













REVUE  
DES  
DEUX MONDES

LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE





REVUE

DES

DEUX MONDES

---

LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

---

TOME VINGT-DEUXIÈME

---

66811  
27/10/04

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

—  
1904



---

---

# UN DIVORCE

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

IX. — UN ADIEU

La souffrance de ce remords devait du moins être épargnée à cette âme, tourmentée par tant d'épreuves; et chacune, en lui apparaissant comme une conséquence directe de la grande erreur de sa vie, avait redoublé sa foi. Elle avait pratiqué d'instinct ce conseil donné par un Père de l'Église et dont Joseph de Maistre a écrit que c'était un des plus beaux mots sortis d'une bouche humaine : « *Vis fugere a Deo? Fuge ad Deum* : Avez-vous peur de Dieu? Sauvez-vous dans ses bras... » Cette épreuve-là, celle d'avoir participé, faute d'un peu de courage, à la perte éternelle d'un être à qui l'avait engagée autrefois le plus solennel serment eût sans doute dépassé ses forces. La pauvre femme le sentit elle-même, et, tout de suite, elle chercha le moyen de savoir si réellement elle aurait désormais à porter ce poids sur la conscience. Quel moyen? Son fils allait partir pour Villefranche, s'il n'était pas déjà parti. Pouvait-elle d'ailleurs aller le trouver, elle aussi, comme Darras la veille, dans l'appartement où était mort Chambault, au risque de s'y rencontrer avec une M<sup>lle</sup> Planat?... Attendrait-elle d'être bien sûre que la levée du corps eût été faite, pour se rendre à cette maison où elle ne se heurterait plus ni à Lucien ni à cette fille, afin d'interroger les gens de service?...

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 mai, 1<sup>er</sup> et 15 juin.

Écrirait-elle au notaire, à ce M. Mounier qui lui avait le premier annoncé la maladie dont la terminaison foudroyante marquait une telle date dans sa vie?... Tous ces projets lui traversèrent l'esprit, devant ce billet de son « petit » qui, même à cette minute, et sans le savoir, se faisait encore une fois son bourreau. Elle finit par s'arrêter à un procédé détourné, mais il lui donnerait d'une manière certaine le renseignement, pour elle d'une importance tragique, qu'elle désirait. Elle écrivit à ce cousin du mort, dont il a déjà été parlé, le vieux général de Jardes, avec qui elle conservait des relations. Quand la réponse arriva, portée par un domestique, c'était le moment de dîner. Gabrielle était à table, ne parvenant pas à dissimuler une anxiété dont Darras ne soupçonnait guère le vrai motif. Comment ne pas l'attribuer à la nouvelle reçue le matin, et, l'expliquant ainsi, comment ne pas en souffrir lui-même? Ce lui fut un coup au cœur, après tant d'autres, de voir Gabrielle frissonner, quand le valet de chambre lui remit l'enveloppe en lui nommant l'expéditeur, le rouge de l'émotion envahir son visage, ses mains trembler un peu. Elle ouvrit ce message, et, en ayant pris connaissance, un autre tressaillement passa sur ses traits. L'enveloppe contenait une carte de M. de Jardes, avec un mot et la lettre de faire-part d'Edgar de Chambault, où se trouvait la mention : *muni des sacrements de l'Église*. Un même retour de piété familiale avait fait désirer au mourant d'être enterré dans le caveau des siens, après avoir si tristement porté leur nom, et de finir comme il avait vu finir son père et sa mère, lui qui avait vécu au rebours de tous leurs principes. Il arrive sans cesse, et précisément chez les hommes de cette espèce, rejetons dégénérés d'une longue lignée de croyans, que le chrétien se réveille au moment suprême par un phénomène où il est permis de voir une preuve, entre mille, de la grande loi de la réversibilité. Toute famille est une. Certaines grâces, accordées dans des instans pareils à un descendant dégradé d'une race pieuse, n'attestent pas moins clairement cette unité, que les malheurs infligés aux héritiers vertueux d'un sang coupable. Ce sont là de ces évidences troublantes, inintelligibles, mais sans elles les détours secrets de la vie humaine seraient plus inintelligibles encore. Le cynique viveur dont les brutalités avaient rendu l'existence commune insupportable à la plus dévouée, à la plus délicate des épouses, et qui s'était remarié lui-même, en dépit de

l'opinion de tout son monde, dans de si basses conditions, — le père inconscient qui n'avait caché à son jeune fils aucun des scandales de ses désordres, — l'incorrigible libertin qu'emportait avant l'âge une maladie provoquée par des habitudes d'ignoble intempérance, s'était rappelé, sur son lit d'agonie, les enseïnemens de sa lointaine enfance. Éclairé sur la gravité de son état par la consultation qui avait suivi la visite de Darras et peut-être par l'étrangeté même de cette visite, il avait demandé un prêtre. Il avait été administré. Le laconique libellé de cette lettre de faire-part racontait ce suprême retour, et cette autre phrase : *L'inhumation aura lieu dans le caveau de la famille, à Villefranche-d'Aveyron*, achevait de donner à cette fin d'un homme avili une dignité dont ses mœurs avaient trop manqué... C'était pour Gabrielle l'allégement d'un si terrible scrupule ! Tant de souvenirs étaient malgré tout réveillés en elle par cette annonce funéraire où son fils figurait et elle pas !... Elle en fut remuée, et d'autant plus profondément qu'elle sentit peser sur elle le regard interrogateur d'Albert. Elle posa la lettre sur la table, au lieu de la lui tendre, et le diner s'acheva sans qu'elle eût fait la moindre allusion au contenu. Le nom de l'envoyeur, le format du papier, l'encadrement de deuil ne permettaient pas le doute. Darras regardait le large bord noir se détacher sur la blancheur de la nappe. Il y avait pour lui quelque chose d'insupportable dans cette simple feuille de papier dont la matérialité évoquait ce premier mari qu'il avait tant méprisé, tant haï aussi, Il la regardait, cette lettre de mort, tacher de sa souillure sa table de famille, à portée de la main de Jeanne, de l'enfant du second mariage, et il pensait :

— C'est le faire-part de ce misérable. Je ne peux pas en douter. Pourquoi Jardes, qui a toujours été si correct avec moi, l'envoie-t-il à Gabrielle?... Pourquoi est-elle si troublée?...

La réponse à cette question ne devait lui être donnée que dans la soirée, et après s'être endolori le cœur à cette dure sensation de *l'autre ménage*, toujours réel, toujours présent. Hélas ! si amère que fût pour lui cette explication qui attribuait le trouble de Gabrielle au rappel d'un odieux passé, ne l'eût-il pas préférée à la véritable ? Ce fut en redescendant de la chambre de leur fille dans son cabinet qu'elle lui dit :

— Je ne t'ai pas parlé à table de la lettre de M. de Jardes, à cause de Jeanne. J'ai toujours si peur qu'elle ne devine ce que

nous lui avons toujours caché, que le père de Lucien vivait quand je t'ai épousé...

— Ta correspondance est à toi et à toi seule, tu le sais bien... répondit simplement Darras.

— Je tiens à ce que tu lises cette lettre, insista-t-elle. Je ne veux plus avoir fait une démarche que tu n'aies pas sue. Je t'ai vu trop souffrir de mon silence!... J'ai compris à l'expression de ton visage, pendant le dîner, et depuis, que tu avais deviné quel était ce faire-part. M. de Jardes me l'a envoyé parce que je lui avais écrit mon inquiétude sur un point où je pouvais croire ma responsabilité engagée... Mais lis...

La carte du général ne contenait que quelques mots disant à M<sup>me</sup> Darras qu'elle trouverait dans le billet mortuaire le renseignement qu'elle désirait. Sur ce billet, en effet, la ligne relative aux sacremens était soulignée au crayon.

— Oui, reprit Gabrielle, tu m'avais dit hier qu'il y avait danger. J'avais trop de raisons de penser que personne dans l'entourage de ce malheureux n'appellerait un prêtre... J'ai eu l'idée de te demander de me laisser faire cette démarche... Je n'ai pas osé. Quand j'ai appris cette mort, ce matin, j'ai tremblé...

Elle n'acheva pas. Darras avait regardé le billet de M. de Jardes, puis la lettre de faire-part. Il regardait sa femme maintenant avec une expression d'une détresse infinie et il lui dit :

— Tu ne crois pas cela sérieusement? Tu ne peux pas le croire...

— Quoi? fit-elle.

— Que la présence d'un prêtre au chevet d'un mourant change quoi que ce soit au sort qui l'attend dans l'autre monde, s'il y en a un?

— Mais il y en a un, mon ami, dit-elle; tu ne peux pas croire, toi, qu'il n'y en ait pas un!...

— Je crois ce qui est établi scientifiquement, répliqua Darras. Mais admettons un instant que cet autre monde existe. Admettons un jugement d'après la mort, quoique cette idée d'une prime offerte à la vertu soit la destruction de la moralité supérieure. Ce jugement, pour être équitable, doit porter sur l'existence entière. En quoi peut-il être modifié par les gestes et les paroles d'un homme en surplis, autour d'un demi-cadavre qui garde à peine assez de connaissance pour penser et de souffle pour parler?

— Il suffit qu'il puisse se repentir, répondit Gabrielle, et s'unir pour son sacrifice aux mérites du Sauveur... C'est toute la foi chrétienne que ce rachat des pauvres pécheurs que nous sommes, par les douleurs qu'a subies pour nous l'homme-Dieu. Les gestes et les paroles du prêtre ne sont que le moyen du sacrement. Oh ! continua-t-elle d'un ton exalté, toi qui aimes tant les idées élevées, comment n'admires-tu pas du moins celle-là, même sans y croire ? Cette bonté d'en haut toujours prête à nous pardonner, quoi que nous ayons fait, pourvu que nous l'implorions au nom de ce Juste qui a voulu mourir, afin que nous vivions, et nous ne vivons que par lui !...

— Nous ne vivons que par notre conscience, interrompit Darras. Tu me demandes pourquoi je n'admire pas cette conception, même sans y croire ? Parce qu'elle est la négation de la conscience, précisément. Ce Sauveur, comme tu dis, c'est la victime substituée, c'est-à-dire le dogme d'injustice, s'il en fut jamais.

— Non, interrompit Gabrielle avec plus de passion encore, mais le dogme d'amour, de l'amour infini.

— Ne discutons pas, mon amie !... dit Albert, puis, après un silence, lui prenant les mains et du ton d'un reproche si tendre, si indulgent : — Que nous étions heureux quand nous pensions de même !... Tu les regrettes pourtant, ces longues soirées où chacun de nous ne prononçait pas un mot qui n'eût son écho dans l'esprit et le cœur de l'autre, où nous nous aimions tant !...

— Nous penserons de nouveau de même sur tous les points, répondit-elle avec exaltation, j'en suis sûre, bien sûre... Cette fois nous serons dans la vérité. Quant à t'aimer, je t'ai trop prouvé à quel point je t'aimais, et pourtant je t'aimerai plus encore, bientôt, comme je ne t'ai jamais aimé, parce qu'alors j'en aurai le droit...

Que signifiaient exactement ces obscures paroles ? Darras eut trop peur de le comprendre. Il ne provoqua pas un commentaire que Gabrielle ne lui donna point. L'élan qui l'avait ramené vers sa femme s'était brisé du coup. Il laissa retomber ces petites mains fiévreuses qui venaient de serrer les siennes d'une étreinte où il avait moins senti l'étreinte de l'amour, que celle d'une volonté résolue à en conquérir une autre. L'implacable aversion qu'il professait pour le système de croyances représentées par l'Église avait soudain remué dans son cœur. Il

venait d'avoir l'évidence qu'il s'était mépris sur la gravité de la crise religieuse subie par sa femme. Il ne s'agissait pas seulement d'un effroi superstitieux produit par les événemens de ces derniers jours : la querelle du beau-père et du beau-fils, et l'égarément obstiné de celui-ci. C'était vraiment la Foi qu'il avait devant lui, le phénomène moral le plus déconcertant, le plus irritant pour des esprits de la structure du sien. La lutte entre les espèces, cette inflexible loi de l'univers animal, a sa correspondance exacte dans le monde des idées. Certaines mentalités constituent de véritables espèces intellectuelles qui ne peuvent pas durer à côté les unes des autres. Se rencontrer, pour elles, c'est s'affronter, c'est se déchirer. Les convictions qui semblent les plus abstraites sont des principes vivans tout prêts à déployer contre des principes adverses une énergie destructive. Cet appétit de combat arrive bien vite à mettre en jeu toute la personne. En fait, penser d'une manière trop opposée sur quelques points essentiels, c'est toujours se haïr, s'aimât-on d'autre part aussi tendrement que Gabrielle et Albert. Celui-ci sentit se réveiller en lui cette hostilité, bien voisine d'être cruelle, qu'il avait éprouvée la semaine précédente à la première confiance de sa femme. Il eut, cette fois encore, la force de se dompter. L'aurait-il au prochain conflit, et quand elle formulerait en termes positifs l'exigence qu'elle avait dissimulée sous ces termes encore vagues : « parce qu'alors j'en aurai le droit? » Il eut peur qu'elle ne se laissât entraîner jusque-là dès aujourd'hui. Brusquement, pour éviter un pareil entretien en ce moment où il se possédait à peine, il prétexta la nécessité, absolument invraisemblable à cette heure, d'une course oubliée, et il sortit de la chambre, puis, quelques minutes plus tard, de la maison, sans qu'elle eût essayé de le retenir. Tandis qu'il s'en allait, droit devant lui, à travers les rues, dans l'ombre, trompant, par une marche forcée, l'agitation violente où l'avait jeté ce bref entretien, elle, immobile sous la lampe, les mains croisées devant son métier qu'elle ne touchait pas, se demandait quand elle aurait le courage de prononcer une certaine phrase. Elle l'avait eue sur les lèvres et le libre penseur l'y avait lue assez distinctement pour en appréhender avec terreur la menace informulée. La mort l'avait affranchie de l'ancien lien. Elle pouvait devenir la femme d'Albert devant Dieu, l'épouser religieusement. L'insurmontable obstacle avait disparu. Était-il possible que le père de



Jeanne, et qui permettait cependant que leur fille fût élevée catholiquement, refusât à la mère ce mariage à l'église, consécration suprême de leur foyer? Elle se répondait que non, et cependant la crainte lui serrait le cœur... S'il refusait pourtant, que devenir?..

Cette sensation, commune à tous les deux, qu'une des données essentielles de leur vie venait d'être modifiée par cette mort inattendue du premier mari, eut pour effet de suspendre, durant quelques jours, la discussion, qu'ils savaient l'un et l'autre inévitable, sur ce mariage religieux. Ce recul devant cet entretien, d'une suprême importance pour l'avenir de leur ménage, ne procédait pas chez elle et chez lui de la même cause. Comment Albert eût-il provoqué une conversation qui supposait que cet événement avait modifié ses rapports avec sa femme, alors que son orgueil s'efforçait de ne pas l'admettre? Pour lui, Gabrielle avait été sa femme du vivant de Chambault. Chambault mort, elle l'était toujours, dans des conditions qu'il voulait considérer comme identiques. Ce n'était pas le veuvage qui l'avait affranchie, c'était le divorce. Gabrielle, au contraire, venait, à ses propres yeux, de devenir libre par le veuvage. Elle était sortie de cette équivoque du divorce dont elle avait tant souffert ces derniers mois. Sortie?... Pas entièrement, puisque le lien qui l'attachait à Albert n'était encore que cette union civile qui, pour sa conscience actuelle, ne comptait plus. L'idée d'être mariée enfin, à cet homme qu'elle aimait tant, du seul mariage auquel elle crût maintenant, la soulevait d'une espérance si douce qu'elle en avait peur. Elle désirait si vivement obtenir de lui ce consentement qu'elle hésitait à le lui demander. Elle ne se le dissimulait pas : l'état actuel ne pouvait durer. Il fallait qu'ils s'expliquassent. Elle ne voulait pas douter du succès de sa démarche, et cependant elle la remettait... A quel moment?... Pourquoi?... Tous les jours, des hommes qui ne croient pas, acceptent d'épouser chrétiennement une jeune fille qu'ils aiment et qui ne consentirait pas à être leur femme en dehors du sacrement. Ils ne se regardent pas comme déshonorés. Elle se tenait ce raisonnement, se démontrait qu'il en serait de même pour Darras. Puis, la connaissance qu'elle avait de ce caractère de Darras la contraignait de sentir l'incertitude de cette analogie, quand il s'agissait de lui. La perspective de la résolution à prendre

s'il n'acceptait pas de régulariser leur ménage l'accablait à l'avance. Elle s'efforçait de ne pas y penser. Pendant toute cette semaine qui s'écoula, entre le départ de son fils et son retour, elle remit chaque matin au soir et chaque soir au lendemain cette bataille décisive. Elle trouvait une excuse à sa faiblesse dans les préoccupations qu'elle gardait, à travers ses propres troubles, sur l'issue des difficultés avec ce fils, suspendues seulement par son funèbre voyage à Villefranche. Il lui avait annoncé sa visite dès son retour. Elle s'attendait qu'à ce moment-là, il renouvelât sa demande d'une autorisation qui maintenant dépendait d'elle seule. Elle avait une telle habitude, et depuis tant d'années, de toujours s'appuyer sur Albert dans les circonstances importantes, que la perspective d'aborder cette lutte sans être en plein accord avec lui, la déconcertait par avance. Il était préférable que cette affaire de son opposition légale à ce mariage de Lucien eût été réglée d'abord. La mère était d'ailleurs bien inquiète du changement de plus en plus accentué de Darras à ce sujet sur lequel elle l'avait vu si net, si passionné, avant la visite place François-I<sup>er</sup> et la rencontre avec M<sup>lle</sup> Planat. Un travail s'accomplissait en lui. Dès le lendemain de ce soir où la lettre de faire-part avait provoqué cette conversation, prologue assuré d'une autre plus grave, elle avait eu une seconde preuve du travail en train. Elle lui avait demandé s'il ne convenait pas de faire venir leur notaire pour bien arrêter les mesures à prendre, la mort du père ayant annulé l'autorisation donnée par lui.

— A quoi bon froisser Lucien?... avait répondu Darras. Mais oui. Attends sa visite. Tu agiras en conséquence. Il ne peut rien faire sans toi... Vois-le venir... Pour toi-même, il vaut mieux n'avoir pas créé de nouvel incident. Nous avons aujourd'hui deux années pleines devant nous, jusqu'à ce qu'il puisse te faire des sommations.

— Deux années ? avait répété la mère. Mais comment vont-elles se passer, ces deux années ? Il a une fortune maintenant. Cette fille ne lâchera pas sa dupe.

— J'aurais pensé comme toi avant d'avoir vu M<sup>lle</sup> Planat. Mon sentiment de la justice m'empêche de croire, sans des preuves plus indiscutables, qu'elle soit fautive et intéressée. Je te l'ai dit tout de suite. Son regard, sa voix, son attitude, ses paroles, tout chez elle m'a étonné. C'est un grand principe, vois-tu, qu'il faut avoir le courage de réformer ses jugemens quand on s'est

trompé, dût-on s'humilier soi-même... Nous aurons bientôt une occasion de savoir très exactement à quoi nous en tenir. Elle a de l'influence sur Lucien, c'est certain, une immense influence... Nous verrons comme elle l'emploiera... J'ai causé avec elle. Au cas où Lucien lui aurait menti sur nos intentions, elle est renseignée maintenant. Je lui ai dit ce que tu pensais et ce que je pensais. Si elle a un peu de noblesse dans sa façon de sentir, elle tiendra à honneur de ne pas laisser durer le malentendu qui a fait partir Lucien... Cette fortune dont tu parles a du moins un avantage : c'est un prétexte tout trouvé pour qu'il s'établisse chez lui, sans que cette vie à part constitue une rupture avec nous.

— Tu n'espères donc plus qu'il rentrera ? avait-elle demandé. Tu en paraissais si convaincu ? Tu me l'avais tant promis?...

— J'en étais sûr alors... Je le suis moins, pour une raison qui doit plutôt calmer tes inquiétudes. J'ai cru qu'il reviendrait tant que j'ai été persuadé de l'indignité de cette femme... Mais si l'enquête entreprise sur elle ne produit rien ? S'il n'y a rien en effet dans son passé ? Je t'assure que je commence à croire qu'il n'y a rien.

Et quelques jours plus tard :

— J'ai eu des nouvelles de la place Beauvau. La réponse est arrivée de Clermont. Les témoignages recueillis là-bas sont unanimes. M<sup>lle</sup> Planat n'y a donné durant ses études que des exemples de travail et de bonne tenue. Son histoire à Paris a été colportée avec rage par les quelques professeurs et les étudiants cléricaux de l'Université, précisément parce qu'elle avait été irréprochable durant sa préparation à ses examens, qu'elle les avait passés très brillamment... et l'on connaissait ses idées et celles d'un oncle qui l'a élevée, un des chefs des socialistes de la ville. Il reste à recueillir les renseignements sur sa vie au Quartier Latin. Ce sera plus long... Si l'on ne trouve rien non plus de ce côté-là, en dehors de cette liaison qu'elle avoue, ma conscience m'obligera de me donner tort vis-à-vis de Lucien.

— Tu ne me conseilleras pas de consentir à son mariage?... dit la mère.

— Je te conseillerai de parler à ton fils en toute franchise, comme nous avons fait la première fois. Moi-même je lui dirai mes doutes actuels, comment ils me sont venus, pour quels motifs j'ai pensé d'abord d'une manière, puis d'une autre. Nous serons en droit alors de lui demander qu'il patiente ces deux années, et

nous serons très sûrs de n'avoir pas commis une injustice. Depuis cette conversation, cette terreur me hante, et elle m'est par trop pénible...

Ainsi Gabrielle risquait d'avoir à lutter contre Albert en luttant contre Lucien, à propos de cette créature ! Son aversion de mère contre la séductrice de son fils demeurerait d'autant plus intransigeante qu'elle-même se trouvait, comme épouse, dans une situation plus incorrecte. Au moment donné, elle avait pu, emportée par le délire du remords, assimiler son état de femme divorcée et remariée civilement à celui d'une irrégulière, comme était la malheureuse fiancée de son fils. En réalité, tout son être intime se révoltait à la pensée qu'une telle comparaison fût seulement possible. Qu'il lui tardait qu'elle ne le fût plus !... Vingt fois, durant cette semaine d'un dernier et angoissant atermolement, elle fut tentée de retourner chez le Père Euvrard, sûre que le vieux prêtre lui donnerait l'ordre de poser aussitôt à son mari selon le code la question qui devait le décider à devenir son mari selon l'Église. Vingt fois, elle repoussa cette idée d'une visite qu'il faudrait ou taire à Darras, — et elle ne se le pardonnerait pas, — ou lui dire, et il ne lui pardonnerait pas d'avoir de nouveau mis un tiers entre eux. Et elle attendait, d'une attente que rendait plus fiévreuse une totale absence de nouvelles du côté de son fils depuis le billet, si tendre pourtant, par lequel il lui avait annoncé la mort de son père. Qu'il dût prolonger son séjour dans l'Aveyron, où il avait désormais quelques gros intérêts, elle le comprenait. Que se passait-il pour que, dans cet éloignement forcé, il n'éprouvât plus le besoin de se rapprocher d'elle par le cœur ? De courrier du matin en courrier du soir, elle attendait une lettre qui lui annonçât un prochain retour ou qui du moins lui expliquât cette absence. Le courrier n'apportait rien et elle se perdait en conjectures, parfois insensées : une maladie subite qu'on lui cachait, ... le mariage avec M<sup>lle</sup> Planat célébré là-bas, grâce à l'ignorance ou à la complicité d'un maire de campagne, ... Que savait-elle ? Son épouvante la reprenait d'une expiation plus redoutable encore pour le scandale de son ménage, de cette longue intimité avec un homme que le monde, qu'elle-même appelait son mari, et qui ne l'était pas !... Elle tremblait et formait, avec toute sa ferveur, le ferme propos de parler à Albert le jour même que Lucien serait revenu. Elle finit

par transformer cette résolution en un vœu et par aller à Saint-Sulpice promettre à Dieu d'avoir ce courage. Telle était sa sincérité qu'au moment où elle reçut enfin du jeune homme cette lettre si désirée, où il lui annonçait sa rentrée à Paris et sa visite pour le lendemain, elle pensa se trouver mal. L'échéance était arrivée à laquelle il ne lui vint pas une seconde l'idée de manquer. Son fils ne serait pas plutôt sorti de chez elle que l'entretien avec son mari aurait lieu. Il était là justement, un peu inquiet de l'avoir vue qui pâlisait ainsi, et, après avoir pris connaissance du billet, cause de ce saisissement :

— Il faut être plus maîtresse de toi, lui dit-il avec douceur ; puis, hésitant un peu : — d'autant plus que cette entrevue sera, je le crains, douloureuse... Oui, insista-t-il, quand je me suis trouvé en face de Lucien, place François-1<sup>er</sup>, j'ai eu l'impression qu'il avait encore changé... Je ne t'en ai pas parlé sur le moment, mais il vaut mieux que tu sois prévenue. Je crains que les dispositions où il était déjà vis-à-vis de notre ménage n'aient été très aggravées...

— Tu m'as dit pourtant qu'il n'y avait rien eu entre vous à ce moment-là?... répondit la mère.

— Il n'y a pas besoin de paroles entre gens qui se connaissent comme nous nous connaissons, reprit Darras. Le regard suffit. Je l'aurais mieux aimé tel que nous l'avons vu ici, violent, injuste, furieux. Mais j'existais pour lui. Toute sa colère, c'était son affection revenue.

— Et l'autre jour?... Achève...

— L'autre jour, j'ai senti que je n'existais plus pour lui. J'ai bien pensé depuis à ce parti pris de ne plus me connaître, que j'ai lu distinctement dans ses yeux... Je ne te répéterai pas les réflexions que j'ai faites. Tu les devines. Je peux m'être trompé. Si j'avais vu juste, cependant, cette première conversation entre toi et lui, revenant d'où il revient, risquerait de te réserver des surprises. Tâche donc de t'y bien préparer et d'y apporter du calme, beaucoup de calme. Les conditions ne sont plus tout à fait les mêmes. Tu n'as plus à craindre un coup de tête immédiat. La loi est pour toi... Tâche seulement que Lucien ne sorte plus d'ici pour n'y plus revenir...

Il n'ajouta rien. Visiblement les impressions qu'il résumait dans ces termes ambigus avaient été si amères qu'insister davan-

tage lui était pénible. Cet avertissement correspondait trop à certaines idées éveillées chez Gabrielle par le silence de son fils durant ces huit jours. Elle n'essaya pas d'arracher à son mari des explications qui lui auraient coûté à lui, et qui, à elle, n'auraient rien appris. Lorsque, vingt-quatre heures plus tard, Lucien entra dans le petit salon où, entre eux trois, l'autre semaine, de si terribles paroles s'étaient prononcées, elle comprit, dès le premier coup d'œil, que son mari ne s'était pas trompé. Elle avait devant elle quelqu'un qu'elle ne connaissait pas tout à fait. D'avoir assisté aux derniers jours de son père, d'être allé ensuite dans ce coin de province d'où sortait leur lignée, d'avoir vécu cette semaine entière avec des parens et parmi les souvenirs du mort, avait suscité chez le jeune homme des pensées et des sentimens bien différens, et de ceux qu'il avait eus autrefois, et de ceux même dont l'éclat avait rempli cette pièce. Gabrielle touchait à la plus dure épreuve qui puisse atteindre une femme divorcée et remariée : son enfant avait cessé de lui donner complètement, absolument raison. Ce geste presque instinctif qu'il avait encore eu dans le billet écrit pour lui apprendre la catastrophe, ce caressant mouvement vers elle dans la peine, il ne l'avait déjà plus. Il n'était plus « son petit. » Malgré lui peut-être, il était son juge. Elle lut cela sur son visage amaigri, dans ses prunelles brillantes, sur sa bouche frémissante avant même qu'il n'eût parlé, et du même coup cette question de mariage avec Berthe Planat, dont elle avait été tellement inquiète, passa au second plan de ses préoccupations. La différence entre leur dernière entrevue, si douloureuse, mais si tendre encore, et celle d'aujourd'hui fut bien marquée par ce très petit fait, mais très significatif : ni lui, ni elle ne se précipitèrent au-devant l'un de l'autre comme alors. A peine si elle se leva du fauteuil où elle travaillait, afin de l'embrasser longuement, mais silencieusement. La force lui aurait manqué pour aller à lui, tant elle appréhendait ce changement du cœur du jeune homme, annoncé par Darras, et, tout de suite, un autre petit fait, plus significatif encore, augmenta son trouble : l'opposition entre les vêtemens de grand deuil que portait Lucien et sa toilette. Elle l'avait pourtant choisie presque sombre, sa fine sensibilité de femme ayant prévu ce contraste. Pais, tremblant qu'Aller ne fût froissé, elle n'avait pas osé se mettre tout en noir. Lucien aussi tressaillit devant ce visible

symbole du divorce qui continuait de séparer son père et sa mère d'une séparation plus profonde que la mort, et ce fut d'une voix triste qu'il répondit, quand elle lui eut demandé affectueusement :

— Tu as été bien ébranlé, mon pauvre enfant, bien atteint?...

— Oui, maman, plus que je ne peux te le dire.

— Mais tu peux me le dire..., insista-t-elle. Je peux tout entendre... La mort, vois-tu, efface bien des choses, et, du moment que tu as un chagrin, surtout celui-là, sois très sûr que j'en prends ma part.

— Je le sais, dit-il, mais parler de tout cela, même à toi, me ferait du mal... C'était mon père, et quelques torts qu'il ait eus à ton égard, à mon égard aussi, en le voyant mourir, j'ai senti que je gardais pour lui, au fond de mon cœur, une tendresse que je ne soupçonnais pas... Il est mort très paisiblement. Il avait eu quelques crises de délire bien pénibles. Ce délire a disparu. Il a réclamé un prêtre. J'ai cru devoir accéder à son désir. Après le départ de ce prêtre, il a encore eu une demi-heure lucide, où il m'a parlé. Ensuite une espèce de torpeur l'a envahi, et il a passé sans autres signes de souffrance. On lui faisait des piqûres d'éther qu'il ne sentait même pas... C'est dans ce dernier entretien qu'il m'a chargé pour toi d'un message, comme te l'a dit mon billet. Il a voulu que je te demande pardon, en son nom, de n'avoir pas été pour toi ce qu'il aurait dû être. Il a pu commettre bien des fautes, maman. Je te le jure, ce n'était pas un mauvais homme. Lui pardonnes-tu? Dis-moi que tu lui pardonnes. J'ai besoin que tu me le dises!

— Je lui pardonne, répondit simplement Gabrielle, que son fils interrompit aussitôt, comme s'il redoutait toute autre parole.

— Merci, reprit-il, en son nom et au mien... Il fit signe à sa mère de ne pas ajouter un mot, et il se mit la main sur les yeux une minute, du geste de quelqu'un qui comprime une émotion trop intense. Puis, redevenu plus calme : — Tu viens de me faire beaucoup de bien, maman, et je voudrais que nous puissions en rester sur cette impression qui m'a été si douce. Mais il y a un autre point qu'il faut aborder. Il serait puéril de le remettre. Ce n'est d'ailleurs que la suite de notre conversation de l'autre jour, où nous n'avons été très maîtres de nous, ni toi, ni moi, ni... — Il ne nomma pas son beau-père et conclut

presque brusquement : — Enfin, tu as deviné qu'il s'agit de mon mariage...

— Est-il très nécessaire que nous en parlions maintenant? dit la mère. Je viens de te voir si ému! J'ai été si émue moi-aussi! Nous avons senti de même sur un sujet si délicat... Ne posons pas dès aujourd'hui les questions qui nous divisent...

— C'est aujourd'hui cependant que cette affaire doit être réglée, répondit le jeune homme, avec décision. — D'ailleurs la phrase que tu viens de prononcer me renseigne suffisamment sur tes intentions. Permits-moi de te les faire préciser. Ce ne sera pas très long, et tu peux constater que je ne suis plus exalté. Réponds-moi donc en toute franchise. Je le sais par mon notaire, M. Mounier; tu es au courant de la démarche que j'ai faite auprès de mon père. Je l'ai faite, et je m'en suis cru le droit, parce que l'empêchement mis à mon mariage ne venait pas vraiment de toi. S'il était venu de toi, je veux dire de toi seule, j'aurais hésité avant d'employer le moyen que me donnait la loi... Ce n'est pas contre toi que j'ai agi. Je tiens à te l'avoir affirmé. En tous cas, à tort ou à raison, j'ai agi. Tu sais par M. Mounier le résultat : j'avais obtenu de mon père son consentement. Il me l'avait accordé, remarque-le, en pleine connaissance de cause. Je ne lui avais rien caché, j'y insiste, rien, des conditions où se trouve M<sup>lle</sup> Planat. Il était malade, c'est vrai, et il se sentait s'en aller, mais il avait toute sa tête. Il a voulu me prouver qu'il m'aimait en ne s'opposant pas à une union dont il a compris qu'elle était mon plus passionné désir, et qu'elle sera mon bonheur. S'il avait vécu deux semaines de plus, ce mariage aurait eu lieu. Sa disparition annule son consentement devant le Code. C'est de toi maintenant que dépend l'autorisation à ce mariage, et de toi seule. Confirmeras-tu, ou non, la dernière volonté que mon père ait eue à mon égard?

— Je ne peux pas accepter que la question soit posée entre nous dans ces termes, dit vivement la mère. Son cœur lui battait jusque dans la gorge pendant qu'elle parlait, tant la dernière interrogation de son fils avait touché en elle une plaie vive. — Quand tu m'as parlé de pardon tout à l'heure, je crois t'avoir répondu comme je devais, et bien sincèrement. Ne me demande pas d'aller plus loin et de tenir compte d'une volonté qui, pour moi, n'a jamais été légitime... Tu vois que j'avais raison quand je te suppliais de ne pas aborder ce sujet. Tu me forces à te dire



des mots que j'aurais tant voulu ne pas te dire. Cette démarche que tu viens de rappeler, tu ne sais pas combien elle m'a rendue malheureuse, combien j'en ai pleuré... Tu prétends ne l'avoir pas faite contre moi? Je ne peux pas accepter, non plus, que tu me sépares d'Albert, de mon mari, de cet homme excellent, à qui tu as donné si longtemps le nom de père, et qui l'a mérité par son dévouement, qui le mérite toujours. Dans notre tendresse pour toi, mon enfant, nous ne faisons qu'un... Encore hier, quand ta lettre est arrivée, veux-tu savoir quel a été son souci? Un seul, celui que ce malentendu si cruel entre nous trois prenne fin. « *Tâche seulement que Lucien ne parte pas d'ici pour n'y plus revenir,* » ce sont ses propres paroles... Et si tu savais aussi comme il a saisi l'occasion de plaider pour toi!... J'ai peut-être tort, mais je l'aurai tout dit... Eh bien! il a vu cette personne que tu veux épouser : dans quelles circonstances, faut-il te le rappeler? Il était allé place François-1<sup>er</sup>, parce qu'il croyait alors que tu étais la victime d'une intrigante. Il voulait parler, tu devines à qui, et tu comprends pourquoi... Rien que sa présence dans cet appartement et pour ce motif ne suffirait-elle pas à te prouver ce que tu es pour lui?... Il ne t'a jamais fait un plus grand sacrifice. Il voulait te sauver, à tout prix. Le hasard a fait que cette jeune fille et lui se sont parlé. Elle lui a produit une impression très différente de celle qu'il attendait. Je mentirais si je disais qu'il a changé d'idées entièrement à son égard. Il dit cependant que nous l'avons peut-être jugée un peu vite. Avoue que nous avons des motifs bien naturels de la redouter?... Mais enfin, s'il nous était démontré qu'elle est vraiment telle que tu la vois, si nous avons la certitude qu'elle serait pour toi une bonne femme, je pourrais, moi aussi, modifier un jour ma façon de penser. Cela ne peut être que l'œuvre du temps. C'est donc du temps que je te demande pour te donner une réponse définitive, et il n'est que juste de m'en accorder.

Elle avait prononcé ces phrases, où son passionné désir de défendre son second mari contre le fils du mort éclatait si naïvement, en cherchant au fond des yeux de Lucien une lueur d'hésitation qu'elle n'y trouva point. La physionomie du jeune homme s'était au contraire assombrie davantage et comme durcie. Il ne répondit rien d'abord. Il s'était levé et il se mit à marcher de long en large dans la chambre. Tout d'un coup il s'arrêta devant elle, et, saccadant ses phrases, précipitamment, la lèvre amère, il lui dit :

— Du temps? A quoi bon?... Il y a des choses que le temps ne peut pas changer. Le temps n'empêchera pas que M. Darras n'ait insulté ma fiancée et moi avec elle, ici même et d'une manière qu'il ne peut plus réparer. Le temps n'empêchera pas qu'il n'ait revendiqué des droits sur toi aux dépens des miens et que je n'aie dû m'en aller, et que tu ne m'aies laissé m'en aller, moi, ton fils, parce que, dans cette maison, tu n'es pas chez toi, tu es chez vous... Oui. Il faut que tout ait été dit, c'est mon avis. Où le passerai-je, ce temps que tu me demandes? Où sera mon foyer, mon intérieur?... Chez vous?... Maintenant, jamais, je ne pourrais pas...

— Lucien, s'écria-t-elle, en se levant à son tour et le pressant contre elle, tu ne dis pas ce que tu penses... Mon enfant, ce n'est pas possible... Tu ne penses pas cela...

— Je le pense, répondit-il.

— Tu le penses? répéta-t-elle. Mais non... La rancune t'égare. Elle te rend trop dur, trop ingrat... Ah! mon enfant, oublie ces deux affreuses semaines. Souviens-toi du passé. Tu ne peux plus vivre chez nous! Tu n'as donc pas été heureux ici?

— J'y ai été heureux, répondit-il.

— On ne t'a pas aimé? Ose le dire.

— On m'a aimé.

— Mon mari n'a pas été pour toi le meilleur des amis, pendant des années?

— Il l'a été.

— Alors, comment as-tu pu articuler ces paroles monstrueuses.

— Elles ne sont pas monstrueuses, maman, elles sont vraies!... Ce n'est pas du passé qu'il s'agit, c'est du présent et de l'avenir. Il y a longtemps que cette idée que je suis de trop ici a commencé de grandir en moi... Ce furent d'abord des jalousies. Que je me suis appliqué à te les cacher! Je ne m'en estimais pas. Ce n'était pas ta faute si je souffrais que tu ne fusses pas à moi davantage. C'étaient des riens. En veux-tu un exemple? Tu ne recevais pas une lettre de moi sans la lui montrer. J'en ai tant déchiré, au régiment, à cause de cette misère!... Il y eut ensuite de petits froissemens. Ce n'était pas sa faute, à lui, non plus. Je l'appelais mon père. Il me traitait comme un fils, avec cette autorité qui s'étend aux moindres détails de la vie. Je me suis tant irrité là contre!... Et puis il y a eu sa grande

injustice pour ma fiancée, et ma désillusion sur son caractère. J'ai trop souffert que tu lui donnasses raison contre moi dans une circonstance où je ne l'estimais pas... Enfin, et surtout, il y a eu ces quelques jours auprès de mon vrai père, depuis ce moment où je suis allé chez lui, presque honteux d'y aller!... Le sentiment que je l'ai vu me porter m'a retourné le cœur. J'ai compris qu'il se repentait. Assis au chevet de son lit, et causant avec lui indéfiniment, je l'écoutais se souvenir de sa vie manquée, j'ai trop eu la preuve qu'il avait valu mieux que cette vie. Sans cesse ses regrets allaient à toi, aux jours de vos fiançailles, à ma naissance... C'était fou, sans doute : en l'écoutant, je ne pouvais m'empêcher de rêver. Je vivais en pensée l'existence que j'aurais eue entre vous deux si les choses s'étaient arrangées d'une telle manière que tu pusses ne pas le quitter. Qui sait? Les bons côtés de sa nature se seraient peut-être développés! Il en avait tant. Je l'ai trop compris encore à tout ce que m'ont raconté de lui ses compagnons d'enfance et de jeunesse, à Villefranche... Je ne t'accuse pas, maman. Tu n'as pas eu la force de supporter ses défauts au delà d'un certain point, même à cause de moi. Car j'existais!... Je ne t'en ai pas voulu, mais tout ce qui a été, par comparaison avec ce qui aurait pu être, m'est devenu trop pénible. Ce n'est pas juste, peut-être, mais... je te le répète, je ne te juge pas, je ne te juge pas. Je sens, tout haut, devant toi... Je vais te quitter. Je vais vivre d'une vie contraire à toutes tes idées, à tous tes désirs. J'ai voulu t'en avoir déclaré toutes les raisons. Je ne suis pas un mauvais fils, maman. Mais rentrer ici, reprendre ma place dans votre intérieur, à présent, je ne le pourrais pas... J'y serais trop misérable...

Tandis que Lucien parlait, M<sup>me</sup> Darras le regardait sans une larme, sans un sanglot, les prunelles fixes, dans cet état d'anéantissement subit qui s'observe au cours de certaines catastrophes où l'excès de la douleur paralyse la force de réagir. Elle avait bien souffert depuis ces deux semaines, elle s'était bien heurtée, et avec quels remords, aux conséquences toujours renaissantes autour d'elle de ce second mariage, consenti jadis après une telle lutte de conscience! Elle n'avait pas souffert comme cela. Ce n'étaient plus les conséquences de son acte qu'elle avait devant elle. C'était l'acte même, que la plainte étouffée de son fils venait de lui rendre présent et comme concret. En pensée et dans l'éclair

d'une hallucination rétrospective, elle avait retraversé toutes les étapes qui l'y avaient conduite. La première avait été le départ de l'hôtel Chambault. Elle s'en était crue justifiée alors. Si cependant elle avait été plus patiente encore, si elle n'avait pas introduit, sur des conseils d'hommes de loi, cette demande en séparation qui avait exaspéré la rancune du père de Lucien? Il lui avait demandé de revenir à l'époque de ce procès, une autre fois encore. Elle avait refusé. Plus tard, quand il avait voulu transformer la séparation en divorce, et toujours sur les mêmes conseils, elle avait affecté de ne pas s'y opposer. C'était vrai, pourtant, qu'elle avait sa part de responsabilité dans ce divorce, vrai encore qu'en se remariant, alors que son fils existait, — quelle parole à prononcer pour ce fils et pour elle à entendre! — elle s'était condamnée à ne pouvoir rien répondre, si jamais il lui disait: « Tu m'as sacrifié. » Pour qu'elle fût absoute à ses propres yeux, il fallait que son enfant ne protestât jamais contre l'intrusion de l'étranger. Il faisait pis que protester. Il partait. La tragédie familiale qu'enveloppe virtuellement tout divorce arrivait à son suprême et logique épisode. Le second mariage manifestait sa radicale incompatibilité avec les débris restans du premier. Était-ce là ce qu'avait voulu la mère? Hélas! c'était ce qu'elle avait fait, et elle gémit :

— Tu dis que tu ne me juges pas, mon enfant! Mais me dire que, chez moi, tu n'es plus chez toi, que tu es misérable auprès de moi, dans ma maison, quel jugement plus cruel peux-tu porter?... Non. Ce n'est pas vrai. C'est un horrible cauchemar. Je ne t'ai pas entendu me parler ainsi, toi, mon Lucien!... Non, je n'y crois pas... Tu es trop sensible, Albert aussi. Vous êtes tous deux des orgueilleux et des timides. Je vous connais si bien. Vous avez laissé s'établir entre vous un affreux malentendu. Il faut que vous vous expliquiez. Il n'a jamais su ce que tu pensais, je te le jure... Tu le lui diras, comme tu me l'as dit, et il n'en restera plus rien, rien, rien...

— Pauvre maman! répondit le jeune homme. Pourquoi nous mentir les uns aux autres? Pourquoi reculer devant une évidence que nous avons eue tous les trois, si vive, si indiscutable, à cette même place?... Mon beau-père ne sait pas ce que je pense? Mais si, maman, il le sait, et tu sais, toi, qu'il le sait... Puis, en ce moment, et pendant que nous nous parlons, il est là, dans son cabinet, derrière cette porte, et il n'entre pas!...

Pour quel motif, sinon parce qu'il n'y a plus place pour nous deux auprès de toi ? Et, toi-même tu le sens si bien aussi. que tu n'iras pas le chercher, que tu ne provoqueras pas cette explication entre nous et devant toi. Tu te rends trop bien compte qu'elle est inutile et qu'elle serait trop dangereuse...

— Elle est nécessaire, dit Gabrielle, et je vais le chercher.

Elle marcha d'un pas décidé vers la porte qui séparait le petit salon de la bibliothèque. Sa main souleva la tapisserie pour chercher la poignée de la serrure, et puis elle ne la tourna pas. Une minute elle demeura ainsi, secouée d'un tel tremblement qu'elle dut s'appuyer contre le chambranle. Sa main retomba sans qu'elle eût achevé son geste. Elle quitta cette porte qu'en effet elle n'avait pas osé ouvrir, et elle revint vers son fils en disant :

— Tu as raison... J'ai peur... Mais, malheureux enfant, ne comprends-tu pas que je vous aime tous deux, toi autant que lui, lui autant que toi... C'est à cause de cela que je ne supporterais pas de vous revoir l'un en face de l'autre ! Mon fils ! mon fils, j'ai peut-être été bien coupable envers toi en divorçant et en me remariant. Mais je te jure qu'en ce moment j'en suis trop punie.

— Toi ? s'écria le jeune homme, coupable envers moi ? Toi, ma chère maman ? Ne te dis pas cela, je t'en conjure, ne le pense pas !... — Il l'avait forcée de s'asseoir dans un fauteuil et il s'était mis à genoux devant elle en lui baisant les mains, bouleversé jusqu'au fond de l'être par ce cri de martyr jeté vers lui. — C'est moi qui suis coupable, moi qui mérite d'être puni, puisque j'ai pu te donner cette impression d'un reproche et d'une plainte !... Et je n'étais venu que pour t'affirmer, pour te répéter mon culte, ma dévotion... Je voulais bien te faire comprendre que, même sorti de la maison, je te garderais la meilleure part de ma tendresse, toujours, toujours... Toi punie ? Et de quoi ? D'avoir été trop simple, trop sincère, d'avoir trop cru que tous les cœurs ressemblaient au tien... Ils ne lui ressemblent pas. Ils ne sont pas comme lui toute bonté, tout amour, le mien tout le premier. Regarde-moi. Souris-moi... — Et il ajouta douloureusement : — Pense que nous resterons si longtemps peut-être sans nous revoir...

— Alors, c'est décidé, implora-t-elle avec un sursaut, tu t'en vas d'ici ?

— Oui, répondit-il. Tu viens toi-même d'éprouver que j'ai raison, — et il montrait la porte qu'elle n'avait pas eu le courage d'ouvrir, — et de me le dire. Après ce qui s'est passé, et avec les sentimens que je t'ai laissé voir, il m'est interdit de vivre entre vous. Ce n'est plus ma place. J'ai rencontré une femme que j'aime et qui m'aime. Elle a toutes mes idées et j'ai tous ses goûts. Nos façons de sentir et nos principes sont identiques. C'est ma femme, enfin celle avec qui je pourrai construire un foyer comme je le rêve. Le pauvre mort l'avait compris, lui. Comprends-le aussi, et donne ton consentement à notre mariage.

— Non ! fit-elle en dégageant ses mains de l'étreinte suppliante de Lucien. Elle secoua la tête et répéta : — Non... Non... Ma responsabilité de mère ne me le permet pas, en ce moment. Je t'ai demandé d'attendre, mon enfant. Est-ce trop exiger ?

— Et moi, interrompit-il en se relevant, je t'ai dit pourquoi je ne veux pas attendre. Ma vie est là devant moi, je veux la vivre. Je le veux et je le dois. M<sup>lle</sup> Planat a été trop malheureuse et trop injustement. J'ai promis de lui rendre en bonheur tout ce qu'elle a souffert par la cruauté et l'iniquité du monde... En venant ici, je prévoyais ton refus. Je l'y ai préparée et je l'ai amenée à consentir au parti que je vais te dire... Elle et moi, nous avons la même croyance. Nous pensons que toute la valeur morale du mariage réside uniquement dans l'engagement des consciences. M. Darras a eu beau s'indigner contre cette idée, quand je l'ai énoncée, l'autre jour, je la garde, parce qu'elle est vraie, que je la sens vraie, avec tout ce que j'ai de justice en moi. Le vrai mariage, le seul qui soit absolument exempt de toute convention mensongère, c'est l'union libre. Si j'ai voulu d'abord épouser M<sup>lle</sup> Planat légalement, c'est que le mariage légal est une preuve publique d'estime. Tu t'opposes à ce que je la lui donne dès maintenant. Je m'incline. Mais, elle et moi, nous avons échangé nos promesses. Nous allons vivre ensemble en union libre. Nous serons méconnus, calomniés. Nous aurons nos consciences pour nous... Nous avons résolu de quitter Paris. Quand je n'aurais pas d'autres raisons pour désirer ce départ, je me considérerais comme tenu de l'épargner les commentaires que ma vie ici, dans ces conditions, provoquerait certainement dans ton entourage... Nous irons en Allemagne. Ma femme y continuera ses études de médecine, et moi, j'y commencerai les miennes. J'ai pris la passion de

cette science. Ma fiancée l'a aussi. Nous travaillerons ensemble. Dans deux ans, je serai libre de légaliser une situation, qui, dès aujourd'hui, est pour moi aussi respectable que le sont peu les beaux mariages dont rêvent mes camarades... Elle a un enfant. Je ne veux pas qu'il traverse ce que j'ai traversé. En le prenant avec nous maintenant, il ne saura jamais que je ne suis pas son père... J'en appelle à ton sens de justice, maman, j'insiste sur ce mot, car, pour moi, tout est là : pourras-tu ne pas m'estimer de vivre ainsi?

— Mais toi-même, mon enfant, répondit-elle, t'estimeras-tu de m'avoir abandonnée, moi, ta mère, de n'avoir pas tenu compte du chagrin que tu me causais?

— Serait-ce en tenir compte que de rester ici à te torturer le cœur, comme je viens de faire, en torturant le mien?... Je ne t'abandonne pas. Je te laisse à ton mari, à ta fille...

— Et sans mon fils! implora-t-elle.

— Maman, répondit-il à ce déchirant soupir, ne m'ôte pas mon courage. Il le faut. C'est mon devoir, même envers toi, — il insista : — surtout envers toi. Puis, la serrant tout à coup dans ses bras d'une étreinte si passionnée qu'il lui fit mal : — Adieu, dit-il à voix basse, adieu... — Et, avant qu'elle eût pu répondre un mot, il était sorti du petit salon. Le cri : « Lucien! Lucien! » qu'elle poussa à deux reprises, ne le fit pas se retourner. Comme l'autre jour, elle entendit le battant de la porte d'entrée s'ouvrir et se refermer. Le roulement d'une voiture acheva de le lui démontrer : cet adieu, d'une si foudroyante soudaineté qu'elle en demeurait comme paralysée d'étonnement, était bien réel.

— Il est parti, gémit-elle, parti! parti!... Et il n'est même pas monté là-haut pour embrasser sa sœur!...

#### X. — LA SUPRÊME ÉPREUVE

Ce départ du jeune homme avait été épié par une autre personne. On devine laquelle, et si la durée de cet entretien avait paru longue à Darras. Il avait une intelligence trop nette des conséquences que cet entretien du fils et de la mère risquait d'entraîner, pour ne pas en attendre l'issue avec une anxiété exaspérée jusqu'à l'angoisse. Gabrielle allait-elle obtenir que Lucien consentît à reculer au moins son projet de mariage, et que, d'ici là, il revint à la maison, sinon comme hôte, du moins

comme visiteur? Où bien se rebellerait-il, au contraire? Mettrait-il sa mère en demeure de lui répondre, par oui ou par non, tout de suite, et, devant un refus, s'en irait-il, plus séparé d'eux encore qu'auparavant? A cette idée d'une rupture irréparable avec l'enfant du premier lit, des sentimens d'ordre bien différent s'émuvaient à la fois dans le mari de la femme divorcée : une mortelle inquiétude pour l'avenir de son propre ménage, — cette catastrophe n'achèverait-elle pas d'exalter chez Gabrielle ces troubles religieux dont leur intimité avait déjà tant souffert? — le déchirement d'une affection blessée, — il aimait vraiment son beau-fils, il l'avait élevé, il en était si fier!... A côté de cela, il frémissait de le constater, cette rupture, c'était la suprême éviction d'un passé si détesté qu'il en éprouvait, dans les arrières-fonds troubles de son cœur, une impression de cruel triomphe. Il avait honte de retrouver de nouveau en lui ces mouvemens d'une haine indigne de son caractère. Mais rougir d'une impression mesquine, ce n'en est pas moins l'avoir... Et l'entretien se prolongeait et sa femme ne venait pas l'appeler. C'était donc qu'elle n'avait pas raison de l'obstiné jeune homme!... Tout d'un coup, il avait entendu, lui aussi, le bruit de la porte ouverte et refermée. Le roulement de la voiture qui démarrait l'avait fait regarder par la fenêtre... C'était bien le coupé qui avait amené Lucien et qui l'emmenait maintenant. Gabrielle avait échoué!... Albert s'était précipité dans le petit salon où il l'avait trouvée assise sur un fauteuil, immobile, les mains abandonnées sur ses genoux, la tête baissée. Cette dernière preuve de la secrète, de l'inexprimable rancune nourrie par son fils contre son second mariage, ce départ sans un geste de tendresse pour la petite Jeanne avait fini d'accabler la malheureuse. Elle venait de le comprendre pour la première fois : entre le demi-frère et la demi-sœur, qu'elle chérissait, elle, d'un égal amour, il n'y aurait jamais de complète union. C'est le pire chagrin pour une mère, quand elle a conçu par deux hommes, que de reconnaître ainsi, dans les enfans qu'elle a eus de l'un et de l'autre, des continuateurs inconsciens de la rivalité des pères. La détresse où avait roulé cet esprit de femme, déjà ébraulé par tant d'émotions, était si profonde qu'elle n'entendit pas son mari entrer. Ce fut avec le frisson d'une hypnotisée arrachée à son rêve qu'elle le reconnut, et, lui prenant la main convulsivement :

— Il est parti, gémit-elle, et pour toujours! Il va vivre avec



cette fille sans l'épouser, comme l'autre, dans la honte. Je lui ai tout dit, et ta bonté pour lui, et les doutes que cette rencontre là-bas t'a donnés en leur faveur... Je lui ai demandé de ne pas exiger une réponse immédiate, d'attendre seulement... Rien ne lui a fait. Il a parlé d'aller hors de France avec elle, en Allemagne, étudier la médecine, de reconnaître son enfant!... Ce qu'il veut, c'est ne plus nous voir! Ah! tu avais trop bien deviné pourquoi, parce qu'il hait notre ménage!

— Il est sous l'impression de la mort de son père, répliqua Darras. A la réflexion, il n'est pas possible qu'il ne revienne pas à des sentimens plus équitables, les vrais, ceux qu'il a réellement, et qui ne sont pas haineux... Certes, ce qui nous arrive est bien dur, ma pauvre amie. Mais la désolation est une lâcheté dans la vie de famille comme dans la vie publique. Nous avons fait tout notre devoir. Les circonstances tournent contre nous. Mais nous n'avons rien à nous reprocher et nous pouvons encore trouver des motifs d'espérer... Il va vivre avec cette fille, me dis-tu, en union libre?... Il y a tout de même une doctrine dans l'union libre. Elle est folle, mais ce n'est pas le libertinage. Quand elle est professée sincèrement, comme par lui, elle n'est pas basse, ce n'est donc pas une honte, comme tu le dis. De deux choses l'une : ou bien cette fille est de bonne foi, et elle se conduira en conséquence. Alors ils seront amenés, par le simple souci de leurs enfans, à légaliser dans deux ans leur faux mariage. Ou bien, comme je l'ai cru d'abord, c'est une intrigante. Elle ne supportera pas de vivre dans une Université allemande, monotone, tranquillement. Elle se démasquera, et il ne l'épousera point. Dans l'un et dans l'autre cas, nous le retrouverons. Même à vingt-cinq ans, il devra te demander ton consentement. Si cette femme a prouvé qu'elle avait des qualités d'épouse, tu leur donneras ce consentement, et nous les verrons. Si, au contraire, cette liaison aboutit à une rupture, c'est vers nous qu'il se réfugiera. Aie donc du courage, et pense plutôt que cette séparation d'avec nous était sans doute nécessaire. Oui, puisqu'il s'est laissé aller, sous des influences malsaines, à éprouver pour notre ménage une si injuste antipathie, il vaut mieux que nos rapports soient suspendus pour quelque temps. Du moins, c'est un moindre mal... Chérie, du courage, encore cette fois! Appuie-toi sur moi Je t'aimerai pour deux.

— Tu es bon, répondit-elle sans quitter son attitude d'accu-

blement, très bon... Mais comment veux-tu que je me rende à tes raisonnemens ? Tu m'en as tant fait et tous pareils, depuis ces quinze jours ! Tu m'as tant démontré que je devais espérer, ne pas craindre, que Lucien ne persévérerait pas dans son projet, — et il y a persévéré ; — qu'il n'irait pas demander le consentement de son père, — et il y est allé ; — que tu avais un moyen sûr d'empêcher ce déplorable mariage, — et c'est pire !... Pourquoi m'as-tu dit toutes ces choses et tant d'autres ? Parce que tu ne veux pas que je regarde en face la vérité et que, toi-même, tu ne veux pas la voir. Et cette vérité, c'est celle que m'a énoncée le Père Euverd. C'est Dieu qui nous frappe dans mon fils. 'Je dis nous, car je ne te sépare pas de moi, mon ami, mon unique ami ! Nous sommes liés dans le châtement comme nous l'avons été dans la faute. Le coup qui me perce le cœur déchire le tien. Je le sais, et que tu aimais Lucien, que tu l'aimes. Tu me parles de courage. Aie celui d'y voir clair et de me permettre d'y voir clair. Nous avons perdu un de nos enfans, mon Albert. Ne perdons pas l'autre !...

Elle s'était redressée, en parlant, sur le fauteuil au bois duquel se crispaient ses mains. Sa voix s'était faite de plus en plus ferme, de plus en plus chaude. Le sang était remonté à ses joues et dans ses yeux brûlait une étrange flamme, que Darras y avait surprise trop souvent cette semaine, pour s'y tromper. Il tressaillit devant cet indice que la fièvre mystique des remords religieux la consumait de nouveau. Depuis que le billet de Lucien annonçant la mort de Chambault était arrivé, le second mari appréhendait la redoutable demande à laquelle la renaissance de sa foi catholique devait nécessairement conduire la divorcée devenue veuve. Au ton pressant de Gabrielle, il devina dans quelle supplication allaient se traduire ces énigmatiques dernières paroles et il interrogea :

— L'autre ? C'est Jeanne. Quel rapport peut-il y avoir entre la chère petite et notre malentendu avec Lucien ? Explique-toi.

— Pourquoi me parles-tu comme si tu ne m'avais pas comprise, Albert, répondit-elle, quand tu ne m'as que trop comprise ? Ne me dis pas que non. Ne me traite plus comme si j'étais une malade. L'heure est trop grave, vois-tu. Nous avons reçu de trop solennels avertissemens. Nous avons perdu Lucien, parce que nous avons été trop coupables, moi surtout, qui *croyais*, en cédant à la terrible tentation de la criminelle loi du divorce. Il

n'y a pas de code humain qui puisse prévaloir contre l'ordre divin. On ne divorce pas des sacremens. Devant Dieu, j'étais toujours l'épouse de cet homme dont mon fils porte le deuil. Nous avons passé outre, et je n'ai plus de fils ! Maintenant, cet homme est mort. Je suis libre. Dieu, qui nous a tant punis, nous donne une occasion de réparer notre faute. Nous pouvons revenir à lui, nous marier religieusement... Dis-moi que tu y consens, mon Albert, que tu feras de moi ta femme devant l'Église... Dis-le-moi !... Sinon, je ne vivrai plus. J'aurai trop peur de perdre Jeanne aussi, je ne sais pas comment. Mais j'aurai peur... C'est en son nom, au nom de notre fille, que je te supplie...

— Je m'attendais à cette demande, répliqua Darras. Une extrême tristesse s'était répandue sur ses traits, cette mélancolie vaine que l'on éprouve au chevet d'un être chéri, soudain terrassé en pleine convalescence par une rechute aiguë du mal qui a failli l'emporter et dont on l'a cru guéri. Je m'y attendais, répéta-t-il, et je ne t'en veux pas. Tu viens de tant souffrir. Tu es trop excusable de ne pas apercevoir notre vie sous un angle exact. Je n'essaierai plus de te rien démontrer. Tu me prêtes des partis pris, là où j'applique simplement le plus vulgaire sens commun. Tu réfléchirais froidement cinq minutes, tu reconnaîtrais la première que notre histoire avec Lucien n'est qu'une suite d'événemens très ordinaires, comme il en surgit tous les jours, entre un fils de vingt-trois ans et ses parens, dans les ménages les plus catholiques... En revanche, je ne m'attendais pas que tu me fisses cette demande, au nom de notre fille ! Tu n'as donc pas compris quelle signification emporterait à l'égard de cette enfant un mariage religieux, entre nous, ses parens, aujourd'hui ? Quand tu m'as dit, l'autre semaine, dans une crise d'exaltation, que nous n'étions pas mariés, tu as pu constater ma révolte. Ce n'était pas à moi seul que je pensais en protestant contre ce blasphème, c'était à Jeanne. C'est elle encore à qui je pense en ce moment. Nous marier à l'église, maintenant, après que nous avons vécu ensemble tant d'années, mariés civilement, ce serait déclarer qu'à nos yeux le mariage civil, en effet, n'est pas un mariage, et que, par conséquent, notre enfant n'est pas légitime. Et cela, avoue que tu ne le penses pas...

— Je ne le pense que trop, dit la mère, et j'en tremble de terreur pour elle.

— Et tu ne sens pas ce qu'il y a d'insensé, pour ne pas dire plus, dans une idée qui te fait considérer comme coupable la naissance de cette enfant sur le berceau de laquelle nous n'avons échangé que des mots de dévouement, de fidélité, de tendresse?

— Ce que je sens, parce que je le sais, parce que je le crois, c'est que nous n'avions pas le droit de l'avoir!

— Je ne te permettrai pas de parler ainsi, s'écria Darras, même dans l'égarément du chagrin... Gabrielle, — continua-t-il avec une irritation grandissante et qu'il n'arrivait plus à maîtriser, — souviens-toi de ton émotion quand tu m'as dit que tu espérais être mère et de l'émotion sacrée que nous en avons ressentie! Rappelle-toi les rêves que nous avons caressés à deux, ici même, pour cette enfant! Ce devait être une fille. Nous devions en faire notre joie et notre fierté... Rappelle-toi encore comme nous avons été tristes, quand, après sa venue, nous avons espéré celle d'un fils et notre regret que notre famille se fût arrêtée là! Et maintenant...

— Maintenant, interrompit-elle, je n'ai plus cette joie et cette fierté, c'est vrai... Je ne les aurai plus jamais. Je me suis humiliée sous l'épreuve... Je suis brisée pour ce qui me reste de vie. Il dépend de toi, Albert, que j'aie dans cette misère un peu de consolation. Je l'aurai, si j'ai la paix de la conscience par les sacremens, si je me confesse et si je communie, et surtout si je puis vous embrasser, ma fille et toi, sans remords. Il me faut de la force, vois-tu, pour supporter l'idée de la déchéance de mon fils et de l'existence qu'il va mener avec cette créature. Je n'en trouverai que là. Si tu m'aimes, ne refuse pas, ne discute pas. Tu avais rêvé de m'épouser quand j'étais une jeune fille. Alors, ce mariage eût été certainement religieux, et tu y aurais consenti. Tout ce que je te demande, c'est de faire aujourd'hui ce que tu aurais fait alors. Tu ne m'auras jamais donné une plus grande preuve d'amour, et j'en ai tant, tant besoin!

— N'insiste pas davantage, répondit-il, d'une voix plus impatiente encore, c'est inutile. Si je l'avais épousée jeune fille, j'aurais accepté cette condition du mariage à l'église que tes parens auraient exigée. Je ne l'aurais pas fait sans une grande lutte intérieure. A cette époque, je ne croyais pas plus que je ne crois à présent, et ces concessions de conscience sont toujours funestes. C'est d'elles que sont faites ces hypocrisies de

mœurs qui prolongent indéfiniment les pires mensonges sociaux... Mais, à ce moment-là, ce mariage n'eût signifié qu'un préjugé de ta famille et que ma complaisance. Il n'aurait pas constitué un outrage à tout un passé d'honneur et de loyauté. Voilà ce qu'il serait aujourd'hui, la condamnation publique et solennelle de notre vie commune, le désaveu de notre ménage actuel. Je ne me ferai pas, même pour te plaire, le renégat de cette vie dont, moi, je garde la fierté, si tu m'empêches d'en garder la joie... Es-tu ma maîtresse? suis-je ton amant, pour que nous ayons à nous marier, après avoir vécu ensemble? Non, tu n'es pas ma maîtresse. Tu es ma femme. Non, je ne suis pas ton amant. Je suis ton mari. Jamais, jamais je ne nous infligerai, à toi et à moi, cette flétrissure. Jamais je n'insulterai ainsi notre foyer.

— Tu préfères le détruire! dit-elle, presque sauvagement. Oui, si tu me refuses ce mariage religieux, tu l'auras détruit. Je n'y resterai pas. Je le sens. Je ne le pourrai pas. Vivre avec toi, porter ton nom, t'appartenir, et n'être pas ta femme devant Dieu quand rien ne s'y oppose que ton orgueil, je ne le supporterai pas. Je l'ai supporté... — avec quelle douleur, depuis tant de jours!... — parce qu'il y avait l'obstacle invincible. Je me disais : je fais ce que je peux de mon devoir de chrétienne dans des conditions plus fortes que ma volonté. A présent, si tu continues à me dire non, il faudra que je parte, que je m'en aille. Réponds, me laisseras-tu m'en aller?... Pourquoi? Tu parles d'outrage, de flétrissure? Quel outrage y a-t-il dans la célébration d'une cérémonie qui nous était interdite, qui nous devient permise? Quelle flétrissure dans un mariage qui, pour toi, puisque tu ne crois pas, ne signifie rien? Je te le répète, si tu me refuses, c'est que l'orgueil chez toi l'emportera sur l'amour. Rien que l'orgueil! Tu ne veux pas que ton incroyance ait cédé devant ma foi.

— Et quand ce serait?... répliqua-t-il. Quand, en effet, je considérerais comme une lâcheté de feindre des idées que je n'ai pas? Les convictions qui sont les miennes, je ne me les suis pas faites par caprice. Je ne les ai pas adoptées par intérêt. Elles expriment le plus profond de ma pensée, le plus intime de ma conscience. Je n'ai pas seulement le droit, j'ai le devoir absolu d'agir d'après elles, puisque, pour moi, elles sont la vérité. Me marier à l'église, alors que je suis marié, et par la loi, depuis douze ans, et que j'ai considéré ce mariage comme suffisant, comme complet, c'est déclarer que je reconnais au catholicisme une valeur que je ne

lui reconnais pas. Quand je donne la main à un homme, ce n'est qu'un geste, mais que je ne ferais pas si je méprisais cet homme. Ce n'est qu'un geste aussi, me diras-tu, que de paraître devant un prêtre, avec toi. Mais ce geste implique une adhésion à un dogme que je sais faux, à une hiérarchie que je sais mensongère, à des pratiques que je sais funestes. C'est déjà trop qu'une promesse, arrachée par toi à mon amour, m'oblige à voir ma fille grandir parmi ces erreurs... N'essaie pas d'abuser de ma loyauté sur ce point, car ce n'est que de la loyauté! Ne me tente pas d'y manquer!... Finissons donc une conversation qui n'a pas de sens. Nous avons déjà d'assez réels motifs de chagrin, sans nous en créer d'imaginaires.

— Ce n'est pas ton dernier mot, Albert? implora-t-elle. Si tu ne crois pas, avec tes idées de justice et de tolérance, tu ne peux pas vouloir m'empêcher de croire.

— Quand t'en ai-je empêchée? répondit-il durement.

— Mais tu m'en empêches, gémit-elle, en me contraignant de vivre avec toi dans des rapports que la religion me défend.

— Moi, s'écria-t-il, moi, je te contraains?... Et toi, que fais-tu donc en prétendant m'imposer une démarche que mes principes me défendent?

— Ah! protesta Gabrielle, comment peux-tu comparer? C'est toi-même qui les as choisis, tes principes, toi-même qui les interprètes. Que tu me sacrifies ce que tu avoues toi-même n'être pour toi qu'une question de forme, en continueras-tu moins ta vie? Au lieu que moi, si je continue à demeurer avec toi comme ta femme, ne l'étant pas, car je ne la suis pas, je ne la suis pas, entends-tu, je suis hors de l'Église! Les sacremens me sont interdits! Je ne peux pas avoir de vie religieuse!... Je te le répète, continua-t-elle avec un sombre désespoir, je ne le supporterai pas, je m'en irai.

— Eh bien! répondit Darras hors de lui, tu t'en iras!... Mais, — et la féroce tyrannie de l'homme exaspéré passa dans son accent, — si tu t'en vas, sache bien les conséquences de ta révolte. Je te laisserai aller. Je ne l'enverrai pas le commissaire pour te faire rentrer. Mais je garderai ma fille... Quand nous nous sommes mariés, nous avons conclu un pacte. Tu t'es engagée à être ma femme, et moi, je me suis engagé, si nous avions un enfant, à consentir qu'il fût baptisé et élevé catholiquement. Il te plaît aujourd'hui de dénoncer ce pacte. Soit!

Tu dis que tu n'es pas ma femme. Tu parles de partir? Soit encore! Mais je redeviens libre de mon engagement. Je reprends Jeanne. Elle est à moi. Le Code me la donne. Le pacte est dénoncé, donc je l'élève d'après mes idées.

— Tu ne ferais pas cela, s'écria la mère. Tu n'en as pas le droit. Tu m'as tant dit que le premier des devoirs était le respect de la conscience! Tu ne toucheras pas à celle de ta fille.

— Je lui en donnerai une autre, répondit le père. Je la ferai grandir dans la vérité, au lieu que, toi, tu la nourris de chimères, et moi, par scrupule, je ne m'y suis pas opposé! Je vois aujourd'hui combien j'ai déjà été coupable envers celui qui l'épousera plus tard, si les impressions de son enfance doivent jamais réparaître et la séparer de son mari!...

— Tu lui enlèverais sa foi?... dit Gabrielle. Mais enlever sa foi à un être sans défense, c'est un crime, Albert; un crime abominable.

— Es-tu bien sûre que ce n'en soit pas un de la lui avoir donnée?... répliqua-t-il. Ah! prends garde. Ne réveille pas en moi cette pensée, qui m'a hanté si souvent, qu'il n'y a pas de promesse contre la vérité et que, par suite, je n'aurais jamais dû promettre ce que j'ai promis... Mais non!... J'ai promis : je tiendrai. Seulement à la condition qu'ayant promis, toi aussi, tu tiennes. Je ne veux plus jamais entendre parler de mariage religieux, tu m'as bien compris, jamais. Tel tu m'as épousé, tel je reste; si tu observes ton engagement, j'observerai le mien; si tu y manquais jamais, si tu réalisais ce projet de départ, j'agisrais comme je t'ai dit.

— Même à la veille de sa première communion?

— Elle ne la ferait pas, voilà tout, répondit-il plus durement, et ce serait tant mieux!... Mais, encore un coup, finissons-en.

— Il regarda sa montre et dit : — Deux heures et quart, je suis attendu à mon bureau. Quand je rentrerai, j'espère te trouver plus sage. Adieu...

Pour la première fois peut-être depuis qu'ils habitaient cette maison, il sortit sans avoir mis un baiser sur le front de sa femme, sans l'avoir même regardée. Il venait, dans l'empressement d'une colère où ses peines de ces derniers jours s'étaient comme déchargées, de prononcer des mots trop violens pour qu'il n'en éprouvât pas un regret. Il avait passé du petit salon dans sa chambre afin d'y prendre son pardessus et son chapeau.

Il demeura quelques instans de plus qu'il n'était nécessaire, dans l'espérance que Gabrielle, le sachant là, aurait un mouvement vers lui et viendrait avant son départ le supplier qu'il ne la quittât pas ainsi. Elle ne vint pas. Un passionné désir de retourner lui-même auprès d'elle le saisit alors. Il n'y céda pas. Le souvenir de certains cris, arrachés à la malheureuse femme par l'exaltation, lui avait soudain refermé le cœur, par exemple cette phrase sur leur fille : « Nous n'avions pas le droit de l'avoir... » et, sur leur ménage : « Je ne suis pas ta femme. Je ne la suis pas... » Il se dit : « Si je ne lui tiens pas rigueur maintenant, où irons-nous ? Il faut qu'elle voie, à mon mécontentement, qu'elle ne doit plus recommencer. » Et il sortit de la maison pour gagner tout droit son bureau, où il avait en effet quelques rendez-vous assez importans ; mais ni la succession des visites d'affaires qui furent, par hasard, plus nombreuses cette après-midi, ni les efforts d'esprit qu'il dut faire pour discuter plusieurs points d'une extrême précision technique n'eurent raison de la tempête intérieure. Tout en écoutant ses interlocuteurs et en leur répondant, il ne cessa pas d'avoir devant les yeux le visage de sa femme, avec l'expression d'épouvante affolée qu'y avaient éveillée ses dures et implacables paroles. Lui-même en ressentait une constriction au cœur, une fièvre dans son sang, une angoisse à la poitrine, un malaise dans tout son être. Et cependant, à la seule idée de rentrer chez lui, s'il devait se retrouver en face de cette même rébellion, lutter contre cette même manie religieuse, se heurter à ce même obstiné désir d'un mariage outrageant pour leur passé, l'indignation le reprenait. Il était de nouveau soulevé par l'espèce de frénésie qui, tout à l'heure, avait éclaté en regards, en gestes, en exclamations de haine. C'était alors une douleur insoutenable : sa Gabrielle, cette douce amante de sa première jeunesse, la compagne adorée de son âge mûr, se confondait avec cette Église dans laquelle il s'était habitué à condenser toutes les erreurs, tous les mensonges, toutes les injustices. L'appréhension que cette intolérable et insoluble dispute recommençât aussitôt qu'ils seraient en présence, la certitude qu'il s'y montrerait plus violent encore, une obscure honte en même temps et de cuisans remords d'avoir fait mal à sa chère amie, que de sentimens s'énovaient en lui ! Ce tumulte de ses pensées contradictoires était si intense qu'il voulut s'en être rendu maître avant de rentrer chez lui. Il revint à pied de l'avenue de l'Opéra jusqu'à



la rue du Luxembourg, lentement, par le chemin le moins direct : la place de la Concorde, celle des Invalides et les boulevards qui suivent, jusqu'à la place de l'Observatoire, reculant ainsi la minute d'un retour dont sa passion avait pourtant soif ! Il était plus de six heures quand il sonna enfin à la porte du petit hôtel. Il le contempla, comme Gabrielle l'avait contemplé, après sa visite au Père Euvrard, avec la nostalgie du bonheur encore possible, mais si compromis ! Absorbé par l'attente anxieuse de l'accueil qu'elle allait lui faire, il ne remarqua pas le singulier regard du domestique qui lui ouvrait la porte. Il monta jusqu'à sa chambre, puis, comme sa femme ne venait pas, suivant sa tendre habitude de leurs bons jours, lui demander s'il n'avait besoin de rien, il voulut la devancer et lui prouver qu'il ne lui gardait pas rancune. Il entra donc dans le petit salon où elle devait se tenir. Elle n'y était pas... Il alla frapper à la porte de la chambre à coucher. Elle n'y était pas non plus... L'attendait-elle dans son bureau ? Non. Cette pièce aussi était vide... Sans doute Gabrielle se trouvait occupée auprès de sa fille dans la salle d'études. Darras gravit les marches de l'escalier qui menait au second étage, avec un pressentiment qui se changea en une véritable angoisse lorsqu'il eut constaté que cette salle d'études était vide, vide la chambre où dormait la petite, vide la chambre de l'institutrice !... Après tout, M<sup>me</sup> Darras pouvait être sortie avec sa fille et M<sup>lle</sup> Schultze. Il sonna. Le même domestique qui lui avait ouvert vint à son appel, et, cette fois, le mari ne se trompa point à sa physionomie. Un événement grave était survenu. Quel événement ? Même à cette seconde d'un terrible soupçon, l'instinct de protection qu'il avait toujours éprouvé pour Gabrielle se réveilla en lui, et ses interrogations, qui lui brûlaient le cœur à les formuler, demeurèrent assez vagues, assez mesurées pour que le drame déchainé entre le maître et la maîtresse de la maison échappât du moins à certains commentaires d'office.

— Quelle heure était-il quand Madame a quitté l'hôtel ? questionna-t-il.

— Trois heures, trois heures et demie, dit le domestique. C'est moi qui suis allé chercher la voiture. Pour en avoir une à galerie, j'ai dû aller jusqu'à la gare Montparnasse.

— Voulez-vous m'appeler la femme de chambre ?

— Elle est partie avec Madame, répondit l'homme.

— C'est juste, fit Darras. — Plus de doute : une voiture à galerie... la femme de chambre emmenée avec la petite et l'institutrice... Gabrielle avait réalisé sa menace. Elle était partie ! Il eut le courage de demander encore, du ton de quelqu'un qui s'enquiert d'un détail sans grande conséquence : — Ont-elles eu le temps de faire les malles ?

— C'est la femme de chambre et l'institutrice qui ont tout emballé, reprit le domestique. Il y avait quatre colis. J'ai aidé le cocher à les charger : une grande malle, deux valises et le nécessaire de Madame.

Ainsi Gabrielle était partie, partie en emmenant sa fille, leur fille !... Devant l'inattendu terrassant d'une pareille nouvelle, le premier sentiment de Darras fut une consternation si complète qu'il ne chercha même pas à en savoir davantage. Le pouvait-il, d'ailleurs, sans achever de livrer le secret de cette crise de son foyer ? Il se dit que ce n'était pas possible, que la fugitive allait revenir, qu'arrivée là où elle avait décidé de se retirer, elle ne supporterait certainement pas l'idée de son inquiétude. Et puis, elle n'avait pas dû partir sans lui écrire. Il se mit à errer dans l'appartement, cherchant sur toutes les tables l'enveloppe à son nom qu'elle avait assurément laissée. Une femme ne quitte pas sa maison à l'improviste, comme une criminelle, sans que son mari sache où prendre et donner des nouvelles. Mais non ! Il ne trouva rien. Vainement bouscula-t-il et tous ses papiers dans son bureau, et tous ceux de Gabrielle dans le secrétaire du petit salon... L'heure avançait, à travers ces recherches, et le maître d'hôtel était venu prévenir que le dîner était servi. La perspective de s'asseoir seul à cette table qui avait été celle de la famille aujourd'hui dispersée fut trop odieuse à Darras. Il répondit qu'il ne mangerait pas à la maison et il sortit pour marcher dans les rues, au hasard, comme il avait fait l'autre jour. Qu'il était tourmenté alors, mais combien loin de prévoir une catastrophe qui continuerait à déconcerter sa raison !... Gabrielle était partie ?... A quelle profondeur avait-elle donc été reprise par le haïssable dogme catholique pour qu'elle se fût résolue à fuir ainsi, plutôt que de vivre avec lui, maintenant qu'elle était sûre que leur ménage resterait hors de l'Église. Certes il s'était laissé emporter, cette après-midi, à des paroles vives. Des menaces, même brutales, justifiaient-elles ce départ, — et avec leur fille ! Pourquoi ?

Pour le mettre au défi précisément d'exécuter la plus dure de ces menaces, celle sur l'action de laquelle il avait le plus compté. C'était comme si elle lui eût crié en serrant leur enfant contre son cœur : « Tu veux notre Jeanne, viens la prendre. » — « Oui, répondit-il à voix haute, comme si cette provocation lui eût été réellement adressée, j'irai la prendre!... » La prendre? Mais où? Mais comment?... Il avait la loi pour lui. Il aurait la force publique à son service. A sa femme aussi il pouvait, de par le Code, ordonner qu'elle réintégrât le domicile conjugal. Cet homme généreux et qui avait toujours tant ménagé la sensibilité trop tendre de Gabrielle, sauf dans deux crises d'égarement, depuis ces quinze jours, se la représenta soudain dans une chambre avec la petite fille, et l'entrée de l'huissier ou du commissaire. Sa délicatesse intime se révolta contre cette image. L'amour en lui l'emporta de nouveau sur la rancune. Il se demanda, avec une détresse qui n'avait plus rien d'égoïste : « Mais où est-elle?... » Ce repas du soir, qu'ils auraient dû prendre en commun, où lui avait-il été servi?... Qu'avait-elle dit à l'enfant?... Séparée de tous les Nouet par son mariage, elle n'avait pas de famille où se retirer. Se cachait-elle dans un couvent? Était-elle allée dans un hôtel? Épuisant en esprit toutes les hypothèses, et littéralement affolé par la complète absence de données positives, Darras se prit à s'imaginer qu'elle s'était réfugiée auprès de Lucien. Ce détail montrera mieux qu'une longue analyse le désarroi où l'inquiétude avait jeté cette intelligence, très précise d'ordinaire et très méthodique. Une pareille supposition, après la scène que la mère et le fils avaient eue dans la journée, était extravagante. Elle eut à peine traversé cette pensée tourmentée qu'elle y fit certitude, et Darras courut plutôt qu'il ne marcha jusqu'à la maison meublée de la rue Monge où son beau-fils avait pris une chambre. Il connaissait l'adresse par le commissionnaire venu le premier soir chercher les effets du jeune homme. A sa question, le logeur répondit que M. de Chambault était justement parti le soir même.

— Seul? osa demander le beau-père.

— Seul, lui fut-il répondu.

Cette démarche avait été bien insensée. Dans son délire, le mari abandonné en hasarda une autre, plus extraordinaire encore. La rue Monge est toute voisine de la rue Rollin. Il poussa jusque-là. Peut-être, par Berthe Planat, saurait-il où se trouvait

Lucien. Au domicile de l'étudiante, il apprit qu'elle aussi était partie, il y avait quelques heures. Lui, le puritain, il ne craignit pas d'acheter à prix d'argent un renseignement plus précis : Lucien était venu la prendre, et c'est en sa compagnie qu'elle s'en était allée, pour une absence prolongée et sans fixer l'époque de son retour. Les jeunes gens avaient réalisé le projet annoncé par le fils à la mère. Cette froide nuit de printemps, qu'une bruine commençante glaçait encore, était sans doute la nuit de noces des deux amoureux que Darras envia soudain de tout son pauvre cœur déchiré. Ils n'avaient qu'une foi du moins, qu'un idéal, qu'une croyance ! Qu'il avait passionnément souhaité, l'autre semaine encore, de sauver son beau-fils de cette aventure ! Il fut étonné d'y demeurer si indifférent. La préoccupation de sa femme abolissait tout. Il ne vit dans cette nouvelle que ce fait : Gabrielle n'était pas venue demander secours contre lui à Lucien. Mais où était-elle?... Une autre hypothèse, non moins folle, se présenta soudain : Si pourtant elle était rentrée rue du Luxembourg, tandis qu'il courait ainsi à sa poursuite, sans indice, sans direction ? Il voulut croire qu'en effet elle ne pouvait pas ne pas s'être déjà repentie. Il prit une voiture, pour arriver chez lui plus vite, et retrouver sa maison, — leur maison, — aussi vide, aussi muette qu'à l'instant de sa sortie. Gabrielle ne lui avait même pas envoyé une dépêche, pour qu'il eût au moins, dans sa solitude, un signe de son existence et de celle de leur enfant.

La nuit qui suivit cette affreuse soirée se passa tout entière pour Darras en allées et venues entre sa bibliothèque et la chambre de Gabrielle. Les résolutions violentes continuaient d'alterner en lui avec les attendrissements passionnés. Tantôt il reprenait son projet de les faire rentrer toutes deux, la mère et la fille, par la coaction légale, et cette vision de dureté, devant laquelle il avait éprouvé d'abord une si magnaime répulsion, lui procurait un cruel délice. Cette fuite de sa femme et cet enlèvement de l'enfant constituaient un procédé trop indigne, qui l'atteignait trop au vif de son amour-propre d'homme ! Il en tirerait cette brutale vengeance de prouver qu'il était le maître... Tantôt, au contraire, l'orgueil et la rancune fondaient à la chaleur du désespoir et tendre regret qui le torturait. Dans cette chambre à coucher, encore remplie de la présence de sa femme, l'évocation de leur intimité de tant d'années se faisait trop forte. Il respirait le délicat parfum dont elle se servait et qui s'associait pour lui

à son sourire, à son regard, à ses baisers. La grande glace de l'armoire laquée de vert pâle semblait avoir retenu la silhouette gracieuse de la chère créature; l'oreiller du lit l'empreinte de sa tête. Ses belles mains avaient erré sur tous ces meubles clairs. Les chaises où jouaient ses pieds nus s'étaient posées sur ce tapis. Les bibelots d'argent ciselé de la table à coiffer avaient été touchés par elle le matin encore. Il n'était pas un des tableaux appendus sur la tenture gaie des murailles auquel le mari ne pût rattacher un des épisodes de leur ménage. En passant ainsi la revue de ces petites choses, il constata qu'un cadre de cuir où se trouvait un de ses portraits, n'était plus sur le petit bureau d'angle. L'absente l'avait emporté avec elle! Ce signe qu'elle n'avait pas cessé de le chérir, même en le fuyant, lui mit des larmes aux yeux. Pourquoi, depuis ce premier jour où elle lui avait avoué sa dévotion renaissante, l'avait-il laissée s'isoler de lui comme il avait fait? Pourquoi ces scrupules et ces timidités qui l'avaient empêché de dormir auprès d'elle depuis tant de nuits? Leur malentendu n'eût pas tenu contre cette douceur des caresses qui abolit tout entre un homme et une femme qui s'aiment, comme ils s'aimaient encore, malgré l'âge. Et maintenant, reviendrait-elle jamais animer de nouveau cette pièce déserte, de sa grâce un peu meurtrie par la vie, mais si puissante toujours sur son cœur? Et si elle revenait, leurs extases d'autrefois ne seraient-elles pas empoisonnées par ses remords? Ne verrait-elle pas un péché dans un bonheur qu'elle considérait maintenant comme défendu? Les enivremens de jadis étaient-ils à jamais finis? La récompense des longues fidélités conjugales ne lui serait-elle pas donnée, cette lente et douce transformation de l'amour permis en une amitié unique, infiniment confiante, infiniment aimante?... Insensé! Cette chambre vide, où il cherchait sa femme absente et ne la trouvait pas, faisait seule la réponse, et, assis au pied du lit voilé de sa guipure, regardant autour de lui le visage muet de cette pièce, à demi éclairée par la flamme mince de la lampe, l'époux délaissé se sentait triste, triste, à souhaiter de mourir là, parmi les reliques de sa félicité — à jamais détruite, si sa femme ne revenait pas, et, même si elle revenait, trop menacée!

— Il faut cependant que j'aie pris un parti,... se dit-il au lendemain de cette nuit d'insomnie. D'erechef il avait espéré que la matinée ne se passerait pas sans qu'il eût un télégramme ou

une lettre. Chaque heure, en augmentant la culpabilité de Gabrielle à son égard, augmentait aussi son irritation. Il s'efforça pourtant de poser le problème avec autant d'impartialité que s'il se fût agi d'un autre : — « Quel serait le droit de tout père dans mon cas? Quel serait son devoir? Où est la justice?... Mon droit, c'est d'avoir ma fille. » On se rappelle dans quels termes religieux il parlait habituellement des articles du Code relatifs au mariage. Ces textes lui revenaient à la mémoire pour appuyer son affirmation : « Les époux contractent ensemble, par le fait seul du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfans... — La femme doit obéissance à son mari... » — « Ensemble? concluait-il, mais si la femme refuse de remplir son rôle d'épouse? Si elle se révolte? Alors, elle est déchue de son droit, et le père, lui, garde le sien... » Il cherchait par ce raisonnement à endormir un scrupule qui tenait à l'ensemble de ses idées sur la société, singulièrement contradictoires, comme il arrive aux moralistes de son type, chez lesquels le souci du bien général s'associe à des principes d'un individualisme foncièrement anarchique. Il parlait toujours de sa conscience, et Gabrielle aussi s'était réclamée de la sienne. En lui demandant que leur mariage fût célébré catholiquement, à quoi avait-elle obéi? A sa conscience. En s'en allant? A sa conscience encore. « Un contrat une fois passé est un contrat, se disait Darras, quand cette objection se présentait à son esprit. Elle était ma femme. Elle n'était pas libre d'agir comme elle agit... » Mais lui-même, comment allait-il agir, pour revendiquer ce droit de reprendre sa fille? Toute cette seconde journée se dépensa à débattre avec lui-même le moment où il se déciderait à la toute première démarche. Elle était bien simple cependant. Elle consistait, ne voulant à aucun prix avoir recours à la police, à consulter un avocat. Il en avait un très sûr, très habile, et qui était au service du *Grand-Comptoir*. Mais le consulter, c'était lui raconter d'abord l'histoire intime de son mariage, le mettre au courant de la tragédie familiale qu'ils avaient traversée, lui et Gabrielle, c'était accuser celle-ci. Par un détour trop naturel de sa sensibilité, cette perspective ravivait en lui son amour, et il recommençait indéfiniment cette litanie de détresse : — Elle est partie, partie, comment a-t-elle pu?...

Après une seconde nuit, employée, comme la précédente, à

se déchirer le cœur de regrets et l'esprit d'incertitudes, il finit pourtant par conclure : — « Hésiter davantage est une lâcheté. Je vais parler à M. Carrier. » — C'était le nom de l'avocat. — Et il sortit de chez lui pour aller droit chez cet homme qui habitait à l'autre extrémité de Paris. Ce ne fut pas toutefois sans avoir attendu le premier courrier. Il s'était dit qu'après avoir causé avec Carrier, il se rendrait à son bureau. Telles étaient les incohérences de ses nerfs, ébranlés par ces trente-six heures passées presque sans sommeil, et par les secousses d'une si poignante incertitude : il éprouva, à ne pas rencontrer l'avocat, un soulagement bien contraire à l'habituelle logique de sa vigoureuse volonté ! Sa rentrée rue du Luxembourg, après cette course, n'était pas une moindre faiblesse. Il y rentra cependant. Il se reprochait cet enfantillage en l'accomplissant. Dès l'instant que Gabrielle lui avait caché depuis ces deux jours l'endroit où elle s'était retirée après son incroyable départ, quelle raison avait-elle de le lui faire connaître maintenant?... Il espérait si peu le message, pourtant si ardemment convoité, qu'il demeura presque aussi stupéfié qu'il l'avait été de ce départ, en apercevant, sur le plateau de l'antichambre où l'on déposait la correspondance, non pas une lettre ou une dépêche, mais une simple carte cornée sur laquelle il lut le nom de M. l'abbé Euvrard, membre de l'Institut. Au crayon, l'Oratorien avait écrit : *reviendra à deux heures, si M. Darras veut bien lui faire l'honneur de le recevoir.* Il avait ajouté son adresse au-dessous... Deux heures ? Il en était onze. Darras ne réfléchit pas. Il ne se demanda pas ce qu'il dirait au prêtre, ni s'il ne nuirait pas à son autorité dans les négociations à entreprendre, en montrant cette hâte à rencontrer l'émissaire de sa femme. Car M. Euvrard venait certainement de la part de Gabrielle. Cette évidence ne permettait pas l'attente à Darras. Ces trois fois soixante minutes lui représentaient un infini de tortures qu'il ne voulait pas, qu'il ne pouvait pas supporter, et, moins d'un quart d'heure après avoir reçu cette carte, il était devant la vieille maison de la rue Servandoni.

La pensée que Gabrielle était venue là à son insu, qu'elle avait demandé le logement du prêtre à ce même concierge, qu'elle avait traversé cette même cour où verdoyait le jardin central, gravi ces mêmes marches du misérable escalier de bois, rendit au mari la colère de ses plus mauvais moments. Il lui était si dur

qu'au lieu de lui écrire, sa femme se fût adressée à un intermédiaire, et quel intermédiaire ! Quelqu'un dont ils avaient parlé, au sujet duquel ils avaient échangé déjà des paroles si amères !... Toute cette indignation passa dans le coup de sonnette impérieux par lequel il annonça sa visite, et dans l'accent agressif de ses premières paroles. Le Religieux proscrit était venu lui ouvrir la porte, comme à M<sup>me</sup> Darras l'autre jour, et, comme l'autre jour, il tenait à la main un morceau de craie blanche, ayant été interrompu par l'appel du timbre au milieu d'un de ses calculs. Il avait toujours sa mine chétive et embarrassée de savant égaré dans la vie. Sa soutane était seulement un peu plus râpée, les ailes grisonnantes de sa chevelure roussâtre un peu plus longues, la pièce où il introduisit son visiteur un peu plus encombrée de livres, de papiers et de brochures. Mais, cette fois, ses clairs yeux bleus n'avaient pas exprimé une seconde le désarroi d'un songeur à demi éveillé de ses chimères. Il avait du premier regard deviné qui était cet homme au visage maigre et creusé d'anxiété, aux prunelles noires et brûlantes de fièvre, au geste saccadé, à la voix dure, et il avait aussitôt trouvé en lui, pour accomplir sa mission de charité, cette force sacerdotale qui avait tant frappé Gabrielle, lors de sa première visite, quand le bonhomme falot, apparu dans l'antichambre, s'était transformé devant elle en un apôtre, plein de flamme, d'éloquence et de dignité. Il ne se laissa pas décontenancer par la brusquerie avec laquelle l'adversaire de toutes ses idées commença ce pénible et difficile entretien :

— J'ai trouvé votre carte chez moi, [monsieur. Je suis M. Darras. Il m'est trop important de savoir quelle raison vous avez de désirer me parler pour que je n'aie pas tenu à vous voir aussitôt. Je vous écoute.

— Ce que j'ai à vous dire, monsieur, est en effet si important et si urgent, répondit le prêtre, que je m'étais permis de me présenter chez vous de grand matin... Vous avez, compris, ajouta-t-il après un temps, que je suis chargé d'un message de M<sup>me</sup> Darras ?

— Une question d'abord, monsieur, interrompit Darras. Avez-vous vu M<sup>me</sup> Darras et vous a-t-elle dit de vive voix ce dont elle désire que vous m'avertissiez, ou bien vous a-t-elle écrit ?

— Je l'ai vue, dit l'Oratorien.



— Permettez-moi alors, continua le mari, de m'étonner que vous n'avez pas insisté auprès d'elle pour qu'elle s'adressât à moi directement. Avec la haute idée que je me faisais de M. Euvrard, du mathématicien très distingué dont mes camarades et moi admirons le talent, j'avoue que j'avais été étonné d'apprendre votre première rencontre avec elle, déjà. Je ne suis pas un illustre savant comme vous, monsieur; mais si une femme mariée venait s'adresser à moi, à l'insu de son mari, sur un point concernant son mariage, je l'arrêteraï immédiatement. Il est vrai que je ne suis pas non plus un prêtre. Je ne suis qu'un honnête homme et qui pratique simplement la morale laïque.

— Je savais, monsieur Darras, que l'habit que je porte vous est très suspect, répliqua le Père avec un mélange de douceur et de fermeté dont son interlocuteur resta, malgré lui, impressionné. — En allant chez vous tout à l'heure, je n'ignorais pas à quoi je m'exposais. Mais vous dites vrai : un prêtre n'est pas tout à fait un homme comme un autre. Il a des devoirs particuliers, dans l'accomplissement desquels il relève d'un jugement qui n'est pas de ce monde. C'est un de ces devoirs que j'ai rempli en recevant la confiance de M<sup>me</sup> Darras, une première fois, sans qu'elle m'eût dit son nom, ni rien de sa vie, si ce n'est qu'elle avait besoin de mon assistance, en tant que prêtre. C'est un de ces devoirs encore que je remplis en acceptant d'être son ambassadeur auprès de vous. Vous avez bien voulu me dire votre estime pour mes modestes travaux. Faites-moi le crédit de penser que je ne me suis pas dérangé de mes études, — et il montra de la main le tableau noir toujours couvert de ses hiéroglyphes algébriques, — sans un motif extrêmement sérieux. Ce motif, c'est la profonde pitié que j'ai éprouvée devant une âme en détresse. Si je m'étais trouvé avec M<sup>me</sup> Darras par exemple dans un accident de chemin de fer et qu'elle y eût été blessée, vous considéreriez comme très naturel que je vinsse vous avertir?... La mission dont j'ai accepté de me charger n'est pas d'un autre ordre...

— Il y a cette différence, répondit Darras, que vous ne vous êtes pas trouvé avec M<sup>me</sup> Darras par un simple hasard. Elle est venue vous chercher et vous l'avez conseillée... D'ailleurs, laissons ces comparaisons. Puisque vous savez mes opinions religieuses, tout commentaire est inutile. Il m'est cruel que ma

femme vous ait choisi comme intermédiaire. Mais elle vous a choisi, et, après tout, c'était son droit strict. Encore une fois, je vous écoute...

— Elle n'est pas venue me chercher, rectifia l'Oratorien, elle est venue chercher l'Église. Comment et pourquoi cet appétit, ce besoin plutôt d'une vie religieuse, avec toutes les pratiques qu'elle comporte, s'est-il éveillé en elle, profond, impérieux, irrésistible? C'est un point, monsieur, que nous ne toucherons pas. Nous l'expliquerions de façons trop contraires. Il suffit que nous l'ayons constaté et que cette constatation soit indiscutable. Sa première visite m'en a été une preuve, et une preuve plus éclatante encore l'extrémité de souffrance qui l'a fait se précipiter hors de chez elle, vous fuir, vous qu'elle aime tant, fuir sa maison, quand elle a cru comprendre que jamais vous n'accepteriez l'idée d'un mariage religieux d'une part et, de l'autre, que l'éducation catholique de sa fille était menacée.

— C'est faux, interrompit Darras, jamais cette éducation n'a été menacée, du moins par moi. M<sup>me</sup> Darras ne peut pas vous avoir dit cela. Je m'étais engagé, en l'épousant, à permettre que nos enfans fussent baptisés et élevés religieusement. J'ai toujours tenu ma parole. C'est elle-même qui m'en a dégagé en manquant à la sienne, puisqu'elle est partie! Non, l'éducation religieuse de sa fille n'était pas menacée. Si elle l'est maintenant, c'est par sa faute, uniquement. Je l'avais prévenue dans notre dernière conversation, quand elle m'a déclaré qu'elle ne pouvait plus vivre avec moi, que si elle s'en allait je reprenais ma fille et tous mes droits de l'élever d'après mes idées. Elle s'en est allée; je reprendrai ma fille, je l'élèverai d'après mes idées. C'est la mère qui l'aura voulu.

Il avait parlé avec autant d'âpreté dans la voix que si Gabrielle eût été réellement là devant lui, au lieu du vieil ecclésiastique à la soutane délabrée, qui l'écoutait en l'enveloppant d'un regard d'une pénétration singulière. Le fait seul que le mari, si ombrageux pour ce qui intéressait l'intimité de son ménage, engageait cette discussion, attestait quelle déférence l'attitude de M. Evrard lui inspirait déjà, même à travers ses préjugés. C'était le signe aussi du trouble intérieur devant cette question de conscience que les plus déterminés fanatiques ne résolvent pas sans trouble : l'arrachement de Dieu hors du cœur d'un enfant. Il y avait dans l'accent de Darras une protestation contre

cette responsabilité. Cette nuance n'échappa point à la sagacité de l'Oratorien, qui interrogea :

— Et maintenant, si M<sup>me</sup> Darras rentrait chez elle, vous considéreriez-vous comme dégagé de votre parole? ..

— Si elle rentrait?... fit Darras vivement. C'est cela qu'elle vous a chargé de me demander? Elle veut rentrer?..

— Notre entretien a dévié, dit M. Euvrard sans répondre positivement à la pressante phrase de son interlocuteur. — Il avait repris son accent méthodique où reparaissaient les habitudes d'ordonnance et de lucidité dans l'exposition, contractées devant le tableau noir. — J'en étais à vous expliquer de sa part quels sentimens l'ont déterminée, sans préméditation, à un parti violent si opposé à son caractère. Sa raison a compris tout de suite qu'elle ne pouvait pas s'y tenir. Le choix de l'endroit où elle s'est retirée vous le prouvera, monsieur : même à ce moment, elle a pensé à vous et à sa fille. Elle a voulu pouvoir donner un motif plausible de ce départ à l'enfant, à la gouvernante, à la femme de chambre. Elle est à Versailles, à l'hôtel \*\*\*. — (Il le nomma.) — Elle a prétexté un avis du médecin et annoncé que vous alliez les rejoindre... Quand elle a été là, seule vis-à-vis de son action, elle s'est rendu compte qu'en s'enfuyant comme elle avait fait, impulsivement, elle avait seulement fourni une arme contre elle. Et, surtout, l'idée de votre chagrin l'a désespérée. Elle a pensé à revenir, comme elle était partie. Ses craintes pour l'avenir de l'éducation religieuse de sa fille l'ont ressaisie alors et l'ont arrêtée... Malheureuse, tantôt attendant une manifestation de votre colère, d'heure en heure, et que son enfant lui fût reprise par autorité de justice, tantôt espérant dans votre tendresse et que vous lui accorderiez ce qu'elle désire si passionnément, quelles heures elle a traversées, vous le devinez ! Elle s'était dit en partant : Ma fille est à moi, je la défendrai. Elle a pensé à aller chez un avocat. Elle n'en a pas eu la force. De raconter à qui que ce fût toute cette douloureuse histoire lui a été trop pénible... Elle m'en avait dit déjà une partie. Elle avait senti, dans cette visite, l'émotion de ma sympathie. Elle savait que vous connaissiez mon nom et mes travaux. Elle vous avait dit qu'elle était venue ici, une fois... Bref, dans cette agonie d'inquiétude, c'est à moi qu'elle a eu recours. Hier, dans l'après-midi, je l'ai vue arriver. Elle était assise où vous êtes... Ah ! monsieur, si vous aviez vu ses larmes, si vous aviez entendu

ses plaintes, vous ne lui refuseriez pas cette concession à ses croyances qu'elle vous redemande aujourd'hui par mon entremise. Mettre une âme en demeure de choisir entre sa foi et son amour, entre sa conscience de chrétienne et le plus cher sentiment de son cœur, quand d'un mot on peut finir cet horrible conflit, j'en appelle à votre sens de justice, monsieur Darras, parce que je sais que la justice, c'est votre religion à vous, est-ce juste ? Plus simplement, est-ce humain ?

— Et moi, monsieur Euvrard, répondit Darras, je vous demanderai s'il est humain, s'il est juste de venir dire à quelqu'un : « Voilà douze ans que tu as fondé un foyer, avec toute la loyauté, toute l'affection dont tu étais capable, douze ans que tu n'as travaillé, peiné, respiré que pour ce foyer. Tu en as défendu l'honneur contre les préjugés du monde. Tu en as eu l'orgueil et l'amour. Tes émotions d'époux et de père ont été toute ta raison d'être, toute ta joie de vivre... Eh bien ! tu vas déclarer que ce foyer n'était pas un foyer, que tu n'avais pas le droit de le fonder, que ta femme n'était pas ta femme, qu'elle était restée, ces douze ans durant, celle d'un autre et que tu le reconnais, que ta fille était née dans des conditions de moralité inférieure. Oui, tu vas le déclarer, publiquement, et sans le croire, devant le représentant d'une religion contraire à tes convictions les plus établies, c'est-à-dire que tu vas te déshonorer à la fois dans le passé et dans le présent. Sinon, ta femme s'en ira de chez toi. On te forcera de lui disputer légalement ton enfant. Tu veilleras seul à ce foyer qui te fut si cher... » C'est pourtant cet *ultimatum* que M<sup>me</sup> Darras m'a signifié en quittant sa maison et qu'elle me signifie par vous en ce moment?... Je ne l'ai pas accepté avant-hier et je ne l'accepte pas davantage aujourd'hui... Vous vous êtes acquitté de son message pour moi, voici celui dont je vous charge pour elle : si, d'ici à quarante-huit heures, elle n'est pas rentrée rue du Luxembourg, elle n'y rentrera plus jamais. Je peux encore pardonner cette action en la qualifiant d'impulsive, comme vous le faites vous-même. Prolongée et par conséquent réfléchie, elle s'aggraverait à mes yeux, singulièrement. J'y verrais, — je ne mâcherai pas mes mots, — la plus abominable tentative de chantage sentimental. Répétez-lui ces termes, j'y tiens, et que, dans ce cas, je ne reculerai devant aucun moyen pour ravoïr ma fille, devant aucun... Si elle rentre, je la recevrai, et j'oublierai ces deux jours d'aberration. Mais il me faut une garantie. Elle

m'a offensé en me menaçant de partir, offensé en partant, offensé en me faisant parler par une tierce personne. Je veux qu'elle ait pris l'engagement de ne pas recommencer, et, pour cela, j'exige, entendez-vous bien, monsieur Euvrard, j'exige qu'elle reconnaisse sa faute. Elle devra me déclarer formellement qu'elle retire tout ce qu'elle m'a dit dans notre dernière conversation et que je vais préciser. Elle m'a dit qu'elle ne se considérait pas comme mariée par un simple mariage civil : elle se rétractera et dira que ce mariage est valable. Elle m'a dit que la naissance de notre enfant était coupable, et que nous n'avions pas le droit de l'avoir : elle se rétractera. Elle promettra de ne plus jamais, jamais, jamais faire aucune allusion à un mariage à l'église entre nous. Moyennant quoi, tout sera fini... Je ne veux plus de cette guerre religieuse sous mon toit. Je la connais. Elle est trop loyale pour manquer à une promesse solennelle. C'est pour cela que j'en veux une. Si elle se refuse à cette rétractation et à cette promesse, qui ne sont qu'un gage de paix pour l'avenir, c'est qu'elle ne veut pas de cette paix. Alors il est préférable d'en finir d'un coup et je ne la reçois pas. Telles sont mes conditions.

— Elles sont dures, monsieur, repartit le prêtre, elles sont bien dures.

— Elles sont sages, dit le mari en se levant, pour bien marquer qu'il n'entendait pas prolonger une conversation désormais inutile.

— Permettez-moi de préciser un point encore, insista M. Euvrard, qui s'était levé aussi. Si M<sup>me</sup> Darras refusait ces conditions, vous persisteriez dans votre résolution de lui reprendre sa fille ?

— Cela va de soi, dit Darras.

— Vous ne l'empêcheriez pas de la voir, cependant ?

— Cela va de soi encore. Ce sera une question à régler par les gens de loi.

— Vous ne la lui laisseriez pas maintenant, jusqu'à ce que l'enfant ait fait sa première communion ?

— Elle ne la ferait pas ! dit Darras. J'ai déjà répondu là-dessus à M<sup>me</sup> Darras. Reprendre ma fille, pour moi, cela ne signifie pas la reprendre matériellement, mais moralement, et, tout d'abord, je vous le répète, j'entendrai user sans contrôle du droit que j'avais abdiqué, celui de diriger son éducation.

— Et vous vous indignez, dit M. Euvrard, qu'une mère chré-

tienne ait tremblé en vous voyant dans de pareilles dispositions, qu'elle ait perdu la tête, qu'elle ait voulu sauver la foi de son enfant en vous arrachant l'enfant elle-même ?

— Elle n'avait qu'à rester, jamais je n'aurais manqué à ma parole de la laisser élever sa fille religieusement.

— Je vous poserai de nouveau ma question de tout à l'heure, à laquelle vous n'avez pas répondu, reprit l'Oratorien : Et maintenant, si elle rentrait, vous considéreriez-vous comme dégagé de cette parole ?

— Non, fit Darras, après quelques instans d'un silence où son passionné visage exprima le trouble nouveau où l'avait jeté cette interrogation si directe, esquivée une première fois. Je n'en aurais pas le droit, puisque les choses rentreraient en l'état. Je ne veux pas que M<sup>me</sup> Darras puisse arguer d'un seul manquement de ma part au contrat moral que nous avons passé ensemble. Vous m'avez dit que la justice est ma religion. C'est vrai, et je crois vous en donner la preuve : je ne me servirai pas du prétexte le mieux fondé pourtant et qui m'affranchirait d'une clause de ce contrat, celle qui m'a toujours été très pénible, qui m'est odieuse maintenant... Mais ce n'est qu'un prétexte. Non, non, je ne m'en servirai pas...

Le Père Euvrard eut sur les lèvres cette phrase qu'il ne prononça point : « Attendez alors, pour lui renouveler cette promesse à elle-même. » Il avait été convenu en effet la veille avec M<sup>me</sup> Darras qu'elle viendrait à midi chez l'Oratorien, savoir le résultat de la démarche qu'il devait tenter rue du Luxembourg dans la matinée. Encore vingt minutes, et elle serait ici. Depuis le moment où il avait introduit Darras dans son cabinet de travail, le prêtre ne faisait que penser au résultat possible d'une telle entrevue et de sa surprise. Un mariage religieux peut se célébrer si vite, dans les conditions où se trouvaient Albert et Gabrielle : quelques mots échangés entre eux dans cette petite chambre, sans autre témoin que lui, et ils étaient unis devant l'Église. Ce cruel antagonisme qui risquait d'aliéner pour toujours l'une de l'autre ces deux âmes, si dévouées et si sincères, était résolu. — Résolu ? Ou exaspéré ? M. Euvrard n'osa pas hasarder l'alternative. Si Darras, dans cette rencontre inattendue avec sa femme, s'emportait en effet à un tel éclat que celle-ci ne pût plus jamais se décider au retour ? Si surtout ses préjugés contre l'Église le faisaient se révolter contre une facilité où il voudrait ne voir

qu'un vain formalisme, au lieu d'y reconnaître une admirable et maternelle indulgence? Le prudent Oratorien se tut donc. Il laissa partir son visiteur, et il tomba dans une méditation si profonde qu'il fallut, pour l'en tirer, le double coup de sonnette de celle qu'il attendait cependant, sur l'avenir de laquelle il réfléchissait avec l'absorption d'un théologien préoccupé du plus délicat, du plus douloureux des cas de conscience.

— Vous l'avez trouvé chez lui?... demanda-t-elle, aussitôt entrée, avec une impatience de savoir, qui se transforma en une véritable détresse, quand M. Euvrard lui eut dit :

— Il sort d'ici. Il y a un quart d'heure vous l'auriez rencontré.

— Et sa réponse?

— Il refuse.

— Mon Dieu! gémit-elle en joignant les mains, ayez pitié de moi!... Et il veut toujours sa fille?

— Il la veut. Je lui ai parlé, comme nous en étions convenus, de vous la laisser jusqu'à sa première communion. Il refuse aussi. Il m'a chargé de vous transmettre ses conditions, car il en pose à votre retour. Il veut que vous reconnaissiez la validité absolue de votre union actuelle, et que vous promettiez solennellement de ne plus jamais lui parler d'un mariage religieux.

— Je ne commettrai pas cette lâcheté, mon Père, s'écria Gabrielle, je ne ferai pas cette promesse. J'aime mieux ne pas rentrer... Je me sauverai... J'irai à l'étranger avec ma fille, sous un faux nom... Tout plutôt que de renier ma foi et d'offenser encore ce Dieu qui m'a tant punie!... Ah! j'ai péché, mais que sa main est dure!...

— Elle s'adoucira, et bientôt... dit le prêtre. Ayez confiance. Je ne vous ai rapporté ce message de M. Darras que pour vous prouver combien j'ai eu raison de redouter les conséquences de votre départ irrésolû. Je ne vous ai pas tout dit encore. Nous avons parlé de votre fille, deux fois. La seconde, j'ai pu sans effort amener M. Darras à renouveler sa promesse qu'il respecterait son éducation religieuse, si les choses demeuraient en état. — ce sont ses propres termes, — c'est-à-dire si vous rentriez.

— Oui, dit-elle, il croit me tenir par là, et il a trop raison. C'est un horrible calcul, et dont je ne l'aurais jamais cru capable...

— Ne le jugez pas ainsi, répondit le Père Euvrard. Il ne le

mérite pas. Je l'ai bien écouté, bien regardé. C'est un homme d'une absolue bonne foi. Il veut que vous rentriez auprès de lui parce qu'il vous aime et qu'il vous croit sa femme très légitimement. Il respectera l'éducation religieuse de votre fille parce qu'il l'a promise. Il fera cela, sans aucun calcul, je vous l'affirme, par devoir. — Pour ce qui regarde l'Église, il est dans cet état que nous appelons l'ignorance invincible, et d'autant plus profondément qu'il est plus savant, de cette science sans lumière qui est une des grandes faiblesses de ce siècle. Il vit, par rapport à la religion, dans des préjugés qu'il prend pour des idées scientifiques qu'il n'a jamais vérifiées. Les vérifiera-t-il jamais?... Je l'espère. Il faut, pour cela, qu'il voie auprès de lui des vertus chrétiennes... Il les aurait vues, et vous auriez obtenu tout ce qu'il vous dénie aujourd'hui, si vous aviez refusé de l'épouser il y a douze ans. Vous aimant comme il vous aimait, qu'aurait-il pensé en constatant que vous demeuriez fidèle à votre mari, même dans l'outrage et l'abandon; que pour vous, le sacrement était vraiment la chose sacrée à laquelle rien ne peut toucher, en vous regardant déployer toutes les vertus que vous avez, dans le renoncement et la foi? Il aurait compris ce que vous avez compris devant la piété de votre enfant, qu'une force était là, surnaturelle... Mais la faute commise est commise. Vous en reconnaissez l'enseignement et vous ne pouvez pas le lui montrer. C'est votre suprême épreuve. Je vous disais l'autre jour que l'on ne sort pas si aisément de certains chemins. Le divorce est un de ces chemins. Vous en êtes la prisonnière, même à présent qu'il vous fait horreur et que vous en avez démêlé les funestes conséquences en vous et autour de vous, dans votre fils, dans ses rapports avec son beau-père, dans la triste union qu'il va contracter, dans vos rapports, à vous, avec lui et avec M. Darras... Ce refus d'un mariage religieux, c'est la dernière de ces conséquences... Mais comment y échapper?... — continua-t-il après s'être accoudé à sa table, le front dans sa main dans une attitude de réflexion profonde. — Oui. Comment y échapper?... La règle est absolue : vous n'êtes pas mariée avec cet homme... D'autre part, il y a le salut de l'âme de votre fille, et, par cette âme de votre fille, peut-être le salut du père... Si vous ne rentrez pas, plus d'éducation religieuse pour l'enfant, le père de plus en plus irrité contre l'Église. Vous-même, si vous rentrez?... Ah! la prison! la prison! La



voilà... — Puis, après une nouvelle pause dont la longueur parut interminable à la pauvre femme qui se taisait, elle aussi, accablée et regardant son sort se débattre dans cette conscience d'un grand savant doublé d'un saint : — Vous pouvez essayer de rentrer, finit-il par dire, avec votre fille, dès aujourd'hui. A aucun prix vous ne devez consentir au reniement que M. Darras a indiqué comme condition de ce retour, — à aucun prix... Il vous verra. Vous lui direz : « Me voici, je ramène l'enfant, je reviens ; mais je ne peux pas renier ma foi. Si vous l'exigez, il faut que je reparte... » S'il l'exige, il faudra repartir... S'il ne l'exige plus, si son émotion de vous retrouver est plus forte que son orgueil, s'il recule sur ce point, alors, vous serez en droit d'espérer qu'il reculera sur l'autre un jour... Je vous ai dit qu'il était de bonne foi. Le principe de son changement possible, le voici : il comprendra trois choses : la première, dont il commence à se rendre compte, en s'en désespérant, c'est que votre foi est bien vraie, bien profonde, bien sincère ; — la seconde, c'est que vous faites à l'éducation religieuse de votre fille le plus grand des sacrifices, et que le lien entre vous, maintenant, est là, uniquement là ; — enfin la troisième, qu'il n'y aura plus de bonheur entre vous, tant que vous porterez sur votre cœur, ce poids de remords... Du jour où il aura compris ces trois choses, un travail s'ébâchera dans son esprit. Et moi, — ajouta-t-il en montrant son crucifix : — je prierai pour que Dieu fasse le reste !

.....  
 .....  
 Quelques heures plus tard, quand Albert Darras, rentrant de son bureau du *Grand-Comptoir*, où il avait passé toute cette après-midi encore à se dévorer d'inquiétude, arriva devant sa maison, il crut voir, — avec quel battement éperdu de son cœur ! — le rideau remuer derrière la fenêtre du petit salon, au premier étage, et une silhouette, de lui trop connue, épier son retour. C'était Gabrielle qui l'attendait, dans un tel état d'agitation que, s'étant levée pour aller au-devant de lui, quand elle entendit son pas, elle retomba sur son fauteuil. Lorsqu'il la vit ainsi, toute pâle, les yeux lassés, les joues creusées, avec deux places blanchissantes aux tempes, où, quinze jours plus tôt, ses cheveux étaient encore dorés, une infinie pitié lui noya toute l'âme. Elle balbutiait :

— M. Euvrard m'a dit tes conditions...

— Mes conditions?... interrompit-il. Il n'y a plus de conditions. Il n'y a plus que toi, toi qui es là, toi que j'aime, toi que je retrouve, et que je ne laisserai plus jamais partir.

Et il s'était mis à ses genoux, et il lui prenait ses pauvres mains enfiévrées qu'il baisait en sanglotant. Elle le regardait avec une mélancolie infinie où luisait cependant un peu d'espoir. L'expérience que le vieux prêtre lui avait indiquée, sans oser la lui conseiller, avait réussi. Sa douleur venait d'avoir raison de l'orgueil d'Albert, sur un premier point. La suite du travail annoncé comme possible par l'Oratorien s'accomplirait-elle? Gabrielle voulut l'espérer, et elle dit au père : « Monte embrasser ta fille, mon ami, » mettant ainsi entre eux deux, et tout de suite, l'enfant à cause de qui elle était revenue, et dont la piété défendue par elle, — à quel prix ! — lui obtiendrait peut-être en retour, plus tard, ce vrai mariage qu'elle souhaitait si passionnément. Mais quand?... Et se sentant la prisonnière du divorce, — comme avait dit si profondément le prêtre, — la mère de Lucien et de Jeanne maudit une fois de plus cette loi criminelle, à la tentation de laquelle sa faiblesse de femme avait succombé, loi meurtrière de la vie familiale et de la vie religieuse, loi d'anarchie et de désordre, qui, promettant la liberté et le bonheur, n'apporte que la servitude et la misère !

PAUL BOURGET.

---

---

# LES ALLIÉS ET LA PAIX

EN 1813

---

I

## LE TRAITÉ DE KALISCH

---

Il n'y a pas dans l'histoire de l'Empire de point sur lequel on ait plus disputé que les négociations de 1813. L'histoire coutumière, celle qui n'est prouvée nulle part et que tout le monde professe, veut que Napoléon ait refusé par deux fois la paix, la première, à Prague, dans des conditions très belles : la ligne du Rhin, la Hollande, la Belgique, la Westphalie, le Piémont, la Lombardie, la Toscane, Rome, ce qui semble impardonnable ; et l'autre, dans des conditions belles encore, à Francfort : les *limites naturelles*, le Rhin de Bâle à la Hollande, les Alpes et les Pyrénées, ce que l'on déplore, à juste titre. Il aurait, par ambition pure, par orgueil de jouer le Charlemagne et, comme on dit maintenant, par hypertrophie d'impérialisme, méconnu les intentions des alliés et les « admirables conseils » du plus sage des conseillers et du plus clairvoyant des amis, Metternich. Lorsque l'on met d'un côté, dans la balance la magnanimité d'Alexandre, les principes et la loyauté de François II, la sincérité de Metternich, les vertus du roi de Prusse, dignes de ses malheurs, la modération des Anglais, empressés de revenir à la paix d'Amiens, rompue, malgré leurs vœux, qu'on y ajoute le désir, très naturel d'un bon Français de voir son pays pacifié dans les magnifiques conquêtes de 1795 et de 1801, enfin cette superstition des détracteurs même les plus acharnés de Napoléon que tout lui a tou-

jours été possible et que, de l'autre côté, l'on ne place que l'obstination de l'Empereur à dominer le continent et à ne rien céder du Grand Empire, la pesée n'est pas longue et la balance bascule inévitablement du côté de ces ennemis si éclairés, si bienveillans, si peu rancuneux envers la France.

Mais on ne refait pas l'histoire avec des regrets, pas plus qu'on ne la fait avec des espérances. L'extrême enchevêtrement des négociations, l'intérêt passionnant des batailles et cette poussière de gloire dont Napoléon, jusqu'en son crépuscule, aveugle ceux qui le regardent en face, troublent l'optique et dérangent la perspective. Je voudrais ici, pour rétablir le point de vue, enlever, pour ainsi dire, Napoléon de cette histoire qu'il envahit comme il avait envahi l'Europe, me renfermer dans le camp des alliés, montrer comment, de ce côté-là, l'on se représentait les choses et comme on disposa les événemens, ce que l'on voulut et ce que l'on fit, indépendamment de ce que voulait et de ce qu'essaya de faire Napoléon, bref, opposer à l'illusoire et au souhaitable, le réel, le possible, le probable qui sont toute la politique (1).

## I

En 1809, Napoléon avait exigé de la Russie un corps auxiliaire contre l'Autriche. La Russie ménagea les Autrichiens et le corps russe devint, en réalité, un auxiliaire de l'Autriche. En 1812, Napoléon exigea de l'Autriche un corps auxiliaire de 30 000 hommes contre la Russie. L'Autriche rendit alors à la Russie le service qu'elle en avait reçu en 1809. Le corps auxiliaire autrichien devint, en réalité, un corps neutre. Après la Moskowa, Metternich croyait à un hivernage en Russie, à une seconde campagne en 1813. Il se tenait en correspondance avec Hardenberg, le chancelier prussien. La Prusse était liée à Napoléon par des engagements analogues à ceux de l'Autriche. Elle avait

(1) Les documens cités dans ces études sont tirés des sources suivantes : Archives des Affaires étrangères; publications de la Société d'histoire de Russie; Correspondance de Napoléon. Castlereagh; Archives Woronzof; *Correspondance de Nesselrode*, t. II, autobiographie. — Pièces publiées par MM. de Martens, Oncken, Fournier, Baillet, Prokesch-Osten, Stern, Beer, Ernest Daudet, Étienne Lamy — Mémoires de Pasquier, Czartoryski, Metternich (étude critique par Baillet), Murmont, Langeron, Lowenstern. — Ouvrages de Fain, Lefebvre, Bignon, Thiers, Ernouf, Henry Houssaye, Bonnefons, Ranke, Duncker, Bernhardt, Oncken: *Österreich und Preussen*; Arnoth: *Wessenberg*; Fournier: *Châtillon*.

dû fournir un corps auxiliaire de 20 000 hommes, que commandait le général York. Pas plus que Metternich, Hardenberg ne souhaitait le succès de Napoléon, tous les deux le redoutaient, au contraire, et ces alliés de la France n'avaient pas d'autre pensée que de se prémunir contre les effets d'une victoire de la France. Ils n'osaient pas encore penser à un échec qui les délivrerait et, peut-être, leur ouvrirait l'espoir d'une revanche. L'événement les surprit, et la retraite de Moscou les déconcerta.

Napoléon avait, par le traité de Vienne, de 1809, limité à 150 000 hommes les forces totales de l'Autriche. Lors même qu'elle serait délivrée de l'alliance, elle ne serait pas en mesure de profiter de sa liberté. « Dans une guerre entre la France et la Russie, avait dit Metternich, l'Autriche aura une position de flanc qui lui permettra de se faire écouter avant et après la lutte. » L'heure venait d'occuper cette position, et la manœuvre se présentait comme l'une des plus compliquées et scabreuses qui se pussent imaginer. Le premier point était de recouvrer la disposition des 30 000 hommes du corps auxiliaire et de se dérober aux demandes pressantes d'augmentation de ce corps que Napoléon ne manquerait point d'adresser; de ne les point repousser toutefois : c'était le seul moyen d'obtenir de Napoléon la licence d'armer et de se remettre, sans lui inspirer de méfiance, en état de le combattre. Le second point était de rester avec la Russie sur le pied de neutralité, de fait, où l'on s'était mis, d'arrêter les Russes aux frontières de la Gallicie, et de les tenir en suspens en leur laissant espérer une alliance prochaine. Enfin il convenait d'encourager la Prusse à la résistance, au besoin à la défection, et pour l'avantage qu'elle donnerait aux confédérés allemands, et pour l'avantage qu'on y trouverait d'éloigner de l'Autriche le théâtre de la guerre. Voir venir les événemens, les solliciter adroitement, se réserver toutes les chances, préparer l'Europe à un arbitrage autrichien; faire en sorte qu'après avoir successivement rassuré et inquiété tout le monde, l'Autriche, en cas de victoire finale de Napoléon, trouvât partout des cliens, et, en cas de défaite des Français, partout des alliés, qu'elle consommât, à son avantage, la ruine du Grand Empire ou la ruine de l'Europe; bref, le jour venu, disposant de 300 000 hommes, appoint décisif dans la lutte, mettre l'alliance autrichienne à l'encan de l'Europe, se donner à qui paierait le mieux, à qui procurerait le plus de terres et offrirait le plus de garanties, sauf à préférer, dans le

fond, que ce ne fût point la France et que les intérêts se missent d'accord avec les rancunes; par-dessus tout, éviter d'être écrasé par les masses ennemies avant d'avoir pu intervenir entre elles, voilà le dessein, très profond, qui se forma peu à peu dans l'esprit de Metternich.

Le comte Ernest Hardenberg, Hanovrien, cousin du chancelier de Prusse, qui suivait à Vienne les affaires du roi d'Angleterre, électeur exproprié du Hanovre, envoyait à Londres des rapports destinés à être lus par le prince régent et par les ministres anglais et servait d'intermédiaire entre eux et Metternich, écrivait le 12 décembre 1812 (1) : « Le comte Metternich a conçu un grand plan pour l'Europe, que, cependant, il n'appelle encore qu'un rêve politique. Les principaux traits en sont que la France devrait être restreinte dans ses bornes naturelles entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, que l'Allemagne fût divisée en plusieurs grands États indépendans et dont l'indépendance serait garantie par l'Autriche et par la Prusse qui devrait être rétablie au rang d'une grande puissance; il faudrait, à son avis, diviser l'Italie en deux grands royaumes, en réservant, de ce côté-là, pour l'Autriche qui, en outre, rentrerait en ses possessions perdues, la frontière du Mincio; qu'on devrait enfin rendre à la Porte les frontières qu'elle avait avant la paix de Bucharest (2), et restreindre la Russie aux limites qu'elle avait avant celle de Tilsit. » Arrêtons-nous, dès l'abord, sur ces mots : la France « restreinte dans ses bornes naturelles entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées. » Ils renferment une équivoque qui offusque toute l'histoire des négociations de 1813 et qu'il importe de dissiper. Quand on lit ces mots, en France, on les entend au sens français, au sens du Comité de Salut public de l'an III, du Directoire, du traité de Lunéville : le Rhin, dans toute sa longueur, depuis Bâle jusqu'à la Hollande, ce qui implique tous les pays allemands de la rive gauche du Rhin, le Luxembourg, la Belgique. Pour Metternich, et bientôt pour les alliés, ces mêmes mots revêtent un sens infiniment moins précis; ils sous-entendent que partout où le Rhin sert de frontière, il forme une limite naturelle; il en formait une, sous Louis XVI, en 1790, de Bâle au confluent de la Lauter; il en forma une, après Lunéville, jus-

(1) Au comte de Munster, ministre du Roi, pour les affaires du Hanovre; en français.

2) Entre la Russie et la Turquie, 28 mai 1812.

qu'aux limites de la Hollande. C'est donc une frontière, élastique, mouvante, que l'on se réserve, suivant les circonstances, d'étendre ou de restreindre, et que Metternich et les alliés n'auront garde de définir précisément avant de se sentir maîtres de la tracer selon leurs convenances. On verra, par la suite, combien d'interprétations recevra cette expression de « bornes naturelles » entre le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, destinée à allécher les Français, à gagner, en France, l'opinion à la paix de « l'Europe » et qui n'a été, de décembre 1812 à décembre 1813, que le voile d'une combinaison très insidieuse des alliés, la cause d'une méprise très décevante des Français.

Metternich prévoyait justement que Napoléon ne consentirait jamais à une paix de ce genre, fût-ce la paix de Lunéville, tant qu'il aurait une armée à risquer. Cette paix autrichienne, avec la France refoulée et rognée, ne se comprenait qu'avec une régence de Marie-Louise, une tutelle de l'empereur François II, et c'eût été un coup de maître. Metternich y pensait déjà, il y pensa longtemps, et ses motifs sont les mêmes que ceux qui portaient, dans le même temps, l'empereur Alexandre à proposer Bernadotte comme successeur de Napoléon : une France réduite à l'état de Pologne, avec un lieutenant général du Tsar ou de l'empereur d'Autriche. Ces projets supposaient la mort ou la déchéance de Napoléon ; les hasards de la guerre pouvaient amener la mort, les conséquences de la guerre pouvaient amener la déchéance.

Le « rêve politique » parut un jour sur le point de se réaliser. Le 12 décembre, le bruit se répandit de la catastrophe totale de la Grande Armée et de la fuite de Napoléon. L'ambassadeur de France, Otto, écrit le 16 décembre que Metternich « s'est oublié jusqu'à dire que si l'Autriche prenait un autre parti, elle verrait, en peu de temps, plus de cinquante millions d'hommes de son côté. Suivant lui, toute l'Allemagne, toute l'Italie se déclareraient pour elle... On fait les plus grands efforts pour gagner l'Autriche, on offre l'Italie, les provinces illyriennes, la suprématie de l'Allemagne, enfin le rétablissement de l'ancienne splendeur et la couronne impériale. » Metternich, à l'approche des enchères probables, posait sa mise à prix.

Il se trouvait loin de compte avec Napoléon. Une lettre de lui, datée de Dresde, le 14 décembre, arriva peu de jours après, n'offrant rien et réclamant au contraire le doublement du corps

auxiliaire, 60 000 hommes au lieu de 30 000. Metternich détacha aussitôt à Paris un de ses agens les plus adroits, le comte Bubna, gros militaire plein de cautèle, sous un air de loyauté, sachant voir, entendre, rapporter, faire parler et se taire. Bubna devait préparer l'opération de haute prestidigitacion politique qui consistait à dénouer l'alliance pour la transformer en intervention amicale et la conduire, par toute sorte de passages ingénieux et « nuances intermédiaires, » à la médiation armée puis à l'hostilité. « Il aura soin, portaient ses instructions (1), de ne pas laisser de doute à Napoléon que toute coopération plus active de notre part serait illusoire; » donc, rien, au delà des 30 000 hommes du corps auxiliaire, et, de ce corps même, le meilleur emploi serait « de le placer, pour ainsi dire en ligne, avec le reste de l'armée autrichienne, » bref de le sortir de l'armée combinée où Napoléon en dispose contre la Russie, pour le fondre dans l'armée de François, qui en disposera, au besoin, contre Napoléon. Bubna protestera d'ailleurs de la fidélité autrichienne à l'alliance, du désir « d'une paix générale sur de larges bases, qui pourrait seule réparer les désastres de la présente campagne. » Il amorcera ainsi « l'intervention » qui achèverait de dégager l'Autriche, et, pour y induire Napoléon, il insistera sur le péril dont la Russie menace l'Europe; il montrera 'de quelle importance il serait que « l'Autriche présentât à la Russie une masse imposante de résistance, » ce qui mènerait à abroger la clause limitative des forces autrichiennes; enfin, il tâchera de savoir le prix que Napoléon donnerait, le cas échéant, au concours d'une Autriche « indépendante et renforcée. » Cela fait, Metternich se retourna vers la Prusse.

## II

La Prusse traversait une crise analogue, mais infiniment plus pressante et périlleuse, car Napoléon avait limité ses forces totales à 42 000 hommes, et elle n'en disposait point, étant occupée par un corps d'armée français, encore intact, qui pouvait paralyser toutes ses mesures. Macdonald se rabattait sur la Prusse, Augereau occupait Berlin avec 20 000 hommes. Ce duc « sans-culotte » demeurait homme à traiter le roi de Prusse, ses ministres et

(1) 20 décembre 1812.



toute sa cour, comme il avait, à Paris, en 1797, traité la République et les mandataires du peuple souverain. A ce Fructidor berlinois, Hardenberg rêvait d'opposer un Baylen prussien. « Pourquoi, note-t-il dans son *Journal*, n'écraserait-on pas les Français dans la retraite? » « Il faut frapper et anéantir, » mandait Frédéric-Guillaume à son ministre. Ils se flattaient de trouver à Vienne bons conseils et garanties. Le général Knesebeck reçut l'ordre de s'y rendre (1). Si l'Autriche se tourne contre la France, il déclarera que telle est aussi l'intention du Roi. Le Roi souhaiterait, pour la Prusse, la restitution intégrale des territoires qu'elle possédait avant 1806 ; pour l'Europe, l'état de paix des traités de Lunéville et d'Amiens ; pour l'Allemagne, la dissolution de la Confédération du Rhin, et le partage de la suprématie, la Prusse l'exerçant sur les États du Nord, l'Autriche sur les États du Sud. Mais, ajoutaient les instructions, « jusqu'à ce que tout soit mûr pour l'exécution du plan, l'intérêt des deux puissances exige de continuer à jouer, avec autant de circonspection que d'adresse, le rôle d'allié fidèle de la France, et de la tenir en parfaite sécurité, de ne point décliner expressément de nouvelles exigences de sa part et de la nourrir de vaines espérances. » Hardenberg écrit au général Gneisenau, en mission secrète à Londres, le 30 décembre : « Napoléon exige l'élévation à 30 000 hommes du corps auxiliaire. Il exige un cordon sur le Haut-Oder. Nous en profitons pour augmenter notre armée et concentrer nos forces, comme nous l'avions fait et projeté au printemps de l'année passée. » Ainsi qu'à Vienne, ils profitent de la nécessité où se trouve Napoléon d'étendre l'alliance, pour s'en dégager et la tourner contre lui.

Ces combinaisons voulaient du calme, du temps, du secret. Les événemens débordèrent Frédéric-Guillaume et ses subtils conseillers. Les passions nationales l'emportèrent sur les calculs. Le 31 décembre, le général York conclut, à Tauroggen, un armistice avec les Russes et s'engagea à ne point servir contre eux pendant trois mois. Dans le même temps, arrivait à Berlin le rapport d'un colonel, Boyen, que le tsar avait mandé près de lui. Je mettrai, lui avait-il dit, 400 000 hommes sur pied. « Si le Roi accède à mon alliance, je lui garantis non seulement toutes ses possessions actuelles, mais je m'engage à ne poser les armes que

(1) Instructions de Knesebeck. 31 décembre 1812.

lorsque le Roi sera rentré dans la possession de toutes les provinces qu'il a perdues en Allemagne, ou aura été indemnisé d'une autre manière, par la Saxe, qui me paraît convenable pour cela. »

Ce n'étaient point de minces affaires à conduire sous un manteau de comédie. En publiant l'acte d'York, on déchainait la révolution en Prusse, on s'exposait aux représailles d'Augereau; en l'approuvant, on jetait le gant à Napoléon avant d'avoir pu s'armer; en le désapprouvant, on soulevait dans toute la Prusse un cri de réprobation. Il fallait faire face de tous les côtés et ruser avec tout le monde, persuader les Français, Augereau, Saint-Marsan, l'envoyé ordinaire et très illusionné, Narbonne, envoyé extraordinaire et plus perspicace, que l'on demeurerait fidèle à l'alliance; le déclarer au peuple prussien par tous les discours officiels, tous les gestes ostensibles, c'est-à-dire afficher la défection apparente à la cause nationale, afin de voiler la défection réelle à l'ennemi; ruser avec York, de façon qu'il ne pût ni se dire, ni se croire même approuvé; tâcher enfin de démêler le jeu et les arrière-pensées d'Alexandre. L'ouverture d'alliance était ferme, la promesse de garantie sans ambage; mais il n'en allait pas de même de la reconstruction de la Prusse. Le Roi et Hardenberg l'entendaient, au sens propre, de la restitution de tous les territoires possédés en 1806, entre autres la Westphalie et le duché de Varsovie. Alexandre laissait entrevoir des arrangemens d'échange. On connaissait à Berlin ses vues sur le duché de Varsovie; il offrait la Saxe et, certes, l'offre paraissait séduisante, mais Alexandre offrait ce qu'il ne possédait point; il faudrait conquérir la Saxe, alors qu'il occupait déjà le duché de Varsovie; il s'y nantirait lui-même aux dépens de la Prusse, avant d'indemniser son allié.

Cependant, pour amuser le tapis, ils prodiguent les déclarations à Napoléon et à ses agens. Ils s'entretiennent d'un projet de mariage, soufflé par Narbonne, entre le prince royal de Prusse et une princesse Bonaparte. Saint-Marsan, plus crédule, peut-être, par politique que par caractère, et qui agit plus à Berlin en affidé de Talleyrand qu'en informateur de Napoléon, rapporte à Paris ces paroles de Frédéric-Guillaume, sur la foi de confidens autorisés : « Il est vrai que la plupart de mes sujets sont indisposés contre les Français, et c'est assez naturel; mais, à moins qu'ils n'y soient poussés par des demandes de sacrifices insoutenables, ils ne remueront pas... Je crois avoir des données sûres que

l'Autriche tiendra ferme dans son alliance avec la France. Quand cela ne serait pas, ma position est bien différente de celle de cette puissance. Je suis l'allié naturel de la France... Dites à l'Empereur que pour des sacrifices pécuniaires, je ne peux plus en faire ; mais que s'il me donne de l'argent, je puis encore lever et armer 50 à 60 000 hommes à son service. » C'eût été le comble de l'artifice, non seulement de faire lever par Napoléon l'interdit placé sur l'armée prussienne, mais de se faire encore payer par lui les troupes destinées à le prendre à revers. *L'allié naturel de la France!* ces propos philosophiques sentaient la Révolution ; ils rappelaient les temps du Conseil exécutif et du Comité de l'an III. Le brave Augereau s'en trouva tout réconforté : « J'ai la plus grande confiance dans le dévouement que porte le roi de Prusse à Sa Majesté l'Empereur, écrit-il ; mais il faudrait aussi que l'on eût un peu plus de confiance en lui. Ce pays n'est maintenu que par le calme de son souverain (1). »

A Vienne, en ces mêmes jours, Otto résumait les conversations de Metternich : « Le gouvernement a eu assez de fermeté pour maintenir le système de l'alliance, et l'on peut dire que les derniers revers n'ont servi qu'à confirmer ses dispositions... Dites-nous franchement, m'a répété tout à l'heure le ministre, ce que vous voulez faire et mettez-nous dans le cas d'agir envers vous comme un bon allié, et envers les autres comme puissance indépendante... Que l'Empereur ait en nous une confiance entière (2)... » En d'autres termes, qu'il nous relève de l'alliance et il verra combien nous serons fidèles ! Vraiment, Maret, si souvent accusé d'avoir fermé les oreilles aux conseils salutaires de Metternich, se montrait plus clairvoyant que ses critiques lorsqu'il mandait à Otto, le 7 janvier : « L'Empereur a le droit d'être méfiant, après avoir été si souvent trompé. »

### III

En 1814, le mouvement tournant accompli et le succès obtenu, Metternich écrivait au chancelier Hardenberg (3) : « Le jour où Sa Majesté Impériale a pris sur elle de con-

(1) Rapports de Saint-Marsan, 11, 12 janvier ; Augereau à Berthier, 12 janvier 1813.

(2) Rapports d'Otto, 28 décembre 1812, 8 janvier 1813.

(3) 22 octobre 1814.

sceller au Roi (de Prusse) de ne point arrêter le noble élan qui l'avait porté à préparer des moyens pour seconder ceux que l'empereur de Russie avait amenés au soutien de la cause de l'indépendance de l'Europe, la détermination de Sa Majesté Impériale de ne pas séparer ses intérêts de ceux de la Prusse ne pouvait être douteuse. Décidé à sauver l'Europe en se liant d'intention et d'effet avec les puissances liguées pour cette fin,... l'Empereur n'a pas dévié un instant de la ligne qu'il s'était tracée. » On lit dans une lettre écrite, le 13 janvier 1813, par Hardenberg, le Hanovrien : « Le comte Stadion — diplomate autrichien, anti-français et fort dans la confiance de Metternich — est convaincu que le comte Metternich veut le même but que nous, — les Anglo-Hanovriens, — à l'exception, cependant, de l'anéantissement de la dynastie de Bonaparte, dont ni lui ni l'Empereur ne veulent être l'instrument ; mais qu'il veut arriver à ce but, à sa manière, en temporisant et en conservant encore l'ouvrage de sa création, l'alliance avec la France. » Mais « quelque attaché que soit l'Empereur à l'archiduchesse sa fille, et quoique religieusement lié par la foi de ses engagements, il sacrifiera pas à pas l'un et l'autre de ces liens à des circonstances influentes sur le bonheur de ses États. »

Le 12 et le 14 janvier 1813, Metternich reçut Knesebeck. Avec ses partenaires allemands, il affectait volontiers quelque pédanterie de machiavélisme et raffinaît sur les « élégances » de procédure. L'alliance de la Prusse avec la France, lui dit-il, a un tel caractère de contrainte manifeste qu'elle permet un saut brusque dans le camp opposé. Depuis le mariage de l'archiduchesse, il n'en est pas de même du lien entre la France et l'Autriche. L'Autriche ne peut s'y soustraire par un dégagement violent, la dignité du monarque en serait compromise. Le principal ouvrage du Cabinet devait donc être de recouvrer toute sa liberté d'une façon digne et juridique, et de se faire affranchir du traité par Napoléon lui-même. Le premier article était de recouvrer la *mobilité*. L'Autriche la possède désormais tout entière. Elle peut se tourner librement d'un côté ou de l'autre. Le second article sera d'offrir, en même temps, l'entremise à l'Angleterre et à la Russie. L'Autriche le fait. Ce second pas franchi, viendra le troisième : trouver la base d'une paix durable ; l'Autriche espère persuader Napoléon de la proposer. Quant au quatrième pas, à savoir que l'Autriche s'engage à soutenir de toutes ses forces

ses propositions de paix et à passer du côté qui les acceptera, elle ne juge pas pouvoir s'en expliquer encore.

Quand il tenait ces propos à Knessebeck, il savait, par les rapports de Bubna, arrivés le 11, que Napoléon paraissait acquiescer, au moins dans la forme, à l'entremise de l'Autriche.

Le 15, le courrier de Paris apporta une lettre de Napoléon pour François et une autre de Maret pour Metternich (1). « Sa Majesté, écrit Maret, ne se refusera pas à la démarche que veut faire l'Autriche. Elle la verra même avec plaisir *dans l'espérance que l'Autriche est fermement résolue à agir* si les dispositions de la Russie rendent cette démarche inutile, avec la vigueur convenable... et à porter son corps auxiliaire à 60 000 hommes. » Et Maret indique les conditions de l'Empereur, telles que l'Empereur est convaincu que la Russie ne les acceptera pas et que, par suite, l'entremise ayant échoué, l'Autriche passera du côté de la France. « Aucun des territoires réunis par sénatus-consulte, — et Maret nomme en particulier : Hambourg, l'Oldenbourg, Munster, Rome, — ne peut être séparé de l'Empire. » Ils « sont unis à l'Empire par les liens constitutionnels. Ils y sont donc unis pour toujours... Une telle séparation serait considérée comme une dissolution de l'Empire même. Il faudrait pour l'obtenir que 500 000 hommes fussent campés sur les hauteurs de Montmartre. » Il n'en est pas de même de l'Illyrie, de la Dalmatie, de Corfou, d'une partie de l'Espagne.

Napoléon mettait autant d'insistance à lier l'Autriche par son « entremise » que Metternich en apportait, par cette même « entremise, » à se détacher. Napoléon n'acceptait l'entremise que pour amener l'Autriche dans son camp et l'enchaîner; l'Autriche ne l'offrait que pour passer dans le camp ennemi. Metternich fit ce qu'on fait dans les procédures suspectes et les polémiques de mauvaise foi. Il découpa, isola de son contexte le mot : entremise, et de ce mot ainsi abstrait, il déduisit, par l'équivoque, des conséquences qui en détournaient la signification. Il tirait de la sorte Napoléon dans l'engrenage, et si Napoléon en voulait sortir, il devrait passer par la seule issue qui lui serait ouverte, quelque méfiance qu'il en ressentit.

Metternich écrit, le jour même, 16 janvier, au comte Zichy, ministre à Berlin : « Nous avons atteint le premier but auquel

(1) Napoléon à François II, Maret à Metternich, 7 janvier 1813.

nous nous proposons d'arriver. » Il conseille au roi de Prusse de se rendre dans la seule partie de ses États dont il soit maître, la Silésie, le reste étant occupé ou sur le point de l'être par les Français et par les Russes. En Silésie, Frédéric-Guillaume réunirait 50 000 hommes sous le prétexte de défendre la ligne de l'Oder contre la Russie, de soustraire son armée à la contagion de l'exemple d'York. Il détacherait ainsi cette armée de celle que Napoléon rassemblait à Berlin, et, sous couleur d'arrêter les Russes, il se trouverait en posture de leur donner la main.

Les Prussiens ainsi encouragés, enhardis, poussés à la défection, et conduits pour ainsi dire, à la Russie, Metternich insinue à Otto que ces mêmes Prussiens mériteraient une belle récompense de la part des Français : « Il est bien fâcheux, dit-il, que ce duché — Varsovie — ne puisse être réuni à la Prusse, qui serait alors assez forte pour former, de concert avec nous, une barrière contre la Russie (1). » Sur quoi, tout en les détournant de l'Autriche, il ouvre aux Russes les portes de l'Allemagne et leur fait le chemin. Un rapport de Schwarzenberg, commandant du corps auxiliaire, arrive à Vienne. Il est daté du 8 janvier et relate des ouvertures faites par Anstett, Français de naissance, entré au service russe et ennemi acharné de la France : il expose le désir qu'ont le Tsar et toute l'armée russe de profiter de l'occasion qui se présente, pour renouer les relations; « que tout était préparé pour faire rentrer l'Autriche en possession de ses provinces cédées; » que la Russie ne visait qu'à rétablir l'équilibre en Europe; « que le rétablissement de la Pologne ne pouvait jamais entrer dans ses vues, tout aussi peu que le changement de la dynastie régnante en France, que ces assurances solennelles doivent faciliter infiniment les moyens de s'entendre; » et, pour conclure, Anstett propose un armistice de trois mois, ayant, dit-il, du maréchal Koutousof les pouvoirs nécessaires pour le signer. Schwarzenberg s'y montre très favorable : l'armistice conserve son armée intacte, arrête les progrès des Russes, dans le duché de Varsovie, aux ci-devant limites de l'Autriche, avant 1809.

C'était devancer les désirs de l'empereur François. L'armistice, très secret, fut signé le 30 janvier, à Zeycz. Il était illimité, un plan de mouvemens concertés y était joint. Dès lors Schwarzenberg se retira méthodiquement devant les Russes. L'Autriche

(1) Rapport d'Otto, 18 janvier 1813.

avait recouvré la disposition de son corps auxiliaire en même temps que la « mobilité » de sa politique. Zeycz présentait, à un mois de distance, le pendant et le complément de Taurroggen.

Le comte Stackelberg, ministre de Russie à Vienne avant la rupture, était toujours resté en communications avec Metternich et se tenait à portée. Metternich lui demanda une entrevue; il entama aussitôt la procédure de l'intervention. Il ne manqua pas d'en instruire Otto, ce qui était un moyen de prendre acte du consentement de Napoléon et de s'installer dans l'indépendance ainsi dérobée. Il attribua l'initiative des pourparlers à Stackelberg. « C'est un grand pas, lui dit-il, que cette première démarche de la Russie. Comptez sur nous; nous ne lâcherons rien, absolument rien... L'Empereur a ordonné de mobiliser 100 000 hommes, y compris le corps auxiliaire. » Il ajouta, afin de préparer Napoléon à la défection du corps auxiliaire, à des armemens plus considérables, et à l'abrogation du traité restrictif de 1809 : « Jusqu'ici la guerre n'est pas autrichienne. Si elle le devient dans la suite, ce n'est pas avec 30 000 hommes, mais avec toutes les forces de la monarchie que nous attaquerons les Russes. »

Puis il envoya M. de Lebzelttern à la rencontre de l'empereur Alexandre, non pour l'arrêter, mais, tout au contraire, pour amorcer la négociation. En même temps, le comte de Wessenberg se mit en route pour Londres (1). Les instructions données à ce diplomate jettent un jour oblique, mais pénétrant, sur les desseins de Metternich. Il subtilise sur les nuances : l'entremise et la médiation. « Comme puissance médiatrice, nous aurions à dicter les conditions de la paix. » Ils n'en sont qu'à l'entremise, mais « c'est aux puissances belligérantes elles-mêmes à sentir tout l'intérêt qu'elles ont de nous porter à étendre l'attitude de puissance simplement intervenante, et à la changer en celle de puissance médiatrice. » Il va plus loin : « Dès que Napoléon commence à craindre que nous ne changions notre attitude actuelle de puissance intervenante en celle de médiatrice armée, il est de l'intérêt naturel de la partie adverse d'accepter notre intervention pour nous faire passer au rôle de médiateur, auquel l'empereur François sera loin de se refuser dans la suite. » Quant aux *bases* de la paix, « il s'agit maintenant moins de *bases*

(1) Instructions de Lebzelttern, 8 février 1813. — Instructions de Wessenberg 8 février 1813.

détaillées de la paix future, que de celles *premières et générales* sur lesquelles pourrait s'asseoir une négociation... Il s'agira alors d'un lieu de réunion... Prague paraîtrait le plus convenable. » C'est-à-dire que, suivant la tactique imaginée en 1805 (1), il produira d'abord des propositions générales, assez vagues encore, qui seront le *minimum* de ce qu'on exigera, plus tard; elles serviront d'amorce, et, une fois la négociation entamée sur ces bases provisoires et décevantes, on la reprendra en sous-œuvre, on l'étendra, on la développera selon les circonstances de la guerre et la fortune des armes. Jamais, même en cette première période, même en ces premiers pourparlers, il ne fut question d'arrêter des conditions de paix immuables, à accepter ou refuser par *oui* ou par *non*, à signer dans les vingt-quatre heures; et c'est de la sorte qu'il conviendra, dorénavant, d'interpréter toutes les ouvertures de Metternich à Napoléon, si on veut en pénétrer la politique, en démêler l'artifice et en connaître la vraie portée.

Il commenta lui-même les instructions de Wessenberg dans ses entretiens avec le comte Hardenberg, le Hanovrien (2). « Le comte Metternich me dit et il le répéta au baron de Humboldt, rapporte cet agent, que, lorsque la partie serait bien engagée de ce côté-là, et que la Russie porterait 200 000 hommes sur l'Oder, si la Suède débarquait avec 30 000 hommes, et si le Danemark au moins restait neutre, l'Autriche déclarerait la neutralité de la monarchie; qu'en attendant, elle formerait dans son intérieur jusqu'à la fin de mars une armée de 100 000 combattans effectifs, qui, avec les dépôts et avec les non-combattans, feraient 150 000 et figureraient pour 200 000, sur la destination desquels la France, malgré la protestation de l'Autriche, conserverait toujours des doutes, tandis que, dès ce moment, il donnerait les assurances les plus positives à la Russie et à la Prusse que ces forces n'agiront jamais contre elles; enfin que s'étant, en attendant, entendue sur les bases de la paix avec les puissances en guerre contre la France, l'Autriche se déclarerait contre celui qui se refuserait à la paix, menace qui, dans la supposition que l'on se soit entendu avec l'Angleterre, la Russie et la Prusse, ne peut être dirigée que contre la France. »

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 août 1903 l'étude intitulée : *la Coalition, traité du 11 avril 1805*.

(2) Rapport de Hardenberg, 7 février 1813, en français.



Préoccupé d'éloigner le théâtre de la guerre et d'empêcher les confédérés du Rhin de tomber sur les provinces autrichiennes, prévoyant, du même coup, que ces États, le moment venu, changeraient volontiers de confédération, Metternich engageait les principaux d'entre eux à temporiser, à tirer en longueur leurs armemens, bref à filer leur défection. Il attire le roi de Saxe, honnête et borné, dans le filet de l'intervention. « Si le roi de Wurtemberg, écrit-il à Binder, à Stuttgart, se presse de porter ses forces à un état de disponibilité, il augmente à la fois les chances de sacrifices pour ses propres États et celles de la continuation de la guerre. » En passant à Munich, l'ambassadeur d'Autriche en France, qui rejoint son poste, tiendra un langage analogue. « La France n'est-elle pas assez forte dans ses limites du Rhin pour avoir besoin d'autres titres à son influence en Allemagne? L'état actuel des choses ne peut plus durer. Il faut des sacrifices de la part de l'empereur Napoléon. »

## IV

Alexandre avance vers l'Occident, en triomphateur du monstre, restaurateur des rois, affranchisseur des peuples. Il marche dans son rêve de 1804. Napoléon est atterré, la France en déroute, la Grande Armée détruite, la Révolution refoulée. L'hégémonie passe au petit-fils de la grande Catherine, à l'héritier de Pierre le Grand. Les questions posées entre Alexandre et Napoléon deviennent des questions européennes. Alexandre les réglera, avec l'Europe, pour et par la Russie. La paix du continent est désormais une affaire russe. L'enchantement où se trouve Alexandre ne lui fait point perdre de vue les réalités. Ce héros regarde à ses pieds. Il y voit la Pologne, et la prise de ce pays est, comme en 1804, le premier article de son plan de reconstruction de l'Europe. Mais il y trouve, dans son entourage, une vive opposition. « La mesure serait éminemment anti-nationale en Russie, » écrit Nesselrode au tsar : il faudrait sacrifier, « au seul plaisir de satisfaire les fantaisies de cette nation légère et inquiète, » les territoires attribués à la Russie par les trois partages, de 1779 à 1795. Enfin, pour reconstituer la Pologne, il faudrait compenser à l'Autriche et à la Prusse ce qu'on ne leur rendrait point et ce qu'on leur devrait demander. On soulèverait, au moment de renouer la coalition, cette ques-

tion de Pologne qui l'a rompue en ses commencemens et la pourrait rompre encore.

C'étaient des raisons d'État, Alexandre en connaissait la valeur. Mais il n'abandonna pas son rêve favori, et il continua d'en préparer sous main la réalisation. C'est ainsi qu'il offrit à la Prusse l'acquisition de la Saxe en compensation des provinces ci-devant prussiennes du duché de Varsovie, qui passeraient à la Russie, et qu'il tâcha de connaître quelles indemnités réclamerait l'Autriche en échange des parties de la Gallicie qu'il annexerait. Ces arrangemens se reliaient directement à ces deux grandes affaires : la coalition à nouer et le partage des dépouilles de la France, c'est-à-dire les conditions de la paix à imposer à Napoléon. Dans l'Europe nouvelle, arrachée à la suprématie française, destinée à la suprématie russe, jusqu'où pousserait-on le refoulement de la France? Alexandre consulta Roumiantsof et Nesselrode, le chancelier en titre et le jeune secrétaire d'État qui s'insinuait de plus en plus dans la confiance du tsar.

Roumiantsof opina que la Russie avait reçu d'en haut la « mission céleste » de délivrer et de pacifier l'Europe; de « labourer avec péril dans le champ de la commune européenne; » mais les autres puissances chercheraient à lui enlever toute part à la récolte. Il importait donc que la Russie opérât seule et se payât à sa convenance. Nesselrode émit un avis sensiblement différent. La Russie, selon lui, ne pourrait *seule* accomplir la tâche : or, elle n'a pas fait cet effort immense et remporté cette immense victoire pour s'arrêter là. « Les cordes sont tendues autant que possible. C'est donc un état de paix stable et solide que réclament les intérêts bien entendus de la Russie, après que ses succès contre les armées françaises ont garanti sa conservation et son indépendance. » « La manière la plus complète dont ce but pourrait être atteint serait, sans doute, que la France fût refoulée dans *ses limites naturelles*; que tout ce qui n'est pas situé *entre le Rhin et l'Escaut*, les Pyrénées et les Alpes cessât d'être, soit partie intégrante de l'empire français, soit même sous sa dépendance (1). » Aux yeux de la Russie, l'Escaut est une limite aussi naturelle que la Meuse ou la Moselle, et de même le Rhin, le long de l'Alsace, que le long des anciens électors de Mayence et de Cologne. Il s'agit donc ici des anciennes limites, portées du côté

(1) Mémoire de Nesselrode, décembre 1812.

des Pays-Bas jusqu'à l'Escaut (1). « C'est là, assurément, le maximum de tous les vœux que nous puissions former, » conclut Nesselrode, et il ne faut pas oublier qu'ils sont encore sur la Vistule; « ces vœux ne sauraient être réalisés sans le concours de l'Autriche et de la Prusse. Le développement extérieur de notre plan est donc subordonné aux dispositions que feront paraître ces deux puissances; il ne pourra se dérouler qu'au fur et à mesure que celles-ci se prononceront; par conséquent, les résultats auxquels nous devons tendre seront aussi plus ou moins limités. Ils consistent... à arracher à la domination de la France le plus de pays possible. »

Le 6 janvier 1813, Alexandre écrit à Frédéric-Guillaume. Ce sont des effusions de magnanimité, mais très politiques, et où chaque mot est pesé, dépouillé adroitement de ce qu'il ne doit pas dire. « Par ma religion, par mes principes, j'aime à payer le mal pour le bien, et je ne serai satisfait que quand la Prusse aura repris toute sa splendeur et toute sa puissance. Pour y parvenir, j'offre à Votre Majesté de ne poser les armes que quand ce grand but sera atteint. Mais il faut que Votre Majesté se joigne franchement à moi... Jamais décision n'a été plus importante que celle que vous allez prendre. Elle peut sauver l'Europe ou la perdre à jamais... » Il ajoute: « J'espère que le général York, en acceptant les conventions que je lui ai fait proposer, a agi dans le sens des intentions de Votre Majesté. Je ne saurais assez vous exprimer, Sire, le plaisir que j'éprouve en pensant que mes troupes n'ont plus à combattre les vôtres. »

## V

Quand cette lettre parvint à Frédéric-Guillaume, il n'était plus à Berlin. Il avait, non sans hésitation, suivi le parti que lui recommandait Metternich, que lui conseillait Hardenberg, et décidé de se retirer à Breslau, dans sa fidèle Silésie. Hardenberg disposa ce départ, dans le plus grand secret, comme une évasion. Il enleva, pour ainsi dire, son maître, en l'assurant qu'Augereau allait investir Potsdam et l'arrêter. Le Roi partit le 22 janvier, au

(1) C'est bien ainsi que l'entend M. de Martens dans son commentaire : « Refouler la France dans ses anciennes limites entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'Escaut » ; « Faire rentrer la France dans ses anciennes frontières historiques ». *Traité de la Russie*, t. III, p. 93 ; t. VI, p. 63.

matin. « Petit diner chez moi, » écrit Hardenberg dans son Journal. « Les maréchaux Augereau, Ney ; Dessaix, Sébastiani, Saint-Marsan. J'annonçai le départ du Roi, qui eut lieu le matin avec les troupes, sans toucher Berlin ; prétexte du départ, la formation d'une nouvelle armée comme contingent. » Le Roi était le 25 à Breslau. Bientôt les troupes y affluèrent, puis le gouvernement s'y rallia.

La lettre d'Alexandre du 6 janvier y arriva le 28, et, le même jour, un courrier de Krusemarck, relatant l'audience que cet envoyé avait eue de Napoléon le 12. Napoléon, disait-il, réclame l'exécution du traité de 1812 ; il affecte la confiance dans la loyauté du Roi, dans son intérêt même ; il insinue qu'il pourrait abolir les clauses de Tilsit trop dures pour la Prusse ; il laisse même entrevoir des avantages : « Quant au duché de Varsovie, il peut m'être indifférent qu'il conserve la forme actuelle, qu'il passe à l'Autriche ou à la Prusse ; mais à la Russie, jamais ! » Et voilà Frédéric-Guillaume encore une fois arrêté dans le carrefour inquiétant, qu'il connaît trop, où il n'a que trop souvent piétiné, le carrefour des âmes perplexes, des cœurs flasques, des consciences vétilleuses : il s'y est égaré en 1803, perdu en 1805 ; il n'en est sorti, en 1806, que pour se jeter dans les chemins périlleux et y tomber.

Napoléon, l'ennemi implacable, exige des soldats, un acte qui constituera une vraie trahison du Roi envers sa propre cause, ses sujets, sa couronne, et, pour tout avantage, il indique très vaguement un partage du duché de Varsovie, d'où il faudra, d'abord, déloger les Russes. Alexandre, l'ami du cœur, toujours regretté, toujours désiré, ne demande qu'une défection à l'alliance contrainte, le divorce d'un mariage forcé, nul en son essence et en sa cause ; il promet formellement de rétablir la Prusse en sa splendeur et puissance, et, avec lui, parle toute la nation prussienne. Pourtant, Frédéric-Guillaume hésite encore. L'empressement de ses sujets de la vieille Prusse au-devant d'Alexandre l'offusque ; cette délivrance ressemble à une invasion et prend des airs de conquête. Il se rappelle les arrières-pensées des Russes en 1805 ; puis la lenteur de leurs armées de secours. Il se représente Napoléon, l'homme du prodige, rebondissant jusqu'à la Vistule ; la Prusse dévastée, anéantie. Il voudrait se procurer toutes les sûretés, de toutes les mains, en cas de tout événement.

Mais la pente était trop rapide, l'impulsion trop irrésistible. Ce roi, récalcitrant à sa propre gloire, est entraîné à reconquérir son royaume, comme il l'a été, en 1806, à le perdre. C'est un Louis XVI qui marcherait sans le vouloir, ni le savoir, à un Valmy, à un Jemmapes, qui se feraient pour la royauté. La Prusse se lève, le Roi la suit. Les mesures se succèdent, timides, incertaines, d'abord, puis de plus en plus significatives, enchaînées par une force supérieure qui commande au Roi les décrets, les dépêches, les traités qu'il signe d'une main hésitante. Le 29 janvier, il fait annoncer au tsar qu'il est prêt à répondre à son appel et qu'il lui envoie un plénipotentiaire. C'est Knessebeck, rappelé en hâte de Vienne.

Hardenberg note dans son Journal : « Affaires et conférences militaires ; difficultés avec Sa Majesté. Le Roi ne sait pas encore bien ce qu'il veut. » Il voudrait la reconstitution de sa monarchie, Alexandre la promet, mais où, quand, comment ? Le retour aux limites de 1806, ou des compensations à prendre aux dépens des alliés de Napoléon ? Alexandre a indiqué le roi de Saxe, duc de Varsovie. Ce prince est chassé de son duché, on l'expropriera de son royaume, et ce royaume, tout allemand, formerait un bel arrondissement pour la Prusse, au cœur de l'Allemagne ; mais Frédéric-Guillaume voudrait la Saxe et le duché de Varsovie. Déposséder un roi, son frère allemand, est d'ailleurs un acte dont jamais roi de Prusse ne s'est embarrassé. Ce qui sera bon à garder est toujours bon à prendre. Mais la Saxe n'est pas prise. Napoléon la défendra. Varsovie et Posen sont pris. Il n'y aurait qu'à étendre la main et à recevoir. Le Roi y incline, et ses ministres : l'y poussent, sans d'ailleurs exclure la combinaison saxonne, car, le duché de Varsovie recouvré, il resterait à s'indemniser de la Westphalie.

Le 8 février, les instructions de Knessebeck sont expédiées ; en même temps, le Roi adresse une lettre autographe au tsar, lettre de chancellerie, minutée par Hardenberg, et qui ne part point d'un cœur exalté qui se donne ; elle trahit un homme d'affaires qui négocie un contrat et se dispose à marchander sur les prix, à disputer sur les termes. Au moment de sauter le pas, le roi de Prusse commence par reculer, et ce n'est pas pour prendre plus d'élan. Il ne se livrera que ses compensations en poche, son plan de campagne dans la main. Il mettra en ligne 80 000 Prussiens, il réclame 150 000 Russes sur l'Oder avant le

1<sup>er</sup> avril, et la promesse de ne point poser les armes, sans son consentement, à moins d'avoir fait restituer (à la Prusse) « tous les pays et États qu'elle possédait avant la guerre de 1806... Cette restitution devra s'étendre particulièrement sur la partie du duché de Varsovie qui appartenait à la Prusse. » Alors, il laissera battre son cœur, il s'abandonnera à la reconnaissance et ouvrira les bras à son ami, les yeux mouillés de larmes.

En attendant une réponse de la Russie, Hardenberg entame la procédure d'échappatoires avec la France, dans l'esprit et sur le patron de celle de Metternich. Saint-Marsan, arrivé à Breslau le 29 janvier, y put apprendre que York est rétabli en son commandement que, de fait, il n'avait jamais quitté. Ce diplomate regardait peut-être, mais il ne voyait pas, et s'il écoutait, c'était pour ne point entendre. De tant de bruits qui montaient autour de lui, de tant d'acclamations, chansons patriotiques, harangues enflammées, il ne percevait que les chuchotemens de Hardenberg; de tous ces bataillons qui défilaient dans les rues, découvrant l'étendue des préparatifs cachés, il ne discernait que les factionnaires placés à la porte du palais, qui lui présentaient les armes; les gestes de loyauté du Roi et de son ministre lui dérobaient tout le spectacle de l'insurrection. « Ne considérez, lui disait Hardenberg, tout ce qui se passe et ce que le Roi a fait et déterminé, que comme la conséquence des circonstances les plus urgentes et la nécessité de sauver un coin de terre pour asile au Roi, et de calmer l'exaspération publique. » Saint-Marsan l'écrivit à Paris et il ajoute, le 15 février : « Le baron de Hardenberg m'a juré vingt fois aujourd'hui que le système n'a point varié, qu'aucunes ouvertures directes ou indirectes n'ont eu lieu pour la Russie... que la conduite du Roi... prouvait sa loyauté... » En conséquence, Hardenberg propose de procurer une trêve entre la France et la Russie, moyennant quoi, les Français se retireraient derrière l'Elbe; il réclame la garde des forteresses silésiennes occupées par la France, plus Dantzig, enfin une remise de 45 millions sur l'arriéré de la contribution de guerre.

Cependant Knesebeck arrive au quartier général russe, à Klodova. Il y trouve des dispositions fort différentes de celles qu'il attendait. La magnanimité d'Alexandre était faite de la même étoffe que la loyauté de Frédéric-Guillaume : subtile, glissante, rétractile à l'attouchement. Endoctriné par Stein, plus allemand que prussien et qui n'oubliait ni les injustices subies,

ni les « demi-volontés » du Roi et la mauvaise volonté de ses conseillers, Alexandre revenait aux vues qu'en 1805 lui suggérait Czartoryski : forcer la main au roi de Prusse et par l'invasion de ses États et par le soulèvement de son peuple ; se réserver la faculté, selon les circonstances et selon ses propres convenances, de rétablir ce roi en sa puissance et splendeur. L'alliance se scellerait par l'échange des services : « amitié, confiance et courage, la Providence fera le reste (1). »

Il reçut Knesbeck le 15 février, et prit en fort mauvaise part les précautions de Frédéric-Guillaume à l'égard de la Russie, ses lenteurs à se séparer de Napoléon, ménageant l'homme qui l'avait sacrifié, marchandant avec son sauveur, enfin tout le jeu des garanties préalables. « Il n'est pas besoin de traités, dit-il ; la Prusse doit rompre immédiatement. » La Prusse doit être reconstituée, il en forme le vœu ; l'accomplissement sera l'ouvrage de la guerre, et il remet sur le tapis l'annexion de la Saxe. — Il faut nécessairement, poursuit-il, que la Prusse soit agrandie. — Mais, observe Knesbeck, cette façon de faire sent un peu la française, la conquérante. Alexandre répond : « La conduite de la Saxe ne permet pas de la traiter autrement qu'un pays conquis. » il ajoute : « On indemniserà le roi de Saxe quelque part en Allemagne, en Italie. »

Knesbeck exhiba son projet de traité. « On aurait pu croire, écrit un Russe, que c'était la Prusse qui avait délivré la Russie du joug des Français. » Nesselrode répondit, le 21, par un contre-projet qui remettait les choses au point :

La sûreté entière et l'indépendance de la Prusse ne pouvant être *solidement* établies qu'en lui rendant *la force réelle* qu'elle avait avant la guerre de 1806, Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies s'engage à ne pas poser les armes aussi longtemps que la Prusse ne sera point reconstituée *dans ses proportions statistiques, géographiques et financières*, conformes à ce qu'elle était avant l'époque précitée... Il sera conservé, entre les différentes provinces qui doivent rentrer sous la domination prussienne, l'ensemble et l'arrondissement nécessaires pour constituer un corps d'État indépendant.

Le duché de Varsovie demeurerait préalablement la conquête de la Russie ; à la Prusse de s'aider elle-même et de contribuer, de toute la force de ses armes, à sa propre reconstitution. Ce

(1) Au roi de Prusse, 24 janvier 1813.

sera la garantie d'Alexandre dans l'alliance. Il devenait évident qu'Alexandre se réservait la plus grande part du duché de Varsovie. Knesebeck refusa de signer; sur quoi, Alexandre, de sa propre expression, « le planta là. » Il envoie Anstett, à Breslau, afin de brusquer la négociation, et, de sa main, il écrit, le 24 février, à Frédéric-Guillaume une lettre affectueuse et comminatoire qu'il confie à Stein. « C'est certainement un des plus fidèles sujets que possède Votre Majesté. Pendant près d'une année qu'il est resté auprès de moi, j'ai appris encore mieux à le connaître et à le respecter. Il est au fait de toutes mes intentions et de mes désirs sur l'Allemagne et pourra vous en rendre un compte exact. » Bon gré, mal gré, il faut que l'armée prussienne passe du rôle d'auxiliaire de Napoléon contre la Russie à celui d'auxiliaire de l'armée russe contre Napoléon; que la Prusse subisse les conditions de son libérateur comme elle a subi celles de son vainqueur; que Frédéric-Guillaume comprenne le rôle qu'Alexandre lui réserve, celui de lieutenant général de la Russie en Allemagne, le rôle auquel la République s'était flattée de le réduire en le comblant de titres et de terres.

## VI

« Il est clair, écrivait Frédéric-Guillaume à Hardenberg, le 21 février, qu'on veut nous entraîner coûte que coûte et nous compromettre. » Toutefois il estima l'heure venue de se livrer. Il ne pouvait pas plus longtemps abuser les Français, ni pousser plus loin ses armemens sans être sûr de la Russie. Alors, la résolution prise, l'impatience succède à la lenteur calculée. Hardenberg envoie un courrier à Knesebeck, le 23, le pressant de conclure; il ajoute: « Les traités avec l'Angleterre et la Suède, calqués sur celui de la Russie, sont prêts. » Mais deux jours passent, sans nouvelles, dans la plus cruelle anxiété. Le 25, seulement, un billet d'Anstett annonce son arrivée à Breslau, en compagnie de Stein. Il demande un entretien à Hardenberg pour lui communiquer ses pleins pouvoirs, le contre-projet de traité et une lettre de l'Empereur au Roi. Stein, malade, a dû renoncer à la remettre en personne. Le traité n'est pas ce que les Prussiens auraient voulu, mais les circonstances pressent, le mouvement de l'opinion commande; ils décident de conclure sans autre discussion. Le texte russe, signé à Breslau le 27, est porté



le 28, à Kalisch, où se trouve le quartier général russe, par Anstett, accompagné de Scharnhorst, en qualité de plénipotentiaire militaire. « Le Roi, dit le tsar à Knesebeck, a eu plus de confiance en moi, il a signé sans changer un mot. » L'émotion lui coupa la parole, puis il s'écria : « C'est un secours que m'envoie la Providence. Mais le Roi peut être sûr que je mourrai plutôt que de l'abandonner. » Il lui écrivit, le jour même : « Tout le bonheur que j'éprouve à me voir de nouveau lié à vous par l'acte le plus solennel et le plus sacré qui doit, avec l'aide de la Providence divine, arracher l'Europe au joug qui l'opprime... » L'alliance formée, en 1764, entre Frédéric II et Catherine avait duré quarante-trois ans, 1764-1807 ; cette fois, il y en avait pour soixante-cinq au moins, 1813-1878 ; cette alliance, après avoir reconstitué la Prusse, la porta à l'empire de l'Allemagne.

L'instrument officiel est daté de Kalisch, 28 février 1813. « La destruction totale des forces ennemies qui avaient pénétré dans le cœur de la Russie a préparé la grande époque de l'indépendance de tous les États qui voudront la saisir pour s'affranchir du joug que la France a fait peser sur eux depuis tant d'années... En conduisant ses troupes victorieuses hors de ses frontières, le premier sentiment de Sa Majesté l'empereur de toutes les Russies fut celui de rallier à la belle cause que la Providence a si visiblement protégée ses anciens et plus chers alliés, afin d'accomplir avec eux des destinées auxquelles tiennent le repos et le bonheur des peuples épuisés par tant de commotions et tant de sacrifices. Le temps arrivera où les traités ne seront plus des trêves, où ils pourront de nouveau être observés avec cette foi religieuse, cette inviolabilité sacrée auxquelles tiennent la considération, la force et la conservation des empires. »

Ce préambule constitue la déclaration des droits de l'Europe selon la Russie, et le manifeste de la politique qu'Alexandre allait, durant plusieurs années, faire prévaloir en Europe. Il proclame les motifs élevés qu'il se propose, il donne le ton du nouveau langage des chancelleries et affirme, solennellement, ce paradoxe destiné à faire fortune dans l'histoire, que la foi religieuse, l'inviolabilité des traités, consacrent le retour à des principes qui, en vérité, n'avaient jamais prévalu dans le passé, à un droit qui n'était connu que par les réclamations des publicistes et les violations des gouvernements. Faute de garantie à donner aux peuples de l'âge d'argent qu'on leur promet, force est bien

d'invoquer la légende d'un âge d'or qu'ils n'ont jamais vécu, mais dont le souvenir imaginaire prête un corps à tous les fantômes de l'espérance.

Suivent les articles, non moins importants pour la réalité des affaires, que le préambule pour l'illusion des peuples. Alliance offensive et défensive, qui a pour premier objet ostensible : « de reconstruire la Prusse » et d'enlever à la France « une influence quelconque » sur le Nord de l'Allemagne ; — coopération immédiate des deux armées ; *ni paix ni trêve que d'un commun accord* ; invitation à l'Autriche d'entrer dans l'alliance le plus tôt possible. Les articles secrets, relatifs à la reconstruction de la Prusse, reproduisent textuellement le contre-projet russe, cité ci-dessus.

Alexandre atteint son but. Sans se lier les mains, il s'assure le concours non seulement de l'armée royale de la Prusse, mais de l'insurrection nationale prussienne et, sous cette impulsion, de toute l'Allemagne. Il devient le chef avéré de la grande coalition des peuples, le meneur de la croisade d'indépendance. Il a placé le roi de Prusse à sa gauche ; il va s'occuper de mettre l'empereur d'Autriche à sa droite, pour l'entrée solennelle qu'il compte faire dans les capitales affranchies.

## VII

Lebzelttern, l'envoyé autrichien, arriva au quartier général russe le 5 mars. Ses instructions lui prescrivait, sous le couvert de l'intervention, de tâter les Russes sur l'alliance et de découvrir ce qu'ils offriraient. Alexandre ne le laissa pas s'évertuer en insinuations. Il alla droit au fait et lui dit (1) : « Est-il possible que, toujours renfermés dans le vague, vous vouliez ou être devinés ou qu'on se jette dans vos bras sans que vous daigniez nous dire une seule de vos pensées ? Vous voulez le bien de la cause européenne ! Soit ; moi, avant tout, je désire que l'Autriche regagne son ancienne attitude et toutes ses possessions ; que la Prusse sorte de cette lutte indépendante et avec un degré de consistance ; que l'Allemagne soit affranchie du joug français et libre, ou plutôt soumise comme auparavant, à la domination de votre souverain... — Voulez-vous, Sire, dit Lebzelttern, que je transmette cette base comme vôtre ? — Dites-moi,

(1), Rapport de Lebzelttern, 8 mars 1813, en français.

reprit Alexandre, le plus secrètement possible, si elle vous convient. Donnez-moi celle-ci ou une autre, je vous donne ma parole de la produire comme la mienne, et vous en ferez l'usage qu'il vous plaira. » Puis, il ajouta : « Vous ne pouvez rien craindre, toute mon armée et celle du Roi agiront avec vigueur. Entrez en possession du *Tyrol*, de l'*Italie jusqu'à Mantoue*, à votre convenance. Déclarez que vous ne voulez pas faire la guerre à la France, que vous vous placerez entre les puissances qui voudront l'attaquer ; nous vous seconderons en tout. Ensuite, parlez d'un congrès général, et enfin alors vous négocierez dans les formes que vous voudrez. Si l'Angleterre y amenait des prétentions exagérées, eh bien ! nous nous entendrions ; les intérêts du continent avant tout. »

C'était, comme avec la Prusse, de la magnanimité fort habile. Si l'Autriche entrait dans ces vues, elle se trouverait, de fait, en guerre avec Napoléon, et, de fait, alliée de la Russie et de la Prusse, car elle présenterait aux deux parties, Napoléon, d'un côté, Alexandre et Frédéric-Guillaume, de l'autre, comme ses propres conditions de paix, des conditions concertées avec la Russie et la Prusse contre Napoléon : il n'y aurait plus dès lors qu'à déclarer l'alliance. Lebzelttern le discerna fort bien ; ces propositions paraissaient avantageuses, et il s'empressa de les transmettre à Vienne.

Alexandre se rendit à Breslau le 15 mars. Le 16, la Prusse déclara la guerre à la France. Alexandre demeura près du Roi jusqu'au 19. Ce fut l'occasion d'ovations innombrables, de revues avec grand spectacle d'accolades et de sermens, grand déploiement d'enthousiasme populaire. Les états-majors concertèrent les mouvemens. Les diplomates signèrent une convention qui réglait la conduite des troupes alliées dans les territoires qu'elles occuperaient, et qu'ils divisaient en quatre grandes sections : Saxe, — Westphalie, — Berg, — départemens des bouches de l'Elbe et Mecklembourg (1). Avis sera donné aux princes de la Confédération du Rhin. Les alliés annonceront que leur objet est la délivrance de l'Allemagne. Ils y convieront les souverains et les peuples. « Tout prince allemand qui ne répondra pas à cet appel dans un délai fixé sera menacé de la perte de ses États. » La croisade des rois procédait, comme vingt ans auparavant, les

(1) Conventions des 19 mars et 4 avril 1813.

croisades révolutionnaires et elle tenait des droits des princes tout juste le même compte que la Convention des droits des peuples. « Il faudra, avait dit Cambon en proposant le décret fameux du 13 décembre 1792, il faudra dire aux peuples qui voudraient conserver leurs castes privilégiées : Vous êtes nos ennemis, et alors les traiter comme tels, puisqu'ils ne voudront ni liberté, ni égalité ! » Il n'était alors permis aux peuples d'être libres qu'à la jacobine ; il ne sera permis aux États d'être indépendans qu'à la russe et à la prussienne. D'ailleurs, les plus beaux prétextes de justice et de droit public.

Le 20 mars, le traité de Kalisch fut publié dans sa partie ostensible, et le 29 parut, inspiré par Stein, l'appel à la nation allemande, que, pour l'ironie des choses, signa Koutousof, venu en Allemagne en passant sur le ventre de la Pologne. Il exhortait, au nom du tsar et du roi de Prusse, copartageans de trois partages, les princes et peuples de l'Allemagne, à « recouvrer ces biens héréditaires qui leur ont été enlevés mais qui sont imprescriptibles, leur liberté et leur indépendance. Honneur et patrie ! » Il les invitait à prendre les armes, il leur promettait le règne, la puissance et la gloire : l'Allemagne sera régénérée et reconstituée : « Plus les bases et les principes de cet ouvrage seront modelés d'après l'antique esprit du peuple allemand, plus l'Allemagne, rajeunie, vigoureuse, unie, pourra reparaître avec avantage parmi les nations de l'Europe. » Le manifeste ne parle ni de la Pologne, qui avait cessé d'exister par le fait même des libérateurs, ni de la Hollande, par considération des Anglais qui lui destinaient un roi, ni de l'Italie, afin de ménager les ambitions de l'Autriche. Il se terminait par cette déclaration destinée à séduire les Français, tout au moins à les désarmer, les incitant à séparer leur cause de celle de Napoléon :

Que la France, belle et forte par elle-même, s'occupe à l'avenir de sa prospérité intérieure, aucune puissance étrangère ne la troublera, aucune entreprise hostile ne sera dirigée contre *ses limites légitimes*... Que la France sache que les autres puissances... ne déposeront les armes que lorsque les bases de l'indépendance de tous les peuples de l'Europe seront rétablies et assurées.

Le manifeste ne disait point *limites naturelles*, qui, malgré l'équivoque sur le cours du Rhin et sur l'Escaut, eût été trop précis et compromettant, avant que l'on fût convenu de rien.

*Limites légitimes* réservait toutes les interprétations, avant tout celle des *limites de 1792*, les anciennes, les limites de la monarchie, antérieures à cette révolution dont on prétendait anéantir les effets et abolir la mémoire. *Limites légitimes*, pouvait-ce être aux yeux des alliés celles de 1795 déclarées constitutionnelles par la Convention ou celles de 1801 déclarées constitutionnelles par l'Empereur en 1804? Attribuaient-ils au traité de Lunéville un caractère unique d'imprescriptibilité, alors que tant d'autres traités, conclus avant et après celui-là, déclarés également éternels, tombaient répudiés, déchirés, abrogés par eux? Aux Français de s'en flatter, s'ils le voulaient, et selon la vanité de leurs illusions. Le point était de les persuader que la guerre implacable n'était que la guerre à Napoléon; que le Grand Empire et sa suprématie étaient seuls en jeu; et que la France, pourvu qu'elle laissât les alliés renverser l'édifice impérial, se retrouverait chez elle, heureuse et pacifiée. On peut s'étonner que des calculs aussi profonds et aussi lointains se découvrent dans une proclamation qui semble écrite d'enthousiasme, improvisée aux fanfares des trompettes et signée sur un tambour par un général d'armée, qui ne raffine point sur les mots. Tous les mots sont pesés, creusés pour ainsi dire et évidés comme la fausse monnaie. Cet artifice a été conçu en 1805 et minutieusement élaboré depuis lors. Rien de plus prémédité, rien de mieux enchaîné que ce texte, l'initial, au moment d'entrer dans les dépendances du grand Empire, et le final, celui du 1<sup>er</sup> décembre 1813, à Francfort, au moment de passer le Rhin et à la veille de déchirer les voiles.

## VIII

La guerre à peine déclarée, les nouveaux libérateurs de l'Europe montrèrent au monde comment ils traiteraient les rois si les rois se mêlaient de tenir leur parole et si cette parole avait été donnée à la France. Le roi de Saxe fut proposé en exemple significatif à la défection générale des Confédérés du Rhin. Blücher renouvelant les procédés de Frédéric, et retrouvant les chemins de la guerre de Sept ans, entra en Saxe, le 26 mars. Il appela aussitôt le peuple à l'insurrection. « Debout! unissez-vous à nous! levez l'étendard de la révolte; votre souverain est dans les mains de l'étranger; il n'a plus sa liberté d'action. » Le plai-

sant de l'affaire est que, dans ce moment même, Frédéric-Auguste s'échappait de l'alliance française et négociait, sous main, avec l'Autriche, une défection déguisée sous l'étiquette de la neutralité et le manteau de l'intervention autrichienne. Mais les alliés de Kalisch n'en savaient rien. Il convenait à Alexandre que les Prussiens s'emparassent de la Saxe, et les Prussiens, toujours empressés au nantissement, ne s'y refusaient pas.

Alexandre pressait l'Autriche. « Au reste, disait-il à Lebzelttern (1), les alliés, se réservant d'agir sur le Nord de l'Allemagne, abandonnent à l'Autriche toutes les cours du Midi. » « L'Empereur laisse carte blanche à l'empereur d'Autriche », écrit Lebzelttern. Rien de mieux fait pour rassurer Metternich. Mais il avait conçu des desseins plus étendus. Il se réservait, par des moyens plus compliqués, un rôle plus important. Si Alexandre prétendait s'ériger en dictateur de la paix, Metternich se flattait d'en être au moins le chancelier; il ambitionnait même, pour son maître, l'arbitrage suprême que s'arrogeait d'avance la Russie. Il continua donc, imperturbablement, ses cheminemens et ses mines. Le 23 mars, il écrivit à Lebzelttern, proposant un arrangement qui permettrait à l'Autriche de se débarrasser du corps polonais, de Poniatowski, réfugié à Cracovie, fort embarrassant pour l'Autriche et qui ne laissait point aussi, malgré sa faiblesse, de gêner les Russes. Quant au corps auxiliaire de Napoléon : « Vous pourrez, ajoute Metternich, confier sous le sceau du secret à Sa Majesté que nous ferons filer sur-le-champ le corps d'armée qui quitte la rive gauche de la Vistule, en Bohême où il se joindra à l'armée qui, dans ce moment, se forme dans ce royaume. » Une convention, à cet effet, fut signée à Kalisch, le 29 mars, par Lebzelttern et Nesselrode. L'Autriche, encore que sous le masque, avait fait acte de coalisée. Elle se rapprochait en rampant, mais elle se rapprochait par ses mouvemens combinés et par ses intentions annoncées.

Ainsi, dès la fin de mars, les fondemens de la coalition sont posés, les pierres d'attache en place. L'Autriche, pour se déclarer, n'attend que d'être prête; tout son art consiste, durant cette période, à se dérober aux coups de Napoléon, et à se mettre en valeur auprès des alliés. Metternich employa tout le mois d'avril à ce jeu, très subtil, d'enveloppemens et d'échappemens succes-

(1) Rapport de Lebzelttern, 22-29 mars 1813.

sifs avec Napoléon, d'approches, parallèles et chemins couverts du côté des alliés. Le 23 avril, le comte Hardenberg, le Hanovrien, écrit à Munster : « Il (Metternich) est trop attaché à l'État, et il a trop d'ambition pour ne pas vouloir rétablir celui-ci dans son ancien lustre, et il est, en même temps, trop éclairé pour espérer atteindre ce but par la France, si même elle lui offrait pour prix de son assistance, dans la lutte actuelle, des agrandissemens pour l'Autriche... »

## IX

Ces avis s'adressaient au prince régent d'Angleterre. Jusquelà, l'Angleterre n'avait point paru. Elle doutait des résolutions et des armemens de l'Autriche, surtout de ceux de la Prusse. Les ministres anglais considéraient comme inévitable la catastrophe du Grand Empire, ils ne voulaient intervenir en Allemagne que pour frapper le dernier coup et enlever la garantie principale de la paix anglaise, les Pays-Bas. Le reste, le duché de Varsovie, la Confédération du Rhin, la reconstruction de la Prusse et de l'Autriche, leur importait assez peu et ne comptait qu'à titre de moyens de second plan. La Méditerranée demeurait au premier, et, de ce côté, tout leur réussissait. La royauté de Joseph croulait en Espagne, sous leurs coups. Celle de Murat tomberait comme un fruit pourri sur sa tige, il leur suffirait d'agiter l'arbre. Ils avaient occupé le Portugal sous prétexte d'en protéger l'indépendance, ils occupaient la Sicile sous prétexte d'y protéger la monarchie ; leur proconsul en cette île, lord Bentinck, y tenait les Bourbons les menottes aux mains sous prétexte de les arracher aux griffes de Napoléon. Espagne, Sicile, Naples et, au delà, toute l'Italie à défendre, c'est-à-dire à conquérir à la suprématie commerciale de l'Angleterre ; autant de traités de commerce que de restaurations, autant de débouchés à ouvrir que de peuples à délivrer ! Les ministres anglais y voyaient clair, dès 1813, autant que Catherine II vingt ans auparavant, et ils combattaient le despotisme napoléonien sur les côtes et sur les mers comme cette grande impératrice écrasait, à Varsovie, et projetait d'exterminer, à Constantinople, la Révolution française. Pour eux, ainsi que naguère pour elle, l'affaire marchait excellemment : en 1794, les émigrés français célébraient la tsarine, vengeresse des rois ; en 1813, les peuples opprimés acclame-

raient l'Angleterre, libératrice des nations. La Banque de Londres chiffrait les bénéfices de l'opération; le commerce britannique pointait sur le globe les marchés nouveaux: les îles et colonies de la France et de la Hollande, l'Amérique espagnole en insurrection. L'Angleterre s'enrichissait, de la détresse générale, du chômage des manufactures du continent, de la ruine de toutes les usines désesparées. Plus de concurrents, plus de neutres, ces parasites de la guerre maritime. On s'explique que le Cabinet attendit, pour fournir des subsides aux alliés, d'être sûr qu'ils travailleraient pour l'Angleterre, et que la paix définitive deviendrait la paix anglaise, celle de 1763. Ils ne jugeaient pas encore le moment venu de l'imposer.

Wessenberg, arrivé le 29 mars, trouva peu d'empressement à Londres. Sans doute, la Russie gagnait tout le prestige perdu en 1805, mais la Russie seulement. « L'égoïsme du gouvernement britannique, écrit Wessenberg, n'a jamais été plus prononcé qu'il ne l'est aujourd'hui, et il en résulte un aveuglement dont il ne sera guéri, je crains, que par de grands malheurs. Se croyant sûr de la Russie, il s'imagine pouvoir se passer du reste du continent et surtout pouvoir se passer de la paix avec la France... Il est clair que sa politique sera toujours un système de guerre, aussi longtemps qu'il s'attachera exclusivement au commerce maritime... Les Anglais parlent d'une guerre en Allemagne comme on parlerait d'une guerre aux Indes... » Le prince régent, soufflé par Munster, très hanovrien et fort peu autrichien, se montrait froid; le ministre des Affaires étrangères, Castlereagh, moins qu'agréable envers l'envoyé d'Autriche; il redoutait même que le bruit d'une négociation se répandit dans le public, tant il serait mal accueilli et compromettrait le Cabinet (1). Bref, il déclina l'entremise et, à plus forte raison, la médiation de l'Autriche.

L'ancien agent prussien en Angleterre, Jacobi, qui, depuis 1807, se tenait aux aguets, arriva à Londres peu après Wessenberg. Il y fut mieux reçu. C'est qu'au lieu de médiation, il parlait d'alliance, et que la Prusse se trouvait, sous le rapport de l'argent, à la discrétion des Anglais. Enfin on se rendit compte, à Londres, que, sans la Prusse, la Russie ne prendrait point l'offensive. Hardenberg avait chargé Jacobi de communiquer aux mi-

(1) Rapport de Wessenberg, 9 avril 1813.



nistres anglais le traité de Kalisch, avec ses articles secrets, et il proposait de prendre ces articles pour base d'un traité à conclure entre la Prusse et l'Angleterre. Or, dans le traité de Kalisch, on lisait un article, l'article VI, qui semblait de nature à donner aux Anglais confiance et satisfaction : les alliés s'y engageant « à ne point négocier en particulier avec l'ennemi, à ne signer ni paix ni trêve, ni convention quelconque, que d'un commun accord. » Que la Prusse prit à l'égard de l'Angleterre un engagement identique, la Russie, liée déjà à la Prusse, le serait du même coup à l'Angleterre : ni la Prusse, ni, par suite, la Russie ne pourraient « négocier en particulier avec l'ennemi, » « signer paix ou trêve que d'un commun accord » avec l'Angleterre. L'Angleterre, qui, par ses subsides, tiendra la guerre, tiendra, par ces clauses, les fils de toutes les négociations ; elle siègera dans toutes les conférences et tous les congrès ; on pourra, à la rigueur, commencer sans qu'elle paraisse, rien ne se pourra finir en son absence. Toutes ouvertures faites à Napoléon par l'Autriche, sans l'aveu de l'Angleterre, ne seront donc que des feintes ou des préliminaires qui n'engageront rien définitivement. C'est là un fait d'une importance capitale pour la suite de ces négociations ; c'est le sous-entendu permanent qui modifiera le sens de toutes les propositions de l'Autriche, auxquelles les Anglais n'auront pas expressément souscrit. Si Napoléon ouvre une négociation sur ces prétendues bases, ce sera pour s'entendre déclarer aussitôt que l'Angleterre n'y consent pas, et voir se découvrir des *bases* plus étendues, qui seront, précisément, celles de l'Angleterre. Ce jeu très habile avait été concerté en 1805, à Potsdam, lors de la médiation prussienne, et si, à cette époque, les alliés n'avaient point poussé la partie, c'est que Napoléon l'avait, à Austerlitz, renversée du côté de la France.

On s'explique que cette clause, avec ses retentissemens infinis, disposât tout de suite les Anglais à écouter Hardenberg. Il y en avait une autre, destinée à séduire le prince régent : c'était la création « d'un royaume considérable, depuis l'Elbe jusqu'à l'Escaut peut-être, qui renfermerait les anciennes possessions hanovriennes et serait assigné à un prince anglais... » « Un agrandissement de la maison de Hanovre, écrivait le chancelier Hardenberg, qui placerait un État intermédiaire entre la Prusse et la France, et formerait une alliance naturelle entre la Prusse et l'Angleterre, ne serait nullement contraire à nos intérêts ;

mais, ajoutait-il, il faudrait que la Prusse fût agrandie en proportion (1). » Un royaume guelfe, qui rendrait l'Angleterre maîtresse de l'Allemagne orientale, de l'Allemagne maritime, de la Hollande et des Pays-Bas, lui donnerait les bouches des fleuves du Weser à l'Escaut, n'était point pour déplaire à Londres; mais on n'y voyait pas d'un œil aussi favorable l'agrandissement de la Prusse.

Cependant les Prussiens déclaraient leur besoin pressant d'argent et d'armes. « La crainte d'une paix séparée entre la Russie et la France hante comme un spectre le gouvernement anglais, » écrit l'envoyé russe, Lieven. Les Anglais se décidèrent à fournir des armes à la Prusse, persuadés que, sans la Prusse, la Russie ne s'engagerait pas à fond. Castlereagh relut-il alors les anciennes notes de Pitt? Quelque chose de l'âme de cet implacable ennemi de la grandeur française s'infiltra dans l'âme de ses successeurs. La seule espérance de hâter la chute du colosse, la crainte de manquer l'occasion, de décourager l'Europe en retardant la vengeance et la curée, triomphèrent de leur mauvaise humeur contre l'Autriche et de leur peu de confiance dans la Prusse. Lord Cathcart suivait le quartier général d'Alexandre. Le lieutenant général Charles Stewart, frère de Castlereagh, fut accrédité près du gouvernement prussien. Le dessein général qui les guida ne fut pas autre chose que le plan de Pitt en 1805, le fond des articles secrets du traité du 11 avril : ils allaient remonter aux conditions de la veille d'Austerlitz, c'est-à-dire au refoulement de la France dans ses anciennes limites et, par voie de conséquence, au renversement de Napoléon. Or, à cette même époque, en avril 1813, au moment où l'Angleterre se dispose à traiter avec la Prusse, l'idée de réduire la France à la limite de l'Escaut avait été exprimée par les Russes et par les Prussiens, et c'est dans ce sens qu'il faut entendre les alliés, quand ils parlent de *limites naturelles*, ou de *limites légitimes* de la France.

ALBERT SORÉL.

(1) Instructions pour le baron de Jacobi, Breslau, 26 mars 1813.

---

## LE DRAME

DANS

# L'ÉPOPÉE CELTIQUE

---

Dans sa magistrale étude sur *la Poésie des races celtiques*, — la seule esquisse d'ensemble qui ait encore été tentée jusqu'à présent de la littérature de ces peuples, — Renan, après avoir passé en revue les divers genres où les Celtes se sont exercés, conclut en ces termes : « Peu de races ont eu une enfance poétique aussi complète que les races celtiques : mythologie, lyrisme, épopée, imagination romanesque, enthousiasme religieux, rien ne leur a manqué. »

Rien ne leur a manqué? Mais ne semble-t-il pas, et sur la foi de cette énumération même, qu'il leur a manqué une chose capitale, une chose essentielle, le théâtre? C'est aussi bien ce qui ressort de tout l'article. Ou plutôt, ce qui paraît établi jusqu'à l'évidence par cet article, ce n'est pas seulement que le théâtre a manqué aux Celtes, c'est encore, c'est surtout qu'il ne pouvait pas ne pas leur manquer. Quel est, en effet, le portrait que Renan nous trace de l'âme celtique? C'est une âme solitaire, retranchée du monde, sans besoin ni désir de communication avec le dehors, condamnée dès lors à s'alimenter de sa seule substance : « Elle a tout tiré d'elle-même et n'a vécu que de son propre fonds. » De là son originalité, sans doute, mais aussi sa faiblesse : un individualisme ardent, fermé, sinon hostile, à tout ce qui dépasse le cercle de la famille, du clan, de la tribu ; l'incapacité de sortir de soi, de se mêler à la vie sociale, de s'accommoder au temps, de se plier aux évolutions nécessaires,

conditions de toute existence et de tout progrès. Pour maintenir une intégrité illusoire, elle s'est usée à lutter contre l'inéluctable, dans une opposition stérile, sans espoir et sans issue. Ainsi s'explique la tristesse dont ses chants sont empreints, — tristesse, non point révoltée ni farouche, mais plaintive et résignée, comme il convient à des natures douces, passives, « essentiellement féminines. » Une sensibilité toute en profondeur, une imagination exaltée jusqu'au vertige, voilà ses dons. Ce sont les dons d'une race élégiaque, d'une race lyrique. « Dans le grand concert de l'espèce humaine, dit Renan, aucune famille n'égala celle-ci pour les sons pénétrants qui vont au cœur. »

Mais n'est-ce pas nous avertir par là même que le génie dramatique lui est totalement étranger? Et, si l'art du théâtre est, de tous les arts littéraires, le plus objectif, le plus impersonnel, si la première vertu qu'il exige du poète, c'est la faculté de réaliser en soi, puis de projeter au dehors, en autant de créations distinctes, les « dix mille âmes » dont parle Coleridge à propos de Shakspeare, n'est-il pas évident *a priori* qu'un tel art n'a pu qu'être ignoré d'une race toute subjective, d'une race qui n'a jamais su, de l'univers, que sa propre âme et qui s'est enivrée de ses songes au point de les tenir pour la suprême, pour l'unique réalité? La conclusion, en effet, s'impose. Mais il reste à vérifier dans quelle mesure cette race est bien telle qu'on nous la dépeint.

Non pas, certes, que l'admirable étude de Renan ne soit vraie, d'une vérité générale. Nul n'était mieux qualifié que lui pour saisir et fixer jusqu'en leurs plus délicates nuances les caractères d'un groupe ethnique dont il demeurera probablement le type le plus achevé et, comme on dit, le plus représentatif. Mais, précisément parce qu'il fut une expression si complète de sa race, — c'est-à-dire de la plus individualiste des races, — il n'a pas été sans pécher plus d'une fois par excès d'individualisme. Volontiers il se mire lui-même dans l'histoire; volontiers il prête aux figures qu'il anime les traits de sa riche personnalité. Ou je me trompe fort, ou il a pareillement défini l'âme celtique d'après un modèle tout intérieur et tout personnel. Voyez les mots qui reviennent sans cesse sous sa plume : voluptés solitaires de la conscience, charmante pudeur, grâce de l'imagination, délicatesse de sentiment, idéal de douceur et de beauté posé comme but suprême de la vie, tout, jusqu'à cette féminité qui lui

paraît « essentielle » (1) à la race, tout, dis-je, contribue à nous donner des Celtes une peinture renanisée.

Joignez que l'article sur *la Poésie des races celtiques* porte nécessairement sa date. A l'époque où Renan le composa (2), les monumens de cette poésie étaient encore mal connus. Ceux mêmes que l'on connaissait n'en présentaient qu'une image souvent mensongère, presque toujours inexacte. Des deux principaux recueils de textes dont Renan put consulter la traduction, l'un, celui des *Mabinogion*, avait dépouillé, en passant par l'anglais de lady Guest, la saveur robuste et parfois un peu violente de son bouquet original. Quant à l'autre, le *Barzas-Breiz* (3), bien que son authenticité n'eût pas encore été sérieusement contestée, sa valeur documentaire n'avait pas laissé d'inspirer des doutes à Renan lui-même, comme en témoigne certaine note où l'on voit qu'il flaira la supercherie longtemps avant que Luzel ne l'eût ouvertement dénoncée.

Si l'article sur *la Poésie des races celtiques* avait été rédigé quelque quarante ans plus tard, il est à croire qu'il nous eût donné de l'« enfance » des Celtes un tableau tout différent. En l'espace de ces quarante années, l'étude des littératures celtiques s'est, on peut le dire, renouvelée de fond en comble. Les travaux des Gaidoz, des d'Arbois de Jubainville, des Loth, des Ernault, des Dottin, pour ne parler que de la France, ont jeté sur la physionomie de ces peuples une lumière qui en accuse singulièrement le relief. Au lieu d'une race douce, timide, isolée dans son rêve et dédaigneuse de l'effort, voici surgir, au contraire, des natures véhémentes, passionnées, presque brutales, avides d'action, ivres de mouvement et de bruit.

Parcourons les longues listes d'épopées que nous ont conservées les manuscrits irlandais du XII<sup>e</sup> siècle. La seule inspection des titres a déjà son éloquence. Ce ne sont que *Feis*, « fêtes, » *Longes*, « navigations, » *Cath*, « combats, » *Orgain*, « massacres, » *Togail*, « prises de forteresses, » *Tain*, razzias de « bestiaux, » *Aithed*, « enlèvemens de femmes. » Que si l'on pénètre dans les récits, on est transporté dès l'abord en pleine

(1) *Essais de morale et de critique*, p. 385.

(2) L'article sur *la Poésie des races celtiques* parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> janvier 1854.

(3) *Barzas-Breiz*. Chants populaires de la Bretagne recueillis et publiés par Th. de la Villemarqué, 2 vol. in-8°; Charpentier.

barbarie, une barbarie fastueuse et superbe. La société apparaît uniquement fondée sur la guerre. On se bat à tout propos et hors de propos; on se bat entre chefs de peuples, on se bat entre particuliers; et, lorsque l'on a fini de se battre, en ce monde-ci, c'est pour recommencer dans l'autre. Un hymne irlandais célèbre en ces termes Labraid, roi des Morts :

Salut, Labraid, rapide manieur d'épée!  
 Le plus brave des guerriers, plus fier que les mers!...  
 ... Il recherche les carnages, il y est très beau!...  
 O toi qui attaques les guerriers, salut, Labraid (1)!

Les honneurs se mesurent à la bravoure : le guerrier le plus vaillant est roi, et, parmi les artisans, l'artisan suprême est l'ouvrier du fer, le forgeron d'armes. Sur le même rang que les héros figurent les *druïdes* et les *filé*; les premiers, parce que leurs incantations magiques sont toutes-puissantes contre l'ennemi; les seconds, parce que leurs chants exaltent les courages et confèrent l'immortalité. La fonction du poète même est une fonction belliqueuse.

D'autre part, la guerre faisant une large consommation d'hommes, le souci de chaque famille est d'engendrer le plus possible d'enfants mâles. Toute la législation irlandaise du mariage est dominée par cette préoccupation. Et c'est ainsi qu'à côté de l'union durable, il y a l'union temporaire, l'union annuelle. On prend une compagne pour un an, puis on la cède à qui la veut acheter. Car la femme s'achète : son tarif, fixé par les lois, équivaut en moyenne au prix de trois bêtes à cornes (2). Vainement chercherait-on dans ces rudes épopées ce culte idéal de la femme, si prôné par Renan, encore moins cette délicatesse et ce mystère que les Celtes ont, à l'entendre, portés dans les choses de l'amour. C'est en regardant de sa fenêtre, un jour d'hiver, écorcher dans la neige un veau dont un corbeau vient boire le sang, que tressaille et s'émeut pour la première fois le cœur de la belle Derdriu : « Le seul homme que j'aimerai, s'écrie-t-elle, aura ces trois couleurs : les cheveux noirs comme le corbeau, les joues rouges comme le sang, le corps blanc comme la neige (3). » Survient juste à point un des fils d'Usnech,

(1) H. d'Arbois de Jubainville, *l'Épopée celtique en Irlande*.

(2) *Ibid.*

(3) *Ibid.*, p. 225. — Cf. J. Loth, *les Mabinogion*, t. II, p. 70-71.

Noïsé le chanteur, qui réunit précisément les trois qualités voulues. Derdriu aussitôt de s'échapper vers lui et de le frôler.

D'abord, il ne sut qui elle était.

— Elle est belle, dit-il, la génisse qui passe près de nous.

— Il faut bien, répondit-elle, que les génisses, quand elles sont grandes, aillent où sont les taureaux.

— Tu as près de toi, reprit Noïsé, le taureau de la province, le roi d'Ulster.

— Je veux, déclara Derdriu, faire mon choix entre vous deux, et ce que je prétends avoir, c'est un jeune taureau comme toi.

Ce sont, on le voit, des propos hardis, et d'une galanterie dénuée de tout raffinement. Noïsé, apprenant qui est la jeune fille et se rappelant qu'une prophétie tragique est sur elle, commence par la repousser. Furieuse, Derdriu lui saute au visage et, l'empoignant par les oreilles : « A ces deux oreilles, s'écrie-t-elle, s'attacheront le ridicule et la honte, si tu ne m'emmènes avec toi (1) ! » Cet argument triomphe de la résistance de Noïsé, et il se laisse entraîner à un amour qu'il sait devoir lui être fatal.

Telles sont ces natures impétueuses et toutes primitives. Nous sommes loin de « l'extrême douceur de mœurs » que Renan a cru respirer « dans les compositions idéales des races celtiques (2). » Car ce qui vient d'être dit de l'ancienne civilisation irlandaise s'applique aussi bien à l'ancienne civilisation bretonne. Partout éclate, chez ces peuples, la fièvre, la fureur d'agir. Leur littérature est à leur image. Savante, compliquée même, assujettie à des règles souvent puériles, elle n'en est pas moins une littérature d'action, toute gonflée de sève héroïque et irrésistiblement orientée vers le drame. Le caractère et le tour éminemment dramatiques de la poésie des Celtes, qu'on la prenne d'ailleurs en Armorique, en Galles ou en Irlande, voilà, me semble-t-il, ce que Renan n'a pas assez vu et ce que je voudrais essayer ici de faire ressortir.

« Les qualités de l'épopée irlandaise, dit M. Dottin, sont surtout le mouvement, le relief et la vie (3). » Elle n'est pas dramatique seulement en son fond, par les conflits farouches de sentimens et les violentes oppositions de caractères où elle se

(1) H. d'Arbois de Jubainville, *l'Épopée celtique en Irlande*, p. 226.

(2) *Essais de morale et de critique*, p. 393.

(3) *Revue de Synthèse historique*, t. III, p. 69.

complaît : elle l'est encore dans la forme, en dépit de ce nom d'épopée qu'on lui attribue, fautive, je pense, d'une appellation plus exacte. Le récit proprement dit n'occupe, en effet, dans ces compositions, mêlées de prose et de vers, qu'une place relativement restreinte. Il semble n'être là que pour relier entre eux les différens épisodes de l'œuvre, permettre à l'imagination de les situer, et servir d'indications scéniques ou de gloses explicatives, en quelque sorte. Le reste, qui est le principal, comprend des dialogues en prose, avec, çà et là, des parties versifiées, constituant soit de véritables monologues lyriques, comme nous en avons dans Corneille, soit des chœurs à la manière antique, qui seraient, toutefois, plus directement intéressés à l'action. Par le dehors comme par le dedans, ces prétendues épopées sont donc, en réalité, des drames, — drames fragmentaires, incomplets, inorganisés même, si l'on veut, mais qui, pour la plupart, n'en témoignent pas moins chez leurs auteurs d'un sens inné de la grandeur tragique. Il n'y a, si l'on veut s'en convaincre, qu'à parcourir les morceaux du *Cycle d'Ulster* qui ont été publiés sous la direction de M. d'Arbois de Jubainville (1). Celui qui a pour titre : *L'histoire du cochon de Mac-Dathò* a l'avantage d'être court : c'est l'unique raison qui me le fait choisir de préférence à d'autres.

Mac-Dathò, roi du Leinster, possède, en son chien Ailbé, capable à lui seul de défendre toute la province, un trésor que lui envient deux de ses voisins : Ailill, roi de Connaught, et Conchobar, roi d'Ulster. Désireux, l'un et l'autre, d'acquérir l'incomparable animal, ils envoient à Mac-Dathò des messagers, porteurs des offres les plus séduisantes. La pièce s'ouvre, pour ainsi parler, au moment où les deux ambassades se rencontrent, sans s'être concertées, dans le palais du roi de Leinster. Le lieu de la scène nous est ainsi présenté : « Le château de Mac-Dathò avait sept portes ; à chacune d'elles aboutissait un chemin. Il y avait aussi sept foyers et sept chaudrons, un bœuf et un cochon dans chacun d'eux ; chaque passant plongeait une fourchette dans le chaudron : si, du premier coup, il atteignait un morceau, il le mangeait ; s'il ne réussissait pas la première fois, il ne pouvait recommencer. » Introduits dans la chambre de Mac-Dathò, les envoyés de Connaught, puis ceux d'Ulster, exposent l'objet de

(1) *L'Épopée celtique en Irlande*, p. 3-373.



leur mission. Et voilà Mac-Dathô fort perplexé. A quelque détermination qu'il s'arrête, qu'il refuse de céder son chien ou qu'il s'en prive en faveur de l'un des deux rois, il se fait au moins un ennemi et déchaîne la guerre sur son peuple. Pour gagner du temps, il ajourne sa réponse et commande de distraire les messagers par d'opulens festins. Mais, lui, ses angoisses sont telles qu'il en perd le boire, le manger, le dormir. Vainement sa femme essaie de pénétrer la cause de son mal : il s'obstine dans un sombre silence.

Obeissant à la tension des âmes, le discours, ici, quitte le terre à terre de la prose pour se hausser au diapason lyrique, la parole fait place au chant, et c'est dans le rythme de la strophe que la reine du Leinster exhale douloureusement ses inquiétudes d'épouse et sa plainte de confidente dédaignée :

L'insomnie a envahi  
La maison de Mac-Dathô.  
Il délibère sur quelque affaire ;  
Il ne veut parler à personne.  
Il se tourne et se retourne, loin de moi, contre le mur,  
Le héros irlandais aux brillans exploits.  
Sa femme prudente se demande  
Pourquoi il ne peut trouver le sommeil.

Mac-Dathô rétorque avec dureté :

Crimthand Nia Nair a dit :  
« Ne confie point ton secret aux femmes  
« Secret de femme est mal caché.  
« Confie-t-on sa bourse à un esclave ? »

Ces rudesses sont dans les mœurs des maris. La « prudente » épouse ne s'en émeut, ni ne s'en laisse décourager. Elle se fait seulement plus souple et plus persuasive :

Que diras-tu à ta femme,  
Sinon ce qui t'embarrasse ?  
L'idée qui ne te vient pas  
Peut venir à l'esprit d'un autre.

Elle a conscience de la supériorité que lui assurent sur son maître barbare les ressources d'une intelligence déliée. Déjà, dans ces vieilles communautés celtiques, la femme se révèle plus ingénieuse, plus subtile, plus dépourvue aussi de scrupules que

le mari. Lorsque Mac-Dathô, vaincu par les sollicitations de la sienne, lui ouvre enfin son cœur, elle a tôt fait de le tirer d'ennui.

Je vais te donner un conseil  
 Qui ne te sera point funeste :  
 Promets-leur le chien, à tous deux.  
 Qu'importent ceux qui tomberont à cause de lui !

Ravi de la simplicité d'une solution à laquelle son épaisse droiture n'eût peut-être jamais songé, Mac-Dathô se lève, au matin, tout heureux, et, docile à la consultation féminine reçue, la veille, sur l'oreiller conjugal, mande successivement les messagers des deux rois, promet aux uns comme aux autres de leur livrer à la même date le chien convoité par leurs maîtres, puis les renvoie dans leurs patries respectives, également satisfaits. Et c'est comme qui dirait la fin de l'exposition qui n'est déjà pas si malhabilement conçue.

A l'acte suivant, nous sommes encore dans le *dûn* de Mac-Dathô, car l'unité de lieu est presque aussi religieusement observée que dans une tragédie classique. Les gens d'Ulster et de Connaught s'empressent par deux voies différentes au rendez-vous, mais ayant cette fois à leur tête les princes Ailill et Conchobar. Pour accueillir dignement ces visiteurs d'importance, Mac-Dathô, conformément à un usage toujours en vigueur dans les campagnes bretonnes, a fait tuer en leur honneur son cochon, d'où le titre du récit, — un fameux cochon, il faut croire, puisqu'on l'engraissait du lait de trois cents vaches depuis sept ans. Il sera d'ailleurs flanqué de quarante bœufs, sur les tables du repas, sans parler de quantité d'autres victuailles. Des lits sont dressés pour les convives, et Mac-Dathô préside lui-même au service. Les guerriers de Connaught occupent une des moitiés de la salle, les guerriers d'Ulster l'autre moitié. Entre eux, sur le monceau des viandes accessoires, trône l'énorme cochon.

— Il a l'air bon, ce cochon, dit Conchobar.

— Oui, vraiment, répond Ailill, — mais, ô Conchobar, comment le découpera-t-on (1) ?

Grave question, en effet. Le soin de faire les parts était estimé à très haut prix, dans le protocole de ces temps héroïques.

1/ H. d'Arbois de Jubainville, *l'Épopée celtique en Irlande*, p. 71.

On se le disputait comme une gloire et comme un profit, le découpeur ayant droit au meilleur morceau de la bête, lequel était la queue, lorsqu'il s'agissait d'un cochon. Ce n'est donc pas sans une arrière-pensée de provocation qu'Ailill apostrophe ainsi Conchobar. Et Bricriu le sait bien, Bricriu l'Ulate, dit « à la langue empoisonnée. » qui joue dans ces antiques épopées le rôle d'un Thersite irlandais. Médiocrement ami des coups pour lui-même, il n'est jamais plus content que lorsqu'il les voit pleuvoir sur les autres. Sournois, caustique et felleux, il excelle à faire naître les batailles. Et l'occasion présente est vraiment trop propice pour qu'il n'attise pas le feu qui couve. Comment on découpera le cochon ? Est-il besoin de le demander, dans une salle où sont rassemblés les plus vaillans héros de l'Irlande ? « A chacun sa part selon ses exploits, » suggère hypocritement le venimeux personnage. Et il ajoute *in petto* : « Avant que les parts soient faites, plus d'un aura joué du poing sur le nez de son voisin. » L'avis, du reste, ne peut manquer de plaire à des tempéramens excessifs, d'humeur impatiente, toujours en quête de horions à donner ou à recevoir. Déjà, comme dans mainte noce bretonne d'aujourd'hui, les mots aigres s'échangent d'une table à l'autre, les défis se croisent. On évoque les récents combats, chacun exaltant ses prouesses ou rabaisant celles de l'adversaire.

— Vous avez laissé entre mes mains bien des bœufs gras, lors de la victoire des gens de Luachra-Delad !

— Tu as laissé chez nous un bœuf plus gras encore, ton frère Cruachniu, fils de Ruadlom, des collines de Conalad...

Nul, cependant, n'ose accomplir le pas décisif. Le premier, Cèt, fils de Maga, a cette témérité. Il bondit de sa place, se campe debout auprès du cochon, et, brandissant un couteau : « Qu'on trouve, dit-il, parmi tous les guerriers d'Irlande, un homme pour me disputer l'honneur de faire les parts ! » L'assemblée, que son audace a frappée de stupeur, ne lui répond d'abord que par le silence. Puis une voix se hasarde, celle de Loégairé. Et, après Loégairé, c'est Oengus ; après Oengus, Eogan ; après Eogan, Munremur ; après Munremur, Mend, fils de Salcholcan ; après Mend, Celtchair ; après Celtchair, Cûsraid le Bègue, le propre fils de Conchobar. Tous prétendent à tour de rôle revendiquer pour soi le privilège réservé au plus brave. Mais, pour leur clore la bouche, Cèt n'a qu'à faire appel à leur

mémoire. Il n'est pas un d'eux ou de leurs pères qu'il n'ait terrassé dans quelque combat.

La scène est de grande allure, le dialogue, d'une belle verve jaillissante et pressée. Un à un, les Ulates, contraints de confesser tacitement leur honte, courbent la tête et se rassoient. « Cèt a humilié toute la province d'Ulster. » Toute? Non pas. A l'instant le plus solennel, alors que l'angoisse des vaincus est à son comble et que déjà le vainqueur fait le geste de planter son couteau dans la chair fumante, voici paraître subitement le convive inattendu, l'hôte sans qui l'on avait compté, — Conall, surnommé le Triomphateur. L'espérance rentre au cœur des Ulates : de joie, Conchobar agite en l'air sa couronne. Et Conall s'informe : « C'est à nous à faire nos parts : qui les a faites? » On lui désigne Cèt, debout au milieu de la salle. D'une voix assurée, il prononce la phrase sacramentelle : « Est-il juste, Cèt, que ce soit toi qui découpes le cochon? » Une nouvelle et puissante source d'émotion tragique va naître de la rencontre de ces deux hommes. On trouverait difficilement au théâtre un « duel » plus saisissant. Si brève que soit la scène, les phases en sont nettement graduées, jusqu'à l'effet final. Qu'on se représente donc les deux guerriers face à face, séparés seulement par le gigantesque porc rôti, cause du litige, dont la fumée odorante les ennuage. C'est d'abord sur le mode lyrique qu'ils s'interpellent. Cèt chante :

Salut, Conall,  
Cœur de roche!  
Savage ardeur, feu guerrier!  
Tu as l'éclat du cristal,  
Ton sang bont de colère,  
Cœur de lion!  
Couvert de blessures, toujours victorieux,  
Le fils de Fmdchôm s'est dressé devant moi.

Et Conall reprend :

Salut, Cèt!  
Cèt, fils de Maga,  
Noble héros!  
Cœur de cristal!  
Beau comme un cygne!  
Vaillant guerrier, très vaillant,  
Océan courroucé,  
Beau taureau en fureur,  
Cèt fils de Maga!

On célébrera notre lutte corps à corps,  
 On célébrera notre combat.  
 Il en sera parlé en Fer-Brot,  
 On en racontera l'histoire en Fer-Manach.  
 Les héros vont voir le lion du furieux combat,  
 Les cadavres sur les cadavres, dans le château, cette nuit.

Après cet échange de compliments, ce salut des épées, en quelque sorte, l'attaque et la riposte s'engagent :

— Lève-toi donc et cède-moi la place, dit Conall.

— Qui te donne ce droit? répondit Cêt.

— Tu as le droit, dit Conall, de ne pas me céder sans combat. Cêt, j'accepte de lutter avec toi. J'en jure le serment que jure mon peuple : depuis le premier jour que j'ai tenu un javelot dans la main, il ne m'est pas souvent arrivé de dormir sans avoir, pour reposer ma tête, la tête d'un homme de Connaught. Il ne s'est point passé un seul jour, une seule nuit, que je n'aie tué quelque ennemi.

— C'est vrai, dit Cêt, tu es un meilleur guerrier que moi. Mais, si Anlúan était dans ce château, lui, du moins, pourrait lutter contre toi. Quel malheur qu'il ne soit pas ici!

— Il y est, dit Conall (1).

Où donc? On n'a pas eu le temps de se poser la question que, joignant le geste à la parole, le terrible Triomphateur exhibe à son poing une tête fraîchement coupée qu'il portait suspendue par les cheveux à sa ceinture. Et, la faisant tourner comme une fronde, il l'envoie frapper en pleine poitrine le champion de Connaught, dont la bouche ne se rouvre plus que pour vomir des flots de sang. La tête est celle d'Anlúan, que l'Ulate s'était arrêté à cueillir en route : d'où son retard au rendez-vous.

Voilà, ce me semble, un coup de théâtre que notre drame romantique eût pu envier au vieux poète irlandais. Celui-ci s'est manifestement appliqué à en tirer tout le parti possible, et l'on ne voit pas qu'il y ait si mal réussi. On dirait qu'un secret instinct d'art l'a de même averti qu'après cette fin de scène, d'une barbarie si grandiose, les suites de l'aventure, en se prolongeant, couraient le risque de n'offrir plus qu'un médiocre intérêt. Il les conte avec une hâte visible, et comme par pure déférence envers la convention qui veut qu'à toute histoire il y ait un dénouement. Nous apprenons ainsi coup sur coup comment Conall, demeuré maître de faire les parts, ne manqua pas de s'adjuger la queue

(1) H. d'Arbois de Jubainville, *l'Épopée celtique en Irlande*, p. 76-77.

du cochon, et qu'il la dévora tout entière, encore qu'il fallût neuf hommes pour la soulever; comment il en résulta un massacre général entre gens d'Ulster et de Connaught; comment Mac-Dathô lâcha son chien au milieu des combattans, « pour voir de quel côté il irait; » comment enfin cet animal, « fort intelligent, » se rangea du parti des vainqueurs et fit des vaincus une ample pâtée.

On serait assurément mal venu à chercher, dans cette œuvre d'un génie inégal, une composition très serrée. L'art, toutefois, n'en est point absent, et des beautés y éclatent, qui ne sont pas niables, et qui sont bien, si je ne me trompe, des beautés d'ordre dramatique. J'ai dit à quelle considération j'avais obéi, en choisissant, pour ma démonstration, l'*Histoire du cochon de Mac-Dathô*. Elle n'est qu'un exemple au hasard entre vingt autres. Qu'on prenne toute l'épopée irlandaise : le sentiment tragique y transpire à chaque page. M. d'Arbois de Jubainville n'a rien avancé de paradoxal, quand il a dit de ces poèmes, déclamés, chantés et peut-être mimés par les *filé* dans les *dún* des rois, aux veillées d'hiver, ou devant les multitudes, en plein air, aux grandes assemblées périodiques de mai, d'août et de novembre, qu'ils ont été pour l'Irlande d'autrefois ce que sont aujourd'hui pour nous le théâtre et même le café-concert (1).

Ce qui est vrai de l'épopée irlandaise ne l'est pas moins de l'épopée galloise. Thomas Stephens, dans sa *Literature of the Kymry*, observe avec raison que « les *Mabinogion* sont pleins de dialogues » où l'on peut voir comme autant d'embryons scéniques. Il ne serait même pas excessif de dire que, dans la plupart de ces récits, c'est l'élément dramatique qui joue le rôle prépondérant. Contentons-nous d'en donner ici pour preuve le poème de *Kulhwch et Olwen*, précisément cité par Renan (2).

La belle-mère de Kulhwch, fils de Kilydd, a résolu de se venger sur lui d'avoir été épousée de force, en secondes noces, par son père. Elle lui fait donc cette prédiction : « Ton flanc ne se choquera jamais à celui d'une femme, que tu n'aies eu Olwen, la fille d'Yspaddaden Penkawr. » Et, à l'instant même, il se sent pénétré jusqu'aux moelles de l'amour de cette jeune fille inconnue. Il n'aura de repos, dorénavant, qu'il ne l'ait trou-

(1) *La civilisation des Celtes et celle de l'épopée homérique*, p. 134.

(2) *Essais de morale et de critique*, p. 397.

vee et qu'elle ne soit devenue sienne. Sur le conseil de Kilydd, sa première démarche est pour aller demander le secours tout-puissant d'Arthur. Le voilà parti, sur un coursier à la tête gris pommelé, « au sabot brillant comme un coquillage. » A sa hanche pend une épée « couleur de l'éclair du ciel. » Son manteau est de pourpre : sur ses chausses et ses étriers, « il y a de l'or pour la valeur de trois cents vaches. » Il arrive, prompt comme le vent, jusqu'au seuil du palais d'Arthur. Mais, là, il est contraint de parlementer avec l'homme d'armes de garde à l'entrée :

— Ouvre la porte.

— Je ne l'ouvrirai pas...

— Pourquoi?

— Le couteau est dans la viande, la boisson dans la corne. On s'ébat dans la salle d'Arthur. On ne laisse entrer que le fils de roi d'un royaume reconnu ou l'artiste qui apporte son art... Toi, on t'offrira des viandes cuites et poivrées... là où mangent les gens des pays lointains... On t'offrira une femme pour coucher avec elle, et les plaisirs de la musique. Demain, dans la matinée, quand le portail s'ouvrira devant la compagnie qui est venue ici aujourd'hui, c'est toi qui passeras le premier et tu pourras choisir ta place dans la cour d'Arthur...

— Je n'en ferai rien... Si tu ouvres la porte, c'est bien ; si tu ne l'ouvres pas, je répandrai honte à ton maître, à toi déconsidération, et je pousserai trois cris tels, à cette porte, qu'il n'y en aura jamais eu de plus mortels depuis Pengwaed, en Kernyw... jusqu'à Esgeir Oervel en Iwerddon. Tout ce qu'il y aura de femmes enceintes en cette ile avortera : les autres seront accablées d'un tel malaise que leur sein se retournera et qu'elles ne concevront jamais plus (1)!

Troublé devant une contenance si hautaine, le portier de service va conter l'affaire au roi. Il faut qu'elle soit grave, pour justifier un tel manquement au cérémonial de la cour. Aussi n'est-ce pas sans un vif mouvement de surprise qu'Arthur s'informe de ce qu'il peut bien y avoir de nouveau à la porte. L'autre, alors, de s'écrier, avec une grandiloquence dont l'accent fait penser à certaines tirades du théâtre d'Hugo :

— Les deux tiers de ma vie sont passés, ainsi que les deux tiers de la tienne. J'ai été à Kaer-Se et à Asse, à Sach et à Salach, à Lotor et à Fotor ; j'ai été à la grande Inde et à la petite ; j'étais à la bataille des deux Ynyr, quand les douze otages furent amenés de Llychlyn ; j'ai été en Europe, en

(1) *Les Mabinogion, traduits en entier pour la première fois en français, avec un commentaire explicatif et des notes critiques, par J. Loth, t. I, p. 193-196.*

Afrique, dans les îles de la Corse, à Kaer Brythwch, à Brythach et à Nerthach; j'étais là, lorsque tu tuas la famille de Cleis, fils de Merin, lorsque tu tuas Mil Du, fils de Ducum; j'étais avec toi, quand tu conquis la Grèce en Orient; j'ai été à Kaer Oeth et à Anoeth; j'ai été à Kaer Nevenhyr; nous avons vu là neuf rois puissans, de beaux hommes. Eh bien! je n'ai jamais vu personne d'aussi noble que celui qui est à la porte d'entrée en ce moment!

On comprend qu'Arthur ne fasse pas languir un tel visiteur.

— Si tu es venu au pas, retourne en courant! Que tous ceux qui voient la lumière, qui ouvrent les yeux et les ferment, soient ses esclaves!... C'est pitié de laisser sous la pluie et le vent un homme comme celui dont tu parles.

Kulhwch est donc introduit. L'étiquette veut que l'on descende de selle sur le montoir de pierre placé près de la porte. Mais Kulhwch a décidément le mépris de toute étiquette, et c'est à cheval qu'il fait son apparition. La scène est largement traitée.

KULHWCH. — Salut, chef suprême de cette île! Salut, aussi bien en haut qu'en bas de cette maison, à tes hôtes, à ta suite, à tes capitaines! Que chacun reçoive ce salut aussi complet que je l'ai adressé à toi-même. Puisse ta prospérité, ta gloire et ta considération être au comble par toute cette île!

ARTHUR. — Salut aussi à toi!... Assieds-toi entre deux de mes guerriers. On t'offrira les distractions de la musique et tu seras traité comme un prince... futur héritier d'un trône, tant que tu seras ici. Quand je partagerai mes dons entre mes hôtes et les gens de loin, c'est en ta main que je commencerai dans cette cour à les déposer.

KULHWCH. — Je ne suis pas venu ici... pour gaspiller nourriture et boisson. Si j'obtiens le présent que je désire, je saurai le reconnaître et le célébrer; sinon, je porterai ton déshonneur aussi loin qu'est allée ta renommée. — aux quatre coins du monde

ARTHUR. — Puisque tu ne veux pas séjourner ici, tu auras le présent qu'indiqueront ta tête et ta langue, aussi loin que sèche le vent, que mouille la pluie, que tourne le soleil, qu'étreint la mer, que s'étend la terre, — à l'exception de Kaledwch, mon épée; de Rongomyant, ma lance; de Gwynneb Gwrthueher, mon bouclier; de Karnwenhan, mon couteau; et de Gwenhwyvar, ma femme. J'en prends Dieu à témoin, je te le donnerai avec plaisir. Indique ce que tu voudras.

KULHWCH. — Je veux que tu mettes en ordre ma chevelure.

ARTHUR. — Je le ferai.

Prier quelqu'un de vous arranger les cheveux était, paraît-il en ces temps là, une façon de lui faire entendre qu'on était de sa parenté. Séance tenante, Arthur prend un peigne d'or, des



ciseaux aux anneaux d'argent, et rend à Kulhwch l'office demandé. Puis :

Je sens que mon cœur s'épanouit vis-à-vis de toi; je sens que tu es de mon sang : dis-moi qui tu es.

KULHWCH. — Je suis Kulhwch, le fils de Kilydd, fils du prince Kelyddon, par Goleuddydd, ma mère, fille du prince Anllawdd.

ARTHUR. — C'est donc vrai, tu es mon cousin. Indique tout ce que tu voudras, et tu l'auras; tout ce qu'indiqueront ta tête et ta langue, sur la vérité de Dieu et les droits de ton royaume, je te le donnerai volontiers.

KULHWCH. — Je demande que tu me fasses avoir Olwen, la fille de Yspaddaden Penkawr, et je la réclamerai aussi à tes guerriers.

Ces guerriers, le barde gallois ne perd pas l'occasion de nous les nommer tous à la file, en un vaste dénombrement homérique qui ne tient pas moins de dix-neuf pages dans la traduction de M. Loth. Après quoi, le dialogue reprend :

ARTHUR. — Je n'ai jamais rien entendu au sujet de la jeune fille que tu dis, ni au sujet de ses parents. J'enverrai volontiers des messagers à sa recherche : donne-moi seulement du temps.

KULHWCH. — Volontiers : tu as un an à partir de ce soir, jour pour jour.

Les messagers reviennent sans avoir rien trouvé. Kei, alors, Kei, le héros prestigieux, le compagnon favori d'Arthur, s'offre à se mettre en campagne avec Kulhwch, jusqu'à ce que celui-ci ait découvert la dame de ses rêves ou constaté qu'elle n'existe point. D'autres guerriers, puis, en fin de compte, Arthur lui-même, se joignent à eux. Ce n'est pas ici le lieu de les suivre dans leur merveilleuse aventure, semblable à toutes les histoires de « princesses lointaines » dont s'enchantait l'imagination du moyen âge. Je m'en voudrais cependant d'omettre la jolie scène où Kulhwch et sa fiancée idéale se trouvent pour la première fois en présence l'un de l'autre. C'est dans la hutte du berger Custennin, gardien des moutons du terrible Yspaddaden Penkawr. La jeune fille est vêtue d'une chemise de soie rouge-flamme et porte autour du cou un collier d'or, également rouge, rehaussé de pierres précieuses et de rubis. Ses cheveux sont « plus blonds que la fleur du genêt, » sa peau « plus blanche que l'écume de la vague; » la forme de sa main est pareille au « trèfle des eaux, » et sa gorge est de la nuance délicate de celle du cygne. Elle entre et va s'asseoir sur le banc principal, auprès de Kulhwch, qui, du plus loin qu'il l'a vue, a deviné que c'était elle.

KULHWCH: — Jeune fille, c'est bien toi que j'aimais ! Tu viendras avec moi pour nous épargner un péché à toi et à moi. Il y a longtemps que je t'aime !

OLWEN. — Je ne le puis en aucune façon : mon père m'a fait donner ma foi que je ne m'en irais pas sans son aveu, car il ne doit vivre que jusqu'au moment où je m'en irai avec un mari. Ce qui est, est ; cependant je puis te donner un conseil, si tu veux t'y prêter. Va me demander à mon père ; tout ce qu'il te signifiera de lui procurer, promets qu'il l'aura, et tu m'auras moi-même. Si tu le contraries en quoi que ce soit, tu ne m'auras jamais, et tu pourras t'estimer heureux si tu t'échappes la vie sauve.

KULHWCH. — Je lui promettrai tout, et j'aurai tout.

Il le fait comme il l'a dit. Au prix de quels travaux et de quelles épreuves, c'est ce qu'il faut voir dans *les Mabinogion*. On se convaincra par la même occasion que, si je n'avais dû me borner, j'aurais pu puiser, dans ce seul récit, une dizaine d'autres exemples aussi probans pour ma thèse. Parlons mieux : tout le récit n'est proprement qu'une sorte de conte dramatique où le conteur s'efface, disparaît presque, pour laisser vivre, agir, converser devant nous les personnages. S'il est vrai que l'épopée gaélique remplit, en quelque sorte, l'office d'un théâtre dans les *dùn* irlandais, on peut dire qu'il en fut de même des *Mabinogion* pour les cours galloises. Ils font penser à des ébauches de tragédies romanesques qui seraient demeurées par endroits à l'état de scénarios.

C'est aussi, toutes proportions gardées, l'impression que donnent, dans la littérature armoricaine, les courts chants épiques, d'inspiration non plus savante, mais populaire, désignés sous le nom de *gwerziou*. Déjà, lors de l'apparition du *Barzaz-Breiz*, Ch. Magnin comparait certaines ballades de ce livre à de « petites tragédies pleines de poésie et d'entrain, » à des « scènes vraiment touchantes et très dramatiquement conduites (1). » On pourrait, je le sais, objecter aujourd'hui que l'art de l'adaptateur y était sans doute pour quelque chose. Sous couleur de nous présenter un tableau complet de l'« histoire poétique » de la Bretagne, le *Barzaz-Breiz* nous donne surtout la mesure du très ingénieux talent du vicomte de la Villemarqué soit à redresser les écarts de la muse armoricaine, soit à lui prêter ses propres inventions.

Mais Ch. Magnin aurait connu les chants authentiques de la race, tels qu'ils sont réunis dans les *Gwerziou Breiz-Izel*, qu'il

(1) *Journal des Savans*, août 1817.

n'eût pas eu à changer de sentiment. Tout au contraire. Leur lecture n'eût fait que le confirmer dans son opinion. Loin d'ajouter à la beauté dramatique des ballades populaires qu'il a retouchées, l'auteur du *Barzaz-Breiz* en a le plus souvent affadi le caractère et atténué l'accent. On ne sophistique pas impunément la nature. Nul art, si savant soit-il, n'égalera jamais la libre fougue de cette poésie sans apprêt. Il y a dans les *Gwerziou Breiz-Izel* une vie, une force, une émotion que l'on chercherait en vain au même degré dans le *Barzaz-Breiz*. Luzel a eu raison d'écrire que « le cœur du peuple bat en ces chants spontanés (1). » Chacun d'eux raconte, ou plutôt met en scène, sous forme impersonnelle, quelque épisode poignant de la chronique paysanne. Toujours la matière est tragique, et c'est toujours aussi en manière de drame qu'elle est traitée. Le poète n'intervient pas dans son œuvre, sauf, parfois, au début, pour recommander l'attention. La plupart du temps, il nous jette *in medias res*. Rien de plus rapide que l'exposition. En quatre vers, nous sommes renseignés sur la psychologie du personnage principal.

Jeanne Le Judec est demoiselle,  
Et ne daigne filer sa tâche  
Que si le fuseau est d'argent,  
La quenouille, de corne ou d'ivoire.

C'est assez pour nous avertir qu'un cœur si fier aura des façons peu communes de souffrir. Et, tout de suite, nous voici en pleine action :

— Petite Jeanne Le Judec, entendez-vous,  
Aussi blonds que l'or sont vos cheveux ;  
Fussent-ils plus blonds de moitié,  
Vous n'épouserez pas Philippe Ollivier.  
Il est allé à Guingamp, depuis jeudi,  
Et c'est pour recevoir les Ordres.

Le coup est droit. Jeanne le supporte, en apparence, sans broncher. Peut-être se refuse-t-elle à croire à la trahison. Elle continue, comme si de rien n'était, d'ourler en silence les mouchoirs qu'elle destinait à son fiancé. Aussi bien, songe quelque bonne voisine, « pour orner le calice » du nouveau prêtre, « ils seront charmans. »

A l'acte suivant, même décor. Philippe Ollivier, de retour

(1) *Gwerziou Breiz-Izel, Chants populaires de la Basse-Bretagne*, recueillis et traduits par F.-M. Luzel, t. I, p. 3.

de Guingamp, se présente au manoir des Le Judec. Démarche peu charitable, dont, s'il n'eût dépendu que de lui, il eût sans doute préféré se dispenser. Mais il cède à une volonté impérieuse, devant laquelle il a toujours tremblé, celle de sa mère. C'est elle, c'est cette mère qui, par orgueil, a exigé que son fils, au mépris du serment juré, fût prêtre ; c'est elle qui, par orgueil encore, exige qu'il fasse aux parens de la jeune fille qu'il a trompée la politesse insolente de les inviter à sa première messe. Outre qu'il est d'usage de convoquer le plus de monde possible à ce genre de cérémonie, elle estime évidemment que son triomphe ne serait pas complet, s'il n'avait le clan des Le Judec pour témoin. Et cela, notons-le en passant, est d'une observation, sinon très humaine, en tout cas très bretonne, comme aussi le caractère faible, timoré, de l'homme, en contraste si formel avec la sauvage énergie de la mère ou la hautaine force d'âme de la fiancée. Le poète populaire a vu combien ses compatriotes sont des êtres indécis et flottans, livrés à la domination de la femme, qui est vraiment, dans cette race, le sexe fort, le sexe qui sait vouloir. Philippe Ollivier franchit donc, la mine honteuse, le seuil où naguère encore, dès que ses vacances de clerc le ramenaient au pays, il accourait le cœur si joyeux.

— Bonjour et joie à tous, en cette maison !  
Le vieux Le Judec, où est-il ?

Il a soin de spécifier que c'est au père qu'il en a, tant il redoute de se retrouver en présence de la fille. Et nous entendons le vieux Le Judec qui réplique, courroucé :

— Que cherches-tu autour de ma maison,  
Si tu ne comptes pas te marier ?

— Vieux Le Judec, je vous convie  
A venir à ma première messe,

A y venir (vous et les vôtres) le plus possible...  
Il n'y a que votre fille Jeanne que j'excepte.

Mais Jeanne est aux écoutes dans quelque coin sombre de la vaste cuisine ; et, dressée brusquement en face du parjure, elle déclare, d'un ton résolu, dont l'ironie ne fait qu'accentuer l'amertume :

Le trouve mauvais qui voudra,  
Je serai à votre première messe ;  
Et j'y verserai à l'offrande quatre pistoles,  
Plus une douzaine de mouchoirs.

Ceux-là mêmes, nous le devinons, qu'elle croyait hurler pour ses noces. Le rappel de ce détail, à cette place, est d'une éloquence singulièrement émouvante : il nous fait, en quelque sorte, toucher du doigt le triste changement accompli. Là-dessus finit le second acte du drame.

Au troisième, nous sommes dans l'église de la paroisse. Tous les proches, tous les amis, toutes les connaissances de la famille Ollivier s'y sont donné rendez-vous. Leur foule est si nombreuse qu'elle reflue par l'ouverture du porche jusque dans le cimetière. Jeanne Le Judec arrive à son heure, parée comme il convient pour une telle fête. Dès l'abord, elle demande :

— Dites-moi, compagnie,  
La messe nouvelle est-elle dite ?

Et la « compagnie » de répondre :

— La messe nouvelle n'est pas commencée :  
Le prêtre est impuissant à la célébrer  
Tant il a de regret à la plus jolie fille de ce canton.

Le cœur de Jeanne a tressailli : tout espoir n'est peut-être pas perdu. Elle s'insinue dans les rangs des fidèles, s'installe de façon à se trouver sur le passage de l'officiant, lorsqu'il fera le tour de la nef, pour l'*Asperges*. Précisément, le voici qui paraît. Il est pâle et, sans doute, un peu hagard : il marche comme dans un rêve, s'efforçant de ne rien voir, s'efforçant de s'oublier soi-même. Dès qu'il est à portée d'elle, Jeanne « le saisit par son surpris » et l'implore à voix basse :

— Philippe Ollivier, tournez-vous de mon côté ;  
Vous avez péché à mon endroit!...

Mais, lui, feint de n'avoir pas entendu. Il passe, en détournant la tête, et Jeanne laisse tomber la sienne dans ses mains. Pour comble d'humiliation et d'angoisse, la mère de Philippe Ollivier est là qui pousse le coude de la jeune fille, qui la harcèle, qui la raille, qui ne lui laisse ignorer aucune des péripéties de l'office, ne lui épargne aucune des phases de son immolation :

— Jeanne Le Judec, levez la tête !...  
Vous verrez Jésus dans la messe,  
Vous verrez Jésus présenté  
Entre les doigts de votre bien-aimé...

L'épreuve, cette fois, est au-dessus des forces humaines. Un sanglot retentit, si déchirant qu'un des vicaires demande :

— Est-ce la charpente de l'église qui craque de la sorte ?

Non : c'est le cœur de Jeanne Le Judec qui vient d'éclater. Et voilà pour le troisième acte.

Le quatrième et dernier nous ramène au manoir des Le Judec, dans « la chambre de la tourelle, » où l'on vient de transporter Jeanne, mourante. Féroce jusqu'au bout envers la jeune fille dont l'amour a failli ruiner son ambition, la mère de Philippe Ollivier, devant la consternation que la nouvelle a produite chez son fils, a le triste courage de l'en plaisanter, le presse ironiquement d'aller remplir son ministère de prêtre au chevet de son ancienne « maîtresse » :

Hâtez-vous de vous rendre auprès d'elle,  
Parlez-lui de Dieu, consolez-la !

C'est tout de même plus que la docilité filiale du malheureux n'en peut supporter. Toutes les révoltes accumulées en lui par un long asservissement se font jour d'un seul coup :

— Taisez-vous, ma mère ! Ne me plaisantez pas !  
Vous n'aurez pas longtemps un fils prêtre.  
Vous m'avez vu, aujourd'hui, à l'autel ;  
Demain, vous me verrez dans la tombe.

S'il est trop tard pour réparer son crime, du moins il n'y survivra pas. L'instant d'après, il gravit les degrés de la chambre où celle qu'il a délaissée agonise :

— Bonjour à vous, ma plus aimée !  
Est-il possible que vous quittiez ce monde !

A quoi elle répond, avec un mélancolique hochement de tête :

— Si j'avais été votre plus aimée,  
Vous ne m'eussiez pas traitée comme vous l'avez fait.

— Ah ! s'écrie-t-il, s'acharnant à douter encore, comme tous les faibles :

Si je savais être la cause de la mort de Jeanne,  
Je voudrais n'avoir jamais célébré la messe !

Il n'est que trop vrai, cependant, qu'elle meurt à cause de lui. Et il le sait, et il le sent si bien, et sa douleur en est si profonde qu'à peine Jeanne Le Judec a-t-elle rendu l'âme qu'il expire lui-même, sur le cadavre de la morte, la tête appuyée à son giron. Le dénouement, comme l'exposition, est indiqué en quelques vers :

Ils sont tous deux sur les tréteaux funèbres ;  
 Ils sont allés vers le même tombeau,  
 Puisqu'ils n'ont pas été dans le même lit.  
 Ils avaient été choisis par Dieu  
 Pour mener ensemble la vie de deux époux.

Telle est la *gwerz* de *Janet ar Judek*. Sera-t-il excessif de dire que tout en est dramatique à souhait : la situation, les caractères, les sentimens en conflit, la marche du dialogue et jusqu'à la division en actes nettement coupés, comme ménagée par le poète lui-même ? Or, cette *gwerz* ne représente, en somme, qu'un spécimen quelconque des cent soixante-dix ou cent quatre-vingts pièces analogues recueillies par Luzel. J'aurais pu analyser aussi bien n'importe quel autre de ces poèmes populaires, la sombre histoire de *Marguerite Charlès*, par exemple, ou la noble et touchante élégie de *l'Héritière de Keroulaz*.

A quel point les *Gwrziou* sont déjà du théâtre, — j'entends du théâtre viable, mûr pour la scène et n'attendant que d'y être transporté pour y faire figure qui vaille, — nous en avons un témoignage assez piquant dans la fortune récemment échue à l'une d'elles, à la *gwerz* de *Iannik Coquart*. Je résume celle-ci d'après les trois versions bretonnes qu'on en possède. Donc, Iannik Coquart, de Ploumilliau, est « le plus beau fils de paysan qui soit dans le pays. » Dès qu'il se montre dans la rue, les seuils se garnissent de jolies filles accourues pour le contempler. Son choix s'est fixé sur la plus jolie de toutes, qui se trouve être en même temps la plus riche, puisqu'on « donne avec elle une dot considérable..., sept métairies, une pleine boisselée d'argent, une jatte comble de fil blanc, plus une charrette ferrée, attelage compris. » Un beau parti, certes ! Pourtant, dès qu'il s'ouvre à ses parens de son désir d'épouser Marie Tili, ceux-ci lui répondent par un refus brutal. Non : il n'épousera pas Marie Tili, car ce serait un déshonneur pour lui comme pour eux : Marie Tili a la pire des tares, Marie Tili porte en elle un mal abject, Marie Tili est lépreuse !

En fils respectueux, le jeune homme s'incline, ou feint de s'incliner, devant la volonté de ses parens... Il leur demande seulement la permission d'aller faire un voyage, tout comme un amoureux moderne qui veut oublier, — avec ceci de particulier, toutefois, que, pour un Breton, voyager, c'est se rendre en pèlerinage à quelque lieu dévot. Iannik Coquart annonce son intention de se diriger vers le Folgoat. Pourquoi de préférence vers le Folgoat? C'est sans doute que la Vierge, patronne de ce sanctuaire renommé, étant réputée toute-puissante, il espère davantage de son intercession. Mais il y a une autre raison qu'il n'avoue pas, qu'il ne s'avoue peut-être pas à lui-même : et c'est que la route qui mène au Folgoat passe, un peu au delà de Morlaix, devant le seuil de Marie Tili. Toutes les chances sont donc pour qu'il la rencontre, si même il ne lui a donné rendez-vous. Il n'a pas fait le tiers du chemin qu'elle est là qui le guette, un peu surprise au premier abord de son accoutrement de pèlerin :

— Iannik Coquart, mon bien-aimé,  
Où allez-vous en cet équipage?  
— Je vais au pardon du Folgoat  
Sans chaussure, sans bas, et à pied.

Bien que la chanson n'en dise rien, il est évident qu'ici Iannik Coquart devait primitivement faire part à la jeune fille, sans d'ailleurs lui en révéler le véritable motif, du refus que ses parens opposent à leur mariage. Marie Tili, en effet, reprend :

— Iannik Coquart, mon bien-aimé,  
Souffrez que j'aïlle avec vous, moi aussi,  
Demander à Dieu la grâce  
Que nous couchions dans le même lit  
Et mangions à la même écuellée.

Iannik Coquart n'a pas le cœur de lui répondre : Non ; et les voilà cheminant de compagnie, « la main dans la main, » à la façon traditionnelle des amoureux de Basse-Bretagne. Comme ils approchent de Plouvorn, le jour est déjà sur son déclin. Or, Plouvorn, c'est la paroisse de Marie Tili. Sa maison n'est plus qu'à quelques pas. Il est tout naturel qu'elle offre à son galant de s'y reposer.

— Cher Iannik, attendez un peu,  
Que j'entre dire un mot à ma mère,  
Savoir d'elle si elle a de quoi  
Nous donner à souper à tous deux.



Ce qui suit, en revanche, est loin d'être clair. Le texte, manifestement mutilé, présente des bizarreries, des incohérences, des contradictions. Ainsi, la mère de Marie Tili tient à sa fille, au sujet de Iannik Coquart, d'étranges propos auxquels rien ne nous a préparés :

— Ma mignonne, j'ai ouï dire  
Que Iannik Coquart est marié,  
Quand il sera à table, à souper,  
Ma fille, confessez-le ;  
Et, selon ce qu'il répondra, s'il est chrétien,  
Donnez-lui sa croix d'extrême-onction  
Avec un cercueil de quatre planches.

Il y a là, on le pressent, quelque machination suspecte, quelque traquenard tendu au jeune homme. Celui-ci semble, du reste, faire exprès de s'y laisser prendre.

— Iannik Coquart, mon bien-aimé,  
Avouez-moi la vérité :  
Avez-vous femme et enfans ?  
— Oui, j'ai femme et enfans,  
Et voudrais bien être à la maison auprès d'eux.

Tout cela est fort énigmatique. Le fil conducteur manque. Mais ce qui est sûr, c'est qu'en parlant de la sorte, et quel que soit le sentiment qui l'y a poussé, Iannik Coquart vient de signer sa condamnation à mort.

— Iannik Coquart, mon bien-aimé,  
Vous boirez bien un verre de ma main.  
Je ne vous servirai pas du vin blanc :  
Il risquerait de vous monter à la tête.  
Je vous verserai du vin clairret,  
Qui vous donnera du cœur pour marcher.

Il ne se doute pas, le malheureux, qu'avec cette voix câline et ce geste tendre, ce qu'elle lui verse, en réalité, c'est la lèpre... Des jours se passent. De retour chez lui, Iannik Coquart s'est remis aux travaux de la ferme. Il n'a plus soufflé mot de Marie Tili. Ses parens peuvent croire que Notre-Dame du Folgoat l'a guéri de son funeste amour. Mais, sans qu'il s'en rende compte lui-même, un mal autrement funeste le consume. La vengeance de Marie Tili circule, invisible, mais inexorable, dans ses veines. Et les effets ne s'en font pas attendre. Un matin que sa mère l'a

envoyé puiser de l'eau pour les usages domestiques, il recule épouvanté devant sa propre image, aperçue dans le miroir de la fontaine. Est-ce donc lui, ce visage décomposé, cette chair qui « tombe en lambeaux ? » Et soudain, l'atroce vérité lui crève les yeux.

Je sais où j'ai été empoisonné :  
C'est en buvant du vin dans le même verre  
Qu'une fille jolie que j'aimais !...

C'est, d'ailleurs, toute sa plainte et sa récrimination. Le sort qui lui est réservé, il le connaît et, par avance, s'y résigne. S'il se permet un dernier vœu, c'est pour demander que la logette où il devra vivre désormais, retranché du commerce des humains, soit bâtie « près du chemin qui conduit à Saint-Jean » et percée d'une fenêtre dans le pignon, afin qu'il puisse encore voir la procession de son village se rendre au pardon de Saint-Kadô. Toute la paroisse, clergé en tête, l'accompagne, selon l'usage, à la triste demeure qu'il ne quittera plus que pour la tombe.

L'humble chanteur trégorrois qui, sous le règne de Louis XIII ou de Louis XIV, composait ou, comme on dit en Bretagne, « levait » cette complainte en langue barbare, serait, je pense, fort étonné d'apprendre, dans le petit cimetière inconnu où il dort, que, reprise à trois cents ans d'intervalle par un lettré et transportée quasi telle quelle sur une scène française, elle est apparue comme une œuvre dramatique de saveur pénétrante et neuve au plus délicat, au plus raffiné des publics. Telle est pourtant l'exacte vérité. *La Lépreuse*, de M. Henry Bataille (1), donnée en 1898 à la Comédie-Parisienne, n'est rien de plus qu'une intelligente mise au point de la *gwerz* de *Iannik Coquart*.

L'auteur contemporain, nous l'allons voir, s'est fait un devoir de conscience, — et qui l'a merveilleusement servi, — de suivre pas à pas le poème breton. Cette préoccupation se sent jusque dans les moindres détails. S'il change, par exemple, le prénom de Iannik en celui d'Ervoanik, de mine plus exotique, c'est qu'il y est autorisé par une transcription fautive du traducteur (2). De même pour le prénom d'Aliette substitué à celui de Marie Tili, comme plus euphonique, je suppose, et moins banal :

(1) *Ton sang*, précédé de *La Lépreuse*, Paris, 1898.

(2) *Gwerziou Breiz-Izel*, etc., t. I, p. 253, t. 10.

M. Henry Bataille s'est contenté de l'aller cueillir dans un autre passage des *Gwerziou*. Mais entrons dans l'analyse de la pièce.

Elle s'ouvre, comme la *gwerz*, par la scène où le jeune homme, trop pressé, au gré de ses parens, de prendre femme, leur fait l'aveu de sa passion pour Aliette Tili. Refus des vieux de lui laisser épouser une lépreuse. Révolte d'Ervoanik qui proteste qu'en déclarant Aliette atteinte du mauvais mal, son père en a menti. Il va jusqu'à le maudire, jusqu'à maudire sa mère elle-même. Puis, aussi vite, épouvanté de son propre égarement, il s'agenouille, il demande pardon. Pour expier sa faute, il fait vœu de se rendre nu-pieds à Notre-Dame du Folgoat. Mais, auparavant, c'est le moins qu'il prévienne Aliette, à qui il a donné rendez-vous et qui attend, dans l'angoisse, de connaître le résultat de l'entrevue. Il ne lui en dit naturellement que l'essentiel, et qu'il l'aime plus que jamais, et qu'il l'épousera coûte que coûte. Et Aliette, sinon rassurée tout à fait, du moins à demi consolée, décide que, puisqu'il part pour le Folgoat, eh bien ! ils s'y rendront ensemble.

Au deuxième acte, nous sommes dans la chaumière de la vieille Tili, la mère d'Aliette. On sait comme la *gwerz* est, à cet endroit, hésitante, heurtée, pleine de lacunes. Très ingénieusement M. Henry Bataille en a corrigé les incertitudes et interprété les silences. De la vieille lépreuse, dont le caractère n'est qu'indiqué dans la chanson, il fait une *ennemie du genre humain*, « une sorte d'ogresse qui attire chez elle les petits enfans et leur offre des tartines pour leur donner son mal, et qui a lancé sa jolie fille sur tout le pays comme un émissaire de sa haine inexpiable. » Elle accueille Ervoanik avec une joie hypocrite ; elle s'empresse autour de lui, elle le choie, et, tout en lui vantant sa fille, moins comme une mère que comme une entremetteuse, elle l'incite à boire tant et si bien que, les fumées de l'ivresse s'ajoutant aux fatigues de la route, il finit par s'endormir le front sur la table, pendant que la vieille descend à la cave puiser un nouveau pichet. Et voici qu'Aliette, à regarder reposer près d'elle ce beau gars de race si saine, se sent prise pour lui d'une compassion douloureuse, à la pensée que « cette fleur des hommes » est vouée à se flétrir sous son baiser fatal. Déjà elle a aimé « dix-huit innocens, et elle leur a donné la lèpre à tous. » Celui-ci, qu'elle aime comme elle n'a jamais aimé aucun des

autres, va-t-il donc être le dix-neuvième? Pauvre, pauvre Ervoanik!... Oh! si elle pouvait trouver dans l'ardeur même de son amour le courage d'y renoncer! que la Vierge lui soit en aide! Eh bien! oui, ce courage, elle l'aura. Elle dira tout à Ervoanik, et, s'il prétend qu'elle soit sa femme quand même, du moins elle lui refusera son baiser. Sur ces entrefaites, la mère remonte et, apprenant le dessein de sa fille, se répand en menaces, en supplications. Sur qui compter désormais si l'instrument de sa haine se change en un instrument de pitié?... Mais Aliette s'obstine, ne veut rien entendre. Alors qu'imagine la vieille? Tout simplement de raconter qu'Ervoanik est déjà lié à une autre femme et qu'il en a deux enfans. « D'ailleurs, si tu ne me crois point, interroge-le lui-même. » Le trouble de la jeune fille laisse le temps à la mégère de mettre le garçon de moitié dans son jeu. « Dites oui, n'est-ce pas? histoire de l'éprouver. » Il y consent avec d'autant plus de docilité qu'il est encore à demi pris de vin et tout hébété de sommeil. Et voilà dûment motivée, et solidement rattachée à l'action, et poussée à son maximum d'intensité tragique, la scène de vengeance amoureuse qui, dans l'état de mutilation de la *gwerz*, restait obscure et inexplicquée.

Inutile, je pense, d'insister davantage sur l'identité des deux pièces. Et le dénouement aussi est le même de part et d'autre. Nous assistons à la lecture du sinistre « règlement des lépreux, » en vertu duquel on revêt Ervoanik d'une cagoule noire. Puis vient la célébration de l'Office des morts; le curé asperge d'eau bénite le cadavre vivant de l'homme qui va entrer dans l'éternelle solitude; et, au son lugubre des cloches carillonnant le glas, tout le cortège s'achemine, tel un convoi d'enterrement, vers la « maison blanche, » vers la demeure définitive où l'amoureux d'Aliette Tili mourra plus encore des baisers qu'elle ne lui donnera plus que de celui qu'elle lui a donné.

C'est précisément l'originalité de la « tragédie légendaire » de M. Henry Bataille qu'elle s'écarte le moins possible de l'œuvre primitive. Les traits de la *gwerz* ancienne restent si visibles sous son rajeunissement contemporain, que la pénétrante sagacité de M. Jules Lemaitre l'a pour ainsi dire, reconnue, en ignorant qu'elle existât. Vous jureriez, écrit-il, d'une chanson d'il y a quatre ou cinq siècles. « Et cela n'est pas une traduction, et pourtant cela a l'air d'être traduit d'une très vieille poésie, avec, ça et là, des bizarreries voulues, qui font douter (comble d'arti-

fice) que le traducteur ait bien compris (1). » On ne saurait mieux dire, hormis que la pièce n'a pas seulement l'air d'être une traduction, car, dans maint passage, elle en est une en effet. Non content de reproduire la marche et le mouvement du chant populaire, sauf à en raffermir l'allure parfois désordonnée, non content de respecter scrupuleusement les caractères, M. Henry Bataille s'est attaché par surcroît à conserver jusque dans le rythme même de son style la cadence de la version française de Luzel, calquée presque mot à mot sur les vers bretons. « La forme est très spéciale, dit encore M. Jules Lemaitre : ce ne sont pas des vers, et ce n'est pas non plus de la prose. Ce ne sont pas des vers à la façon des poètes symbolistes, puisque l'assonance même en est absente ou n'y paraît que de loin en loin. C'est de la prose librement et secrètement rythmée; des séries de phrases ou de membres de phrase sensiblement égaux. La symétrie y est un peu de même nature, si vous voulez, que dans la versification des langues sémitiques (mais je puis me tromper, n'étant pas grand clerc en ces matières). » L'éminent critique se trompe, en effet, mais seulement d'une épithète : au lieu de « sémitiques, » mettez « celtiques, » et la remarque est justifiée. Écoutez plutôt ce fragment de dialogue : Ervoanik confie à ses parens le rêve qu'il a fait d'épouser Aliette.

*Mon père et ma mère, si vous êtes contents,  
J'épouserai une jolie fille.*

MARIA. — Vous êtes bien jeune et nous pas très vieux.  
Et quel est le nom de votre petit cœur ?

ERVOANIK. — Vous la connaissez,  
Nous avons dansé en rond avec elle  
Plus d'une fois sur l'aire.

MATELINN. — Comment nommez-vous votre amie ?

ERVOANIK. — C'est la plus belle fille qui jamais  
Porta coiffe de lin...

Et eile a le nom d'Aliette...

MARIA. — Non, en vérité, vous ne l'épouserez point.  
Car on le reprocherait à vous et à nous (2).

Les passages que j'ai soulignés sont extraits textuellement des *Gwerziou*. Mais ne jurerait-on pas que les autres le sont aussi, tant ils sont bien dans la manière et le ton général de la com-

(1) *Impressions de théâtre*, t. X, p. 361-362.

(2) *La Lépreuse*, p. 15-17. Cf. *Gwerziou Breiz-Izel*, t. I, p. 253, l. 25 ; p. 255, l. 5.

plainte? Et toute la pièce est ainsi. Ce qu'elle ajoute à l'original se distingue à peine de ce qu'elle lui emprunte. D'un bout à l'autre, l'esprit en est un, une aussi la forme. Et rien sans doute ne fait plus d'honneur au talent de M. Henry Bataille que la souplesse peu commune avec laquelle, subtil artiste de nos jours, il a su recréer en lui l'âme archaïque et semi-barbare d'un clerc breton d'il y a trois ou quatre cents ans. Mais rien non plus, ce me semble, n'atteste mieux l'espèce de vertu tragique qui imprègne de toutes parts ces vieilles compositions armoricaines. Le drame n'y est pas seulement à l'état de germe latent : il perce par mille endroits, et, comme dans l'épopée irlandaise, comme dans le roman gallois, on ne voit pas qu'il soit nécessaire de déblayer beaucoup pour le dégager tout à fait.

A considérer donc la littérature des peuples celtiques en ce qu'elle a produit de plus marquant, c'est moins son caractère lyrique, épique ou romanesque, comme le veut Renan, que son caractère dramatique dont on est frappé. Partant, il n'est pas vrai que les Celtes aient été par tempérament et, en quelque sorte, par définition, impropres à l'art du théâtre. Plutôt en avaient-ils le don natif, l'instinct impérieux, et j'ai presque envie d'écrire : la vocation. S'ils s'y sont exercés, et dans quelle mesure, et avec quel succès heureux ou malheureux, c'est là une étude qui resterait à tenter. Mais, d'ores et déjà, ne sommes-nous pas en droit de dire qu'en admettant même qu'ils ne se soient point essayés aux jeux de la scène, c'est uniquement l'occasion, non le génie, qui leur a manqué?

ANATOLE LE BRAZ.

---

# FINANCES DE GUERRE

## RUSSIE ET JAPON

---

« L'argent est le nerf de la guerre » est un de ces vieux dictons que les hommes répètent sans en mesurer la portée. Il serait absurde de le prendre dans un sens absolu : car bien d'autres facteurs, le courage, la discipline, le patriotisme sont des nerfs de la guerre, et plus essentiels que l'argent. Il n'en est pas moins certain que le facteur économique joue un rôle considérable dans les luttes qui s'engagent à main armée entre les nations. C'est lui que nous allons examiner chez les Russes et les Japonais : nous commencerons par exposer l'état budgétaire de chacun des deux pays au début de la présente année, à la veille du conflit qui devait éclater par l'audacieuse attaque de la flotte russe que les Japonais, sans déclaration de guerre, torpillèrent à Port-Arthur le 6 février ; nous comparerons leurs dépenses militaires et leur dette publique ; nous étudierons les mesures prises par l'un et l'autre des belligérans pour se procurer les ressources extraordinaires dont ils ont besoin, l'influence déjà sensible exercée, par ces emprunts et par les événemens de la campagne qui se poursuit, sur la cote de leur crédit, c'est-à-dire le cours de leurs fonds publics ; nous rechercherons si la confiance dans le maintien du système monétaire des deux pays, également fondé sur l'étalon d'or, a été ou non ébranlée ; nous trouverons à cet égard des indications précieuses dans le mouvement des changes sur Pétersbourg et Tokio. Nous verrons, en

dernière analyse, quels pronostics peuvent être faits sur les événemens économiques et financiers qui seront la suite et la conséquence de la guerre russo-japonaise.

#### I. --- BUDGET ET DETTE DE LA RUSSIE

Le budget russe promulgué le 1<sup>er</sup> janvier dernier, avec la régularité accoutumée de cette publication, se chiffrait, tant aux recettes qu'aux dépenses, par la somme considérable de 2 178 millions de roubles, soit 5 810 millions de francs, le rouble équivalant à 2 fr. 666 de notre monnaie. Les recettes ordinaires étaient prévues pour 1 980 millions de roubles ; elles suffisent, et au delà, à couvrir les dépenses de même nature, évaluées à 1 966 millions. Les dépenses extraordinaires, s'élevant à 212 millions, se composent presque exclusivement de sommes consacrées aux chemins de fer et s'appliquent d'une part à la construction de voies nouvelles et à l'achèvement du Transsibérien par l'État, d'autre part aux avances consenties par le gouvernement à des compagnies particulières en vue de l'établissement de nouvelles lignes. Elles sont couvertes jusqu'à concurrence de 14 millions par l'excédent du budget ordinaire, de 2 millions par les dépôts perpétuels à la Banque de Russie, et pour le surplus, soit 196 millions, par un prélèvement sur les disponibilités du Trésor. Ces disponibilités, dont le maintien à un niveau plus ou moins élevé forme une des bases de la politique financière russe, sont entretenues par les excédens des budgets ordinaires et par des emprunts contractés à l'étranger à des intervalles plus ou moins réguliers.

L'énormité de ce budget ne doit pas nous effrayer outre mesure. Tout d'abord, 5 810 millions de francs pour 130 millions d'habitans ne représentent que 44 francs par tête, alors que le budget français constitue une charge plus que double, 3 600 millions de francs pour 38 millions d'habitans ; il est vrai que la différence de la richesse des deux nations fait plus que compenser cet écart ; mais ce qu'il faut remarquer avant tout, c'est que le budget russe est alimenté pour moitié par deux exploitations d'État, celle du monopole de l'alcool et celle des chemins de fer, qui donnent près d'un milliard de roubles de recettes brutes. Celles-ci ne peuvent être considérées, dans leur intégralité, comme des impôts ; nul n'est contraint de boire des spiritueux,



ni même de voyager par voie ferrée. En tout cas, le contribuable qui paie de ce chef une certaine somme reçoit en échange une marchandise ou un service et n'acquitte cet impôt, en quelque sorte volontaire, que jusqu'à concurrence de la surcharge que l'État, investi d'un monopole, lui impose en comparaison des prix auxquels l'industrie privée libre fournirait la même marchandise ou le même service ; or, les tarifs de chemins de fer sont en Russie d'une modération notoire. Quant au prix de vente de l'alcool, il représente à peu près l'équivalent de celui qui résulte en France de la combinaison de l'impôt et de la valeur de la marchandise elle-même : il est de 12 roubles par *vedro* d'alcool à 90 degrés, c'est-à-dire 289 francs 33 par hectolitre à 100 degrés, alors que l'État percevait chez nous un droit de 220 francs, sans compter les taxes municipales. Si nous remarquons de plus que, parmi les recettes budgétaires, figurent 74 millions de droits régaliens, monnaie, postes, télégraphes et téléphones ; 113 millions produits par le domaine de l'État autre que les chemins de fer, à savoir, les forêts, les usines, la Banque de Russie ; 86 millions payés par les ex-serfs et qui représentent l'annuité due encore pendant un certain nombre d'années pour achever le rachat des terres qu'ils ont reçues à la suite de leur émancipation ; 76 millions qui sont des remboursements au Trésor d'avances faites par lui aux chemins de fer, aux autorités locales, à des gouvernemens étrangers ; nous constatons que les impôts proprement dits ne figurent dans le budget impérial russe que pour 660 millions de roubles, savoir 135 millions de contributions directes, 421 de contributions indirectes, dont plus de la moitié est fournie par les douanes, 104 millions de droits d'enregistrement.

Ainsi disséqué, ce budget d'apparence si formidable prend des proportions beaucoup plus modestes. Nous ajouterons que les budgets locaux, ceux des *zemstvos* et des communes, bien qu'ils aient subi, les premiers à la suite de la guerre turque de 1875-77, les seconds dans les dernières années, des accroissemens assez notables, sont encore modérés : les dettes des grandes villes, comme Pétersbourg et Moscou, n'approchent pas de loin les chiffres de celles des capitales de l'Occident. Il y a quelques années, le budget de Saint-Pétersbourg n'atteignait pas 15 millions, celui de Moscou 11, celui d'Odessa 4, celui de Kharkoff 3, celui de Kiev 2 millions de roubles. En 1895, les dépenses des

709 villes de l'Empire (non compris celles de Pologne, du Caucase, ni du Turkestan) s'élevaient à 66 millions de roubles; le tiers en était couvert par les produits d'immeubles municipaux et de redevances n'ayant pas le caractère d'impôts. Quant aux communes rurales, dont les recettes totales, pour les 50 gouvernemens de la Russie d'Europe, s'élevaient en 1895 à 64 millions de roubles, elles tirent leur ressource principale d'une contribution communale dite du *mir*.

Regardons maintenant le côté des dépenses et bornons-nous à celles qui revêtent, à l'heure où nous écrivons, un caractère de poignante actualité : le ministère de la Guerre est inscrit en 1904 pour 360 millions et celui de la Marine pour 113 millions de roubles, soit 960 et 300 millions de francs. Ce sont des sommes considérables : elles dépassent d'à peu près 40 pour 100 le budget de la Guerre français, évalué pour 1905 à 679 millions de francs, et se rapprochent de notre budget de la Marine, arrêté, pour le même exercice, à 318 millions de francs. Elles apparaissent surtout comme fortes, nous le verrons dans un instant, lorsqu'on les rapproche des chapitres correspondans du budget japonais. L'effet contraire se produirait, si la comparaison s'établissait avec les budgets militaires de la Grande-Bretagne, qui, en 1904-1905, réclament encore 1 700 millions de francs, malgré la modicité des effectifs de l'armée de terre.

La dette russe s'élève en capital à 17 milliards de francs; son service annuel, dans lequel l'amortissement figure pour un douzième du total, exige 771 millions de francs. Le taux moyen en était au 31 décembre dernier d'à peu près 4 pour 100. Cette dette se compose d'une très grande variété de types, qu'on peut classer selon deux divisions principales : au point de vue de la monnaie dans laquelle sont exprimées les obligations, une partie de celles-ci sont libellées à la fois en monnaie russe et en monnaie étrangère, française, anglaise, allemande, hollandaise, tandis que les autres ne le sont qu'en roubles. En second lieu, on peut distinguer les rentes perpétuelles, c'est-à-dire qui ne sont pas dotées d'un fonds d'amortissement, et ne sont rachetables qu'à la volonté du débiteur (certaines émissions ne le sont même pas sans le consentement du créancier), des rentes amortissables, qui s'éteignent dans une période déterminée, généralement quatre-vingt-un ans, au moyen de remboursemens annuels. On estime que plus de la moitié de la dette russe est placée en France : la seule

cote officielle de la Bourse de Paris enregistre plus d'une vingtaine de types divers, dont les principaux sont les rentes 3, 3 1/2, 4 pour 100, de nombreuses catégories d'obligations de chemins de fer devenues dette de l'État, les obligations 3 1/2 pour 100 de la Banque foncière de la noblesse, qui sont également reconnues comme telles. L'Allemagne, la Hollande, l'Angleterre possèdent ensemble de 2 à 3 milliards de fonds de la Russie. Celle-ci doit donc, si on accepte une évaluation d'environ 11 milliards de francs comme représentant le montant de ses rentes possédées par des étrangers, remettre annuellement plus de 450 millions de francs à Paris, Londres, Berlin, Amsterdam pour assurer, le service des intérêts et de l'amortissement. C'est un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

Le mécanisme de la circulation fiduciaire en Russie a été exposé, ici même, il y a quelques années (1). Depuis lors, la réforme monétaire que nous faisons pressentir s'est heureusement achevée dans les conditions annoncées par nous; elle a été accompagnée par une transformation de la Banque d'État, qui reste seule chargée dans l'Empire de l'émission des billets, mais qui est désormais soumise, pour cette création, à des règles beaucoup plus sévères qu'autrefois. Au cours des années prospères qui marquèrent pour la Russie la fin du xix<sup>e</sup> siècle, la circulation ne cessa de diminuer, tandis que l'encaisse de la Banque et celle du Trésor suivaient une marche ascensionnelle. Au point de vue du rapport des ressources métalliques au chiffre du papier, la Banque de Russie est dans une situation plus forte qu'aucun autre établissement du monde. Le Trésor des États-Unis lui-même ne possède pas une réserve d'or qui dépasse dans la même proportion les billets émis.

Il est un autre établissement public, la Banque de la noblesse, dont la situation apparaît comme moins brillante que celle de la Banque d'État. Elle a consenti plus de 700 millions de roubles de prêts hypothécaires aux nobles, qui forment en Russie une classe privilégiée, à laquelle des avantages même pécuniaires sont consentis, puisque le taux auquel ils obtiennent des avances sur leurs terres est inférieur à celui que paient les emprunteurs de l'autre établissement foncier de l'État, la Banque des paysans. La Banque de la noblesse a émis pour 560 millions

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet 1893, les *Finances russes, le budget et le rouble*.

de roubles de lettres de gage, dont plusieurs séries 3 1/2 sont placées en France. Les annuités rentrent irrégulièrement, ce qu'indique l'importance des biens dont la Banque a dû se rendre acquéreur et qu'elle a en partie revendus à des « non-nobles » qui figurent comme emprunteurs à son bilan. La Banque des paysans a émis pour 320 millions de roubles de lettres de gage 4 pour 100 qui sont, comme celles de la Banque de la noblesse, dette de l'État.

Ajoutons, pour donner une idée complète de la physionomie générale des finances russes, que, depuis nombre d'années, les budgets ordinaires se sont soldés en excédent. Comme, d'autre part, les budgets extraordinaires ne comprenaient guère que des dépenses de chemins de fer, c'est-à-dire productives, on peut, sous ce rapport, considérer la situation comme satisfaisante.

## II. — BUDGET ET DETTE DU JAPON

Bien que le budget japonais ait crû, depuis un certain nombre d'années, dans une proportion qui ne s'est guère rencontrée chez aucun autre peuple, on ne peut pas dire que la charge en paraisse écrasante pour une population de 45 millions d'habitans, même en tenant compte de la pauvreté d'une partie des territoires qui forment l'empire du Soleil-Levant. Les dépenses de l'année financière 1903-1904, qui s'étend, comme celle de la Grande-Bretagne, du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars, étaient évaluées à 244 millions, et les recettes à 251 millions de yen. Le yen, unité monétaire japonaise, est un poids d'or qui correspond à 2 fr. 575 de monnaie française. Le Japon a, comme la Russie, et à peu près à la même époque, assis définitivement son système monétaire et son organisation de banque sur l'étalon d'or. Les deux gouvernemens se sont rendu compte que la première condition de bonnes finances était la suppression du papier à cours forcé, des fluctuations désordonnées du change qui en sont la conséquence inévitable, et ont, au prix de grands sacrifices, établi chez eux la circulation métallique du seul métal qui soit aujourd'hui l'instrument universellement accepté des échanges internationaux : c'était, dans la pensée des ministres éminens qui, à Pétersbourg comme à Tokio, ont mené à bonne fin cette réforme, un des organes nécessaires à cette préparation à la guerre, qui, de nos jours plus que jamais, exige un formidable arsenal financier.

Pour arriver à ce résultat, le Japon a dû faire un effort plus énergique encore que la Russie : d'une part, celle-ci a eu, depuis 1888, à sa disposition les ressources puissantes des marchés français qui, en absorbant ses emprunts, en ont élevé le prix, abaissé le taux de capitalisation, et lui ont permis d'accumuler aisément les milliards de métal jaune dont elle avait besoin; d'autre part, le Japon, en contact immédiat avec un continent dont, jusque vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'étalon était l'argent, devait s'abstraire plus complètement encore des influences ambiantes pour reconnaître l'intérêt qu'il avait à prendre une détermination, contraire en apparence au développement de ses relations commerciales avec la Chine et l'Extrême-Orient. L'événement ne tarda pas d'ailleurs à prouver que, loin de souffrir de l'établissement de l'étalon d'or, les échanges internationaux du Japon ne faisaient que s'accroître. Ses exportations, qui étaient en 1890 de 56 millions de yen, avaient presque quintuplé en 1902 et s'élevaient alors à 258 millions; durant la même période, les importations avaient passé de 81 à 271 millions de yen. Il faut toutefois se rappeler, en faisant cette comparaison, que le yen d'argent avait encore en 1890 une valeur supérieure à celle que la réforme monétaire a assignée au yen d'or. Bien qu'une certaine correction doive être apportée de ce chef aux chiffres ci-dessus, l'écart entre les deux époques n'en reste pas moins énorme.

Le total du budget japonais, 250 millions de yen, soit 644 millions de francs, ne représente qu'une charge d'environ 14 francs par tête d'habitant, et moins de 12 francs, si on ne tient compte, dans les recettes budgétaires, que de celles qui sont fournies par les impôts. Ceux-ci, d'une façon générale, paraissent assis judicieusement. L'impôt foncier donne 47 millions de yen : il a été substitué en 1873 à une contribution qui se payait en nature, et fut d'abord de 3 pour 100 sur la valeur des propriétés; en 1877, il fut abaissé à 2 1/2 pour 100, et, en 1899, élevé, pour cinq ans, à 3,30 sur les biens ruraux, à 5 pour 100 sur les terrains à bâtir urbains. L'impôt sur le revenu fournit 7 millions : depuis la loi de 1899, qui en a remanié les bases, il frappe le revenu des personnes juridiques à raison de 2 1/2 pour 100; les coupons d'obligations publiques ou de compagnies à raison de 2 pour 100, les autres revenus, à partir de 300 yen, suivant une échelle qui commence à 1 et s'élève à 5 1/2 pour 100 sur les revenus de 100 000 yen et au-dessus. La taxe

sur les affaires est inscrite aux recettes pour une somme à peu près égale à celle qui est demandée à l'impôt sur le revenu : environ 7 millions. L'établissement en remonte à 1896; elle laisse de côté les petits négoce, qui acquittent le plus souvent des taxes locales; elle frappe les diverses catégories de commerce et d'industrie, rangées à cet effet en neuf classes, d'une triple imposition, établie à raison du capital de l'affaire, de la valeur des immeubles ou, dans certains cas, du volume des transactions, et enfin du nombre des employés.

La taxe sur le *sake* ou bière de riz, la boisson nationale, correspond à nos impôts sur les boissons et l'alcool. Elle alimente le plus gros chapitre du budget japonais, dont elle constitue plus du quart, 66 millions de yen. Depuis 1871, elle a déjà subi des transformations nombreuses; c'est en 1901 qu'elle a été remaniée pour la dernière fois; elle varie selon la nature du liquide auquel elle s'applique. Dans les cas les plus nombreux, elle est de 16 yen, environ 40 francs par *koku* (équivalant à 180 litres), et de trois quarts de yen (75 sen) par degré d'alcool pur contenu dans un *koku*. La taxe sur le *soy*, sorte de sauce très goûtée des Japonais, rapporte 3 millions. Les douanes, dont le revenu vient d'être donné en gage aux porteurs d'un nouvel emprunt, rapportent de 16 à 17 millions de yen; la taxe sur le sucre, 7 millions; les droits de timbre, 14 millions, et quelques impôts secondaires, 3 millions. Cet ensemble d'impôts atteint environ 170 millions de yen.

A côté, se placent les revenus des services exploités par l'État : postes et télégraphes, 26 millions; bénéfices des chemins de fer, 9 millions; revenus du domaine et des forêts, 5 millions; bénéfices du monopole du tabac en feuilles, 13 millions; ensemble 52 millions. Nous arrivons ainsi au total de 232 millions, qui est celui du budget ordinaire. Les recettes extraordinaires se composent de ventes de biens domaniaux pour 1 million, de fonds de concours des autorités locales pour 1 million, d'emprunt pour 7 millions, d'un prélèvement de 4 millions sur l'indemnité de guerre payée par la Chine, et de 7 millions de recettes diverses; ensemble, 20 millions de yen.

Les dépenses de l'armée, tant à l'ordinaire qu'à l'extraordinaire, ne dépassent pas 42 millions de yen; celles de la marine, 30 millions; ensemble, 72 millions de yen ou 185 millions de francs; c'est avec ces sommes modestes que le Japon a mis sur pied l'armée et la flotte que nous voyons à l'œuvre en ce mo-

ment. On ne peut pas ne pas être frappé de la modicité de la dépense, comparée à la grandeur des résultats. Le Japon a une armée de 520 000 hommes, dont 340 000 forment le contingent actif mobilisé. Sa flotte, composée de bâtimens de premier ordre, montée par 35 000 matelots, pourvue des meilleurs types d'armement, comprend 8 cuirassés, 6 croiseurs cuirassés, 16 croiseurs protégés, 75 torpilleurs et 19 contre-torpilleurs. L'entretien de pareils effectifs sur terre et sur mer, chez n'importe quelle nation européenne, exigerait des sommes infiniment supérieures à celles que dépense le Japon : on ne s'explique cet écart que par le bas de prix de la vie, la sobriété du peuple qui fournit les soldats et les marins, et aussi la sévérité d'une administration soigneuse et économe.

La dette japonaise, dont on a dit un peu légèrement qu'elle était excessive, ne dépassait pas, au début des hostilités, 1 400 millions de francs, et se compose de divers types 4 et 5 pour 100 : une partie seulement de cette dette est extérieure, c'est-à-dire payable en monnaie étrangère, et se négocie sur le marché de Londres. Le Japon a, jusqu'à ce jour, fait honneur à ses engagements et payé régulièrement les intérêts et l'amortissement de ses emprunts; plusieurs de ceux-ci ont même déjà été remboursés : c'est ainsi que des types 6 et 7 pour 100, autrefois mis en circulation, avaient disparu de la cote. Les emprunts des autorités locales, préfectures, districts, villes, bourgs et villages, associations, ne dépassent guère une centaine de millions de francs.

La circulation fiduciaire, qui constitue un élément important de la vie financière d'un pays, a été réglée au Japon, comme chez la plupart des grandes nations européennes, par l'institution d'un établissement unique, la Banque du Japon, qui a le monopole de l'émission des billets. Fondée en 1882, elle a aujourd'hui un capital, entièrement versé, de 30 millions de yen; elle crée des billets jusqu'à concurrence de son stock métallique; au delà du chiffre de ce stock, elle peut encore en créer pour 120 millions de yen, à la condition qu'ils soient gagés par des rentes sur l'État, des bons du Trésor, ou un portefeuille commercial. Toute la circulation qui dépasse le montant ainsi fixé est sujette à un impôt d'au moins 5 pour 100. Au 31 décembre 1903, la Banque du Japon avait émis pour 233 millions de yen de billets, qui non seulement circulaient dans l'Empire, mais déjà alors

avaient passé la mer et étaient acceptés en Corée; elle avait une encaisse de 137 millions de monnaies et de lingots d'or. Cette encaisse est réduite à l'heure où nous écrivons, à une somme bien inférieure.

Il ne sera pas sans intérêt pour le lecteur de trouver ci-après un tableau comparé des deux derniers budgets russe et japonais, établis en francs au cours de 2 fr. 67 pour le rouble et de 2 fr. 55 pour le yen.

	Recettes ordinaires. (millions de francs).			Dépenses ordinaires. (millions de francs).	
	Russie.	Japon.		Russie.	Japon.
Contributions directes.	360	456	Maison impériale (liste civile) . . . . .	43	8
— indirectes.	1 124	247	Affaires étrangères. . . . .	16	5
Droits et taxes. . . . .	277	35	Intérieur. . . . .	307	28
Droits régaliens. . . . .	3 073	435	Finances. . . . .	993	48
Divers . . . . .	451	48	Dette publique. . . . .	772	107
Total. . . . .	5 285	591	Armée. . . . .	964	97
Extraordinaires. . . . .	531	51	Marine. . . . .	304	56
Total général. . . . .	5 816	642	Justice. . . . .	136	28
			Instruction publique.	447	43
			Agriculture et commerce . . . . .	133	8
			Communications. . . . .	1 263	56
			Divers . . . . .	202	»
			Total. . . . .	5 250	434
			Extraordinaires. . . . .	566	168
			Total général. . . . .	5 816	622

Le budget russe s'équilibrait; le budget japonais se soldait par un surplus de 20 millions de francs. Chez les deux peuples, le budget ordinaire présentait un excédent.

### III. — EFFETS DE LA GUERRE

Telle était, résumée à grands traits, la situation financière des deux empires lorsque éclata le coup de tonnerre du 6 février. Quels ont été les premiers effets de l'entrée en campagne, au double point de vue des appels au crédit faits par l'un et l'autre des belligérans et des variations de la cote de leurs fonds publics?

La Russie avait une situation particulièrement forte en ce qui concerne l'encaisse métallique et les disponibilités du Trésor.



D'après le bilan du 1/14 janvier 1904 (1) de la Banque d'État à Saint-Pétersbourg, la circulation effective des billets ne dépassait pas 580 millions de roubles, alors que l'encaisse de la Banque, en Russie et à l'étranger, atteignait 957 millions de roubles or. Comme, d'après ses statuts, la Banque peut émettre 600 millions de billets contre une couverture de 300 millions d'or, toute la circulation au delà de 600 millions devant être couverte rouble pour rouble par du métal, on voit qu'au 1/14 janvier 1904 la Banque aurait pu avoir une circulation de 1 257 millions; or, à l'heure où nous écrivons, d'après le bilan du 14 juin, cette circulation ne s'élève encore qu'à 666 millions de roubles. D'autre part, d'après le rapport du ministre des Finances au tsar en date du 1<sup>er</sup> janvier dernier, les disponibilités proprement dites du Trésor, c'est-à-dire l'excédent des ressources en caisse par rapport aux exigibilités, s'élevaient à 319 millions de roubles.

Depuis l'ouverture des hostilités, le budget en cours a été modifié par la suppression d'un certain nombre de crédits, notamment pour construction de chemins de fer, qui a permis d'affecter de nouvelles ressources aux ministères de la Défense nationale. Mais les exigences de cette campagne meurtrière et lointaine sont grandes. Les dépenses supplémentaires qu'elle impose au ministère de la Guerre atteignent 1 million de roubles, celles du ministère de la Marine 500 000 roubles par jour; les transports et renouvellemens de matériel et de munitions doublent aisément ce dernier chiffre, en sorte que 60 millions de roubles par mois constituent une évaluation modérée. En tout cas, on comprend qu'un gouvernement prévoyant désire, malgré la puissance de ses réserves métalliques, les accroître encore en prévision des besoins grandissans d'une mobilisation qui vient de s'étendre à plusieurs corps d'armée de la Russie d'Europe. Un emprunt de 800 millions de francs (soit 300 millions de roubles) a été conclu, au mois de mai, avec un groupe de banques françaises, qui en avaient pris la moitié ferme et la moitié à option jusqu'au 5 juin. L'option a été levée. L'emprunt est fait sous forme de bons du Trésor à cinq ans d'échéance, remboursables au pair le 14 mai 1909, qui portent intérêt à 5 pour cent l'an; le taux auquel ils ont été cédés par le gouvernement impose à celui-ci une charge réelle d'intérêts d'en-

(1) Le calendrier russe retarde de 13 jours sur le nôtre : son 1<sup>er</sup> janvier correspond au 14 en France.

viron 6 pour cent. Les porteurs des bons ont un droit de préférence à la souscription de tout emprunt en rente consolidée que la Russie émettrait avant l'époque assignée à leur remboursement.

Cette opération, qui augmente d'un vingtième à peu près la dette, n'a pas laissé que de peser sur le cours des fonds russes. Ceux-ci avaient naturellement subi une atteinte dès le début des hostilités. Le 4 pour 100, qui est le véritable étalon du crédit russe, parce que la plus forte partie de la dette tant intérieure qu'extérieure est constituée en ce type, avait perdu le pair, aux environs duquel il se tenait auparavant, et avait été ramené à 96 à la veille de la guerre. Ce cours ne put être maintenu lors des premiers désastres maritimes; il fut ensuite regagné grâce à des déports sévères infligés aux spéculateurs (le déport est l'amende que le vendeur à découvert d'une valeur paye pour se procurer temporairement le titre qu'il n'a pas encore racheté), et reperdu lors des premiers bruits d'emprunt. Quand ce dernier fut annoncé d'une façon certaine, les offres de rentes 4, 3 1/2, 3 pour 100 se multiplièrent, puisque tous ces fonds, aux cours encore cotés, par exemple, le 30 avril (consolidé 4 pour cent 91; 3 1/2 pour cent 81; 3 pour cent 74), rapportaient un revenu très inférieur à celui des nouveaux bons. Quelle que soit l'importance des capitaux flottans sur la place de Paris, il n'en existe pas pour 800 millions; et ce n'est qu'en procédant par arbitrages, c'est-à-dire en réalisant une partie des anciennes rentes russes et d'autres valeurs étrangères qu'ils avaient en portefeuille, que nos capitalistes ont absorbé cette quantité considérable de nouveau papier. Néanmoins il convient de constater la facilité et la rapidité merveilleuses avec lesquelles le classement de ces bons s'est opéré: le marché français a donné une fois de plus la mesure de sa puissance; c'est tout au plus si un huitième du nouvel emprunt, soit une centaine de millions de francs, a été souscrit par des capitaux étrangers.

Après cinq mois de guerre, l'étiage du crédit russe a baissé d'un cinquième environ: là où il trouvait aisément des prêteurs à 4, il est obligé de payer 5 pour 100. Si la guerre se prolonge, il est à craindre que les taux ne s'élèvent encore: c'est une règle à peu près générale qu'au cours de longues campagnes, les capitaux se détruisant sur une échelle de plus en plus considérable, les emprunteurs soient obligés de consentir des sacrifices

de plus en plus importans. L'Angleterre n'a pas échappé à cette loi au cours de sa dernière expédition sud-africaine; ce n'est qu'au lendemain de la conclusion de la paix avec les Boers, et assez longtemps même après cette date, que, toute l'étendue des dépenses à solder, des approvisionnements à reconstituer, des travaux à faire, s'étant révélée, la dépression des fonds publics a atteint son point le plus bas. Ainsi le consolidé anglais 2 1/2 pour 100, qui se maintenait encore aux environs de 92 au printemps de 1903, est tombé à 86 en février 1904; il s'est aujourd'hui relevé à 90.

- L'histoire de la Russie nous présente des phénomènes analogues : sans remonter bien haut, en laissant de côté l'époque des guerres napoléoniennes, celles de la guerre de Crimée, de l'insurrection de Pologne, qui marquèrent chacune une baisse notable du crédit, rappelons ce qui s'est passé lors de la guerre d'Orient, quand les armées russes franchirent le Danube, passèrent les Balkans et campèrent à San-Stefano, aux portes de Constantinople. Le 30 juin 1875, alors que rien ne menaçait la paix européenne, le 5 pour 100 russe, qui constituait l'étalon de la dette, était coté au-dessus du pair; le 1<sup>er</sup> juillet 1876, au lendemain de la déclaration de guerre, il tombait à 86, puis, en octobre, à 77; en mai 1877, il connut son cours le plus bas, 73; il n'était encore revenu, en juin 1878, date du rétablissement de la paix, qu'à 79. Plusieurs années s'écoulèrent avant qu'une hausse de quelque importance se dessinât. Cette même guerre d'Orient avait eu une influence désastreuse sur le cours du change : le rouble papier, c'est-à-dire le billet non remboursable en espèces, avait perdu une fraction de plus en plus forte de sa valeur par rapport au métal. C'est un des points sur lesquels la situation actuelle est infiniment supérieure à celle d'il y a vingt-cinq ans : rien ne paraît aujourd'hui menacer l'étalon d'or, et le change du rouble, à l'heure où nous écrivons, est encore coté à Paris 2 fr. 665, c'est-à-dire le pair intrinsèque. Néanmoins, sans le crédit dont elle jouit au dehors et que justifie la parfaite ponctualité avec laquelle elle a toujours fait honneur à ses engagements, la Russie aurait pu concevoir, à un moment donné, des craintes pour l'intangibilité de sa réforme monétaire, si brillamment accomplie il y a peu d'années.

En attendant, la sagesse des ministres des Finances qui ont accumulé de puissantes réserves d'or apparaît. La circulation des

billets n'augmente que lentement. Le tableau ci-dessous indique les mouvemens de la circulation et de l'encaisse de la Banque de Russie depuis le début des hostilités; une dernière colonne contient le montant des ressources du Trésor déposées par lui à la Banque. Ce montant est distinct de l'encaisse de la Banque et de l'or que le Trésor possède en propre. Tous les chiffres sont en millions de roubles.

1901.	Circulation de billets.	Or appartenant à la Banque.	Compte courant du Trésor.
5 février . . . . .	589	914	377
29 — . . . . .	611	913	409
29 mars . . . . .	626	868	362
6 mai . . . . .	645	844	279
14 juin. . . . .	666.	913	281

Le placement des 300 millions de roubles de bons 5 pour 100 sur la place de Paris va reconstituer l'encaisse à un niveau supérieur à celui du début des hostilités. La politique du ministre des Finances apparaît nettement : elle s'inspire de trois principes également recommandables et qui ont été rappelés dans un communiqué officieux publié au moment du dernier emprunt : ne pas attendre pour émettre des rentes que les besoins du Trésor soient urgens ; ne pas hésiter à payer le taux que commandent les circonstances ; enfin, ne pas recourir prématurément à cette réserve suprême que constitue l'émission des billets de banque, et à laquelle il ne faut se résoudre qu'en dernière instance, surtout dans un pays où la reprise des paiemens en espèces est encore de fraîche date et où il importe de ne pas faire naître le moindre doute sur le maintien irrévocable de l'étalon d'or, c'est-à-dire de la saine monnaie, comme seul instrument des échanges.

Au Japon, l'encaisse or de la Banque était, d'après le dernier bilan de 1903, de 120 millions de yen, soit près de 305 millions de francs, contre une circulation de billets de 233 millions de yen, soit 595 millions de francs. La proportion du métal était déjà alors beaucoup plus faible qu'en Russie. Au cours des premiers mois de 1904, des quantités d'or considérables ont été expédiées du Japon en Amérique : elles ont atteint, de décembre 1903 à mai 1904, plus de 56 millions de yen, tandis que la circulation n'a baissé qu'à 200 millions de yen. Pour remédier à ce danger, le président de la Banque des nobles, M. Sonoda, demandait, dès le 14 février, que tous ceux qui ont des monnaies et

bijoux d'or les remettent à la Banque : l'empereur et l'impératrice donnaient l'exemple en envoyant toutes les vieilles pièces conservées au Palais; beaucoup de nobles et de fonctionnaires les imitèrent. Les ressources ainsi fournies ne peuvent être très considérables, le stock de métal jaune n'étant pas élevé au Japon. A propos de ces expéditions d'or, il est curieux de noter que les États-Unis, ayant environ 200 millions de francs à payer à la France pour le rachat du canal de Panama, au moment où ils recevaient cet or japonais, l'ont expédié au Havre. Ce métal est arrivé à Paris à l'époque de la souscription des bons russes, et c'est au moyen de yen japonais que se trouve en partie reconstituée l'encaisse du Trésor russe à l'étranger.

Le Japon a fait comme son adversaire : au bout de peu de semaines de lutte, il émettait un emprunt. Mais il commença par s'adresser au marché intérieur, sur lequel il trouva, dit-on, de 100 à 200 millions de francs, et auquel il vient de s'adresser de nouveau pour un emprunt de 100 millions de yen émis en juin. Les dépêches assurent qu'il a été couvert et que le premier souscripteur a été le mikado, pour 20 millions de yen. Hier, à la suite de ses succès sur le Yalou, il a trouvé un concours empressé auprès de banquiers anglais et américains, qui lui ont pris pour 250 millions de francs de bons du Trésor 6 pour 100 à 7 ans d'échéance, remboursables au pair le 5 avril 1911. Le gouvernement japonais s'est réservé le droit de les rembourser, moyennant préavis de 6 mois, à partir du 5 avril 1907. Ces bons ont été offerts au public à 93 1/2, c'est-à-dire que, s'ils sont remboursés en 1911, ils auront donné au souscripteur un revenu moyen de près de 7 pour 100; s'ils l'étaient en 1907, le revenu ne s'éloignerait guère de 8 pour 100. Ils coûtent davantage au Japon, qui les a cédés, dit-on, à 90 1/2 au syndicat financier chargé de l'émission. Ces bons sont garantis par le revenu des douanes, dont le produit, en 1902-1903, s'est élevé à 44 millions de francs. Le Japon, en dépit de ses premiers succès, a dû consentir à ses prêteurs des conditions plus avantageuses pour eux que celles dont se sont contentés les créanciers de son ennemie; mais son crédit est beaucoup plus jeune que celui de la Russie, qui a pour elle l'appui du premier marché du monde, et derrière elle un long passé d'honorabilité financière qui rassure les bailleurs de fonds, et lui permettra de trouver toutes les ressources dont elle aura besoin.

Plusieurs mois avant la guerre, le 4 pour 100 japonais se tenait à 85 environ; en janvier 1904, il ne valait déjà plus que 76; il était tombé en avril à 62, il est aujourd'hui revenu à 77, sous l'influence en particulier du bon accueil fait à l'emprunt 6 pour 100 sur le marché de Londres, où il a été couvert plus de trente fois. Les deux 5 pour 100 qui se négocient sur la même place ont subi des fluctuations analogues. Le tableau suivant indique la marche de la cote des fonds des deux adversaires depuis le début de l'année.

	4 p. 100 Russe consolidé à Paris.	4 p. 100 Japonais à Londres.
Moyenne de janvier 1904 . .	99	76
— février — . .	94	70
— mars — . .	93	64
— avril — . .	93	64 1/2
— 14 mai — . .	88	70
— 15 juin — . .	90	77

Le fonds russe a baissé d'un dixième environ, tandis que le 4 pour 100 japonais, après une chute profonde, est revenu à son prix de janvier : mais il rapporte, au cours du 15 juin, 5,20, tandis que le 4 pour 100 russe est capitalisé à 4,44 pour 100.

Par une coïncidence intéressante, les deux pays en lutte ont eu recours, pour se procurer des fonds sur les marchés étrangers, à un procédé semblable : l'émission de bons du Trésor à terme relativement court et à gros revenu. Des circonstances identiques ont amené une décision analogue chez les deux ministres des Finances. Cette politique s'explique par le désir de ne s'engager à payer un intérêt élevé que pendant une période limitée : mais il est à supposer que, si la lutte se prolonge et que par conséquent les dépenses s'accroissent, les taux des emprunts futurs, qui serviront à consolider ces bons à cinq ou sept années d'échéance, ne s'écarteront pas beaucoup de ceux qu'il a fallu consentir aujourd'hui.

Des deux côtés, les événemens n'ont pas eu une influence considérable sur le change : pendant que le rouble maintenait son cours avec la fermeté que nous avons indiquée, le yen, tout en ne restant pas aussi stable, ne subissait en définitive que des oscillations modérées; la cote du change sur Londres à Yokohama, de décembre 1903 à mai 1904, n'a pas varié de plus d'un demi-

penny, soit cinq centimes par yen ou 2 pour 100 environ (1). Il y a eu un écart de cinq pour cent entre les cours extrêmes cotés le 30 décembre 1903 : 2 shillings et neuf seizièmes de penny, et le 2 mars 1904 : 2 shillings et un seizième de penny. Le 8 juin, le change était revenu à 2 shillings et un quart de penny.

Ajoutons que les deux opérations d'emprunt que nous venons de décrire se sont accomplies de façon bien différente sur les places de Paris et de Londres. A Paris, l'emprunt russe a été souscrit, sans qu'il ait été besoin de recourir pour ainsi dire à aucune publicité; il est entré directement dans le portefeuille des particuliers, des banques, des compagnies d'assurances. A Londres, au contraire, la mise en scène de l'emprunt japonais a été extraordinaire. Nous laissons la parole au grave *Economist* anglais, qui, sous le titre : « Quelques incidens de l'emprunt japonais, » raconte ce qui suit : « A peine une heure avant l'apparition du prospectus, la Bourse a reçu la visite de l'agent financier à Londres du gouvernement japonais, qui parut charmé de la chaleur de l'accueil qui lui a été fait. Escorté par le député Banbury et M. Symes, tous deux administrateurs du *Stock Exchange*, il a d'abord visité le marché des Consolidés, puis celui des Chemins anglais, enfin le Cirque cafre (sobriquet sous lequel on désigne à Londres le marché des actions sud-africaines); il évita le marché des fonds étrangers, où les rentes de son pays jouent en ce moment le premier rôle, et sortit par la porte de la Jungle (désignation du marché des valeurs minières de l'Afrique occidentale). Naturellement sa visite fut considérée comme une réclame en faveur du nouvel emprunt, auquel la Bourse ne songeait cependant guère, deux ou trois

(1)

## COURS DU CHANGE AU JAPON

30 décembre 1903. Cours à Yokohama sur Londres. . . . .	2 <sup>e</sup> 0 <sup>d</sup> 3/16
20 janvier 1904 — — . . . . .	2 <sup>e</sup> 0 5/16
10 février — (guerre) — . . . . .	2 <sup>e</sup> 0 1/16
2 mars — — . . . . .	2 <sup>e</sup> 0 1/16
6 avril — — . . . . .	2 <sup>e</sup> 0 1/16
8 juin — — . . . . .	2 <sup>e</sup> 0 1/4

## COURS DU ROUBLE A PARIS

5 janvier 1904. Versement Pétersbourg. . . . .	2,65
15 février — — . . . . .	2,63 1/4
14 mars — — . . . . .	2,65 5/8
13 avril — — . . . . .	2,65 1/4
16 juin — — . . . . .	2,66 3/4

jours auparavant. Quand les prospectus parurent, la rage de ceux qui se précipitèrent pour se les arracher était curieuse à voir... Les souscriptions accompagnées de chèques commencent à affluer. On ne savait comment les gens trouvaient assez de temps pour remplir les formules de souscription et signer les chèques. Les caissiers des banques ne donnaient pas de reçus des versements. De longues files de personnes attendaient impatiemment les prospectus. Telle était la hâte de la foule, que ceux qui les avaient reçus d'abord se les virent arrachés des mains par d'autres qui étaient derrière eux. Il sembla un moment que les bureaux allaient être le théâtre de scènes de pugilat : pour obtenir un certain nombre de prospectus, la même personne devait revenir au guichet à plusieurs reprises. Le jeudi matin 12 mai, la province fut inondée de prospectus envoyés pendant la nuit ; toute la journée, les fils télégraphiques furent occupés à transmettre aux courtiers des ordres de souscription de leurs clients, qui ajoutaient en général à la fin de leurs dépêches les simples mots : « Chèque suit. »... La Bourse commença à négocier des « résultats de souscription »... Que sera-t-il alloué aux grosses souscriptions ? Toutes sortes de rumeurs circulaient à cet égard : la Cité se rappelait les 2 pour 100 qui avaient été attribués lors de l'émission de l'emprunt transvaalien 3 pour 100 garanti par la mère patrie. D'autre part, beaucoup de souscripteurs avaient demandé de faibles montans dans l'espoir d'être favorisés. Mais les reventes de ces coureurs de prime pourraient amener la baisse des fonds. De certains côtés, on exprime le regret que le gouvernement japonais, au lieu d'en émettre la moitié à New-York, où elle n'a été que cinq fois souscrite, n'ait pas offert la totalité de l'emprunt de 250 millions de francs à la place de Londres, qui aura peine à faire une seconde fois un accueil aussi enthousiaste à une émission japonaise. La possibilité d'une seconde visite au marché de Londres à brève échéance rend la répartition délicate. En tout cas, cette émission a été une magnifique réclame pour le *Stock Exchange*. »

Nous arrêtons là la citation de l'*Economist*, dont les derniers mots résument l'histoire de ce premier appel de fonds fait à l'étranger par le Japon depuis l'entrée en campagne. C'est la Bourse plutôt que l'épargne qui a souscrit l'emprunt, dont les gros souscripteurs ont reçu à peine le soixantième de ce qu'ils avaient demandé. Il ne faudrait pas que le moindre mécompte



suivit ce succès si brillant en apparence, et que le nouveau fonds tombât au-dessous du prix d'émission : malaisées seraient alors les opérations de crédit, que la continuation de la guerre rendrait inévitables. En historien impartial, nous constaterons cependant qu'une prime de 3 points continue à être cotée à Londres sur cet emprunt qui ne semble pas du reste avoir été vu d'un œil favorable par les Japonais : mais le ministre des Finances a jugé qu'il lui fallait à tout prix reconstituer sa réserve de métal jaune. Toutes les rentes du Japon se sont depuis lors relevées sous l'influence des succès militaires remportés par lui en Corée et en Mandchourie.

#### IV. — L'AVENIR A LA SUITE DE LA GUERRE

Il n'est pas de métier plus difficile que celui de prophète, surtout en matière financière. Comment vont se comporter les ressources des deux belligérans ? comment leur crédit résistera-t-il à l'épreuve sévère qu'il traverse ? Pour répondre à cette question, il faudrait non seulement savoir combien de temps durera la guerre et comment elle se terminera, mais il conviendrait d'entrer dans l'analyse approfondie de la situation économique de la Russie et du Japon, situation dont les chiffres budgétaires sont loin d'être l'expression unique. Il faudrait, en premier lieu, analyser les élémens de la production agricole et industrielle des deux pays. On sait le rôle que joue en Russie la culture des céréales, dont elle exporte chaque année des quantités notables ; c'est en partie grâce à cette exportation régulière et aux sommes qu'elle lui fournit qu'elle acquitte les charges de sa dette extérieure : l'excédent des exportations sur les importations a été, en 1903, de 362 millions de roubles, c'est-à-dire 970 millions de francs. Quant à sa production industrielle, elle s'est développée avec une très grande rapidité. Cette rapidité a même provoqué une crise dont les marches français et belges n'ont pas perdu le souvenir, mais qui n'en laisse pas moins subsister de nombreux et puissans établissemens métallurgiques, des houillères mises en exploitation, en un mot un outillage remarquable, dont l'efficacité se fera sentir un jour ou l'autre. Déjà avant la guerre, depuis bientôt deux ans, des symptômes de reprise se faisaient sentir : grâce en partie à des ententes entre producteurs, grâce surtout à un développement des demandes,

le prix du fer s'était relevé de son niveau le plus bas et permettait à un certain nombre de hauts fourneaux, éteints depuis 1900, de se rallumer. Ce mouvement ne semble que partiellement enrayé par les événemens politiques et militaires qui marquent l'année 1904 : les commandes de la Guerre et de la Marine ne manqueront pas d'affluer; seule, la consommation courante se ralentit.

Les richesses de l'Oural et du Donetz en minerais de fer sont telles que le pays se suffit à lui-même; le charbon existe en quantités extrêmement considérables dans cette dernière région. Le naphte de Bakou fournit dans le bassin du Volga un combustible apprécié. On connaît des gisemens houillers importants sur divers points de la Sibérie, où se trouvent aussi des dépôts notables de métaux précieux, d'or en particulier. Les divers élémens qui peuvent servir de base à une industrie puissante sont donc réunis en Russie; mais les distances sont énormes et le réseau des voies ferrées, bien que dépassant déjà 60 000 kilomètres, a besoin d'être encore très développé; de ce chef seul, des commandes sont en réserve pour de longues années. Les rails, les wagons, les locomotives devront être fournis en quantités dont il est malaisé de prévoir la somme.

Si la guerre est un obstacle au plein essor du mouvement industriel qui se dessinait nettement, elle ne fait que le retarder : aussitôt la paix conclue, nous le verrons sans doute reprendre avec une vigueur nouvelle. Il y aura évidemment une note très lourde à payer : les frais directs de cette campagne, qui se poursuit à 10 ou 12 000 kilomètres du cœur du pays, ne peuvent guère s'élever à moins de 160 millions de francs par mois. Si la guerre devait durer deux ans, cela ferait déjà près de 4 milliards de francs. Il y aura ensuite d'autres dépenses à prévoir pour la réfection de la flotte, du matériel de guerre les constructions de voies ferrées, les doublemens des lignes existantes, comme celui du Transsibérien. Plusieurs milliards vont s'ajouter à la dette russe et en porteront le capital au delà de 20 milliards de francs. Nos alliés sont de taille à porter ce fardeau, mais il n'en pèsera pas moins sur eux, et il faudra que le développement économique du pays soit encouragé de toutes les façons par le gouvernement, pour que la nation ne se resente pas trop vivement de ces charges accrues.

De l'autre côté, l'outillage économique est moins avancé que

celui de la Russie. Le Japon a eu beau marcher à pas de géant, il n'a pu, en un quart de siècle, égaler une civilisation vieille de deux cents ans. De plus, son territoire est pauvre en maints endroits : la surface cultivable ne représente qu'une partie de la superficie totale : les rizières sont en majorité. C'est la mer qui fournit à la population une bonne partie de son alimentation, composée essentiellement de riz et de poisson. L'industrie minière a fait de rapides progrès : de 1886 à 1901, la production de l'or a quintuplé, celle de l'argent doublé, celle du fer quintuplé, celle du charbon septuplé, passant de 1 300 000 à 9 millions de tonnes ; celle du pétrole, qui était pour ainsi dire nulle, a été en 1901 de près d'un million de koku, soit 180 millions de litres. Le gouvernement s'est fait industriel ; l'Annuaire officiel ne mentionne pas moins de 26 établissemens exploités par lui, dans les ordres les plus divers : manufacture de laine, arsenaux militaires et navals, fabrique d'articles pour le service des télégraphes et des phares, monnaie, poudre, papier, manutention militaire, imprimerie nationale, et autres. Le nombre des filatures de coton a passé, entre les années 1888 à 1901, de 24 à 81, et celui des broches, de 114 000 à 1 181 000 ; les salaires ont à peu près doublé ; les exportations quadruplé, les importations triplé. La longueur des chemins de fer, le tonnage de la marine marchande, les dépôts dans les banques ont progressé avec une rapidité dont on ne retrouverait l'équivalent qu'aux États-Unis, à certaines époques de leur histoire.

Mais quelle est la solidité de cet édifice, en apparence brillant, et comment en particulier, — car c'est là proprement l'objet de notre étude, — les finances japonaises se comporteront-elles au cours des épreuves qu'elles vont avoir à affronter ? Nous les avons vues jusqu'ici faire relativement bonne figure. Les succès maritimes et la réussite du passage du Yalou sont venus fort à propos stimuler le zèle des Anglo-Américains et faire souscrire le dernier emprunt 6 pour 100. Que se passerait-il si la fortune des armes se retournait ? si le général Kouropatkine, ayant réuni des forces suffisantes, prenait à son tour l'offensive et faisait reculer l'envahisseur de la Mandchourie ? si le *raid* maritime brillant de l'amiral Bezobrazof avait un lendemain et si, non content d'avoir détruit plusieurs transports japonais, il menaçait sérieusement les communications avec la mère patrie des armées débarquées en Corée et en Mandchourie ? Nous nous

sommes interdit toute discussion politique ou militaire, et nous ne voulons envisager les événemens possibles ou probables que dans leur relation avec les faits financiers. Ceux-ci dépendent avant tout de la durée des hostilités : si elles se prolongent, vainqueurs et vaincus auront également à faire face à des dépenses excessives. Le Japon, en temps de paix, travaille, — qu'on nous pardonne l'expression, — à meilleur marché que la Russie : ses budgets de la Guerre et de la Marine ne représentent guère que le sixième de ceux de son adversaire, alors que les effectifs sont à peu près dans la proportion du simple au triple : mais, en temps de guerre, les dépenses des belligérans, par unité combattante, doivent différer moins : aussi le poids doit-il devenir rapidement excessif pour le Japon.

La Russie était beaucoup mieux préparée à la lutte économiquement que militairement : grâce aux perfectionnemens du mécanisme moderne du crédit, les ressources financières sont transportées sans délai là où celui qui les possède en a besoin ; quelques envois de métal argent expédiés sur le théâtre des hostilités ne jouent qu'un rôle insignifiant dans le mouvement imposant de capitaux qu'entraînent les dépenses de guerre. Il n'en va pas de même des corps d'armée : les belles divisions qui garnissent la frontière occidentale de la Russie et qui sont concentrées dans la Pologne, celles du Sud, du Centre, de l'Oural, ne peuvent arriver en Mandchourie qu'après un long intervalle de temps. La supériorité de l'outillage financier de l'empire moscovite lui permet d'envisager avec plus de calme que ses adversaires la prolongation de la campagne. En attendant, les deux belligérans ont chacun apporté des modifications à leurs budgets. La Russie a supprimé, jusqu'à concurrence d'environ 140 millions de roubles, un certain nombre de dépenses, en particulier celles qui s'appliquaient à des constructions de nouvelles lignes de chemin de fer, qui pouvaient sans inconvénient être retardées et renvoyées aux époques normales. Le Japon, dont l'année financière commence le 1<sup>er</sup> avril, a fait voter par la Diète, en dix jours, un ensemble de crédits militaires de 576 millions de yen, comprenant les dépenses déjà autorisées en vertu des ordonnances impériales du 28 décembre, les nouveaux frais prévus et la constitution d'un fonds de réserve spécial. Pour faire face à ces besoins, les ressources suivantes ont été créées :

	Millions de yen.
Nouveaux impôts ou surfaxes . . . . .	68
Plus-values du budget, réductions de dépenses, suspensions de travaux publics pour ports, chemins de fer, etc.	47
Fonds de réserve existant . . . . .	50
Bons du Trésor à 5 ans . . . . .	100
Emprunt temporaire à la Banque du Japon . . . . .	31
Emprunts publics à émettre . . . . .	280
Total égal à celui des crédits ouverts . . . . .	<u>576</u>

Une fois les emprunts émis, il faudra en assurer le service par des élévations d'impôts. La Russie, par la transformation graduelle, à laquelle elle procède depuis plusieurs années, de la propriété rurale collective en propriété individuelle, a donné une base plus solide à son système d'impôt foncier : celui-ci varie, selon la qualité des terres, entre moins d'un centime et 47 centimes par hectare. Au Japon, en 1903, 14 millions de *tan* (1), c'est-à-dire environ un million et demi d'hectares, sur une superficie totale d'environ 42 millions d'hectares, étaient taxés à raison de 3,30 pour 100 sur une valeur cadastrale de 1 395 millions de yen, soit 3 570 millions de francs, et fournissaient un revenu d'environ 418 millions de francs. A première vue, il semble donc que la terre, au Japon, soit plus frappée qu'en Russie ; pour faire une comparaison tout à fait exacte, il faudrait examiner la valeur moyenne respective du sol ; nous arriverions sans doute à constater que la surface impropre à la culture est relativement plus étendue chez la seconde. La taxe sur le *sake* rapporte cinq fois moins au Japon que le monopole de l'alcool à la Russie, alors que la proportion de la population est d'environ 1 à 3 : il semble qu'il y ait là pour le Japon une ressource en réserve. Les taxes locales y paraissent, au contraire, déjà lourdes. Quant à l'impôt sur le revenu et à la taxe sur les affaires, qui correspondent à ce que sont en Russie l'impôt de 5 pour 100 sur les coupons, les patentes et les taxes qui frappent les sociétés anonymes, l'élasticité en dépend avant tout de l'allure que prendront les deux pays après la guerre ; il serait oiseux de rapprocher aujourd'hui sous ce rapport leurs forces contributives. Nous ne pouvons que constater l'énergie des deux adversaires en présence, énergie qui se traduit sur le terrain financier

(1) 10 *tan* = 2 acres 4 507 = 1 hectare.

aussi bien que sur les champs de bataille : tous deux paraissent également décidés à pousser la lutte jusqu'au bout et à ne rien négliger de ce qui peut leur mettre dans les mains les armes les plus puissantes et les ressources les plus étendues. Il est évident que, sous ce rapport, la supériorité de la Russie est incontestable.

Au point de vue de ce que nous appellerons la force de résistance économique du Japon, les Anglais émettent des idées différentes de celles qui ont cours sur le continent et d'après lesquelles ce pays ne serait pas en mesure de soutenir une lutte prolongée, faute de ressources suffisantes : on a souvent répété qu'en gagnant du temps, les Russes ne donneraient pas seulement à leurs troupes le temps d'arriver en nombre sur le théâtre des hostilités, mais qu'ils useraient à coup sûr leur adversaire, incapable de faire aussi longtemps face aux dépenses militaires et navales. Les Anglais, au contraire, rappellent que la guerre n'interrompt pas le commerce extérieur d'une puissance qui est restée maîtresse de la mer ; que, depuis vingt-cinq ans, les exportations japonaises ont dépassé en moyenne les importations, que celles-ci étaient en partie motivées par les armemens et aussi l'installation d'un outillage industriel qui commence à produire ses fruits : ils prétendent en conséquence que leur allié est en mesure de continuer la lutte pendant une longue période. Les statistiques du commerce extérieur japonais, Formose comprise, pendant les cinq premiers mois de 1904, indiquent un total d'échanges de 705 millions de francs, dont 411 à l'importation et 294 à l'exportation. L'augmentation par rapport à la même période de 1903 est de près de 80 millions.

Quant aux conséquences indirectes de la guerre, elles sont encore incalculables. Ne fût-ce que la répercussion des événements sur la Chine, il y aurait là matière à une étude des plus intéressantes, même en nous bornant au point de vue économique. Cet empire, dont la Russie a garanti l'emprunt destiné à libérer le territoire mandchou de l'occupation japonaise en 1895, manifeste aujourd'hui des velléités d'action qu'on ne lui soupçonnait pas jadis. Il n'est pas téméraire de supposer que quelques-uns des vice-rois et une partie de la population font des vœux, qui ne restent pas toujours platoniques, pour le succès de leurs frères jaunes. La Chine subit de plus en plus l'influence de ses vainqueurs d'il y a neuf ans, et, comme l'Autriche, après

Sadowa, entra dans l'orbite de la politique prussienne, elle paraît vouloir abriter sous l'égide de l'empereur qui règne à Tokio sa régénération aussi bien militaire qu'économique.

L'an dernier, lorsque le Mexique envoya des commissaires en Europe rechercher, d'accord avec les principales Puissances, les meilleurs moyens de modifier son régime monétaire, des délégués chinois se joignirent aux Mexicains et aux Américains du Nord qui s'asseyaient, à la Banque de France, autour de la table des délibérations. Dans un français très pur, MM. Liou-She-Shun et Yen-Chu nous déclarèrent que leur gouvernement désirait une monnaie stable, et ne cachèrent pas leurs préférences pour l'étalon d'or, ou tout au moins pour une réglementation de la frappe des dollars d'argent leur donnant une valeur fixe par rapport au métal jaune, qui cesse d'être l'apanage exclusif des hommes blancs. Différens édits ont déjà été rendus à cet effet; des frappes ordonnées; tout récemment, les dépêches signalent un projet de fondation d'une Banque impériale, qui émettrait des billets. Nous assisterons sans doute à l'éclosion d'autres programmes d'une Chine soi-disant émancipée, en réalité sous la tutelle japonaise. Les Européens qui s'occupent d'affaires en Extrême-Orient connaissent l'influence avérée ou occulte des « Nippons. » Un groupe financier se croyait sûr d'obtenir une concession de travaux d'utilité publique dans une ville chinoise : à la dernière heure, les promesses à lui faites furent retirées et toutes négociations rompues, sous la pression d'agens japonais. Nous verrons peut-être, un jour prochain, la réorganisation ou plutôt l'organisation des finances chinoises, encore rudimentaires (1) s'effectuer sous la direction de fonctionnaires expédiés de Tokio.

Nous avons voulu que le grand empire où règne la morale de Confucius sortit de l'état amorphe qui le caractérise depuis de longs siècles. Nous l'avons forcé de nous ouvrir ses ports, puis ses fleuves; nous lui avons fourni des armes, qui, à plus d'une reprise, lui ont servi à se défendre contre les expéditions, qu'il nous fallait envoyer de temps à autre pour réprimer des actes de brigandage. Par un illogisme étrange, nous cherchions à rendre fort, dans les arts de la guerre comme dans ceux de la paix, le peuple à qui nous prétendions dicter nos lois. Sous nos

(1) Voyez dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> mai 1901. les *Finances chinoises*.

coups répétés, il s'est réveillé d'une longue torpeur; il est à craindre qu'il n'ait trouvé, chez un voisin actif et ambitieux et qui a sur nous l'immense avantage de ne pas être éloigné de lui de plus d'un quart de la circonférence du globe, les éléments qui achèveront de le ranimer. Dans un article qu'a publié la *North American Review* de mai, le comte Cassini, ministre de Russie à Washington, attirait l'attention des Américains sur le danger qu'il y aurait à laisser le Japon façonner l'armée chinoise. Au point de vue économique, comme au point de vue militaire, l'Asie du Nord-Est essaiera de s'affranchir de notre tutelle: ce qui ne veut point dire que notre commerce et notre industrie devront nécessairement souffrir de cette évolution, qui est presque une révolution. Des nations qui se forment et se développent ne restreignent pas leurs échanges internationaux; seulement, la nature des relations changera: nous aurons plus de peine à nous substituer aux indigènes pour exécuter les travaux publics, construire les chemins de fer, exploiter les mines: nous trouverons, d'autre part, dans des populations plus riches, se civilisant chaque jour davantage, des consommateurs plus avides de nos produits, plus capables de les apprécier et de les payer. Mais il nous faut souhaiter que cette transformation de la Chine s'accomplisse sous l'hégémonie russe et non sous celle du Japon. Ce dernier deviendra vraisemblablement, après la guerre, très protectionniste: il voudra à la fois défendre son industrie indigène et augmenter le revenu de ses douanes, gage de ses créanciers. Il n'y a rien d'in vraisemblable à ce qu'il impose un droit de sortie sur les soies.

Le conflit dont les péripéties se déroulent aura l'effet ordinaire de ces chocs sanglans; après avoir déchainé les forces brutales de la guerre, ils stimulent les efforts pacifiques: non seulement il faudra réparer les ruines, réédifier les ports, reconstruire les flottes, rétablir les voies ferrées, mais une foule d'entreprises nouvelles verront le jour. Une fois de plus l'humanité, inconséquente et oublieuse des maux passés, se remettra en marche et fera succéder les œuvres de vie à celles de mort, accomplissant ainsi la destinée mystérieuse à laquelle n'échappent ni les peuples ni les individus.



---

---

# UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

## SAINTE-BEUVE

LETTRES A M. ET M<sup>ME</sup> JUSTE OLIVIER

---

QUATRIÈME PARTIE (1)

---

1840

Janvier (s. d.).

« Que ce miroir et cet autre miroir et ce troisième miroir où l'on vous rencontre et où l'on vous reconnaît est agréable et trompeur (2)! Je me suis retourné comme M. Vinet, et je n'ai rien vu, tandis que lui, il ne tenait qu'à lui de vous voir. Vous me ferez lire ce livre, chère Madame, et vous ne me punirez pas de la longue privation où j'ai été de vous depuis ces quinze longs jours. J'ai été pris depuis les huit derniers sans désespérer par un article, et ce qui restait des devoirs du Jour de l'an, venant à travers, me dilapidait la vie en vérité. Votre dernière lettre était fort aimable pourtant; elle l'était surtout par la promesse qu'elle laissait échapper. Venez donc au printemps, et n'ayez peur de

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1<sup>er</sup> novembre et 15 novembre 1903.

(2) Allusion à un petit volume de *Poésies* que M<sup>me</sup> Juste Olivier avait envoyé à Sainte-Beuve en lui disant : « Je souhaite que vous ne trouviez pas le miroir trop effacé, ni surtout la facette que vous en avez fournie trop gâtée. Soyez indulgent et ami comme toujours... »

rien vérifier : vous auriez trop à faire pour vous y reconnaître, c'est par là que j'espère bien me dérober, et c'est par là aussi, chère Madame, que je suis innocent. A force de me dissiper, je demeure très fidèle; et, grâce à cet art à la Louis XI de diviser, vous régniez. Vous régneriez sans cela encore, mais je parle comme à une personne qui doute et qui demande presque des démonstrations.

« J'ai lu avant-hier du *Port-Royal* chez M<sup>me</sup> Récamier. Comme je ne voulais lire qu'un chapitre, il m'a fallu donner des explications, et, de fil en aiguille, je me suis surpris faisant quasi un cours comme à Lausanne. Je me suis arrêté aussitôt, car il y a des choses qu'il faut laisser dans tout l'idéal du souvenir. Il y avait un monde très bigarré que M<sup>me</sup> Récamier avait choisi sans me consulter, sachant bien qu'elle concilierait tout par un sourire : M. de Custine (1) ! M<sup>me</sup> Tastu, la rationaliste et raisonneuse trois fois sensée depuis que la lyre n'est plus, M<sup>me</sup> d'Hautefeuille, auteur de *L'Ame exilée* et du *Lys d'Israël*, un fin bas bleu catholique; que sais-je encore? Le soir, je suis allé dîner chez une dame qui n'était pas là le matin, et je me suis trouvé à table à côté de M<sup>me</sup> Delphine de Girardin (Gay). J'avais, il me semble, écrit sur son mari, il y a deux mois, dans un article contre les journalistes industriels; elle a été fort gracieuse, et je n'ai été gêné qu'autant qu'il le fallait pour ne pas être trop pardonné ni par conséquent engagé pour l'avenir.

« Voilà une belle vie, me direz-vous, et bien petite en effet d'intérêt et d'aspiration : mais c'est précisément, chère Madame, ce que je voulais vous faire dire, afin que vous ne pensiez pas qu'on puisse avoir trop d'intérêt sérieux et d'inspiration profonde loin des *reines des prés* d'Eysins et du grand orme de Rovérea. Ce que je dis là, combien je le pense !

« Écrivez-moi de meilleures choses que celles-ci; donnez-moi des nouvelles de tous et de votre livre et des travaux qui y ont succédé. J'ai fait bien exactement vos souvenirs à M<sup>me</sup> de Tascher, à ma mère, et elles y ont été bien sensibles. Marmier est revenu depuis cinq jours, c'est une dissipation assez douce au prix de

(1) « Saint-Cyran, » c'était lui que je lisais devant M. de Custine (note de S.-B.). Adolphe-Louis Léonor, marquis de Custine (1793-1857) est l'auteur d'un livre sur *la Russie* qui eut à son apparition (1839) un grand succès. Quelques années auparavant (1833), il avait fait représenter à la Porte-Saint-Martin un drame en cinq actes et en vers, *Béatrix Cenci*, qui tint assez longtemps l'affiche.

tant d'autres plus obligées. J'ai été heureux de le revoir si bien portant et n'ayant pas trop encore la ride de trente ans. La mienne est bien creusée; ma santé, sans être plus mauvaise, est celle d'un homme qui ne peut plus beaucoup marcher sans fatigue, qui a un *paletot* et un *cache-nez* au moindre froid, et qui aurait un essai de perruque, s'il osait. Je crois bien que Hugo passera décidément à l'Académie. Mille amitiés au cher Olivier, baisers aux petits grandissans, et à vous du cœur, chère Madame,

« SAINTE-BEUVE

« Je n'oublie pas l'excellent Lèbre. »

Samedi 29 février 1840.

« Mon cher Olivier,

« J'ai tardé à vous écrire, espérant toujours qu'un mot me viendrait de la part de M<sup>me</sup> Olivier, qui me rassurerait sur sa santé et sur ce que votre lettre me laissait d'un peu trop incertain. Est-elle donc assez indisposée pour ne pouvoir écrire? Veuillez me dire ce qui en est au juste, mon cher ami, car je suis inquiet. Cette inquiétude empêche toute autre pensée d'aller vers vous pour vous distraire avec les choses d'ici. Si vous étiez gai, si M<sup>me</sup> Olivier était bien portante, s'il n'y avait qu'une prochaine menace d'une petite sœur à Doudou et à Aloys, je vous dirais alors que la mascarade d'ici ne continue pas mal; nous dinons chez Buloz mercredi avec M<sup>me</sup> Sand : à savoir Musset, M. Rossi, M. de Rémusat, qui l'a désiré, etc., j'omets les autres, mais vous voyez que cela ne commence pas mal. Sa pièce est en répétition (1), M. de Chateaubriand a été assez malade d'un gros rhume; il a eu les sangsues, a gardé la chambre; enfin ç'a été tout l'appareil d'une petite maladie, lui qui semblait invulnérable comme un demi-dieu. Je répondrai à M. Monnard la prochaine fois et aurai soin que le nom du paysagiste distingué dont il me parle aille à l'oreille du mystérieux critique des beaux-arts qui doit faire le Salon à la *Revue*.

« Je suis très occupé, très tirailé par le monde, y succombant un peu, et dans de réels soucis d'avenir. Pourquoi ma vie n'a-t-elle pu s'arranger à temps dans un coin du canton de Vaud?

« Amitiés à ceux qui se souviennent de moi (Vulliemin,

(1) *Cosima*.

M. Ducloux, Lèbre, Espérandieu, Vinet, le Père Cassat, Frossard, et à M<sup>lle</sup> Sylvie particulièrement, à la famille d'Eysins, à M. Ruchet. Mais il me faut un mot qui me rassure, mon cher Olivier. Vous, travaillez, et nous irons aux étoiles, ô poète, quoi que vous en disiez.

« A vous. »

6 mars 1840 (1).

« Madame et chère amie,

« Votre lettre était bien attendue, et avec une inquiétude qui s'accroissait chaque matin. Enfin, vous n'êtes pas trop mal pour le moment, votre crainte n'est qu'à l'avenir. Souffrez que je vous dise qu'elle est exagérée. Je ne suis ni médecin ni accoucheuse, mais il me semble impossible qu'une femme qui a eu Doudou et Aloys, et qui se porte comme vous d'ordinaire, n'ait pas en elle toutes les conditions naturelles pour franchir cette crise, toujours grave, mais où toutes les ressources d'organisation se déploient. Soyez donc plus calme et ne voyez rien de fermé dans vos horizons : seulement une étoile de plus là-bas dans ce buisson tout contre la terre. Ce qu'Olivier me dit de Mickiewicz me fait bien plaisir : quelle jolie et poétique Académie on ferait en vous allant rejoindre ! Tout ce qu'il y a d'imprévu est possible pour moi ! Car ma vie que je livre à tous vents n'est pas longtemps tenable ainsi. J'ai eu hier une joie à votre sujet. Le dîner avec M<sup>me</sup> Dudevant s'est si bien passé et elle a été si bonne enfant que je suis allé la voir chez elle : elle m'en avait donné la permission après le dîner. Je lui ai parlé de mes voyages en Suisse, de Lausanne : « Oh ! je connais là, m'a-t-elle dit (*textuel*), un jeune *pasteur* fort aimable, appelé Olivier, qui m'a un jour apporté des fleurs d'une manière charmante, de ces fleurs bleuées qui croissent en haut des montagnes : il avait su je ne sais comment que je les aimais ; il m'a beaucoup parlé de sa femme aussi (2). »

(1) Des fragmens de cette lettre du 6 mars, ainsi que de la suivante, et de deux autres qu'on trouvera plus loin, sous les dates des 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> décembre 1840, ont été déjà publiés par M. Eugène Rambert, dans une étude sur *Juste Olivier*, qui fait partie de ses *Ecrivains de la Suisse romande*, Lausanne, 1889. Il nous a paru cependant que nous ne pouvions nous dispenser de les donner ici dans leur texte intégral, sans risquer d'interrompre la suite et la liaison de la *Correspondance*.

(2) Il y a dans les *Chansons lointaines* de Juste Olivier une poésie intitulée : *La Fleur bleue*, et dédiée à *George Sand*, à qui l'auteur offrit un jour, à Genève, des *gentianes des Alpes*, et qui le prit pour un jeune *pasteur*.

Je n'ajoute rien, mais alors j'ai ajouté beaucoup comme vous pouvez croire ; je lui ai parlé du *Sapin* et de la chanson sur les *beaux jours envolés* (1) : c'est mon refrain quand je parle d'Olivier, parce qu'en deux mots cela le déclare grand poète. Je lui ai cité la dernière strophe. Elle m'a dit qu'elle voudrait avoir le tout. J'ai répondu que je vous demanderais toute la chanson. Ainsi le cher Olivier me l'adressera à son intention, et non sans une fleur bleue, s'il lui plaît (2). En somme, j'ai été content de la revoir très simple, pas folle, pas hautaine, avec ses bons instincts, et décidée à être sage désormais, m'a-t-elle dit, car il est grand temps. Cela fait tomber bien des calomnies et de sottes paroles de revoir tout simplement les gens qu'on a sincèrement aimés et qui ont eu quelque affection pour vous, pourvu toutefois qu'il n'y ait pas eu l'*irréparable* entre vous.

« Je griffonne incroyablement, mais je suis accablé d'épreuves de mes *Poésies* et de *Volupté* (3) qu'on réimprime, et je veux que cette lettre vous arrive par le courrier d'aujourd'hui, pour vous porter, chère Madame, toutes mes affections et mes espérances, et tous les vœux d'une pensée qui n'a jamais cessé de courir vers vous à travers les silences et les absences.

« Je vous embrasse tous et Lèbre. »

(1) C'est la pièce des *Vieux Chênes* qu'on trouvera plus loin et dont chaque strophe se termine par le vers :

Le souvenir des beaux jours envolés.

(2) Après avoir reçu l'ode d'Olivier sur les *Vieux Chênes*, George Sand lui écrit : « Je suis bien heureuse, monsieur, de l'aimable indiscrétion que Sainte-Beuve a commise en vous disant ma méprise à votre égard, puisqu'elle me vaut de charmans vers et l'envoi de la belle ode sur les *Vieux Chênes*. Recevez-en tous mes remerciemens de cœur. » Lettre du 12 mars 1840.

(3) On s'est demandé souvent pourquoi Sainte-Beuve avait donné à son roman ce titre de *Volupté*, qui a l'inconvénient, de son propre aveu, « de ne pas s'offrir de lui-même dans le juste sens, de faire naître à l'idée quelque chose de plus attrayant qu'il ne convient. » Il a dit lui-même dans la préface que ce titre, ayant été d'abord publié à la légère, n'avait pu être ensuite retiré. S'il faut en croire les *Lettres de van Engelgoum* (Jules Lecomte), pamphlet belge publié en 1836, ce serait l'éditeur de Sainte-Beuve, Renduel par conséquent, qui aurait baptisé ainsi le roman longtemps avant qu'il vint au monde. Renduel demandait tous les jours à Sainte-Beuve le titre de l'ouvrage qu'il avait en train pour pouvoir l'annoncer d'avance dans son catalogue, mais Sainte-Beuve, peu pressé, ne s'exécutait pas. A la fin, pourtant, fatigué des importunités de Renduel, il lui aurait dit : « Mettez le titre que vous voudrez. Quand le livre sera fait, je prendrai le titre qui me conviendra. » Et, pendant près de deux ans, Renduel annonça *Volupté* comme étant sous presse ou pour paraître prochainement, si bien que Sainte-Beuve finit par accepter ce titre. *Volupté* fut mis en vente le 19 juillet 1834, sans nom d'auteur.

Vendredi, 13 mars 1840.

« Je suis bien en retard, chère Madame et cher Olivier; mais toujours les mêmes excuses. Les vers ont été accueillis avec beaucoup de plaisir : M<sup>me</sup> Dudevant doit me donner une lettre pour vous la prochaine fois que je la verrai. Les *Fleurs bleues* l'ont charmée et elle a admiré *les Vieux Chênes* (1). Elle a lu ceux-ci à M. de Lamennais, qui était chez elle lorsqu'elle les a

(1) Voici le texte de ces *Vieux Chênes* :

L'ombre du chêne à ces landes arides  
Tient lieu de source, et d'herbe et de printemps,  
Là, de nos fronts pour détendre les rides,  
Ensemble, amis, rêvons quelques instans.  
De nos matins les plus fraîches haleines  
Semblent renaître en nos cœurs accablés.  
Chantons, amis, chantons sous les vieux chênes,  
Le souvenir des beaux jours envolés.

Du souvenir les cloches argentines  
Font dans notre âme un murmure tremblant;  
Sur le roc sombre ainsi les églantines,  
Filles des monts, jettent leur voile blanc.  
J'aime, la nuit, le babil des fontaines;  
J'aime un bruit vague aux endroits désolés.  
Chantons, amis, chantons sous les vieux chênes,  
Le souvenir des beaux jours envolés.

Songes d'azur qui, planant sur nos fêtes,  
Y répandez comme un souffle enchante,  
Vous avez fui, découronnant nos têtes,  
Printemps en fleur par l'orage emporté!  
Mais dans les airs, mais dans les voix lointaines,  
N'est-ce pas vous qui tout bas appelez?  
Chantons, amis, chantons sous les vieux chênes,  
Le souvenir des beaux jours envolés.

Autour de nous, sur la terre durcie,  
Tombent déjà, du premier froid des ans,  
Jeunesse, gloire, avenir, poésie,  
Rameaux de fruits à peine mûrissans.  
Le vent d'hiver sèmera-t-il leurs graines?  
Nous verrons-nous en eux renouvelés?  
Chantons, amis, chantons sous les vieux chênes,  
Le souvenir des beaux jours envolés.

Perçant la brume où les chênes contendent,  
Vieux compagnons, leurs vieux bras fatigués,  
Des cris jaloux sourdement se répondent,  
Voix de corbeaux dans le brouillard ligués.  
L'aigle retourne à ses hauteurs sereines;  
L'oiseau se tait dans les bois dépeuplés.  
Chantons, amis, chantons sous les vieux chênes,  
Le souvenir des beaux jours envolés.

reçus, et l'austère banni du sanctuaire a répété avec émotion et application à lui-même la dernière strophe :

Aux nouveaux dieux, ivres de l'encensoir...

« Voilà des fortunes auxquelles les feuilles envolées de *Rovéréa* ne s'attendaient pas. Ils ont si sérieusement lu et admiré qu'elle m'a transmis une critique qu'ils ont faite, la seule dans *les Vieux Chênes*, c'est l'endroit et le mot de *maugréant* (1). Croyez donc à tout le reste.

« Mon premier volume de *Port-Royal* va être mis en vente dans une quinzaine de jours (2); il a plus de 500 pages très remplies et ne va que jusqu'à la prison de M. de Saint-Cyran. M. Duchoux veut-il que Renduel lui en envoie un certain nombre d'exemplaires? Demandez-le-lui avec toutes mes amitiés.

« Le livre de *poésies* ne se passera pas en compliments, et je le veux, chère Madame; envoyez-moi cette première feuille de *Rovéréa*, car je le lirai, ce livre, comme de vous.

« Vinet m'en a donné le secret. Veuillez dire à M. Monnard toutes mes amitiés et hontes de n'avoir pas répondu encore. Sa *Vie de Muller* (3) me charme, m'élève; quel noble emploi des facultés dans le grand historien! J'ai vu aussi au Salon les très grands paysages de M. Duinne, le Genevois; ils m'ont rappelé cette grande et chère Suisse. On ne sait encore qui en parlera à

Nous avons pris l'aile de l'espérance  
Pour retomber à l'horizon qui fuit;  
Nous avons eu notre part de souffrance,  
Notre nuage avant d'avoir la nuit;  
Et, dans la lutte, aux sables des arènes,  
Nos derniers pas sont déjà nivelés.  
Chantons, amis, chantons sous les vieux chênes,  
Le souvenir des beaux jours envolés.

Rien n'est propice à qui ne sacrifie  
Aux nouveaux dieux, ivres de l'encensoir;  
Sous notre pied, qui déjà se défie,  
Rien ne grandit que les ombres du soir.  
Avant d'entrer dans les pâles domaines  
Du noir faucheur dont nous sommes les blés,  
Chantons, amis, chantons sous les vieux chênes,  
Le souvenir des beaux jours envolés.

(1) Comme ce mot n'y figure plus, on peut en conclure que Juste Olivier l'effaça de sa pièce à la suite de la lettre de Sainte-Beuve.

(2) Il parut le 18 avril 1840, chez Renduel.

(3) C'est l'ouvrage capital de M. Monnard.

la *Revue*, tant sont courts nos horizons! — Voilà de nouveaux ministres, un ami de M. de Rémusat, une espèce d'ennemi intime, Cousin, nous les appuierons, car, si on renversait Thiers dans huit jours (ce qui est possible), on le jetterait dans la gauche pure, et alors on jouerait gros jeu. Tout cet avenir est des plus incertains et même des plus sombres pour peu qu'on veuille le voir ainsi.

« J'ignore complètement la vie de cet été et de ce printemps de demain; j'aurai à continuer mes volumes, mais je ne sais où je trouverai gîte à portée de Paris et des Bibliothèques. Oh! qu'Olivier fait bien d'être mon caissier, car, moi, je ne le suis pas.

« Soyez calme, espérante, vous, chère Madame, qui avez une étoile et qui l'êtes; embrassez bien Aloys et deux fois Doudou pour ce soleil si vrai; remerciez Louise. Amitiés à Lèbre, dont Ravaisson, qui le connaît par Ch. Secretan, me parlait et qu'on attendra toujours ici.

« Adieu, cher Olivier, et mille tendresses, chère Madame et amie.

« Je n'oublie ni Eysins ni Aigle. Je vois beaucoup des petites nièces du marquis de Langallerie, les filles du général Pelletier, et là un Monsieur de Saint-Julien (le fils du comte de Saint-Julien qui demeure près de Lausanne) (1). Qui est-ce? M. Ducloux le doit savoir. »

19 mars 1840.

« Je m'empresse, chère Madame et amie, de répondre à vos intimitations semi-officielles sur l'affaire M... (2). Je crois que rien n'est moins sûr ici et qu'il ne faut pas pousser l'illusion trop loin, comme trop souvent l'ont fait les compatriotes de l'illustre

1 La question relative à ce M. de Saint-Julien laisserait supposer que Sainte-Beuve, qui faisait la cour à l'une des filles du général Pelletier, redoutait en lui un concurrent. — Il était fils du comte de Saint-Julien, qui, après avoir épousé par amour une charmante femme d'origine modeste, était allé s'enfermer avec elle dans le fond d'une campagne où ils ne voyaient à peu près personne. Un jour que M. Monnard, qui l'avait connu à Paris, s'était avisé d'aller lui faire une petite visite, il le trouva dans sa cour, vêtu en paysan, occupé à charger une voiture de fumier. Cette vie rustique durait depuis environ dix ans, quand le feu prit à la maison de notre gentilhomme campagnard pendant qu'il était en voyage. Naturellement, les voisins accoururent pour l'éteindre. Ils se rencontrèrent même si empressés, si obligeants pour Madame, que M. de Saint-Julien, à son retour, crut devoir se départir de sa froide réserve et se lia avec quelques-uns d'entre eux.

2 Mickiewicz: il s'agissait de le nommer professeur de littérature et de langue slave au Collège de France.



poète. Personne au monde ne sait si le ministère subsistera dans trois jours. Il a contre lui M. Molé, M. de Lamartine, M. de Salvandy, M. Villemain, M. D... Je parcours tous les degrés, toutes les notes de la gamme politique. Et, qui pis est, il a pour lui la gauche, danger nouveau. Pourtant, à force de dextérité, d'habileté dans le tête-à-tête à détacher les députés un à un, de tour de force de paroles dans les explications demandées, et où Thiers saurait se réconcilier la droite, sans s'aliéner la gauche, ils pourront emporter le vote des fonds secrets, et par conséquent rester! En ce cas, Mickiewicz aurait certes des chances; ce ministère pourrait (avec raison) croire s'honorer devant l'opposition de gauche en le nommant, et cela équivaldrait à un doigt de gant jeté à la Russie sans danger. Cousin, de plus, tout sans cœur qu'il est, ose et sait vouloir quelquefois. Dans tous les cas, cela tarderait; je crois qu'il faudrait attendre jusqu'après le budget, puisque c'est alors seulement que les fonds pourraient être votés pour une telle chose. Voilà, en mettant la chose au mieux, les termes les plus prochains. Je n'en parlerai pas à Cousin, que je n'ai pas encore vu depuis qu'il est ministre, et les paroles qu'il dirait ne signifieraient rien pour moi qui lui en ai tant entendu cracher : je craindrais, si elles étaient favorables, d'être dupe et de leurrer votre ami. Si je savais quels amis ici appuient Mickiewicz près de lui, je pourrais apprécier un peu la force du ressort, l'autorité et la valeur des témoignages. La question, au reste, me paraît simple, puisqu'il s'agit, non pas de choisir entre deux chaires, mais entre une chaire positive, et une promesse de chaire qui, en mettant tout au mieux, ne peut avoir plein effet que dans deux ou trois mois : avenir fabuleux désormais pour tout ministère!

« Renduel, à son retour, écrira à M. Ducloux, s'il le juge à propos : car il est allé à sa terre (1) et a fermé son magasin, comme il fait maintenant très souvent depuis qu'il est propriétaire : il est las de la librairie. Si ses arrangemens ne conviennent pas à M. Ducloux, que celui-ci fasse à sa guise. Mais je dirai à Renduel la chose, dès son retour, dans une dizaine de jours. Hormis les deux ou trois premiers jours, je ne m'occuperai pas du tout de cette publication ; c'est bien assez d'être accouché, à d'autres l'enfant!

(1) Le château de Beuvron, dans la Nièvre, que Renduel venait d'acheter et où il mourut le 19 octobre 1874.

« Ce comte de Saint-Julien, qui est retourné ces jours-ci à Lausanne, demeure du côté de Crissier, non loin de Vernand, et de la belle M<sup>me</sup> Clara, car elle est toujours belle dans mon cœur.

« Savez-vous, chère Madame, que cela rentre bien dans mes idées de savoir que vous lisez mes vers en tête à tête avec Mickiewicz? Voyez-vous! la plus grande gloire des poètes morts ou absens consiste à ce que les vivans heureux et présens les lisent pour en faire un accompagnement et un prétexte à leurs pensées : le piano du fond pendant lequel on cause. La Rochefoucauld a dit : « Nos actions sont comme les bouts-rimés que chacun fait rapporter à ce qui lui plaît. » Jugez si cela est encore plus vrai de nos vers.

« Je donnerais donc tout l'honneur d'être lu par vous avec lui, au bonheur de lire près de vous ses vers et le *Pharis*, ou le sonnet en *Ah! Ah!* ou n'importe quoi interrompu par une parole de vous, par un sourire ou par de fous rires. — Et si lui, Mickiewicz, en était fier, il serait bien bon enfant vraiment! — « Je serais bien fâché d'être immortel, dit Heine (le poète), parce que, si j'étais immortel, je verrais bien vite que je ne le suis pas. » Vous aurez reçu un mot de G. Sand que j'ai mis à la poste à l'instant pour vous en hâter le plaisir.

« Qui donc peut vous dire méchante? ne soyez pas triste seulement, regardez du côté du lac à ces cimes éclairées qui couronnent Aigle, et ne laissez pas trop longtemps les nuages les obscurcir.

« A vous de cœur.

Avril 1840. — Vendredi.

« Chers amis,

« J'avais trop présumé de nos hommes d'État. Il y a trois jours, M. Barthélemy Saint-Hilaire, secrétaire du cabinet de M. Cousin, est venu chez moi sans me trouver : je l'ai été voir au Ministère le lendemain. Il était chargé par M. Cousin de me consulter confidentiellement non sur les talens, mais sur la prudence et l'irréprochabilité sociale et politique de Mickiewicz. J'ai répondu sans avoir besoin de m'en référer à de plus amples informations. Hier, après avoir dîné chez M. Cousin, celui-ci m'a pris à part pour m'en parler.

« Il veut décidément fonder au Collège de France une chaire

de littérature et de langue slave, dédommagement intellectuel de la nationalité polonaise trop désertée par la France.

« Il prévoit des obstacles en haut lieu, de la part d'un personnage, dit-il, qu'il connaissait bien jusqu'ici, mais qu'il apprend chaque jour à mieux connaître. Ce personnage, qui a bondi au vote de Villemain pour la Pologne, bondira bien plus à la pensée d'une fondation qui sera un *vote permanent*.

« M. Cousin espère en triompher : il ne demandera à Mickiewicz que de choisir pour la première année une langue et une branche slave autre que la polonaise.

« Il sera obligé de lui demander la nationalisation française, qui est de rigueur.

« Il lui écrira lui-même, aussitôt la loi passée pour la fondation, ou peut-être avant.

« Voilà les termes nouveaux : si la chose se faisait aussi solennellement, devant les Chambres, au bruit de l'artillerie de la presse contre l'empereur Nicolas, avec une pensée d'hommage national à la Pologne, il se pourrait que l'adhésion de Mickiewicz fût commandée ! Au reste, je ne suis que rapporteur. Il faut attendre et il n'y a rien de mieux à faire que de remplir sa chaire là-bas comme s'il ne s'agissait d'autre chose, à la garde le reste, comme on dit chez vous.

« Le ministère triomphe ; son succès, un moment des plus douteux, est complet : ce dîner chez Cousin était curieux. J'étais à deux places de Hugo, Nisard de l'autre côté, Scribe, Delavigne à l'autre bout, Hugo courtisant Pongerville, qui lui donne sa voix ; la grande conciliation universelle est en train de se faire ! Quelle comédie ! Dans les salons de M. de Rémusat tout passe, opposition, littérature, conservateurs : c'est une fureur de transaction, comme avant c'en était une de combat. Je n'ai jamais rien vu de si amusant ni de si bigarré. C'est Thiers, le grand escamoteur, qui a joué ce tour de passe-passe.

« Étant allé voir M<sup>me</sup> Sand l'autre jour à deux heures, par le premier beau matin de printemps, comme elle sortait en voiture avec sa fille et Chopin, je l'ai accompagnée à la promenade et nous avons été au Bois de Boulogne entendre le bruit des pins dans une petite sapinière près de la mare d'Auteuil : nous y avons causé Suisse et canton de Vaud. Elle m'a questionné sur M<sup>lle</sup> Doy, sa correspondante ; j'ai été discret ; nous avons parlé de vous, et je ne l'ai plus été du tout, chère Madame. Vous

n'avez pas besoin de lui répondre, je lui ai fait vos remerciemens et amitiés. Ce que j'ai admiré, c'est que, durant ces trois heures de promenade printanière et sensée, elle n'a pas songé à me parler de sa pièce (1), qui se joue dans trois jours, et ne s'en est plus même souvenue : voilà un trait rare et qui compense bien des fautes d'écrivain ! Elle a vraiment tout mon cœur depuis cette reprise d'amitié.

« Nous poussons à la conciliation au sein de la *Revue* : voilà Duvergier de Hauranne qui y récrit ; nous attisons les cendres du *Globe*. Dans ces passes politiques périlleuses, c'est Kossi qui tient le gouvernail de la *chronique* avec grand succès (ne le nommez pas trop autour de vous). En un mot, ce n'est ici qu'alliances et rapprochemens.

« Je vous parlerai dans ma prochaine du canton de Vaud et de mes projets encore vagues de cette saison ; ces rayons renaissans ont rallumé tout mon amour, qui ne s'était jamais refroidi, pour votre belle nature.

« A vous tous, chers amis, chère Madame. »

Vendredi, 10 avril 1840.

« Chère Madame,

« Me voilà encore négociateur, et presque officiel. M. Cousin, que j'ai vu hier à sa soirée, m'a retenu quand je sortais, et, avec une insistance qui me prouve sa résolution, malgré la foule des survenans, m'a dit (chaque phrase était coupée par une personne qu'on annonçait et qui venait saluer) : « Je suis au pied du mur, mon cher Sainte-Beuve, encore deux ou trois petites affaires et je m'occupe de celle de M... Je trouverai des difficultés en haut lieu, mais je les surmonterai. Maintenant, c'est de M. Mickiewicz qu'il faut que je sois sûr. Le prince Adam (Czartoryski, probablement), de ses amis et des miens, me répond de sa prudence, de sa modération de conduite ; je sais d'ailleurs tous ses talens et ses vertus. Mais il y a ici un parti polonais : il importe que sa présence dans une chaire n'ait qu'un caractère scientifique. Qu'il soit sûr d'une chose : la seule présence de son nom sur l'affiche du Collège de France est un fait politique suffisant. Il faudrait donc que, par le choix de ses sujets d'abord, par la sévérité de sa parole, par son influence près de ses amis enfin, il remplisse

(1) *Cosima*.

cette convenance. Ce que je lui dirai en ministre, tâchez qu'on le lui dise en ami. J'ai envie d'une chose : dans quelques jours, tout simplement, de lui écrire, de ma belle main, le fait, le projet, notre désir... » Je l'y ai fort engagé, ajoutant que c'était la seule manière d'avoir de Mickiewicz, engagé là-bas, une réponse sur laquelle on pût compter ; que Mickiewicz ne pouvait même, dans sa situation, avoir un avis sur ce projet que d'après une information positive et officielle. Il va le faire dans quelques jours. En attendant, on prépare le rapport sur la fondation de la chaire, on amasse les documens sur le slave, et Barthélemy Saint-Hilaire est chargé de digérer tout cela en corps : il doit me le montrer dès que ce sera prêt. Voilà, mes chers amis, la situation. Votre devoir, ce me semble, est d'informer Mickiewicz et de le laisser dans la plénitude de sa réflexion. Après tout, cette dispute qu'on fait de lui au canton de Vaud ne peut être que glorieuse à ce digne canton qui a pris les devans. Vous verrez dans ma préface de *Port-Royal*, que vous recevrez dès qu'on aura la réponse de M. Ducloux, combien je suis Vaudois et de l'Académie de Lausanne toujours.

« A propos de cela, chers amis et chère Madame, me voilà en quête d'un gîte pour six ou huit mois encore : où vivre caché avec des livres, sans trop de dépense ? J'essaie toutes les combinaisons depuis Passy à la porte de Paris, jusqu'à Pouvray, de M<sup>me</sup> de Tascher, jusqu'à quelque chambre qui donne sur ce beau lac si chéri. La difficulté est : 1<sup>o</sup> dans les livres dont j'ai besoin à tout moment ; 2<sup>o</sup> dans l'argent que j'ai à peine et que je ne puis gagner par des articles, faisant le *Port-Royal*.

« Pour les livres, j'emporterai avec moi une malle, et Lausanne (en y joignant M. Cassat et le libraire mystique, etc.) me fournirait les autres mieux que ville de France. Je pourrais même à la rigueur en tirer de la Bibliothèque du Roi, de Paris.

« Quant à l'argent, si on trouvait une petite chambre ou deux petites chambres en maison sûre, sans bruit, sans punaises, sans voisin, sans fumée, où l'on pût vivre dans un rigoureux incognito, ne venant que chez vous à de certaines heures, peut-être ! car il faut quitter absolument Paris dans trois semaines, et je ne sais où aller.

« J'ai vieilli, je souffre un peu de corps, de poitrine, surtout de cerveau : j'ai besoin de repos, de travail suivi, de solitude rigoureuse.

« L'histoire du comte de Saint-Julien est charmante, j'en avais un arrière-souvenir de l'avoir entendue de M. Ducloux. Son fils est un jeune homme charmant aussi, mais je vois que la fin de tout ceci est comme toutes les fins : il faut fermer le roman à temps.

« Nous, chère Madame, qui ne faisons pas un roman du tout, mais une histoire douce et sage, il ne faut pas fermer, mais lire toujours davantage, et voilà comment votre lac me rappelle si aisément, quoique je ne sache encore si cela sera. Mais voyez en attendant. Je me livre à votre amitié.

« A vous et aux chers petits. »

Mardi, 28 avril 1840.

« Chère Madame, chers amis, je suis bien en retard et en négligence, ce semble, avec vous; il n'y a pas de ma faute; j'achève de tout à l'heure seulement un grand article *Nodier* pour la *Revue*, qui m'occupe depuis quinze jours sans relâche. Mon *Port-Royal* est publié et en route vers vous : il y a trois exemplaires de moi, l'un pour vous, l'un pour M. Monnard, l'autre pour M. Vinet; le reste est de Renduel à M. Ducloux. Ce livre réussit fort ici et surpasse mes désirs. M. Royer-Collard, le patron de la chose, a donné le ton en en parlant tout haut, et nos belles dames ou nos beaux messieurs jasant à ravir depuis huit jours de la Mère Angélique.

« Vous savez de Mickiewicz plus ou autant que moi. Je n'ai pas eu le temps de revoir M. Cousin, le rapport sur la chaire slave a paru sans que j'eusse à m'en occuper; les journaux vont leur train, et le public est saisi de l'affaire. *Il ne faut pas oublier une chose*, c'est qu'il serait possible que la Chambre, qui n'avait pas été sondée à l'avance et qui ne savait ce que c'était que le slave (quand on a prononcé tous les noms de dialectes, cela les a fait rire), ne votât pas le projet de loi. Je dis que ce serait possible, et Mickiewicz doit prévoir ce cas dans son attitude là-bas; il ne faut pas qu'il se prononce avant le vote. J'espère pourtant que son nom fera voter la loi. — De plus, il y a ici d'autres noms mis en avant comme capables, à son refus, de la chaire : quand une place est créée, il ne manque jamais de gens capables; on cite deux noms, ce me semble, qui, au besoin, pourraient être assez appuyés; il ne faut donc pas qu'il se prononce là-bas avant d'avoir eu à se prononcer officiellement par devers M. Cousin.

« Vous aurez reçu par la poste un petit volume de vers qui m'a donné de la satisfaction paternelle, à le voir si joliment imprimé. Je n'ai pas encore reçu votre envoi par Risler; pour-quoi si tard?

« Quant au point auquel vous et moi pensons le plus, au départ, je n'ose dire encore; le grand obstacle est: 1° ma mère et son âge; 2° les livres à charrier, et pas tous encore. *Je pars officiellement* depuis le 1<sup>er</sup> mai, c'est-à-dire dans trois jours; je n'y serai plus pour personne. M<sup>me</sup> Pellegrin (mère de M<sup>me</sup> Gaillard) (1) m'offre Précy. Si c'était possible, je resterais caché dans mon galetas, ici, ne sortant que de nuit et labourant tout le jour sans voir personne que la bonne de ma mère pour guichetière (2). Mais je crains que ce ne soit là un roman, malgré ma volonté. Voilà ma situation vraie, chers amis, dans toute sa flottaison. Comme, à partir du 1<sup>er</sup> mai, je serai tout à ma réflexion solitaire, je me fixerai vite et, une fois fixé à un but, je m'y tiendrai.

« Permettez-moi, chers amis, de ne pas répondre jusque-là à ces arrangemens qui seraient si doux et si faciles, moi une fois sur les lieux.

« J'ai dîné, il y a quelque temps, avec M. Rigaud, l'ex-syndic de Genève, chez M. de Salvandy. Il m'a appris le malheur de M. Diodati. — M. Rigaud m'a fait au dîner un sensible plaisir: on l'interrogeait sur Genève, sur le Valais; quelqu'un passant la frontière lui fit une question sur le canton de Vaud, il allait répondre, quand, se tournant vers moi, il me passa la parole en disant: « Mais voilà M. Sainte-Beuve qui pourra vous répondre mieux que moi. » Mon orgueil vaudois s'est redressé et j'ai souri et rougi.

« Comment vont vos santés, vous, Madame, qui êtes en souffrance permanente, et Olivier, qui était fatigué à l'autre lettre? Parlez-moi des enfans, d'Eysins, d'Aigle, de tous nos amis, même des *on-dit* et du comte de Saint-Julien ou de tout autre. — La pièce de M<sup>me</sup> Sand passe demain et l'on attend d'un jour à l'autre *Rayons et Ombres* de Hugo.

« A vous, chère Madame et cher ami, aux vôtres. »

(1) M. Gaillard, ancien conseiller général de l'Oise.

(2) S'il faut en croire les souvenirs de Th. Pavie, Sainte-Beuve faisait du feu dans sa chambre en toute saison, et c'était la bonne de sa mère qui lui apportait du bois chaque matin.

16 mai 1840.

« Chère Madame,

« Rien de nouveau sur Mickiewicz. Cousin, que j'ai revu et qui avait reçu sa lettre, m'a dit qu'il comptait (après l'explication qu'il avait donnée à la commission) que la loi passerait, au moins en ce qui concernait la chaire slave.

« J'ai reçu enfin le petit volume de *Poésie chrétienne* et la biographie de M. Manuel. Remerciez bien M. Monnard du plaisir qu'il m'a fait (1). Je lis avec plaisir et grignote en tous sens ce petit volume de poésies où il y en a tant de rares et d'imprévues. Que celle de M. Vinet me touche : *D'où vient, Seigneur!* Cela, bien chanté, doit faire éclater en larmes. Comme vous êtes savante, chère Madame, et ingénieuse critique, d'avoir composé ce volume ainsi! On est donc tout dans ce cher canton de Vaud.

« J'y voudrais être : mais les livres, les notes à chaque page, les manuscrits à vérifier (j'en ai deux ou trois volumes in-folio sur ma table, qui longent mon récit), tout cela est bien difficile à porter. Je me le dis et j'en souffre : ma solitude, si courte que je la fasse ici, est incomplète et pénible. Mes amis m'en veulent de ce que je n'y vais pas. Je me brouille avec aucuns. Le plus simple sera peut-être à un certain moment où je n'y pourrai plus tenir de chaleur, d'ennui, de travail et de brouilleries, d'aller passer quinze jours là-bas sans livres. Vous voyez que je bats la campagne et suis moins maître que jamais ; au fait, quelque chose de tout cela se fera.

« Je ne conçois pas que vous n'ayez pas encore reçu ces *Port-Royal* : on disait que ce serait à Lausanne dans huit jours.

« Le cher Olivier est bien bon de mettre de longs *post-scriptum* à vos courts billets. Quand il y mêle le nom de M<sup>lle</sup> Sylvie, malgré le sourire narquois et vaudois du messenger, j'accepte l'augure et je crois comme si... je croyais encore. Mais non, je ne crois plus à toutes ces choses où il se glisse un brin de *tendre*.

1. Au lendemain de la mort de M. Manuel, Vinet écrivait à M. Verny : « Je cherche en vain quelle plus grande perte notre pays aurait pu faire, quel homme serait plus regrettable que Manuel... Quant à ses vastes connaissances littéraires et philosophiques, il les prodiguait dans la conversation, il se laissait, si l'on peut parler ainsi, exploiter et piller par le premier venu ; on a pu, en sortant de ses entretiens, se trouver en possession de la substance d'un livre, mais lui, n'en a jamais fait et n'en eût jamais fait. Faut-il le regretter, s'il a donné comme pasteur à son troupeau, aux indigens surtout, le temps que la composition lui aurait pris?... » *Lettres de Vinet*, t. II, p. 57.



Je ne suis plus qu'un caustique qui se contente d'être moins méchant au fond qu'il ne paraît.

« Je n'ai pas encore lu le volume de Victor Hugo. Pour *Cosima*, notre bravoure de chevalier ne nous a pas empêchés d'être battus à *plûte couture*, mais en chevalerie ces petits accidens-là ne tirent pas à conséquence. On se relève de dessus l'herbe un peu bosselé, un peu chiffonné, et tout est dit.

« Amitiés à tous, à ceux qui se souviennent de moi, aux deux bouts du lac ; baisers aux quatre joues roses.

« A vous, chère Madame et cher Olivier.

« Mille choses à Lèbre : que fait-il ? va-t-il encore à Clarens ? »

27 mai 1840.

« Cher ami et chère Madame,

« J'ai reçu des complimens par ces deux lettres, mais pas si doux que les vôtres assurément. Ici, cela a été très bien : j'ai pour moi M. Royer-Collard et Janin et l'entre-deux. Aussi je crains fort qu'aux volumes suivans, on n'attende trop et qu'on ne crie à la décadence. Nos journaux n'ont encore rien dit du tout, mais, en littérature comme en tout, ils ne disent qu'après ou à côté. Il ne faut pas s'en soucier.

« Qu'est-ce que ce *Courrier suisse* qui est éclos (1), est-il à M. Druéy ou à M. Monnard ? Que m'avez-vous dit une fois, Madame, des poésies de M. Delâtre ? est-il de Lausanne ? précisez tout cela un peu (2).

« Ici, le ministère tient : la loi sur le slave n'a pas encore été discutée. On a rogné hier à la Chambre un million (sur deux proposés) pour la translation de Napoléon : c'est là le bruit à la mode. *Polyeucte* a été joué par M<sup>lle</sup> Rachel et les autres comédiens français avec un succès inimaginable. Ce n'avait pas été joué depuis plus de vingt ans : cela paraît la plus belle pièce du monde et presque d'un bout à l'autre ; il y a foule, applaudissemens, on suit dans son livre pour ne rien perdre. Le malheur

(1) C'était un journal « politique-conservateur-libéral-antiradical-progressiste-philosophique, raisonnable, amusant et religieux, » que venait de fonder une société dont faisaient partie MM. Jaquet, Forel, Monnard, Berger, etc. Monnard, toujours intrépide, faisait la partie suisse...

(2) M. Delâtre était rédacteur du *Courrier suisse*.

est que la charmante, noble et simple Rachel se fatigue beaucoup et à peine à suffire.

« Marmier va partir pour la Hollande avec une mission de M. de Rémusat pour prétexte, mais en réalité pour compléter ses études sur le Nord et faire un livre sur la littérature hollandaise : ce sera neuf et joli.

« *Les Rayons et les Ombres* ont paru ; il y a de très belles choses, d'aussi belles que jamais, mais aussi de plus détestables. A côté de vers charmans sur l'amour :

Aimer, c'est. . . . croire au rayon,  
c'est. . . . regarder à l'étoile,  
c'est. . . . mettre la main à ce qui bout.

« N'est-ce pas comme si, au milieu d'un beau salon, on apportait tout d'un coup une marmite ? Il y a beaucoup de ces incongruités-là. Ce ne sont plus des taches, ce sont des immondices.

« Lamartine, qui décidément est un grand orateur politique, a une tragédie en train pour M<sup>lle</sup> Rachel : le sujet en est Tousseint-Louverture et l'émancipation des noirs.

« Voilà des nouvelles, chère Madame, en réponse des vôtres. Mais tâchez donc d'être mieux et de vous ressentir du printemps.

« Mille tendresses à Olivier et à Doudou, Aloys étant absent.

« Voici une lettre pour M<sup>lle</sup> Herminie : si elle est encore à Rolle, veuillez y mettre l'adresse et l'envoyer. J'écrirai à M. Vinet dans la prochaine. Remerciez bien M<sup>me</sup> Regnier de son doux suffrage. »

Mardi, 9 juin 1840.

« C'est égal, je n'y comprends rien ; et si je tenais M. Besancenet ou M. Pellis, il faudrait bien qu'ils missent un nom scientifique à ce mal-là. Permis à vous de l'ignorer, belle Dame, mais tout a un nom. — Savez-vous que, d'ici à très peu de jours, l'affaire de Mickiewicz va passer à la Chambre ? Mais Cousin a si mal défendu jusqu'ici son budget, que je crains, si, ce jour-là, la Chambre est en veine d'économie. Il s'est fait grand tort sur un point, c'est en ayant M<sup>me</sup> C... publiquement pour maîtresse : elle est enceinte, il a été à Nanterre pour la nourrice. Ce polisson d'Alphonse Karr, dans ses *Guépes*, a raconté tout cela. De plus, Cousin est malade, fatigué, de sorte que ce vote, dans l'état où est

la Chambre, avec la moitié des députés qui décampent, dépend un peu d'un coup de dés. Je m'effraye peut-être trop; mais, de plus, quand la loi passerait, il n'est pas très sûr que Cousin puisse rester longtemps et soit là pour en surveiller les suites par rapport à Mickiewicz. Comme, dans tous les cas, ce serait Thiers qui aurait la haute main, on serait sûr par lui d'un résultat. Ce sont toujours des lenteurs et des chances.

« Je travaille peu et suis très fatigué : je passe la journée seul à rêver, à dormir, à émietter quelque livre. Je dine chez Pinson ou en ville, car depuis un mois la bonne de ma mère a été assez gravement malade. Je vais assez dans le monde et j'observe. J'ai hier diné avec M<sup>me</sup> Sand et avant-hier chez M. Thiers. Buloz me demandant à cor et à cris une nouvelle, je me suis à peu près décidé à lui faire *M. de \*\*\** (1), vous savez? cette histoire d'Orbe, chère Madame. Ne soyez pas trop sévère, si j'en gâte quelque chose. Écrivez-moi à temps vos pensées là-dessus, s'il vous plaît. En mettant la scène dans le pays de Vaud vers 1793, on y était encore sous la domination bernoise, n'est-ce pas? on était sous des baillis comme Bonstetten (2)? J'ai envie de faire faire à la demoiselle et au monsieur le voyage des Ormonts; les Ormonts étaient alors partie du pays de Vand, n'est-ce pas? et sous Berne? La Gruyère était à Fribourg, n'est-ce pas? Pour qu'ils se marient, lui étant catholique, ne pourrait-elle pas l'être aussi, par une certaine combinaison de famille (son père serait catholique et sa mère protestante) qui lui permettrait d'avoir cependant toute la pureté vaudoise et même cette raideur de la seconde virginité? Mais je n'ai rien d'arrêté là-dessus. Si la plume vous fatigue, dictiez à Olivier vos vues sur mes questions, ou laissez-les-lui deviner.

« Marmier repart après-demain pour un long voyage, il visite d'abord ses parens près de Colmar, et de là va en Hollande, où il restera l'hiver. Il y fera un volume sur la littérature de ce pays. M. de Rémusat lui a donné comme prétexte une mission pour les archives; moyennant cela, il clora son cycle du Nord.

« Quand vous aurez le temps de lire un roman, chère Madame,

(1) Cette nouvelle, dont Olivier lui avait donné le sujet, est restée à l'état d'esquisse.

(2) Bonstetten (Charles-Victor de), naturaliste suisse, né à Berne en 1745, mort à Genève en 1832. Saint-René Taillandier a publié des lettres inédites de lui. Bonstetten est l'auteur du *Lalium ancien et moderne*, ou Voyage sur la scène des six derniers livres de l'*Enéide*.

et que vous n'en craignez pas les émotions, lisez *Léonore de Biran*, de M<sup>me</sup> de Cubières, femme de notre ministre de la Guerre; Jay vous aura cela, c'est à lire, et *Marie d'Enambuc* de M<sup>me</sup> Reybaud, aussi (*Revue des Deux Mondes*).

« Vous devriez bien me raconter quelques-unes de ces conversations d'Aloys et de Doudou, qui rappellent le monde enfant et les bégaiemens de l'Éden. Je suis sûr que, malgré tous vos maux de nerfs, cela ne vous fatiguerait pas.

« Donnez-moi aussi quelques détails, cher Olivier, sur vos travaux, sur l'Académie, sur votre histoire surtout (1). Je ne vous parle pas de tant de personnes dont je me souviens pourtant si bien. Comment va le genou de M. Frossard?

« Adieu, chers amis, baisers aux enfans; bonjour à Eysins et à Aigle et plus près à M. Ruchet qui paraît devoir être chez vous. »

20 juin 1840.

« Chère Madame,

« La chaire est votée et à une belle majorité : c'est très heureux. Cousin n'était guère sûr de la chose quelques jours auparavant; il suffisait d'une boutade de la Chambre pour ajourner à l'année prochaine, c'est-à-dire après l'an 40. Hier Cousin m'a dit, en me faisant participer à son triomphe : Eh bien! notre chaire est votée, — il n'y a donc plus qu'à quitter Mickiewicz. Cependant la chose n'a point eu ici le caractère politique et l'hommage à la Pologne que j'aurais voulu. N'importe : il faut que les destins aient leur cours et que la Pologne, en attendant le réveil (s'il doit y en avoir), campe à Paris.

« Que vous êtes bonne et attentive (Olivier et vous) dans tous les renseignemens! La nouvelle se trouve encore ajournée; j'aimerais n'écrire ces choses-là que sur les lieux mêmes, près de vous, mais les destins parlent parfois à mon oreille, et j'obéis à Buloz-Rhadamanthe.

« Oui, je vis dans une mondanité déterminée; avec deux santés, une chétive et gisante jusqu'à quatre heures de l'après-midi; l'autre vive et curieuse de quatre heures à minuit. Je vais où on m'invite, n'importe où, je fais des projets, je suis en colère continuellement à propos de tout ce qui me révolte; la colère est de l'amour rentré bien souvent, et, comme voilà le soleil et la

(1) *L'histoire du canton de Vaud*, le meilleur ouvrage de Juste Olivier.

saison d'aimer, je passe tout en colère et me dédommage par là.

« A propos, savez-vous que M<sup>me</sup> C..., insultée par Karr dans ses *Guépes*, est allée chez lui et lui a donné un coup de couteau qui a glissé, bien que, dit-elle, elle ait frappé ferme. Karr était tremblant et l'a priée que cela restât entre eux. On commence pourtant à en parler, mais la justice, je crois, s'abstiendra; honneur à M<sup>me</sup> C... et aux Charlotte Corday :

O vertu, le poignard!

« Elle a fait ce coup étant enceinte de huit mois et demi, qu'en dites-vous?

« Le dialogue des enfans est adorable : envoyez-m'en comme cela encore. Je raconte cela aux momens où je ne suis pas en colère, ce qui arrive bien encore quelquefois.

« M<sup>me</sup> de Tascher part bientôt pour Poissy et veut m'emmener; je résiste sans dire non, c'est une manière plus sûre de résister. Mais voilà que je dis leur secret aux femmes.

« Je suis bien participant de cœur aux succès de M. Ruchet; qu'il devienne donc aussi conseiller d'État; il faut se mettre en selle quand le moment est venu, et ne plus poser pied à terre que quand on vous y jette.

« Le pauvre M. Daunou en est bien près : il se meurt vraiment d'un mal de vessie; ce sera une grande perte et encore prématurée malgré ses soixante-dix-neuf ans.

« Je lirai M. Diodati (1) dès que j'atteindrai cette *Bibliothèque* : dites-lui, en attendant, toute ma reconnaissance.

« Adieu, chère Madame et amie, je crains que ma gaieté ne vous ennuie, car vous verrez bien qu'elle est factice et qu'il n'y a de bonheur que plus près de vous. »

Vendredi, 10 juillet 1840.

« Vous me grondez, chère Madame et amie, et c'est bien mal, car, grondé que je suis par moi-même, si vous y ajoutez votre blâme, je n'ai plus de recours et suis en complète *despondence*. Pour finir les affaires, la Chambre de Paris a hier voté la loi slave; il n'y a plus maintenant que la signature de Louis-Philippe à obtenir pour Mickiewicz. Dans tout ceci, je ne crois pas

(1) M. Diodati avait fait dans la *Bibliothèque universelle* de Genève un grand article sur *Port-Royal*.

avoir fait défection, mais simple commission. On m'a chargé de dire, j'ai dit; j'ai été boîte aux lettres, très fidèle et impartiale, voilà tout. Au fond, Mickiewicz va avoir ici au Collège de France 5 000 francs pour trois leçons par semaine, *sans aucun soin ni devoir administratif ou universitaire*. On y joindra, en le chargeant de dresser un catalogue raisonné des manuscrits slaves qui sont à la bibliothèque du Roi, un surcroît d'appointemens de 2 000 francs à peu près ou peut-être 3 000. C'est du moins le projet de M. Cousin. Avec cela, mettez-y le côté national et polonais qu'il représente. A moins d'un choix très déclaré de sa part pour Lausanne, était-il permis à ses amis de le retenir? Vous-même l'avez senti avec votre parfaite délicatesse. Il eût fallu, pour nous enhardir, qu'il ne voulût pas. Or, il voulait, il veut tout bas; les tracas académiques l'ennuient, il se trouve surchargé du nombre de leçons et des autres devoirs. Je l'ai su ici par Faucher, son allié (beau-frère, je crois). Donc laissons, et que les destins s'accomplissent.

« Je ne sais si les miens s'accompliront jamais : je suis fort souffrant au fond et d'une force vitale bien accablée : je ne puis travailler réellement et la vie que je mène, peu fatigante d'ailleurs, est quasi une distraction que je m'impose ou du moins que je me permets faute de mieux. Mon cerveau est, à la lettre, sur les dents; ces atroces mœurs que je vois de près me dégoûtent et flétrissent au dedans toute idéale pensée. Il y faut rester plongé, et l'ironie alors, aussi froide que possible, est le seul état convenable. *Item, il faut vivre*, dit très bien M. Dormond. Je crois que je vais sauter le pas et accepter une place de bibliothécaire qui probablement va être vacante par suite des mouvemens que cause le remplacement de M. Daunou (1). Au moins je ne serai plus dans la rue qui n'est plus tenable. Je serai *dedans* et protégé, mais adieu liberté, fantaisie, loisir! Cela me coûte moins au reste aujourd'hui que j'ai dit depuis déjà longtemps :

Plus d'amour, partant plus de joie !

« J'aurai toujours des vacances vers septembre, dans cette nouvelle condition, et, en ayant moins, peut-être en userai-je mieux.

« Le seul plaisir que j'aie eu depuis peu, c'est de rencontrer La

(1) Depuis longtemps, Victor Cousin et Baloz pressaient Sainte-Beuve d'accepter un poste fixe qui lui permit de quitter sa mansarde du passage du Commerce.

Moricière, notre héros du jour, qui est arrivé depuis peu d'Afrique, et le plus jeune de nos généraux. C'est un nom tout populaire, les enfans savent son nom et courent après lui; et j'ai fait comme les enfans. Vous savez tous mes instincts belliqueux; continuez d'en sourire.

« J'ai reçu, je ne sais par qui, les vers de M. Delâtre. J'ai lu l'éloge de M. Porchat. Voyez-vous, la gloire n'est pas de ce monde. Le succès est au sot comme au fin, il est à tout le monde et c'est pour cela qu'il est fait. On me dit qu'il y a dans la *Gazette d'Augsbourg* un article où j'étais comparé à Planche et à Janin: quoi que je fasse en critique, c'est là le comble de la gloire où j'atteindrai. Vos *Deux Voix* et les fables de M. Porchat seront appareillées tout de même, et cela par les mains les plus habiles et les plus délicates. Après quoi, il n'y a qu'à se tourner vers Dieu, la seule gloire, ou vers l'ironie, la seule vérité après Dieu.

« Donnez-moi des nouvelles de votre santé, chère Madame; j'embrasse Olivier, les petits, je serre la main à Lèbre, et, après tous les tributs de cœur payés aux deux bouts du lac, je vous prie d'offrir de loin mes respects à M. Erskine.

« A vous, chers amis. »

3 août 1840.

« Chère Madame,

« Votre lettre m'a fait grand plaisir, surtout par l'idée que votre santé était bien, que l'aplomb était retrouvé, que cette organisation de Romaine que vous avez reçue de la nature triomphe sans peine cette fois des nerfs et autres superstitions acquises, bref que tout se passera aisément, promptement, à bonne fin.

« Nous sommes ici dans des émotions d'un autre genre, dans ces émotions belliqueuses que vous savez que j'aime tant et qui, cette fois, pourraient avoir quelque velléité sérieuse plus qu'en d'autres circonstances, ô noble Helvétienne. Dites à Olivier qu'il lise (à titre d'historien) l'article de la dernière *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> août, intitulé : *Espagne, Orient*, signé xxx. C'est là la pensée vraie et directe du Cabinet (1). Pour moi, je ne suis pourtant pas si belliqueux que de sortir de mon *Port-Royal*: vous en verrez trace dans cette même *Revue*. Pourtant j'avance peu: je vais à très petits pas, et ma pensée n'est point sans bien

(1) L'article du 1<sup>er</sup> août 1840 sur *l'Espagne et l'Orient* est de Thiers, à ce moment Président du Conseil et ministre des Affaires étrangères.

des partages et même plus d'un souci. Je porte la peine de toute ma vie antérieure, en arrivant aux saisons déjà nues, auxquelles j'étais si peu préparé. Je ne sais rien absolument de nouveau sur Mickiewicz, n'ayant pas vu M. Cousin depuis près d'un mois. L'autre soir, par le beau Paris d'été un peu désert, et en veine de souvenirs, je me suis acheminé vers Émile Deschamps, que je n'avais vu depuis des années, je crois. Je l'ai trouvé seul avec sa femme, devant un grand tiroir plein de vers et les limant. Nous en avons lu, nous avons causé du passé et du présent, c'est-à-dire de vous ; j'ai récité de mémoire ceux de vos vers que je sais (j'en sais, chère Madame) ; enfin, il était onze heures et un quart du soir que je ne songeais pas à m'en aller. Mais en voilà pour un an ou deux peut-être encore. De Vigny est décidément à sec, en pure adoration stérile de lui-même et de ses sept volumes d'*Œuvres complètes* qui ne bougent de dessus sa table. Le second article de M. Vinet sur Hugo m'a plu bien mieux que le premier. M<sup>me</sup> Sand passe au communisme, à la prédication des ouvriers : son futur roman sera, je le crains, dans ce sens.

« Musset fait des vers charmans et semble redevenu un homme bien portant en même temps que son goût est de plus en plus sain. La *Colomba* de Mérimée est un chef-d'œuvre qui a réuni ici tous les suffrages. On n'a parlé que de cela durant quinze jours en tous lieux. Je ne connais rien de lui de si beau, de si parfait, de si fin : n'en pensez-vous pas ainsi ?

« Envoyez à M. Ruchet tous mes respects en diète s'il y est encore, mes humbles et respectueuses tendresses à M<sup>lle</sup> Sylvie, pour peu qu'elle les reçoive. Faites-en autant, selon les mesures et les proportions que vous savez, pour M<sup>me</sup> Régnier, M<sup>me</sup> Forel, M<sup>lle</sup> Herminie, M<sup>me</sup> Hare, M<sup>me</sup> Clara.

« Je salue bien respectueusement vos bons parens d'Eysins, M. Urbain et sa femme, tous enfin. Dites-moi des dialogues d'Aloys et de Doudou, s'ils en font encore. Lèbre vous viendra cette fois, j'espère.

« Quant à nos amis moins rapprochés et dont je pourrais faire l'énumération, soyez assez sûrs que je ne les oublie pas, pour leur faire mes complimens à la rencontre.

« A vous, chère Madame et cher Olivier, de tout cœur. »



1<sup>er</sup> septembre 1840.

« Cher Olivier,

C'est à vous que j'écris, craignant que M<sup>mo</sup> Olivier ne soit en couches, l'espérant aussi, afin que ce cap de tourmente soit passé : j'espère qu'à l'heure qu'il est vous êtes heureux et rassuré. Vous me le direz aussitôt; il me semble impossible que cela tarde encore.

« Je vous aurais écrit ces jours précédens, si moi, mon cher ami, je ne me trouvais très malheureux. Un petit bout d'imprimé poétique (1) (tiré à trois ou quatre exemplaires) et *que vous ne montrerez à personne* vous apprendra avant peu le fil intérieur des sentimens auxquels je fais allusion : vous le recevrez par la poste et le mettrez dans les *Arcana*. Voici le fait prosaïque, cher ami : je me flattais depuis quelques mois d'un bonheur charmant, et enfin d'un bonheur permis. Je croyais avoir trouvé, il me semblait qu'on me répondait; il me semblait que mon plus grand ennemi était en moi-même, dans mon habitude incurable d'indépendance. J'ai lutté contre moi, contre mes idées, j'avais compris le mariage : cette place que j'ai prise n'était que pour avoir droit de me présenter (2). Eh bien ! j'ai été refusé, — avec grâce, mais, je le crains, sans retour. La douleur que j'en ai éprouvée et que j'en éprouve est inexprimable; imaginez que j'y suis retourné malgré moi dès le surlendemain du refus, j'y retournerai, qui sait? ce soir même. L'objet est des plus purs, des plus dignes; mais mes vers vous diront cela.

« Ainsi, cher ami, au moment où vous êtes inquiet ou heureux, je ne suis plus ni l'un ni l'autre, mais abattu net (3). J'ai erré ces trois jours durant comme un chien sous le soleil : *Hæret lateri arundo*.

« Je ne garderai pas cette place (entre nous), mais seulement

(1) Sainte-Beuve désignait ainsi le recueil des quelques poésies que M<sup>re</sup> P. lui avait inspirées et qu'il a publiées à la fin de ses *Poésies complètes* sous le titre : *Dernier rêve*.

(2) La place de bibliothécaire à la Mazarine.

(3) Ce projet de mariage ne devait pourtant pas être le dernier qu'ait caressé Sainte-Beuve. Quelques années plus tard, il faillit épouser Ondine Valmore, mais, comme il l'écrivait un jour, il avait laissé passer l'heure, et sa destinée était de rester célibataire. « Pourquoi se marier? disait-il à Collombet, de Lyon, au mois de septembre 1847; si la chair ne le demande pas, si le cœur ne le dit pas, à quoi bon cette complaisance pour je ne sais quoi et je ne sais qui? Vieillissons, mon cher ami, vieillissons, moi entre *Théocrite* et *Port-Royal*, — vous, entre *Saint Jérôme* et *Synésius*. »

un an ou deux pour me refaire. Si je puis être de l'Académie, avec le peu que j'aurai de ma pauvre mère, je quitterai un jour Paris, je serai riche en Suisse, j'y vieillirai en face de vos montagnes et vous me les montrerez en silence bleues et mornes comme ce certain soir que vous savez. Voilà mes pensées. Mais j'ai besoin des vôtres, de savoir l'état de M<sup>me</sup> Olivier; dites-moi où elle en est. Je lui écrirai dans peu de jours, mais je voudrais auparavant une réponse de vous.

« J'ai écrit à M. Diodati, dont j'ai lu l'article si bienveillant sur moi.

« A vous de cœur et à tous les vôtres, cher Olivier, »

Mercredi, 2 septembre.

« Cher ami,

« Je reçois votre lettre, non pas au réveil, bien que ce soit tout au matin; enfin voilà, j'espère, un accouchement heureux et les suites aussi le seront, tout me le dit : les préambules se sont trop bien passés. Or çà, quel clan des Olivier, quelle milice helvétique vous allez faire ! Comment nommerai-je celui-ci ? Charles, je crois : car M<sup>me</sup> Olivier s'appelle Caroline. Pour moi, Charles-Augustin. Merci d'avoir si bien compris mon offre du cœur (1).

« Quels beaux vers ! mais en confidence, cher matois, ils sont de vous, car vous avez le burin aussi. Je voudrais  *fend*  le ciel en  *courroux* , au lieu de  *l'espace* . Garderez-vous donc Mickiewicz ? Je croyais la bataille perdue. C'est bien plus beau de regagner une bataille perdue que de la gagner tout d'abord. Qu'a répondu Mickiewicz ? Car, aux poètes comme aux femmes, il faut donner les vers qu'on fait pour eux.

« M. Ruchet n'était pas encore conseiller d'État à la dernière lettre de M<sup>me</sup> Olivier. L'y voilà ; à la bonne heure ! Tôt ou tard, il faut quitter la chasse au chamois.

« Ma Mazarine, c'est 4 000 francs par an, plus un logement dans les bâtimens de l'Institut. Je n'aurai guère ce logement que dans cinq ou six mois. Le directeur est M. de Féletz, ancien rédacteur des  *Débats* . Sous son administration de  *confrère* , sont  *ex æquo*  en pouvoir, mais non en appointemens, cinq conservateurs, un abbé Guillon, qui a quatre-vingts ans passés et n'y paraît plus, Sacy, des  *Débats* , Chasles, un M. Pignollet, et moi. Sacy et moi,

(1) Sainte-Beuve avait demandé à être le parrain du troisième fils de Juste Olivier.

sommes les mieux payés : cette inégalité dépend purement du hasard de celui qu'on remplace; M. Naudet avait un bon lot, et je l'ai eu.

« On est donc (M. Guillon et M. de Féletz ne prenant guère part active) en tétarchie, chacun son jour de séance de dix heures à trois heures, au public, quel ennui! mais c'est tout.

« Pardon! et la garde nationale!!!

« Voilà pour votre amitié qui s'intéresse à cela tout autant que ma mère, la seule de nous deux qui en soit joyeuse. Embrassez les chers aimés, et que la maman embrasse pour moi le petit Charlot! Mille tendresses à M<sup>me</sup> Olivier et à tous, et à vous, cher ami, et père glorieux. »

20 septembre 1840.

« Cher Olivier,

« C'est encore à vous que j'écris jusqu'à ce que M<sup>me</sup> Olivier m'ait certifié de sa belle main qu'il n'est plus question d'aucun bobo et que tout est dans l'ordre accoutumé. J'espère que vous êtes toujours bien, *petit*, père et mère. M. Zündel, que j'ai vu l'autre matin, avait reçu une lettre de vous. J'ai oublié dans les dernières de faire compliment à M. Urbain de son héritage à mi-côte : est-il toujours à ce château qu'il faisait valoir? où va-t-il se retirer tout à fait dans ses foyers de propriétaire? Dites-moi des nouvelles de ce côté.

« Puisque ces vers sont de M<sup>me</sup> Olivier, c'est que, poète comme elle a toujours été, elle a pris près de vous une main plus ferme, un peu de ce gantelet qui ne nuit en rien aux naturelles beautés. Honneur à tous deux!

« J'ai commencé avant-hier pour la première fois mon *service* : cinq heures sans autre chose que de répondre à tout venant; je m'en suis tiré assez bien pour cette première fois. Allons, je serai libraire et bouquiniste très achalandé tous les trois et quatre jours; le reste du temps je serai cachément ce que je pourrai, ou poète, ou rien du tout.

« Vous n'avez pas reçu par la poste cette feuille imprimée, parce que le remords d'indignation m'a pris : elle seule l'a eue entre les mains, c'est assez (1).

(1) Toujours le *Dernier Réve*.

« J'ai des projets d'étude, car j'ai toujours eu si peu de temps pour étudier; je veux savoir l'espagnol, me remettre au grec (1). De tout cela, il ne se fera peut-être rien, car le vent change vite sur ma tête, et peu m'importe qu'il change, puisque je suis au port (me dit-on), et moi, je me dis : puisqu'il n'est plus de port pour moi.

« Le canton de Vaud l'eût été : pourquoi s'est-il trouvé si loin de mes racines, ce lieu de douceur où l'arbre sentait sa cime si heureusement exposée et où il eût pu reflleurir par de meilleurs rameaux? Ma mère, tout bas ennemie (en mère jalouse) de tout ce que j'aime; l'absence de fortune et de moyens de vivre là-bas sans travail, sans emploi, c'est-à-dire sans ce qui gâtait le séjour; les *astres*, enfin, qui ne permettent pas qu'on vive deux vies et qu'on ait sous le soleil deux jeunesses, tout cela s'est opposé à des vœux qui étaient bien vrais, et qui, à un moment, me semblaient comme à vous si possibles. Maintenant, qu'est-ce? Un court mois de vacances dans tout un an; et les liens d'ici, les plantes parasites et grimpantes qui vont avoir le temps de m'enlacer, de me clouer. Car me voilà immobile et exposé comme une souche. Il s'y viendra tout loger, hors le nid d'abeilles.

« Adieu, cher ami, que nos cœurs du moins s'entendent; des nouvelles de M<sup>me</sup> Olivier, s'il vous plaît, et toute sorte d'amitiés à tous. »

Mercredi, 21 octobre 1840.

« Je reçois votre lettre, chère Madame, avec le sentiment, en effet, de ma très grande faute. J'ai été profondément découragé, maussade, et, je vous le dis tout bas, méchant : méchant à moi-même, et par conséquent muet aux amis, et aux meilleurs. Cette méchanceté en ce qui me concerne n'est pas encore passée, et il m'en restera, je le crains, un grand fonds pour longtemps encore. Mais je dissimulerai.

« Dites-moi de bonnes choses, j'en ai peu à vous dire d'ici. La politique va tristement. Thiers a été un peu jusqu'ici au-dessous

1 Il s'y remit si sérieusement, que, quelques années après, lors des représentations d'*Antigone* traduite par MM. Paul Meurice et Auguste Vacquerie, il s'amusa à relever dans une de ses chroniques de la *Revue suisse* les erreurs commises par les traducteurs. Et pour se pénétrer à fond des beautés de la langue d'Homère et de Théocrite, ses deux poètes favoris, il prit pour professeur un Grec d'origine, nommé Panisades. Je dois ajouter, car c'est la vérité, que M. Adert, avec son *Théocrite*, ne fut pas étranger au beau feu dont se prit Sainte-Beuve pour le grec.

de la position qu'il a soulevée. Peut-être a-t-il voulu attendre les Chambres pour avoir raison avec plus d'éclat.

« Il a contre lui les conservateurs, il a contre lui le parti démocratique, et le Roi n'est pas pour lui. Mais je vous ennuie de mes craintes; dans ce moment, cet état de choses en France est une de mes douleurs. J'en aurais pourtant bien assez sans cela.

« Ce qu'il n'en est pas une, c'est l'incroyable cynisme d'attaques dont nous, la *Revue*, et votre ami en particulier, sont l'objet depuis quelques mois.

« Mais, à voir ce qui se passe de tous côtés et au-dessus de soi, on n'a pas droit de se plaindre.

« Je n'ai pas encore vu Lèbre, ni reçu le manuscrit. Je ferai comme vous désirez, j'espère qu'il n'est pas parti. Je n'ai pas encore vu Mickiewicz. Voici un sonnet imité de Ruckert qui vous paraîtra peut-être avoir un lointain écho de *ranz des vaches* :

Et moi, je fus aussi pasteur en Arcadie,  
J'y fus ou j'y dois être, et c'est là mon berceau,  
Mais l'exil m'en arrache : à l'arbuste, au roseau  
Je vais redemandant flûtes et mélodie.

Où donc est mon vallon? partout je le mendie,  
Une femme aux doux yeux qui montait le coteau :  
« Suis-moi, dit-elle, allons à ton vallon si beau. »  
Je crois, elle m'entraîne et fuit. O perfidie!

Une autre femme vient et me dit à son tour :  
« Celle qui t'a trompé, c'est *Promesse d'amour* ;  
Moi je suis *Poésie* et n'ai point de mensonge.

Dans ta chère Arcadie, au delà du réel,  
Je te puis emporter, et sur un arc-en-ciel,  
Mais d'esprit seulement, — vois s'il suffit du songe (1)? »

« Il est vrai que mon cœur répond *non* sans hésiter. »

Jeudi, 19 novembre 1840.

« Chère Madame,

« Je suis bien en retard avec vous, mais ce n'est pas ma pensée qui a fait faute. Lèbre (2), qui est maintenant un témoin, pourra

(1) Ce sonnet a été publié sans retouche au tome II des *Poésies complètes* de Sainte-Beuve; il aurait pu servir d'épilogue au *Dernier rêve*, car il s'y rapporte évidemment.

(2) Nous avons attendu jusqu'ici pour parler de Lèbre. De tous ceux que Sainte-

vous dire comme ici les jours et les semaines vont plus vite que torrent : je me suis un peu laissé entraîner à la dérive. J'aurais voulu ne répondre à l'envoi du second article que par un numéro de *Revue* où il se serait trouvé inséré ; par malheur, je crains que cela ne se puisse : l'idée en est très ingénieuse et jolie : Voltaire n'a fait qu'une idylle en Suisse et c'est à Lausanne qu'il l'a faite. Seulement, pour le point de vue de Paris, il aurait fallu absolument insister plus sur Voltaire, et moins sur Lausanne (1). Pour le monde d'ici, la bordure du cadre tient trop de place : l'épisode sur les Calandrini ne serait pas entendu, on connaît à peine Aïssé ; on la connaît bien moins que chez vous. En un mot, l'article, excellent s'il était imprimé dans un recueil du pays, ne me paraît pas pointé juste pour ici. Si bon arbalétrier et arquebuisier qu'on soit (et vous l'êtes), il est excusable de ne pas mettre dans le trou à cette distance. La réponse à la question que vous

Beuve avait rencontrés chez Juste Olivier, Adolphe Lèbre était certainement celui qui lui avait laissé le plus profond souvenir, après Vinet. Pourtant il n'avait rien écrit encore, mais, avec une « organisation délicate, élevée, timide, harmonieuse, » il apportait à l'étude des plus grands problèmes de la science et de la philosophie « un esprit dégagé de tout préjugé et l'ardeur dévorante d'une sainte curiosité. » Vinet disait de lui qu'il n'avait jamais connu un amant plus sincère, plus désintéressé et plus religieux de la vérité. « C'est un esprit de philosophe et un cœur de chrétien, » mandait-il à M. Vernet quand Lèbre partit pour Paris. Orphelin de bonne heure, les Olivier le regardaient comme leur fils adoptif et l'avaient recueilli chez eux. Il aimait la vie de famille, qu'il avait trouvée à leur foyer et à laquelle il s'était associé dans ses moindres détails, « berçant un enfant d'aussi bon cœur que s'il se fût agi d'écrire une étude philosophique, se laissant gronder avec soumission, quand la fièvre intellectuelle qui l'a dévoré toute sa vie s'exaltait au point de faire de son travail une véritable maladie. » Les enfans d'Olivier l'appelaient l'oncle Lèbre. Ce fut Sainte-Beuve qui l'attira à Paris. Après avoir été quelque temps, dans une maison méthodiste, précepteur de M. Edmond de Pressensé, il s'essaya à la *Revue des Deux Mondes* et y obtint un grand succès avec un premier article sur les *Etudes égyptiennes en France*. « Renvoyez-nous Lèbre retrempé aux lacs vaudois, » écrivait Sainte-Beuve à M<sup>me</sup> Olivier dans le courant de l'automne de 1842, mais avec une provision d'activité parisienne. Il peut, s'il le veut, dans la disette où l'on est, et agréé comme il l'est, devenir le premier écrivain de la *Revue*, l'un des plus fréquens. Cela n'est pas à mépriser... » Et il ajoutait : « Qui nous eût dit cela et le reste à l'un des soirs de 1838 ? » Mais, hélas ! la folie le menaçait. Après avoir publié dans la *Revue des Deux Mondes* de très remarquables articles sur la *Crise de la philosophie allemande*, puis sur le *Mouvement des peuples slaves*, qui le posèrent définitivement dans le monde intellectuel, il donna subitement des signes de dérangement d'esprit et l'on fut obligé de l'enfermer dans une maison de santé où il mourut quelque temps après, laissant un grand vide dans le cœur de tous ceux qui l'avaient approché. M. Mare Debrit, aujourd'hui directeur du *Journal de Genève*, a recueilli et publié ses œuvres, en 1856, chez G. Bridel, à Lausanne, avec une excellente notice biographique de Juste Olivier.

1 Juste Olivier jouait de malheur avec la *Revue des Deux Mondes*, et il en était d'autant plus navré que, pour son étude sur *Voltaire à Lausanne* comme pour l'autre sur Davel, Sainte-Beuve lui avait fait espérer que Buloz la prendrait.

m'adressez, chère Madame, est toute dans la solution de cette difficulté. Un article de Revue est comme un mets de restaurateur, servi un peu à la minute : le fond est le même partout où l'on vit sainement, mais l'assaisonnement varie ; il faut ici celui du jour, du matin. Comment le deviner de si loin ? Voilà ma seule crainte.

« J'ai eu le plaisir de dîner hier avec Lèbre ; le soir, nous sommes allés à une première représentation de Scribe. C'était une de ses plus jolies pièces : j'ai peur seulement qu'elle n'ait paru trop mièvre et plus que badine à qui habite dans le *Shah-Nameh* et dans les épopées d'Orient. Enfin, c'était une de nos meilleures comédies depuis longtemps.

« Ce qui m'a fait moins plaisir à dîner, c'est qu'il n'avait pas de nouvelles à me donner de vous, ni des chers petits, ni du petit Charles, à qui j'ai pensé le jour baptismal et depuis.

« Lèbre m'a fait lire l'article de M. Chavannes qui m'a touché beaucoup : je tâcherai de remplir son desideratum sur la querelle d'Arnauld avec Jurieu (1). Je lui écris un mot que vous serez bien bonne de lui faire tenir.

« Embrassez pour moi vos chers enfans, chère Madame. Je serre la main à Olivier et envoie des souvenirs aux amis d'Aigle et d'Eysins, et aussi depuis La Saraz et Bury, jusqu'à Crissier. »

4<sup>re</sup> décembre 1840.

« Cher Olivier,

« Je recevais votre aimable lettre en même temps que M<sup>me</sup> Olivier en recevait une de moi qui vous portait mes excuses. Ne faites jamais sur mon compte de telles suppositions, je vous en prie, dussé-je être le plus muet des amis. Il s'est opéré et il s'opère encore en moi des révolutions bien tristes : la joie du cœur a sombré, et le cœur aussi, je le crains, au moins pour un moment. Il existe encore, mais au fond de l'abîme, et je n'ai pas toujours le temps et le courage d'y plonger. Ma nouvelle position, au lieu de me procurer plus de loisirs, comme il serait rai-

(1) Cette querelle portait sur l'article de la Transsubstantiation. « Arnauld et Nicole s'efforcèrent toujours de faire concorder le dogme de la Présence réelle avec l'explication cartésienne du témoignage des sens, ou du moins de montrer qu'il n'y avait point opposition : les ministres protestans en tiraient parti contre eux pour mettre leur bonne foi en doute, et Jurieu les accusait d'être en cela tout autant cartésiens que catholiques. » (*Port-Royal*, t. V, p. 352.) On voit par cette note que Sainte-Beuve tint compte de l'observation de M. Chavannes.

sonnable d'en prendre, ne fait que m'exciter à des travaux les plus divers, et je m'y livre pour m'étourdir, comme d'autres au jeu ou à la boisson. Je fais des articles, coup sur coup. Je me jette en plein cœur dans le gribouillage. Au moins, pendant ces courtes et fréquentes fièvres, le reste pour moi n'existe plus et je crois qu'on me couperait les pattes alors (comme aux rats en rut), que je ne m'en apercevrais pas.

« Averti sur le mal, cher ami, vous me serez très indulgent. La politique est déplorable ici : tout le mal vient du Roi, qui croit que la France ne doit avoir aucune politique extérieure. « La paix à tout prix (1), on m'accuse de vouloir cela, disait-il l'autre jour. Eh bien ! qu'ils touchent à Strasbourg, et puis l'on verra ! »

« Grande parole, digne de Louis XIV et de Richelieu. O historien, qu'en dites-vous ? — Et celle-ci encore : « Vous venez d'Alsace, M. M..., on y est dans les meilleures dispositions : à la bonne heure ! Allez, croyez-moi, l'Alsace vaut encore mieux que la Syrie. »

« Thiers, à qui on fait maintenant tant de reproches, a été trop confiant, trop bon enfant, trop peu machiavélique. Les préjugés constitutionnels nous tuent. Guizot accepte tout et s'en vante : « Personne n'est plus digne que lui à faire une reculade, » disait de lui Cousin. Quand il y aura la République, ce qui pourrait bien nous arriver, je m'en irai aussitôt d'ici, et m'enterrerai dans un clos du canton où pourtant je n'ai pas été et ne serai point, hélas ! pasteur.

« Je voudrais avoir une occasion pour vous plus prochaine et plus solide que celle du mois de janvier. Je voudrais saluer mon filleul de quelque joujou. Embrassez-le et les chers aimés. Je baise les mains à M<sup>me</sup> Olivier. A tous. M<sup>me</sup> Olivier est-elle tout à fait bien ? Amitiés particulières à M. Urbain et remerciemens touchés pour ses offres charmantes.

(1) Le 20 octobre de la même année, Antoine de Latour, qui était précepteur du Duc de Montpensier, écrivait à l'Éric Guttinguer : « ... Pendant que nous nous enfonçons sous ces sombres avenues de l'imagination, le canon semble vouloir recommencer la poésie de l'Empire, non celle de Lormian ou d'Arnault, mais celle de Napoléon, le seul poète de son temps. Aurons-nous la guerre ou la paix ? Mon ami, ni l'un ni l'autre, je le crains. L'Europe me rappelle en ce moment la scène des deux Ours dans *L'Ours et le Pacha*, mais lequel des deux est le véritable ours, et lequel le plus peur de l'autre ? C'est ce que votre fils sait aussi bien que vous et moi. Un grand-père que vous n'avez trop raison et que nous n'entrons dans l'ère de barbarie. Cela vaudrait mieux que l'âge d'airain de la calomnie écrite. Après l'âge d'or, l'âge d'argent et l'âge de fer. » (Lettre communiquée par M. Gabriel Guttinguer.)



Dimanche, 27 décembre 1840.

« Je vais être pris d'ici au jour de l'an par un article peu amusant, sur P. Lebrun et sa *Marie Stuart* (1) qu'on vient de reprendre : mais c'est une dette à un souvenir d'autrefois. Je ne veux donc pas différer mon bonjour de l'An, dùt-il vous arriver la veille : vous lui pardonnerez d'être si empressé. Je ne crois plus beaucoup, chère Madame, à des coquetteries d'amitiés, mais, de votre part, je crois avoir bien de la certitude à l'amitié et je serais fâché que le découragement atteignît jamais le fond ; vous me répondez du contraire et j'y ai confiance. Nous sommes tristes ici ; notre politique est bien humiliée ; c'a été une douleur pour ceux qui s'étaient laissé reprendre à un moment d'espoir et de sentiment national. En particulier je suis triste pour la *Revue* ; Guizot menace Buloz de destitution, s'il ne se soumet ; c'est d'un cynisme qui me révolte. Il me tarde d'être désintéressé dans tout cela et d'avoir mis mon bonnet de nuit final sur ces choses du moment. Cela viendra ! *Port-Royal* achevé et l'Académie me mettront hors de tout. Alors seulement je serai vraiment sage, immobile et dans la suprême apathie. C'est le 7 janvier que se décide l'élection de Hugo et par suite les nôtres. On se remue fort pour et contre. A propos, nous ne sommes plus ennemis à mort : un cadeau de jour de l'an offert par moi et accepté par lui pour ma filleule (car j'ai là une filleule), nous a permis de nous donner la main, mais c'est tout (2).

« Il y a des siècles, c'est-à-dire des semaines, que je n'ai vu Lèbre, mais il est venu visiter ma mère très gentiment. Mickiewicz, que je n'ai pas vu encore, a commencé son cours, avec grande affluence, et un succès de fond qui s'accroîtra dans la forme : il y a eu pourtant, à ce qu'il paraît, à travers l'émotion du début et la gêne du langage, des momens d'éloquence. Le voilà bien posé et salué de tous *illustre*.

« J'ai revu George Sand qui m'a fort parlé de lui et un peu de vous. Avez-vous lu, chère Madame, son dernier roman ? Dites-m'en votre avis : on est assez partagé ici et la plupart sont très défavorables. Je sais pourtant un ou deux suffrages qui me font douter. Je n'ai rien lu et attends des autres le vent. Lamennais et Leroux ont fait aussi de gros livres de philosophie, qui ont eu

(1) Voyez la *Revue des Deux Mondes* du 15 janvier 1841.

(2) Sainte-Beuve était le parrain d'Adèle Hugo.

ici dans les salons une manière de succès de circonstance (1). Mais je vous ennuie de nos sornettes. Vous êtes plus sensés et plus heureux là-bas dans votre vie saine au coin de votre feu et sous l'arbre de Noël tout illuminé ! Quelques vraiment beaux livres et les cimes immortelles en face, cela dispense et console de beaucoup. J'y reviens souvent en idée, en regret plus qu'en désir. Je ne désire plus. Être aussi pourtant avec vous quelque soir comme ceux que vous me peignez et que je sais, ce serait bien doux.

« Amitiés à tous, baisers aussi, oui, même à vous, mademoiselle Sylvie, qui ne pouvez plus fuir sur vos montagnes : il est vrai que je suis bien loin.

« Adieu, chers amis.

« Voici, chère Madame et amie, quelques petites commissions encore.

« D'abord remerciemens à l'excellent M. Monnard pour la note du Ronsard. J'ai oublié de lui donner l'adresse du *libraire*, M. Toulouse, que voici : *rue du Foin-Saint-Jacques, n° 8*. Veuillez la lui transmettre bien copiée sans pattes de mouche. Et puis remerciemens à vous, cher Olivier, pour la note d'armoiries.

« On va faire ici une petite édition des nouvelles de M. Töpffer de Genève : j'y mettrai une petite notice. J'ai besoin d'y citer deux strophes sur le Léman, *ce lac sans mémoire... où ne fleurit pas le laurier*. Mais mes *Deux voix* sont perdues, elles sont restées (hélas !) chez de jeunes personnes, chez qui j'ai laissé bien des choses tendres et des parties de moi-même. Il faut donc que de votre écriture, chère Madame, à pattes de mouche ou non, vous me rendiez copiées ces deux strophes.

« A vous.

« SAINTE-BEUVE. »

(1) Lamennais venait de publier son *Esquisse d'une philosophie*, et Pierre Leroux son livre : *De l'humanité*.

---

LA

# PHYSIOLOGIE DE LA TERRE

---

I

L'une des tendances les plus caractéristiques de la science moderne est de substituer partout les idées de filiation, de transformation progressive des choses, à l'ancienne doctrine de l'indépendance mutuelle et de la fixité des formes. C'est l'évolution opposée à l'incohérence, et dans nulle direction sans doute, les bienfaits de la nouvelle méthode n'ont été plus immédiatement tangibles, et plus évidens qu'en géologie ; nulle part le renouvellement de la science n'a été plus radical et plus complet.

Tout le monde sait le magistral tableau tracé par Cuvier des vicissitudes antéhistoriques traversées, selon lui, par notre planète, et, même encore aujourd'hui, après la preuve si complètement faite que les événemens ne se sont point accomplis comme le supposait l'auteur du *Discours sur les révolutions du globe*, il est impossible d'échapper à la séduction de cette grande conception si magnifiquement exprimée.

Mais, si chacun de nous a pris plaisir à la lecture des pages de Cuvier et même si personne n'ignore les protestations qu'elles ont soulevées sitôt parues, il n'est pas inutile de faire remarquer que l'abandon de la doctrine cataclysmienne au profit d'une opinion toute différente a été surtout le résultat de son prodigieux

succès. Ses partisans, éblouis par les envolées du maître, préoccupés de leur fournir des appuis nouveaux, sont bientôt tombés dans des exagérations qui ont frappé tous les yeux.

La supposition d'une grande « révolution » coupant l'histoire de la terre en deux portions et se déchaînant peu après l'apparition des hommes qui en auraient gardé le souvenir, a semblé à tout le monde pleinement justifiée. Même, on admit sans trop de peine que plusieurs cataclysmes analogues avaient précédé celui-là. Mais bientôt on reconnut que chaque époque géologique a ses fossiles propres : et c'est la grande découverte simultanément faite par Brongniart et par Smith, découverte qu'on peut regarder comme fournissant à la géologie tout entière l'un de ses fondemens principaux.

Alcide d'Orbigny s'est rendu célèbre par le soin qu'il a pris de définir, par les vestiges organiques qui sont enfouis dans le sol, chacune des époques géologiques. Dans son *Cours élémentaire de paléontologie et de géologie stratigraphiques*, il a résumé en quelques lignes le point essentiel qui lui semblait démontré : « Une première création, dit-il, s'est montrée avec l'étage silurien. Après l'anéantissement de celle-ci par une cause géologique quelconque, après un laps de temps considérable, une seconde création a eu lieu dans l'étage dévonien ; et successivement vingt-sept fois des créations distinctes sont venues repeupler toute la terre de ses plantes et de ses animaux, à la suite de chaque perturbation géologique qui avait tout détruit dans la nature vivante. Tel est le fait, le fait certain, mais incompréhensible, que nous nous bornons à constater, sans chercher à percer le mystère surhumain qui l'environne. »

Cela était écrit en 1849 et l'opinion de d'Orbigny était partagée par tout le monde ; il semblait qu'elle fût définitive. Les progrès de la paléontologie montrèrent peu à peu qu'elle était complètement inacceptable. Des études de détail firent voir que les vingt-sept créations successives ne suffiraient pas à expliquer les faits observés ; dans chaque région, on constata des apparitions et des disparitions subites de formes, en pleine épaisseur de formations bien homogènes, et bientôt des savans de premier ordre, entraînés par une réaction nécessaire s'élevèrent contre la doctrine en vogue. Selon le conchyliologue Deshayes, « il est plus facile de comprendre une création qui, une fois commencée, n'a plus une seule interruption que de concevoir ces sortes de

tables rases plusieurs fois répétées, à la suite desquelles de nouveaux efforts ont amené une nouvelle création, et une création toujours plus nombreuse, toujours plus parfaite, que celle qui a précédé. »

Il importe de remarquer que ce point de vue ne resta pas relatif exclusivement à l'histoire des phénomènes biologiques : on l'étendit, par la force des choses, aux manifestations de tous genres de l'activité géologique. On reconnut à chaque époque un ensemble de traits correspondant à ceux des époques différentes et à ceux de l'époque actuelle en particulier.

Ainsi pour chacune de ces coupures de l'histoire de la terre, on admit qu'il y a eu des mers et des continents, des montagnes et des éruptions de roches, des démolitions et des édifications de terrains, etc. Seulement, on fit encore ici une distinction imprévue et dont la singularité mérite d'être signalée.

On posa en fait que les moyens par lesquels la nature avait accompli ces travaux dans les temps géologiques diffèrent par leur essence des procédés qu'elle met en œuvre sous nos yeux. Cette distinction est étrangère, et c'est une question de savoir si on a jamais remarqué qu'elle constitue au propre une faute injustifiable de raisonnement.

En effet, Cuvier, l'illustre chef du cataclysmisme, qui insiste sur l'énergie comparative des actions anciennes, est le même qui reconstitue les anciennes faunes. Il ne pense pas un instant à attribuer aux animaux éteints une autre physiologie qu'aux animaux d'à présent et même, dans une série de circonstances, il s'attache à montrer que, malgré leur antiquité, les bêtes fossiles devaient avoir des analogies de mœurs et de manière d'être avec les membres de la faune actuelle. Or, comment concilier deux conclusions si différentes et concevoir des êtres si ressemblants dans des milieux si différents? On dirait qu'on n'a jamais pensé à ce contraste et, dans tous les cas, personne ne s'y est arrêté.

Quoi qu'il en soit, voici, par la force des observations directes, chaque période mise en possession de tout l'ensemble des mécanismes en fonction sous nos yeux, et c'est ainsi que prend position, en face de la doctrine de Cuvier, l'École dite actualiste, dont le vrai fondateur est notre compatriote Constant Prévost, bien qu'on soit plus généralement porté à en faire honneur à l'Anglais Charles Lyell.

Certes, Lyell a, dans ce genre d'études, rendu un immense service, et on sait combien les idées saines qu'il a prêchées ont gagné à la manière alerte et agréable dont il a su les exposer. Toutefois, il ne faut pas oublier que Constant Prévost a sur Lyell ces deux supériorités : de l'avoir devancé et d'avoir conçu une théorie bien plus large et bien plus féconde que la sienne. C'est seulement à la forme peu séduisante de son enseignement qu'il faut attribuer l'état d'oubli relatif dans lequel on l'a maintenu trop longtemps.

D'après Constant Prévost, les diverses périodes géologiques se ressemblent très intimement par l'ensemble des phénomènes qui s'y sont produits, et les différences principales des unes aux autres tiennent à l'âge inégal du milieu pour chacune d'elles.

La résistance contre l'actualisme a été des plus énergiques, même parfois désespérée, et il est facile de montrer que beaucoup de géologues du plus grand mérite sont encore portés à attribuer aux agens des temps passés des qualités toutes spéciales.

Il en est, par exemple, qui pensent que l'atmosphère a présenté une composition exceptionnelle : ainsi, à l'époque carbonifère, elle aurait été beaucoup plus riche en acide carbonique qu'elle ne l'est aujourd'hui ; et c'est tout au plus si l'on consent à reconnaître que la physiologie de végétaux intimement comparables aux nôtres ne saurait s'accommoder de doses quelconques de ce gaz. D'autres sont d'avis qu'à un certain moment, d'ailleurs peu éloigné de nous (relativement et selon la chronométrie géologique), la plus grande partie de la surface terrestre était recouverte de gigantesques glaciers dont l'*inlandsis* groenlandais n'est qu'une reproduction très amoindrie. De même, plus d'un auteur est porté à penser que les fleuves et les autres cours d'eau ont eu primitivement des dimensions bien des fois supérieures à celles que nous leur voyons actuellement et expliquent par leur moyen la production, en un temps très court, des accidens de la surface du sol dans un grand nombre de régions. Il y en a qui n'hésitent pas à doter telle ou telle mer géologique de compositions chimiques très anormales, sous le prétexte que des roches, appartenant à ces périodes par leur position dans la série générale des terrains, renferment des substances particulières : ainsi, la mer sénonienne aurait eu des eaux chargées de phosphate de chaux ; les flots de la mer toarcienne étaient fer-

rugineux au point que le test des coquilles qui gisent sur son fond s'est trouvé formé de limonite; l'océan permien, étendu sur des régions qui sont devenues la Thuringe, renfermait des dissolutions de substances toxiques, depuis l'arsenic et l'antimoine jusqu'au plomb, au cuivre et au mercure, en telle quantité que ses poissons nombreux et variés ont été subitement empoisonnés, etc.

On le voit, les anciennes hypothèses sont encore bien loin d'avoir fait place partout à la doctrine actualiste et l'on expliquerait bien des théories singulières par le mélange, à l'insu de leurs auteurs, de conceptions difficiles ou même impossibles à concilier.

## II

Mais, quoique la doctrine actualiste constitue un progrès marqué sur les suppositions antérieures, en faisant disparaître de l'histoire de la Terre une différence radicale entre le passé et le présent, elle est cependant loin d'exprimer complètement la réalité des phénomènes, et cette réalité, pour qui la contemple avec un esprit suffisamment dégagé des préjugés d'école, présente un magnifique spectacle.

Non seulement les différentes époques géologiques se reproduisent dans les grandes lignes et parfois même jusque dans des détails très intimes, mais la profondeur des assises du sol est le théâtre d'une activité incessante et qui produit au cours des temps, des modifications intenses dans les formations anciennes.

A première vue, les masses rocheuses nous donnent l'impression de l'immobilité et de la mort, et leur contraste nous semble complet avec les corps organisés : si ces derniers font naître en notre esprit l'idée du changement sans trêve et de la transformation toujours recommencée, nous associons instinctivement les autres à la notion de la stabilité définitive. Quel est le poète dont la muse n'a pas, à son heure, évoqué l'inaltérabilité du roc, la pérennité de la montagne, pour l'opposer à l'éphémère durée de chacun de nous et de l'humanité tout entière? Et cependant, rien de plus fragile que les roches, qui se modifient aussi profondément et aussi activement que les animaux ou les plantes, en tenant compte bien entendu d'une

chronométric spéciale qui ne saurait s'accommoder de nos unités ordinaires.

En poursuivant dans cette voie, on constate même que ces altérations sont mutuellement associées de façon à réaliser des cycles de transformations, dont l'analogie avec les phénomènes caractérisant la physiologie proprement dite ne peut manquer de nous frapper beaucoup.

Voilà qui mérite évidemment de nous arrêter un moment.

Un premier exemple, lié aux faits précédemment rappelés, concerne les rapports réciproques des générations successives de terrains. Nous avons dit qu'il s'est fait de tous temps des formations correspondantes à celles d'aujourd'hui : la mer déposant des galets, des sables et des limons, qui se sont distribués les uns par rapport aux autres dans les mêmes situations relatives. Mais ces terrains stratifiés ont toujours été édifiés avec de la matière empruntée à des roches plus anciennes, et c'est la même substance en somme qui a pris place dans l'économie des couches successives : ce qui rappelle la communauté de matière entre les générations organisées qui se sont remplacées les unes les autres.

Il y a même plus : par suite d'une disposition dont l'explication nous échappe, certaines matières de première nécessité pour les manifestations biologiques, la chaux par exemple, sont en proportion relativement très faible et chaque époque est contrainte de l'aller glaner au sein des roches antérieures qui, peu à peu, et en raison même de leur âge, en sont appauvries, puis privées tout à fait. L'agent de cette circulation, c'est l'eau pourvue d'une proportion convenable d'acide carbonique. Elle s'infiltre dans le sol, y dissout çà et là les particules calcaires et les ramène au jour, soit dans les régions exondées où des travertins sont édifiés, parfois avec le volume de collines entières, soit dans la mer où les animaux de tous genres arrêtent au passage la précieuse matière, pour l'incorporer dans leur squelette, dans leur coquille ou dans leur carapace. Et comme cette dissection des roches peut se continuer indéfiniment, que les vieilles assises l'ont éprouvée parfois pendant des périodes entières, les sédiments des premiers âges sont peu à peu décalcifiés et on voit, en certains pays comme le Canada ou le pays de Galles, les formations paléozoïques presque entièrement réduites à des schistes et à des grès.



Comme conséquence de la perte de matière, subie par le sous-sol en raison des faits précédens, il faut nécessairement admettre des déplacements dans les élémens restans, des arrangements nouveaux qui, à leur tour, deviennent les moteurs d'actions nouvelles. Et, parmi celles-ci, on pourrait en mentionner qui, au lieu de faire éprouver au terrain déjà constitué une simple soustraction de substance, y réalisent la substitution, aux élémens arrachés, d'élémens de nature différente.

Voici une disposition bien souvent réalisée : des assises de roches diverses contiennent de petits grains d'un minéral jaune d'or fort commun et connu de tout le monde sous le nom de pyrite de fer. Des eaux de pluie pénètrent dans le sol et, par l'air qu'elles ont dissous en traversant l'atmosphère, attaquent ce composé métallique. Elles en font du sulfate de fer qui, en quantité aussi faible qu'on voudra, s'en ira au fil des courans souterrains jusqu'à la rencontre de points où une raison spéciale le contraindra à se fixer. Cette raison, ce sera d'habitude la présence de particules calcaires, et à ce titre le phénomène se rattache directement à celui que nous avons déjà décrit. Le fer sera alors immobilisé et il s'accumulera peu à peu de façon à constituer avec le temps tout un gisement métallique. Même si la solution ferrugineuse était diluée au point de ne révéler son métal qu'aux prix d'une analyse délicate, elle procédera à l'enrichissement progressif du gîte considéré et c'est le secret de bien des formations singulières au point de vue minéralogique. Tout récemment, au cours des travaux relatifs au chemin de fer métropolitain, on s'est trouvé en présence, sous la place de la Concorde, d'un amas volumineux de minerai de manganèse, entièrement constitué par la circulation, continuée pendant des siècles, d'eaux très faiblement manganésifères, au contact de roches précipitantes convenables.

Il était nécessaire d'insister sur ce sujet, car il nous prépare à reconnaître l'une des particularités les plus notables de cette activité souterraine : c'est qu'avec le temps, elle peut remanier la substance d'une formation donnée, au point de ne rien laisser subsister des élémens originels, si bien que rien dans la roche n'est plus de l'âge de son dépôt.

Il faudra y revenir plus loin ; pour le moment, faisons remarquer que, si l'on se pénètre bien des conditions exigées par les phénomènes précédens, on sera tout à fait préparé à reconnaître

dans chaque couche du sol, à côté de traits originels persistans, une foule de détails acquis qui peuvent être de tous les âges, et c'est ainsi que, petit à petit, se fait accepter la considération d'une vraie physiologie tellurique.

Celle-ci, d'ailleurs, prendra toute sa valeur si nous arrivons à la rattacher aux centres d'activité où les phénomènes vont puiser l'énergie qu'ils mettent en œuvre, et leur recherche, pleine d'intérêt, fera éclater du même coup à nos yeux une foule d'harmonies naturelles.

### III

La masse terrestre a été pourvue dès son origine d'une certaine somme de force vive, qui depuis lors, et à la faveur de transformations plus ou moins compliquées, va en se dissipant vers les espaces cosmiques. C'est dans ce fait initial que se trouve le moteur des actions intimes dont nous avons déjà un aperçu. Les effets en sont ordonnés de telle façon qu'ils paraissent émaner d'un foyer placé au centre du globe, et consistent, les uns en une attraction dont le principe est la pesanteur, les autres en une action centrifuge dont la cause est la chaleur. Toutefois, un complément notable d'énergie vient contribuer à beaucoup de phénomènes superficiels, et ce complément a son origine et sa source dans l'activité du soleil.

Pour comprendre comment ces centres d'action interviennent dans l'économie terrestre, il est indispensable d'ajouter qu'ils se manifestent à l'aide d'appareils particuliers. Le globe jouit d'une anatomie très strictement réglée et les masses qui y sont associées suivant une disposition très précise, y remplissent au propre le rôle des tissus dans les organismes. De sorte que les réactions mutuelles de ces tissus juxtaposés donnent facilement lieu à des circulations régulières des élémens fluides de l'ensemble, avec production d'effets complémentaires qui se neutralisent réciproquement, et qui permettent, par des changemens indéfiniment répétés, la persistance d'un état d'équilibre mobile, offrant, lui aussi, bien des ressemblances avec l'état des choses dans le monde de la biologie. Il se trouve même que les tissus de la planète se groupent en maintes circonstances, pour composer des appareils nettement définis par un rôle physiologique spécial.

L'écorce du globe est dans ce cas, et, par sa situation à la fois séparative et conjonctive entre les laboratoires internes et l'atmosphère, elle préside à une série de réactions qui se signalent au premier chef par les caractères précédemment indiqués. Les zones fluides superficielles en font autant et on conçoit l'étude distincte de la fonction atmosphérique et de la fonction océanique, comme on conçoit, pour les animaux, l'étude de la fonction circulatoire et de la fonction respiratoire.

Parfois même des organes se précisent de façon à se prêter à une vraie étude anatomique.

Le volcan peut être cité comme un type dans cette série, et avec lui le glacier, le cours d'eau. Et il sera utile de montrer comment l'association de tous ces détails, considérés comme des appareils, nous procure une notion nouvelle et singulièrement suggestive de la terre. Celle-ci se révèle alors comme un merveilleux organisme dont les parties sont ordonnées les unes par rapport aux autres avec une précision rigoureuse : chaque détail dépend de l'ensemble, dont, à son tour, il détermine les grands traits.

Pour le volcan, il convient spécialement d'insister sur son allure vraiment physiologique et qui contraste à première vue avec les catastrophes dont ses éruptions nous menacent. Quel touriste, parvenu sur le bord extrême du cratère du Vésuve, n'a pas eu le sentiment de la vie de la terre à l'audition de ces grands souffles souterrains, à la vue des orbes de fumées qui se tordent sur elles-mêmes comme dans un mouvement viscéral ? Et l'on conçoit bien les mythes panthéistiques des anciens donnant une âme à chaque portion de la nature.

L'éruption d'un volcan n'est point un accident : loin d'être une perturbation de l'ordre établi, c'est un acte sans lequel l'équilibre de l'ensemble serait immédiatement compromis ; et dont l'absence vouerait à une disparition inévitable la flore, la faune et l'humanité elle-même. Car l'éruption volcanique est un des résultats d'une circulation continue, grâce à laquelle des déplacements se font dans l'épaisseur du sol pour assurer l'apport, à la surface, de matériaux indispensables à la vie des êtres et de forces qui entrent dans le mécanisme du monde entier.

Appelée par la pesanteur dans les régions souterraines, l'eau superficielle s'insinue aussi bas que le lui permet la distribution de la chaleur interne : la zone des roches qu'elle imprègne enve-

loppe d'une façon régulière une région trop chaude pour être mouillée, mais dont la limite supérieure recule progressivement vers le centre, au fur et à mesure du refroidissement spontané du globe.

Sous l'action de cette même cause primordiale et qui se rattache directement à l'origine et au mode de formation de la planète, le noyau interne se contracte peu à peu, et l'épiderme consolidé, forcé pour le suivre de se replier sur lui-même, se segmente en voussours qui glissent les uns par rapport aux autres, de façon à produire les accidens de relief de la surface, c'est-à-dire les montagnes.

A chacune de ces dénivellations du dehors, en correspondent nécessairement d'analogues pour la surface de séparation souterraine de la zone humide et de la zone très chaude située plus bas. Dès lors, des roches imprégnées d'eau, recouvertes par glissement, le long des failles, par des roches venant de plus bas, subissent normalement un réchauffement qui détermine entre leurs deux parties constituantes, aqueuse et rocheuse, une association bien connue et qui n'est autre que la lave foisonnante des volcans. Qu'une fissure mette en communication une semblable collection de roches refondues, avec de l'eau incorporée par occlusion dans leur masse, et l'inégalité des pressions interne et externe suffira pour provoquer la sortie de la lave et pour produire, même au moyen d'une très faible proportion relative d'eau, tous les détails de l'éruption.

Or celle-ci, et c'est le point essentiel, a pour triple résultat de décharger d'une partie des produits qui les encombraient les régions internes devenues plus étroites par contraction ; de déverser au dehors de la chaleur et de l'électricité qui entrent en jeu dans des phénomènes variés, et d'amener au jour des roches fort différentes des masses granitiques et des masses stratifiées, auxquelles elles viennent fournir un appoint indispensable de produits vitaux, comme l'acide carbonique, la chaux, la potasse et le phosphore. Et c'est un contraste saisissant que l'étonnante fertilité des régions volcaniques, qui vient si rapidement étaler la végétation la plus luxuriante sur les points récemment ravagés.

Dans cette série d'actions concordantes, une circulation des roches massives vient s'ajouter à la circulation des laves et des poussières volcaniques et contribue, dans une très large mesure,

à l'évolution de la surface terrestre. Les recouvrements souterrains dont nous parlions, réalisés sur les lignes de failles et continués progressivement, à coups de tremblemens de terre, physiologiques eux aussi comme les éruptions volcaniques, poussent à des altitudes variées des masses rocheuses devenues des sommets montagneux et désormais soumises aux atteintes de toutes les intempéries. Leur substance désagrégée est l'étoffe même de nouveaux sédimens qui vont combler dans les basses fonds océaniques les dépressions causées justement par les poussées qu'elles ont subies. Et c'est là une forme, entre beaucoup d'autres, des phénomènes évolutifs que nous pouvons rattacher à la fonction corticale, c'est-à-dire à l'ensemble des réactions dévolues à l'épiderme du globe, mince, assez flexible, très fragile pourtant, et qui doit à chaque instant s'accommoder des variations d'ampleur du noyau qu'il enserre.

C'est une des découvertes les plus frappantes de la géologie que l'âge très divers des chaînes de montagnes et que les traits de leur distribution relative dans les grands blocs continentaux. On peut résumer en deux mots cette distribution en disant que les ridemens orogéniques sont approximativement parallèles entre eux et qu'ils se sont produits successivement de plus en plus loin d'un point qu'on doit regarder comme le pôle du phénomène.

Dans le massif continental représentant le vieux monde et qui consiste dans l'union de l'Eurasie avec l'Afrique, on constate que, dès les périodes sédimentaires les plus anciennes, un soulèvement, dit archéen, s'était fait dans les régions de l'Extrême-Nord et que, successivement, les chaînes se firent ensuite de plus en plus au Sud : pendant les temps siluriens, sous la forme des Grampians et des Alpes scandinaves, à la fin de l'ère primaire, sous la forme des monts de Bretagne, des Vosges, des Sudètes et de l'Oural, vers les temps tertiaires, sous la forme des Pyrénées, des Alpes, des Carpathes, du Caucase et de l'Himalaya, enfin, en des temps tout voisins de nous, sous la forme de l'Atlas, de l'Apennin, des îles de l'Archipel et des reliefs de l'Asie Mineure.

Dans le massif continental constituant les Amériques, on reconnaît que les rides orogéniques sont, en général, parallèles à l'axe du continent et que les plus anciennes sont à l'Est pendant que les plus récentes sont à l'Ouest. Au temps archéen se fit la

chaîne des Montagnes Vertes; en même temps que nos Alpes scandinaves, les Apalaches; en même temps que les monts de Bretagne, les Alleghanys; en même temps que les Alpes, les Montagnes Rocheuses; enfin en même temps que les Apennins, la Cordillère.

Et voilà tout un ensemble d'actions qui se manifestent franchement comme s'étant continuées imperturbablement, sur un plan toujours le même, pendant toute la durée des époques sédimentaires. Voilà un ensemble d'actions qui nous fait assister, mieux que bien d'autres, à l'évolution du noyau et de la croûte terrestre, la contraction du premier entraînant l'autre dans un ridement dirigé d'une façon uniforme dans une même direction. Si l'on considère que la chaîne des Apennins, celle des Cordillères et même celle plus ancienne des Alpes témoignent, par des signes certains, que leur soulèvement n'est point terminé aujourd'hui, on concevra comment le phénomène orogénique, malgré le caractère cataclysmique qu'on a été si naturellement porté à lui attribuer tout d'abord, est une manifestation essentiellement normale de l'économie fondamentale de la terre.

Les tremblemens de terre, dont les soulèvemens montagneux s'accompagnent, remplissent eux-mêmes une fonction nécessaire dans l'évolution générale: par eux se dépense une partie de l'énergie contenue dans les masses profondes. Les uns marquent le moment où se trouve dépassée, lors des efforts qu'elle subit, la limite de flexibilité de l'écorce terrestre; les autres reconnaissables à leur fréquente répétition sur les mêmes points, tiennent aux précipitations de blocs rocheux imprégnés d'eau dans l'épaisseur de failles convenablement disposées. Cette remarque explique les liaisons fréquentes des mouvemens sismiques avec les convulsions volcaniques.

C'est encore à la fonction corticale que se rattache la concentration des océans dans des bassins qui, pour être vastes, n'en sont pas moins circonscrits et ont laissé en dehors de leurs limites les régions surélevées qui, à l'état d'îles et de continens, sont devenues les lieux propres à l'apparition et au développement des flores et des faunes subaériennes et de l'humanité elle-même.

La localisation des mers est d'ailleurs essentiellement provisoire: les déformations incessantes de la croûte terrestre déplacent les eaux constamment et, comme on l'a dit si bien, les

continens émigrent sans relâche à la surface du globe. L'engloutissement de l'Atlantide menace tous les pays et de toutes parts de nouvelles terres s'apprêtent à sortir des flots pour remplacer les régions submergées.

Pendant les progrès de ces modifications, les êtres vivans se déplacent peu à peu, sans conscience de la généralité du phénomène auquel ils obéissent, et les étapes de la civilisation se succèdent, comme elles le feraient au sein de la demeure la plus stable.

C'est l'occasion d'insister sur la coexistence de ces deux chronométries illimitées qui règlent, l'une les événemens humains et l'autre les phénomènes géologiques.

#### IV

Les considérations auxquelles nous venons d'être amenés dans le domaine de la chaleur souterraine, trouvent facilement leur exact pendant quand il s'agit du froid extérieur de la terre, et le glacier est un symétrique du volcan, au double point de vue des circulations qu'il réalise et des conditions spéciales qu'il fait subir aux régions sur lesquelles il a exercé son action.

Le glacier, c'est encore un véritable appareil physiologique. Il résulte avant tout de l'énergie solaire; mais il tire la plupart de ses caractères des deux centres d'activité souterraine reconnus tout à l'heure, la pesanteur et la chaleur interne.

Les hautes régions de l'atmosphère sont à une température inférieure à zéro. Iême en été les aéronautes y rencontrent de petits cristaux de neige, qui d'ailleurs se fondent et disparaissent en tombant dans les couches inférieures et plus chaudes de l'océan gazeux. L'activité corticale ayant poussé en bien des points des supports rocheux jusqu'à de grandes altitudes, la neige s'y est accumulée et, par les transformations connues de tout le monde, est devenue l'origine des glaciers.

Ceux-ci sont essentiellement éphémères. Par le seul fait de leur existence et de leur action sur les roches qui les supportent, ils deviennent les artisans de leur propre suppression plus ou moins rapide. Sans qu'ils aient par eux-mêmes le pouvoir d'attaquer les roches, la glace étant trop tendre, ils arrivent à couper

les montagnes par la friction des particules pierreuses qu'ils charrient sous eux et auxquelles leur énorme poids communique une faculté de pénétration considérable. En outre, ils donnent aux agens ordinaires de l'intempérisme une activité toute nouvelle et, autour d'eux, les masses rocheuses se désagrègent avec d'autant plus d'activité que les glaciers déblayent le terrain des débris produits, ailleurs si efficaces pour retarder l'attaque des portions vierges des montagnes.

En conséquence de ces dispositions, un sommet garni de glaciers s'abaisse très vite et répand, autour de lui et jusqu'à une grande distance, les fragmens arrachés à sa propre substance et que charrient dans tous les sens les torrens, les rivières et les vents. Aussi, au bout d'un temps relatif, voit-on se réduire la surface des régions situées assez haut pour constituer des cirques de condensation et d'accumulation de neige; l'alimentation des glaciers va donc en diminuant et, malgré les incidens qui peuvent compliquer l'histoire de chaque vallée, et en première ligne les incidens de capture, les glaciers diminuent peu à peu, restreignent leur cours, édifient successivement des moraines de moins en moins éloignées de la partie axiale de la chaîne et, finalement, disparaissent pour laisser le champ libre à la végétation et aux autres manifestations d'une climature plus clémente.

Successivement, chaque massif montagneux présente les étapes de cette évolution glaciaire et on sait comment des observateurs, trop pressés et non suffisamment pénétrés du caractère éminemment progressif de l'évolution terrestre, ont conclu de la rencontre de semblables traces, en maintes localités pourvues les unes après les autres du relief montagneux, à l'ancienne extension simultanée de glaciers sur la plus grande partie de la surface terrestre.

Mais ce qui doit nous arrêter surtout ici, c'est le caractère circulatoire de la fonction glaciaire, symétrique, répétons-le, de la fonction volcanique. L'eau, des deux parts, est le moteur et, des deux parts, des masses rocheuses sont entraînés à de grandes distances, tendant à réaliser des brassages de matériaux dont profite directement la composition des zones épidermiques du globe, magasins alimentaires des êtres organisés.

Le déplacement géographique des glaciers est du reste une particularité elle-même physiologique rappelant la migration



des continens constatée tout à l'heure ou le déplacement progressif des lignes d'activité volcanique. Nous retrouverons le même trait dominant à propos d'autres chapitres de la géologie générale.

Successivement, la Péninsule bretonne, le Plateau central, les Vosges ont eu leurs glaciers, comme successivement aussi, l'Écosse, le Morvan, le Tyrol, l'Auvergne, ont eu leurs volcans; et, chose remarquable, c'est en conséquence du développement de l'action corticale que des localités diverses se sont trouvées, les unes après les autres, en possession soit de l'altitude nécessaire au développement des glaciers, soit de la structure souterraine déterminante des volcans. C'est là une circonstance générale digne de la plus haute attention que, si à chaque période les mêmes mécanismes remplissent les mêmes fonctions, à chaque fois, c'est dans des localités spéciales; de sorte que, au bout d'un temps convenable, tout point de la surface du globe a subi les diverses conditions physiologiques possibles.

A propos de glaciers, comme à propos de volcans, il faut se rappeler la fragilité des appareils qu'ils mettent en œuvre. Il suffit d'un temps relativement court pour qu'un cratère soit éparpillé, effacé à tout jamais, et une promenade en Auvergne suffit à montrer les progrès vers la suppression, des anciens vestiges volcaniques. Pour les glaciers, il en est de même et, par exemple, les zones des roches moutonnées qui enserrant les mers de glace de nos Alpes témoignent bien, par l'état d'usure de leurs régions supérieures, qu'elles sont en voie de disparition. Certains traits de l'activité volcanique sont cependant très résistans, comme les coulées de roches et les lits de cendres stratifiées sous l'eau; les traces glaciaires au contraire sont des plus éphémères et plus d'une fois on a cru les retrouver à tort dans des produits de phénomènes tout différens, par exemple dans des accidens de la dénudation ou érosion souterraine.

## V

Ceci nous amène, par une transition insensible, à constater, dans l'enveloppe gazeuse de la terre, un vrai tissu, comparable à celui qui compose l'écorce solide et dans lequel les fonctions toujours renouvelées d'une physiologie proprement dite sont à

l'œuvre sans relâche. L'air est essentiellement actif, et il détermine des effets aussi variés qu'on les peut supposer, depuis les déplacemens purement mécaniques de particules mobiles jusqu'à des altérations chimiques profondes.

Comme agent de circulation des élémens constitutifs de la terre, l'océan aérien ne le cède en rien aux appareils précédemment mentionnés et l'on doit s'étonner qu'il y ait seulement si peu de temps que la géologie éolienne occupe dans la science la place qui lui revient légitimement. Maintenant, l'opinion est bien faite à cet égard et l'on sait que la masse atmosphérique arrache de toutes parts et sédimente en certains points des quantités colossales de matériaux pierreux.

L'état défectueux des vitres dont on éclaire les cabines de bains de mer, dans les pays de dunes, suffirait à lui seul pour montrer l'efficacité dénudatrice du vent charrieur de sable, même si l'on n'avait pas les mêmes preuves obtenues dans les laboratoires, sans compter les applications pratiques réalisées dans l'industrie, par exemple pour la gravure du verre. Ainsi s'explique aisément la forme de certains rochers de matières dures, vraiment sculptés et polis par le vent et présentant en maintes régions des formes aussi singulières que pittoresques. Et si le vent, par la collaboration des grains durs qu'il entraîne, se fait l'agent d'une dénudation qui peut prendre des dimensions colossales, c'est avec une intensité non moins grande qu'il devient, en bien des pays, l'édificateur de formations entières.

La lecture du livre de M. de Richthofen sur la Chine a donné, à l'égard du lœss, la notion d'une sédimentation atmosphérique aussi puissante que celle dont le fond des eaux est ordinairement le théâtre. L'air, en Chine, est empoussiéré de façon à expliquer la couleur jaunâtre d'où tirent leur nom le fleuve qui traverse le pays et la mer qui en baigne les côtes. Mais ailleurs, la contribution aérienne que reçoit le sol ou la surface de l'Océan n'en est pas moins de tous les instans et digne de fixer l'attention par ses conséquences dans l'économie générale.

C'est un lieu commun de dire que le Nil est le père nourricier de l'Égypte, mais c'est une assertion incomplète et rien n'est plus frappant dans la météorologie du pays que la collaboration active fournie à la sédimentation fluviale par les apports éoliens. Dans l'intervalle des crues qui ont épandu sur la plaine le limon

argileux, le *khamsin* apporte du désert des nuages de sable qui saupoudrent le sol et lui fournissent, en outre des substances utiles, un état physique particulier auquel se rattache un degré de perméabilité dont la valeur est décisive sur la production agricole.

Tout le monde sait comment cette alternance de lits argileux d'origine fluviale et de dépôts arénacés de production atmosphérique, en donnant au terrain une structure feuilletée des plus caractéristiques, en fait un témoignage éloquent de la longue période depuis laquelle l'état météorologique actuel persiste en Égypte. Les archéologues, Linant, Mariette, et d'autres, ont trouvé, dans l'épaisseur de la formation mixte, des vestiges de fabrication humaine qu'ils datent à plus de trente mille ans; la régularité de la structure du sol permet d'affirmer que, pendant tout ce temps, l'alternance de saisons identiques à celles d'aujourd'hui s'est continuée sans altération: ces trente mille ans sont donc compris dans la minute actuelle de l'évolution terrestre.

Ajoutons que ce n'est pas, et à beaucoup près, la seule occasion où la sédimentation éolienne ait contact avec la chronologie terrestre, car elle fournit des preuves bien précieuses de l'uniformité de régime et de manière d'être de l'atmosphère depuis les temps sédimentaires les plus reculés. De curieux échantillons nous fournissent des notions palpables de l'état de l'Océan aérien lors d'époques géologiques fort anciennes, et c'est au mécanisme éolien qu'ils sont dus. Ainsi, nous savons qu'à l'époque primaire, le soleil, en frappant des couches d'argile, les desséchait comme il fait aujourd'hui et les craquelait de façon à les réduire en écailles placées côte à côte, comme dans une mosaïque, mais séparées par des sillons qui mesuraient leur retrait. Si nous le savons, c'est qu'il est arrivé que le vent a charrié du sable dans ces sillons argileux, comme il en charrie encore, et que ce sable s'est plus tard solidifié en grès dont la forme est l'exact moulage des accidens primitifs. Or la grosseur des grains de sable, leur disposition relative, montrent que le vent de ce temps, si reculé qu'il soit, et qui nous a conservé cette sorte de soleil fossile, était tout pareil au vent de l'époque présente: constatation qui n'est pas si naïve qu'on croirait d'abord, car elle suffit à elle seule pour montrer la fausseté des vieilles idées sur l'intensité des phénomènes pendant les anciens âges du globe, comparée à celle des phénomènes actuels.

A côté du « soleil fossile, » nous conservons dans nos collections des échantillons qui ont mérité au propre les qualifications pittoresques de « pluie fossile, » de « vent fossile, » de « pistes fossiles » et qui, dus sans exception au mécanisme de la sédimentation éolienne, viennent tous appuyer la conclusion précédente. Et il n'est pas inutile, pour marquer cette nouvelle étape de nos études, de constater encore que les temps antérieurs aux nôtres, aussi loin que nous remontions dans la série des époques sédimentaires, ont eu leurs volcans, leurs soulèvements orogéniques, leurs migrations de bassins océaniques, leurs glaciers, leurs phénomènes atmosphériques, intimement comparables aux nôtres : la liaison des uns aux autres est même si complète qu'il n'y a place nulle part pour une interruption.

## VI

L'examen très rapide des phénomènes auxquels préside l'activité océanique va renforcer encore cette conclusion si frappante. De tous les organes dans lesquels on peut réduire l'anatomie tellurique, le bassin des mers est celui dont la fonction est le plus facilement sensible. On assiste pour ainsi dire au double travail que le flot poursuit sans relâche : la démolition de ses falaises et l'accumulation de sédiments dans sa profondeur. La mer est le grand laboratoire géologique. Mais ce qu'il importe de faire ressortir ici, c'est que sa manière actuelle de procéder ne diffère aucunement de son ancienne allure et qu'il n'y a jamais eu d'arrêt dans son labeur.

Dans cette direction, les notions le plus facilement intelligibles concernent les caractères variés que revêtent les diverses portions d'une même formation marine, en conséquence des conditions spéciales de chacun des points où elle se produit. C'est proprement ce que, depuis Gressly, on désigne sous le nom de *faciès*, et il est d'une haute portée de noter qu'on peut retrouver dans les formations anciennes, par comparaison avec les dépôts contemporains, des preuves que la mer avait déjà les mêmes caractères essentiels qu'aujourd'hui. Sur ses rivages se déposaient des galets de la dimension de ceux d'à présent et il y vivait des catégories spéciales d'animaux, dits côtiers, dont nous avons les analogues ; en maints endroits, des lagunes permet-

taient le conflit littoral entre l'eau douce et l'eau salée et c'est même ainsi que se sont constitués tant de gisemens de sel gemme et de gypse, dont nos marais salans d'aujourd'hui ont permis d'élucider l'histoire. Ailleurs, les cours d'eau se déversant dans le bassin océanique y constituaient des deltas tout pareils à ceux de nos fleuves et où les élémens concourans subissaient des triages, d'où fréquemment est résultée la constitution de gisemens fructueusement exploitables : par exemple, quelques dépôts houillers.

L'occasion est même exceptionnellement favorable pour revenir, afin d'en montrer l'inexactitude flagrante, sur l'ancienne théorie qui accusait un abîme entre les phénomènes du passé et les travaux actuels de la nature. Élie de Beaumont posait en fait que l'ère actuelle est caractérisée par la production des deltas, détails de la physique du globe que n'auraient pas connus les temps antérieurs au nôtre. Nulle preuve ne saurait être meilleure, pour fixer l'opinion que se faisaient nos pères de l'évolution de la terre, ou plutôt de l'absence d'évolution dans son histoire. Car, pour qu'il ne se produisît pas de deltas, il faudrait que les cours d'eau, comme les mers, eussent obéi à d'autres lois que celles qui les régissent sous nos yeux. Cette distinction, qui plaisait à l'esprit systématique d'Élie de Beaumont, n'a pas été plus justifiée pour les deltas que pour les dunes, que pour les volcans à cratères, dont le même auteur faisait aussi des privilèges des temps présents. De ce côté encore, la continuité absolue des phénomènes, le développement lent et progressif de tout l'organisme terrestre, ont reçu une confirmation d'autant plus éclatante qu'elle a été moins spontanée.

Les faciès profonds, reconnus dans les dépôts des océans actuels, se sont retrouvés dans les formations de toutes les époques et on peut croire que la physique générale de la mer a constamment présenté les caractères qu'elle nous offre toujours. Si les êtres qu'elle a nourris de tous temps montrent à l'évidence, par leurs traits anatomiques, si voisins de ceux des bêtes d'aujourd'hui, que sa composition n'a jamais beaucoup varié; de leur côté, les sédimens qu'elle a accumulés font voir que ses qualités physiques sont restées les mêmes.

Il faut bien reconnaître que la chimie de la mer n'est pas assez avancée encore pour nous permettre de rapporter à chaque époque tout ce qui lui appartient réellement; les explorations

scientifiques ont démontré qu'il se constitue, sur le fond des océans, une foule de composés qu'on n'aurait pas prévus, comme les concrétions manganésifères appelées *wad* et jusqu'aux zéolithes cristallisées. Mais nous voyons ces genèses minéralogiques s'accomplir par des procédés compatibles avec la persistance, dans les bassins marins, des conditions les plus indispensables au développement de la vie organique.

Pourtant, la comparaison des mers successives a montré, des unes aux autres, une variation continue de surface qui doit se rattacher à une variation de volume et qui révèle un trait essentiel de l'évolution planétaire. C'est qu'au cours de ses progrès dans le développement normal, la terre absorbe peu à peu, dans les pores de ses régions solides, les matières fluides, et l'eau avant tout, qui forment ses enveloppes : le fait mentionné plus haut, à propos des volcans, a sa confirmation ici, et la dimension colossale des océans siluriens, rapprochée de la surface des mers moins anciennes, suffit à démontrer que notre globe s'achemine fatalement vers un dessèchement complet.

Sans nous arrêter au développement, qui serait déplacé ici, de ce grand fait, il suffira de rappeler comment les études comparatives de la fonction océanique pendant les temps géologiques a conduit à l'espoir de constituer une paléogéographie. On s'est dit que, munis de moyens d'investigation propres à faire retrouver pour chaque mer ses points littoraux et ses points profonds, on aurait les élémens d'établissement de cartes géographiques relatives aux diverses époques géologiques. Les essais tentés dans cette voie ont été entourés, on peut le dire, d'une sympathie universelle, et, un moment, on a cru le résultat obtenu, au moins sur les points les plus importans. Toutefois, et le fait mérite d'être signalé ici comme se rattachant directement à la continuité de l'évolution terrestre, on s'est aperçu bien vite qu'on ne saurait, sans témérité, dépasser les limites d'indications extrêmement vagues. On peut bien reconnaître qu'à tel moment, il y avait une mer en une région géographique donnée, un point littoral en telle autre région, mais le déplacement des mers étant tout à fait ininterrompu, on n'a que d'une manière exceptionnelle le droit de joindre par un trait deux ou plusieurs points littoraux pour dessiner la direction d'une ligne de côtes. Aussi, les tentatives actuellement réalisées de cartographie paléogéographique doivent-elles être considérées comme très prématurées ; d'autant plus

qu'il faut songer aux effets de l'érosion dont le sol a été le théâtre et qui a fait disparaître bien souvent les localités mêmes où les contours désirés auraient pu apparaître.

Ces considérations s'étendent aux grands lacs, et l'on sait comment le faciès lacustre peut, dans bien des cas, être sûrement caractérisé : il est fort intéressant de retrouver des lacs dans les temps sédimentaires les plus anciens et d'y découvrir les traces certaines d'une économie comparable à celle des lacs actuels.

## VII

Où les documens semblent moins nombreux et laissent l'observateur moins renseigné, c'est dans la recherche de ce qu'il convient d'appeler le faciès continental.

Il nous importerait pourtant beaucoup, comme complément des études océaniques, de pouvoir dire avec assurance : tel point du globe était, à tel moment de l'histoire terrestre, soumis au régime continental. Or, il faut constater que la surface du sol exondé est soumise à un régime extrêmement particulier et dont les effets sont très différens de ceux qui se produisent dans la mer.

Sous l'influence de la circulation des eaux tombées du ciel à l'état de pluie, de neige, de grêle et même de brouillard, les roches épidermiques subissent des altérations qui les amènent à contribuer à la formation de la terre végétale. Celle-ci, essentiellement éphémère, mais toujours remplacée par l'effet des agens mêmes qui la détruisent, offre une persistance apparente qui la montre toujours présente sur un substratum rocheux en voie d'usure et de démolition continues.

C'est un spectacle plein d'enseignemens que cette coexistence de deux conditions en apparence si contradictoires : la roche qui se désagrège et qui se dissout, et le revêtement qui reste là toujours, comme milieu propre à la vie des végétaux.

Le faciès continental est avant tout indiqué par le manteau de sol arable, mais on ne peut guère espérer retrouver des terres arables de tous les âges, surtout sur des surfaces un peu notables.

Il en est cependant quelques-unes, et l'on peut rappeler les

exemples classiques du *dirt-bed* de l'île de Portland, et des forêts, enfouies debout, dans le marbre carbonifère des falaises du Cap Breton : exemples dont l'histoire nous est complètement révélée par l'affaissement actuel de nos côtes de Basse-Normandie et de Bretagne sous les eaux de la Manche, qui vient étaler ses sables sur le sol non modifié de forêts submergées.

Mais ce sont là des exceptions si rares qu'on serait autorisé à les négliger tout à fait, et il faut reconnaître que la reprise de possession par la mer d'un territoire où s'était plus ou moins longtemps établi le régime continental, s'accompagne d'ordinaire d'un écroulement du sol où disparaissent la terre végétale et ses accessoires.

Or, — et c'est une découverte dont les conséquences seront importantes, — il se trouve que le fait de constituer une région exondée se traduit, dans bien des cas, par une modification progressive du sol qui peut s'étendre à plusieurs mètres de profondeur, persistant malgré de nombreuses influences postérieures et constituant dès lors un trait permanent du faciès.

Pour le comprendre, il suffit de se pénétrer de l'un des phénomènes les plus activement réalisés de la physiologie tellurique, dans tous les pays soustraits au recouvrement océanique et dont l'agent effectif est la nappe aqueuse tombée directement du ciel et infiltrée dans les matériaux perméables de la surface : cette nappe d'eau, que nous avons montrée contribuant à appauvrir les anciennes formations de leur calcaire et qui, encore, y agit surtout par décalcification.

La pluie, chargée, comme on sait, de l'acide carbonique et de l'oxygène dissous que lui a procurés son passage dans l'atmosphère, arrive dans le sol avec des énergies chimiques variées : elle corrodera et entraînera les matières calcaires ; elle peroxydera les substances ferrugineuses. C'est ainsi qu'une région continentale subira nécessairement, pourvu que son sol superficiel ne soit pas tout à fait imperméable, les deux effets associés de la décalcification et de la rubéfaction.

On rencontre des localités, par exemple dans le département de l'Orne, non loin de Mortagne, où cette action s'est continuée au travers du sol sur plus de vingt mètres d'épaisseur : des couches initiales de craves, très variées dans leur composition, se sont réduites, par voie de dénudation souterraine, à des assises très minces, mais très exactement superposées les unes



aux autres, d'argiles et de sables, dans lesquelles ont persisté des fossiles précédemment silicifiés. On peut conclure des fortes dimensions de ces formations qu'il y a longtemps maintenant que le régime continental agit sur elles.

Nous pouvons retrouver dans le passé, et à toutes sortes de momens de l'évolution terrestre, des effets résultant de ce même mécanisme et nous signalant, pour des époques très diverses, des points qui furent soumis à l'action de la pluie et qui par conséquent étaient exondés. Parmi les plus remarquables, à cause de l'application industrielle qu'on fait de leurs produits, il faut mentionner les lits plus ou moins continus, et toujours minces, de rognons et de débris phosphatés très recherchés pour les besoins agricoles. C'est là le résultat d'un travail souterrain de concentration, comparable à celui réalisé dans les usines métallurgiques, et qui a substitué des gîtes richement dotés à d'épaisses assises où la substance précieuse était trop disséminée pour que la récolte en fût lucrative. Et la même observation, déjà faite précédemment, s'impose encore ici : à savoir la certitude avec laquelle nous constatons la continuité, à travers toutes les périodes de l'action étudiée et l'activité incessante du milieu géologique.

Du reste, à cette action chimique si activement réalisée, la nappe épipolhydrique ajoute, dans tous les cas, une série d'effets purement mécaniques, et entraîne les particules suffisamment fines du sol, intervenant de la sorte comme l'agent le plus efficace de l'évolution de la morphologie du relief.

Le profil du terrain, le paysage si l'on veut, est essentiellement provisoire. A chaque instant, il se modifie, et les contrastes les plus complets peuvent se succéder au même point, sans que des causes particulières soient intervenues pour expliquer de semblables transformations. Par le jeu de l'intempérisme, et à cause des résistances très inégales que lui opposeront les diverses roches associées dans un même terrain, des reliefs pourront peu à peu remplacer des dépressions, et inversement.

Une promenade en Auvergne, auprès de Clermont-Ferrand, suffit pour mettre en évidence des faits de grande importance. On y voit des collines qui, constituées d'assises sédimentaires dans la plus grande partie de leur hauteur, sont brusquement terminées par un couronnement basaltique : une table de roche volcanique, parfois débitée en colonnades pittoresques, leur donne une allure caractéristique. L'une de ces collines n'est

autre que cette Gergovie si glorieusement célèbre par la résistance de Vercingétorix.

Or, en examinant la constitution de ce beau pays, on trouve que le chapeau basaltique de Gergovie est un lambeau encore persistant d'une coulée de lave qui, durant une époque géologique antérieure, s'est épanchée d'un cratère situé sur le plateau granitique voisin et a suivi la pente du sol à la façon d'un cours d'eau. Ainsi, tout d'abord, le basalte tapissait une dépression d'où il avait vraisemblablement chassé un ruisseau. Maintenant, c'est l'inverse, et ce dépôt, cantonné d'abord le long d'un ancien thalweg, forme aujourd'hui une crête culminante. La raison en est tout entière dans la résistance du basalte aux eaux de surface, qui lui a permis de devenir une cuirasse protectrice pour les masses qu'il recouvrait et qui, en même temps, l'a constitué à l'état de « témoin » de l'énergique dénudation subie lentement par le pays : dénudation presque occulte, malgré l'importance de ses résultats, et qui prend, en bien des régions, une apparence qui sert de cause, à première vue, aux suppositions les plus étrangement erronées. En parler, c'est revenir aux considérations par lesquelles nous commençons cette étude, et il est impossible de s'y arrêter sans évoquer de nouveau le nom de Cuvier.

Quand le fondateur de la paléontologie a défendu son opinion, maintenant abandonnée, des révolutions du globe, il avait bien moins en vue les phénomènes anciens par lesquels l'édifice sédimentaire a acquis son épaisseur et sa complication, que les régions épidermiques du sol où sont étalées les trainées du « diluvium. » Si bien, que l'une des grandes préoccupations des observateurs qu'il inspira fut d'expliquer le creusement des vallées.

Or, la continuité du phénomène du creusement des vallées sans l'intervention d'aucun agent différent de ceux qui travaillent actuellement avec une intensité égale à tous les âges est une découverte féconde.

On n'a rien pu comprendre à l'acquisition, par le sol exondé, du modelé qui le caractérise, tant qu'on a isolé, pour le considérer à part, le filet d'eau qui, sous le nom de ruisseau, de rivière ou de fleuve, s'écoule à l'air libre entre deux berges plus ou moins fixes. La première chose dont il faille se pénétrer, c'est que l'agent à l'œuvre est une nappe d'eau continue, de même étendue et de même forme que le bassin hydrographique tout

entier, et qui circule le plus souvent dans l'épaisseur même des roches perméables superficielles.

La vitesse de la nappe en chaque point et l'abondance de l'eau qui la constitue dépendent de la pente et de la forme du sous-sol imperméable et, selon les lignes où ces quantités atteignent une valeur suffisante, il y a entraînement de toutes les particules solides et apparition d'un filet d'eau coulant à découvert. De sorte qu'on se trompait beaucoup et qu'on avait mal compris le problème quand on voyait dans les cours d'eau les agens du creusement des vallées : ce sont, au contraire, les vallées qui, en se creusant peu à peu par le travail de nivellement des eaux cachées, arrivent à produire les cours d'eau.

La nappe superficielle agit d'une manière continue, dissolvant et entraînant ce qui est soluble et fin, déchaussant ce qui est plus résistant et lourd, et, en conséquence, variant d'allure à chaque instant, remaniant sans cesse aussi les produits charriés et leur imprimant une structure caractéristique.

On nous permettra d'insister sur ce fait singulier qu'on ne s'est avisé que tout récemment de soumettre la structure du « diluvium » à un examen attentif. Cet examen, en montrant avec quelle délicatesse chaque grain constituant est placé dans une situation déterminée, a suffi pour faire définitive justice de toutes sortes de suppositions, d'après lesquelles des actions violentes et exceptionnelles seraient intervenues dans le creusement des vallées. Nous avons la preuve désormais qu'ici encore l'allure des phénomènes a été continue, depuis les temps où les circonstances ont été favorables au creusement de vallées, et nulle part on ne saurait trouver un appui plus décisif aux doctrines actualiste et activiste.

Il y a lieu, en effet, comme dans plusieurs circonstances précédentes, de substituer la conception de phénomènes successifs en des points voisins les uns des autres, à celle d'actions brusques et simultanément relatives à des surfaces étendues. Le cours d'eau fluvial se déplace lentement dans un sens transversal à la vallée qui le contient, en conséquence des variations locales de la nappe aqueuse dont il n'est qu'un détail, et il exerce ainsi son action dénudatrice spéciale sur une zone dont la largeur peut être bien des fois supérieure à la sienne. En se déplaçant, il transporte horizontalement les filets qui, dans sa masse, sont animés de vitesses parallèles différentes et avec eux.

la faculté soit d'éroder le sol déjà constitué, soit, au contraire, de déposer à sa surface des matériaux charriés. De sorte qu'en chaque point, il y a alternance plusieurs fois répétée de ces régimes si différens et que les alluvionnemens ne s'y continuent qu'au prix d'interruptions pendant lesquels ils sont corrodés d'une façon plus ou moins intense. Et, comme la direction du courant générateur varie avec le temps par rapport à l'axe même de la vallée dans laquelle se développent les méandres fluviaux, les dépôts successifs ont une structure qui est bien éloignée d'être toujours la même.

Il résulte de ces différentes circonstances que l'ensemble du sédiment fluvial peut prendre une architecture en lambeaux intriqués les uns dans les autres d'une façon plus ou moins compliquée et qui établit comme un stéréogramme de toutes les vicissitudes du cours d'eau pendant la sédimentation. On est bien surpris de constater qu'une structure si frappante, mais, il vrai, tout à fait incomprise parce qu'on n'avait pas cru utile de l'examiner soigneusement, a été considérée par des spécialistes comme témoignant de l'origine torrentielle du « diluvium. » C'est un exemple des plus nets de l'efficacité d'une idée préconçue pour empêcher de voir sainement les choses. Et, d'un autre côté, la substitution du nouveau point de vue à l'ancien suffirait à elle seule pour faire définitivement renoncer aux doctrines violentes, si à la mode du temps de Cuvier.

## VIII

Dans un grand nombre de circonstances, l'histoire de la couche aqueuse superficielle vient se raccorder avec celle de nappes plus profondes dont la circulation au travers des assises du globe rappelle, par bien des côtés, le mouvement des liquides nourriciers au sein des organismes vivans. Cette fois, la haute température des régions souterraines communique à l'eau des énergies chimiques spéciales, qui se traduisent par un grand nombre d'effets.

Sous leur influence, des dépôts d'abord amorphes ou terreux comme sont les vases accumulées dans les bassins sédimentaires, arrangent leurs élémens constituaux et tendent à leur communiquer progressivement la structure cristalline. A cet égard, on

peut faire une collection instructive, en réunissant des échantillons qui représentent les étapes successives de cette transformation, suffisante pour expliquer ce qu'il convient de comprendre sous l'appellation de phénomènes métamorphiques.

Il est important de constater qu'il n'y a pas eu, comme on l'a cru bien longtemps, une *époque métamorphique*; tout au contraire, la transformation est parfaitement continue: elle commence, on peut le dire, dès qu'un sédiment est accumulé et elle se continue sans relâche, de sorte que chaque trait d'une roche donnée lui a été communiqué à un moment particulier, tout à fait distinct de la période d'origine et qui peut même en être fort éloigné. Il résulte aussi de là que les caractères observés aujourd'hui dans telle formation sont essentiellement éphémères et que, dans un avenir convenable, ils auront fait place à des caractères tout autres.

Pour préciser ce point, qui est de haute importance pour la théorie générale de la terre, nous pouvons résumer en deux mots l'histoire de ces matériaux argileux qui figurent parmi les dépôts les plus volumineux de l'Océan. A l'époque silurienne, la mer a déposé sur son fond une vase toute semblable à celle qui s'accumule dans tant de localités actuelles; seulement, au lieu d'enfouir des débris de homards et de crabes, la boue antique a recouvert des carapaces de ces crustacés primitifs qu'on appelle des trilobites. La température du fond marin où ce dépôt prenait naissance pouvait être relativement basse, comme celle des abîmes de nos mers et les matières s'y sont conservées longtemps sans altération notable. Mais les sédiments ont continué à s'empiler les uns sur les autres: sur les vases siluriennes se sont étalées les formations dévoniennes, puis sont venus les dépôts carbonifères, houillers, permien, triasiques, liasiques, oolithiques, crétacés, tertiaires, et, en bien des régions, il en est résulté, pour notre argile à trilobites, un recouvrement effectif de plusieurs kilomètres d'épaisseur.

A mesure que cet ensevelissement se poursuivait tout doucement, la couche considérée, étant progressivement éloignée de la surface du sol, et éprouvant de plus en plus l'influence de la chaleur propre de la terre, avait à subir l'action chimique de moins en moins nulle des eaux peu à peu échauffées. Sénarmont s'est illustré en nous apprenant ce que l'eau chaude peut faire en agissant sur des matières minérales analogues à celles

dont les roches sont formées, et il n'y a qu'à consulter ses observations pour assister, par les yeux de l'esprit, au travail intérieur qui s'opéra dans le vieux sédiment : l'hydrosilicate alumineux qui constitue l'argile passa à l'état de composés parfaitement définis et cristallisés. Quand on examine un fragment d'ardoise au microscope, on est amené à reconnaître que, si des petits cristaux forment la matière presque exclusive du sédiment silurien, ils ne sont certainement pas eux-mêmes d'âge silurien : ils sont très postérieurs à cet âge, peut-être de plusieurs périodes géologiques entières, et ils représentent les témoins d'un moment où, dans la couche en voie continue de changement, se sont trouvées réalisées des conditions plus ou moins analogues à celles des expériences de Sénarmont.

Mais ce n'est pas encore tout, et il faut remarquer que le poids toujours croissant des couches successivement superposées à l'argile silurienne a agi de son côté pour en modifier les caractères. La pression verticale réalisée par cette accumulation a comprimé la couche plastique, et celle-ci a tendu à s'écouler horizontalement ; dans ce mouvement, les particules solides qu'elle renfermait, comme les petits grains de sable originaire, et surtout les petits cristaux de formation successive qui viennent d'être mentionnés, se sont couchés dans le sens même de l'écoulement ; la masse a pris ainsi sa structure feuilletée caractéristique. Nous en sommes bien sûrs, car l'expérience réalisée par Tyndall a permis d'imiter artificiellement la schistosité. Ici encore, l'acquisition de la structure propre des ardoises se présente comme un phénomène très progressif et évidemment très postérieur au dépôt de l'argile initiale : de sorte que le phyllade n'avait d'abord ni sa composition minéralogique ni sa structure, et que tous les caractères qui nous permettent de le définir lui ont été donnés, lentement et progressivement, par le jeu normal de la physiologie de la terre.

C'est du reste là une conclusion à laquelle maintes observations nous ramèneraient, et il est bien nécessaire, pour notre thèse, de montrer qu'elle découle même de l'examen de roches auxquelles on refuse d'ordinaire la qualification de métamorphiques.

A ce titre, on trouvera un certain intérêt à l'examen d'une variété de minerai de fer qu'on exploite avec beaucoup de bénéfice aux environs de Nancy et qui est subordonné à l'existence

des assises dépendant de l'époque secondaire dite toarcienne.

Quand on en étudie des échantillons, on est frappé de sa composition, qui consiste en oxyde de fer à peu près pur, et de sa structure, qui est entièrement en petites boules ou oolithes, agglutinées ensemble par très peu de substance conjonctive, et mélangées de quelques débris fossiles, coquilles bien reconnaissables, mais dont la substance, au lieu d'être calcaire comme à l'ordinaire, est entièrement ferrugineuse. Or, on arrive à s'assurer que cette couche a acquis, depuis le moment de sa formation, et sa structure et sa composition, de sorte qu'elle était au début essentiellement différente de ce qu'elle se montre à présent.

Quand elle s'est déposée, c'était une vase marine ordinaire, qui, soumise à la circulation des eaux souterraines, a « travaillé, » et, peu à peu, est devenue oolithique, comme il est arrivé également à d'innombrables assises jurassiques. Plus tard, le sol a été imprégné très progressivement, et sans doute pendant fort longtemps, d'une dissolution ferrugineuse pareille à celle qui circule de toute part dans les roches à l'époque actuelle, et celle-ci, épanchée au contact des roches calcaires, les a modifiées : les boules de calcaire sont devenues des boules de minerai, et l'on voit combien ont erré les théoriciens qui voulaient trouver dans les eaux de la mer toarcienne les qualités permettant le dépôt de tant d'oxyde de fer et la précipitation des grains oolithiques.

Il a paru utile de nous arrêter un moment sur la curieuse histoire de ces roches ferrugineuses, parce qu'elles représentent un type de formations variées qui font bien sentir la continuité des réactions souterraines.

## IX

Après la mention rapide de ces fonctions distinctes du mécanisme planétaire qui concernent la croûte solide, le volcan, le glacier, la masse océanique, l'atmosphère, la nappe aqueuse superficielle, et la nappe aqueuse profonde, il nous reste à dire quelques mots d'un dernier groupe de réactions dont les roches ont tiré une foule de leurs traits particuliers et qui se présente avec des titres exceptionnels à notre attention.

Il s'agit de l'ensemble des phénomènes réalisés par les êtres

vivans, considérés comme formant un tout ayant à remplir une fonction géologique déterminée.

Pour bien sentir le rôle planétaire de la force biologique, le mieux est de constater tout d'abord combien sont intimes et variés, dans la géologie actuelle, les rapports des êtres vivans avec les roches : d'une part, ils travaillent très activement à détruire les masses minérales pour contribuer à la circulation de leurs élémens et, d'autre part, ils arrivent, par une série de procédés variés, à prendre un rang très notable parmi les agens de sédimentation.

Dans ces deux directions opposées, il suffira de rappeler un très petit nombre de faits pour arriver aux conclusions que nous nous proposons d'établir.

Pour ce qui est de la démolition d'assises constituées, il est à noter d'abord que les végétaux inférieurs sont parmi les facteurs les plus actifs de la production du sol arable aux dépens des roches de toutes les catégories.

De leur côté, les animaux sont très habiles à désagréger certaines masses minérales : beaucoup d'entre eux sont même désignés sous le nom, du reste impropre, de *lithophages*. Du nombre sont, parmi les bêtes marines, les pholades et les oursins livides, qui savent se creuser des logettes dans les roches les plus compactes, les plus dures et les moins solubles ; — et parmi les bêtes terrestres, nos vulgaires escargots qui, en Algérie, comme dans le Midi de la France, se livrent à une vraie ciselure des roches calcaires, qu'ils réduisent parfois à l'état de dentelles, tant les perforations qu'ils y pratiquent sont rapprochées les unes des autres. Pour mémoire, il convient de rappeler les vers de terre, dont Darwin a signalé l'énergique collaboration à la désagrégation du sol cultivable.

Comme édificateurs de couches géologiques, les plantes et les animaux jouent un rôle dont Michelet a indiqué toute l'importance en donnant à certains êtres organisés le nom de constructeurs de continents. Dans les circonstances les plus simples, ils accumulent leurs dépouilles dans une localité qui s'enrichit par une vraie sédimentation biologique. Les récifs madréporiques, d'une part, les houillères du type tourbeux, de l'autre, suffiraient pour fixer les souvenirs à cet égard. Ici, comme il arrive bien souvent, la grande part appartient aux êtres les plus petits, et on peut, sur un même plan, citer des formations qui



consistent, les unes en carapaces de diatomées, accumulées par milliards, les autres en amoncellemens de coquilles de foraminifères ou de radiolaires.

Parfois, ces vestiges ne subsistent pas à la place même où vivaient les êtres d'où ils proviennent, et des charriages les ont concentrés en quelque localité d'élection : c'est ainsi que se sont formés les amas de coquillages exploités parfois comme engrais, et de vrais ossuaires dans lesquels des cétaqués, comme à Anvers, ou des mammifères terrestres, comme à Pikermi, ont mélangé leurs innombrables débris.

Dans tous les cas, les plantes et les bêtes, en vertu de leurs propriétés particulières, ont réagi sur le milieu général pour en extraire la substance de nouvelles formations qui, sans eux, n'auraient point été constituées. Le polypier sait extraire de l'eau de la mer la matière pierreuse de sa charpente calcaire, comme la plante verte, par l'exercice de la fonction chlorophyllienne, sait provoquer, entre les élémens de l'eau et ceux de l'acide carbonique, une réaction dont l'un des produits est la cellulose, capable de se transformer par macération souterraine dans les différens termes de la série des charbons fossiles. Dans les deux cas, la force biologique intervient d'une façon directe et évidente, et l'économie de la terre est réglée maintenant de telle sorte que l'intervention de cette force est nécessaire au maintien de l'équilibre réalisé.

C'est pour cela que, chacun des groupes botanique et zoologique ayant sa partie spéciale à remplir dans l'ensemble, on voit, à chaque moment de l'histoire géologique, des formes correspondantes de plantes et d'animaux se succéder sans lacunes. Cette remarque donne même toute sa valeur au rôle de la force biologique dans la physiologie tellurique. On constate de nouveau ici que les périodes qui ont précédé la nôtre ont eu, comme celle-ci, leur faune et leur flore, et, par les vestiges qui nous en sont parvenus en abondance, on peut juger que les êtres organisés s'y sont comportés comme ils se comportent aujourd'hui.

Toutefois, la correspondance d'une période à une autre s'associe avec la manifestation d'un perfectionnement organique général qui n'est pas douteux et avec une prédominance très inégale de certains groupes, qui doit avoir une signification supérieure. Malgré la présence dans chaque faune d'animaux très divers, le degré de perfectionnement des membres les plus

élevés de l'ensemble s'élève d'une période à l'autre : au début, et pendant l'immense durée des temps cambrien et silurien, le premier rang est dévolu à ces crustacés, dits trilobites, auxquels déjà nous avons eu à faire allusion ; à la période dévonienne, cette forme animale, qui persiste cependant, s'efface devant les poissons représentés tout à coup avec un grand luxe de formes, mais réduits à se tenir cependant dans certains types peu nombreux si on les compare à ceux de l'ichthyologie plus récente ; c'est pendant les temps permien que les batraciens s'affirment comme la manifestation la plus perfectionnée de l'animalité, et peu après, à l'époque triasique, les reptiles commencent la merveilleuse série qui doit atteindre son apogée vers les confins mutuels des époques jurassique et crétacée. Alors, ces animaux sont vraiment les « rois de la création ; » par la taille comme par la variété de leurs formes, ils se prêtent à tous les habitats et nulle qualification ne leur va moins que celle de reptiles, si justement infligée, au contraire, à leurs représentans actuels, profondément dégénérés. En plein terrain jurassique commencent les oiseaux ; mais c'est au début des temps tertiaires que ce groupe zoologique parvient à son apogée, qui dure jusqu'en des temps bien voisins de nous, et alors se montrent ces énormes animaux que les environs de Meudon et de Reims, les cavernes de Madagascar et celles de la Nouvelle-Zélande, nous ont révélés. Enfin, les mammifères, déjà ébauchés, pour ainsi dire, à l'aurore des temps secondaires, comme en un essai malheureux auquel la nature n'a pas donné suite longtemps, atteignent, pendant la période tertiaire, un état comparable à celui que nous avons noté pour les reptiles, et quand, à leur tour, ils subissent un effacement relatif, c'est précisément pour abandonner le premier rang à l'espèce humaine.

Cette série d'apparitions, si bien connue de tout le monde et dont on aurait le symétrique pour les formes végétales, méritait d'être rappelée, car elle a, à notre point de vue, une signification qu'il importe de souligner.

D'un côté, la correspondance mutuelle des diverses époques au point de vue des manifestations biologiques, — la présence simultanée d'une faune et d'une flore, l'existence constante d'animaux marins vivant les uns sur les lignes littorales, d'autres dans les profondeurs, etc., — témoigne, mieux que bien d'autres faits, de l'analogie réciproque des temps successifs en ce qui

concerne les conditions générales du milieu terrestre, et c'est la répétition de ce que nous ont montré les fonctions étudiées précédemment.

D'un autre côté, la non-identité des faunes et des flores qui sont apparues les unes après les autres et leur perfectionnement progressif indiquent une modification continue de ce même milieu : indice certain de l'évolution dont la masse terrestre traverse les étapes ; conclusion qui a une portée de première valeur quant à la marche même de l'histoire du globe. Elle suffirait, en effet, faire justice, quand d'autres argumens ne la corroboreraient pas, de ces tentatives auxquelles reviennent fréquemment des théoriciens, et qui consistent à présenter la terre comme repassant périodiquement par des états comparables les uns aux autres. C'est une autre forme de la vieille théorie des révolutions, désormais impossible, et qu'on pense rendre plus acceptable sous un dehors différent. Si la périodicité dont on parle existait vraiment, la réapparition de faunes et de flores très ressemblantes en serait certainement le résultat le plus visible : or, rien de semblable ne se montre et, disons-le encore une fois, non seulement on ne voit pas de répétition, mais les manifestations biologiques successives affectent une sériation qui suffirait seule à démontrer la réalité du développement continu de la terre.

Reste à savoir comment, dans ce développement, peut s'expliquer l'apparition première des êtres vivans sur un globe jusque-là réduit à des productions purement minérales. On sait le nombre et l'éclat des diverses théories proposées sur cette question et nous n'avons nullement la prétention de résoudre un problème si difficile ; cependant, il semble qu'on puisse, à ce sujet, faire une remarque qui, en le contraignant à rentrer dans le cadre des autres chapitres de la physiologie tellurique, doive le rendre de compréhension moins ardue.

En effet, l'apparition des êtres vivans sur la terre pourrait à la rigueur être ramenée à la première intervention, sur notre globe, d'une entité dynamique, la force biologique, antérieure et attendant, comme mise en réserve depuis les commencemens, que les circonstances de milieu lui soient devenues favorables. Sans doute, formulée en ces termes, l'opinion qui vient d'être résumée ne peut présenter qu'un très faible intérêt, et semblera essentiellement gratuite, dépourvue de toute vérification possible. Mais peut-être changera-t-on d'avis si l'on observe que d'autres

groupes de forces paraissent avoir été dans le même cas et avoir donné des produits dont la signification est infiniment moins malaisée à apercevoir.

Au début, et pendant fort longtemps, notre globe fut exclusivement composé de matériaux fluides : c'étaient surtout des gaz et des vapeurs, peut-être des liquides, mais on peut facilement concevoir un moment où rien de solide n'existait dans l'architecture terrestre. Les progrès du refroidissement spontané de la masse planétaire amenèrent pourtant certains élémens à franchir la limite de l'état solide, et subitement une foule de forces réglées par des lois strictes et qui étaient sans emploi sur la terre entrèrent en jeu. Ce sont les forces que nous pouvons, pour simplifier, qualifier du nom de cristallogéniques et qui président à l'arrangement des molécules dans les édifices minéraux. On ne peut imaginer que ces forces n'étaient pas en puissance dans le monde, car elles avaient eu déjà à s'exercer dans maints milieux astronomiques et, au plus près, sur Mars, qui, plus âgé que notre terre, devait jouir avant elle de la possession de l'état solide.

D'ailleurs, les lois qui entrèrent en jeu au commencement de l'installation des matières non fluides, ne sont que quelques-unes parmi plusieurs, car nous savons que diverses catégories seulement de minéraux purent alors prendre naissance. Ce sont vraisemblablement des composés résultant de la réaction mutuelle de vapeurs à haute température qu'on est autorisé à regarder comme les constituans de la coque primitive du globe. Plus tard s'élaborèrent les substances dites de la voie sèche et qu'on imite dans les laboratoires en fondant des matières au feu. C'est plus tard encore, quand certaines régions de la croûte devenue enfin très épaisse réunirent des conditions favorables, que se constituèrent des minéraux du genre de ceux que nous trouvons dans les filons et dans les roches métamorphiques et qui se reproduisent exactement dans l'eau surchauffée. Enfin, il fallut attendre que des localités en fussent arrivées, par les progrès du refroidissement, à n'avoir plus que les températures qui nous conviennent à nous-mêmes pour que devînt possible l'élaboration d'une foule de corps que nous imitons par la méthode appelée voie aqueuse, parce que l'eau, non échauffée et à la pression ordinaire intervient nécessairement dans leur reproduction.

Il y a là une série de substances qui est comme le reflet, sur chaque point, de la série des conditions successives qui s'y sont développées en conséquence de l'évolution tellurique; et, sans qu'on ait pensé à faire dériver les minéraux les uns des autres, on doit cependant voir, dans leur ensemble, les termes successifs d'une même histoire.

On sent où nous voulons en venir : pourquoi ne pas faire pour les forces biologiques une supposition analogue à celle qui paraît si justifiée pour les forces cristallogéniques, et n'y a-t-il pas ici en effet matière à un développement symétrique?

Un jour, les conditions générales du milieu terrestre se sont modifiées de telle façon que les forces biologiques antérieures, peut-être et sans doute déjà agissantes dans d'autres localités astronomiques, ont trouvé à s'exercer sur la matière de notre globe. Cela ne préjuge en rien la nature de ces forces, ni leur origine. Comme les forces cristallogéniques, mais à leur manière spéciale, elles ont groupé les élémens propres à subir leur influence, et les produits ont présenté des caractères strictement réglés par les conditions ambiantes. Si les diverses flores et si les diverses faunes successives diffèrent les unes des autres, soit par la non-identité des êtres correspondans, soit par l'apparition ou par l'extinction de certaines formes, c'est que le milieu a acquis des qualités nouvelles et qu'il en a perdu d'autres. Et si les termes de cette série biologique sont incomparablement plus nombreux que ceux de la série minérale, c'est qu'étant incomparablement plus sensibles, ils ont su refléter, par des modifications perceptibles, des altérations bien plus délicates dans le milieu général.

Cette conception a du moins pour conséquence de rejeter hors des limites du monde terrestre, et conformément au sentiment de plus d'un penseur, comme William Thomson et Henry Milne Edwards, le problème de l'apparition initiale de la vie.

Quoi qu'il en soit des faits rapportés tout à l'heure, l'ensemble des êtres vivans mérite d'être considéré comme constituant l'un des organes de la physiologie de la terre, et cette conclusion, à laquelle il est impossible d'échapper, nous prépare à reconnaître que, sans porter la moindre atteinte aux missions plus élevées qu'elle a en même temps à remplir, l'humanité elle-même intervient dans la vie de notre planète comme un facteur particulier. De tout temps, mais avec une énergie qui a toujours été en

croissant, l'homme a agi sur l'économie de sa demeure terrestre et lui a apporté des modifications incontestables. Pour ne parler que de ses travaux récents, il a desséché des mers, inondé des déserts, percé des montagnes, supprimé de grandes forêts et boisé de larges surfaces arides, de façon à transformer l'état météorologique de régions tout entières, comme l'isthme de Suez. Il a arraché aux entrailles de la terre des quantités de matières qu'il a fait entrer dans la circulation de la surface ; il a brûlé des volumes énormes de matières charbonneuses et déversé de ce chef dans l'atmosphère des torrens d'acide carbonique. A tous ces titres, on peut dire qu'il façonne le globe sur lequel il vit.

## X

De ce qui précède, deux conclusions se dégagent d'elles-mêmes :

Partout s'efface la limite qu'on avait cru voir tout d'abord entre l'époque actuelle et les temps précédens.

Une intense activité règne sans relâche dans les profondeurs du sol. Sous l'influence des circulations qui ne s'y arrêtent jamais, tout y est en voie de changement continu, rien n'y est jamais définitif, ni composition, ni structure ; les élémens s'y remplacent comme dans un tissu organique et vivant, et les transformations s'y succèdent sans cesse.

Une fois qu'on s'est placé à ce point de vue activiste, on voit changer du tout au tout le sentiment généralement accepté quant à l'économie du milieu géologique : partout alors l'évolution se manifeste, non seulement dans les grands ensembles stratigraphiques, mais jusque dans les détails les plus menus, et l'on peut prévoir que la géologie générale recevra sous peu des accroissemens successifs de la haute philosophie qui se dégage ainsi des observations même les plus circonscrites.

STANISLAS MEUNIER.

---

# UNE

## BIBLIOGRAPHIE DU ROMAN HISTORIQUE

---

*A Guide to the Best Historical Novels and Tales*, by Jonathan Nield. (London, Elkin Mathews; New York, G. P. Putnam's sons, 1904.)

C'est une idée ingénieuse, et ce n'est point sans doute une peine inutile, que de dresser la liste des principaux romans historiques d'après les époques auxquelles ils se rapportent, d'indiquer même, plus précisément, le grand fait ou le personnage qui en fournit la matière. On guide ainsi les lecteurs à travers un vaste monde où chacun peut dès lors aller vers les contrées et les figures qui le sollicitent. M. Jonathan Nield ne semble pas s'être proposé d'autre fin dans l'ouvrage qu'il nous donne sous ce titre : *A Guide to the Best Historical Novels and Tales*. De là le caractère exclusivement pratique de ce livre : il se présente, non pas comme un essai de bibliographie générale, propre à éclairer une question de littérature comparée, mais comme un indicateur à l'usage du public anglais. Une division, spécialement préparée « pour la jeunesse, » est consacrée aux romans et nouvelles tirés de l'histoire d'Angleterre depuis la conquête. Dans la partie générale elle-même, la place faite à cette histoire et aux romans écrits en langue anglaise est prépondérante. Ailleurs enfin, dans une liste de cinquante romans donnés comme les chefs-d'œuvre du genre, il y en a trente-quatre anglais, dont treize du seul Walter Scott, contre neuf français, et sept pour le reste de l'Europe. Le corps de l'ouvrage est formé par une nomenclature générale de tous les romans historiques écrits sur l'ère pré-chrétienne et sur chacun des dix-neuf siècles qui l'ont suivie jusqu'à ce jour. Au total, l'auteur a relevé cinq cent soixante et un noms, dont soixante-sept étrangers, et douze cent

quarante-sept titres, dont cent cinquante seulement ne représentent pas des œuvres de langue anglaise. Parmi ces dernières, dont il n'indique d'ailleurs point la nationalité; il y en a soixante françaises, cinquante allemandes, et quarante pour les autres pays : Italie, Espagne, Suède, Finlande, Danemark, Pologne, Russie, Hongrie, Belgique flamande. Plus d'un lecteur sera sans doute embarrassé par cette longue suite de noms que ne distingue aucune mention spéciale, et, si personne n'ignore dans quelle langue sont écrites les œuvres de Tolstoï ou d'Alexandre Dumas, il n'en va peut-être pas de même pour Mathilda Malling et Franzos, qui sont Allemands, L. Topelius, qui est Finlandais, et Ingemann, qu'il ne faut pas retirer au Danemark. M. Nield aurait bien dû épargner au lecteur des recherches fastidieuses ou d'inévitables méprises. Mais c'est ainsi, hélas ! qu'on entend les livres « pratiques » en Angleterre.

La littérature européenne tout entière ne fournissant guère qu'un dixième de la masse des romans historiques où l'Angleterre figure pour les neuf dixièmes, nous sommes pris d'un doute devant de telles proportions ; nous examinons alors d'un peu plus près cet inventaire, et nous sommes frappés de quelques traits : Alexandre Dumas, à qui on fait la part très grosse dans notre littérature, est représenté par vingt-deux romans, mais M. Everett Green en a vingt et M. G. A. Henty vingt-huit ; tandis qu'on ne mentionne ni *Sous la Hache*, de M. Élémir Bourges, ni *Hassan le Janissaire*, de M. Léon Cahun, ni *Autour d'une tiare*, de M. Émile Gebhart, ni *la Chanoinesse*, de M. André Theuriet, on nous invite à lire dix-sept romans de M<sup>me</sup> Emma Marshall ; et on nous laisse vainement chercher pourquoi *la Force*, *la Ruse*, *l'Enfant d'Austerlitz*, de M. Paul Adam, ne sont pas des romans historiques, alors que *l'Île des Trésors*, de R. L. Stevenson, en est un. Le romancier danois Ingemann, qui a composé un cycle national de romans du moyen âge, est représenté par un seul ouvrage, alors que ni *l'Enfance d'Erik*, traduite en français depuis 1843, ni *le Roi Erik et les Bannis*, ni bien d'autres, ne sont cités. Voilà comment on fausse fâcheusement les proportions dans un ouvrage de littérature comparée. Si M. Nield se borne à telle ou telle œuvre parce qu'elle est traduite en anglais, qu'il nous le dise, et qu'il déclare ouvertement son dessein tout pratique et tout anglais, au lieu de nous laisser entendre, comme il le fait dans son Introduction, qu'il vise à dresser la bibliographie d'un genre. « Je pense que beaucoup seront surpris de voir dans quelle large mesure nos meilleurs écrivains (anglais et américains) ont abordé le domaine du roman historique. » Cette me-



sure est fort large, en effet, trop large même, peut-être; et ce serait une raison de plus pour ne pas nous donner une statistique grâce à laquelle il n'est plus possible de l'évaluer avec quelque rigueur.

Il faudrait donc d'abord réparer des omissions et redresser une partialité inadmissible, si l'on veut, s'élevant au-dessus de la simple utilité, faire parler cette nomenclature, essayer d'en pénétrer la signification.

Car un tel inventaire présente un intérêt d'ordre plus spéculatif et soulève des questions où l'histoire littéraire est intéressée. D'abord, le choix même des œuvres ou leur exclusion implique une difficulté. Que faut-il entendre par roman historique? Il est bien délicat de déterminer les limites du genre, — si même le roman historique est un genre, — et l'on ne sait pas toujours ni où il commence ni où il finit. M. Nield en propose cette définition : « Un roman devient historique si l'on y introduit des dates, des personnages ou des évènements qu'on puisse identifier sans hésitation. » Et tout aussitôt il ajoute : « Le roman historique existe d'abord comme fiction. » Pour qu'il y ait roman historique, il faut d'abord qu'il y ait roman. Rien de plus juste. En deçà de cette définition restent donc les œuvres qui se rattachent plutôt à l'histoire qu'au roman, romans didactiques, si l'on peut dire, où la fiction est réduite au minimum et qui ne sont guère plus que des livres scolaires : le *Chariclès* et le *Gallus*, de Becker ; *Preston Fight* et *Guy Fawkes*, d'Ainsworth ; *Thornsedale*, de William Smith. Peut-être pourrions-nous donner une idée de ce genre dans notre littérature avec le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, de l'abbé Barthélemy. L'auteur, avec raison, ne les mentionne point. — Mais, d'autre part, s'il faut que le roman historique soit un roman, il faut aussi qu'il se rattache à l'histoire ; et voici que, dès lors, au delà de la définition s'étend le champ des romans semi-historiques, comme *la Lettre Rouge*, de Hawthorne (*Scarlet Letter*) ; *Taras Bulba*, de Gogol ; *Adam Bede*, de George Eliot ; ou *Le capitaine Fracasse*, de Théophile Gautier. Beaucoup de romans de Walter Scott sont dans ce cas, parmi lesquels, pour ne citer que les plus populaires, *la Fiancée de Lammermoor*, *Guy Mannerïng* et *l'Antiquaire*. M. Nield consacre une « liste supplémentaire » à ces livres où, sans que les personnages ni les évènements soient historiques, la couleur générale d'une époque est fidèlement rendue. On ne peut se défendre de la trouver singulièrement fantaisiste. Pourquoi comprend-elle, de George Sand, *Consuelo* et non *Mauprat* ; les *Maîtres maaistes* et non les *Beaux Messieurs de Bois-*

*Doré*? Si des œuvres comme le *Tom Jones*, de Fielding, et *Clarissa Harlowe*, de Richardson, parce qu'elles peignent la société et les mœurs de leur temps, sont comptées parmi les romans semi-historiques, pourquoi n'y pas admettre *le Rouge et le Noir*, de Stendhal? *Les Paysans*, de Balzac, n'ont-ils pas le même droit que l'*Adam Bede*, de George Eliot? Et n'y faut-il pas réserver une place même à l'*Astrée*, de d'Urfé? Qu'on prenne garde alors : à ce compte, toutes les œuvres d'observation prennent avec le temps un caractère historique. Ce qui était le présent pour Fielding et Richardson, pour Stendhal ou Balzac, est le passé pour nous ; ce qui était la vie est devenu l'histoire. Devons-nous qualifier historique un roman qui ne l'était pas d'abord, mais qui l'est devenu par l'importance qu'il a prise dans le triage de l'avenir?

Historiques ou semi-historiques, tous ces romans apparaissent tard. Sur près de douze cent cinquante œuvres, une quinzaine seulement sont antérieures à 1814 ; toutes les autres sont contemporaines des deux mouvemens romantique et réaliste. C'est que l'histoire et le roman, avant de s'unir, avaient besoin de se constituer. Or, leur existence est récente. Ils impliquent l'un et l'autre la curiosité des choses sensibles et extérieures, le sens de l'individuel et celui du pittoresque. Nous ne voyons poindre ce goût-là que vers la fin du xviii<sup>e</sup> siècle ; il ne se manifestera, avec le sens historique qui en dérive, qu'aux origines du romantisme. Longtemps, l'histoire n'est qu'un champ ouvert devant le goût de l'héroïque, du noble et du rare ; elle est naturellement romanesque ; le roman se fait volontiers historique d'apparence tout au moins, car ses récits apocryphes ne sont que de mauvaises épopées, où s'insinue déjà quelque observation et quelque analyse. Les illisibles romans de La Calprenède et de Madeleine de Scudéri ne figurent pas dans l'inventaire de M. Nield, et cela s'entend, s'il ne veut qu'indiquer les romans à lire ; mais il les faudrait rétablir en leur place, si nous voulions raisonner sur le roman historique et lui dresser une généalogie, car il est assez significatif de voir le roman, à une époque où il n'a pris aucune conscience de lui-même, demander à l'histoire, qui s'ignore, un intérêt qu'il était « incapable de trouver dans le récit des aventures privées et dans la peinture des mœurs quotidiennes (1). » Le roman, à cette phase préliminaire, n'intéresse pas pour lui-même, comme représentation de la vie réelle ; l'histoire non plus n'intéresse pas par elle-même, comme représentation exacte,

(1) Ferdinand Brunetière, *Le roman français au XVIII<sup>e</sup> siècle (Études critiques sur l'histoire de la Littérature française, 4<sup>e</sup> série)*,

minutieuse et documentée du passé. On n'a ni le sens de la vérité, ni le sens historique, qui en est une forme rétrospective, une application à la réalité disparue. Le roman historique n'existe pas parce qu'il n'y a encore ni roman ni histoire.

Que sont donc les quelques œuvres citées par M. Nield et antérieures au xix<sup>e</sup> siècle ou plus exactement à l'année 1814, date de *Waverley*, le premier roman de Walter Scott ? Il y en a une française, *la Princesse de Clèves*, et quinze anglaises, représentant onze auteurs : Defoe, T. Smollet, S. Richardson, Fielding, Goldsmith, Brown, Godwin, Eliz, Helme, Jane Porter, A. M. Porter, Jane Austen.

Avec M<sup>me</sup> de La Fayette et *la Princesse de Clèves*, le réalisme psychologique emprunte le cadre de l'histoire sans souci de la vérité historique. Le roman se rapporte, extérieurement, à la cour de Henri II. En réalité, les personnages sont des contemporains de l'auteur : on les reconnaît sous des noms d'emprunt. Encore faut-il remarquer qu'ils ne nous sont pas représentés dans ce qu'ils ont de particulier, d'historiquement déterminé, mais bien plutôt de général, d'éternel et d'humain. Ce petit chef-d'œuvre procède du même esprit que les tragédies de Racine. Voilà pourtant le seul « roman historique » du xvii<sup>e</sup> siècle qui figure dans le *Guide* de M. Nield ; et, d'après la fiction, il est rapporté à l'époque de Henri II. Comme on voit bien, par un tel cas, l'artifice de telles classifications !

Sans s'arrêter ni à la *Clarisse Harlowe*, de Richardson, ni au *Tom Jones*, de Fielding, ni au *Vicaire de Wakefield*, de Goldsmith, ni aux trois autres œuvres qui, classées dans la liste supplémentaire, ne sont pas données comme romans proprement historiques, il faudrait peut-être, à travers le *Journal de la Peste* et les *Mémoires d'un cavalier*, de Daniel Defoe, et le *Roderick Random*, de Smollet, — un roman picaresque, — arriver jusqu'au *Saint Léon*, de Godwin, pour trouver un véritable roman historique. Il se rapporte au xvi<sup>e</sup> siècle et a pour sujet la bataille de Pavie. Mais déjà une ère nouvelle s'annonçait : il ne faut pas oublier que la première grande publication de Walter Scott, les *Minstrelsy of the scottish border*, est de 1802-1803. Rien d'étonnant dès lors si *Thaddée de Varsovie* (1803) et les *Chefs écossais* (1810) réalisent assez le type du genre pour que l'auteur, Jane Porter, oubliant le précédent de Godwin, s'en réclame hardiment comme d'un titre à son invention. La voie était ouverte. « D'autres dames, avec le courage de leur sexe, mais avec une connaissance du sujet remarquablement plus faible, s'en prirent à la muse de l'histoire. Rien ne fut fait de réellement important jusqu'à ce que sir Walter Scott eût tourné son

attention de la poésie vers le roman en prose (1). » De toute cette littérature, M. Nield n'a mentionné que deux œuvres : *Saint Clair des Îles* (1804) par Elizabeth Helme, et *les Frères hongrois* (1807) de A. M. Porter.

C'est donc avec le XIX<sup>e</sup> siècle et ses deux grands mouvemens du romantisme et du réalisme que l'histoire devient une riche matière pour le roman.

Quand la littérature abstraite et oratoire du XVIII<sup>e</sup> siècle anglais commença de fléchir sous son effort trop longtemps soutenu, quand le goût, fatigué d'un apprêt perpétuel et d'un éclat factice, aspira à se détendre, la nature et l'histoire s'ouvrirent comme des asiles pleins de fraîcheur et de nouveauté, Au lieu du vide brillant, de la lumière sans chaleur, voici enfin des formes et des corps, quelque chose de concret, de vivant, qui parle aux sens, prend l'imagination, éveille la sympathie. Le sens historique apparaît avec le sentiment de la nature, la couleur locale avec le pittoresque. Cette renaissance transforme, de 1780 à 1815, la littérature anglaise : elle y produit la poésie des lakistes et les romans de Walter Scott.

On sait quel fut le triomphe du roman historique avec ce maître incomparable : vérité des mœurs et fantaisie des aventures, vivacité des couleurs et relief des personnages, tout y concourt au plaisir des imaginations réveillées. Un pays pittoresque et plein d'histoire, où le paysage « romantique » est fait du mélange de la nature et des ruines, un écrivain nourri de traditions, dont le génie étonnamment national apparaît comme à point nommé pour évoquer le passé d'une nation qui vit surtout de souvenirs, cette rencontre heureuse donna une des œuvres non pas sans doute les plus achevées ni les plus fortes, mais certes les plus puissantes d'effet qu'ait jamais présentées l'histoire littéraire. Walter Scott figure pour vingt-sept romans dans la bibliographie de M. Nield. Il importe de remarquer que les sujets sont d'abord presque exclusivement nationaux. De 1814 à 1821, tous les romans sont tirés de l'histoire d'Écosse, sauf *Guy Mannering* et *Ivanhoé*. C'est l'époque des chefs-d'œuvre : *Waverley*, *l'Antiquaire*, *Old Mortality*, *Rob Roy*, *le Cœur du Midlothian*, *la Fiancée de Lammermoor*, *l'Abbé*, *le Monastère*. Plus tard, quand l'inspiration sera tombée, la fatigue venue, et qu'il faudra produire encore, le romancier cherchera des sujets dans les contrées étrangères : *Quentin Durward*, *le Talisman*, *Anne de Geierstein*, *le Comte Robert de Paris*.

(1) Edmond Gosse, *Littérature anglaise*, ch. VIII. (Traduction de Henry D. Davray.)

Sous l'empire des mêmes conditions et l'influence de Walter Scott, le roman historique se manifeste plus ou moins brillamment et abondamment dans toute l'Europe. En France, Alfred de Vigny, Prosper Mérimée, Balzac, Victor Hugo, Alexandre Dumas, donnent au genre un éclat qu'il ne retrouvera plus, et dont le reflet s'étend jusque sur des œuvres qui ne lui appartiennent pas, comme *les Maîtres mosaïstes*, *Consuelo* et *la Comtesse de Rudolstadt*. L'Allemagne romantique est représentée dans l'inventaire de M. Nield par le *Lichtenstein*, de Hauff, qui procède directement de Walter Scott; l'Italie, par *les Fiancés*, de Manzoni, trois romans de Guerazzi, le *Mario Visconti*, de Grossi, *Margherita Pusterla* de Cesare Cantù, deux romans de Massimo d'Azeglio; les Flandres enfin, par Henri Conscience, qui, lui aussi, rêve de faire pour sa patrie, avec *l'Année des merveilles*, le *Lion des Flandres*, *la Guerre des Paysans*, ce que Walter Scott a fait pour l'Écosse.

Il n'est donc pas surprenant que le mouvement littéraire du romantisme, en tant qu'il était un retour au passé national, ait été soutenu et secondé par les mouvemens politiques qui agitèrent les diverses parties de l'Europe, principalement aux alentours de nos deux révolutions de 1830 et de 1848. Ce n'est pas un hasard qui rapproche ainsi des noms hongrois, finlandais, allemands, polonais, espagnols, — Josika, Jokai, Topélius, Fritz Reuter, Scheffel, Gustave Freytag, Sienckiewicz, Perez Galdos. Le sentiment national est, en effet, un des élémens essentiels du roman historique : il en suscite l'inspiration chez les auteurs et le goût dans le public. Aussi voyons-nous l'Angleterre, où ce sentiment est toujours si vif, si actif et, pourrait-on dire, si tendu, où la race n'est pas moins curieuse de son passé qu'elle n'en est fière, prendre le pas dans ce genre avec une production démesurée d'œuvres de toute valeur. Pas une époque de l'histoire nationale qui ne soit abondamment illustrée de romans, depuis le premier siècle, avec *Beric the Briton*, de G. A. Henty, et l'invasion des Romains en Grande-Bretagne, jusqu'aux romans sur les conquêtes du règne de Victoria : *For the Old Flag*, de Clive R. Fenn, *To Herat and Cabul*, du même Henty. La liste dressée par M. Nield, à l'usage de la jeunesse, des principaux romans anglais sur l'histoire d'Angleterre depuis la conquête, compte deux cent trente-cinq numéros qui vont de Guillaume le Conquérant au roi Édouard VII.

L'extraordinaire prédominance des romans anglais sur tous les autres, dans le genre historique, reste le trait le plus caractéristique de cette bibliographie, même si l'on en a, au préalable, redressé les proportions. Il n'est point pour nous surprendre; et, aux causes essen-

tielles que nous venons d'indiquer, on en voit s'ajouter plusieurs autres, parmi lesquelles il nous suffira de citer l'inépuisable fécondité de l'histoire à fournir des sujets dont l'amour ne soit ni le seul, ni le principal attrait, voire où il ne tienne aucune place.

Au-dessus des conditions propres à chaque pays, le mouvement général des esprits favorisait partout la production du roman historique. Les progrès de l'histoire, et les minutieuses recherches qui l'aident à ressusciter « la vie intégrale du passé, » rattachèrent bientôt le genre à la tendance réaliste de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. L'étude des documens remplace l'observation directe, et nous voyons surgir, de la poussière des ruines et de l'ombre des bibliothèques, les civilisations disparues. L'histoire ne se borna plus à servir le roman : elle le prit à son service ; il devint son auxiliaire, l'auxiliaire même de l'érudition et de l'archéologie. La plupart des romans sur l'ère pré-chrétienne et les premiers siècles, à moins qu'ils ne soient de prolixes paraphrases bibliques ou évangéliques, dues à la plume trop facile des Anglaises ou des pasteurs leurs compatriotes, se trouvent dans ce cas. On n'est pas surpris de les voir souvent signés de noms allemands : l'égyptologue Georg Ebers, qui est représenté par douze romans, dont neuf se rapportent à sa spécialité, tandis que trois mettent en scène l'Allemagne du XVI<sup>e</sup> siècle ; Wilhelm Walloth, A. Glvatski, Ernest Eckstein, Georg Taylor. Déjà F. Strauss avait devancé ce mouvement avec son *Pèlerinage d'Helon à Jérusalem* (1824). Gustav Freytag, dans sa fameuse série *Die Ahnen*, suit l'histoire d'une famille de manière à illustrer les phases successives de la civilisation germanique, depuis le IV<sup>e</sup> siècle. Félix Dahn puise dans l'histoire des invasions barbares aux IV<sup>e</sup>, V<sup>e</sup> et VI<sup>e</sup> siècles. Nous retrouvons là *le Dernier Athénien*, de Rydberg, *Marius l'Épicurien*, de Walter Pater, *la Mort des Dieux*, de Merejkowski, la *Salammbô*, enfin, de notre Flaubert ; mais surtout et toujours des romans anglais, en nombre qui va croissant à mesure qu'on sort du domaine de la pure érudition. Tandis qu'il y en a 14 sur 23 pour l'ère pré-chrétienne et 5 sur 7 pour le II<sup>e</sup> siècle, nous en comptons 58 sur 61 pour le XV<sup>e</sup>, 119 sur 140 pour le XVI<sup>e</sup>, 221 sur 246 pour le XVII<sup>e</sup>, 240 sur 262 pour le XVIII<sup>e</sup>, 167 sur 200 pour le XIX<sup>e</sup>.

Cette progression est une preuve que le genre devenait facile, trop facile sans doute, et d'une élasticité complaisante, qui se prête aux compromissions. On ne peut s'empêcher de se demander combien d'œuvres, dans cette masse dont presque tout reste inconnu, ont vrai

ment une valeur comme romans et gardent le droit de se réclamer de l'histoire. Si le roman historique, genre mixte et hybride, n'a pas de lois, on lui connaît du moins des modèles. Ils témoignent tous dans le même sens. L'histoire ne peut donner au romancier qu'une atmosphère, un décor, des événemens, l'esquisse des caractères. A lui de remplir ce cadre avec ce qui s'y adapte de la vie humaine telle que son expérience ou son intuition la lui révèle; à lui d'inventer, suivant la nature et la vérité, une matière appropriée aux formes où il va la disposer. S'il imagine suivant son caprice, multiplie les aventures, complique l'intrigue, il dérive le roman historique hors de la littérature, vers le feuilleton : ce n'est plus Walter Scott, c'est Alexandre Dumas et, bientôt, Ponson du Terrail. Il semble bien que les données historiques soient pour le romancier des limites : elles le contiennent; mais c'est son propre fonds qui le soutient. L'histoire, en effet, ne saurait lui prêter davantage; elle appartient plutôt à l'épopée et au drame. Le roman, lui, est la représentation de la vie dans sa complexité naturelle, telle qu'elle se déroule dans la mêlée du monde et non point sur cette scène où les héros projettent leur silhouette agrandie et simplifiée. Les meilleurs romans historiques sont ceux qui font intervenir les événemens de l'histoire dans la mesure où ils dominent la destinée des individus, exercent leur influence sur la vie privée et sociale, les passions et les mœurs. C'est pourquoi, sauf des exceptions (comme Marie Stuart dans *l'Abbé et le Monastère*, de Walter Scott), et à moins qu'ils ne restent indéterminés dans le lointain des lieux ou des âges, les personnages historiques ne sont pas romanesques. Ni Cromwell, ni Louis XIV ne sont à leur place dans des œuvres qui, après tout, veulent être le miroir de la vie; et l'on sait ce qu'est devenu Richelieu dans le *Cinq-Mars* d'Alfred de Vigny.

On a signalé chez nous, depuis quelques années, une renaissance du roman historique. La curiosité, toujours plus ouverte et renseignée de notre époque de fouilles, de voyages et de chartes, a produit quelques œuvres analogues aux romans de l'hébraïsant Strauss et de l'égyptologue Ebers, éclosion qu'il fallut un peu solliciter, je pense. Lorsqu'un éditeur parisien s'avisa d'ouvrir une *Bibliothèque de romans historiques*, elle ne parut ni inspirer beaucoup d'auteurs, ni séduire beaucoup de lecteurs. En ceci, comme en tout le reste, que nous sommes donc différens de nos voisins les Anglais! Il fallut, pour arriver à une trentaine de volumes, recourir aux réimpressions, traductions, adaptations. Les femmes fournirent la plus grosse part, dont l'exotisme et l'archéologie font à peu près tous les frais. C'est à

d'autres œuvres, plus étroitement apparentées à l'esprit de la littérature contemporaine, que va la faveur publique, en cette prétendue résurrection. Un seul nom est cité par M. Nield, et certes il est considérable : c'est celui des frères Margueritte, dont le *Guide* mentionne le *Jardin du Roi* et la série des quatre volumes réunis sous le titre d'*Une époque*. Il resterait à savoir si nous refuserons la qualité d'historiques aux romans où l'idéologie sociale de M. Paul Adam pousse ses explorations à travers les périodes de l'Empire et de la Restauration ; et nous voilà ramenés à la question des limites du genre, avec ceux où M. Maurice Barrès interprète les crises politiques des dernières années et ceux encore où M<sup>me</sup> Marcelle Tinayre et M. Henri de Régnier avivent des teintes du passé leurs pastels de figures sentimentales. J'omets à dessein toute cette profusion d'œuvres récentes qui, cherchant à rehausser d'un décor de style les vieilles scènes naturalistes, ont fait, avec talent quelquefois, — quelquefois seulement, — de la reconstitution un prétexte et de l'histoire un paravent.

Est-ce à dire que nous n'aimions pas l'histoire, en France ? Nous l'aimons peut-être autrement que les Anglais. Notre esprit lucide et critique s'accommode moins d'un genre que de nouvelles exigences nous font paraître assez faux. Au temps du romantisme, dans l'indétermination du roman et de l'histoire, le roman historique put nous éblouir un instant de leur double prestige. Mais le roman est devenu de plus en plus vrai ; l'histoire s'est faite de plus en plus vivante. Le genre mixte qui les a précédés n'a pas les mêmes raisons de leur survivre. Notre roman d'observation et d'analyse, notre roman psychologique, social, politique, est de l'histoire future ; l'histoire, telle que nous l'entendons, sait donner aux physionomies qu'elle évoque et aux milieux qu'elle ressuscite une intensité de vie que pourrait lui envier le roman. Des livres comme ceux de M<sup>me</sup> Arvède Barine, de M. Henry Houssaye, de M. Gilbert Augustin-Thierry, de M. Lenôtre n'ont pas besoin d'une fiction qui diminuerait leur valeur sans rien ajouter à leur attrait ; et je doute que, parmi les cent dix-huit romancières anglaises citées par M. Nield il y en ait beaucoup dont nous ayons à lire une œuvre plus captivante que *La Grande Mademoiselle* ; je me demande si les trois cent quatre-vingts auteurs anglais contemporains ont donné beaucoup de romans historiques supérieurs, j'entends comme intérêt même d'action ou d'intrigue, à *1814*, cette héroïque histoire d'une fin d'empire, et à *Turnebut*, ce véridique récit d'une conspiration.



---

---

# REVUE MUSICALE

---

THÉÂTRE DE L'OPÉRA : *Le Fils de l'Étoile*, drame lyrique en six tableaux; poème de M. Catulle Mendès, musique de M. Camille Erlanger. — THÉÂTRE DE L'OPÉRA-COMIQUE : *Le Jongleur de Notre-Dame*, miracle en trois tableaux; poème de M. Émile Léna, musique de M. Massenet. — Reprise de l'*Alceste* de Gluck.

L'opéra de MM. Catulle Mendès et Camille Erlanger a pour sujet la dernière et courte révolte du peuple juif contre la domination romaine, au temps de l'empereur Adrien; pour héros, Bar-Kokeba, chef politique et religieux de l'insurrection; pour héroïnes (elles sont deux, et le cœur du Fils de l'Étoile se partage entre elles), Séphora, qui représente l'amour pur, et Lilith, qui figure l'autre amour; enfin, pour dénouement, la défaite de Bar-Kokeba par les légions de Julius Severus et l'écrasement complet d'Israël.

Cela n'est que le fait et la pièce de théâtre; au dire du poète, la pensée ou le symbole est celui-ci : « Il y a, au commencement des peuples l'Amour et la Foi. Barbarement : le rut et le fanatisme. Capables encore de sursauts héroïques, les nations finissantes ne connaissent plus la foi ni l'amour. Est-ce donc que l'instinct d'aimer et l'instinct de croire sont tout à fait abolis en elles ? Non ; mais, rompues par les fatigues de l'effort et des chutes, elles se résignent à des accomplissemens plus voisins, plus faciles. Lâchement, mélancoliquement, splendidement aussi, à cause des phosphorescences de la décomposition au crépuscule (considérez Rome, Byzance, avant le plein jour de la rénovation chrétienne), il y a, à la fin des peuples, la Volupté et l'Illusion. Bassement : la débauche et la sorcellerie. »

« Mais le public, ajoute M. Catulle Mendès avec indulgence, le pu-

blic n'est pas tenu de chercher ici l' « esprit » sous la « lettre ; » il lui est bien loisible de prendre garde seulement à l'affabulation plus ou moins intéressante de mon drame. » Nous ne vous cacherons pas que le public a paru profiter de cette permission.

Sur l'un des premiers exemplaires du *Fils de l'Étoile*, au début de chaque acte, on lit, en grosses lettres : « Épreuve. » Et ce terme n'est pas seulement d'imprimerie : il prend aussi le sens et la valeur d'un symbole. Il dit avec exactitude ce qu'est aujourd'hui la lecture d'abord, puis l'audition des opéras en général et en particulier de cet opéra, l'un des plus « éprouvans » que depuis longtemps il nous ait fallu subir.

La plupart des ouvrages représentés à l'Académie nationale de musique pourraient se partager en deux classes. Les uns, faibles, pauvres et vides, pèchent par défaut ; les autres, au contraire, par excès : par la surabondance et la surcharge, par la prétention, la complication et le tapage. *Le Fils de l'Étoile* appartient à la seconde catégorie.

Que pourrions-nous dire d'une telle œuvre, que nous n'ayons déjà dit de bien d'autres, et, par exemple, d'*Astarté*, pour n'en citer qu'une, au hasard ? Sans doute, entre les deux opéras, il s'érigerait de faire quelques distinctions ; mais elles disparaissent et se fondent dans la ressemblance générale, dans un commun parti pris de longueur, de lourdeur, de pathos et de frénésie : « L'éloquence continue ennue ; » mais la violence ininterrompue assomme, et quatre heures de paroxysme sonore sont difficiles à passer.

Le dernier moment est le meilleur, et, si vous avez la patience de l'attendre, il vous apportera quelque réconfort. La mort du héros et de la pure héroïne, la déploration que chante sur leurs cadavres unis, parmi les décombres du temple, le dernier des pontifes hébreux, tout cela ne manque ni de grandeur ni, — par exception, — de simplicité. La musique donne ici l'impression tragique, ou plutôt épique, de l'anéantissement d'un peuple et d'un pays. Mais il est trop tard, et l'extrême fin d'un pareil opéra n'en saurait faire oublier le reste, qui véritablement est affreux.

La carrière glorieuse et déjà longue de M. Massenet abonde en surprises. Il n'est rien qu'on ne puisse attendre du plus ondoyant de nos compositeurs. On croit parfois qu'il s'échappe, ou se dérobe, ou s'oublie. Il a des écarts et comme des fuites soudaines. Mais soudain aussi il se reprend, il se retrouve, il revient. Et *le Jongleur de Notre-Dame* est un de ces retours délicieux.

Légende, mystère, ou « miracle, » on peut nommer de ces trois noms l'histoire populaire et pieuse, à demi foraine et monastique à demi, du bateleur et musicien errant que la dévotion et la famine conduisirent ensemble au couvent. L'originalité et l'agrément du livret, — pour une fois nous dirons volontiers du poème, — tient à cette double vocation, à ce mélange de nature et de surnaturel, au partage du sujet et du héros, ou mieux du pauvre hère, entre la chair et l'esprit, entre la faim et la foi, entre le mysticisme le plus fervent et la plus humble humanité.

Voilà l'aimable et fine antithèse que la musique a su rendre avec mesure, avec goût. Elle en a fondu l'un et l'autre élémens dans une harmonie presque tout à fait exquise. On n'y trouverait guère à reprendre qu'une seule note : la dernière, un peu trop appuyée et qui se prolonge un peu trop. Mais cette erreur unique et finale est du poète, on le verra tout à l'heure, avant d'être du musicien.

Devant le monastère de Cluny, un beau matin de mai, Jean, le jovial et pieux jongleur, essaie d'attirer la foule par des tours innocens et d'honnêtes chansons. Il y réussit d'abord assez mal. On le berne, on le siffle, et le peuple, en veine de raillerie plus que de dévotion, réclame, pour être mis en joie, l'« *Alleluia* du vin. » A regret, et la faim, la faim seule et non le diable le poussant, le pauvre obéit; après avoir fait des excuses à Notre-Dame, qu'il vénère et chérit en son cœur, il entonne le bachique refrain.

A peine l'a-t-il terminé, que voici paraître, indigné, l'anathème à la bouche, le prieur du couvent. A Jean confus et contrit, il ne laisse qu'un espoir, il n'offre ou plutôt il n'impose qu'un refuge, le cloître. La pénitence, au surplus, y sera douce : on y mange, on y boit aussi bien qu'on y prie et les jours de jeûne y ont de savoureux lendemains. Voyez : le frère cuisinier, Boniface, revient justement du marché, trônant sur son âne, parmi les victuailles et les flacons. Jean se décide à cette vue, et, l'appétit ayant achevé en lui l'œuvre du repentir, il pénètre en la retraite deux fois réparatrice, où le salut de son âme et celui de son corps lui sont également promis.

Le voilà donc novice, et fervent, et dévot à Marie autant que pas un de ses frères. Une seule chose l'inquiète et le chagrine. Peintres, sculpteurs, musiciens, tous ses compagnons servent par leurs talens et leurs travaux cette Vierge, que l'un d'eux a peinte, radieuse et comme vivante, pour la chapelle du couvent. Mais lui, le pauvre Jean, qui ne sait même pas sa prière en latin, lui seul ne peut présenter à Notre-Dame que l'offrande, à son gré trop modeste, de son âme recon-

naissante et de son visage refléuri. C'est peu, quoique le frère cuisinier, que son humble besogne rend indulgent et bon, assure que c'est assez. Mais Jean a résolu d'essayer davantage et d'honorer la Vierge à sa manière, à sa lesté manière d'autrefois, que sa piété fera pieuse et qui peut-être ne sera pas méprisée.

Un soir donc, il se glisse dans le sanctuaire, où, devant la Madone, et pour elle, il reprend, avec son costume, ses jeux, ses tours et ses refrains de jongleur. Les moines, accourus au bruit, s'exclament et s'indignent; frère Bouiface, lui seul, s'émerveille et s'attendrit. Jean ne les a pas entendus. Emporté, ravi par le vertige de sa mélodieuse et bondissante oraison, il ne voit même pas d'abord le miracle qui la consacre et la récompense. L'image de la Vierge s'anime et s'éclaire; du front sacré l'auréole descend et se pose sur le front ruisselant, pour le rafraîchir et pour le couronner. Épuisé de fatigue, mais enivré d'amour et de joie, le jeune homme s'arrête; il s'affaisse doucement et, voyant enfin le ciel s'ouvrir, il sourit et meurt.

Il meurt longuement, bercé par le cantique, un peu facile, d'anges trop attendus, et ce moment de faiblesse ou de fadeur gâte la conclusion d'une œuvre à cela près exquise. La mort même du héros, eût-elle été plus brève, était de trop. Elle n'est pas à la mesure, pas dans le ton du sujet, qu'elle dépasse et dépare. Les deux conteurs qui nous avaient déjà, l'un en prose et l'autre en vers, conté la naïve légende, MM. Anatole France et le vicomte de Borrelli, s'étaient gardés de cette exagération. Ils avaient dénoué le nœud léger d'une main plus légère. Le poète avait dit :

Tous la virent, quittant le haut du tabernacle,  
Descendre jusqu'au sol en un glissement doux;  
Puis, le parvis atteint, y marcher comme nous.  
Et lui, l'humble, — pour qui se faisait un miracle, —  
La regardait venir, en ployant les genoux.

Et, comme il restait là, secoué jusqu'aux moelles,  
— Blanche, dans le reflet des vitraux de couleur, —  
La belle dame au front auréolé d'étoiles  
Essuya, de l'ourlet auguste de ses voiles,  
La sueur qui perlait aux tempes du jongleur (1).

Au théâtre même, en dépit de prétendues convenances dramatiques, qui ne sont ici que des conventions, il ne fallait pas d'autre

(1) *Rimes d'argent*, par M. le vicomte de Borrelli; Paris, A. Lemerre.

conclusion. C'est par ce geste seul, délicieux de grâce et de sobriété, qu'il était nécessaire et suffisant de finir.

Mais, la fin exceptée, l'œuvre de M. Massenet est une chose charmante. Dans une forme, ou sous des espèces légères, elle contient à la fois la *poetical* et la *practical basis*, comme disent nos confrères anglais : ce que nous appelons, nous, le sentiment et le style d'un grand artiste qui ne fut jamais lui-même (je songe à ce qu'il y a de meilleur en lui) avec plus d'abandon et de naturel, plus d'aisance et de sincérité.

Le sujet du *Jongleur* ne comportant pas de figure féminine, le musicien de *Manon*, d'*Esclarmonde*, de *Thais*, de *Sapho*, de *Grisélidis*, a dû pour une fois renoncer à l'amour. Il a bien supporté cette abstinence. Mais, à défaut d'amour, sa musique a su trouver encore le moyen de s'envelopper, de s'imprégner de tendresse. Tendresse religieuse d'abord, et religieuse avec simplicité, avec pureté, c'est-à-dire avec des mérites ou des vertus peu communes. On ne relèverait dans le présent ouvrage ni une exagération, ni une équivoque. Le rôle entier de Jean ne contient pas la moindre faute de goût, pas la plus légère erreur de sentiment ou de langage. Alors même que la dévotion, — comme il arrive une ou deux fois, — s'y élève, s'y échauffe jusqu'à la passion véritable, celle-ci demeure sacrée, et, par exemple, à la fin de la chaleureuse invocation : *Vierge, ô mère d'amour !* il suffit de la franchise d'une modulation et d'une cadence, non pas certes pour en éteindre ou seulement pour en refroidir, mais pour en sanctifier la ferveur.

Au-dessous de cette page qui forme en quelque façon le sommet lyrique du rôle, il y aurait à noter mille traits, mille nuances, qui dessinent le caractère et le colorent, qui lui donnent, jusque dans le détail et par le détail même, la vérité et la vie. Au premier acte, ce sont les excuses du jongleur à la Vierge, débitées ou balbutiées timidement sur un contre-chant d'orchestre gros de soupirs et de regrets ; c'est, au second acte, un épisode analogue et plus développé : c'est Jean se déclarant le dernier et le plus indigne, au moins le plus inutile de ses frères. Ceux-ci lui répondent en se moquant et la scène, traitée en dialogue, sur des modes et des rythmes changeans, forme un petit chef-d'œuvre tantôt d'ironie indulgente et tantôt de naïve contrition. Il arrive même que de moindres choses n'aient pas moins de signification. Louons, — ce sera justice, — l'aimable et pittoresque légende de la sauge, de la fleur plus modeste et plus secourable que la rose, qui ne refusa pas, comme sa sœur orgueilleuse, d'ouvrir sa corolle pour y recevoir l'enfant divin et fugitif. Mais signalons surtout, au

cours de la gracieuse ballade, ce peu de mots de frère Jean : *Oh! miracle d'amour*, posés à la fin d'une strophe, sur des harmonies recueillies, sur une note de cor lentement évanouie. On donnerait peut-être le joli Noël tout entier pour ces trois seules mesures, pour ce soupir d'extase, pour la résonance infinie de ce mystique et mystérieux *Amen*.

Le « milieu, » — comme on dit et comme il ne faudrait pas dire, — s'accorde finement avec le principal personnage. Hormis une querelle de moines, insignifiante et qui languit, sur les mérites comparés des différens arts, les scènes de couvent sont traitées avec infiniment de goût. Et tandis que se développaient, sous les arceaux du cloître, les polyphonies ou les unissons graves et doux, nous faisons une réflexion qui vient à son heure, venant à l'heure où la question de l'art liturgique est vivement débattue : c'est que la musique d'église au théâtre est souvent d'église beaucoup plus qu'à l'église même. Et cela mériterait une étude, voire une démonstration, que nous tenterons peut-être un jour.

Œuvre de piété sincère et délicate, l'œuvre de M. Massenet est de pitié aussi, d'une discrète, mais cordiale, mais profonde pitié. On dirait que l'amour, plutôt que de se laisser bannir de sa musique préférée, a pris, pour demeurer en elle et pour en être le charme encore, sa forme la plus pure, celle de la compassion et de la charité. Je ne sais quel courant de sympathie et de tendresse est sensible d'un bout à l'autre de la partition. Il ne s'étale nulle part, mais partout il circule et constamment il affleure. L'opéra s'achève sur ces paroles : « *Heureux les simples, car ils verront Dieu.* » Mais quand on se rappelle, éparées dans le rôle du gentil héros, tant de phrases plaintives ; moins que des phrases parfois, des intonations, des accents qui touchent et qui pénètrent ; quand on relit surtout l'adorable homélie du prieur (au premier acte), qui semble une fleur brisée que relève une main délicate, on estime alors que la partition pourrait aussi bien porter pour épigraphe une autre des Béatitudes : « *Heureux ceux qui pleurent, car ils seront consolés.* »

Tendre et pieuse tour à tour, quand ce n'est pas ensemble, cette musique ne tombe jamais ni dans la religiosité ni dans la sensiblerie. Loin de languir ou de larmoyer, elle rit volontiers, elle marche, elle court ; elle a le mouvement, la clarté, la verve et la vie, et le premier acte de *Manon* n'est pas plus animé, plus brillant, populaire avec plus d'entrain et plus d'éclat que le premier acte du *Jongleur*.

Et maintenant, s'il fallait passer de l'étude en quelque sorte psycho-

logique à l'analyse musicale, après la matière ou l'intérêt de sentiment, l'intérêt technique ne ferait pas défaut. On n'aurait pas de peine à montrer ce que vaut cette musique, non plus « comme représentation, » mais en soi. Aussi bien les deux ordres d'idées, autrement dit les deux termes, — le son et l'âme, — dont le rapport mystérieux constitue la musique, se commandent ou se « conditionnent » l'un l'autre, et la critique ne les sépare jamais que par un artifice et pour faciliter son travail en le divisant.

Dans la nouvelle partition de M. Massenet, chaque élément sonore est d'une qualité choisie. La grâce mélodique abonde, mais ne dégénère jamais en affectation ni en mièvrerie. L'idée musicale est juste, fine, et le demeure jusqu'au bout; la phrase finit avec élégance, avec retenue, et sans tomber jamais de cette chute que M. Massenet n'a pas toujours ailleurs évitée assez soigneusement, pâmée et comme mourante. Les modulations n'ont pas moins de naturel et de simplicité que les cadences. La vérité de la déclamation est égale au charme de la mélodie. Peu de mots et peu de notes suffisent constamment à dire beaucoup. Ainsi tout est discret, mais efficace; pas un épisode, pas un accessoire et, comme disent les peintres, pas un « passage » n'est indifférent. Rien de plus ingénieux que tel contrepoint, tel contrechant de l'orchestre ou des voix. Écoutez, pour vous en convaincre, les chœurs du premier acte et les trois couplets, si délicatement et si diversement ornés, de l'« *Alleluia* du vin. » Autant que la trame harmonique, le tissu de l'orchestre est souple et brillant. La symphonie, enfin, sans laquelle il n'est plus de musique de théâtre, la symphonie se joue à travers tout l'ouvrage, y semant, selon le précepte antique, non pas à plein sac, main d'une main légère, des motifs qu'elle se plaît tantôt à rappeler sans insistance et tantôt, modérément toujours, à développer.

Dans cette partition où rien ne traîne, rien non plus ne tourne court. La musique de théâtre n'y abdique pas ses droits de musique pure. La ronde populaire du premier acte, dansée et chantée autour du jongleur, a presque les proportions, avec les allures, d'un *scherzo* de symphonie, et c'est un finale en miniature, mais complet, y compris la *coda*, que la dernière reprise de l'« *Alleluia* du vin. »

En un mot, — par lequel il nous plaît de conclure, — le musicien du *Jongleur de Notre-Dame* ne fut jamais un ouvrier plus adroit, plus honnête aussi, de la forme, de toutes les formes sonores. Plus honnête : entendez par là plus sévère à lui-même, plus scrupuleux, plus fidèle au devoir de n'exprimer, le mieux possible, que ce qu'il avait

pensé avec tout son esprit, que ce qu'il avait senti avec toute son âme. Une telle sincérité porte sa récompense, et M. Massenet lui devra d'avoir su dire ici plus d'une chose délicate et touchante parmi les choses humaines et parmi les choses de Dieu.

M. Maréchal a chanté le rôle du jongleur d'une voix charmante, que peut-être il ménage moins bien qu'il ne la conduit. Il a de l'intelligence, du goût, et mainte fois (au dernier acte particulièrement, au moment du miracle), il nous a donné, par la qualité, par la couleur des sons et par l'accentuation des mots, l'impression d'une foi naïve et d'une humble piété.

Dans le double personnage, spirituel et touchant, monacal et culinaire, du frère Boniface, M. Fugère est doublement délicieux.

Sur ce fortuné théâtre de l'Opéra-Comique, *Alceste* a « ravi tous les sens. » M. Albert Carré, plus que jamais, a su pourvoir, avec le même goût, avec le même art, au plaisir de l'oreille et à l'enchantement des yeux.

C'est le propre des vrais chefs-d'œuvre, quand on les reprend et qu'ils nous reprennent, de nous étonner toujours. Il avait pu nous arriver de les enfermer, pour la facilité de nos études et le bon ordre de nos idées, dans les limites d'un genre ou d'un type : opéra mélodique, s'il s'agit de *Don Juan*; si c'est d'*Alceste*, d'*Orphée* ou d'*Iphigénie*, opéra récitatif. Mais, dès qu'ils nous redeviennent présents, ils brisent nos formules, trop étroites et trop faibles pour les contenir.

Ainsi le Gluck d'*Alceste* nous est réapparu comme un maître de la déclamation, mais aussi de la mélodie, de l'orchestre, enfin de tous les facteurs ou de toutes les forces du drame lyrique, mêlées et concourant ensemble. Les modernes se moquent, s'ils se piquent d'avoir inventé le discours musical intermédiaire entre l'air et le récitatif, entre la parole et le chant. Le style du vieux Gluck n'est fait que de la succession ou de l'alternance, non pas rigoureuse ou seulement symétrique, mais naturelle, mais libre, de ces deux éléments, auxquels viennent s'ajouter, pour la varier et l'enrichir encore, la danse, ou la pantomime, et la symphonie.

Et savez-vous enfin quelle admirable qualité, — je dirais volontiers quelle vertu de l'esprit, — résume et couronne les autres dons du dramaturge et du musicien? Berlioz, à propos justement d'*Alceste*, l'a fort bien remarqué : c'est « le bon sens à sa plus haute expression. »

C'est une preuve de bon sens, chez un musicien composant de la musique pour un drame et sur des paroles, de faire que le drame soit



compris et que les paroles soient entendues. Les modernes font exactement le contraire et vous risquez fort, si vous n'êtes informés d'avance, d'ouïr tout le premier acte d'un *Fils de l'Étoile* sans en découvrir le sujet, faute d'en saisir un mot.

Le bon sens encore conseille à Gluck de chercher et lui permet de produire les plus grands effets, dramatiques ou musicaux, par les moindres moyens, j'entends par les plus simples et les plus courts. Au premier acte, après les déclarations de l'oracle, quelques mesures suffisent à mettre en fuite la foule épouvantée et lâche. Ailleurs, pendant la veillée nocturne et plaintive du peuple devant le palais, c'est assez de deux ou trois accords, dans la coulisse, de voix et d'instruments invisibles, pour que réponde à la douleur de la cité le deuil universel, infini, de la Thessalie entière.

Constamment, ainsi, tout dans cet art est raison, tout y est sobre et stricte vérité. L'orchestre, pas plus que la déclamation, n'offre la moindre trace de recherche et d'artifice. Il est admirable, cet orchestre, de franchise et de spontanéité. Jamais un instrument n'y élève la voix, qui n'ait avec la situation, avec le sentiment, les rapports les plus étroits, mais les plus naturels. Quelle sagesse aussi préside à la distribution des sonorités! Tandis que l'orchestre moderne s'obstine à jouer, à « donner » toujours et tout entier, l'orchestre de Gluck se partage et se réserve, il ménage ses ressources et ses effets, et c'est ainsi qu'une ritournelle, que dis-je, une note isolée, prend une valeur, une couleur, expressive et musicale, dont la justesse nous étonne et nous ravit.

Il n'y a pas jusqu'au dénouement de la tragédie musicale (par la facile intervention d'Hercule), dont la simplicité ne soit encore du bon sens. Le romantisme de Berlioz ne pouvait souffrir cette conclusion innocente et volontairement négligée. « Que se passe-t-il donc, écrit-il, ou s'écrie-t-il, que se passe-t-il donc à certains momens dans ces grands cerveaux? On pleurerait de douleur à ce spectacle! » On ferait peut-être mieux de sourire. Gluck finit ici comme finit Molière tant de fois, avec bonhomie, et seulement pour finir, l'un n'ayant plus rien à dire de nos ridicules, l'autre, de nos passions, de nos vertus et de nos malheurs.

Enfin, — et pour justifier jusqu'au bout un éloge que plusieurs pourraient trouver inégal au génie de Gluck, si même il ne leur en paraissait indigne, — il serait aisé de montrer comment le bon sens est à la base, ou plutôt au sommet de cet art; nous dirions : de cet idéal, si nous ne craignons l'apparente antinomie des mots. Pour sujet ou pour matière morale de ses chefs-d'œuvre, Gluck ne prend que les sentimens

simples et vrais par excellence. Et sans doute il les agrandit à la taille, il les élève à la hauteur de son âme ; mais il ne les fausse ou ne les complique jamais. Jamais il ne s'écarte de la droite, de la commune, de l'universelle vérité. Rien ne lui est plus étranger, plus odieux que la recherche et le raffinement, si ce n'est la singularité ; et, jusque dans ses plus sublimes transports, il garde tant de mesure, de logique et de raison, que son génie, même au comble de la passion, est encore, est toujours du bon sens exalté.

Telle sera, si vous le voulez bien, la leçon que nous aurons reçue du maître aujourd'hui. Il pourrait nous en donner bien d'autres ; mais je n'en vois pas une dont nous ayons un plus pressant besoin.

D'un bout à l'autre du terrible rôle d'Alceste, M<sup>me</sup> Litvinne a prodigué les éclats sans violence et les douceurs sans mollesse d'une voix à nulle autre pareille pour la fraîcheur, pour l'étendue et pour l'égalité. Parmi les sentimens qui se partagent l'âme exquise et sublime de la reine, il nous a paru que l'artiste avait su rendre, encore mieux que l'héroïsme et le désespoir, la tendresse et la mélancolie. Pendant le second acte surtout, M<sup>me</sup> Litvinne a constamment fait preuve d'un goût aussi pur que sa voix.

M. Beyle, toujours en progrès, a très bien dit et chanté de même le rôle admirable musicalement et moralement pitoyable d'Admète. Et, s'il s'en faut que M. Dufranne (le grand prêtre) ait toute la grandeur et toute la simplicité classiques, il ne s'en faut pas de beaucoup.

Enfin la représentation visible du chef-d'œuvre, — décors, costumes, danse, — en accroît véritablement la beauté. Le ballet du second acte est un assemblage, un jeu exquis de couleurs et de mouvemens. *Saltaverunt et placuerunt*. Deux petites créatures bondissantes, aux tuniques de safran et de pourpre, aux tempes ceintes de géranium ou de verveine, ont plu comme des figurines détachées des flancs d'un vase antique et devenues vivantes. Et, derrière leurs silhouettes agiles et leurs gestes aigus, c'était bien le ciel, c'était bien la terre de la Grèce qui formaient un paysage admirable de lignes et de clarté.

CAMILLE BELLAIGUE.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

30 juin.

Attendons, disions-nous il y a quinze jours, en parlant de la commission d'enquête qui venait d'être nommée par la Chambre des députés pour faire la lumière sur l'affaire des Chartreux. Quinze jours sont passés; la commission a beaucoup travaillé, mais la lumière n'est pas faite sur tous les points. Elle l'est pourtant sur quelques-uns. L'œuvre de la commission était double. Il s'agissait d'abord d'éclaircir une affaire de corruption dont on avait beaucoup parlé il y a quinze mois et autour de laquelle le silence s'était fait depuis. Il s'agissait aussi, et surtout, de savoir comment s'étaient comportés nos pouvoirs publics, politiques et judiciaires, relativement à cette affaire. Dans le premier cas, une seule personne était visée; dans l'autre, tout un régime politique était en cause, avec ses allures et ses procédés propres. Contre M. Edgar Combes, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, on n'a jusqu'ici rien prouvé; mais, sur les pratiques gouvernementales entrées dans nos mœurs depuis quelques années, les renseignements ont été très abondants, et on peut dès aujourd'hui en tirer un certain nombre de conclusions.

Cette nouvelle affaire a surgi soudainement au milieu d'une discussion de la Chambre, sans que personne s'y attendit. Un duel de paroles, extrêmement vif, âpre et violent, se poursuivait entre M. Millerand et M. Combes. C'était la suite d'une lutte mortelle entre deux hommes, plus peut-être qu'entre deux politiques. M. Millerand attaquait avec une énergie brutale, mais pourtant parlementaire. Quant à M. Combes, il a mis en usage dans les tournois du Palais-Bourbon des procédés empruntés à la savate et au bâton. C'est son genre :

si on le retourne quelquefois contre lui, il n'a pas droit de s'en plaindre. Il s'est écrié, en prenant à partie son dangereux interlocuteur, que, si lui, M. Combes, supprimait les congrégations, du moins il ne s'enrichissait pas de leurs dépouilles. C'était une allusion aux causes, à la vérité très nombreuses, que plaide M. Millerand comme avocat des liquidateurs judiciaires. Inévitablement, dans une assemblée de près de six cents membres où les passions étaient portées à leur paroxysme, une voix devait s'élever pour dire : « Et le million des Chartreux ? » Le trait a été lancé. Il dépendait de M. le président du Conseil de le laisser tomber ; personne ne l'aurait relevé. Il l'a fait lui-même, dans un accès de colère qui a consterné ses amis et réveillé l'ardeur déjà éteinte de ses adversaires. — Le million des Chartreux, a-t-il dit en substance, parlons-en ! Vidons cette question une fois pour toutes ! Si je me suis tu jusqu'ici au prix des pires angoisses morales, et si j'ai laissé mon fils en butte à des calomnies qui entachaient son honneur, c'est parce que M. Millerand, le même M. Millerand, qui depuis... mais alors !... est venu me prier, au nom d'« un intérêt supérieur, » de ne pas livrer à la publicité un nom qu'il aurait suffi de prononcer pour laver mon fils des accusations odieuses dont il était l'objet. — Rien ne peut donner une idée de l'étonnement de la Chambre en présence de ce langage énigmatique. Personne ne comprenait de quoi il s'agissait. M. Millerand a reconnu avoir demandé, ou conseillé, le silence sur le nom auquel paraissent se rattacher tant d'intérêts mystérieux, mais il a ajouté que sa divulgation n'aurait prouvé l'innocence de qui que ce fût. C'était à voir. Ce nom, en effet, était celui d'une personne qui, par l'intermédiaire d'une autre, avait fait dire à M. Edgar Combes que les Chartreux mettraient volontiers deux millions à la disposition du gouvernement, si celui-ci concluait à leur autorisation devant la Chambre. Depuis, on a accusé M. Edgar Combes d'avoir accepté l'affaire au rabais, c'est-à-dire pour un million. — Est-il vraisemblable, est-il admissible, disait M. le président du Conseil, que mon fils ou moi ayons sollicité ou accepté un million, lorsque, peu de temps auparavant, nous en avons refusé deux ? — Il y a eu aussi une troisième affaire de 300 000 francs qui auraient été demandés aux Chartreux pour « arroser » un groupe parlementaire. Cette danse de millions plongeait la Chambre dans un véritable ahurissement. Le désarroi était à son comble. On ne pouvait en sortir qu'en ordonnant une enquête, et c'est ce qui a été fait. Le surlendemain, la commission d'enquête a été élue dans les bureaux. Composée de

trente-trois membres, une majorité de près de deux tiers s'est trouvée formée d'antiministériels.

Qu'avait voulu M. Combes? Nuire à M. Millerand, et assurément il y a réussi. Mais il n'avait pas prévu qu'il se ferait du même coup beaucoup de mal à lui-même. Eh quoi! M. le président du Conseil affirme qu'il lui aurait suffi de prononcer un nom pour disculper son fils, et il ne l'a pas prononcé? Pourquoi? Parce que M. Millerand était venu lui dire qu'il y avait un « intérêt supérieur » à taire ce nom, sans doute capable d'ébranler les colonnes sur lesquelles repose la République. Quel pouvait être cet « intérêt supérieur? » Si M. le président du Conseil avait manifesté le désir ou plutôt la volonté de le connaître avant de consentir au silence qui lui était demandé, tout le monde aurait trouvé sa curiosité naturelle et légitime. Sacrifier l'honneur de son fils à un anonyme, Brutus lui-même ne l'aurait pas fait! Cependant la confiance de M. Combes en M. Millerand était si grande alors qu'il l'a cru sur parole, sans plus d'explications. Le nom est resté dans l'ombre, et M. Edgar Combes exposé à la calomnie. Tout le monde conseillait alors à M. le secrétaire général de traduire ses calomniateurs devant la cour d'assises; mais il a estimé que la juridiction qui était assez bonne pour les simples citoyens ne l'était pas pour lui. Mettant fièrement son honneur et sa vertu au-dessus de toute atteinte, il a refusé de poursuivre. Tout semblait fini lorsque, la justice immanente des choses opérant sans doute, l'affaire a été reprise par M. le président du Conseil lui-même dans les conditions que nous venons de rappeler, et, à défaut d'une cour d'assises, elle s'est trouvée posée devant une commission d'enquête. Il y a des tombeaux qui gardent mal leurs spectres.

Avant même que la commission eût commencé son œuvre, un nom a été murmuré comme étant celui du moderne Masque de fer : M. Chabert! Cela ne vous dit rien? A nous non plus. On se rappelait vaguement qu'un M. Chabert avait été mêlé à l'affaire du Panama; mais il avait laissé dans les mémoires une trace si légère qu'elle était à peu près effacée. Était-ce vraiment de ce comparse qu'il s'agissait? Était-ce à lui que se rapportait l'« intérêt supérieur » invoqué par M. Millerand, et devant lequel M. Combes s'était incliné en laissant son fils, son fils dans lequel il a mis toutes ses complaisances, en proie à une meute hurlante? On se refusait à le croire. Depuis que M<sup>me</sup> Humbert, après avoir savamment disposé son auditoire à l'épouvante, avait balbutié le nom de Régnier, on n'avait pas éprouvé pareille désillusion. Chabert! Était-ce croyable? Il a pourtant bien fallu

le croire lorsque M. Chabert, prenant les devans sur la commission, a écrit une lettre à un journal pour dire : — C'est moi, oui, c'est bien moi qui suis en cause ! *Me, me adsum qui feci!* — Mais M. Chabert ne se vantait-il pas ? Si c'était effectivement lui, quel « intérêt supérieur » pouvait exiger le silence sur son nom, si peu effrayant en apparence ? Sa lettre donnait bien à ce sujet un renseignement qui avait son prix ; ce prix, toutefois, était-il assez grand pour expliquer la démarche effarée de M. Millerand et le mutisme angoissé de M. Combes ? Il paraît que M. Chabert, qui, du reste, a déclaré ne pas s'occuper de politique, — non, grand Dieu ! il a dit à la commission d'enquête que tous ceux qui y touchaient étaient aussitôt déshonorés, — il paraît donc que M. Chabert, à la veille des élections de 1902, a versé 100 000 francs dans une caisse électorale particulièrement bien vue du gouvernement de cette époque. C'était celui de M. Waldeck-Rousseau, et M. Millerand, qui en faisait partie, avait invoqué auprès de M. Combes la solidarité naturelle entre gouvernemens successifs, mais analogues, pour lui recommander la discrétion. M. Chabert terminait sa lettre noblement. « Il résulte, écrivait-il, de tous ces incidens que cette malheureuse politique finira par écarter des concours précieux et par laisser bien des dévouemens. » Ce qui veut dire en bon français que, si on fait tant de bruit autour de leurs noms, M. Chabert et ses amis, — car la somme de 100 000 francs était le fruit d'une collecte, — cesseront de financer.

Est-ce M. Chabert en personne qui a parlé à M. Edgar Combes d'une somme de deux millions que les Chartreux seraient disposés à verser ? Est-ce lui qui, spontanément, a choisi la caisse dans laquelle il a versé 100 000 francs ? Non. Ici apparaît un nouvel intermédiaire que M. Chabert découvre dans sa lettre, et qui n'est autre que M. Michel Lagrave, fonctionnaire du ministère du Commerce et commissaire général de la République à l'Exposition de Saint-Louis. M. Lagrave est un homme intelligent : tout le monde a rendu justice à la manière dont il a organisé notre Exposition en Amérique. Mais il a eu le tort de s'entremettre dans une affaire dont un sentiment plus délicat et plus ferme de sa dignité aurait dû l'écarter. Il a d'ailleurs expié cruellement son imprudence, car rien ne prouve qu'il y ait eu autre chose de sa part qu'une imprudence, et il a été encouragé à la commettre par M. Millerand lui-même. Voici les faits. Un jour, raconte M. Chabert, je crois me souvenir avoir dit à M. Lagrave : « Si les Chartreux étaient malins, ils verseraient annuellement une forte somme à l'une des œuvres philanthropiques patronnées par le gouvernement, et s'attire-

raient forcément ainsi sa bienveillance. » Quoi de plus naturel de la part de M. Chabert que ce propos ? Ne se croyait-il pas très malin lui-même en faisant ce que, d'après lui, les Chartreux auraient dû faire ? M. Lagrave a pris la suggestion au sérieux : sans préjuger l'importance et encore moins la suite qui y serait donnée, il a cru de son devoir d'en faire part à M. Edgar Combes, avec lequel il était alors en rapports amicaux. Comment M. Edgar Combes a-t-il accueilli la chose ? Ici les versions diffèrent. D'après M. Lagrave, il se serait contenté de sourire sans se prononcer. M. Edgar Combes affirme, au contraire, qu'il a repoussé avec indignation ce qu'il considérait comme une proposition ferme, en ajoutant que celui qui la ferait à son père, après être entré dans son cabinet par la porte, en sortirait par la fenêtre. Mais il n'a lui-même jeté personne par la fenêtre. Il est resté en bonnes relations avec M. Lagrave, qu'il ne considérait pas, a-t-il dit, comme l'intermédiaire conscient et responsable d'une tentative de corruption caractérisée. Il est possible, en effet, que cette pensée ne soit née que plus tard dans son esprit, ou dans celui de M. le président du Conseil. Devant la commission d'enquête, on a vu M. Lagrave s'efforcer d'atténuer la gravité de sa démarche, et MM. Combes père et fils l'accentuer. Le premier se défendait d'avoir été l'agent, même indirect, d'une tentative criminelle ; mais les seconds avaient besoin que cette tentative eût existé pour se glorifier d'y avoir résisté, et se justifier ainsi d'avoir demandé le moins quand ils avaient déjà refusé le plus. Le dissentiment entre M. Lagrave et M. Edgar Combes est arrivé bientôt à un degré d'acuité qu'il était impossible de dépasser. « Vous mentez ! » a dit, à un moment, M. Lagrave ; à quoi M. Edgar Combes a répliqué : « Eh bien ! je vous dirai à mon tour que vous mentez ! » L'un des deux ment ; mais lequel ?

Il est un point, en tout cas, où nous sommes convaincus que M. Lagrave a dit la vérité. Quelque temps après cette affaire des deux millions à laquelle MM. Chabert et Lagrave avaient été mêlés dans des conditions restées confuses, mais secrètes, un scandale a éclaté, celui du million. Il ne s'agissait plus cette fois que d'un million. Les intermédiaires étaient différents, et l'ombre qui les couvre n'est pas encore dissipée ; peut-être ne le sera-t-elle jamais complètement ; mais l'accusation visait toujours M. Edgar Combes. D'où venait-elle ? D'un journaliste de Grenoble, M. Besson. C'est ce M. Besson que M. Edgar Combes aurait dû, selon nous, traduire en cour d'assises. Il ne l'a pas fait, et tout s'est borné à une instruction judiciaire, qui a été ouverte et fermée de la manière la plus étrange. M. le prési-

dent du Conseil a d'ailleurs déclaré alors à la Chambre qu'à aucun prix il ne laisserait son fils aller en cour d'assises : il n'avait pas confiance dans cette juridiction. C'était pourtant la seule compétente et la seule devant laquelle la preuve était admise. On voulait cependant faire ou avoir l'air de faire quelque chose. Une plainte a été déposée contre X..., auteur présumé, mais innomé, d'une tentative d'escroquerie contre les Chartreux. Au cours de l'instruction, M. Combes a jugé utile que M. Lagrave témoignât en faveur de son fils comme témoin de moralité, et il le lui a demandé. N'avait-il pas été le confident de la première affaire, où la vertu de M. Edgar Combes avait brillé d'un si vif éclat ? La déposition de M. Lagrave a été décidée, sinon combinée au ministère de l'Intérieur. Toutefois une difficulté se présentait : M. Lagrave ne voulait à aucun prix livrer le nom de l'intermédiaire avec lequel il avait été en rapport, et il a déclaré, par la suite, que M. Combes l'avait autorisé à s'en abstenir. Mais M. Combes l'a nié, et même avec une extrême énergie. Énergie dépensée assez vainement ! Quand même M. Combes aurait admis au premier moment le silence de M. Lagrave, il n'y aurait pas eu grand mal à cela. Il pouvait croire que le nom de l'homme masqué n'était pas indispensable pour l'objet qu'il se proposait, et qui était seulement de faire apparaître le caractère moral de son fils. Quoi qu'il en soit, M. Lagrave, en déposant le lendemain, a refusé le nom qu'on lui demandait, et, quelques heures après, il est parti pour l'Amérique. Nous reviendrons sur sa déposition ; elle a été marquée par d'autres incidens curieux. Il suffit, pour l'instant, de retenir que M. Chabert n'a pas été nommé. Dans ces conditions, l'instruction ne pouvait plus marcher, et M. le procureur général s'est rendu chez le président du Conseil pour lui dire qu'elle serait close sans résultat.

Alors M. Trouillot, ministre du Commerce, a été invité à télégraphier à M. Lagrave en Amérique, pour lui demander le nom : il le fallait, on l'exigeait. A son arrivée à New-York, M. Lagrave a trouvé le télégramme, et a dû se soumettre. Il a envoyé le nom de M. Chabert, mais, en même temps, il pria son ministre de s'entendre avec M. Millerand, qu'il savait intéressé à ce que M. Chabert ne fût pas découvert. Cela fait, M. Lagrave a écrit deux lettres, conçues en termes à peu près identiques, l'une à M. Edgar Combes, l'autre à M. Millerand. Dans la première, il déplorait qu'on ne lui eût pas maintenu l'autorisation de tenir secret un nom aussi redoutable à prononcer que celui de M. Chabert, et il insistait, s'il en était temps encore, pour que la discrétion continuât. Dans la seconde, il se con-



tentait de faire savoir à son ancien chef ce qu'il venait d'écrire à M. Edgar Combes. M. Millerand a reçu sa lettre, et l'a produite devant la commission d'enquête. M. Edgar Combes a déclaré n'avoir jamais reçu la sienne, mais M. Lagrave a pu en fournir le brouillon. Il ressort de tout cela avec une clarté aveuglante que M. Lagrave, en toute confiance, en toute sincérité, s'était cru autorisé à ne pas mêler à sa déposition le nom de M. Chabert : sinon, il n'aurait pas écrit sa lettre à M. Millerand. L'évidence morale est absolue. Comment l'autorisation lui a-t-elle été donnée? Il a raconté que la veille de sa comparution devant le juge d'instruction, M. Edgar Combes l'avait, à dix heures du soir, introduit dans le cabinet de son père, et que la chose s'était passée là. Une fois de plus M. le président du Conseil a nié. La scène a été émouvante. « Monsieur Combes, a dit M. Lagrave, vous êtes un vieillard; vous n'avez plus rien à attendre dans ce monde; vous sentez de quelle importance votre déclaration est pour moi; je vous conjure de rappeler vos souvenirs. » Nous ne savons pas si M. Combes n'attend plus rien de ce monde; mais il a déclaré que ses souvenirs étaient précis, et qu'ils contredisaient l'allégation de M. Lagrave. Dieu seul ici peut savoir où est la vérité.

Dans cette confrontation de M. Combes et de M. Lagrave, le fait sur lequel ils étaient interrogés a pris tout d'un coup, à cause de l'énergie avec laquelle il était affirmé par l'un et contesté par l'autre, une importance qu'il n'avait pas par lui-même. La scène a eu une allure dramatique, parce qu'on sentait de nouveau qu'un de ces deux hommes mentait sans qu'on pût dire lequel. Mais le mensonge, d'où qu'il vint, portait sur un incident qui avait beaucoup perdu de son intérêt, puisque M. le président du Conseil, après avoir connu le nom de M. Chabert, l'avait gardé pour lui et ne l'avait pas livré au juge d'instruction. Qu'importait dès lors qu'il eût autorisé, ou non, chez M. Lagrave un silence qu'il avait observé lui-même, et qui avait fait avorter l'instruction? M. Millerand avait parlé, M. Combes s'était tu. Quel argument avait invoqué M. Millerand? On ne nous l'a pas fait connaître. Mais, plus tard, M. Combes a dit à la commission d'enquête : « Si j'avais su que c'était pour le versement de 100 000 francs qu'on voulait taire le nom, je n'y aurais pas consenti. » Il y avait donc consenti. Alors, que devient son démenti à M. Lagrave?

Revenons à la déposition de celui-ci. Le juge d'instruction qui l'interrogeait était M. de Valles. A un moment de sa déposition, M. Edgar Combes, qui était dans une chambre à côté, est entré sans être appelé, et M. Lagrave a déclaré avoir été gêné pendant toute la

dernière partie de sa déposition par cette présence importune. Il ne s'agissait nullement d'une confrontation entre deux témoins, et, en somme, bien qu'il n'en eût pas le caractère juridique, M. Edgar Combes était beaucoup plus un plaignant qu'un témoin dans l'affaire. Nous ne pensons pas qu'il soit d'usage que la porte d'un juge d'instruction, au moment même où il recueille une déposition, puisse être ouverte en quelque sorte familièrement par un tiers intéressé. M. Edgar Combes a donc surveillé la seconde moitié de la déposition de M. Lagrave. En outre, il a eu connaissance de la première, et il y a demandé une modification à laquelle M. Lagrave a paru depuis n'avoir pas consenti sans regret. Il avait dit que, dans la pensée de M. Chabert, l'interlocuteur qu'il ne nommait pas, les deux millions devaient être versés dans une « caisse publique. » M. Edgar Combes a demandé qu'on écrivit : « entre les mains du gouvernement, » ce qui n'est pas la même chose. Ici encore, M. Lagrave s'efforçait d'écarter et M. Combes de ramener l'idée d'une tentative de corruption personnelle et directe, à laquelle le premier aurait voulu n'avoir pas participé, mais que le second tenait à avoir repoussée. Cet incident met en vue deux faits qui ne sont à l'honneur ni de l'un ni de l'autre, à savoir que M. Edgar Combes a quelque peu pesé sur la déposition de M. Lagrave, et que M. Lagrave a quelque peu cédé à cette pression. Il a été, a-t-il dit, jusqu'au point extrême où il n'aurait pas pu aller plus loin sans sortir de la vérité. Admettons-le. Il n'a été que faible; mais, si nous disons que M. Edgar Combes a été indiscret, on ne nous accusera pas d'exagérer les termes.

Toute cette affaire ayant été mise en mouvement par un propos de M. Chabert, personnage intermittent qu'on a déjà entrevu sur la scène à propos du Panama et qu'on y revoit aujourd'hui, mais qui n'y fait que de courtes apparitions pour rentrer aussitôt dans l'ombre, il faut l'y retenir un moment de plus. Son rôle est d'autant plus instructif qu'il nous en révèle un autre, celui d'un comité dont il a été beaucoup question sous le nom de comité Maseurand.

M. Maseurand et son comité, qui étaient déjà arrivés à une certaine notoriété, sont tout d'un coup devenus célèbres : ils appartiennent désormais à l'histoire. Que sont-ils donc ? M. Maseurand est un commerçant honorable sans doute, mais peu notable comme tel, qui a voulu le devenir par la politique. Après s'être beaucoup occupé d'élections dans son quartier, il a fondé le Comité républicain du commerce et de l'industrie. Cet accouplement d'épithètes fait rêver : qu'a donc la République à voir avec le commerce et l'industrie, et

réciiproquement? Ce sont choses différentes, qui peuvent vivre heureusement en parfaite intelligence, sans être pourtant indispensables l'une à l'autre. Mais elles l'étaient à M. Masceraud. Il avait besoin du commerce et de l'industrie pour les représenter dans des solennités publiques en France et à l'étranger, et il avait besoin de la République, c'est-à-dire du gouvernement, pour se donner du prestige. Il a pleinement atteint son double but, surtout le second. Le gouvernement lui rend tant de services qu'on doit croire qu'il lui en rend de son côté quelques-uns : seulement, jusqu'ici, on ne savait pas lesquels. Les recommandations de M. Masceraud sont toutes-puissantes auprès du ministère. Veut-on une distinction ou une place, c'est à lui, qu'il faut s'adresser : sans lui on n'obtient rien, avec lui, on obtient tout. Un homme dans cette situation représente sans doute très médiocrement le commerce et l'industrie, mais il peut représenter très utilement beaucoup de commerçans et d'industriels. Aussi son importance a-t-elle pris en peu d'années des proportions extraordinaires. On se demande quel rapport il y a entre M. Masceraud et M. Chabert : rien de plus simple. C'est dans la caisse du comité Masceraud que M. Chabert a versé ses 100 000 francs, et il estime que les Chartreux auraient été très « malins » s'ils l'avaient imité. Le comité Masceraud est-il donc une « œuvre philanthropique patronnée par le gouvernement? » Sans doute, à la condition de s'entendre sur les mots. Ce qui est sûr, c'est que M. Chabert, ayant une somme de 100 000 francs à placer en œuvres politiques, lui qui n'est pas un homme politique, a été embarrassé de savoir comment s'y prendre. Il a consulté M. Lagrave et M. Millerand, qui lui ont répondu tout de suite : Le comité Masceraud! Quand nous disons tout de suite, c'est peut-être exagéré. M. Millerand a raconté à la commission d'enquête qu'il avait consulté lui-même le ministère de l'Intérieur : là, il n'y a pas eu d'hésitation sur l'aiguillage à donner à M. Chabert et à ses 100 000 francs. Le comité Masceraud voulait bien, en 1902, se charger de réunir des fonds en vue des élections prochaines. Avons-nous besoin de dire que rien, à nos yeux, n'est plus naturel, ni plus légitime, ni plus recommandable, ni d'un meilleur exemple, que le fait pour un comité, organe d'un parti politique, de réunir des fonds de propagande? Cela se fait dans tous les pays libres. Toutefois, si le comité, au lieu d'être l'organe d'un parti indépendant, est celui d'un ministère, et si, entre ce ministère et lui, s'établit un échange de bons procédés qui crée de l'un à l'autre une sorte de société en participation, qui ne voit que le cas est tout différent, et qu'il peut en-

gendrer des abus? C'est ce qui est arrivé. L'argent qui est allé et qui continue d'aller au comité Mascuraud est-il purement politique? Les versements qui en sont faits sont-ils tout à fait désintéressés, ou n'ont-ils d'autre objet que d'aider au triomphe d'une grande cause? Il faut le demander à M. Chabert. Ce sont là des mœurs politiques nouvelles. On peut sans doute trouver dans le passé des symptômes avant-coureurs du mal; mais le mal a pris de nos jours des développemens prodigieux. L'incident Chabert-Mascuraud, détaché de l'affaire des Chartreux, est une page d'histoire contemporaine tout à fait édifiante, et qui le deviendra encore davantage si on fait un jour la lumière sur un autre scandale qui s'est produit au ministère de l'Intérieur, et dont on a parlé aussi. Il s'agit d'un haut fonctionnaire qui est mort plus riche qu'on ne le croyait. Cela ne se passait pas du temps de M. Combes : aussi n'est-ce pas le procès du seul M. Combes que nous faisons, c'est celui de tout un système de gouvernement dont on aperçoit aujourd'hui quelques effets.

L'affaire des Chartreux, prise en elle-même, n'a pour nous qu'un intérêt secondaire. D'abord on n'en saura jamais le fin mot. La Chambre a obéi à un bon sentiment en nommant une commission d'enquête; mais elle s'est trompée, si elle a cru aboutir sûrement par là à la découverte de la vérité. La vérité est très difficile à découvrir, soit par une instruction judiciaire, soit par une enquête parlementaire. Nous avons vu comment la première a été subitement close à la suite du refus de lui livrer un nom. Intérêt supérieur, raison d'État, « fait du prince, » cela suffit pour arrêter le cours de la justice, et on l'a bien vu, M. le procureur général l'a d'ailleurs reconnu devant la commission — Quoi! a demandé un membre, un magistrat doit-il tenir compte d'intérêts politiques? — Sous peine d'être révoqué, évidemment! — a répondu M. le procureur général. Aucune naïveté ne saurait survivre à cet aveu dénué d'artifice.

La commission n'a pas à craindre d'être révoquée; mais, comme elle n'a pas de pouvoirs judiciaires, ses moyens d'investigation sont limités. Certains témoins se sont dérobés devant elle. Nous ne parlons pas des Chartreux, qui n'avaient vraisemblablement rien à dire de plus que ce qu'ils ont écrit, mais de M. Besson, le journaliste dauphinois, qui a fait tant de tapage autour des secrets dont il se disait dépositaire, et qui a refusé de les livrer à la commission d'enquête, sous prétexte de les réserver à la cour d'assises, où il n'ira jamais. Son attitude jette sur lui un jour fâcheux. M. Besson a énoncé des faits précis, qui, s'ils ne sont pas exacts, sont d'odieuses calomnies;

il a affirmé en avoir la preuve, et il ne l'a pas fournie : l'opinion est fixée sur son compte. Le cas des Chartreux est tout différent. Ils n'ont pas cherché le scandale, ils ne l'ont pas provoqué, ils n'ont accusé personne. L'un d'eux a dit au juge d'instruction tout ce qu'il savait, à savoir qu'un « homme obscur » était venu leur demander de l'argent et qu'ils l'avaient refusé. Cet « homme obscur » leur en a nommé quatre plus connus. Ils n'ont voulu désigner ni les uns ni les autres, soit parce qu'ils n'avaient pas une certitude suffisante du caractère sérieux de la tentative, soit pour ne pas jeter le soupçon sur des hommes qui sont peut-être innocens, et qui ont été compromis à leur insu. Les Chartreux n'ont jamais dit que telle personne fût coupable et qu'ils pouvaient le prouver. Dès lors, que leur reproche-t-on? Toute la meute ministérielle se déchaîne contre eux. Il est trop évident que c'est une diversion qu'elle cherche, en vue de détourner l'attention des points que l'enquête a tirés de l'ombre et qui sont définitivement acquis. On comprend que les amis du ministère aiment mieux parler des Chartreux. Ceux-ci, de l'autre côté de la frontière où ils ont cherché un refuge, suivent avec une tristesse mêlée de dédain le développement de cette affaire, qui s'est passée à propos d'eux, à côté d'eux, mais en dehors d'eux, et dont ils ne savent peut-être pas beaucoup plus que nous. Sans doute ils auraient mieux fait de ne rien dire du tout; ou bien, après avoir commencé de parler, ils auraient mieux fait de tout dire, s'ils n'avaient consulté que leur intérêt. Mais comparer leur cas à celui de M. Besson est une calomnie à laquelle ne croient même pas ceux qui l'ont inventée.

Si nous savons peu de chose sur la tentative de corruption, nous en savons trop sur beaucoup d'autres faits que l'enquête a mis au jour. Il arrive parfois qu'un médecin appelé en consultation ne trouve pas chez le malade les symptômes de la maladie qu'il craint d'avoir, mais en trouve de différens et de plus graves. N'est-ce pas ce qui arrive ici? Tant mieux s'il n'y a pas eu de tentative de corruption, et tant pis s'il y en a eu une : mais c'est un de ces malheurs dont on peut se consoler. Qu'elle ait eu ou non son effet, la corruption n'atteint jamais qu'un petit nombre de personnes, au milieu d'un corps politique ou social, qui peut rester sain. On extirpe l'abcès, et c'est fini. Le mal est plus redoutable quand il est répandu dans l'organisme tout entier. Que faut-il penser de ces hauts fonctionnaires et de ces ministres qui se disent mutuellement : Vous mentez! qui présentent effectivement et soutiennent sur les mêmes faits les versions les plus différentes, et qui, derrière les faits que nous apercevons, font croire

qu'il y en a de pires encore, par la passion qu'ils mettent à se déchirer plutôt que de les avouer? Ils s'embarrassent dans leurs affirmations et leurs dénégations, s'embrouillent, se coupent, se contredisent eux-mêmes! Que dire d'une magistrature qui reconnaît elle-même n'être pas indépendante, et qui le prouve d'une manière si évidente? Que penser d'un juge d'instruction dans le cabinet duquel on entre sans frapper, pourvu qu'on s'appelle Edgar Combes? Que croire d'un « intérêt supérieur » qui exige, au risque d'interrompre par là le cours naturel de la justice, le silence sur le nom d'un M. Chabert, parce qu'il a versé 100 000 francs au comité Mascraud? Quelles sont donc les relations de ce comité avec le ministère, et du ministère avec ce comité? Toutes ces questions, et vingt autres encore, se pressent dans l'esprit, où ils ne laissent que confusion et que malaise. Certes, il vaudrait mieux qu'il y eût quelques coupables dont on ferait justice, que tant d'hommes inconscients, inconsistans, défaillans et menteurs, une magistrature sans liberté, un gouvernement en rapports équivoques avec un comité en rapports lui-même avec des gens d'affaires, qui ne font pas de politique, mais qui font des versements. Que de points obscurs! que de choses suspectes et louches! Nous comprenons que les ministériels s'efforcent de détourner nos regards de tant d'objets inquiétans et douloureux pour les fixer sur les Chartreux. Mais que nous importent les Chartreux, et n'ont-ils pas d'ailleurs quitté la France? C'est de la France elle-même et de ceux qui y sont restés que nous nous occupons. Que la commission poursuive sa tâche. La corruption, quand elle prend la forme d'une tentative directe, ne laisse généralement pas de traces derrière elle, et il a toujours été à craindre que la commission ne la cherchât en vain. Mais elle a trouvé autre chose, et qui sait si elle ne contribuera pas à un assainissement du corps politique? En tout cas, son devoir est de ne rien négliger pour cela.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

# RÉFLEXIONS HISTORIQUES

SUR

# MARIE-ANTOINETTE<sup>(1)</sup>

---

*Au Comte \*\*\*.*

Je prie mon ami de lire ce petit ouvrage avec attention, mais sans indulgence et même avec sévérité. Il y a trop longtemps que je souffre d'entendre toujours joindre aux sentimens de pitié qu'on ne peut refuser à la malheureuse Reine ce terrible *mais* qui détruit tout intérêt ; c'est ce *mais* que j'attaque, parce que je le trouve injuste. Mon ami le croira sans peine, parce qu'il me connaît : les calomnies qu'on répand contre moi ont été ce qui

(1) En poursuivant les recherches relatives à mes travaux sur les émigrés, j'ai trouvé, parmi les nombreux documens mis à ma disposition avec une bienveillance et une libéralité dont je ne saurais être trop reconnaissant, divers écrits inédits du roi Louis XVIII. C'est l'un d'eux, composé en novembre 1798, que je présente aux lecteurs de la *Revue*, et non certes le moins curieux, historiquement parlant.

La lettre à un ami, qui précède cet opuscule, est surtout intéressante parce qu'elle en attesterait l'authenticité, si la preuve à cet égard ne résultait formellement de ce fait qu'il est entièrement écrit, comme la lettre elle-même, de la main du Roi. On y voit, d'autre part, que, tout en souhaitant garder l'anonyme, Louis XVIII tenait extrêmement à ce que son ouvrage fût publié. Nous n'avons pu découvrir les motifs qui entravèrent l'exécution de sa volonté. Mais le fait est que le manuscrit est demeuré intact sous l'enveloppe qui le recouvre encore aujourd'hui et sur laquelle un des secrétaires de la Cour de Mitau a tracé cette ligne : « Manuscrit du Roi pour justifier la mémoire de la Reine. »

ERNEST DAUDET.

m'a déterminé à mettre enfin sur le papier un ouvrage dont tous les matériaux étaient depuis longtemps dans ma tête. Je me suis dit : « Vengeons la mémoire de celle qui fut mon amie ; peut-être mériterons-nous qu'une meilleure plume venge un jour la mienne. » D'ailleurs, je me fais peut-être illusion, mais je crois avoir été dans la position qui met le plus en état de remplir ce pieux office.

Longtemps assez mal avec elle, son ami dans les derniers temps, mais jamais dans la classe de ceux qui possédaient sa faveur, elle me disait beaucoup de choses, presque tout, et ne me consultait jamais. De cette manière, j'ai pu l'examiner avec soin, mais avec impartialité, parce que je n'ai eu ni à rougir, ni à me glorifier d'aucune des choses qu'elle a faites, et je puis en parler sans prévention. Aussi je me suis attaché à dire toujours la simple vérité. J'ai remarqué que le défaut ordinaire de ceux qui entreprennent la défense de quelqu'un est de toujours tout louer en lui, ou de taire ce qu'ils ne peuvent pas louer. Cette manière prévient le lecteur contre l'ouvrage et fait souvent plus de mal que de bien au client. J'ai suivi une route différente ; j'ai franchement avoué les torts de mon amie, parce que je crois que sa mémoire peut les supporter ; mais je me suis cru permis d'excuser ce qui est excusable et de jeter au moins des doutes sur ce qui ne le serait pas, si les faits étaient prouvés. J'espère obtenir par là que le lecteur se dira : *J'ai jugé un peu trop vite*, et s'il le dit, j'ai gain de cause. Quant aux calomnies, je les ai attaquées de front et avec d'autant plus de force que l'impartialité dont j'ai fait profession m'en donne le droit.

Le titre que j'ai choisi me donnait celui de ne raconter que les choses nécessaires et ôte à mon ouvrage la sécheresse d'un mémoire apologétique. Si j'avais, comme j'y pensais d'abord, intitulé l'ouvrage : *Vie* ou bien *Essai sur la vie de Marie-Antoinette*, il aurait été étranglé si je n'avais uniquement parlé que d'elle, et, si j'avais aussi parlé des événements, il aurait fallu ou l'écartier souvent de la scène et diminuer par conséquent l'intérêt que je veux au contraire concentrer sur elle, ou la présenter comme mobile de beaucoup de choses, ce qui n'aurait rien valu, on ne le lui a que trop reproché.

Le voile de l'anonyme m'était bien nécessaire. Outre que mon nom à la tête de l'ouvrage suffirait pour lui faire perdre son crédit, j'y parle trop librement pour me faire connaître.



J'avais envie de prendre pour épigraphe ces charmans vers de Pétrarque qui vont si bien à la Reine et à moi :

*Non la conobbe'l mondo, mentre l'ebbe,  
Conobbi l'io, ch'ù pianger qui rimasi.*

Mais j'ai craint qu'elle ne m'ôtât le vernis d'impartialité et j'ai préféré un passage fort connu de Tacite qui doit, à mon sens, produire l'effet contraire.

Enfin, je livre mon ouvrage, fait de mon mieux, à mon ami, avec plein pouvoir de tailler, de rogner, même de brûler; mais, dans ce dernier cas, comme ce serait la faute de l'auteur, je demande que l'ouvrage soit refait, car je tiens à ce que mon but soit rempli et que ma malheureuse amie soit défendue autrement que par l'emphatique chevalier de Mayer, ou par un autre dont j'ai oublié le nom et qui ne nous a donné qu'un recueil d'anecdotes d'antichambre. Lorsque celui-ci aura passé au creuset, il pourrait être copié et envoyé à Thauvenay (1), qui n'en connaît pas l'auteur, mais qui saurait que j'en désire l'impression. Il pourrait le faire imprimer chez Fauche, comme un ouvrage qui lui aurait été envoyé de France, ou du moins de partout ailleurs que de Mitau; il se chargerait des frais d'impression, nous réserverait un certain nombre d'exemplaires et abandonnerait le reste à l'imprimeur; ensuite, il s'entendrait avec M. Baudus (2) pour faire connaître l'ouvrage, lorsqu'il serait imprimé, par la voie du *Spectateur du Nord*.

(1) M. de Thauvenay, agent du Roi à Hambourg. — E. D.

(2) Amable de Baudus, qui fut longtemps attaché, et jusque sous la Restauration, au ministère des Affaires étrangères. Ayant émigré en 1791, il avait fondé à Hambourg le *Spectateur du Nord*, revue périodique trimestrielle. — E. D.

## RÉFLEXIONS HISTORIQUES SUR MARIE-ANTOINETTE,

REINE DE FRANCE ET DE NAVARRE

*Mihi Galba... nec beneficio, nec injuria cogniti.*  
Tac. Hist., l. I.

Il est du destin de tous ceux qui occupent des postes élevés dans le monde de fixer les regards de tous les hommes; chacun en porte son jugement et la postérité prononce l'arrêt définitif. Mais ce juge suprême a besoin de se tenir en garde contre les pièces que l'on met sous ses yeux; elles sont trop souvent dictées par la passion et l'esprit de parti. C'est ce qui arrive surtout lorsque les événemens sur lesquels elles doivent éclairer le juge se sont passés dans des temps de troubles et de révolutions. Si le juge n'écoute alors qu'un parti, il prononce une sentence qu'il est quelquefois dans le cas de réformer très longtemps après.

Par exemple, tous les contemporains de l'infortunée Marie Stuart, en compatissant à ses malheurs, avaient prononcé qu'elle les avait en quelque sorte mérités, au moins de la part de la justice éternelle, et cependant, deux siècles après sa mort, le docteur Gilbert Stuart, suspect sans doute à cause de son nom, mais dont l'ardent calvinisme prouve l'impartialité, a pris la défense de cette princesse et l'a victorieusement justifiée (1). N'avons-nous pas vu aussi Horace Walpole parvenir à rendre douteux si les crimes de Richard III furent réels ou supposés (2)? Travaillant sur des ouvrages qui tous chargeaient la mémoire du dernier des Plantagenets, il n'a eu d'autres ressources que de mettre les historiens en contradiction avec eux-mêmes ou entre eux. Aussi n'a-t-il osé intituler son livre que *Doutes historiques*, et n'est-il parvenu qu'à exciter des doutes. Gilbert Stuart, au contraire, avait sur lui l'avantage de travailler sur des pièces

(1) *Histoire d'Écosse depuis l'établissement de la Réforme jusqu'à la mort de la reine Marie*, par Gilbert Stuart. Londres, 1782. — E. D.

(2) *Doutes historiques sur la vie et le règne de Richard III*, par Horace Walpole. Londres, 1768. Louis XVIII faisait grand cas de cet ouvrage. Il écrivit quelque part qu'il l'avait traduit en français et que son manuscrit fut sans doute détruit avec d'autres papiers, lorsqu'en 1791, il s'enfuit de Paris. — E. D.

originales qui confirmaient son opinion. Aussi, a-t-il beaucoup plus complètement réussi.

Aujourd'hui que le goût d'écrire est si répandu, il se prépare une masse de lumières, qui rendra le jugement de la postérité infiniment plus sûr. Je regarde comme une espèce de devoir pour chacun de ceux qui possèdent quelques rayons de cette lumière, de les porter au faisceau général, tant pour contribuer de leur part aux grandes leçons que nos neveux en doivent tirer, que pour les éclairer aussi sur les jugemens particuliers qu'ils seront dans le cas de porter. Ce devoir devient surtout important, lorsqu'on voit la plupart des opinions trop sévères ou trop indulgentes à l'égard d'un individu quelconque et que l'on a soi-même une opinion différente, fondée sur des preuves.

C'est ce qui m'arrive au sujet de la malheureuse Marie-Antoinette. Étranger aux intrigues de la Cour où j'ai cependant beaucoup vécu (1), j'ai pu observer, étudier le caractère des personnages les plus marquans; j'ai entendu tout ce qu'on disait de la Reine; j'ai été à même de comparer ces discours avec les faits, et, par conséquent, d'en porter un jugement d'autant plus sain qu'elle ne m'a jamais fait ni bien, ni mal.

Je dois cependant prévenir un reproche qui pourrait m'être fait : celui d'être, par ma haine contre la révolution, trop partial en faveur de ses victimes. Je n'y puis répondre que par ma profession de foi politique : je hais toutes les révolutions, parce que rien ne cause tant de maux aux peuples; je hais ceux qui les font, depuis Sylla jusqu'à l'abbé Sieyès, parce que je regarde ceux qui renversent les lois de leur pays comme les plus grands des criminels; je hais surtout la Révolution française et ses auteurs, parce que ses principes, qui ne sont autre chose que des abstractions métaphysiques, poussées au dernier degré, sont subversifs de tous les principes religieux et de toutes les institutions sociales. Mais cette haine ne me rend pas injuste. J'admire en frémissant les talens de César et de Cromwell; je rends justice à ceux de Bonaparte; je blâme et je plains Jacques II; pourquoi me serait-il défendu de venger, autant qu'il est en moi, la mémoire d'une princesse que je crois calomniée?

Je ne ferai point à Marie-Antoinette un mérite d'avoir été

(1) Nous rappelons que cet écrit devait paraître sous un autre nom que celui de son auteur. — E. D.

filles de Marie-Thérèse. Ce hasard pourrait tout au plus former un préjugé en sa faveur, avant que ses actions eussent pu la faire connaître, et, d'ailleurs, qui ne sait combien ces préjugés sont souvent démentis par les faits? Caligula naquit de Germanicus et d'Agrippine; Octavie, de Claude et de Messaline. Prenons Marie-Antoinette à l'époque où je l'ai vue pour la première fois, à son arrivée en France.

Tout le monde se rappelle ses premiers succès; ils n'ont rien d'étonnant. Les Français mettaient alors leur amour-propre à idolâtrer leurs souverains. Mais cinquante-cinq ans de règne, des malheurs, des mœurs trop peu réglées, avaient excessivement atténué ce sentiment à l'égard de Louis XV. Il était tout simple qu'il se portât vers l'astre qui paraissait alors à l'horizon. D'ailleurs, la jeune Dauphine le justifiait par sa figure qui, sans être précisément jolie, était cependant une des plus agréables que l'on pût voir, par ses grâces, et par une affabilité dont elle avait pris l'exemple de sa mère, et qui contrastait avantageusement avec l'étiquette sérieuse, même un peu triste, qui régnait alors à la Cour.

Mais sa position était assez délicate. La maîtresse de Louis XV était l'ennemie du duc de Choiseul. Ce ministre passait pour fort attaché au système d'alliance avec l'Autriche et Marie-Thérèse l'avait toujours vanté à sa fille, qui, de son côté, croyait lui avoir obligation d'un mariage qui la plaçait fort au-dessus de ses sœurs. De plus, Marie-Antoinette aurait cru s'avilir en traitant avec quelque distinction une femme que sa naissance avait placée dans la dernière classe de la société, d'où sa conduite n'avait pas mérité qu'elle sortit. De là, il résulta que le Roi, qui naturellement aurait eu du penchant pour la Dauphine, en était sans cesse éloigné par ceux qui le gouvernaient, — surtout depuis l'exil du duc de Choiseul, — et cet éloignement devint pour elle un mérite de plus aux yeux du public qui n'aimait pas la Cour.

Cela n'empêchait pas que ce ne fût un véritable malheur pour elle. La Reine, femme de Louis XV, était morte; la mère du Dauphin l'était également. Ainsi la Dauphine se trouvait, à quatorze ans et demi, la première à la Cour, sans avoir personne qui pût régler sa conduite, car le Dauphin était trop jeune et trop inexpérimenté pour être le guide de sa femme et pour pouvoir même lui apprendre les usages de son pays, chose qu'il est par-

tout nécessaire de savoir. Elle aurait pu, à la vérité, s'aider surtout des conseils et des lumières des tantes de son mari ; mais ces vertueuses princesses ne pouvaient avoir d'autorité sur elle, et si les manières de la Dauphine, qui étaient celles de Vienne, leur paraissaient trop libres, les leurs, qui étaient depuis longtemps celles de Versailles, paraissaient absolument gothiques à la Dauphine. D'un côté, l'on blâma trop ; de l'autre, on n'écoula pas assez ; et Marie-Antoinette, encouragée d'ailleurs par les applaudissemens du public, commença de bonne heure à se faire un genre de vie qui avait fort bien réussi à sa mère, qui régnait sur des Allemands, mais qui ne pouvait convenir à celle qui régnait sur des Français.

Ses manières ne plaisaient pas non plus à Louis XV. Ce prince ne le lui témoignait pas ; mais sa maîtresse en parlait très hautement, et le duc d'Aiguillon, qui avait succédé au duc de Choiseul dans le ministère et qui était tout dévoué à la favorite, se permit un jour, en parlant de la Dauphine devant plusieurs témoins, de la traiter de coquette. Cette indiscretion doit d'autant moins surprendre, que, ce même ministre ayant reçu une dépêche du coadjuteur de Strasbourg (depuis le cardinal de Rohan), alors ambassadeur à Vienne, dans laquelle le portrait de Marie-Thérèse était tracé sous l'aspect le plus défavorable, jusqu'à la représenter comme hypocrite, il eut l'imprudence d'en dire le contenu au comte de Mercy, ambassadeur de cette princesse, qui, comme on le pense bien, en intruisit aussitôt la Dauphine. Ces deux faits, ce semble, expliquent assez l'aversion qu'une juste fierté et la tendresse filiale inspirèrent à Marie-Antoinette contre deux hommes qui l'avaient outragée, l'un dans sa personne, l'autre dans celle de sa mère. A mon avis, le duc d'Aiguillon eut grand tort et le cardinal de Rohan ne fit que remplir son devoir, en peignant Marie-Thérèse telle qu'il croyait la voir ; mais, aux yeux d'une fille bien née, cette dernière offense est plus impardnable que l'autre. C'est sur l'aversion de Marie-Antoinette contre ces deux personnages qu'on s'est fondé pour lui donner la réputation de méchante et d'implacable. Je viens de faire voir que cette aversion n'était ni injuste, ni déraisonnable.

Je me permettrai actuellement d'examiner si les effets en furent aussi atroces qu'on a cherché à le persuader. Il faut pour cela rapprocher des faits qui se sont passés à des époques éloi-

gnées les unes des autres. Mais, comme je ne prétends écrire ni l'histoire générale du temps, ni même celle de Marie-Antoinette en particulier, j'espère que mes lecteurs ne me sauront pas mauvais gré de faire ces rapprochemens, sans lesquels mon ouvrage ne saurait avoir la liaison nécessaire au but que je me suis proposé.

Peu de temps après la mort de Louis XV, le duc d'Aiguillon fut exilé à sa terre d'Aiguillon (en 1775), à cent quatre-vingts lieues de Paris et il est certain que ce fut Marie-Antoinette qui fit préférer ce lieu d'exil à une autre terre appelée Véret, beaucoup moins éloignée de la capitale et dont le séjour était plus agréable au duc que celui d'Aiguillon. Quelques années après, en 1783, le roi Louis XVI ayant fait une promotion de maréchaux de France, le duc n'y fut pas compris, quoiqu'il fût plus ancien lieutenant général que plusieurs de ceux qui le furent et qu'il eût remporté la victoire de Saint-Cast (1). Je ne crois pas avoir affaibli les charges et j'avoue que la Reine eût mieux fait de faire simplement défendre au duc de paraître à la Cour, et de ne pas s'opposer, comme il n'est que trop vraisemblable qu'elle le fit, à ce qu'il obtint la récompense de ses services militaires. Mais faut-il conclure de là qu'elle fut méchante et implacable? Non, sans doute, s'il y a des faits qui démentent cette assertion.

D'abord, quoique le duc préférât le séjour de Véret à celui d'Aiguillon, et que je pense bien que ce fut pour le contrarier davantage qu'on l'exila dans ce dernier endroit, il ne fut pas fort à plaindre d'être chez lui, dans le plus beau pays, sous le plus beau ciel et dans une des plus belles positions qu'il y ait en France (à l'embouchure du Lot dans la Garonne). De plus, la marquise de Chabrilan, sa fille, étant venue l'y voir, environ un an après son exil, y mourut. Aussitôt, il eut la permission d'aller, non seulement à Véret, mais à Paris et partout où bon lui semblerait, pourvu que ce ne fût pas à la Cour.

Le duc avait la place de commandant des cheveu-légers de la Garde du Roi. Non seulement, il ne la perdit pas à sa disgrâce, comme le duc de Choiseul avait, à son instigation, perdu celle de colonel-général des Suisses, mais, en 1780, il en obtint, et ce fut la Reine qui y contribua le plus, la survivance pour le duc

(1) En 1758, sur les Anglais. — E. D.

d'Agénois son fils, alors âgé de dix-neuf ans et qui depuis, ayant hérité du titre de son père, s'est acquis une si hideuse célébrité dans la nuit du 6 octobre 1789. Enfin, après la promotion des maréchaux de France où le duc ne fut pas compris, Monsieur, frère de Louis XVI (aujourd'hui Louis XVIII), dont j'ose invoquer ici le témoignage et que la Reine estimait assez pour qu'il pût lui parler librement, quoiqu'il ne fût pas alors au nombre de ses amis, lui représenta combien le public lui saurait mauvais gré de cette omission qu'on lui attribuait. Elle l'écouta, le remercia, convint qu'il avait raison et, de ce moment, il se forma entre eux une amitié que la mort seule a pu rompre, même n'a pas rompue. Ce n'est pas ainsi qu'une âme méchante et implacable suit ses vengeances et reçoit les avis qui contrarient sa passion dominante.

Quant au cardinal de Rohan, il fut nommé grand aumônier de France en 1777. Je pourrais en rester là, car, si l'aversion de la Reine contre lui eût été une haine implacable, le crédit des parens du cardinal ne l'eût sûrement pas emporté sur le sien. Mais j'irai plus loin et je parlerai de la trop fameuse affaire du Collier, sur laquelle les ennemis de Marie-Antoinette ont fait tant de commentaires (1).

Le cardinal, né avec autant de crédulité que s'il n'eût pas eu d'esprit, avait alors beaucoup d'ambition, et, je dois le dire, des mœurs peu conformes à son état. Deux intrigans s'étaient comparés de lui : Cagliostro et M<sup>me</sup> de la Motte. Ils se détestaient tous les deux, mais leur conduite était uniforme sur un point : celui de flatter la manie du cardinal pour les grandeurs. Cagliostro les lui prédisait, M<sup>me</sup> de la Motte lui en montrait le chemin, et le prélat, d'autant plus persuadé qu'ils lui disaient vrai tous les deux qu'il était sûr qu'il n'y avait point d'intelligence entre eux, donna dans tous les pièges qu'ils lui tendirent. Il n'aurait sans doute jamais dû croire que la Reine voulût tenir de lui, ni même de son entremise, un bijou que le Roi lui aurait donné, s'il avait

(1) Pour prouver combien leur haine leur inspira d'absurdités, il suffira de dire que l'on a imprimé que l'aversion de la Reine contre le cardinal était la suite d'une intrigue amoureuse qu'ils avaient eue ensemble à Vienne. Ce fait serait peu vraisemblable, puisqu'elle n'avait que quatorze ans et demi en 1770, lorsqu'elle vint en France; mais il tombe de lui-même quand on sait que le cardinal n'avait jamais été à Vienne avant son ambassade et qu'il n'y fut nommé qu'en 1771, c'est-à-dire, un an après le mariage de Marie-Antoinette. *Crimine ab uno disce omnes.*  
— Note du Roi.

seulement soupçonné qu'elle pût le désirer ; mais la scène de M<sup>lle</sup> Oliva avait achevé de renverser sa raison.

Lorsque l'affaire vint à la connaissance de la Reine, cette princesse, qui n'en connaissait pas tous les détails, mais qui savait combien les sentimens du public étaient changés à son égard, voulut qu'un jugement éclatant fit connaître la vérité. Elle eut tort, parce que, dans les affaires de ce genre, il vaut toujours mieux assoupir que divulguer ; mais elle n'écoula que sa délicatesse offensée, et ce sentiment, tout exagéré qu'il fût en cette occasion, est toujours louable en lui-même. D'ailleurs, le Roi et elle ne se décidèrent à remettre cette affaire entre les mains des magistrats qu'après avoir consulté non seulement le baron de Breteuil, qui pouvait être suspect par son inimitié connue contre le cardinal, mais aussi le garde des Sceaux de Miromesnil, et ce fut l'avis de ce dernier qu'ils suivirent. Le cardinal fut absous, mais il perdit sa place, et l'on en prend occasion d'accuser la Reine d'avoir été trop vindicative. J'ignore la part qu'elle eut à cette nouvelle disgrâce, mais je demanderai à ses ennemis quelle est la femme qui, dans cette occasion, aurait imposé silence à son honneur aussi cruellement outragé, et quel est le mari qui souffrirait auprès de lui un homme qui non seulement aurait voulu obtenir les faveurs de sa femme, mais qui se serait vanté de les avoir obtenues ?

C'est pourtant à ce peu de faits que se réduisent les preuves de la méchanceté de Marie-Antoinette. Ceux qui les produisent avec tant d'acharnement n'ont peut-être jamais réfléchi au peu d'appui que ces faits prêtent à leur système, et sûrement ils espèrent qu'on ne se souviendra pas de mille traits qui feraient d'elle l'être le plus incompréhensible qui fut jamais, s'ils n'étaient partis d'une âme vraiment bonne. Ceux qui écoutent les calomnieux n'étaient pas présens comme moi à cette chasse où, voyant un pauvre homme blessé par un cerf, elle se précipita de sa calèche, y fit placer le blessé, le fit conduire à sa chaumière, y entra à sa suite, mêla ses larmes à celles de sa femme, de ses enfans et les consola plus par la part qu'elle prit à leur douleur que par les secours qu'elle leur prodigua. Qu'aurait pensé cette malheureuse famille que je vois encore élever les mains au ciel pour en attirer les bénédictions sur sa généreuse bienfaitrice, qu'aurait-elle pensé, dis-je, si elle avait pu prévoir que, vingt ans après (c'était le 16 octobre 1773), cette même bienfaitrice serait



traînée à l'échafaud, au milieu des outrages d'un peuple dont elle était alors l'idole ? Je rappellerais encore sa conduite envers la famille Asgill, si je ne craignais d'affaiblir le tableau que l'éloquente plume de M. Burke en a tracé (1). Enfin, qui peut oublier que, lorsqu'on vint lui demander son témoignage sur les attentats dont elle avait été si près d'être la victime, elle répondit : « J'ai tout su, j'ai tout vu, j'ai tout oublié ? » Peut-être entraînait-il un peu de fierté dans cette réponse, mais c'était la fierté de Titus. Je passe à d'autres faits qui la feront connaître sous d'autres rapports.

La mort de Louis XV fut pour elle le commencement d'une nouvelle carrière. A peine ce prince avait-il fermé les yeux que le nouveau Roi, qui malheureusement n'avait pas de lui-même l'opinion qu'il aurait dû en avoir, se jeta dans les bras de son épouse, et la serrant tendrement entre les siens :

— Quel fardeau ! lui dit-il, mais vous m'aidez à le supporter.

Il serait difficile de préciser le sens que Louis XVI attachait à ce mot, dit dans une effusion de sensibilité. Mais il paraît certain que Marie-Antoinette l'entendit dans le sens le plus étendu, et cela ne doit pas surprendre. L'idée d'une *femme-Roi* n'avait rien de nouveau pour elle. Elle y avait été accoutumée à la Cour de sa mère et la gloire du règne de Marie-Thérèse pouvait bien lui persuader que les Français penseraient à cet égard comme les Autrichiens, surtout en voyant l'enthousiasme que sa présence excitait aux promenades, aux spectacles, enfin partout où elle paraissait en public, mais, plus encore qu'ailleurs, au sacre du Roi, où cet enthousiasme fut presque un culte.

L'infortunée se trompait : le caractère réfléchi des Allemands les empêchait d'abuser de la familiarité que Marie-Thérèse avait substituée au cérémonial usité sous l'empereur Charles VI, son père, et ils ne cessèrent jamais de voir leur *souverain* dans celle qui ne se montrait que leur amie. Les Français, au contraire, ne tardèrent pas à voir leur égale dans celle qui, rejetant les formalités auxquelles ils étaient habitués sous l'ancienne Cour, venait sans appareil se mêler à leurs jeux, à leurs sociétés, et bientôt ils

(1) Dans ses *Réflexions sur la Révolution française*. Il y rappelle un épisode de la guerre de l'Indépendance qui fit grand bruit en ce temps-là : la condamnation à mort par le Sénat américain du général anglais Asgill et l'intervention de Marie-Antoinette pour obtenir sa grâce, qui fut en effet accordée. — E. D.

en vinrent à regarder la Reine à peu près du même œil qu'ils avaient vu les maîtresses du feu Roi. Ce peuple, le plus galant de la terre, ne peut cependant supporter l'idée d'être gouverné par une femme; les maîtresses de ses Rois ont toujours été l'objet de son antipathie. Mais l'espoir d'un changement flattait ses idées, au lieu que la vertu connue de Louis XVI était un garant de la durée du crédit de Marie-Antoinette, et, lorsque le premier enthousiasme fut passé, ce peuple qui n'était pas encore accoutumé à s'en prendre à son Roi de ses souffrances, dont l'exclamation la plus familière était : *Ah! si notre bon Roi le savait!* commença à se persuader que la Reine était la cause du poids des impôts, et bientôt l'amour fit place au sentiment opposé.

Marie-Antoinette eût pu sans doute arrêter ce mal dans sa source, en changeant de bonne heure sa conduite, en mettant plus de dignité dans son maintien ou plutôt dans son genre de vie, en évitant avec soin de paraître se mêler des affaires d'État; mais plusieurs causes concoururent à l'en empêcher. Il était difficile qu'une femme de vingt ans, sûre du cœur de son mari, accoutumée aux hommages du public, songeât d'elle-même que les moyens qui lui avaient attiré ces hommages, les lui feraient perdre. Il aurait donc fallu que quelqu'un lui eût fait faire cette réflexion; et qui aurait pu la lui inspirer? J'ai déjà expliqué pourquoi les avis des princesses ses tantes auraient produit peu d'effet sur son esprit; ses beaux-frères ou ses belles-sœurs étaient ou de son âge, ou plus jeunes qu'elle, et trouvaient fort doux que la Cour eût pris un ton opposé à celui qui les avait gênés sous Louis XV. Elle n'avait donc point de ressources du côté de sa famille. La seule personne qui eût pu se faire écouter d'elle était le comte de Maurepas; mais ce vieillard égoïste, ravi de voir la jeune Cour s'amuser et la Reine avoir toutes les apparences du crédit, tandis qu'il en avait la réalité, ne s'embarrassait nullement de ce qui pourrait arriver après lui. Enfin, la société que Marie-Antoinette se forma, loin de l'éclairer, contribua plus que tout le reste à lui fasciner les yeux.

J'avoue que, si j'étais le panégyriste de cette malheureuse Reine, si j'avais pris avec le public l'engagement de tout louer en elle, l'article de cette société serait celui qui m'embarrasserait le plus. Cependant, en avouant que ce fut là une des principales causes de ses malheurs, je ne serai pas injuste envers la comtesse Jules de Polignac qui avait sans doute des défauts, mais

d'excellentes qualités; je dirai les uns et les autres, tels qu'ils ont paru à mes yeux, car on pense bien que j'ai cherché à connaître le caractère d'un personnage aussi marquant, quoique le sort ne m'ait jamais placé dans sa société intime (1).

Marie-Antoinette avait l'âme tendre; l'amitié était un besoin pour elle. Ce sentiment ne se commande pas; elle ne l'avait senti ni pour son époux, dont elle connaissait bien les vertus, qu'elle estimait, qu'elle vénérât, mais qui n'avait pas ces formes sympathisantes que l'on cherche dans son ami, ni pour aucune des personnes de sa famille (2). La princesse de Lamballe lui avait plu par la conformité de leurs âges, de leurs goûts, et surtout par cet attachement dont elle lui a depuis donné des preuves aux dépens de sa vie. Mais les ressources de cette princesse, du côté de l'esprit, étaient médiocres, et la Reine, sans cesser de l'aimer, ne tarda pas à sentir que leur amitié ne remplissait pas son cœur.

Le hasard la mit un jour à portée de causer assez longtemps avec la comtesse Jules de Polignac; elle lui trouva un caractère à la fois doux et ferme, un jugement sain; leurs conversations se répétèrent, la sympathie agit et elles devinrent amies intimes. Je le dis affirmativement, car je suis convaincu que le sentiment était égal entre elles, autant qu'il peut l'être entre deux caractères dont l'un est vif et l'autre posé presque jusqu'à l'indolence.

On pense bien que la comtesse Jules, telle que je viens de la dépeindre, n'avait aucune ambition personnelle. Aussi, l'amitié de la Reine pour elle n'aurait pas eu d'inconvénients, si l'éducation de la comtesse n'avait pas été négligée du côté des grands principes; si des circonstances qu'il serait trop long de rapporter ne lui avaient pas, dès son enfance, inspiré pour la Cour de Louis XV une aversion qui retombait sur les usages mêmes de la Cour; enfin si elle ne s'était pas, longtemps avant sa faveur, formé une société où il ne se trouvait que trop de personnes ambitieuses et intéressées.

Le résultat naturel de la liaison qui venait de se former devait

(1) Il est très vrai que le comte de Provence ne fréquenta jamais la société des Polignac, où il était aussi peu goûté que son frère le comte d'Artois y était aimé.

E. D.

(2) Je prie mes lecteurs de faire attention que je parle ici de l'année 1775 et que la solide et touchante union que l'on a vue entre les personnes de la famille royale n'a eu lieu que depuis. — *Note du Roi.*

être que la comtesse fût admise dans l'intimité de la Reine. Au lieu de cela, ce fut la Reine qui fut attirée dans la société de la comtesse. Marie-Antoinette eut tort de se laisser entraîner ainsi ; mais elle aimait, elle se voyait aimée ; cette société l'amusait ; elle était bien loin de prévoir qu'un sentiment pur lui fit jamais de tort, ou, pour mieux dire, elle fut dans une erreur bien excusable à son âge et avec l'amour qu'elle voyait que toute la nation française lui portait ; elle crut donner de la considération à ceux qui lui faisaient perdre le sien.

La société de la comtesse Jules, qui voyait le goût de la Reine pour la vie privée, travailla à l'augmenter et contribua, comme je l'ai dit, plus que tout le reste, à fasciner les yeux de cette malheureuse princesse sur le tort que ce genre de vie lui faisait. Mais c'est le moindre des reproches que la postérité fera à cette société. Marie-Antoinette était généreuse, bienfaisante ; sa plus douce jouissance était le spectacle des heureux qu'elle avait faits. Le Roi prenait sa part de ce plaisir, tant parce que la bonté naturelle de son cœur l'y portait, que par la tendresse qui le faisait voler au-devant des moindres désirs de la Reine. La société en profita ; chacune des personnes qui la composaient échauffait l'intérêt de la comtesse Jules en sa faveur. Un mot d'elle suffisait à la Reine, qui, souvent, ne l'attendait pas, surtout quand il s'agissait de son amie, et, en peu d'années, les titres, les dignités, les grâces pécuniaires, celles de la Cour, furent accumulées sur un petit nombre d'individus. Pour ne parler que de la comtesse Jules et de son mari, ce dernier obtint le titre de duc, la place de premier écuyer de la Reine, celle de directeur général des postes du royaume, sans compter les pensions et les domaines de la couronne, et la duchesse sa femme eut la place de gouvernante des Enfants de France, la plus belle dont le Roi pût disposer en faveur d'une femme.

Tant de profusions étaient un tort et je n'entreprendrai pas de disculper à cet égard la mémoire de Marie-Antoinette. Mais peut-on aussi la condamner entièrement quand on songe qu'elle satisfaisait le premier besoin d'une âme sensible ; qu'elle avait été accoutumée, ainsi que tout le monde alors, à regarder les ressources de la France comme inépuisables ; et qu'il ne se trouva pas un seul ministre qui osât lui représenter qu'il fallait mettre des bornes à sa libéralité ?

Je ne la défendrai pas non plus, quoique par un motif bien

différent, sur le luxe personnel qu'on lui a imputé. Chacun sait qu'en 1789, lorsque les députés aux États généraux arrivèrent, la plupart d'entre eux étaient imbus de cette prévention et qu'ayant été voir les appartemens de la Reine dans les différentes maisons royales, ils furent frappés d'apprendre que le seul ameublement un peu recherché qui s'y fit remarquer était l'ouvrage même de cette princesse. On ne pourrait lui reprocher avec quelque fondement que l'inutile acquisition de Saint-Cloud. Mais le motif qui l'y détermina fut le désir d'y être, non pas Reine, mais dame de paroisse, et d'y faire par elle-même, à ses vassaux, le bien qui était dans son cœur. Si quelqu'un doutait de cette assertion dont je garantis la vérité, je le prie de se rappeler les soins qu'elle se donna, pour acquérir aussi la Seigneurie de Saint-Cloud, qui appartenait à l'Archevêché de Paris, et qui était assurément bien inutile à la jouissance du château. C'était une fantaisie, j'en conviens; mais en connaît-on beaucoup dont le principe ait été aussi louable?

L'enthousiasme que Marie-Antoinette avait excité à son arrivée en France dura dans toute sa force jusqu'en 1775; ensuite, comme je l'ai dit, il commença à diminuer, et bientôt il s'éteignit entièrement. Ce fut alors que les libelles, les chansons, commencèrent à paraître contre elle et qu'on osa la comparer à Messaline, pour la débauche et pour la cruauté. Je crois avoir démontré l'absurdité de ce dernier article. Pour celui des mœurs, je n'entreprendrai pas de nier que ses manières trop libres n'aient prêté à la censure; mais, en vérité, l'on frémit quand on songe à la facilité avec laquelle on se permet dans notre siècle de déchirer la réputation d'une femme. Marie-Antoinette fut imprudente sans doute; mais il y a bien loin de là à être criminelle, et je ne crois pas que personne au monde puisse prouver qu'elle l'ait été. Mais il était nécessaire, à ceux qui, dès lors et bien longtemps auparavant, travaillaient à la Révolution, d'enlever au trône la considération qui était sa sauvegarde la plus assurée. Ils sentaient bien qu'à cette époque, il eût été imprudent d'attaquer la personne même du Roi; ils se contentaient d'attaquer celle de la Reine, bien certains que, s'ils réussissaient à lui enlever sa réputation, celle du Roi en souffrirait nécessairement.

Ce projet ne leur réussit que trop bien, et il faut convenir aussi que l'exécution n'en était pas fort difficile. Les vieillards prêtèrent l'oreille à leurs discours, parce que le contraste de la

vie que menait Marie-Antoinette avec le ton grave qu'ils avaient vu à l'ancienne Cour les scandalisait, et les jeunes gens y crurent aussi, les uns par méchanceté, les autres par la légèreté propre à leur âge, mais surtout à la nation française, qui fait que l'on trouve plus commode de croire tout de suite le mal que d'approfondir la vérité.

Une circonstance prêta du secours aux calomniateurs. La nature s'expliqua chez Louis XVI beaucoup plus tard qu'elle ne s'explique ordinairement chez les hommes ; l'on crut qu'elle était muette ; et, lorsque les faits vinrent prouver le contraire, la réputation de Marie-Antoinette était déjà attaquée. Il en résulta que la naissance d'un héritier de la couronne, qui aurait dû rendre sa mère plus chère à la nation et qui eût, quelques années plus tôt, produit cet effet d'une manière incalculable, ne fit que donner des armes à ses ennemis. On ne voulut, ou du moins un grand nombre de personnes ne voulurent pas croire que la naissance des enfans de Louis XVI détruisait l'opinion qu'on avait prise sur lui ; elles n'y voulurent voir qu'une preuve de l'inconduite de son épouse. Ainsi, tout tourna contre cette malheureuse princesse, jusqu'à sa tendresse maternelle ; on faisait malignement observer que les femmes en éprouvent davantage pour les enfans de l'amour que pour ceux de l'hymen.

Quant à moi, je répète ce que j'ai dit au commencement de cet ouvrage, j'ai été à portée de comparer les discours que l'on tenait sur elle avec les faits. J'aurais désiré qu'un maintien plus réservé de sa part l'eût mise à l'abri de la calomnie ; mais je l'ai vue traiter avec autant de distinction des personnes avec lesquelles on ne lui a jamais attribué de liaisons, que celles avec lesquelles on lui en a prêté de coupables, ce qui me laisse le droit de penser qu'il n'y avait pas plus de mal d'un côté que de l'autre. Il serait à souhaiter que ceux qui, peut-être pour justifier leur insensibilité à ses malheurs, se plaisent à lui chercher des fautes graves, voulussent bien en examiner les preuves, et qu'ils se rappelassent cette célèbre parole d'un empereur païen : *Ne tient-il qu'à accuser!*

Elle ne s'aperçut que trop qu'elle avait perdu l'amour des Français, et que les personnes pour lesquelles elle avait le plus d'amitié étaient devenues l'objet de la haine publique. Sa fierté ne lui permit plus de se montrer aussi souvent qu'elle le faisait dans ses jours de triomphe ; mais elle ne changea ni son genre

de vie ni sa société. Ce fut un nouveau tort pour elle aux yeux du public, et peut-être ce sacrifice eût-il prévenu bien des malheurs. Mais n'est-il pas d'une âme élevée de ne pas abandonner ses amis dans l'infortune et d'aimer mieux au contraire se raidir contre elle, au risque de la partager avec ceux qu'on veut soutenir? Il y a, ce me semble, quelque chose de grand et de noble dans cette conduite. On peut plaindre, on peut même blâmer l'aveuglement de la personne qui la tient, si les objets n'en sont pas dignes; mais on ne peut la mésestimer.

Il est difficile d'imaginer que les propos que l'on tenait sur la Reine ne parvinrent jamais aux oreilles du Roi; mais ce qui est certain, c'est qu'ils n'altèrent point sa tendresse pour elle. Cependant, son crédit ne fut entier que bien longtemps après la mort du comte de Maurepas, et, je n'hésite pas à le dire, il eût été heureux pour la France qu'il le fût devenu plus tôt. Marie-Antoinette avait naturellement l'esprit juste et surtout le sens très droit. La protection accordée à un peuple qui cherchait à secouer le joug de son légitime souverain lui semblait injuste autant qu'impolitique, et, si elle en avait été crue, la France n'aurait pas eu cette guerre d'Amérique, qui a épuisé son sang et ses trésors, et dont elle n'a retiré d'autre fruit que les principes qui ont servi de base à son infernale révolution et ce *déficit* qui en a été à la fois le prétexte et le moyen. Mais l'éloignement que la raison de Marie-Antoinette lui avait inspiré pour cette guerre ne l'empêcha pas de prendre la part la plus sincère aux triomphes de la France et de s'affliger de ses revers. On remarqua même qu'elle avait senti les premiers signes non équivoques de maternité, en entendant le récit de la bataille d'Ouessant. Je ne rapporte cette circonstance, assez frivole et insignifiante en elle-même, que pour faire voir qu'alors, malgré les calomnies qui depuis longtemps pleuvaient sur elle, on la regardait comme bonne Française, et qu'il serait absurde de penser qu'elle cessa de l'être, à l'époque où Anne d'Autriche la devint. J'oserai, à cette occasion, emprunter la plus sublime de ses paroles, et *en appeler à toutes les mères* qui liront cet ouvrage.

Le comte de Maurepas mourut en 1781 et le crédit de la Reine augmenta. Cependant, elle n'influa pas entièrement sur le choix des ministres, tant que le comte de Vergennes vécut, le ministère de M. de Calonne en est une preuve. On s'est plu à le représenter comme la créature et le protégé de Marie-Antoinette.

Mais ceux qui, comme moi, ont été à portée de connaître la vérité à cet égard savent très bien le contraire. Loin de le protéger, cette princesse en avait la plus mauvaise opinion; elle fit surtout ce qu'elle put pour s'opposer à la fatale Assemblée des Notables de 1787. Mais le comte de Vergennes, dont le crédit sur l'esprit de Louis XVI était grand, soutenait M. de Calonne. Le premier de ces deux ministres mourut au mois de février 1787; la conduite extravagante de l'autre, pendant l'Assemblée des Notables, le fit disgracier au mois d'avril suivant (1); et les seize mois qui suivirent ces deux événemens furent véritablement le temps du grand crédit de la Reine.

Le premier usage qu'elle en fit fut de porter au ministère l'archevêque de Toulouse, depuis archevêque de Sens et cardinal. Ce choix était, l'expérience ne l'a que trop démontré, le plus mauvais qu'il fût possible de faire. Mais doit-on absolument condamner pour cela la mémoire de Marie-Antoinette? Qu'on se rappelle qu'à cette époque, tout le monde s'accordait pour louer les talens de l'archevêque de Toulouse en fait d'administration. A la vérité, on ne parlait pas ainsi de sa conduite privée. Sa nomination obtint cependant l'approbation générale, et il est étrange qu'on veuille faire un crime à l'infortunée Marie-Antoinette d'un choix que chacun de ceux qui le lui reprochent aurait fait s'il se fût trouvé à sa place. D'ailleurs, outre l'opinion que le public avait de l'archevêque de Toulouse, la Reine avait un motif particulier pour l'estimer. Il est temps de le faire connaître et de parler d'un personnage dont mes lecteurs sont peut-être surpris que je ne les aie pas encore entretenus.

En 1767, lorsque le mariage de Marie-Antoinette avec le Dauphin fut arrêté, Louis XV et Marie-Thérèse résolurent de concert de placer auprès de la jeune archiduchesse un homme de confiance qui fût son instituteur. Le duc de Choiseul, qui avait peut-être inspiré cette pensée aux deux souverains, afin de s'assurer d'avance des dispositions de la future Dauphine en sa faveur et qui fut chargé de trouver le sujet, s'adressa pour cela à l'archevêque de Toulouse, avec lequel il était fort lié. Celui-ci lui indiqua l'abbé de Vermont, homme d'une naissance obscure (son frère fut dans la suite accoucheur de la Reine), mais qui lui

(1) On eût mieux fait d'attendre à la fin de l'Assemblée; mais l'opinion publique était tellement déchainée contre lui, que l'on put bien ne pas faire attention au danger que l'autorité royale courait en y cédant. — *Note du Roi.*



était dévoué, et il est plus que probable qu'il avait ses vues en faisant ce choix. Quoi qu'il en soit, il était fort naturel que la jeune archiduchesse accordât sa confiance à l'homme que sa mère et la famille de son mari s'accordaient à placer auprès d'elle. Aussi, l'abbé de Vermont la possédait-il, autant qu'on peut posséder celle d'une enfant, avant qu'elle quittât Vienne.

Arrivée en France, l'abbé fut son secrétaire intime. Il lui rendait compte des lettres qu'elle recevait, corrigeait les fautes de français qui se trouvaient dans les siennes, quelquefois même il les faisait, lorsqu'elle les trouvait trop difficiles. Sa conduite fut prudente; la Dauphine lui fit obtenir, peu après son mariage, une abbaye d'un revenu honnête, mais borné; il s'en contenta. Il n'eut point de luxe, point d'ostentation de sa faveur; jamais, jusqu'en 1787, on ne le vit trancher du ministre. La duchesse de Polignac voulut l'attirer dans sa société, il s'y refusa, et déclara nettement à la Reine, qui lui en parla, qu'il ne voulait point être souffert dans une maison où il sentait qu'il serait déplacé. Ses mœurs étaient d'ailleurs, au moins quant à l'extérieur, aussi réglées que sa vie était simple et frugale. Il y a même lieu de croire qu'elles étaient vraiment pures, car jamais on ne l'a attaqué sur ce chapitre. Son désintéressement, sa modestie, persuadèrent à la Reine qu'il la servait par pur attachement, et la confiance qu'elle avait en lui ne connut point de bornes.

Ce fut un grand malheur pour elle, car cet homme, qui lui était si dévoué, avait peu d'esprit et l'avait faux. Comme il était excessivement indiscret avec le peu de personnes qu'il voyait et qu'il avait assez mauvais ton, on l'entendait souvent dire, à propos de ce que la Reine faisait ou comptait faire : *Nous avons fait ceci*, ou bien : *Nous ferons cela*; il blâmait sans ménagement ce qu'il n'avait pas conseillé, et comme, au contraire, on l'a toujours vu défendre avec chaleur toutes les fautes de Marie-Antoinette, et surtout celles qui l'ont si injustement fait accuser d'avoir l'âme dure et méchante, il y a tout lieu de croire qu'il les avait inspirées. Il lui faisait sans cesse l'éloge de l'archevêque de Toulouse : la malheureuse Reine le crut, et l'opinion particulière qu'elle avait de lui, jointe à celle qu'elle voyait que le public en avait conçue, déterminèrent son élévation au ministère.

On sait assez par quelle affreuse ingratitude il paya ses bienfaits. Je rappellerai seulement qu'en achevant de se déshonorer par un serment dont le refus a comblé de gloire le clergé de

France, il osa se vanter que sa conduite ministérielle avait eu pour but d'accélérer le moment de la Révolution. On ne le connaissait pas sous cet horrible rapport ; mais sa réputation usurpée s'éclipsa moins d'un mois après son entrée au ministère, et les fautes, ou pour mieux dire les inepties qu'il entassa les unes sur les autres, en firent bientôt l'objet de la haine et du mépris de tout le monde.

Marie-Antoinette fut détrompée plus tard que les autres. L'estime qu'elle était accoutumée à avoir pour lui et les discours de l'abbé de Vermont prolongèrent son aveuglement. Lorsque enfin le bandeau fut tombé de ses yeux, elle éprouva de cruels combats : d'une part, elle ne pouvait plus douter de l'incapacité du ministre ; de l'autre, indépendamment d'un sentiment de fierté qui la portait à soutenir son ouvrage, elle sentait, et l'exemple de l'effet qu'avait produit la disgrâce de M. de Calonne le lui prouvait, combien il était dangereux, pour l'autorité du Roi, de choisir et de déplacer ses ministres au gré *du souffle populaire*, comme l'appelle Horace. A la fin cependant, le mal présent l'emporta sur le danger futur et l'archevêque fut congédié, mais avec toutes les marques d'estime possibles : on fit ce qu'on put pour persuader que sa retraite avait été volontaire, et quoique, trois ans auparavant, à l'occasion de l'affaire du cardinal de Rohan dans laquelle le Pape avait eu l'air de vouloir s'entremettre, le Roi eût déclaré qu'il ne voulait plus que ses sujets acceptassent le chapeau de cardinal, ce prince en demanda un pour l'archevêque, et l'on pense bien qu'il l'obtint aussitôt.

Une aussi grande grâce, accordée à un homme qui la méritait aussi peu, ne pouvait produire qu'un très mauvais effet. Cependant, je répéterai à ce sujet ce que j'ai dit à l'occasion de la société de la duchesse de Polignac : Marie-Antoinette fut égarée par un sentiment exagéré, mais noble. En perdant l'estime qu'elle avait eue pour les talens de l'archevêque, elle ne cessa point d'estimer la personne ; elle vit en lui un homme qui, pour avoir voulu servir le Roi dans une crise qui aurait exigé les talens réunis d'un Sully et d'un Richelieu, avait perdu une très belle existence ; et elle crut qu'il était juste et d'une bonne politique de l'en dédommager par une grande preuve de la satisfaction que le Roi avait de son zèle.

Cette erreur était excusable. L'autorité royale était, il est vrai, minée de tous les côtés ; mais le fantôme en existait encore, et

il était permis de croire qu'elle pouvait offrir un appui, tandis qu'au contraire ses efforts ne pouvaient qu'accélérer sa propre chute. Il est bien plus aisé de juger après l'événement que de le prévoir, et tel qui blâme après dix ans la conduite d'un autre eût peut-être fait encore plus de fautes que lui, s'il se fût trouvé à sa place. Cette réflexion doit, à mon avis, nous rendre très circonspects sur les jugemens que nous portons sur ceux qui se trouvent dans des circonstances extrêmement difficiles, telles que celles où était alors Marie-Antoinette. On lui fait un crime de son attachement au cardinal de Loménie, et celui de Charles III, roi d'Espagne, pour le marquis de Squilacci, qui n'était pas un plus habile ministre, honore la mémoire de ce monarque. Il est vrai que le marquis de Squilacci a laissé la réputation d'un homme intègre, mais il ne serait pas juste d'oublier qu'à l'époque dont je parle, l'abominable caractère du cardinal de Loménie ne s'était pas encore développé comme il l'a fait depuis.

La disgrâce de ce ministre fut suivie du rappel de M. Necker. Le Roi et la Reine, dans cette occasion, firent céder leur sentiment à la voix publique et ils résolurent de remettre, pour ainsi dire, les rênes de l'État entre les mains de l'homme qui passait pour être seul en état de les tenir. La Reine, qui savait bien que M. Necker pourrait à peine souffrir d'avoir le Roi lui-même pour supérieur et qui ne voulait pas avilir sa propre dignité, se retira alors des affaires, et, quoique la confiance du Roi en elle n'eût pas varié un seul instant, elle ne s'occupa plus que des soins maternels. La cruelle perte qu'elle fit de son fils aîné redoubla, s'il est possible, sa tendresse pour les deux enfans qui lui restaient. Elle ne put recueillir le fruit de ses soins, mais si le fer des bourreaux, ou plutôt des assassins, n'eût pas tranché sa vie, si elle eût pu survivre à son époux et à cet aimable enfant qu'elle chérissait si tendrement et qu'elle s'accoutumait à respecter comme son Roi (1), elle oublierait peut-être aujourd'hui une partie de ses

(1) Marie-Antoinette avait l'âme trop élevée pour ne pas sentir que les attentats des rebelles n'avaient pu atténuer les droits de son fils; on peut se rappeler que, dans son procès, on osa lui reprocher de le traiter en Roi, et j'ai été frappé en lisant le billet adressé à Louis XVIII, qui se trouve à la fin de l'ouvrage de M. Cléry, de voir que le jeune Roi eût signé *Louis* et non pas *Louis-Charles* qui étaient ses noms de baptême. Cette signature est le seul acte de royauté de Louis XVII et ce fut sans doute dans cette vue que sa courageuse mère le lui fit faire ainsi, se rappelant que Louis XVI avait, à son avènement à la couronne, retranché de la sienne le nom d'*Auguste*, qu'il avait reçu au baptême, et qu'il avait toujours signé jusqu'à ce moment. — *Note du Roi.*

malheurs en voyant sa fille, cet unique et précieux rejeton du vertueux Louis XVI, qu'elle avait commencé à élever, qu'un ange (Madame Élisabeth) a achevé de former et sur lequel la Providence a veillé d'une manière si visible, inspirer et mériter l'amour de tous les Français et de tous les étrangers qui la connaissent.

Une fois cependant encore, Marie-Antoinette se mêla d'une affaire importante, et je vais en parler avec d'autant plus de satisfaction, que cela me donnera aussi l'occasion de discuter un des principaux reproches que ses ennemis lui aient faits.

La guerre s'étant allumée en 1788 entre l'empereur Joseph II et la Turquie, ce prince, qui se prétendait attaqué, réclama l'assistance de Louis XVI, en vertu du traité de 1756. La plupart des ministres pensaient qu'il fallait accéder à sa demande, soit qu'ils crussent en effet que c'était le *casus fœderis*, soit qu'ils jugeassent que ce serait faire une diversion utile à la fermentation qui était déjà si grande en France. La Reine, qui n'assistait plus, comme par le passé, aux conférences des ministres, mais que la confiance du Roi tenait au courant de toutes les affaires, pensa tout différemment. Elle sentit que, dans les circonstances du moment, la guerre achèverait de combler les malheurs de la France et qu'indépendamment du tort qu'elle causerait à l'État, elle en ferait un irréparable au Roi lui-même. Elle s'en expliqua ainsi avec lui; mais, ne se fiant pas entièrement à son propre crédit, elle ne dédaigna pas de recourir à celui de M. Necker qu'elle vint à bout de persuader, et la guerre ne fut empêchée que par ce moyen.

Cette anecdote, que je tiens de source, réfute victorieusement les déclarations de ceux qui se sont plu à dépeindre Marie-Antoinette comme n'aimant que son pays natal, haïssant la France et préférant ses frères à ses propres enfans. Elle aimait sans doute ses parens et sa patrie; mais elle leur préférait son époux, ses enfans et le pays qui était devenu le sien. Quel autre sentiment eût pu la déterminer à combattre une résolution qui assurait le succès de son frère, qui resserrait les liens des deux États, et qui offrait même pour le moment une perspective avantageuse? Faudra-t-il, après un pareil fait, répondre sérieusement aux trésors envoyés à l'Empereur, au comité autrichien, et à tant d'autres calomnies absurdes, inventées depuis la Révolution? Non sans doute; ce serait faire trop d'honneur à leurs inventeurs et trop d'injure au jugement de mes lecteurs!

Si j'étais l'historien de Marie-Antoinette, j'en serais à la partie la plus intéressante de mon ouvrage ; j'aurais à la montrer aux prises avec la plus cruelle adversité qui fut jamais et la soutenant avec une force et une égalité d'âme plus grandes encore que ses revers ; je pourrais faire admirer ce courage qui, le 6 octobre 1789, en imposa à une populace furieuse et qui, dans ce monstrueux interrogatoire qui fait frémir à la fois l'humanité et la nature, répandit un si grand éclat sur ses derniers momens. Je la suivrais aux Tuileries, à Varennes, au Temple, à la Conciergerie, sur l'échafaud, et partout on reconnaîtrait la digne fille de Marie-Thérèse. Mais c'est à de meilleures plumes que la mienne à tracer ces grands tableaux. Je n'ai voulu que payer ma dette envers la postérité, en lui faisant voir l'infortunée Marie-Antoinette telle qu'elle était. J'ai défendu son caractère que l'on a peint méchant et qui était bon, généreux et bienfaisant. Je n'ai point flatté ses fautes, mais j'ai fait voir que les unes ne sont pas prouvées, et que les autres sont excusables. Si mon ouvrage est lu de mes contemporains, s'il en fait revenir quelques-uns de leurs préjugés sur Marie-Antoinette, si surtout la postérité préfère le jugement d'un témoin souvent oculaire et toujours désintéressé, à ceux qui ont été dictés par l'esprit de parti ou par une haine irréfléchie, je serai plus que payé de mon travail.

LOUIS.

---

---

# AU-DESSUS DE L'ABÎME

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

### I

La journée de leçons, d'étude, de surveillance, de promenade à pas comptés avec les élèves, de rapports minutieux à la directrice, la longue journée d'esclavage avait pris fin. Tout le pensionnat dormait. Seule, dans sa chambre, Françoise Desprez passa la main sur son front d'un geste de lassitude et se laissa tomber, plutôt qu'elle ne s'assit, devant la table en bois blanc où brûlait une petite lampe. L'existence de cette lampe représentait une infraction au règlement sévère de la maison. Les maîtresses étaient tenues de coucher au dortoir, chacune d'elles ayant la charge matérielle d'un petit nombre d'enfans. Par privilège spécial, Françoise occupait cette cellule qu'un lit de fer, si étroit qu'il fût, remplissait à moitié. Elle n'avait accepté, que sous condition de garder la liberté des nuits, le maigre salaire moyennant lequel toutes les minutes de son temps, de sept heures du matin à neuf heures du soir, devaient appartenir à M<sup>lle</sup> Delapalme. C'était le nom du chef d'institution, un chef autoritaire et intransigeant, encore qu'il portât des jupes et eût figure de vieille fille. Françoise ouvrit un pupitre dont elle examina le contenu avec la peur que des fouilles indiscrètes y eussent été pratiquées en son absence; puis — après quelques minutes d'hésitation pendant lesquelles la plume resta suspendue

entre ses doigts, — timidement, comme à regret, elle commença d'écrire.

« Il y a longtemps, madame, que je veux vous envoyer toutes les excuses que je vous dois, mais la honte de mon apparente ingratitude m'a toujours retenue... Ne croyez pas que j'aie oublié aucune de vos bontés. Vous avez voulu me faire beaucoup de bien. M'en avez-vous fait réellement? Cette question va encore vous offenser et cependant je vous jure qu'elle n'implique rien qu'un grand mépris de moi-même. J'étais munie de toutes les armes nécessaires à la lutte, et, au dernier moment, j'ai craint de m'en servir. Pourquoi? Si vous le permettez, nous chercherons ensemble... Mais ne parlez plus comme vous l'avez fait une fois, dans la discussion qui nous a séparées, de caprice, de lâche défaillance. Le fait est que j'ai dépassé vingt-cinq ans, et que le sentiment de n'avoir pas encore commencé à vivre m'accable au point de me donner parfois l'envie de mourir tout de bon...

« Oh! je vous entends... un peu de prostration nerveuse qu'il fallait vaincre par des toniques au lieu de m'y abandonner. C'est ma faute, si, munie de brevets, je n'ai pas su, en sortant du lycée, me créer une carrière... les concours, l'agrégation s'imposaient. Soit! Mais je ne puis que vous le répéter : sur le point de me transformer à tout jamais en rouage de l'enseignement universitaire, la grande route qui s'ouvrait devant moi m'est apparue tout à coup si aride, si monotone et en même temps si cruellement hérissée d'obstacles que j'ai pris de préférence le plus incertain des chemins de traverse, justement parce qu'il était incertain, parce qu'on avait chance d'y rencontrer un peu d'imprévu. Que ce fût déraisonnable, ridiculement féminin, je vous l'accorde... J'ai peur d'être très femme dans le sens le plus humiliant du mot. Et je suis en outre, songez-y, une campagne, avec la haine instinctive des grands murs et du pavé des villes.

« Mes plus chers souvenirs, malgré tout ce qu'on a fait pour m'élever, sont encore ceux de la ferme de mes grands parents, où j'ai passé les premières années de ma vie dans la liberté inconsciente d'un brin d'herbe, et ensuite toutes mes vacances. Ah! s'ils existaient encore, les chers vieux!... Il me semble, — ne riez pas, je sais bien que là comme ailleurs je serais dépaysée... c'est une chimère, mais si douce! — il me semble que j'irais

leur demander de me reprendre, de me laisser partager leurs travaux, pour lesquels j'étais faite, n'en déplaie aux illusions dont s'est bercé mon pauvre père, illusions que vous avez, madame, généreusement encouragées.

« Parce qu'une petite fille réussissait à l'école de son village, on l'a enrégimentée dans un lycée où elle ne s'est pas sentie heureuse. La réprobation de beaucoup de gens de chez nous a pesé sur moi, je les ai vus se détourner de la lycéenne, de même que je les avais entendus auparavant reprocher à mon pauvre père ce qu'ils appelaient son indigne soumission à une autorité sans Dieu.

« Vous avez connu mon père au temps de ces injustices, vous l'avez plaint, vous avez excusé en lui l'aigreur, les rancunes contre lesquelles à la fin il ne put se défendre, vous vous êtes intéressée à nous. Votre estime a consolé mon père. Aussi combien, pour cela, je vous aime ! Cependant je vous ai déçue. Vous ne trouvez en moi rien de commun avec les étudiantes de votre pays dont l'exemple, quand vous me parliez d'elles, excitait autrefois ma vive émulation. C'est qu'alors, moi aussi, je me croyais plus forte que je ne le suis réellement. Pardonnez-moi. Mon pauvre père m'a manqué trop tôt. Il m'aurait fallu le devoir et la douceur de travailler pour quelqu'un ; la crainte que j'aurais eue de lui infliger un crève-cœur m'eût soutenue coûte que coûte ; j'aurais fait tout au monde pour qu'il fût heureux. Maintenant, à quoi bon les sacrifices ?...

« Non que je veuille trop me défendre. En ces dernières années, depuis que votre protection s'est retirée de moi, j'ai passé d'une misérable place à une autre, sans aucun profit, bien au contraire. Tout le monde me juge inconstante et maladroite. Une de mes anciennes compagnes, qui, elle, a poussé jusqu'à l'école de Sèvres, m'a rendu visite l'autre jour ; elle est toute ardeur, toute vaillance et m'a reproché assez durement d'avoir dérogé. Jamais fourmi ne railla la pauvre cigale avec plus de logique. Je ne sais pourtant si je l'envie, sachant par d'autres exemples ce que c'est que l'existence du fonctionnaire femme dans une ville inconnue, loin des siens, en butte à des jalousies, à des passe-droits de toute sorte, sans compter les calomnies. N'importe, j'étais bien petite auprès de cette victorieuse !

« Maitresse d'histoire et de littérature dans un pensionnat dont la règle étroite ressemble fort à celle d'un couvent, peuh !...



Car c'est là en effet que j'ai échoué. L'Institut Delapalme n'a de laïque que le nom. Aussi m'y regarde-t-on d'un mauvais œil tout en m'utilisant. Ancienne lycéenne, libre penseuse, ... personne n'en doute ! Comme la Sévrienne rirait de ces préventions à rebours !

« — Nos lycées dédaignés, m'a-t-elle dit, forment des intelligences et des caractères ; on le sait dans l'autre camp et on leur emprunte des engins de guerre pour les combattre.

« Il est de fait qu'ici le personnel enseignant, sauf quelques professeurs qui viennent du dehors, se recrute à grand'peine, d'autant que notre directrice exige que les maîtresses soient en même temps pour les enfans de véritables « mères, » c'est-à-dire des bonnes, leur rendant tous les services matériels imaginables. Moi-même, dans ma classe de grandes filles, je suis l'équivalent du *pion* de collègue. Le dédommagement c'est de me sentir libre malgré tout... Je puis rompre ma chaîne du jour au lendemain, je puis croire encore que quelque chose arrivera, que je m'échapperai d'une manière ou d'une autre, tandis qu'à la porte de l'Université, j'aurais laissé l'espérance, un devoir accepté m'eût définitivement retenue. Je n'ai pas accepté mon devoir présent, bien que je le remplisse de mon mieux jusqu'à nouvel ordre, mais c'est en attendant... Quoi?... Je ne sais, hélas ! J'ai déjà essayé de beaucoup de choses : en cinq ans, j'ai traversé tous les cercles de l'enfer pédagogique ; j'ai *aidé* à attiser ces abominables foyers où l'on chauffe les examens à grand renfort de manuels, sans développer chez les élèves l'initiative ni la réflexion ; j'ai habité des *homes* intellectuels où de jeunes étrangères sont étrillées à grands frais ; j'ai subi beaucoup de déboires. Eh bien ! si pénibles qu'ils aient été, je ne regrette pas le professorat dans un lycée de province, et encore moins le métier de répétitrice dans un lycée de Paris. Vraiment, à en croire mes fantaisies d'oiseau sur la branche, on dirait que la lignée de maîtres d'école dont je sors du côté paternel m'a légué la satiété, le dégoût de l'enseignement. Cependant, que faire si je n'enseigne ?

« L'insatiable curiosité que m'inspirent la nouveauté des rencontres et la diversité des caractères m'a laissé quelquefois supposer que je pourrais écrire. Mais rien de ce que je jette sur le papier à mes rares momens perdus ne me satisfait. Quand j'ai fini de noter mes ennuis mesquins, mes aspirations absurdes qui ne peuvent intéresser personne, je n'ai plus rien à dire.

Mes lectures me reviennent alors en réminiscences, que j'aurais tort de prendre pour de l'inspiration, et il me semble que mon style a aussi peu de relief que ma vie. Avant de poursuivre une forme d'art quelconque, il faut avoir au moins regardé autour de soi. Et ce que j'ai vu en allant chaque matin de la maison de famille où vous vouliez bien payer ma pension, au lycée où j'étais boursière, n'était pas bien heureusement suggestif. Depuis lors, le spectacle même du Quartier Latin m'a manqué. Il ne me reste plus que celui de la misère, que je recherche volontiers avec le désir, trop peu efficace, d'aider plus malheureux que moi. Si je fais un peu de bien aux misérables, ils m'en font davantage : ils m'ont souvent appris la résignation. Mes bons momens sont encore ceux que je passe les jours de sortie à la « Maison maternelle » où une autre de mes camarades, Marthe Granger, donne gratuitement ses soins à de petits enfans...

« Ce besoin inassouvi de voir, de sentir, de me développer de la vraie manière, en vivant, me ramène à la prière que je voulais vous adresser. Les vacances sont proches. Tandis que d'autres rejoindront leur famille, je me sentirai une fois de plus seule, si seule, réduite à m'occuper des rares élèves étrangères qui ne sortent pas. Si, dans votre entourage, il se trouvait une famille qui voulût recevoir pour ces deux mois d'été une gouvernante, une dame de compagnie, que sais-je? et l'emmenner hors de Paris en échange de ses loyaux services, parlez de moi. Vous me connaissez aussi bien, peut-être mieux que je ne me connais moi-même. Vous savez, j'espère, que je ne suis pas incapable de dévouement. Mon ambition serait d'assister, fût-ce de la coulisse, au spectacle du monde. La routine, le règlement, la monotonie des jours, je voudrais secouer tout cela. Par exemple, une dame agréable et bienveillante qui me prendrait pour lectrice, pour secrétaire... Oh! entendre quelques conversations entre gens qui pensent, voir autre chose que l'alignement des bancs dans la classe, le réfectoire où l'on fait silence pour écouter une lecture inepte, la cour plantée où j'ai à surveiller le croquet, le jardin aux allées droites où je sais que mes promenades solitaires sont épiées d'un œil attentif par la patronne, si recommandable d'ailleurs, qui me soupçonne d'avoir un mauvais esprit! Pensez-y, chère dame, ajoutez cette faveur à beaucoup d'autres, n'abandonnez pas celle que vous appeliez si affectueusement votre petite France. »

Une larme tomba brûlante sur les derniers mots, une larme arrachée par la pitié que Françoise avait d'elle-même. Combien fallait-il qu'elle eût souffert, pour solliciter, non pas seulement le pardon, mais le retour des bonnes grâces de sa bienfaitrice ! Jamais, après une longue famine, elle n'avait ressenti plus impérieusement le besoin d'un peu d'affection. Un mouvement irrésistible la porta vers deux portraits placés près de son lit, sur une étagère ; elle les interrogea, les supplia des yeux. L'un de ces portraits représentait un petit homme sec en habits bourgeois, mal coupés ; la photographie ne dissimulait rien, tout au contraire, de la gaucherie de l'attitude, ni de l'expression morose du visage assez commun. Françoise soupira en le regardant. Elle s'en voulait de penser que, vivant, il aurait eu si peu de pensées en commun avec elle. Ces lèvres au pli amer semblaient ne répéter qu'un mot, toujours le même, un reproche : — Ce qu'il fallait pour me satisfaire, c'était d'entrer au moins à Fontenay !

L'autre cadre, beaucoup plus grand, en fausse écaille, comme on en vend dans les foires de village, enchâssait un daguerréotype qui semblait remonter à l'enfance du genre. Lorsque, après plusieurs essais infructueux, on arrivait, l'ayant mis dans le jour voulu, à y distinguer autre chose que son propre visage reflété dans un affreux miroir, on reconnaissait vaguement la silhouette informe d'un couple de paysans : l'homme robuste, en blouse, sa large face imberbe, épanouie par un honnête sourire ; la femme toute menue, le front pris dans un petit bonnet tourangeau à dentelle plate, tous les deux se tenant la main, des mains noueuses et déformées, durcies par le travail des champs. Avec élan, Françoise embrassa ses chers vieux, comme elle les nommait. Elle n'avait point connu sa mère, morte quand elle était toute petite, mais ses grands parens, qui s'étaient alors chargés d'elle et ne l'avaient plus tard rendue qu'à regret, lui représentaient l'idéal d'un bon ménage, c'est-à-dire du vrai bonheur. Ils appartenaient à des temps évanouis. Leur foi était simple. Elle se les rappelait, lui, l'aïeul en cheveux blancs, un peu vouté, suivant, un cerge à la main, les belles processions de la Fête-Dieu, elle, la grand'mère ridée comme une pomme d'hiver, et chantant chaque dimanche aux Vêpres d'une voix chevrotante, ses lunettes plantées au bout d'un petit nez pointu. Et Françoise se souvenait d'avoir prié auprès d'eux, avec eux ; l'habitude un peu machinale lui en était restée. En vain, ses anciennes com-

pagnes s'étaient-elles vantées, en grand nombre. d'avoir eu, au seuil de l'École normale, ce qu'elles appelaient leur nuit de Jouffroy, la crise inévitable qui dégage à tout jamais des anciennes croyances la pensée affranchie. Si ébranlée que fût chez elle la foi des premières années, Françoise s'y réfugiait encore irrésistiblement; elle la gardait comme elle eût gardé, en l'abritant de la main, une petite flamme vacillante. Au plus profond d'elle-même elle sentait l'héritage solide de longues générations de paysans qui ne savaient pas lire. A quoi sert de savoir pour perdre l'espérance? De quel secours est l'exercice de la simple raison, quand le cœur saigne oppressé sous le poids de l'isolement? Quoiqu'elle perçût avec non moins de netteté douloureuse l'abîme que creuse la différence d'éducation entre ceux qui s'aiment le plus, Françoise se blottissait toujours par le souvenir, — comme elle faisait jadis en réalité à l'église du village, dans le vieux banc de bois noirci, — tout contre les grands parens qui lui recommandaient naïvement d'aimer le bon Dieu.

Aimer le bon Dieu... Ce n'était pas assez pour satisfaire la sévère orthodoxie de M<sup>lle</sup> Delapalme. Celle-ci lui reprochait des hardiesses dangereuses, un individualisme exagéré, auquel, de sa main autoritaire, elle mettait bon ordre, ne lui laissant aucune liberté de parole ni d'action. Former des âmes et des intelligences, c'eût été beau... Mais les limites d'une étroite routine enserraient Françoise, la paralysaient. Chaque fois qu'au cours de son enseignement elle avait émis des idées personnelles, M<sup>lle</sup> Delapalme s'était hâtée de l'avertir qu'elle eût à rentrer dans le programme. De sorte que la pauvre fille avait bon gré mal gré réduit son idéal au rang de labeur monotone, tout juste suffisant pour gagner le pain de chaque jour.

En y songeant, Françoise poussa un long soupir qui appelait à son aide la Providence... une Providence singulièrement humaine, celle devant qui, tout à l'heure, la plume à la main, elle humiliait son orgueil. Elle revint vers la table où séchaient quatre grandes feuilles d'une écriture plus lisible et plus serrée à la fois que ne le sont d'ordinaire les écritures de femmes, une écriture un peu ronde, caractéristique de l'ordre et de la volonté qui étaient en effet ses qualités dominantes. Elle relut sa lettre en se demandant si celle qui la recevrait agréerait sa demande (déguisée par discrétion) de la prendre momentanément chez elle. Des vacances, de vraies vacances! Son cœur battit très fort à cet

espoir, et elle traça sur l'enveloppe le nom de la comtesse Herbert de Fierbois, avec les sentimens de gratitude et de respect que ce nom lui inspirait toujours. D'autres pouvaient sourire en l'associant à quelques ridicules, mais Françoise n'était pas de ceux-là ; quand elle aimait, c'était avec enthousiasme. La critique éclairée, impartiale et de sang-froid dont ses maîtres lui avaient appris à se servir n'intervenait jamais en pareil cas. Sans doute les travers si apparens chez cette noble amie ne lui échappaient pas tout à fait, mais elle les attribuait au monde, au grand monde, qu'elle ne connaissait que par ce seul échantillon. L'aristocratie de M<sup>me</sup> de Fierbois était-elle bien réelle ? On va le voir.

Française par son mariage, elle était Américaine d'origine, une de ces Américaines voyageuses dont la jeunesse se passe à parcourir le globe avec une hâte fiévreuse. Elle s'était cependant arrêtée, beaucoup arrêtée à Paris, et y avait rencontré tardivement l'époux de ses rêves. Miss Aurora Baumann, fille orpheline d'un richissime industriel de Chicago et aussi mal pourvue sous le rapport de la beauté qu'elle était favorisée quant à la fortune, avait jusqu'à quarante ans gardé le célibat. Dans son pays, où la dot ne décide guère du rapide placement des jeunes filles, elle ne trouvait point d'adorateurs, et elle voulait être adorée ; d'autre part, les hommages qui, en Europe, s'étaient échelonnés sur sa route ne lui avaient jamais paru suffisamment désintéressés. C'est à elle qu'un certain marquis de la vieille roche, qu'elle voulait réduire à de gros revenus tout en gardant entre ses mains l'administration du capital, répondit avec une fierté laconique d'assez mauvais aloi, mais qui ne manquait pas de panache : « Trop pour un intendant ; pas assez pour un mari. » — Après cette leçon, les méfiances de miss Baumann ne devaient se laisser endormir qu'à grand'peine. Pour cela, il fallut la passion, une passion aveugle comme elle l'est souvent chez les vierges vieillissantes, dont sut l'enflammer un certain Karl Herbert, plus jeune qu'elle d'une douzaine d'années et dont on ne parlait guère sans accoler à son nom l'épithète de beau. Les étrangères font généralement grand cas des Apollons et des Antinoüs.

Il ne manquait à Karl Herbert que des titres de noblesse, si modestes qu'ils fussent, pour réunir toutes les séductions. Mais bientôt il ne lui manqua plus rien. Ce garçon avisé donna le change à sa conquête américaine en lui prouvant que le nom

d'Herbert, corruption de Cherebert, était celui d'un descendant des comtes de Laon, non pas en ligne directe et légitime sans doute ; mais, à cette époque reculée, les lois du mariage étaient encore trop mal établies pour que les fils naturels fussent frappés de disgrâce : en dépit d'un christianisme de fraîche date, les mœurs restaient païennes par beaucoup de côtés. Miss Baumann le comprit aisément, elle admit sans conteste qu'Herbert descendit d'un homonyme illustre, père de Berthe au grand pied, aïeul de Charlemagne. Un arbre généalogique luxueusement enluminé sur parchemin en faisait foi. Quant à la couronne qui décorait ses cartes de visite, il la tenait du Pape, à moins qu'il ne l'eût simplement commandée chez le graveur. La nouvelle comtesse fit reproduire cette couronne sur les moindres objets à son usage. Et comment se serait-elle refusée à racheter le château de Fierbois qui passait pour avoir appartenu aux lointains ancêtres de son mari ? On ne sait jusqu'où serait allée l'habileté du bel Herbert de Fierbois s'il ne fût mort peu de temps après le mariage qui lui apportait des millions. Il périt victime d'une chute de cheval dans une chasse à courre. Peut-être, somme toute, ne fut-il jamais mieux inspiré que ce jour-là, car, ayant disparu avant l'heure inévitable de la désillusion, il put laisser à sa femme des souvenirs sans nuage. Elle transforma en légende les quelques mois de bonheur que l'amour ou son semblant lui avait donnés. La forteresse, intérieurement modernisée, sur les créneaux de laquelle une lune de miel fugitive avait lui, devint par excellence le monument consacré à une chère mémoire. Les visiteurs étrangers, admis à certains jours comme ils le sont dans tous les châteaux historiques, peuvent y remarquer aujourd'hui encore que les meubles portent des armes quasi royales dont l'origine va se perdre dans les ténèbres du moyen âge. Les tentures, les étoffes semblent dérobées aux trésors d'une sacristie, tant y contribuent les chasubles et les bannières archaïquement brodées. Des retables d'autel, de précieux triptyques donnent aux salons un air d'église autant que de musée. Cependant, par un de ces contrastes qui font l'originalité de son caractère, M<sup>me</sup> de Fierbois, restée protestante et républicaine, n'est conservatrice qu'au point de vue esthétique pour accaparer pêle-mêle tout ce qu'elle appelle les chères vieilleries de l'ancien monde. Quant à les reconnaître avec discernement, elle en serait incapable, et cette ignorance fait d'elle, depuis son veuvage,

la proie des brocanteurs. Ils lui ont fourni une collection historique plus ou moins apocryphe où une botte de Jeanne d'Arc côtoie la carmagnole que le Dauphin portait au Temple. Avec cela, partie en guerre contre les superstitions quelles qu'elles soient, réclamant pour la femme tous les droits les plus étendus, l'exercice des fonctions de l'État, la gestion par elle des intérêts généraux, la loi d'égalité entre les sexes, et d'abord l'éducation supérieure des jeunes filles enfin libérées, virilisées ! C'était au nom de la justice et du progrès qu'elle avait autrefois pris fait et cause pour le maître d'école anticlérical, contre des voisins de campagne dont les parchemins authentiques narguaient à l'occasion la généalogie douteuse des Fierbois, — vengeance et libéralisme combinés ! N'était-il pas odieux qu'on fit du pauvre Desprez un suppôt de Satan, parce que, dans la campagne que le gouvernement républicain commençait contre l'enseignement catholique, il avait combattu par ordre, à son rang ?

M<sup>me</sup> de Fierbois, qui repoussait les dogmes, malgré son respect pour la Bible, entreprit de prouver avec éloquence qu'en Amérique, on est très suffisamment religieux sans que l'école s'en mêle. Elle ne réussit qu'à donner une preuve nouvelle de ce que quelques-uns appelaient son yankéisme et son extravagance. La noblesse rétrograde des environs de Fierbois lui était médiocrement favorable. Elle se rattrapait à Paris, où des dîners et de belles fêtes prônées par les journaux suffisaient à établir la renommée d'une maîtresse de maison accomplie, grande dame si bon lui semble. Pour tous ceux qui la connaissaient bien, elle était en outre ce que l'on est convenu d'appeler la meilleure des femmes, généreuse, spontanée, toujours prête à rendre service. Et c'était sous cet aspect qu'elle avait jadis pris le cœur de la pauvre fille qui, révoltée un instant, aujourd'hui vaincue, jetait vers elle, à la veille de vacances chèrement gagnées, le cri mélancolique : — Je suis seule, ... si seule !

## II

M<sup>me</sup> de Fierbois entra triomphalement dans le salon de son amie, M<sup>me</sup> d'Angenne :

— L'oiseau rare est trouvé ! J'ai votre affaire !

Au son de cette voix qui, après vingt années d'acclimatation à Paris, gardait encore un accent nasal très caractéristique, le

baron d'Angenne jeta le journal qu'il lisait et, avec sa courtoisie coutumière qui fleurait l'ancien régime, se précipita au-devant de la visiteuse. La baronne, étendue sur une chaise longue, leva les mains au ciel :

— Si c'est vrai, vous me sauvez la vie !

— J'ai votre affaire beaucoup mieux que nous ne pouvions l'espérer, répéta M<sup>me</sup> de Fierbois, car il est rare qu'avec autant de brevets, un professeur daigne consacrer ses talens à une seule élève.

— Un professeur ! Mais nous n'avons pas besoin de cela ! s'écrièrent simultanément les deux époux. Ce ne sont point des études qu'il faut à Colette.

— Oui, je sais, vous ne demandez qu'une bergère attentive pour conduire d'une main discrète cet agneau enragé. Mais il n'y a pas d'inconvénient à ce que la bergère sache entretenir l'agneau de choses sérieuses.

— Certes, dit avec inquiétude M<sup>me</sup> d'Angenne, nous ne voudrions pas d'une évaporée, mais Colette, de son côté, n'accepterait pas une pédante. Avant tout, votre candidate est-elle de santé robuste?... Pour suivre Colette, c'est une première condition : le tennis, le golf, la bicyclette... Ah ! ma chère, nos mères se plaignaient de la fatigue qu'elles trouvaient à mener leurs filles dans le monde : elles ne connaissaient pas les sports, les rendez-vous entre camarades sur tous les terrains où il y a une balle à lancer, un maillet à brandir, la rage de toutes ces petites pour les exercices au grand air qui n'étaient même pas de mode chez les garçons !

— Et c'était dommage, déclara M<sup>me</sup> de Fierbois, puisque ces exercices-là produisent la vigueur physique et morale. Grâce à eux, Colette sera plus solide que sa mère, car je vous ai toujours connu, chère belle, une petite santé.

M<sup>me</sup> de Fierbois était vigoureusement charpentée, pour sa part n'ayant pas seulement hérité des millions d'Isaac Baumann, — émigré des bords de l'Elbe dans la Prairie du Nouveau Monde où l'avait enrichi l'élevage du bétail, — elle avait aussi ses poignets osseux, ses pieds massifs, l'énergie un peu lourde de sa physionomie, accentuée plutôt qu'affaiblie par les ans.

— Fort bien, répliqua la baronne avec un soupçon d'aigreur. Voyons votre oiseau rare, chère amie. Vous avez bien été pour quelque chose dans les goûts que Colette pousse à l'excès selon



moi! La conquête de nos filles est faite par la colonie américaine qui s'efforce de transformer ici les mœurs en général. Il est donc juste que vous nous veniez en aide dans une période de transition...

— Qui ne fait pas le bonheur des parens! insinua mélancoliquement M. d'Angenne. Je n'ai pas à vous apprendre que Colette sait bien ce qu'elle veut.

— Fort heureusement! Souhaiteriez-vous donc d'éterniser l'espèce des demoiselles qui n'ont de volonté que celle des autres?

— C'était beaucoup plus commode, soupira M<sup>me</sup> d'Angenne. Depuis le départ de notre pauvre vieille Fraulein, qui a demandé sa retraite en se déclarant fourbue, il a été impossible de faire agréer à Colette aucune promeneuse qui nous convint à son père et à moi. Je doute fort que vous réussissiez mieux que nous.

— Oh! ma protégée lui plaira, ou elle serait trop difficile! Je vous ai souvent parlé dans le temps de Françoise Desprez.

Une double exclamation jaillit ;

— Comment! la fille de cet instituteur! Mais nous vous croyions brouillée avec elle!

— Je lui ai longtemps tenu rigueur en effet, expliqua franchement M<sup>me</sup> de Fierbois. Je lui en voulais d'avoir trompé mon espoir en reculant devant un examen. Ne lui avais-je pas assuré dans cette seule intention, pendant six ans, le complément de sa demi-bourse au lycée et le prix de sa pension en ville? Quand elle a déserté,... je ne vois pas d'autre mot,... je me suis désintéressée d'elle...

— Elle avait reculé devant un examen? interrompit M. d'Angenne. Ma foi, si ce n'est que cela, je l'approuve. Ce sera une savante de moins. Que deviennent-elles, ces malheureuses, sorties d'une arrière-boutique ou d'une loge de concierge, et que l'on bourre de mathématiques, de philosophie, de chimie, de tout ce qui peut empoisonner une esprit féminin? Le gouvernement ne les placera pas toutes; elles n'ont que la ressource de former une catégorie nouvelle de cocoïtes gorgées de science, ce qui, par parenthèse, comme le dit fort justement mon gendre Descroisilles, doit les rendre d'un commerce médiocrement agréable.

— Il dit cela, Descroisilles?... C'est qu'il craindrait de ne pou-

voir, sur ce terrain, leur donner la réplique, interrompit avec indifférence la baronne, qui n'était que belle-mère de la pauvre Élise, mal mariée au sortir du couvent. — Mais il s'agit de tout autre chose, ma chère, reprit-elle, en s'adressant à M<sup>me</sup> de Fierbois, dont l'unique réponse aux assertions risquées de son vieil ami avait été un brusque haussement d'épaules. Je craindrais que Colette fût très mal chaperonnée par une petite anarchiste que le monde verra d'un mauvais œil. Nous nous rappelons vaguement les tristes histoires de son père avec les Sarmont.

— Oui, son refus, par exemple, de célébrer la distribution des prix dans leur parc, sous prétexte que cela s'était toujours fait. Nous n'en sommes pourtant plus aux temps féodaux, répliqua de la meilleure foi du monde la propriétaire du donjon de Fierbois.

— Sans remonter si loin, dit M. d'Angenne avec dignité, je me souviens du temps où chez nous, à la Fresnaie, le maître d'école jouait de l'ophicléide au lutrin, était secrétaire de la fabrique et vivait en excellens termes avec le curé. A présent il est secrétaire de la mairie, ne met plus le pied à l'église et se laisse charger d'une foule de vilaines besognes. L'instituteur contribue pour beaucoup à perdre nos campagnes. Pardon si je vous offense, madame, mais n'ai-je pas raison? Voyez plutôt... vous avez défendu M. Desprez contre ce qui vous semblait inique, vous avez entrepris de pousser sa fille vers des sphères... hum!... Enfin, vous avez agi avec votre générosité ordinaire et selon les principes de votre grande république, principes qui ne s'accordent pas toujours avec nos traditions. Et maintenant vous avouez vous-même qu'on vous a payée d'ingratitude.

— Moi?... Je n'ai rien dit de pareil! s'écria M<sup>me</sup> de Fierbois en se levant avec vivacité. Je me suis accusée, au contraire, d'une certaine tyrannie, dont je rongis. Françoise n'avait pris aucun engagement, elle était libre... Je lui ai fait à tort un crime d'être trop de son pays, sans énergie durable, sans persévérance dans le développement d'elle-même, taillée un peu trop sur le modèle de toutes vos bonnes créatures qui ne se soucient au fond que d'être épouses et mères. Ce moment venu, s'il doit venir pour elle, Françoise sera du moins capable, grâce à moi, d'élever ses enfans, d'en faire des hommes, des êtres de progrès. Je n'aurai donc pas si mal placé ma bonne volonté. Pour le moment, elle languit dans une manière de cloître dont je compte bien la tirer.

Le choix qu'elle en a fait n'indique certes pas ce que vous appelez une anarchiste. Si mes excursions d'automne n'étaient décidées et si je ne me voyais menacée d'avoir à entreprendre bientôt peut-être un long voyage d'affaires en Amérique, c'est chez moi qu'elle viendrait. N'importe, nous réussirons à lui procurer d'agréables vacances. Vous ne voulez pas profiter d'une aubaine, eh bien, vous y perdrez pour le moins autant que Françoise, voilà tout ; n'en parlons plus.

Elle s'apaisa presque aussitôt, ayant beaucoup d'empire sur elle-même, et aborda gaîment d'autres sujets qui mirent tout le monde d'accord. Cependant, quand elle partit, un quart d'heure après, M<sup>me</sup> d'Angenne dit d'un air pensif et contrit :

— Nous l'avons évidemment mécontentée.

Or, mécontenter une amie qui vous fait profiter tout l'hiver de sa loge à l'Opéra, qui vous invite à tous ses dîners, met ses chevaux à votre disposition et comble de présents votre fille unique, au mariage de laquelle, de bien des manières, elle peut contribuer, étant très répandue, fort généreuse, sans famille et particulièrement attachée à l'enfant, c'est une imprudence. M<sup>me</sup> d'Angenne le comprenait à merveille, quoiqu'un peu tard ; mais elle laissa parler son mari, dont la pensée suivait toujours la sienne, comme un fidèle satellite suit l'astre qui l'entraîne dans son mouvement de rotation.

— Il serait temps encore de se raviser, murmura-t-il. Après tout, ce n'est pas en deux mois que cette personne pourra influencer notre fille d'une manière fâcheuse. Colette aura autre chose à faire que d'écouter des théories de socialisme et d'impiété.

M<sup>me</sup> d'Angenne acheva la phrase :

— Qui ne sont peut-être pas, d'ailleurs celles de M<sup>me</sup> Desprez, puisqu'elle s'est dérobée coûte que coûte à l'Université. Les griefs mêmes que M<sup>me</sup> de Fierbois eut contre elle sont plutôt de nature à nous rassurer. L'inconnue que nous prendrions à sa place aurait probablement des références moins bonnes. Il faudra voir...

M<sup>me</sup> de Fierbois était accoutumée aux repentirs de ses amis d'Angenne. Elle ne se choquait plus de rien, les sachant possédés de scrupules qui étaient de leur race, de leur monde et dont elle n'avait pas médiocre plaisir à triompher de temps à autre. Un certain esprit de prosélytisme qui existait chez elle en était

flatté. Elle n'éprouva donc aucune surprise à voir, dès le lendemain de leur discussion, la baronne venir à résipiscence.

— Chère amie, nous avons répondu trop vite hier. Une demoiselle de compagnie sur laquelle je comptais me manque de parole, et me voici dans l'embarras. Presque à la veille de partir pour les eaux, je n'ai personne qui puisse chaperonner Colette. Cette saison d'Évian m'effraye d'avance. Qui donc la conduira au tennis? Rien à attendre de sa sœur, qu'une position intéressante force au repos. Je suis condamnée moi-même à me soigner sérieusement. M. d'Angenne ne fera qu'aller et venir... la Cour des comptes est impitoyable,... et nous serons, là-bas, entourées d'une foule de gens qui ne sont pas les meilleures des relations pour une jeune fille. Ainsi, M. de Breuves doit venir, et je ne veux sous aucun prétexte d'intimité trop étroite entre son étrange fille et Colette, quoiqu'il soit impossible d'empêcher des rapports quotidiens, M. de Breuves étant un vieux camarade de mon mari. Je ne vous cacherai pas non plus que les Narcey ont pour leur fils de certaines visées. M<sup>me</sup> de Narcey me l'a fait entendre très clairement. Ce serait certes un parti sortable, mais j'ai répondu, comme toujours, que Colette n'épousera qu'un homme qu'elle connaisse, dont elle ait pu apprécier d'abord les qualités. Tout le reste convenant, il faut, cela va sans dire, un certain éveil de sympathie.

— Vraiment! vous m'accordez cela... Quel progrès! dit M<sup>me</sup> de Fierbois railleuse.

— J'accorde tout ce qu'on veut, dit M<sup>me</sup> d'Angenne, avec un soupir, mais sans être sûre le moins du monde de la sagesse de mes concessions. J'avoue, par exemple, que la liberté nouvelle des rapports entre jeunes gens me trouble beaucoup.

— Il est vrai, répartit gaiement M<sup>me</sup> de Fierbois, qu'il y a de bons ménages en Chine, où les époux se voient pour la première fois après la cérémonie; mais chaque usage a son temps, je le répète, et les traces d'antique servitude sont en train de s'effacer pour les femmes. Soyez sûre que, s'il se fait en conséquence quelques mariages imprudens de plus, il y aura de moins... toutes les horreurs qui remplissent vos mauvais livres...

Et la vieille Américaine détourna pudiquement la tête.

— Oh! vous savez à merveille qu'il y a beaucoup d'exagération dans les romans, dit d'un ton léger M<sup>me</sup> d'Angenne. Sans cela, ils ne seraient pas des romans... Et, après tout, ces horreurs,

comme vous dites, regardent le mari. Si, au contraire, les choses se déplacent, si le péril est *avant*, que voulez-vous que nous devenions, nous autres pères et mères ? Ainsi, voilà ce jeune Narcey... Qui me dit qu'il soit assez bien élevé pour ne faire rien entendre à Colette de ses intentions, auxquelles nous n'avons pas encore accordé tout notre assentiment... car de certains bruits courent, à ce que prétend mon mari, de sa liaison prolongée avec une danseuse. Et tous ces joueurs de tennis, de golf, etc. avec lesquels ces demoiselles échangent des poignées de main sans que les parens les connaissent, qui me dit que nous ne les rencontrerons pas un peu partout pendant nos voyages d'été ?

— De sorte qu'il vous faut absolument le tiers incommode et que, faute de mieux, vous venez m'en demander un ? J'ai grande envie à mon tour de vous refuser Françoise !

M<sup>me</sup> de Fierbois riait, contente en somme de la tournure que prenaient les choses.

— Je lui demanderai si elle est toujours disposée, ... si votre offre la tente... En attendant, il est convenu, n'est-ce pas, que demain à deux heures je viens prendre Colette pour une petite promenade en auto.

### III

Le lendemain, en effet, un de ces affreux véhicules sans chevaux, qui commençaient dès lors à faire passer le bruit et la vitesse d'une locomotive dans les rues de Paris, emporta vers Neuilly, où se trouve l'Institut Delapalme, deux des personnes dont dépendait en ce moment la destinée de Françoise Desprez.

— Puisqu'il me faut absolument un garde du corps, avait déclaré Colette, j'aime mieux le tenir de la main d'une personne dans le mouvement comme l'est M<sup>me</sup> de Fierbois.

Dès qu'elle fut avec cette dernière dans la machine bourdonnante, haletante, sifflante qui fendait l'air d'un bout à l'autre des Champs-Élysées :

— Surtout, qu'il soit bien entendu qu'elle me laissera faire tout ce que je veux, dit-elle de son air mutin. Expliquez-lui que je sais me conduire, qu'elle n'est auprès de moi que pour les convenances.

— Bon ! c'est une personne intelligente, elle ne vous morigénera pas à la façon d'une petite fille !

— Une camarade qui, jusqu'à un certain point, serve de porte-respect, voilà ce qu'il me faut, poursuit Colette, en repoussant les mèches ébouriffées de cheveux blonds que le vent ramenait sur ses yeux. D'ailleurs, elle verra bien que je n'ai envie de rien faire d'incorrect; maman aussi le sait; elle rend justice à ma bonne tenue, tout en me trouvant un peu trop moderne, voilà tout. Quel curieux reproche! Comment ne serait-on pas moderne à dix-huit ans! C'est un devoir...

La vitesse folle de la course entrecoupait ce discours lancé avec une volubilité extrême.

— Maman ne comprend pas... Toutes mes amies sont *sport* plus ou moins, sans exception. Je serais ridicule de ne pas l'être aussi. Et toutes ont donné l'hiver dernier des dîners de jeunes gens. Eh bien! le croiriez-vous, maman ne s'est pas encore décidée à me laisser recevoir une pauvre petite fois. Mon menu était fait cependant, mes invités choisis, cinq jeunes filles charmantes, cinq garçons amusans, le soir un peu de musique gaie; le grand mal à cela!... Et j'aurais essayé mes talens de maîtresse de maison. Pensez-vous que la présence de cette demoiselle déciderait maman à s'humaniser?... N'aura-t-elle pas plutôt les allures d'un trouble-fête, votre candidate? Tout cela me préoccupe... « De mon temps, on faisait ceci... De mon temps, on faisait cela... » Ma pauvre chère mère n'a pas d'autre refrain à la bouche. Parbleu! De son temps on portait des erinolines, on dansait sous l'œil maternel et le poussin était rendu à l'aile protectrice de la poule entre chaque contredanse, car le poussin ne valsait pas... Autre temps, autres mœurs. Ah! j'aurais voulu naître en Amérique... à la condition d'y trouver Paris, bien entendu!

— Chère petite, vous résumez très bien ce qui serait en effet l'idéal, repartit en riant M<sup>me</sup> de Fierbois. Mais soyez tranquille. Votre garde du corps, comme vous l'appellez, n'a rien de rébarbatif. Je gage qu'elle prendra plaisir à la vie tout autant que vous. Elle n'en connaît rien jusqu'ici, sauf les quatre murs de ses prisons successives...

— A trente ans?

— Elle n'en a guère que vingt-cinq.

— Alors, vous avez dû tricher, car maman avait juré qu'elle n'accepterait personne qui n'eût trente ans révolus. Oui, c'est cela!... Vous l'avez vieillie un peu par inadvertance... Quelle bonne idée! Racontez-moi... Comment est-elle? Jolie?

— Plutôt laide, il me semble, dit M<sup>me</sup> de Fierbois, en hésitant. Mais il y a longtemps que nous ne nous sommes vues. Au surplus, vous allez juger par vous-même. Nous sommes arrivées.

Entre deux tilleuls dont les têtes chargées d'une floraison odorante s'élevaient au-dessus de la grille d'entrée, on lisait, en effet : *Institut Delapalme*, et, d'un côté : *Cours complets pour jeunes filles*, de l'autre : *Préparation aux examens*, le tout gravé en or sur des tablettes de marbre.

Françoise Desprez, demandée au parloir, entra très émue par la seule vue de la carte de la comtesse Herbert de Fierbois. Au premier moment, elle ne vit que cette amie enfin recouvrée. Ses yeux se remplirent de larmes tandis que la vieille dame lui tendait les bras d'un geste affectueux qui en disait long sur ses remords, car toujours, jusque-là, elle avait protégé Françoise à distance, sans grand témoignage de tendresse. C'était une des innombrables bonnes œuvres auxquelles sa fortune lui permettait de subvenir, une éducation dont elle faisait les frais plutôt qu'une personne qu'elle cherchait à connaître et à s'attacher. Mais, cette fois, une chaude étreinte enveloppa la petite France perdue et retrouvée, un baiser souligna de bonnes paroles :

— Je vous amène, ma chère, ce que vous cherchiez.

Quoi?... Était-ce cette jeune fille?... Cette délicieuse fille?...

Le regard de Françoise, encore humide, se posa surpris et admiratif sur la jolie figure blonde, la toilette sobrement élégante, la grâce aisée de Colette, qui s'était levée d'un bond en la voyant.

— Mademoiselle, vous m'excusez d'être venue avant votre entrevue avec maman ? Je suis une personne très indépendante, — M<sup>me</sup> de Fierbois vous le dira, — et j'ai voulu m'assurer par moi-même que nous sommes faites l'une pour l'autre.

— Comme cela, vraiment, d'un coup d'œil ? ne put s'empêcher de répliquer Françoise en souriant, quoiqu'elle se sentit fort intimidée par l'aplomb de sa nouvelle élève. Attendez un peu, mademoiselle, pour me connaître à l'usage. J'y gagnerai peut-être.

— Non, non... c'est la première impression qui ne trompe pas. Eh bien ! mon impression est excellente... Vous me direz tout à l'heure celle que je produis sur vous.

Elle se mit à rire, la tête légèrement renversée, ses yeux

d'or, des yeux de chatte, brillant entre ses paupières qui se rapprochaient malicieusement.

— Voyons, dites, est-ce le coup de foudre ?

— Petite folle ! s'écria M<sup>me</sup> de Fierbois.

Mais la glace était rompue, on avait esquivé d'ennuyeux préliminaires.

— Mon enfant, dit M<sup>me</sup> de Fierbois, votre lettre m'a touchée, quoiqu'elle se soit fait beaucoup attendre. Il ne fallait pas douter de moi, si vive que j'aie pu être... dans votre intérêt, je le croyais du moins...

— Ah ! madame, je me suis punie moi-même.

— Oublions cela... Il y a toujours moyen de recommencer... En ce moment, les circonstances nous servent. J'ai parlé de votre désir à mon amie M<sup>me</sup> d'Angenne et, si vous vous entendez avec elle, le soin de veiller sur cette petite indomptée pèsera sur vous.

— D'un poids léger, n'ayez pas peur, interrompit M<sup>lle</sup> Colette, pourvu que vous ayez la main légère aussi.

A quoi Françoise répondit avec la gravité que donnent des années de pédagogie :

— Je ne sais ce que me demandera madame votre mère, mais je ferai mon devoir, je le ferai avec plaisir.

Et elle sourit de nouveau.

Quand elle souriait, ses yeux noirs et ses dents blanches brillaient de manière à l'embellir, toutes les lignes un peu sévères de son visage de brune s'éclairaient, se fondaient en lumière et en douceur.

Colette d'Angenne en fit intérieurement la remarque, tandis qu'elle répondait :

— Votre devoir, pour commencer, sera de courir la montagne avec moi. Nous allons à Évian. Vous aimez les voyages ?

— Je n'ai jamais voyagé que sur la carte en donnant des leçons de géographie, à moins que vous ne comptiez les voyages imaginaires. Ceux-là, très nombreux. J'ai fait le tour du monde.

— Oui, oui, vous devez être une imaginative avec ces grands yeux-là. J'adore l'imagination ! s'écria Colette. Mais vous avez eu beau imaginer, les Alpes vont encore vous surprendre... On aura grand-peine à vous en arracher pour vous conduire à la Fresnaie. La Fresnaie est notre vieille maison de famille. Elle n'est pas très belle, dans un pays plat. Mais le pays plat est le



triomphe de la bicyclette... Vous montez à bicyclette, bien entendu. Tout le monde aujourd'hui...

— Hélas ! excepté moi, interrompit la pauvre sous-maîtresse avec une confusion sincère.

— Vous apprendrez très vite, et le golf, ... l'aimez-vous ? Il y a un beau tennis à Évian. Vous pratiquez le tennis, au moins ?

Françoise baissa la tête sans répondre, avec un sentiment de honte qu'elle ne pouvait s'empêcher de trouver ridicule. Qu'est-ce qu'un brevet, même supérieur, quand on ignore la bicyclette, le golf, le tennis, l'art de s'habiller, l'art de plaire, quand on n'a jamais voyagé ?

— Vous ne savez donc rien du tout ? Eh bien ! au fond, j'en suis fort aise. Cela vous met à ma merci, voyez-vous... Les rôles sont intervertis. C'est moi qui vais faire votre éducation.

Toutes les trois partirent d'un éclat de rire. Le cœur de Françoise s'épanouissait comme il ne l'avait pas fait depuis longtemps. La jeunesse avait été si bien étouffée chez elle, et les pensionnaires, ses élèves lui montraient si peu la spontanéité de leur nature !

Colette poursuivit avec entrain :

— Toutes les belles choses que je vais vous apprendre vous dédommageront amplement des petits ennuis que je pourrai vous causer.

— Je suis bien sûre que vous ne me causerez aucun ennui.

— Si fait : je suis très étourdie, très volontaire, très coquette, très... aidez-moi à me confesser, madame...

— Vous êtes une très gentille enfant, interrompit la comtesse, et je ne plaindrai pas du tout celle qui deviendra votre compagne pendant quelques belles semaines d'été.

— Je ne me plaindrai pas non plus, dit Françoise ; mais il faut avant tout savoir si cet arrangement est possible.

— Oh ! il le sera, puisque je le veux, dit vivement Colette.

Elle se reprit, et ajouta :

— En admettant que vous le vouliez aussi.

— Demain M<sup>me</sup> d'Angenne décidera en dernier ressort, reprit M<sup>me</sup> de Fierbois.

— Je suis sûre de maman, dit Colette.

Françoise lui tendit la main en signe d'alliance, et sa nouvelle amie secoua vigoureusement cette main du geste anglais un peu gauche, un peu sec, mais à la mode, qui vous fait lever

le coude à la hauteur de l'œil, le bras très écarté du corps.

Colette n'était rien moins que sentimentale; elle éprouvait cependant, pour cette grande fille vêtue de deuil (le noir était d'obligation chez M<sup>lle</sup> Delapalme), et qui semblait n'avoir jamais rien fait d'amusant, une compassion mêlée de respect involontaire.

Comme Françoise reconduisait les visiteuses en leur faisant traverser le jardin...

— Dieu! que cet enclos est triste, avec ses murs presque aussi hauts que les arbres! s'écria Colette. Vous ne devez songer qu'à vous échapper.

— Je m'échappe une fois par mois, répondit Françoise, comme les autres maîtresses.

— Une fois par mois! Vous ne voulez pas dire que, par mois, vous n'avez qu'un jour de congé?

— Mais si, vraiment. C'est la règle.

— La règle... la règle... Bon pour des religieuses! Vous trouverez une autre règle à la maison, mademoiselle, et c'est moi qui vous l'imposerai.

Une fois seule, dans l'automobile, avec M<sup>me</sup> de Fierbois :

— Je crois, dit-elle, que cela marchera. Elle a l'air franc et intelligent... un peu trop grave... mais ce masque va tomber... Et elle est belle! Que me disiez-vous donc?

— Il est certain qu'elle a beaucoup changé à son avantage. Je l'aurais à peine reconnue. Enfant, Françoise était un petit laideron; elle a gagné peu à peu... Mais quant à être belle...

— Oh! pas du tout selon la mode,... rien d'une sylphide. Elle est peuple,... les mains manquent de finesse, la tête est un peu forte, la taille un peu massive, le teint d'une prisonnière... Et comment ne serait-on pas gauche, quand on a passé sa vie derrière un pupitre à morigéner des petites filles! N'empêche que coiffée, habillée, libérée, elle ferait de l'effet. Je me la représente au théâtre dans un rôle tragique. Elle n'a certainement pas la figure de sa condition. Quelle existence que celle de ces sous-maîtresses! Comment avez-vous pu l'y pousser, vous si humaine?

— Je ne l'y ai pas poussée, c'est elle qui a tourné court. Sèvres l'attendait, expliqua M<sup>me</sup> de Fierbois.

Et elle raconta brièvement l'histoire de sa protégée, qui plut à Colette, en lui prouvant qu'elle avait été suffisamment déraisonnable, capricieuse et révoltée.

Après le départ de la jolie fée qui était venue la délivrer à l'improviste, une expression heureuse s'attarda longtemps sur le visage de Françoise Desprez. Cette jeune fille comblée de tous les dons de la nature et de la fortune entraît à la façon d'un rayon de soleil dans sa vie obscure et morne. Elle en demeurait comme réchauffée. Aucune comparaison envieuse n'altérait la sympathie dont son cœur était plein. Elle craignait seulement de ne pas être à la hauteur de sa tâche, elle qui n'avait rien vu du monde. Sans famille, Françoise restait au pensionnat d'un bout de l'année à l'autre. Son jour de sortie mensuel lui permettait une visite tantôt à M<sup>lle</sup> Roguin, la vieille institutrice en retraite chez laquelle, pendant ses années d'externat, elle avait pris pension, tantôt à des compagnes d'autrefois, liées comme elle à de lourdes tâches dont dépendait leur pain quotidien. Elle réservait quelques heures pour le Louvre, pour les expositions d'art où elle portait d'ardentes curiosités, mal servies par un genre d'ignorance auquel ne remédient pas les diplômes. Seule, silencieuse, sans guide, sans conseils, elle avait fait ainsi en tâtonnant et au hasard son apprentissage du beau. Mais combien lui restait-il à apprendre de ce qui ne s'apprend pas dans les livres ! Et voilà que cela commençait. Une première bouffée de jeunesse printanière soufflait dans son cœur. Il lui semblait que les sentiers fleuris d'une délicieuse aventure s'ouvrirent devant elle.

Françoise passa en revue sa mince garde-robe, en songeant avec un peu d'inquiétude à ce qu'il faudrait y ajouter. Plus encore que l'argent, l'expérience lui faisait défaut, elle n'était pas de ces Parisiennes ingénieuses qui savent être bien mises à peu de frais ; son goût n'avait pas eu l'occasion de se former. Mais un instinct l'avertit que le seul moyen de n'être pas ridicule au milieu d'une extrême élégance était de s'orner le moins possible, de rester simple. D'avance elle s'appuyait sur la frêle et gracieuse protection de Colette. « Elle me dira, elle me renseignera... C'est bien elle en effet qui va faire mon éducation. » Et, riant à ce mot hardi de son élève, Françoise songeait avec délices qu'elle aurait sûrement en cette gentille Colette d'Angenne une amie, une amie de tous les jours. C'était ce qui lui manquait le plus, ses collègues du pensionnat Delapalme, jalouses des menus privilèges qui lui étaient accordés sous prétexte qu'elle avait failli entrer à Sèvres, ne lui témoignaient que de la froideur ou même de l'hostilité. Là-bas, elle se ferait aimer, elle aimerait.

## IV

Le lendemain, elle comparut devant M<sup>me</sup> d'Angenne. Colette lui avait préparé un bon accueil. Pourtant la mère lui plut moins que la fille. Une longue conversation, dont cette belle dame languissante et malade fit tous les frais, eut lieu entre elles. Interrogatoire serré, auquel Françoise répondit avec un mélange de franchise naturelle et de prudence nécessaire. Elle apprit que M<sup>me</sup> d'Angenne n'avait jamais quitté sa mère un jour, une heure, cette mère la conduisant au cours, au catéchisme, courant avec elle d'une leçon à une autre, tant qu'elle en avait eu la force; elle apprit que M. d'Angenne ne tenait nullement à une instruction ni trop étendue ni trop approfondie pour les filles, mais qu'il admettait qu'on dût marcher avec son temps et faire comme tout le monde. Avertie par la comtesse qu'elle pouvait se fier absolument à la discrétion de sa protégée, M<sup>me</sup> d'Angenne s'ouvrit à demi sur les vagues projets de mariage, sur l'opportunité, en ces conjonctures délicates, d'une vigilance qui ne se laissât pas deviner : être là, en promenade, au Casino, partout, intervenir adroitement dans un dialogue trop prolongé sans paraître vouloir l'interrompre, avoir soin que la malice et la curiosité du monde n'eussent aucune prise, empêcher sous des prétextes plausibles Colette, dont la santé était délicate en somme (bien que ce ne fût pas là un bruit à répandre), de se surmener, entremêler les bons conseils dans leurs entretiens familiers, sans jamais se montrer prêchuse, ce que Colette ne pourrait souffrir. Là-dessus, des révélations sur le caractère de Colette où Françoise démêla une sorte d'idolâtrie maternelle jointe à l'âpre besoin de dominer et à une assez faible psychologie. Si la jeune fille ressemblait à ce portrait banal d'enfant sans responsabilité qu'on laissait agir à sa guise par pure gâterie, en se gardant de l'initier au gouvernement d'elle-même, le rôle de mentor serait auprès d'elle plus que difficile ! Mais cette mère, si peu propre au rôle d'éducatrice qu'elle se vantait puérilement d'avoir rempli sans l'aide de personne, devait se tromper. Elle observerait Colette, elle gagnerait la confiance de son élève, elle tâcherait de lui faire accepter ce qu'elle sentait de meilleur en elle, la fleur, la quintessence de son propre travail. Tout en y songeant, Françoise Desprez écouta respectueusement et en

silence des recommandations sans fin, dont quelques-unes lui semblaient contradictoires ou même inintelligibles. On lui parlait de bals blancs, de garden parties, de comédies de salon, des sports variés qui émancipent. Vaguement, elle comprenait que les jeunes filles du monde traversent en France, au moment présent, une période de transition qui prend leurs parens au dépourvu beaucoup plus qu'elles-mêmes. Quand l'institutrice suggéra l'utilité de quelques fortes lectures pour contre-balancer tant de plaisirs et mettre des idées dans une petite tête enivrée de mouvement, M<sup>me</sup> d'Angenne répondit avec une certaine froideur :

— Sans être aussi sévère là-dessus qu'on l'était au temps de ma jeunesse, j'épluche de très près les lectures de Colette. Vous me soumettez, n'est-ce pas, les livres que vous lui ferez lire ?

Un volume, dont la couverture de soie pailletée dissimulait mal le titre assez scandaleux, traînait sur sa chaise longue.

— Je ne permets pas les romans, reprit-elle d'un air d'autorité.

— Oh ! fit doucement Françoise, je pensais plutôt à un peu de philosophie, de...

— Prenez garde, M. d'Angenne ne peut souffrir les raisonneuses, interrompit la mère de Colette, qui mettait toujours son mari en avant lorsqu'il s'agissait de trancher une question en dernier ressort. Il trouve que le bon côté de cette odieuse bicyclette est d'empêcher les jeunes gens de trop lire et de trop penser. Et je vous avertis que ma fille a été, comme il convient, très pieusement élevée.

Elle accentua ces derniers mots avec force, puis plongea un regard d'inquisiteur dans les yeux de Françoise, qui ne se baissèrent pas.

— Vous auriez tort de croire, madame, tous les propos qui ont cours sur l'impiété systématique des lycées. Nous avons une directrice bonne catholique.

M<sup>me</sup> d'Angenne eut un sourire de doute : — En ce cas, elle n'a pas dû garder longtemps sa place. Tout ce que je demande, mademoiselle, c'est que vous accompagniez ma fille à l'église... de bonne volonté.

Françoise faillit répondre :

— Croyez, madame, que je prie pour mon propre compte

Sa fierté la retint, elle voyait passer dans les yeux de son interlocutrice un injurieux soupçon, le même que M<sup>lle</sup> Delapalme avait plus d'une fois exprimé ou sous-entendu. On la croyait hypocrite, capable de s'accommoder aux circonstances par intérêt.

— J'accompagnerai mademoiselle votre fille partout où vous me direz de la conduire, répliqua-t-elle froidement.

— Oui, j'en suis sûre. Nous serons toujours d'accord, s'écria la baronne avec une grâce qui n'était pas précisément doublée de sincérité.

Elle se promettait pour sa part de surveiller de près l'ancienne lycéenne, — qui, d'ensemble, après tout, lui convenait assez. Un peu jeune peut-être, mais d'un type régulier et sévère auquel on ne pouvait donner d'âge précis. Et elle l'avait évidemment intimidée à deux ou trois reprises, ce qui n'était pas pour lui déplaire. Il serait aisé de la tenir en main.

Françoise apprit que le départ pour Évian aurait lieu la semaine suivante.

— Selon les événemens, dit à la fin M<sup>me</sup> d'Angenne, je vous rendrai dès l'automne votre liberté ou je vous prierai de rester avec nous davantage. Quoi qu'il arrive, je crois que vous pouvez renoncer une bonne fois à cette situation de sous-maitresse qui ne paraît pas vous avoir pleinement satisfaite. Nous trouverons le moyen de vous occuper dans un autre milieu.

Françoise partit souriante. Elle souriait à l'avenir, mais aussi de la désinvolture avec laquelle on disposait d'elle, fût-ce avec bienveillance, après avoir entrepris de la deviner, de la percer à jour en une heure. Elle ne rentra pas directement chez M<sup>lle</sup> Delapalme. Il lui tardait d'épancher sa joie. Un de ces omnibus sordides et mal fréquentés qui roulent vers la partie la plus pauvre de Belleville la conduisit au seuil d'une maison d'apparence très modeste qui, depuis une dizaine d'années qu'elle existe, a déjà sauvé plus de trois mille enfans. Là, dans une petite rue qui aboutit à la rue de Palestine, son amie Marthe Granger menait une existence toute de sacrifice au milieu de la marmaille à demi sauvage que lui envoyaient les mansardes, les greniers, les égouts d'alentour. Sortie du peuple, dont elle connaissait les besoins, les plaies de toute sorte, elle avait porté spontanément le secours gratuit de son intelligence et de son activité à la fondatrice de cette œuvre tout individuelle éclose sous une inspira-

tion de tendresse et de pitié. Si l'horrible misère doit fatalement exister, qu'elle épargne du moins l'enfance, surtout qu'elle ne force jamais la mère à abandonner ses petits. Lors des crises de chômage ou de maladie qui s'abattent sur les familles d'ouvriers, la maison maternelle s'ouvre aux fillettes de trois à douze ans, aux garçons de trois à six. Tandis que les parens cherchent de l'ouvrage, petits frères et petites sœurs sont hébergés pour rien, sans choix, sans réserve, sans formalités administratives. Au début, ce fut un secours amical offert aux pauvres par d'autres pauvres, on peut le dire, puisque la femme de cœur qui en eut l'initiative allait elle-même aux Halles acheter les provisions qu'elle rapportait en poussant une charrette à bras. Et puis les dons arrivèrent, l'établissement fut reconnu d'utilité publique, il eut une succursale en province. A mesure cependant qu'augmentait la prospérité, les charges s'accroissaient aussi. On réclamait à grands cris des auxiliaires désintéressés. Marthe Granger, robuste, énergique, possédée d'une foi sociale intense, offrit ses services aux petits oiseaux de passage qui se succédaient en quête d'un grain de mil et d'un nid bien chaud. Ce qu'elle leur donna en outre fut la chaleur de son âme, le dévouement d'une maternité qui ne s'était pas exercée selon la nature, et qui débordait, se répandait sur tous. — Il ne s'agit pas de mettre des enfans au monde, disait-elle, il y en a déjà trop, — voyez le ruisseau des faubourgs ! — Et si la population décroît, c'est qu'ils meurent comme mouches faute de soins, les pauvrets. Faire vivre ceux qui existent, leur préparer pour l'avenir une bonne santé, un bon caractère, de bonnes mœurs, voilà ce qui importe. Nous ne serons jamais assez nombreuses pour cela.

A plusieurs reprises, Françoise lui avait fait espérer que, lasse du professorat, elle viendrait partager sa tâche.

— Allons, est-ce enfin pour cette fois ? lui cria Marthe de sa voix forte et vibrante, du plus loin qu'elle l'aperçut.

Elle était dans la cour, surveillant une récréation et se mêlant aux jeux comme si elle y eût elle-même trouvé plaisir. Françoise sentit la rougeur lui monter aux joues en songeant au choix si différent qu'elle venait de faire.

— Je te dis adieu, au contraire, pour un temps assez long, ma bonne Marthe, répliqua-t-elle en s'approchant du coin où son amie apprenait à une troupe de bambins attentifs comment se fabriquent de savans pâtés de sable. — Et elle lui

raconta l'emploi qu'un hasard heureux donnait à ses vacances.

— Tant mieux, dit Marthe, puisque c'était ton désir; pourvu seulement qu'au retour tu ne nous montres pas sur ton cou la trace trop vive du collier de la fable... tu sais?

— Oh! répondit Françoise, ce collier sera plus léger que ceux dont j'ai eu l'habitude. Je m'attends à n'être que trop gâtée.

— En passant, cela ne te fera pas de mal; tu as besoin de te remettre d'un long surmenage.

— Tu dis cela, toi qui ne prends jamais de vacances!

— Bah! la variété même de mes occupations me sert de repos. Ce n'est pas comme pour l'enseignement. Repose-toi donc, et, en même temps, parle à ce beau monde qui va t'entourer: il a besoin qu'on lui vienne en aide, lui aussi; qu'on le guérisse du mal de l'insouciance et de l'égoïsme. Tu as la langue bien pendue. Parle de la pénurie où nous nous trouvons quelquefois. L'entretien de chaque enfant revient presque à un franc par jour, et ce franc n'est pas facile à trouver... Il y en a tant, de nos pauvres petits!

Françoise soupira:

— Ne compte pas trop sur moi. Je n'ai pas ton tempérament de missionnaire, et il est à craindre que le milieu où je vais entrer me fasse plus de mal moralement que je ne lui ferai de bien.

— Alors, pourquoi te jettes-tu dans la gueule du loup?

— Parce que j'aspire à autre chose que ce que j'ai. Cela ne t'arrive jamais, à toi?

— Jamais; je n'ai pas le temps d'y penser.

Et Marthe s'élança à la poursuite de deux petits garçons qui s'entre-griffaient comme de jeunes chats, pour les forcer à rentrer les armes naturelles dont ils se servaient trop bien; puis elle eut à recevoir des mères, qui venaient triomphantes chercher leurs marmots; d'autres, qui, hors d'état de les reprendre encore, tenaient à s'assurer qu'ils ne s'ennuyaient pas. Toujours il en était ainsi. Marthe avait les mains, les yeux, les oreilles tendus vers sa famille d'adoption, et Françoise, quand elle allait la voir, n'arrivait pas à se faire plaindre, à se faire écouter seulement.

— Qu'est-ce que nos peines personnelles auprès de tout ce que je vois dans le quartier? répétait Marthe comme un refrain.

Et elle avait de plus en plus le ton, les manières, les raisonnemens simples, l'emphase naïve, la gaité un peu bruyante,



la bonhomie un peu rude qu'il fallait pour consoler et conseiller le quartier. Son amitié, si franche pourtant, ne suffisait pas à Françoise. N'importe, elles s'embrassèrent avec effusion, tandis que Marthe disait à son amie : « Bonne chance et bon voyage, mais ne t'attarde pas trop dans toutes ces douceurs. Nous avons mieux à faire ; l'humanité est bien malade... » Elle lui dit cela d'un air grave, avec l'inquiétude vague qu'aurait montrée une bonne religieuse devant les périls et les pièges du monde. Tant il est vrai que les mêmes œuvres, accomplies avec le parfait oubli de soi, forment des âmes semblables, où Dieu, que le bien se fasse ou non pour lui, met son empreinte.

En apprenant ce qu'elle appela sans hésiter la bonne nouvelle, M<sup>me</sup> Roguin n'eut pour son ancienne pensionnaire que des félicitations ; le meilleur temps de sa vie besogneuse avait été celui où elle portait ce collier de servitude confortable et doux qui faisait peur à Marthe Granger : « Tâchez de vous rappeler les menus des grands dîners pour me les raconter, » dit-elle, avec un retour un peu confus sur la modeste « table de famille » dont Françoise avait dû si longtemps se contenter chez elle.

Quant à M<sup>lle</sup> Delapalme, elle n'essaya pas de cacher sa mauvaise humeur. Ainsi cette sous-maîtresse sans famille, dont elle croyait pouvoir disposer plus facilement que d'aucune autre, lui faisait faux-bond ! Elle allait prendre des vacances, et encore sans promettre de réintégrer son poste à la rentrée des classes ! C'était du sans-gêne, de l'ingratitude ! Les autres maîtresses envièrent la bonne fortune de leur compagne, rappelant entre elles que cette Françoise Desprez avait toujours été privilégiée, on ne savait pourquoi. Il fallait apparemment, pour réussir, avoir été boursière dans un de ces lycées si mal notés parmi les honnêtes gens ! Alors des comtesses vous invitaient à venir avec elles voyager en Suisse ! N'était-ce pas au rebours de la justice et du bon sens ? Cependant, obséquieuses, plusieurs se recommandèrent à Françoise pour le cas où elle pourrait leur procurer pareille aubaine. Mais Françoise ne s'apercevait ni de l'envie des unes, ni de la mauvaise grâce des autres ; elle se sentait au cœur une bienveillance universelle : demain, elle s'envolerait au-dessus de tout cela, vers la région des hautes cimes !

## V

La voici à Évian. Moins jeune, moins curieuse de tout, elle aurait le droit de trouver que ses nouvelles fonctions sont tout le contraire d'une sinécure. En réalité, elle n'a guère à elle que l'aurore. Chaque matin, le soleil levant la trouve attentive et ravie devant un spectacle dont elle ne se lasse pas et dont les enchantemens, si rebattus qu'ils soient et prodigués, prostitués aux badauds de toutes les nations, ne pourront jamais devenir vulgaires, le spectacle du lac. « Son lac, » dit-elle, avec l'audace heureuse de ceux qui, n'ayant jamais rien possédé en propre, sont maîtres de s'approprier idéalement tout ce qu'ils aiment. La petite chambre de derrière qu'elle occupe dans la villa des Roses, louée pour la saison par les d'Angenne, n'en a pas la vue, cependant : elle ouvre sur un horizon de vignes qui accrochent en désordre leurs festons vivans et robustes à une armée de crosses, comme on appelle en Savoie ces troncs d'arbres morts où les grappes ne se laissent atteindre, vendanges venues, qu'au moyen d'échelles. Ce premier plan est fermé par la dent d'Oche qui semble voisine au point que sa masse énorme oppresse le regard pour ainsi dire. Chaque matin, en ouvrant les yeux, Françoise la voit écraser de sa colossale majesté les hauteurs modestes du Chablais. Luisante et nue, elle sort lentement au réveil du jour des brumes grises qui l'estompent. — Il fera beau ! — Un avant-goût heureux des promenades possibles lui vient aux lèvres avec ce seul mot pareil à un cri de joie, et aussitôt elle est debout. Tandis que toute la maison dort encore, elle traverse furtivement une galerie, court au balcon qui enveloppe la façade principale de la villa et s'y installe aux premières loges. Des feuillages et des fleurs d'un jardin tout en escarpemens montent vers elle, pour elle seule, les parfums indéfinissables avivés dans le silence par la rosée de la nuit. Aucun bruit sur cette vérandah où résonne dans l'après-midi un caquetage presque ininterrompu ; elle y est seule, échappée à son rang de subalterne, l'égale pour une heure de toutes les belles dames, de toutes les héritières qui la dédaignent ou qui l'ignorent. Que peuvent-elles posséder qui vaille ceci?...

Des teintes roses et dorées courent comme un frisson à la surface frémissante du lac, tandis que, sur la rive suisse, la base des

montagnes disparaît dans une buée laiteuse qui leur donne l'apparence fantastique d'être posées sur des nuages. Leur cime retient encore, en les déchirant avec lenteur, d'autres voiles blancs prêts à tomber. Et ils tombent, ou plutôt ils se dispersent d'un vol lent et moelleux qui découvre d'éclatantes couronnes, la fraîcheur d'une verdure qu'aucun pied humain, semble-t-il, n'a jamais effleurée, le bleu profond du velours dont les sapins drapent la pente des rochers, au creux desquels se couchent mollement les dernières ouates de l'aube. Et une pluie de diamans commence à s'abattre sur la nappe de lumière où glisse une barque plus hâtive que les autres, à moins que ce ne soit une barque fantôme filant, sans gouvernail et sans but, vers le soleil levant où elle va s'abîmer. Vraiment ceux qui dorment à cette heure sont les déshérités. Le monde, sous l'unique aspect qui mérite ce nom, celui de la création dite bien à tort inanimée, puisqu'elle recèle en son sein des myriades d'existences et qu'elle vibre de toutes les voix du ciel et de la terre, le monde est à Française.

Elle lui sourit, elle l'aspire avec cet élan de l'âme qui, fût-il involontaire, confusément mêlé à la joie ou au recueillement de la nature, est une prière. Ses yeux qui se fatiguaient naguère sur tant d'insipides devoirs à corriger, s'emplissent à souhait maintenant de beauté libre et grandiose. Au sortir du cadre mesquin qui l'a ensermée si étroitement jusque-là, l'impression est presque trop forte. Ravie, elle se répète à elle-même les noms prestigieux des Alpes et du Léman. Dans quelle délicieuse familiarité vit-elle avec ceux-là ! Est-il bien vrai qu'elle les ait devant elle ? La réalité, n'est-ce pas sa cellule presque monastique chez M<sup>lle</sup> Delapalme, les petites allées humides à bordures de buis qui si longtemps ont fermé son horizon ? Peut-être. Mais, en attendant qu'elle y retombe, avec quelle avidité elle jouit de son rêve ! Les plus faibles bruits de cette heure sacrée ne sont pas perdus pour ses oreilles ; il lui semble que les lointains glaciers, les forêts suspendues, les pics qui s'élancent lui adressent de mystérieux saluts, auxquels répond tout son être agrandi. Soudain, cependant, d'autres bruits commencent dans la maison, le réveil des gens avant celui de leurs maîtres. Ce soleil qui renaît, brillant comme à son premier lever, ne sera plus bientôt dans le spectacle de chaque jour qu'un comparse chargé d'éclairer le tourbillon mondain où Française aura sa place bien

petite, bien humble... Vite, elle s'enfuit, les plis de son peignoir rassemblés à la hâte, et ses grands cheveux épars dans le désordre de la nuit. Qu'elle soit prête, le chapeau sur la tête et l'ombrelle à la main, quand l'appellera la voix claire de Colette.

Il s'agit d'accompagner à la buvette cette jeune personne dont le moindre souci est de déguster un verre d'eau cristalline devant la fontaine à plusieurs jets que surmonte le buste d'Hippocrate. Ce verre d'eau n'est que le prétexte à de jolis costumes du matin, à de gentils mouvemens de chatte qui craint de se mouiller les pattes ou de bergeronnette qui se désaltère, car déjà la musique éclate sous le kiosque; déjà des rôdeurs élégamment vêtus de lainage blanc, une cigarette aux lèvres, guettent avec les sentimens du loup envers le Petit Chaperon rouge, sentimens un peu atténués par une satiété que les loups ne connaissent guère, le passage des jolies femmes. Ils rôdent tantôt dans les lacets du parc qui descend de gradin en gradin depuis le magnifique hôtel des Bains jusqu'à l'établissement thermal, tantôt le long de la Grande-Rue. On se rencontre plus ou moins par hasard à la poste, devant les bazars, les pâtisseries, les boutiques de menues curiosités suisses et savoisiennes. Colette trouve presque toujours sur son chemin deux ou trois de ses flirts, et, inmanquablement, — un paquet de lettres à la main, pour lui servir de contenance, — M. René de Narcey. Il se réserve le droit de lui faire agréer un de ces petits bouquets de cyclamens que les enfans de la montagne portent dans de grands paniers plats et qui s'annoncent de loin par leur enivrante odeur. Et c'est toujours, avec quelques variantes, la même petite scène d'inoffensive coquetterie, se terminant par le don avare de deux ou trois fleurettes piquées triomphalement à la boutonnière du jeune homme, qui, malgré les plaisanteries de la donatrice, les portera tout le jour flétries, la tête pendante. Les autres ne parlent guère que du tennis, mais ils en parlent avec feu, et Colette leur donne la réplique; elle se partage équitablement entre tous, avec une ombre de préférence pour M. de Narcey, préférence assaisonnée de taquineries. Ne l'a-t-elle pas aperçu un matin en conversation absorbante avec une jeune première du théâtre d'Évian, baptisée par elle, en souvenir d'une pièce où elle l'a vue jouer... oh! sur l'affiche seulement... « M<sup>lle</sup> Pont-Biquet, » gentille d'ailleurs! Il a bon goût.

— Au fond, explique t-elle à Françoise, qu'est-ce que vous

voulez que cela me fasse? C'est du pain sur la planche. Je m'en sers pour esquiver les déclarations sérieuses.

Tous ensemble on atteint le grand hall où M<sup>me</sup> d'Angenne, dans les intervalles du traitement, tient sa cour, causant avec les amis parisiens qui de jour en jour surgissent plus nombreux. Peu ou point de vrais malades, même parmi les fervens qui absorbent chaque jour leurs quinze ou vingt verres d'eau. Tout ce monde est plus ou moins paré, guilleret et semble n'avoir d'autre but ici-bas que l'intarissable potin. Dans le potin consiste apparemment, après le bain ou la douche, la réaction obligatoire. Sous les platanes de la cour en terrasse, M. d'Angenne, occupé des dépêches et des journaux qu'il commente avec d'autres messieurs d'âge mûr, darde de temps à autre un coup d'œil approbateur vers le groupe qui entoure sa femme et où figure, toujours plus près de son fauteuil à bascule qu'aucune autre, M<sup>me</sup> de Narcey, travaillant pour son fils, mettant au service de projets matrimoniaux qui semblent en bonne voie les ressources de la flatterie et de la politique. La jeune M<sup>me</sup> Des-croisilles fait habituellement sa correspondance sur la grande table à écrire du hall ou bien, un peu à l'écart avec ses deux petites filles, tricote des objets de layette. Françoise va souvent s'asseoir auprès d'elle et surveiller les jeux des enfans. Le rôle de Françoise est de se mêler avec tact à tous les incidens de la matinée sans perdre de vue sa pupille. Et rien ne l'ennuie autant que ce discret espionnage qu'elle exerce par ordre, au bruit des valse et des polkas qui, jouées par un inlassable orchestre, semblent marquer la mesure de ces évolutions de marionnettes.

Les rencontres, les saluts échangés, le babil avec les petites amies, arrachent à chaque instant Colette aux assiduités un peu trop significatives de M. de Narcey. Il voudrait en finir avec les préliminaires, obtenir au moins une espérance. Peu habitué aux hommages platoniques, il se serait depuis longtemps découragé si sa mère ne tenait les cartes, comme il dit. On décide les amusemens de la journée, ceux du lendemain, l'excursion presque quotidienne en voiture ou en bateau de plaisance. Ni les châteaux forts, ni les abbayes, ni les pèlerinages légendaires ne manquent, de la Dranse au Bouveret. Les jours de repos, il y a le tennis sur le beau terrain qui, au bord du lac, continue le jardin anglais. Et le soir, vite au Casino, pour le concert ou l'une

de ces représentations que l'on permet aux demoiselles, soit un opéra-comique, soit *le Maître de Forges*. Tout cela exige bien trois toilettes par jour, ce qui n'empêche qu'Évian se targue d'être une station tout intime où l'on vit entre soi, presque en famille.

Ce fut ainsi que Françoise Desprez fit connaissance avec le monde, dans le sens social du mot, et elle en resta un peu déçue, quoique Colette eût pris la peine de l'avertir qu'elle le voyait sous son aspect le meilleur.

— N'allez pas croire, avait-elle dit, qu'il soit toujours aussi amusant ! Nous sommes tous ici, comme vous, en vacances.

Elle avait imaginé plus de raffinemens, de délicatesse, une élégance d'autre sorte. Les conversations du cercle choisi de M<sup>me</sup> d'Angenne paraissaient souvent à cette plébéienne aussi peu intéressantes que celles qu'elle avait pu entendre dans les sphères les moins distinguées. Certaines choses la révoltaient, en outre ; par exemple, l'attention, à demi envieuse et méprisante à demi, accordée aux deux ou trois beautés suspectes qui menaient grand train et se montraient partout, encore qu'expulsées en principe. Une certaine princesse étrangère, qui avait quitté mari et enfans pour suivre un acrobate, était le point de mire de tous les regards et semblait faire travailler toutes les imaginations. Sur le passage de ce couple hors la loi, les lorgnons se braquaient, on se racontait tout bas des anecdotes que les jeunes filles écoutaient d'une oreille, en affectant de ne pas entendre.

— Voilà, disait Colette, la princesse qui passe avec son prince du trapèze ; il convient que nous nous éloignons un peu pour ne pas gêner ces dames dans leurs propos. Perdue ou non, celle-ci peut se flatter d'avoir du succès ! On prend note de ses moindres chiffons, et il n'y a pas de quoi, pourtant ! Sa toilette est tapageuse comme sa conduite. Il paraît que son vrai prince la battait. C'est presque une excuse, ne trouvez-vous pas ?

— C'est plutôt un avertissement pour engager les jeunes filles à ne se marier qu'après mûre réflexion, répliquait Françoise, qui ne manquait guère, par habitude, de tout ramener aux leçons de morale.

— Ah ! si l'on réfléchissait trop, on ne se marierait peut-être jamais, reprenait Colette. Et, dame ! dans bien des cas on aurait raison. Voyez ma sœur... Pauvre Élise ! L'ennui, c'est que les honnêtes femmes comme elle ont la corde au cou pour toujours.

Vous me direz qu'il y a le divorce, mais le divorce est encore très mal porté, et puis nous sommes catholiques... Comment trouvez-vous M. de Narcey? Là, sincèrement, la main sur la conscience.

— Je le trouve fort bien, répondait Françoise.

Il fallait se conformer aux désirs de M<sup>me</sup> d'Angenne, ne pas dégoûter Colette de ce qu'on appelait un parti sortable. Mais le mensonge tombait de ses lèvres avec effort. Elle se sentait coupable envers cette enfant, si sceptique déjà sur de certains points et qui abordait si légèrement les plus graves problèmes de la vie. Elle eût voulu pouvoir lui dire : Le mariage, le divorce m'effrayent moins encore que votre façon de trancher sur le bien et le mal, sans vous inquiéter de leurs sources profondes.

C'était un tort presque général, semblait-il, dans le milieu où se trouvait Françoise et qu'elle observait avec d'autant plus de pénétration et de liberté qu'elle-même ne comptait pas. L'infériorité de sa situation remplaçait pour elle la béquille d'Asmodée. En vain était-elle présentée par Colette comme une amie; le mot ne trompait personne, pas plus que l'habitude familière prise par les deux jeunes filles, dès le premier jour, de se donner réciproquement leur nom de baptême. Précautions inutiles, M<sup>lle</sup> Desprez restait une simple *promeneuse* au mois, comme tant de mères en attachent aujourd'hui aux pas de leurs filles. Ce qui ne l'empêchait pas, tout en se promenant, de prendre des notes et d'appliquer à cette besogne plus d'esprit d'examen, plus d'acuité d'analyse qu'il n'en fallait pour découvrir, par exemple, que M. de Narcey était une non-valeur. Sorti de Saint-Cyr dans la cavalerie, il avait renoncé à l'état militaire avant même d'avoir fait le beau mariage obligatoire. Sa mère, fort ambitieuse, s'en affligeait, trouvant avec raison la vie de Paris déplorablement entraînant pour un oisif d'un certain rang social, car René aimait le jeu, hélas ! Il le prouvait, même à Évian où, faute de mieux, *les petits chevaux* l'attiraient outre mesure. La dot de M<sup>lle</sup> d'Angenne lui eût permis d'habiter avec le train convenable les terres qu'il était censé faire valoir lui-même et où, en réalité, M<sup>me</sup> de Narcey suppléait le plus souvent à son absence, de même qu'en cette affaire matrimoniale, elle se chargeait de faire entendre avec esprit tout ce qu'apparemment il n'osait dire lui-même. De fait, il n'était que temps pour lui de sauver une situation beaucoup moins brillante qu'elle ne le pa-

raissait à la surface. René reconnaissait lui-même cette nécessité ; le mariage, sans cela, ne l'eût en soi que fort peu tenté ; mais M<sup>lle</sup> d'Angenne lui plaisait : personne, famille, fortune, tout était bien... Alors, pourquoi pas ?

Il poursuivait donc son but avec une ténacité froide, au fond, mais dont la plus avisée des ingénues pouvait cependant être dupe. Indifférent avec toutes les jeunes filles, M. de Narcey ne se montrait attentif qu'auprès d'elle. Au physique, il avait bon air, quelque chose de dur et d'insolent qui ressemblait à de l'énergie, dans l'expression du visage, une tournure militaire qu'il devait à ses courtes années de service, la parole nette, brève, assurée, plus un monocle déconcertant qu'il fixait sur Colette avec assez de persistance pour la forcer de rougir un peu, signe indiscutable d'un trouble que nul autre n'avait fait naître en elle.

— Je connais trop peu encore M. de Narcey pour pouvoir vous donner un avis sérieux, disait Françoise.

— C'est singulier, répliquait Colette étourdiment. Il ne me paraît pas si difficile à connaître que cela !... pas compliqué du tout. Depuis longtemps, je ne fais plus en lui la moindre découverte.

— Chère enfant, avez-vous au moins quelque inclination pour ce jeune homme ?

— De l'inclination ?... Quel vieux mot ! Ils sont trois ou quatre parmi lesquels je choiserais sans trop me faire prier, et lui, il tient la tête... pour le moment...

Colette parlait en hésitant un peu et l'ombre d'un regret inavoué passa sur son joli visage. — Nous avons les mêmes goûts : les chevaux, la chasse, la vie au grand air ; et puis il ne fait jamais de phrases ridicules. Je crois que nous galoperons à travers la vie en bons camarades. Qu'en dites-vous ?

Comme Françoise ne répondait pas : — Avouez que vous êtes un peu romanesque, qu'il vous faudrait autre chose pour consentir à dire oui ?

— Il me faudrait autre chose, en effet. Mais inutile d'en parler, n'est-ce pas, puisque je suis destinée à n'avoir rien du tout. Ce qu'il me faut, — et cela, chérie, absolument, — c'est de vous savoir heureuse.

— Oh ! je le serai... Tout ira bien, vous verrez. Je suis plus raisonnable que je n'en ai l'air, plus raisonnable que vous, ma



bonne amie. A votre tour, croyez-moi, vous ferez des conquêtes, avec les yeux brillans et les joues roses qui vous sont venus depuis votre arrivée ici. L'air de la montagne vous va bien. Ne devenez pas trop rose, par parenthèse; j'adore votre teint mat, et d'autres l'adoreront, ils adoreront vos cils longs comme le petit doigt. Mais qu'est-ce que je dis?... Vous ne me ferez pas accroire que l'habitude des conquêtes n'ait pas pour vous depuis longtemps commencé. A vingt-cinq ans ! Et point de mère sur vos talons !

Françoise écoutait, la tête basse, ces propos décousus et incohérens. Elle songeait à ce qui lui avait été offert une fois, un petit employé à dix-huit cents francs, tatillon, l'air rageur et prudhomme tout ensemble, qui mettait, pour aligner les chiffres, des manches en percaline noire. Et, honteuse de ne pouvoir raconter que cette unique demande en mariage, elle ne la raconta pas.

Colette, devinant qu'elle lui cachait quelque chose, se mit à rire : — Soit, je respecte vos secrets, belle ténébreuse, mais on peut bien dire qu'en général vous êtes fermée comme une boîte qui fermerait à double tour !

La malicieuse résistance qu'opposait Françoise à ses questions quand elle voulait lui faire juger leur entourage l'impatientait parfois. Lui demandait-on ses impressions sur les personnes, elle répondait par des impressions de la nature, et Colette alors de se récrier :

— Oui, oui, je vous accorde que le Mont-Blanc est plus captivant que ne le sont les Narcey; je vous permets, savante surtout comme vous l'êtes, de mettre l'univers au-dessus de la simple humanité. Mais cependant il faut savoir quelquefois descendre des sommets. Vous apportez dans vos dédains une part de parti pris. Savez-vous ce que dit Odile de Breuves? Elle dit que vous fixez sur nos plaisirs le regard désabusé des deux philosophes de *l'Orgie romaine*.

— Elle dit cela, M<sup>lle</sup> de Breuves, cette revenue de tout?

— Oui, et maman prétend que vous avez un grain d'austérité janséniste, sans l'excuse d'être dévote; elle vous croit orgueilleuse comme un démon. Quant à papa, devinez ce qu'ajoute papa : « Un peu communarde tout au fond ! » N'est-ce pas affreux? Il prétend que vous rongez votre frein quand ces messieurs parlent politique et que vos yeux vous trahissent, qu'ils jettent

parfois feu et flamme, qu'ils voudraient tout incendier... Tant pis! Puisque vous refusez de dire ce que vous pensez des autres, je vous dis, moi, ce qu'ils pensent de vous.

— On me fait trop d'honneur d'en penser quoi que ce soit, dit Françoise, en s'efforçant de sourire.

Mais elle sentait ce qu'il y avait de vérité dans ces jugemens sommaires. Le grand péril, pour ceux qui ont été élevés loin du monde, lorsqu'ils y entrent tout à coup à l'âge des émotions, est de prendre au sérieux ce qui, pour les initiés, n'a qu'une valeur convenue; cette erreur leur reste une cause de souffrance et de faux pas jusqu'à ce que la première fraîcheur de sentiment soit éteinte. Il s'y joint naturellement, pour toute personne de condition inférieure et dépendante, une excessive susceptibilité, une fierté ombrageuse, une disposition instinctive à la révolte. Ainsi les préjugés proclamés, exagérés par son nouvel entourage, choquaient Françoise à chaque instant; ces gens bien élevés disaient devant elle, sans y entendre malice, des choses qu'il lui était très douloureux de ne pouvoir combattre. Elle se sentait de cœur malgré elle du côté des idées prétendues subversives. C'était, à rebours, le même esprit d'opposition générale qui lui avait nui dans de tout autres sphères. Françoise n'avait décidément pas le genre d'adaptabilité au milieu où l'on se trouve qui aide sûrement à réussir.

Sans se fâcher des taquineries de Colette, elle répondit :

— Je n'en sais pas si long sur moi-même; tout ce que je puis dire c'est que j'ai probablement besoin, en effet, de prendre la vie avec plus de calme. Il y a beaucoup de choses dont je ne me soucie pas assez ou que je méprise trop, tandis qu'il y en a d'autres dont je jouis jusqu'à me perdre complètement en elles.

— Comme par exemple notre amitié, dit Colette en lui sautant au cou.

Il était bien vrai que cette amitié grandissait tous les jours, dans le cœur de Françoise, si avide, sous son apparente froideur, de s'attacher, de se donner. Et, après Colette, les deux personnes que préférait l'intruse étaient, si dissemblables qu'elles parussent, M<sup>me</sup> Deseroisilles et M<sup>lle</sup> de Breuves peut-être parce qu'elles étaient, chacune à sa manière, les moins artificielles et les plus malheureuses. Elle ne pouvait s'empêcher de plaindre comme une martyre la demi-sœur de Colette, si timide, d'une si passive douceur, qui, après quatre années de vie conjugale

presque entièrement remplie par les épreuves de la maternité, supportait avec un excès de résignation le caractère difficile de son mari; car celui-ci ne se bornait pas à être volage.

Vivant sous le même toit que M<sup>me</sup> Descroisilles à la villa des Roses, Françoise pouvait apprécier ses qualités morales, auxquelles peu de gens rendaient justice. Colette elle-même trouvait sa sœur ennuyeuse, quoiqu'elle la vénérât, disait-elle. Mais, peut-être parce que les enfans avaient servi de trait d'union entre elles, la jeune mère et l'institutrice s'entendaient, malgré beaucoup de différences. Ces deux femmes, parties de pôles opposés, devinaient l'une chez l'autre un idéal pareil de devoir, avec cette différence que le nom de devoir était remplacé dans l'esprit de l'ancienne élève des Oiseaux par le nom de Dieu moins impersonnel, et qui avait tenu peu de place dans l'éducation laïque de Françoise.

— M<sup>lle</sup> Desprez est pieuse quand même, disait avec beaucoup de justesse M<sup>me</sup> Descroisilles, parce qu'elle mérite de l'être.

M<sup>lle</sup> de Breuves, pour sa part, représentait ou affectait de représenter l'antithèse absolue du devoir, quel qu'il fût. Elle se vantait d'être une instinctive, tout en pratiquant volontiers le paradoxe et l'ironie. Mais ce qu'on lisait surtout dans ses étranges prunelles pâles sous de longues paupières bistrées, c'était une tristesse insondable, qui remuait le cœur de cette autre isolée, Françoise Desprez. Non que M<sup>lle</sup> de Breuves fût tout à fait orpheline: elle avait un père, pour son malheur, un de ces hommes charmans qui sont la ruine et le désespoir de leur famille, sans d'ailleurs s'en douter, étant bons, d'une bonté facile, involontaire, irrésistible, la bonté des prodigues et des libertins. M. de Breuves parlait avec un attendrissement sincère de sa femme, qu'il avait fait, disait-on, mourir de chagrin. Il avait élevé auprès de lui, plutôt mal que bien, sa fille unique, et l'avait mise, presque enfant encore à la tête de sa maison, que fréquentaient surtout ses camarades de club et quelques artistes. Tous causaient, à dîner, devant la jeune fille comme si elle n'eût pas été présente, en riant de ses saillies imprévues, de ses audaces d'enfant terrible. On disait que, dans ce milieu anormal, elle était tombée follement amoureuse d'un homme marié qui avait pris plaisir au jeu jusqu'à l'heure où il en avait vu le péril; alors il s'éclipsa, non sans avoir, dans une mesure qu'on ne spécifiait point, compromis M<sup>lle</sup> de Breuves. Quel souvenir gardait-elle de cet épisode assez

obscur de sa première jeunesse, nul n'en savait rien. De fait, l'aventure s'était peut-être bornée à une désillusion, mais il n'en avait pas fallu davantage pour qu'on parlât d'Odile, comme d'une personne impossible à marier. A cet arrêt sans appel, il y avait encore une autre raison. Son père, en l'entraînant dans l'orbite mal réglée d'une existence bohème à demi où l'élégance se mêlait à la gêne, ne s'était jamais préoccupé de lui assurer un sou de dot. M<sup>lle</sup> de Breuves, aux confins de la trentaine, avait perdu toute fraîcheur. Longue, souple et mince, elle s'imposait à l'attention par une coquetterie à elle, impérieuse et agressive, par une humeur fantasque et de vifs éclats de gaieté qui alternaient avec des accès inexplicables de mélancolie. Libre et piquante dans ses propos, elle n'attirait pas les jeunes filles, faisait peur à leurs mères, et préférait franchement, à la société des femmes, celle des hommes, pour lesquels cependant elle affichait un vague mépris. Aux yeux de Françoise, incurablement provinciale et qui, faute de vivre des romans, s'évertuait à en construire par l'imagination, c'était là une très curieuse énigme. Elle essayait de deviner, toujours tenue en échec par le sourire languissant, aiguë de soudaine malice, qui semblait dire : — Je vous en défie !

## VI

Lorsqu'elle s'arrêta quelques jours à Évian, sur le chemin d'Aix où elle allait soigner des rhumatismes, M<sup>me</sup> de Fierbois trouva sa protégée au spectacle, comme elle disait, et très intéressée, sinon parfaitement heureuse.

— Bon ! s'écria-t-elle, je gage qu'avec tout cela, vous nous ferez un roman. J'aurai donné l'essor à votre vocation !

— Vous aurez été pour moi ce que fut pour Cendrillon sa marraine, dit Françoise, en hochant la tête ; mais le coup de minuit va sonner tout à l'heure, et je me retrouverai Cendrillon comme devant.

— Qui sait ? répondit gaiement M<sup>me</sup> de Fierbois, je suis d'avis que tout s'arrange et qu'il faut compter sur l'imprévu.

L'imprévu vint, en effet, sous les traits d'un jeune homme beau comme le Chevalier du Cygne dans *Lohengrin*, bien qu'infiniment plus moderne, et sauf que ce ne fut pas un cygne qui l'amena. Il descendit tout simplement à l'improviste d'un des grands vapeurs qui font le service du lac. C'est un événement

que le passage, chaque après-midi, du bateau express qui attire dans le port tout Évian, prétexte à toilettes, à bienvenues bruyantes. Les femmes se font belles pour cette heure où elles sont sûres d'être vues et admirées. Les hommes, qui commencent peut-être à trouver monotone le retour imperturbable des mêmes loisirs, y portent une vague curiosité. On attend la rentrée lasse et poudreuse des touristes amis qui sont allés explorer les rives prochaines, on va souhaiter bonne chance à ceux qui partent pour quelque ascension, là-bas, avec l'attirail tout neuf des alpinistes. Et ce sont des exclamations, des adieux échangés, de jolis saluts du mouchoir ou de la main, une petite fièvre, vraie ou fausse, qui précède le prestige de la fantasmagorie quotidienne, donnée avec des variantes infinies par le coucher du soleil. Le bateau d'une blancheur que l'on dirait laquée, aux cuivres brillans comme de l'or, aux grémens tout neufs, stoppe avec un souffle haletant, qui couvre les raelemens de violons, les grattemens de guitare et les voix nasillades, glapissant, sur le pont, *Santa Lucia*. Puis c'est le tapage du débarquement, une descente précipitée, tandis que les portefaix s'emparent des bagages, que les noms des hôtels s'entre-croisent dans l'air avec des inflexions tentatrices et que la roue se remet à battre l'eau bleue qui rejaillit en écume d'argent.

Sous la tente protectrice des voyageurs de première classe, avant même l'arrêt du vapeur, un chapeau quelque peu bossué s'était allégrement agité à plusieurs reprises parmi beaucoup d'autres plus corrects. Il salua de nouveau dans la direction du groupe où se tenaient, côte à côte, Françoise et son élève, plus jolie que jamais en robe de batiste rose où couraient des broderies légères. La robe, le visage, luttaient de fraîcheur. Tout à coup Colette poussa un petit cri de joyeuse surprise :

— Mais c'est Max ! Max Holder ! C'est lui-même !

Déjà le jeune homme avait rejoint M<sup>me</sup> d'Angenne et s'excusait, en l'abordant, de ce qu'il appelait son air de bandit, motivé par les rudes ascensions qu'il avait faites depuis quelques semaines à la suite de Geoffroy, le botaniste, ... le plus intéressant compagnon, disait-il. Quelle belle chose qu'un voyage de recherches scientifiques dans les Alpes ! On en revenait déguenillé, mais tout plein d'une importance nouvelle même quand on s'était borné à escorter et peut-être à importuner le savant. Son valet de chambre et ses bagages l'avaient précédé

à l'hôtel des Bains; dans **une** heure, il serait présentable!

Tout en parlant, il ne cessait de regarder Colette, et celle-ci répondait à son regard par un sourire qui parut sans doute trop expressif à M. de Narcey, car il se détourna d'un air maussade après l'échange d'une froide poignée de main avec le nouveau venu. Au près de ce beau garçon aux vêtemens usés par les intempéries, les jambes prises dans de hautes guêtres, un sac à bretelles rejeté sur l'épaule, le bâton ferré à la main, son élégance irréprochable devenait vulgaire. Cette comparaison s'imposa sans doute à l'esprit de Françoise, car, aussitôt que l'inconnu, sautant dans un petit panier aux grelots sonores, fut un peu loin, elle dit à Colette :

— Vous me demandez toujours ce que je pense de M. de Narcey? Eh bien! voilà : je lui préfère cent fois M. Max Holder.

— Et vous n'avez pas tort, répondit Colette d'un ton singulièrement sérieux; mais, du premier coup, vos préférences portent bien haut. Les Max Holder ne sont pas pour de pauvres filles qui valent tout au plus, comme on dit, trois cent mille francs.

— Quel vilain mot : « valoir ! » La beauté, la jeunesse, le cœur, sont inestimables, puisque tous les millions du monde ne les remplaceraient pas.

— Oh! mais Max trouvera, si bon lui semble, la beauté, l'esprit et tout le reste avec des millions par surcroît. Vous savez qu'il est le fils d'un des plus grands financiers de France, Anselme Holder, le banquier?...

— Vous oubliez que je ne sais rien. J'ai vu une belle et franche figure hâlée qui aurait pu être celle d'un joyeux vagabond, battant la montagne à pied pour son plaisir, et, là-dessus, je vous ai dit simplement qu'il me plaisait plus que M. de Narcey lui-même.

— Quelle ironie dans ce « lui-même, » comme si je ne m'apercevais pas très bien que vous ne l'aimez guère!... Pourtant il est probable que j'épouserai René de Narcey, par la seule raison qu'il me demande, tandis que Max Holder se borne à être un aimable et gentil camarade, qui flirte, mais n'épouse pas. C'est le triste sort des femmes, ajouta mélancoliquement Colette, d'être réduites à attendre ce que le hasard leur accorde. Elles ne commandent pas à la vie.

Pendant ce temps une assez vive discussion s'engageait

derrière elles, sur le quai ombreux où elles marchaient côte à côte, entre M<sup>me</sup> d'Angenne et M<sup>me</sup> de Fierbois.

— L'arrivée de ce jeune homme me contrarie fort, disait la première.

— Pourquoi ?

— Il se jette partout sous nos pas. Parce qu'il a dansé, l'hiver dernier, cette pavane, chez la comtesse Hitorff, avec ma fille, ce n'est pas une raison pour la poursuivre ainsi ! Je l'ai trouvé depuis lors beaucoup trop assidu chez moi.

— Quel mal y voyez-vous ? Un si charmant garçon ! C'est l'homme le plus beau que j'aie rencontré en France après mon incomparable mari, fit M<sup>me</sup> de Fierbois avec un long soupir.

— Comment ! Quel mal j'y vois ?... Être charmant, c'est être dangereux. Et il tombe ici au moment où nous attendons une réponse définitive que Colette, vraiment, tarde trop à donner. Il faut que ces pauvres Narcey soient d'une patience !

— Vous croyez que le jeune Holder est pour quelque chose dans ses atermoiemens ?

Les deux dames parlaient très bas, mais avec une animation dont Françoise, qui venait de se retourner, fut surprise. Sur un geste significatif de M<sup>me</sup> d'Angenne, elle pressa le pas et entraîna Colette.

— Oh ! rien ne prouve qu'elle se soucie de lui, mais chacun sait que M. Max Holder adresse beaucoup trop volontiers ses hommages aux jeunes filles.

— A qui préféreriez-vous donc qu'il les adressât ? demanda M<sup>me</sup> de Fierbois courroucée.

— Mais aux coquettes qui sont dans le monde pour cela, ou bien hors du monde, à celles qui ne comptent pas.

— Vous reprochiez cependant, s'il m'en souvient, à M. de Narcey sa danseuse.

— Oh ! c'est une vieille histoire. Je la lui reprochais surtout parce qu'il avait mangé beaucoup d'argent pour elle. Autrement...

— Ah ! Marianne, combien vous êtes Française !

— Ah ! ma bonne amie, combien vous êtes restée Américaine !

— Non, répliqua résolument M<sup>me</sup> de Fierbois, je suis une fois pour toutes du pays de mon mari, mais j'appartiens à une France déjà cosmopolite, et qui sera peu à peu renouvelée par l'Amérique.

— Où l'on ne s'enquiert pas plus qu'il ne convient, n'est-ce pas, de la provenance des millions de spéculateurs tels que M. Anselme Holder?

— Mon Dieu, je connais à peine cet homme faciturne, toujours absorbé en lui-même et qui porte partout un air distrait en suivant de l'œil incessamment quelque chose comme un ballon qui plane, la grande affaire sans doute qu'il vient de lancer. Mais j'ai beaucoup fréquenté ses pareils, chez nous. Vous ne paraissez pas bien comprendre en France l'espèce des grands hommes d'affaires, quoique vous ayez autant que d'autres le respect, presque le fétichisme des grands conquérans. Ne vous récriez pas... Ces gens qui tiennent entre leurs mains les compagnies de chemins de fer, les journaux, et quelquefois toute la politique, sont les conquérans d'aujourd'hui, avec moins de panache, je vous l'accorde, avec tout autant de véritable puissance! Rien ne leur résiste. Pas plus que les César et les Napoléon, ils ne peuvent se flatter d'être absolument justes; l'excuse d'une razzia quelconque, c'est l'emploi qu'on lui donne, l'appoint qu'apporte ce butin à la grandeur du pays. De même, les fortunes acquises on ne sait trop comment ont leur excuse dans le bien général qui en résulte.

— Je ne sais quel bien général peut résulter de la trop grosse fortune de M. Holder, dit sèchement la baronne. Il ne se soucie que de son fils. Si froid et si revêche avec tous, il gâte ce garçon jusqu'à la folie.

— Eh bien! je trouve un pareil amour paternel assez touchant au milieu de la chasse au milliard, qui, d'ordinaire, n'attendrit pas le cœur.

— Bah! il faut bien être humain par quelque côté! Mais est-ce aimer un fils que d'en faire un inutile, un oisif?

— Sur ce point, vous avez mille fois raison. Je veux en principe qu'un jeune homme soit occupé, quoique cependant une paresse intelligente se justifie, quand elle comporte des goûts de savant ou d'artiste.

Et M<sup>me</sup> de Fierbois souriait avec indulgence, songeant à celui qu'elle avait aimé.

— Mon mari et moi, nous tiendrons à ce que notre futur gendre ait fait ses preuves, comme, par exemple, René de Narcey qui a passé par les écoles, fourni des gages de courage militaire et qui aujourd'hui s'adonne à l'agriculture. Vous connaissez là-



dessus les principes de M. d'Angenne : cultiver ses terres est le moyen le plus sûr, non pas de s'enrichir... à quoi bon?... mais d'être indépendant et de vivre en paix.

— Il n'en a pas beaucoup essayé pour sa part, dit M<sup>me</sup> de Fierbois railleuse. Un conseiller-maître à la Cour des comptes est Parisien contraint et forcé. Tout au plus s'échappe-t-il, n'est-ce pas, un mois ou deux le temps des chasses à la Fresnaie. C'est peut-être pour cela qu'il est si enthousiaste de la campagne. Nous aimons naturellement ce qui nous est refusé.

Au moment où elles allaient rejoindre Françoise et Colette dans le Jardin anglais qui fait suite aux grands platanes du quai, l'une des jeunes filles disait :

— Il me semble que c'est une raison de plus pour un homme, quand il est très riche, de se marier à son gré.

— Où avez-vous vu cela? répondait l'autre. Les exigences augmentent en proportion de ce que l'on possède.

— Il est vrai, répondit humblement Françoise, que je ne connais pas la vie, mais elle me paraît organisée au rebours du sens commun.

Voyant approcher deux ombrelles de leur connaissance, elles se recueillirent dans la contemplation du lac et de son embrasement. Toutes les quatre restèrent là jusqu'à ce que l'incendie fut éteint. Et chacune de ces quatre personnes, apparemment éblouie par la splendeur du tableau final que le crépuscule suit de si près, réfléchissait à part soi.

— Les raisins sont trop verts! pensait M<sup>me</sup> de Fierbois, en se rappelant le jugement rigoureux porté sur le banquier et son fils par M<sup>me</sup> d'Angenne.

— Pourvu, se disait cette dernière que Max ne nuise pas à René, pourvu que la proie ne soit pas lâchée pour l'ombre!

Colette pensait à la fameuse pavane dansée chez la comtesse Hitorff, lui si remarqué dans son costume de muguet de cour du temps des Valois et l'entourant d'hommages, — ce qui était dans son rôle, ajoutait-elle avec un soupir. Cela ne tirait pas à conséquence. N'importe, toutes les autres en crevaient de jalousie.

Françoise, de son côté, se représentait avec plus d'amertume qu'à l'ordinaire, elle ne savait pourquoi, la destinée de ses pareilles. Étant pauvres, elles n'ont d'autre chance au monde que d'épouser, comme par grâce, un malotru ou de rester filles.

Le soir, M. Max Holder vint à la villa des Roses dans une tenue qui dut effacer la première impression produite par le vagabond du bateau. Il parla de ses pérégrinations alpestres sans bravade, mais avec entrain ; quelques observations géologiques jetées en passant, l'intérêt qu'il paraissait prendre à la flore de Savoie, le souvenir enthousiaste qu'il gardait de ses entretiens avec le vieux Geoffroy, qui passait, science à part, pour un ours mal léché : rien de tout cela n'indiquait un sot ni un ignorant. Mais ce qui frappait surtout à première vue chez cet enfant gâté de la fortune, c'était une simplicité, un naturel, une absence de pose et de dénigrement presque introuvables dans la sphère à laquelle il appartenait. La bienveillance, la sympathie prompte et facile étaient en lui, ce qui le rendait différent de la masse commune des jeunes gens sans autre carrière que le plaisir, dont Françoise pensait avec raison qu'ils se ressemblent tous. Cet attrait vaguement maternel que lui avait tout de suite inspiré Colette, elle le ressentit très vite pour Max, quoiqu'un tel sentiment ne fût guère de son âge ; mais on a l'âge de son expérience et de sa condition.

— J'ai appris à Genève que vous étiez ici, et je suis venu, expliqua-t-il brièvement à M. d'Angenne.

Ces paroles cordiales furent accueillies avec une certaine froideur dont la baronne avait donné le signal. Seule, Colette sourit, d'un air plutôt encourageant sans doute, car presque aussitôt M. Holder fut auprès d'elle :

— On m'a conté, reprit-il en baissant la voix, que vous alliez épouser Narcey. Faut-il le croire ?...

— Dame, tout le monde le dit en effet, repartit Colette, les yeux fixés sur la pointe de son petit soulier.

Presque aussitôt M<sup>me</sup> d'Angenne demanda un peu de musique. Max se mit au piano et joua ce qu'on voulut, non pas en virtuose, mais avec goût, puis il accompagna la belle voix chaude et passionnée d'Odile de Breuves. La chanteuse annonça ensuite que cette mélodie qu'on venait d'applaudir sur des paroles de Victor Hugo était de M. Max Holder.

— Musique de prince, dit aigrement René de Narcey. N'importe ! Je ne lui connaissais pas tant de talents. Il en a vraiment plus que sa part.

Et M<sup>me</sup> d'Angenne, inquiète, ne trouva rien à répondre pour l'apaiser.

Toutes les femmes présentes eurent à se louer du jeune Holder. Il fit victorieusement sa cour à la comtesse de Fierbois, et si M<sup>me</sup> de Narcey ne subit pas le même charme, c'est que ses préventions, grossies par le sentiment d'un vague péril, furent les plus fortes. Elle répéta deux fois assez haut tandis qu'après avoir *dégelé* M<sup>me</sup> Decroisilles elle-même en lui parlant de ses enfans, le jeune homme reportait ses attentions avec beaucoup de grâce sur M<sup>lle</sup> Desprez dont personne ne s'occupait jamais :

— Où veut-il en venir ? Il semble vraiment résolu à se concilier tous les gens de la maison.

A l'amie de Colette, il avait dit de celle-ci des choses faites pour la toucher et surtout pour atteindre les oreilles auxquelles en réalité elles étaient destinées, car tout ce petit travail préparatoire ne tendait qu'à un but : se rapprocher de Colette.

Quel couple exquis ils formaient tous les deux, maintenant assis l'un auprès de l'autre ! Objets de luxe par excellence, inutiles s'il en fut, mais à ce luxe, à cette inutilité-là, Françoise pardonnait. Ce qu'il y avait en elle de poésie latente la conduisait vers ces inconséquences et vers ces compromis que connaissent tous les gens à principes. Ennemie des royautés établies, elle trouvait bon cependant qu'il existât quelques princes et quelques princesses de contes bleus, doués par les fées dès leur berceau, ignorans de l'amertume et des colères qui viennent aux misérables, inconsciemment bons, sans recherche et sans effort, donnant l'impression à ceux qui les regardent d'une œuvre d'art achevée, d'une fleur rare, d'une manifestation de beauté. A d'autres la grandeur, l'angoisse de la lutte. Le lot de ceux-là était différent et elle n'y voyait pas d'injustice. Pourquoi ?... Elle n'aurait su le dire. Il lui sembla, dès le premier soir, qu'elle serait contente si ces deux êtres selon son cœur pouvaient un jour s'appartenir, malgré l'obstacle absurde dont avait parlé Colette. L'argent ! A tous les degrés de la société il créait donc des sujets de division, il faisait donc des victimes ? Mais on ne pouvait être cupide avec cette figure de Prince Charmant. Ils s'aimeraient, ils s'aimaient déjà peut-être, et elle serait en ce cas le témoin satisfait de leur bonheur.

C'était par de pareilles rêveries que Françoise affirmait jusqu'à nouvel ordre sa vocation supposée de romancier.

Max se retira d'assez bonne heure, après avoir dit d'un air d'étourderie et de gaité lorsque les d'Angenne lui demandèrent

s'il comptait prolonger son séjour à Évian : — J'y resterai tant que vous le voudrez bien.

Un baiser déposé sur la main de la baronne excusa ce que le mot avait d'ambigu et de menaçant.

— Ces parvenus se croient tout permis, dit M<sup>me</sup> de Narcey à M<sup>me</sup> de Fierbois, qui répondit vertement :

— Ma foi, presque tout est permis, je trouve, à celui-ci. Il a ce qu'il faut pour oser !

Et là-dessus on se mit à parler, comme on le fait trop souvent dans les salons, du visiteur qui venait de sortir.

René de Narcey rappela que le grand-père de Max passait pour avoir fait de la contrebande dans les Vosges, sur la frontière, et qu'Anselme Holder avait commencé son étourdissante fortune par le métier de colporteur.

— Ces choses-là arrivent très souvent en Amérique, interrompit M<sup>me</sup> de Fierbois. On appelle l'homme qui débute ainsi un *self made man* et il ne compte pas parmi les moins estimés. Voyez Armour, Rockefeller...

Elle se garda de nommer son propre père, préférant après tout qu'on le crût un homme de famille, quoiqu'elle défendit si haut les fils de leurs œuvres.

Personne n'avait connu la mère de Max, mais M<sup>me</sup> de Narcey la disait juive.

— Ah ! voilà donc l'explication de ces yeux de velours !

M<sup>me</sup> de Narcey accorda que le type juif est souvent très beau dans la première jeunesse.

— Et cette souplesse, ce désir de plaire, cette politesse quelquefois excessive, ne trouvez-vous pas?... signe de race aussi !

Colette ne put s'empêcher de prendre la parole avec vivacité et de dire que les manières de M. Holder lui semblaient excellentes.

Sur quoi, sa mère lui jeta un regard sévère, mais il n'y eut pas de contradiction.

M<sup>me</sup> Descroisilles décerna un éloge timide à l'affection admirative que le jeune homme paraissait avoir pour son père dont il parlait comme d'une sorte de génie bienfaisant, ce qui provoqua des rires étouffés.

— Le génie de la spéculation est-il si bienfaisant que cela ? On ne compte pas les victimes qu'a faites cet oiseau de proie.

Mais M<sup>me</sup> de Fierbois interrompit un chuchotement où

avaient percé les mots de syndicats, de presse subventionnée.

— Eh bien, après ! Il n'y a pas de guerre sans morts ni blessés, et les affaires, c'est la guerre après tout. La concurrence est-elle autre chose ? Vous êtes étonnés en France, avec vos scrupules. Voyez donc nos *trusts* !

— Et puis on dit tant de choses, la calomnie est si facile ! insinua M. d'Angenne conciliant.

— Notez que les affaires aujourd'hui ne seraient plus possibles si l'on n'acceptait comme légitimes de certains moyens d'action incriminés peut-être jadis, ajouta M. de Breuves. Tout ce que je puis vous dire c'est qu'on rencontre chez mon ami Holder la meilleure compagnie.

M. de Breuves était le boute-en-train habituel des fameux dîners hebdomadaires donnés dans un très bel hôtel du parc Monceau par celui que, sans autre raison, il appelait son ami.

— Mais, dame, il y a des envieux qui ne lui pardonnent pas de s'être élevé si vite et si haut...

— Et ils le lapident tout en profitant, en abusant peut-être de son hospitalité, ajouta assez àprement Odile.

Le coup porta, car René de Narcey allait volontiers chasser chez les Holder, tantôt aux environs de Paris et tantôt en Écosse.

TH. BENTZON.

*(La dernière partie au prochain numéro.)*

---

---

# LES ALLIÉS ET LA PAIX

EN 1813

---

II<sup>(1)</sup>

REICHENBACH ET TŒPLITZ

---

I

Le tsar et le roi de Prusse se rendirent à Dresde le 24 avril. Ils y virent arriver lord Cathcart et sir Charles Stewart, munis de pouvoirs pour traiter. L'Angleterre déclinait l'intervention de l'Autriche, mais, ce faisant, elle poussait l'Autriche dans la coalition, car l'Autriche ne pouvait prouver autrement la sincérité de ses intentions ni autrement obtenir les subsides indispensables pour agir avec efficacité. Elle se trouvait ainsi portée à précipiter, plus que Metternich ne l'aurait désiré, ses accords secrets avec la Prusse et avec la Russie, lorsque l'entrée en scène de Napoléon vint rendre à l'intervention, sinon un sérieux qu'elle n'eût jamais, au moins une consistance apparente et quelques raisons d'être, de forme et d'expédient. Arrivé à Erfurt le 28 avril, il battit, le 2 mai, à Lutzen, en Saxe, les Prussiens et les Russes. Les souverains alliés quittèrent Dresde, en hâte. Ils ne voyaient plus de salut que dans l'alliance de l'Autriche. « Qu'elle agisse, et immédiatement, et l'Europe est sauvée ! » écrivait Knessebeck, le 3 mai.

Metternich ne prenait point les choses au tragique. Cette ba-

(1) Voyez la *Revue* du 1<sup>er</sup> juillet.

taille rentrait dans ses calculs : elle lui rendait une médiation possible et, par suite, le délai dont il avait besoin, le moyen de traîner Napoléon, de le tenir en suspens. Ce qu'il apprenait des récriminations des alliés, Prussiens contre Russes, n'était pas pour le contrarier. L'Autriche prendrait, dès son entrée en scène, la direction de la politique et de la guerre. Si Napoléon avait écrasé les alliés, il serait redevenu maître du monde ; s'il avait été mis en déroute, la suprématie passait à Alexandre ; l'Autriche n'aurait plus été qu'une chancellerie à la suite et un corps auxiliaire dans la coalition. Ce fut une passe singulièrement périlleuse et difficile pour Metternich : l'empereur François, vacillant et entêté ; le public, emporté tour à tour et effaré, ne comprenant pas, condamnant les retards à déclarer la guerre. Metternich se montra supérieur par sa maîtrise de soi-même, sa constance, sa dextérité, sa souplesse dans les défilés. « Il ne vacille pas dans l'exécution de son plan, » écrit, le 12 mai, le comte Hardenberg. Cet homme du monde, ce dandy politique, à la main blanche et nerveuse, déploya le sang-froid, le coup d'œil et l'énergie d'un vieux pilote. « Il s'agissait, a-t-il écrit, d'empêcher Napoléon de suivre sa tactique habituelle, c'est-à-dire de se tourner vers la Bohême, afin de frapper contre nous un grand coup dont les suites auraient été incalculables pour l'Autriche. » Vers le mois de juin, l'armée de Bohême devait être prête : en attendant, il se mettrait d'accord « avec les autres puissances sur la question de la médiation, et, jusqu'à cette époque, il voulait encore dissimuler avec Napoléon. » Il prévoit « que la guerre entre l'Autriche et la France doit éclater par le refus que Bonaparte donnera, sans aucun doute, aux propositions que la Russie, la Prusse et l'Autriche lui feront conjointement (1). »

Le fin de l'affaire consistait à lui proposer des conditions qu'on serait sûr de lui voir refuser ; le choix n'était pas malaisé connaissant ses vues et les nécessités de sa politique. On jouerait, à coup sûr, avec lui, cette artificieuse partie. Napoléon ne pouvait pas reculer sans perdre son prestige, s'avouer vaincu sans s'exposer à de nouvelles exigences des alliés. Metternich savait que les meneurs de l'opinion à Paris, les confidens, émissaires et « affidés » de Talleyrand, se feraient une arme contre Napoléon du refus qu'il opposerait à des conditions que, dans

(1) Rapport de Hardenberg, de Vienne, 9 mai 1813, conversation avec Metternich.

l'état d'esprit où l'on était en France, on jugerait non seulement acceptables, mais excellentes. On l'engagerait de la sorte dans une impasse, et le moindre effet en serait de creuser davantage la séparation entre lui et les Français. S'il acceptait un congrès, on lui rendrait de plus en plus difficile d'y repousser les conditions nouvelles qu'on y élèverait, et, s'il rompait, on aurait eu le temps de se mettre en mesure de lui dicter la paix. Il aurait perdu les avantages de l'offensive, la supériorité du nombre, l'entraîn à la guerre et la confiance de l'armée.

« Le passage de la neutralité à la guerre ne sera possible que par la médiation armée, » avait dit Metternich à son maître. Il en était à franchir ce pas. Le 7 mai, il dressa des instructions pour le comte de Stadion, qu'il dépêcha près d'Alexandre. Il y développait ses vues sur les *bases de la paix* à proposer à Napoléon. C'étaient : 1° la suppression du duché de Varsovie et le retour, en ce qui concerne l'Autriche, aux conditions antérieures à 1809; 2° la restitution à la Prusse de ses anciennes possessions dans l'Allemagne du Nord; 3° l'abandon par la France de *tout* ce qu'elle possède en Allemagne, au delà du Rhin; 4° le royaume d'Italie hors des mains de Napoléon; 5° la Hollande indépendante, la restauration du Pape; 6° la restitution de toutes les provinces françaises en Italie; 7° *pour l'Autriche*, la frontière d'avant Lunéville, le *Mincio* ou l'*Oglio*, plus le *Tyrol*, le *Quartier de l'Inn*, l'*Illyrie*, la *Dalmatie*, et la restitution de tout ce que lui avait enlevé, de ce côté-là, le traité de 1809. Voilà, dit-il, les conditions d'une *bonne* paix continentale; mais il reconnaît qu'on doit distinguer un *minimum* et un *maximum*, selon les chances de la guerre. Sur la guerre même, il s'exprime nettement : « Le comte de Stadion prouvera que nous aspirons avant tout à rapprocher le terme, ou par un prompt accord avec les puissances, ou par des opérations qui nous permettent de porter nos forces hors des frontières. » A l'appui, Stadion produira des « devis militaires qui ne laisseront rien à désirer à l'empereur Alexandre sur les détails des mouvemens de notre armée... Il ne négligera rien pour amener une négociation instantanée, et pour convenir des bases d'une coopération active militaire de notre part dans le cas de la non-réussite de nos soins en faveur de la paix. » Le même jour, François écrit au tsar. — Il forme des vœux pour un arrangement pacifique, mais il ajoute aussitôt : « Nos forces réunies, dirigées d'après un point de vue fixe, et dans l'accord le plus



parfait, nous feront, il n'en faut pas douter, dans la supposition contraire, arriver au plus noble but que puissent se proposer les puissances. » Le 8 mai, Stadion se mit en route : il était en mesure de mener à fin « la négociation instantanée » et d'établir, entre l'Autriche et les alliés, « l'accord le plus parfait, » qui était le « but premier de sa mission (1). »

Restait à lier Napoléon, le temps qu'il faudrait pour établir les accords. Metternich voit, le 7 mai, Narbonne qui remplace Otto, à Vienne (2). « Successivement, écrit Narbonne, j'ai fait articuler à M. de Metternich la cession des provinces illyriennes, la dissolution de la Confédération du Rhin, l'abandon des nouveaux départemens réunis (en 1810), la destruction du duché de Varsovie et l'agrandissement de la Prusse. » Il ne parle ni de l'Espagne, ni de la Hollande, ni de Rome, ni de l'Italie, ni de la restitution à l'Autriche de la Vénétie, de la Dalmatie, du Tyrol, du quartier de l'Inn; mais il fait pressentir que l'Angleterre exigera la Hollande et l'Espagne, que la Russie exigera... l'Italie, — et cela, le jour même où il l'indique à la Russie comme l'une des bases de la paix à proposer à Napoléon; — ni enfin de la restitution intégrale à la Prusse de ses anciens États, ce qui implique l'abandon de la Westphalie. Quatre jours après, il envoie Bubna près de Napoléon, et il restreint encore ses propositions, au moins par la forme vague qu'il y donne (3) : dissolution du duché de Varsovie, renonciation aux départemens réunis en 1810, Hambourg et les bouches de l'Elbe ; l'Illyrie à l'Autriche, « avec une bonne frontière du côté de l'Italie. »

Pas un mot de la reconstitution de la Prusse, ni de la Hollande, ni de l'Italie, ni du Pape, ni de l'Espagne, ni même de la Confédération du Rhin. Bubna l'insinuera seulement, dans les conversations, « comme une réclamation probable » des puissances. Il proposera un congrès à Prague, précédé, si Napoléon le juge opportun, d'un armistice. Si Napoléon, prévenu par Narbonne, ne devine pas qu'au congrès les conditions seront développées étrangement, c'est qu'il a perdu sa clairvoyance habituelle, et, s'il l'a conservée, étant vainqueur sur l'Elbe, il refusera, persuadé qu'en fait, ce qu'on lui demandera, c'est l'abdication du Grand Empire en Hollande, en Allemagne, en Italie.

(1) François à Frédéric-Guillaume, 7 mai 1813.

(2) Rapport de Narbonne, 7 mai 1813.

(3) Instructions à Bubna, 11 mai 1813.

Les alliés avaient pris position à Bautzen, derrière la Sprée. Stadion rencontra Nesselrode à Gœrlitz, et il eut avec lui un premier entretien, le 13 mai. Au sortir de cette conférence, Nesselrode résuma, dans une note au tsar, les véritables conditions de l'Autriche : — 1<sup>o</sup> rétablissement de l'Autriche dans l'état de puissance et d'étendue où elle était en 1805, avec, en Italie, la frontière du Mincio et du Pô ; 2<sup>o</sup> reconstitution de la Prusse dans des proportions équivalentes à son état en 1806 ; 3<sup>o</sup> dissolution de la Confédération du Rhin et restitution des pays annexés en 1810 ; 4<sup>o</sup> anéantissement du duché de Varsovie. « Telles sont, ajoute Nesselrode, les conditions que le cabinet de Vienne regarde comme immédiatement autrichiennes. Si Napoléon ne les a point acceptées avant le 1<sup>er</sup> juin, les armées autrichiennes agissent... » « Bien que les conditions ne seraient jamais acceptées par la France, l'Autriche désire que, pour lui faciliter les moyens de persévérer jusqu'au bout dans la ligne de conduite qu'elle s'est tracée, nous adoptions les formes par lesquelles elle croit devoir passer pour amener le passage de la médiation à la coopération... » Elle voudrait donc qu'en articulant ces conditions, la Russie y joignît « même des bases telles que l'indépendance de l'Espagne et des arrangemens pour l'Italie, nécessaires au rétablissement d'une paix stable. » Stadion, ajoute-t-il, est autorisé « à convenir des principes généraux d'un plan d'opérations ; » il ne demande aux alliés qu'un engagement, celui, « quels que puissent être les revers, » de pousser la guerre « avec persévérance et avec tous les moyens qui sont en leur pouvoir. »

Stadion rejoignit les alliés à Wurschen, le 14 mai. Nesselrode, adhérant à la proposition, déclara, par une note du 16 mai, que la Russie ajoutait aux quatre conditions ci-dessus : 5<sup>o</sup> la séparation de la Hollande ; 6<sup>o</sup> le rétablissement des Bourbons en Espagne ; 7<sup>o</sup> l'Italie libre dans toutes ses parties du gouvernement et de l'influence de la France. Hardenberg accepta cette combinaison, au nom de la Prusse, avec cette clause qui sent la capitulation : « Cette paix devrait être acceptée, d'une manière tout à fait positive et sans délai, et la retraite des armées françaises doit suivre immédiatement l'adhésion de Napoléon. » La note de Nesselrode se terminait par ces mots significatifs : « Telles sont les principales bases que S. M. I. établit comme conditions *invariables*. »

Ces bases principales et invariables ne seront donc que les bases d'une paix préliminaire. L'Angleterre n'y est point comprise, et l'intervention de l'Angleterre, inévitable au cours des conférences, remettra tout en question. Les alliés y comptent et les pourparlers vont s'ouvrir avec les envoyés anglais. Les alliés ne s'engagent, en réalité, qu'à supprimer le Grand Empire, à titre de préliminaire de la paix. Ils se croient dorénavant sûrs de l'Autriche. Le 16 mai, Stadion assiste, chez Alexandre, à un conseil de guerre où Wolkonski, Toll et Knesebeck disposent un plan d'opérations qu'il transmet aussitôt à Vienne. Deux jours après, les plénipotentiaires anglais arrivent à Wurschen.

Tout est calculé pour attirer Napoléon dans le piège : propositions édulcorées de l'Autriche, afin de motiver la médiation et le congrès ; exigences croissantes, arrêtées secrètement, et qui l'amèneront, le congrès ouvert, à rétracter son acceptation. Si, par extraordinaire, il ne perce point la ruse, la prétention insolente de la Prusse, qui rappelle l'ultimatum de 1806, provoquera sa colère et le poussera à tout briser. Alors le tour sera joué. La France, à laquelle on ne fera connaître que les propositions ostensibles et restreintes de Bubna, saura que Napoléon a refusé cette paix modérée, conciliante, qui laisse à la France « la ligne du Rhin, plus la Hollande, le royaume de Westphalie, comme État allié, le Piémont, comme département français, la Toscane, Rome, la Lombardie, Naples, comme principautés de la famille, » tout l'essentiel du Grand Empire ; et que Napoléon a rompu l'alliance autrichienne pour s'être entêté au duché de Varsovie, aux villes hanséatiques, à la Confédération du Rhin, à l'Illyrie ; qu'il a méconnu les « admirables conseils donnés sincèrement, et accompagnés des formes les plus douces (1) » par Metternich, et contraint la loyale Autriche à passer aux coalisés, dans l'intérêt même de la France, que Napoléon ruine et perd par son ambition démesurée. Ainsi, ce jour même, 16 mai, où Bubna se présente au quartier général de Napoléon, afin de le persuader que, s'il adhère aux propositions restreintes de l'Autriche, l'Autriche posera sa médiation en sa faveur, neutre, au moins, si elle ne le soutient pas, Stadion établit au quartier général des alliés « une entente complète » sur des propositions intiniment

(1) Thiers, t. XV, p. 345.

plus étendue<sup>3</sup> adresser à la France, et sur « la marche à suivre en commun s<sup>ur</sup> nos ouvertures, comme tout portait à le croire, étaient rejetées par Napoléon (1). »

## II

« Vous commencez par me demander l'Illyrie, dit Napoléon à Bubna, le 16 mai, puis vous me demanderez le pays de Venise, puis le Milanais, la Toscane, et vous me forcerez à me battre contre vous ; il vaut mieux commencer par là... » Le lendemain, 17 mai, Caulaincourt, qui tenait l'office de secrétaire d'État aux Affaires étrangères en attendant l'arrivée de Maret, écrit à Narbonne : « Sa Majesté me prescrit de vous mander que, comme de raison, elle ne peut reconnaître aucune médiation armée. Il faut que l'Autriche s'explique sur ce qu'elle veut, car, depuis le Brabant jusqu'à la Toscane, depuis la Lorraine jusqu'à Venise, on peut lui supposer des vues d'intérêt. Sans doute, on pouvait mieux s'entendre. » Napoléon songe alors à se retourner vers Alexandre. Il dépêche Caulaincourt aux avant-postes russes. On l'y éconduit sèchement, on l'invite à envoyer ses propositions à l'Autriche. Le jour même, 20 mai, Napoléon bat les Prussiens et les Russes à Bautzen. Mais c'est encore une victoire incomplète. Napoléon manque de cavalerie. Ses conscrits sont fatigués. Il veut se procurer des renforts. Autour de lui, les généraux murmurent. « Mon ami, disait Duroc à Marmont, vers la fin de la bataille, l'Empereur est insatiable de combats, nous y passerons tous. » Et il tomba mort. Maret, qui arrive de Paris, le 22, répète ce qu'il a écrit déjà : « La confiance est ébranlée, ... « la modération qui aurait pu paraître sans dignité dans les revers, ne portera désormais aucune atteinte à votre gloire... » « cette paix, le seul vœu, le besoin pressant de la France... sera toujours une paix glorieuse (2). » Enfin Napoléon ne peut se persuader que François, le père de l'Impératrice, le grand-père du Roi de Rome, puisse jamais passer aux alliés : des procédures, des enchères, des marchandages de Méternich, mais la guerre, non ! tout au plus la neutralité. Sur cet article décisif, la clairvoyance lui manque ; l'orgueil et l'amour paternel offusquent

(1) Aperçu des transactions politiques du cabinet de Russie. — Négociations qui décidèrent l'Autriche à s'unir à l'alliance. *Société d'histoire de Russie*, t. XXXI.

(2) Maret à Napoléon, 8 mai 1813.

sa vue, et les « admirables conseils sincèrement donnés » par Metternich portent ici leur effet.

Napoléon propose un armistice, et accepte, durant cet armistice, un congrès par l'entremise de l'Autriche. Il ne s'aperçoit pas que, pour se ménager des renforts, il facilite aux alliés leur concentration, il assure à l'Autriche le temps qu'il lui faut pour achever ses préparatifs et filer, en toute sécurité, sa défection. La négociation commença, le 30 mai, entre Caulaincourt, pour la France, Schouvalof et Kleist pour les alliés. « S'il eût continué la guerre, écrit un émigré français au service russe, Langeron, il nous eût forcés... ou à risquer sur-le-champ une troisième bataille, — et la supériorité des forces numériques des ennemis pouvait leur procurer un nouveau succès, et d'ailleurs nous n'avions plus de munitions, — ou à nous retirer derrière l'Oder. » « L'armistice fut heureusement conclu, rapporte un partisan russe, et tout changea de face (1). »

Les alliés en avaient grand besoin ; ils eurent l'art de le dissimuler. Au lendemain de Bautzen, ils avaient adressé à l'Autriche un appel désespéré. Metternich jugea aussi nécessaire de les tenir en confiance que de tenir Napoléon en suspens. Il décida l'empereur François à se rapprocher du quartier général russe. Ils partirent, le 1<sup>er</sup> juin, pour le château du comte de Trautmansdorf, à Gitschin. En route, ils rencontrèrent Nesselrode, chargé de poser à Metternich ces questions : « L'Autriche tirera-t-elle l'épée ? Quelle est l'époque où l'Autriche commencera les hostilités ? » « D'après la courte conversation que j'ai eue avec le comte de Nesselrode, écrit Metternich à Stadion, le 3 juin, il me paraît hors de doute qu'il nous quittera satisfait et convaincu que *dans aucun cas nous n'abandonnerons la cause*. Nos militaires sont contents de la direction militaire que prennent les alliés... Ce qui nous semblerait mieux que toute autre chose, ce serait la conclusion de l'armistice. » A Reichenbach, où se trouvait Stadion, on délibérait le plan de campagne commune (2). L'Autriche, déclaraient les généraux autrichiens, Radetzky et Schwarzenberg, ne peut entrer en campagne avant le 20 juillet. Nesselrode écrit à Alexandre, le 5 juin, de Gitschin : L'empereur François répugne toujours à la guerre ; mais « la raison lui fait sentir qu'elle pourra seule le faire parvenir à son but... Il veut

(1) *Mémoires* de Lœwenstern.

(2) Stadion à Mette nich, 9 juin 1813.

toutefois épuiser les moyens de paix... » Ce qui ramenait aux délais et aux « formes » de Metternich. Mais, en principe, la question était résolue.

L'armistice fut signé le 4 juin, à Pleiswitz, il devait durer jusqu'au 20 juillet, époque fixée alors par l'Autriche pour l'achèvement de ses préparatifs. On peut juger de la satisfaction qu'en éprouvèrent les alliés, par cette note écrite sous les yeux d'Alexandre : « Parmi les avantages qui en résultent, il faut certainement placer en première ligne qu'il nous fait gagner le temps de fixer d'une manière irrévocable nos rapports avec l'Autriche... Nous avons la certitude de continuer la guerre avec la coopération de l'Autriche, à moins que le parfait accord qui règne entre elle et nous en impose à Napoléon, au point de le faire souscrire à une paix honorable pour la Russie, avantageuse pour ses alliés, et salutaire pour l'Europe... Une accession à l'alliance qui subsiste entre la Russie et la Prusse se négocie déjà avec le comte de Stadion pour le cas de guerre, et le général Phull part aujourd'hui pour Prague afin de convenir, avec le prince Schwarzenberg, d'un plan d'opérations. »

Le courrier de Schouvalof apportait au tsar, en même temps que les détails de la négociation, des renseignements inappréciables pour les alliés, sur l'état des esprits autour de Napoléon (1). Alexandre tenait Caulaincourt en estime particulière, tant pour les agréments de son commerce que pour les preuves de confiance qu'il avait reçues de lui (2). « Dans des conversations secrètes, rapporte Nesselrode, il avait rendu l'empereur Alexandre attentif aux dangers dont l'ambition de son maître menaçait la Russie. Au printemps de 1810, l'empereur Napoléon, mécontent de sa correspondance, l'avait rappelé... L'empereur Alexandre, ne voulant pas perdre une source d'informations si précieuse, l'engagea à se servir, à son retour, de mon entremise pour les lui faire parvenir. » Nesselrode, alors conseiller d'ambassade à Paris, entretenait une correspondance secrète avec le tsar, par l'intermédiaire de Speranski. « C'étaient mes entretiens avec M. de Talleyrand et quelques autres personnes, opposées à la croissante ambition de Napoléon, qui en firent les frais. A cette opposition s'était rallié M. de Caulaincourt »... « Tous ces hommes ne croyaient pas trahir leur maître, mais le pré-

(1) Rapports de Schouvalof, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 1813, en français.

(2) *Lettres et papiers du comte de Nesselrode*, t. II : Autobiographie, Paris, 1904.

server de la fougue de ses passions en l'empêchant de poursuivre ces guerres perpétuelles qui dépeuplaient la France, l'appauvrisaient, et pouvaient finir par d'épouvantables catastrophes (1). » Caulaincourt, dans le tête-à-tête avec Schouvalof, avait repris, tout naturellement, ses conversations avec Nesselrode, sûr, dit-il, que ses confidences ne seraient rapportées qu'au seul Empereur. « Tâchons de nous arranger. L'empereur Napoléon a, je crois, consenti à la médiation de l'Autriche... Profitons du moment, il est bon, nous sommes dans un instant de faiblesse... Quand nous avons des succès, on ne peut plus nous faire entendre raison... N'oubliez pas ce que je vous dis, il nous viendra des renforts considérables... » Il le disait le 30 mai ; il ajouta, le 1<sup>er</sup> juin : « Si vous êtes sûrs que l'Autriche agisse avec vous, vous faites bien de ne pas songer à faire la paix avec nous ; mais si vous n'en êtes pas sûrs, vous n'avez pas de temps à perdre... » Il poussa si loin que Schouvalof, qui n'était point dans le secret, se demanda si ce n'étaient point des stratagèmes pour savoir où les alliés en étaient avec l'Autriche, et s'assurer de leur impuissance à prendre l'offensive « avant que l'armée autrichienne ne commence ses opérations. » En un mot, écrit-il, « on dirait, à l'entendre, qu'il désire un grand échec pour l'armée française, afin de conclure la paix au plus vite. » L'échec n'eût été que le moyen, et le pire ; mais la paix, au plus vite, était bien l'objet des insinuations de Caulaincourt, et l'on le verra, tout à l'heure, par sa conversation, à Prague, avec Metternich, qui est dans le même style.

### III

L'armistice ne fut qu'un rideau. Derrière, pendant l'entr'acte se passent les scènes capitales de la tragédie. L'empereur François demeura à Gitschin, où l'entourait une petite cour, principalement des militaires qui, sous le manteau, préparaient les opérations communes. Le langage paraît étrangement changé, dans ces conférences, depuis 1805 et 1806 : il n'y est plus question que de l'offensive, de chasser l'ennemi hors de la patrie.

(1) « Son opinion (du tsar) n'a été démentie dans aucune circonstance... Le courage avec lequel il (Caulaincourt) a combattu, dans tous les temps, les idées exagérées de Bonaparte et toute l'atrocité de son système... » Nesselrode à Pozzo di Borgo, 22 juin 1814. Polovtsoff.

C'est dans cet esprit que Radetzky compose un mémoire, daté du 10 juin, et que Schwarzenberg conçoit le plan qu'il présente, le 13, à l'Empereur. Ce plan est adopté le 15, dans un conseil auquel assiste Metternich.

Dans le même temps, ce ministre poursuit avec Nesselrode la négociation très scabreuse des « bases de paix » à poser à Napoléon et qui formeront le pivot du mouvement tournant de l'Autriche. Il distingue celles que l'Autriche posera en condition *sine qua non* et qui, si Napoléon les refuse, emporteront l'adhésion immédiate de l'Autriche à la coalition, et celles dont elle ne ferait pas un *casus belli* immédiat, mais que les alliés se réserveraient de découvrir, selon les événemens, au cours des conférences, si Napoléon acceptait la médiation et le congrès. Il en fit, le 7 juin, une note que Nesselrode emporta à Reichenbach, où se trouvaient Alexandre et Frédéric-Guillaume. Cette note se terminait par la proposition à la Russie et à la Prusse de conclure un traité éventuel *pour le cas de guerre*. L'ouverture fut acceptée, et Stadion reçut les pleins pouvoirs nécessaires.

Les conférences s'ouvrirent le 10 juin à Oppontschna, entre Nesselrode, Hardenberg et Stadion. Dans une dépêche adressée à Stadion, le 14 juin, Metternich lui mande que la négociation qui va s'ouvrir « laisse à l'Angleterre la faculté d'y intervenir. Les alliés, en traitant, en première ligne, des objets qui se raccordent avec les vues de l'Angleterre, ne s'en séparent ni pour la forme, ni pour le fond. Ainsi les engagements de la Russie et de la Prusse, envers l'Angleterre et la Suède(1), restent en entier. »

Ces engagements avec l'Angleterre, dont le premier fut signé précisément le jour où Metternich faisait cette déclaration, forment les pièces d'une haute procédure diplomatique qu'il faut suivre de près, les textes sous les yeux.

Les plénipotentiaires anglais étaient à Reichenbach depuis les derniers jours de mai. C'est avec les Prussiens qu'ils s'abouchèrent d'abord. Ils refusèrent de verser une livre sterling avant que les Prussiens eussent reconnu les droits de la maison de Hanovre et consenti à l'abandon des territoires destinés à l'accroissement du futur royaume de Hanovre, l'évêché de Hil-

(1) Suède et Russie, 5 avril, 15 juin 1812; Suède et Angleterre, 9 mars 1813 : promesse de la Norvège à la Suède.



desheim et l'Ost Frise, pays réunis, soit à l'Empire français, soit au royaume de Westphalie, et qu'il s'agissait de reconquérir. Les Prussiens se débattaient dans l'extrême nécessité : ni argent, ni armes, ni munitions. Ils passèrent par où voulurent les Anglais; les Anglais, par réciprocité, leur apportèrent une garantie considérable, celle du traité de Kalisch, c'est-à-dire la reconstitution de la Prusse dans des conditions au moins équivalentes à celles de 1806. La Prusse s'oblige à mettre 80 000 hommes en campagne, moyennant 666 616 livres sterling; ce traité fut signé le 14 juin.

Le lendemain, 15 juin, à Reichenbach également, les Anglais signèrent avec la Russie. L'Angleterre paie 1 333 333 livres, plus 500 000 livres destinées à l'entretien de la flotte russe qui est mise à la disposition de l'Amirauté britannique. La Russie s'engage à procurer l'agrandissement de la maison de Hanovre. Enfin, l'article essentiel, identique dans les deux traités, qui les joint ensemble, les lie avec le traité de Kalisch et en fait le fondement de la coalition.

ARTICLE VII. — Les deux hautes parties contractantes, — la Prusse et l'Angleterre, l'Angleterre et la Russie, — agiront dans le plus parfait concert, quant aux opérations militaires, et se communiqueront franchement ce qui concerne leur politique. *Elles s'engagent surtout réciproquement à ne point négocier séparément avec leurs ennemis communs, à ne signer ni paix, ni trêve, ni convention quelconque, autrement que d'un commun accord.*

Or, le traité de Kalisch portait :

ARTICLE VI. — Sa Majesté le roi de Prusse et Sa Majesté l'empereur de Russie *s'engagent réciproquement à ne point négocier en particulier avec l'ennemi, à ne signer ni paix, ni trêve, ni convention quelconque, autrement que d'un commun accord.*

Ainsi, la Prusse ne peut négocier ni traiter sans la Russie, la Prusse et la Russie ne peuvent négocier ni traiter sans l'Angleterre; il s'ensuit que les trois puissances sont entièrement liées pour la négociation, comme pour la paix. Ces arrangemens annulent d'avance, en tant que définitives, les propositions que Metternich pourra faire à Napoléon, aussi longtemps que l'Angleterre ne les aura point acceptées. Sans cette acceptation de l'Angleterre, celle de la Russie ne vaut, non plus que celle de

la Prusse. Voilà ainsi dissipée l'équivoque de cette médiation et de ce congrès sur lesquels on a tant disputé en partant de ce triple postulat, que les propositions de Metternich étaient sincères et définitives, que les alliés leur attribuaient ce caractère, et que, si Napoléon, prenant Metternich au mot, les acceptait purement et simplement, la guerre finirait aussitôt sur le continent, par une paix encore très avantageuse pour la France.

On stipula dans le traité entre l'Angleterre et la Prusse qu'il serait communiqué à l'Autriche. Metternich vint à Oppontschna fort à propos pour en recevoir communication. Il apportait les fameuses *bases préliminaires* à proposer à Napoléon. Les trois commissaires les avaient élaborées, à Reichenbach, les 10 et 12 juin, non sans efforts et tiraillemens. L'Autriche notifiera à Napoléon les bases qu'il devra accepter avant le 20 juillet et qu'elle considère comme « condition *sine quâ non* de la paix : »

1° La dissolution du duché de Varsovie;

2° L'agrandissement de la Prusse, en suite de cette dissolution, et par la cession de la ville et du territoire de Dantzig;

3° La restitution des provinces illyriennes à l'Autriche;

4° Le rétablissement des villes hanséatiques, au moins de Hambourg et de Lubeck, comme villes indépendantes, et un arrangement sur la cession des autres parties de la 32<sup>e</sup> division militaire.

Ces termes embrassaient les départemens formés, en décembre 1810, savoir : de la Lippe avec Munster, de l'Ems oriental avec Emden, de l'Ems supérieur avec Osnabrück, des Bouches du Weser avec Brème, des Bouches de l'Elbe avec Hambourg, les deux premiers, Lippe et Ems oriental, comprenant les pays de Hanovre et Ost Frise, que la Russie et l'Angleterre s'étaient déjà engagées à faire restituer au Hanovre.

Ces points posés, venaient ceux sur lesquels l'Autriche ne s'engageait que sous réserve :

5° La dissolution de la Confédération du Rhin. L'Autriche poussera son insistance jusqu'au point de la rupture des négociations.

6° La reconstitution de la Prusse, en se rapprochant autant que possible de son étendue avant 1807. L'Autriche soutiendra cette question avec la même chaleur que la précédente.

Les Prussiens avaient élevé des objections très fortes sur la réduction de l'ultimatum autrichien aux quatre premiers points. Interpellé par Hardenberg, Stadion dut les rassurer, et il le fit

en termes positifs : « En énonçant les quatre premiers points dont Sa Majesté l'empereur d'Autriche ferait sa propre cause, Elle avait déclaré en même temps qu'elle soutiendrait encore les deux suivans de tout le poids de sa médiation, *qu'il ne pouvait donc jamais être question d'aider l'empereur Napoléon par la force des armes,...* mais que les deux cours ne devaient compter sur les efforts militaires de l'Autriche que pour les quatre premiers points. »

La paix que l'on va négocier, dit encore Hardenberg, doit être autre chose qu'un mauvais armistice. L'Angleterre ne se contentera jamais des quatre premiers points, et l'on sera privé des subsides anglais, qui sont si nécessaires. Nesselrode appuya ces observations et, finalement, les deux alliés de Kalisch déclarèrent « *n'accepter la négociation que sous la forme de traités de points préliminaires, qui prépareraient la paix générale, dans le cas où l'Angleterre y voudrait prendre part.* » En conséquence ils stipulèrent :

Les deux cours ne regardant la négociation ouverte en ce moment que comme des *préliminaires*, toute condition au delà de celles proposées par l'Autriche resterait encore à traiter au moment où l'Angleterre prendrait part à la négociation et aurait à négocier sur de toutes nouvelles bases, celles des compensations de la paix maritime, réunie à la paix continentale.

On résolut d'inviter l'Angleterre et la Suède à la négociation. Enfin « la transaction définitive à conclure avec Napoléon devait être précédée de l'exécution des articles préliminaires et devait comprendre, outre les quatre points, l'évacuation des forteresses prussiennes de l'Oder et de Dantzig. » Toutes ces précautions, et, en particulier, la dernière, n'avaient qu'un objet : la crainte que Napoléon acceptât les quatre premières conditions. Metternich reçut une impression très vive de ces craintes, lorsque, le 17 juin, il se présenta chez Alexandre. « Mais, dit le tsar, que deviendra notre cause, si Napoléon accepte la médiation? — S'il la décline, répondit Metternich, l'armistice cessera de plein droit, et vous nous trouverez dans les rangs de vos alliés; s'il l'accepte, la négociation montrera, à n'en pouvoir douter, qu'il ne veut être ni sage, ni juste, et le résultat sera le même. En tout cas, nous aurons ainsi gagné le temps nécessaire pour pouvoir établir notre armée dans des positions d'où nous pourrons prendre l'offensive. » On y gagnerait de l'avoir engagé dans les négocia-

tions, d'avoir fait luire l'espoir de la paix devant ses armées, ébranlé ses maréchaux, qui étaient las, gagné ses ministres, qui ne respiraient que traités, enfin de l'avoir compromis devant le parti de la paix, qui gagnait tous les jours, qui le rendait seul responsable de la continuation de la guerre et ne lui pardonnerait jamais de refuser d'aussi belles conditions. On le séparerait de la France, ce qui équivaldrait à le tourner militairement et à le prendre à revers. L'art consisterait à présenter aux Français les quatre points comme les seules conditions du traité, à ne point leur parler de *préliminaires*; à persuader cependant l'armée et le public qu'il s'agissait de la paix totale, de la paix définitive; un mot : Oui, et la paix était conclue. Metternich excellait à ces fantasmagories.

Mais, en même temps, il s'engageait de plus en plus avec les alliés. Le 18 juin, les *bases*, avec leurs réserves et gradations, furent définitivement arrêtées. Metternich proposa au tsar d'envoyer un de ses officiers de confiance à l'état-major de Schwarzenberg, celui du ci-devant corps auxiliaire, « qui ne ferait plus qu'un avec celui, — l'état-major, — de l'empereur François. » Sur quoi, il partit de Gitschin. Mais à peine avait-il tourné la tête, que Nesselrode lui adressait une note, datée du 19 juin. Le tsar déclare à l'empereur François « qu'il lui est impossible de conclure la paix avec la France sur les conditions qui forment le *sine qua non* de l'Autriche... Toute paix ne serait qu'une trêve... si, pour résultat final de tant d'efforts et de sacrifices, des *barrières puissantes* ne se trouvaient pas élevées contre la France. » Ce qu'il entendait par là, c'étaient les *barrières* du traité d'avril 1805 avec l'Angleterre, celles que posait Nesselrode en décembre 1812, c'est-à-dire le retour de la France à ses anciennes limites, au moins à la ligne de l'Escaut.

Metternich reçut cette note à son retour à Gitschin, le 21. Il y trouva aussi une lettre de Maret l'invitant à se rendre près de Napoléon à Dresde. Il ne voulut affronter cette rencontre qu'après avoir tout tiré au clair avec les alliés. Nesselrode lui en facilita le moyen. Il arriva, le 23, avec un projet de convention entre la Russie, la Prusse et l'Autriche, préparé dans une conférence tenue à Oppontschna, le 21. Metternich pensait, comme il l'a répété mainte fois, que la paix ne pourrait être assurée « que par le retour de la France, de l'Autriche et de la Prusse à leurs anciennes limites. » Mais le déclarer d'avance eût

été soulever l'opinion en France, rendre la guerre populaire, réunir Napoléon et le peuple français, et rompre les plus habiles et les plus efficaces des combinaisons de sa diplomatie. Il endoc-trina Nesselrode; il fit, le 24 juin, à l'empereur François un rap-port qui leva les dernières hésitations de ce souverain. Par voie de conséquence, il pressa l'accession de Bernadotte, et ses mouvemens. « J'avoue que je compte prodigieusement sur l'effet de sa coopération (1). » Effet militaire d'abord, effet politique surtout. Puis, convaincu, sinon d'abuser, au moins de dérouter Napoléon, il obtint de François cette déclaration : « La guerre une fois commencée, les trois cours alliées poseront pour but de leurs efforts communs les articles énoncés par les cabinets russe et prussien dans leurs notes du 16 mai, *en leur donnant la plus grande étendue.* » Or, la note du 16 mai expulsant la France de l'Allemagne, de la Hollande et de l'Italie, cette *plus grande étendue* à donner à la paix s'entendait aisément de la rive gauche allemande du Rhin et de la Belgique. L'accord qui s'établit sur ce principe entre Metternich et Nesselrode reçut l'approbation de l'empereur François. Ainsi furent dressés les articles d'un traité, en vue du cas où Napoléon repousserait les conditions de l'Autriche. L'article premier porte :

S. M. l'empereur d'Autriche, ayant invité les cours de Russie et de Prusse à entrer sous sa médiation en négociation avec la France *pour une paix préalable* et qui puisse servir de *base à une paix générale*, et S. M. ayant fixé les conditions qu'Elle croit nécessaires au rétablissement d'un état d'équilibre et de tranquillité durable en Europe, Elle s'engage à déclarer la guerre à la France et à joindre ses armes à celles de la Russie et de la Prusse, si, jusqu'au 20 juillet de cette année, la France n'a point accepté ces conditions.

Ces conditions, ce sont les *quatre* points. Il n'est dit nulle part que la Russie et la Prusse les acceptent définitivement, qu'elles s'en contentent, qu'elles n'en exigent pas d'autres; il est bien stipulé, au contraire, que ces quatre points ne représentent que les conditions *d'une paix préalable, pouvant servir de base à une paix générale*, et, pour bases de cette paix, l'Autriche déclare, en prévision du refus de Napoléon, accepter déjà « les articles énoncés par les Cabinets russe et prussien dans leur note

(1) A Stadion, 23 juin 1813.

du 16 mai, en leur donnant la plus grande étendue (1). » Dans cette étendue rentrent implicitement les « barrières puissantes » de la note russe du 19 juin et les exigences éventuelles de l'Angleterre, sans laquelle la Prusse et la Russie se sont engagées à ne point négocier ni signer la paix. L'Autriche s'engage à son tour « à n'entrer dans aucun arrangement ou négociation, que d'un commun accord avec la Prusse et la Russie, » c'est-à-dire avec l'Angleterre, puisque ni la Prusse ni la Russie ne peuvent négocier sans l'Angleterre. L'Autriche emploiera à la guerre toutes les forces dont elle pourra disposer, qui se joindront à 150 000 Russes, au moins, et à 80 000 Prussiens.

Ces accords étaient *arrêtés* le 24 juin, lorsque Metternich partit pour Dresde; mais ils n'étaient pas *signés*; ils ne le furent, à Reichenbach, que le 27, après l'entrevue de Metternich et de Napoléon. Cet artifice de chancellerie permit à Metternich de parler à l'Empereur avec l'autorité d'un coalisé, et d'attester, au besoin, son honneur de comte allemand, que l'Autriche se trouvait *encore libre de tout engagement*.

#### IV

Muni de ce talisman qui le rendait invulnérable et, au besoin, invisible, Metternich se mit en état d'affronter Napoléon, de le troubler, de le forcer à trahir ses vues cachées et de l'attirer dans l'impasse. Avant tout, découvrir ses conditions de paix et apprécier, par là, combien il faudrait poser de *points* : quatre, cinq ou six, pour être sûr qu'il refuserait. Napoléon le reçut le 26 juin. Dans cet entretien fameux, Metternich se montra comédien consommé et Napoléon joua au naturel, avec emportement, son personnage tragique. L'Autrichien connut ce qu'il voulait savoir. « Convenez-en : depuis que l'Autriche a pris le titre de médiateur, elle n'est plus de mon côté, elle n'est plus impartiale, elle est ennemie... » « Au fait, vous voulez l'Italie, la Russie veut la Pologne; la Prusse, la Saxe; et l'Angleterre

(1) Article VI du traité de Reichenbach. — « Le comte Metternich a été d'accord que les six conditions autrichiennes ne feraient que la base d'un traité préliminaire qui ensuite servirait de base à la négociation générale qui est le but des coalisés. Il est également d'accord que le traité préliminaire doit être mis en exécution sur-le-champ. » Hardenberg à Münster, 21 juin, après une conversation avec Metternich.

veut la Hollande et la Belgique... Vous n'aspirez tous qu'au démembrement de l'Empire français... Et il me faudrait évacuer l'Europe dont j'occupe la moitié, ramener mes légions la crosse en l'air derrière le Rhin, les Alpes et les Pyrénées... m'en remettre pour un avenir douteux à la générosité de ceux dont je suis aujourd'hui le vainqueur... Dans quelle attitude veut-on me mettre devant le peuple français? L'Empereur s'abuse étrangement s'il croit qu'un trône mutilé puisse être en France un refuge pour sa fille et son petit-fils... » Il déclara : « Je ne céderai pas un pouce de terrain... Je fais la paix sur le *statu quo ante bellum*. » Une partie du duché de Varsovie à la Russie, soit. Mais à la Prusse, rien; à l'Autriche rien, pas même l'Illyrie. Quant à la médiation, il ne l'accepta ni ne la déclina formellement. Metternich demeura à Dresde, filant, avec Maret, des notes de procédure. Il attendait un courrier de Schwarzenberg, à qui il avait demandé combien de temps, au delà du 20 juillet, terme de l'armistice, il faudrait encore à l'Autriche pour être prête à entrer en campagne. La réponse porta : vingt jours. Sur quoi, Metternich, le 29 au soir, annonça son départ pour le lendemain matin. Napoléon luttait contre ses maréchaux, contre ses conseillers, Berthier, Caulaincourt, « qui exprimaient, dit Metternich, leurs inquiétudes toujours plus vives. » Il luttait surtout contre lui-même, persuadé que les armes, qui avaient tout fait, pouvaient seules tout maintenir; que négocier équivalait à tenir conseil dans les places assiégées, à s'acheminer à une capitulation, et que, si la brèche s'ouvrait quelque part, tous les assaillans y passeraient. Dans la nuit du 29 au 30, il changea brusquement d'avis : l'espoir d'entraîner l'Autriche à prolonger la négociation et, le terme venu, si les alliés dénonçaient l'armistice, l'espoir que l'Autriche demeurât neutre et le laissât, grâce aux renforts qu'il recevrait, maître d'écraser les Russes et les Prussiens (1). Le 30, au matin, il fit appeler Metternich et, séance tenante, une convention fut signée : la médiation de l'Autriche pour la paix générale ou continentale, un congrès à Prague, et, verbalement, l'armistice prolongé par la France au 10 août, l'Autriche se réservant de faire prendre le même engagement par la Russie et par la Prusse. « J'ai réussi, écrivit Metternich à son père, par le coup le plus hardi, par une prolongation de l'armistice de

(1) Maret à Narbonne, 23 juillet 1813, rétrospective.

vingt jours, que j'ai pris sur moi de stipuler au nom des puissances, sans leur dire un mot, car, de leur côté, la chose devenait impossible. »

Elles marchandèrent fort, et jusqu'à la dernière heure, leur ratification ; elles exigèrent, pour la donner, de nouveaux gages de l'Autriche. Ce délai, consenti par Napoléon dans l'illusion, encouragée par Metternich, de se procurer l'alliance ou de s'assurer la neutralité de l'Autriche, Metternich l'employa, d'accord avec les alliés, à préparer l'agression formidable des trois armées contre Napoléon, et la diversion dangereuse de Bernadotte, dans le Nord de l'Allemagne. Bernadotte vint au quartier général des alliés, à Trachenberg, où des conférences eurent lieu entre les officiers qui avaient, à Wurschen, le 16 mai, élaboré le premier plan de guerre. Un protocole fut dressé le 12 juillet. Les Autrichiens n'y signèrent pas, mais il réglait leur rôle dans la guerre comme si, d'ores et déjà, ils étaient coalisés. Or, on ne peut admettre qu'on disposât ainsi de leurs armées sans leur consentement et sans que Stadion, présent à Trachenberg, en fût averti. L'armée de Silésie, est-il stipulé, se mettra, « avant l'expiration de l'armistice, en mesure de se joindre, dans le plus bref délai, à l'armée autrichienne, afin de former avec celle de Bohême un total de 200 à 220 000 combattans. » L'armée autrichienne, réunie à l'armée alliée, débouchera, d'après les circonstances, ou par Eger, ou dans la Saxe, ou dans la Silésie, ou du côté du Danube. Le 25 juillet, après une conférence entre Metternich et Radetzky, il fut décidé que le corps russe « destiné à se rendre en Bohême pour lier ses opérations à celles de l'armée autrichienne pourrait y entrer dès le 10 août, si, le 9, la paix préliminaire n'était pas signée. » A ce prix seulement, les alliés consentirent à ratifier la prolongation de l'armistice au 10 août (1).

L'Angleterre dit alors son mot, qui, désormais, dans toutes les affaires de la coalition, sera le dernier. Le général anglais Nugent se trouvait à Prague, en correspondance avec lord Cathcart, resté près des alliés. Ce lord lui communiqua des instructions, en date du 5 juillet, qu'il avait reçues de Castlereagh ; Nugent en conféra avec Metternich. L'Angleterre s'appropriait le programme russe et prussien du 16 mai, celui-là même que, dans le traité de Reichenbach, du 29 juin, l'Autriche avait éven-

(1) Convention de Neumarck, 20 juillet 1813.



taellement adopté et auquel les alliés se réservaient de donner « la plus grande étendue. » Ainsi l'Autriche n'a pas encore notifié à Napoléon ses quatre points préliminaires et il est déjà convenu que, sur quatre alliés, trois ne concluront pas la paix à ces conditions-là. Il suffira que Napoléon refuse à cet étrange médiateur le minimum, pour que le médiateur se joigne aux coalisés et exige le maximum. Au cours de l'entretien, comme Nugent exprimait quelques craintes que l'arrivée à Prague de Caulaincourt, plénipotentiaire de Napoléon, ne retardât ou n'empêchât la guerre : — « Cela, lui répondit Metternich, ne fera point de différence, car les conditions proposées sont telles qu'elles seront très difficilement acceptées, et, en outre, elles peuvent être aggravées (1). » L'empereur François donna son approbation le 1<sup>er</sup> août. « Jamais, dit Metternich, un monarque n'a eu comme lui *des entrailles d'État!* »

Le ton s'élève. Le comte Hardenberg écrit à Münster, le 28 juillet : « Aujourd'hui on ne parle que guerre et de sa nécessité. Le comte Metternich répète à chaque occasion qu'il ne s'embarrasse plus de correspondance et de mots, ni de *quatre* ou *six* conditions de paix ; qu'il faut la guerre, et qu'il ne tardera pas au delà du 10 août de se décider. » Il ne s'agissait plus que de gagner ce 10 août, c'est-à-dire de s'acheminer à la rupture en y mettant les formes et en rejetant toute la responsabilité sur Napoléon. Ce fut tout l'objet des pourparlers que l'on a très improprement appelés le Congrès de Prague, car ce congrès, *dérisoire*, selon le mot de Nesselrode, ne délibéra jamais, et, de toutes les « formes » de la procédure de Metternich, la plus simple à la fois et la plus efficace fut de ne révéler et notifier à Napoléon les fameuses *bases* qu'à la dernière heure, quand il restait à peine le temps de répondre par retour des courriers.

## V

Caulaincourt arriva le 28 juillet à Prague, où il trouva Narbonne, désigné aussi comme plénipotentiaire. « D'après ce que M. de Narbonne m'a dit, écrivit-il à Maret, on est ici sur un volcan ; les momens sont comptés ; nos retards ont fait un mauvais effet. Tout ce que j'apprends me fait doublement re-

(1) Castlereagh à Cathcart, 5 juillet ; Nugent à Cathcart, 27 juillet ; Cathcart à Castlereagh, 6 août 1813.

gretter que l'Empereur vous ait, comme à moi, lié les mains plus qu'il ne l'avait promis (1). » Navré de se voir « sans moyens de faire le bien, » tel qu'il le concevait, il se les attribua de son autorité propre, et, le jour même de son arrivée, il renouvela avec Metternich les insinuations faites naguère à Schouvalof. Comme Metternich lui rendait sur-le-champ, selon l'usage, sa visite officielle, ils se trouvèrent seuls un moment. « Dépouillant son caractère diplomatique (2), » Caulaincourt demanda à l'Autrichien s'il n'était pas étonné de le voir à Prague. Metternich répondit qu'il regardait sa nomination « comme des plus heureux acquis. » — « Assurément, reprit Caulaincourt, si vous parlez au point de vue des intentions. Je vous parle aujourd'hui en ancien ami et à l'homme qui connaît aussi bien les individus et les questions que moi. Nous causerons demain comme plénipotentiaires. Eh bien ! que pensez-vous de la paix ? — Elle dépend d'un seul homme. — Tout dépend, reprit Caulaincourt, du moment où l'Empereur aura à prononcer son dernier mot... Êtes-vous décidé à ne pas accepter une neutralité pour laquelle *on* vous offrira des avantages, et à nous faire la guerre, ou non ? » *On* signifiait l'empereur des Français ; Metternich s'étonna de la question : son maître, dit-il, agira en grande puissance. « Alors, reprit Caulaincourt, aurons-nous peut-être la paix. Je ne doute pas de votre détermination ; mais n'en laissez également pas de doute à Napoléon. Il croit que vous voulez la paix ou, à son défaut, une neutralité bien payée. » Caulaincourt avoua que sa seule instruction consistait à amuser le tapis. Il engagea Metternich à demander « tout ce qui est juste et surtout ce qui présente l'idée d'une véritable base de pacification ; vous l'obtiendrez plus facilement que peu, parce que Napoléon en dira : l'Autriche est décidée à la guerre plutôt qu'à une trêve. Si vous lui demandez peu, ... il ne fera aucun sacrifice. » Aurait-il ajouté, comme Metternich le raconta au plénipotentiaire russe, Anstett : « Dites-moi seulement si vous avez assez de troupes pour nous rendre une bonne fois raisonnable ? » — « Soyez tranquille, répondit, en tout cas, Metternich, vous serez servi à souhait (3). » En prenant congé, Caulaincourt ajouta cette déclaration : « Vous ne voyez pas en moi le représentant des lubies de l'Empereur, mais de son intérêt

(1) Caulaincourt à Maret, 28 juillet 1813.

(2) Rapport de Metternich à François II, 28 juillet 1813, en français

(3) Rapport d'Anstett, 28 juillet 1813.

véritable et de celui de la France. Je suis tout aussi Européen dans les questions présentes que vous pouvez l'être. Ramenez-nous en France par la paix ou par la guerre, et vous serez béni par 30 millions de Français et par tous les serviteurs et amis éclairés de l'Empereur. »

Ces propos trop significatifs, tenus à un homme qui, depuis 1808, suivait de si près les manœuvres de Talleyrand et de son parti, donnèrent à Metternich de singuliers encouragemens pour l'opération difficile qui lui restait à accomplir, dépouiller l'équivoque dont il s'était si longtemps enveloppé et déclarer, formellement, quel serait, après le 10 août, le rôle de l'Autriche. Il le fit, le 30 juillet, dans une conversation avec Narbonne et Caulaincourt, où l'honneur intervient avec indiscretion (1) : « Ce ne sera probablement que dans la journée du 10 que nous saurons la pensée de l'Empereur, et cette journée peut être la paix comme la guerre. Mais soyez bien persuadés que, passé cette journée du 10, rien ne peut faire prolonger l'armistice. *Je vous donne ici ma parole que nous arriverons à cette époque sans que l'Autriche ait l'ombre d'un engagement avec aucune autre puissance*, et que ce n'est qu'en cet instant qu'il sera décidé avec qui nous nous battons. Nous désirons entièrement que ce ne soit pas contre vous, mais nous avons bien de la peine à l'espérer. Ce qui est impossible, c'est que nous restions neutres... »

Le même jour, il écrit à Stadion au quartier général des alliés : « M. de Caulaincourt, qui est animé du meilleur esprit... m'a confirmé que, depuis mon voyage à Dresde, Napoléon est dans l'illusion la plus complète sur la véritable position des choses. Il paraît aussi complètement convaincu à l'heure qu'il est que l'Autriche ne prendra jamais fait et cause contre lui, qu'il nourrissait la conviction à Moscou que l'empereur Alexandre se prêterait à la paix... »

Le 6 août, Caulaincourt reçut une dépêche de Maret, l'invitant à poser cette question à Metternich : « De quelle manière l'Autriche entend que la paix peut se faire et si, l'empereur Napoléon adhérant à ses propositions, l'Autriche ferait cause commune avec nous ou si elle resterait neutre? » — « dans trois jours notre réponse serait donnée... Sa Majesté désire que M. de Metternich soit très sûr de l'approbation de l'empereur d'Autriche. »

(1) Rapport de Caulaincourt et de Narbonne, 30 juillet. — Caulaincourt à Napoléon, 30 juillet 1813.

Metternich en était parfaitement sûr, mais il jugea fort expédient de l'aller quérir à Brandeis, où se trouvait François II. Il estimait naguère très douteux « qu'il fût même physiquement possible d'arriver à une conclusion en cinq jours de temps (1). » Il n'en restait plus que quatre, Napoléon lui fournissait l'occasion d'en gagner deux.

Revenu le 8 à Prague, il se mit d'accord avec Humboldt et Anstett, envoyés de Prusse et de Russie, et il se rendit ensuite chez Caulaincourt (2). Après lui avoir demandé le secret, ce qu'il allait dire « ne devant jamais être cité, » il poursuivit : « L'Autriche n'est encore liée ni avec la Russie, ni avec la Prusse. » Elle le sera « à la cause de l'Europe, si la paix n'est pas faite le 10. » Puis il lut les instructions de l'Empereur : « Connaissant par des explications confidentielles les conditions que les cours de Russie et de Prusse *paraissent* mettre à des arrangemens pacifiques, et m'unissant à leur point de vue, ... je ne balance point à énoncer mon ultimatum. J'attends un *oui* ou un *non* dans la journée du 10... Je suis décidé à déclarer dans la journée du 11... que je joins mes forces à celles des alliés. »

Caulaincourt avait engagé Metternich à forcer la note. Metternich, qui connaissait très bien Napoléon, ne pouvait pas se flatter de l'intimider en élevant les exigences, tout au contraire. Mais, persuadé que des conditions, même rigoureuses, seraient approuvées en France, et que, de toute façon, on reprocherait à Napoléon de les avoir repoussées, il n'avait pas hésité à conseiller à son maître de porter les points de quatre à six : moyen infaillible, selon lui, de décider le refus. Il indiqua donc les conditions suivantes : « Je les ai écrites d'après ce qu'il m'a dit, » rapporte Caulaincourt : — Dissolution du duché de Varsovie, — Dantzig à la Prusse, — restitution de la 32<sup>e</sup> division militaire, — renonciation au protectorat de la Confédération du Rhin, reconstitution de la Prusse avec une frontière tenable sur l'Elbe, — cession des provinces illyriennes à l'Autriche, — garantie de l'état de possession des puissances grandes et petites. Metternich ajouta, « d'ordre de l'Empereur, » que, faute d'acceptation le 10 août, l'Autriche déclarera, le 11 au matin, la guerre à la France; que les conditions mises en avant ne conserveraient pas

(1) A Stadion, 30 juillet 1813.

(2) Rapport de Caulaincourt, 8 août 1813.

la moindre valeur au delà de ce terme : « *Notre alliance* avec les puissances actuellement en guerre avec la France prenant son commencement le 11, nous ne recevrons, au delà de ce terme, plus de communications qui nous soient adressées séparément (1). » Il prononça ces mots : *notre alliance avec les puissances actuellement en guerre avec la France*; il dit à quelles conditions le refus de Napoléon amènerait l'Autriche à passer à la coalition; il ne dit point qu'il s'engageait à obtenir des alliés les conditions notifiées à Napoléon, ni que les alliés ne prétendraient pas donner à la paix « une plus grande étendue; » il n'eut garde de s'expliquer sur la question de savoir si les *points* de l'*ultimatum* constituaient des préliminaires ou un traité définitif, ni sur cette autre question plus urgente encore, si Napoléon, qui, en disant *non*, aurait la guerre, serait sûr, en disant *oui*, d'obtenir la paix immédiate aux conditions de l'*ultimatum*. Les termes de cet *ultimatum* : « Conditions que les cours de Russie et de Prusse paraissent mettre à *des arrangements* pacifiques, » annonçaient le contraire, et, pour qui savait lire cette déclaration, ne signifiait que deux choses : *des préliminaires* susceptibles de développemens ultérieurs, alliance conditionnelle peut-être, mais alliance conclue entre l'Autriche et les alliés.

Caulaincourt discerna-t-il ce dessous des choses? Il n'hésita pas à croire la paix possible, à considérer la paix comme faite par le seul *oui* de Napoléon, et ce *oui*, il pressa l'Empereur de le prononcer. « Sans doute Sa Majesté verra dans cet ultimatum quelques sacrifices d'amour-propre, mais la France n'en fera pas de réel... Les heures sont maintenant comptées (2)... » Et à Maret, le lendemain, 9 août : « Toute cette affaire a été mal menée. Ne voulant jamais rien céder à temps, on gâte tout et on perd tout... » Metternich tenait les alliés au courant. Comme Humboldt montrait quelque inquiétude : « On me répondit, écrit-il à son gouvernement, que, le 11, la guerre serait toujours déclarée, quelles que fussent les réponses de Napoléon; que l'empereur d'Autriche ne voulait ni alliance avec la France, ni neutralité, qu'il embrassait entièrement la cause de la Prusse et de la Russie. »

Une réponse, même, était-elle encore possible? Le rapport de Caulaincourt n'arriva à Dresde que le 9 août, à trois heures de

(1) Metternich à Stadion, 8 août 1813.

(2) Caulaincourt à Napoléon, 8 août 1813.

l'après-midi. Pour que la réponse de Napoléon fût rendue à Prague dans la journée du 10, avant minuit, il aurait fallu qu'elle partît de Dresde le 9 au soir. Il répugnait à Napoléon de capituler, devant le sablier qui s'écoule, devant les bougies qui se consomment, ainsi qu'en des enchères politiques. C'était chez lui une sorte de maxime d'État, de ne point expédier les dépêches, l'encre encore humide. Il dicta deux notes pour Caulaincourt, l'une fort restreinte, l'autre à découvrir en cas de refus de la première; elle portait : dissolution du duché de Varsovie, cession de 500 000 âmes au roi de Saxe, Dantzic à la Prusse, l'Illyrie à l'Autriche, intégrité au Danemark (1). Cette dépêche ne partit que le 10; mais un courrier expédié le 9 au soir par Bubna, demeuré à Dresde, en fit pressentir le contenu.

Metternich, quand il en reçut la nouvelle, dut s'applaudir d'avoir aggravé l'ultimatum. La journée du 10 se passa sans que le courrier de Caulaincourt fût signalé. Anstett et Humboldt se tenaient aux aguets, la montre à la main. A minuit sonnant, ils notifièrent à Metternich que leurs pouvoirs étaient expirés, Metternich déclara le Congrès dissous, et, une heure après, Humboldt écrivit à Hardenberg : « Nos vœux sont remplis, mon cher baron, ce que nous avons négocié depuis le 4 janvier est obtenu. La guerre est déclarée par l'Autriche à la France. » Maret écrivit, par un second courrier, que Napoléon cédait sur la reconstitution de la Prusse, sur la Confédération du Rhin, sur la 32<sup>e</sup> division militaire, sauf Hambourg et Lubeck. Metternich répondit qu'il était trop tard. Caulaincourt quitta Prague le 16, emportant la conviction qu'un mot, un *oui* de Napoléon, prononcé à temps, aurait décidé la paix. Paris le crut, et l'on verra que cette persuasion ne fut pas sans conséquence dans les négociations qui suivirent.

## VI

Napoléon livra bataille le 26 et le 27 août, devant Dresde. Ce fut sa dernière grande journée, mais une journée sans lendemain. La victoire était encore à lui, les effets de la victoire lui échappaient. Cette bataille gagnée par lui, ses lieutenans la perdirent en détail. Il y eut trois jours, du 28 au 30 août, qui

(1) Maret à Caulaincourt, 10 août 1813.

furent pour les alliés des jours de cruelle perplexité. La coalition passait, dès son début, par la formidable épreuve à laquelle les coalitions précédentes avaient succombé : récriminations militaires, récriminations politiques, Autrichiens contre Russes, Russes contre Allemands, Prussiens apostrophés par tout le monde, mais faisant front, aboyant et mordant tout le monde ; les Anglais déconcertés et déjà prêts à renouer les sacs à livres sterling. L'armée alliée, vaincue à Dresde, couvrait les chemins, précipitant la retraite. Treize mille Autrichiens avaient déjà mis bas les armes. Pouvait-on croire à l'Autriche ! Les souvenirs de 1805 et de 1809 hantaient les imaginations, souvenirs de défaites, d'éroulemens, de défections, Austerlitz contre Friedland, Iéna contre Tilsit ! Metternich, très troublé, pesait les responsabilités que son maître et ses compatriotes rejetaient déjà sur lui.

Les trois souverains se réunirent au château de Dun, près de Tœplitz. Rien ne montre mieux le renversement des affaires, le renversement de cette allure générale qui les mène toutes. Ce qui avait séparé les alliés en 1794, 1799, 1805, les réunit : au lieu de chercher chacun son salut dans la fuite et ses avantages ou son moindre détriment dans une paix particulière, instruits par l'expérience que ces désaccords ne les menaient qu'à des capitulations plus funestes, ils se tinrent, les mains serrées, étouffant les rancunes, l'orgueil et la crainte pour ne penser qu'à pourvoir ensemble au péril commun. La déroute du rude sabreur Vandamme, si redoutable dans la poursuite, le 28 et le 29 août, celle de Macdonald à la Katzbach, le 30, la nouvelle de la défaite d'Oudinot à Grossbeeren, le 29, leur prouvèrent qu'ils avaient eu raison. Le succès ne parut plus douteux.

Alexandre joua en cette crise un personnage supérieur. C'est alors qu'il devient vraiment le régulateur, ou, comme on commençait à dire, dans le jargon du temps, le roi des rois, l'Agamemnon de la nouvelle Iliade. Autant il s'était montré fuyant, insaisissable, équivoque, lors de l'alliance de Tilsit, parce qu'alors il ne *voulait* pas, il n'*aimait* pas sa propre politique, politique de commande, de masque, de passage ; aulant, depuis Moscou, on le vit résolu, suivi, *voulant* ses actes, marchant à son but, qui était la destruction du Grand Empire, et la déchéance de Napoléon : *lui ou moi !* jusqu'aux extrémités accessibles, c'est-à-dire jusqu'à Paris.

« Je me suis décidé à faire le sacrifice de mon amour-propre pour le salut de l'empire, » écrivait-il à l'Impératrice-mère, en 1807, après la première accolade. Il mit dès lors autant d'âpreté à poursuivre son dessein que de grâce et d'art à persuader les Français de sa protection magnanime, leur répétant et faisant répéter sans cesse qu'il séparait de la cause de Napoléon celle de leurs libertés et de leurs frontières; propos d'une politique simple et profonde, qui devaient avoir et eurent pour premier effet de faire considérer comme l'approche du libérateur l'invasion des alliés vers la frontière française. A l'inverse de toutes les invasions, celle-là aurait pour objet de respecter et de garantir! Il va imposer à ses alliés méfiants, jaloux et avides la marche en avant, sans s'arrêter aux protocoles d'indemnités, sans regarder en arrière les pays vacans, sans loucher sur les terrains vagues, à droite et à gauche du chemin. Prenons d'abord, chacun ensuite reconnaîtra ses prises!

Le 9 septembre, deux traités identiques furent signés à Tœplitz entre la Russie et l'Autriche, l'Autriche et la Prusse. « Elles (les puissances contractantes) n'entendent point porter la moindre atteinte aux engagements antérieurs et particuliers, également défensifs, qu'elles ont contractés avec leurs alliés respectifs, » c'est-à-dire la Russie avec la Suède, avec la Prusse à Kalisch, avec l'Angleterre à Reichenbach, la Prusse avec l'Angleterre, également à Reichenbach. Elles se promettent, « de la manière la plus solennelle, de n'écouter aucune insinuation ou proposition qui leur serait adressée, directement ou indirectement, par le cabinet français sans se la communiquer réciproquement. » Elles déterminent, dans les articles secrets, comme but de leurs efforts communs en première ligne ces *quatre* points : 1<sup>o</sup> reconstitution de l'Autriche et de la Prusse sur le pied de 1805; 2<sup>o</sup> dissolution de la Confédération du Rhin, indépendance absolue des États intermédiaires entre les frontières de l'Autriche et de la Prusse, d'une part, le Rhin et les Alpes, de l'autre; 3<sup>o</sup> restitution du Hanovre; 4<sup>o</sup> arrangement, entre les trois copartageans, du sort du duché de Varsovie. Elles ajoutent, pour donner à ces *quatre* points, « toute la précision désirable : » restitution de la 32<sup>e</sup> division militaire, restitution des pays allemands possédés par des princes français, ce qui signifiait Westphalie et Berg. Et, enfin, pour attribuer au tout « la plus grande étendue possible, » cet article séparé et secret : « Les



hautes parties contractantes n'entendent aucunement préjudicier par l'article précédent, — les quatre points, — aux engagements qu'elles peuvent avoir contractés avec d'autres puissances dans le sens du but qu'elles se proposent. » Metternich, dont on reconnaît ici la main praticienne, écrit à Hudelist, qui gérait, en son absence, les Affaires étrangères à Vienne (1) : « J'ai si bien tenu la main que, dans la plus large mesure, nous paraissions modérés, et que j'ai fait placer les seuls articles qui concernent la France directement, dans une convention secrète qui n'est connue que des trois cours. »

Ces arrangemens furent complétés par un *traité préliminaire* d'alliance conclu à Tœplitz, le 3 octobre, entre l'Angleterre et l'Autriche : il contenait la clause exclusive de « négociations et conventions, autrement que d'un commun accord. » Quelques jours après, le 8 octobre, Metternich conduisit à terme un accommodement presque aussi important à ses yeux, la défection de la Bavière. « La Bavière se dégage des liens de la Confédération du Rhin et elle joindra immédiatement ses armées à celles des puissances alliées ; » amorce à la défection des autres confédérés.

Telles étaient les prétentions des alliés lorsque Napoléon, victorieux à Dresde, tenait encore sur l'Elbe, bien qu'affaibli et entamé sur ses ailes. Le 16 et le 17 octobre, il donna, sous Leipzig, la bataille décisive, la *bataille des nations*. Le 17, après le second jour, il eut un long entretien avec le général autrichien Merveldt, prisonnier de guerre, qu'il renvoya sur parole. Merveldt avait été mêlé à nombre de négociations, depuis Leoben : on va voir qu'il ne laissait point de se trouver dans la confiance des alliés ; ses propos indiquent dans quel sens il fallait entendre les points préliminaires et ce qui attendait Napoléon si le congrès de Prague s'était ouvert sur ces bases-là (2). Napoléon le discernait très nettement. — « Cette guerre durera-t-elle toujours ? dit-il. Il serait bien temps de la finir une fois. — Sire, c'est le vœu général, et la paix est dans les mains de Votre Majesté. Il eût dépendu d'elle de la conclusion au congrès de Prague. — On n'était pas de bonne foi, on a finassé. » Puis, poussant droit au fait : « Si vous écoutez la Russie, elle est sous l'influence des Anglais, et ceux-ci ne veulent

(1) 9 septembre 1813.

(2) Rapport de Merveldt, 17 octobre 1813, en français.

pas la paix. » Merveldt assura le contraire, et ils s'en expliquèrent : — « Que l'Angleterre me rende mes îles, et je lui rendrai le Hanovre. Je rétablirai les départemens réunis et les villes hanséatiques. — Je crois, Sire, qu'ils tiendront à l'indépendance de la Hollande. — Eh bien ! il faudrait s'entendre sur cette indépendance. » Merveldt parla aussi de l'indépendance de l'Italie, d'un retour aux stipulations que Napoléon avait établies lui-même en se plaçant à la tête de l'Italie : c'était la séparation des deux couronnes, l'attribution de l'Italie à un héritier légitime ou adoptif de l'Empereur. Napoléon ne considéra pas cette condition comme inadmissible. « Quant au duché de Varsovie, Votre Majesté y a renoncé, je suppose ? — Oui, je l'ai offert, et on n'a pas trouvé bon de l'accepter. — L'Espagne pourrait être encore une pomme de discorde ? — J'ai été obligé d'abandonner l'Espagne ; cette question est donc décidée par là. » « Je ferai, dit-il encore, des sacrifices, de grands sacrifices même ; mais il y a des choses auxquelles mon honneur tient et desquelles, dans ma situation, je ne puis me départir, par exemple le protectorat de l'Allemagne. » Il parla d'armistice : il se placerait derrière la Saale. Merveldt ne lui cacha pas que les alliés espéraient « le voir passer le Rhin, cet automne encore. » — « Pour cela, il faut que je perde une bataille ; cela peut arriver, mais cela n'est pas (1). »

Cela fut, le lendemain, 18 octobre. La Confédération du Rhin n'existait plus. Les confédérés avaient passé à l'ennemi sur le champ de bataille et, maintenant, les débris de la Grande Armée s'écroulent sur cette Allemagne qui se dérobe sous eux. Les trois souverains alliés, leurs états-majors, leur chancellerie de campagne, leurs ministres et l'ambassadeur d'Angleterre en Autriche, lord Aberdeen, s'acheminèrent vers le Rhin sur les pas de l'armée française en déroute. Napoléon avait accepté, en fait, les conditions de Metternich, même avec une large étendue ; il s'agissait d'y donner l'étendue « la plus large possible, » ainsi qu'on l'avait stipulé à Tœplitz.

En réalité, ce que Napoléon avait défendu sur l'Elbe, ce qu'il avait perdu, irrévocablement, à Leipzig, c'étaient ces têtes de ponts, ces bastions, ces avant-postes, ces tampons que le Comité de salut public de l'an III et le Directoire avaient successivement

(1) A la princesse de Lieven, 18 octobre 1819.

dessinés sur la carte et prescrits à la France, comme des conditions de la conquête, de la réunion et de la conservation des « limites naturelles. » Mazarin et Louis XIV pour se pousser au Rhin, par l'Alsace, et s'y maintenir, avaient consenti les sécularisations dans l'Allemagne protestante et organisé la *Ligue du Rhin* sur la rive droite, pratiqué les *Chambres de réunion* sur la rive gauche. Pour s'emparer de la Flandre, Louis XIV dut envahir le Palatinat et la Hollande. De même, en plus grand, — combinaisons d'exécution plus vastes en vue d'une frontière plus élargie, — la République et l'Empire, pour assurer à la France la domination du Rhin de Bâle à la Hollande, consommèrent dans toute l'Allemagne l'œuvre des sécularisations, créèrent la Confédération du Rhin, subjuguèrent la Hollande. Napoléon savait bien ce qu'il disait quand il déclarait à Merveldt qu'il ne saurait renoncer au protectorat de l'Allemagne. Ce protectorat supprimé, l'œuvre de concentration de 1803 se retournait contre la France et la possession de la rive gauche redevenait précaire, exposée, comme en 1799, au sort de la première bataille. Pour soumettre l'Autriche à la paix des « limites, » les Français durent l'expulser de l'Italie, en posséder les passages, mettre la Suisse en tutelle. Colbert et Louis XIV avaient rêvé la domination de la Méditerranée; les républicains du Comité, les Directeurs, Napoléon projetèrent d'en faire un « lac français, » et comme l'Angleterre n'y consentait point, n'admettait pas plus la France maîtresse de Gênes, souveraine de Naples, tutrice de l'Adriatique, que régente d'Anvers, Sieyès imagina, Napoléon accomplit le blocus continental.

Voilà l'œuvre de vingt et un ans de guerres que les coalisés ont subie et qu'ils prétendent anéantir. Donc il leur faut prendre le Grand Empire à revers et l'histoire à rebours, déloger successivement la France de tous ses retranchemens, le duché de Varsovie, les villes hanséatiques, la Confédération du Rhin, la Hollande, la Belgique, l'Italie; franchir les fleuves, l'Elbe, le Rhin, forcer les digues et, de barrière en barrière, la refouler par tous les chemins par où elle a passé. Il faut renouveler et regagner les batailles perdues, dérouler et déchirer les traités, anéantir Tilsit: c'est fait, à Kalisch et Reichenbach, de février à juin 1813; anéantir la paix de Vienne: c'est ce que Metternich a entrepris à Prague et à Tœplitz, ce que les armées ont exécuté à Leipzig. Restent Presbourg, Amiens et Lunéville.

Arrivés au point où ils se trouvèrent en 1799, c'est-à-dire entrés en Italie, entrés en Suisse, entrés en Hollande, maîtres de l'Allemagne, les alliés voudront consommer l'ouvrage projeté alors, franchir le Rhin, reconquérir la rive gauche et les Pays-Bas, ramener la France aux anciennes limites, et les rogner même, si faire se peut. Ils n'avaient connu que deux motifs de subir ces conquêtes : la force de la France, les indemnités qu'elle distribuait. La force est abattue, les indemnités restent et les dépouilles les vont déceper. Quelle raison d'État leur conseillerait de tolérer, quand la France est vaincue, une extension de la puissance française qu'ils ont, à tant de reprises et avec tant d'acharnement, combattue? La modération? Ils ne l'ont jamais connue, et qui la leur aurait enseignée depuis 1792? La justice? Ils ne pratiquent que la vieille loi d'Israël, la loi du talion, et, en fait de droit public, les représailles. Telle est la symétrie de cette histoire. Les mêmes motifs qui ont conduit la France à conquérir et à réorganiser le continent, mènent le continent à conquérir et à démembrer la France. La coalition étant victorieuse, c'est d'après les desseins avortés des coalitions vaincues de 1793, 1799, 1805, 1807, 1809, qu'il faut juger les desseins de 1813. Alors la suite apparaît, et quand on remonte plus haut, que l'on discerne les liens par où ces desseins se rattachent à ceux du passé, on découvre la pensée de derrière la tête, qui a mené toute l'affaire. Lisez, dans le Journal de Torey (1), le récit des préliminaires de La Haye, en 1709 : vous reconnaissez et la lettre, et l'esprit des préliminaires de Prague, et vous jugerez l'hypocrisie redoutable de la procédure des alliés, la vanité des concessions de Napoléon. « Plus j'ai témoigné de facilité et d'envie de dissiper les ombrages que mes ennemis affectent de conserver de ma puissance et de mes desseins, plus ils ont multiplié leurs prétentions, en sorte qu'ajoutant par degrés de nouvelles demandes aux premières, ... ils m'ont également fait voir que leur intention était seulement d'accroître aux dépens de ma couronne les États voisins de la France et de s'ouvrir des voies faciles pour pénétrer dans l'intérieur de mon royaume, toutes les fois qu'il conviendra à leurs intérêts de commencer une nouvelle guerre. Celle que je soutiens et que je voulais faire ne serait pas même cessée quand j'aurais cédé aux propositions qu'ils m'ont faites. » C'est

(1) Publié par M. Frédéric Masson.

Louis XIV qui parle ainsi dans son manifeste à la France et a renoncé à l'Espagne, les frontières sont entamées, les coalisés veulent marcher sur Paris, dicter la paix à Versailles. « Leur dessein, dit Saint-Simon, ne tendait qu'à une destruction générale de la France. »

L'histoire se continue, en ses alternatives; Napoléon ne cédera que ce qu'il jugera perdu sans retour; les alliés, à mesure qu'ils avanceront sur ses pas, exigeront au delà de ce qu'ils occupent. Vainqueur sur l'Elbe, Napoléon a cédé le duché de Varsovie, les villes hanséatiques; vaincu et en retraite sur le Rhin, il cédera la Confédération, la Hollande. Sur l'Elbe, les alliés exigent les territoires de l'Elbe au Rhin; sur le Rhin, ils exigeront les anciennes limites. Et comme Napoléon a dicté cette parole : « Il faudrait, pour l'obtenir, que 500 000 hommes fussent campés sur les hauteurs de Montmartre ! » les alliés pousseront à Montmartre et dicteront la paix dans Paris. S'imaginer, dans cette marche, une autre interruption que celle d'une victoire des Français, c'est créer un obstacle qui n'existe nulle part, ni dans les esprits des hommes, ni dans la nature des choses; qui n'a pas arrêté la France quand elle est sortie, en 1792, de ses anciennes limites; qui n'arrêtera pas davantage les alliés, en 1813, lorsqu'ils se jugent maîtres de l'y faire rentrer.

ALBERT SOREL.

---

## COMMENT RENDRE ACCEPTABLE

LE

# SERVICE DE DEUX ANS

---

I

Le sort en est jeté. Le service de deux ans est voté, son adoption définitive n'est qu'une question de jours. La plupart de ceux qui l'ont voté ne sont pas cependant sans inquiétude sur les conséquences de cette innovation, mais l'intérêt supérieur de la République, — surtout l'intérêt électoral personnel, — l'emporte sur des préoccupations lointaines et plus ou moins hypothétiques. L'avis de quelques militaires isolés, l'exemple donné par une puissance étrangère considérable, sont là, du reste, pour rassurer les consciences timorées, et inquiètes des vrais intérêts de la France.

Comment laisser, en effet, à une opposition quelconque, fût-elle du meilleur teint républicain, un pareil tremplin électoral? De fait, l'opposition elle-même n'a-t-elle pas été si pleinement convaincue de la nécessité de s'incliner devant cette réclame électorale qu'elle n'a trouvé, pour combattre le service de deux ans, d'autre moyen que de surenchérir en proposant bruyamment le service d'un an. Je ne sache pas qu'aucune voix se soit élevée dans nos assemblées délibérantes pour demander ce qui était cependant au fond de bien des cœurs : le retour pur et simple à notre ancien système fondé sur le service à long terme pour une petite portion du contingent désignée par le sort.

Nous voici donc avec le service de deux ans, succédant au

service de trois ans, lequel avait déjà remplacé, il y a une quinzaine d'années, le service de cinq ans.

Lorsqu'on étudie ces différens systèmes d'organisation militaire, on s'aperçoit aisément qu'ils participent chacun, à des degrés divers, de deux types extrêmes et primordiaux qui sont situés, pour ainsi dire, aux deux pôles opposés de la conception qu'on peut se faire d'une armée.

A l'un de ces pôles figure notre ancienne armée, telle que l'avait conçue, comprise et organisée la génération militaire issue des guerres du premier Empire. Cette armée, composée d'hommes « tombés au sort, » renforcés d'autant de volontaires, engagés ou rengagés que possible, devait avoir un effectif restreint, mais d'une solidité à toute épreuve. Elle devait, en réalité, constituer une société dans la société, avoir une vie à elle séparée de la vie générale, côtoyer le « civil » sans jamais se mélanger à lui.

L'homme, enlevé à son village, séparé des siens, transporté à cent lieues de son foyer, sans espoir de retour avant de longues années, sans autres amis que ses camarades de chambrée, sans autre soutien moral que l'esprit de corps et l'amour du drapeau, prenait peu à peu une personnalité nouvelle, des habitudes, des pensées, des passions absolument étrangères à la société qui l'entourait. Les officiers, du reste, comme les soldats, condamnés au célibat, perpétuellement ballottés d'un bout de la France à l'autre et sans autre horizon que l'avancement ou la retraite, s'en détachaient également. Les uns et les autres étaient bien ce qu'un auteur moderne a appelé des « déracinés ; » mais replantés dans une terre spéciale, ils y jetaient des racines nouvelles et y donnaient des fruits d'une saveur particulière et voulue. Le régiment devenait leur famille, et le drapeau remplaçait le clocher du village. La caserne était une sorte de couvent, d'un genre un peu particulier il est vrai, où l'exercice remplaçait les offices ; les récits de combats et de batailles y tenaient lieu de sermons et les histoires égrillardes, où l'on daubait sur le « pékin », y suppléaient aux oraisons. En somme, tous ces hommes étaient ou devaient être de véritables « lansquenets. »

Ainsi composée d'hommes voués à l'état militaire, devenus incapables de tout autre métier, cette armée est forcément petite, mais elle est, en revanche, forte, maniable, facile à mettre en action, sans apporter aucun trouble à la marche ordinaire de la

société civile. C'est une arme redoutable, essentiellement offensive. C'est un mécanisme de guerre créé pour la guerre, qui ne vivra que par la guerre; non pas évidemment la guerre incessante comme sous le premier Empire, car tout usage incessant use et détériore le mécanisme le plus parfait, mais la guerre fréquente, renouvelée à de courts intervalles, qui assure, au contraire, le bon fonctionnement de toutes les pièces, le renouvellement par élimination des parties défectueuses.

A vrai dire, la pierre d'achoppement de cette organisation sera précisément cette nécessité de la guerre fréquente. Pour être vraiment des soldats, il faut que ces hommes fassent leur métier de soldats, qu'ils vivent au bivouac plus qu'à la caserne, fassent des marches et non de paisibles routes, fréquentent les champs de bataille autant que les champs de manœuvre. Faute de quoi, pas d'armée de métier, mais une armée de caserne, ce qui est bien différent; pas de soldats, mais des militaires auxquels toute l'instruction possible et vingt ans de bonne conduite au corps ne donneront pas la trempe spéciale de la pratique et de l'expérience de la guerre.

Il y a une autre conception de l'armée, radicalement différente de celle-ci. C'est celle de la « Milice nationale. » Celle-ci n'est, en somme, autre chose que l'organisation préventive de la levée en masse de tous les citoyens valides pour courir à la défense de la patrie en danger. Dans cet ordre d'idées, tous les hommes en âge et en état de porter les armes doivent, au moment du péril, venir se ranger sous les ordres de cadres préparés d'avance, prendre dans le rang la place qui leur est assignée dès le temps de paix. Ils ne reçoivent auparavant que le dégrossissement physique nécessaire pour tenir utilement cette place, rien de plus. Aussitôt cette rudimentaire instruction terminée, ils rentrent dans la vie civile. Ce sont des citoyens qui font à la patrie le sacrifice d'un minimum de temps et de forces pour être en état de la défendre, le cas échéant. La partie permanente de l'armée se trouve alors réduite, d'un côté à des états-majors qui s'entretiennent par des études théoriques et techniques et des cadres instructeurs entre les mains desquels défilent des générations d'élèves à peine entrevus, aussitôt oubliés que disparus. Une armée bâtie sur ce modèle est et ne peut être que strictement défensive. Elle est, par nature et par principe, vouée à la seule défense du sol de la Patrie, incapable, par définition même,



de soutenir ses intérêts et même son honneur, au loin et au dehors.

La valeur d'une pareille milice nationale est, il est vrai, bien plus directement liée à la valeur morale individuelle des citoyens qui la composent, à la puissance du souffle patriotique qui l'anime, qu'à sa valeur technique toujours faible. L'expérience de l'histoire n'est guère, il faut l'avouer, favorable à la valeur militaire des milices, même dans les cas où l'élan patriotique a été le plus fort. Les rebelles de l'Amérique du Nord, les volontaires de 93, les patriotes d'Espagne n'auraient, à eux seuls, sauvé ni l'Amérique, ni la France, ni l'Espagne; il leur a fallu l'appoint solide d'une armée de métier. Mais ces milices peuvent invoquer des circonstances atténuantes en leur faveur. Elles étaient par le fait absolument improvisées, mal organisées, mal instruites, plus mal commandées encore. Il n'est pas impossible de soutenir qu'avec une organisation solidement étudiée dès le temps de paix, une préparation sérieuse faite en temps utile, une milice nationale pourrait mettre, entre les mains d'un état-major convenablement éduqué, une troupe fort capable de défendre non seulement avec honneur, mais avec succès, l'indépendance de la patrie.

Il ne s'agit pas, du reste, ici de comparer et d'apprécier les deux systèmes, mais seulement d'en faire bien ressortir les principes fondamentaux, diamétralement opposés : d'un côté, une armée de professionnels, essentiellement offensive, faite pour la guerre et qui en vit; de l'autre, une armée de citoyens essentiellement défensive, qui ne se met en mouvement qu'à la dernière extrémité, pour sauver la patrie en danger.

Il existe en Europe une armée de chacun de ces deux types : l'armée anglaise d'un côté, l'armée suisse de l'autre.

L'armée anglaise est encore, et restera sans doute, — une armée exclusivement composée d'engagés, c'est-à-dire d'hommes qui ont choisi volontairement le métier des armes, soit par goût, soit comme gagne-pain. Que l'Angleterre ait préféré ce mode de recrutement, qu'elle y reste fermement attachée, cela s'explique facilement. Abrisée par la mer, embusquée derrière sa toute-puissante marine, l'Angleterre n'a guère à prévoir que des guerres à faire au dehors, dans ses colonies ou sur le continent européen. Son armée est donc au premier chef un article d'exportation. Elle doit être surtout un instrument de politique ex-

térieure et étrangère, il convient qu'elle reste bien distincte de la nation, entièrement aux mains de ceux qui dirigent cette politique.

La guerre du Transvaal en fournit une preuve éclatante. Une des causes qui ont permis à la nation anglaise de supporter, avec une fermeté vraiment admirable, les revers de cette désastreuse campagne, est certainement que l'armée qui les subissait était, — au début du moins, — une caste bien à part du reste de la nation. Composée de volontaires, la plupart engagés depuis longtemps, souvent contre la volonté de leurs parens, ou par ces parens eux-mêmes pour s'en débarrasser, elle n'avait pas un rapport aussi étroit, aussi intime avec la nation que le peuvent avoir nos armées issues du service personnel obligatoire pour tous. Les racines ne plongeaient pas aussi avant dans les entrailles de la nation.

Tout au contraire, la Suisse n'a aucune action extérieure à exercer; il est tout naturel qu'elle n'ait aucunement songé à cette éventualité. Elle est l'objet des convoitises de voisins puissans, elle le sait; jusqu'alors, ces convoitises se sont neutralisées les unes par les autres, mais cet équilibre peut être rompu, elle le sait également. Ce qu'elle a à craindre, c'est une agression, et c'est cette agression qu'il faut pouvoir repousser. La nature du pays, le caractère des habitans, leurs aptitudes physiques, tout concourt à donner aux milices suisses, pour cette attitude défensive, une valeur exceptionnelle. Il est donc logique que la Suisse se soit bornée à assurer la défense de son territoire par l'organisation d'une milice nationale aussi solide que possible.

Dans tous les autres pays d'Europe, les armées sont organisées sur un type intermédiaire qui, selon les cas, se rapproche plus ou moins de l'un des deux types que nous avons caractérisés.

En France, notre législation change pour la troisième fois depuis trente ans. La loi de 1872; — issue de la guerre contre l'Allemagne, — s'éloignait déjà sensiblement de la conception primitive qui avait servi de base à la loi de 1832; toutefois, en consacrant la répartition du contingent en deux portions, servant l'une cinq ans et l'autre une année, cette loi avait visiblement la pensée de rapprocher l'armée nouvelle autant que possible du type de l'ancienne armée. Elle cherchait à la concilier du mieux possible avec les nécessités modernes, c'est-à-dire le service

obligatoire personnel, les gros bataillons, les énormes armées d'invasion, inaugurées par l'Allemagne victorieuse.

Puis ce fut, avec le service de trois ans pour tous, un nouveau pas en avant. On s'éloignait encore un peu davantage de l'ancienne armée pour se rapprocher de la milice nationale. C'était un système mixte, une sorte de juste milieu. Les hommes qui passaient trois ans sous les drapeaux pouvaient encore être légitimement considérés comme des soldats ; d'un autre côté, en réduisant le service à ce minimum indispensable, on faisait passer par le rang un nombre d'hommes plus considérable qu'avec le système précédent des cinq ans. Ces réservistes de trois ans de service valaient mieux que ceux d'une seule année ; c'était un avantage réel. Du reste, ce système avait produit l'armée allemande de 1870, on ne pouvait lui refuser toute valeur, et, l'expérience que nous en avons faite, pendant dix ans, a montré qu'il permettait d'obtenir une armée encore sérieuse et suffisante.

Mais aujourd'hui nous voici arrivés au service de deux ans. Cette fois la balance penche bien définitivement du côté de la milice nationale. On ne peut prétendre faire un soldat, dans la haute acception de ce mot, d'un homme incorporé pendant deux ans, réduits à vingt-deux mois au maximum. Avec du zèle de la part de ses instructeurs, de la bonne volonté de sa part, on réussira peut-être à en faire un militaire instruit qui connaîtra le maniement de son arme, les exercices du terrain de manœuvres, la théorie du service en campagne, mais il n'aura rien par le fait de ce que nos pères entendaient par ce mot « un soldat. » Il restera, avant tout, citoyen. Le service de deux ans nous donnera non pas une armée, mais la « nation armée » en cas de besoin, et c'est bien différent. On peut dire que l'ancienne armée, celle qui a duré de 1820 à 1870, fille directe de celle du premier Empire, petite-fille de celle de la Monarchie, est morte aujourd'hui, et bien morte dans son esprit comme dans sa forme.

Ressuscitera-t-elle ? Il n'y a aucune raison de le prévoir, tant que, du moins, l'expérience pratique de la guerre ne sera pas venue la réhabiliter, et l'imposer à nouveau.

Aujourd'hui le service de deux ans est un fait acquis. Quelque détestable qu'on le juge, quelque désastreuses et douloureuses qu'en puissent apparaître les conséquences pour la grandeur et même pour l'avenir de la France, il faut s'y résigner comme à une inéluctable fatalité. Ne récriminons-donc pas inutilement,

car les gémissemens sont stériles. Cessons d'exhaler de sinistres imprécations et recherchons plutôt s'il n'existe pas quelques moyens d'atténuer le mal, et d'utiliser — au mieux — les très faibles élémens dont la loi nouvelle va constituer l'armée. Ne jetons pas le manche après la cognée. Après tout, il y a milice et milice, et peut-être y en a-t-il qui pourraient être bonnes. En tout cas, il y en a de moins mauvaises que d'autres; c'est une question d'organisation, de précautions à prendre, de mesures sagement compensatrices à arrêter. La situation créée par l'adoption du service de deux ans place l'armée française dans une situation inférieure à celle que donnait le service de trois ans, cela est vrai; cette situation est mauvaise en elle-même, c'est également vrai; mais elle ne doit pas être considérée comme désespérée, à la condition qu'on ne perdra pas de vue qu'il s'agit de l'organisation d'une milice nationale dont le rôle est avant tout défensif, et que la valeur d'une pareille milice est strictement subordonnée à celle d'un cadre solide préexistant, permanent, qui forme comme l'ossature de ce grand corps.

## II

Lorsqu'on lit les discussions qui viennent d'avoir lieu, on reconnaît que la plupart des orateurs opposés à la loi nouvelle ont laissé un peu de côté la question de principe et les considérations d'ordre général, pour insister surtout sur les difficultés pratiques et matérielles de l'application de la loi. Ces griefs, — pour l'infanterie du moins, — se réduisent en somme à deux principaux, fort graves, il est vrai.

Deux classes seulement sous les drapeaux ne fourniront, dit-on, qu'un effectif de paix, notoirement insuffisant pour remplir les unités existantes; le recrutement des cadres inférieurs, déjà si difficile, sera définitivement compromis, sinon tari dans sa source même (1).

Examinons ce qu'il y a de vrai dans ce double reproche.

(1) Je ne m'occupe ici que de l'infanterie. La situation faite aux armes spéciales, à la cavalerie surtout, par le service de deux ans est bien plus délicate. Il est évident qu'il est fort difficile de former un cavalier en vingt mois avec nos paysans actuellement si complètement étrangers à tout ce qui concerne le cheval et l'équitation. Il est évident également que la cavalerie ne peut compter au moment d'une mobilisation sur un appoint de réservistes, car d'un côté ceux-ci auront perdu l'habitude du cheval, et de l'autre les régimens de cavalerie, devant

Au premier abord, il semble bien qu'il soit impossible d'obtenir avec deux classes le même effectif qu'avec trois. Cela a toutes les apparences d'une vérité de M. de La Palice. On aura beau supprimer toutes les dispenses jusqu'à rendre la loi, non seulement funeste à toutes les carrières, mais véritablement inhumaine; on aura beau inscrire tous les malingres dans les services accessoires, comme si la vigueur physique était moins nécessaire à un infirmier ou à un ouvrier d'administration qu'à un homme de troupe; on aura beau triturer les chiffres et les retourner en tous sens, il ne paraît pas possible de faire que deux classes en valent trois. Il est vrai que les défenseurs du service de deux ans répondent : Si l'effectif de paix est diminué, le nombre des hommes disponibles en temps de guerre reste le même, et ces réservistes seront meilleurs, car ils auront tous deux ans de service, tandis qu'aujourd'hui bon nombre d'entre eux n'en ont qu'un. La troupe *mobilisée* sera plus forte avec le service de deux ans qu'avec le service de trois ans.

C'est là un dangereux sophisme. La valeur d'une troupe, — toutes choses égales d'ailleurs, — dépend de l'instruction plus ou moins complète de ses « unités de combat. » L'unité de combat constitue donc aussi l'unité d'instruction. Dans l'infanterie c'est la compagnie. La compagnie mobilisée comporte un effectif d'environ 250 hommes, cadres compris. Avec le service de trois ans, cette unité de combat était composée d'hommes de trois classes de l'armée active et de trois classes de réservistes dont un quart environ n'avaient servi qu'un an. Avec le service de deux ans, la même unité ne comprendra plus que deux classes de l'armée active, et quatre classes de réservistes, ayant, pour la plupart, il est vrai, fait deux ans. Entre ces deux unités il ne saurait y avoir de comparaison, pour la valeur de l'instruction militaire. Pour qu'il en fût autrement, il faudrait que ces réservistes eussent reçu, pendant leur deux années de service, une instruction militaire plus solide et plus complète que ne la reçoivent actuellement nos hommes de trois ans. Or, avec la

prendre le large dès le premier jour d'une déclaration de guerre, n'ont pas le loisir d'attendre et d'incorporer les réservistes.

A cette situation, il n'existe d'autre remède direct que celui qu'emploie l'Allemagne et qui consiste à avoir une durée de service actif différente et plus longue pour la cavalerie que pour l'infanterie. Mais je ne crois pas que pareil remède soit applicable en France.

diminution des effectifs de paix, c'est le contraire qui aura lieu. La compagnie mobilisée sera plus faible avec le service de deux ans qu'avec le service de trois ans, non seulement parce que la proportion des réservistes aux soldats de l'armée active y sera plus forte, mais aussi parce que l'instruction des uns et des autres sera beaucoup moins complète et moins solide.

C'est la conséquence directe et nécessaire de la diminution des effectifs de paix. Il n'est pas un militaire qui n'affirme, et tout le monde en conviendra, que, pour que l'instruction d'une « unité de combat » puisse se faire complète et durable, il est de nécessité première que cette unité ne tombe pas au-dessous d'un certain effectif minimum. Dans l'infanterie, si la compagnie atteint un effectif de 125 à 130 hommes, le capitaine peut réunir sous ses ordres fréquemment 90 à 100 hommes, chiffre largement suffisant pour qu'il puisse dresser ses cadres et ses hommes, s'habituer lui-même à l'exercice du commandement. Ainsi l'instruction atteindra son maximum d'intensité. Si la compagnie tombe à 100 hommes, le capitaine n'en pourra plus réunir que 70 à 75 pour ses exercices, et déjà l'instruction faiblira aussi bien pour ses hommes que pour ses cadres, et pour lui-même. Si l'effectif descend à 80 ou au-dessous, le chiffre des « disponibles » pour l'instruction devient si faible qu'aucun dressage d'ensemble n'est plus possible. Pour arriver à donner l'instruction il faut entrer dans la voie déplorable du mélange des unités, de la fusion des compagnies, des bataillons, des régimens. L'affaiblissement excessif des unités fondamentales, — les compagnies, — est destructif de toute instruction, et néfaste à la valeur militaire de la troupe.

Or, depuis quinze ans, nous avons si démesurément enflé nos cadres, et multiplié tellement, à la poursuite d'une chimérique égalité avec l'Allemagne, le nombre de nos unités, qu'il est hors de doute, qu'avec la diminution de l'effectif en temps de paix, le service de deux ans amènera ce désastreux affaiblissement des unités d'instruction.

Maïs le remède n'est-il pas à côté du mal? Puisque le service de deux ans ne nous permet pas d'avoir, pour les unités (compagnies) existantes, un effectif de paix minimum nécessaire et suffisant, il faut en diminuer le nombre.

Cela paraît fort simple; la diminution de l'effectif total ne doit pas porter sur l'effectif de chacune des unités, mais bien sur le

nombre même de ces unités. Cette vérité est si claire qu'on s'étonne d'avoir à la défendre.

Jusqu' alors, nous avons toujours fait l'absurde raisonnement suivant : l'Allemagne a tant de régimens, tant de bataillons, tant de compagnies; pour n'être pas plus faible qu'elle, ayons aussi tant de régimens, tant de bataillons, tant de compagnies. Créons les cadres que nous remplirons ensuite comme nous pourrons.

Or c'est précisément le contraire qu'il faudrait dire. Le service de deux ans ne nous donnera plus qu'une moyenne de tant d'hommes valides à incorporer, avec ce chiffre nous pouvons avoir tant de bataillons, tant de compagnies à l'effectif minimum nécessaire, 100 hommes par exemple. N'ayons donc que le nombre de compagnies que nous pouvons avoir. Cessons de jouer vis-à-vis de l'Allemagne le rôle de la grenouille qui voulait se faire aussi grosse que le bœuf. Ayons toutes les unités que notre effectif disponible nous permettra d'entretenir sur un pied suffisant, mais pas une de plus.

Cela sera certainement pénible à l'amour-propre national et cela peut être regrettable pour le prestige de la France, mais c'est une nécessité qui s'impose. Puisque, quoi qu'on dise et quoi qu'on fasse, le service de deux ans doit amener une diminution de l'effectif de l'infanterie, il est indispensable que cette diminution ne porte pas sur l'effectif de ses unités, qui est déjà réduit au minimum indispensable à l'instruction, — mais bien sur le nombre même de ces unités. Au moins celles qui resteront seront solides, bien instruites, et présenteront une réelle valeur militaire.

Mais, dira-t-on, si on diminue en temps de paix le nombre de nos unités, — pour en assurer l'instruction solide, — lorsque viendra la mobilisation, le nombre des réservistes disponibles n'ayant pas diminué de son côté, nous n'aurons plus les cadres nécessaires pour les recevoir. Il faudra les laisser en arrière comme forces de remplacement; ce sont des hommes instruits et solides qui nous manqueront au moment le plus important : celui des premiers engagements. Il y a là une cause d'affaiblissement considérable.

On pourrait répondre à cela qu'en effet c'est un affaiblissement, mais que mieux vaut encore un affaiblissement partiel, résultant d'une diminution numérique des combattans, qu'un

affaiblissement général, où le nombre ne pourrait plus compenser le manque de consistance et d'instruction de chaque unité.

Mais il existe un moyen très simple et d'application facile de n'avoir en temps de paix que les unités strictement indispensables et, cependant, d'en retrouver, au moment d'une mobilisation, un nombre suffisant.

C'est l'adoption du dédoublement.

Dans cet ordre d'idées, chaque unité est constituée en temps de paix assez fortement en cadres officiers et sous-officiers ainsi qu'en hommes pour pouvoir, au moment du besoin, se scinder en deux, donner naissance à deux unités identiques qui conservent chacune une solidité suffisante. Ainsi un régiment d'infanterie ne composerait en temps de paix que deux bataillons de quatre compagnies chacun. Vienne la mobilisation, instantanément chaque compagnie se couperait en deux, chaque portion formerait, à l'aide des élémens reçus comme réservistes, une compagnie nouvelle, et le régiment se trouverait constitué à 4 bataillons de 4 compagnies chacun.

Aussitôt après la guerre, l'artillerie a adopté ce principe, et l'a appliqué sans hésitation à toutes ses formations. Toutes les batteries du temps de paix se dédoublent ainsi, elles en forment deux. Cependant rien ne paraissait plus difficile à exécuter qu'un pareil dédoublement dans cette arme toute spéciale, où le dressage de l'homme est si compliqué. L'artillerie cependant ne s'en plaint pas. Rien ne serait plus simple ni plus facile à appliquer dans l'infanterie, c'est une simple question d'organisation des cadres et d'effectif des unités en temps de paix.

Il est bien évident, du reste, que ce dédoublement n'est par lui-même qu'un palliatif, qu'une façon de concilier, avec le moins de dommage possible, la double nécessité de limiter le nombre des unités en temps de paix et de les multiplier, au contraire, au moment d'une mobilisation. Il est clair qu'il serait préférable d'avoir en tout temps toutes les unités constituées comme elles devraient l'être au moment du besoin, mais cela n'est possible qu'à la condition expresse que les unités pourront, comme en Allemagne, avoir toutes un effectif qui assure leur vie propre, leur instruction, et qu'elles ne seront pas seulement des unités administratives destinées à faire nombre sur le papier.

Avec la loi de 1872, qui composait l'infanterie française en tout et pour tout de 144 régimens à 3 bataillons et quelques



bataillons de chasseurs ou régimens de zouaves ; qui mettait, du reste, à la disposition de l'armée un effectif total supérieur à celui qu'atteindront les deux classes actuellement incorporées, cela était possible, et on s'explique qu'on n'ait pas dès lors songé au dédoublement. Mais, depuis lors, on a créé d'abord des régimens régionaux, puis des quatrièmes bataillons dans tous les régimens, puis des bataillons de chasseurs à 6 compagnies au lieu de 4, des zouaves, un nombre indéterminé et infini de régimens d'infanterie de marine ; puis est venu par-dessus tout cela le service de deux ans. Il en résulte que nous n'avons plus aujourd'hui les hommes nécessaires pour remplir suffisamment en temps de paix le nombre des unités qui nous seraient indispensables pour encadrer tous les réservistes en cas de mobilisation.

Voilà la vérité. Rien ne sert de la dissimuler. A ce mal l'unique remède, — facile du reste à appliquer et sûr, — est l'adoption du principe du dédoublement.

On pourrait, bien entendu, en mitiger l'application. Il ne faudrait pas réduire uniformément tous les régimens à n'avoir en temps de paix que deux bataillons dédoublables. Il y a des corps qui sont dans des situations spéciales. Ceux, par exemple, qui sont sur les frontières et qui peuvent du jour au lendemain se trouver aux prises avec l'adversaire. Ils n'auront pas le temps de procéder à une mobilisation compliquée, ils devraient donc être dédoublés dès le temps de paix. Il y a les régimens, dits de forteresse, qui souvent sont dispersés par compagnies isolées dans les ouvrages dont ils assurent la garde ; il y a encore les régimens qui gardent Paris, Lyon, quelques grandes villes. Mais ce sont là des exceptions. Tout régiment de l'intérieur, réuni dans une même garnison, devra être organisé sur le principe du dédoublement. L'économie d'effectif qui en résulterait serait reportée sur les corps maintenus dédoublés, ou partiellement dédoublés dès le temps de paix.

A cette mesure capitale et radicale doivent s'ajouter deux mesures complémentaires, d'importance moindre, mais réelle : le recrutement absolument régional d'une part, la suppression de l'armée territoriale de l'autre.

On n'ignore pas que nous n'avons eu jusqu'ici qu'un recrutement semi-régional. Le législateur de 1872 n'a pas osé aller jusqu'au bout de son œuvre, en faisant appliquer dès le

temps de paix ce qu'il instituait pour le cas d'une mobilisation. Il a bien dû reconnaître que, pour obtenir un passage rapide et ordonné du pied de paix au pied de guerre, il n'y avait d'autre moyen que de faire rejoindre au réserviste le corps stationné dans son voisinage le plus immédiat. Mais il a reculé, pour l'incorporation des recrues, devant le recrutement complètement régional, et, depuis vingt-cinq ans, suivant les mêmes errements, on se borne à déplacer les jeunes soldats de 25 à 30 lieues. Il paraît que la discipline aurait été compromise si l'homme avait été incorporé chez lui ou près de chez lui, que l'esprit militaire eût été atteint par le contact incessant avec la famille, les amis, les concitoyens, que l'unité française eût été menacée, si on eût laissé s'organiser des régimens normands, angevins, limousins ou provençaux.

Ces argumens avaient, certes, leur valeur avec l'ancienne armée, qui demandait des hommes qui ne fussent plus que soldats, ne connaissant plus que le drapeau et la caserne, leurs camarades et leurs chefs; le premier soin de l'autorité militaire devait être, alors, de « déraciner » l'homme, de le séparer d'un monde qui devait toujours lui être étranger sinon hostile.

Avec l'armée nouvelle, qui se rapproche tant de la milice nationale, ces argumens sont sans valeur. Il est évident que l'homme qui vient passer deux ans à la caserne, en trouvera le régime moins dur et le service moins pénible, si l'exil et la séparation complète d'avec tous les siens ne s'y joignent pas. Il est évident qu'il sera plus sensible aux punitions ou aux récompenses, si celles-ci lui sont données chez lui, au vu et au su de tous ceux qui le connaissent, si la réputation qu'il se fait au régiment, de bon ou de mauvais sujet, est une réputation qui doit le suivre dans la vie civile. Y a-t-il vraiment à craindre, dans la France actuelle, de voir reparaître un esprit provincial? Ce n'est pas sérieux; et, s'il en subsistait quelques traces, ce ne pourrait être que pour surexciter l'amour-propre et engendrer une espèce d'esprit de corps d'un nouveau genre, capable de suppléer en partie l'ancien esprit de corps, aujourd'hui à peu près disparu. En réalité, avec le service à très court terme le recrutement absolument régional serait une aide pour le commandement au lieu d'un obstacle, — politique à part, bien entendu, — grâce à la cohésion naturelle qui existe entre hommes qui ont vécu les uns près des autres, depuis leur enfance, et qui se savent des-

tinés à vivre encore ensemble après comme avant leur service.

J'ajoute que le recrutement régional est le meilleur palliatif à l'un des plus graves défauts du service obligatoire, celui d'enlever l'homme aux campagnes, de l'habituer à la ville, de dépeupler les unes pour accumuler dans les autres des individus déshabitués du travail manuel; or, en ne brisant pas les liens de famille, en éloignant l'homme le moins possible de son village, de son foyer, de la terre en un mot, le recrutement régional risque moins de le séparer des uns et des autres; il permet d'espérer qu'il retournera le plus souvent d'où il vient, pour reprendre la vie à laquelle il était destiné.

Mais l'avantage primordial du recrutement régional, celui devant lequel s'effacent tous les inconvéniens qu'on peut en signaler en temps de paix, c'est de ramener au moment de la mobilisation l'homme au régiment ou il a été instruit. Là, il retrouve des chefs qu'il connaît et qui le connaissent, des camarades, des objets même qui lui sont familiers, un drapeau sur les plis duquel il peut relire des noms glorieux, dont on lui a maintes fois raconté et commenté l'histoire.

On a beaucoup médité des réservistes. Leurs côtés faibles sont nombreux. Ils ont perdu l'habitude de la vie militaire, ils ont contracté des liens et des besoins qui les en éloignent, cependant il est peu d'officiers de troupe qui ne conviennent qu'après un court stage — à l'issue des grandes manœuvres, par exemple — les réservistes ne se distinguent guère des hommes de l'armée active que parce qu'ils sont plus vigoureux, et plus sérieux. Cela se comprend de reste. Les contingens de réservistes se sont épurés moralement et physiquement. Mais combien la valeur de ces réservistes ne serait-elle pas augmentée, s'ils rentreraient en cas de mobilisation dans le régiment, dans la compagnie, dans la section même où ils ont reçu leur instruction première! Là ils se sentiraient autre chose qu'un simple numéro dans le rang, et les chefs seront pour eux aussi autre chose que des inconnus ornés de galons sur la manche et munis du droit de punir! Là aussi ils se sentiraient entourés, — et au besoin surveillés, — par des camarades, qui rentreront plus tard chez eux avec eux et diront à tous comment ils se sont conduits.

Puisque l'adoption du service de deux ans est un pas considérable pour le remplacement de l'armée de métier par la milice nationale, donnons-lui au moins son véritable point d'appui, ce

qui constitue le meilleur élément de force pour elle : la cohésion sous les armes par le maintien et la persistance de tous les liens sociaux qui unissent les uns aux autres des hommes qui ont vécu et vivront toujours côte à côte.

Je ne m'arrêterai pas longtemps à la seconde mesure complémentaire que j'ai indiquée plus haut : la suppression de l'armée territoriale. Lorsqu'il y avait ou devait y avoir une armée active de métier constituée en vue de l'offensive et de la guerre extérieure, on comprend qu'on ait institué, pour la soutenir, une sorte de milice spéciale dont la mission devait être plutôt de protéger les communications et de garder les places de guerre. Aujourd'hui qu'il ne s'agit plus guère que d'organiser la défense du pays à l'aide d'une vaste milice nationale, on ne s'explique plus pourquoi il y en aurait une seconde distincte de la première, et pour quelle raison on continue d'imposer une pareille complication à l'organisation militaire et une aussi lourde charge aux finances du pays.

Lorsque la patrie est menacée, tout homme valide doit concourir de toutes ses forces à sa défense. Il est, pour cela, à la disposition de l'autorité militaire. Il ne doit y avoir, en dehors de l'armée active, que des réservistes. C'est à l'autorité militaire à calculer le nombre des classes qui lui sont immédiatement nécessaires et à les convoquer tout d'abord, puis ensuite, au fur et à mesure des besoins, à appeler successivement les classes restantes qui sont à sa disposition. Il ne faudrait même pas qu'on fût contraint d'appeler les mêmes classes simultanément sur tout le territoire, car si une guerre avec l'Allemagne, par exemple, nécessitait sur la frontière l'appel immédiat sous les armes de tous les hommes jusqu'à quarante ans, il est de toute évidence que leur convocation à Bayonne, à Dunkerque, à Perpignan, est inutile au premier jour et ne peut être qu'une cause d'embarras, de désordre et de gaspillage.

Avec l'adoption du principe du dédoublement, le recrutement régional absolu, la suppression de l'armée territoriale, l'appel des réservistes par classe et par région de corps d'armée, on remédiera certainement dans une large mesure aux inconvénients inhérents à la diminution de nos effectifs en temps de paix : la cohésion de l'ensemble resterait assurée et l'instruction militaire complète de tous serait assurée dans des conditions suffisamment sérieuses.

## III

Tous les orateurs qui ont combattu le service de deux ans, après avoir traité la question des effectifs, ont insisté vivement, violemment même, sur la question des cadres : nécessité d'avoir des cadres permanens d'autant plus solides que la troupe le serait moins; insuffisance notoire des rengagemens de sous-officiers dans notre armée, pour atteindre ce but.

Il est hors de doute que le service de deux ans portera une grave atteinte au recrutement de nos cadres. Il n'y a actuellement qu'un nombre relativement restreint de sous-officiers rengagés, et pas un seul caporal. Il faudra satisfaire, avec les élémens que fourniront deux classes, aux mêmes besoins auxquels on faisait face jusqu'alors avec trois classes. On sera donc amené à nommer des caporaux de six mois, des sous-officiers de douze à quatorze mois de service, que l'on gardera pendant huit à dix mois. Quelle expérience pourront-ils avoir? Quelle autorité pourront-ils exercer sur leurs hommes? Comment seront-ils autre chose que de simples porte-galons? Dans ce laps de temps de deux ans de service, que bien des militaires considèrent comme à peine suffisant pour confirmer un simple soldat dans son métier, il faudra que nous formions des gradés capables d'instruire les autres. C'est demander l'impossible. Tout le monde le sait. La condition primordiale, absolue, pour que le service de deux ans ne produise pas une milice sans valeur, une garde nationale sans consistance, est que tous les gradés, sous-officiers et caporaux, soient placés en dehors du roulement occasionné par la courte durée du service, en un mot, soient des rengagés. Appliquer la loi nouvelle sans avoir assuré cette condition essentielle, est un monstrueux oubli du devoir le plus impérieux. La responsabilité en pèsera un jour lourdement sur les épaules de ceux qui l'auront fait ou laissé faire.

Il faut donc arriver à constituer, pour le service de deux ans, des cadres plus solides que ne le sont ceux du service actuel de trois ans.

Est-ce impossible? Après tout, l'Allemagne y a réussi. Et c'est lorsqu'elle a eu son cadre ainsi constitué qu'elle a abaissé le temps de service. L'armée allemande compte 80 000 sous-officiers rengagés, c'est-à-dire la totalité des gradés entre les

mains desquels passent les contingens successifs comme en un cadre permanent d'instructeurs exercés. Le recrutement de ce cadre lui-même est assuré par plusieurs milliers de soldats déjà rengagés eux-mêmes, en vue d'obtenir ultérieurement le grade de sous-officier. Voilà ce qui constitue pour l'armée allemande une force et une supériorité écrasantes.

Et comment l'empire allemand s'y prend-il pour avoir tant de rengagemens? Les conditions qui sont faites aux sous-officiers qui rengagent sont cependant assez médiocres. Elles sont certainement très inférieures aux avantages de toute nature que la loi réserve chez nous, — on pourrait dire prodigue, — aux sous-officiers qui rengagent. On ne peut donc pas dire que ce soit seulement la séduction exercée par l'espoir d'une situation lucrative ou honorable qui conserve à l'armée allemande tant de sous-officiers rengagés, alors qu'il y en a si peu chez nous. Le prestige de l'uniforme y est bien pour quelque chose, il est vrai; mais, malgré les efforts d'une éducation inconsciemment perverse qui s'étudie à éloigner nos enfans de l'armée, le prestige du soldat n'est pas encore tout à fait mort chez nous; le métier militaire n'a pas perdu absolument toute action sur nos imaginations et nos cœurs. On s'étonnera davantage encore de cette abondance de sous-officiers en Allemagne, si l'on observe que le brusque et énorme développement de l'industrie depuis vingt-cinq ans aurait dû, semble-t-il, porter un coup sensible à leur recrutement. N'a-t-il pas fallu un nombre extraordinaire de contremaîtres, chefs d'ateliers, mécaniciens, comptables et employés de bureau pour toutes ces industries, et n'est-ce pas là précisément le personnel qui, dans nos idées reçues, répond à celui des sous-officiers de l'armée?

Il doit y avoir une autre raison.

Pour ma part, je ne crois pas que le petit nombre de nos rengagemens soit dû exclusivement, ni au manque de prestige de l'uniforme, ni au dégoût de la jeunesse pour le métier, ni surtout à l'insuffisance des avantages matériels assurés à nos sous-officiers. Le service de deux ans ne paraît pas devoir aggraver sensiblement sous ce rapport une situation déjà très préoccupante avec notre service actuel. C'est que les causes du mal ne sont pas seulement extérieures à l'armée, elles sont également intérieures. La pénurie de sous-officiers rengagés dont souffre l'armée est, dans une certaine mesure, la conséquence et de la

façon dont on les recrute, et de celle dont on les emploie. Il ne serait à mon sens aucunement impossible, même aujourd'hui et sans rien ajouter aux avantages matériels déjà concédés, d'arriver à avoir un nombre suffisant de sous-officiers rengagés, à la condition expresse :

De les mieux choisir ;

De les mieux traiter ;

De mieux assurer leur avenir, non pas hors de l'armée, mais dans l'armée même.

Comment donc choisir les sous-officiers ? Il faut s'arrêter ici un instant sur le mode de procéder actuellement en usage. En raison du temps de service si court, du peu de temps disponible pour le dressage du jeune sous-officier, il faut agir rapidement.

Le temps presse. Aussitôt les jeunes recrues arrivées, on prescrit à chaque commandant de compagnie de procéder à la désignation des sujets qui lui paraissent aptes à devenir plus tard sous-officiers. Celui-ci, quels que soient son coup d'œil et son ardent désir de désigner les plus capables et les plus dignes, n'a aucun moyen de fonder son appréciation sur les qualités morales et professionnelles de jeunes gens dont il connaît à peine les noms ; il suit la voie que lui tracent les règlements, il fait passer à ses jeunes soldats l'inévitable examen. Ils rédigent une copie, subissent une dictée, exécutent les quatre règles. Les huit ou dix individus qu'une instruction préalable met à même de se tirer honorablement de cette épreuve sont immédiatement désignés comme futurs sous-officiers. Au bout d'un mois ou deux de premier dégrossissement, les voilà définitivement installés élèves-caporaux. Alors commence pour eux un régime tout particulier. On les réunit en un peloton spécial ; des cadres choisis sont désignés pour leur instruction ; séparés de leurs camarades, pour tous les exercices au moins, ils subissent une préparation intensive à leur mission future. On les bourre de théories récitatives, on les inonde de cours élémentaires, on les fatigue d'exercices particuliers. Malheur alors à celui qui n'a pas reçu du ciel une mémoire fidèle et facile ; il aura bien de la peine à n'être pas, au bout de peu de mois, rayé du peloton d'instruction et ignominieusement renvoyé à sa compagnie. Après quelque temps de ce surmenage mental et physique survient une commission. Celle-ci interroge, fait réciter, fait comparaître au tableau ces malheureux, dont elle ne connaît rien, à peine le nom,

les voit quelques minutes sur le terrain, c'est-à-dire généralement dans la cour de la caserne, et, ceci fait, elle dresse un classement par *ordre de mérite*. Ce sera là le « tableau d'avancement » où le colonel puisera, par numéro d'ordre, pour nommer les caporaux dont il aura besoin, c'est-à-dire les futurs sous-officiers. Puis le « peloton d'instruction » est dissous. Les élèves rentrent à leur compagnie, où, du reste, ils s'empresent d'oublier plus ou moins les *matières* de cet enseignement hâtif qu'ils ont entassées sans se les assimiler, de sorte que, trois ou quatre mois plus tard, lorsque leur nomination arrive, ils n'ont même plus l'avantage de ce bagage théorique, dû presque en entier à la mémoire.

Telles sont les conditions générales où s'opère le recrutement de nos caporaux, — appelés à être plus tard sous-officiers, — dans presque tous les corps de troupe. Je ne crois pas qu'on puisse rien imaginer de plus illogique, de plus contraire au bon sens comme au « bien du service. »

Réfléchissons un instant au rôle du sous-officier, et aux conditions qu'il doit satisfaire pour le bien remplir.

Le sous-officier, avant tout, doit commander. Il est en contact direct et journalier avec des natures souvent rudes et grossières, toujours frustes et incultes, auxquelles il faut qu'il impose son autorité. Pour celles-ci le principe primordial et naturel de l'autorité c'est la force, la vigueur physique, la voix claire, le geste net, le regard droit : la question physique a ici une importance capitale. Un individu ou chétif ou trop menu, trop joli, trop rose, sera sans autorité réelle sur ses hommes, il manquera du prestige de la force, il ne commandera pas. Viennent les épreuves des marches ou des manœuvres, fatigué, souffrant, misérable, il sera à la remorque de deux ou trois « lascars » plus solidement bâtis que lui dans sa section. Mais s'il est utile que le sous-officier soit vigoureux parmi les plus vigoureux de sa troupe, il est plus indispensable encore qu'il soit hardi, qu'il ait de l'aplomb, du caractère. La timidité et la douceur accompagnent très souvent la grande force physique. Il faut s'en méfier. L'homme timide, qui rougit et balbutie facilement, qui s'effraye du moindre obstacle, et ne sait pas encourir une responsabilité ne sera qu'un porte-galons sans valeur. Celui qui est trop doux et de cœur trop sensible, qui s'émeut trop facilement des misères ou des souffrances qui



l'entourent, aura des faiblesses ou des indulgences qui ruineront rapidement son autorité.

A ces qualités physiques, à ces conditions de caractère personnel, le sous-officier doit joindre une vertu essentielle : l'amour du devoir, le sentiment de l'honneur. Chargé d'imposer le devoir à des hommes qu'il gêne, qui ne cherchent le plus souvent qu'à lui échapper, il doit, lui, en avoir le respect inné, y être dévoué. Il ne s'agit pas seulement de bonne exécution du service, du strict accomplissement des ordres donnés ou des consignes reçues pour éviter une punition ou mériter quelques éloges ; mais de l'observation des devoirs professionnels dans toute leur étendue par amour du devoir en lui-même, par légitime satisfaction de conscience, par conviction qu'en faisant son devoir et en l'exigeant des autres, on travaille pour l'honneur de tous, pour le bien de l'armée, pour le salut du pays.

Homme vigoureux et hardi, homme de devoir et d'honneur, il faut encore que le sous-officier ait la confiance de son chef.

Et comment l'aura-t-il, s'il n'en est pas intimement connu, tel qu'il est avec ses qualités et ses défauts inévitables ? L'instruction acquise, les connaissances antérieures à l'entrée au service, ne doivent entrer en compte pour le choix des gradés qu'en dernière ligne. Certes il faut que le sujet soit intelligent, apte à profiter des leçons qu'il recevra, mais il n'est nullement nécessaire que le développement de cette intelligence naturelle ait été préalablement assuré par une éducation primaire déjà complète.

Ce court aperçu suffit pour voir combien est illogique, — pour ne pas dire plus, — notre manière de procéder. Ces jeunes gens qui sont désignés pour leur « belle main, » leur bonne orthographe, leur capacité en arithmétique, sont réunis en un peloton où tout se passe théoriquement et non pratiquement ; puis ils sont classés par une commission, et nommés au hasard des vacances, le plus souvent dans une compagnie où ils sont inconnus à tous, chefs et soldats.

Le remède à cet état de choses est facile. Laissons le capitaine désigner librement ses caporaux, instruire et former lui-même ses sous-officiers qui sont ses premiers auxiliaires ; c'est son premier devoir d'éduquer et de choisir des gradés dignes de ce nom, mais c'est aussi et surtout son intérêt, car la troupe qu'il commande vaudra ce qu'ils vaudront. Que de fois n'avons-

nous pas tous entendu des capitaines s'excuser de la médiocre tenue de leur troupe en disant : « Mais je n'ai pour sous-officiers et pour instructeurs qu'un tel et un tel ; vous savez ce qu'ils valent, mon colonel. » Jamais ils n'auraient tenu pareil langage si le colonel avait pu leur répondre : « Vous n'en êtes que plus coupables, car ces mauvais sous-officiers, c'est vous qui les avez choisis, c'est sur votre demande que je les ai nommés, et c'est vous-mêmes qui les avez instruits et formés. »

En réalité, le commandant de compagnie est le seul qui puisse juger en connaissance de cause de la valeur de ses hommes au point de vue du commandement à exercer, de l'autorité à leur confier. Seul il peut apprécier celui qui est vraiment digne et capable de recevoir des galons et de les porter avec honneur. Que le colonel, qui fait la nomination, contrôle le choix du commandant de compagnie, qu'il s'assure par lui-même, par une commission déléguée à cet effet, que la confiance du capitaine est bien placée, que l'homme justifie la faveur dont il est l'objet par sa conduite, ses aptitudes physiques, son instruction militaire théorique, soit, c'est son devoir, mais rien de plus. Le choix des gradés d'une compagnie devrait être laissé à celui qui la commande et qui, par suite, est responsable de l'instruction et de la tenue matérielle et morale de ladite compagnie.

Cela paraît tellement simple et tellement naturel qu'on s'étonne d'avoir à défendre cette manière de faire. Laissés à eux-mêmes, les capitaines feraient passer au second plan l'instruction générale pour ne considérer que les qualités militaires, l'aptitude au commandement, le zèle, le dévouement, le bon exemple, la bonne conduite. Sauf en ce qui concerne les comptables, l'écriture, l'orthographe, le calcul ne primeraient plus toutes les autres qualités. On ne verrait plus en tête des « pelotons d'instruction » des instituteurs manqués, des élèves ecclésiastiques renvoyés, des clercs de notaire ou d'avoué, les fruits secs de tous nos baccalauréats modernes ou autres. Le grade serait donné à celui qui le mériterait par son caractère et son aptitude militaire seule, et ce serait le plus souvent à quelque gars solide de la campagne, ou bien au fils éveillé et malin d'un bon ouvrier de la ville. L'un et l'autre auront quitté l'école de bonne heure, mais l'un et l'autre auront contracté aussi l'habitude du travail, de la besogne bien faite, du devoir accompli.

Nous faisons fausse route en prenant pour base de la désignation de nos futurs sous-officiers leur instruction antérieure au moment de leur incorporation ; mais cela ne serait que peu de chose si cette méthode ne nuisait pas aussi, et surtout, à l'accroissement du nombre des rengagés.

Il est de toute évidence que le jeune homme un peu instruit, — porté du reste à s'exagérer son mérite à cet égard, — ne reçoit plus les galons de caporal ou de sous-officier comme une faveur mais comme un dû. C'est la consécration attendue d'un mérite personnel auquel est étranger celui qui les lui confère, trop heureux de trouver sous sa main un sujet aussi capable. Le sous-officier ne conserve aucune reconnaissance ni pour le métier militaire qui lui procure ces galons, ni pour le chef qui les lui donne ; ceux-ci, du reste, qui n'auront été ni vivement convoités ni ardemment disputés, ne seront bienvenus qu'en raison des commodités qu'ils donnent pour achever plus confortablement les années de service.

Certain, ou se croyant certain de trouver dans la vie civile un emploi plus rémunérateur des facultés qu'il s'attribue, notre jeune sous-officier s'empressera d'y retourner : le grade acquis ne sera à son sens qu'un atout de plus dans son jeu.

Combien sera différent l'état d'esprit du jeune homme, arrivé au corps sans grande instruction préalable, sans ambition comme sans vanité personnelle. Il se verra d'abord distingué par son chef, puis choisi en raison de ses aptitudes et de ses qualités, préféré à d'autres plus instruits, plus riches, plus élevés socialement. Il en sera flatté ; ces galons, — auxquels il n'avait jamais peut-être songé, sur lesquels il n'avait jamais compté, — seront reçus avec joie et avec respect. Formé et transformé par le métier militaire, il se sentira grandi en lui-même et autour de lui. Vienne le moment de quitter cette situation si nouvelle, si honorable, si péniblement conquise, comment n'hésitera-t-il pas ? Rentrer dans la vie civile pour retomber dans une situation à la fois précaire et inférieure, redescendre quand on a su s'élever au-dessus des camarades, des amis, des voisins, cela est pénible. Qu'à ce moment le sous-officier trouve dans un bon rengagement des avantages matériels suffisants, il rengagera.

Modifier radicalement notre manière de procéder à la désignation des futurs sous-officiers (élèves-caporaux), changer, avec

le mode de recrutement, la méthode d'éducation de ces jeunes gens, sont des réformes nécessaires, indispensables, si l'on veut assurer le rengagement des gradés, mais cela même ne suffit pas.

Il faut également mieux traiter nos sous-officiers.

Lorsque je dis que nos gradés doivent être mieux traités, je n'entends pas qu'on augmente les avantages pécuniaires qu'on leur a faits. Les primes de rengagemens, retraites, promesses d'emplois civils que la loi leur accorde, sont considérables. Il n'est guère possible d'aller plus loin. Aucune autre armée n'offre à ses sous-officiers de pareils avantages, et cependant elles réussissent mieux que nous. Il paraît donc inutile autant qu'impossible d'aller plus loin dans cette voie. Je n'entends pas non plus qu'on augmente les prérogatives immédiates du grade. On a déjà réduit les punitions des sous-officiers au point de les rendre presque illusoires, on a soumis leur cassation ou rétrogradation à des formalités qui équivalent presque à une possession d'état, on a multiplié toutes les facilités de l'existence : permissions permanentes, mariage, habitation en ville ; on a fait appel à la vanité : port de l'épée, vêtemens de drap fin, que sais-je encore ? La question n'est pas là. Ce qu'il faut avant tout, à mon sens, c'est alléger le service même du gradé, dans l'intérieur de sa compagnie, en l'organisant d'une façon plus rationnelle, qui le rende à la fois moins pénible matériellement et plus simple dans son exécution.

Notre service intérieur est resté organisé sur les mêmes bases qu'au temps où nous avons le service à long terme, où tous les hommes présens avaient plusieurs années de service et où beaucoup même étaient des rengagés. Cependant tout a changé. On comprend facilement que le service intérieur, instruction et surveillance des hommes, bonne tenue des effets et des armes, était, en ces temps-là, autrement facile et simple qu'aujourd'hui.

Les hommes avaient depuis longtemps achevé leur instruction théorique et pratique, on connaissait les bons sujets dont il n'était pas besoin de s'occuper et ceux en petit nombre qu'il convenait d'avoir à l'œil ; les moindres ordres de détail étaient immédiatement compris de tous, souvent même exécutés avant d'avoir été donnés.

Il n'en est plus de même aujourd'hui. L'instruction des nombreux jeunes soldats incorporés chaque année absorbe les forces

et l'attention de tous les gradés ; les anciens soldats, eux-mêmes, ne sont pas assez confirmés pour aider à l'instruction de leurs jeunes camarades, loin de là ; il est nécessaire de les surveiller presque autant qu'eux, et, pour assurer leur instruction, de leur faire reprendre leurs « classes » avec les jeunes recrues. Ajoutez à cela que l'instruction était autrefois infiniment moins complexe qu'aujourd'hui : le tir était rudimentaire comme l'arme elle-même, la fortification de campagne à peu près nulle, les formations de combat, de marche, de sûreté, extrêmement réduites en raison même du peu de portée de l'arme ; l'administration, l'habillement, l'alimentation n'offraient aucune des difficultés qu'elles comportent aujourd'hui.

On avait été amené, tout naturellement, à diviser les gradés en deux catégories subordonnées l'une à l'autre, les sergens d'abord, les caporaux ensuite.

Les sergens, généralement de vieux routiers familiarisés de longue date avec tous les détails du service, assuraient alors à tour de rôle la responsabilité de tout le service, intérieur de la compagnie, et, sous le titre de « sergent de semaine » en prenaient la direction. Pour assurer l'exécution du service ce sergent de semaine avait sous sa direction le caporal de semaine d'abord pour l'ensemble du service, puis les caporaux de chambrée pour l'ordre, la discipline, la propreté des chambres, le caporal d'ordinaire pour l'alimentation, les caporaux de section pour la tenue des hommes. Ce service de « semaine » déjà assez léger avec des hommes entièrement dressés, et un service parfaitement réglé, comme il l'était autrefois, ne revenait guère qu'une fois tous les mois, car alors il n'y avait que peu de sous-officiers employés à des services spéciaux, peu de permissions, jamais d'absences bien prolongées. La même remarque s'applique aux fonctions du caporal. Celui-ci est le dernier échelon de la hiérarchie ; c'est sur lui que tout repose, et c'est sur lui aussi que chacun se repose. Le caporal de semaine endosse une responsabilité complète de tous les instans ; avec des hommes complètement bien dressés, une pareille responsabilité était déjà redoutable, avec nos jeunes soldats si peu confirmés, elle devient presque insupportable. Il faut aujourd'hui au caporal de semaine une dose d'énergie, d'activité, de zèle, peu commune, pour arriver à la fin d'une « semaine » sans avoir attrapé quelques consignes, voire quelques jours de salle de police ; et ce service si pénible et si

dangereux revient aujourd'hui toutes les cinq ou six semaines, souvent tous les mois!

Pour compenser ses risques, le caporal ne jouit d'aucun avantage; il n'a aucune des prérogatives du sergent. Il vit avec ses hommes et comme eux, corvées à part, et cependant c'est contre ces camarades, ces compagnons de tous les instans de sa vie, qu'il est souvent obligé de sévir pour sauvegarder sa responsabilité. Aussi n'use-t-il guère de l'autorité qu'il détient, qu'à la dernière extrémité et le plus souvent très maladroitement. Comment en serait-il autrement, puisqu'il n'a souvent que dix à douze mois de service? Son inexpérience des choses et des hommes excuse peut-être, mais garantit sa maladresse.

En fait, le grade de caporal est sans prestige dans notre armée; il complique le service; il compromet la discipline plus qu'il ne la sert, en outre, et surtout, c'est l'épouvantail qui éloigne bon nombre de jeunes gens de la recherche de galons qu'ils seraient très aptes à porter, qui leur fait préférer la vie tranquille du soldat dans le rang à l'honneur d'une distinction aussi périlleuse.

Il faut supprimer purement et simplement ce grade inutile et nuisible. Cette mesure radicale n'aurait que des avantages. Elle apporterait dans le service une extrême simplification. La compagnie compterait douze sergens, dont les plus anciens pourraient jouir de certains privilèges, et d'immunités spéciales, mais non d'un grade et d'une autorité supérieure. Ces sous-officiers roulent ensemble pour assurer le service de « semaine: » celle-ci dès lors ne revient plus qu'à des intervalles assez éloignés; deux, trois, quatre même d'entre eux peuvent être absens ou employés sans que leurs collègues soient surchargés de besogne. Dans l'intérieur de la compagnie les sous-officiers peuvent se spécialiser. L'un sera chargé du tir, l'autre de l'habillement, un troisième des exercices physiques, des travaux de campagne, des théories orales ou récitatives, etc., et chacun de ces sous-officiers pendant le temps où il restera chargé de cette branche de l'instruction ne s'occupera que d'elle, et ne sera responsable que des résultats qu'il aura obtenus personnellement.

Les sous-officiers auront, il est vrai, besoin d'auxiliaires pour les aider dans leur tâche. Pour cela ils désigneront des hommes, bons sujets, d'instruction complète, dits premiers soldats. Ceux-ci les seconderont, les suppléeront au besoin, mais n'ayant pas d'au-

torité directe, ils n'auront pas non plus de responsabilité personnelle. Ils resteront ainsi dans leur véritable rôle, qui est de venir en aide au jeune soldat, de prévenir chez lui les manquemens à l'ordre ou à la discipline, de lui éviter les fautes, et non de les réprimer par des punitions.

La tâche du gradé sera ainsi singulièrement allégée, partant plus attrayante, et surtout les charges de la responsabilité que soulève le grade seront réellement compensées par des avantages immédiats, ce qui n'a pas lieu pour notre grade de caporal.

Je n'insiste pas. Il y a cependant à la suppression du grade de caporal un autre avantage, si important qu'il en faut dire un mot.

Le soldat, promu directement sous-officier, se trouvera brusquement transporté dans une sphère toute nouvelle. Il ne partagera plus la vie même de ses subordonnés, comme le fait notre caporal actuel. Il se trouvera immédiatement placé dans un milieu tout différent, où les choses ne sont plus vues sous le même angle, ni appréciées de la même manière, où la note est donnée par les anciens, les serviteurs dévoués, ceux qui appartiennent corps et âme à l'armée, qui est toute leur existence et tout leur avenir. Le jeune sous-officier puisera dans ce contact nouveau des idées et des sentimens tout différens de ceux que peut développer le milieu délétère des hommes dont la plupart servent à regret, ne dissimulent pas leur vif désir de s'en aller le plus tôt possible. Ainsi le jeune gradé, non seulement évitera un grade intermédiaire où les risques ne sont compensés par aucun avantage, mais il se trouvera mis brusquement sur le pied d'égalité et de camaraderie avec les plus anciens sous-officiers; et ceux-ci exerceront sur leur jeune collègue une double pression morale par l'esprit de corps qu'ils lui inculqueront et par leur exemple personnel. Et ce sera un fort encouragement au rengagement, car personne ne peut nier la puissance de l'exemple et la force de l'esprit d'imitation.

L'absence du grade de caporal facilite certainement beaucoup le recrutement des sous-officiers en Allemagne: il y a une autre condition qui facilite singulièrement leur rengagement, c'est le recrutement entièrement et strictement régional. Il présente, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, de grands avantages.

On comprend aisément la fierté avec laquelle le sous-officier étalera ses galons et son autorité en présence de ses amis, parens et concitoyens; combien il jouira plus, chez lui, des avantages de son grade que dans une localité où il est exilé, seul, sans relations. On comprend également que, s'il est ainsi près de son village et des siens, il hésitera avant de quitter une situation où il est honoré, envié, assuré de l'avenir, pour rentrer dans la vie civile, et retrouver une situation précaire, souvent même inférieure à celle des hommes qu'il aura commandés, et auprès desquels il doit continuer à vivre dans la vie civile.

Avec le service de deux ans, la libération surviendra précisément à l'heure où la nostalgie du « chez soi » est la plus forte chez le soldat. La première année a été occupée par les difficultés de l'apprentissage militaire, une partie de la seconde est trop souvent livrée aux plaisirs malsains et corrupteurs de la ville, mais ceux-ci s'épuisent vite, le regret revient plus fort et la nostalgie s'empare de l'homme.

C'est à la fin de cette deuxième année que se place cette crise aiguë, chez la plupart des jeunes gens, et c'est précisément à ce moment que nous leur demandons de rengager définitivement. Pour rentrer au pays, la plupart quitteront honneurs et galons, et préféreront les chances du plus pénible métier. Le meilleur moyen d'atténuer la gravité de cette crise et d'en diminuer l'acuité serait encore de laisser le sous-officier près de chez lui, et au milieu des siens. Ce serait un nouveau service, et non le moindre, que rendrait l'adoption du recrutement régional auquel un préjugé injustifiable s'oppose encore chez nous.

L'urgente nécessité d'avoir un corps très solide de sous-officiers rengagés a poussé le législateur à multiplier les avantages de toute sorte qui leur sont faits.

Il est difficile d'aller plus loin dans cette voie. On veut à tout prix des sous-officiers de carrière pour encadrer le flot incessamment renouvelé de recrues qui constitue l'armée moderne. On n'a oublié qu'une seule chose, c'est de faire du métier de sous-officier une véritable carrière. Est-ce une carrière véritable que le métier qu'on est condamné à quitter dans la force de l'âge avec une pension insuffisante, et n'est-ce pas le cas de notre sous-officier rengagé? Il y a bien la promesse d'un emploi civil à l'expiration de la série des rengagemens autorisés, mais on sait, d'une part, combien cette promesse est vague, difficile, presque



impossible à tenir en présence du nombre sans cesse croissant des rengagés ; de l'autre, combien il est pénible à des hommes de 32 à 36 ans de faire l'apprentissage d'un métier nouveau. Je ne parle pas de la singulière anomalie qu'il y a à vouloir recruter de vrais sous-officiers chez des individus dont le rêve favori, l'espoir longuement caressé est d'obtenir un emploi de garçon de bureau, d'huissier de ministère, ou de commis de quelque grande administration où il leur sera loisible de devenir de paisibles bourgeois et d'innocens budgétivores. Le métier de sous-officier ne sera une carrière que le jour où il assurera l'existence de celui qui y entre par goût ou par raison, depuis ses débuts jusqu'à l'heure du repos définitif, de la retraite absolue.

Mais il y a une autre anomalie, non moins singulière et bien plus grave, dans notre législation actuelle.

Pendant que, d'une main, on dispensait très libéralement les faveurs au sous-officier, de l'autre, on lui retirait sa plus belle, sa plus précieuse prérogative, celle qui flattait le plus son amour-propre, celle qui le distinguait de tous les sous-officiers des autres armées et l'élevait au-dessus d'eux : la possibilité d'arriver à l'épaulette. Certes, ce n'était là qu'un rêve irréalisable pour la plupart des sous-officiers, qu'un idéal toujours poursuivi, rarement atteint ; mais c'est méconnaître notre tempérament national que de nier la puissance de cette illusion sur nos imaginations et sur nos cœurs. Cette espérance suprême était, pour notre sous-officier, un aiguillon nécessaire ; elle le soutenait dans les heures difficiles, elle le ranimait au milieu des ennuis, des dégoûts, des défaillances. C'est méconnaître aussi et gravement les instincts égalitaires de notre race et l'éducation démocratique des générations actuelles que de leur fermer tout accès au grade d'officier, fût-ce au nom de l'instruction ou de la science. « Tout soldat français a un bâton de maréchal dans sa giberne » n'est qu'une phrase, si l'on veut, mais une phrase qui a décidé plus d'engagemens et de réengagemens que toutes les hautes payes, pensions de retraites ou promesses d'emploi civil.

A ce point de vue, comme à bien d'autres, Saint-Maixent est une institution malheureuse. C'est une école ; on y entre par un concours. On ne peut arriver à l'épaulette qu'en subissant ce concours, et en passant par cette école. Pas de place pour qui n'est pas capable de l'un et de l'autre. Toutes les vertus, tous les mérites, les meilleures qualités personnelles de commandement

et de jugement, dévouement, honneur, abnégation, services rendus, tout cela ne sert de rien et ne fait rien à l'affaire. Rien ne prévaut contre une faute d'orthographe ou contre l'oubli d'une date.

En fait, cette école n'est accessible qu'aux jeunes gens qui ont reçu une instruction élémentaire déjà développée avant leur arrivée au corps; elle les met à même de profiter des cours qui leur sont faits au corps par des officiers transformés en professeurs à cette occasion. Que ces jeunes gens aient ou n'aient pas les qualités militaires requises, — peu importe. Signalés (1) dès leur entrée au service comme capables de passer l'examen, ils franchissent rapidement les premiers grades, et jouissent ensuite de toutes sortes de faveurs et de dispenses pour préparer un succès dont l'honneur rejaillira sur le corps dont ils font partie. Il est vrai que, le plus souvent, dans les compagnies, on préfère n'avoir pas affaire aux effets de leur jeunesse généralement aussi présomptueuse qu'inexpérimentée. Mais leur seule présence jette sur leurs collègues qui ne sont pas jugés capables de subir l'examen et demeurent condamnés à n'être jamais officiers un discrédit et une déconsidération que souligne trop souvent leur attitude arrogante ou narquoise.

L'avancement par le rang devrait avoir lieu exclusivement par le rang, et l'officier qui en provient doit avoir, avant toutes les autres, les qualités et les vertus du soldat : dévouement au devoir, connaissance approfondie du métier, abnégation personnelle, impeccable honorabilité dans l'existence. Cet officier n'est pas destiné à commander des armées, voire des régimens; il n'est pas non plus destiné à figurer dans les réunions mondaines ou à fréquenter les salons. Laissons-le à sa place, qui est à la tête de sa section ou de sa compagnie, et ne lui demandons, comme bagage intellectuel, que les données strictement nécessaires pour tenir honorablement cette place. Il sera alors pour tous ceux qui l'entourent un exemple vivant de ce que peut faire du plus humble soldat le vrai mérite et l'effort personnel; sa

(1) Il se passe pour la désignation des candidats officiers ce qui se passe pour le recrutement des gradés inférieurs. C'est l'instruction intellectuelle antérieure à l'entrée au service militaire qui est seule prise en considération par le colonel, naturellement désireux d'avoir plus de jeunes gens « reçus » que son voisin. Les aptitudes purement militaires au commandement ne jouent dans cette désignation qu'un rôle absolument secondaire, sinon nul.

vue seule sera un encouragement direct, — et le meilleur de tous, — à ceux qui seront tentés l'imiter (1).

## IV

Telles sont les plus sérieuses réflexions que nous suggèrent la très prochaine adoption du service de deux ans, et la très urgente nécessité de parer aux conséquences immédiates de cette innovation. Il y aurait sans doute beaucoup d'autres mesures de détail excellentes à prendre ; il est impossible, dans une étude aussi rapide, de les énumérer et de les examiner toutes. Celles que nous venons de préconiser paraissent d'une application relativement facile, elles donneraient promptement de bons résultats. Elles permettraient de constituer, avec ou malgré le service de deux ans, une armée qui conserverait une réelle valeur militaire, plus défensive, il est vrai, qu'offensive, une armée capable de soutenir hautement l'honneur du pays et de défendre heureusement son territoire.

Pareille conclusion ne paraîtra pas, il est vrai, très encourageante. Beaucoup d'esprits resteront attachés à la conception plus séduisante d'une armée moins nombreuse et plus solide, petite, mais forte, en vertu de l'axiome que la qualité est préférable à la quantité. Mais cet incontestable axiome suppose que l'on peut indifféremment choisir entre les deux termes qu'il oppose, qu'on est maître de préférer l'un à l'autre. En est-il ainsi en France à l'heure présente ? Une armée devient-elle forte par cela seul qu'elle est restreinte ; un homme devient-il un soldat par le seul fait qu'il a habité pendant longtemps une caserne ? L'Angleterre vient de faire la dure expérience de la distinction qu'il faut faire entre une armée de métier et une armée de caserne. C'est une grave question de savoir si, dans ces temps de paix prolongée, dans les conditions morales et matérielles où nous nous trouvons, il

(1) Il ne s'agit pas de supprimer l'École de Saint-Maixent, mais d'en modifier le caractère. Cette école ne devrait pas être une école d'élèves-officiers, destinée à transformer en sous-lieutenans ceux des jeunes gradés entrés par voie de concours et classés à leur sortie d'après leurs examens ; elle devrait être, au contraire, une école d'officiers-élèves, où se réuniraient, pour compléter leur instruction générale, des sous-officiers que leur mérite joint à leurs services auraient fait nommer sous-lieutenans. Saint-Maixent cesserait ainsi d'être un Saint-Cyr d'ordre inférieur dont les élèves sont et seront toujours animés d'un esprit d'hostilité vis-à-vis des Saint-Cyriens, par un sentiment fait de jalousie et de vanité blessée

serait possible d'obtenir ce maximum de qualité qui permet à une armée de rester forte en étant restreinte, de triompher de la quantité. Je ne me charge pas de la résoudre. Ce qui paraît constant, c'est que, par la force des choses, nous sommes condamnés en France, et pour longtemps, à vouloir que l'armée atteigne, tout d'abord, son maximum de force en quantité.

Toutefois, il est nécessaire que la qualité s'y maintienne à un certain niveau, minimum indispensable, au-dessous duquel toute armée devient une horde, toute troupe grande ou petite, un véritable troupeau. C'est ce résultat que peuvent obtenir en temps de paix une sage organisation, une instruction bien réglée, le développement régulier des vertus militaires : ordre, discipline, respect, abnégation, esprit de sacrifice. Et ce résultat ne paraît nullement incompatible avec le service de deux ans, si son application est entourée des précautions nécessaires, est précédée ou suivie de l'adoption des mesures générales que nous avons préconisées dans les pages précédentes ou d'autres analogues. On l'obtiendra, si l'on veut et si l'on sait s'y prendre. Il est malheureusement plus que probable qu'on ne le voudra pas ; qu'on laissera cette profonde innovation s'introduire dans notre constitution militaire comme une simple réforme sans autre importance. Le mal, une fois fait, sera irréparable, et nous glisserons paisiblement de la simple milice à la pure garde nationale, jusqu'au jour du tardif et trop cruel réveil.

LIEUTENANT-COLONEL F. DE BROGLIE.

---

---

# UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

## SAINTE-BEUVE

LETTRES A M. ET M<sup>ME</sup> JUSTE OLIVIER

---

CINQUIÈME PARTIE (1)

---

1841

23 janvier 1841.

J'ai été bien affairé, chère Madame, Lèbre vous a dû l'écrire; de plus, je suis véritablement souffrant et dans cet accablement interne qui mène à la *procrastination* des vieillards, comme dit Olivier de M. Cassat. Depuis que je ne vous ai écrit, j'ai entendu Mickiewicz (sans pourtant lui dire bonjour encore; nous continuons de nous chercher); je l'ai entendu à distance, et j'ai été très satisfait. Il y a de l'éloquence sous ses empêchemens mêmes, et l'accent profond marque mieux sous les efforts. M<sup>me</sup> Sand y est très assidue, et l'autre jour on l'y a applaudie. Avez-vous lu son article sur Majorque? C'est charmant. A peine l'avais-je lu que toutes mes tendresses pour elle (et j'en ai) se sont réveillées et j'ai couru la voir. J'ai diné un jour avec Eynard et Lèbre, mais ils doivent me trouver bien maussade à la fois et bien frivole, n'abordant pas les graves sujets, et n'ayant pas, en revanche, la

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1<sup>er</sup> et 15 novembre 1903, et du 1<sup>er</sup> juillet 1904.

gaieté du rien-dire. Enfin je les aime beaucoup, et ils sont indulgens. — Eynard voit beaucoup le monde d'ici, et il pourra vous en dire d'exactes nouvelles là-bas.

Voilà Hugo nommé, mais tout n'est pas gagné encore. On craint fort que Ballanche ne soit pas nommé (1) et qu'Ancelet, cette fois, ne l'emporte. C'est le 28 qu'a lieu cette seconde bataille. Si (ce que je ne crois pas) Ballanche est nommé, nous ne passons pourtant pas encore. On continue aux prochaines (et très prochaines) morts de nommer des gens politiques : Tocqueville, Berryer... après eux, s'il en reste. — Hugo apporte, comme candidats de sa prédilection et de sa charge, quatre illustres : Alexandre Dumas, Balzac, de Vigny; je suis le quatrième, très indigne, et pourtant moins impossible encore, je crois, qu'aucun des trois autres (2). Dans deux ou trois ans, les catarrhes aidant, tout ceci sera fait, au moins pour moi. Voilà mes rians présages.

M. de Broglie, que j'ai rencontré l'autre jour, apprécie fort M. Vinet; il l'appelle un *bon Cyclope* (c'est un peu comme le *nègre blanc* d'Olivier); il le compare encore au bon géant du *Morgante Maggiore*. Je ne le remercie pas encore cette fois, ayant un petit mot assez pressé à joindre ici pour M. Monnard.

Je n'embrasse plus toute la maison, depuis qu'il y a un nouveau et jeune visage inconnu. Mais c'est à vous, chère Madame, à distribuer mes souvenirs comme vous le voudrez; vous les avez tous.

A vous.

De ma bibliothèque, ce 19 février 1844.

Chère Madame et amie,

Votre lettre s'est bien fait attendre et je vous assure que je commençais fort à m'en apercevoir. Vous êtes bien bonne dans tout ce que vous me dites de détails lausannois, j'y suis très présent et non sans quelque regret de n'y pas être plus en personne, ne fût-ce qu'avec quelque arrière-pensée aussi d'expliquer de mon mieux à M<sup>lle</sup> Marianne le pourquoi de *n'avoir pas aimé*.

(1) Il ne fut élu que le 17 février 1842, en remplacement d'Alexandre Duval.

(2) Il disait vrai, quois il fut élu avant Alfred de Vigny et que Dumas et Balzac ne le furent jamais.

A propos, hier soir, étant chez M<sup>me</sup> d'Agoult qui me força à dire des vers, je lus cette pièce des *Consolations* dont votre lettre de ce matin vient me rendre l'écho. Je suis des plus mondains cet hiver, probablement pour me distraire des graves douleurs d'il y a quelques mois. Je vais partout où l'on m'invite, de sorte que je ne saurais dire où je ne vais pas, ne fût-ce qu'une ou deux fois. L'autre jour, à la soirée chez M. Lebrun, j'ai fait pendant une heure ma cour respectueuse à M<sup>lle</sup> Léopoldine Hugo, l'aînée des enfans, la plus charmante et la plus perlée des ballades de son père : elle a dix-sept ans. Je la traitais comme une très grande et très sérieuse personne qu'elle est, et elle avait l'air charmé. Ce sont là mes plus vives émotions ; j'appelle cela de la poésie, la seule qui me reste. Tout m'est égal, et je donnerais mon âme et l'avenir, tout mon royaume, pour un éclair ! Voilà des aveux, mais vous m'en demandez presque et le printemps qui recommence m'ouvre le cœur et les lèvres. Cela, pourtant, ne saurait durer ; dès qu'il faudra travailler, j'aurai à rompre ; comment le ferai-je ? Je ne sais ; — alors, comme alors. — Le canton de Vaud se présente toujours à moi comme un coin de refuge, un nid sûr, mais je tomberai en chemin, je le crains, avant d'y pouvoir retourner. Plaignez-moi un peu, aimez-moi toujours.

M... est un manant et un *animal*, il ne faut pas lui écrire ; P... est un envieux et un *ignorant*, il ne faut pas lui écrire davantage. Qu'Olivier veuille me dire quel genre de renseignemens il désire, et je lui indiquerai quelque personne honnête et plus savante dans ces spécialités d'antiquailles qu'aucune des deux.

J'ai vu l'autre soir M<sup>me</sup> Sand : elle aime fort Mickiewicz, mais sans, je crois, lui faire la cour, ni songer à malice. Ce sont de sots contes ; et Mickiewicz, d'ailleurs, n'est pas homme à se laisser faire. Ils sont bien ensemble, voilà tout.

Lèbre vous en écrira sur nos prédicateurs, nos professeurs, nos talens et nos légèretés, plus vivement que moi qui dois y être moins sensible que lui.

J'embrasse les chers petits, les trois Suisses du lac. — J'ai bien pris part à tous les accidens et à la convalescence de M. Vinet : Eynard a pour lui les *Panegyriques* du P. Senault qu'il désirait (1).

(1) Le P. Senault (1599-1672) eut de son vivant une très-grande réputation de prédicateur. Le P. Imgold lui a consacré, en ces dernières années, tout un volume de la *Bibliothèque oratorienne*.

Croyez, chère Madame, que je n'ai jamais été si heureux que près de vous dans cette année que j'appelais d'exil, croyez que mon cœur s'y reporte souvent et qu'ici je tourbillonne, mais ne vis pas.

A vous donc, cher Olivier.

16 mars 1841.

Ce n'est pas en arrivant aux *Agites*, mais bien aux *Cépés*, que j'ai récité un sonnet. Le souvenir de tout ceci m'est très présent et je n'ai pas oublié un seul de nos pas durant ces trois jours, pas même, chère Madame, ce pas si périlleux et où il me paraît bien que je ne brillais point par l'audace. Qui me rendra de telles émotions et de si beaux jours, et le promenoir des Tours, et le dîner au bord du torrent, et les omelettes de l'auberge des Mosses? Le printemps, qui commence déjà ses rayons, m'a réveillé tous les désirs et les regrets (1). Me voilà, au lieu de cela, accroché dans une cage du pont des Arts comme du raisin très vert que viennent piquer tous les oiseaux qui passent. J'en enrage au fond, en ayant l'air de sourire, j'en rougis au plus avant de mon antique chevalerie humiliée, j'en souffre au cœur de ma pauvre poésie qui s'en outrage. Je lui redis comme Ronsard à sa forêt : *tu perdras ton silence!* Enfin, il n'y a qu'à dissimuler pour le quart d'heure. Mais ceci devra finir.

Si, là-bas, d'ici à quelques mois, à quelques années, que sais-je? il y avait quelque moyen, quelque combinaison de vie simple et studieuse (et non professorale), une revue à faire ensemble, un je ne sais quoi de possible et d'imprévu, qui donnât le pain et ne fût pas toute la vie, en vérité... je n'ose achever, car cela vous paraîtra fou. Malheureusement ce n'est qu'impossible.

J'ai enfin vu Mickiewicz; j'ai dîné avec lui chez M. de Kergorlay, de nos amis. Nous avons fort parlé de vous; il vous désire ici à l'un de ces printemps, et je me suis chargé de vous le dire. Ils sont fort jolis en effet (nos printemps), et M. Eynard paraît les goûter en toute légèreté. Il est fort aimable, il m'a

(1) Allusion à une course dans la montagne que Sainte-Beuve fit avec Juste Olivier, pendant son séjour à Lausanne, et qu'Olivier a racontée dans ses *Souvenirs littéraires*.



fait dîner plusieurs fois chez son oncle, et se trouve tellement répandu parmi tous nos politiques et littérateurs qu'il vous en rendra ensuite le plus fidèle compte.

J'ai fait un article sur Töpffer où vous avez passé (1); soyez indulgente, chère Madame, à ces souvenirs détournés et comme *obliques*. Les affections bien vraies ont leur pudeur et craignent d'en trop dire devant tous.

Ma lettre est courte, mais je suis plus plein de vous et de vos doux lieux et de la pensée d'y revoler que je ne l'ai jamais été. Que vous ajouterai-je qui vous puisse être un entretien plus direct et plus long?

A vous, chère Madame, et à Olivier.

5 avril 1841.

Je trouvais, en effet, que c'était bien long, mais Lèbre m'avait dit que vous étiez dans les élections, et je vous croyais en tournée électorale, belle dame, comme font ici les nôtres, qui, au besoin recrutent pour leurs mari et frère. Vous m'édifiez trop avec ce mariage de M. de Brenles, je ne croyais pas que l'idylle pût aller si loin. Elle me plaît peu à ce degré; la mort est trop là toute voisine et sur le dos du vieil époux (2).

Vous recevrez d'ici à quelque temps une visite d'un ami de M<sup>me</sup> Sand, à qui j'ai donné une lettre de recommandation pour vous. C'est son ami *le Malgache* tant célébré dans les *Lettres d'un voyageur* : son vrai nom est M. Néraud (ou Nérault). Il est botaniste, très simple, me dit-elle; il voyage à pied, a de gros souliers et a l'air d'un jardinier; assez savant d'ailleurs, modeste et excellent (3). Elle m'a dit qu'elle n'avait pas osé vous écrire elle-même, mais ce que vous pourrez faire pour lui lui sera agréable. (Quelques lettres à des botanistes, si vous en connaissez.)

M. Chateaubriand est très content des vers qu'il a lus sur *le Lac sans mémoire* (4). Vous avez bien tort, Madame, de ne pas m'écrire tout ce qui vous vient à la pensée à mon endroit; cela

(1) Cet article parut dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1841.

(2) M. de Brenles, qui avait alors 84 ans, était sur le point d'épouser une demoiselle qui en avait 50.

(3) Ce Jules Néraud était de la Châtre. George Sand l'avait surnommé le Malgache, « à cause des longs récits et des féeriques descriptions qu'il lui faisait de l'île de Madagascar, au retour de ses grands voyages. »

(4) Poésie de Juste Olivier.

donne envie de faire aussi de mon côté des réticences. Nous irions loin dans cette voie-là...

Voilà ma lettre coupée par un visiteur à la Bibliothèque et je ne recommence que deux jours après : le malheur de Paris est la vie morcelée, comme la pensée ; tout le monde conspire contre vous et vous met au pillage. Sans cela, on aurait trop de sentiment et de talent ; on écraserait les autres. O misère de l'homme et de la société !

Vivre aux champs est toujours mon idéal ; et le poison que je respire, non sans douceur, à bien des soirées d'ici, me rend incapable de jouir de cet idéal s'il me disait : *Me voilà !*

Qu'entendez-vous, chère Madame, par ces mots : *Notre avenir littéraire se dessine ?* Dites-moi, sans métaphores, quels projets d'ouvrage avez-vous ? Quelle *lutte*, quel *théâtre* entrevu ?

Une idée m'est venue souvent. Y aurait-il moyen jamais de faire un jour à Lausanne une édition complète, à mon gré, de mes œuvres ? J'en aurai la propriété dans quelques années. Y aurait-il moyen, croyez-vous, à *vue de pays*, sans demander d'argent et non plus sans en déboursier, de faire réimprimer là mes *Portraits*, mon *Seizième Siècle*, mes *Vers*, mon *Roman*, et même *Port-Royal* ? Ce serait un nombre considérable de volumes ; je ne tiendrais, pour mon compte, qu'à la correction. Pas d'argent ; mais un libraire tel que M. Ducieux, par exemple, se risquerait-il à de tels frais d'impression ? — Questions de rêveur, allez-vous me dire ! Répondez toujours. Cela habitue l'aiguille à se diriger, à propos de tout, d'un certain côté.

Il n'est plus question d'Académie ; d'abord, il n'y a pas de morts. Et puis le goût m'en est passé. Je sens qu'il faudrait trop d'efforts. Allons, je n'en serai pas encore d'ici à quelques années, et ne ferai rien pour cela.

J'embrasse vos enfans ; mes amitiés et respects à Eysins et à Bonmont. Hommages à M<sup>lle</sup> Sylvie. Poignée de main à M. Ruchet ; il va être, n'est-ce pas, réélu conseiller ? J'y compte.

A vous, cher Olivier, et chère Madame.

27 avril 1841.

Voire lettre est très bonne, chère Madame, elle l'était même sans le post scriptum, qui est si affectueux dans sa crainte de ne pas assez l'être. Vous vous faites de Paris une idée fausse ; nous

disions cela avec Mickiewicz le seul jour où je l'aie vu. Vous vous imaginez que c'est je ne sais quoi qui fait qu'on perd le sentiment du reste ; il y a dans Paris, quand on le pratique beaucoup, une espèce d'empoisonnement insensible et profond qui fait qu'on ne peut guère vivre et se supporter ailleurs ; mais, quand on est à Paris, on ne sent pas cela, et on s'imagine toujours que le reste est mieux ou qu'il y a des plaisirs inconnus. On ne rit donc pas des autres lieux, on en parlerait plutôt avec enthousiasme, — durant un soir au moins. — Quant à moi, je ne suis pas ainsi, j'en parle un soir et tous les soirs et tous les matins, ou mieux j'y pense, tout empoisonné que je suis jusqu'à la moelle. Au fait, je souffre ; ma santé est très mauvaise, et ma débilité de poitrine est revenue. Je suis tenu à cette bibliothèque, et, par elle, au monde, qui sait que je suis là et qu'on m'y peut saisir. Je ne vois pas trop jour à ma délivrance, parce que je ne me sens plus capable de gagner ma vie comme auparavant par des coups de collier ou de main dans quelque journal. Mes besoins, de plus, sont augmentés et sont devenus plus aristocratiques, effet naturel de l'empoisonnement ! Voilà des misères, ayez-en pitié et n'en riez pas à votre tour ; mais pourquoi vous dire cela ? Je sais bien que non, et que vous y saurez compatir.

Votre misérable gouvernement républicain va donc remettre en cause l'Académie : tous les ans ou deux ans, sans doute, cette chance va se poser : c'est à dégoûter.

Le second article de M. Vinet sur Soumet est quasi ridicule de révérence ; j'en suis bien fâché. Ce Soumet est un fou et un cerveau creux, un *plâtre* (*Bellum Caput*) ; demandez à Olivier, Madame. Il n'y a dans tout ce prétendu succès que du charlatanisme, et rien autre du tout (1).

J'ai vu M. Delâtre qui m'a paru assez bien, mais je n'ai pu le chercher encore. Eynard vous aura parlé de nous : il a vu Paris en trois mois de la meilleure place et comme si on l'avait choisie. Tout défilait devant lui à la table de son oncle, qui est riche, et un *bon* riche.

Le Malgache est, je crois, ce que vous me demandez s'il l'est ? Il est de province, c'est déjà une garantie. Il a voyagé beaucoup et seul à pied, supportant les fatigues, aimant la nature. M<sup>me</sup> Sand

(1) Du charlatanisme, c'était beaucoup dire, mais il est certain que *la Divine Épopée* de Soumet, malgré les très beaux vers qu'elle renferme, ne méritait pas les quatre articles que lui consacra Vinet.

a paru craindre seulement qu'il ne vous parût un peu trop paysan, et qu'il se ne livrât à des accès d'humeur un peu rabelaisienne. Ce sont d'honnêtes défauts, vous voyez, et de pure nature.

J'ai reçu une lettre circulaire de M. Dufournet sur les organisations de bibliothèque. Y faut-il répondre, ne fût-ce que pour lui dire que je n'ai pas de réponse à y faire, n'étant pas administrateur ? Sa lettre n'était pas de sa main, mais sténographiée.

Baisers aux enfans ; salut aux lieux connus, à Rovéréaz, à Chamblande ; amitiés à Eysins, à Dhuillier, à Bonmont, à Villamont, à tout ce que vous savez et que je n'oublie pas. Souvenirs à M. Frossart, dont un rappel m'est venu par Lèbre.

A vous, chère Madame et cher Olivier.

J'ai reçu de M. Vulliemin deux beaux volumes de son histoire ; dites-lui que j'aurai l'honneur de lui en écrire.

18 mai 1841.

Cher ami,

J'ai un peu tardé à vous répondre parce que je voulais avoir des renseignemens positifs. Je me suis adressé à un de nos amis, M. Chabaille, la personne qui lit le mieux en vieux manuscrits et qui est d'une grande science grammaticale et philologique sur cette langue intermédiaire du xiii<sup>e</sup> siècle. Voici sa réponse *in extenso*. Il a lu toute la première moitié d'*Aubéry* ; la seconde branche n'a rien d'historique. Il paraît qu'il n'y a rien dans ce roman de ce que vous pouviez conjecturer d'historique, vous concernant. Le romancier n'a pas l'air de bien savoir lui-même de quoi il parle quand il parle de Gènes *sur la mer*, puis des *Genevois* : c'est plutôt l'autre *Gènes* d'Italie. Rien de Lausanne. Enfin, voyez et lisez. Vous pouvez compter sur l'exactitude parfaite de la copie de M. Chabaille, là où il vous cite des vers, ce qui ne les rend pas plus clairs. Si vous jugez à propos d'en imprimer, envoyez-moi ici l'épreuve pour qu'il vérifie la correction, car, son travail ayant été écrit très vite, il se pourrait que vous ne lussiez pas bien le tout. Le manuscrit qu'il a choisi pour l'extraire est très bon et d'un bon temps : ainsi, c'est *la bonne orthographe* ! Écrivez-moi un petit mot de remerciement pour lui.

Maintenant, chère Madame, je puis à peine répondre, du milieu de cette grammairerie, à tout ce que votre dernière con-

tient d'aimable et de vivant. Je suis très souffrant depuis bien des jours et par conséquent très peu en printemps, aussi peu que vous l'êtes beaucoup là-bas. M. Delâtre s'agite beaucoup ici pour percer, mais il veut aller un peu vite. Il voit le même jour et *ex æquo* M. Burnouf et M. de Roosmaleu, le professeur de déclamation ; il a une médaille du duc d'Orléans et il me l'apporte. Il voit Émile Deschamps et a l'air de goûter ses sucreries. Je ne lui en ai pas donné et lui ai parlé assez franc. Il est persuadé que pour réussir ici il suffit d'avoir des prôneurs ; il commence par la fin et est en train de se tromper.

Le Malgache va à Genève par Gènes, par le Gènes d'Italie, de là le retard.

M. de Lamennais dans un petit livre de pensées et non-pensées écrit sous les verrous, ou du moins imprimé à travers, vient de dire comme quoi décidément les femmes sont incapables de suivre un raisonnement sérieux plus d'un demi-quart d'heure (1). Ce sont des aménités de moine qu'il rend à M<sup>me</sup> Sand pour ses assistances de Clorinde.

M. Vinet, en réfutant Soumet, est véritablement retombé dans le cauchemar qui a suivi sa chute ; ce livre n'est que ridicule, le succès ici n'a été que factice ; tout le monde s'en moque ou personne n'en parle. Est-il possible de faire une telle dépense de larmes et d'encens à l'encontre d'une telle fadaise ?

Il m'arrive de Genève, depuis mon article Töpfler, une quantité de lettres, de livres et d'hommages ; je réponds à tous poliment, et *néant* du reste.

Mille amitiés, mille ennuis de n'être point à Rovéréaz, à Chamblande, et à Villamont. Je traîne ici mon boulet habillé de velours, mais enfin c'est un boulet. A vous les ailes.

Et à tous les vôtres, enfans, sœur, frère, à vous surtout, chère Madame.

2 juin 1841.

M. Chabaille a sa lettre de remerciemens. La petite gentiane est entre deux pages de *l'Imitation* (2) où elle jouit de l'immortalité des choses du cœur et de l'esprit. Je ne ferai pour M. Vul-

(1) *Du passé et de l'avenir du peuple.*

(2) Nous verrons plus loin qu'il légua un jour son *Imitation* à M<sup>me</sup> d'Arboville. Ce fut longtemps son livre de chevet. Il avait écrit sur la feuille de garde, du temps qu'il était janséniste et qu'il croyait l'être, ces mots dignes de Gerson : « *Amu nesciri*, aime à être ignoré, complais-toi dans l'obscurité. »

liemin autre chose qu'un petit mot de remerciement que vous lui ferez passer, rien de plus, rien de public; ma paresse jouira du bénéfice de votre colère, chère Madame, vos paroles très affectueuses m'ont fait un vrai bonheur autant que quelque chose peut m'en faire. Je suis bien flétri, ma situation me déplaît; mon moral y souffre; la nécessité m'y retient. Ma mère, qui, avec beaucoup d'esprit, n'a jamais ni intelligence, ni condescendance pour ma rêverie, prend la chose si vivement qu'il m'est impossible de songer à mettre un terme à ma chaîne. Tout cela m'irrite et corrompt tout. Je travaille peu et en deviens peu capable par ma santé, par mon cerveau endolori et meurtri. Si *Port-Royal* était fini, je me considérerais, après tout, comme dans une demi-liberté; mais la disposition où je suis est peu propre à me le faire hâter. Je vais à pas de tortue. Voilà les maux, puisque vous êtes assez bonne pour me les demander. Ma vocation serait, quand vient le printemps, de partir avec les hirondelles qui arrivent, de m'en aller vers vous, vers Naples un moment, vers vous encore, de me retrouver aux Agites ou même en Lhioson (1), dussé-je y ramper encore très peu héroïquement, et de gambader au retour. Au lieu de cela, je suis exposé à mon Institut et vais l'être de plus en plus en y logeant, exposé comme une *Andromède sur le rocher*. Image très fidèle, à la beauté près, car cet Institut fait promontoire au bord de la rivière, au plus beau centre de Paris. Me voilà, au lieu d'un buisson clos derrière Eysins, me voilà exposé à tous les monstres. Plaignez-moi donc en me regrettant.

C'est demain que V. Hugo est reçu académicien, ou, comme on dit, est *sacré*; c'est son sacre en effet, c'est à qui s'arrachera un billet. Le discours, dit-on d'avance, est étourdissant, est éblouissant, est resplendissant : ce sont les seules variantes. Salvandy dit qu'il est *écarlate*, et quel écarlate que celui qui semble tel à Salvandy! C'est ce dernier qui répond à Hugo. Le discours de Hugo durera six quarts d'heure et même sept, en comptant un quart d'heure pour les applaudissemens. Il y est moins question de Lemercier que de l'Empereur, *lui! toujours lui!* La coupole de l'Institut n'aura jamais ouï tant de métaphores, une telle explosion d'images : Salvandy n'y nuira pas. Ce sera une séance à la Paixhans, disait M. de Rémusat.

(1) Joli lac de montagne.

Je n'ai pas vu Lèbre depuis des siècles, c'est ma faute, mais il y a eu enchaînement d'obstacles.

Vous aurez vu dans la *Revue* du 1<sup>er</sup> ou vous verrez une lettre de G. Sand au Malgache; cela doit le couronner là-bas, s'il y est encore.

Dites bien à M. Vinet qu'il ne baisse pas; ses articles sont très beaux, je les trouve seulement trop beaux pour Soumet.

Respects, amitiés à tous, à Eysins, à Bonmont, à Villamont; vous voyez que je n'oublie rien, tous les essaims y sont compris.

Et aux trois petits Suisses trois baisers.

A vous, chère Madame et cher Olivier.

A propos de l'article de G. Sand sur Jean-Jacques, il me revient ceci : mais comment M<sup>me</sup> Olivier n'a-t-elle pas lu de tout temps Rousseau? Sur les lieux, avec de telles affinités d'âmes, mais c'est impardonnable!

Ainsi je fins par une gronderie

17 juillet 1841.

Vous avez raison sur le discours académique, chère Madame, nous avons été déçus. C'a été simplement de la part du grand homme un pathos long et lourd. Je dis cela bien bas, et il y a si peu de goût que tous ne sont pas de cet avis. Pourtant, dans la séance même, le sens mondain, et même le sens moral de l'auditoire ont été choqués. Tout louer, tout apothéoser, Empire, Convention, avenir, temps présent (la Restauration pourtant omise, à laquelle il doit bien quelque chose), cela a paru un peu grossier : *Mortel, il faut choisir!* Dieu seul, le Dieu des panthéistes, est à cette hauteur d'impassibilité. En somme, le discours de Hugo, très bon à mugir dans un Colisée, devant des Romains, des Thraces et des bêtes, était tout à fait disproportionné sous cette coupole de l'Institut et devant ce public élégant. Salvandy a eu tous les honneurs de la séance, mais le lendemain les journaux ont remis la chose en doute; on se dispute encore; et Hugo, là comme toujours, n'a réussi qu'à instituer autour de sa parole un combat.

Je vous envoie, comme curiosité, un échantillon de nos chansons populaires d'ici, un *canard* (on appelle cela ainsi) sur *Napoléon et Jésus-Christ*. Chose remarquable! il y a déjà plusieurs chansons de la sorte sur ce sujet, plusieurs versions et

rédactions, comme pour les romances du Cid. Celle que je vous envoie est l'une des plus bêtes. Dans une autre, il est dit :

Napoléon aimait la guerre  
Et son peuple comme Jésus.

On crie cela dans les rues; on vend deux liards ou un sou, avec autorisation de la police, ces élémens de la religion et de la civilisation future. Napoléon, *cette âme grande et bonne*, a dit Hugo, qui s'en vante! Et voilà où nous ont menés sur le grand homme les ampoules de Hugo, les niaiseries de Mignet, les fourberies de Thiers et les patelinages de Béranger.

Le Delâtre est décidément passé à la folie; il vient de m'écrire la lettre ci-jointe que vous pourrez montrer à MM. Monnard, Forel, et à ceux qui s'intéressent à lui. C'est ainsi qu'il répond à des notes, obligeantes et indulgentes après tout, de la *Revue de Paris* et des *Deux Mondes*. Je lui ai répondu d'importance en le remettant à sa place. Je ne le reverrai ni ne l'écouterai plus.

Revenons aux choses aimables, chère Madame; vous m'en dites de bien douces et qui me font croire qu'au moment même où vous vous tournez vers Martheray, je monte en longeant le mur, pour ne pas être vu et avoir le plaisir de vous surprendre. Que ce serait pour moi un délicieux moment! Vous ne sauriez croire (avec vos doutes de cœur) combien je parle vrai en disant ainsi. Mais, hélas! il faut finir mon volume de *Port-Royal* pour décembre sans faute : ai-je une minute à moi d'ici là? Et puis mes vacances ne commencent qu'au 1<sup>er</sup> août.

Je n'accepte pas tous les complimens sur le personnage littéraire que vous me supposez : sans doute je ne ferai pas, j'espère bien, les bêtises des autres, mais il est à craindre que je ne fasse rien. La puissance, ils l'ont, ils en abusent; je ne l'ai pas, de là plus de clairvoyance et de sobriété. Votre affection fait le reste. Minerve frappait Ulysse de son rameau d'or et le rendait pareil à un jeune homme ou à un Dieu. Toute sage Minerve qu'on est, et avec le sévère profil de la déesse, on est capable de ces métamorphoses-là, pour peu qu'on y mette affection et faveur. Mais je profite avec joie et orgueil de cette faveur, chère Madame, ne me la retirez pas.

J'offre tous mes respectueux souvenirs à vos bons parens d'Eysius et à ceux d'Aigle : M. Ruchet, pourtant, en qualité de conseiller d'État, doit toujours résider à Lausanne, n'est-ce pas?



J'embrasse vos trois petits; M<sup>lle</sup> Sylvie a sa part de mes très constantes pensées : dans ces termes-là elle ne doit pas s'empêcher d'y croire.

Amitiés, cher Olivier, et tout à vous, chère Madame.

2 septembre 1811.

J'éprouve un trop sensible plaisir de vos aimables lettres pour ne pas vous l'exprimer aussitôt. Vous vous trompez; je ne suis jamais fâché qu'on me dise des douceurs; quand on m'en dit et que j'ai l'air contrarié, c'est de n'y pas assez répondre. Ainsi, chère Madame, vous voilà avertie, et ne vous méprenez plus à l'avenir.

J'ai plus que vous, ou, pour parler sans aucune équivoque, *autant* que vous, regret à ces huit jours que j'aurais pu dérober; je dis que j'aurais pu, et je ne l'ai pu en effet, tant de choses me tiennent que je ne puis secouer nettement : ma santé d'abord, dont je ne fais plus ce que je veux, l'argent ensuite, qui, bien que j'en aie plus qu'auparavant, s'accoutume à être dépensé plus vite et ne fait pas faute moins souvent... Et puis, et puis... tout ce que je vous aurais eu bientôt dit en huit jours, — dès le premier jour; — et les sept autres nous n'aurions parlé que de vous.

Malgré mes goûts d'ici, malgré le plaisir que souvent j'y prends et que mon observation, désormais, bien plus que mon cœur, savoure; malgré les vieux liens renoués, ma destinée était, elle est encore, je le sens, de vivre là-bas, d'y vieillir. Oui, je ne puis me figurer que, dès que certains malheurs viendront, dès que je n'aurai pas devoir d'être ici, ce n'est pas là, auprès de vous tout d'abord, que je courrai, que je vivrai au moins six mois de l'année, en solitaire inconnu. Au pire, ce serait dans Eysins ou vers Bonmont que je prendrais le gîte caché; de là j'irais vous visiter souvent : je me sentirais dans votre atmosphère et vous n'auriez qu'à me tendre la main pour que je puisse la toucher, au moins par le bout des doigts. Mais ne pressons pas ce triste à la fois et doux avenir.

En attendant, j'use les heures, les saisons; je vole où le vent me chasse, j'échoue où je veux, je suis en *proie*. Vous y viendrez à ce Paris, j'ai toujours craint en effet de vous y voir paraître, non pas autre de cœur et de soin, mais autre à cause du cadre même. Eh bien! pour en avoir le cœur net, vous y viendrez à l'un de ces premiers printemps, vous reconnaîtrez que je suis

bien le même, que, là encore où je suis le plus mouvant et le plus mobile, il suffit tout bonnement de me ressaisir. Vous me tiendrez, et vous me trouverez, comme dit le poète, *fidèle à ceux qui m'ont*.

Ce que vous me dites de M<sup>me</sup> Isabelle m'intéresse; je suis un peu jaloux d'elle, je l'ai toujours été. C'est ce qui s'est opposé à plus de témoignages de moi à elle, bien véritablement, chère Madame. Mais je l'aime surtout pour une chose, c'est que, sans elle, je n'aurais pas eu la journée de *La Sarraz*, et ce beau retour le long du lac, par une lune élyséenne. Savez-vous que c'est déjà un bien lointain passé? Je devrais une réponse à M. Vinet pour une aimable lettre en faveur d'un ami qui a écrit un livre intitulé : *l'Homme devant la Bible*. M. Vinet m'a paru désirer que j'en parlasse à la *Revue*, mais c'est difficile; nous n'y sommes pas assez chrétiens pour cela. De son côté, l'auteur du livre, M. Bouchet, m'écrivait, à propos de mon séjour de Lausanne et des bons fruits qu'il en désirait, qu'il en réclamait pour moi : « Vous avez connu Vinet, c'est une grande responsabilité! »

Moi, je sais que je vous ai connue surtout, chère Madame; responsabilité ou non, je ne m'en inquiète pas; et les méthodistes les plus respectables me font sourire de croire que ce n'était pas là le principal de ma vie alors, et mon plus cher regret maintenant.

A la bonne heure! Je félicite Olivier d'avoir visité l'Oberland. Il n'était pas du tout pardonnable d'avoir tant tardé. Je n'y retournerai probablement plus, dans l'Oberland, qui a été mon premier assaut en Suisse; mais il me racontera cela, et je le saurai comme tant de choses que j'ai appris à sentir par lui.

Adieu et toutes sortes de tendresses et de respects, chère Madame; amitiés aux vôtres. Je salue de loin les *chevrettes*, mais je ne cours plus après.

A vous,

Ce samedi, septembre ou octobre 1841.

Chère Madame,

J'aurais dû écrire bien plus tôt : aussi je n'adresse pas à Eysins; ma lettre ne mérite pas d'y arriver, et vous pourriez n'y plus être. Je ne suis plus en vacances depuis le 15; je suis de plus occupé à déménager, à prendre définitivement possession de ce logement à l'Institut qui va tuer mon reste de liberté: je n'ai pu

me décider encore à y aller coucher, mais, au premier soir, il faudra franchir le seuil et sauter le pas. Voilà les ennuis qui sont mes excuses.

J'ai écrit à votre frère un mot sur M. Boulian : c'était inutile, mais ma lettre était partie. Je lui aurai du moins témoigné de ma bonne volonté et de mon dévoué souvenir.

Nous avons eu des orages nouveaux, des coups de pistolet, des velléités d'émeute ! notre société est de plus en plus malade. Et je n'entrevois plus de médecin. De près, au reste, cela ébranle moins qu'on ne croit de loin et qu'on ne devrait : on vit chacun de sa vie, au travers.

Je n'ai pas eu révélation de M. Espérandieu ; Lèbre est revenu de la campagne : il se plaint de vos rigueurs. Il va enfin quitter sa maison méthodiste (1) et vivre rue Saint-Jacques de la vie d'étudiant. Il le faut, il a besoin de secouer le Baader (2) et de s'en purger radicalement. Dites-le-lui sur tous les tons. Je le lui répéterai. Une grisette du voisinage le lui dirait bien mieux. Avez-vous lu *Mathilde*, roman en feuilleton dans *la Presse* par Eugène Sue ? Lèbre trouve cela beau, il me l'a dit en levant au ciel des yeux tristement mystiques, comme qui dirait : c'est bien abominable, mais c'est bien beau !

Ce doit n'être que faux, maniéré, corrompu. Pour le punir, je lui ai dit : « J'écrirai cela à M<sup>me</sup> Olivier. »

Il est si charmant garçon qu'il nous faut tâcher de le lancer et de le mettre en pleine vie. Qu'en dites-vous, chère Madame ? Le narquois Olivier sourit.

Votre lettre était si aimable, si pleine des senteurs d'Eysins, des joies des enfans, des caquetages charmans de M<sup>me</sup> Hare, que j'ai assisté à tout : ne me croyez jamais indifférent à de telles scènes. Si j'y reste muet, c'est que je boude contre mon cœur, c'est que je souffre de ne les aimer que de loin. J'étais né pour être pasteur en Arcadie.

Je lis, j'épelle en grec pour le moment les idylles de Théocrite. C'est vraiment beau et très peu capable de me guérir de ma passion pour les chevrettes des montagnes.

Comment feriez-vous donc pour aller camper en Allemagne et sur les bords du Rhin ? Est-ce possible ? Vous allez y faire encore de nouvelles connaissances, y gagner de nouveaux amis,

(1) Lèbre était à ce moment précepteur d'Edmond de Pressensé.

(2) Philosophe allemand sur lequel il publia une étude.

des Mickiewicz, des M. Aimeri (1) et je vais être jaloux. Madame, vous êtes une conquérante. — J'ai nommé Mickiewicz, malgré tout, je ne sais rien sur lui et n'ai vu personne d'intermédiaire. Ma lettre partira sans cela.

A vous, cher ami, du fond du cœur; à vous, chère Madame, Si vous êtes encore à Eysins, je n'ai pas besoin de vous dire quels respects j'y répands autour de vous, et quels souvenirs.

Novembre 1841.

Eh bien! venez donc, votre arrivée sera une fête pour nous, ayez le cœur net de nous, puisque vous appelez cela ainsi. Six semaines ou deux mois à Paris sont toujours au pire une bonne chose, et vous ne vous en repentirez jamais.

L'essentiel, comme vous dites, est de songer à un gîte convenable. Je vous répondrai sur ma mère sans aucun embarras. Ma mère a soixante-seize ans, des habitudes restreintes, de l'esprit, mais mille tendresses (non pour moi); ce serait bien une raison d'en avoir pour vous, chère Madame, mais elle ne va pas si loin. En supposant qu'il y eût dans sa petite maison une chambre, alors non louée; en supposant que son logis ne fût pas à une extrémité de Paris (ce qui est à considérer l'hiver et devant sortir beaucoup), il y a en elle quelque chose qui s'opposerait toujours à ce que je lui proposasse rien de tel pour personne, surtout de mes amis.

Il faut voir d'un autre côté: une maison convenable, peu chère et *centrale*, ceci est très important. J'y songerai et vous ferai part de ce qui me viendra.

Venez à Paris avec le désir de le voir, de le connaître, de nous faire plaisir, et vous n'y aurez aucun mécompte. Quant à la littérature, vous la forcerez vous-même à rendre l'oracle.

Mickiewicz est bien; mais sa femme a été folle encore, durant *près de deux mois*, et sans cause apparente, sinon le dedans. Il prend la chose tristement, religieusement: de la Pologne et de son rétablissement, je ne sache pas qu'il en ait été le moins du monde question. Un Polonais que j'ai rencontré hier m'a dit que, pour le moment, M<sup>me</sup> Mickiewicz était remise.

Je n'ai reçu aucune lettre de M<sup>me</sup> Hare. Entre nous, ces barons

(1) Aimeri ou plutôt Emery Melegari, alors réfugié politique italien, depuis chargé d'affaires du gouvernement italien auprès du gouvernement fédéral à Berne.

parisiens me font peur : c'est le plus mauvais tour qu'on puisse me jouer ; une baronne, à la bonne heure, elle vous écrit qu'elle est ici, on y va une ou deux fois, et c'est bien, mais moi qui ne reçois pas, je ne sais que faire d'un homme qui arrive sur moi et pour qui je ne puis rien.

Je suis maintenant à l'Institut : adressez-y vos lettres : mon logement est assez commode, mais j'y suis en état de siège, à la lettre, défendant ma porte à outrance et mes débris de liberté.

Lèbre est enfin devenu un étudiant du quartier Saint-Jacques. Je voudrais vous voir ici vers nos quartiers, entre lui et moi, mais bien plus près de moi. C'est ce quartier qu'il vous faut. M<sup>me</sup> de Tascher demeure à deux pas.

Lèbre me dit que *le Canton de Vaud* est terminé, j'en suis heureux pour Olivier ; c'est une grande liberté qu'il va retrouver pour son temps et encore plus pour sa pensée... dites-lui toutes mes tendresses.

Il est bien aimable surtout de vous céder ainsi à nous pour un temps : qui l'empêcherait donc de venir vous chercher, n'y restât-il qu'une huitaine ? Je vais doucement ruminer pour le gîte, et, à la première idée, je verrai et vous ferai partir.

Mille bonnes amitiés.

Ce mardi, novembre 1841.

Chère Madame,

En y réfléchissant, voici ce qui m'a semblé le plus convenable, le plus commode et le plus simple. Il y a dans le faubourg Saint-Germain un hôtel appelé le Bon La Fontaine ; il suffit de le nommer pour qu'on ôte à l'instant son chapeau. Tous les abbés y logent ; les dames que protège M. Ballanche y descendent. M<sup>me</sup> de Tascher, à qui j'en ai parlé, m'a dit qu'elle n'hésiterait pas à y loger sa sœur ou sa nièce : elle a même ajouté que, pour Lausanne, ce serait plus convenable que chez ma mère et qu'il ne saurait y avoir lieu à aucun *qu'en dira-t-on*. Pour Paris, pour y recevoir des visites, pour être honorablement à tous égards, c'est la perfection. Je ne crois pas que ce soit bien cher. On s'assurerait de deux chambres pour deux mois, il y a un restaurant dans la maison ; on demande ce que l'on veut. On y est d'une manière assez centrale et à la fois dans un quartier de bonnes mœurs. Voilà, chère Madame, mon ouverture : vous me direz s'il convient de la suivre. Il ne faudrait pas venir en janvier même,

mais plutôt pour le commencement de février, où Paris s'accommode déjà et est moins boueux. Voilà ce que M<sup>me</sup> de Tascher me dit tout en causant de vous.

Quant à M<sup>me</sup> Sand, ne pensez pas trop à toutes ces choses. Sa *Revue* (1) est un coup de tête ; le but est le communisme, Leroux en est le pape ; ils sont déconsidérés en naissant et n'en ont pas pour six mois. Il n'y a à Paris que deux *Revues* qui vivent et qui paient tant bien que mal (et même assez bien) : les nôtres. Et puis il y a les journaux quotidiens, *les Débats*, *la Presse* ; le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé (littérairement parlant). Et puis rien.

Toute autre statistique est illusoire et un peu effet de la perspective.

J'oublie pourtant quelques journaux spéciaux, *Gazette des femmes*, *Journaux des enfans*, où d'honnêtes gens vivent à tant la colonne.

Aussi ne faites point, chère Madame, de ces projets qui aboutiraient à un mécompte ; mais, là où le terrain est solide, on tâcherait d'y mettre le pied et de vous y donner la main.

Je suis bien fier du souvenir de l'Académie (2) ; j'en suis vraiment très heureux. Je tiens à avoir laissé là-bas un bon souvenir, ç'a été mon pinacle et je vivrai longtemps là-dessus et là-dessous.

Ma santé n'est pas bien bonne ; c'est l'équilibre de l'ensemble que j'ai perdu et que je ne retrouverai pas. C'est ainsi apparemment qu'on vit et qu'on se porte quand on a passé la jeunesse. Et qu'importent toutes choses quand la jeunesse est passée ? Que l'amitié, pourtant, ... vous savez les deux vers :

Je la suivis, mais je pleurai  
De ne pouvoir plus suivre qu'elle.

Mille et mille tendres hommages ; vous me donnerez vos ordres. J'embrasse le cher Olivier et les petits. C'était votre fête l'autre jour en même temps que la mienne.

(1) La *Revue Indépendante*.

(2) L'Académie de Lausanne avait décidé de lui décerner un brevet de professeur honoraire, en souvenir de son cours sur *Port-Royal*.

Ce 8 décembre 1844.

Il ne faut pas vous tourmenter, chère Madame, ni vous faire un monstre à l'avance ! Quant à cet hôtel, il sera toujours temps, une huitaine avant, de s'informer ; je ne vous en parlais qu'en vue de renseignemens. Paris est le lieu le moins redoutable pour les étrangers, même les étrangères. On y fait ce qu'on veut ; on y est pris à sa convenance ; on y est reçu sur le pied où l'on se pose. Quant à Lausanne, je ne vois trop ce qu'il aurait à voir et à dire là. — Je travaille à force en ce moment, pour terminer mon second volume : je voudrais qu'il eût paru d'ici à deux mois. Si je ne le fais pas plus gros que le premier, ce sera possible, mais je suis obligé de dépasser un peu mes limites, la matière m'y poussant ; et encore n'y pourrai-je faire entrer à beaucoup près ce que je projetais. Si ce volume était fait à votre arrivée, ce serait une double joie, ou plutôt ce serait une même joie, puisque j'y gagnerais de la liberté vers vous.

Ma santé n'est pas bien bonne ; pourtant, cela va sans chavirer.

Je suis vraiment peiné de cette révolution de Genève. Cela va gâter une ville européenne ; certaines gens, en arrivant au pouvoir, tracasseront et dégoûteront les riches et les étrangers. La montre était vieille et bonne, et allait bien ; pourquoi y toucher ? — Mais tout se gâte en ce monde, même au bord des lacs tranquilles, et le miroir inaltérable n'est nulle part.

Notre politique ici est bien misérable ; notre littérature ne vaut guère mieux. Rien de nouveau ni qui promette ne se produit. Si vous avez lu les deux numéros de la *Revue indépendante*, vous aurez vu jusqu'où vont le pathos et la promiscuité.

Ce Leroux écrit philosophie comme un buffle qui patauge dans un marais.

J'ai reçu mon brevet honoraire (1), et me suis empressé de répondre à l'instant. Pourquoi n'ai-je pas eu une poitrine ? J'aurais fait de temps en temps une campagne de ce côté-là, tandis que voilà que je deviens bonhomme ici. Tout à fait bonhomme : il n'y manque que la tabatière.

Je n'ai pas vu M<sup>me</sup> Sand depuis son retour ; il y a des gens que je n'aimerais pas y rencontrer, et qui doivent y être souvent.

(1) De professeur à l'Académie de Lausanne.

Pour peu que je tarde, comme elle est injurieuse, cela nous brouillera encore, sans autre cause.

J'ai compris, depuis, ce que vous me vouliez dire un jour avec vos craintes sur Mickiewicz et ses fausses espérances de Pologne. Il paraît qu'il est dupe, en effet, d'une espèce de charlatan et de prophète. A quoi sert donc la religion, si elle mène droit des hommes éclairés à ces écueils ?

Adieu, chère Madame et amie ; apaisez-vous, pensez à nous *de biais*, c'est le moyen sûr d'y venir comme les bons navigateurs le savent bien. J'embrasse vos chers petits, et Olivier, je pense à vous, très en face.

1842

Ce 1<sup>er</sup> janvier 1842.

Le torrent d'ici est tel que je n'ai pu, à la lettre, depuis quatre jours ressaisir un quart d'heure pour vous saluer, chère Madame, et vous offrir tout ce que vous savez et que vous avez, vous et les vôtres, depuis longtemps. Je le fais aujourd'hui au réveil, et c'est une de mes premières pensées. Puissiez-vous, le cher Olivier et vous, continuer et prolonger votre bonheur de plus en plus établi jusque bien tard sous les années que j'appelle crépusculaires, et qui sont encore loin de vous ! Nous n'avons rien de bien gai ici pour cette année qui commence. La chose sociale s'en va toujours de plus en plus à vue d'œil. Lamartine vient de faire des bêtises avec sa candidature ; le détail de tout cela est affligeant pour l'intelligence humaine. Se peut-il que le génie politique soit affligé d'une niaiserie si flagrante, d'une candeur d'intrigue si bête !

On n'est jamais sûr, disait l'autre jour M. Royer-Collard, que, lorsqu'on vient d'entendre de lui un magnifique discours, presque sublime, en le rencontrant dans les couloirs de la Chambre et en le félicitant, il ne vous réponde à l'oreille : « Cela n'est pas étonnant, voyez-vous, car, entre nous, je suis le Père Éternel ! »

*Judith* est étrangement mêlée à tout cela, et plus que vous ne pourriez soupçonner. Elle a été lue d'abord au Comité des Français et refusée par les comédiens et par le terrible Buloz. Voilà le vrai. Mais quand on possède un journal de nos jours, on n'est jamais battu que quand on le veut. Les Girardin de *la Presse* ont tant agi que le ministre a promis d'intervenir et de



faire jouer par ordre, s'il ne le pouvait autrement. Il est même probable que la candidature de Lamartine n'a été soulevée par *la Presse* que pour menacer le ministère et le forcer de se hâter, sur cette *Judith!*

Je ne sais si vous comprenez rien à toutes ces vilénies. *Judith*, lue dans le salon de M<sup>me</sup> de Girardin a donc réussi comme toutes les lectures de salon, mais elle est d'avance jugée, je le crains pour elle. Tout ce qu'on en pourra écrire dans les journaux sera factice et faux comme tout ce qui est dans les journaux, coterie et compérage désormais organisés pour tromper le public. Et ce faux-là devient au bout de quelque temps une espèce de demi-vérité, puisqu'on y croit.

Je commence donc l'année comme Alceste, chère Madame, et me voilà bien loin des parfums de Rovéréaz : ils sont en moi et je me garde bien d'ouvrir la petite boîte qui les recèle, pour ne pas les livrer au vain courant qui passe. C'est le moyen de les sauver, de les retrouver un jour peut-être plus sûrement.

A vous de cœur, chère Madame, à Olivier et à vos chers enfans. Offrez, je vous prie, mes vœux bien sincères aussi à la famille de Villamont, et à celle d'Eysins.

Je vous embrasse

Février 1842.

Chère Madame,

M<sup>me</sup> de Tascher à qui j'ai annoncé votre arrivée a poussé un cri de joie ; ce sera la plus facile et la moins cérémonieuse de vos relations.

J'ai heureusement terminé mon deuxième volume de *Port-Royal*, qui paraît demain.

Il faudra, chère Madame, apporter ici avec vous une certaine quantité de *Deux Voix* : c'est essentiel comme prétexte, comme explication abrégée et carte de visite.

— « Qu'est-ce que M<sup>me</sup> O... ? C'est un poète fort distingué, mais très distingué. — Ah ! oui. — Tenez, lisez cela ; lisez *le Sapin*, je crois bien que c'est d'elle. » Voilà ce qui se peut dire ou à M<sup>me</sup> Buloz, ou à M<sup>me</sup> d'Agoult, même à M<sup>me</sup> Sand, qui, je crois bien, a lu cela, et n'en a pas d'ailleurs besoin pour vous connaître (à M<sup>me</sup> Valmore encore).

Remerciez bien le bon Olivier de son excellente pensée. Pour

moi, chère Madame, je n'aurai que trop occasion et sujet de vous prier d'excuser les inégalités d'un homme déjà bien vieilli depuis ces deux années; et dont l'humeur *marque* de plus en plus. Mais vous savez l'amitié vraie, elle couvrira tout.

Je me hâte, car il faut que la lettre parte. Céleste sous les armes attend.

Je vous embrasse tous et bien du cœur.

Ce 6 février 1842.

Mon cher Olivier,

L'adresse est passée... le ministère reste, il est sorti de la lutte avec ses *drapeaux déchirés*.

Pareils aux fiers drapeaux qu'on rapporte des guerres  
Avec leurs lambeaux déchirés.

C'est moins beau en politique qu'à la guerre, mais enfin, on n'est pas fier et on reste. M. Guizot a d'ailleurs eu bien du talent. Lamartine (quoi que Lèbre en pense) a été insensé; à quoi bon ce revirement en ce moment de calme plat? où est la tempête? Au moment surtout où lui, Lamartine, est pour le droit de visite. C'est la mort du Duc d'Orléans qui lui a tourné la tête. Il rêve un grand rôle et la régence, et s'y prépare. Il veut (les autres hommes politiques étant alors supposés usés) arriver comme le chef et le rallieur des générations neuves. Il se prépare à ces grandes choses. Hors de la Chambre, par malheur, cela réussit assez. Voyez Lèbre : ainsi tous les jeunes gens, — il est des plus sages. — Mais cela, chez tous les autres, décrie le talent, achève de faire crier au *poète* comme au *fou*. La Fontaine a dit :

Trop bien ont-ils quelque art qui vous peut plaire,  
Quelque jargon plein d'assez de douceurs,  
Mais d'être sûrs, ce n'est là leur affaire.

Puis fiez-vous à rimeur qui répond d'un seul moment. Dieu ne fit la sagesse pour les cerveaux que hantent les neuf sœurs,

Voilà ce que tout le monde va redire de plus en plus après ces splendides niaiseries. Le Roi (Louis-Philippe) en apprenant ce discours qui attaque si fort son immuable pensée depuis treize ans s'est exhalé, il paraît, contre Lamartine en un torrent de b... et de f... qui n'étaient pas piqués des vers (des torrens

*piqués*, mais c'est égal), en un mot il a juré comme un templier... « Je savais bien que le b... était un pitoyable poète, mais je ne savais pas qu'il fût encore... » Il a contre lui un vers à cœur dans *le Chant du sacre* :

Le fils a racheté les *crimes* de son père,

ce qui a été changé en :

Le fils a racheté les *armes* de son père (1).

Faites de tout ceci ce que vous voudrez, mais je vous dis mes impressions en fidèle correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* (2).

Tout ceci est, je m'aperçois, pour vous plus que pour M<sup>me</sup> Olivier, à qui je n'ai que le temps de baiser les mains.

A vous, cher Olivier, et aux vôtres.

Ce 5 mai 1812.

Mon cher Olivier,

J'ai eu de mauvaises nouvelles, que Lèbre a dû vous transmettre. Bonnaire avait lu une quarantaine de pages lundi; son avis était formé, mais il voulait continuer. Il a, en effet, achevé et m'a écrit, deux ou trois jours après, une lettre assez motivée à sa manière, dont Lèbre a dû vous transmettre la substance. De Mars a été grondé et son jugement cassé. Tout ce que j'avais pris de précautions a tourné contre la réussite. J'avais pensé que, de tous les lecteurs du bureau de la *Revue* (et le résultat l'a prouvé), De Mars était le mieux disposé à recueillir une œuvre intime et élevée. J'avais eu vent depuis qu'avec cet avis préalable et les petits changemens qui lui paraîtraient indispensables, on pourrait emporter l'affaire près de Bonnaire, qui tient à ne pas me désobliger. Tout cela, je le crois encore, se serait passé de la sorte, si la longueur de l'article n'avait fait que Bonnaire a voulu y regarder à deux ou trois fois. Cette longueur que je n'avais pas prévue, et qui a remis tout en question, est une chose

(1) Ce n'est pas le seul changement qui ait été fait dans *le Chant du Sacre*. On n'a pour s'en rendre compte qu'à se reporter au *Manuel de l'amateur des livres au XIX<sup>e</sup> siècle*, par Georges Vicaire.

(2) L'idée n'est encore venue à personne de recueillir les articles que Sainte-Beuve envoya pendant quelques années à cette vénérable gazette : il y en a pourtant de bien intéressans.

capitale pour eux. En me renvoyant le manuscrit, Bonnaire, dans un second billet, me réitère le désir d'être agréable à M<sup>me</sup> Olivier, dans les limites de la *Revue* : il serait allé la voir, si elle avait été encore ici. Voyez quel fond vous pouvez faire sur tout cela ; car vous connaissez déjà le terrain ou plutôt le sable mouvant presque aussi bien que moi. Si *Olympe Mancini* est finie et vous paraît se pouvoir détacher, risquez-la.

M<sup>me</sup> Buloz n'a pas été favorable (sans malveillance aucune), mais cela tient à des riens de détails, de descriptions qui accrochent ici les esprits. L'impression de Buloz a été prise sur quelques mots de sa femme.

Je me trouve en ce moment et pour un long quart d'heure en brouille et plus que brouille avec Buloz qui, pour un article sur l'Académie, m'a voulu cacher une intervention autre que la mienne : j'ai découvert le jeu et l'ai traité avec tant de colère qu'il est impossible qu'il l'oublie jamais. Mais, dans ce moment, moi restant à l'écart, cela servirait plutôt pour *Olympe*.

Voilà bien des ennuis, mon cher Olivier, qui vous arrivent par moi, dont je n'ai pu vous sauver aucun. J'en ai un regret amer. Au lieu de toutes les bonnes prévenances qui m'ont rendu par vous Lausanne si facile, je n'ai pu encore vous faire le Paris littéraire abordable sur un seul point.

Adieu pour aujourd'hui, je ne saurais rien vous dire d'agréable. L'affaire d'Académie m'a fait échouer hier assez médiocrement ; ce sera difficile même pour une fois prochaine.

Mille amitiés à tous ; j'offre mes meilleurs hommages à M<sup>me</sup> Olivier, et j'embrasse les enfans.

23 mai 1842.

Voilà donc encore un résultat négatif ; Olivier doit en être triste ; — j'en suis furieux. Les paroles ici ne ratifient rien, c'est comme pour le *droit de visite* ; en politique, qui est un pays de mensonges, passe encore, mais, en littérature, c'est la décadence même. Me voilà brouillé avec la *Revue* : je n'ai pas vu les chefs depuis un long mois. J'espérais qu'en restant sous la tente, j'influerais peut-être mieux sur une détermination qui, selon eux, aurait pu nous raccommo-der si elle m'avait satisfait. Mais ce moyen même a été insuffisant. Il faut donc, après un long détour et du temps et des espérances perdues, en revenir à Souvestre, lui écrire le fait, et attendre de lui et de son obligeance une

nouvelle occasion de s'accrocher à un libraire, ce qui doit lui arriver assez souvent, car il imprime plus d'une fois dans l'année. Tout cela me décourage fort, et si jamais j'ai du pouvoir absolu, je le ferai payer à plus d'un que je sais, pour me venger. Malheureusement il n'est pas de coin de la terre où l'homme vaille mieux, où l'influence soit à de meilleures conditions, et même à Lausanne, en ce canton de nos rêves, il faut lutter et s'armer de griffes terriblement.

Lèbre me dit que M<sup>me</sup> Olivier pourrait revenir en automne pour régler cette affaire et réparer l'occasion manquée. Je garde le premier manuscrit (de *Madame de Flers*) ; Lèbre doit avoir le second. Je n'ai pas encore remis à M. Thierry la lettre, attendant les opuscules qui doivent l'accompagner. Nous avons eu ici un intermède assez poétique : Jasmin, le poète gascon, coiffeur, est venu à Paris et il a eu pendant vingt-cinq jours tous les honneurs, les mêmes honneurs que le drame de M. de Rémusat ; son flageolet l'a emporté sur l'explosion du chemin de fer. On l'a promené de maison en maison, et il a fini le dernier soir par M<sup>me</sup> d'Haussonville. Sérieusement, cette attention bienveillante et intelligente a fait honneur à la société d'ici autant qu'à lui. On a fait preuve d'un vrai goût pour le bien (à condition qu'il fût nouveau), et on a montré, sans trop y songer, combien l'égalité par l'esprit était entrée dans nos mœurs. On l'a conduit à Neuilly où il a récité des vers au Roi et, pour plus de commodité, il s'est assis en récitant, ce qui a été très bien pris.

Je voudrais vous distraire, mes chers amis, par quelque histoire, mais je n'en sais pas de plus récréative. Je prends plus de part que vous ne pouvez imaginer à ces ennuis que je n'ai pas eu le pouvoir de vous sauver.

J'embrasse les chers enfans, qui sont le vrai bonheur ; j'envoie des amitiés à tous les bouts du lac, mais surtout autour de vous, à votre excellente famille de Villamont et à celle d'Eysins.

A vous, chère Madame et cher Olivier. Je remercie directement M. Vinet de l'éloquent volume que j'ai reçu et que je lis.

19 juin 1842.

Mes chers amis,

Je suis bien en retard pour vous répondre : j'ai été bien occupé par des liquidations d'anciens engagemens et je m'en tire comme je peux. Lèbre, avec qui j'ai dîné hier, me donne des nouvelles de

Lausanne et de ses propres ennuis. Il va dans le Midi, et la *nouvelle* qu'il attendait devra m'être adressée à son défaut, si elle n'est pas arrivée avant jeudi. Ma position avec la *Revue* reste la même que depuis ma brouille. Je n'ai pas revu Buloz. Je vois quelquefois Bonnaire; celui-ci doit désirer m'être agréable, et, si cela pouvait le décider enfin, je lui sourirais de mon mieux, — mais plus à Buloz.

Pour *Davel*, mon cher Olivier, j'ai pensé que, peut-être, si je pouvais arriver à en écrire un portrait taillé à vos frais, dans le vôtre, et en vous en faisant l'honneur, je rendrais plus de services à votre livre et j'agiserais plus selon mon désir. Je vois d'ici cet article tout fait et très facile : il passerait dans la *Revue de Paris* qui deviendra mon refuge et mon camp des Volsques. Mais je n'ose dire quand ce serait fait : j'en vais toujours cultiver l'idée et me bercer des Dion et des Timolion, des Armodion et des Arcibogiton chrétiens et martyrs.

M<sup>me</sup> Valmore m'a beaucoup parlé de M<sup>me</sup> Olivier : elle m'a dit qu'elle me donnerait un billet pour elle; mais elle vient de partir pour Rouen, et ce ne pourra être qu'à son retour. Nous venons enfin de recueillir ses poésies chez Charpentier (1). Elles paraissent dans deux ou trois jours. En voulez-vous un exemplaire? et comment vous l'adresser?

Je ne suis pas du tout allé aux eaux ni en train d'y aller, chère Madame; mes fonctions me fixent jusqu'au 1<sup>er</sup> août. A partir de là, que ferai-je? Rien probablement, une course ou deux dans le rayon de Paris, et c'en sera fait d'un printemps et d'un été encore.

Un des fils de Hugo, le second, est très malade; il a treize ans. On croit sa poitrine prise, c'est très grave.

J'entends d'ici les cris de douleur de cette pauvre M<sup>me</sup> Reynier, dont Lèbre me parlait hier. — On me dit M. Ruchet à Louèche pour sa gorge; mais mes regards et mes regrets se portent surtout vers Eysins et le pied du Jura.

M. Vinet est puni par où il a péché; pourquoi s'occupe-t-il avec son beau talent, des Soumet, des Guiraud, des sots? Ils lui répondent, il doit leur répliquer : cela n'a plus de fin; au lieu de se moquer d'eux une bonne fois, ou mieux de les punir tout d'abord d'un éternel silence.

(1) C'est Sainte-Beuve qui en fit la préface.

Vous avez laissé, chère Madame, un très présent souvenir dans l'esprit de M. Doudan, qui m'a souvent reparlé de vous et qui regrette, m'a-t-il dit, de vous avoir si peu vue. Ce qu'il aime en vous, c'est un mélange (m'a-t-il dit encore) et de simplicité naïve et de supériorité ou de confiance tenant à l'esprit. Il se rappelle encore votre air aisé et rougissant quand vous êtes arrivée tard à ce dîner chez M<sup>me</sup> Eynard. Cela, sans que vous vous en soyez doutée, vous a beaucoup réussi. Je ne vous dirais pas tout cela si je ne savais que vous avez distingué l'esprit et le goût de M. Doudan. Le voilà justifié.

Adieu, chère Madame et cher Olivier, j'embrasse vos enfans, et des mille amitiés par votre bouche à ceux qui voudront se souvenir de moi

Troyes, vendredi, 1<sup>er</sup> août 1842.

Chère Madame,

Ce n'est plus de Paris que je vous écris ; je suis venu ici (à Troyes) (1) pour consulter les manuscrits jansénistes que j'avais tant différé à visiter. J'ai profité pour cela du premier jour de mes vacances. La fatigue extrême que m'a causée ce petit voyage et la peine que j'ai à me refaire me montrent combien je suis loin des dernières et encore récentes années. J'ai emporté de Paris un petit mot de M<sup>me</sup> Valmore à votre intention. Toute la famille Senancour aura été bien sensible à votre gracieux accueil, et moi je vous en remercie, quoique cela vous paraisse tout simple.

Nous avons reçu à Paris et dans toute la France un grand coup par cette mort du Duc d'Orléans ; l'impression a été profonde et vraie ; et, pour mon compte, j'en vois l'avenir deux fois assombri. Le Duc d'Orléans était à peu près un contemporain ; il nous connaissait tous et en était connu ; nous n'aurons donc pas même pour notre seconde moitié de vie cet accord avec le gouvernant, qui a manqué déjà à notre jeunesse : nous ne tomberons juste sur aucun point de la chose publique. La Restauration était odieuse à notre générosité première, et notre prudence finale aura à s'inquiéter sur des berceaux.

Vous, dans votre pli de vallées et de montagnes, vous échappez à ces soucis ; vous en avez d'autres, mais qui, politiquement

(1) Il y vint encore en 1849, en revenant de Lyon, où il était allé visiter M<sup>me</sup> d'Arbouville, alors gravement malade.

parlant, se renouvellent et se réparent plus vite. La nature, d'ailleurs, est plus près pour vous consoler. J'en suis bien loin, en cette Champagne dite *pouilleuse*. Et puis, qu'importe la nature maintenant pour moi? Lac, Rovéréaz et le reste, vous subsistez au fond de mes plus anciens souvenirs, mais je ne vous espère plus.

Olivier est-il en Allemagne maintenant? Voudriez-vous le prier, chère Madame, de me donner, s'il vous plaît, l'indication bibliographique exacte des écrits de M. de Gingins sur Charles le Téméraire: j'ai à écrire un jour ou l'autre quelque chose sur l'*Histoire des ducs de Bourgogne* de M. de Barante, et j'aimerais savoir le point de vue du savant vaudois tel qu'il le déduit lui-même. Si les mémoires de M. de Gingins (1) se trouvent dans le *Recueil des mémoires de l'Académie de Turin*, qu'Olivier veuille bien me l'indiquer.

Je n'avais pas reçu à mon départ de Paris de nouvelles de vous, chère Madame; comme je ne serai guère encore que huit jours ici, le retard ne serait pas grand si le paquet était arrivé pendant mon absence.

Lèbre est très en crédit à la *Revue des Deux Mondes*; son article sur l'Égypte a réussi. Le voici posé. C'est M. Letronne qui a corrigé les épreuves, et, quand l'éloge n'était qu'au positif, il y glissait le superlatif. Ce sont les seules corrections qu'on se soit permises.

Embrassez pour moi vos enfans, chère Madame, je serre la main à Olivier et distribue par vous les souvenirs plus fidèles qu'expansifs que je garde à votre bon pays.

A vous d'un cœur respectueux.

Paris, ce 21 septembre 1842.

Certainement, très cher Olivier, je veux vous écrire et vous féliciter de votre courageuse résolution, dont vous recueillerez ensuite les fruits. Je suis bien sûr que déjà vous mordez plus à l'allemand que vous n'osez en convenir, et que ce que vous en

(1) Gingins La Sarraz (baron Frédéric de), président honoraire de la Société d'histoire de la Suisse romande, né à Eclepens, canton de Vaud, en 1790, mort à Lausanne en 1863. — Parmi ses publications, il faut citer: 1° *les Dépêches des ambassadeurs milanais sur les campagnes de Charles le Hardi, duc de Bourgogne, de 1474 à 1477*, Cherbuliez, à Genève, 1857; — 2° *l'Histoire de la ville d'Orbe et de son château dans le moyen âge*, Lausanne, Martignier, 1865; — 3° *l'Histoire de la ville de Vevey et de son avouerie, depuis son origine jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle*, Lausanne, 1862.



dites en en faisant les honneurs est par égard pour nous autres, petites bouches et restées *précieuses* quoi que nous en ayons. Le caractère des nations est opiniâtre et reparaît sous toutes les formes et sous toutes les perruques, et même au front chauve des Socrates. Quoi? *Hermann et Dorothee*, n'est-ce donc pas la plus gracieuse et la plus fraîche des idylles, n'est-ce pas un *Paul et Virginie* avec quelque idéal en moins, mais avec la vérité domestique et le rythme en plus? Voyez comme il est plus court de ne pas savoir et de ne pas lire dans l'original pour admirer!

Les vers de votre frère (1) sont charmans; vous avez beau laisser le *front* sans son épithète et découronné, je ne m'en suis pas tenu dans mes conjectures et restitutions au *grave et beau*, mais j'ai osé *vrai flambeau*, d'après un vers d'Homère qui dit cela du front d'Ulysse, il est vrai, d'Ulysse un peu chauve: voilà toute une glose.

J'ai reçu de M<sup>me</sup> Olivier un mot tout aimable; elle supporte bravement votre absence, quoiqu'elle en souffre; cela vous sera un hiver plus heureux, et un arbre de Noël mieux illuminé.

Ici rien après ce grand malheur, calme plat. Paris est désert. Le dernier grand fait est le retour de Thiers à la conservation. Quant au passage de Lamartine à la gauche, c'est une pure variante poétique, mais qui ne laisse pas de le fort déconsidérer.

J'ai à vous remercier de votre indication sur M. de Gingins: je fais ainsi des amas sur certains sujets, mais le temps d'écrire me manque et je mourrai entre des tas de petits papiers.

Il s'est fait, dans ces derniers temps, ici de grands travaux sur Pascal et il y a eu même toutes sortes de combats. L'ancienne édition des *Pensées* a été mise en inévitable état de suspicion par M. Cousin, qui a fait d'ingénieux et hardis articles. Il est prouvé plus que jamais que le siècle de Louis XIV (à part trois ou quatre hommes, Pascal, Boileau, Molière, La Fontaine) avait le goût timoré; l'Académie pousse de toutes ses forces à l'éclaircissement.

A vous, cher Olivier, de tous mes vœux et de toute mon amitié.

SAINTE-BEUVE.

Labitte présent vous dit ses amitiés, car j'écris de la bibliothèque.

(1) Urbain.

Ce mercredi (s. d.) 1842.

Je pensais à vous écrire. Ma lettre aurait commencé ainsi : Vous ne m'aimez plus, chère Madame, et vous avez tort... Voyez combien j'avais tort moi-même, mais vous m'excuserez, par le plaisir que me fait votre bonne et affectueuse lettre. Tout est sombre, en effet, dans la vie en avançant. Je le disais hier à Lèbre en causant. Ici la face des choses se renouvelle de plus en plus et nous échappe. Comme dernière preuve de mon impuissance trop réelle et trop avérée aux *Revue*s, vous n'avez qu'à jeter les yeux sur celle de *Paris* du 30 octobre; les dernières pages de l'article de Paul de Musset vous montreront combien on a peu de *chez soi* ici, et combien l'hospitalité est peu respectée : on n'a que des cafés, et encore peu sûrs.

Me voici, par suite du progrès lent des choses et de ma raideur aussi, éliminé de tout comme vous, et n'étaient les chaires de bibliothèque et les volumes commencés à terminer, en mesure de recommencer une campagne à l'étranger, mais cet étranger-là était fait pour être ma patrie.

Ma santé continue d'être chétive et, sans maladie, de gêner toute mon activité de travail. Je ne puis plus faire qu'une seule chose à la fois : je suis dans des réimpressions et *Port-Royal* chôme. Si l'on reçoit là-bas le *Journal des Savans*, demandez les six articles qu'y a publiés M. Cousin sur Pascal : cela vous intéressera, Olivier aussi certainement.

En lisant dans Muller (septième et huitième volumes) les détails de cette guerre de Grandson et de Morat, j'ai encore mieux compris ce que me disait Olivier, que le canton de Vaud n'avait d'histoire que récente et que le passé propre lui manquait. Mais il a eu Davel, c'est un beau commencement, un précurseur qui, en noble originalité, ne le cède à nul autre (1). J'ai vu avec plaisir dans *le Semeur* la résurrection littéraire de notre ami Frossard, jusqu'à l'esthétisation exclusivement; mais les deux premiers articles sont bien.

Ici, on commence à revenir de la campagne : M<sup>me</sup> de Tascher est de retour et s'informe toujours de vous. M<sup>me</sup> Valmore qui n'a pas bougé, vous aime tendrement. Rien n'est bien nouveau, d'ail-

(1) Un jour qu'on exprimait devant lui l'opinion que cet homme extraordinaire avait été bien en avance de son siècle, Sainte-Beuve dit à Urbain Olivier, qui le rapporte en ses *Souvenirs* : « Il était du siècle d'en haut. »

leurs, à Paris. M<sup>lle</sup> Rachel a toujours la faveur, et M<sup>me</sup> Récamier aime à l'entendre chez elle. *Les Mystères de Paris* de M. Sue font le même effet que *Mathilde*, je crois, faisait durant votre séjour. On va donner *Judith*, de M<sup>me</sup> de Girardin, au Théâtre-Français : ce ne saurait être un succès. M<sup>me</sup> Sand poursuit l'interminable *Consuelo*, et ne parvient pas à épuiser les heureux hasards de son talent si mal dépensé. Chacun continue de vivre bien ou mal, comme il a commencé : Alfred de Musset se perfectionne et jouit de toute la vogue du moment, vers et prose ; avez-vous lu dans le *Journal des Débats* son *Merle blanc* ? Marmier est revenu encore une fois du Nord, de Russie cette fois et de Finlande.

Voilà, chère Madame, mes aperçus à ces approches d'hiver. J'embrasse vos enfans présens et futurs ; je salue vos excellentes familles, et suis à vous, chère Madame, et à Olivier, de tout cœur.

Et son allemand, le tient-il enfin et a-t-il enchaîné le cyclope ?

Ce dimanche (s. d.) 1842.

Je trouvais, chère Madame, qu'il y avait bien longtemps que je n'avais reçu de vos nouvelles. Un mot de Zurich, d'Olivier qui me disait que vous étiez souffrante ne me rassurait pas. Il y a, en effet, de tristes défilés dans la vie morale et physique ; et ce qu'il y a de pis, c'est qu'on y passe comme fatalement, les voyant d'avance, les voyant pendant, s'y poussant soi-même par une sorte de loi intérieure et supérieure. Je ne dis pas cela pour vous, mais pour nous tous ; j'ai connu de tels défilés et j'ai tout fait pour m'y briser, tout en ne voulant pas. Vous, chère Madame, vous retrouverez, après cette saison de privation et de souffrance, les joies de la famille, le bras de l'époux, et vous n'avez pas quitté les embrassemens de vos enfans. Votre part est donc encore belle et votre défilé serait pour beaucoup un vrai golfe d'abri.

Mais la souffrance physique, il faut tâcher de vous en débarasser, ne pas trop insister sur le travail et sur les soucis en ce moment-là, cultiver surtout le sommeil, ce Dieu trop méconnu.

Je lui voue pour mon compte bien des momens qu'il ne récompense pas toujours : mais alors je ne m'impatiente pas et j'attends. Il finit quelquefois par avoir pitié.

J'ai envoyé votre mot à M<sup>me</sup> Valmore. Il n'y a en ce moment

à Paris aucune des personnes que vous y avez connues. Pour y rester il faut être bibliothécaire, ce que je sens que je suis plus que jamais. Cette corde au cou devient ma seule ressource pour ne pas me noyer. Car je sens bien que je ne pourrais plus vivre de ma plume au jour le jour, avec mes gaités et mon entrain d'autrefois.

Hélas ! hélas ! chère Madame, j'ai passé auprès de vous à Lausanne les derniers jours qui comptaient un peu vivement pour moi. Dites-vous cela pour m'excuser ensuite dans mes ennuis fades et dans l'expansion moindre que vous trouverez en moi. Je regrette, mais dans ce que je regrette il y a certainement quelque chose où vous étiez.

Renvoyez-nous Lèbre retrem pé aux lacs vaudois, mais avec une provision d'activité parisienne. Il peut s'il le veut, dans la disette où l'on est et agréé comme il l'est, devenir le premier écrivain de la *Revue*, l'un des plus fréquens. Cela n'est pas à mépriser. Qui nous eût dit cela et le reste, à l'un des soirs de 1838 ?

Mille amitiés, chère Madame, souvenirs à vos bons parens et baisers à vos enfans.

Et M<sup>lle</sup> Sylvie, si je ne la nomme, qui va croire encore que je l'oublie.

Merci des utiles renseignemens Gingins.

Ce vendredi (s. d.) décembre 1842.

Chère Madame,

Je reçois votre aimable lettre et suis dans un état de souffrance et d'irritation qui vous vaudra une réponse bien prompte, car j'ai besoin de m'épancher envers les amis. D'abord, je suis furieux contre M. Vinet, ou, pour mieux dire, blessé. Quoi ! c'est lui qui dans *le Semeur* a osé louer et recommander, et dire qu'il aimait un livre ou libelle d'un M. Michiels (1) qui nous insulte

(1) Alfred Michiels venait de publier, sous le titre : *Histoire des idées littéraires en France au XIX<sup>e</sup> siècle de leurs origines dans les siècles antérieurs*, un livre en deux volumes qui faisait grand bruit (Paris, Coquebert, 1842). — Le 27 septembre 1841, Alfred Tattet écrivait à Ulric Guttinguer, à propos de *la France littéraire* ou paraissaient les articles de Michiels : « ... Un M. Alfred Michiels est en train d'y écharper Sainte-Beuve... » (Voyez le *Mercur de France* de septembre 1893.) Sainte-Beuve avait encouragé Michiels à ses débuts et lui avait promis un article de lui ou de Labitte dans la *Revue des Deux Mondes* sur ses *Etudes sur l'Allemagne*, mais n'avait pu lui tenir parole : de là ses rancunes contre Sainte-Beuve. (Cf. *Sainte-Beuve*, par G. Michaut, p. 636-57.)

tous et nous calomnie. Il a osé écrire *qu'il aimait* le livre et la manière et l'auteur quand même. Décidément l'optimisme ne mène à rien qu'à tout confondre. Moi, je suis plus que jamais pour la grâce prise au sens grossier et dès ici-bas : les bons et les mauvais, les honnêtes gens et les méchants. Ce Michiels est des derniers, fou et grossier, n'ayant répondu que par des insultes à nos désirs et à nos efforts stériles pour le servir. Sérieusement, je ne passerai jamais cela à M. Vinet, et, si je lui reparle ou lui écris jamais, ce sera pour débiter par ce que je vous dis là. La charité est une bêtise. Vous pouvez le lui dire (1).

Le monde, ici, se partage de plus en plus, et bien inégalement, entre les honnêtes gens et les autres ; les preuves, si vous étiez ici, seraient trop nombreuses et trop palpables. De loin, cela salirait le papier.

Littérature de régence et de Sade ;

Critique de Lapithe et de Sicambre.

Quel est donc ce Russe vaudois ? Est-ce M. de Ribeaupierre ? Est-ce M. Golowkin ? Le nom, dans votre lettre, est resté en blanc.

M. Porchat a réussi assez bien ici ; il a une fadeur assez spirituelle, il nous a récité des fables et des chansons chez M. Gaillard. Il s'en retournera content de Paris... et oublié (2).

Le ... *latiniste* est piloté par lui, qui a causé avec les compétens ; je n'aurai d'autre moyen d'information que ceux qu'il a eus lui-même.

Vous recevrez peut-être par M. Porchat, que j'espère en charger, un petit volume qui ne se vend pas (3) : c'est d'une assez mauvaise morale ; j'en offrirai pourtant un à la bibliothèque de Lausanne. Le paquet vous dira les détails fastidieux ici.

Je travaille de plus en plus à liquider mes affaires littéraires, en vue de la mort. Il est si rare de trouver un éditeur pieux !

(1) Sainte-Beuve n'aurait pas été aussi sévère pour Vinet, s'il avait pu lire le petit billet que celui-ci adressait dans le même temps (20 octobre 1842) à M. Luttheroth, directeur du *Semeur* : « L'article que je vous envoie doit se ressentir de mon triste état ! Je n'ai fait encore qu'ouvrir le livre de M. Michiels, mon nom s'y trouve deux fois et d'une manière si désagréable que je crains de dire de cet ouvrage trop de mal ou trop de bien. Ce n'est pas la première fois que M. de (sic) Sainte-Beuve est battu sur mon dos. » (*Alexandre Vinet*, par Edmond de Pressensé.)

(2) Porchat, après la révolution vaudoise de 1845, revint à Paris, qu'il habita jusqu'en 1856 et où il fréquenta beaucoup Sainte-Beuve, Augustin Thierry, Philarrète Chasles, et surtout Béranger, dont il devint l'ami.

(3) Je suppose qu'il s'agit ici du *Livre d'amour*, qui était à ce moment à l'impression.

Vous m'en servirez, mon cher Olivier, si je m'en vais. Je suis assez en chemin vraiment. J'en suis, je crois, à ce qu'on a droit d'appeler les *infirmités*.

Ne travaillez pas trop, chère Madame, et soignez pourtant votre santé; ne vous fiez pas à l'enivrement du travail, on paie cela après. Je présente mes souvenirs à tout votre canton, à Villamont d'abord et à M<sup>lle</sup> Sylvie, qui m'a certainement oublié, à nos amis d'Eysins, et à tout ce qui se rencontrera dans l'entre-deux. Je baise les trois enfans et adresse mon compliment à Aloys.

A vous, chère Madame, et à l'excellent Olivier.

La *Revue indépendante* semble prendre un corps; elle paraît tous les quinze jours et a de l'argent. Pourquoi ne tenteriez-vous pas fortune ou Dieu de ce côté? En choisissant dans vos nouvelles, en écrivant et adressant à M<sup>me</sup> Sand, ce serait peut-être facile, ou à Souvestre, car il en est.

Ce 28 décembre 1842.

Chère Madame,

Tout cela est à merveille; il n'est que d'être maître et chez soi; il n'est que de tirer son sac de sa propre terre; on en grandit plus vite, et tous vous en respectent davantage. Je vois un moment où l'on vous fera d'ici des propositions, quand on vous verra établi, et réussissant là-bas. Vous pouvez faire la meilleure revue critique, il n'y a plus de critique ici, et pour toutes sortes de causes.

1° Les écrivains romanciers donnent des feuilletons qui les font collaborateurs de tous les journaux et dès lors inviolables;

2° Les journaux, ayant baissé de prix, dépendent des annonces et des libraires qu'ils doivent servir. Complaisance et rivalité, c'est là toute l'histoire.

En France, depuis dix ans, toute tradition littéraire vraie est interrompue; ceux qui auraient pu servir de maîtres et faire progéniture sont passés à la politique et aux affaires.

L'Université, l'École normale produisent des érudits et *lourdards* littéraires très estimables, à l'allemande: pas un *talent* purement littéraire depuis dix ans. Ceux qui se sentent un peu d'espiègle et de léger se jettent dans le facile et dans le feuilleton, et, ne trouvant pas à quoi se rattacher, s'y gâtent vite.

On commence ici la saison d'hiver et à publier. Le livre de

Cousin des *Pensées de Pascal* vient de paraître : pourquoi M. Vinet n'en parlerait-il pas chez vous ? Lui seul pourra remettre cette question sur un bon pied, c'est digne de lui, et il le doit à la doctrine de la *Grâce*, sans quoi je le tiens pour *Cartésien* (1).

Il a paru un livre sérieux, encore inachevé, en deux volumes de la princesse Belgiojoso : *Essai sur la Formation du Dogme catholique* ; c'est sérieux, catholique d'intention, semi-pélagien et origénien de fond, d'un style très ferme, très simple, enfin une très précieuse curiosité venant d'une Italienne galante, d'une Trivulce. Son nom n'y est pas, mais elle l'avoue. L'ouvrage s'étend, jusqu'ici, depuis saint Justin jusqu'à saint Augustin : il reste encore deux volumes à paraître.

M<sup>lle</sup> Rachel est toujours la *lionne* et le grand événement littéraire. On raffole d'*Esther*, dont elle récite quelques scènes dans quelques salons et dans les soirées qu'elle donne et où il va tout ce qu'il y a de mieux en hommes. Elle s'essaie sur *Phèdre* ; jusqu'à présent, les avis sont partagés sur les scènes d'échantillon qu'on a entendues. La passion, cette *grâce*, lui viendrait-elle ?

L'Académie française, en ses séances particulières, s'anime sur son dictionnaire, comme au bon temps de Pellisson et de Chapelain, on dispute sur une phrase de Buffon. L'autre jour, Hugo, Cousin, M. de Barante ont pris feu sur le mot *a b c d*, que lisait Nodier. Celui-ci, se voyant contesté, voulait donner sa démission : on l'a consolé, et il continuera de faire le dictionnaire, que tous continueront à plaisir de discuter. Le 8 décembre, M. Mignet recevait à l'Académie M. Pasquier ; dans huit ou dix jours, M. de Barante va recevoir M. Patin. On ne sort pas de ces bals de noces de beaux esprits : M<sup>lle</sup> Rachel et l'Académie, les oreilles en tintent dans tous les salons. En un mot, il y a ici une recrudescence de classicisme, de siècle de Louis XIV, de goût pour *Esther* et de dilettantisme académique. C'est là toute ma conclusion.

Pourtant on attend un drame de Hugo aux Français, dans un mois, qui viendra en concurrence avec *Phèdre*. *Les Chevaliers du Rhin* où il y a force vieillards, un vrai drame centenaire. Quatre générations à la file depuis l'âge de 108 ans, 78, 44, 21.

(1) M. Vinet n'avait pas attendu le livre de M. Cousin pour dire son sentiment sur les *Pensées de Pascal*. Dès 1838 il en avait fait l'objet d'un *Essai pour le Semeur*, t. VIII, p. 48-52.

--- Je dis les chiffres à peu près, une cascade de vieillards, avec le but, dit-on, d'Horace :

... *Progeniem vitiosorem* (1).

Demandez à Olivier, chère Madame; il veut prouver la décadence du moyen âge et des races. Je crains qu'en vieillissant, le *centenaire*, chez lui, ne remplace le jeune géant. *Mathusalem-Quasimodo*. Mais tout ceci pour vous seuls.

Je vais, moi, écrire aux *Débats*, mais sur l'ancienne littérature seulement, sur Homère et Théocrite; plus un moderne : j'en ai assez.

Je serai heureux de vous prouver que je suis des vôtres par quelque témoignage public. L'occasion en viendra, le cœur y étant.

Mais voilà une singulière lettre de Jour de l'an, une lettre de vrai correspondant de la *Gazette d'Augsbourg*. Mais, à travers toute cette trainée de nouvelles, vous distinguerez le courant caché et tous les vœux qu'il charrie sur vous, sur les vôtres, sur vos chers enfans que j'embrasse.

A vous à toujours, chère Madame et cher Olivier.

SAINTE-BEUVE.

(1)

*Ætas parentum, pejor avis, tulit  
Nos nequiores, mox daturos  
Progeniem vitiosorem.*



---

---

# LORENZACCIO

*Lorenzaccio*, par M. Pierre Gauthiez, 1 vol. in-8°. A. Fontemoing, 1904.

Un vieux chroniqueur bourguignon, Loys Gollut, intitulait ainsi un chapitre de ses *Mémoires* : « Fautes superbes de Jean de Chalon, et le chastoy qui en fut faict, » et un chapitre suivant : « Les occupations, complexions, forme, maryage, enfans et amours du duc Jean. » Un titre analogue conviendrait à cette étude; il en définirait le développement et la portée avec une grâce archaïque tout à fait seyante. Il n'y a presque pas une action, un caractère, un trait du personnage équivoque de Lorenzino de Médicis, — ou Lorenzaccio, au péjoratif, — qui ne nous intéresse en particulier, nous Français. Papes, princes alliés de nos rois, Mécènes protecteurs des lettres et des arts, tous les membres de son exécrable et illustre famille sont intervenus plus ou moins dans nos affaires et ont influencé notre formation intellectuelle et morale : la maison des Médicis et celle de France ont aussi mêlé leur sang. Étudier le naturel du plus singulier de ces Italiens, c'est nous permettre d'apprécier mieux la qualité de leur riche apport à notre patrimoine. Aussi bien Lorenzaccio est-il notre homme non seulement comme Médicis, mais comme individu. Il a agi, en sens divers, plusieurs fois sur nous depuis un siècle. Le meurtre, par ses mains, de son cousin Alexandre, duc de Florence, lui a conféré le prestige d'un modèle des régicides. Son crime est le sujet d'un drame inédit de George Sand ; il est le sujet d'un drame fameux d'Alfred de Musset, tout récemment mis à la scène, et qu'on lira aussi longtemps dans notre patrie qu'elle sera le laboratoire des expériences révolutionnaires. L'œuvre est belle en effet, retentissante, de toutes

les déclamations de principes et de tous les appels à la violence qui ont excité à l'émeute les acteurs de nos journées de 1830, 1848, 1851, 1871; élucider les mobiles profonds, — inconscients ou délibérés, — d'un Lorenzaccio, c'est donc en un certain sens faire la critique des nôtres, soit que l'assassinat des tyrans nous paraisse recommandable, soit qu'il nous répugne. Mais il semble bien qu'il faille, au préalable, connaître en leur détail essentiel les mœurs, dits et gestes d'un tel héros.

En général, nous ne savons rien de lui avec précision. Il est vrai que nous aimons l'histoire, mais que son contrôle par l'érudition nous ennuie; que nous aimons la vérité, mais que la recherche de l'exactitude nous paraît l'occupation exclusive des paléographes; et, bref, que nous sommes un peuple de moralistes, plus occupés de la figure et du sens des gens et des choses, que de leur machine et de leur évolution dans l'espace et dans le temps. Mais il est aussi vrai que nul, jusqu'à présent, ne nous avait offert l'occasion d'apprendre si le Lorenzaccio du poète romantique est le même que celui de l'historien: Musset écrivit son drame en 1833; et la minutieuse biographie de M. Pierre Gauthiez ne date que d'hier. Telle est, sur notre mémoire, l'empreinte d'une première image, quand elle est vraisemblable et que la magie poétique nous l'a présentée, telle est sa persistance, que M. Pierre Gauthiez, déjà le biographe d'un *Jean des Bandes Noires*, né Médicis, aurait travaillé en vain à nous établir d'après les documens authentiques cette histoire de Lorenzaccio, s'il avait prétendu modifier dans l'imagination de ses contemporains le type populaire qu'y a fixé Alfred de Musset. Par bonheur pour M. Gauthiez, il complète cette physionomie plutôt qu'il ne l'altère. Lorenzaccio en personne a écrit une Apologie de son meurtre; et Musset en a adopté les motifs. Il nous est seulement révélé aujourd'hui combien de misérables suggestions, étrangères au soin de l'honneur et du salut de Florence, ont poussé à ce meurtre d'Alexandre, et comment Lorenzaccio put se déclarer sincèrement un libérateur national, tout en n'étant au fond qu'un vengeur de sa propre querelle. De plus, le drame de Musset se borne à un exposé des derniers préparatifs de l'assassinat et à son accomplissement, dont il ne laisse que pressentir les conséquences. Mais alors, Lorenzaccio avait vingt-trois ans; et il survécut douze années à sa victime. Le récit de ces deux longues périodes, celle qui est antérieure et

celle qui est postérieure au moment critique de Lorenzaccio, nous pouvait seul donner l'explication intégrale de ce caractère d'homme et de cet acte capital : voilà ce que nous offre l'ouvrage de M. Gauthiez, et voilà ce qu'à notre tour nous voudrions résumer ici pour l'édification du lecteur, et dans l'intérêt de quelques vérités qui peut-être dépassent le personnage lui-même de Lorenzaccio.

## I

Sur les fonts du baptistère aux belles portes de la cathédrale de Florence fut ondoyé le jeudi vingt-troisième jour de mars 1514 (1513, au style florentin) Laurent-Jean-Baptiste, fils de Pierre-François, fils de Laurent de Médicis, né le 22 à midi, dans le quartier de Saint-Laurent. Cet enfant était le futur Lorenzaccio, que, dans la suite de ce récit, nous ne nommerons plus tout court que Lorenzino. Il venait au monde dans la maison même où il devait consommer, vingt-trois ans plus tard, le meurtre d'Alexandre.

Pierre-François, son père, tête faible et médiocre, à la fois dissipateur et avaricieux, processif et pusillanime, avait épousé une dame honnête, prude et bonne, Marie Soderini, qui lui donna plusieurs enfans, fils et filles, dont Lorenzino fut l'ainé. Ce n'est point de tels parens que celui-ci tiendra son allure, son tempérament, ses talens et ses goûts. Il sera un composé hétérogène, mais très reconnaissable, des qualités et des humeurs de ses grands-pères. En lui se vérifie la loi souvent observée de l'alternance dans la continuité des traits qui caractérisent une race. De son grand-père paternel, Lorenzino a hérité, avec le prénom, les dons de l'esprit et la perfection du corps. On sait que ce Laurent de Médicis, — dit le *Grand* et le *Père des lettres*, — était épris de renommée, magnifique et libéral, bel homme, d'un charme grave. Florence avait voulu ce bon politique pour chef de sa République; et les poètes avaient nommé « leur doux honneur » ce lettré platonicien et bien disant. Avec lui s'était éteint, dans une boue infecte et sanglante, le flambeau des temps radieux de la Toscane. Il transmettait à Lorenzino son exemple, avec ce conseil pour légende : « Heureux celui qui naît sous un gouvernement populaire ! Infortuné celui à qui le ciel donne pour destinée de vivre à jamais sous un tyran, car cela ne s'appelle point

vivre, mais mourir ! » — A l'opposé de ce caractère, le grand-père maternel de Lorenzino, Thomas Soderini, était un « homme de peu de courage, qui fuyait les périls volontiers, » irrésolu et opiniâtre, incertain de son but, pressé d'agir pourtant, en saisissant les moyens sans choix ni scrupules, et vite dégoûté de ses piètres résultats. Ne l'oublions pas, si nous voulons nous expliquer sans contrariété cette opinion unanime des contemporains que Lorenzino était lâche et indécis. Il jouera la couardise et la frivolité, comme Brutus le jeune avait joué la niaiserie, mais avec plus de naturel sans doute, ou du moins après s'être exercé longtemps et non sans peine à surmonter ce naturel.

Mais, pour remonter plus haut dans ses origines, qu'avaient été tous les Médicis, aïeux et parens de Lorenzino ? Des parvenus rapidement enrichis par l'usure et le trafic, presque aussitôt corrompus par l'excès étourdissant de leur fortune, enragés de puissance, vaniteux, *glorieux*, au sens populaire de ce mot ; et d'ailleurs, comme on ne parvient à rien sans mérites, élégans, avisés, osés, suppléant au sens de la mesure et de la beauté, que donnent seuls d'antiques traditions et usages de famille, par l'originalité, le tact prévenant et le faste de leurs goûts ; peu de bravoure, mais infiniment d'activité, d'adresse et de cruauté ; au demeurant, faits pour prendre appui sur la plèbe d'où ils sortaient, en la cajolant, en l'éblouissant, en la terrifiant au besoin, — magnifiques, corrupteurs et dominateurs ! Que l'un d'entre eux, et non un bâtard, mais un légitime, soit réduit, par sa pauvreté ou par l'intrigue des siens, à un rang subalterne : il vivra gonflé d'envie, exaspéré, complice de toutes les conjurations de mécontents et de déclassés, ennemi à mort de ceux qui l'humilient par l'ostentation de leur richesse, par la superbe de leurs usurpations. Cette race naturellement bilieuse des Médicis roulait par surcroît dans ses veines un sang de génération en génération plus chargé d'essences fines, amères et luxurieuses ; elle prédisposait sa descendance aux tares ordinaires de la dégénérescence, comme trop abondamment et trop délicatement nourrie d'une chère incendiaire, comme brûlée par les fièvres de l'ambition, comme énermée par l'inquiétude des coups de main, comme « avariée » enfin et adonnée aux vices contre nature. Lorenzino procède de tout cela. Contre les impulsions de tels instincts, que pourra son éducation ? En ce temps-là, l'influence

d'une mère sur son fils aîné est toujours circonspecte, car il sera chef de maison et, comme tel, il participe de bonne heure à l'autorité et à l'indépendance de son père; il ne sent pas sur lui peser aussi lourdement que sur ses cadets et sur ses sœurs, qui n'en seront jamais affranchis, une tutelle qu'il exercera avant peu. C'est pourquoi la sage et patiente Marie Soderini ne suivra que de loin le développement de son Lorenzino. Elle ne veillera de près que sur son second fils, Julien, lequel mourra archevêque d'Aix sans nulle odeur particulière de sainteté ou de vice, et que sur ses deux filles, lesquelles feront d'honnêtes dames.

Le milieu où s'écoula l'enfance de Lorenzino n'était propre qu'à faire épanouir précocement, sans en redresser ni élaguer rien, tout ce qu'il y avait en lui de puissance pour le bien et pour le mal. Il s'éleva à peu près seul, en pleine campagne, livré au pervertissement des livres de l'antiquité et aux incitations voluptueuses de la nature toscane. Jouir, c'est tout le conseil de cette nature, née païenne, dirait-on, où, pour enivrer l'âme ensemble avec les sens, l'azur céleste descend à portée des lèvres et fait croire qu'on respire l'air de son idéal. Jouir du jour pour se préparer des nuits délicieuses, jouir de la nuit pour s'assurer des jours brillans, jouir en regret et en désir, et jouir avant tout de l'heure qui passe, ce conseil ne fait point de réserve quant à la somme des jouissances accessibles; il est seulement délicat, et même difficile, quant à leur qualité; il n'en souffre que peu de grossières et de communes. Ce fut des terrasses verdoyantes et dorées de Fiesole, où se dressait sa villa, que Lorenzino, dès son premier âge, sentit son immense désir de vivre répondre à ce vif appel de toutes voluptés. On lui avait donné pour précepteur l'intendant Zeffi qui était versé dans la connaissance du latin et très habile au savoureux parler toscan. Auprès de ce factotum servile et plat, mais cultivé, le fils de la vertueuse Marie Soderini n'avait de contrariétés que de la pénurie croissante de ses parens. Comme elle veillait surtout à son entretien, Marie écrivait un jour à ce Zeffi, que les chausses de Lorenzino étaient « en si misérable état que s'il les voulait porter, elles ne pourraient lui servir, comment qu'on les rapiécât. »

C'était par raison d'économie qu'on demeurait à Fiesole; et pour la même raison que, Florence étant trop près de Fiesole, on s'en fut demeurer entre Florence et Faënza, dans le beau pays de Mugello, à Cafaggiolo, où l'aïeul avait installé ses fabriques de

majoliques qu'il surveillait lui-même, sous le pic du Gorbio où le batailleur Jean des Bandes Noires avait son repaire. Cet isolement besogneux acoquinait partout Lorenzino aux gamins du populaire ; il y contractait de la sympathie pour les gens de cette condition ; il s'accoutumait à les séduire pour les dominer ; et par ailleurs, on lui soufflait qu'il était un Soderini plutôt qu'un Médicis, c'est-à-dire un prince de la plèbe ; ou, si on lui faisait l'éloge de quelqu'un de ces Médicis, c'était de son grand-père Laurent et de Jean, tous deux amis des Français et républicains, le premier artiste véritable, le second ambitieux hardi, qui ne regardait pas à poignarder les siens. L'enfant n'oubliait rien de ce qu'il entendait ou voyait, et il y réfléchissait en silence. A l'âge de cinq ans, il savait déjà assez bien écrire ; deux ans après, il débitait force vers de Virgile et disait : « Je sais par cœur tout le premier livre de Théodore, et il me semble que je l'entends. » Théodore était le grammairien Théodore Gaza. Lorenzino étudiait aussi le grec. Quand il eut dix ans, on adjoignit à Zeffi un second précepteur, qui le bourra de connaissances toujours plus ardues dans les sciences et dans les humanités.

Il était dans sa onzième année, lorsque son père mourut (fin août 1525), laissant ses affaires embrouillées et pendantes et, par testament, ordonnant qu'on lui fit dire à perpétuité tant et de si belles messes que son peu d'avoir n'eût pas suffi à couvrir les frais des premières années de ce grand deuil. Le terrible Jean des Bandes Noires, nonobstant un procès de 30 000 écus qu'il avait avec le défunt, prit la tutelle de ses orphelins. Il supprima des messes et des honneurs funèbres presque tout. Un bâtard des Médicis était pape, Clément VII : il assura la veuve de sa protection, qui ne fut ni efficace ni libérale. Ainsi Lorenzino se trouva le chef d'une maison ruinée et impuissante, sous un tuteur qui ne visait qu'à le déposséder de son reste en litige. Dès cette époque, la jalousie n'allait plus cesser de mordre Lorenzino au cœur, et de l'exciter à quelque heureuse violence, capable de le porter, lui Médicis légitime, aux sommets occupés par les bâtards de sa famille, qui l'abandonnaient, quoique pouvant tout pour lui. De ces bâtards, outre le Pape, était le futur cardinal Hippolyte, fils de ce Julien que le roi de France avait titré duc de Nemours et d'une dame florentine ; un autre était Alexandre, né de la femme d'un voiturier de Colvecchio et de Laurent, duc d'Urbin, ou du Pape lui-même

alors qu'il n'était que le cardinal Jules; — ni l'un ni l'autre n'était sûr de son fait. Et, précisément, deux mois avant la mort de son père, Lorenzino, gonflé de rage, avait dû assister dans un rang effacé à la pompeuse entrée dans Florence de sa cousine Catherine, promise au dauphin de France, et de son douteux cousin, cet Alexandre, le nouveau duc.

Quel avait été jusqu'alors le régime, ou l'hygiène, de Lorenzino? De bon matin, il courait dans la campagne de Cafaggiolo, son Virgile en main. Les paysages des bords de la Sieve sont d'une gentillesse plus grave et plus discrète que ceux de la vallée de l'Arno; ils laissent plus de loisir pour la méditation. Ou bien Lorenzino suivait la belle route, égayée d'imprévu et de bonnes rencontres, qui mène aux portiques de Bologne la grasse. Ici et là, ses fréquentations étaient des bergers, des enfans de faïenciers, ces ouvriers eux-mêmes, qui ne laissaient pas de souiller un peu son oreille, son imagination, ses mœurs. Virgile aidait à jeter sur la turpitude de ces jeux puérils le couvert poétique de la pure églogue. A dix heures, on servait un repas de viandes noires, fortement relevées d'épices et d'aillades. Sur ce repas échauffant et lourd, on faisait la sieste. Puis, tout congestionné encore et appesanti par la grosse chaleur, Lorenzino reprenait des leçons de géométrie et de belles-lettres. Vers deux heures, au jardin de la villa, il y avait goûter de pâtés, de sucreries et de fruits, suivi de doctes délassemens, comme lectures, improvisations et récits. Entre quatre et cinq, venait la *cena*, ou repas de fond, le plus copieux de la journée. Dans la soirée, on jouait à toutes sortes de jeux, dés, trictrac, échecs, cartes, boules et ballons. Avant le coucher se buvait un coup de vin, dit vin de sommeil, et la prière était dite en commun. Bonne manière de vivre, de nourrir l'âme et le corps, si elle avait dû former un homme d'action autant que de savoir, un Médicis tel que notre Charles IX, par exemple, point vertueux et même pervers, mais voué à de grandes tribulations, sujet à mêler l'horreur des guerres civiles et des massacres au doux échange des beaux vers avec un Ronsard. Mais pour Lorenzino, esprit ingénieux et tourmenté, que sa mauvaise fortune condamnait au désœuvrement, ce régime ne l'excitait qu'à se dévorer lui-même.

La mort de Jean des Bandes Noires, survenue en décembre 1526, rompit la chaîne de cette existence. Jean était frappé devant

Mantoue où il tenait arrêtés les lansquenets de l'hérétique allemand. Il laissait un fils de sept ans, Cosme. Sa veuve, Marie Salviati, et Marie Soderini, quoique séparées d'intérêts par le procès toujours pendant de leurs maris sur l'objet des 30 000 écus, s'aimaient et s'entraidaient comme des sœurs. Elles prirent peur ensemble pour leurs fils : elles les firent partir de nuit à cheval avec une petite escorte vers Venise, où ils arrivèrent sans trop d'encombre et trouvèrent leur sûreté. Le petit Cosme y reçut tous les honneurs, et Lorenzino aucun. Cosme, aussi bien, était le fils d'une Salviati et d'un valeureux homme que Venise avait naguère nommé son capitaine général : Venise devait à cet enfant de le reconnaître pour sien. Mais voilà Lorenzino renfoncé dans sa noire envie. Cosme et lui avaient une demeure commune, qu'un vaste et charmant jardin entourait, et où les visitaient de bons petits compagnons. Un cousin, François de Médicis, y avait sa chambre contiguë à celle de Lorenzino : ces adolescents s'y lièrent pour étudier et pour se gâter l'un l'autre avec passion. On dut les séparer : en 1528, Cosme et Lorenzino furent ramenés par leurs mères à Florence. Mais, presque aussitôt, Lorenzino en repartit, enveloppé avec ses cousins détestés, Hippolyte et Alexandre, dans la suite du pape Clément VII qui allait à Bologne se mettre à la merci de Charles-Quint ; l'y couronner avec « mult grant triumphe ; » et mériter de rentrer sous la protection de ses piques dans Florence et dans Rome qui l'avaient chassé. Charles-Quint se fit attendre. Il n'arriva que le 4 novembre 1529 à Bologne. Le 21 février suivant, il reçut des mains du Pape la couronne de Lombardie, et, trois jours après, celle de l'empire. Le séjour de Lorenzino à Bologne fut donc assez long, dans des circonstances assez pathétiques, pour l'instruire et pour le former aux grandes spéculations politiques dont il ne cessait de rêver. Mais son affaire était surtout de gagner les faveurs du Pape, que se disputaient ouvertement Alexandre et Hippolyte.

Alexandre, chéri du Pape à l'égal d'un fils, était une espèce de More aux cheveux crépus, noir et laid de visage, trapu, ni at trayant ni cultivé ; tandis qu'Hippolyte, promis aux hautes charges de l'Église, avait le charme, les goûts et les lettres d'un raffiné. Lorenzino essaya de les supplanter. Mais de quelque manière qu'il eût essayé de s'y prendre, il n'en vit pas moins le vil bâtard Alexandre favorisé en fin de compte au détriment de



ses rivaux et intronisé chef du gouvernement à Florence, quand cette ville succomba sous les armes de Charles-Quint. Lorenzino suivit le pontife à Rome, et acheva de s'y perdre. Il y rencontra le richissime banquier Philippe Strozzi, qui le jeta dans l'extrême licence des plaisirs; il y retrouva aussi son doux ami de Venise, François de Médicis, encore plus épris, et si follement que, la jalousie l'ayant emporté un jour jusqu'à menacer Clément VII, on dut l'enlever de force, perdu de raison désormais. « Alors, rapporte un chroniqueur, Lorenzino commençait à montrer une âme inquiète, insatiable, et qui désirait voir le mal, et sous la règle et discipline de Philippe Strozzi, à se moquer ouvertement de toutes choses, tant divines qu'humaines, et... il se passait toutes ses fantaisies, surtout en fait d'amours, sans nul respect de sexe, d'âge ni de condition. »

Ni placé ni renté par le Pape, Lorenzino médita de le tuer. Il forma le plan de cet assassinat; puis, ainsi que les artistes font de leurs premiers jets, il renonça vite à exécuter ce plan; il le mit de côté, pour une occasion plus favorable. Quoique le libertinage l'eût énervé et qu'il fût impatient d'aboutir, ses ambitions n'étaient pas encore délirantes; son cœur était malsain plus que son esprit. Il aimait à balancer. En attendant de prendre une résolution ferme, il s'adonnait aux lettres et aux arts, soit avec dilection, soit avec malignité : « Lorsqu'il voyait, relate Francesco Doni, un homme rare ou dans la vertu ou dans le vice, il allait examinant bien sa physionomie, pour tâcher de la comparer aux médailles antiques [dont il était connaisseur], et suivant qu'il reconnaissait la ressemblance des lignes et des profils, ainsi il faisait un parallèle des mœurs, et le plus souvent, il trouvait que l'homme moderne avait les mêmes penchans qu'on décrit de l'homme antique. » Il est probable que Lorenzino se cherchait lui-même de la sorte. Ne fut-ce pas quelque médaille à l'effigie d'un des Brutus, où il crut voir ses traits, qui lui donna la hantise, l'idée fixe de s'immortaliser comme ce Romain? Déjà, Plutarque et Machiavel, surtout Plutarque, lui avaient formé l'âme et le verbe à l'imitation du tyrannicide parfait; il ne s'agissait plus que d'incarner leurs principes.

Un matin de l'an 1534, Rome fut bouleversée d'apprendre que, dans la nuit, on avait décapité les huit statues des rois barbares qui surmontaient l'Arc de triomphe de Constantin. Rome demandait la mort du malfaiteur. Plus furieux que tous, Clé-

ment VII ordonna qu'il fût pendu par la gorge, sans nulle forme de procès, aussitôt qu'appréhendé. Mais on lui dénonça Lorenzino; et, pour le « cher mignon, » la pendaison fut commuée en bannissement. Il nous est facile de nous expliquer cet acte de « vandalisme » de la part de cet « esthète. » Écoutons autour de nous ses semblables, qui pullulent, vitupérer la statuaire et l'architecture modernes et appeler le fléau, hache et torche, qui en détruira jusqu'aux vestiges; écoutons aussi la défense de cette catégorie de voleurs passionnels et maniaques, dits kleptomanes. Si ces statues étaient laides, Lorenzino ne pensa donner qu'une leçon de goût aux Romains niaisement idolâtres de toutes leurs antiquailleries. Si elles étaient belles, ou simplement expressives, il en vola les têtes pour les confronter à son aise avec celles de ses contemporains dignes d'attention. Au vrai, elles ne parurent jamais en sa possession, ni à Rome, ni à Florence où l'on supposa qu'il les avait envoyées. Il s'en défit sans doute promptement. Le kleptomane est un collectionneur ou amateur, et celui-ci un montreur, qui ne jouit de rien s'il n'en fait parade. Une grosse rumeur de haine et de mépris chassait Lorenzino de Rome à Florence. Pour le rendre odieux au duc Alexandre, Hippolyte animait et payait ses insulteurs publics. Que n'a-t-il tué Clément VII! songe-t-il. Pâle, chétif, flétri, plus pauvre et plus déclassé que jamais, Lorenzino est prêt au crime; et Florence attend précisément l'espèce d'homme qu'il croit être.

## II

Avoir vingt ans, être imbu des plus fines essences de l'humanisme, ne s'inspirer que de Virgile et de Dante, de Plutarque et de Machiavel, se sentir né pour la prééminence et se croire toute licence permise pour y parvenir, aimer Florence comme sa Dame, la vouloir posséder coûte que coûte; mais ne la pouvoir approcher que confondu parmi les adulateurs qu'elle dédaigne, la trouver à la merci d'un insulteur laid et brutal, ne savoir comment l'en délivrer sinon par un meurtre, et devoir pourtant concourir soi-même à la louange de ce goujat intronisé par la soldatesque germanique et faisant litière du lys rouge, — ah! misère de Lorenzino! que peu de chose suffira bientôt à changer l'amère dérision d'un tel sort en une certitude joyeuse

qu'une longueur de lame est tout ce qui le sépare de son rêve ! Trop douce et trop malheureuse Florence, n'es-tu pas plus désirable ainsi ? Tes dégoûts, tes plaintes, ton silence même, ne crient-ils pas à ce Médicis que tu lui appartiens, s'il ruine ce gouvernement que les halberdes, la hache et les sentences d'exil assurent de l'impunité ? Cet Alexandre, enfin, est-ce une créature qui vaille un scrupule ? Il y a peu d'années, Alexandre « criait famine, il était endetté ; jadis on se déshonorait à devenir son précepteur ; il avait connu l'angoisse d'être fait prêtre comme Hippolyte, et les femmes de service recueillaient ses doléances ; il avait erré, fugitif, sur les côtes de Ligurie, essayé de conspirer, on l'avait proposé comme duc de Milan ; puis il avait été en Flandre, et, enfin, tout à coup, en 1530, on le faisait Seigneur à Florence ! » A présent, il ne se souvient de tant de hontes bues que pour en abreuver son cousin Lorenzino, si élevé au-dessus de lui par la naissance et par les dons. Il étale une épaisse et incontinent vanité ; et sa sensualité ne respecte plus religion, parenté ni noblesse ; il lui faut dames et nonnains ; elle s'assouvit dans les monastères. Si donc Florence, qui, jadis, solennellement, avait élu pour son roi Jésus-Christ, supporte d'être le bouge de ce violateur, Lorenzino hésitera-t-il à faire, pour lui rendre l'honneur, tout ce qu'elle a fait pour le perdre ? Il sera le mignon d'Alexandre, son entremetteur, son espion, son apologiste ; il sera son Lorenzaccio ; — et il le tuera.

Le 25 septembre 1534, mourut Clément VII. Puis, Alexandre consumma sa rupture avec la puissante maison des Strozzi, qui payait cher, mais juste, ses complaisances, ses gaspillages, ses tergiversations. Les deux fils de Philippe Strozzi furent bannis de Florence ; leur sœur Louise, qu'Alexandre voulait déshonorer, périt par le poison ; à ce coup, son père, le voluptueux et léger Philippe, l'ancien maître de plaisirs de Lorenzino à Rome, connaissait le prix de la vertu et du courage et, pour préparer la perte d'Alexandre, rejoignait les exilés en mal de conjuration. A son tour, le cardinal Hippolyte succombait soudain à Itri, où l'avait attiré la belle Julie de Gonzague. Lorsqu'il apprit cette mort de son rival et contempteur, Alexandre se vanta de savoir « chasser les mouches d'alentour de son nez. » Lorenzino ne lui avait-il pas préparé et tendu l'é mouchoir ? Car ce guet-apens où tombe Hippolyte nous rappelle le plan différé de l'assassinat du Pape et n'en fut probablement qu'un essai, en vue d'Alexandre.

Pour le couronnement de ses forfaits, celui-ci obtenait d'être fiancé à la fille de Charles-Quint, Marguerite d'Autriche, à peine nubile. Benvenuto Cellini venait le pourtraire, et Lorenzino assistait aux séances de pose. « Seigneur, disait l'artiste au duc, je vous ferai une médaille bien plus belle que je n'en fis au pape Clément; et maître Laurent, qui est là, me donnera une bien belle inscription pour le revers, comme une personne savante qu'il est, et de très beau génie. » A ces paroles, Lorenzino répondait : « Je ne pensais qu'à cela, et à te donner un beau revers, qui fût digne de Son Excellence... Je le ferai le plus vite que je puis, et j'espère faire une chose qui émerveillera le monde. » Alexandre s'enorgueillissait d'une si flatteuse promesse.

Cependant, les bannis s'étaient rassemblés à Naples, autour de Charles-Quint, qu'ils suppliaient de rompre les fiançailles de sa fille et de déposer le duc. Alexandre, ayant Lorenzino à sa suite, se rendit en cette ville pour déjouer leurs menées; il y réussit; le mariage fut décidé et la date fixée au mois de mai. A ces réunions des conjurés, Lorenzino était admis et il assistait sans mot dire à personne, sinon à Philippe Strozzi, devenu un « pur, » implacable aux défections, et qui, lui ayant reproché ses hésitations et sa vilenie, s'entendit répliquer : « J'espère vous faire connaître bientôt que je suis homme de bien. » Et, là-dessus, Lorenzino sortit et s'en alla conter le tout au duc Alexandre.

Que sa conduite était hardie et prudente à la fois, en cette conjoncture! Il est sensible qu'au fond Lorenzino ne faisait point cas de ces « grands bannis, » si pleins de la justice de leur cause, et qu'il ne se souciait pas de leur confier clairement ses desseins, encore moins le détail de leur mise à exécution. Si chacun d'eux avait souffert autant que Philippe Strozzi, ils auraient moins parlementé, agi plus tôt et plus rudement; et Lorenzino, les trouvant prêts à le seconder, leur aurait jeté une phrase moins ambiguë. Il ne les trahissait pas en répétant au duc son entretien avec eux : par cette feinte délation, il endormait la méfiance d'Alexandre sans lui apprendre rien des projets de ses ennemis qu'il ne sût pertinemment, puisqu'ils les proclamaient. Au fait, Lorenzino avait résolu son assassinat; mais, pour passer de la délibération à l'action, lui-même avait besoin d'une impulsion dernière. Alexandre la lui donna. On n'a pas oublié le procès qui divisait Cosme et Lorenzino après leurs pères sur un

objet de 30 000 écus. Lorenzino se flattait toujours de l'espérance qu'Alexandre le lui ferait gagner. Mais Cosme, heureusement conseillé, s'en vint à Naples sur ces entrefaites ; il attesta à l'Empereur que les Florentins ne voulaient point un autre Seigneur qu'Alexandre. Celui-ci le récompensa incontinent de cette démarche essentielle au succès de sa cause, en dictant au juge un arrêt qui déboutait Lorenzino.

Or, Alexandre portait toujours un jaque en mailles d'acier à l'épreuve du couteau : comme il changeait de vêtement, il mit ce jaque sur son lit et ne le retrouva plus quand il le voulut reprendre. Lorenzino avait enlevé ce jaque et l'avait jeté dans un puits. L'insouciant Alexandre n'y prit garde, malgré les dénonciations et les avertissemens les plus catégoriques. Il rit des terreurs que son entourage pensait lui donner. Il laissa Lorenzino, — ce lâche poète ! — regagner Florence, et y arriver en paix le 11 mars 1536. Il lui avait commandé d'y régler les divertissemens de ses noces. Lorenzino avait convenu avec lui d'écrire une comédie de circonstance, qu'il lui restait à peine plus d'un mois pour composer et pour mettre en scène, Charles-Quint devant faire son entrée à Florence, avec sa fille, le 28 avril ; et tout fut prêt pour cet événement. Sous le titre d'*Aridosia*, Lorenzino improvisa quasiment un chef-d'œuvre, moins inspiré de Térence et de Plaute que l'*Avare* de Molière ne le sera de cette *Aridosia*. Une triple intrigue amoureuse, dénouée par un triple mariage ; deux types opposés de pères, l'un bonhomme, à la bourse largement ouverte comme l'intelligence et le cœur, l'autre (*Aridosio*), qui est proprement tout notre Harpagon, et Molière le copiera sans y ajouter un trait vraiment neuf : un valet adroit, complaisant à son jeune maître et aux frères de celui-ci, mais sans friponnerie grotesque ni outrée ; signe particulier : point de personnages féminins, hormis une brève et aimable apparition d'esclave bien née ; un style ferme, alerte, gai sans trivialité, élégant sans préciosité ; — et rien de tout cela ne nous importe, en définitive, autant que les à-côté de la pièce, sa mise en scène d'abord, son argument ou prologue ensuite, quelques allusions enfin, qui lardonnent çà et là le dialogue à l'intention d'Alexandre. Lorenzino avait à construire un théâtre ; il en conçut l'échafaudage de telle sorte que la scène ne pouvait manquer de s'écrouler sur le duc, en écrasant avec lui l'Empereur, sa fille, et quelque trois cents de leurs cour-

tisans : projet « superbe et rare, » dit à ce propos M. Gauthiez, mais plutôt projet impraticable et enfantin, s'il décelait trop évidemment à tous son but meurtrier. Il est vrai qu'Alexandre, mis au fait de ce plan et de ses visées par son bourreau, se contenta d'en rire et de hausser les épaules avec incrédulité; et que Lorenzino l'avertira tout aussi vainement à son tour.

L'acteur qui débitait l'argument de sa comédie avait à souligner cette phrase, en italiques dans le texte : « *Et bientôt vous en verrez une plus belle de sa façon!* » Un autre acteur vint lancer ce brocart contre le duc qui « allait aux monastères » comme au lupanar : « Aussi n'y a-t-il homme, pour scélérat soit-il, qui n'eût horreur d'avoir affaire aux nonnains. » A ce dernier trait, voyons-nous un homme pieux renier le libertin, comme nous verrons tout à l'heure un homme de courage dépouiller le poltron? Cette découverte nous contrarierait : il nous plaît mieux de voir nos gens, héros ou monstres, être tout d'une pièce d'un métal sans alliage; tel est même, aux yeux de plusieurs, l'attrait sympathique du monstre, que Lorenzino perdrait de son prestige s'il était avéré qu'il eût eu à un degré appréciable de sincérité le respect de la religion, de l'ordre social et des vertus domestiques. Mais Florence, tombée si bas alors dans l'abjection, ne relisait-elle pas toujours dans l'espoir de son relèvement, sur la façade du Palais-Vieux, siège de sa Seigneurie, cette dédicace gravée en 1529 : *Jesus-Christus Rex florentini populi s. p. decreto electus*, à peine affaiblie par Cosme I<sup>er</sup> qui la modifia ainsi : *Rex regum et Dominus dominantium?* Et puis, Lorenzino ne vivait-il pas au foyer de Marie Soderini, qu'il appelle « sa sainte mère, » entre ceux qu'il dit être « ses doux frère et sœurs? » Que ne saurait aussi nous expliquer la prédominance des chères impressions irraisonnées de l'enfance sur les expériences et réflexions de l'âge viril? Sur la colline ravissante de Fiesole, souvenons-nous que l'âme de Lorenzino s'est ouverte à la connaissance des choses entre l'abbaye de Saint-Dominique et le monastère des Frères mendiants de Saint-Jérôme; que ses yeux s'y sont emplis de la suavité mystique des fresques de l'Angelico; que des prêtres en qui brûlait encore un peu du feu de Savonarole, il a reçu les premiers conseils d'être un Soderini contre les Médicis, un vrai prince, légitime et populaire, contre les usurpateurs, bâtards et tyranniques; et que ce fut un moine franciscain qui traça de lui ce portrait singulièrement affectueux

et louangeur : « Celui-ci, depuis sa tendre enfance, s'adonna soigneusement aux humanités grecques et latines... Il était, en outre, très beau de corps, et de bonnes mœurs, et d'esprit très élevé, supérieur à tout autre de ses pairs. Et, dès dix-huit ans, il fut expert et docte dans l'une et l'autre langues, grecque et latine. Et il persévéra dans ses bonnes manières et ses entretiens gracieux jusqu'à la vingtième année de son âge, en telle sorte qu'il était aimé de chacun... »

Ce portrait présuppose beaucoup de déférence, d'amitié et de gratitude de la part de Lorenzino envers les plus dignes représentans de la religion catholique. Il rend admissible l'hypothèse que cette fraction saine de l'Église attendait d'un coup de main de Lorenzino la restauration des bonnes mœurs sous sa règle et sous son contrôle, et que Lorenzino la lui promettait en retour de son absolution et de son constant appui, s'il réussissait à prendre la place d'Alexandre. D'autre part, cet élève de Plutarque et de Machiavel, hanté du nom et de l'image des Brutus, ne pouvait être ni un énergumène, ni un sot. Il voulait tuer Alexandre, mais sans attenter aux principes d'autorité, d'ordre, de moralité, qui devaient être les bases de son pouvoir et dont ce vil duc était l'insupportable représentant. Sa piété, toute mêlée de reconnaissance, intéressée et obligée qu'elle était, n'allait point non plus sans une adhésion de foi : Lorenzino baisait son crucifix et prenait conseil de sa vue avant d'entreprendre quoi que ce fût...

Maintenant, la victime est choisie, et bien affilé, bien emmanché, bien en main, le fin couteau que le sacrificateur a rapporté de Naples, son procès perdu. Lorenzino va frapper pour lui, pour les siens, pour sa patrie. Ce triple intérêt, naguère séparé et contradictoire, s'est intimement agrégé, fondu, « cristallisé. » Son importance, devenue une et indivisible, confère à la haine du meurtrier une puissance de dignité et de désintéressement qui la soustraira désormais au tribunal des petits conflits et des petites gens, et lui permettra de se réclamer du seul jugement de l'Histoire. L'imbécile Alexandre va, selon sa coutume, se charger de l'occasion. Il demande à Lorenzino de lui livrer sa sœur, la veuve d'Alamanno Salviati, Laudomine. Lorenzino la lui promet à heure et à lieu fixes. Aussitôt, il avertit d'avoir à se tenir prêt son acolyte, le *bravo* Scoronconcolo, qu'il a jadis sauvé de la potence. Le meurtre s'accomplira à la faveur du tumulte des fêtes de l'Épiphanie, la nuit du 6 au

7 janvier, dans la propre chambre à coucher de Lorenzino où il a habité les siens à entendre sans s'en inquiéter d'effroyables tapages. M. Gauthiez nous conte ainsi l'atroce tragédie :

... Il neigeait, et par ce samedi soir la ville en liesse s'ébattait dans les rues blanches...

Le duc licencia ses gens sur la place. Il fit mine de rentrer dans son palais. Il mit seulement le Hongre, son fidèle, de planton sur l'autre côté de la rue, en lui disant de ne point bouger s'il n'était pas appelé. Au bout d'un certain temps, le factionnaire eut froid, et, comme un chien frileux, rentra se coucher au palais.

Le duc entra dans son appartement pour vêtir un costume de conquête, grande robe en satin fourrée de zibeline, et gants parfumés. Il avait hésité un moment s'il prendrait ces gants de maille qui étaient d'usage dans les expéditions nocturnes. Mais il se ravisa : « Prenons ceux à faire l'amour. Laissons ceux de guerre. » Pourtant, il avait son épée.

Les voilà seuls, Lorenzino et lui, au coin de rue qui s'appelle encore le coin de Bernadetto de Médicis, à cause d'un brave parent qui logeait là force gens, et surtout des ribauds et des courtisanes, sans fausse honte. Ils entrent à gauche, dans la chambre du rez-de-chaussée. Il y a grand feu ; le duc est un peu étourdi par ses courses de la journée, par le grand froid, auquel succède brusquement la grosse chaleur du foyer qui flambe : on verra clair dans cette chambre ! Mais les rasades, la fatigue délicate, qui prépare aux joies prochaines (?), l'engagent à gagner le lit. Lorenzino tire les grands rideaux, le duc ôte de sa ceinture l'épée, et la dague ; il se laisse enlever sa robe, il se couche. Et Lorenzino lui dit de se reposer pendant qu'il va chercher l'amoureuse. Pour éviter que la flamme du foyer n'incommode le duc, il tire et rejoint avec soin les courtines, il enveloppe bien le lit... Lorenzino prend l'épée et la dague, il tortille autour des gardes ciselées les courroies du ceinturon, il fait un paquet impossible à défaire. Et il jette les armes sur un lit de repos. Tout est prêt : « Reposez-vous, dit-il au duc, et cependant je m'en vais faire venir qui vous savez. »

Celui qu'il fait venir, c'est Scoronconcolo. Un autre, Freccia, garde la porte. Lorenzino rentre, il ferme la porte à clef, met la clef dans sa poche, et marche vers le lit. Il faut faire vite... Lorenzino lève le rideau d'une main. « Dormez-vous, Monseigneur ? » et en même temps que la parole, arrive au duc une estocade d'épée courte, qui le traverse de part en part. Il présentait les reins, et Lorenzino l'a si bien ajusté que, du coup remontant, le diaphragme même a été percé. Blessure mortelle ; mais la bête est dure, et il faut achever sans que l'on entende.

Le duc, sous la pointe du fer, s'est rejeté vers la ruelle, en se roulant sur les matelas ; il veut sortir par les rideaux, mais il s'y empêtre. Il a la force de dire : « Ah ! Laurent, donne-moi la vie pour l'amour de Dieu. — Je ne veux qu'une seule chose de vous, » répond l'autre en sautant sur lui et le rejetant sur le lit. Mais il faut du silence ; la main gauche de Lorenzino s'est plaquée sur la bouche d'Alexandre ; il lui enfonce le pouce et l'index dans la bouche en lui disant : « N'ayez crainte, seigneur ! » Le duc saisit entre



ses dents le pouce de <sup>4</sup>Lorenzino, dans une morsure féroce. Du moins, Alexandre est muet ainsi. Mais Lorenzino, qui l'empoigne, ne peut agir, et Scoronconcolo craint de les mal distinguer, de blesser son maître, enlacés comme ils sont. Le sbire larde les matelas, entre leurs jambes, sans pouvoir arriver au duc. Alexandre se dégage encore une fois. Il parle : « Ah! Laurent, je n'attendais point cela de toi! — Au contraire, il y a trop longtemps que vous l'attendez! » Le duc a pris une escabelle pour se faire un bouclier. Mais comme il se levait, Scoronconcolo l'a saisi de revers et lui a fendu la figure d'un coup de coutelas. Il retombe. Lorenzino pense, bien à propos, qu'il tient en poche son bon petit couteau napolitain. Cette fois, il ouvre la gorge au duc, c'est fait.

Alors, pour être sûr qu'il ne « ressuscitera » pas... il lui arrache le gosier. Plongeant sa main valide dans la blessure qu'il vient d'ouvrir avec son petit couteau, il empoigne les cartilages et les tire au dehors. Le cadavre en reste hideux, au point qu'on ne pourra le montrer à personne.

Le duc est tombé sur le plancher. On le ramasse, on l'enveloppe, après l'avoir encore percé et repercé de l'épée, dans une courtine de lit, il a l'air de dormir. Lorenzino, peu fait aux exercices violens, est fatigué de cette lutte; et il a chaud, dans cette chambre où le feu brûle haut. Il ouvre la fenêtre, il reste au bon froid de la nuit, pendant que Florence en liesse passe et repasse devant cette chambre où son duc est gisant...

Pourtant, Lorenzino veut tuer encore, d'autres. C'est Scoronconcolo qui l'en dissuade : il en a assez. Avant de sortir, Lorenzino n'a pas oublié l'inscription « pour le revers de la médaille » d'Alexandre, qu'il avait promise à Benvenuto Cellini. Sur la poitrine du duc, il épingle une pancarte où ces mots sont tracés :

VINCIT AMOR PATRIÆ, LAUDUMQUE IMMENSÆ CUPIDO.

L'amour de la patrie et un immense désir de gloire ont vaincu.

### III

Tandis que Lorenzino chevauchait ventre à terre sur la route de Venise, répandant le bruit de son haut fait avec le sang de sa noble blessure, et qu'il supputait le concours enthousiaste des « grands bannis, » son cousin Cosme, averti du meurtre par sa mère, — laquelle « avait ouï un seul grand cri, mais ne chercha pas à rien savoir, » — Cosme se rendait au Trebbio, y chasser à l'oiseau, sûr qu'on le rappellerait bientôt; et de fait, on l'acclamait en son absence Seigneur de Florence. « Mon mauvais sort, expliqua plus tard Lorenzino, voulut que le premier que je rencontrai ne me crût point. » A Venise, les Strozzi subvinrent

à ses besoins, mais se déclarèrent désemparés par la surprise du coup. Et, au vrai, personne n'était prêt, quoique tous eussent dû l'être. Sempiternelle histoire : le crime plaisait aux bannis, mais non le criminel. Beaucoup écoutèrent favorablement les offres de retour que leur fit murmurer Cosme, qui proclama bientôt une amnistie dont Lorenzino fut seul excepté. Se voyant le seul homme au milieu de fantoches, Lorenzino essaya toutefois de les manœuvrer ; il n'y réussit point. Alors, il recula le terme rémunérateur de ses efforts trahis et de ses risques méprisés ; il se rendit à Constantinople auprès de Soliman, pour le décider à unir ses armes à celles de François I<sup>er</sup> et à les tourner contre l'Empereur. Sur le bateau qui l'emportait, il chanta des vers tendrement animés de son amour pour les siens, à la sûreté desquels il n'avait pas cessé de pourvoir. Sa tête était mise à prix par Cosme. De crainte d'être saisi et torturé, il avait toujours sur lui une pilule de poison. Il échoua auprès du Turc. De retour en Italie, sur la fin d'août, il apprit la confirmation de Cosme à la Seigneurie, l'écrasement des conjurés qui avaient livré bataille trop tard, et la captivité de Philippe Strozzi dans cette citadelle de Florence qu'il avait édiflée de ses deniers. Lorenzino, déçu, mais non découragé, franchit les Alpes, rencontra à Lyon, le 6 octobre, François I<sup>er</sup>, qui lui donna 400 écus et qui l'entraîna à sa suite ; enfin, il vint à Paris et y revit Benvenuto Cellini, qui faisait monnaies et médailles à la cour de France. L'artiste détestait Lorenzino. Les affidés de Cosme obligèrent celui-ci à chercher dans la grande ville un abri humble et secret, où il est vraisemblable qu'il occupa ses loisirs à composer son *Apologie*, écrit admirable et irréfutable de tous points, si l'on en admet les prémisses, à force de clarté, de droite logique, de sobre éloquence !...

Dès lors, les tentatives contre la vie de Lorenzino se multiplient. La première, qui manqua à Lyon (6 juin 1544), était de la main du « capitaine » Cechino de Bibbona ; ce *bravo* s'y reprendra huit ans plus tard. Par un retour fatal, cet esprit de démençe et de fausse lucidité qui avait aveuglé le duc Alexandre sur le compte de Lorenzino, aveugla celui-ci sur le compte de Cechino, comme pour vérifier la divine parole que qui se sert de l'épée périra par l'épée. Il aida à mettre le sicaire en liberté par ce billet très noble, et encore plus inconsideré : « Si vous n'avez point de mauvais desseins contre moi, ainsi que vous

l'affirmez, j'aurais grand'peine à vous voir injustement pâtir. Et, même si vous en aviez, je sais que j'aurais assez de commodité pour vous faire d'abord à vous ce que vous auriez dessein de me faire à moi. Du reste, selon ma fortune, vous me trouverez aussi grand ami que grand ennemi (16 juin 1541). » En 1542, la présence de Lorenzino à Venise et près de Pesaro est signalée. Il est à Paris en 1543-1544, d'où il tient les deux fils de Philippe Strozzi, devenus ses beaux-frères, au courant de leurs affaires et de la guerre dans les Flandres et en Champagne. Tout se gâta pour lui au 18 septembre 1544, par la conclusion à Crépy-en-Valois d'un traité de paix entre François I<sup>er</sup> et Charles-Quint. Abandonné par la France, il ne lui restait qu'à regagner l'asile ordinaire des proscrits, des conspirateurs, des grandes âmes errantes et déçues, — Venise, où Cosme lui tendait un filet. Il y complota, par nécessité d'habitude et d'état. Il y revit Benvenuto Cellini, son « mauvais œil ; » l'artiste allait à Florence travailler pour Cosme, comme il avait fait pour Alexandre, comme il eût fait pour le diable sous condition unique d'en être payé à sa fantaisie. Lorenzino fréquentait de préférence les gens de lettres. L'ignoble Arétin l'espionnait. Le chef de ses assassins était naturellement l'ambassadeur de Cosme auprès du Doge.

Mais il se dérobaît à leur poursuite, ne sortant jamais qu'en barque et en des lieux solitaires, la nuit. Il avait des maîtresses, une esclave orientale qui lui donna une fille, Lorenzina, et une patricienne, la Barozza, belle comme Hélène et vertueuse pour tout autre comme Lucrèce. Lorenzino adorait la Barozza. Il habitait avec « sa mère, Marie Soderini, » au Canareggio, du côté du Ghetto, proche l'abattoir, la maison du bouffon Gonnella, laquelle avait issue par un jardin vers Murano, la cité des gentilshommes verriers. Il quitta cette maison pour dépister, par un court voyage à Padoue, les hommes de Cosme qui le crurent repassé en France ou dans le Levant, alors qu'il était déjà rentré à Venise, déguisé, sous les noms de Marc ou de Darius. La belle Barozza lui tenait tant au cœur qu'il se réinstalla ouvertement à deux pas de son palais, dans une vaste demeure impossible à garder et onéreuse au delà de ses moyens. Pierre Strozzi, qui payait pour lui, se fâcha de cette imprudence folle, réduisit sa pension et sa garde, tandis que Lorenzino augmentait sa dépense et se livrait à la merci d'un serviteur malcontent. Le 9 février 1548, Cecchino de Bibbona et Bebo le manquent.

Le 26, second dimanche du carême, Lorenzino, précédé d'un homme armé et suivi d'Alexandre Soderini, « allant l'un devant l'autre comme des grues », s'en fut par terre entendre la messe à Saint-Paul. Nouvelle affaire, la dernière. Nous transcrivons partie du rapport de Cecchino à Cosme :

... Je vis Laurent sortir de l'église et prendre son chemin par la grand'-rue, puis sortit Alexandre Soderini. Je m'en allais derrière eux tous, et quand nous fûmes au lieu marqué, je sautai devant Alexandre, le poignard à la main, disant : « Courage, Alexandre, allez-vous-en au diable, nous ne sommes pas ici pour vous. » Lui alors me saisit par la taille et me prit le bras, et il me tenait ferme en criant sans relâche. Je vis que j'avais mal fait de vouloir épargner sa vie...

Suit un duel à mort entre ces deux hommes. Enfin, Alexandre Soderini a la main tranchée net et reçoit une terrible blessure à la tête ; sur quoi, il demande la vie pour l'amour de Dieu. Cecchino continue :

Et moi qui étais en peine de ce que faisait Bebo, je le laissai entre les bras d'un gentilhomme vénitien, qui le retint, pour qu'il ne se jetât point dans le canal.

En me retournant, je trouvai que Laurent était sur ses genoux et se redressait, et alors, furieux, je lui assénai un grand coup de tranchant sur la tête, et la lui ayant divisée en deux, je l'étendis à mes pieds, et il ne se releva plus...

Si fait : Lorenzino mort, il se relève, ou plutôt, on le relève, et il se reprend à agir et à discourir. Ce n'est pas là miracle, on le pense. Mais romantiques, romanesques et romanciers, poètes et prosateurs, un homme d'État même, fils de la Révolution française et pères du *Risorgimento*, — Alfieri et Leopardi, Musset, G. Sand, Dumas père et M. Émile Ollivier, — ont galvanisé ce cadavre et lui ont fait exprimer leurs raisons personnelles d'exalter ou de flétrir la « vertu » du tyranicide. Ainsi Lorenzino avait fait des Brutus, en se constituant, à l'imitation de l'Ancien, le vengeur de la pudicité des Lucrèces florentines, et, à l'imitation du Jeune, l'exécuteur des hautes œuvres de la liberté toscane ; ainsi aimons-nous à faire nous-mêmes des héros défunts, en leur prêtant nos passions, nos appétits, nos idées ; notre manie de les commémorer n'en est qu'une de les travestir à notre mode, afin de transmettre l'autorité de leur exemple à nos volontés et à nos actions. Cette remarque, pour fondée qu'elle

soit, ne nous rend pas raison toutefois de l'attrait tout particulier que certains de ces personnages exercent sur des imaginations françaises. Lorenzino ne nous suggestionne pas à la façon d'Hamlet, par exemple. A celui-ci, nous prètons plutôt de nos sentimens ; nous empruntons plutôt des siens à celui-là. C'est qu'Hamlet est une création poétique et saxonne, — deux fois vague, — et que Lorenzino fut une créature réelle et latine, — deux fois précise. — Mais il est d'autres motifs encore de notre prédilection pour ce dernier. Voici le moment de les dégager ; autrement dit, selon la formule de Taine, citée par M. Gauthiez, de tirer du récit de l'existence de Lorenzino les vérités qu'il nous a rendues manifestes. Non pas toutes, mais les plus générales, et, de préférence, celles qui, en nous débrouillant la complexité du caractère de Lorenzino, nous rendront plus compréhensibles sa survivance en nous, ses agissemens posthumes et les sympathies qu'une certaine élite française lui devait nécessairement témoigner.

## IV

De la biographie de Lorenzino, il ressort, ce nous semble, qu'il naquit marqué fortement à l'empreinte de sa race et de son milieu, et que sa formation spirituelle fut exclusivement *renaissante*, ou, comme nous dirions aujourd'hui, *classique*. Sur le premier point, il n'est pas fait application à Lorenzino d'autres lois que de celles qu'il a lui-même invoquées au début de son *Aridosia* : « Ce que je dis est vrai, et je vous assure que la plupart des mœurs et coutumes de la jeunesse, ou bonnes ou mauvaises, procèdent de leurs père et mère, ou de ceux qui en ont la charge au lieu de père ou de mère. » Et sur le second point, il n'est guère de pages dans le livre de M. Gauthiez qui ne mette en évidence cette saturation du cerveau de Lorenzino par le génie et par les ouvrages des anciens. Mais desquels parmi les anciens ? M. Gauthiez ne distingue pas entre eux. Or, ce fut de ceux-là seulement, précurseurs de la morale du christianisme ou contemporains de ses premiers âges, des siècles de Socrate, d'Auguste et des Antonins, Platon et Plutarque, Virgile et Tacite, Moïses athéniens et romains, qui, en se révélant les premiers au monde moderne comme d'incomparables et parfaits écrivains, lui donnèrent le goût tyrannique de leur perfection formelle, et

à la faveur de ce goût, celui de leurs théories maîtresses, que nous nous évertuons toujours à faire passer dans notre pratique. « Aussi bien, » observe un auteur à qui nous emprunterons davantage tout à l'heure, « les mots, quand on les entend, conduisent-ils nécessairement aux idées, » — et celles-ci aux actes, ajouterons-nous pour le complément de sa pensée. Et les théories maîtresses de ces créateurs et professeurs nés de la science de l'homme, on les connaît : elles prétendent à régir l'intérieur de l'individu en harmonie avec l'ordre universel, une sagesse souveraine fixant celui-ci, un dieu intérieur guidant celui-là, en sorte que les vertus personnelles et la vertu suprême ont part, responsabilité et indépendance presque égales dans le gouvernement des sociétés. C'est l'humanisme : à des formes parfaites il veut des âmes parfaites ; il veut la beauté et le bonheur. On admet qu'il a réalisé la beauté ; on espère toujours qu'il donnera le bonheur. Lorenzino vécut tout imbu de cette foi double, en la croyant une.

Et tout de suite ici, nous frappent les termes d'une contradiction extraordinaire de M. Gauthiez à ce sujet. Il ne peut trouver d'expressions assez énergiques pour dénoncer le « poison, » le « venin, » de cette éducation de Lorenzino par l'antique ; et, d'autre part, il se déclare être personnellement « l'homme de la Révolution française avec toutes ses conséquences, » ce qui revient à dire qu'il approuve toutes les conséquences d'un événement dont il réprouve toutes les causes. La Renaissance italienne et la Révolution française sont les tiges d'une même souche, dont la sève fut l'humanisme ; et, si Lorenzino nous intéresse tant, comme un des nôtres, si tous ses apologistes l'ont adopté pour illustrer et vivifier de son exemple leur idéal politique, conforme à celui des hommes de 89, c'est qu'en ce Médicis esthète et tyrannicide, l'humanisme gréco-latin (surtout latin) a développé les deux effets qu'il était susceptible de produire : nouveau régime des formes, nouveau régime des idées et des faits. La constitution physique de Lorenzino était merveilleusement propre à faire valoir cette culture intégrale.

L'identité originelle de ces deux mouvemens, Renaissance, Révolution, paraîtra une proposition assez téméraire peut-être pour justifier un court parallèle qui l'autorisera mieux en la précisant, et qui nous ramènera fatalement à Lorenzino, sa preuve tangible. Si Michelet, qui a défini la Renaissance : la

découverte de l'homme et celle du monde, avait eu l'idée ou l'occasion de ce parallèle, il n'eût pas manqué de définir la Révolution : la mise en valeur de ces deux découvertes. Mais d'adopter ce langage outré, « n'est-ce pas, en vérité, ne rien dire, ou du moins rien que d'apocalyptique? » Ainsi s'exprime l'historien de la *Littérature française classique* (1), au premier chapitre de son ouvrage. Ce chapitre est consacré à la Renaissance en Italie; il en suit le processus; il en analyse les caractères, et nous lui emprunterons ses formules exactes.

Il nous rend d'abord évident que la Renaissance a procédé comme la nature, qui crée ses matrices avant d'y lancer le germe d'un être nouveau. On sait bien qu'au temps de Dante, de Pétrarque et de Boccace, qui inaugurèrent l'ère nouvelle, il y avait des hommes et qui parlaient : mais ces hommes vivaient en troupeaux, ne se croyaient pas les propriétaires de leurs personnes, et n'avaient pas une langue, commune à tous leurs groupes, qui leur permit de voir clair en eux, entre eux et au-dessus d'eux, et de prendre conscience de leur parité d'origines, d'intérêts et de besoins.

Le latin, — langue d'analyse, langue réaliste et oratoire, — dès qu'ils furent versés dans son étude, leur créa cet instrument de connaissance, que Dante, Pétrarque et Boccace douèrent d'universalité dans l'espace et dans la durée, à la faveur de leur génie. Les mots, dès qu'ils sont clairs, précis, bien accentués, euphoniques, ont deux sortes de pouvoir, qu'ils exercent l'une après l'autre : ils conduisent aux idées et de là aux actes; ensuite, ils ont fait tant et de si grandes choses que, vidés de leur contenu, ils font illusion encore et instaurent l'empire du pur verbalisme. Il en alla ainsi de l'influence des lettres et des arts de la Renaissance : dès que ces formes eurent atteint à la perfection, les idées y germèrent. De la langue des temps d'Auguste, on en vint à adopter leur politique et leur morale. « Il n'était pas humainement possible, remarque notre auteur (2), que, par delà le poète Prudence, on retournât à Catulle et à Martial, ni, par delà saint Augustin ou saint Jérôme, à Cicéron, sans re-

(1) Cf. *Histoire de la Littérature française classique*, par M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française, vol. I, ch. 1<sup>er</sup>, *la Renaissance en Italie* (Delagrave, 1904), et *Origines de la France contemporaine*, par Taine, t. I, livre III, *L'Esprit et la Doctrine*.

(2) *Histoire de la littérature française classique*, ch. 1<sup>er</sup>, t. I<sup>er</sup>, *op. cit.*

tourner au paganisme. Il ne l'était pas davantage qu'on retournât au paganisme sans retomber à cette adoration des énergies de la nature qui en avait été toute la religion. » Lutte contre la papauté et contre l'Allemagne, remparts du dogme et du despotisme; sensualisme, que Lorenzo Valla, son grand philosophe, résume en cet axiome : *Omnis voluptas bona est*; épicurisme, réalisme, et mépris délibéré du passé, des douze cents années d'histoire par-dessus lesquelles la nouvelle Italie opère sa jonction avec la Rome antique, — tous ces caractères essentiels de la Renaissance, ne sont-ce pas aussi quelques-uns des caractères essentiels de la Révolution ?

Nos lettres et nos arts touchaient au xviii<sup>e</sup> siècle à leur extrême floraison; une longue pratique des sciences exactes nous avait rendu familière l'application à toutes choses connues et connaissables de cet instrument de précision qu'est notre langue, lorsque nous tournâmes celle-ci à produire la philosophie, les doctrines et les formules subversives de l'ancien régime. Comme Dante attaqua le Saint-Siège en pensant respecter l'Église, ainsi, chez nous, on ne veut point renverser la monarchie, mais on réduit le Roi à n'être et à s'avouer n'être que le premier commis de la Nation. Les Académies locales correspondent entre elles et proclament l'internationalité de leur esprit et de leurs doctrines. L'épicurisme est partout; en attendant qu'on nous ramène aux jours de Brutus, les Florian croient nous ramener à ceux d'Horace. Condillac donne au sensualisme ses formules savantes, et Jean-Jacques, ses formules populaires; et bientôt, pour parler comme Nicole, « ce n'est pas (il faudrait dire ici : ce n'est plus) la raison qui se sert des passions, mais ce sont les passions qui se servent de la raison pour arriver à leur fin. » On est réaliste, autrement dit, on est idéaliste et positif en même temps, persuadé que le bonheur a son vrai séjour ici-bas : la croyance est générale en la perfectibilité, non pas indéfinie, mais jusqu'à l'infini y compris, de l'homme et de l'univers visible. Et ces théories, ces analyses qui pèsent, comptent et mesurent le tout du monde et de son au-delà, s'insinuent au moyen des aphrodisiaques : c'est le sortilège d'un Voltaire, d'un Rousseau, d'un Montesquieu même, que leur licence et leur sensualité méthodiques, que leurs polissonneries sur ces graves problèmes.

Enfin, on passe aux réalisations. Et la Révolution s'achèvera



comme s'est achevée la Renaissance, dans l'ivresse des mots, dans l'indifférence à leur contenu. Mais, au lieu que cette période inévitable s'accomplisse entre oisifs rassemblés en cénacles platoniciens, pour qui les choses n'ont de valeur, pour qui les phrases n'ont d'autorité que par une certaine manière délicate de les présenter; au lieu que cette période soit, comme en Italie avant le sac de Rome, le règne d'un maniérisme inoffensif, elle se déroulera, en France, dans Paris où les âmes sont prodigieusement actives, où l'on passionne tout. L'autorité que confère aux mots une certaine manière lapidaire de les dire poussera aux massacres, non plus un seul Lorenzino, instruit et qui s'entend, mais des milliers de sectaires, qui n'ont ni l'intelligence ni le sang-froid qu'il faut pour comprendre ce qu'on leur dit, et qui se croiront tous néanmoins des Brutus. La Déclaration des Droits leur a découvert l'homme; et ils le mettront ainsi en valeur...

L'*Apologie* de Lorenzino par lui-même est un modèle de cette éloquence meurtrière; mais bien mieux: elle n'est pénétrée que de cette idéologie. Le mot de La Fayette, que « l'insurrection est le plus saint des devoirs », le cri de Tallien à Robespierre: « Il y a encore des Brutus! » sont, en moins bons termes, tirés du même humanisme que cette défense habile, d'une composition impeccable, d'un style ferme, clair et pur, sans véhémence, et qu'on dirait impersonnel, n'était le « haïssable moi » qui y est d'un usage obligé. Lorenzino y présuppose hors de conteste ce principe que « la liberté est un bien et la tyrannie un mal »; il se fait accorder ainsi qu'on doit tuer les tyrans; d'où il conclut sans peine que les tyrans, de quelque manière qu'on les tue, sont justement tués. Or ce principe n'a point de vérité en soi; il ne tire sa force que d'un consentement unanime; il oppose des termes qui ne sont pas du tout comparables; car le contraire de la tyrannie, c'est exactement l'anarchie, et Lorenzino n'a point voulu dire que liberté fût synonyme d'anarchie, puisqu'il voulait régner après Alexandre. D'ailleurs, Lorenzino présuppose hors de conteste ce principe encore que « vivre en liberté est la vraie vie du citoyen; » or, vivre en citoyen, c'est, au contraire, vivre en solidarité, c'est être le membre d'un corps, dépendant de lui, et non un tout autonome, isolé et complet. Mais les erreurs initiales de définitions et les pétitions de principes, n'est-ce pas toute la dialectique et toute la morale des tyrans comme de

leurs assassins? Lorenzino ne pouvait s'en défaire, lui qui avait besoin de couvrir de prétextes humanitaires ses revendications égoïstes, et de passer pour le libérateur de Florence opprimée, quand il ne vengeait que l'affront d'un procès perdu et de cent humiliations méritées par ses vices.

Un dernier rapprochement, de moindre importance, suggestif tout de même, pour finir. Cette *Apologie*, qui n'est donc un chef-d'œuvre que de littérature, s'il fallait lui découvrir des équivalents en français, n'en trouverait qu'un, et Mirabeau en est l'auteur. Inséré à la fin du tome I<sup>er</sup> des *Lettres originales de Mirabeau*, écrites du donjon de Vincennes, sous le titre de *Mémoire*, il est adressé à son père, mais dédié en fait à ses contemporains et à la postérité. L'orgueil d'être homme, d'avoir du génie et de se sentir né pour le gouvernement, s'y enveloppe de désintéressement, d'amour pour la liberté, pour la famille et pour la Patrie, avec une indifférence pour la contradiction des principes invoqués, et avec une logique dans le développement de leurs conséquences avantageuses, où Lorenzino, un puriste, n'eût trouvé à reprendre qu'un excès de verbosité et de solécismes.

DAUPHIN MEUNIER.

---

---

# POÉSIES <sup>(1)</sup>

---

## A SA MUSE

Pourquoi pleurer, ma Muse, à ton premier printemps,  
Et ceindre ton beau front d'une noire tunique  
Dans des euphorbes d'or à tiges féeriques,  
Pourquoi voiler tes yeux au regard éclatant?

Chante sur ton luth fin, *car aucun ne t'entend*,  
Chante l'Orient tiède au toit de mosaïque,  
Et le palais d'argile et la colonne antique,  
Déroule en ta chanson ton cœur trop palpitant.

Chante le temple noir aux roses cornalines,  
Ombrageant au lointain les épaisses collines,  
Les cloches en rumeurs et l'encens en frissons,

Et près des dieux d'airain coiffés de mandragores  
La cire pâissant dans les processions  
Sur la corbeille d'or des blanches cistophores.

## A DIANE

Au fond de ce bocage aux myrtes consacré  
Ton marbre fut taillé par une main habile.  
J'attacherai le lis et la rose fragile  
Sur ton trépied de bronze, à ton socle doré.

(1) Nous donnons dans leur forme primitive, et sans rien y changer, ces vers qui sont d'une enfant de douze ans,

Je brûlerai pour toi le doux parfum sacré,  
 Et l'encens enivrant, dans la coupe d'argile,  
 Je te sacrifierai quelque gazelle agile  
 Dont le long poil soyeux de rayure est marbré.

Je remplirai des fruits de l'automne vermeille  
 Et des fleurs du printemps une large corbeille,  
 Que sur tes saints autels viendra mettre ma main.

Dans une amphore blanche aux anses bien formées,  
 Je mettrai le doux miel des ruches parfumées,  
 Et le bleuâtre lait dans une urne d'airain.

#### A LA JEUNE FILLE DE MÉGARE

Sous tes doigts fins et longs tourne le fuseau blanc.  
 La laine aux reflets bleus que tisse ta quenouille  
 Fut prise au bouc d'argent que le frais matin mouille,  
 A la brebis rêveuse et qui marche à pas lents.

Pour tes doigts délicats, tout le troupeau bêlant  
 Donna, tout embaumée, une blanche dépouille,  
 Que ne flétrit jamais la poussière qui souille,  
 Mais pleine des parfums du soir tendre et tremblant.

Cette toison d'argent, dans des corbeilles rondes,  
 Fut apportée au bord des rivières profondes,  
 Dans les blancs nénuphars, parmi les verts roseaux...

La laine maintenant s'enroule fine et douce,  
 Dans de tièdes senteurs de soleil et de mousse,  
 Tourne sur tes longs doigts, et charge tes fuseaux.

#### TOMBE

N'écarte point tes pas du tombeau solitaire.  
 Vois ! je suis méprisée ici, et chaque humain,  
 Sans voir ma croix brisée, a suivi son chemin  
 Sans pencher son regard sur l'ombre de la terre...

Seuls les pleurs de la nuit sur mon marbre s'altèrent.  
 Seul le printemps fleurit d'une invisible main  
 Mes deux urnes. La chèvre, en foulant le jasmin,  
 Fait monter le parfum des roses du mystère.

Et le fil gracieux que le soleil suspend,  
 De sa chaîne de soie environne ma tombe...  
 Près de moi, vois chanter et voler la colombe...

Vois, dans le ciel uni, la nuit qui se répand...  
 Ne passe pas ici sans t'arrêter ! Demeure !  
 Car, de son lit glacé, ma voix supplie et pleure !

#### NYMPHE, DORMEZ !

Dormez ! voici le soir qui voile la prairie.  
 Dans ce coin de rochers parfumé de sureaux,  
 Étendez-vous avec vos timides chevreaux...  
 Dormez ! voyez, pour vous, la paille fut meurtrie.

Appuyez votre front sur cette herbe fleurie  
 Où croissent des rosiers tout chargés de coraux.  
 Dormez ! la nuit descend à travers les vitraux  
 Des arbres verdoyans. Dormez, nymphe chérie !

La lune vous regarde avec ses grands yeux doux.  
 L'ombre subtile fuit sur la montagne rousse ;  
 Dormez ! votre troupeau s'endort auprès de vous...

Sur le tapis soyeux et léger de la mousse  
 Erre, inconstant et frais, le vent seréin de mai,  
 La nuit voile les prés, ô ma Nymphé ! Dormez !...

#### LA MORT DU PAPILLON

Son aile, au buisson d'or, transparente et pourprée,  
 Trop fragile s'est déchirée!!...  
 C'était par un beau soir plein d'humides parfums,  
 Et dans le ciel mouillé, tout rempli d'étincelles,  
 La nuit au front doré battait ses grandes ailes,  
 Et dénouait ses cheveux bruns.

Hélas ! beau papillon avide de rosée,  
 Ton aile, en tremblant, s'est brisée !  
 Dans la poussière d'or elle saigne sans bruit,  
 Et la rose ta sœur, compagne des murmures,  
 Laisse des gouttes d'eau tomber sur tes blessures,  
 Et soupire au fond de la nuit !

Dans le pâle corset du lys à tige verte,  
 Tu glissais ton aile entr'ouverte,  
 Enivré de senteurs, tu buvais à longs traits  
 Le miel doux et sucré de sa blanche corolle,  
 Et quand la lune d'or levait son aile molle,  
 Tu venais te baigner dans les ruisseaux nacrés.

Adieu les frais matins et les larges prairies,  
 La Naïade aux tempes fleuries  
 Que tu frôlais léger, dans ton vol velouté ;  
 Les roseaux endormis des rivières profondes,  
 Et sur le bleu du ciel les grandes meules blondes,  
 L'air rose des aubes d'été!...

Et quand tu palpétais, inquiet comme une ombre,  
 Sur un mur à blanche pénombre,  
 Et heurtant le cristal des flambeaux alourdis,  
 Sur son lit transparent de dentelle et de voiles,  
 Tu voyais une nymphe aux paupières d'étoiles  
 Rêver à quelque paradis !

Mais ton aile aux buissons, transparente et pourprée,  
 Délicate, s'est déchirée...  
 Et sur le sillon vert tu tombas pâle et mort.  
 Et la rose ta sœur, penchée avec la branche,  
 Laissa tomber du bord de sa corolle blanche,  
 Des gouttes sur ton aile d'or.

#### CHANT D'AURORE

Ma Muse, levez-vous ! Voici le clair matin !  
 Entr'ouvrez aux chansons vos lèvres demi-closes,  
 Au fond des bois, dessous les chênes grandioses,  
 La biche fuit, parmi la rosée et le thym.

Levez-vous ! Déjà luit l'aurore au frêle teint.  
 Près des vieux murs dorés se réveille la rose,  
 L'alerte papillon sur son beau front se pose,  
 Caressant son velours d'une aile de satin.

Voyez, sur le cep vert de cette jeune treille,  
 Cette perfide guêpe, et la prudente abeille,  
 Et le gros corps velu des bourdonnans frelons.

De diamans nacrés l'herbe fine est couverte,  
 Levez-vous, il est temps, de votre couche verte,  
 Laissez flotter au vent vos épais cheveux blonds !

#### A LA LUNE.

Les oiseaux vont au nid dans les guérets profonds,  
 Et les lourds orangers parfument les vallons.  
 Tremblante au bord du ciel qu'un rayon pâle azure,  
 Vesper dans les ruisseaux mire ses cheveux blonds :  
 — J'entends le vent du soir gémir dans la verdure.

Soudain un frais rayon large, tiède et doré,  
 Lança son feu léger de poudre d'or nacré  
 Et la lune, soudain, mystérieuse et pure,  
 Montra son pâle front, et de vapeurs poudré...  
 — J'entends le vent du soir gémir dans la verdure

Que fais-tu dans le ciel, inconnue aux doux yeux,  
 Dont l'écharpe d'azur aux plis capricieux  
 Semble sur ton épaule une fraîche ramure ?  
 Que fais-tu, solitaire et blanche dans les cieux ?  
 — J'entends le vent du soir gémir dans la verdure.

Es-tu donc quelque rêve égaré dans la nuit ?  
 Comme une fleur penchée et qui manque d'appui,  
 Sur l'onde glisse et luit ta pâle chevelure...  
 D'un céleste jardin es-tu le divin fruit ?  
 — J'entends le vent du soir gémir dans la verdure

O lune large et belle au fond du ciel serein,  
 Aux siècles affaissés, au siècle souverain  
 Tu souris dans l'argent de ta fine guipure.  
 Inconstante au malheur, tu souriras demain...  
 — J'entends le vent du soir gémir dans la verdure.

Pâle reine des nuits, est-ce toi qui, le soir,  
 Dans ton voile léger viens sur mon front t'asseoir,  
 Toi dont le chaud baiser semble quelque morsure,  
 Est-ce toi qui frémis en un nuage noir?...  
 — J'entends le vent du soir gémir dans la verdure.

Blanche fleur de la nuit, lune au pâle regard,  
 Un parfum d'oranger glisse de toutes parts...  
 Toi qui n'as point connu la sombre flétrissure,  
 Vers mon cœur frémissant ouvre tes yeux blafards...  
 — J'entends le vent du soir gémir dans la verdure...

. . . . .  
 Et toi, rigide au fond du ciel tout ruisselant,  
 Secouant dans les eaux ton long voile brûlant,  
 Sur la mousse nacrée, en fine découpure,  
 Douce Lune du soir, douce Lune au front blanc!  
 — J'entends le vent du soir gémir dans la verdure.

#### LA MER

Le soleil se levait sur l'horizon sanglant,  
 Et le rayon vermeil de la rose lumière  
 Du flot qui se dressait empourprait la crinière,  
 Et remplissait de feux le sable étincelant.

Le ciel était de flamme, et la vague de sang,  
 L'algue de satin vert assoupi sur la pierre,  
 Dans un frais tourbillon de bleuâtre poussière,  
 Ondulait, paresseux en un mouvement lent.

Et l'on voyait passer sous les vagues décloées  
 La main de l'aube en feu qui les chargeait de roses  
 Dont la brise en glissant faisait pâlir la chair.



Quand soudain un vol blanc de rapides mouettes,  
 Basant les rayons d'or de l'onde qui les fouette,  
 Fuyant, mit un frisson de neige sur la mer !

## CHANT

Je vais, tel que le papillon,  
 Et sur chaque fleur je me pose,  
 J'aime le zéphyr et la rose,  
 Les parfums égarés et le pâle rayon,  
 La terre chaude du sillon,  
 Et le ciel, joyeux ou morose ;  
 La rosée en larmes m'arrose,  
 J'aime entendre au soleil murmurer le grillon.

Quand l'orage embaumé de verdure et de sève  
 Fait trembler de sa voix les échos infinis,  
 Sur l'herbe aux doux reflets je laisse errer mon rêve ...

Et mon cœur est bercé par la voix de tes nids,  
 Bocage transparent où luit un soleil pâle  
 Dans un vague parfum de feuille et de pétale.

## LES HEURES ÉCOULÉES

Au léger tintement de la cloche, le soir,  
 A l'heure où les troupeaux blanchissent les vallées,  
 Quand, sous l'aile fragile et verte des feuillées,  
 Dans un dernier rayon rêve le vieux manoir,  
 Alors je me souviens des heures écoulées.

Fraîches, elles s'en vont, en écharpes d'azur,  
 Me frôlent en passant de leurs têtes voilées,  
 Sous les pâles arceaux des profondes vallées...  
 Quand l'ombre du couchant rougit sur le vieux mur,  
 Alors j'aime sourire aux heures écoulées.

Quand l'aube met sa rose aux pentes du gazon,  
 Et quand le vent se brise aux vagues étoilées,  
 Et trouble les cheveux des branches ciselées  
 Alors j'aime, au frisson doré de l'horizon,  
 Suivre le pâle essaim des heures écoulées.

## CHANT DE LA FILEUSE

A travers les vitraux le jour pâli s'éteint;  
 Tissez, fuseaux, tissez ce long voile fragile,  
 Que sous mes doigts, sans fin, tourne la roue agile...

Et la lune sourit d'un sourire incertain.

Tissez, fuseaux, tissez l'or et le blanc satin!  
 Que sous mes doigts, sans fin, tourne le fil docile!...  
 L'étoile s'est dorée. — O ma main, file, file  
 Ce tissu transparent comme le doux matin!

Que ce voile soit grand à remplir mes corbeilles,  
 Léger comme les fleurs où puisent les abeilles,  
 Que des ailes d'oiseaux plus frémissant encor ;

Plus doux que les ruisseaux où le zéphyr se pose,  
 Qu'il soit tout parfumé de lilas et de rose,  
 Quand on l'agitiera, qu'il ait des reflets d'or !

## A LA VIERGE

Sur tes autels fleuris, dans le silence et l'ombre,  
 Tu rêves dans tes voiles blancs,  
 Et les pâles clartés et les rayons tremblans  
 Argentent la lumière sombre...

Le jour se brise et meurt au vitrail ruisselant,  
 Et rouge, empourpre la pénombre,  
 Dans le parfum des lys et des roses sans nombre,  
 Et de l'orgue au cantique lent....

Le pas lointain résonne et fait gémir les pierres,  
 Et fait vibrer l'écho qui dort,  
 Et fait trembler au bruit le doux flot des lumières...

Toi, les yeux demi-clos et sous les vitraux d'or,  
 Tu rêves dans l'ombre bleuâtre,  
 Et la fleur endormie orne ton pied d'albâtre.

---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LES RELIGIONS CIVILES SOUS LE DIRECTOIRE

---

On a fait à maintes reprises l'histoire politique, — toujours à refaire — de la Révolution. A peine est-ce si on en a ébauché l'histoire religieuse. Grave lacune, puisque, pendant toute cette période de notre vie nationale, la question religieuse s'est mêlée à toutes les autres et parfois les a dominées. On croit être quitte quand on a énuméré les mesures édictées aux momens de crises contre les cultes déjà existans. Cette étude « négative » doit être complétée par une autre. Il faut tenir le plus grand compte des cultes nouveaux, inaugurés à cette époque sous le patronage des diverses assemblées. C'a été l'erreur longtemps accréditée de n'y voir que des fantaisies individuelles : au contraire, ils procèdent d'une pensée constante, commune à tous les dirigeants de la Révolution. Il y a donc un intérêt considérable à rechercher comment ils sont nés, comment ils ont été accueillis, pourquoi ils sont morts. M. Aulard avait naguère ouvert la voie à ce genre d'études dans son livre sur *Le Culte de la Raison et de l'Être suprême*. Ce qu'il avait fait pour l'histoire religieuse de la Convention, un de ses élèves, M. Mathiez, vient de le faire pour l'histoire religieuse du Directoire. Son livre *La théophilanthropie et le culte décadaire* (1) soigneusement documenté à l'aide de patientes re-

(1) A. Mathiez, *la Théophilanthropie et le culte décadaire*. — *Essai sur l'histoire religieuse de la Révolution*, 1 vol. in-8° (Alcan). — Cf. Aulard, *le Culte de la Raison et de l'Être suprême* (Alcan). — Abbé Sicard, *A la recherche d'une religion civile* (Lecoffre). — A. Gazier, *Études sur l'histoire religieuse de la Révolution* (Cohn, Papiers de Grégoire (fonds Gazier)).

cherches à travers les papiers d'archives est d'une lecture infiniment instructive et utile. L'auteur n'est d'ailleurs aucunement suspect de sympathie pour le christianisme, même persécuté. Il n'y a pas à craindre qu'il ait cédé au désir de dénigrer les cultes révolutionnaires. On peut donc les contempler dans l'image qu'il nous en donne et qui n'est sûrement pas une caricature. On peut tenir pour acquises les idées essentielles que suggère son étude et qui sont, non pas du tout des argumens de polémique contre-révolutionnaire, mais les résultats d'une enquête quasiment scientifique.

La première est qu'en aucun temps, et pas plus sous le régime du Directoire que sous celui de la Convention, les chefs de la Révolution n'ont cru pouvoir supprimer purement et simplement toute espèce de religion. Disciples de Rousseau ou de Voltaire, ils n'admettent pas que l'athéisme soit compatible avec l'existence d'une société organisée. Ils ne croient pas qu'une nation puisse se passer d'une religion, parce qu'ils ne croient pas que la morale elle-même puisse se passer d'une base religieuse. Tel est le principe que commence par poser Laréveillère-Lépeaux dans un « mémoire » fameux qui est une des pièces essentielles de notre sujet. « Faut-il des dogmes et un culte religieux ? Je crois qu'il est impossible qu'un peuple puisse s'en passer ; autrement il se jettera dans les superstitions les plus grossières, parce qu'il trouvera toujours des charlatans pour effaroucher son imagination et vivre à ses dépens. Il y a plus ; sans quelque dogme et sans aucune apparence de culte extérieur, vous ne pouvez ni inculquer dans l'esprit du peuple des principes de morale, ni la lui faire pratiquer. » C'est aussi bien l'idée que nous retrouverons exprimée en cent endroits et sous des formes presque identiques dans les considérans sur lesquels s'appuient les inventeurs de nouvelles « institutions. » Mais on l'avait déjà dit : il faut une religion pour le peuple.

La seconde est que la grande affaire étant de détruire le christianisme, il faut se précautionner d'un culte à mettre à sa place. La seule tactique efficace consiste à combattre une religion par une autre religion. Il en est d'ailleurs des religions comme des constitutions : on les fabrique à volonté ; on les invente à plaisir et à loisir, on les combine suivant sa fantaisie, les besoins de la polémique et les indications des circonstances. On a ainsi, en face de l'œuvre des siècles élaborée lentement au fond de la conscience humaine, un beau système tout neuf. Reste à l'imposer. C'est l'office de l'État qui est merveilleusement outillé à cet effet. Il a, pour mettre ordre aux affaires de conscience comme aux autres, la ressource jamais épuisée

des mesures administratives et réglemens de police. Tel est dans sa simplicité le mécanisme de l'action révolutionnaire en matière de religion.

Aux approches de l'an V, les différens cultes qui s'étaient succédé jusque-là, culte de la Raison, culte de Marat, culte de l'Être suprême étaient défunts. D'autre part, on assistait à un réveil extraordinairement inquiétant du sentiment chrétien, qui, longtemps comprimé, éclatait à nouveau dans tout le pays et se manifestait avec une intensité dont les documens contemporains font foi. A ce christianisme que le pays réclamait, il fallait opposer une religion propre à le supplanter. Le Directoire crut l'avoir trouvée dans la théophilanthropie.

Rien de plus modeste, de plus doux, de plus inoffensif et de plus bénin que ce culte tel qu'il se présente à nous lors de ses débuts. Il a pour inventeur un simple libraire, Chemin fils, qui groupe autour de lui quelques pères de famille. Culte domestique, il ne s'oppose à aucune religion, ne prétend à en contrister aucune, et peut se concilier avec toutes. Ses adhérens, qui s'appellent théophilanthropes, — après avoir failli s'appeler théoandropophiles, — sont les amis de Dieu, les amis des hommes, les amis de tout le monde. Peu à peu cependant ils s'enhardissent. Ils ont trouvé des protecteurs : le sensible Dupont de Nemours, le sage Creuzé-Latouche, le vénérable Goupil de Préfeln, le modeste et vertueux Rallier. Il y faut ajouter Bernardin de Saint-Pierre, qui fut parrain théophilanthropique dans un baptême civil. Sébastien Mercier, dans son *Nouveau Paris*, dont la première édition est de l'an V, saluait en termes enthousiastes l'avènement de la secte nouvelle : « Grâces immortelles soient rendues à la philosophie ! La raison triomphe. La voix persuasive de la religion naturelle commence à se faire entendre dans tous les cœurs. Bientôt cette religion pacifique dont nous apportons au dedans de nous le germe en naissant sera la seule dominante. Telle est celle que professent et qu'enseignent les théophilanthropes... Et ce culte s'établit sans disputes théologiques, sans dragonnades, sans effusion de sang, car les théophilanthropes ne forcent personne de croire. Le texte de leur évangile est la voûte du firmament... » La petite troupe s'augmentait, se recrutant parmi les gens de lettres, les prêtres mariés, et ceux que hantait l'idée fixe de fabriquer une religion laïque. On peut accepter sur ce point le témoignage de l'abbé Grégoire dont l'*Histoire des sectes* reste pour l'histoire de la théophilanthropie un document de premier ordre. « Nous reconnaissons et nous aimons à dire que dans (la société) des théophilanthropes, il y avait des hommes honnêtes et probes. Mais... nous assurons que la plupart avaient été

partisans des déesses de la Raison, du culte du Marat et de ces fêtes décadaires... qui ont coûté tant de larmes et d'argent, fêtes par lesquelles, au nom de la République, à l'instigation du gouvernement pendant plusieurs années, on a désolé et tyrannisé la France. »

Le concours décisif fut celui de Laréveillère-Lépeaux, membre du Directoire. Dans ses *Réflexions sur le culte, sur les cérémonies civiles et sur les fêtes nationales*, lues à l'Institut le 12 floréal an V, il trace le programme d'une religion naturelle réduite au minimum de dogmes et de pratiques et qui ressemble, trait pour trait, à la théophilanthropie. C'était désigner celle-ci à la protection du gouvernement. Aussi, au lendemain du coup d'État du 18 fructidor, dont Laréveillère-Lépeaux avait été le principal auteur, les théophilanthropes sont-ils protégés ouvertement; ils reçoivent des subventions, leurs livres figurent au programme des écoles officielles. Dès lors, rompant avec leurs habitudes de prudence, ils marchent résolument à la conquête des églises de Paris, et obtiennent d'en partager la jouissance avec les catholiques. Ils s'y établissent les décadis et quintidis, de onze heures du matin à trois heures du soir. Pendant les exercices d'un culte, tous les emblèmes et lignes de l'autre devaient disparaître ou être dissimulés derrière un voile; l'entrave ainsi apportée à l'exercice du culte catholique était un premier avantage. Les théophilanthropes occupèrent ainsi jusqu'à dix-neuf églises de Paris, notamment Notre-Dame, qui après avoir servi sous la Terreur de magasin pour quinze cents tonneaux de vin, était rouverte depuis le 11 août 1793. Entrons-y à l'heure de leur office. Une surprise nous y attend: c'est d'y rencontrer une liturgie et des rites qui, en se précisant, avaient changé peu à peu la « religion naturelle » en une religion positive.

Les théophilanthropes ont des dogmes: l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Ils ont une morale basée sur ce précepte: adorez Dieu, chérissez vos semblables, rendez-vous utiles à la patrie, et qui se divise en devoirs envers nous-mêmes, devoirs envers notre famille, et devoirs envers la société. Ils ont un clergé: ce sont les lecteurs et orateurs qui figurent dans les cérémonies; et ce clergé a un costume: ce fut d'abord une robe de laine blanchâtre sans boutons, à laquelle se substitua dans la suite un arrangement fait d'une toge bleu céleste avec une tunique blanche et la ceinture aurore. Chemin fils est d'avis que ce costume « repose l'œil plus agréablement que celui des prêtres protestans et annonce un moraliste aimable. » Ils ont une messe servie par des enfans de chœur, et où on peut aussi brûler de l'encens. Ils instituent un baptême civil avec parrain et marraine, un caté-

chisme intitulé : « Instruction élémentaire sur la morale religieuse, » une première communion, une bénédiction pour le mariage, un service mortuaire. Voici comment l'*Année religieuse* (1) publiée par Chemin, en réglant la « conduite journalière des théophilanthropes, » énumère les pratiques recommandées au dévot du nouveau culte : « Le théophilanthrope n'accorde au sommeil que le temps nécessaire pour réparer ses forces. A son réveil, il élève son âme vers la divinité, et lui adresse, au moins par la pensée, l'invocation qui va être récitée dans un moment... Il pense quelquefois dans la journée qu'il est en présence de la divinité. Ce témoin de toutes ses actions et sa conscience le soutiennent dans la pratique du bien, le détournent du mal, l'avertissent de ne pas abuser de la fortune, et de supporter l'adversité avec courage. Au moment de ses repas, il témoigne par la pensée sa reconnaissance à l'auteur de la nature... A la fin de la journée il s'interroge lui-même : de quel défaut t'es-tu corrigé aujourd'hui ? quel penchant vicieux as-tu combattu ? en quoi vaux-tu mieux ? Le résultat de cet examen de conscience est la résolution d'être meilleur le lendemain. » Prières du matin et du soir, oraison jaculatoire, grâces, examen de conscience, il semble que les théophilanthropes aient pris à « leurs frères catholiques » tous les moyens par lesquels la religion s'empare de l'âme du croyant, l'accompagne dans toutes les circonstances de sa vie, et se rappelle à lui à tous les momens de sa pensée. Il faut pourtant qu'ils aient omis quelque chose. Car le fait est qu'ils ne parvinrent jamais à agir sur la masse. Aux plus beaux jours de leur faveur, ils ne groupèrent qu'un petit nombre de fidèles. Au surplus le ridicule se mettait de la partie. Le public ne les connut jamais que par les gorges chaudes qu'il en faisait.

Le Directoire s'aperçut bientôt qu'il n'y avait rien à gagner avec de tels alliés et qu'à les protéger, on perdait son argent et son temps. Le mieux étant d'ailleurs de ne compter que sur soi-même, il procéda à l'organisation d'un culte qui serait bien à lui : le culte décadaire. Au surplus les bons théophilanthropes ne s'affligèrent pas outre mesure de ce changement dans les dispositions gouvernementales. L'important n'était-il pas de faire pièce au catholicisme ? Et puisqu'on venait de trouver une machine de guerre plus meurtrière, beaucoup d'entre eux ne demandèrent pas mieux que d'aider à la manœuvre.

(1) *Année religieuse des théophilanthropes ou adorateurs de Dieu et amis des hommes*, recueil de discours, lectures, hymnes et cantiques pour toutes les fêtes religieuses et morales que célèbrent les théophilanthropes pendant le cours de l'année, soit dans les temples publics, soit dans le sein de leurs familles, publié par l'auteur du *Manuel des théophilanthropes*. Paris, an V, t. I, p. 32 et 33.

La théophilanthropie avait été, au moins lors de ses origines, une entreprise particulière : elle avait été conçue par quelques bourgeois désireux de jouer au pontife et qui n'étaient pas fâchés de se servir de leur déisme pour se signaler à la faveur du gouvernement. Le culte décadaire va être, dans toute la beauté du terme, la religion d'État. Élaboré dans les bureaux, imposé par le pouvoir central aux autorités, par les autorités aux particuliers, expédié de Paris dans les départemens avec un programme de fêtes applicable à toute la France et un arsenal de pénalités très propres à convaincre les consciences rebelles et à opérer les conversions, c'est bien ce culte officiel auquel tous les Français seront tenus de se plier, quelles que puissent être leurs croyances individuelles, leurs traditions de famille, leur éducation, et les besoins de leur raison ou de leur sensibilité.

A vrai dire, l'invention n'était pas nouvelle. Le Directoire se bornait à reprendre un système d'où la Convention, qui l'avait imaginé, n'avait pas su tirer tout le parti qu'on en devait attendre. Mais, puisqu'il s'agissait de ruiner une religion qui s'était pendant des siècles mêlée et confondue avec la vie de la nation, quelle trouvaille plus merveilleuse que celle du calendrier républicain ? Il était inutile de chercher mieux. Par la mise en vigueur et l'usage exclusif du nouveau calendrier, on détruisait d'un coup les habitudes les plus enracinées ; et on administrait aux plus sceptiques la preuve palpable qu'il fallait rompre avec l'ancien ordre de choses et qu'on entrait dans une ère nouvelle. Le dimanche était en l'espèce le grand coupable : il était au centre des pratiques de l'ancien culte ; c'était lui qu'il fallait décidément abolir au profit du décadi. La Convention avait péché par tiédeur, mollesse et excessive tolérance : de là venait tout le mal. Pour faire court, le Directoire prenait, le 14 germinal an VI, un arrêté en vue de la stricte observation du calendrier républicain. C'était l'expédient nécessaire et suffisant. « Tout ce qu'il y a à faire est de rendre le calendrier républicain nécessaire à toutes les classes de citoyens et à tout moment ; il faut qu'ils le rencontrent à chaque pas ;... il faut qu'ils en aient besoin pour leurs délassemens et pour leurs plaisirs. Des mesures purement administratives peuvent atteindre ce but. » Donc il était prescrit aux administrations municipales et aux tribunaux de régler désormais leurs séances sur la décade ; il était ordonné aux administrations municipales et centrales de fixer à des jours déterminés de la décade les foires et marchés « sans qu'en aucun cas l'ordre qu'elles auraient établi pût être interverti, sous prétexte que les marchés tomberaient à des jours ci-devant fériés. » Il leur était



recommandé de « s'attacher spécialement à rompre tout rapport des marchés au poisson avec les jours d'abstinence désignés par l'ancien calendrier. » Car de toute évidence le maigre est contre-révolutionnaire et son observance ne peut manquer de mettre la patrie en danger. Deux lois de l'an VI confirmaient cet arrêté, l'une faisant du repos décadaire une obligation sous peine de la prison, l'autre défendant sous peine d'amende d'employer aucune date qui ne fût tirée de l'annuaire républicain. Rappelons à ceux qui seraient tentés de s'y tromper que le principe édicté par la loi non abolie du 3 ventôse an III subsistait. « L'exercice d'aucun culte ne peut être troublé; la République n'en salarie aucun. » C'était le régime de la liberté des cultes.

Puisque le dimanche avait été jusque-là le jour où, dans les anciens cultes, les fidèles se réunissaient pour assister aux offices, et entendre les enseignemens de leur religion, de même le décadi devra être solennisé par des réunions où se déploieront les pompes civiles et où s'entendra une prédication destinée à « régénérer » la France. Aussi bien, pour régler le cérémonial des réunions décadaires, le Directoire n'avait pas davantage à se mettre en frais d'invention : il n'avait qu'à puiser dans le répertoire des élucubrations sans nombre écloses dans le cerveau des patriotes de l'an II. Il existe toute une littérature décadaire bien curieuse à consulter. On n'imagine pas sans cela les dépenses de symbolisme et les débauches d'allégorie auxquelles se livrèrent les citoyens d'alors soucieux de concorder de beaux spectacles à la fois pittoresques et moraux. Nous devons à l'obligeance de M. A. Gazier, le savant professeur de l'Université de Paris, possesseur des papiers de l'abbé Grégoire d'avoir feuilleté bon nombre de ces brochures où la fantaisie inventive des patriotes brûle de s'épancher. Au reste ces « instructions sur les fêtes décadaires, » ces « essais d'un rite de célébration des décadis, demi-quintidis, et fêtes nationales, » ces « opinions sur l'organisation des fêtes civiques » se ressemblent furieusement; les différences ne portent guère que sur des détails. Voici, pour ne prendre qu'un exemple, le programme d'une « cérémonie en l'honneur de l'égalité, de la liberté et de la raison, propre à être exécutée tous les décadis dans toutes les communes de la République. » L'auteur anonyme en publiait, la même année, une seconde édition absolument refondue et dans laquelle se trouvent les hymnes et discours annoncés dans le premier (1).

(1) Chez Aubry, libraire, an II de la République.

Cela se passe dans un local quelconque, et par exemple dans une ci-devant église aménagée pour la circonstance. On commence par nous donner les noms, fonctions et costumes des personnages qui doivent être employés dans la cérémonie décadaire. Le « Sage, » ce serait le principal personnage qui ferait à peu près les fonctions de nos anciens pontifes. Il serait choisi parmi les sexagénaires valides. Sa principale fonction dans les cérémonies serait de prononcer les discours et de porter sur sa poitrine les livres de la loi. Son costume : une tunique blanche descendant jusques aux pieds, surmontée d'une camisole rouge, arrêtée à la ceinture et recouverte d'un manteau bleu qui couvrirait seulement les épaules; sur sa tête serait un bonnet aux trois couleurs surmonté d'une guirlande de chêne et sur sa poitrine une inscription portant ces mots en gros caractères : « la loi. » Puis viennent les « surveillans, » choisis parmi les quinquagénaires, les « censeurs, » choisis parmi les citoyens les plus vertueux, depuis l'âge de vingt-cinq ans, les « aspirans, » depuis l'âge de seize ans, vêtus en sans-culottes, l'un d'eux, le plus âgé portant le livre noir ou des mauvaises actions, enfin les « élèves » choisis parmi les plus studieux des écoles primaires, depuis six ans, vêtus d'une tunique blanche descendant jusqu'aux pieds avec ceinture tricolore. Indépendamment des personnages qui précèdent, il y aurait encore l'instituteur de morale et les directeurs du chant, que l'on pourrait appeler coryphées. Les fonctions du premier seraient de diriger toutes les cérémonies et de faire à la tribune les lectures et publications ainsi que les discours de morale. Celles des coryphées seraient d'entonner et de soutenir d'une voix sonore et juste les hymnes et autres chants qui seraient adoptés par le Comité d'Instruction publique et décrétés par la Convention.

Le cortège s'organise. Après une partie de figuration et de chant, l'Instituteur de morale monte à la tribune pour y faire les lectures suivantes. Le Bulletin des lois. L'état nominatif des naissances, adoptions, mariages, divorces et décès arrivés pendant la décade. Les anciens traits de bravoure et de patriotisme puisés dans le recueil des belles actions du Comité d'Instruction publique et arrangés par décade, comme on avait autrefois distribué le Nouveau Testament en évangiles des dimanches. Les nouveaux traits de bravoure recueillis des journaux récemment publiés. Un extrait de nos meilleurs discours patriotiques. Ces extraits de discours seraient, comme les anciens traits de vertu et de patriotisme distribués pour toutes les décades de l'année et arrangés de manière que, recueillis dans une espèce d'Euclologe,

chaque citoyen que ses affaires empêcheraient d'assister à la cérémonie pourrait les lire chez lui et les méditer profondément. Ce serait après cette dernière lecture que l'orateur ferait un discours de morale.

Nous possédons un grand nombre des discours composés en vue de ces cérémonies, discours sur le fanatisme, sur l'égalité, sur les bonnes mœurs, etc. La phraséologie et la déclamation, alors à la mode, en font tous les frais. Comme d'ailleurs les orateurs pouvaient se trouver à court d'éloquence, on vendait à un prix raisonnable des discours tout faits et qui pouvaient s'appliquer en tout état de cause. Toutefois il n'est pas sans intérêt de parcourir celles de ces harangues qu'on mettait dans la bouche des enfans. Nous en trouvons deux dans l'*Office des décades*, ou discours, hymnes et prières en usage dans les temples de la Raison par les citoyens Chénier, Dusausoir, etc. C'est d'abord le discours prononcé dans le temple de la Raison par le jeune Comminge, âgé de dix ans. Le jeune Comminge, aux premiers mots de son discours, semble un peu interdit et gêné par son extrême jeunesse pour venir faire la leçon à des personnes d'âge. « A peine sorti des portes de l'enfance, quand le jour de l'adolescence lance sur moi ses premiers rayons, oserai-je faire entendre ma voix timide, dans ce temple consacré à la Raison, à l'Égalité et à la Liberté? » Mais ce n'est qu'une précaution oratoire. Le jeune Comminge osera. Tout de suite enhardi, il s'empresse de faire honte à ses parens, grands parens et généralement à tous ceux qui l'ont précédé sur le sol de France de leur longue patience et de leur honteuse résignation. « Quoi! braves républicains, il est possible que pendant un si long espace de temps, vous vous soyez laissé gouverner par des tyrans, hommes sans mœurs, qui, entourés d'hommes plus vils encore, disposaient à leur gré de votre existence, de vos fortunes, pour les faire servir au luxe insolent qui les environnait et à l'extension de leurs vices. Un Sardanapale enivré de débauches épuisait vos trésors et vous restiez immobiles!... un Louis XI, un Charles IX disposaient du sang des peuples, ils préparaient de sang-froid des massacres, des Saint-Barthélemy et, à la vue de tant d'horreurs, la stupeur glaçait vos sens. Ah! citoyens, c'est ce que mes faibles moyens ne me permettent pas de concevoir... » Ah! s'il avait été là, le jeune Comminge! Il aurait confondu ces prêtres imposteurs; il aurait dit leur fait à ces nobles, pour qui il tient en réserve un argument sans réplique: c'est à savoir qu'au moment où on les a déposés dans leur berceau, ils n'étaient, tout de même que lui, « que des masses informes. » Mais la destinée a fait naître ce jeune patriote quatorze cents ans trop tard.

Au décadi suivant, ce fut le tour du jeune Poupardin, âgé de huit ans, de discourir dans le temple de la Raison, ci-devant église Roch. Moins ferré sur l'histoire que son aîné, il n'en a pas moins la certitude que, du fait de la glorieuse Révolution, le bonheur du peuple français est désormais assuré. Pauvre petit Poupardin! Pauvre petit Comminge! L'histoire sait-elle ce que vous êtes devenus? Mais n'est-ce pas vous qui, dix ans plus tard, sur le passage du tyran, couronné à Notre-Dame, mettiez tant de conviction juvénile et d'ardent enthousiasme à crier « Vive l'Empereur! »

*L'Office des décades* se termine par une « pratique » contenant invocation, salutation, credo, et commandemens républicains :

La République tu serviras  
 Une indivisible seulement.  
 Aux fédéralistes tu feras  
 La guerre éternellement.  
 En bon soldat tu te rendras  
 A ton service exactement.  
 Tes père et mère honoreras  
 Et la vieillesse mêmelement,  
 Pour tous les cultes tu seras  
 Comme veut la loi, tolérant.  
 Les beaux-arts tu cultiveras :  
 D'un État ils sont l'ornement.  
 A ta section tu viendras  
 Convoqué légalement.  
 Ta boutique tu fermeras  
 Chaque décadi strictement.

Le Directoire trouvait dans cette littérature tout ce dont il avait besoin pour organiser le nouveau culte. Il ne fit que réglementer ce qui avait été précédemment abandonné au zèle des citoyens, rétablir et rendre obligatoires des usages tombés en désuétude. Une loi du 13 fructidor an VI ordonna que, tous les décadis, les administrations municipales de canton seraient tenues de se rendre « en costume » dans un local spécialement affecté à la réunion des citoyens. Là, leur président, ou un de leurs membres, ou le commissaire du Directoire installé auprès d'elles donneraient lecture : 1° des lois et actes de l'autorité publique adressés à l'administration pendant la décade, 2° d'un Bulletin décadaire des affaires générales de la République rédigé sous la surveillance du Directoire et qui contiendrait en même temps des traits de bravoure, des actes propres à inspirer le civisme et la vertu et « un article instructif sur l'agriculture et les arts méca-

niques. » Ces lectures terminées, les autorités procédaient à la célébration des mariages, qui ne pouvaient plus avoir lieu que le décadi, et au chef-lieu de canton. Enfin la loi ordonnait aux instituteurs publics et privés d'y conduire leurs élèves. Et elle invitait le Directoire « à prendre des mesures pour établir dans chaque chef-lieu de canton des jeux et exercices gymniques, le jour de la réunion décadaire. » Le culte décadaire se complétait par un ensemble de « fêtes nationales, » les unes politiques et destinées à célébrer quelque grand anniversaire, 14 juillet, 10 août, etc., les autres morales, et consacrées à célébrer la Jeunesse, la Vieillesse, la Reconnaissance, etc.

On s'est souvent moqué des offices décadaires, aussi bien que de la messe théophilanthropique. L'auteur de la nouvelle étude sur les religions civiles du Directoire est d'avis que la raillerie en pareille matière est déplacée. Il a bien raison. Car derrière le décor de fantaisies littéraires et philosophiques, d'effusions sentimentales et d'exhibitions théâtrales, il reste à découvrir la machine policière qui fonctionne sans relâche. Pour appuyer le culte décadaire dans sa lutte contre le culte catholique, le Directoire prend contre celui-ci des mesures d'une rigueur encore inouïe. On compte pour l'an VI 1148 arrêtés de déportation. Le 14 brumaire, an VII, le Directoire proscrit 8 000 prêtres belges; de vendémiaire an VII au 18 brumaire an VIII, 209 prêtres français. Il s'attaque aux prêtres constitutionnels comme aux autres: il déporte jusqu'à des prêtres mariés. Ceux qui ont à souffrir d'une façon constante de l'application du nouveau système, ce sont ceux mêmes au bonheur de qui la Révolution s'était proposé de travailler: les petites gens. Voici, à titre d'exemple, quelques articles d'un arrêté pris dans le département de la Dyle, par l'administration municipale: » Il est ordonné aux commissaires de police d'arracher les affiches, de quelque nature qu'elles soient, dans lesquelles le calendrier républicain ne serait pas uniquement observé. *Les délinquans seront punis conformément aux lois émanées sur la police municipale....* Les cabaretiers et autres habitans de cette commune qui ont encore des enseignes portant des désignations étrangères au régime républicain, telles que noms des saints, saintes, princes, ducs, cardinaux, etc., sont tenus de changer ces dénominations endéans la décade, à dater du jour de l'affixion du présent arrêté, *sous peine d'être poursuivis comme de droit.* L'usage des boulangers d'annoncer à certains jours la cuisson de leur pain par le son du cornet ou autres instrumens quelconques leur est interdit comme rappelant l'ancien ordre de choses (!). *L'article 600 du Code des*

*Delits et des peines sera appliqué aux contrevenans des deux articles précédens, etc.* » Ainsi régnait sur une population tout entière une terreur qui menaçait les particuliers jusque dans l'intérieur de leurs maisons et dans l'intimité de leur vie quotidienne. Non, certes, il n'y a pas là matière à plaisanter.

Aussi n'est-ce pas assez de constater, comme le fait M. Mathiez, l'insuccès du culte décadaire. Il faut remarquer qu'on allait au Champ de-Mars, les jours de fêtes nationales, par badauderie, pour voir des défilés, des cavalcades, des costumes, des masques et des ours; on fuyait les réunions décadaires d'où se dégageait un mortel ennui. « Combien le Directoire eût été mieux inspiré, ajoute-t-il, s'il s'était gardé de ressusciter un culte d'État, et s'il s'était borné à protéger la théophilanthropie. Elle aurait groupé la bourgeoisie des villes et peut-être l'aurait-elle empêchée de retomber (*sic*) au catholicisme. » Il y avait autre chose et mieux à dire. Ce que le Directoire recueillit de sa politique religieuse, ce fut le ridicule, mais c'était aussi l'odieux. Quelques esprits clairvoyans s'en aperçurent. Dès l'an VII, ils étaient obligés de constater la banqueroute du système, si pompeusement mis en scène par François (de Neufchâteau); et un autre François (de Nantes), désireux de *repopulariser* la République dénonçait le fanatisme nouveau dont « le burlesque pontifical était dans le Directoire même. » Il était trop tard. Grégoire a écrit dans son *Histoire des sectes* ces fortes paroles : « Quand on place les hommes entre leur conscience et les ordres de l'autorité civile, si celle-ci l'emporte, on a fait une plaie à la morale; si la conscience triomphe, l'autorité est avilie, et, de fait, elle a été en France, à cette époque, un objet d'exécration et de mépris... » On sait ce qu'était la morale sous le Directoire; mais, d'autre part, le régime s'était si parfaitement discrédité que tout le monde s'accordait à le condamner. Ne nous hâtons donc pas de conclure que l'entreprise systématique àprement menée par le Directoire pour imposer les cultes révolutionnaires au pays qui réclamait sa religion traditionnelle, ait été sans effet : elle a eu un résultat précis, rapide et indiscutable : elle a fait l'impopularité du Directoire et rendu sa chute inévitable.

RENÉ DOUMIC.

---

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## UNE TRAGÉDIE NOUVELLE DE M. D'ANNUNZIO

---

*La Figlia di Jorio, tragedia pastorale, Milan, 1904.*

Parmi les influences très diverses qui ont contribué à développer, depuis dix ans, le magnifique talent de M. d'Annunzio, aucune n'a été plus profonde peut-être, aucune certainement n'aura été plus durable, que celle de l'œuvre et de la doctrine de Richard Wagner. C'est comme si, du jour où cette doctrine et cette œuvre lui ont été révélées, le poète italien s'était juré de réaliser l'une et de continuer l'autre : tant nous apparaît incessante la préoccupation de l'idéal wagnérien dans ses romans comme dans ses drames, du *Triomphe de la Mort* à *Françoise de Rimini*. Et que si, après cela, j'apprenais que M. d'Annunzio n'est jamais allé à Bayreuth, ni jamais n'a lu les *Écrits Théoriques* du maître allemand, cela confirmerait simplement la justesse de ce que je disais l'autre jour à propos d'Herbert Spencer, qui, pour se défendre de rien devoir à Auguste Comte, soutenait n'avoir jamais lu en entier le *Cours de Philosophie Positive*. Ne connût-il l'œuvre de Wagner que par des fragmens, ou même par des analyses, M. d'Annunzio a été frappé du puissant rayonnement de beauté qui se dégageait d'elle ; il a compris que, indépendamment de sa valeur musicale, elle avait en soi une richesse, une grandeur, une merveilleuse vitalité artistique qui la rendaient, plus que toute autre, digne d'être à la fois enviée et imitée : et il l'a enviée, et il n'a plus eu de pensée que pour l'imiter. Il l'a imitée, d'abord, dans le roman, et puis, de plus près encore, au théâtre. Toutes ses « tragédies, » comme j'ai eu déjà l'occasion de l'é-

diquer (1), ne sont en vérité que des « drames lyriques, » où l'émotion se trouve toujours produite par le système, tout wagnérien, de « l'union des arts. » Une intrigue très simple, aussi réduite que possible au « purement humain ; » nulle analyse des sentimens, ou tout au moins nulle analyse directe, au moyen des paroles que débitent les personnages ; mais en revanche un effort constant à traduire ces sentimens, à les mettre en relief, à les revêtir tout ensemble d'intensité tragique et de beauté poétique, par le moyen de l'harmonie des vers, et de la variété des attitudes, et des lignes et de la couleur expressives du décor ; un emploi infiniment nuancé de « motifs » caractéristiques, images, gestes, etc., correspondant à des modes divers de l'émotion lyrique : autant de procédés que M. d'Annunzio, avec une intelligence et une habileté incomparables, du théâtre de Richard Wagner a transportés dans le sien. Ni l'influence des préraphaélites anglais, ni celle de Nietzsche ne l'ont empêché de rester fidèle, depuis dix ans, à son idéal wagnérien ; et voici que, maintenant, il semble s'être enfin délivré de ces influences, pour ne plus subir désormais que celle de l'irrésistible « magicien » de Bayreuth. *La Fille de Jorio*, sa dernière œuvre, est, de tous ses drames, le plus wagnérien ; et c'est aussi, de tous ses drames, celui qui a obtenu le plus vif succès, sur toutes les scènes d'Italie où il a été joué, un succès universel, réunissant dans un même enthousiasme l'élite lettrée et le grand public ; et c'est aussi, je crois, le plus beau de tous ses drames, précisément parce que les procédés wagnériens du poète y sont mis au service de cet esprit chrétien de renoncement et d'immolation qui domine tout l'appareil esthétique conçu et coordonné, jadis, par le génie créateur de Richard Wagner.

L'action de la *tragédie pastorale* se passe « au pays des Abruzzes, il y a nombre d'années. » Nous sommes dans la maison d'un riche paysan, Lazaro di Rojo ; et le rideau s'ouvre sur les apprêts d'une noce. Le fils de Lazaro, Aligi, se marie avec une jeune fille du village, qui lui a été choisie pour femme par sa mère, la vieille Candia della Leonessa. Nous entendons bavarder et chanter innocemment les trois sœurs d'Aligi, qui portent les noms exquis d'Ornella, de Splendore, et de Favetta ; puis viennent, en groupes harmonieux, les voisines et amies du jeune couple, chacune ayant sur sa tête une corbeille de grain, « et sur le grain un pain, et dans chaque pain est plantée une fleur. » Mais sous la gaieté de la fête, sous les prières et les chants, et

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 avril 1902, *Deux nouvelles*, Francesca da Rimini



l'échange de joyeuses paroles qui remplissent toute la maison comme d'un babillage d'oiseaux, sans cesse nous percevons un vague murmure douloureux et tragique, nous préparant à l'impression d'horreur des scènes qui vont suivre : soit que le chœur signale tout à coup quelque menu incident de présage funeste, ou qu'aux félicitations de sa mère et de ses sœurs, le marié, Aligi, réponde par un discours (on serait toujours tenté de dire : un chant) pénétré d'une étrange tristesse épouvantée.

Soudain s'élève, au dehors, un grand cri de détresse ; et l'on voit entrer une femme inconnue, le visage caché, qui demande abri. Elle raconte qu'une troupe de moissonneurs la poursuit, « des chiens furieux, affolés de soleil et de vin, qui veulent la prendre, elle, créature du Christ, malheureuse créature innocente de mal. » On l'accueille, on la fait asseoir ; et la plus jeune sœur d'Aligi, Ornella, va tendrement lui offrir une écuelle de vin. Mais voici que les « chiens furieux » accourent, frappent à la porte, réclament leur proie. Et comme Ornella leur reproche d'outrager une femme : « Une femme ? répondent-ils avec des rires de brutes. O Candia della Leonessa, sais-tu qui tu reçois dans ta maison, avec la jeune fiancée de ton fils ? C'est la fille du sorcier Jorio, la dévergondée Mila di Codra ! » Ce matin même, le vieux Lazaro, le mari de Candia, s'est battu dans la plaine avec Rainero dell'Arno. « Et pour qui ? Pour la fille de Jorio ! Or, Candia, garde-la dans ta maison, de telle sorte que ton mari la trouve, en rentrant, et la mette dans son lit ! » Suit une longue scène, d'une puissance dramatique vraiment admirable. En vain Mila se défend des accusations portées contre elle, en vain elle supplie, agenouillée sur la pierre de « l'inviolable foyer : » Candia, sentant que le malheur est entré dans sa maison avec cette femme, ordonne à son fils de la chasser. Mais au moment où Aligi veut mettre la main sur elle, sa main s'abaisse ; il pousse un cri d'épouvante, et tombe à genoux, les bras ouverts. Derrière la malheureuse femme qu'il voulait frapper, il a vu, debout, un ange muet, et qui pleurait, « qui pleurait comme vous, mes petites sœurs, qui pleurait et me regardait fixement. » Et il poursuit, mais avec une musique de mots, hélas ! intraduisible, avec l'accent désespéré du jeune Parsifal voyant mourir un cygne qu'il a frappé de sa flèche :

J'ai péché contre le foyer, contre mes morts, et contre ma terre, qui plus ne voudra me garder sur elle, qui ne voudra plus accueillir mon corps ! Petites sœurs, pour me laver du péché, dans la cendre, sept fois sept jours, je ferai avec ma langue autant de croix que sont sorties de larmes de vos

yeux; et l'ange les comptera et rendra le printemps à mon cœur. Ainsi je veux obtenir mon pardon devant Dieu, mes sœurs; et vous, priez, priez pour Aligi votre frère, qui doit maintenant s'en retourner à la montagne! Et celle qui a souffert la honte et l'outrage, consolez-la! Donnez-lui à boire, ôtez d'elle la poussière, avec l'eau et le vinaigre, réconfortez ses pauvres pieds sanglants!... Mila di Codra, ma sœur en Jésus-Christ, accorde-moi pardon de l'offense! Ces fleurs de Saint-Jean-Baptiste, je les mets ici à tes pieds. Je ne te regarde point, car j'ai trop de honte : derrière toi se tient l'Ange en pleurs. Mais cette malheureuse main qui t'a offensée, avec un tison je vais brûler cette main!

Toujours à genoux, il se traîne vers le foyer pour y prendre un tison ardent : mais la fille de Jorio l'en empêche. « Je t'ai pardonné! dit-elle, non, ne te brûle pas! Lève-toi du foyer! A Dieu seul revient de punir : et c'est lui qui t'a donné ta main, pour garder tes moutons dans les pâturages... Et moi, je me souviendrai de ton nom, à midi, et le matin, et le soir, pendant que tu pâtureras sur la montagne! » Le jeune homme, alors, va prendre une croix de cire, bénie le jour de l'Ascension, et la pose sur le seuil de la porte : et les moissonneurs s'éloignent, après s'être signés, pendant que Candia et les femmes entonnent les Litanies de la Vierge. Tout à coup se montre, sur le seuil, le vieux Lazaro, la tête bandée, soutenu par deux hommes. « O mes filles, mes filles, s'écrie Candia, c'était vrai! Pleurons, mes filles! Le malheur est sur nous! »

Au second acte, Aligi a rejoint son troupeau, et la fille de Jorio l'a suivi. Les voici maintenant dans une grotte de la montagne. Mila chante, tandis que le jeune homme, assis près d'elle, s'occupe à sculpter une figure d'ange dans un tronc de noyer. Mais bientôt il songe, tristement, que le jour approche où il devra quitter la montagne. « Vers Rome il fera voyage, Aligi; il ira où l'on va par tous les chemins, avec son troupeau, à Rome la Grande, pour implorer son pardon du Vicaire de Notre-Seigneur le Christ, parce qu'il est le berger des bergers. Et à Notre-Dame des Esclavons il enverra, par la main d'Alai d'Averna, ces deux chandeliers de cyprès, afin que de ses péchés ne reste point fâchée Notre-Dame qui protège la côte. Et puis cet Ange, dès qu'il l'aura fini, il le chargera sur une mule, et pas à pas il l'emportera avec lui. » Cependant leurs deux cœurs s'effraient de l'approche de ce départ; et leur inquiétude grandit encore lorsqu'ils entendent, au loin, les cantiques d'une troupe de pèlerins qui, sans doute, vont passer devant la maison des parens d'Aligi. Avec un effort dont on sent qu'elle est toute déchirée, Mila ordonne au jeune homme d'aller parler à ces

pèlerins. Elle veut que, par leur entremise, Aligi annonce à sa mère que bientôt il reprendra sa place au foyer, « définitivement libéré de la trompeuse ennemie, qu'il épousera sa fiancée, et jamais plus ne sera cause de colère ni de plainte pour les siens. » Mais non : c'est à quoi Aligi ne peut se résigner. Il veut aller à Rome, faire pénitence de son péché aux pieds du Saint-Père, et puis, ayant été relevé de ses fiançailles, ramener chez lui, dans sa maison, « cette étrangère qui sait pleurer sans se faire entendre, » la seule femme qu'il aime et qu'il puisse aimer. Hélas ! les mauvais présages se multiplient, et la fille de Jorio, qui jamais n'a pu croire à la possibilité de ce projet de son ami, comprend que l'heure est venue pour elle d'achever son sacrifice. « Va sur la route, Aligi, aborde le porte-croix, et prie-le de se charger, pour ta mère, de ce message ! » Et comme il hésite à sortir, murmurant qu'il « ne lui a pas encore tout dit : »

MILA. — Aligi, Aligi, mieux vaut que nous ne nous disions pas tout !... Écoute seulement ceci de moi, Aligi ! Je ne t'ai point fait de mal : je ne t'en ferai point. Mes pieds sont guéris, et je connais la route. L'heure du départ est venue pour la fille de Jorio. Et qu'il en soit ainsi !

ALIGI. — L'heure qui vient, je ne la sais pas, tu ne la sais pas. Remets de l'huile dans la lampe, devant l'image de Notre-Dame ! Il en reste encore dans l'outre. Et attends moi, que j'aie à parler à ces pèlerins ! J'ai bien pensé à ce que je vais leur dire.

*(Il s'apprête à sortir. La jeune femme, vaincue d'épouvante, le rappelle.)*

MILA. — Aligi, mon frère ! Donne-moi ta main !

ALIGI. — Mila, je vais revenir tout de suite ! La route n'est pas loin.

MILA. — Donne-moi ta main, que je la baise ! C'est la gorgée que j'accorderai à ma soif.

ALIGI, *s'approchant*, — Mila, avec un tison j'ai voulu la brûler. C'est cette main malheureuse qui t'a offensée !

MILA. — Je ne m'en souviens plus. Je suis la créature que tu as trouvée assise sur la pierre, et qui venait Dieu sait de quels chemins.

ALIGI, *s'approchant encore*. — Sur ta face les pleurs ne sèchent point, bien-aimée ! Une larme te reste dans les cils : elle tremble, quand tu parles ; et ne tombe pas.

MILA. — Il s'est fait un grand silence. Aligi, écoute ! Ils ne chantent plus. Avec l'herbe et avec la neige, nous sommes seuls, frère, nous sommes seuls !

ALIGI. — Mila, tu es comme, la première fois, sur la pierre, quand tu souriais avec tes yeux et que tu avais les pieds ensanglantés !

MILA. — Et toi, n'es-tu pas ce même agenouillé qui a déposé par terre, près de moi, les fleurs de Saint-Jean-Baptiste ? Et j'ai pris une de ces fleurs, et je la porte dans mon scapulaire.

ALIGI. — Mila, tu as une résonance, dans la voix, qui me console et me triste comme en octobre quand, avec le troupeau, je chemine, chemine, le long de la mer.

MILA. — Cheminer avec toi par les monts et les plages, ah ! comme je voudrais que ce fût mon lot !

ALIGI. — O compagne, prépare-toi au voyage ! Longue est la route, mais l'amour est fort.

MILA. — Aligi, pour te suivre je passerais sur la flamme ardente, si même le passage n'avait point de fin !

ALIGI. — Sur la montagne tu cueilleras les gentianelles, et sur la plage les étoiles marines.

MILA. — Si même je devais te suivre à genoux, je me traînerais sur tes traces !

ALIGI. — Pense aux repos, quand il fera nuit ! Tu auras pour oreiller la menthe et le thym.

MILA. — Non, je n'y penserai pas. Mais laisse-moi, encore cette nuit, vivre où tu vis ! Que je t'écoute dormir encore une fois ! que je veille encore pour toi, comme tes chiens !

ALIGI. — Tu le sais, tu sais ce qui nous attend ! Avec toi je partage l'eau, le pain, et le sel. Et, de même, avec toi je partagerai ma couche, jusqu'à la mort ! Donne-moi tes mains ! *(Ils se prennent par les mains et se regardent fixement.)*

MILA. — Ah ! je tremble, je tremble ! Tu es glacé, Aligi, tu pâlis !... Où est allé le sang de ton visage ?

ALIGI. — O Mila, Mila, j'ai entendu comme un coup de tonnerre... Et toute la montagne s'écroule ! Où es-tu ? où es-tu ? Tout se perd. *(Il s'appuie sur elle, comme s'il chancelait. Et ils se baisent sur les lèvres. Puis ils tombent, ensemble, à genoux.)*

MILA. — Aie pitié de nous, Vierge Sainte ! Aie pitié de nous, Christ Jésus ! *(Suit un grand silence.)*

UNE VOIX, *du dehors.* — Berger, on te cherche, là-bas : une de tes bêtes, une noire, s'est cassé la patte !... Et puis, l'on dit qu'il y a une femme, je ne sais qui, une femme qui va te demandant !

Aligi s'éloigne ; et Mila, toujours à genoux, supplie la Vierge d'avoir pitié d'elle. Mais le jeune homme s'est trompé : il ne reste plus d'huile dans l'outre, et la lampe s'éteint, subitement, devant l'image sainte. Et voici venir cette femme qui cherchait Aligi, sur la montagne : c'est sa plus jeune sœur, Ornella, celle qui, la première, a eu pitié de la fille de Jorio. Elle vient maintenant lui réclamer son frère, dont elle croit que Mila est devenue la maîtresse. Elle décrit l'horreur de la maison désertée, le silence de la mère, l'angoisse de la fiancée. Elle conjure Mila d'être bonne, et de leur rendre celui qu'elle leur a ravi. Et Mila comprenant à ce dernier signe qu'il n'y a plus d'espoir pour elle déclare à la jeune fille, qu'elle va s'en aller tout de suite, sans même

revoir Aligi, et que celui-ci va pouvoir innocemment épouser la fiancée qui l'attend : car jamais elle n'a consenti à être sa maîtresse, quelque immense amour qu'elle eût pour lui. Elle raconte qu'en effet, jadis, elle a beaucoup péché ; mais qu'avec l'aide de la Vierge, elle s'est repentie, et qu'à présent, son amour pour Aligi l'a encore purifiée. Oui, elle va s'enfuir, sans même attendre le retour de son ami pour lui dire adieu ! Mais pendant qu'elle hésite, et prie, toute défaillante, une figure d'homme se dresse à l'entrée de la grotte. Et la malheureuse, au lieu d'Aligi qu'elle espérait revoir, reconnaît le père de celui-ci, le vieux Lazaro di Rojo, qui mainte fois déjà a essayé de la posséder. Elle se défend, supplie, et enfin appelle à son secours la petite Ornella, qui tout à l'heure s'en est allée au-devant de son frère, et qu'elle croit entendre revenir. Et c'est Aligi qui revient ; et brusquement, affolé de rage, il saisit la figure d'ange à demi sculptée, la laisse retomber sur la tête de son père.

Troisième acte. La fille de Jorio a disparu : morte, croit-on. Aligi, condamné au supplice des parricides, va être conduit dans sa maison pour recevoir l'adieu de sa mère. Et d'abord nous assistons, dans cette maison, à une longue scène de lamentations, où, alternant avec la plainte monotone du chœur, la vieille Candia et ses filles gémissent sur l'homme qui est mort, sur celui qui va mourir, sur elles-mêmes, qui n'auraient pas dû naître. Puis arrive le parricide, précédé du bourreau avec l'étendard funèbre. Le jeune homme a la tête couverte d'un voile noir, les deux mains fixées dans une hart de bois. Il s'agenouille au milieu de la chambre, et, s'adressant tour à tour à sa mère, à ses sœurs, à sa fiancée, à l'ombre de son père Lazaro, il les prie de lui pardonner son péché, par amour pour le Christ. Déjà la vieille Candia, — dont les cheveux ont blanchi en une seule nuit, — s'est approchée de lui, a soulevé le voile qui le cachait, et lui a versé entre les lèvres le breuvage que l'on a coutume de faire boire aux suppliciés pour leur donner des forces, lorsque soudain, fendant la foule, accourt impétueusement la sorcière maudite que l'on croyait morte, Mila di Codra, la fille de Jorio. « Mère d'Aligi, s'écrie-t-elle, ses sœurs, sa fiancée, ses parens, porteur de l'étendard funèbre, bon peuple, justice de Dieu, je suis Mila di Codra ! Je viens tout avouer. Écoutez-moi ! C'est le Saint de la Montagne qui m'envoie. Je suis descendue de la montagne pour confesser mon crime en présence de tous. Écoutez-moi !... Aligi, le fils de Lazaro, est innocent. Il n'a point commis le parricide. C'est moi qui ai tué son père, avec une hache ! » Et comme Aligi lui défend de mentir : « Le fils de

Lazaro, reprend-elle, est innocent : mais il ne le sait pas. Il a perdu le souvenir de cette heure : car il est ensorcelé. Je lui ai ôté la raison, je lui ai ôté la mémoire. Je suis fille de sorcier. Il n'y a point de sortilège que je ne connaisse, que je n'opère. Si, parmi les femmes de la parenté, se trouve ici celle qui m'a accusée, ici même, la veille de la Saint-Jean, quand je suis entrée par la porte que voici, qu'elle s'avance et répète son accusation!... Qu'elle fasse témoignage de moi, pour tous ceux à qui j'ai pris la santé, pour tous ceux à qui j'ai pris la raison, pour tous ceux à qui j'ai pris la vie! » L'accusatrice répète son témoignage : et Mila, résolue à tout souffrir pour sauver l'homme qu'elle aime, raconte que c'est à dessein que, par haine pour le père et pour le fils, elle est venue demander asile dans la maison, la veille de la Saint-Jean. « Non, non, ce n'est pas vrai ! proclame Aligi, d'une voix que l'ivresse rend encore plus vibrante. Bon peuple, ne l'écoute pas : cette femme te trompe ! Tous et toutes se dressaient contre elle, et l'accablaient de leurs outrages : et moi, alors, j'ai vu l'ange muet debout derrière elle ! De ces yeux mortels qui ne doivent plus voir l'étoile de ce soir, je l'ai vu qui me regardait et pleurait ! Ce fut un miracle, pour montrer que Dieu était avec elle ! » — « O pauvre berger Aligi ! répond la fille de Jorio, ô jeune homme ignorant et crédule ! Cet ange n'est apparu à tes yeux que par mensonge ! C'était l'ange mauvais, le trompeur ! » Puis, pour achever de convaincre le bien-aimé, elle reprend et poursuit le récit de ses sortilèges, sans cesse interrompue par les cris de mort de la foule. Et Aligi, en effet, finit par se laisser convaincre. Affolé de colère et d'ivresse, il répand sur la malheureuse un flot d'injures effroyables. « Pour un instant seulement, dit-il, délivrez-moi les mains, afin que je puisse les lever contre cette sorcière, et appeler les morts, tous mes morts qui dorment dans ma terre, pour la maudire, pour la maudire ! » Cette fois, la victime volontaire fléchit sous le coup. « Aligi, Aligi, gémit-elle, non, pas toi ! Tu ne le peux pas ! Tu ne le dois pas ! » Et le bourreau l'emmène, toute tremblante d'angoisse, parmi les cris de mort, sans cesse plus furieux, de la foule ; et il n'y a que la petite Ornella, la plus jeune sœur d'Aligi, qui, dans l'innocence de son âme d'enfant, la plaigne, l'admire, et l'envie, comprenant l'héroïque beauté de son sacrifice. « Mila, Mila, ma sœur en Jésus, laisse-moi te baiser les pieds ! Le Paradis est pour toi ! »

Telle est, en résumé, l'intrigue de cette « tragédie pastorale : » mais je dois ajouter qu'une pareille analyse n'a guère de quoi donner

une idée du caractère véritable de la pièce, ni de ce qui en fait la véritable beauté. « Pastorale, » si l'on veut, l'œuvre nouvelle de M. d'Annunzio est avant tout une tragédie « musicale. » Les personnages y chantent plutôt qu'ils ne parlent, se bornant à proférer de naïves images, tandis que c'est le rythme et l'harmonie de leurs discours qui nous traduisent les sentimens qui agitent leurs cœurs ; et, pareillement, leurs gestes, les décors où nous les voyons, tout l'appareil extérieur de l'action est conçu bien moins au point de vue de la réalité directe que de cette signification expressive que Wagner, déjà, s'était efforcé de prêter aux plus petits détails de sa mise en scène. Aussi bien chacun des actes, chez M. d'Annunzio comme chez Wagner, nous offre-t-il, en quelque sorte, une transposition au théâtre des moyens divers employés par les grands compositeurs du passé pour constituer l'unité vivante de leurs symphonies. Et si vive est l'empreinte laissée par le génie de Wagner dans l'âme du poète italien que, sans cesse, *la Fille de Jorio* nous évoque des souvenirs précis de *Tristan* et de *Tannhauser*, du *Crépuscule des Dieux* et de *Parsifal*. M. d'Annunzio va même jusqu'à reprendre bravement, et d'ailleurs avec un succès qui suffit à le justifier, un des procédés que l'on a le plus souvent reprochés au maître de Bayreuth : et c'est ainsi que, par exemple, après avoir assisté à la scène où Aligi s'imagine apercevoir un ange debout derrière Mila di Codra, trois ou quatre fois nous entendons cette scène racontée, tout au long, dans les actes suivans. Mais bien loin qu'un tel emploi du système wagnérien nuise à l'originalité poétique de M. d'Annunzio, jamais peut-être il ne lui a encore permis de se manifester aussi librement que dans les trois actes de *la Fille de Jorio*. Pour être surtout obtenue par des moyens musicaux, l'émotion qui se dégage de la tragédie n'en est pas moins très profonde : et c'est une émotion d'ordre tout particulier, ardente et sensuelle, concentrée, « latine, » aussi différente que possible de la rêveuse émotion allemande des drames wagnériens. Il n'y a pas jusqu'à l'impression de fatalité tragique qui, dans *la Fille de Jorio*, ne s'offre à nous sous un aspect tout autre que dans *Tristan* ou dans *l'Anneau du Nibelung* : nous étreignant d'une angoisse presque corporelle, pesant sur nous comme un nuage noir, jusqu'à l'instant où nous tremblons sous l'éclat du tonnerre. Et, d'un bout à l'autre de la pièce, des vers d'une noblesse et d'une douceur infinies, et de ces magnifiques images qu'on est assuré de trouver dans tout ce qu'écrit M. d'Annunzio, mais d'autant plus touchantes, ici, que le poète a su y revêtir son raffinement d'une parfaite apparence de simplicité : pour ne rien dire du charme

inouvable des tableaux de mœurs pastorales qui encadrent l'action, ni de l'attrait ou de la vigueur pathétiques de quelques-unes des figures du second plan, le sinistre Lazaro di Rojo, sa femme Candia, desséchée par la douleur comme un vieux chêne par la bise du nord, et l'adorable petite Ornella, fleur de grâce et de pureté, parfumant de sa présence le drame tout entier.

Encore n'est-ce pas seulement par l'excellence de ses qualités artistiques que le dernier drame de M. d'Annunzio diffère de ceux qui l'ont précédé. Plus simple, plus humain, et plus musical, — ou, du moins, conçu plus absolument d'un point de vue musical, — il est aussi animé d'un esprit nouveau : et du même esprit qui animait les grands drames wagnériens dont il reprend la forme poétique et les procédés. Au lieu de revendiquer les droits de la passion, ou ceux du génie, il exalte l'idéal, tout chrétien, du rachat par la souffrance et le sacrifice. Car on se tromperait à croire, d'après l'analyse du sujet, que l'héroïne, la fille de Jorio, soit simplement quelque chose comme une Tisbe ou une Marion Delorme, une courtisane à qui « l'amour a refait une virginité. » Dès avant sa venue dans la maison d'Aligi, Mila a eu horreur de ses péchés, et s'est vouée à l'expiation. « Qui donc m'a lavée de ma honte, sinon Vous, Marie? » dit-elle à la Vierge dans une de ses prières. Jamais l'amour qu'elle ressent pour le jeune homme ne lui inspire d'autre pensée que d'être sa servante, de vivre chastement près de lui, et puis de s'immoler, maudite de lui, afin qu'il puisse goûter le bonheur dans les bras d'une autre. Bien plutôt que Tisbe, elle est Kundry, la pécheresse qui, du jour de sa rédemption, ne veut plus que « servir. » Il n'y a pas dans tout son rôle un mot ni une attitude qui n'expriment un besoin profond d'humiliation et de renoncement, jusqu'à l'admirable scène du troisième acte où, profitant de la crédulité d'Aligi, elle s'accuse de l'avoir ensorcelé, et, ainsi, le sauve à la fois du châtement et de ses remords, mais en se condamnant elle-même à sa malédiction. Et que l'on ne croie pas, non plus, que l'excès de ce sacrifice suprême ait, pour le spectateur, rien d'in vraisemblable ! Peut-être nous étonnerait-il en effet si, au début du drame, Mila nous avait été présentée comme une amoureuse, avide de tendresse et de volupté : mais, dès la première scène où nous la voyons, aussitôt nous avons l'impression que déjà la main de Dieu s'est posée sur elle, qu'elle n'est plus vraiment qu'une pénitente, et que le désir du sacrifice est l'unique forme sous laquelle l'amour pourra, désormais, s'allumer dans son cœur.

Se souvient-on qu'elle nous dit, dans la dernière scène, que « c'est



le Saint de la Montagne qui l'a envoyée » pour sauver Aligi en s'accusant à sa place? Ce Saint de la Montagne ne nous apparaît qu'un instant, au début du second acte : mais en un relief si fort, et avec un si beau rôle, que peu s'en faut qu'avec Mila di Codra nous ne voyions en lui le vrai héros de la pièce. C'est un de ces « hommes de Dieu » comme on en rencontre encore dans les pays de mœurs anciennes et de grande foi. Sans avoir rien appris, il sait tout : il sait les herbes qui guérissent les malades, les prières qui délivrent les possédés ; et il n'y a point dans les cœurs de secrets pour lui. A Aligi, qui lui demande s'il pourra réaliser son projet de se rendre à Rome pour y être délié de ses fiançailles : « Tous les chemins de l'homme semblent droits à l'homme, répond-il : mais Dieu pèse les cœurs. De hautes murailles, la Cité a de hautes murailles, et de grandes portes de fer, et, tout à l'entour, de grandes sépultures où croît le gazon. Ton agneau ne broutera point de ce gazon, berger Aligi ! » Et comme le jeune homme lui a dit, de Mila, qu'elle savait « se plaindre sans se faire entendre » : « Femme, lui dit le Saint en s'éloignant, si le bien est vraiment avec toi, fais qu'il se répande de toi comme la plainte, sans qu'on l'entende ! » C'est lui qui cache la malheureuse, après le crime d'Aligi, et qui, au nom de Dieu, lui ordonne de s'immoler pour racheter le coupable.

Ainsi, par l'inspiration générale et par tous les détails de la mise en œuvre, *la Fille de Jorio* est manifestement une tragédie chrétienne. Toute remplie, comme les œuvres précédentes du poète, de la pure sève nationale, elle ne cherche plus à ressusciter un soi-disant idéal latin d'il y a deux mille ans, ni de la Renaissance : mais plutôt elle s'inspire de cette simple, ardente, et active piété qui, depuis les reliefs funéraires des Catacombes jusqu'aux Chemins de Croix des pèlerinages calabrais ou lombards, se manifestant : nous toujours la même sous mille formes infiniment variées, doit bien être la fleur la plus vivace et la plus précieuse de l'âme populaire italienne. Et le public italien l'a bien compris, qui, dès le premier soir, a fait à la pièce un accueil enthousiaste (1) : heureux d'y retrouver, sous l'ornement d'une incomparable beauté poétique, un écho de ses sentimens et de ses croyances. Et ceux-là aussi paraissent l'avoir aussitôt compris qui, parmi les jeunes auteurs italiens, se plaisaient jusqu'ici à prendre

(1) Représentée, la première fois, à Milan, il y a quelques mois, avec M<sup>me</sup> Duse dans le rôle principal, et aussitôt acclamée, *la Fille de Jorio* a obtenu le même succès sur toutes les scènes d'Italie où elle a paru.

prétexte du talent et de la renommée de M. d'Annunzio pour proclamer, après lui, la déchéance de l'esprit chrétien, au profit d'un néopaganisme assez pauvrement adapté de *Zarathoustra*. « *La Fille de Jorio*, écrivait hier l'un d'entre eux, n'est réellement plus l'œuvre de l'artiste qui nous a offert *la Gloire, la Ville Morte, Françoise de Rimini*. Mais M. d'Annunzio croyait alors que le public goûterait le Grand Art; et, puisqu'il s'est aperçu qu'il s'était trompé, il se donne maintenant à l'Art Petit. » La quantité de l'art mis par M. d'Annunzio dans sa pièce nouvelle, cependant, n'a certes rien qui motive la défaveur de ces jeunes « païens; » mais ils sentent que le poète du *Triomphe de la Mort* a, cette fois, employé son art au service de cette « morale d'esclave, » qui est la chose au monde qu'ils redoutent le plus. Reste à savoir maintenant si M. d'Annunzio se laissera arrêter par leurs remontrances, ou si, poursuivant la voie nouvelle où il vient d'entrer, il voudra achever de donner à l'Italie la grande œuvre nationale qu'a donnée à l'Allemagne le génie bienfaisant de son maître Wagner : une œuvre où il fixera ce qu'il y a de plus profond, et de plus intime, et de plus beau, à la fois dans la pensée et dans le cœur de sa race.

T. DE WYZEWA.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

42 juillet.

La commission d'enquête sur l'affaire dite des Chartreux a terminé sa tâche : elle a choisi pour rapporteur M. Colin, et M. Colin a fait son rapport. Les choses sont donc très avancées, mais rien n'est encore achevé, et, au moment où nous écrivons, la discussion publique n'a pas eu lieu. Faut-il en attendre grand'chose ? La Chambre a montré depuis quelques jours, à maintes reprises, qu'elle ne voulait pas renverser en ce moment le Cabinet, ni même un de ses membres : dès lors, tout est permis au Cabinet et à ses membres. On l'a vu très clairement, en ce qui concerne M. le ministre de la Guerre, à propos du commandant Cuignet. On l'a vu non moins clairement, en ce qui concerne M. le ministre de la Marine, dont le désordre administratif, constaté par la Commission d'enquête, — car lui aussi en a une, — laisse la majorité indifférente. Après cela, on ne peut guère compter sur la Chambre pour ouvrir une crise ministérielle à la veille de se séparer. Après avoir doublé et redoublé le cap des tempêtes, le cabinet entrera dans l'Océan pacifique des vacances.

Donc, M. Colin a déposé son rapport. Les conclusions en sont favorables à M. Edgar Combes, en ce sens que la Commission déclare que de l'enquête, « telle qu'elle a été ordonnée, » n'est résulté aucune preuve de l'accusation portée contre lui. Il s'agissait, on s'en souvient, du million autour duquel M. Besson a fait tant de bruit ; mais, quand il a fallu prouver ce qu'il avait avancé, M. Besson s'est dérobé. La Commission proteste et propose à la Chambre de protester énergiquement « contre l'attitude des accusateurs qui se sont refusés à justifier leurs accusations. » Elle regrette aussi « certains abus de pouvoir

commis dans l'ordre judiciaire, » rédaction un peu faible après tout ce que nous avons vu et entendu, mais qui donne pourtant une demi-satisfaction à la conscience publique. Toutefois la Commission sent fort bien ce qu'il y a de platonique dans ses protestations et dans ses regrets. Son œuvre reste imparfaite. N'ayant pas de pouvoirs judiciaires, elle n'a pas pu aller plus loin. Elle reconnaît n'avoir pas fait la lumière complète, et elle exprime le désir que les choses n'en restent pas là. En conséquence, elle soumet à la Chambre le projet de résolution suivant, qu'elle a voté elle-même à l'unanimité : « La Chambre renvoie à M. le garde des Sceaux le soin de faire rechercher et punir conformément aux lois tout individu qui se serait rendu coupable d'escroquerie ou de tentative d'escroquerie en employant des manœuvres frauduleuses pour persuader l'existence d'un pouvoir ou d'un crédit imaginaire. » On peut être bien tranquille, M. le ministre de la Justice ne donnera aucune suite à cette invite. Mais quelle a été la pensée de la Commission ? Elle ressort très nettement de la phrase de son rapport dans laquelle M. Colin dit que, si M. Edgar Combes est innocent, « il semble bien que certaines personnalités sans mandat aient mêlé son nom aux agissemens louches qu'elles poursuivaient pour leur compte personnel. » Que ces personnalités aient commis une tentative de chantage contre les Chartreux, la Commission en est convaincue. Elle n'en a pas trouvé la preuve, mais elle se décharge de ce soin sur la justice, qui a d'autres pouvoirs qu'elle et d'autres moyens d'investigation. Les limites d'une enquête parlementaire sont plus étroites que celles d'une information judiciaire.

Est-ce tout ? Non. A côté de M. Edgar Combes, il y a son père. M. Edgar Combes a pu se disculper d'avoir pris une initiative, ou d'avoir joué un rôle quelconque dans la tentative d'escroquerie dont les Chartreux ont été l'objet ; mais on ne pouvait pas oublier que M. le président du Conseil avait dit, du haut de la tribune, que son fils et lui avaient été l'objet d'une tentative de corruption. On ne pouvait pas l'oublier, puisque c'est précisément cette déclaration, faite à la séance du 10 juin, qui a donné naissance à la Commission d'enquête. Celle-ci devait donc rechercher si la tentative de corruption avait eu lieu en effet. Elle déclare n'en avoir trouvé aucune trace, et le rapport de M. Colin est sévère sur ce point contre M. Combes. Au surplus, voici le projet de résolution qu'il soumet à l'approbation de la Chambre : « La Chambre regrette que M. le président du Conseil ait imprudemment, et sans motifs suffisans, jeté une émotion profonde dans le pays et risqué

de disqualifier, au préjudice des intérêts français, le représentant de la France à l'Exposition internationale de Saint-Louis. » Si ce texte est voté, que deviendra M. Combes ? Il est personnellement accusé d'avoir commis une imprudence, et risqué de compromettre par là des intérêts nationaux. Les ministériels protestent contre cette accusation, mais ne l'ont-ils pas lancée les premiers contre M. le président du Conseil ? Il fallait les entendre le lendemain de la séance du 10 juin ! Ils dénonçaient, avec amertume, avec douleur, avec colère, la maladresse de M. Combes. On leur propose aujourd'hui de la constater parlementairement : ils se déroberont en poussant des cris de rage contre la Commission. En quoi celle-ci est-elle coupable ? N'ayant pas trouvé la preuve de la tentative de corruption dont M. Combes a cru avoir triomphé, ne devait-elle pas le dire ? Elle l'a dit, et naturellement elle s'est livrée à ce sujet à quelques réflexions. D'après elle, le propos de M. Chabert rapporté par M. Lagrave à M. Edgar Combes, — à savoir que les Chartreux seraient très « malins » s'ils versaient quelques millions dans une caisse honorée des sympathies du gouvernement, — ce propos n'avait pas l'importance qui lui a été prêtée par la suite, et ne constituait nullement une tentative de corruption. Remontant aux origines de l'affaire, M. Colin défend M. Millerand d'avoir invoqué un « intérêt supérieur » pour fermer la bouche de M. Combes sur le nom de M. Chabert. M. Millerand ne s'est jamais servi de cette expression : elle a été inventée après coup par M. Combes. M. Millerand n'avait parlé que du devoir de discrétion qui s'impose à tout gouvernement au sujet des donateurs généreux qui ont mis de l'argent à sa disposition, ou à celle d'un comité à ses ordres. Et, d'ailleurs, pourquoi livrer le nom de M. Chabert ? Pour apporter à M. Edgar Combes ce qu'on appelle un « témoignage de moralité » dont il n'avait pas besoin ? Il y a, en tout cela, quelque « puérité : » c'est le mot du rapport. M. Colin hausse les épaules devant ce lourd échafaudage qui ne peut servir à rien en ce qui concerne M. Edgar Combes, mais qui a eu, en fin de compte, pour inconvénient de peser lourdement, bien qu'à faux, sur M. Lagrave. Tel est l'avis de la Commission d'enquête : nous le donnons tel quel. La Commission, qui a vu les uns en face des autres M. Lagrave et MM. Combes père et fils, qui a assisté aux scènes orageuses et dramatiques provoquées par les démentis que ces trois hommes se sont infligés, qui a pu enfin juger de leur sincérité par leurs attitudes, la Commission prend parti pour M. Lagrave et contre MM. Combes. Il est démontré pour elle que M. Lagrave a dit la vérité. En d'autres temps, une pareille constatation

produirait sur la Chambre une impression profonde et probablement décisive: mais aujourd'hui tout glisse ou s'évapore en fumée.

Reste le cas de M. Mascuraud. M. Colin s'en explique, mais ne soumet à ce propos à la Chambre aucun projet de résolution. L'incident Mascuraud mérite toutefois d'être relevé, non seulement parce qu'il a été, s'il est permis de le dire, le côté gai de l'enquête, mais parce qu'il en reste quelque chose de très instructif. Nous avons déjà, il y a quinze jours, fait connaître le personnage. On sait qu'il préside un comité et qu'il tient une caisse vers laquelle deux ministères successifs ont dirigé ceux de leurs amis qui, spontanément ou non, avaient à faire des dons d'argent pour le succès de la cause qu'ils représentaient eux-mêmes au pouvoir. M. Chabert avait 100 000 francs à consacrer à cette cause, mais il ne savait où aller les mettre: on lui a dit d'aller au comité Mascuraud. Il l'a fait, et, à partir de ce moment, son nom est devenu très dangereux à prononcer. M. Mille-  
rand a conseillé à M. Combes de le garder pour lui seul comme un redoutable secret d'État, et vous voyez bien qu'il avait raison, dit M. Colin avec plus d'ingénuité qu'il n'en montre dans le reste de son rapport, puisque, aussitôt qu'il a été découvert, M. Mascuraud a été livré à « la malignité publique, » le pauvre homme! ainsi que ses auxiliaires « aussi désintéressés que précieux. » La Commission s'est fort attendrie sur le sort de M. Mascuraud, à partir du moment où sa modestie naturelle a été violée. Ce sont là des désagrémens inévitables, on nous permettra de n'y pas compatir; mais il y a eu, en outre, un incident imprévu, presque une aventure, dont M. Mascuraud a été le héros après avoir failli en être la victime. Il vaut la peine d'en parler.

La Commission, avons-nous dit, a chargé M. le garde des Sceaux du soin de tirer au clair la tentative d'escroquerie contre les Chartreux: elle admet donc la réalité de cette tentative, que les Chartreux ont d'ailleurs reconnue dans une brochure dont on leur attribue l'inspiration. Si le fait est exact, nous avouons à notre tour que les Chartreux auraient été mieux inspirés en ne disant rien, ou que, après avoir dit quelque chose, ils auraient agi plus correctement en disant tout. Mais ils s'y sont refusés, sous prétexte qu'ils ne pouvaient fournir aucune preuve de l'exactitude de leurs allégations. Un député de l'Isère, M. Pichat, qui, après avoir été leur architecte est resté en bonnes relations avec eux, s'est mis à la disposition de la Commission pour se rendre à Pignerol, y voir les Pères, et user sur eux de toute son influence pour les déterminer à parler. Il estimait qu'au point où on en était, les Chartreux se nuisaient dans l'opinion en gardant le silence.

La démarche a été faite, elle n'a pas produit de résultat. En revanche, M. Pichat a désigné un cuisinier nommé Cendre, ancien domestique des Chartreux, à qui s'était adressé, en demandant à être introduit auprès du Père prieur, le personnage mystérieux venu à Fourvoirie pour lui apporter des propositions. La Commission a décidé qu'elle entendrait Cendre. Mais les procédés d'une commission parlementaire, quelque rapides qu'ils soient, le sont toujours moins que ceux des journaux : la première personne qu'a vue Cendre a donc été un journaliste accouru de Paris pour lui soumettre un jeu de photographies parmi lesquelles il reconnaîtrait peut-être celle de l'ancien visiteur. En effet, Cendre a cru reconnaître, voyez le hasard ! la première photographie qui lui a été présentée ; mais il en a été tellement ému ou effrayé qu'il a refusé de rien dire, et cette émotion, ou cet effroi, l'a accompagné jusqu'à Paris. Comment le journaliste parisien avait-il sur lui, et par-dessus toutes les autres, précisément la photographie dont la vue a produit une si vive impression sur Cendre ? Il faut croire qu'il y a des presciences professionnelles, à la manière des harmonies préétablies. Quoi qu'il en soit, Cendre s'est rendu devant la Commission d'enquête, et là son attitude a été des plus gauches. Soit par timidité naturelle, ou, comme on l'a assuré, par suite de la terreur qu'il éprouvait d'être poursuivi, soit pour tout autre motif, il a dit tantôt blanc, tantôt noir, et toujours sous la foi du serment. Ses hésitations et ses contradictions faisaient de lui le type achevé du témoin qui sait, et ne veut pas parler. La Commission ne s'y est pas trompée. Le malheureux a été vraiment soumis à la question, moralement, bien entendu. Injurié par les journaux, torturé par la Commission d'enquête, un peu tranquilisé par l'assurance qu'il ne courait aucun danger, il a tiré un crucifix de sa poche et juré sur le Christ que l'X... qu'il avait vu à Fourvoirie, et qu'il avait fort bien reconnu sur la photographie du journaliste parisien, était... M. Mascuraud. Nous laissons à penser dans quel désordre cette déclaration a jeté la Commission d'enquête. Le lendemain elle a fait venir M. Mascuraud, qui s'est mêlé à ses membres comme s'il était l'un d'entre eux. Cendre a été introduit. On lui a demandé s'il reconnaissait quelqu'un dans l'assemblée. Il a immédiatement désigné M. Mascuraud, et a maintenu qu'il était bien la personne qu'on cherchait.

Le fait était, en soi, peu vraisemblable. En admettant, — et nous ne l'admettons pas puisque nous n'en avons aucune preuve, et qu'il y a même, comme on va le voir, des présomptions contraires, — en admettant par simple hypothèse que M. Mascuraud ait demandé pour

sa caisse de l'argent aux Chartreux, aurait-il fait personnellement une démarche aussi compromettante ? La Commission ne paraît pas l'avoir cru un seul moment ; néanmoins, elle a demandé à M. Mascuraud ce qu'il avait à dire pour sa justification. Il a montré un agenda qui rendait compte de l'emploi de son temps, et d'après lequel il était à Paris le jour indiqué comme étant celui de son voyage. Les journaux ministériels ont crié que la preuve était faite. Mais, certes, elle était faible. On nous fera croire difficilement que, si M. Mascuraud était allé à Fourvoirie dans les intentions qui lui ont été prêtées, il en aurait fait mention sur son agenda. Heureusement, il a pu exciper d'un alibi plus sérieux : membre du tribunal des prud'hommes, il a assisté à une de ses réunions le jour où Cendre avait cru le voir dans l'Isère. Cette fois, la Commission a été convaincue, et d'ailleurs elle ne demandait qu'à l'être. M. Mascuraud a été introduit une fois de plus dans son sein, et le président, M. Flan-  
din, lui a dit en son nom qu'elle avait éprouvé un « indicible soulagement » à le mettre hors de cause. Ce sentiment a été si vif que la Commission ne s'est pas souvenue que plusieurs dates avaient été indiquées comme étant celle de la visite à Fourvoirie. Après tout, Cendre aurait pu se tromper sur ce détail : on se rappelle une figure plus facilement qu'une date. L'innocence de M. Mascuraud aurait été encore plus éclatante si la Commission avait étendu ses vérifications aux diverses dates mises en avant : mais, tout entière à son « indicible soulagement, » elle n'y a pas songé.

Il s'est passé, à propos de M. Mascuraud, un phénomène moral, que nous signalons parce que ce n'est pas la seule fois qu'il s'est produit au cours des travaux de la Commission d'enquête. Ce phénomène est très connu de ceux qui ont l'habitude des assemblées et des foules. Un moment vient où, soit par le simple effet du hasard, soit par une habile sollicitation des hommes, l'attention, qui jusque-là s'était portée et dispersée sur plusieurs points, se fixe sur un seul, autour duquel se livre la bataille décisive. On oublie, au moins momentanément, tout le reste, quelle qu'en soit d'ailleurs l'importance, parfois très supérieure à celle de l'incident qui a comme accroché les esprits. Que de choses n'y a-t-il pas à dire sur M. Mascuraud et sur son comité ? Nous en avons dit quelques-unes, non pas toutes. M. Mascuraud n'a pas essayé de remplir sa caisse avec l'argent des Chartreux, soit ; mais celui de M. Chabert était-il lui-même de bien bon aloi ? Pourquoi M. Chabert, homme d'affaires qui ne fait pas de politique et qui même professe pour elle une sorte d'horreur, a-t-il versé 100 000 francs à la



caisse essentiellement politique de M. Mascuraud? M. Millerand sentait bien que la question serait délicate, si elle venait à se poser, et c'est pour cela qu'il a demandé à M. Combes de ne pas prononcer le nom de ce donateur magnifique, mais embarrassant. Après avoir appris comment M. Mascuraud remplissait sa caisse, il aurait été intéressant de savoir comment il la vidait. On serait arrivé alors à une seconde question, non moins délicate que la première, celle de ses rapports avec le gouvernement. Si la Commission avait tourné de ce côté ses recherches, peut-être n'aurait-elle réussi qu'à moitié à y faire la lumière, car, pour la faire complète, il lui aurait fallu quelque chose du génie d'un Balzac, et il ne semble pas qu'aucun de ses membres en ait été doué. Mais elle a oublié tout le reste pour se demander seulement si, oui ou non, M. Mascuraud était allé à Fourvoirie à une date déterminée. Il n'y était pas allé ce jour-là! Aussitôt toutes les accusations ou présomptions élevées contre lui se sont écroulées : rien n'en est resté debout! L'éclat fulgurant de sa justification a éteint par comparaison les clartés plus modestes, mais pourtant utiles, qui avaient commencé d'éclairer d'autres points. L'esprit humain est ainsi fait.

Un homme qui le sait à merveille, c'est M. Millerand. Il n'était pas dans une bien bonne posture au moment où a été nommée la Commission d'enquête, ni pendant les premiers jours qui ont suivi. Pris à partie directement et violemment par M. le président du Conseil dans la séance du 10 juin, on se demandait au nom de quel intérêt il avait imposé à M. Combes un silence qui lui avait été si lourd, qu'il avait pourtant gardé pendant dix-huit mois, mais qu'il rompait avec tant de fracas. Qu'avait été exactement l'intervention de M. Millerand? Que signifiait-elle? La question restait sans réponse. On sentait toutefois confusément quelque chose de louche derrière les paroles irritées de M. le président du Conseil. Évidemment, M. Combes avait voulu et cru atteindre M. Millerand en pleine poitrine : était-ce sans motifs? Les premières dépositions de l'ancien ministre du Commerce n'avaient pas dissipé cette impression, qui lui était peu favorable. C'était lui, — il le reconnaissait, — qui avait indiqué à M. Chabert la caisse de M. Mascuraud comme le réceptacle naturel des 100 000 francs qu'il ne savait où déposer? C'était lui qui avait conseillé à M. Lagrave de rapporter à M. Combes le propos au moins léger tenu par le même M. Chabert sur ce qu'il ferait, lui malin, s'il était à la place des Chartreux? Sans doute MM. Combes avaient exagéré l'importance du propos et la gravité de la démarche, en assurant qu'ils avaient été l'objet d'une tentative de corruption à laquelle leur vertu avait échappé. Toutefois ils n'avaient pas

rompu avec M. Lagrave, et qui sait? peut-être lui avaient-ils su gré de leur avoir donné l'occasion de se montrer incorruptibles : il faut bien le croire puisque, dans la suite, ils ont combiné ensemble la déposition de ce subordonné. En tout cela, le rôle de M. Millerand restait obscur et équivoque. Heureusement pour lui, il a rencontré M. Cottignies, comme M. Mascraud a rencontré Cendre, et M. Cottignies, procureur de la République, lui a fourni une occasion inespérée de venger son honneur sur un point où on ne l'avait pas encore attaqué. Il a eu l'insigne maladresse d'insérer dans son rapport une phrase où on lisait que M. Millerand, comme ministre ou comme avocat, avait été en rapports avec M. Chabert et autres manieurs de grandes affaires. Présentée ainsi, l'allégation était, non seulement fausse, mais calomnieuse : M. Millerand n'a pas eu de peine à le démontrer, et sa démonstration a même été à nos yeux plus probante que l'alibi de M. Mascraud. Mais quel tapage savant n'a-t-il pas fait autour de cette affaire! Quelle véhémence dans la manière dont il a pris à partie, non pas M. le procureur de la République, personnage négligeable qui n'a été à ses yeux que l'instrument d'une vengeance venue de plus haut, mais M. le ministre de la Justice et le gouvernement tout entier! — On a voulu me déshonorer, s'écriait-il : nous avons un gouvernement qui, non content d'attaquer ses adversaires, cherche à les flétrir! — M. Millerand n'était pas disposé à se laisser flétrir : il aimait mieux prendre l'offensive et flétrir lui-même les autres à tour de bras. Tactique habile, dont il s'est fort bien trouvé. On n'a plus vu en lui qu'un homme calomnié sur un point, et qui dès lors n'avait plus à se disculper sur les autres. Désormais, qui s'en occupait? Ici encore on a assisté au phénomène qui fait porter toute l'attaque et toute la défense sur un incident unique, et supprime le reste. C'est le grand art des dérivatifs et des diversions. M. Colin, dans son rapport, a paru craindre si fort d'être confondu avec M. le procureur de la République, qu'il a délivré un certificat de vertu à M. Millerand, comme à M. Mascraud. Comment le soupçon a-t-il pu les effleurer? Peut-être y avait-il eu quelques raisons à cela, mais on ne s'en souvenait plus.

Ainsi la Commission met hors de cause M. Edgar Combes, M. Millerand, M. Lagrave, et naturellement M. Mascraud; mais elle prend à partie M. le président du Conseil. — Ni vous, ni votre fils, lui dit-elle, n'avez été soumis à une tentative de corruption. Vous n'avez pas repoussé deux millions qu'on ne vous a pas offerts. Le mélodrame que vous avez porté à la tribune, le 10 juin dernier, ne s'est passé que

dans votre imagination, et M. Millerand n'y a pas joué le rôle de traître. Il avait bien raison de ne pas vouloir qu'on parlât de M. Chabert, puisque découvrir M. Chabert, c'était découvrir M. Mascuraud, qui a tant d'intérêt à rester dans l'ombre et qui n'en fait que plus de besogne. En dénonçant à tort et à travers, afin de pouvoir monter au Capitole en compagnie de votre fils, vous avez fait une mauvaise politique, et même une mauvaise action. Que la responsabilité en retombe sur vous ! — Voilà ce qu'a dit la Commission, en d'autres termes, mais tout aussi nettement. Qu'en sortira-t-il ? On le saura bientôt, puisque la Commission invite la Chambre à s'associer à cinq projets de résolution qui comprennent tout ce que nous venons de dire. La Commission a fait son devoir en conscience, tel qu'elle l'a compris. La Chambre fera-t-elle le sien ? Dira-t-elle ce qu'elle pense vraiment ? Déterminera-t-elle les responsabilités des uns et des autres ? Nous ne serions pas surpris qu'elle se contentât de renvoyer ses dossiers au ministre de la Justice à toute fin utile, et de condamner les Chartreux.

Alors, M. Combes restera à la tête du gouvernement pendant les vacances. Il appliquera en personne la loi sur la suppression de l'enseignement congréganiste, qui vient d'être votée par le Sénat dans les termes mêmes où elle l'avait été par la Chambre, et qui a été tout aussitôt promulguée. C'est à cette loi, on le sait, qu'il a attaché politiquement l'honneur de son nom. Au milieu des attaques dont il a été l'objet, il a dit à la fois fièrement et mélancoliquement à la Chambre : — Attendez que cette loi soit votée : après cela, je céderai mon portefeuille à qui le voudra. — Elle est votée, mais il reste à l'appliquer. M. Combes n'a peut-être pas la prétention de se maintenir au pouvoir jusqu'au terme de dix ans qui a été fixé pour son application intégrale : mais tout est prêt pour un premier massacre d'établissements libres. il tient à y présider lui-même, et la gloire lui en appartient en effet. Qui sait si la main d'un autre ne tremblerait pas au moment d'agir, tandis qu'il est sûr de la sienne ? Il a déjà commencé l'opération.

La discussion de cette loi au Sénat a fait le plus grand honneur aux orateurs de la droite et du centre qui y ont pris part. Ils ont combattu avec talent, avec courage, comme s'ils espéraient vaincre, au moins sur quelques détails, le parti pris de la majorité, et sachant cependant fort bien qu'ils ne le vaindraient pas. Ce parti pris, en effet, était invincible. On voulait aboutir tout de suite et à tout prix. On a employé pour cela un procédé nouveau dans nos annales parlemen-

taires, et dont il faut souhaiter qu'il n'y devienne pas habituel, car sa conséquence pratique ne serait autre que la suppression du Sénat par lui-même. Une des fonctions les plus importantes de la haute Assemblée est assurément de reviser et de corriger une loi qui n'a encore été votée que par l'autre Chambre, et qui l'a été quelquefois au milieu du désordre de l'improvisation. Une loi aussi compliquée que celle dont il s'agissait cette fois, et qui touche à tant d'intérêts divers, ne peut pas être parfaite du premier coup. Inévitablement des imperfections et des négligences s'y glissent. La Chambre aurait pu en éviter quelques-unes, si elle avait mis deux fois son ouvrage sur le chantier, et s'est ce qu'elle devrait faire pour toutes les lois, sauf de rares exceptions. Son règlement l'y oblige, à moins qu'elle ne vote l'urgence qui supprime la seconde délibération. Elle la vote maintenant à tout propos, et elle n'a pas manqué de le faire pour la loi sur l'enseignement congréganiste. Le Sénat a imité cet exemple, et, lorsqu'un de ses membres a demandé pourquoi, M. Clemenceau, président de la Commission, a répondu avec un merveilleux sans gêne qu'il jugeait inutile d'en donner les raisons : n'étaient-elles pas évidentes ? Il était évident, en effet, qu'on voulait, sinon supprimer le débat, au moins le rendre inutile : alors à quoi bon en avoir deux ?

Gouvernement, commission et majorité s'étaient donné le mot pour laisser s'écouler le flot oratoire de l'opposition sans souffrir d'ailleurs qu'un iota fût changé à la loi. Si encore ils l'avaient trouvée parfaite ? Mais non, ils avouaient qu'elle ne l'était pas, et même que certaines de ses dispositions étaient inapplicables. N'importe, on voulait en finir, et quant aux parties de la loi qui manifestement ne tiennent pas debout, on les ferait redresser par le Conseil d'État. Il n'y a pas d'autre mot que celui d'abdication pour qualifier l'attitude du Sénat dans cette circonstance. S'il récidive, on pourra se demander à quoi il sert. D'après la Constitution, une loi doit être discutée par les deux Chambres, et discutée ne veut pas dire enregistrée. D'après le règlement, il faut deux discussions dans chaque Chambre, quatre en tout, et même davantage puisqu'une loi votée par une Chambre et modifiée par l'autre est renvoyée à la première, qui la discute encore. L'expérience montre qu'avec nos assemblées actuelles, cette quadruple épreuve est rarement suffisante pour arriver à une rédaction irréprochable. Eh bien ! voici une loi dont personne ne contestera l'importance : elle n'a, en réalité, été discutée qu'une fois, et elle a été finalement votée et promulguée boiteuse et difforme, telle qu'elle est sortie d'une discussion unique. Si la lettre de la

Constitution n'a pas été violée, l'esprit l'a été incontestablement, et par qui? par le Sénat lui-même. Veut-on un exemple de l'inconvénient que présente cette méthode? On se rappelle que M. Georges Leygues a fait accepter par la Chambre, malgré l'opposition du ministère, un amendement maintenant les noviciats des congrégations qui ont des maisons à l'étranger, en vue de fournir des professeurs à ces maisons. Un article de la loi décide que la liquidation des biens de la congrégation ne sera faite qu'après la clôture du dernier établissement scolaire, et les noviciats sont apparemment des établissemens scolaires. Les deux dispositions sont inconciliables, à moins qu'on ne renonce, — et nous ne demandons pas mieux, — à faire jamais la liquidation. M. Bérenger a proposé un amendement en vertu duquel la partie des biens nécessaire à l'entretien des noviciats réduits, mais pourtant conservés, serait exclue de la liquidation. Il était indispensable de le dire. On a répondu à M. Bérenger que le Conseil d'État se débrouillerait. C'est faire du Conseil d'État la seconde Chambre à la place du Sénat. C'est l'inciter à faire ce qu'il n'a pas le droit de faire. C'est le pousser à se donner des attributions que la Constitution lui dénie. On n'y regarde pas de si près aujourd'hui.

Nous espérons pourtant que le Sénat regardera d'un peu plus près la loi sur le service de deux ans, telle que la Chambre la lui renvoie après y avoir introduit un certain nombre de dispositions vraiment monstrueuses. Mais nous n'en sommes pas sûrs, ou du moins nous ne le serions pas si M. le ministre de la Guerre, qui a combattu à la Chambre avec quelque vaillance, n'avait pas annoncé sa ferme intention de recourir au Sénat pour obtenir de lui un retour au sens commun.

La Chambre, sous prétexte d'imposer à tous une égalité complète, a décidé que le temps passé par les officiers dans les écoles militaires ne compterait pas dans la durée de leur présence sous les drapeaux, et qu'ils devraient faire, comme tout le monde, deux années dans le rang. Deux ans à Saint-Cyr, deux ans dans le rang, cela fait quatre ans pour les officiers, tandis que les simples soldats n'en feront plus que deux : étrange manière de comprendre l'égalité! On avait admis à titre de transaction que les officiers feraient une année dans le rang, ce qui pourrait être pour eux une épreuve et une initiation salutaires : mais deux, c'est trop, à coup sûr, et on aurait dû songer que le nombre des candidats aux écoles commence à diminuer d'une manière préoccupante. Ce n'est pas tout. Un amendement encore plus grave

est celui qui réduit les vingt-huit jours à quinze, et les treize à huit, et qui supprime les périodes de rappel dans l'armée territoriale. M. le ministre de la Guerre, bien inspiré cette fois, a montré avec simplicité, mais avec force, les dangers de ces diminutions et de ces suppressions. Rien n'y a fait. La Commission a pris parti contre le ministre, M. Berteaux contre le général André, et une énorme majorité a donné raison à la Commission et à son rapporteur. Bien plus, la loi une fois votée, M. Breton a proposé d'en distraire les articles qui se rapportent aux vingt-huit jours et aux treize jours, réduits à quinze et à huit, pour en faire une loi spéciale qui irait plus vite qu'une loi de recrutement composée de plus de cent articles. Il fallait donner tout de suite cette première satisfaction au pays : ne sommes-nous pas à la veille des élections aux Conseils généraux ? Le croirait-on ? La proposition a été votée, et toujours à une écrasante majorité. M. le général André a essayé de lutter : on lui a fait voir le peu que pèse son opinion lorsqu'elle n'est pas conforme aux passions de la Chambre ou aux intérêts électoraux. Malgré tout, l'infortuné ministre ne peut pas oublier, par momens, qu'il est un soldat, et il a le sentiment de ce qui est indispensable à la solidité de l'armée. Mais la Chambre a d'autres préoccupations que les siennes.

Quoi de plus douloureux et de plus inquiétant que cette situation ? L'organisation de l'armée n'est plus qu'une matière abandonnée aux surenchères électorales. Le gouvernement, ou du moins M. le ministre de la Guerre, a des velléités de résistance, mais il n'a aucune autorité sur la Chambre, et comment en aurait-il ? N'a-t-il pas été choisi et nommé autrefois pour satisfaire tous ses caprices, et ne les a-t-il pas effectivement satisfaits pendant longtemps ? La question qui se pose aujourd'hui est la plus redoutable de toutes : aurons-nous une armée ? Il est impossible de ne pas éprouver une anxiété profonde à voir la manière dont elle est traitée et dont elle menace d'être résolue.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant.*

F. BRUNETIÈRE

---

---

# AU-DESSUS DE L'ABÎME

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

## VII

Tous les soirs, Françoise consignait dans un livre ses promenades de la journée, pour les mieux revivre, disait-elle, quand elle ne se promènerait plus, et longtemps elle s'était bornée à des paysages sans figures. Voici ce qu'elle écrivit une quinzaine de jours après l'arrivée du jeune Max Holder :

« Nous sommes partis cette après-midi pour Thollon. Sous les hautes futaies des châtaigniers, on suit le lac, d'abord jusqu'à l'abbaye de Maraîche, puis les voitures montent, en frôlant d'un côté le rocher à pic. La jeunesse est réunie dans un break : Colette plus gaie que je ne l'ai jamais vue, M<sup>lle</sup> de Breuves observatrice et railleuse, M. Descroisilles bruyant et de mauvais goût comme de coutume, M. de Narcey assez morose, M. Holder de fort bonne humeur, moi tout enivrée... Au vertige de la course tournoyante et rapide se mêle bientôt l'odeur résineuse des sapins; ils entr'ouvrent çà et là leur rideau bleu sombre sur une échappée du lac, saluée chaque fois par des acclamations. Une calèche nous suit portant M<sup>me</sup> de Narcey et M<sup>me</sup> de Fierbois. C'est dimanche. De loin en loin, devant un cabaret isolé, flânent quelques joueurs de boule, venus des hameaux voisins.

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet.

A l'auberge de Thollon où nous mettons pied à terre, la population tout entière s'amuse; mais la fête a un caractère grave, comme tout ce qui appartient à ces montagnes. Serrés côte à côte en plein air sur de longs bancs, les hommes boivent à petits coups des pichets de vin blanc et rouge, tandis qu'un orchestre de cuivres joue je ne sais quoi qui participe du cantique et du chant national, car les noms de Dieu et de France y sont souvent répétés. Les chanteurs sont de très jeunes gens : parmi eux, un personnage en soutane qu'on me dit être un frère; l'Église domine encore partout ici, l'école est dans ses mains. Le Frère dirige donc jusqu'aux plaisirs de ses anciens élèves. Il chante d'abord avec eux d'une voix de basse formidable et marque la mesure; puis, naïvement, en sa présence, une valse s'engage. Les garçons se prennent aux épaules et dansent entre eux pour commencer; mais voilà que de là-haut les filles descendent, bras dessus, bras dessous, sérieuses et lentes, de solides créatures saines, bien découplées, aux joues rouges, assez rarement jolies. Elles tournent et sautent, les yeux baissés, sans paraître échanger un mot avec leurs cavaliers, qui ont le même air de gaieté triste, pour ainsi dire, qui gardent le même silence, et ne quittent pas un seul instant le petit chapeau que l'on dirait vissé sur leurs têtes. Une large ceinture enroulée autour d'eux sous la veste courte les épaisse, mais ils sont robustes et agiles. M. Holder, qui est allé causer avec le prêtre (il se familiarise aisément et sait se faire accueillir), revient nous raconter que les mariages se font ainsi. Les mœurs sont restées pures; la piété catholique est très vive en Savoie. Nous en avons la preuve un peu plus loin, entre Thollon et Lajoux. A l'entrée d'une grotte surmontée d'une croix et enfermant l'image de la Vierge, des jeunes filles sont à genoux sur l'herbe. Ce n'est pas assez pour elles d'être allées chanter Vêpres dans leur jolie église dont la position hardie est protégée par un pli de la montagne; elles prient encore.

De quoi ces gens ont-ils donc tant à remercier le Ciel? Il me semble avare envers eux. Leur pays est pauvre. Nous sommes environnés de pentes escarpées et nues où dévalent des troupeaux de chèvres, fauves comme des gazelles. Des éboulis de rochers remplacent les forêts qui ont justifié autrefois le nom de Joux. Il ne reste que de maigres bois de sapins et des pierres; tout cela très aride, très triste. Centre d'excursions sans doute, mais le métier de guide n'est profitable que pendant une saison bien



courte, et il n'est pas sans périls. On vit misérablement ici. N'importe, on croit et on se résigne. Pourquoi, hélas ! ma foi est-elle si chancelante, et pourquoi ai-je été déracinée du sol où j'aurais pu, comme eux, pousser des racines ?

MM. Holder et Descroisilles vont s'entendre avec les guides qu'on leur désigne pour une ascension matinale, le lendemain, aux Mémises ou au mont César. M. de Narcey a refusé d'être de la partie, il préfère rester auprès de nous, malgré l'exclamation dédaigneuse de Colette : — Oh ! comme j'irais, si j'étais à votre place !

— Vous êtes cruelle, a dit avec dépit le prétendant qu'elle malmène depuis peu.

Nous devons laisser les excursionnistes à Thollon, mais d'abord nous montons tous ensemble vers la croix de pierre où nous attend une de ces vues recommandées qui n'ont qu'un défaut, la recommandation, le fait de s'imposer inévitablement. M<sup>me</sup> de Fierbois est restée à l'auberge, retenue par ses rhumatismes, et M<sup>me</sup> de Narcey lui tient compagnie.

Les sentiers sont mauvais ; j'ai eu la maladresse de glisser et de me tourner le pied entre deux cailloux roulaus, mais cela sans suites sérieuses, sauf l'occasion d'accepter le bras de M. Holder, qui m'a soutenue aux pas difficiles. Sa bonté s'étend sur toute la nature, même sur moi, chétive, et, en cheminant, nous causons, c'est-à-dire que ma présence lui permet de causer tout le temps avec Colette. Que disent-ils ? Des riens, mais ils sont ensemble et ils y trouvent une joie qui m'enveloppe et me pénètre. Ce sont des rires sans motifs, des silences embarrassés, de vives disputes sur des bagatelles, et tout cela équivaut à un aveu. J'entends vibrer l'amour à travers tout ce qu'ils se disent. Comme ils me savent gré d'être lente et boiteuse pour la circonstance ! Nous atteignons encore trop vite à leur gré la croix où l'on découvre sur une grande étendue le lac avec le lointain des Alpes vaudoises et valaisannes.

Nous avons sous nos pieds Meillerie. J'y ai cherché en vain l'autre jour la grotte de Saint-Preux. Les carriers exploitent brutalement la beauté de ces roches consacrées pour en faire de l'utile, c'est-à-dire des moellons. Ce soir, la rencontre du Rhône et du lac disparaît déjà dans l'ombre, mais on voit tout en clarté la vallée de Fribourg ; nos yeux sont attirés là-bas et comme fascinés par le scintillement d'un petit lac de montagné, perdu,

ignoré, sans nom peut-être, qu'il plaît à un rayon de soleil de tirer aujourd'hui de son obscurité, pour en faire un joyau précieux, un diamant. Du reste, les caprices du soleil vont cesser. Il s'enfonce derrière les montagnes, et bientôt ce n'est plus, à leur pied, qu'un léger reflet rose, qui s'efface à son tour, laissant le lac d'un gris d'argent uniforme. Sur la pâleur du ciel courent des flammes roses comme des ailes éployées d'ibis. Les voici, ces ailes transparentes, remplacées par des ailes grises de chauve-souris ! La silhouette bleue des montagnes échappe nettement aux molles vapeurs dorées qui l'estompaient il n'y a qu'un instant encore. On dirait des blocs taillés de lapis-lazuli.

— Allons, s'écrie Colette, je connais quelqu'un qui, si je ne m'en mêlais, resterait là pétrifiée indéfiniment !

Et elle commence à dire, avec une exagération d'éloges et de chaleur, quel chemin je lui ai fait faire dans l'admiration de la nature, dans l'enthousiasme pour toutes les belles choses. Je sens très bien ce qu'il y a de coquetterie à l'adresse d'un autre dans ses gentillesses à mon égard, et, cependant, cela m'est agréable d'être mise en lumière devant ce jeune homme, qui, jusque-là, ne savait rien de moi. Son regard s'est posé sur le mien, plein de sympathie. Sans doute je ne lui déplais pas, par l'unique raison que je suis l'amie de Colette.

— Voyez-vous, dit-elle, dépassant un peu le but, Françoise est un bel échantillon de ce que dans notre monde on appelle, sur le ton de la critique, faute de savoir, la femme nouvelle.

— En vérité?... Expliquez-moi ce que c'est au juste, dit M. Holder, me regardant de plus belle, comme un objet curieux.

Et M. de Narcey, qui nous a rejoints avec M<sup>lle</sup> de Breuves, se croit obligé de braquer sur moi un lorgnon plutôt hostile. Chemin faisant, il a cueilli sentimentalement pour Colette un petit bouquet d'orchis qu'elle reçoit d'un air distrait, sans presque le remercier, et il enrage.

— La femme nouvelle, explique M<sup>lle</sup> de Breuves de sa voix mordante, est celle qui sait se passer des hommes, ne dépendant d'eux ni pour sa subsistance ni pour son bonheur, parce qu'elle a le travail qui la rend indépendante et par conséquent heureuse.

Je me récrie : — Ce « par conséquent » est délicieux !

Et M. Holder reprend gaiement, d'un ton de regret simulé :

— Comment, mademoiselle, vous êtes une de ces révoltées qui prétendent pouvoir se passer de nous ?

Je me sens rougir en répondant d'une façon évasive.

— Oh ! je crois que les femmes nouvelles, en admettant qu'elles existent, ressemblent terriblement aux anciennes !...

— Avec une conscience plus développée, plus de raison, plus d'équilibre, un cerveau mieux meublé, Dieu merci, interrompt M<sup>lle</sup> de Breuves.

— De grâce, ne mêlez pas Dieu à tout cela, s'écrie en bouffonnant M. Descroisilles. Est-ce que vos femmes médecins, professeurs, avocates et autres, vos femmes qui prétendent conserver l'administration de leurs biens, ne plus promettre obéissance à leur mari, bref réformer le monde à leur manière, est-ce que ces femmes-là, les femmes nouvelles enfin, croient en Dieu ?

— J'espère bien que oui, a dit Max Holder. Nous avons besoin, ne trouvez-vous pas ? que Dieu nous apparaisse à travers nos femmes et nos mères, nos mères surtout. Je ne me rappelle plus que cela de la mienne ; elle était très pieuse... C'était chez elle une grâce, comme un parfum qui l'enveloppait.

— Mais trop est trop, reprend M. Descroisilles avec l'inconséquence qui le caractérise et qui me fait toujours penser au singe lâchant le fétu de paille qu'il poursuit pour courir après un autre. Le ciel vous préserve, mon cher, d'une femme dévote !

Ce qui fait dire prestement à Colette :

— Que seriez-vous devenu, mon pauvre ami, avec une femme qui ne le fût pas ? Je tremble d'y penser !

Et tout le monde de rire, Descroisilles tout le premier. Les espiègleries de sa belle-sœur l'amuse, il est tout près d'y répondre par un brin de galanterie.

— Je ne me trouve pas beaucoup mieux renseigné qu'auparavant, dit M. Holder en serrant mon bras sous le sien, avec l'excuse de cette entorse, — mais il me suffit que la femme nouvelle soit M<sup>lle</sup> Desprez pour que je salue son avènement.

Et je me suis sottement troublée, comme s'il m'adressait autre chose qu'un compliment banal. Quand on n'a rien à moissonner pour son propre compte dans le champ de la vie, on se contente, en vérité, de bien petites glanes.

Retour silencieux et rapide à travers le crépuscule. Le break est allégé de deux voyageurs, et notre gaieté est restée avec eux. Colette, enveloppée de sa cape, semble rêveuse. Moi, je devine son rêve en y mêlant le mien. M<sup>lle</sup> de Breuves taquine méchamment M. de Narcey de plus en plus maussade. Las du mutisme

que Colette oppose à ses attentions, il finit par descendre de la calèche, mettant ainsi sa mère dans la confiance du désappointement qui l'étouffe. On lui fera entendre raison, et demain Colette sera moins inabordable. J'ai assisté déjà à ce jeu. M<sup>me</sup> d'Angenne doit chapitrer sa fille, qui se rend à contre-cœur. Du moins, je le soupçonne, car elle ne me confie plus ses affaires. Elle met un certain orgueil à ne point convenir avec moi qu'elle aussi préférerait celui qui passe à cet autre qui vraisemblablement demeurera son compagnon pour la vie. »

« Après une promenade à Saint-Paul :

Ce qui m'a frappée aujourd'hui, ce n'est ni le panorama du plateau, ni la délicieuse solitude des deux étangs au fond desquels un bon petit nain, tapi sous les nénuphars, qui les couvrent d'un réseau vert broché de nacre, fut longtemps, selon la légende, attentif aux maux des mortels et prompt à les soulager. Un orage avait gâté tout cela pour nous. Il a fallu durant une heure attendre que la pluie cessât, dans une dépendance de l'ancien château transformée en école. Là, une sœur de Saint-Vincent-de-Paul exerce les fonctions de pharmacienne, et c'est d'elle surtout que je me souviens. Il paraît que les habitans de ce hameau écarté, comme ceux des chalets épars aux alentours sur de grandes étendues, ne s'adressent guère en cas de maladie qu'à cette petite sœur toujours présente dans le cadre curieux que lui fait une vieille chambre voûtée, aux murs de laquelle s'alignent, sur des rayons superposés, des bocaux de toute taille et de vieilles faïences souvent enviées et marchandées par les touristes. Elle est là en parfaite harmonie avec les lieux qu'elle habite, pareille à une petite sainte enluminée sur vélin dans l'ogive d'un missel. Une odeur amère d'herbes desséchées l'enveloppe, tandis qu'elle s'occupe à éplucher les plantes médicinales cueillies sur la montagne, à préparer avec les racines gonflées de la gentiane le fameux vin dont elle est fière et qu'elle nous fait goûter.

M<sup>me</sup> Descroisilles nous accompagnait aujourd'hui, la promenade n'étant pas fatigante. Elle sait parler le langage des couvens et pose de discrètes questions à sœur Claudine.

Très fraîche sous la cornette qui baigne d'ombre son visage paisible, celle-ci liait en paquets les fleurs roses de la petite centauree et les feuilles pointues des fougères langue de bœuf. Les

mains fines choisissaient sans se hâter ni s'arrêter jamais. Un enfant lui est amené par sa mère, jaune, amaigri, tout frissonnant. Elle l'interroge, en l'attirant près d'elle d'un geste protecteur et tendre, l'ausculte, pèse pour lui de la quinine dans ses petites balances étincelantes comme de l'or. Un calme quelque peu somnolent me gagne en la voyant agir. Elle nous dit qu'elle panse les blessés, — il y en a souvent parmi les bûcherons des forêts voisines, — nous vante ses onguens, l'efficacité de telle ou telle drogue. Sa foi paraît grande dans les tisanes.

— Mais alors, m'écriai-je, vous empiétez sur le domaine du médecin !

— Il le faut bien, répondit-elle de sa voix chantante, il n'y a pas de médecin, ou plutôt il est si loin que les malades, en l'attendant, auraient le temps de mourir.

— Vous avez donc étudié ?

— Nos sœurs soignent et enseignent. Nous faisons un peu de tout, et Dieu vient en aide à notre bonne volonté.

Élise et Colette se mettent à rire : — Voilà qui n'entre pas dans vos principes ! me disent-elles à la fois.

— Non, je ne crois pas à la science intuitive. Mais, pour avoir tant d'expérience, vous paraissez bien jeune, dis-je à la religieuse.

— J'aurai bientôt trente ans, et j'ai pris l'habit à seize. Nos sœurs m'ont élevée.

A seize ans, sans savoir ce qu'elle faisait, cette femme a enchaîné sa vie à une tâche éternelle, et elle paraît contente, imperturbablement sereine !

— Et vous avez toujours vécu ici ?...

— Toujours. Je ne m'en plains pas. J'aime mon pays. Si vous êtes allé jusqu'au Calvaire, vous aurez vu qu'on découvre de là ce qu'il y a, je crois bien, de plus beau sur la terre.

— Et le reste, vous ne l'avez jamais regretté ?

— Le reste ?

— Oui, ce que nous appelons le monde.

— Je ne le connais pas, répondit-elle, en levant sur moi des yeux candides, des yeux qui n'ont jamais regardé que des eaux claires et des âmes immaculées.

Je lui ai dit qu'elle me rappelait mon amie Marthe Granger, si dévouée aux petits enfans.

— Une religieuse ?

— Non, elle fait le bien librement.

— Vous avez cependant à Paris des sœurs pour diriger les crèches.

— Mais nous avons aussi des femmes qui, sans vœux et sans règle, rivalisent parfois de dévouement avec vos sœurs.

Elle m'a regardée d'un air de méfiance, et j'ai vu passer la même expression dans les yeux de M<sup>me</sup> Descroisilles, tandis que Colette disait avec aplomb :

— L'habit donne toujours plus d'autorité.

— Il faudrait, dis-je, admettre toutes les formes du bien et réunir en un seul effort fraternel tous les efforts dispersés.

Point d'écho. Marthe Granger, dans son faubourg parisien, garderait le même silence si je lui parlais de cette délicieuse petite nonne, dont les vertus semblent inconscientes et involontaires comme celles des simples qu'elle manipule, et dont les heures se mesurent au bruit monotone des sonnailles promenées par le bétail. Comme les bons, comme les meilleurs se connaissent peu, s'entendent mal !

— A chacun sa vocation, prononça la religieuse.

Ai-je, pour ma part, une vocation ? — Non, et j'aurai entrevu le monde sans y rien gagner que de souffrir d'une façon vague, déraisonnable, qui m'humilie. Après quoi, je rentrerai tôt ou tard dans une solitude qui ne vaut pas celle-ci, avec des regrets que sœur Claudine n'éprouvera jamais, sans compter qu'elle aura, en coupant la fièvre et en préparant des emplâtres, fait plus de bien que je n'en ferai avec tout ce qu'on a pu me bourrer de connaissances dont je ne trouve pas l'emploi. »

« Hier soir, nous avons organisé entre nous des tableaux vivans pour occuper la soirée et consoler Colette qui n'avait pu obtenir de sa mère la permission d'aller voir au Casino *Divorçons*, par la très bonne raison qu'il y aurait eu de quoi la perdre aux yeux de M<sup>me</sup> de Narcey. Celle-ci affecte d'aimer les jeunes filles « vieux jeu, » tout en serrant de près une future bru si éloignée de son type de prédilection,

Nous nous sommes donc costumées avec assez peu de ressources pour cela, mais notre génie inventif y suppléait.

Colette fut une délicieuse *Cruche cassée*, M<sup>me</sup> de Breuves une *Joconde* suffisamment énigmatique; j'étais en train de représenter *Judith*, le cimenter levé au-dessus de la barbe assyrienne

de M. Descroisilles qui émergeait d'un amas de tapis d'Orient et autres, quand Max Holder est entré. Il a dit à M<sup>me</sup> d'Angenne :

— Quelle est donc cette belle personne ? — ne me reconnaissant pas, épaules dehors, bras nus et cheveux flottans, plus le regard terrible qui était de circonstance.

M<sup>me</sup> d'Angenne s'est mise à rire et m'a répété la question à voix haute.

— Comment, a dit Colette, vous demandez son nom, la voyant tous les jours ?

— C'est qu'on n'a pas l'occasion de tuer tous les jours Holopherne, ai-je répondu pour cacher mon embarras.

L'instant d'après, M. Max était entièrement absorbé par *la Cruche cassée*. Je ne m'étonne pas que M<sup>me</sup> de Narcey et son fils parlent de retourner à Paris. En quittant Évian pour Aix, M<sup>me</sup> de Fierbois m'a exprimé son opinion que ce mariage ne se ferait pas. »

## VIII

L'arrivée de M. Anselme Holder mit fin aux incertitudes de la situation. Depuis plusieurs semaines son fils le pressait de venir, en appuyant cette prière de mille bonnes raisons ; mais apparemment des affaires importantes le retenaient à Paris, M. Holder étant de ces travailleurs qui ne s'accordent pas de congés. Non seulement il gouvernait une grande société de crédit, mais il était mêlé à tous les mouvemens économiques les plus considérables de son temps et absorbé par trop d'entreprises hardies pour que le repos lui fût jamais possible. Il fallait cependant qu'au milieu de tant de besognes, les devoirs de famille se fissent place. Son fils, épris depuis l'hiver d'une jeune fille que, pour sa part, il n'avait jamais vue, s'était imprudemment avancé. Ah ! Françoise savait bien de quel soir datait cette imprudence, cet aveu échangé sans le conseil des parens ! Colette était revenue transfigurée de certain bal où son père l'avait conduite. Pour ce bal donné sur le yacht d'une Altesse étrangère, les invitations furent très rares et très recherchées. Et M<sup>me</sup> d'Angenne avait été, au milieu d'une élite de beautés à la mode, la reine de la fête, le prince l'ayant remarquée d'une façon presque embarrassante pour elle. Son père, gonflé d'orgueil, n'avait vu que cela ; il était resté aveugle sur tout le reste.

— Notre fille a tourné la tête à Son Altesse !

Combien de fois ce propos stupide fut-il ressassé par lui à sa femme transportée d'aise ! Ce qu'il ne sut pas lui dire, parce qu'il ne s'en était pas aperçu, c'est qu'au milieu d'une pyrotechnie savante qui mêlait les fusées aux étoiles, incendiait le lac, faisait courir des feux de Bengale tout le long du rivage et défait le clair de lune, au son d'un orchestre suspendu sur les eaux, dans le cadre original et charmant de ce bateau chargé de valse et de fleurs, les mots définitifs avaient été prononcés par Max amoureux et jaloux. Ces mots, Françoise s'imaginait les avoir entendus. Le sourire triomphant de son élève, quand, au retour, celle-ci fit irruption dans la petite chambre où elle l'attendait, agitée d'inquiets pressentimens, lui avait tout révélé. Oui, depuis longtemps, elle savait... Pourtant la confiance tacite du fait accompli lui causa une émotion très forte, presque douloureuse, qui se renouvela lors de la demande officielle.

N'avait-elle donc pas souhaité ce mariage?... Peut-être... quand ses souhaits avaient peu de chance d'être exaucés.

Les choses marchèrent vite. M. Anselme Holder était arrivé, en regardant à sa montre, pour ainsi dire, tant étaient mesurées les minutes dont il disposait. Il avait eu avec son fils un bref conciliabule pour l'acquit de sa conscience, en admettant que la conscience tourmente beaucoup un homme d'action ; c'est-à-dire qu'il avait opposé des argumens serrés à ce qui lui semblait une fantaisie assez déraisonnable :

A son âge !... Qu'est-ce qui le pressait ? Il y avait tant d'autres jolies personnes ! — Puis, vaincu par les raisons que trouve toujours la jeunesse, à l'appui de son désir, craignant peut-être aussi que la discussion ne lui prit trop de temps, il avait demandé à voir tout de suite, car sans doute il connaissait de nom les d'Angenne, — gens fort honorables ;... quant à la situation pécuniaire, il importait peu, ... une pareille dot ou rien !... Mais encore fallait-il être présentés les uns aux autres.

Et ce fut son fils qui, une heure plus tard, au Jardin anglais, le présenta.

M<sup>me</sup> d'Angenne, qui se traînait languissamment au bras de son mari, accueillit le père beaucoup mieux qu'elle n'avait auparavant accueilli le fils, car son cœur, d'abord alarmé, commençait à frémir d'espoir. Elle contemplant avec une vénération secrète, quelque mal qu'elle eût pu dire de lui, ce brasseur de millions, ce petit homme dont le regard semblait, comme l'avait



si bien fait remarquer M<sup>me</sup> de Fierbois, passer toujours par-dessus la tête de son interlocuteur plus grand que lui, à la poursuite d'une idée. Idée de gain et de succès, non pour le gain et le succès en eux-mêmes, mais pour la puissance qu'ils confèrent et dont il savait depuis longtemps tout le prix. Cette idée fixe, unique, avait marqué son front d'un pli ineffaçable, durement tracé entre deux yeux perçans où brillait, fugitive, une fièvre qui pouvait être celle du génie ou celle du jeu; des yeux de sceptique qui toisaient les hommes avec la certitude qu'ils sont tous à vendre, des yeux tristes où le mépris de ses propres conquêtes se mêlait à la volonté implacable de les continuer coûte que coûte. Ces yeux-là, froids et secs le plus souvent, s'adouciaient néanmoins d'une façon extraordinaire en se posant sur le beau garçon qui disait avec un craintif respect : Mon père!

M. Holder eût pu être aussi bien l'aïeul de Max, tant paraissait grande entre eux la différence d'âge. Il avait dû se marier déjà vieux, déjà riche, et cette paternité tardive, suivie d'un prompt veuvage, impliquait d'autant plus d'amour et de faiblesse. Ce que d'autres font pour une femme adorée, lui prodiguant tout ce que le monde peut offrir de délicieux, tout ce qu'ils n'ont pas eu, pour leur part, le temps ou la volonté de goûter, Anselme Holder l'avait fait pour son fils; aussi ce fils était-il persuadé qu'un cœur excellent se cachait sous les manières brusques et hautaines qu'exige le maniement d'intérêts supérieurs à ceux des simples intérêts privés. Il chérissait son père sans le comprendre, puisqu'il, de tout ce qui s'élaborait autour de lui, il ne savait rien, sauf que l'infatigable travailleur travaillait pour lui, Max, pour son bien-être, pour son plaisir, pour lui permettre de n'avoir rien à désirer qui ne fût aussitôt obtenu. Il le voyait attentif jour et nuit, comme devant un échiquier, à la colossale partie engagée qui ne lui permettait pas de distraction. Dans sa loge à l'Opéra, autant que dans son cabinet de travail, le banquier Holder se vantait ou plutôt se plaignait d'avoir les yeux et les oreilles fermés à tout ce qui n'était pas chiffres et combinaisons. Les affaires s'interposaient entre lui et le reste de la vie. Max, idéalisant cette infirmité, le comparait à un capitaine qui froidement dirige son navire parmi les tempêtes et les écueils. De temps à autre, il lui disait :

— Ne voulez-vous donc jamais vous reposer, jouir avec moi de ce que vous me donnez?

Il ne comprenait pas que les risques et les émotions étaient tout pour ce grand organisateur qui était aussi un grand destructeur, à l'occasion. Les amusemens de pygmées dont se contentent les autres font pitié à ces gens-là. M. Holder se serait gardé de le lui dire, de gâter aucune des illusions de cette belle jeunesse épanouie. Après le plaisir d'avoir la main à tout, chemins de fer, industrie, politique, d'être un des conseillers les plus autorisés des finances, il en avait un autre, celui de mener par procuration, en la personne de son fils, une vie de loisir, une vie qui était la parfaite antithèse de sa propre vie harassante et tourmentée, un baigne celle-là, grondait-il parfois, un enfer, ... mais un enfer, un baigne dont il n'aurait pas su se passer. Max eût manifesté l'intention de se créer un harem en plein Paris qu'il lui en eût probablement fourni le moyen ; son caprice étant de se marier tout bourgeoisement, M. Holder s'y prêta de même, en s'étonnant, comme il l'avait souvent fait, de la modération de ses désirs. Le plus difficile fut de trouver trois jours pour aller à Évian arrêter d'un mot les projets ébauchés entre les d'Angenne et les Narcey. Et, une fois à Évian, le grand point fut de ne pas perdre une minute pour retourner à la Bourse en temps utile. Encore des dépêches le poursuivaient-elles, et ce qui parut l'intéresser le plus, en fait de beautés alpestres, fut le bureau télégraphique d'où il expédiait ses ordres. Cependant il réussit, quitte à brusquer un peu les politesses, à voir beaucoup d'autres choses.

Dès la première rencontre avec M<sup>me</sup> d'Angenne au Jardin anglais, il demanda l'autorisation d'aller le jour même lui rendre ses devoirs. Tout de suite elle comprit, car on savait généralement que M. Holder ne se mettait en frais d'amabilité inutile pour personne ; tout de suite elle soupira, très émue, à l'oreille de son mari : — Ces pauvres Narcey !

Et M. d'Angenne répondit par un geste qui les écartait de l'horizon, comme s'ils n'eussent jamais existé.

A l'heure du thé, Colette se trouva dans le salon, sous les armes, mise à peindre. Déjà son apparition matinale en costume de tennis avait suffi pour amener sur le maigre visage de M. Holder un sourire approbateur. Il ne la jugea pas moins agréable en toilette habillée. De plus, il vit, à son agitation mal dissimulée, que l'attrait qu'éprouvait Max pour elle, cette petite l'éprouvait pour Max. Était-ce bien sérieux ? Serait-ce bien du-

nable? Bah! le printemps n'a qu'une heure (il n'avait pas eu cinq minutes pour M. Holder) et Max avait droit à cette heure qui ne revient pas. Il avait droit à tout ce que nous donne de bon la destinée.

Françoise, cherchant à déchiffrer cette physionomie impénétrable, en vit assez pour se dire dès le premier jour : — Il va donner au jeune homme la femme qui lui plaît comme il donnait à l'enfant un jouet sans prix. Et cette libéralité est chez lui une forme de l'égoïsme. Gâter son fils est sa seule jouissance.

La présence de cet individu morose à qui l'argent permettait de tout faire, de s'emparer de tout à son gré, réveillait en elle une révolte. Il tenait si visiblement entre ses mains les ficelles des marionnettes environnantes, et l'éducation qu'il avait donnée à son fils aurait pu être si effroyablement corruptrice chez un être moins sain ! Elle le haïssait pour cette raison toute désintéressée ou pour quelque autre moins avouable peut-être.

— Eh bien ! Quel effet produit-il sur vous ? demanda curieusement Colette, après que le banquier fut venu deux ou trois fois à la villa des Roses et eut accepté d'y dîner.

— Eh bien ! répondit Françoise en souriant, il me fait l'effet d'un pauvre.

— D'un pauvre?... répéta Colette abasourdie.

— Oui, la pauvreté, comme la richesse, n'est-elle pas une condition d'âme ? Voilà un homme qui ne jouit de rien, cela saute aux yeux. A quoi lui sert d'avoir les caves les plus fameuses de Paris, s'il ne boit que de l'eau ? Il a l'air de passer en aveugle au milieu des gens et des choses. Je ne l'ai pas surpris une fois à regarder le lac.

— Mais il m'a très bien regardée, moi, dit Colette

Françoise eut envie de lui répondre :

— Comme un joli bibelot qu'il songe à acheter.

— Tous les hommes qui poursuivent un but déterminé sont ainsi plus ou moins, dit M<sup>me</sup> d'Angenne. Où avez-vous vu que ceux qui se dispersent sur des intérêts de différentes sortes aient jamais rien accompli de grand ? Ils laissent cela aux dilettantes.

Somme toute, Françoise assista en cette occurrence à un assez triste spectacle. Elle vit M. et M<sup>me</sup> d'Angenne, étourdis de la bonne fortune de leur fille, oublier en un clin d'œil toutes leurs préventions contre les beaux-pères trop riches, contre les gendres inoccupés, contre les hérédités juives. De ces empêchemens,

soulevés avec rigueur quand le mariage paraissait plus que problématique, il ne restait trace. Une fortune comme celle de M. Holder (elle dépassait encore, lorsqu'il en fit la preuve avec une grande simplicité, le chiffre que l'on supposait) ne pouvait avoir que de très pures origines. Max, une fois marié, cesserait d'être un oisif; il aurait part, d'une manière ou d'une autre, aux grandes affaires de son père. La mère défunte?... Une délicieuse Espagnole, catholique fervente. D'ailleurs, c'était un mariage d'amour irrésistible de part et d'autre. Cette dernière raison, la plus forte, réservée pour les Narcey; mais à peine fut-il besoin de s'en servir. Chose curieuse, M. de Narcey et sa mère parurent s'éclipser sans rancune; ils montrèrent le tact des gens du monde qui aident à dénouer les situations délicates quand ils pourraient très facilement les compliquer. Devançant la démarche pénible que se proposait M<sup>me</sup> d'Angenne, M<sup>me</sup> de Narcey lui dit, avec une certaine dignité, que son fils, un peu blessé des trop longues hésitations de M<sup>lle</sup> Colette, avait résolu, quoi qu'il lui en coûtât, de renoncer à elle. La baronne, soulagée, exprima faiblement ses regrets, mais on lui fit entendre qu'il était tout simple qu'un demi-engagement ou même un engagement formel fût brisé, écrasé sous le poids de tant d'or. Aucun père de famille raisonnable ne saurait repousser, quand il s'offrait, un pareil parti! René avait pu prendre ombrage d'un flirt audacieux et compromettant, mais si M. Max Holder se présentait dans le rôle de mari... oh! alors, bien entendu, il n'avait qu'à se retirer.

Et la retraite fut opérée en perfection, si discrète, si résignée que Colette reconnut, attendrie, qu'on ne pouvait agir avec plus de délicatesse. Malgré ses remords naïvement orgueilleux d'avoir causé du chagrin, elle était radieuse, prompte à la réplique quand sa mère faisait sonner avec une satisfaction assez vulgaire les agréments du train de vie qui l'attendait, parlant volontiers de l'hôtel somptueux, des équipages, des trois ou quatre belles demeures éparses dans différentes parties de la France et de l'Europe.

— Mais, lui dit un jour Françoise scandalisée, M. Max n'aurait rien de tout cela que vous le préféreriez à tous, n'est-ce pas?

— Oh! certes, répondit-elle avec vivacité. Il est mille fois plus aimable que les autres; mais pourquoi voulez-vous que je sépare la figure du cadre qui la fait si bien valoir? Je ne me le

suis jamais représenté sans tout ce qui lui appartient, et c'est même pour cela que je me défendais raisonnablement, vous en êtes témoin, de trop penser à lui. Cela me coûtait bien un peu... beaucoup même. Mais qu'avez-vous à me regarder de cet air ahuri ?

Oui, Françoise passait d'un ahurissement à un autre. Elle avait sur les choses du cœur des idées absurdes, sans doute, car Max paraissait absolument satisfait de ce qui lui était accordé. Il ne désirait rien de plus. A quoi servait donc tout ce que Françoise se sentait capable d'éprouver pour celui qui l'eût aimée ?

En y songeant, elle devenait si triste que Colette s'en plaignit :

— Vraiment, dit-elle, vous ne vous réjouissez pas assez de mon mariage.

— Quelle idée ! Vous savez pourtant que j'ai toujours soutenu la candidature inavouée de M. Holder.

— C'est vrai, je le lui ai dit ; il vous en sait gré. N'est-ce pas, Max, je vous ai dit que Françoise avait plaidé votre cause avant vous-même ?

D'un geste spontané, Max prit la main de sa protectrice, comme il la nommait, et la baisa.

Jamais aucun homme n'avait baisé la main de Françoise.

Elle devint pourpre, puis se sentit pâlir, essaya de rire pour cacher son trouble, et finit par balbutier : — On a le pressentiment de ce qui est bon pour ceux qu'on aime, mais j'ai maintenant l'égoïsme de penser un peu à moi. Colette envolée, que deviendrai-je ?

— Maman ne vous a donc pas dit ce qu'elle a décidé ? Vous vous fixerez auprès d'Élise, qui sera trop heureuse de votre secours pour élever ses enfans.

— Et surtout vous resterez notre amie, ajouta Max.

— Oh ! vous n'aurez plus besoin de moi !

Gentiment Colette protesta du contraire :

— Je ne veux renoncer à rien de ce que je possède. Entendez-vous, Françoise ! Je suis une insatiable. Il me faut tout.

Son bras esquissait un geste qui s'appropriait l'univers.

— Vous aurez du moins tout ce que je puis vous donner, dit Max avec tendresse.

Et de nouveau Françoise fut effrayée de l'amertume qui l'envahissait ; en même temps, elle eut peur que des sentimens si

violens ne vinsent à se peindre sur son visage. Mais personne ne songeait à observer de près cette comparse effacée dans l'ombre des premiers rôles ; personne, sauf peut-être M<sup>lle</sup> de Breuves, qui s'était singulièrement rapprochée d'elle depuis peu.

— Que pensez-vous de ce mariage ? lui demanda-t-elle un soir, en coulant entre ses longues paupières bistrées un regard scrutateur.

— Je pense, répondit Françoise d'une voix tremblante à son insu, qu'il y a des gens heureux.

— Parce qu'ils aiment, n'est-ce pas ?

Françoise fit un signe affirmatif.

— Je ne suis pas de votre avis. L'amour est le commencement de la souffrance. D'ailleurs, l'amour dans le mariage, ... vous y croyez, mademoiselle ?

— C'est le seul auquel j'aie jamais pensé, dit Françoise, en fixant sur elle ses grands yeux francs et surpris.

— Oh ! bien, vous en êtes à l'*a b c* de la réflexion en ces matières.

M<sup>lle</sup> d'Angenne passa très près d'elles, rayonnante, en disant, avec un geste de son éventail : — Ces enfans font plaisir à voir. Max est évidemment amoureux fou.

— Ils sont tous amoureux fous, à en croire les futures belles-mères, reprit tout bas Odile de Breuves. Voyez-vous, mademoiselle Desprez, quand vous aurez vécu davantage, vous serez surprise du vertige habituel qui saisit les parens lors du mariage de leurs filles, ... à moins que ce ne soit une mauvaise foi volontaire. Je ne dis pas cela pour M<sup>lle</sup> d'Angenne, qui s'est bornée à revenir en un seul instant sur tout ce qu'elle avait comploté pendant six mois ; mais, d'ordinaire, la famille arrange le prétendu mariage d'amour avec l'aide de notaires, de vieilles dames, etc., qui attestent les qualités essentielles : fortune, santé, bonne famille, bon caractère, moralité irréprochable ! ... Après toutes ces précautions prises, on lâche la bride à un sentiment qui est supposé aussitôt être le plus ardent du monde, outre qu'il doit durer toute la vie. Pensez-vous vraiment que les grands amoureux, les grandes amoureuses aient fait tant de façons, que Roméo se soit enquis de la dot de Juliette, et Valentine des antécédens de Raoul ?

— Aussi ne se sont-ils pas mariés, dit en souriant Françoise.

— Vous y êtes, ils ne se sont pas mariés, ou bien le mariage

est survenu pour eux entre le poignard et le poison, au cinquième acte, comme la fin de tout. C'est la consolation de celles qu'on n'épouse pas.

L'expression soudaine de mélancolie qui prêtait par intervalles un charme tragique au visage délicatement fané d'Odile de Breuves lui revint un instant, puis elle reprit sa première idée :

— Être heureux et aimer ! Quelle contradiction, quelle anomalie ! On parle bien légèrement de la passion. Quand j'entends une M<sup>me</sup> d'Angenne dire comme tout à l'heure : « Il est amoureux fou ! » j'en hausse les épaules. C'est très rare, le grand amour.. heureusement ! Le génie nous le montre dans des œuvres immortelles ; mais quelle jeune fille envierait le sort des héroïnes de ces œuvres-là ?... J'entends : l'envierait-elle jusqu'au bout ?.. L'acte du bal, la scène du balcon, ... très bien..., mais le reste... Elles n'en voudraient à aucun prix, les pauvres petites. Non ! Cet abus que l'on fait du mot d'amour m'exaspère. — La voix sarcastique d'Odile s'altéra soudain. — Il est synonyme de martyr, et pourtant...

— Et pourtant il est impossible à une femme de concevoir la vie, une vie complète, sans ce martyr, acheva Françoise.

M<sup>me</sup> de Breuves la regarda fixement et dit avec une sensibilité dont on ne l'aurait pas crue capable :

— Que le ciel vous en préserve !

— Revenons à nos gentils fiancés, reprit-elle au bout d'une minute. Ils vont s'associer pour la vie sans avoir, je suppose, d'autre sentiment en commun que le goût du plaisir. Le mois dernier, Colette était bien près d'en épouser un autre, et Max ne se serait peut-être pas décidé encore à sauter le pas du mariage, sans le coup d'éperon que lui a donné la jalousie, un commencement de rivalité. Vous me direz que l'habitude, l'intimité, les bambins qui viendront, peuvent fournir les élémens d'un bon ménage ; mais le grand, le redoutable amour, celui qu'ont pu rêver très jeunes les personnes telles que vous et moi, n'a rien à faire avec tout cela..., fort heureusement, répéta-t-elle, car il n'est bon qu'à gêner le train du monde.

Françoise avait rougi jusqu'aux yeux sous le regard direct et clairvoyant de M<sup>me</sup> de Breuves. Il lui sembla que cette étrange personne lisait en elle quelque chose qu'elle n'aurait pas su y démêler elle-même. Certes, elle était attachée à Colette autant que jamais, et pourtant les confidences que celle-ci lui prodiait

guait maintenant étaient reçues avec un certain malaise. Était-ce retour involontaire sur sa propre existence aride où rien ne fleurirait jamais ? Était-ce regret de voir son amie si peu pénétrée de la grandeur d'un sentiment qui ne lui semblait qu'accessoire dans le tourbillon des plaisirs et des cadeaux ? Sûre d'être adorée de Max, Colette multipliait les grâces et les coquetteries pour séduire son beau-père, et celui-ci répondait par des présents qui chaque jour arrivaient de Paris, devançant les splendeurs de la corbeille. Colette ne se doutait guère de l'espèce de mépris bienveillant qui se cachait sous cette munificence.

— Nous savons ce que demandent tes gentillesses, petite masque, pensait très certainement M. Holder, car il croyait connaître les femmes aussi bien que les hommes et ne les estimait pas davantage.

M<sup>me</sup> d'Angenne cependant disait à sa fille avec confiance :

— Tu seras leur idole à tous les deux.

Les d'Angenne devaient passer l'automne dans leur propriété de la Fresnaie, où Max irait chasser et faire sa cour. Quant au mariage, il aurait lieu à Paris, à l'entrée de l'hiver. Alors M<sup>me</sup> d'Angenne, dont la santé, un instant ranimée par le traitement thermal, était de nouveau fort médiocre, irait mieux peut-être, et M<sup>me</sup> de Fierbois serait revenue des États-Unis où l'avaient appelée ses affaires.

L'hiver était bien loin au gré de Max, mais Colette en prenant son parti, elle tenait à une nombreuse assistance, il fallait que le monde fût rentré. C'est si beau, un grand mariage à Saint-Augustin, la seule église de Paris où les marches du maître-autel prêtent à la mariée un piédestal comme pour être mieux en vue !

Alors s'agitait la grosse question : — Le voile virginal ou la mantille?...

Avec son minois piquant, Colette serait certainement mieux coiffée comme la Rosine du *Barbier*, quoique les blondes... Sur quoi Françoise était priée de donner son avis.,.

Mais conseils, projets, préparatifs, tout devait finalement être en pure perte. Avant la date fixée pour le mariage, un de ces cataclysmes qui se produisent dans les régions financières comme dans la nature, sans que rien les annonce, engloutit avec la rapidité de la foudre les millions du banquier et son honneur du même coup. Aucun krack n'a eu plus de retentissement depuis



ra débâcle du Panama; et ce ne fut pas seulement une banque-route parmi beaucoup d'autres; cette fois encore les mots d'accaparement et de concussion furent jetés à la face d'un homme qui la veille défiait l'opinion et sur lequel vint de toutes parts pleuvoir l'injure aussitôt qu'il fut à terre. D'ailleurs il n'entendit pas l'orage soulevé contre lui, ayant su échapper aux poursuites par la seule porte qui reste toujours ouverte, après avoir lutté jusqu'au bout en silence avec l'énergie et le sang-froid qu'il appliquait à toutes les actions de la vie. L'arrestation ignominieuse dont la menace commençait à courir fut inutile. On le trouva gisant dans son cabinet de travail, un pistolet au poing. Il n'y avait qu'un mot dans la lettre laissée pour son fils : *Pardon*.

## IX

Sans doute il avait compris, et ce dut être son expiation, qu'il n'est pas de crime plus grand, entre tous les crimes, que le meurtre dans un jeune cœur de la confiance, de l'amour et du respect. L'impitoyable destruction d'un idéal est chose pire encore peut-être que l'attentat contre une vie humaine.

Se réveiller pauvre n'eût été rien pour Max; il avait, à ce détachement, d'autant moins de mérite qu'il ne soupçonnait pas ce que peut être la pauvreté; la honte même dont il était élaboussé, il n'en comprit le sens que peu à peu, devant l'attitude du monde et les révélations de la presse. Ce qui l'envahit d'abord, ce qui domina tout le reste, fut le sentiment atroce d'avoir perdu, non seulement la personne chérie de son père, mais la foi qu'il avait eue en lui.

Comment Anselme Holder avait-il pu du jour au lendemain sombrer dans cette infamie, après une longue carrière sans reproche qui la démentait?... Car Max n'en était pas à reconnaître que l'être supérieur dont il avait tout reçu, qu'il avait entouré de gratitude et de vénération, n'eût jamais existé tel que l'imaginait son orgueil filial; non, l'égarément, la défaillance, le vertige avaient dû le prendre au dernier moment. C'était un accès de folie (son suicide en était la preuve), survenu peut-être à la suite d'autres catastrophes qui, en Allemagne, en Angleterre, avaient ébranlé le marché financier, et dont cette ruine n'était que le contre-coup. Vivant, il aurait su se disculper, il se serait tourné bravement contre la meute de calomnieux qui le pour-

suivait et l'eût tenue en échec. — Mais le silence qui accueillit toutes ces suppositions, lorsqu'il les hasarda auprès de ceux qui avaient été les plus intimes amis de son père, lui fit comprendre leur puérité. Tous regardaient au contraire l'acte définitif du suicide comme un aveu. Des détournemens, des manœuvres frauduleuses qui dataient de loin étaient découvertes; il y avait eu recours pour telles œuvres de corruption dans lesquelles plusieurs hommes politiques en évidence se trouvaient compromis. Certes, ce grand sceptique avait eu ses raisons pour mépriser l'humanité, pour la croire tout entière à vendre, mais lui-même devait périr emporté par le flot d'opprobre et de vénalité qu'il avait si longtemps soulevé au gré de ses intérêts.

Il n'y avait qu'une voix pour condamner Anselme Holder; en revanche, tout le monde avait pitié de son fils. On plaignait ce beau garçon, si peu fait pour l'adversité, brillant cavalier, incomparable meneur de cotillons, dont la rayonnante jeunesse avait traversé joyeusement tant de fêtes et qui avait fait des sports, des talens d'agrément, son métier unique; on le plaignait d'être ruiné à la veille d'épouser une fille charmante, ruiné de fond en comble, et retranché du monde des honnêtes gens, car, de longtemps, il serait impossible de recevoir dans un salon le fils d'Anselme Holder. Tout le premier, sans doute, il tiendrait à disparaître, à se faire oublier... Pauvre diable!

Les expressions de stérile sympathie ne manquèrent pas à cet enfant gâté de la fortune, si brusquement précipité au plus profond et au plus bas, lui qui, jusque-là, ne s'était jamais mesuré avec aucune réalité un peu dure.

De ces sympathies, les plus vives et les plus empressées vinrent naturellement de la famille d'Angenne. Ces dames étaient encore à la Fresnaie quand éclata la bombe, avec un fracas dont la baronne fut instruite par une lettre de son mari, avant même d'avoir vu le nom qu'avait dû porter sa fille mis au pilori dans les journaux.

« Quand je pense, ma chère amie, écrivait M. d'Angenne, que, sans vous, sans les accidens de santé qui vous ont fait à regret retarder ce mariage, notre enfant serait entraînée aujourd'hui dans un pareil désastre, je remercie le Ciel d'avoir suscité les obstacles dont nous nous affligions. »

— Et mon mariage! Que devient mon mariage? s'écria Colette en sanglotant.

Elle s'évanouit presque entre les bras de Françoise, qui, sans prononcer un mot, avait été seule à comprendre. Dépouillé de tout, Max se serait encore résigné s'il eût pu garder intact un souvenir, et il ne le pouvait pas. Ce qu'il devait pleurer, avec des larmes d'enfant ou de femme, c'était la déchéance irréparable de son idole tombée dans la boue. Et l'humble amie à laquelle il ne songeait guère en ces heures tragiques pleura silencieusement avec lui.

— Il faut que je le voie, répétait Colette éperdue. Il a besoin de moi, il doit me demander. Pourquoi ne vient-il pas? Je veux le voir!

Mais c'est ce que n'entendait pas M<sup>me</sup> d'Angenne. Sans contrarier ouvertement le désir de sa fille, elle lui dit avec une douceur persuasive : — Ton père est à Paris, il le verra d'abord.

En effet, le baron fut du petit nombre de ceux qui assistèrent aux obsèques presque clandestines du suicidé. Anselme Holder s'était tué dans un pavillon de chasse qu'il possédait près de Senlis. Le curé, se rappelant les charités auxquelles il l'avait toujours trouvé prêt, et par pitié pour Max qu'il affectionnait depuis son enfance, avait voulu croire à un cas de fièvre chaude, et s'était hâté de donner au cadavre une bénédiction qui eût pu être discutée. Ce fut dans le presbytère, où Max, ne se reconnaissant plus aucun droit à rien de ce que possédait son père, recevait l'hospitalité, que M. d'Angenne alla, aussitôt après la rapide cérémonie, rejoindre le fiancé de sa fille. Sans parler, il lui ouvrit les bras, et le jeune homme s'y jeta en sanglotant. Depuis des mois il avait pris l'habitude de considérer comme sienne la famille d'Angenne, et il attendait d'elle la seule consolation qui pût lui venir, sans savoir au juste laquelle. Montrant une pile de journaux qu'il avait froissés, déchirés dans sa rage :

— Comment leur répondre? sanglota-t-il, comment le défendre?

— N'essayez pas, mon pauvre enfant, dit le baron, avec une compassion sincère, bien que sa pensée fût pleine des plus cruels projets. Mais il savait soigner les transitions, et d'ailleurs, l'âme humaine s'ouvre quand il le faut à des sentimens contradictoires.

Patiemment il écouta les divagations de Max : Jamais son père n'avait montré plus de sérénité que les derniers jours. Lui qui d'habitude parlait si peu de ses affaires, il l'avait entretenu

d'entreprises magnifiques sur lesquelles il comptait. Comment admettre...

— Habitué à vaincre, il a dû croire jusqu'à la fin à un brusque retour de la fortune, dit M. d'Angenne, qui pensait à part lui : — Il aura voulu donner le change. — Mais, mon cher Max, ne pensez plus qu'aux devoirs qu'il vous reste à remplir. Les avez-vous déjà considérés? Que comptez-vous faire?

Max haussa les épaules d'un geste indécis :

— Tout abandonner, cela va sans dire... Cette richesse qu'il poursuivait pour moi m'est odieuse.

M. d'Angenne eut un signe de tête approbateur :

— Mais il faudra vivre.

— Le faudra-t-il vraiment?... Je n'ai pensé encore qu'à fuir, qu'à me sauver le plus loin possible. On dit qu'au Canada...

Il s'arrêta, son regard absent fixé devant lui. En ce moment, pour la première fois, depuis le coup qui l'avait frappé, il se rendait compte qu'il faudrait s'éloigner de Colette. Était-ce bien M. d'Angenne qui lui répondait, comme l'eût fait un étranger :

— Oui, très bien..., au Canada, tout homme d'énergie retrouve une France nouvelle et féconde en ressources. Inutile de vous dire, mon ami, que si je puis vous venir matériellement en aide...

— Oh! merci. Des obligés de mon père, des gens dont il a fait la fortune, se sont mis à ma disposition dans une mesure suffisante. Les concessions de terre sont gratuites là-bas, et il faut, paraît-il, très peu de chose pour le premier outillage... Mais, monsieur d'Angenne, je vous en prie... Vous ne le croyez pas coupable comme on le prétend?... Moi, je veux que la justice examine les responsabilités, je veux que la lumière se fasse... Il y a là-dessous quelque horrible mystère... Être pauvre, déchu de toute situation sociale, ne serait rien, mais, du culte que j'avais pour mon père, je ne puis me passer. Il résiste à tout. Dites-moi...

Un soupir trop significatif l'interrompit.

— Ah! vous aussi! murmura Max d'une voix brisée.

— Mon pauvre enfant, je ne puis me refuser, hélas! à l'évidence. Nous avons tous, — et il y eut dans sa voix un accent de sourde rancune, — nous avons tous été trompés... vous comme les autres. Personne ne vous reproche rien, quelque grand que soit le malheur que vous avez amené sur nous involontairement... Ma fille au désespoir...

Et le baron laissa tomber sa tête entre ses mains.

— Pauvre Colette! dit Max avec élan.

— Vous savez quels sentimens elle avait pour votre père...

— Oui, elle l'aimait... chère Colette! répéta le jeune homme, avec tant d'émotion cette fois que M. d'Angenne résolut de trancher dans le vif et sans retard.

— Oui, elle l'aimait comme tout ce qui était à vous, car vous lui étiez très cher, reprit-il avec une lenteur et une emphase calculées afin que le malheureux s'aperçût bien qu'il le reléguait, lui aussi, avec son père, dans le passé.

Une légère rougeur monta aux joues de Max.

— Et, puisque nous parlons de Colette, j'ai une grâce à vous demander; ne cherchez pas à la revoir avant ce départ dont vous avez le projet. Elle est dans un état que ne feraient qu'aggraver des émotions inutiles. Vous-même, vous avez besoin de toutes vos forces pour prendre une grave résolution. Écrivez-nous, comptez sur notre attachement, mais ne troublez pas davantage cette pauvre petite âme. Je m'adresse à votre générosité, à votre honneur, mon ami,... à votre honneur que n'a nullement entamé à nos yeux la faute d'un autre.

— Ah! s'écria Max avec une sorte de violence, plutôt à Dieu que cette estime compatissante dont on me fait l'aumône, tout le monde me la refusât, et que l'honneur de mon père ne fût pas en cause!

M. d'Angenne s'étonna fort que la requête qu'il venait d'adresser avec une diplomatie habile autant que féroce restât sans réponse. Si content qu'il fût de n'avoir pas à résister à des supplications, il se sentit presque choqué dans son amour-propre de père. En réalité, Max, de son côté, était surpris de ne pas souffrir davantage de cette rupture tacitement imposée. Tout était devenu pour lui presque indifférent ou du moins secondaire depuis la catastrophe qui avait bouleversé à ses yeux la face du monde. La riante idylle d'Évian, ses fiançailles déjà longues, les belles journées d'automne passées à la Fresnaie dans le parc dessiné pour des scènes dignes de Watteau, ou sur les jolies routes planes et unies de Touraine, quand, gais comme deux oiseaux et emportés d'un vol presque aussi léger, les amoureux faisaient à bicyclette assaut de vitesse, tout cela lui laissait l'impression d'un rêve. La seule réalité dont il ne put un seul instant se détourner, c'était la réalité de ce suicide qui, de plus

d'une façon (la mort n'était pas la plus cruelle), lui avait pris son père.

## X

Un mince paquet de papier de très petit format, légèrement parfumé à la violette et noué d'un fil rose, fut renvoyé à Colette : c'étaient les quelques billets, insignifiants d'ailleurs, qu'elle avait pu adresser à Max pendant leurs fiançailles. Une lettre y était jointe, simple et touchante. Le jeune homme s'excusait en peu de mots d'avoir fait entrer tant de trouble et de chagrin dans une vie qu'il eût voulu rendre heureuse.

Colette répondit spontanément : elle n'acceptait pas qu'il lui rendit sa parole, elle l'attendrait des années si c'était nécessaire. Mais M<sup>me</sup> d'Angenne, ayant lu cette lettre baignée de larmes, en fit, par la force de la douceur et du raisonnement, retrancher la moitié et dénaturer le reste : A quoi bon ces engagements à longue échéance et par écrit ? Colette serait libre d'attendre sans l'avoir si solennellement promis, et, peut-être, n'avait-elle pas le droit d'enchaîner l'avenir d'un homme qui, après tout, ne lui demandait rien. Il arrive que, dans un moment de crise, on écrive des choses dont ensuite on se repent. M<sup>me</sup> d'Angenne comptait faire voyager sa fille, le remède classique, et se disait avec un soupir qu'il faudrait bien deux ans avant qu'un autre mariage ne devint possible. Colette, ayant épuisé les protestations, se laissa persuader ; un complet silence eût valu tout autant que ce qu'elle répondit. Après quoi, la pauvre petite s'écria : — Et maintenant je n'ai plus qu'à mourir de chagrin !

— Il vaudrait mieux tâcher de vivre pour *lui*, dit Françoise.

— Mais que puis-je faire ? Il s'en va au bout du monde et maman ne veut pas d'une correspondance qui...

— Colette, il s'en est fallu de bien peu que vous ne fussiez sa femme à l'heure présente. Si un accident n'eût retardé votre mariage, vous seriez aujourd'hui prête à le suivre, n'est-ce pas, au bout du monde comme vous dites...

— Oui, sans doute, murmura Colette d'un air d'effroi.

— Et à partager avec lui la misère, la honte, tout ce qui l'accable ?

— Oui, acquiesça Colette d'une voix faible de plus en plus.

— Votre vie serait brisée avec la sienne, puisque vous n'auriez

plus qu'une seule et même vie, et vous seriez heureuse quand même, parce que vous auriez le droit de le soutenir et de le consoler. Je suis sûre, vous jugeant d'après moi, que vous regrettez tout cela.

Colette garda le silence. Quelques pleurs lui furent arrachés par le tableau que Françoise venait de faire de ce qui aurait pu être. Rien d'héroïque dans son aimable nature!

— Mais, puisque je ne suis pas sa femme, je ne peux rien.

Il n'y avait eu ni la pompe d'un grand mariage à Saint-Augustin, ni le défilé du cortège empanaché, ni le fracas des grandes orgues; l'importante question n'avait pas été tranchée, de la mantille de dentelle blanche attachée sur l'oreille ou du voile virginal retombant sur le visage : donc les sermens échangés ne comptaient pas. Un sentiment d'indignation et de colère, qu'elle eut grand'peine à réprimer, transporta Françoise :

— Vous auriez pu insister pour le revoir.

— Mon père dit que c'est lui qui ne l'a pas voulu, craignant d'affaiblir son courage...

— En tout cas, vous pouviez envoyer cette lettre que vous m'aviez montrée et qui me semblait bonne.

Françoise pensait aux longues pages où elle-même avait versé toute sa sympathie profonde, pour les brûler ensuite, parce que, signé d'elle qui n'avait aucun droit de se mettre en avant, un pareil témoignage n'aurait pu qu'étonner celui qui l'eût reçu. Mais, de la part de Colette, c'eût été autre chose.

— Votre lettre, reprit-elle tout haut, l'aurait accompagné dans l'exil et dans la solitude comme un talisman. Il l'aurait relue pour y trouver des forces.

— Mais, puisque maman s'y est opposée... Vous ne me conseilleriez pas de braver la volonté de ma mère qui, à cause de moi, a déjà tant de chagrin?

— Je ne vous conseille rien, c'est votre cœur seul qui doit vous conseiller.

— Ah! ne vous mettez pas du côté de mon cœur. Si vous voulez me faire du bien, parlez-moi plutôt de mon devoir.

— Le devoir? Il est des cas où le devoir n'a pas de règles fixes, où il ne peut rien nous prescrire que de nous interroger attentivement au plus profond et d'agir en être libre qui sait se gouverner.

— Que feriez-vous donc à ma place?

— Je ferais tout pour apporter la plus faible lueur de joie à un malheureux frappé, comme l'est celui-là, sans l'avoir mérité, que tout abandonne et auquel je me serais promise.

Colette recula involontairement, avec cette expression de crainte et de méfiance que la faiblesse a si facilement devant la force, et un mot qui frappait juste trembla sur ses lèvres comme un reproche :

— Vraiment, Françoise, on dirait que vous vous intéressez à lui plus qu'à moi.

Pour Françoise, ce fut comme la révélation soudaine d'elle-même. Oui, elle s'intéressait de moins en moins à Colette, dont l'égoïsme et la puérité, longtemps déguisés sous de jolis sem-blans, lui apparaissaient une bonne fois ; en revanche, elle s'intéressait à Max assez pour chercher à lui ramener coûte que coûte la femme qu'il aimait et pour se sentir prête envers lui aux plus grands sacrifices, dût-elle rester cependant jusqu'au bout à ses yeux celle qui ne compte pas.

Ce soir-là, dans la solitude de sa chambre, elle ouvrit, comme elle eût consulté un ami, le cahier où elle consignait ses impressions et des extraits de ses lectures ; elle alla droit à des fragmens pris presque au hasard dans l'œuvre du moraliste qui, plus qu'aucun autre, a marqué de son empreinte l'âme, très individuelle, de la jeunesse à notre époque : « Pourquoi voulez-vous être généreux par commandement, dévoué par ordre, aimant par consigne ? Pourquoi voulez-vous que la catégorie suprême soit celle de la loi, au lieu d'être celle de la bonté ?... Alléger une misère actuelle, soulager quelqu'un d'un fardeau, voilà ce qui ne peut tromper... Faire disparaître une souffrance, c'est déjà une joie suffisante pour un être humain... On a trop interprété le devoir comme le sentiment d'une nécessité ou d'une contrainte, c'est avant tout celui d'une puissance. Je puis, donc je dois... »

Elle se rappelait le temps où elle avait médité ces choses avec son amie Marthe Granger, qui, elle, en fait de religion, s'en tenait à l'idéalisme de Guyau, tandis que Françoise ne prenait de cette philosophie que ce qui pouvait s'allier avec ses croyances. Marthe avait passé très vite de l'enthousiasme à l'action, à cette action qui, selon le maître, doit se prendre à quelque œuvre précise et prochaine et qui se fait à elle-même sa certitude intérieure. La vie de Marthe s'était répandue, s'était donnée



tout de suite pour autrui représenté par l'enfance indigente. Françoise reconnaissait avec humilité qu'elle avait été moins « prodigue d'elle-même, » mais il était temps encore peut-être d'obéir à la leçon. C'est ainsi qu'en se laissant aller à un désir téméraire qui brusquement l'avait envahie, elle croyait ne céder qu'à une impulsion d'ordre supérieur.

En une nuit, sa résolution fut prise, une résolution énergique autant que romanesque, désintéressée avant tout, mais dange-reuse aussi, et qui, quelles qu'en pussent être les conséquences, devait transformer tout le reste de sa vie. A partir de ce moment, elle écouta sans discussion les plaintes de petit oiseau blessé qu'exhalait Colette ; il lui restait pour elle de sa tendresse d'autrefois une indulgence apitoyée, un peu méprisante au fond ; mais quand Colette, qui avait besoin d'une confidente, en attendant les distractions qu'elle ne voulait pas se permettre jusqu'à nouvel ordre, lui dit : — N'est-ce pas, chérie, vous du moins, vous ne m'abandonnez jamais ? — elle répliqua très doucement, comme s'il s'agissait d'une chose convenue :

— Je ne suis pas libre de rester, petite amie... Vous savez bien qu'il avait été décidé que je quitterais votre maison lorsque vous en sortiriez vous-même.

Cette allusion amena de nouvelles larmes aux yeux de Colette.

— Mais, puisque je ne me marie pas...

— Avant que vous n'eussiez rompu, j'avais accepté un autre emploi.

— Ah ! s'écria Colette, quel malheur ! Et combien j'en veux à celui qui nous a séparées au moment où j'avais le plus besoin de vous !

A ce cri inattendu, les joues de Françoise s'empourprèrent, mais, presque aussitôt, elle comprit qu'il était question de M. Des-croisilles, qui avait mis obstacle au projet un instant formé de placer Françoise auprès de ses filles, sous prétexte qu'il ne lui convenait nullement d'héberger chez lui comme gouvernante une ancienne lycéenne incarnant, bien entendu, le plus mauvais esprit. Oh ! il accordait volontiers à M<sup>lle</sup> Desprez un certain tact ; n'importe, la jeunesse est bien vite empoisonnée par de fâcheuses doctrines, même quand elles se déguisent. Il avait vu avec regret Colette entre les mains suspectes de cette demoiselle, mais, s'il s'agissait de ses propres filles et de leur éducation tout en-

tière, non, mille fois non ! Et il s'étonnait que sa femme, dont il connaissait les principes fermes jusqu'à l'exagération, pût être sur ce point d'un autre avis que le sien.

Il avait fallu que M<sup>me</sup> Descroisilles transmitt à Françoise, en l'adoucissant beaucoup et en y joignant ses regrets personnels, l'arrêt de son mari. Et Françoise ne put s'empêcher de sourire. Elle se rappelait qu'à la villa des Roses, le soir de ces fameux tableaux vivans où personne ne l'avait reconnue en Judith, tant ses cheveux dénoués et ses bras nus faisaient d'elle une autre personne, Holopherne-Descroisilles s'était permis, avec sa meurtrière, des libertés que celle-ci avait réprimées d'un mot, voire d'un geste assez vif. Lui aussi se souvenait ; il en donnait la preuve.

Un temps assez long s'était écoulé depuis cette explication, bien antérieure à la rupture du mariage Holder. Françoise n'avait pu que dire à M<sup>me</sup> Descroisilles, en faisant cause commune avec la catégorie des institutrices qu'excluait son mari : — Avouez qu'il est triste pour de pauvres filles, qui n'ont eu que le tort de recevoir une instruction plus sérieuse et plus complète que beaucoup d'autres, d'être ainsi mises à l'index.

— Mon Dieu, avait répondu la jeune femme, je crois qu'on ne s'en prend pas précisément à elles, ce qui serait fort injuste en effet, mais au lycée, qui est devenu contre les couvens un instrument de combat.

— La directrice du lycée où j'ai été élevée était tout le contraire d'incroyante, déclara Françoise. Autour d'elle certainement, parmi les professeurs, il y avait des libres penseuses, mais ne vous semble-t-il pas, madame, que ces jeunes filles qui, moyennant cent cinquante francs par mois, se consacrent tout entières, consciencieusement à une tâche souvent ingrate, isolées, loin de leurs familles, sans conseil, sans appui, et cependant irréprochables comme le sont toutes celles que j'ai connues, ne trouvez-vous pas qu'elles ont droit, dévotes ou non, à l'estime des honnêtes gens ?

— Chère mademoiselle Desprez, les honnêtes gens croient qu'à notre époque il ne faut sous aucun prétexte pactiser avec l'ennemi, que les enfans doivent être dressés à ne voir qu'un seul côté des choses, le bon ; que dans leur éducation ne peut figurer rien de complexe, rien qui fasse hésiter le jugement. Permettez-moi de vous dire qu'en général vous pesez un peu trop le pour

et le contre; je l'ai remarqué depuis que je vous connais, tout en constatant l'excellente influence que vous aviez sur ma sœur.

— Mais il me semble que c'est le seul moyen d'arriver à la justice?

— Oh! la justice! avait soupiré la pauvre Élise. Le lot des femmes est de plier sans discussion. Il y a longtemps que je l'ai appris, et voilà pourquoi je suis obligée de renoncer à notre projet, qui pourtant me souriait beaucoup.

La sage petite personne ajoutait intérieurement que Françoise n'avait ni l'âge ni la figure qu'il eût fallu pour vivre sous le même toit que M. Descroisilles, que tout était donc pour le mieux.

— Mais si je puis vous aider à trouver une situation qui vous convienne...

— Merci, avait dit tristement Françoise, votre sœur une fois mariée, je retournerai peut-être chez M<sup>lle</sup> Delapalme.

Là du moins elle n'aurait ni de grandes déceptions, ni de grandes souffrances. Elle serait enterrée, voilà tout. Après avoir essayé de la vie du monde, elle ne s'effrayait pas trop de ce dénouement.

Et voilà que les événemens, qui s'étaient précipités depuis, lui faisaient bénir la rigueur de M. Descroisilles, puisqu'ils la laissaient libre de prendre un parti bien fait au demeurant pour justifier toutes les préventions de ce même Descroisilles contre l'effronterie et l'immoralité des lycéennes.

Colette eût désiré de tout son cœur pouvoir rompre l'engagement prétendu qui allait lui enlever Françoise, mais M<sup>me</sup> d'Angenne ne joignit pas ses instances à celles de sa fille; elle se garda de retenir la confidente que cette qualité prédestinait à entretenir chez Colette des regrets inutiles. Le chagrin s'avive en s'épanchant; d'ailleurs, l'attitude de Françoise dans la circonstance ne lui avait pas plu; elle la jugeait sentimentale et chimérique. Il fallait tout autre chose à Colette, des relations nouvelles, un régime de distractions discrètement administrées. La présence de Françoise avait, au contraire, l'effet fâcheux de lui rappeler sans cesse qu'elle devait être inconsolable, que la fidélité s'impose devant le malheur, et que l'amour sans un absolu dévouement n'est rien.

Il arrive que notre conscience prenne la figure de telle ou telle

personne; Françoise avait suppléé chez Colette à l'absence de cette faculté de souffrir. Les larmes qu'elle versa en lui disant adieu furent les dernières qui rougirent ses jolis yeux, faits pour exprimer une insouciance coquetterie.

## XI

Presque à la veille de son embarquement, Max Holder achevait quelques préparatifs, dans la chambre qu'il occupait à l'étage le plus élevé de l'hôtel Terminus, quand on vint l'avertir qu'une dame le demandait.

Une dame! N'avait-elle pas donné son nom?... Il descendit, ennuyé de ce dérangement, et sa physionomie s'assombrit encore quand il reconnut M<sup>lle</sup> Desprez. Elle lui rappelait trop le passé... un passé si proche du présent, et qu'il avait besoin d'oublier tout à fait... Que venait-elle faire? S'acquitter peut-être d'un dernier message de Colette... Hélas! à quoi bon?... Comme tout le reste, Colette lui avait manqué de parole; sa conduite, dictée par des parens raisonnables, était toute naturelle, il ne lui en voulait pas plus qu'à ses autres illusions perdues, mais il croyait savoir maintenant quel cas on doit faire des femmes et de l'amour.

— Excusez-moi, mademoiselle, dit-il, non sans une certaine raideur involontaire, il me reste beaucoup à faire en très peu de temps, et je crains de ne pouvoir, à mon regret, échanger qu'un mot avec vous.

— Ah! c'est tout ce qu'il faut pour expliquer ce qui m'amène, répliqua Françoise, en refusant du geste le fauteuil qu'il avançait. Je ne fais que passer... et je venais simplement vous demander un service.

— Un service? répéta Max.

Quel service, dans la situation où il était, pouvait-il rendre à qui que ce fût? Elle le regardait avec tristesse et curiosité, voyant en lui un autre homme, tant l'expression de son jeune visage avait changé. On eût dit un convalescent à peine sorti de maladie grave. Oh! non, il ne ressemblait guère au joyeux touriste qu'elle avait vu descendre du bateau sur le quai d'Évian! Depuis ce temps, si peu éloigné qu'il fût, la vie lui avait donné de sévères leçons. Le briseraient-elles une fois pour toutes, ou tremperaient-elles un caractère à peine formé?... Et Françoise se

disait : — Cela dépendra peut-être du secours qu'il rencontrera sur son chemin.

Elle eût voulu l'interroger sur ses projets.

— J'ai bien compris, n'est-ce pas, que vous partiez pour l'Amérique?

— Oui, pour le Canada, mais en passant par New-York, où j'ai à compléter l'outillage assez considérable que j'emporte et à m'entendre avec ceux qui ont bien voulu s'entremettre pour le choix des terres qui me sont assurées là-bas.

— C'est ce qu'on m'avait dit, en effet, et voilà le service, le tout petit service que je vous demande : donnez-moi le nom du bateau sur lequel vous vous embarquez. Moi aussi, je pars...

— Est-ce possible? Vous quittez les d'Angenne?... Vous allez en Amérique?...

— Cela vous surprend? Ne savez-vous pas que M<sup>me</sup> de Fierbois y est encore? Je l'avais priée de trouver pour moi une position d'institutrice. Elle me parle dans sa dernière lettre d'une place avantageuse, et je vais la prendre.

— Vous quittez... M<sup>lle</sup> d'Angenne, répétait Max toujours abasourdi.

— Mais... mon séjour auprès d'elle ne devait être que provisoire... Enfin, le sort en est jeté. J'ai répondu que j'acceptais et, comme la mer me fait peur, je me mets sous votre protection.

Voyant qu'il paraissait hésiter :

— Oh! ne croyez pas que je serai importune. J'ai l'habitude de me tirer d'affaire toute seule. Ce qu'il me faut, c'est de sentir qu'il y a sur le bateau une personne au moins qui me connaisse. Songez que c'est ma première traversée, je dirai mieux, ma première promenade en mer....

Max cacha sa contrariété sous une grande politesse :

— Je serais certainement trop heureux, mais voilà... Je ne me permets pas les grandes lignes. Je prends à Cherbourg un bateau hollandais plus lent, moins confortable que les grands transatlantiques, par raison d'économie.

Il prononça en souriant le mot d'économie dont ses lèvres n'avaient pas encore l'habitude, quoiqu'il en fût aux privations.

— Et j'ai toutes les mêmes raisons que vous pour désirer ne pas jeter l'argent par les fenêtres, répliqua gaiement Françoise. La qualité du bateau m'importe peu, pourvu que je n'y sois pas absolument isolée.

Il se mit à ses ordres avec un retour de la gracieuse courtoisie d'autrefois, tout en s'excusant du mauvais accueil qu'il lui avait fait d'abord : — J'étais si étonné... pris à l'improviste... vous comprenez... Comment avez-vous su mon adresse?

— Par M. d'Angenne, répondit hardiment Françoise.

— Vraiment, il est si bien instruit de mes faits et gestes? Je croyais qu'il ne pensait plus à s'en informer, dit Max avec quelque amertume. Et, poursuivit-il, les d'Angenne ont connaissance de la démarche que vous faites aujourd'hui?

Il semblait décidé à ne pas prononcer le nom de Colette; elle l'imita.

— Non, je n'ai rien dit à personne, de sorte que, si vous refusez ma compagnie à bord, personne ne sera dans le secret de cette humiliation, sauf moi-même.

— Comment pouvez-vous supposer?...

— Oh! je ne suppose pas, je suis sûre que vous aimeriez mieux voyager tranquillement tout seul; mais c'est de la charité, monsieur Holder... Et je serai si discrète...

Elle lui tendit la main d'un geste de camarade, et ils se donnèrent rendez-vous sur le steamer, qui partait trois jours après.

Quand elle se retrouva dehors, Françoise eut le sentiment d'une première bataille gagnée. Elle était arrivée à le revoir sous un prétexte plausible et de la façon la plus naturelle; pour l'espace de huit jours au moins, elle avait lié, ne fût-ce que d'un lien bien frêle, sa destinée à la sienne. Au delà de ces huit jours, elle ne voyait rien encore, mais ils lui suffiraient pour obtenir la confiance de son compagnon de route et pour être à l'occasion d'un bon conseil. Car Françoise, grâce aux agences spéciales qui donnent à Paris tous les renseignemens désirés sur l'émigration au Canada, s'était mise au courant, aussi bien que pouvait l'être Max lui-même, des ressources du pays, et elle avait décidé que leur temps se passerait à causer utilement de l'avenir.

A cet avenir, quelle part pourrait-elle prendre? L'idée ne lui en était pas venue. Elle croyait le cœur de l'exilé tout plein du souvenir de Colette, et cette conviction justifiait devant elle-même sa propre audace. Tout ce qu'instinctivement elle avait voulu, sans raisonner davantage, c'était la joie de ce voyage à deux et la certitude de n'être pas séparée par les mers du seul être qui eût besoin d'elle au monde. Car tout homme a besoin du dévouement d'une femme, que ce dévouement soit obscur ou

reconnu. Et le don de son dévouement, pour toute femme, quelle qu'elle soit, est le bonheur.

Françoise n'osa pas, avant de partir, aller voir son amie Marthe, qui eût essayé de la convertir à des dévouemens moins périlleux, moins exclusifs surtout; elle lui écrivit à la hâte un mot d'adieu :

« Ma bonne Marthe, tu l'avais bien prévu, j'ai senti, si doux qu'il pût être, le collier de servitude, j'en ai souffert, et je le brise. Mais ce n'est pas pour te revenir, ce n'est pas non plus pour retourner à la tâche ingrate d'autrefois. Je m'expatrie, sans trop savoir ce que je vais chercher au delà de l'Océan, sans autre but en somme que d'alléger peut-être le fardeau de quelqu'un qui ne se soucie pas de moi, qui ne se doute pas de l'intérêt qu'il m'inspire, mais que je peux, sentant en moi des forces qui lui manquent, servir, encourager, élever au-dessus de lui-même.

« Tu vas te récrier et blâmer comme il convient cette folle aventure... Cependant, chérie, tu es sûre de moi, n'est-ce pas? Aucun de mes actes, tu le sais, ne dépassera jamais qu'en apparence les bornes de la morale commune. Les sacrifices dont je me sens capable sont de ceux que tu pourras approuver. Crois toujours en ton amie. »

Et il était bien vrai que l'amour de l'inconnu, stimulé chez Françoise par un autre amour inavoué, formait tout de bon, avec lui, de l'héroïsme. Elle goûta au suprême degré l'intensité de la vie en posant le pied sur le pont du *Haarlem*, qui allait l'emporter, ainsi que Max, loin de tout ce qui avait été pour l'un comme pour l'autre, à des titres divers, obstacles, entraves et occasions de souffrir.

Lorsque le dernier coup de cloche retentit, lorsque le navire se mit en mouvement, elle dit à son compagnon, avec une expression de singulière allégresse : — Ne vous semble-t-il pas recommencer la vie, laisser à tout jamais derrière vous la terre que nous avons connue? Moi, je crois m'envoler!

— Vous êtes brave, répondit-il en souriant. On le disait bien, là-bas : la femme nouvelle!

Et, de nouveau, sa physionomie s'attrista. Il se souvenait des circonstances qui avaient accompagné ce mot le jour de leur promenade à Thollon.

Ce fut au tour de Françoise de sourire.

La femme nouvelle?... Qu'avait-elle à faire dans cet élan, vieux comme le monde, qui met la femme de tous les temps à la merci de ce qu'elle aime?

## XII

Le *Haarlem* était un bateau assez vieux et très lent, mais d'une stabilité qui rendait douces les traversées à son bord. Il avait été primitivement construit, pour le transport des chevaux, avec toutes les précautions possibles contre les effets du tangage. C'était ce qu'on appelle un *cargo-boat*. Accommodé depuis aux besoins d'un nombre peu considérable de passagers, il pouvait passer pour suffisamment confortable, sans aucune des recherches des grands paquebots modernes. Les vastes dimensions des cabines suppléaient au manque de luxe des salons. Pour qui tenait moins à arriver vite qu'à n'être pas trop secoué, le *Haarlem* n'avait pas son pareil.

Françoise, ayant du reste le pied marin, s'y trouva tout de suite à l'aise comme chez elle. Malgré la fraîcheur d'un printemps qui confinait encore à l'hiver, la plus grande partie de ses journées se passait sur le pont, dans le calme que procure la contemplation de la mer. Tous ceux qui ont porté à bord une âme agitée ou de grands chagrins connaissent la sensation d'apaisement que l'on éprouve devant cet infini au souffle régulier, puissant, infatigable, devant le soulèvement irrépressible des flots partis de si loin et que n'arrête aucun rivage, que ne brise aucun récif. Ils poussent leurs masses énormes avec une force paisible qui fait paraître faible et petit tout ce qui n'est pas eux. La nature entière a disparu, sauf l'eau et le ciel, l'une servant de miroir à l'autre, les nuages projetant, du matin au soir, de grandes ombres et de longs frissons sur les vagues, tour à tour obscurcies et lumineuses, qui, la nuit, roulent le clair de lune dans leur sein argenté. Il n'est plus question du sol auquel semble attachée la pauvre espèce humaine. Sans doute, après la mort, entre notre dernier souffle et le réveil sur une nouvelle plage, nous aurons l'impression de détachement absolu, d'oubli profond et reposant, que procure une traversée. Telles étaient les pensées de Françoise, et elle en faisait part à son compagnon, rasséréiné comme elle.

— Rien ne nous empêche de nous croire dans l'arche,



disait-elle gaiement. Nous voguons sur les débris d'un monde submergé, séparés à jamais de ce qui, jusqu'à cette heure, était pour nous la vie. Je ne regrette pas la mienne.

Max n'avait pu s'arracher aussi vite au supplice qui avait fait de lui la victime expiatoire des fautes paternelles; mais du moins les journaux ne le poursuivaient plus, il n'entendait plus les propos du monde, répétés, envenimés; il ne faisait plus l'expérience quotidienne de la lâcheté des uns et de la dureté des autres; l'écrasant fardeau sous lequel il ployait, tous ces derniers mois, était resté au rivage. Pauvre, mais personnellement sans reproche, il pouvait se redresser, aspirer à pleine poitrine un air pur, guérisseur de tous les miasmes qui, au moral et au physique, l'avaient empoisonné. La société dont il était exclu lui devenait de plus en plus indifférente; elle lui apparaissait de loin comme un groupement d'atomes facile à négliger. Sur un des grands steamers qui font le service hebdomadaire du Havre à New-York, la rencontre de quelque figure de connaissance eût pu rendre ce dédain difficile, mais les passagers du *Haarlem* étaient des gens fort simples, étrangers de petite bourgeoisie pour la plupart, ne se rattachant en rien au monde dont il avait fait partie.

Peut-être s'était-on demandé, les premiers jours, si ces deux jeunes gens qui paraissaient voyager ensemble étaient frère et sœur, époux ou fiancés, mais il était évident qu'ils ne paraissaient désireux de se lier avec personne. On les laissa donc à leur tête-à-tête, un tête-à-tête presque incessant, car, dans cet étroit espace, comment s'éviter? Et ni l'un ni l'autre n'en avait envie. Françoise profitait du beau temps, presque imperturbable, pour s'exercer à la marche, malgré un roulis quelquefois assez rude, et, tout en se flattant de garder l'équilibre, elle n'était pas fâchée d'avoir l'appui d'un bras. Max, de son côté, trouvait plaisir à la protéger, lui apportant un châle, l'enveloppant de couvertures, veillant à son bien-être sans l'ombre de galanterie, mais plus affectueusement de jour en jour, à mesure qu'il apprenait à mieux connaître sa vaillance et sa gaité, dont peu à peu il sentait malgré lui la contagion, tout au moins passagère. La voyageuse indépendante était une autre femme que celle qu'il avait connue aux gages de la famille d'Angenne, presque annihilée par la contrainte que lui imposait sa condition inférieure. Maintenant, grisée, au contraire, par l'audace d'un coup de tête

elle se livrait, elle parlait d'elle-même d'autant plus abondamment et plus librement qu'elle était résolue à ne jamais parler de lui, à le forcer de s'oublier. Pas une fois elle ne prononça le nom du suicidé, mais elle disait combien elle avait souffert de l'hostilité jadis témoignée à son propre père et, quand elle insistait sur la tendresse qu'elle lui avait gardée, qu'elle lui gardait encore, il sentait le baume d'une sympathie délicate adoucir les plaies de son cœur. Lorsqu'elle peignait le charme de la vie rustique dans la ferme où, enfant, elle avait été heureuse, où elle regrettait de n'avoir pas grandi en contact avec la nature, il se réconciliait un peu avec la solitude qui l'attendait dans les défrichemens où bientôt il fixerait sa vie.

— Depuis ce temps-là, disait-elle, je n'ai jamais été aussi heureuse que je le suis sur ce bateau. C'est une terrible chose, allez, que de vivre toute sa jeunesse en classe, soit pour apprendre, soit pour enseigner.

Et, en la voyant caresser, amuser les enfans du bord qui s'attroupaient volontiers autour d'elle, comme attirés par un aimant, il pensait que le véritable lot de cette créature bien-faisante, active et saine, eût été celui de mère. Rien n'est contagieux comme la joie de vivre. Même sans parler, Françoise invitait à la confiance ce malheureux qui, auprès d'elle, oubliait son malheur et se laissait aller à de vagues espoirs. N'ayant rien à faire, il s'excusait sous ce prétexte de son empressement à transporter un pliant auprès de la chaise où elle était étendue à demi, un livre ou un ouvrage à la main, sans que, par le vent qui soufflait, il fût possible de travailler ou de lire, mais pour bien marquer qu'elle se suffisait à elle-même, qu'elle n'avait pas besoin que l'on s'occupât d'elle. De le voir s'avancer avec empressement, malgré ce système de défense, elle riait tout bas, contente au fond, mais sans aucun retour personnel, contente pour lui, pensant : — Il se laisse distraire.

Très souvent, ils restaient en silence à regarder devant eux, paupières mi-closes, les vagues qui montaient de l'extrême horizon vers le navire, comme curieuses de voir de près cette petite chose flottante aventurée sur l'immensité redoutable. Un bateau signalé, l'appel de la sirène, étaient tous les événemens du jour; l'ennui, cependant, ne les gagnait ni l'un ni l'autre. Ils sentaient des énergies nouvelles les pénétrer avec les fortes brises du large, tout imprégnées de sel. Max se reconnais-

sait bien moins encore qu'il ne reconnaissait Françoise ; il était parti dans un état d'hésitation, d'accablement, qui faisait de lui une épave en dérive, et, maintenant sa volonté, raffermie lui permettait d'envisager sans crainte la tâche qui l'attendait, quelle qu'elle fût. Il le disait, mais, ne l'eût-il pas dit, l'expression de son visage, l'air de santé qui lui revenait peu à peu parlait assez. Et Françoise, dont il avait deviné l'âme maternelle, jouissait de cela, comme une mère, en effet, jouit de la résurrection de son enfant malade.

Avec des sentimens plus complexes, Max était frappé, pour la première fois, de sa triomphante beauté. Pendant leurs longs entretiens sur le pont, quand il détournait de l'Océan ses yeux éblouis, il fallait bien qu'il la regardât, et alors il voyait un teint vermeil que le hâle mordait sans nuire à sa fraîcheur, une chevelure que le vent pouvait dénouer sans autre risque que celui de montrer sa richesse. Des charmes fragiles ne résistent guère à semblable épreuve, mais Françoise n'avait rien d'une fleur de serre, c'était une plante vivace qui ne craignait ni les intempéries, ni l'excès de lumière. Le régime presque cloîtré qu'elle avait subi pendant de longues années avait retardé chez elle un complet épanouissement, qui prenait enfin sa revanche. A maintes reprises, elle surprit sur le visage de Max cette expression à laquelle les moins coquettes ne se méprennent pas, et elle en éprouva chaque fois un brusque et intense plaisir, aussitôt réprimé par la pensée que le cœur de celui qui l'admirait en passant était à une autre. Éternelle erreur de la femme, qui restreint toujours le rôle masculin à celui d'amoureux, sans comprendre que ce qui est le plus souvent pour elle la grande, la seule affaire valant la peine de vivre, n'est pour l'homme qu'un incident qui s'efface ou qui se renouvelle. Déjà Colette n'était plus pour Max qu'une figure légère de mirage ou de rêve, et combien vite s'évaporerait ce fantôme parisien, dans le cadre rude et terre à terre d'une existence de colon au Canada !

Cette existence, que serait-elle ? Les deux voyageurs en causaient quelquefois. Non que Max sût grand'chose de ce qui l'attendait. Il avait été tenté par les concessions de terres gratuites que préconisent les agens d'immigration ; mais le défrichement est dur au Canada, et les domestiques de ferme très difficiles à trouver. Il eût probablement fait fausse route, si l'idée ne lui fût venue de s'adresser à une ancienne connaissance depuis

longtemps perdue de vue, un boulevardier libertin et joueur qui avait fait peau neuve en Amérique, où il était allé chercher fortune, grâce aux ressources que lui avait fournies jadis M. Anselme Hölder.

Françoise fit observer avec tranquillité que chacune de nos bonnes actions a des suites imprévues et mystérieuses; que tout est échange dans la vie.

— En effet, répliqua Max, je rencontrai chez lui le plus grand empressement à me servir. Il a réussi là-bas, quoiqu'il se soit jeté dans les hasards d'une carrière de pionnier avec la même fièvre qu'autrefois dans les hasards du jeu, mais cette passion du risque à courir peut se tourner apparemment du bon côté quand on sort des limites de la civilisation. Un peu trop pierre qui roule, cependant. Il a exploité des mines en Beauce, la Beauce du Canada qui, prétend-on, produira de l'or, qui, en attendant, produit du cuivre, du fer, de l'amiante, comme son homonyme de France produit des céréales. Il est maintenant sur le point de partir pour le Klondyke, mais, justement parce qu'il a essayé de tout, il était à même de me bien renseigner. Sur ses indications, j'ai acquis dans la province de Québec, pour moins de deux mille francs, une soixantaine d'hectares dont une partie en terres déjà défrichées, et là je vais m'essayer à l'agriculture sur un sol où l'on parle français, qui est encore presque la France. Nous allons voir comment je m'en tirerai. Malheureusement, vous ne serez plus là pour juger de mes progrès et les encourager.

— Ma foi, dit hardiment Françoise, j'ai presque envie d'aller aussi faire de mon côté un peu d'agriculture ou autre chose au Canada!

— Mais vos élèves qui vous attendent à New-York! dit Max, entrant dans le badinage.

— Mes élèves me sont jusqu'à nouvel ordre très indifférentes, et je pourrais sans trop de peine m'en débarrasser.

Elle riait de bon cœur.

— Parlez-moi un peu de votre futur établissement, des ressources du pays; j'aime à m'instruire.

Et Max lui parla de l'abondance du blé, de l'élevage du bétail, des régions forestières qui s'étendent sur des millions d'hectares, et qui, bien exploitées, sont d'un excellent rapport, de la fabrication de la pâte à papier, qui s'obtient avec de certaines espèces de bois, du parti que l'on tire de cette pulpe.

Elle l'écoutait d'un air distrait.

— A merveille... Mais vous serez là tout seul...

— Non, pas précisément, il y a aux environs un groupe de colons français, comme il en est venu déjà beaucoup dans la province. Nous formerons, si j'ai bien compris, à longue distance, il est vrai, les uns des autres, une espèce de village.

— Eh bien! s'écria Françoise en battant des mains, voilà mon emploi tout trouvé : maîtresse d'école! Ces braves gens doivent avoir beaucoup d'enfans, le Canada est le pays des nombreuses familles. Je serai, parmi vous autres travailleurs, maîtresse d'école! Et comme cela me conviendra mieux que d'être institutrice dans la luxueuse maison d'un prince marchand de New-York!

— J'ai beau savoir que vous plaisantez, cette plaisanterie m'est agréable, dit Max, gagné par sa bonne humeur.

— Détrompez-vous, je ne plaisante nullement, reprit Françoise. Il me serait odieux, cette traversée me l'a fait sentir, de rentrer en esclavage. Par parenthèse, vous étiez esclave aussi, monsieur Holder; le monde est une terrible servitude à sa manière, m'a-t-il semblé.

— Oh! j'ai appris à l'estimer ce qu'il vaut, dit Max avec un soupir.

— Oui, vous devez avoir, n'est-ce pas, le sentiment de quitter des jeux d'enfant pour un métier d'homme. Et moi, croyez-vous que je fasse grand cas de la situation que j'avais péniblement acquise en me déclassant, comme on dit? Je retourne à mon origine, je ne rêve que d'étables, de laiterie, de basse-cour. Une ferme, une petite ferme au Canada français, ce sera l'emploi de mes économies : le peu que j'ai gagné en six ans, sans aucune occasion de dépense, et le *bas de laine* de mon grand-père. L'école avec cela, pour utiliser mes supériorités intellectuelles... Eh! mais, elles me serviront encore à autre chose. Ce n'est pas pour rien que le brevet supérieur comprend les sciences physiques et naturelles, ou du moins leurs applications les plus communes à l'industrie, à l'agriculture, à l'hygiène... J'exploiterai mon petit bien sagement, et je serai la garde-malade de tout le monde. Qui m'eût dit que je finirais par la vocation de la petite sœur de Saint-Paul?... Vous vous la rappelez dans sa pharmacie de montagne? Bonne petite sœur! Comme elle disait bien: « Dieu vient en aide à notre bonne volonté! »

— Vous croyez qu'elle ne se trompait pas ? demanda Max.

— J'en suis sûre. Voyez-vous, j'avais été très frappée autrefois d'une formule que ma bienfaitrice, M<sup>me</sup> de Fierbois, rapportait d'Amérique, où elle fut répandue par une femme illustre. Ce simple *Credo*, le voici : « Je crois au progrès éternel. Je crois en un Dieu de beauté et de perfection auquel je dois toute ma vie m'efforcer de ressembler, en méprisant l'égoïsme, les félicités vulgaires, en cultivant ce que j'ai de talents pour le bien éternel des autres et de moi-même. De ces deux articles de foi, je tire les règles auxquelles je m'efforcerai de conformer ma vie. Avec cela, les promesses tangibles, les espérances définies ne sont pas nécessaires. L'âme peut être intensément tendue sur la vie de ce monde en ne faisant intervenir la religion que comme une règle. »

— Eh bien?... demanda Max, qui ne se lassait pas de l'interroger et de la pénétrer.

— Eh bien ! cela ne me suffit plus, sans doute parce que je me suis mal conformée à ces règles, un peu vagues d'ailleurs, ne trouvez-vous pas?... J'ai besoin de l'indulgence d'un père, qui ne soit pas seulement le Dieu de perfection et de beauté, mais le Dieu de bonté, avant tout. Je vais à lui, comme au temps où me suffisait le catéchisme. Et je n'en serai que meilleure maîtresse d'école au Canada, puisque c'est mon futur lot, reprit Françoise.

— En touchant terre vous aurez changé d'avis, dit Max avec une sourde tristesse.

— C'est ce que nous verrons, riposta-t-elle.

A partir de ce moment, elle ramena souvent l'entretien, sur le ton d'une demi-plaisanterie, vers la rustique existence qu'ils allaient mener l'un et l'autre, formant mille projets aussi téméraires que ceux de Perrette, mais avec un entrain qui faisait croire à Max qu'elle parlait sérieusement. C'eût été délicieux, le perpétuel voisinage de cette belle fille, franche, énergique et gaie. La jeunesse ne perd jamais ses droits, et une traversée de neuf ou dix jours suffit à l'ébauche d'un roman, quand ces jours-là sont passés à bord dans l'intimité de tous les momens, qui double la durée des heures. Ils en étaient venus à un optimisme joyeux, dont Max, bien peu de temps auparavant, se serait jugé pour toujours incapable, et Françoise s'abandonnait à ce qui est pour la femme un sujet d'orgueil sans pareil, le sentiment de servir de soutien à celui qui, se croyant le plus fort, n'est

fort que parce qu'elle l'a voulu. Ce que serait en réalité la fin du voyage, elle tenait à n'y pas penser; elle n'en parlait jamais, ne faisant que les mensonges indispensables sur sa rencontre prochaine avec M<sup>me</sup> de Fierbois, et sur la place qui était censée l'attendre à New-York. Si courte que pût être cette trêve enchantée, elle en jouissait.

— Nous voici aux trois quarts du chemin, dit-elle. Il faudra débarquer, hélas!

— Comme vous aimez la mer! s'écria Max.

— Par-dessus tout, pour l'instant. Et vous, ne la regretterez-vous pas un peu?

— Je regretterai votre présence, qui m'a aidé à sortir de moi-même. Lorsque vous êtes venue me demander un service, vous ne vous doutiez pas de tout ce que vous faisiez pour moi...

— Ne comprendra-t-il jamais? pensa Françoise.

Elle avait, en même temps que le désir, la crainte mortelle qu'il ne comprit, et découvrit du même coup les supercheries qu'elle avait accumulées pour le suivre. Si elle allait être à ses yeux une fille éhontée!

Encore deux jours, deux jours après lesquels sa destinée lui apparaissait voilée impénétrable, sans qu'il lui fût possible de la diriger en rien.

### XIII

Le temps avait été presque constamment beau, sauf le brouillard habituel dans les parages de Terre-Neuve; mais, tout à coup, vers le soir, il y eut bouleversement du baromètre, et le soleil se cacha dans des nuages chargés de menaces. Le lendemain, le vent soufflait en tempête et, la nuit suivante, l'équinoxe de printemps prenait sa revanche de la clémence insolite qu'il avait d'abord montrée. Trente heures de suite, le *Haarlem* fut roulé en tous sens. De sa stabilité il n'était plus question! Tels étaient les coups de bélier portés par la mer aux flancs du navire, qui craquait et gémissait comme s'il allait se fendre, que tous les passagers, si malades qu'ils fussent, abandonnèrent leurs cabines pour se rassembler, affolés, dans le salon, bien avant la première manifestation d'un danger trop réel. Ce danger était le chargement considérable de marchandises qui pesait sur la cale du vieux *cargo-boat*, où l'eau se précipitait par une brèche invi-

sible. Les pompes avaient beau fonctionner, l'invasion continuait rapide, les cloisons étanches semblant n'être d'aucun secours.

Quelques passagers tentèrent de monter sur le pont, jonché de débris, et faillirent être balayés par les brisans qui le couvraient d'écume à chaque seconde. Ils constatèrent que l'équipage faisait des prodiges inutiles, et que la mine morose du commandant n'annonçait rien de bon.

Dans le salon qu'avait découvert la tempête et que l'eau commençait à envahir, le mal de la peur, qui chasse le mal de mer, si violent qu'il soit, n'empêchait pas les femmes de se tortre, en proie à des angoisses nerveuses qui allaient jusqu'aux convulsions; d'autres se cramponnaient à leurs maris en poussant des cris de folles; d'autres encore, leurs enfans dans les bras, sanglotaient. Des corps étendus jonchaient le plancher dans toutes les attitudes que la souffrance et la terreur pourraient prêter à des damnés, la plupart, à demi vêtus, oubliant toute pudeur devant ce qu'ils croyaient être l'approche de la mort.

Françoise, accrochée des deux mains au divan circulaire, se tenait à genoux, plus calme que les autres en apparence. Sur son visage mortellement pâle ne se peignait ni la crainte, ni le désespoir. On l'eût dite pétrifiée. A travers sa prière muette, elle regardait passer des visions confuses, incohérentes. Elle voyait Colette, saine et sauve, les pieds sur ses chenets, lui reprocher d'avoir pris sa place auprès de Max; elle entendait M. et M<sup>me</sup> d'Angenne se scandaliser, en lisant la liste des victimes disparues sur le *Haarlem*, de ce qu'ils appelaient l'enlèvement de Françoise. Cette créature qu'ils avaient comblée de bienfaits, partie, qui l'eût cru, courir les aventures, avec le fiancé de leur fille!... Sans doute ils étaient, lui et elle, depuis longtemps d'intelligence. Elle entendait M<sup>me</sup> de Fierbois la défendre comme elle défendait tout ce qui échappait aux conventions, tout ce qui bravait les convenances. Et puis, c'était Odile de Breuves, qui, de son air désabusé, parlait de l'amour, du seul grand amour, celui qui n'a que la durée d'un éclair et finit en tragédie. Tout cela mêlé à l'horreur du moment, à l'affolement et à la résistance naturelles que la jeunesse oppose à l'idée de la fin. Et pourtant, n'était-ce pas une issue qui s'ouvrait à sa situation inextricable? Eile périrait avec celui auprès de qui rien ne lui eût permis de vivre. Et peut-être il saurait... A cette pensée, un trouble plus fort que tout le reste la saisissait encore!



Max apparut, projeté de côté et d'autre, ruisselant, suffoqué à demi, le visage contracté cependant par une résolution qui, pour la première fois, faisait de lui, dans toute la force du terme, un homme, avec la supériorité que montre l'homme aux heures où s'impose le courage physique. Il avait vu, il savait que la destruction du navire n'était plus qu'une question de temps, de temps très court, et il cherchait Françoise pour l'entraîner jusqu'au gaillard d'avant qui, par sa position, avait chance de tenir bon plus longtemps que le reste, contre l'assaut de la tempête, d'ailleurs en décroissance, assurait-il.

Touché de sa résignation silencieuse, il alla vers elle et s'agenouilla simplement à ses côtés. A cette minute, elle eut le sentiment héroïque, exalté, que leur union était scellée aux portes de l'éternité, comme elle n'aurait pu l'être en ce monde. L'aidant à se lever, il la retint serrée contre lui.

— Grand Dieu ! ma pauvre enfant, pourquoi vous ai-je laissée venir ?

Elle se rapprocha encore et répondit faiblement : — Je ne regrette rien.

Ils étaient perdus, elle pouvait livrer son secret, elle en éprouvait une joie intime et profonde.

— Personne ne m'attend nulle part, reprit-elle, je vous ai trompé ; il n'y a de vrai qu'une chose...

Max ne dut pas entendre, tant elle baissa la voix en prononçant les derniers mots :

— C'est que je vous aime.

De plus en plus, le salon se remplissait d'eau. D'épouvantables craquemens les avertirent que la cale éventrée cérait. Ce fut un élan général, frénétique, vers les escaliers déjà bondés de fuyards. Max enleva la jeune fille dans ses bras et la porta sur le pont, où le commandant cherchait à organiser le sauvetage, sans parvenir, comme il arrive toujours, à imposer le calme nécessaire.

L'une des chaloupes avait été emportée par la mer, l'autre mise en pièces ; sur la troisième on embarqua, au milieu du désordre que provoque l'instinct égaré de la conservation, les femmes et les enfans. Il y avait encore une place. Un matelot saisit Françoise, en lui disant de se laisser faire. Mais elle le repoussa d'un geste énergique et retourna se réfugier entre les bras de Max. Ce qu'elle lui dit fut couvert par le fracas des élé-

mens, mais il sentit qu'elle s'attachait à lui, qu'elle refusait de le quitter, qu'elle lui serait fidèle jusqu'au dernier instant.

Il n'était plus le paria flétri par la faute d'un autre, elle n'était plus l'orpheline déshéritée de tout. La nouvelle patrie qui les attendait leur apparut comme le monde dut apparaître au premier couple humain jeté dans la solitude créée pour lui. Une âme toute neuve, ouverte à toutes les joies, était en eux. Et un baiser réunit leurs lèvres, un baiser par lequel il disait adieu avec regret, avec passion, en la personne de Françoise, à la jeunesse, à la beauté, à l'amour ; un baiser par lequel, avec transport, elle accueillait la destruction qui les donnait sans retour l'un à l'autre. Dans un éclair, chacun d'eux, au moment où tout leur échappait, envisagea le passé, un néant, et comprit que la vie aurait pu commencer sur la rive prochaine, qu'ils étaient à deux pas du bonheur, qu'en réalité, ils le tenaient en cette suprême étreinte.

Le dernier radeau fut lancé. Sauve qui peut ! Le commandant, presque seul sur la passerelle, attendait la mort à son poste.

Tout l'arrière du navire était submergé. Le pont séparé de la coque montait et retombait avec les vagues, apaisées peu à peu.

Ils fermèrent les yeux, le battement de leurs deux cœurs se confondit davantage, pour s'arrêter en même temps... A peu de distance, avait retenti l'appel aigu d'une sirène.

Bien des années après le jour où les épaves du *Haarlem* furent recueillies et sauvées par le voilier *Halifax*, Max et Françoise, dans une de ces vieilles seigneuries, au bord du Saint-Laurent, qui ressemblent fort à des fermes, s'entredisaient encore que le plus beau moment de leur vie avait été celui où, au-dessus de l'abîme prêt à les engloutir, ils avaient commencé d'être heureux.

TH. BENTZON.

---

---

# L'ÉLOQUENCE DE BOURDALOUE

---

- I. *Bourdaloue, sa vie et ses œuvres*, par le Père Lauras, de la Compagnie de Jésus, 2 vol. in-8°, Paris, 1881, Société générale de Librairie catholique. — II. *Bourdaloue, la vie et la prédication d'un religieux au XVII<sup>e</sup> siècle*, par M. Ferdinand Castets, 2 vol. in-8°, Paris, 1901-1903, Ch. Delagrave. — III. *Bourdaloue, histoire critique de sa prédication*, par le Père Griselle, de la Compagnie de Jésus, 2 vol. in-8°, Paris, 1901, Lecène et Oudin. — IV. *Bourdaloue, sa Correspondance et ses Correspondans*, et autres brochures, publiées par le Père Chérot, de la Compagnie de Jésus, Paris, 1898-1904, V. Retaux.

On ne saurait accuser la critique, ni l'histoire de la littérature d'avoir négligé Bourdaloue, et il faut convenir que peu de nos grands orateurs, ou de nos grands écrivains, si ce n'est Bossuet et Molière, ont suscité plus et de plus intéressans travaux. C'est ainsi que, — pour ne pas remonter au delà d'une soixantaine d'années, — Alexandre Vinet, Sainte-Beuve, Désiré Nisard, J.-J. Weiss, en ont, l'un après l'autre, excellemment parlé. L'abbé Hurel, en 1872, lui a donné deux longs chapitres de ses *Orateurs sacrés à La Cour de Louis XIV*. Anatole Feugère, en 1874, lui a consacré tout un livre : *Bourdaloue, sa prédication et son temps*. Le Père Lauras, de la Compagnie de Jésus, a publié sous le titre de *Bourdaloue, sa vie et ses œuvres*, en 1881, deux gros volumes, qui peut-être ont un peu vieilli, mais qu'il semble, en vérité, que ses confrères eux-mêmes, ses jeunes confrères surtout, n'apprécient pas à leur juste valeur. Mgr Blamignon, en 1886, dans une *Étude sur Bourdaloue*, a insisté sur la nécessité qu'il y aurait d'entreprendre une édition critique des Sermons du grand prédicateur, et le chanoine Pauthe, avec moins de succès peut-être que de zèle, a essayé d'en débrouiller la chronologie. Nous devons à M. Ferdinand Castets, ancien doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Montpellier, une

intéressante étude littéraire sur *Bourdaloue*, en deux volumes, que couronnait cette année même l'Académie française. Enfin, et tandis que le Père Chérot, avec un zèle infatigable, s'occupait de rassembler les lettres éparses de Bourdaloue, et tous les documens, sans en excepter les portraits, qui peuvent servir à nous rendre l'exacte physionomie d'un homme dont tout ce que l'on sait, en général, c'est que, selon le mot souvent cité de Vinet, « il prêcha, il confessa, il consola, puis il mourut; » le Père Eugène Griselle nous donnait une *Histoire critique de la Prédication de Bourdaloue*, que couronnait encore l'Académie française, sur la proposition de M. le comte d'Haussonville, et qu'on ne saurait d'ailleurs mieux louer qu'en la comparant au livre de l'abbé Lebarq sur l'*Histoire critique de la Prédication de Bossuet*. Il faisait plus; il fondait une *Revue Bourdaloue*, qui en est à sa troisième année, et dont il n'y a pas un des numéros parus, — elle est trimestrielle, — qui ne contienne quelques pièces du plus grand intérêt pour l'histoire de Bourdaloue lui-même, pour celle de la chaire chrétienne au xvii<sup>e</sup> siècle, et même pour l'histoire des mœurs ou des idées de son temps. Il nous a semblé qu'en cette année 1904, — qui est celle du deuxième centenaire de la mort de Bourdaloue, 13 mai 1704, — l'occasion était donc non seulement propice, mais impérieuse, de reparler du grand orateur; de dégager de toutes ces publications ce qu'elles peuvent contenir de plus neuf; et d'essayer de définir, avec plus de précision qu'on ne l'a fait peut-être, les caractères qui sont ceux de l'éloquence de Bourdaloue.

## I

Mais où est-elle, cette « éloquence? » et, si les témoignages ne nous font pas défaut, qui l'ont célébrée en son temps, où en sont aujourd'hui les monumens authentiques? C'est une question qu'on n'eût pas eu seulement l'idée de se poser, il y a vingt-cinq ou trente ans, et la belle édition des *OEuvres* de Bourdaloue, donnée de 1707 à 1734, chez Rigaud, en seize volumes, par le Père Bretonneau, faisait foi : le texte des *Sermons* était là. On savait bien que, — pas plus que Bossuet, avant lui, et Massillon, depuis eux, — Bourdaloue n'avait lui-même publié ses *Sermons*. Il en avait eu l'intention, mais d'autres soins l'en avaient détourné. On savait également que le Père Bretonneau, selon

l'usage de son temps, avait cru devoir corriger, parer, et orner son auteur avant de le présenter au public. C'est ce qu'avaient fait avant lui, en 1669, les éditeurs des *Pensées* de Pascal, et c'est ce que devait faire après lui, en 1772, l'éditeur des *Sermons* de Bossuet. On connaissait d'ailleurs les aveux maladroits qui lui sont échappés dans les « Préfaces » qu'il a mises aux diverses parties des *Œuvres* de Bourdaloue, et dans lesquelles peu s'en faut qu'il ne se présente comme le perpétuel et très intime collaborateur de son éloquent confrère. « Ce n'est pas une petite affaire, a-t-il dit quelque part, que de soutenir sur le papier la réputation que le prédicateur qu'on imprime s'est acquise dans la chaire. » Et certainement la déclaration était de nature à nous inquiéter ! Mais on n'accusait cependant pas pour cela le Père Bretonneau d'avoir défiguré, travesti, ni trahi son auteur ; et, pas un manuscrit de Bourdaloue n'étant parvenu jusqu'à nous, — ce qui d'ailleurs est assez singulier, — l'édition de 1707-1734 nous en tenait lieu.

Cette situation ne pouvait pas durer ; et il fallait qu'un jour ou l'autre ce Père Bretonneau portât la juste peine de ses aveux inconsidérés. Mais il fallait surtout que la philologie s'emparât d'un auteur qu'elle avait jusqu'alors négligé ! C'est pourquoi, depuis que l'on a découvert, ou plutôt examiné de plus près, car l'existence en était depuis longtemps connue, quelques éditions subreptices et quelques copies manuscrites des *Sermons* de Bourdaloue, et depuis qu'on a relevé, entre ces textes et celui de l'édition « officielle, » des différences parfois assez considérables, l'habitude s'est établie de traiter Bretonneau presque aussi sévèrement que Victor Cousin avait jadis traité les éditeurs de Pascal. On lui reproche d'avoir fait arbitrairement un choix parmi les *Sermons* de son illustre confrère, pour n'admettre dans son édition, que ceux qu'il aurait trouvés lui-même conformes à la médiocrité de son goût. On pose d'ailleurs en principe que, toutes les fois que l'on rencontrera, dans un sermon de Bourdaloue, de l'embaras, des longueurs, de la diffusion, de la lourdeur, ce sera du Bretonneau. « Quand l'orateur, nous dit M. Castets, s'attarde en une discussion froide et languissante, quand les mots se succèdent sans progrès réel dans la pensée, quand l'impropriété d'une expression ou d'un mot voile l'idée, quand la phrase s'enfle en une emphase vide, *il n'y a pas lieu d'hésiter, c'est bien du Bretonneau.* » On va plus loin ! On l'accuse

d'avoir non seulement « altéré » ou « défiguré, » mais « falsifié » son auteur ; et n'est-on pas allé jusqu'à prétendre qu'il aurait inséré des sermons entiers de lui, Bretonneau, dans la collection des *Œuvres* de Bourdaloue ? Et, à la vérité, son édition, la seule que nous ayons de Bourdaloue, — puisque toutes les autres n'en sont qu'une reproduction, — n'est pas tout à fait encore aussi discréditée que celle que La Beaumelle a donnée des *Lettres de M<sup>me</sup> de Maintenon* ! Mais elle ne tardera pas à l'être ! Et si nous en voulions croire le Père Griselle, M. Castets et Mgr Blampignon, il nous faudrait attendre, pour étudier à nouveau l'éloquence de Bourdaloue, qu'on nous eût procuré de ses Sermons l'édition historique, critique et authentique, dont leurs travaux ont eu pour principal objet de démontrer la nécessité.

Cette édition, avons-nous besoin de dire que nous l'attendons impatiemment nous-mêmes ? Nous serons surtout heureux, pour des raisons que nous dirons plus loin, de voir enfin fixer, — ne fût-ce que d'une manière approximative, — la chronologie, très incertaine et très flottante encore, des Sermons de Bourdaloue. Et nous reconnaissons très volontiers qu'à cet égard les travaux du Père Chérot et surtout ceux du Père Griselle, dans son *Histoire Critique*, et dans la *Revue Bourdaloue*, nous ont déjà rendu de signalés services. Ils ont fait justice aussi de plus d'une légende. On ne nous reparlera plus, après eux, de Bourdaloue prêchant « les yeux fermés, » ni des prétendues allusions dont la sainte hardiesse n'aurait été, du haut de la chaire de Versailles ou du Louvre, que de l'impertinence. Mais, pour le texte de cette édition, *quel qu'il soit*, nous osons dire d'avance que nous n'aurons *aucune raison* de le préférer à celui de l'édition Bretonneau ; et le motif très simple en est que nous voyons bien qu'on dispose de plusieurs moyens de le gâter, mais de nulle ressource pour l'améliorer.

Si les manuscrits de Bourdaloue nous étaient parvenus, — j'entends ses notes originales, et dans l'état, par exemple, où nous sont parvenus ceux des *Sermons* de Bossuet, — nous éprouverions encore des scrupules ou des doutes. Ce ne seraient en effet là que des « brouillons, » on ne saurait trop le redire ; et quiconque a l'expérience, non pas même de la parole publique, mais de la correction des épreuves d'imprimerie, celui-là sait assez ce qu'un auteur introduit de changemens dans sa prose quand il s'agit de la faire passer de l'intimité de l'écriture, si je puis ainsi

parler, au grand jour de la publicité. Si nous retrouvions donc demain les « brouillons » de Bourdaloue, je ne suis pas du tout sûr que le texte en dût être préféré à celui de l'édition Bretonneau. Puisqu'il avait commencé de préparer lui-même ses sermons pour l'impression, Bourdaloue pourrait être l'auteur des corrections ou modifications qu'on impute à l'infidélité de Bretonneau. Les conditions de la parole humaine sont telles, qu'à moins de réciter son discours par cœur, aucun orateur, ni, du haut de la chaire ou de la tribune, *ne dit jamais tout ce qu'il s'était proposé de dire* et dont il avait jeté l'indication sur le papier, ni, quand il imprime son discours, *n'y fait toujours entrer tout ce qu'il a dit*. Ce serait s'interdire, dans le premier cas, toute liberté d'improvisation, et, dans le second, ce serait se refuser le droit de se corriger. Aucun orateur n'y saurait consentir ! Et voilà pourquoi, même si nous avions les manuscrits de Bourdaloue, je demanderais sans doute que, dans une édition critique de ses *Sermons*, on en relevât expressément les moindres variantes, mais je n'admettrais pas qu'on en substituât d'autorité le texte à celui de l'édition Bretonneau.

Mais, encore une fois, nous n'avons pas les manuscrits de Bourdaloue ; et, ne les ayant pas, le texte que l'on propose de substituer à celui de l'édition en quelque sorte « officielle, » c'est le texte des éditions subreptices, plus ou moins adroitement combiné avec le texte des « copies » manuscrites. Or, on remarquera que rien ne nous garantit la fidélité de ces copies, ni l'habileté des « sténographes » du temps. Les éditions subreptices, et notamment les éditions de 1692 et 1693, qui sont les principales, sont aussi celles que Bourdaloue lui-même a publiquement « désavouées, » par une déclaration insérée au *Journal des Savans*. Il ne s'y reconnaissait pas plus que Bossuet n'avait voulu se « reconnaître » dans les éditions hollandaises de l'*Oraison funèbre de Nicolas Cornet* ou du *Sermon pour la Profession de M<sup>lle</sup> de La Vallière*. S'il y a des documens dont l'authenticité doit nous sembler suspecte, ce sont donc ces « éditions » et ces « copies, » quelque intérêt qu'ils offrent par ailleurs. Mais, parce que le langage en est généralement moins correct, et le style moins châtié ; parce que l'on en confond les négligences avec les libertés de l'improvisation ; et parce qu'on en trouve l'habituelle familiarité plus voisine, à ce que l'on croit, des auditoires ordinaires du prédicateur, — dont on ne laisse pas

d'ignorer entièrement la composition, — on a décidé que les dites éditions ou copies contiendraient à l'avenir le vrai texte de Bourdaloue, et l'édition qu'on nous prépare s'y conformera donc! Ou plutôt, non; elle ne s'y conformera pas! Mais, de ces trois ou quatre versions d'un même texte, — et avec ce triomphant arbitraire qui caractérise les méthodes philologiques, — on en « déduira » une cinquième, qui passera désormais pour la bonne, c'est-à-dire pour la seule authentique; et c'est alors, mais seulement alors, que la critique littéraire aura le droit d'apprécier « l'éloquence de Bourdaloue. »

Il faudra qu'on nous pardonne de n'avoir pas attendu jusque-là! « Les éditions clandestines et les copies, nous dit M. F. Castets, *donnent les sermons de Bourdaloue tels qu'ils ont été réellement prononcés,* » et M. Castets peut bien le dire, mais il n'en sait rien, ni moi non plus, ni personne au monde. Avec des raisonnemens de ce genre, — car ce sont des raisonnemens, et non pas des raisons, — on en arriverait trop aisément à conclure que les sténographes d'un orateur nous rendront toujours mieux que lui, plus fidèlement, ce qu'il a voulu dire, et ce qu'en effet il a dit. En réalité, les « éditions clandestines » et les « copies » nous donnent les sermons de Bourdaloue tels que les sténographes les ont *pris et compris*; et ils peuvent les avoir mal compris et mal pris. Pourquoi veut-on que nous leur fassions plus de confiance qu'au Père Bretonneau? Si celui-ci, dans ses *Préfaces*, a laissé, comme nous le disions, échapper des aveux inquiétans, on montrerait sans beaucoup de peine que ces aveux n'ont pas toute la portée qu'on leur attribue. On lui en prête d'autres qu'on n'est point sûr qu'il ait faits, et notamment celui-ci que « dans les œuvres imprimées du Père Bourdaloue, *de trois lignes, il y en avait une qui lui appartenait.* » Cela se lit dans une lettre du président Dugas à M. de Saint-Fonds, et en voici le texte authentique : « Le Père Bourgeois *m'a dit* que le Père Bretonneau *disait*, et je crois même *qu'il m'a dit* l'avoir entendu de sa bouche, que de trois lignes, etc. » Mais ce président ajoutait avec infiniment de sens : « Pour nous, que nous importe qu'on ait scrupuleusement suivi le manuscrit du Père Bourdaloue, ou qu'on l'ait retouché? Il nous suffit que ses *Sermons*, tels que nous les avons, aient enlevé tous les suffrages. » N'avait-il pas raison? Et nous, — qui n'avons pas le manuscrit du Père Bourdaloue,



— quelque inquiétude que nous inspirent les aveux de Bretonneau, n'en éprouverons-nous pas une bien plus grande encore à lui voir opposer telle édition « clandestine, » dont Bourdaloue lui-même a déclaré qu'elle contenait « plusieurs sermons où il n'y avait rien de lui, et les autres n'avaient guère de lui que le texte et parfois la division? »

Une dernière considération achèvera de nous rassurer. « Si nous avons des doutes sur la sincérité de Bretonneau, écrivait le Père Luras, en 1881, la vulgarité de son talent d'orateur nous tirerait d'inquiétude... » et, en effet, nous avons du Père Bretonneau sept volumes de *Sermons*, qu'il n'a point, il est vrai, publiés lui-même, en son vivant, mais qui n'en ont pas fait pour cela plus de bruit dans le monde, à l'époque de leur apparition, en 1744 (1). Mais ce qui est peut-être plus intéressant encore, s'il a négligé de publier ses propres *Sermons*, le Père Bretonneau s'est fait, comme de ceux de Bourdaloue, l'éditeur des *Sermons* de deux autres de ses confrères, le Père Giroust et le Père Cheminai, et des *Panégryriques* d'un quatrième, le Père de La Rue. Comment, et pourquoi le succès de ces publications n'a-t-il pas égalé celui des *Sermons* de Bourdaloue? Il n'y en a qu'une explication, la plus naturelle du monde, et qui est que le public a jugé que les *Sermons* du Père Cheminai ou les *Panégryriques* du Père de La Rue ne valaient pas ceux de Bourdaloue. Qualités ou défauts, — ce n'est pas présentement le point, — le public de 1707, et, depuis 1707, quatre ou cinq générations d'historiens de la littérature ont donc reconnu dans les *Sermons* de Bourdaloue des caractères que toute l'habileté de l'infidèle Bretonneau n'a pu réussir à mettre dans les *Sermons* du Père Cheminai ou dans les *Panégryriques* du Père de La Rue. Qu'est-il besoin, après cela, d'en demander davantage; et dira-t-on sérieusement avec M. Castets que le seul titre qu'on puisse aujourd'hui faire valoir en faveur du texte de l'édition « officielle, » c'est la *prescription*?

Mais, le lecteur l'a vu : l'autorité du texte de l'édition Bretonneau se fonde, premièrement, sur ce fait qu'en l'absence des

(1) On doit dire cependant, et la remarque vaut la peine d'en être faite en passant, que trois au moins des *Sermons* du Père Bretonneau avaient paru, dans des éditions « clandestines » sous le nom de Massillon. Les *Sermons* authentiques de Massillon, publiés par son neveu, le Père Massillon, de l'Oratoire, n'ont paru pour la première fois qu'en 1745.

manuscrits, il est le seul, — je dis *le seul*, — qui rattache authentiquement les *Sermons* de Bourdaloue à leur auteur. Elle se fonde, en second lieu, sur cet autre fait, que Bourdaloue lui-même a désavoué la principale des éditions clandestines [Bruxelles, 4 vol. in-12, 1692], dont on oppose le texte à celui de l'édition Bretonneau. Elle se fonde, en troisième lieu, sur l'évidente impossibilité de lui préférer des « copies manuscrites » où, parmi d'autres erreurs, de toute nature, on trouve le *Sermon pour la Profession de M<sup>lle</sup> de La Vallière*, attribué à M. Mascaron. Elle se fonde, en quatrième lieu, sur ce que tous les critiques, les Vinet et les Nisard, les Sainte-Beuve et les Weiss, Anatole Feugère et le Père Lauras y ont trouvé *tout ce qu'il fallait pour motiver les jugemens* qu'ils ont portés de l'éloquence de Bourdaloue... Et je ne désespère pas enfin qu'elle ne se fonde, en dernier lieu, l'autorité de ce texte, sur ce que je viens d'en dire, et sur le parti que je me propose d'en tirer en parlant à mon tour de l'éloquence de Bourdaloue.

## II

Voltaire a écrit, dans son *Siècle de Louis XIV*, qu'aussitôt que « Bourdaloue eut paru dans les chaires de Paris, Bossuet ne passa plus pour le premier prédicateur de son temps; » et Voltaire a eu parfaitement raison. Il a seulement omis de faire observer qu'il n'y avait, à première vue, rien de plus facile à expliquer, si Bossuet a cessé de prêcher dans l'année même, 1669, où Bourdaloue a paru dans les chaires de Paris. Bossuet, nommé précepteur du Dauphin en 1669, n'a plus paru dans les chaires de Paris qu'à de rares intervalles, et dans des occasions particulières ou solennelles, pour prononcer ses *Oraisons funèbres*, 1669-1687, son *Sermon pour la Profession de M<sup>lle</sup> de La Vallière*, 1674, ou son *Sermon sur l'Unité de l'Église*, 1681. Mais ce qui est certain, — et sauf à revenir sur la comparaison, — c'est que le succès de la prédication de Bourdaloue a été prodigieux, sans exemple avant lui, sans analogue depuis lui, dans la chaire chrétienne, en France; et qu'il s'est soutenu trente-quatre ans. Le dernier Sermon de Bourdaloue, pour une vêtue, a été prononcé douze jours avant sa mort, le 1<sup>er</sup> mai 1704, dans l'église des Carmélites de la rue Saint-Jacques.

Deux voix seulement détonnent dans ce concert d'éloges :

celle de La Bruyère, en son chapitre de *La Chaire*, et celle de Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, que j'aimerais tant, pour lui, qui ne fussent pas de lui. A la vérité, ce sont surtout les « disciples de Bourdaloue » que La Bruyère semble avoir en vue dans ce chapitre; et, quand il nomme Bourdaloue, c'est pour le rapprocher de Bossuet, et les comparer, Bossuet à Démosthène, et Bourdaloue à Cicéron. La comparaison ne me paraît pas très heureuse; et, si je ne suis pas assez grand Grec pour décider en quelle mesure Bossuet ressemble à Démosthène, je ne trouve rien, absolument rien de cicéronien dans Bourdaloue. Mais, sans insister sur ce point, je crains bien qu'après avoir salué le grand orateur au passage, ce ne soit pourtant lui que La Bruyère critique en ses disciples. N'est-ce pas toujours plus ou moins critiquer un maître, que de lui reprocher d'avoir fait de « mauvais copistes? » ou, si l'on le veut, que de le « constater » sans le lui reprocher? Les qualités qui se tournent en défauts chez les imitateurs ont toujours quelque chance de n'être déjà chez le maître que des qualités... mélangées.

Pour Fénelon, on n'a guère douté, jusqu'au Père Grisele, qu'il ne s'en fût pris à Bourdaloue dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, et la raison qu'on en donne est ordinairement celle-ci, qu'il y a peu de rapports entre le génie didactique, méthodique et sévère, de Bourdaloue, et le génie plutôt chimérique, inégal et capricieux, de l'archevêque de Cambrai. Mais il est permis aujourd'hui d'ajouter que Fénelon avait des rancunes tenaces, et, tout ami qu'il fût de la Compagnie de Jésus en général, il n'avait pardonné sans doute à Bourdaloue ni son intervention auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon dans la querelle du quiétisme, ni la manière dont le grand orateur avait parlé, dans son sermon *Sur la Prière*, — le second des éditions, — de l'abus et du danger de « l'oraison extraordinaire (1). » J'en extrais quelques lignes qui sont à la fois un commentaire du mot qu'on prête à Louis XIV sur Fénelon, et un témoignage éloquent de ce que Bourdaloue a voulu qu'il y eût toujours d'éminemment raisonnable dans sa religion.

J'appelle *oraison chimérique*, celle dont l'Évangile ne nous parle point, et que Jésus-Christ ni saint Paul ne nous ont enseignée... J'appelle *oraison*

(1) Je sais bien que les *Dialogues* passent aujourd'hui pour être un ouvrage de la jeunesse de Fénelon; mais le fait est qu'on n'en sait rien; et ce qui est certain, c'est qu'ils n'ont paru qu'en 1718.

*chimérique* celle qui, réduite aux principes, ne se trouve pas à l'épreuve de la plus exacte et la plus sévère théologie... J'appelle *oraison chimérique*, celle qui choque le bon sens et contre laquelle se révolte la droite raison. *ayant toujours été convaincu que le bon sens, quelque voie que l'on suive, doit être de tout, et que, là où le bon sens manque, il n'y a ni oraison, ni don de Dieu.* [Sur la Prière. Dimanches, édition Bretonneau, T. II, 31 et 32.]

« Quelque voie que l'on suive, le bon sens doit être de tout! » retenons le mot de Bourdaloue. Mais ce n'était point l'avis de Fénelon, et, précisément, si ce qu'il demande le moins à son prédicateur idéal, dans ses *Dialogues sur l'éloquence*, c'est le bon sens, on s'explique aisément qu'il ait aussi peu goûté la parole que la théologie de Bourdaloue. L'archevêque de Cambrai a toujours aimé les « voies extraordinaires, » celles que fréquentent les mystiques, — qui sont les raffinés, les dilettantes, les aristocrates de la prière; — et ce qu'il voulait dans la chaire chrétienne, ce n'était point tant des « instructions, » que des inspirations, des élans, des essors, des extases et des ravissements. En vérité, cette manière n'était point celle de Bourdaloue.

Et il faut bien croire que ce n'était pas non plus celle que préféraient leurs contemporains à tous deux, ni les générations qui les ont suivis, puisque nous voyons que, bien loin de tomber avec lui, comme celle d'un Cheminai ou d'un La Rue, — qui, d'ailleurs, ne sont point des prédicateurs méprisables, — la réputation de Bourdaloue n'a fait au contraire que grandir avec le xviii<sup>e</sup> siècle. On lui a préféré Massillon; et jadis, ici même, nous avons essayé d'en dire les raisons (1). Mais on n'a pas pour cela méconnu, ni même essayé de rabaisser son mérite. On a fait mieux encore, et jusque dans l'oraison funèbre, quoiqu'il n'en ait prononcé que deux, on l'a mis au-dessus de Bossuet. Dans une *Histoire littéraire du Règne de Louis XIV*, par l'abbé Lambert [3 vol. in-4<sup>e</sup>, Paris, 1761], Bossuet n'a pas de rang parmi les « orateurs sacrés, » mais seulement parmi les « théologiens, » ce qui peut assez bien s'expliquer par ce fait que ses *Sermons* n'étaient point encore imprimés. Mais ses *Oraisons funèbres* l'étaient, et cependant l'abbé Lambert, dans un paragraphe très étudié qu'il consacre à la gloire de ce genre d'éloquence sous le règne de Louis XIV, oublie le nom de Bossuet pour ne se souvenir que de Fléchier, de Mascaron, du Père de La Rue et de Bourdaloue. Moins sensible

(1) Voyez, dans la Revue du 1<sup>er</sup> janvier 1881, *De l'Éloquence de Massillon*.

d'ailleurs que Voltaire et les « philosophes, » au prestige de Massillon, il admire dans Bourdaloue « l'orateur chrétien le plus célèbre que la France ait vu naître; » et il lui applique le mot souvent cité de Quintilien sur Cicéron : *Ille valde in eloquentia se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit.* Nous avons déjà dit que de notre temps les Vinet et les Sainte-Beuve, les Nisard et les Weiss n'avaient non seulement rien retranché de cet éloge, mais ils y auraient plutôt ajouté, en le développant et en le précisant. De tous nos grands écrivains, s'il n'est peut-être pas, et à tort, le plus lu, Bourdaloue, en revanche, est peut-être celui dont la réputation a subi le moins de vicissitudes. Et qu'on ne vienne pas dire, en souriant, que la raison en est tout justement qu'on le lit peu ! Car les critiques et les historiens de la littérature l'ont lu, — ce qui peut ici suffire, puisque ce n'est ici que d'eux qu'il est question; — et ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'aucun de ceux qui ont entrepris cette lecture, quelles que fussent ses préventions, Vinet ou Sainte-Beuve, n'en est jamais sorti que pénétré de respect et d'admiration pour Bourdaloue. Quelles sont les raisons de cette admiration ?

On a invoqué, pour en rendre compte, les allusions personnelles, plus ou moins satiriques, et les « portraits » dont ses Sermons seraient remplis. Disons-le donc une bonne fois : je ne connais point de « portraits, » au vrai sens du mot, dans les Sermons de Bourdaloue, des portraits comme on en trouve dans les *Caractères* ou dans les *Satires*; et, pour les « allusions, » je sais bien que, dans son sermon *sur la Médiance*, il a parlé durement de Pascal; il a parlé sévèrement d'Arnauld dans son sermon *sur la Sévérité chrétienne*; il a pris Molière à partie dans son sermon *sur l'Hypocrisie*; mais ce sont là plus et autre chose que des allusions; et ce qu'il faut dire, dans notre langage d'aujourd'hui, c'est que Bourdaloue, toujours attentif à « l'actualité, » s'en est toujours inspiré dans la mesure qu'il a crue compatible avec la dignité de la chaire chrétienne, et avec le genre d'instruction qu'il devait aux fidèles. Écoutons-le parler du grand Arnauld :

On est sévère, mais en même temps on porte dans le fond de l'âme une aigreur que rien ne peut adoucir; on y conserve un poison mortel, des haines implacables, des inimitiés dont on ne revient jamais. On est sévère, mais en même temps on entretient des partis contre ceux qu'on ne croit pas favorables, on leur suscite des affaires, on les poursuit avec chaleur, on ne leur passe rien, et tout ce qui vient de leur part, on le rend odieux

par les plus fausses interprétations. On est sévère, mais en même temps on ne manque pas une occasion de déchirer le prochain, et de déclamer contre lui. La loi de Dieu nous défend d'attaquer même la réputation d'un particulier, mais, par un secret que l'Évangile ne nous a point appris, on prétend, sans se départir de l'étroite morale qu'on professe, avoir droit de s'élever contre des corps entiers, de leur imputer des sentiments, des intentions, des vues qu'ils n'ont jamais eues... de recueillir de toutes parts tout ce qu'il peut y avoir de mémoires scandaleux qui les déshonorent... On est sévère, mais en même temps on est délicat sur le point d'honneur jusqu'à l'excès; on cherche l'éclat de l'ostentation dans les plus saintes œuvres, et l'on y affecte une singularité qui distingue; on est possédé d'une ambition qui vise à tout, et qui n'oublie rien pour y parvenir; on est bizarre dans ses volontés, chagrin dans ses humeurs, piquant dans ses paroles, impitoyable dans ses arrêts, impérieux dans ses ordres, emporté dans ses colères, fâcheux et importun dans toute sa conduite. [Sur la Sévérité chrétienne, Dimanches, II, 172, 173.]

Évidemment, ce n'est pas le seul Arnould que vise ici Bourdaloue; c'est toute la « secte » et tout le jansénisme; et, de chacun de ces traits qui se succèdent : « bizarre dans ses volontés... chagrin dans ses humeurs... piquant dans ses paroles, » c'était l'auditoire qui faisait une application à quelqu'un du parti. Si donc l'allusion est chez lui perpétuelle, c'est bien moins en tant qu'allusion satirique, ou simplement malicieuse, qu'à titre de leçon tirée des circonstances. Il donne à ses contemporains des instructions contemporaines, qui ne sont point d'hier, mais d'aujourd'hui, et qui d'ailleurs, en un certain sens, conviennent à tous les temps, mais d'abord au leur, et à eux. Et ce genre d'allusion l'engage naturellement dans la polémique; et, comme il a des sermons *contre* le jansénisme, il en a *contre* les protestants, il en a *contre* le quiétisme; et, puisqu'il en a *contre* Molière, on a pu croire qu'il en avait *contre* Louis XIV ou *contre* M. de Tréville. C'est même là un des traits qui peuvent servir à le distinguer de Bossuet. Ils ne se font pas tous les deux la même idée de la prédication. Moins *combatif* du haut de la chaire, les instructions que donne Bossuet, plus philosophiques, si l'on ose ainsi dire, ne sont pas moins appropriées aux besoins généraux des fidèles : elles le sont beaucoup moins aux convenances et aux exigences du moment. Quelques sermons de Bourdaloue n'ont pu être prêchés qu'à leur date, et pour les auditoires auxquels ils étaient destinés. Mais c'est donc aussi ce que ces auditoires en ont apprécié très particulièrement. Nous aimons que le discours qu'on nous adresse ne s'adresse qu'à nous. Et c'est une

des raisons pour lesquelles les contemporains, non seulement ont tant apprécié l'éloquence de Bourdaloue, mais semblent l'avoir préférée à celle de Bossuet. *Signatam præsentem nota* : ils l'ont appréciée et goûtée d'être toujours « actuelle. »

On en peut voir une autre raison dans la candeur ou dans la naïveté qui fut celle du prédicateur. On connaît les paroles de M<sup>me</sup> de Sévigné : « Avant-hier, j'étais tout au beau milieu de la Cour... nous entendîmes après dîner le Père Bourdaloue, qui *frappe toujours comme un sourd*, disant des vérités à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers. Sauve qui peut, il va toujours son chemin ! » Ces paroles se rapportent-elles au sermon *sur l'Impureté*? Les commentateurs de Bourdaloue disputent, et le Père Lauras disait oui, mais le Père Griselle dit non. En tout cas, si elles ne s'y rapportent pas, elles s'y appliquent admirablement ; et quand on les rapproche d'un passage moins connu du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire : « Vous avez fait un bien mauvais sermon *sur l'Impureté*, ô Bourdaloue ;... » il suffit de relire le sermon pour s'apercevoir que Voltaire et M<sup>me</sup> de Sévigné veulent dire la même chose. « Candeur » ou « naïveté, » plutôt que « hardiesse, » — car, à se servir de ce mot, on ferait tort à tant d'autres prédicateurs, moins connus, mais non pas moins courageux que lui dans la chaire, — Bourdaloue dit les choses comme elles sont ; n'use point en parlant de circonlocutions ou de périphrases ; ne déguise ni n'atténue pour aucune considération de personnes la franchise de sa pensée et la liberté de son expression. C'est ce qui déplaît, littérairement, à Voltaire, lequel se donne à lui-même toutes les licences, mais n'en a pas moins des idées très arrêtées sur la distinction des genres, et exige dans les sermons la même « noblesse de style » que dans la tragédie. Mais c'est ce qui plaît à M<sup>me</sup> de Sévigné, et oserai-je dire que c'est ce qui « l'amuse ? » elle, et les belles dames qui se plaindront demain d'avoir été rudoyées par le prédicateur, auxquelles même il faudra qu'il fasse des espèces d'excuses, mais qui n'en courront pas moins en foule à son prochain sermon. Ce Bourdaloue leur dit des choses que ne leur disent point tous les autres ; et, en faisant mine de s'en scandaliser ou parfois d'en sourire, elles sont empressées, curieuses et avides de les lui entendre dire. Il lui arrive, à lui-même, de s'étonner, à cet égard, du choix de ses sujets. Voici le début d'un sermon *sur la Tempérance chrétienne* :

Je veux aujourd'hui vous apprendre à vous comporter chrétiennement et saintement dans l'une des actions de la vie les plus ordinaires, qui est le repas et la nourriture du corps. Ce sujet, me direz-vous, ne convient guère à la dignité de la chaire; et moi, je vous répons: « Ne convenait-il pas à saint Paul? »... *C'est une matière, il est vrai, que les prédicateurs traitent rarement, et peut-être n'en avez-vous jamais entendu parler; mais c'est pour cela même que je ne la dois point omettre, afin que vous ne manquiez pas d'instructions sur un point où tous les jours on se laisse aller à tant de désordres. J'aurai néanmoins dans la suite de tout ce discours des écueils à éviter et précautions à prendre. [Sur la Tempérance chrétienne, Dimanches, II, 265.]*

Un peu plus loin, au cours du même sermon, il emprunte aux *Confessions* de saint Augustin, et il commente, avec son admirable caudeur, un passage où le saint s'accuse de n'avoir pas encore triomphé du penchant qui l'entraîne à la gourmandise. Un autre endroit, non moins intéressant, et important pour l'histoire des mœurs, est celui où il reproche aux femmes de son temps un vice qui, en effet, n'est pas d'ordinaire celui de leur sexe.

Quel opprobre pour nous, mes chers auditeurs, et pour nous tous, ... mais eu particulier pour les personnes du sexe! Que le sexe soit vain! qu'il soit jaloux d'un agrément périssable, qu'il mette sa gloire à paraître et à briller ou par la richesse des ornemens dont il se pare, ou par l'éclat de la beauté que la nature lui a donnée en partage, c'est une mondanité qu'on lui a reprochée dans tous les temps. Mais que sur une corruption toute nouvelle il en soit venu à des intempérances qui lui étaient autrefois inconnues; qu'il affecte sur cela une prétendue force et qu'il s'en glorifie, c'est un abus que l'iniquité de ces derniers âges a introduit parmi nous, et plaise au ciel qu'il n'achève pas de bannir du christianisme toute vertu. [*Ibid.*, p. 282.]

Bossuet a traité, ou du moins effleuré le même sujet dans son sermon *sur nos Dispositions à l'égard des nécessités de la vie*, mais la différence de sa manière et de celle de Bourdaloue se déclare dans le titre même du sermon. Non pas du tout que, comme on a l'air de le dire souvent, Bossuet « dogmatise » à toute occasion, et néglige l'instruction pratique de son auditoire. Voici en effet la division de son discours: « Il y a trois vices à craindre: à l'égard du nécessaire, l'empressement et l'inquiétude; à l'égard du superflu, la dissipation et le luxe; à l'égard de la grandeur éminente, l'ambition désordonnée. » Ce n'est bien là que de la morale. Mais il ne descend pas au même détail que Bourdaloue. La figure des vices qu'il attaque est en quelque



sorte abstraite et généralisée; ses contemporains n'en ont, pour ainsi parler, que leur part; ce ne sont presque pas leurs vices à eux, mais ceux de l'homme de tous les temps. Bourdaloue précise davantage. Il se soucie moins de l'homme en général que des hommes en particulier. L'expérience du confesseur et du directeur d'âmes se sent dans ses paroles. Il utilise en chaire sa science du confessionnal. Mais c'est ainsi que sa candeur et sa naïveté lui deviennent des moyens d'action et de popularité; et c'est une autre raison de l'empressement avec lequel on court en foule à ses sermons. Il est le prédicateur qui « dit tout, » et, si j'ajoutais, avec la langue populaire, qu'il est vraiment « saint Jean Bouche d'or, » on ne m'accuserait pas, je pense, de manquer à sa mémoire, puisque le premier « saint Jean Bouche d'or » fut, dans l'histoire et dans la prédication, le plus illustre des Pères grecs, à savoir saint Jean Chrysostome.

Mais ces raisons, sans être précisément « extérieures, » n'atteignent pourtant pas ce que l'on pourrait appeler le fond de Bourdaloue. Les allusions dont ses sermons abondent n'en sont plus de nos jours que pour quelques curieux de l'histoire des mœurs au xvii<sup>e</sup> siècle; et ni le jansénisme ni le quietisme ne sont pour nous des questions bien actuelles. Nous ne lui demandons pas non plus les mêmes instructions que les auditeurs de son temps. Qu'admirons-nous donc encore, nous, dans ses Sermons? C'est ce que je voudrais maintenant essayer de dire.

### III

Le premier caractère de l'éloquence de Bourdaloue, — le Père Bretonneau l'avait très bien vu, et ne l'a pas mal dit dans la préface de son édition, — c'en est la *continuité*. « La beauté de ses Sermons ne consiste point précisément en quelques endroits bien amenés, où l'orateur épuise tout son art et tout son feu, *mais dans un corps de discours où tout se soutient*, parce que tout est lié, et bien assorti. » On n'a réussi jusqu'à présent à dater d'une manière certaine qu'un petit nombre des sermons de Bourdaloue; mais, si l'on devait un jour parvenir à les dater tous, je doute que l'on pût distinguer des « époques » dans le progrès de son éloquence, ni surtout aucun « progrès, » à vrai dire, dans l'histoire de cette éloquence. Il y en a, je le sais bien, une explication assez naturelle. Quand il a commencé de prê-

cher dans les chaires de Paris, c'était en 1669, et d'ailleurs on ne croit pas avoir de lui de discours qui soit antérieur à 1668 : il avait donc trente-six ou trente-sept ans, l'âge de Bossuet quand il prononçait son sermon, 1674, pour la *Profession de M<sup>lle</sup> de La Vallière*. N'aurions-nous pas, je le demande, quelque peine à distinguer des « époques » dans l'éloquence de Bossuet, si ses plus anciens sermons ne remontaient pas au delà de 1670 ? et, de fait, le Bossuet de l'*Oraison funèbre du Prince de Condé* (1687) diffère-t-il beaucoup du Bossuet de l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* (1670) ?

Mais ce n'est pas seulement des « époques, » c'est des « inégalités » qu'on discerne aisément dans l'éloquence de Bossuet ; et, par exemple, on ne saurait disconvenir qu'il dépende un peu du choix de ses sujets. Le bon M. Silvestre de Sacy, après bien du travail, avait réussi, sur ses vieux jours, à se convaincre que l'*Oraison funèbre de Marie-Thérèse* ne le cédait en rien à celle d'*Anne de Gonzague*, ou d'*Henriette de France*. Il n'avait convaincu que lui ! Bossuet, poète autant qu'orateur, n'est pas toujours égal à lui-même, et pour l'être, ou pour se surpasser, il a besoin d'un sujet qui l'inspire. Il lui arrive aussi, — et c'est peut-être alors que nous l'admirons le plus, — je ne voudrais pas dire d'oublier son auditoire, mais d'être lui-même saisi ou ravi par la grandeur des vérités qu'il expose, et d'entrer là, devant nous, en contemplation ou en méditation. Il ne saurait parler de la *Passion de Jésus-Christ* ou de l'*Assomption de la Vierge*, sans essayer de se les représenter à lui-même, par des traits et avec des couleurs qui lui en rendent le spectacle présent, qui lui en donnent la sensation actuelle. Il ne saurait parler de la *Mort* ou de l'*Ambition*, sans faire un retour sur lui-même, et sans s'abandonner à l'entraînement des réflexions presque personnelles que ces grands sujets lui suggèrent. Et de là, disions-nous, des « inégalités, » mais aussi, de là, quelque chose de souverainement libre et d'imprévu dans ses discours. On ne voit nulle part mieux que dans les sermons de Bossuet, à moins que ce ne soit dans ses *Panégyriques* ou dans ses *Oraisons funèbres*, la naturelle et première parenté de l'éloquence et du lyrisme. On l'a comparé quelque part à Pindare, et c'était faire à Pindare, — qu'au surplus nous connaissons si mal et nous goûtons si peu, — beaucoup et trop d'honneur. Mais l'indication était juste. Le Bossuet des *Panégyriques* et de quelques-uns de

ses *Sermons* est poète, et poète lyrique, presque plus qu'orateur. Il monte et il descend; il s'élève et s'abaisse; il plane et il retombe en terre. Et, à la vérité, si j'avais à caractériser d'un mot son éloquence, je ne sais duquel je me servirais, et il n'est point question de le trouver aujourd'hui, mais ce ne serait assurément pas de celui de « continuité. »

Bourdaloue n'a point, lui, de ces « inégalités. » Son éloquence est toujours et partout semblable à elle-même; elle l'est surtout dans le même discours; et elle ne s'anime ou ne s'échauffe jamais, si je puis ainsi dire, que de sa vitesse acquise. Rien ici qui se détache ou qui s'enlève en vigueur, et aucun de ces morceaux d'éclat » ou de ces « endroits bien amenés, » que Bretonneau d'ailleurs a tort de croire qu'on « amène, » quand on le veut, par artifice ou par surprise, et dans l'intention, toujours un peu profane, de plaire ou de briller. Mais Bourdaloue n'a point l'imagination de Bossuet! Il ne paraît pas en avoir eu non plus la sensibilité. Son éloquence est continue d'être continûment raisonnable, ou raisonnante, ou raisonneuse. Elle l'est encore de la nouveauté qu'elle communique et de l'originalité qu'elle donne aux idées communes. « Il les approfondit et il les creuse, et par là même les met dans un tel jour, que de communes qu'elles étaient elles lui deviennent particulières. » Et elle est continue enfin, cette éloquence, de la continuité du mouvement avec lequel, en se développant, elle remplit, l'une après l'autre, toutes les parties d'un plan dont l'orateur a tracé d'abord la très simple, ou très ingénieuse, mais toujours très claire et très rigoureuse ordonnance.

Cette continuité même risquerait d'« ennuyer, » selon le mot de Pascal, si Bourdaloue, pour la soutenir, ne disposait de moyens ou de ressources à lui, lesquels sont : 1<sup>o</sup> le caractère éminemment didactique ou pratique de sa prédication; 2<sup>o</sup> la fécondité de son invention oratoire; et enfin, et peut-être surtout, 3<sup>o</sup> la finesse de son observation psychologique.

Nous avons dit déjà deux mots du caractère pratique de la prédication de Bourdaloue; mais quelques exemples de plus ne seront pas inutiles, et je les emprunterai à trois sermons, — *sur l'État du mariage*; — *sur le Devoir des pères par rapport à la vocation de leurs enfans*; — et *sur le Soin des domestiques*; trois discours dont on pourrait dire qu'ils forment ensemble une théorie de la

famille chrétienne et du gouvernement de la maison. On parle beaucoup aujourd'hui du « droit de l'enfant, » et, puisqu'il m'est à moi-même arrivé de dire que le « droit de l'enfant, » comme le « droit de la femme, » n'avait daté dans le monde que de l'apparition du christianisme, je suis bien aise d'en trouver une sorte de preuve dans le sermon de Bourdaloue *sur les Devoirs des pères*.

Dans la conduite de vos familles, respectez les droits de Dieu, *et jamais ne donnez atteinte à ceux de vos enfans*. Laissez-leur la même liberté que vous avez souhaitée, et dont peut-être vous avez été si jaloux. Faites pour eux ce que vous avez voulu qu'on fit pour vous, et si vous avez sur cela reçu quelque injustice, ne vous en vengez pas sur des âmes innocentes qui n'y ont eu nulle part, et qui d'ailleurs doivent vous être si chères. Ayez égard à leur salut qui s'y trouve intéressé, et ne soyez pas assez cruels pour le sacrifier à vos vues humaines. Ne vous exposez pas vous-mêmes à être un jour l'objet de leur malédiction après avoir été la source de leur malheur. Si vous ne pouvez pas leur donner d'amples héritages, et s'ils n'ont pas de grands biens à posséder, ne leur ôtez pas au moins, si j'ose dire, la possession d'eux-mêmes. Dieu ne vous oblige point à les faire riches, mais il vous ordonne de les laisser libres. [*Sur le Devoir des pères. Dimanches, I, 33.*]

Ne sont-ce pas là de hardis conseils, que les morales antiques, la grecque ou la romaine, eussent déclarés, en vérité, subversifs de la famille; et, en effet, qui ne peuvent être donnés que du haut de la chaire chrétienne? Ici, comme en tant d'autres cas, le « droit » qu'on revendique n'a de fondement que le « devoir » dont on est tenu. La liberté que le père ou la mère doivent à leurs enfans, c'est celle dont les enfans ont besoin à titre d'ouvriers responsables de leur destinée. Mais ce qui n'est pas moins frappant dans ce passage, c'est le caractère pratique des conseils du prédicateur, c'est la connaissance qu'ils trahissent du secret des familles, et du cœur humain, et des besoins de son auditoire. « Laissez à vos enfans la même liberté que vous avez souhaitée et dont vous avez été peut-être si jaloux : » c'est-à-dire souvenez-vous, à l'âge où les vocations se décident, combien il vous a fallu soutenir de luttes pour échapper, par exemple à la profession paternelle qu'on voulait vous imposer; et, si vous vous êtes cependant laissé faire, souvenez-vous, et songez à ce que peut-être vous en conservez de rancune dans le fond de vos cœurs : *Æternumque manet sub pectore vulnus*. Une vocation forcée, c'est une vie manquée! S'il vous reste à vous-même

comme un levain d'amertume et d'aigreur, pour avoir été poussé, par une contrainte plus ou moins sensible, dans une direction qui n'était pas celle que vous eussiez choisie; si « vous avez sur cela reçu quelque injustice; » et de cette injustice, enfin, si la moindre conséquence n'a pas été de vous rendre vous-même injuste pour la mémoire de ceux qui vous ont élevé, « ne vous en vengez pas sur des âmes innocentes! » Ne dites pas non plus : « Ce que j'ai dû subir, mes enfans le subiront à leur tour, et, puisque, après tout, d'avoir suivi la direction qu'on me donnait, je ne m'en suis pas plus mal trouvé, mes enfans ne s'en trouveront pas plus mal : ma fille d'avoir contracté le mariage que je lui avais préparé, mon fils de s'être engagé dans la profession que je lui avais destinée. » Ne le dites pas ! car vous n'en savez rien ! et vous n'en êtes pas juge. « Un père dans sa famille, dit énergiquement Bourdaloue, n'est pas le distributeur des vocations. » Ce n'est pas à lui d'en décider; et s'il est chrétien, et qu'il le fasse, il empiète sur le domaine de Dieu. « Toute vocation étant une grâce, il n'y a que Dieu qui puisse la communiquer; et de prétendre en disposer à l'égard d'un autre, c'est faire injure à la grâce même, et s'arroger un droit qui n'est propre que de la Divinité. »

Ai-je besoin d'ajouter que, de toutes les violences qu'un père puisse exercer sur la liberté de ses enfans, la plus abominable aux yeux de Bourdaloue, c'est celle qui les consacre, en dépit d'eux, et notamment les filles, au service de Dieu ? Rien de plus fréquent, semble-t-il, au xvii<sup>e</sup> siècle, et, quoique le passage ne soit peut-être pas inconnu de nos lecteurs, on nous permettra pourtant de le citer.

L'établissement de cette fille coûterait : sans autre motif, c'est assez pour la dévouer à la religion. Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie ! Il faut bien qu'elle le soit, puisqu'il n'y a point d'autre parti pour elle. Mais Dieu ne la veut pas dans cet état ! Il faut supposer qu'il l'y veut, et faire comme s'il l'y voulait. Mais elle n'a nulle marque de vocation ! C'en est une assez grande que la conjoncture des affaires présentes et la nécessité. Mais elle avoue elle-même qu'elle n'a pas cette grâce d'attrait ! Cette grâce lui viendra avec le temps, et quand elle sera dans un lieu propre à la recevoir ! Cependant on conduit cette victime dans le temple, les pieds et les mains liés, je veux dire dans la disposition d'une volonté contrainte, la bouche muette par la crainte et le respect d'un père qu'elle a toujours honoré. Au milieu d'une cérémonie, brillante pour les spectateurs qui y assistent, mais funèbre pour la personne qui en est le sujet, on la présente au prêtre, et

l'on en fait un sacrifice, qui, bien loin de glorifier Dieu et de lui plaire, devient exécration à ses yeux et provoque sa vengeance. [*Ibid.*, p. 49.]

Pères et mères de famille, grands seigneurs soucieux de perpétuer l'illustration de leur race, ou parvenus, fermiers généraux, commis et ministres, avides de fonder une dynastie, on aimerait à croire que cette éloquente adjuration en a détourné quelques-uns, de renouveler, comme le dit Bourdaloue, « par une sainte ironie, » le sacrifice d'Abraham, et même de le surpasser en « prévenant l'ordre du ciel » que le patriarche avait du moins attendu ! En tout cas, le passage est caractéristique de la manière de Bourdaloue ; de la très généreuse audace avec laquelle, si je puis ainsi dire, il met le doigt sur la plaie ; et de la façon dont le conseil ou la leçon se dégagent naturellement du discours. « Mais elle n'est pas appelée à ce genre de vie ! — *Il faut bien qu'elle le soit !* — Mais Dieu ne la veut pas en cet état ! — *Il faut supposer qu'il l'y veut !* — Mais elle avoue qu'elle n'a pas la grâce ! — *Cette grâce lui viendra avec le temps...* » Dans ces mauvaises raisons dont se payent l'égoïsme ou l'orgueil, et qui sans doute aboutissent aux mêmes conclusions, mais par des chemins différens, il n'y a pas un de ces pères, une de ces mères dénaturées qui ne se reconnaisse, qui n'entende la voix de ses raisonnemens ; et il n'y en a pas un, s'ils sont chrétiens, qui n'y trouve, avec la menace de sa condamnation, le moyen de l'éviter, tandis qu'il en est encore temps. A cet égard, pour la manière dont Bourdaloue enlève l'une après l'autre toutes ses excuses au pécheur, et ainsi l'oblige à « s'appliquer » les vérités qu'il prêche, le sermon *sur le Soin des domestiques* est à relire tout entier. Il l'est aussi, comme le titre l'indique, du point de vue de l'histoire des mœurs ; et il l'est encore, ce que le titre n'indique plus, pour la belle théorie de l'autorité chrétienne qu'y développe Bourdaloue.

Un autre don de Bourdaloue, c'est l'abondance de son invention oratoire. Elle est unique dans notre langue, et peut-être incomparable. On lui reproche, ou du moins on lui a reproché l'abus des divisions. « L'habitude de diviser toujours en deux ou trois points des choses qui, comme la morale, n'exigent aucune division, ou qui en exigeraient davantage, comme la controverse, est une coutume gênante que le Père Bourdaloue trouva intro-

duite, et à laquelle il se conforma. » C'est Voltaire qui a fait cette belle découverte que « la morale n'exigeait point de divisions ; » et, comme il suffit, en France, que Voltaire ait dit une sottise, pour que l'on se croie spirituel en la répétant, on reproche donc à l'éloquence de la chaire, en général, et à Bourdaloue, particulièrement, « l'abus des divisions. » On en cite alors une, de ces divisions, qui est devenue classique à force d'être citée. L'orateur va développer le thème de Pascal et de Calvin sur la « misère de notre condition, » et il s'exprime ainsi : « Ce n'est là que le fond de notre misère, mais prenez garde, en voici le comble, en voici l'excès, en voici le prodige, en voici l'abus, en voici la malignité, en voici l'abomination, et, si ce terme ne suffit pas, en voici, pour m'exprimer avec le prophète, l'abomination de la désolation. Autant de points que je vous prie de bien suivre, parce qu'étant ainsi distingués, et l'un enchérissant toujours sur l'autre, c'est de quoi vous donner par degrés une idée juste de ce fonds de corruption. » Une division de ce genre semble une gageure, dit Feugère ; et il s'empresse de noter que c'est la seule de cette force que l'on trouve chez Bourdaloue. Je n'en suis pas bien sûr ! Mais ce qu'il faut plutôt voir, c'est le parti que le prédicateur en tire, et on ne sourit plus alors, mais on admire.

Le tort de Bourdaloue, si c'en est un, n'est que de marquer lui-même, et d'accentuer trop fortement ses divisions. Il a tort dans la forme, et il a raison dans le fond. « Diviser » un sujet, de controverse ou de morale, c'est l' « analyser. » La dialectique de Bourdaloue ne s'inspire pas tant des usages de la « scolastique, » — dont il ne faut pas médire immodérément, — que de la recommandation de Descartes : « diviser les difficultés *en autant de parcelles qu'il se pourra* et qu'il est requis pour les mieux résoudre. » Là où d'autres que lui ne voient les choses qu'en gros, ce n'est pas sa faute, si,

Comme l'onde sous l'onde en une mer sans fond,

il aperçoit des distinctions par delà les distinctions, et d'ailleurs, s'il se justifie, pour ainsi parler, de les avoir aperçues. Et en effet, il s'en justifie ! De la méditation approfondie d'un sujet, il excelle à tirer ce qu'on n'y croyait pas contenu. Ou encore, et si l'on le veut, il l'enrichit de la substance et de la profondeur de

sa propre pensée. C'est alors, et alors seulement, qu'il s'impose à lui-même un cadre. Ses divisions ont un double objet, qui est de soulager l'attention de son auditoire, et de limiter son sermon aux justes proportions d'un discours. Il sait, et le mot est même de lui, que c'est « l'ordre, qui met la perfection aux choses. » Il l'y met d'autant plus qu'il y a plus de « choses, » ou plutôt il ne l'y met qu'à la condition qu'il y ait beaucoup de « choses. » La nécessité de l'ordre est à proportion de la richesse du fond. Et ainsi, tout en reprochant à Bourdaloue l'excès de ses « divisions, » faut-il bien prendre garde qu'il « diviserait » moins s'il avait moins d'« idées. » Sa dialectique, ou ce que l'on est convenu de nommer de ce nom, n'est à vrai dire qu'abondance ou fécondité d'invention, et c'est ce qu'il y a peut-être quelque intérêt à bien montrer.

Le voici donc, je suppose, en présence de l'une des idées maîtresses du christianisme, et de toute philosophie digne de ce nom : c'est l'idée de la mort. Nous craignons la mort : pourquoi la craignons-nous ? et que craignons-nous dans la mort ? La réponse à cette question fera l'objet de tout un sermon. C'est celui qui est intitulé : *sur la Crainte de la mort*. Mais, cette crainte, n'y a-t-il pas quelque moyen de l'anéantir, ou en tout cas de s'y aguerrir ? Il y en a un, répond le prédicateur, qui est d'oser la regarder en face, et encore mieux de s'y préparer, et c'est le sujet d'un second sermon : *sur la Préparation à la mort*. Et comme, enfin, cette préoccupation de la mort ne peut pas ne pas réagir sur la conduite ou sur la direction générale de la vie, quels sont, dès cette vie même, les avantages que l'on en peut tirer ? Bourdaloue nous l'apprend dans un troisième sermon : *sur la Pensée de la mort*.

La « pensée de la mort, » la « préparation à la mort, » la « crainte de la mort, » il semble que ce soient là des idées bien voisines. « Penser » à la mort, c'est s'y préparer ; on ne s'y « prépare » qu'autant qu'on la « craint ; » et, quand on la craint, c'est sans doute une manière d'y « penser. » Mais, si voisines qu'elles soient, ces idées sont cependant distinctes. Il suffit de les méditer ou, comme on dit, de les creuser, pour s'en apercevoir, et c'est ce que va faire Bourdaloue. Nous craignons dans la mort la cessation de la vie ; et c'est le cas de tout homme, en tant qu'il est une créature de chair. Nous craignons dans la mort la séparation de tout ce que nous trouvons de jouissances dans



l'usage de la vie : c'est le cas des « heureux de ce monde ! » Et, nous craignons dans la mort l'entrée qu'elle est au néant ou dans l'immortalité : c'est le cas des incrédules et des libertins. Et, en effet, telle est la « division » du sermon *sur la Crainte de la mort*. Que dira-t-on qu'il y ait là d'artificiel, et quels autres motifs trouve-t-on que nous ayons de craindre la mort ? Car l'horreur de la souffrance physique rentre dans le premier cas, et le désespoir de l'homme qui ne peut achever son œuvre se ramène au second. Cessation de la vie, séparation d'avec ce que nous aimons, terreur de l'*au-delà*, nous ne trouverons rien d'autre ni de plus dans la crainte de la mort. Ne parlons donc plus ici de « dialectique, » et de rhétorique » encore bien moins, mais de « philosophie. » Ce prédicateur est un « philosophe. »

C'est ce qu'il est également, — et de plus un « moraliste, » — dans son sermon *sur la Préparation à la mort*. Car, d'où vient qu'étant plus assurés de mourir que d'aucune des vérités qui « se démontrent » ou qui « se prouvent, » d'où vient qu'à l'ordinaire la mort nous trouve si mal ou si peu préparés ? Cela vient de ce que nous avons beau savoir que nous devons mourir, nous n'en sommes pas « persuadés ; » et en effet, selon l'observation d'un autre prédicateur, on n'entend aux funérailles que « des paroles d'étonnement de ce que le mortel qu'on enterre est mort. » Cela vient, en second lieu, de ce que, même étant « persuadés » que nous devons mourir, nous ne savons où, ni quand, ni comment, ni dans quelles circonstances ; et, en conséquence, nous aimons à croire que nous aurons toujours le temps de nous préparer à la mort. Je me rappelle avoir noté je ne sais où cette locution populaire : « Vous prendrez bien *le temps* de mourir... » et on s'en sert, à la campagne ou dans les faubourgs, contre ceux qui s'excusent de n'avoir pas le *temps* d'interrompre leurs occupations pour s'attarder à causer ou... à boire. C'est ainsi que nous croyons tous que nous prendrons le temps de mourir, ou qu'il nous sera donné. Et si nous ne sommes pas mieux préparés à la mort, cela vient enfin de ce que nous ne profitons pas des leçons que la nature elle-même nous donne tous les jours pour nous apprendre à mourir. Il y a une « science de la mort, » à laquelle, bien loin de vouloir l'acquérir, nous nous efforçons de rester étrangers. Ce sont là les « trois points » du sermon *sur la Préparation à la mort*. Mais qu'est-ce que Voltaire lui-même trouverait encore de factice dans cette « divi-

sion? » La « dialectique » de Bourdaloue, qui tout à l'heure n'était que de l'observation, n'est ici que de l'analyse morale; et par hasard, faudrait-il, pour les reconnaître ou les nommer de leur vrai nom, que l'analyse morale fût fragmentaire et décousue, ou l'observation incohérente et contradictoire? Et, en effet, c'est une chose assez remarquable qu'en France nous ayons réservé l'appellation de *moralistes* à ceux qui pensent par maximes, comme La Rochefoucauld, La Bruyère, Vauvenargues, Chamfort, ou par « essais, » si je puis ainsi dire, comme Montaigne. Mais la discontinuité ne fait pourtant pas une partie de la définition de l'analyse morale, et des observations qui se suivent ou même qui s'enchaînent ne sont pas nécessairement moins vraies de leur enchaînement ou de leur liaison. Bourdaloue est un « moraliste, » quoique ses discours se tiennent.

Et il est aussi un « chrétien, » dont le souci perpétuel est de conformer sa vie, et celle de ceux qu'il prêche, aux enseignemens qui se tirent de la méditation de la mort. Comment donc utiliserons-nous *la Pensée de la mort*? Nous nous demanderons de quoi se compose la suite ou la trame de notre vie, et nous trouverons d'abord que nous avons des « passions à ménager, » ce qui veut dire, dans la langue d'aujourd'hui, des instincts à satisfaire et à surveiller. La « pensée de la mort est le remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions, — et c'est la première partie. » Nous avons des « conseils » ou des « délibérations, » des « résolutions » à prendre. « Je dis que la pensée de la mort est le remède le plus infallible pour conclure sûrement dans ces délibérations; — c'est la seconde partie. » Et nous avons encore des « devoirs » à remplir, des obligations qui nous sont imposées par les conditions mêmes de la vie. « La pensée de la mort est le moyen le plus efficace pour nous inspirer une sainte ferveur dans nos actions, » — c'est la troisième partie du sermon. Dirai-je en passant que Bourdaloue n'en a guère composé de plus beau, de plus substantiel ou de plus éloquent? dans lequel, en restant lui-même, il ait plus approché de Bossuet? Mais qu'y a-t-il encore de plus naturel que cette division? Et que voudrait-on dire si l'on nous dit que le sujet n'en exigeait point? Encore une fois, la « division » ici n'est qu'« invention. » Ce ne sont point des mots qu'entre-choque Bourdaloue, mais des choses qu'il approfondit. Les divisions et les subdivisions s'égalent pour ainsi dire à la complexité de la vie; et qu'importe après

cela que l'apparente régularité de ses plans en masque quelquefois la richesse intérieure aux yeux d'une critique inattentive et superficielle ?

Insisterai-je maintenant sur l'enchaînement de ces trois sermons entre eux ? Ils forment ensemble une « trilogie, » pour ainsi parler, de la mort chrétienne, et tout en traitant tous les trois de la même idée, aucun d'eux ne ressemble pourtant aux deux autres. Si nous craignons la mort, sachons nous y préparer, et apprenons d'elle à bien vivre : tel est le thème de ces trois sermons *sur la Crainte de la mort, sur la Préparation à la mort, sur la Pensée de la mort*, et, dans quelque ordre qu'on les lise ou qu'on les relise, ils ramènent tous les trois la même et unique leçon. J'ai tâché de montrer le parti que l'orateur en avait tiré ; et que serait-ce si j'énumérais les divisions des divisions ? si je voulais montrer comment Bourdaloue développe cette idée que la pensée de la mort est le « remède le plus souverain pour amortir le feu de nos passions ? » et comment, en toute occasion, il en arrive toujours à dire de la manière la plus imprévue ce que précisément on attendait de lui ? C'est que, comme dans l'art de féconder un sujet par la méditation, il a excellé dans une partie moins apparente encore de l'art oratoire, plus humble en quelque manière, et je dirais volontiers plus méprisée, laquelle est l'art des transitions.

Boileau ne se trompait pas quand il reprochait, à l'auteur des *Caractères*, d'avoir évité la principale difficulté de son art, en s'arrangeant de manière à se passer des transitions. Et sans doute Boileau s'y connaissait, il devait s'y connaître, ses transitions, en général, — et jusque dans son *Art poétique* ou dans ses meilleures *Épîtres*, — n'étant pas moins artificielles qu'elles sont laborieuses. La « composition » de Boileau n'est, en général, qu'une mosaïque ou une marqueterie. Il a d'autres qualités ! Il n'a pas celle de voir promptement les rapports des idées, ni leurs liaisons cachées, ni surtout la manière dont, en se distinguant les unes des autres, cependant elles s'enchaînent. Mais prenez au contraire celui que vous voudrez des sermons de Bourdaloue, et c'est tout justement ce que vous y trouverez. S'il découvre dans les sujets ce que l'on vient de voir qu'il y découvrait, c'est qu'une part de son invention consiste précisément dans l'originalité de ses transitions. Il « divise » parce qu'il voit les nuances ou les intervalles qui séparent des idées qu'on croyait voisines, mais il

n'aperçoit pas moins finement ni moins profondément les rapports qui lient des idées qu'on eût crues contradictoires, et c'est à quoi ses « transitions » lui servent. Elles opèrent la « synthèse » de ce que la subtilité de son « analyse » avait en quelque façon disjoint. Elles font concourir ses digressions elles-mêmes à l'objet de sa démonstration. Elles assurent, pour ainsi parler, à travers tout un long discours, la circulation intérieure de la même pensée. Et, sans doute, c'est ainsi qu'elles diversifient, tout en la soutenant, la continuité de l'éloquence du prédicateur, mais, de plus, elles en accélèrent le mouvement, et elles achèvent de donner au sermon ce caractère oratoire qui le distingue, par exemple, des dissertations de Nicole dans ses *Essais de morale*.

Ajoutons maintenant, et en dernier lieu, la finesse de sa psychologie. Invoquerons-nous, à ce propos, l'expérience du confessionnal? Rappellerons-nous les noms de tant de morts fameux dont ce grand prédicateur a reçu le dernier soupir et les derniers aveux : la duchesse de Fontanges, Colbert, Le Tellier, la Grande Mademoiselle, le chevalier de Rohan, le maréchal de Luxembourg? Au moins savait-on, dans l'auditoire, quand celui-là prêchait *sur l'Ambition*, ou *sur le Pardon des injures*, qu'il connaissait ce dont il parlait, et qu'il ne jugeait point les « grands de ce monde » uniquement en spectateur ou en témoin attristé de leurs vices, comme un faiseur de satires ou comme un moraliste envieux et chagrin, mais en confident de leurs dernières pensées, les plus intimes, les plus secrètes, celles que, jusqu'à leur dernière heure, ils s'étaient peut-être cachées à eux-mêmes! Il ne connaissait pas moins bien ceux que nous appelons aujourd'hui les « humbles, » et je n'en veux pour preuve que ce curieux passage d'un sermon *sur l'Aveuglement spirituel*. Il y revient sur cette question, qui lui tenait évidemment à cœur, du « soin des domestiques, » et il s'exprime ainsi :

Vous me demanderez à qui vous les adresserez [vos domestiques] pour leur enseigner les élémens du salut? Ne vous offensez pas de ce que je vais vous dire. A qui, dites-vous, les adresser? Mais moi, je vous dis : Pourquoi sera-ce à d'autres qu'à vous-mêmes, puisque Dieu vous les a confiés? Croiriez-vous donc vous déshonorer en faisant auprès d'eux l'office même des apôtres? Mais encore, à qui aurez-vous recours, si vous n'en voulez pas prendre le soin?... Oserai-je le dire? A moi-même! Oui, à moi, qui me ferai

une gloire de cultiver ces âmes rachetées du sang de Jésus-Christ! D'autres s'assigneront à vous conduire vous-mêmes et vous en trouverez assez! Mais, pour ces pauvres aussi chers à Dieu que tout ce qu'il y a de grand dans ce monde, je les recevrai. Je serai leur prédicateur comme je suis maintenant le vôtre. Je vous laisserai le pouvoir de les commander, et je me réserverai l'honneur de leur faire entendre les volontés du souverain maître à qui nous devons tous obéir et de leur expliquer sa loi. [*Sur l'Aveuglement spirituel. Carême, II, 387, 388.*]

Ne serait-on pas fâché d'apprendre que cet endroit, l'un des rares où Bourdaloue, si l'on ne peut pas dire qu'il se « livre, » laisse pourtant paraître l'homme, n'est pas de lui, mais du Père Bretonneau? Mais, en tout cas, si jamais orateur de la chaire n'a connu mieux que lui les « hommes en particulier, » — ce qui est la condition même de la psychologie, — n'en voyons-nous pas ici les raisons, dans l'étendue, dans la diversité, et encore et toujours dans la « continuité » de son expérience, ayant non seulement prêché, mais confessé trente-cinq ans, et même, n'étant peut-être mort, le 13 mai 1704, que d'avoir voulu le 10, trois jours auparavant, assister un dernier mourant dans son agonie?

Cette perspicacité du psychologue se retrouve presque dans tous les sermons de Bourdaloue. J'en signalerai cependant trois d'une manière plus particulière : celui que je viens de citer, *sur l'Aveuglement spirituel*, et deux autres, *sur la vraie et la fausse Piété*, et *sur la fausse Conscience*.

Il n'est question de nos jours, depuis Kant et Rousseau, que des « droits de la conscience, » et personne peut-être ne les a plus éloquemment revendiqués que l'illustre auteur des *Origines de la France contemporaine*, dans une page célèbre et souvent citée. Mais la conscience est-elle donc infallible? Ne pouvons-nous peut-être nous faire une « fausse conscience, » et comme qui dirait une conscience « professionnelle, » déformée par l'usage dans le sens de nos intérêts ou de nos convenances? Une difficulté morale surgissant, toutes les « consciences » la résoudre-elles de la même manière, la conscience de l'« homme du monde » et celle de « l'homme du peuple? » la conscience du fonctionnaire et celle de l'homme libre ou indépendant? la conscience du militaire et celle du magistrat? la conscience du prêtre même et celle du laïque? Et comment se forme « une fausse conscience? » Car, pour les dangers de s'en former une,

ils sont sans doute assez évidens. Mais comment, par quels degrés successifs et imperceptibles, dont peut-être nous ne nous rendons pas compte, nous écartons-nous de la vérité? Sous l'influence de quelles causes retombons-nous, presque sans le savoir, à l'erreur originelle? Et qui nous assurera de l'infailibilité de notre conscience? Ce sont toutes ces questions que Bourdaloue a traitées dans cet admirable sermon.

Il faut une conscience pour ne pas pécher, et quiconque agit sans conscience, ou agit contre sa conscience, quoi qu'il fasse et fit-il même le bien, pêche en le faisant. Mais il ne s'ensuit pas de là que, par la raison des contraires, tout ce qui est selon la conscience soit exempt de péché. Car voici, mes chers auditeurs, le secret que je vous apprends et que vous ne pouvez ignorer sans ignorer votre religion. Comme toute conscience n'est pas droite, ce qui est selon la conscience n'est pas toujours droit. Je m'explique : comme il y a des consciences de mauvaise foi, des consciences corrompues, des consciences, pour me servir du terme de l'Écriture, cautérisées, *cauteriatam habentium conscientiam*, c'est-à-dire des consciences noircies de crimes, et dont le fond n'est que péché, ce qui se fait selon ces consciences ne peut pas être meilleur, ni avoir d'autres qualités que les consciences mêmes. On peut donc agir selon sa conscience et néanmoins pécher, et, ce qui est bien plus étonnant, on peut pécher en cela même, et par cela même qu'on agit selon sa conscience, parce qu'il y a certaines consciences selon lesquelles il n'est jamais permis d'agir, et qui, infectées du péché, ne peuvent enfanter que le péché. On peut, en se formant une conscience, se damner et se perdre, parce qu'il y a des espèces de conscience, qui de la manière dont elles sont formées ne peuvent aboutir qu'à la perdition, et sont des sources infailibles de damnation, » [Sur la fausse Conscience. Avent, 145-146.]

Quelle est la valeur morale de la doctrine? Je la crois vraie, pour ma part, et même je la crois la seule vraie. Mais sur quoi je veux attirer ici l'attention, c'est uniquement sur la justesse de l'observation. Ce sont aussi des choses extrêmement délicates à dire qu'exprime le prédicateur, et j'attire l'attention sur la délicatesse, en même temps que sur la précision, avec laquelle il les dit. Des consciences « corrompues » sont-elles encore des « consciences? » et qui de nous aura le droit de dire de la conscience d'un autre qu'elle est en effet « corrompue? » Mais qu'il y en ait, et comment on se les forme, c'est ce qu'on ne peut refuser de reconnaître en écoutant Bourdaloue; et nul doute encore que la finesse de sa psychologie, que sa manière d'« anatomiser » les sentimens de l'âme humaine, que la subtilité de ses analyses, dans le siècle qui fut celui de Pascal et de Racine,

n'aient contribué pour une large part à ses succès de prédicateur. Et qu'elles contribuent enfin, — comme nous l'avons dit de la fécondité de son invention et du caractère pratique de ses sermons, à diversifier tout en la soutenant, — la « continuité » de son éloquence, je me serais bien mal expliqué si l'on ne l'entrevoit pas.

Je ne nierai point après cela qu'il y ait, — et on l'a déjà dit, — quelque encombrement dans ses plans, de l'excès dans ses divisions, et parfois, mais très rarement, quelque artifice dans ses énumérations. On s'en aperçoit quand on lit de lui, comme l'ont fait avant d'en parler la plupart de ses critiques, cinq, six, huit, dix sermons de suite. Mais, pas plus que les dix ou onze tragédies de Racine n'ont sans doute été faites pour être jouées dans une seule séance, pas plus les Sermons de Bourdaloue, s'ils peuvent être lus, ne doivent du moins être « jugés » dans des conditions qui diffèrent de celles où ils ont été prononcés. C'est ce qu'on a quelquefois oublié. Les sermons eux-mêmes de Bossuet ne résisteraient pas à cette épreuve ; et là même, pour le dire en passant, est l'un des grands écueils de la critique et de l'histoire littéraire. Nous ramassons sous un seul point de vue trente-cinq ans de prédication, et nous défigurons ainsi la réalité du talent ou du génie, qui ne s'est développée que dans le temps, successivement, et sans rien avoir de commun avec les formules de totalisation, si je puis ainsi dire, où nous croyons la résumer. Si nous voulons nous faire une juste idée de l'éloquence de Bourdaloue, lisons donc ses Sermons d'une manière qui ressemble à celle dont ses auditeurs les ont jadis entendus. C'est alors et plus que jamais, maintenant que nous connaissons les sources vives de son éloquence, c'est alors que nous en apprécierons la « continuité. » A quelque moment et, j'oserais presque dire, en quelque état d'esprit que nous le prenions, ce sera toujours la même subtilité, la même finesse de psychologie, toujours la même abondance, la même diversité, la même fécondité d'invention, et toujours les mêmes conseils. Ou, en d'autres termes encore nous reconnaitrons que cette éloquence est continue de son désintéressement et de son impersonnalité. Non seulement toute rhétorique, mais la personne même de l'orateur en est en quelque sorte absente ; et nous n'avons affaire qu'avec la vérité de ses observations et de son enseignement.

C'est une voix qui prêche. Quelle voix? On ne le sait! Une voix; et une voix qui ne dit rien qu'elle ne l'ait d'abord, selon la formule de l'époque, « réduit à l'universel. »

Mais c'est aussi en cela qu'il est, dans l'histoire de notre langue, l'orateur par excellence, et ses Sermons les meilleurs modèles que l'on puisse donner de l'éloquence française. Moins poète que Bossuet ou, pour mieux dire, nullement poète, mais peut-être plus orateur. « La beauté de ses plans généraux, disait le sage d'Aguesseau, l'ordre et la distribution qui règnent dans chaque partie du discours, la clarté et, si l'on peut ainsi parler, la popularité de l'expression, simple sans bassesse et noble sans affectation, sont des modèles qu'il est plus aisé d'assigner à l'éloquence du barreau que le sublime et le pathétique de M. Bossuet, — je rappelle que d'Aguesseau ne connaissait par les *Sermons* de Bossuet, — et que la justesse, la cadence ou la mesure peut-être trop uniforme de M. Fléchier. » Il nous reste, après en avoir cherché les raisons dans le fond des discours de Bourdaloue, à les montrer maintenant dans la forme de son éloquence.

#### IV

Il y a des écrivains, tels que Bossuet et tels que Racine, dont on pourrait dire que la langue est une création perpétuelle; et il y en a d'autres, comme La Bruyère et comme Massillon, qui se donnent infiniment de mal pour habiller leur pensée d'une expression qui en relève l'ordinaire banalité : les premiers sont les modèles qui ont égaré les seconds. Mais il y en a d'autres — comme Bourdaloue, précisément, — qui ne se proposent en écrivant que d'exprimer toute leur pensée dans la langue de tout le monde. La langue de Bourdaloue est la langue de son temps, une langue pleine et forte, un peu pauvre ou sobre d'images, de métaphores, de « figures, » une langue précise, et quand il le faut subtile, mais sans trace de préciosité, sans grand éclat ni faux brillans, et qui ne diffère pas beaucoup de la langue de Nicole ou d'Arnauld. Une phrase de Bourdaloue ne se « reconnaît » pas. « On ne veut plus aujourd'hui, — nous dit-il quelque part, dans un sermon *sur la Parole de Dieu*, — qu'une morale délicate, une morale étudiée, une morale qui fasse connaître le cœur de l'homme, *et qui serve de miroir où chacun, non*



*pas se regarde soi-même, mais contemple les vices d'autrui.* » Je lis encore, dans le même sermon : « Si je ne profite pas des alimens, ils se tournent en poisons, et la médecine me tue dès qu'elle n'opère pas pour me guérir. » Voilà sans doute qui est bien dit ! Mais d'abord, de ces expressions, pour en trouver dans Bourdaloue, je suis obligé de le lire la plume à la main, sinon de les y chercher ; et puis, elles ne sont pas « signées. » Elles sont de lui, mais elles pourraient être d'un autre. Sa langue et son style, admirables pour d'autres raisons, manquent un peu d'« individualité. »

Serait-ce, par hasard, chez le plus illustre des prédicateurs de la Compagnie de Jésus, l'effet d'une austérité qu'on pourrait appeler janséniste ? Nous y gagnons, nous, d'avoir en lui l'un des plus sûrs témoins de la langue de son temps. Non pas sans doute, — car à cet égard on ne saurait trop faire de distinctions, — non pas que tout le monde en son temps fût capable d'écrire ou de parler comme lui ! Ses confrères Cheminais ou de La Rue serviraient au besoin de preuve du contraire ! Toutes les femmes, en ce temps-là, n'écrivaient pas non plus comme M<sup>me</sup> de Maintenon ! Mais ce que l'on veut dire, c'est que ce n'est pas la langue ou le style de M<sup>me</sup> de Sévigné, ni de Bossuet, qui correspondent le mieux à l'idée qu'en leur temps on se formait des qualités du style ou de la langue : c'est la langue ou le style de Nicole et de Bourdaloue. Le style ou la langue des très grands écrivains sont plutôt les leurs qu'ils ne sont ceux de leur temps, et pareillement la langue ou le style des « stylistes. » Là peut-être est encore une des raisons du succès de Bourdaloue. Il parle une langue moyenne, que ses auditoires n'ont pas de peine à suivre, dont les étonnemens ou les surprises ne les détournent pas de l'attention qu'ils doivent au fond des choses, et une langue, enfin, que tout le monde est tenté de croire qu'il parlerait aussi bien que Bourdaloue, — si seulement il essayait. Il a donc été tout de suite, et toujours, compris. On savait qu'en allant l'entendre, rien ou presque rien ne serait perdu de ce qu'il dirait. Mais nous, c'est à ce titre que nous pouvons voir en lui l'un des plus sûrs témoins de la langue de son temps. La langue de Pascal est la langue de Pascal, et la langue de Molière est la langue de Molière : la langue de Bourdaloue est la langue du xvii<sup>e</sup> siècle.

On lui reproche, il est vrai, quelques négligences ou incor

rections, et on les lui reprochait de son temps même, si nous en voulons croire ce témoignage de l'abbé Trublet : « J'ai toujours ouï dire, — écrivait Trublet en 1755, — que le Père Bouhours chicanait toujours le Père Bourdaloue sur la pureté de sa langue, la correction du style, et qu'il l'invitait à en prendre soin. » C'est que le Père Bouhours, à qui rien ou presque rien n'a manqué d'un « précieux, » était en retard sur son temps, ou en avance, à moins qu'on ne dise encore qu'il était né pour transmettre aux Fontenelle et aux Marivaux le galant héritage des Voiture et des Scudéri, un moment compromis par les rudes attaques de Molière et de Boileau. J'aimerais d'ailleurs qu'on voulût bien me dire une fois où l'on prend cet idéal de « pureté de langue » et de « correction de style » dont on accuse Pascal et Bossuet, Molière et M<sup>me</sup> de Sévigné, Racine et Boileau de s'être si souvent écartés ! Le savant M. Livet, à qui nous devons l'excellent *Lexique de la langue de Molière, comparée à celle des écrivains de son temps*, ayant médité de rédiger un *Lexique de la langue de Bossuet*, fut interrompu par la mort, — et par le nombre de fautes contre « la pureté de la langue » et la « correction du style » qu'il avait cru découvrir dans les *Œuvres* du grand écrivain. Je m'étais souvent efforcé, mais inutilement, de lui faire entendre qu'il était dupe ou victime des grammairiens du xviii<sup>e</sup> siècle. Ce sont eux, en effet, qui ont décrété Molière et La Fontaine d'« incorrection, » pour ne pas s'être conformés d'avance à de prétendues règles qu'on ne connaissait point au temps des *Fables* ni de *l'École des femmes*. Mais ces règles elles-mêmes n'ont été posées que pour justifier ou pour codifier le passage de la prose française du mode oratoire au mode narratif, et du « style parlé, » celui qui s'adressait à l'oreille, au « style écrit, » qui ne s'adresse plus qu'aux yeux. Et je veux donc bien qu'à la rigueur on en réclame l'observation des historiens ou des romanciers, mais on ne voit pas pourquoi nous les imposerions rétrospectivement aux auteurs dramatiques et aux orateurs de la chaire. Le style de Bourdaloue, comme le style de Molière, est un « style parlé ; » et pas plus au prédicateur qu'à l'auteur dramatique on n'en saurait faire un grief, même atténué, si les comédies sont faites, avant tout, pour être jouées et les sermons pour être prononcés. Bourdaloue n'est peut-être « incorrect » ou « négligé » que de ce qu'il y a de parlé et d'oratoire dans le mouvement de son style.

Car ai-je besoin de le faire observer? Toutes les qualités que nous avons louées jusqu'ici dans les Sermons de Bourdaloue, ne sont pas des qualités essentiellement ou spécifiquement « oratoires; » et on s'aperçoit, en y réfléchissant, qu'elles expliquent donc bien la réputation et la valeur de l'écrivain, mais non pas celles de l'orateur. La finesse de l'observation psychologique ou la sûreté de la doctrine morale n'ont pas de liaison nécessaire avec les dons qui font l'orateur, et de nombreux contemporains de Bourdaloue, tels que l'auteur des *Essais de morale*, les ont effectivement possédées, qui ne sont nullement des orateurs. C'est que leur style manque de « mouvement, » et si l'on a pu dire que le « mouvement » était l'élément spécifique de la beauté musicale, à plus forte raison peut-on le dire, doit-on le dire de la grande éloquence.

L'éloquence, en ce qu'elle a de plus extérieur, — et cependant de plus essentiel, puisque dans aucune langue il n'y a sans cela d'éloquence, — c'est le mouvement de la pensée. Elle n'a besoin, pour être l'éloquence, ni de la splendeur des mots, ni de l'originalité des images ou de leur éclat, ni de la profondeur même des idées. Elle en peut user de surcroît, et alors c'est tant mieux pour elle! mais elle n'en a pas besoin. Elle n'est pas non plus « le corps qui parle au corps, » et à ce propos n'a-t-on pas conté que Bourdaloue « faisait très peu de gestes » et « qu'il prêchait, » les yeux le plus souvent fermés? » Le Père Chérot a prouvé que ce n'était qu'une légende. Mais ce que l'on peut dire, c'est que son action, son geste, son intonation sont comme impliqués dans le mouvement même de sa phrase, et c'est cela qui est proprement oratoire. Le lire c'est l'entendre, et l'entendre, c'est le voir. Son discours est « continu, » mais il n'y a rien de moins « monotone. » La succession de ses périodes dessine des attitudes et indique des gestes. Prenez le début du sermon *sur la Pensée de la mort* :

*Memento, homo, quia pulvis es, et in pulverem reverteris.* Vos passions vous emportent, et souvent il vous semble que vous n'êtes pas maître de votre ambition et de votre cupidité; *Memento*, souvenez-vous, et pensez ce que c'est que l'ambition et la cupidité d'un homme qui doit mourir. Vous délibérez sur une matière importante, et vous ne savez à quoi vous résoudre; *Memento*, souvenez-vous, et pensez quelle résolution il convient de prendre à un homme qui doit mourir. Les exercices de la religion vous fatiguent et vous lassent, et vous vous acquittez négligemment de vos devoirs; *Memento*, souvenez-vous, et pensez comme il importe de les observer à un homme qui doit mourir. [*Carême*, I, p. 6.]

J'emprunte un autre passage à un autre sermon, *sur la vraie et la fausse Piété* :

Écoutez ceci, je vous prie. On récite de longs offices, et ces longs offices tout divins sont composés et remplis des plus beaux sentimens [de foi, d'espérance, de charité et d'amour de Dieu, de confiance en Dieu, de soumission aux ordres de Dieu; mais, après y avoir employé des heures entières, peut-être n'a-t-on pas fait un acte de foi, pas un acte d'espérance, pas un acte d'amour, de confiance et de soumission; pourquoi? parce que de tout ce que la bouche a prononcé, le cœur ne disait rien, ni sentait rien. On paraît devant l'autel du Seigneur, on y fléchit les genoux, on y demeure prosterné et humilié, et peut-être, en tout ce que l'on y a pensé n'a-t-on pas rendu à Dieu un seul hommage;... pourquoi? parce que la religion ne consiste ni dans les inclinations du corps, ni dans la modestie des yeux, mais dans l'humiliation de l'esprit, et que l'esprit n'a pas accompagné un moment toutes ces démonstrations de respect et d'adoration. On entre dans les hôpitaux, on visite des prisons, on console des affligés, on soulage des malades, on assiste des pauvres, et tel peut-être qui fait voir sur cela plus d'assiduité et de zèle est celui qui exerce le moins la miséricorde chrétienne; pourquoi? parce que c'est ou une certaine activité naturelle qui l'emporte, ou une compassion tout humaine qui le touche, ou l'habitude qui le conduit, ou tout autre objet que Dieu qui l'attire. [*Sur la vraie et la fausse Piété. Dimanches, II, 254, 255.*]

Toute la force de ces passages, et de vingt autres qu'on pourrait citer, est tellement dans le mouvement qui les rythme, qu'on pourrait presque l'en distinguer, l'en extraire, pour ainsi parler, l'en isoler, et, dans toute autre occasion à laquelle il s'adapterait, produire le même effet.

On fait ceci, on fait cela... et peut-être... Pourquoi? Parce que... On fait cette autre chose, et cette autre encore,... et peut-être... Pourquoi? Parce que... Et on en fait une autre encore, et une autre... et peut-être... Pourquoi? Parce que...

C'est un cadre, et toutes les fois qu'il s'agira d'exprimer l'inutilité d'un effort qui n'est que la grimace ou la routine de ce qu'il devrait être, on aura lieu de l'employer, si d'ailleurs on a de quoi le remplir. Prenons enfin un dernier exemple, et empruntons-le à un sermon moins connu, *sur l'Éternité malheureuse* :

On peut absolument savoir le nombre des étoiles du ciel, — je crois qu'absolument veut ici dire : à la rigueur, — des gouttes d'eau dont la mer est composée, des grains de sable qu'elle jette sur ses bords; mais de mesurer dans l'éternité le nombre des jours, des années, des siècles, c'est à quoi l'on ne

peut atteindre, parce que ce sont des jours, des années, des siècles sans nombre; disons mieux, parce que dans l'éternité, il n'y a proprement ni jours, ni années, ni siècles, et que c'est seulement une durée infinie. Voilà à quoi je m'attache, et sur quoi je fixe mes regards. Car je m'imagine que je vois cette éternité, que je marche dans l'éternité, et que je n'en découvre jamais le bout. Je m'imagine que j'en suis enveloppé et investi de toutes parts, que si je m'élève, si je descends, de quelque côté que je me retourne, je trouve toujours cette éternité; qu'après mille efforts pour m'y avancer, je n'ai pas fait le moindre progrès, et que c'est toujours l'éternité. Je m'imagine qu'après les plus longues révolutions des temps je vois toujours au milieu de cette éternité une âme réprouvée, dans le même état, dans la même désolation, dans les mêmes transports, et, me substituant moi-même en esprit dans la place de cette âme, je m'imagine que, dans ce supplice éternel, je me sens toujours dévoré de ce feu que rien n'éteint, que je suis toujours rongé de ce ver qui ne meurt point. Cette idée de moi-même, cette peinture me saisit et m'épouvante. Mon corps même en frémit, et j'éprouve tout ce qu'éprouvait le prophète royal lorsqu'il disait à Dieu : Seigneur, pénétrez ma chair de votre crainte et de la crainte de vos jugemens : « *Confige timore tuo carnes meas.* » [Sur l'éternité malheureuse. Dimanches, III, 300-301.]

S'il y avait beaucoup de pages de cette beauté dans l'éloquence de Bourdaloue, Bossuet ne serait-il pas égalé? Et, j'entends bien ce que l'on dira, que, dans ce passage même, et plus manifestement encore dans les deux autres que nous avons cités, le « procédé » se voit; que la répétition est un moyen toujours facile de conduire un développement; que le moyen est plus facile encore quand c'est un texte que l'on commente : *Memento quia pulvis es!* Et, je n'en disconviens pas! Oui, c'est un procédé, puisque je l'analyse. Mais il y a des « procédés » légitimes, si toute méthode, en somme, n'est qu'un procédé. Seulement, parmi ces « procédés, » et en dépit de toutes les « rhétoriques » du monde, il y en a qui ne sont à la portée que de quelques-uns. On savait aussi, dans la maison d'Ithaque, l'usage de l'arc d'Ulysse, et on connaissait même la « manière de s'en servir, » mais personne cependant ne réussissait à le tendre. Et de fait, parmi les orateurs de la chaire française, combien sont-ils qui soient Bourdaloue? Si l'éloquence a ses « procédés, » combien comptons-nous de prédicateurs qui aient su s'en servir? Et si nous en trouvons cinq ou six, — mettons-en, si l'on le veut, dix ou douze, — ne conviendra-t-on pas que ces « procédés, » plus faciles à analyser qu'ils ne le sont à appliquer, ne sont pas tant des « procédés » que des caractères de l'éloquence de ceux

qui les ont appliqués, — et même de l'éloquence en général?

Qu'est-ce à dire? sinon que, comme il y a une « forme dramatique, » par exemple, il y a une « forme oratoire. » Toutes les paroles qu'on prononce, et même qui se font applaudir en public, ne sont pas pour cela des « discours. » L'éloquence ne consiste pas uniquement dans cette forme oratoire, mais sans cette forme oratoire il n'y a pas d'éloquence. Si Bourdaloue n'eût pas reçu le don de cette « forme oratoire, » ou, en d'autres termes, si ce qu'on appelle ses « procédés » n'était pas la naturelle expression de son tempérament littéraire, il serait encore un grand écrivain, un admirable moraliste, un psychologue subtil et profond, il ne serait pas un « orateur » et il ne serait pas Bourdaloue. Si je crois devoir y insister, c'est qu'on ne l'a pas assez dit dans les éloges qu'on a faits de lui. On a vanté la « beauté de ses plans, » la « fécondité de son invention, » la « richesse de sa psychologie, » et nous n'avons eu garde, à notre tour, d'oublier d'en parler. Là est la source de son éloquence. Le tempérament oratoire, sans ces dons ou d'autres analogues, n'aboutit qu'à la rhétorique ou à la déclamation. Mais ce ne sont pas ces dons qui le constituent. Il est comme en dehors et indépendamment d'eux. Et la preuve, c'est que ces dons ne sont, — et on le prouverait, — ni ceux de Bossuet ni ceux de Massillon. Mais on montrerait en revanche que, si Massillon et Bossuet sont les orateurs qu'ils sont, c'est pour avoir eu, comme Bourdaloue, et à des degrés d'ailleurs très différents, la qualité que nous avons indiquée dans l'œuvre de Bourdaloue, comme essentielle et caractéristique de la « forme oratoire. » Bossuet et Massillon, comme Bourdaloue, et comme aussi bien Démosthène ou Cicéron, sont « orateurs, » du fait et à cause des qualités de mouvement et d'action qui sont celles de leur expression ou de leur pensée. Et ainsi, ce qui fait l'originalité de Bourdaloue dans l'histoire de la chaire chrétienne, c'est la rencontre en lui des qualités caractéristiques de l'orateur, avec des qualités qui sont ce qu'elles sont, qui d'ailleurs ne sont pas proprement oratoires, et qui n'appartiennent qu'à lui.

## V

C'est ce que je voudrais avoir montré dans cette étude, où, pour caractériser l'éloquence de Bourdaloue, je n'ai pas eu

besoin d'un autre texte que celui de l'édition « officielle ; » et c'est aussi ce qui me permet d'espérer ou de croire qu'aucune édition critique n'en modifiera sensiblement les conclusions. Nous l'avons dit, et nous le répétons, nous l'attendons impatiemment, cette édition critique ; et nous savons quel en sera l'intérêt. Quand elle ne nous servirait qu'à mieux déterminer les « époques » de l'éloquence de Bourdaloue, cet intérêt serait déjà considérable, et ce n'est pas seulement l'histoire de la vie du prédicateur, mais l'histoire de l'éloquence de la chaire dans la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, et l'histoire même des mœurs, qui s'en trouveraient vivement éclairées. A un autre point de vue, et s'il ne nous est pas du tout inutile, pour mieux apprécier l'*Oraison funèbre d'Henriette d'Angleterre* ou le *Sermon pour la profession de M<sup>lle</sup> de La Vallière*, de savoir qui furent Louise de La Vallière, ou Madame, Duchesse d'Orléans, il ne nous serait pas indifférent de savoir quel sermon a prêché Bourdaloue, — sur la Crainte de la mort ou sur l'Impureté, sur la Fausse Conscience ou sur l'Ambition, — dans la même semaine qu'il venait d'assister à la mort de Colbert ou de M<sup>lle</sup> de Fontanges. Ce n'est pas une « indication » que je donne au Père Griselle, c'est un « desideratum » que je me permets d'exprimer. On ne saurait jamais rattacher, par des liens trop étroits ni trop nombreux, à l'actualité qui les inspira, ces chefs-d'œuvre qu'une admiration banale a détachés de leurs origines, et situés, pour ainsi parler, en dehors de l'espace et du temps. Nous devons sans doute ce service à l'édition « critique » des *Sermons* de Bourdaloue.

Mais le caractère de son éloquence n'en sera pas pour cela changé ! Ni les Villemain, ni les Sainte-Beuve, ni Désiré Nisard, ni tant d'autres, pour apprécier à son prix l'éloquence de Bossuet, n'ont eu besoin de la belle édition de l'abbé Lebarq, ou seulement de l'édition, déjà moins « critique, » de M. Lachat ; et le texte de Versailles, qui n'est que la reproduction de celui de dom Déforis, leur a suffi. Ne nous exagérons point, en dépit de Boileau « le pouvoir d'un mot mis en sa place ; » et ne croyons pas que la qualité du style d'un grand écrivain ne dépende que de quelques « variantes. » Si Victor Cousin n'était pas intervenu dans l'affaire, Pascal lui-même, je dis Pascal, le Pascal de l'édition Bossut et de l'édition de Port-Royal, n'en serait pas moins tout ce qu'il est. Est-ce que les Voltaire et les Condorcet s'y sont mépris ? Et si l'on nous fait observer là-dessus que nos juge-

mens sur Pascal ou sur Bossuet ne ressemblent pas à ceux de nos prédécesseurs, c'est d'abord ce qu'il faudrait voir ; et puis, s'ils avaient changé, je n'en rapporterais pas l'honneur au progrès des éditions « critiques, » mais à l'évolution des idées ; mais à une connaissance plus précise de la succession des « époques » ou des conditions dans lesquelles ils ont écrit et prêché ; mais à vingt autres causes, dont la moindre en notre temps n'a pas été l'influence de la rhétorique romantique, — et même naturaliste.

C'est cette influence que subissent en effet M. Castets et le Père Grisele, quand ils posent comme en principe que, de deux versions d'un même texte de Bourdaloue, la plus familière et la plus négligée *doit être* la plus authentique. C'est elle aussi que nous subissons quand nous mettons, — et avec raison je crois, — l'incomparable éloquence de Bossuet si fort au-dessus de celle de Bourdaloue. Rappelons-nous seulement les vers de Lamartine :

Je te salue, ô Mort, libérateur céleste...

de Musset même :

Créature d'un jour qui t'agites une heure...

d'Hugo surtout :

Prie encor pour ceux que recouvre  
La pierre du tombeau dormant,  
Noir précipice qui s'entr'ouvre  
Sous notre foule à tout moment,

ou encore :

Nous ne voyons jamais qu'un seul côté des choses,  
L'autre plonge en la nuit d'un mystère effrayant,  
L'homme subit le joug sans connaître les causes,  
Tout ce qu'il voit est court, inutile et fuyant ;

et ne doutons pas que de tels vers, dont on pourrait dire qu'ils sont presque plus oratoires que poétiques, ne nous aient appris à goûter ce qu'il y a de poétique dans l'éloquence de Bossuet ; — je veux dire de libre et d'inspiré, de brusque et de soudain, de hardi et de splendide, d'àpre même et quelquefois de cru. Et ce phénomène alors s'est produit que, ne trouvant rien de semblable ou d'analogue dans Bourdaloue, nous nous sommes éton-



nés, sans oser y contredire, de l'admiration de ses contemporains; et nous avons supposé que les Sermons ne nous étaient point parvenus « tels qu'il les avait prononcés; » et nous en avons fait un crime au Père Bretonneau; et nous serons bientôt au point d'en préférer les versions clandestines au seul texte qui doit faire loi. Nous ne voulons pas rester au-dessous de l'admiration des contemporains, et, pour la justifier à nos yeux, nous en arrivons à ce paradoxe de la motiver par les raisons mêmes qui font qu'ils ont moins admiré l'éloquence de Bossuet. Les contemporains de Bossuet et de Bourdaloue n'étaient point des « romantiques, » et à peine des naturalistes.

La critique et l'histoire littéraire ont deux raisons d'insister sur cette observation. La première, c'est que les grands écrivains du xvii<sup>e</sup> siècle, ceux que l'on peut appeler vraiment originaux, Bossuet et Pascal, Molière et La Fontaine, Racine, M<sup>me</sup> de Sévigné, ne sont en vérité « représentatifs » de leur temps que pour la moindre part d'eux-mêmes et par les moins originales de leurs qualités. Mais chacun d'eux y est, selon le mot du philosophe, « comme un Empire dans un Empire; » et, en effet, ce n'est pas seulement l'éloquence de Bossuet, c'est l'« intensité » de Pascal, si je puis ainsi dire, et c'est encore l'art de Racine que les contemporains n'ont pas apprécié à leur prix. Les contemporains ne paraissent avoir estimé, ni l'auteur d'*Andromaque* et d'*Iphigénie* beaucoup au-dessus de celui d'*Ariane* et du *Comte d'Essex*, ni Pascal, « Monsieur Pascal, » beaucoup au-dessus de Nicole ou d'Arnauld. On disait couramment le « grand Arnauld; » on ne disait pas le « grand Pascal. » Une phrase de Nicole, sur Pascal précisément, et sur ses *Pensées*, nous explique-t-elle peut-être la bizarrerie de ces jugemens? Il trouve les *Pensées* de M. Pascal, « quelquefois un peu trop dogmatiques, » et ainsi, dit-il, « elles incommode mon amour-propre, qui n'aime pas à être régenté si fièrement. » C'est ce qu'ont dû penser les contemporains de Racine et de Bossuet. Leur amour-propre n'aimait pas « à être régenté si fièrement; » et l'autorité du génie leur semblait être, comme à Nicole, un abus de dogmatisme. Mais, quoi qu'il en soit de l'explication, ce qui n'est pas douteux, c'est la réalité du fait. Je ne l'ai pas dit autrefois avec assez d'assurance : ils ont préféré Bourdaloue à Bossuet; et, pour qu'un changement à cet égard s'opérât dans l'opinion, il a fallu préalablement qu'un autre changement se fût fait dans les esprits.

Mais il n'en résulte pas que Bourdaloue soit inférieur à Bossuet ; il est seulement autre ! et c'est ma seconde observation, qu'il faudrait enfin cesser de considérer « l'éloquence de la chaire » non pas même comme un genre, mais comme une spécialité, dont l'idée se définirait par des traits constamment identiques, et dans laquelle on excellerait diversement, et à des degrés différens, mais toujours par le moyen et en raison des mêmes qualités. L'illusion n'est peut-être nulle part plus apparente que dans le cas de Bourdaloue, si, de quelque manière qu'on le juge, il semble que ce soit toujours par rapport à Bossuet. Tel sermon *sur la Mort*, *sur la Providence*, ou encore celui qu'on intitule *sur l'Unité de l'Église* étant pris pour modèle, Vinet, Sainte-Beuve ou Nisard semblent toujours chercher en quoi, comment, par où, un sermon de Bourdaloue en diffère ; et je ne suis pas sûr, dans la présente étude, de n'avoir pas fait comme eux. Il y a cependant autant de formes de l'éloquence de la chaire qu'il y a de grands orateurs chrétiens, et même c'est pour cela qu'il y a si peu de « grands orateurs » de la chaire. Bossuet n'est pas ce qu'il est pour avoir eu, dans un degré plus éminent, des qualités qui seraient aussi celles de Bourdaloue, ni Bourdaloue n'est un Bossuet dont la composition serait plus didactique, les développemens plus diffus, et le style moins original, comme étant plus impersonnel. Disons cela, si nous le voulons, de leurs « copistes » à chacun ! Mais eux, s'ils sont eux, sachons qu'ils le sont pour des raisons et par des qualités qu'on ne détache pas ainsi d'eux ; et que l'originalité de leur « éloquence » à tous deux est faite précisément de n'avoir pas de commune mesure. Et, en le disant, on n'a sans doute la prétention de l'apprendre à personne ; on sait que les critiques et les historiens de la littérature le savent ; mais ils font, ils ont fait jusqu'ici comme s'ils l'ignoraient. Nous souhaiterions, si nous avions, à notre tour, commis la même erreur, que le lecteur en fût du moins averti.

Ce qu'en effet nous avons essayé de montrer, c'est que l'éloquence de Bourdaloue pouvait et devait se définir, — indépendamment de toute comparaison avec celle de Bossuet ou de Massillon, — par des traits qui n'appartiennent qu'à elle. Quand Nisard écrivait que, si Bossuet est « l'orateur » de la chaire chrétienne, Bourdaloue en est le « dialecticien, » il entendait manifestement qu'un « dialecticien » de la chaire n'en est que l'« orateur » plus traînant, moins original, et moins inspiré.

Nous avons essayé de montrer que, si Bossuet était un orateur de la chaire, Bourdaloue en était un autre. Nous avons encore essayé de montrer que, si l'idée de l'éloquence, telle que l'on peut se la former d'après les *Sermons* de Bossuet, avait peut-être plus de rapports avec le goût de notre temps, celle qui se dégage de la lecture des sermons de Bourdaloue en avait au contraire davantage avec le goût du xvii<sup>e</sup> siècle : nous avons encore essayé de montrer que l'un des caractères de cette éloquence étant d'être une « éloquence parlée, » toutes les améliorations que la philologie s'efforcera d'apporter au texte ne pourront qu'accentuer ce caractère. De quelque façon qu'il composât, Bourdaloue ne « récitait » point en chaire des discours plus « écrits » que parlés. Il a été un orateur dans toute la force du terme, on veut dire de ceux dont les idées se manifestent naturellement sous une forme oratoire. Et nous avons enfin essayé de montrer qu'entre les caractères de son éloquence et les exigences de l'esprit de son temps, s'il y avait une étroite convenance, la convenance, moins apparente peut-être, n'était pas moins profonde, entre ces mêmes caractères et les exigences éternelles de l'enseignement moral et religieux. A cet égard, — et si d'ailleurs il est bien entendu que le mot n'emporte aucune idée de supériorité absolue, ni même de comparaison, et ne va pas plus loin que la constatation d'un fait, — il est, et il demeurera le plus « classique » de nos grands orateurs.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

---

---

# LES ALLIÉS ET LA PAIX

EN 1813

---

III<sup>(1)</sup>

LES BASES DE FRANCFORT

---

I

Napoléon repoussé au delà du Rhin, les « limites naturelles » étaient perdues. Les coalisés, à cet égard, étaient unanimes. Ce qui sauva les « limites anciennes, » c'est que, sur le partage des dépouilles que l'on ferait de l'ancienne France et le marchandage de compensations qui s'ensuivrait, ils cessèrent de s'entendre. Comme il faut un terme à toutes choses, qu'ils avaient hâte de finir la guerre, qu'ils avaient atteint leur but commun, ils s'arrêtèrent à ce terme-là, celui d'ailleurs que, de tout temps, les Anglais, et, en avril 1805 et décembre 1812, les Russes, avaient assigné à la lutte contre la France.

Alexandre, depuis Leipzig, avait décidément arrêté ses desseins : aller à Paris, y établir un gouvernement à sa discrétion, comme naguère Poniatowski en Pologne, au temps de Catherine, — autour de lui, on prononçait le nom de Bernadotte ; — se proclamer roi de Pologne, grandir en Allemagne son lieutenant, le roi de Prusse, et reconstituer le reste de l'Europe, pour la plus grande gloire et prépondérance de la Russie. Metternich soup-

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> et 15 juillet.

connaît depuis longtemps cette politique, dont il se montrait fort alarmé. La reconstitution d'une Pologne entre les mains d'Alexandre emportait la renonciation de l'Autriche à la partie de la Gallicie cédée en 1809 et, peut-être, l'échange forcé du reste. Quelles indemnités lui seraient attribuées? La Gallicie était une bonne conquête, bien accrochée à la monarchie et qui fournissait de bonnes recrues. Les partisans du démembrement de l'ancienne France parlaient de l'Alsace : présent funeste, dont les Autrichiens ne voulaient pas plus en 1812 qu'ils n'en avaient voulu en 1792. La perte même de la Gallicie paraissait peu de chose à côté du péril d'une Russie débordante, aux portes de l'Allemagne, pesant, sans contrepoids, sur l'Orient. Que servirait d'avoir secoué la suprématie de Napoléon si l'on y substituait celle d'Alexandre? Celle-là, dorénavant, semblait plus fâcheuse, devenant plus probable. Ajoutez, par l'union des deux monarches, la subordination avérée de la Prusse à la Russie, et, par l'annexion de la Saxe à la Prusse, en échange de Varsovie et de Posen qui passeraient aux Russes, la Prusse au cœur de l'Allemagne, aux portes de la Bohême, menaçant Vienne, prétendant à l'Empire.

Metternich chercha un appui du côté des Anglais, qui n'étaient pas plus intéressés que l'Autriche à établir la suprématie russe sur l'Europe. On couvait alors, à Londres, le projet de fonder, dans la basse Allemagne, un État client, un État hanovrien, qui réunirait Amsterdam et Anvers et formerait barrière contre la France. La conduite de l'Autriche à Prague avait levé les préventions des Anglais. Metternich s'efforça d'obtenir la confiance et d'établir l'entente. L'ambassadeur britannique près de François, lord Aberdeen, âgé de trente ans à peine, était un jeune seigneur, de haute naissance, de grande fortune, de belle tenue; à défaut de l'expérience des affaires, qui lui manquait entièrement, il possédait le calme, la réserve, jusqu'à la froideur déconcertante. « Un jeune ours, mal léché, » déclara Metternich, au premier abord. Il revint très vite sur cette impression. Mais les entretiens étaient malaisés : Aberdeen ne savait pas l'allemand, Metternich parlait à merveille le français; mais, Aberdeen, qui l'entendait, le parlait avec difficulté. Metternich entendait l'anglais, mais le parlait peu. Ils étaient contraints le converser en deux langues : Aberdeen usant de la sienne et Metternich s'exprimant en français. Il jugea le lord loyal, bien

intentionné envers l'Autriche, avec un certain arrière-fond chevaleresque d'admiration pour Napoléon, de sympathie pour l'armée française, bien rare en cette profession, surtout en Angleterre. Metternich pouvait en profiter, au besoin, pour combattre l'ardeur enragée des Prussiens et l'entêtement glorieux d'Alexandre à détrôner Napoléon, à entrer triomphalement dans Paris, acclamé par les Français, à donner des institutions au pays de Montesquieu et un roi à la Révolution française. Stadion, qui fréquenta Aberdeen, peu après, au congrès de Châtillon, plaint doucereusement « son innocence diplomatique. » C'était, sans aucun doute, une qualité aux yeux de Metternich, et il ne laissa pas, dès qu'il s'en aperçut, d'en tirer avantage.

Il entreprit Aberdeen plus d'une fois, durant la route qu'ils faisaient en commun vers le Rhin, et il le trouva dans les dispositions qu'il souhaitait. — Il faut, lui disait-il, restreindre la puissance de la France; mais pourquoi se refuser à toute négociation? Il serait bon de négocier, ne fût-ce que pour rejeter sur Napoléon l'odieux de la prolongation de la guerre. Au fond, une bonne paix est le but de cette guerre. — Lorsque Merveldt rapporta la conversation que Napoléon avait eue avec lui, à Leipzig, le 17 octobre, Metternich y vit une amorce. Si l'on pouvait atteindre, par ce procédé, l'objet fondamental de la guerre, ce serait une faute de ne s'y point prêter pour le vain plaisir de réorganiser le gouvernement de la France. En Angleterre, les gouvernans, depuis 1804, depuis le traité du 11 avril 1805, n'avaient pas changé d'avis sur cet article : la déchéance de Napoléon leur garantirait seule la paix qu'ils voulaient, la paix dans les anciennes limites. Mais cette déchéance et surtout l'établissement d'une monarchie restaurée, ils ne pouvaient les donner ostensiblement comme objet à la guerre. Le Parlement, encore que très acharné contre Napoléon, n'eût pas admis que la guerre se prolongeât pour une intervention dans les affaires intérieures de la France, lorsque l'objet essentiel, la frontière, serait atteint. Il fallait donc, aux ministres, manœuvrer en secret, contre l'Empire et l'Empereur, et ils ne s'en firent point faute; mais, ouvertement, ils ne pouvaient refuser d'entamer au moins une négociation de forme. C'est ce qu'Aberdeen reconnaissait d'autant plus aisément qu'il y penchait par son propre goût, qu'il n'était point dans le secret de son gouvernement, et que son principal personnage au quartier général consistait à occuper la galerie.

Ni Metternich ni son maître ne songeaient à détrôner Napoléon. C'est ici que, chez François II, les « entrailles d'État » s'accommodaient avec le cœur. Les Bourbons, en deuil de Marie-Antoinette, ne souriaient nullement au père de Marie-Louise. Un Napoléon vaincu, humilié, refoulé dans les anciennes limites, réduit à l'impuissance, acculé, très vraisemblablement, à quelque constitution qui briderait à jamais son pouvoir, un Napoléon « époux et père, » et, cette fois, au vrai, successeur et neveu de Louis XVI, convenait mieux à la maison d'Autriche. Ajoutons que, de toutes les combinaisons, celle de Bernadotte, vice-roi ou lieutenant général de la Russie, était celle qui lui convenait le moins. Si la France avait besoin d'une tutelle, l'Autriche, belle-mère et grand-mère, paraissait tout indiquée. Napoléon n'était ni invulnérable, ni surtout immortel; la guerre offrait des hasards; une abdication n'emporte point déchéance de la dynastie, et une régence, sous la haute main de Metternich, réunissait tous les avantages, le droit, les « principes, » et la politique. Donc, négocier la paix avec Napoléon, tout en continuant à le presser par la guerre; l'affaiblir en France, l'anéantir en Europe, le contraindre aux derniers sacrifices, la paix à la discrétion des alliés, l'abdication en faveur de son fils, ce qui couperait court aux visées d'Alexandre et arrêterait la marche sur Paris. Les Français, devant la paix à Marie-Louise et à Napoléon II, la régence en profiterait, le moment venu, et l'Autriche se porterait, du coup, à cette hégémonie de l'Europe qu'ambitionnait le tsar. Le fin de cette combinaison consistait à y associer les Français, à exciter un mouvement d'opinion en France, et à forcer, par les Français mêmes, la main à Napoléon.

Metternich connaissait de longue date, il avait suivi de très près et entretenu les dispositions des amis de l'Autriche, l'ancien « comité autrichien » ressuscité à Erfurt par Talleyrand. Plus que jamais, il croyait pouvoir compter sur le prince de Bénévent. Il se flatta de trouver en lui le collaborateur qu'il lui faudrait pour installer la régence et la conduire ensuite à l'autrichienne. Talleyrand remplirait, très ostensiblement, le rôle que Mercy jouait, sous le manteau diplomatique, à la cour de Louis XVI. En quoi il se méprend : si Talleyrand désire la régence, c'est pour y prendre le personnage de Mazarin. Mais il suffit, en ces débuts de l'affaire, de s'accorder sur la paix, qui formera le premier chapitre. Metternich est informé des vues de

Talleyrand. Elles sont précisément celles qu'il veut faire prévaloir : les anciennes limites. Il aura plus de mal à y gagner les Français. Il les y amènera par des jeux de perspective habilement gradués.

« Connaissant à fond l'esprit public en France, raconte-t-il, j'étais convaincu que, pour ne pas l'aigrir, pour lui présenter plutôt un appât qui serait saisi, on ferait bien de flatter l'amour-propre national et de parler du Rhin, des Alpes et des Pyrénées comme étant les frontières naturelles de la France. Afin d'isoler encore davantage Napoléon et d'agir en même temps sur l'esprit de l'armée, je proposai, en outre, de rattacher à l'idée des frontières naturelles l'offre de négociations immédiates. » D'ailleurs, en même temps, il proposerait aux alliés « de porter la guerre de l'autre côté du Rhin, au cœur de la France. » On négocierait en marchant et combattant. On verrait l'effet de l'invasion sur l'esprit du peuple, on serait nanti et l'on demeurerait maître de donner aux conditions, en cas de congrès, et selon les occurrences de la guerre, plus ou moins d'étendue. Dans aucun cas, on n'accorderait d'armistice. Si Napoléon accepte les *bases* qu'on lui présentera et que la guerre tourne à l'avantage des alliés, ils feront, à leur gré, reculer la frontière de la France, par le jeu même de la négociation amorcée, avec plus ou moins d'équivoque, sur les limites des Pyrénées, des Alpes et du Rhin. La *base* se déplacera avec le *terrain* des négociations et la personne même des négociateurs. Rien de plus glissant que ces *bases* en diplomatie, aussi incertaines que la métaphore en est inexacte et tourne au jeu de mots. *Base*, en diplomatie, ne s'entend point d'un caisson comme ceux que les ingénieurs enfonce dans le sol pour supporter les piles des ponts ; le caisson des diplomates est un caisson à roulettes, un caisson mouvant qu'ils traînent dans leurs bagages, et sur lequel on ne bâtit que des échafaudages précaires et branlants. Le public l'entend, avec les lexicographes, de quelque chose, au contraire, qui résiste et qui sert de fondement à l'édifice. Si Napoléon, qui ne sera certainement pas pris à la supercherie, refuse, il est perdu dans l'opinion en France. Son refus est dénoncé au public, et le public ne lui pardonnera point. Le procédé est classique ; il a déjà réussi, à Prague ; il réussira contre Napoléon, comme jadis contre Louis XIV, et plus sûrement, car Napoléon ne possède que le prestige personnel, sans la perspective dynastique.



L'empereur François approuva ce plan, « qui réservait la plus large part aux événemens. » Le plus difficile était de persuader Alexandre, qui persistait à mener la lutte « jusqu'aux derniers résultats, » à « poursuivre la guerre à outrance, à ne pas transiger avec un ennemi perfide, à détruire ses armées, à renverser son pouvoir. » Il estimait que « le temps ne pouvait qu'offrir aux alliés des chances plus heureuses et décider, à leurs propres yeux, leur supériorité sur l'ennemi (1). » Metternich lui représenta qu'il ne serait point fait d'« ouverture » en forme, que l'on ne présenterait les *bases* que d'une façon « non officielle, » à titre d'indications préliminaires, que, cependant, la guerre continuerait, et que l'on resterait maître d'accroître les exigences. Alexandre fit la même objection qu'il faisait naguère aux *quatre points* : « Si Napoléon, confiant dans les hasards de l'avenir, prenait une résolution prompte et énergique, et acceptait cette proposition afin de trancher ainsi les hésitations? » Metternich répondit, et c'était sa conviction, que « jamais Napoléon ne prendrait volontairement ce parti. » D'ailleurs, on savait bien que l'on ne s'engagerait à rien, car la négociation ne pourrait s'ouvrir, et la paix définitive se conclure, que du consentement de l'Angleterre. Or, l'Angleterre consentirait-elle jamais à laisser Anvers à la France? Au pis aller, on déclarerait plus tard qu'il y avait malentendu avec les Anglais sur les bases préliminaires et qu'on s'accordait, au contraire, pour proposer des bases plus étendues. C'était, au fond, revenir à l'esprit et aux gradations de ce traité d'avril 1805, considéré par Alexandre « comme la pierre angulaire de l'édifice qui s'élevait par les soins communs de la Russie et de l'Angleterre pour la prospérité de l'Europe. »

Alexandre se rendit, mais non sans restrictions, dont la principale était que Napoléon n'accepterait pas. « Répugnant, rapporte un historien russe, à l'idée d'agiter avant le temps une question d'autant plus délicate, » — la déchéance de Napoléon, — « qu'elle n'était pas indifférente aux sentimens personnels d'un de ses plus intimes alliés, » — l'empereur François; — craignant que, s'il s'opposait à toute négociation, l'Autriche ne renonçât à la marche en avant; « renfermant dans son cœur le secret de sa pensée, » et subordonnant tous ses arrangemens

(1) Aperçu des transactions politiques du Cabinet de Russie. — Martens, t. II, Notice sur le traité de Chaumont.

avec ses alliés à son objet réel, qui était de « les entraîner à sa suite sur la rive gauche du Rhin; » il prévoyait « qu'à mesure que les événemens se prononceraient en faveur des Cours coalisées, elles seraient facilement disposées à hausser leurs prétentions; que, d'après cela, les conditions de la paix devenant plus onéreuses pour le Cabinet des Tuileries, celui-ci en serait d'autant moins accessible aux conseils de la prudence; enfin, que le sort des armes pourrait seul faire naître des combinaisons assez décisives pour amener la chute de Napoléon. » Donc, assuré qu'il ne se liait point les mains ni ne se détournait des voies qu'il s'était prescrites, il donna licence à Metternich.

## II

Metternich trouva sous sa main l'homme dont il avait besoin pour l'emploi de messenger, grande utilité dans cette pièce d'intrigue supérieure. C'était le baron de Saint-Aignan, ministre de France à Weimar, beau-frère de Caulaincourt et de la même confession politique, homme du monde et diplomate de carrière, possédant précisément la dose de « sérieux » et de fatuité qu'il fallait pour être dupe des uns et, sans le vouloir, duper les autres. Il avait été pris à Weimar, le 24 octobre, et emmené prisonnier à la suite de la chancellerie coalisée. Metternich, qui le connaissait, l'entreprit, le 26 octobre, en propos vagues et généraux sur la paix et sur le tort que s'était fait Napoléon en refusant de suivre ses conseils (1). « L'Empereur, lui dit-il, se fait illusion depuis deux ans. Il a cru faire la paix à Moscou; ensuite, il s'est persuadé qu'il la ferait à Dresde et que nous ne pourrions lui faire la guerre. Maintenant, qui peut calculer la suite de cette campagne? Nous voulons sincèrement la paix, et nous la ferons; il ne s'agit que d'aborder la question franchement et sans détours. Le duc de Vicence sait qu'il y a entre nous, sous le sceau du secret, un écrit qui pourrait faire conclure la paix en soixante heures (2). L'empereur Napoléon l'a accepté, à deux articles près... Il a fallu déclarer la guerre... dans une conversation de neuf heures avec l'Empereur, je la lui avais annoncée cinq fois, mais rien ne pouvait le lui faire croire... »

(1) Rapport de Saint-Aignan, 10 novembre 1813.

(2) Allusion à l'entretien du 8 juillet 1813, à Prague, et à l'ultimatum de François. Voyez la *Revue* du 15 juillet, p. 334, 336, 339.

Metternich craignait que le caractère de l'empereur Napoléon ne fût un obstacle à la paix, qu'alors la guerre ne devint désastreuse : l'Allemagne mettrait par elle-même et d'un mouvement spontané 300 000 hommes de plus sur les frontières de la France. Il ajouta : « que l'Angleterre était bien plus modérée qu'on ne pensait, » mais il eut soin d'insinuer l'indépendance de la Hollande. Il se garda bien de confier à Saint-Aignan le secret de la paix en soixante heures : les propositions communiquées alors à Caulaincourt s'éloignaient trop de celles que Metternich entendait poser désormais. Il suffisait de lancer la phrase qui ferait son chemin. Parler d'un tel secret, c'était exciter chacun à le deviner, et chacun le devinerait selon ses désirs, le propagerait à sa guise, et le mystère même y donnerait un vernis d'authenticité. Bref, par la légende, il préparait Saint-Aignan au stratagème. Toute cette conversation, destinée aux confidences et indiscretions, n'avait pas d'autre objet que de tromper la galerie, de nourrir les illusions des abusés et de fournir des argumens aux habiles, comme Talleyrand.

Le 27 au soir, jugeant Saint-Aignan en bon point, Metternich écrivit à Schwarzenberg : « J'ai arrangé cette affaire avec l'empereur Alexandre, et nous allons expédier Saint-Aignan à l'empereur Napoléon avec une réponse aux ouvertures qu'il a faites à Merveldt. »

C'était le prétexte, très suffisant, à reprendre la conversation. Toutefois, il ajourna l'expédition, quelques points restant à fixer. Ils le furent le 29 octobre à Meiningen, par où passait l'auguste cortège. Frédéric-Guillaume était absent. Hardenberg, lorsqu'il connut le projet, le désapprouva. Quant à lord Aberdeen, Metternich feignit, avec lui, de croire que Napoléon accepterait les conditions. Aberdeen, inclinant, de sa personne, aux ménagemens, en serait séduit, mais il ne manquerait pas d'en informer son gouvernement, et rien ne serait convenu, même sur les bases préliminaires, tant que l'on n'aurait pas la réponse des ministres anglais. Jusque-là, les propositions de Metternich, ses ouvertures éventuelles aux Français, n'auraient qu'un caractère officieux, de sorte que les Anglais pourraient, le cas échéant, en « rejeter les pièces... comme étant officiellement inconnues à eux. » Ce qu'ils firent, ainsi qu'on le verra par la fin de cette étude.

Metternich fut aussi chargé de rédiger une proclamation qui insinuerait l'équivoque fondamentale, l'équivoque sur les fron-

tières, l'âme de toute la machine. Combinant et subtilisant de la sorte, les alliés atteignirent Francfort, qui se remplit de diplomates, de militaires et d'une affluence considérable d'intrigans. Tout y respirait la guerre. Le 7 novembre, une conférence eut lieu chez Schwarzenberg; l'Autrichien Radetzky, le Prussien Gneisenau, les chefs d'état-major, développèrent chacun leur plan. Radetzky proposait de se refaire et de se reconstituer à Francfort et de ne reprendre les hostilités que le 20 novembre; Gneisenau opinait pour le passage immédiat du Rhin, entre Mayence et Strasbourg, par la grande armée, celle de Schwarzenberg, tandis que Blücher envahirait la Belgique et délivrerait la Hollande. Puis on s'ajourna.

Metternich profita de ce répit pour amorcer la négociation, et il le fit en metteur en scène consommé. Saint-Aignan avait été voituré jusqu'à Francfort. Le 8 novembre, Metternich le manda et reprit ses propos, en les précisant : — « Personne n'en voulait, dit-il, à la dynastie de l'empereur Napoléon. On était prêt à s'entendre. Les conditions à établir devaient naturellement donner des limites à la puissance de l'Angleterre et de la France... L'Angleterre avait d'ailleurs des prétentions beaucoup moins élevées qu'on ne prétendait. Elle était prête à rendre à la Hollande indépendante ce qu'elle ne lui rendrait pas comme province française. » Ces mots contenaient l'étoffe de deux... malentendus, pour parler avec bienséance. *Personne n'en voulait à la dynastie de l'Empereur*, en ce sens qu'Alexandre voulait détrôner Napoléon et projetait de le remplacer par Bernadotte; mais il ne parlait pas de *la dynastie*, et son dessein, encore que très concerté, n'avait été consigné dans aucun protocole. Metternich pouvait donc dire, *personne*, c'est-à-dire aucune personne juridique, ni officielle, ni protocolaire. Quant à la Hollande, il s'agissait moins de lui rendre ses îles et ses colonies que de l'agrandir, au moyen de la Belgique, avec Anvers, dans tous les cas.

Le lendemain, 9 novembre, Saint-Aignan fut de nouveau mandé chez Metternich, à 9 heures du soir. Metternich était seul. Il sortait, dit-il, de chez l'empereur Alexandre et c'était de concert avec ce souverain qu'il allait confier à Saint-Aignan « des paroles que ce diplomate devrait porter à l'Empereur. » Sur quoi Nesselrode arriva et dit que « l'on pouvait regarder M. de Hardenberg comme présent et approuvant tout ce qui

allait être dit. » Affirmation, comme on va le voir, exactement contraire à la réalité des choses. Metternich, alors, développa ses insinuations; mais il ne remit aucune note et ne dicta rien. Saint-Aignan demanda la permission de résumer par écrit les paroles de Metternich et se retira, à cet effet, dans une pièce voisine. La *note* qu'il rédigea constatait « les liens indissolubles » des alliés, l'adhésion de l'Angleterre à la coalition, par suite l'inutilité désormais « de penser soit à un armistice, soit à une négociation qui n'eût pas pour premier principe une paix générale. » Elle portait que : « *les souverains coalisés étaient unanimement d'accord sur la puissance et la prépondérance que la France doit conserver dans son intégrité et en se renfermant dans ses limites naturelles, qui sont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées.* » L'indépendance de l'Allemagne était une condition *sine qua non* de la paix; de même l'indépendance de la Hollande et celle de l'Italie, — la frontière de l'Autriche, de ce côté-là, restant à déterminer; — enfin, le rétablissement des Bourbons en Espagne. « L'Angleterre était prête à faire les plus grands sacrifices pour la paix fondée sur ces bases et à reconnaître la liberté du commerce et de la navigation, à laquelle la France a droit de prétendre. » Un congrès pourrait s'ouvrir sur-le-champ, « sans que cependant les négociations suspendissent le cours des opérations militaires. »

Metternich vint retrouver Saint-Aignan dans le cabinet où il écrivait, et lui demanda « s'il avait quelque répugnance à voir l'ambassadeur d'Angleterre, qui venait d'arriver. » Saint-Aignan n'y fit point de difficulté, tout au contraire. Il rentra dans le salon, l'on se salua, et Metternich aurait ajouté, dans la présentation : « Voici lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre; nos intentions sont communes, ainsi nous pouvons continuer à nous expliquer devant lui. » Saint-Aignan donna lecture de sa note. Aberdeen suivait assez difficilement le texte; en saisit-il les nuances? Arrivé à l'article « des plus grands sacrifices de l'Angleterre, » il dit « qu'elle possédait beaucoup, qu'elle rendrait à pleines mains, » mais il y fit cette réserve : « qu'elle ne consentirait jamais à rien qui pourrait porter atteinte à ses droits maritimes. » Il ajouta que, d'ailleurs, « il désirait beaucoup connaître la France et Paris, et parla de l'estime que la nation anglaise avait pour les Français. »

Les alliés ne manquèrent pas de désigner, au moins pour l'opinion, la personne qui leur paraissait la plus propre à entrer

dans leurs vues : c'était précisément celle dont Talleyrand et ses amis ne manqueraient pas de mettre le nom en avant, et dont Saint-Aignan s'empresserait de publier partout le crédit européen. Déjà, le 26 octobre, Metternich lui avait témoigné « l'estime que l'empereur Alexandre avait conçue pour le duc de Vicence. » Il renouvela cette assurance : « Il me chargea de dire au duc de Vicence qu'on lui conservait les sentimens d'estime que son noble caractère a toujours inspirés, et qu'on lui remettrait volontiers les intérêts de l'Autriche et ceux de tout le monde, pour en décider suivant les principes d'équité qu'on lui connaît. » Schwarzenberg, qui survint, s'associa à ces paroles; Nesselrode, qui s'était absenté, rentra et déclara que l'empereur Alexandre « ne changerait jamais sur l'opinion qu'il avait de sa loyauté et de son caractère, et que les choses s'arrangeraient vite, s'il était chargé de la négociation. »

Sur ce propos, on se sépara. Persuadé qu'il suffisait de prononcer les mots : *limites naturelles*, pour que les Parisiens, fascinés par ces mots seuls, les prissent à la lettre; convaincu qu'ils ne demanderaient point d'autres explications et considéreraient cette indication comme une *base de paix définitive*, Metternich eut soin, pour ménager sa retraite au cas invraisemblable où Napoléon le prendrait au mot, d'enlever à ses communications tout caractère officiel et concerté. Il écrivit à Caulaincourt, le 10 novembre : « M. votre beau-frère retournant en France, il m'eût été impossible de ne pas le charger d'un mot pour Votre Excellence... L'Empereur m'a ordonné de causer avec M. de Saint-Aignan. Il rendra compte à Sa Majesté l'Empereur de mes paroles et de celles de M. de Nesselrode; le hasard a mené M. l'ambassadeur d'Angleterre chez moi dans le moment où nous étions réunis. Je n'ai pas hésité de lui faire prendre part à notre entretien. M. de Saint-Aignan aura parfaitement rempli sa tâche en rapportant fidèlement nos paroles; nous avons eu grand soin de le dispenser de toute objection ou remarque. » Cette lettre mettait les choses au point : une conversation commandée par le seul empereur d'Autriche, entre un prisonnier de guerre, Saint-Aignan, et Metternich, rejoint, — on ne dit pas en quelle qualité, visiteur ou négociateur, — par Nesselrode; la venue, *par hasard*, de lord Aberdeen; rien d'officiel; des paroles à rapporter, qui n'engagent personne, car Metternich ne peut rien proposer au nom de la seule Autriche, ni

rien proposer au nom des alliés sans leur aveu formel. Ce n'est point ainsi que l'on présente des « ouvertures » de paix, ni que l'on *pose des bases* à accepter par oui ou par non.

Saint-Aignan lui-même, transmettant son rapport à Maret, ajoute : « J'ai dit à M. de Metternich que la note que je prenais était pour moi seul et que je ne la mettrais pas sous les yeux de l'Empereur... Cet écrit n'a rien d'officiel. Les expressions en sont vagues. Je n'étais pas fondé à demander qu'on s'expliquât plus clairement. » Metternich avait exprimé le désir d'en prendre copie. Saint-Aignan n'avait pas cru devoir refuser. « C'eût été lui donner (à cet écrit) plus d'importance qu'il ne doit en avoir(1). »

La note, en effet, demeurait singulièrement ambiguë sur le point essentiel, celui des limites. En « souscrivant les propres paroles qu'il tenait » de Metternich, Saint-Aignan écrit ces mots : « ses limites naturelles, qui sont le Rhin, les Alpes et les Pyrénées, » il les entend, et tous les Français les entendront comme lui, tout simplement des limites de Lunéville ; on sait déjà, et l'on va voir quels sens différens y donnaient les alliés. Pour Metternich et pour eux, ces mots *limites naturelles* et *limite du Rhin* pouvaient donner lieu aux interprétations les plus variables, la France ayant eu, réellement, le Rhin pour limite naturelle depuis 1648, le long de l'Alsace, ce qui permettait de confondre en une même expression l'ancienne frontière royale et celle de la République. Il y avait intérêt à laisser l'illusion se propager en France, et l'habileté, en cette nouvelle série de « nuances, » consistait, comme au temps de Dresde, à ne rien définir. Napoléon comprendrait et dirait non ; l'opinion se méprendrait, et condamnerait l'Empereur. « Je ne crois pas, écrivait Metternich à son suppléant, Hudelist, à Vienne, je ne crois pas que Napoléon donne à l'affaire une suite véritable. Mais nous devons, à tous égards, faire un pas pour tirer au clair et nous procurer en même temps des armes au sein de la nation. » Hardenberg, qui était resté chez lui, écrivit dans son Journal, après qu'on lui eut raconté l'entretien : « Proposition de paix sans ma participation, par Saint-Aignan, Rhin, Alpes, Pyrénées, absurdité, — *Tolles Zeug!* » Sir Charles Stewart, dès qu'il fut informé, se montra inquiet ; il ne s'apaisa que quand Hardenberg l'eut assuré que « la pièce rédigée par M. de Saint-Aignan est et reste une

(1) Saint-Aignan à Maret. 15 novembre 1813.

pièce non officielle et sans aucune authenticité. » Aberdeen, qui ne possédait ni pouvoirs ni instructions, se sentit fort embarrassé. Il en référa à son gouvernement et, deux semaines après, il notifia ses réserves expresses sous forme d'une note à Metternich : « Le soussigné, arrivé chez le prince Metternich, y trouva une pièce dressée par M. de Saint-Aignan, en forme de minute non officielle, d'une conversation confidentielle. Après lecture faite de cette pièce, le soussigné, en présence de Son Altesse le prince Metternich et du comte Nesselrode, avec lesquels l'entretien avait eu lieu, protesta contre la tournure du paragraphe où il est fait mention de l'Angleterre. Le langage tenu par le soussigné à cette occasion exprima le vœu sincère de l'Angleterre pour une paix, laquelle, basée sur des conditions équitables, assurerait l'indépendance et la tranquillité du continent et le bonheur réel de la France même. Ses remarques sur le contenu de la pièce dressée par M. de Saint-Aignan se bornèrent au passage où il est question de l'Angleterre, et s'il ne les poussa pas plus loin, ce n'est pas qu'il jugea que la pièce était complète par elle-même, mais parce qu'il regardait la communication comme privée et non officielle, et une à laquelle il n'avait probablement pas de part (2). »

C'est avec ces commentaires, ajoutés aux réserves préalables et formelles d'Alexandre, qu'il faut comprendre ces mots de la note : « que les souverains coalisés étaient *unanimentement d'accord*. » Les intentions des Anglais se manifestèrent d'ailleurs fort clairement. On lit dans un mémoire qui se trouve dans les papiers de Castlereagh que la France, ramenée à ses anciennes limites, serait promptement en mesure d'attaquer de nouveau l'Allemagne. Il fallait donc la contenir, et l'idée de la barrière de 1713 reparait avec les mêmes conditions de paix européenne : « Un État intermédiaire entre la France et le bas Rhin, » composé de la Belgique, avec les territoires entre Meuse, Moselle et Rhin réunis à la Hollande. Ces vues se rattachent au royaume guelfe, marche de l'Allemagne et pied-à-terre de l'Angleterre sur le continent. Le ministère anglais y inclinait. Castlereagh écrivit à Aberdeen, le 13 novembre, c'est-à-dire deux jours avant que Saint-Aignan informât Napoléon de l'offre feinte « des limites naturelles », *unanimentement* proposée par les alliés, y compris

(1) 9 novembre 1813.

(2) Aberdeen à Metternich, 27 novembre 1813, en français.



l'Angleterre : « Lord Aberdeen ne sera pas surpris d'apprendre qu'après un tel flot de succès, la nation anglaise regarderait probablement avec défiance une paix qui ne confinerait pas strictement la France dans ses anciennes limites ; même à cette condition, la paix avec Napoléon ne serait jamais populaire, parce qu'on ne croirait jamais qu'il pût vouloir la maintenir... Le Cabinet est décidé à user de toute son influence pour empêcher les alliés de bâcler un arrangement qui ne présenterait pas de solides garanties... Considérez qu'enlever Anvers à la France, c'est, par-dessus tout autre objet, le plus essentiel aux intérêts britanniques. » Et quand il connut la note de Saint-Aignan : « Je ne puis pas vous cacher le malaise du gouvernement à la lecture de la minute de Saint-Aignan, et, très certainement, un pareil document, s'il est publié par l'ennemi, sans un contre-document de notre part, excitera des impressions pénibles dans ce pays (1). »

Cependant un nouveau conseil de guerre avait été tenu à Francfort, et le plan d'opérations définitivement arrêté : occupation de la Hollande et de la Suisse, ces deux bastions, retournés désormais contre la France ; marche de la principale armée, — Schwarzenberg, — sur Langres, Blücher opérant sur la rive gauche du Rhin.

### III

L'effet produit à Paris fut bien tel que l'avait prévu Metternich, et la crédulité du public dépassa même l'artifice du diplomate. Napoléon seul en perça la feinte. Il lit le 15 novembre le rapport de Saint-Aignan. Le jour même il écrit à Fouché, alors en Italie : « Vous ferez tout votre possible pour empêcher que, dans ce pays, on ne se laisse fourvoyer par les promesses fallacieuses de l'Autriche et par le langage fallacieux de Metternich. » C'est tout l'esprit de la réponse qu'il fit adresser par Maret, le 16 novembre. Sous le coup de l'expérience de Prague, qui ne justifiait que trop ses prévisions, il estima que les alliés auraient beau jeu à désavouer des insinuations verbales, rapportées par un Français sans pouvoirs et sans mission ; qu'il importait donc d'en obtenir la confirmation par écrit, ce que les alliés lui accor-

(1) Castlereagh à Aberdeen, 7 décembre 1813.

deraient aisément, s'ils étaient sincères. Il ne pensa point, — et il voyait juste, — que les paroles notées par Saint-Aignan constituassent un *ultimatum* à accepter ou repousser par oui ou par non; il y vit une suggestion officieuse en vue de pourparlers à reprendre et l'indication d'une *base de préliminaires* à étendre ou à restreindre suivant les événemens et la guerre. Il se borna donc à annoncer purement et simplement l'envoi d'un plénipotentiaire à un congrès dont il proposa la réunion à Mannheim, et, sur le vœu des alliés, il désigna Caulaincourt, ce qui marquait un désir de conciliation.

Mais il comptait sans les machines de Metternich. Saint-Aignan était fort répandu dans Paris; son beau-frère, Caulaincourt, davantage encore. Ils se rencontraient chez M<sup>me</sup> de Coigny, chez M<sup>me</sup> de Vaudémont où l'on dînait chaque semaine, où l'on se retrouvait tous les soirs avec M<sup>me</sup> de Laval, Pasquier, Molé, avec nombre d'amis, confidens, affidés de Talleyrand, avec Dalberg, Lavalette, Vitrolles qui savait écouter et entendre (1). « Il y eut, raconte Pasquier, des indiscretions volontaires, calculées, et on connut bientôt dans Paris les *propositions* dont M. de Saint-Aignan avait été porteur. » Metternich, dans sa lettre à Caulaincourt, avait fait allusion au « secret de la paix en soixante heures. » Tout Paris fut bientôt dans ce secret-là. On sut que : « quelques heures avaient tout fait perdre, à Prague (2). » Et quelle paix! le Rhin, la Hollande, l'Italie! Maintenant, après tant de désastres, Saint-Aignan apporte encore la paix tant désirée, la « paix des limites, » celle que Napoléon n'a pas su conserver après Amiens, que la France regrette toujours et que tous les politiques de salon considèrent depuis 1802 comme aussi facile à conclure qu'à garder. Personne donc ne douta ni de la sincérité des alliés, ni de l'authenticité des propositions. Saint-Aignan en avait été « formellement chargé par M. de Metternich et M. de Nesselrode, » note Pasquier. L'Angleterre « rendrait à pleines mains! » *Des bases, les bases de Francfort*, ces mots sont désormais sur toutes les lèvres. Ces bases sont certaines et immuables, puisqu'elles reposent sur les limites naturelles qui sont imprescriptibles! C'était le vœu de la nature, disaient les Jacobins; c'est le vœu de la raison, c'est le vœu de l'Angleterre, c'est

(1) Voyez, dans la *Revue des 4<sup>rs</sup>* et 15 avril 1902, *les Mémoires de Madame de Coigny*, par M. Étienne Lamy.

(2) Caulaincourt à d'Hauterive, 8 mars 1815, rétrospective.

celui de la France ! Tout le monde est persuadé ; chacun parle comme s'il avait vu le parchemin merveilleux où il suffirait d'apposer une signature pour mettre fin aux maux de l'Europe et de la France et réparer, d'un trait de plume, la double faute qu'il est devenu classique de reprocher à Napoléon : avoir rompu la paix d'Amiens, et ne s'être pas arrêté à Austerlitz. « Le désir de les voir accepter (ces bases) fut universel, dit Pasquier, et il se forma dans le palais, dans la ville, dans le conseil une sorte de ligue pour pousser Napoléon dans cette voie de salut. M. le duc de Vicence n'y était point étranger. » Le ministre du Trésor, Mollien, celui de la Police, Savary, enguirlandé, en son temps, « étaient des plus prononcés pour une acceptation prompte et franche. » Berthier, et « presque tous les aides de camp pensaient de même. » La Valette en avertissait l'Empereur par le Cabinet noir, Pasquier par les bulletins de « ce qui se disait » dans Paris. Ce fut un *tolle* général contre Maret, que l'on accusa d'être l'auteur de la réponse malheureuse du 16 novembre. Caulaincourt, rapporte Pasquier, « éclairé par les conférences de Prague sur les véritables dispositions des alliés et, disait-on, très exactement informé par son beau-frère, M. de Saint-Aignan n'hésitait pas à regarder les dernières propositions comme un ultimatum sur lequel il était indispensable de s'expliquer franchement si on ne voulait pas que la négociation fût rompue. » Et tout Paris le répétait après lui. Napoléon finit par s'inquiéter d'une désapprobation si générale, il sacrifia Maret et le remplaça aux Affaires étrangères par Caulaincourt.

Metternich fut-il averti ? Il l'aurait été par le plus avisé des informateurs qu'il n'aurait pas agi avec plus d'habileté. Il répondit à la lettre de Maret, qu'il reçut le 25 novembre, qu'avant d'accepter le Congrès, les alliés désiraient avoir « la certitude que Napoléon admettait *les bases générales et sommaires* qu'il avait indiquées dans son entretien avec Saint-Aignan. » Il évita de les spécifier, ce que, précisément, Napoléon voulait obtenir de lui. Les mots *bases générales et sommaires* trahissaient l'intention d'en découvrir d'autres, plus particulières et plus détaillées, au cours de la négociation les termes : « indiquées dans mon entretien, » n'ajoutaient à la proposition aucun caractère officiel ni aucune garantie collective (1). Metternich se croyait sûr désormais

(1) Metternich à Maret, 25 novembre 1813.

de l'opinion de Paris. Il avait pour lui la crédulité et peut-être la confiance du nouveau ministre de Napoléon. Il fit approuver, le 4 décembre, par les souverains une *déclaration* destinée à faire connaître au peuple français les vues des alliés au moment où ils se disposaient à passer le Rhin, qu'ils feignaient de vouloir assigner comme limite à la France. C'est un ouvrage qu'il considère, à juste titre, comme un de ses chefs-d'œuvre. Dans cette pièce, la seule qui engageât les alliés, il se garda bien de reproduire, — Alexandre, d'ailleurs, ne l'eût point accepté, ni Aberdeen, — la phrase de Saint-Aignan sur *les limites naturelles*. La déclaration ne mentionne pas *les limites naturelles*, même sans les définir :

Les Puissances alliées ne font point la guerre à la France, mais à cette prépondérance que, pour le malheur de l'Europe et de la France, l'empereur Napoléon a trop longtemps exercée hors des limites de son Empire.

Les souverains désirent que la France soit grande, forte et heureuse.

Les Puissances confirment à l'Empire français une étendue de territoire que n'a jamais connue la France sous ses rois.

« Notre but moral est évident, écrit Metternich (1); nous travaillons pour agir sur l'intérieur de la France. » « Nous avons, écrit de son côté Aberdeen (2), jugé à propos, vu la tournure des événemens, d'abandonner la détermination des frontières : Rhin, Alpes, Pyrénées. » « Par cette manifestation solennelle de leurs intentions et de leurs vœux, déclare l'historique russe, les Cabinets alliés avaient principalement pour objet de séparer la cause de Napoléon de celle du peuple français et d'éloigner ainsi les obstacles qu'une résistance nationale aurait pu opposer aux armées de la coalition. »

Cependant Caulaincourt avait obtenu de Napoléon l'ordre d'adhérer, en principe, à une négociation de la paix « fondée sur la reconnaissance de toutes les nations dans leurs limites naturelles, » et, en particulier, « aux bases générales et sommaires qui ont été communiquées à M. de Saint-Aignan (3). » L'accueil qui fut fait à cette lettre, quand elle arriva, le 5 décembre, découvrit toute l'illusion où étaient les politiques de Paris quand ils s'imaginaient qu'un *oui* tout court, adressé par Maret, le 16 no-

(1) A Hudelist, 6 décembre 1813.

(2) A Castlereagh, 4 décembre 1813.

(3) Caulaincourt à Metternich, 2 décembre 1813.

vembre, aurait forcé la main aux alliés. On vit le 5 décembre ce qu'on aurait vu le 25 novembre, si ce *oui* était arrivé ce jour-là; Metternich couva sa réponse quatre jours et écrivit, le 10 décembre, à Caulaincourt : « Constatant avec satisfaction que l'Empereur avait accepté les *bases essentielles* » de la paix, les souverains vont porter sans délai cette déclaration « à la connaissance de leurs alliés, » c'est-à-dire qu'ils vont consulter les Anglais, et ce n'est pas sur l'ouverture d'un Congrès, c'est en vue de « conférences préliminaires... » de manière à établir les bases et le mode d'une pacification définitive (1). Il est si peu vrai que le *oui* eût suffi à tout aplanir, qu'il se passa tout un mois sans qu'il fût question de négocier, et que les *conférences préliminaires* ne s'ouvrirent que le 5 février 1814. Vingt mille exemplaires de la déclaration furent lancés au delà du Rhin et répandus « sur tous les points de la France. » Elle était antidatée du 1<sup>er</sup> décembre. Quand elle parvint à Paris, le public et les politiques s'accordèrent pour entrer dans le jeu. Ils lurent les mots : *hors des limites de son empire*, mais ils les lurent avec la phrase de Saint-Aignan dans les yeux, et ils comprirent *limites naturelles*. Éblouis par la fantasmagorie, ils virent, en imagination, les mots magiques, la *limite du Rhin*, surgir de l'encre sympathique, entre les lignes. La limite sacrée se dessina lumineuse, sur la carte, et ce fut désormais la plus indéracinable des légendes.

## IV

Il faut maintenant pousser jusqu'à la fin de l'affaire, en se bornant à montrer la suite des procédures, seul moyen de déceler l'astucieuse et patiente politique qui a conçu le dessein et l'a conduit à terme. La délibération, ajournée à Francfort, sur la question des conférences préliminaires, se reprit à Langres, première étape fixée par les alliés dans leur invasion de la France. Castlereagh, le ministre britannique des Affaires étrangères, les y avait rejoints. Le conseil de la coalition se trouvait donc au complet, et l'on n'avait plus à conférer avec des Anglais sans instructions et sans pouvoirs.

L'empereur François demanda à Metternich un rapport, qui

(1) Metternich à Wessenberg à Londres, 6 décembre 1813.

lui fut présenté le 27 janvier 1814. Metternich rappela les stipulations de Tœplitz : « Le refoulement de la puissance française dans des bornes compatibles avec un système d'équilibre en Europe... Pour atteindre ce but, les puissances ont jugé nécessaires :... la rentrée de la France dans les limites du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, le *Rhin et les Alpes offrant des lignes à déterminer*. » Voilà le secret de Francfort qui s'échappe. C'est que les alliés sont en France, Napoléon en retraite, Paris menacé, et qu'il n'importe plus de feindre. Ils sont en mesure de déclarer ce qu'ils ont toujours voulu et de l'imposer. « Napoléon, poursuit Metternich, a envoyé à Châtillon un plénipotentiaire, Caulaincourt, pour négocier la paix. Acceptera-t-il la négociation sur ces bases? On le saura bientôt, si l'on veut entrer en conférence. » François en fut d'avis. Alexandre ne le désirait pas; son idée arrêtée demeurant « de marcher sur Paris et de détruire Napoléon. » Il ne consentit que pour la forme, se réservant de rompre les négociations dès qu'elles seraient entamées. Revenant aux pourparlers de Prague, Tœplitz, Francfort, il en fit, par un de ces ministres, définir le caractère et l'esprit : « Les alliés ont dû circonscrire leurs prétentions à la nature de la situation; mais ces termes ne sont pas une renonciation à tous les autres avantages auxquels la Providence et les sacrifices immenses que les puissances ont déjà faits leur permettent d'aspirer. Les bases dont on a parlé, d'une manière non officielle, à Francfort ne sont pas celles auxquelles on voudrait se tenir strictement aujourd'hui... Aucune transaction antérieure entre les alliés ne les oblige nullement envers leurs ennemis (1)... »

Les ministres se réunirent, le 29 janvier, et décidèrent l'envoi de plénipotentiaires à Châtillon afin d'ouvrir « des conférences préliminaires à la paix générale. » Castlereagh avait fort à cœur de corriger l'espèce d'aveu tacite donné par Aberdeen aux « limites naturelles » à Francfort; il fit arrêter que l'on proposerait à la France les limites de 1792, comme base de la paix, « sauf à entrer dans des détails d'arrangement d'une convenance réciproque sur quelques portions de territoire, au delà des limites, de part et d'autre. » Ces mots furent ajoutés sur la demande de Metternich, on verra comment il les entendait. Ils lui

(1) Note russe du 28 janvier 1814.

ouvraient une échappatoire, et lui fournissaient un moyen spécieux de relier les négociations de Châtillon aux insinuations et à la déclaration de Francfort : le Rhin, les Alpes et l'étendue de territoire que la France n'avait jamais connue sous ses rois.

Les plénipotentiaires : Castlereagh, Aberdeen, Charles Stewart, pour l'Angleterre, Rasoumowsky pour la Russie, Stadion pour l'Autriche, Humboldt pour la Prusse, Caulaincourt pour la France, se réunirent le 5 février à Châtillon. Les *conférences préliminaires*, qualifiées de Congrès, s'ouvrirent, incessamment rompues par les contre-coups des batailles, les passages de troupes autour de la ville, les alternatives d'illusion des Français, d'arrogance et de dépression des alliés, surtout par la difficulté de correspondre, les courriers se voyant arrêter à tout instant par les partis, et les quartiers généraux se déplaçant incessamment. Ce congrès à péripéties ressemble moins à une réunion de diplomates qu'à un poste d'état-major où l'on pointe sur les cartes les mouvemens de la guerre; il donne l'idée de ce qu'auraient été le congrès de Prague, s'il s'était ouvert le 10 août et continué après la rupture de l'armistice, et le congrès de Mannheim, s'il s'était réuni, sans armistice, après les feintes ouvertures de Francfort.

Les pouvoirs furent trouvés en règle et, le 7 février, les alliés déclarèrent leurs conditions de paix : *les limites de 1792*. Caulaincourt avait demandé et obtenu de Napoléon des pouvoirs illimités, *carte blanche*, afin de prendre, le cas échéant, les alliés au mot, et de n'être plus exposé, comme il croyait l'avoir été, à Prague et après Francfort, à perdre l'occasion prétendue. Mais il paraissait persuadé qu'il s'agirait toujours de la paix dans *les limites naturelles*, sur *les bases de Francfort*. « Certes, il ne faut rien céder de nos limites naturelles, » écrivait-il encore, le 4 février, à Maret (1). » Toutefois, rapporte un Autrichien, « il écouta avec calme, — les conditions, — et il n'en paraissait nullement surpris. » « Vous me voyez, dit-il aux alliés, dans une position bien pénible... Quand je suis venu ici, je prévoyais qu'on me demanderait de grands sacrifices à faire... Ce qu'on demande aujourd'hui est tellement éloigné des *bases* proposées à M. de Saint-Aignan, et bien plus positivement énoncées dans une déclaration postérieure, qu'on ne devait nullement

(1) Protocoles. — *Journal de Floret*, Autrichien, secrétaire du Congrès. — Rapports de Stadion et de Caulaincourt.

s'y attendre... » Il faisait allusion à la déclaration de Francfort, qui, en réalité, n'énonçait rien. Puis, il présenta des objections, « sans accorder, dit Stadion, mais aussi sans se refuser à la condition principale. » « L'ancienne France se composait de ses provinces et des colonies; l'Angleterre restituera-t-elle toutes celles qu'elle a conquises? » On répondit : *Les anciennes limites!* Caulaincourt reprit : « Puisqu'on demande à la France des cessions, elle doit au moins connaître l'usage qu'on en fera, car il ne pourrait pas être indifférent à la France d'avoir pour voisine une grande puissance ou un petit prince... Faisant partie du système de l'Europe, elle a droit de connaître comment l'Europe serait composée. En outre, si on pose le principe que la France restituera tout ce qu'elle a gagné depuis la Révolution, il ne serait pas juste de ne pas appliquer le même principe à d'autres puissances. » C'étaient, tout bonnement, deux partages de la Pologne et la Vénétie ! On répondit encore : *Les anciennes limites!* A ce refrain, on reconnaissait que, cette fois, l'Angleterre était présente, et que la négociation prenait du sérieux. Alors Caulaincourt : « Enfin, si j'acceptais votre proposition, signeriez-vous immédiatement, et ferait-on cesser l'effusion du sang? » C'était la question indiscrète que, depuis Prague, les alliés redoutaient et éludaient toujours. Ils ne purent que répéter leur antienne : *Les anciennes limites!* et ils demeurèrent dans l'embarras. Stadion les en tira : La réponse, dit-il, est dans nos pleins pouvoirs. Sur quoi, Caulaincourt, qui redoutait, à son tour, d'être pris au mot, demanda le temps de réfléchir. La suite de la conférence fut renvoyée au soir. « Il parut, écrit Stadion, comme un homme anéanti du malheur de la circonstance, ne désirant que la fin de la guerre, quelle qu'elle fût, ne demandant qu'à accorder tout ce qu'on proposerait, pourvu qu'on le mît dans la nécessité de présenter un traité signé à son maître... » « Un traité quel qu'il soit, pourvu que ce soit encore Napoléon qui le signe. »

Or, c'était précisément ce que ne voulait pas Alexandre. Rasoumowsky reçut une lettre de Nesselrode : « Les événemens continuent à être si favorables... » Namur, Givet, Philippeville pris, Bülow à Bruxelles. « Ces notions satisfaisantes vous convaincront que tous les jours ajoutent de nouveaux motifs sur la nécessité de ne point précipiter la marche des négociations de Châtillon. » Les ministres alliés dinaient à quatre heures, chez Rasoumowsky. Pendant le repas, Stewart apprit l'occupation de



Troyes par les coalisés, l'arrivée des cosaques à Melun, marchant sur Fontainebleau. Rasoumowsky, Humboldt, Castlereagh conclurent que Napoléon était à bas; « que la guerre finirait bientôt, et par sa chute entière; » qu'on ne pouvait traiter avec un homme qui, « au moment de la signature même, ne saurait en remplir les conditions. » « Il ne faut point faire la paix avec lui, » disait Rasoumowsky; il est à la veille d'être culbuté! Humboldt opinait de même. Ils convinrent que, le soir, ils se borneraient à prendre *ad referendum* les observations de Caulaincourt.

A huit heures, on se retrouva. Caulaincourt lut un texte de protocole rédigé vraisemblablement par La Besnardière; il y rappelait les « bases proposées par les puissances alliées à Francfort et fondées sur ce que les alliés ont appelé les limites naturelles de la France. » Sur quoi, les alliés d'interrompre, rectifier, atténuer ou crûment contester l'assertion. « Le comte Rasoumowsky, écrit Caulaincourt, prétendait ne pas savoir qu'on eût proposé ces bases à Francfort. Ses instructions n'en parlaient pas. M. de Stadion paraissait douter. Lord Aberdeen paraissait vouloir éluder la question. » Caulaincourt persista à la poser, et l'on leva la séance après avoir pris sa note *ad referendum*.

Alors les alliés se réunirent chez Stewart. Aberdeen se montrait fort ému de ce désaveu d'insinuations dont il avait été le témoin. « Si vous nous laissez encore quelque temps ici, écrit Stadion, nous irons tous en deuil à l'enterrement du pauvre lord Aberdeen. Son innocence diplomatique le tuera à force d'horreur et de scandale de tout ce qu'il voit faire ici et de la part qu'il y doit prendre. Il se fond en gémissemens, et, quelque expression de malheur que nous voyions sur la figure de Caulaincourt, ce n'est rien en comparaison du profond anéantissement qui se peint dans les traits de son collègue anglais. Humboldt en jouit comme des cadavres entre Leipzig et Francfort. »

Rasoumowsky avait des ordres secrets. Il proposa d'ajourner les conférences. Stadion écrivit à Metternich le 8 février : « Veut-on encore la paix avec le souverain de la France, quel qu'il soit, ou en veut-on à la personne de Napoléon? Croit-on que Napoléon peut se soutenir sur le trône, ou doit-on regarder sa chute comme à peu près certaine? Pense-t-on qu'une paix faite avec la France et signée par Napoléon serait également la paix avec le souverain qui lui succéderait? »

Le même jour, 8 février, un courrier portait à Napoléon cette lettre désespérée de Caulaincourt : « Votre Majesté m'a donné carte blanche ; c'est me donner la nécessité pour règle ; mais la nécessité sort des événements, elle est dans la situation, et quand je ne sais rien de ce qui se passe, quand Votre Majesté ne me fait donner aucune nouvelle, je me trouve réduit à marcher dans l'obscurité et sans guide... Ce que je sais avec certitude, c'est que j'ai affaire ici à des hommes qui ne sont rien moins que sincères, que se presser de leur faire des concessions, c'est les encourager à en demander de nouvelles, sans que l'on puisse prévoir où ils s'arrêteront et sans obtenir de résultat. » C'est ce que Napoléon avait trop clairement discerné à Dresde. Caulaincourt revenait de loin. La réalité qui s'imposait à lui, à Châtillon, il refusait naguère de la voir à Prague et à Francfort : c'est qu'alors il n'écoutait que le seul Metternich. Il comprenait désormais ce que signifiait « la paix en soixante heures ! » et quel était le mot du secret de Metternich. Il voyait les *quatre* devant lui, et sans connaître les accords de Reichenbach, — qu'il ne soupçonnait pas à Prague, — ceux de Tœplitz et de Langres, il en constatait la force. « Les Autrichiens nous témoignent un intérêt apparent et nous trompent, conclut-il. Pas un allié, pas un ami, pas même un indifférent ! » Le 9, « d'ordre » du tsar, les conférences furent suspendues. « Vous me demandez de grands sacrifices, dit Caulaincourt à un Autrichien... Je demande si, après tous ces sacrifices, nous finirons enfin... Vous répondez par des subtilités... »

Metternich, Castlereagh lui-même étaient d'avis de traiter si Napoléon consentait à tout accorder. Sur ces entrefaites, Alexandre reçut, à Troyes, où le quartier général s'établit le 10 février, un courrier de Londres : c'était une conversation confidentielle du régent avec le prince de Lieven : « Une paix, quelque avantageuse qu'elle pût être faite avec Napoléon, n'assurerait jamais qu'une trêve plus ou moins longue à l'humanité, » avait dit le régent. Il inclinait à inviter les Français à « séparer leurs intérêts de ceux de leur tyran. » Lieven « avait acquis la certitude » que lord Liverpool, le chef du ministère, partageait au fond la manière de voir du régent, et qu'il redoutait « cette propension extraordinaire du Cabinet autrichien à la paix dans un moment où les chances les plus brillantes semblaient ouvrir aux armées alliées la route de Paris. » Alexandre triomphait :

les Anglais, à la vérité, souhaitaient les Bourbons, tandis qu'il persistait encore à désirer Bernadotte, mais le premier point pour lui comme pour eux était de faire place nette. Metternich se rallia : « La voix publique est, en France : A bas Napoléon ! » écrivait-il à Hudelist, le 9 février. Ce peuple frivole n'a pas encore réfléchi à ce qu'on pourrait mettre à la place de Napoléon. Une régence devient, dans cette horrible crise, une chose à laquelle on ne peut plus à peine penser... » Et peu à peu, avec des alternatives causées par les terribles coups que Napoléon trappait d'estoc et de taille, ils s'acheminèrent à cette solution prévue depuis 1795, pour le jour où l'on serait en mesure de refouler la France dans ses anciennes limites : le rappel des Bourbons. Ils renouvelèrent encore une fois la manœuvre qui leur avait réussi après Lutzen et Bautzen : notifier à Napoléon encore victorieux des propositions qu'il n'accepterait pas ; porter, par ce refus, le dernier coup à sa popularité, et, comme il faudrait bien que le déluge l'enveloppât, tôt ou tard, le noyer ou le contraindre à l'abdication. Ce fut une véritable capitulation qu'ils délibérèrent à Troyes le 15 février : les limites de 1792, avec cette clause outrageuse : l'exclusion de la France des négociations où les quatre régleraient le partage de ses dépouilles et la nouvelle organisation de l'Europe. « Pour supposer que Napoléon puisse souscrire à une condition si humiliante, écrit Stadion, il faudrait qu'il fût à la dernière extrémité. Les revers de l'armée de Blücher nous ont bien dû prouver le contraire. » Napoléon avait battu les Prussiens le 14, il battit les Autrichiens le 18. Il écrivit à Caulaincourt, en réponse à l'*ultimatum* des alliés : « Je préférerais cent fois la perte de Paris au déshonneur et à l'anéantissement de la France. Je préférerais voir les Bourbons en France avec des conditions raisonnables aux infâmes propositions que vous m'envoyez. » Et il réclama les « limites naturelles. »

Les alliés, chassés de Troyes, se retirèrent à Chaumont. Ils n'en persistent pas moins dans leur ultimatum. « Les questions sont tout rondement placées maintenant, » écrivit, le 26 février, Metternich à Stadion. Et, comme il prévoyait une réclamation, difficile à éluder, sur les *bases de Francfort*, il suggéra cyniquement celle qu'il avait sans doute préparée, dès Francfort, pour le cas où Napoléon eût accepté, où des conférences se fussent ouvertes et où les Français se seraient trouvés en présence de propositions

inattendues pour eux : les anciennes limites : « L'empereur Napoléon a voulu faire admettre les *bases de Francfort* en signant un armistice. *Ces bases sont les mêmes que celles de Châtillon*, excepté que ces dernières sont détaillées et que les autres ne l'étaient pas. »

Les conférences furent reprises le 10 mars. Caulaincourt produisit à l'appui de ses réclamations « la note dictée à M. de Saint-Aignan, avec la lettre de M. de Metternich qui établit l'authenticité de cette pièce. » Alléguer les *bases de Francfort*, prétendre en établir l'authenticité, c'était, inévitablement, soulever un orage. « Une discussion des plus vives s'est élevée... On a représenté que ce n'était point la réponse à laquelle on devait s'attendre... qu'il fallait se décider. » Un des Anglais réclama un contre-projet; Caulaincourt répliqua sur tous les articles (1). « La Conférence est devenue de plus en plus orageuse. Les plénipotentiaires anglais paraissent fort décidés à rompre, écrit-il. Lord Aberdeen a été le plus modéré de toute l'assemblée, et même le seul. » « Est-ce un refus de nos conditions de paix ? » demanda Stadion. Caulaincourt ne le laissa pas même achever sa phrase : « Ce n'est point un refus; la France ne refuse rien; ce sont des observations qu'il présente à la considération des plénipotentiaires. » On en disputa, académiquement, quelque temps, puis, les alliés faisant mine de se lever, Caulaincourt tira de ses papiers une feuille dont il donna lecture, en forme de déclaration verbale : Napoléon est prêt à renoncer à tous titres exprimant des rapports de souveraineté, de suprématie, de protection, de médiation; à reconnaître le rétablissement des Bourbons en Espagne, l'indépendance de l'Italie, de la Suisse, de l'Allemagne, de la Hollande, donnée au prince d'Orange, des cessions de colonies moyennant compensation : mais il réclame les *limites naturelles*, et il rappelle les expressions mêmes de la déclaration de Francfort, en abdiquant « la prépondérance *hors des limites de son empire*. »

Les alliés demandèrent à en référer. « Je crois, écrivit Stadion, que, pour des hommes de paille, nous avons fait au delà de ce qu'on devait attendre. » On se réunit de nouveau le 13 mars, et la discussion se rouvrit encore une fois sur les *bases de Francfort*. Cette fois, les alliés jugèrent indispensable de dis-

(1) Caulaincourt à l'Empereur, 11 mars 1814.

siper définitivement l'équivoque, inutile désormais. « Quant aux *bases de M. de Saint-Aignan*, rapporte Stadion, nous refusâmes positivement de les admettre, et nous déclarâmes que s'il (Caulaincourt) voulait y persister ou baser le contre-projet sur elles, cela ne pourrait être regardé que comme un refus. Les ministres anglais mirent surtout beaucoup d'attention à rejeter les pièces de Francfort, comme étant officiellement inconnues à eux et tout à fait étrangères aux négociations de Châtillon. » Ces feintes ouvertures n'étaient donc pas, comme on se plaisait à le croire en France, un point d'arrêt dans la guerre et dans la négociation, une époque, en quelque sorte, où le cours des choses aurait pu changer : elles furent un épisode, qui ne suspendit rien, n'arrêta rien et s'écoula comme le reste, selon le cours de la guerre. Or la guerre tourna définitivement contre Napoléon. Le Congrès fut rompu le 18 mars.

## V

Il ne reste plus qu'à donner l'épilogue. Il se joua, au mois de mai, à Paris. Napoléon ayant abdiqué, le Sénat ayant déclaré la déchéance de la dynastie impériale, Louis XVIII étant remonté sur le trône et Talleyrand rentré aux Affaires étrangères comme ministre du Roi, il ne s'agissait plus de « cette prépondérance que, pour le malheur de l'Europe et de la France, l'empereur Napoléon avait trop longtemps exercée hors des limites de son empire. » Le Roi et son ministre se crurent en droit de réclamer l'exécution des promesses de Francfort. Ils invoquèrent la déclaration *officielle* du 4<sup>er</sup> décembre :

Les Puissances alliées ne font point la guerre à la France, mais à cette prépondérance...

Les Puissances confirment à l'Empire français une étendue de territoire que n'a jamais connue la France sous ses rois...

Ils invoquèrent également la déclaration du 25 mars 1814 : « Les puissances s'étaient offertes à discuter, dans un esprit de conciliation, ses vœux (de la France) sur des objets de possession d'une mutuelle convenance, qui dépasseraient les limites de la France, avant les guerres de la Révolution. » Talleyrand en prit acte au nom du Roi. Il renouvela les argumens de Caulaincourt à Châtillon. Les alliés l'écoutèrent avec plus de courtoisie

peut-être, mais sans beaucoup plus d'attention. Finalement, ne pouvant se dédire sans forfaire à leur parole solennellement engagée, ils appointèrent Louis XVIII à un demi-million d'âmes et n'acceptèrent la discussion que sur les territoires où les prendre. Des commissaires furent nommés. Celui du Roi, le comte d'Osmond, reçut, le 10 mai, pour instruction, « de procurer à la France les points nécessaires pour compléter son système de défense. » Le Roi demanda un million d'âmes, sur la frontière du Nord, entre l'Océan et le Rhin, avec Ypres, Courtray, Tournay, Mons, Namur, Dinant, Givet, Arlon, Luxembourg, Sarrelouis, Kaiserslautern. Les commissaires étrangers repoussèrent « constamment l'idée qu'un accroissement de population nous eût été promis par les alliés. » Puis ils entrèrent en supputation : La France gardait Avignon et le Comtat ; encore que les rois n'eussent jamais renoncé à ces enclaves, que l'attribution au Saint-Siège en fût toujours demeurée litigieuse, on les fit entrer en compte ; on y ajouta une partie de la Savoie avec Chambéry, puis, au Nord, Philippeville, Mariembourg, du côté de la Belgique, Sarrelouis et Landau, du côté de l'Allemagne, en tout 450 000 âmes. On n'admit point que le domaine colonial fit partie de l'ancienne France, ce qui permit à l'Angleterre de s'y tailler ses indemnités et convenances. Ainsi fut accomplie cette parole de Metternich qui donne la clef de toute cette procédure : « La rentrée de la France dans les limites du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, *le Rhin et les Alpes* offrant des lignes à déterminer. » Landau, sur le Rhin, Chambéry, sur les Alpes ; telles furent les « lignes déterminées » par les alliés en 1814 et dessinées déjà par eux, quant au Rhin, dans leurs plans secrets, en 1812. Un autre Fleurus, un autre Zurich, un autre Marengo, un autre Hohenlinden, un autre Austerlitz, un autre Iéna, un autre Friedland, un autre Wagram, auraient pu seuls conjurer ces desseins, en 1813, comme ils les avaient conjurés de 1794 à 1809.

ALBERT SOREL.

---

---

# UNE CORRESPONDANCE INÉDITE

DE

## SAINTE-BEUVE

LETTRES A M. ET M<sup>ME</sup> JUSTE OLIVIER

---

DERNIÈRE PARTIE (1)

---

1843

Ce 18 janvier 1843.

Cher Olivier,

*Les Burgraves* sont un peu ajournés : il y a un rôle de femme et de vieille femme que l'auteur a retiré à M<sup>lle</sup> Maxime comme peu capable ; on paraît espérer M<sup>me</sup> Dorval, qui entrerait aux Français *ad hoc*, mais elle refuse. Tout cela retardera. Hugo voudrait M<sup>lle</sup> Georges. *Old Nick*, c'est un M. Forgues, homme d'esprit, assez jeune et d'une plume assez fringante et indépendante. Quoique assez aristocratique de goût et de ton, il s'est cantonné au *National* et y dirige le feuilleton littérature. Mieux vaut un petit royaume même dans la République, qu'une ferme dans un royaume.

Il n'y a rien sur les rapports *secrets* des deux Revues. D'abord la *Revue des Deux Mondes* n'accepte pas, je pense, la rivalité

(1) Voyez la *Revue* des 15 octobre, 1<sup>er</sup> et 15 novembre 1903 et des 1<sup>er</sup> et 15 juillet 1904.

sur le pied égal, et elle ignore l'autre, qui en effet n'est guère menaçante malgré son bruit. Celle-ci (*l'Indépendante*) a passé politiquement sous la direction d'Anselme Petetin (1), ancien rédacteur du *Journal de Lyon*, vers 1831-1833. C'est un petit homme court, à grosses moustaches, à grosse voix, d'ailleurs agent à Paris et délégué de l'industrie de la ville de Saint-Étienne, ayant assez d'idées pacifiques et d'organisation radicale industrielle. Comprenez si vous pouvez!

On doit donner *Phèdre* samedi, peut-être cela retardera-t-il? Aussi j'écris toujours en attendant.

*Les Mystères de Paris* ont eu, comme *Mathilde*, un grand succès de curiosité; tout le monde, salon et antichambre, les lit. Les salons s'accordent à trouver cela mauvais, hideux, faux quand il s'agit de duchesses, joli et *vrai* quand il s'agit de grisettes (ce qui n'est pas, ce n'est qu'à moitié *vrai*, je m'y connais), mais enfin on veut à la fin de chaque feuilleton savoir la suite; c'est un intérêt physique, une sensation, comme dans *les Mystères d'Udolphe*. Suë a des parties du conteur. D'ailleurs pure vogue, et impossibilité de relire. Au même moment le roman de Suë est tourné et parodié en vaudeville; il a mis lui-même sa *Mathilde* en mélodrame, et il remplit le boulevard de ses drames (*les Chauffeurs* à la *Gaité*, je crois); il mène en un mot la vie à grandes guides et à quatre chevaux. Musset (Alfred), dans *les Animaux peints par eux-mêmes*, a fait une jolie satire de cette manière de roman à la Suë et à la Balzac, dans *le Merle blanc*. Au moment le plus dramatique, on se met à décrire : *quinze pages d'écuelle*. Voyez *le Merle blanc*, dans un feuilleton des *Débats* de septembre dernier ou octobre. C'est de la bonne plaisanterie, à l'Hamilton. Je crois votre indication du sujet des *Burgraves* peu exacte. Au reste, on ne sait trop rien encore, et peu de personnes ont entendu.

De Vigny a reparu dans la *Revue des Deux Mondes* par des vers tirés et figés : cela réussit peu, on aime peu les vers pour le quart d'heure, que quelques-uns de Musset.

Le sérieux n'est pourtant pas trop rare depuis quelque temps, au moins en apparence. Ce qu'il y a de plus sérieux depuis quelque temps, c'est l'attitude que prend chez nous le parti catholique : il a fort regagné depuis Juillet et bien lui a pris

(1) Qui devint plus tard directeur de l'Imprimerie impériale.



d'être séparé de la Restauration, qui le compromettait; on s'est mis à devenir chrétien, au moins chrétien de salon et de sermon.

Les honnêtes gens essayent de fonder un organe, le *Nouveau Correspondant*, dont un numéro vient de paraître. C'est MM. de Champagny, Boré, Foisset de Dijon, Lenormant, neveu de M<sup>me</sup> Récamier, mi-catholique de système et de cervelle (entre nous); Cazalès, s'il était ici, mais il est à Rome à se faire prêtre; Carné, s'il osait se séparer de la *Revue des Deux Mondes* et si l'homme politique en lui ne l'emportait. Enfin, des restes d'un ancien *Correspondant* de 1828-1831, espèce de *Globe* catholique et centre droit de ce temps-ci rédigé par Cazalès et les mêmes. Tout cela est du réchauffé et a peu de vie.

On vient de fonder une espèce de *Club* sous le nom de *Cercle catholique*, rue de Grenelle; on y fait des cours, on y est admis avec abonnement; l'abbé Bautain en est l'âme, comme il le sera peut-être du *Nouveau Correspondant*. Ce même abbé Bautain a acquis le pensionnat de Juilly près Paris et le dirige. Une espèce de Cousin catholique, vise à un rôle, ambitieux, mais trop mystique dès qu'il en vient à ses doctrines propres.

M. Vinet a donc pris Léon de Laborde pour un catholique et un chrétien: ce sont de pures formes de style et une simple précaution d'érudit; il est catholique comme moi et même un peu moins.

M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore vient de publier un joli volume de poésies: *Bouquets et Prières*. Ayez-le: citez cette préface charmante; et la pièce, *Merci, mon Dieu!* et celle de *l'Arc de Triomphe*, et sur *les Hirondelles*. Elle répond joliment à ce petit fat qui l'avait offensée dans la *Revue des Deux Mondes* et avait dénié aux femmes le droit d'écrire et de chanter. Voyez la page 189 :

Jeune homme irrité sur un banc d'école

Un peu furieux de nos chants d'oiseaux.

Les plus tendres ont de ces fins aiguillons et le petit Monsieur a eu sur les doigts de ce coup d'ailes. Voyez cela, Madame, c'est pour vous venger.

Mais la politique commence et va faire diversion à la litté-

rature : deux questions sont en jeu, la loi des sucres et le droit de visite (c'est-à-dire les traités de 1831, 1833); sur la loi des sucres les opinions sont libres, même dans le camp ministériel. Mais c'est le droit de visite qui est la question politique; fort heureuse l'opposition d'avoir trouvé cela, sans quoi elle manquait de batterie contre Guizot pour ce commencement de session. Tous ceux qui sont Français (style chauvin) contre *Albion*; les bonapartistes, les légitimistes (car la Restauration a été contre le droit soit par honneur du pavillon, soit par peu de souci des nègres); le 1<sup>er</sup> mars; le 15 avril mécontent; en un mot, les *anti-guizotistes* de toutes les nuances font chorus sur le droit de visite, subitement découvert. Sans M. Guizot, on n'y songeait pas; les abus durant ces dix ans se réduisaient à rien; il n'y a pas de quoi fouetter un chat, mais la politique est ainsi. Ne nous étonnons donc pas qu'on revienne, dès qu'on le peut, à la littérature, à Pascal et à Rachel.

Bonjour, mes chers amis, je profite de la licence et vous inonde.

A vous de tout cœur.

SAINTE-BEUVE.

Ce 26 janvier 1843.

Mes chers amis,

Il paraît que M<sup>lle</sup> Rachel a bien décidément réussi dans *Phèdre*. Elle a gagné sa bataille de Marengo; cette bataille générale que tout talent distingué, après les premiers succès, doit livrer à un certain jour et qu'il perd si souvent. — N'écoutez rien de ce que dit Janin.

La politique règne. C'est le droit de visite qui a fait le champ de bataille de l'adresse. M. Guizot a été éloquent à la Chambre des pairs, mais, même quand il est éloquent, il a don de déplaire, souvent même à ses amis. C'est M. de Broglie qui a eu encore tous les honneurs; son discours éloquent, modéré, savant, a eu un grand succès et d'honnête homme d'État. Il était d'ailleurs très piqué au jeu, parce qu'on s'était mis à attaquer de toutes parts M. Guizot à travers son propre traité à lui; il était très irrité les premiers jours, mais il a su contenir sa parole et l'effet qu'il a produit a été grand. Je crois bien que M. Guizot

restera : au fait, il n'y a pas de quoi faire mieux. Lui et M. Molé sont deux bons livres dont la pensée paraît différer quand on y regarde avec des lunettes. J'aime mieux et tout le monde aime mieux la reliure de M. Molé.

On attend à la Chambre des députés l'attitude que prendra M. de Lamartine. M. Thiers se réserve et paraît peu pressé pour le quart d'heure.

Lèbre a eu ici un vrai succès sérieux avec son article sur Schelling. C'est une bonne carte de visite de Jour de l'an qu'il a mise là chez tous ceux qu'il aura envie de connaître. Le voilà connu.

Je ne vois plus rien de nouveau pour cette fin de mois. — Lamennais prépare un volume allégorique et satirique ; sous prétexte de *Génies persans*, il dira des vérités et fera des portraits. Mais ce sera nécessairement obscur d'allusions. Il a été, dit-on, obligé d'obscurcir le portrait du plus sage des rois (Louis-Philippe).

Je n'ai pas reçu la *Revue Suisse*.

Je vous embrasse, chers amis, et vous aime beaucoup, chère Madame ; ne vous fatiguez pas trop.

Samedi 11 février 1843.

Chère Madame,

A vous pourtant ce petit mot :

Je n'ai jamais reçu la *Revue Suisse*, ainsi vous êtes servis infidèlement. Je l'ai eue de Lèbre seulement une demi-journée.

J'ai lu dans *le Semeur* le très intéressant article d'Olivier sur M. Lehuron. Il est des meilleurs en ce genre de critique si difficile.

J'ai regret de n'avoir pas su à temps ceci, que, le lendemain de son discours, M<sup>me</sup> Sand avait écrit à Lamartine une grande lettre de félicitations, à la suite de laquelle Lamartine l'était allé voir. Il l'a trouvée à cinq heures du soir encore couchée ; elle s'est levée pour lui ; a paru en espèce de sarrau un peu ouvert ; on a fait apporter des cigares et l'on a causé politique et humanité. C'est la première fois que ces deux grands génies causaient face à face. Jusque-là George Sand avait tout l'air de le mépriser un peu.

Quinet aussi a écrit à Lamartine pour le féliciter. Tout cela

n'empêche pas qu'il ne soit fou, et, qui pis est, un peu ambitieux. Mais le monde est grand et les goûts sont différens.

J'ai reçu enfin les poésies de ce pauvre et excellent Durand. J'ai lu avec une vive émotion la belle notice de M. Vinet et le chant funèbre et si senti d'Olivier. Tout cela m'a reporté parmi vous, parmi mes compatriotes du canton de Vaud. Car je l'aime toujours, chère Madame, et je vous aime et vous ai toujours aimée un peu plus que vous n'avez cru.

Voici un petit mot pour M. Steinlen pour le remercier un peu mieux ; je pense qu'Olivier le connaît et peut le lui remettre.

Veillez bien en m'écrivant me dire avec précision à partir de quelle date je puis encore faire mettre une lettre à la poste ici pour qu'elle vous arrive à temps pour le numéro du 43. Cela me permettra de ramasser et de coordonner mes propos de chronique avec un peu plus de justesse et d'à-propos (1).

Je vous embrasse, chère Madame, et les chers enfans, et Olivier.

18 février 1843.

Je veux pourtant commencer une feuille sans nouvelles et sans littérature. Un baiser d'abord à la petite sœur des trois Suisses : est-ce Berthe qu'on l'appellera ? — Mille félicitations et dragées (en idée) à l'accouchée. Je remercie bien M. Vinet de ces vers si flatteurs et si délicats copiés par lui : c'est une page de plus que je mets dans mon portefeuille de Lausanne, si bien rempli de bons souvenirs ; je n'ose deviner, mais je goûte et j'apprécie. Dites bien cela, cher Olivier, à M. Vinet, et aussi le plaisir et l'émotion que m'a causés sa délicieuse notice sur Henri Durand. — Si j'avais quelque occasion, je me hasarderais à lui

(1) Si les lettres de Sainte-Beuve deviennent plus rares, à partir de 1843, ce n'est pas qu'il écrit moins souvent à ses amis de Lausanne, mais il collabore régulièrement à la *Revue Suisse*, et ses *Lettres* sont en même temps des *Chroniques littéraires* que Juste Olivier imprime toutes vives, en général, dans sa *Revue*. La plus grande partie en a été réunie et publiée en volume par le dernier secrétaire et légataire universel de Sainte-Beuve, M. Jules Troubat, sous le titre de *Chroniques parisiennes*.

Nous n'avons pas cru devoir ici reproduire les fragmens supprimés de ces *Chroniques*, et nous nous bornerons à dire qu'en général, si l'éditeur de la *Revue Suisse* les a supprimés pour des raisons de convenances et de personnes, ces raisons, après un demi-siècle écoulé, subsistent encore.

C'est pour les mêmes raisons que, dans les lettres qui suivent, nous avons cru devoir faire un certain nombre de suppressions, qui sont d'ailleurs indiquées par une ou deux lignes de points, toutes les fois qu'elles ont quelque importance.

envoyer, outre mon petit volume inédit, une deuxième édition de mon *XVI<sup>e</sup> Siècle*, malgré les légèretés et les grivoiseries inévitables du sujet. Dites-moi si et comment je le puis.

Je reviens aux affaires qui pour moi se rejoignent aux affections. Tâchez, mon cher Olivier, de fonder là-bas quelque chose, un point d'appui quelconque, un organe à la vérité ; je serai tout à vous. Ici il n'y a rien, rien de possible ; il faut le point d'appui ailleurs, indépendant : ce que Voltaire a fait à Ferney avec son génie et ses passions, pourquoi ne le fonderait-on pas à Lausanne avec de la probité et du concert entre trois ? Pour moi, je me sens de plus en plus ici comme étranger ; les *Débats* ne deviendront jamais mon nid. D'abord la politique, puis en second lieu la « Goualeuse, » toutes les goualeuses présentes et à venir, voilà ce qu'on veut (1) ! Homère et les Muses n'y viennent qu'en troisième et quatrième rangs comme pis aller et soliveaux. Faites-nous là-bas bien vite une patrie d'intelligence et de vérité, je vous aiderai d'ici de tout mon pouvoir, et peut-être un jour de plus près. Durez seulement.

A vous, cher Olivier, et à vous, chère Madame et aux vôtres.

7 septembre 1843.

Cher Olivier,

Je vous dirai que je ne suis pas sans quelque souci pour cette Chronique ; ma position personnelle est très bonne quand je ne vais pas dans le monde et que je boude. Alors j'ose ! Quand j'y retourne, quand je suis repris, alors je deviens plus timide. Je suis dans un de ces accès : il s'y mêle du scrupule. Je vous dis cela sans but, et parce que cela m'inquiète quelquefois depuis quelque temps. Mêlez-vous le plus que vous pourrez d'Allemagne. — Il me semble que vous n'avez rien d'Angleterre.

Ce 12 décembre 1843.

Cher Olivier,

Je viens de causer avec Lèbre de la *Revue Suisse*, il vous dira la conversation ; je veux tâcher de la compléter.

Ce n'est jamais à Paris qu'elle trouvera ni lecteurs ni abonnés. Il faut partir de là. Je vous assure que c'est ma conviction

(1) « La Goualeuse » est un des personnages des *Mystères de Paris*.

intime, quand même je n'y serais pas intéressé. Un seul lecteur ici, de ces lecteurs que vous et moi nous savons, me paralyse et arrête ma plume; mais il ne s'agit pas de cela. Vous le voudriez, que vous ne trouveriez pas deux lecteurs, à plus forte raison d'abonnés. Ce qui vous paraît bien paraîtrait ici ou fade, ou indiscret, ou suranné. On dit tout cela à Paris et plus encore : mais on ne l'écrit pas. Là commence l'originalité de la *Revue Suisse*. Qu'elle s'y fortifie! Son public, celui auquel elle doit viser de plus en plus, c'est le dehors, c'est la Suisse et l'Allemagne; Suisse allemande, et française, et ce qui s'ensuit. Conquérons ce champ, s'il se peut.

L'étranger, c'est, on l'a dit, à beaucoup d'égards, une province et la dernière de toutes; oui, mais, à d'autres égards, c'est un commencement de postérité : écrivons pour ce dernier aspect.

Si la *Revue des Deux Mondes* manquait (ce qui est toujours possible d'un moment à l'autre, tout tenant à Buloz), il n'y aurait pas ici un seul journal où il se pourrait faire le moindre petit bout de critique vraie, même purement littéraire. Fondons une place de sûreté là-bas. C'est aujourd'hui une féodalité d'un nouveau genre : ayant chacun notre château, Lamartine, son journal de Mâcon, M<sup>me</sup> Sand, son journal du Berry; nous, notre *Revue Suisse* : qu'elle devienne une chose respectable. Qu'elle soit littérairement ce qu'est la *Bibliothèque universelle de Genève* scientifiquement, laquelle n'est aucunement lue ici, sachez-le bien.

Voilà un an que dure le prospectus (car ce n'est que cela); il est bon; pouvons-nous tenir et pousser plus loin? Je n'ose rien assurer : je suis moi-même bien fragile, bien partagé; mais si l'on était unanime, il y aurait de quoi oser.

L'essentiel aussi serait de trouver un libraire, un Cotta, une cheville ouvrière, l'*âme animale* des anciens philosophes. Il faudrait un libraire sûr, sage, intelligent, complice, ayant des fonds et des relations : M. Ducloux n'offre, par malheur, pas ce qu'il faudrait. Ne pourrait-on, en faisant la *Revue* à Lausanne, trouver le libraire ailleurs, à Francfort, à Leipsig, que sais-je? cela la ferait aller au cœur de l'Allemagne et on écrirait en conséquence.

Encore un coup, c'est là la pente, c'est là le courant possible et aussi nécessaire que celui de l'article sur le Danube; vouloir faire d'ici un centre, c'est une chimère. Laissons Paris et visons à Appenzell. La gloire, au bout du compte, s'y retrouverait.

Je cause et bavarde, en condensant le plus possible. Je vou-

drais être plus libre que je ne suis. Si je l'étais un jour et si cette *Revue* allait et durait, on pourrait y réaliser quelque rêve. Mais moi-même, je me sens si faible, si peu sûr de l'avenir, que je ne vous envoie ces « *saccades* » que pour ne pas vous supprimer mes pensées sur un sujet si cher.

Lèbre doit vous écrire là-dessus plus au long et avec moins d'*ellipses*. Mon post-scriptum arrivera peut-être avant sa lettre, tous deux se compléteront.

Je vous embrasse, chère Madame, chers amis, et tous les vôtres.

Le 19 décembre 1843.

Cher Olivier,

Ce n'est pas trop mal du tout et je ne bondis pas. Mais quels jolis vers : *Petits coquins d'enfants* . cela me montre que la poésie n'est pas morte devers Martheray et Rovéréaz, quoi qu'on en dise. L'article sur la démocratie en Suisse était très bon. J'ai cru y reconnaître l'esprit élevé et judicieux de M. Ruchet.

Je joins ici un petit testament qu'il était essentiel pour ma sécurité que je fisse : vous y êtes chargé, cher Olivier, de mes volontés dernières, et cela vous forcerait à un voyage à Paris, mais tout cela est en chimère, quoique possible pour nous tous dès demain. Je vous recommande bien le papier important sur lequel je fonde ma sécurité désormais.

Je vous ai écrit bien des rêveries sur cette *Revue* : je n'avais pas songé aux Suisses d'ici, pour abonnés possibles. Cela n'aurait pas très grave inconvénient, et ne serait d'ailleurs praticable à mon sens que de ce côté.

Croyez, chère Madame, à mon souvenir bien fidèle en ces jours de grand bonheur, et de Noël toujours saint, ne fût-ce que par la joie de l'enfance. Ma pensée vole vers vous. Soyez heureux avec la part inévitable de tristesse ; soyez heureux comme vous le méritez, puisque de penser à vous donne du bonheur, un éclair de bonheur aux plus assombris.

Ceci est sans préjudice du matin de l'an et du bonjour so-fennel.

Paris, aujourd'hui 19 décembre 1843.

Ceci est ma dernière volonté.

Je donne et lègue à ma bonne mère, si je meurs avant elle, tout ce que je possède soit en petites rentes, soit en effets, tels

qu'habits, linges. Si j'ai le malheur de mourir après elle, je donne et lègue tout ce que je possède et que je viens de désigner à mon ami M. Juste Olivier-Ruchet, de Lausanne. — Dans tous les cas, que je meure avant ou après ma bonne mère, je lègue à mon dit ami le professeur Olivier-Ruchet ma bibliothèque au complet, et je le nomme mon exécuteur testamentaire.

Il voudrait bien, sur la nouvelle de ma mort, se transporter chez moi à Paris et y exécuter ce que je lui recommande religieusement. Il trouverait une petite cassette de bois jaune; en l'ouvrant, il y trouverait des paquets de lettres cachetées et autres pièces qu'il pourrait, ou détruire, ou garder soigneusement en s'assurant que le *secret absolu* de ces papiers soit gardé. Je m'en remets là-dessus à lui.

Il trouverait de plus dans une armoire (ou ailleurs si je le déplace dans la suite) un ensemble de petits volumes imprimés ayant pour titre : *Livre d'amour*. Il s'assurerait de bien recueillir la totalité de ces volumes qui se montent en tout à 204 (plus un petit paquet contenant les *bons à tirer* de ce volume retirés de l'imprimerie). Ce chiffre de 204 est essentiel, afin que pas un exemplaire ne soit distrait. Parmi les 204, un exemplaire est à demi broché en *jaune*, tandis que les autres au nombre de 202 sont brochés en *vert* : il y a de plus, pour faire ce chiffre de 204, un exemplaire en bonnes feuilles non broché.

202 brochés en vert

1 exemplaire mal broché en jaune

1 exemplaire non broché, de bonnes feuilles

plus 1 paquet des *bons à tirer*.

Mon ami Olivier s'emparerait de ces volumes et les conserverait jusqu'à la mort des deux personnes qui, ainsi que moi, n'en doivent pas voir la publication. Après quoi, il serait libre d'en user à sa volonté; mon intention expresse est que ce livre ne périsse pas. S'il devait retarder lui-même cette publication, il la recommanderait, après lui, à quelque autre de fidèle et de sûr.

— Je voudrais que, parmi les livres de ma bibliothèque, deux ou trois volumes que je me réserve de désigner (tels, par exemple, qu'une *Imitation de J.-C.* dorée sur tranche, une *Valérie* de M<sup>me</sup> de Krüdner demi-reliée en deux volumes, une *Ourika*, un volume intitulé *Poésies de ma Grand'tante*) fussent offerts comme souvenir du plus respectueux et du plus profond attachement à M<sup>me</sup> d'Arbouville (Paris, place Vendôme, n<sup>o</sup> 10). Elle



sera bien bonne de les accepter comme souvenir du plus dévoué et du plus humble de ses admirateurs et serviteurs.

— Des indications écrites de ma main apprendront à mon ami Olivier ce que je désire qui soit fait de divers papiers qu'il trouvera.

J'offre à lui et à sa chère femme M<sup>me</sup> Caroline Olivier-Ruchet mes remerciemens pour leur tendre amitié et leur lègue ma mémoire.

Paris, ce 19 décembre 1843.

CH.-AUG. SAINTE-BEUVE,  
à l'Institut.

1844

3 janvier.

Chère Madame,

Vous m'avez écrit une lettre bonne, aimable, chère au cœur, merci. J'ai été un moment au milieu de vous. Hélas! mon idéal est d'aller toujours à Bonmont, dites-le à M. Urbain; qu'il me garde toujours deux petites chambres, patience! cela se fera. J'y composerai quelque grand roman (1), si je puis ici me tirer des œuvres commencées qui m'accablent.

7 février.

Chère Madame,

Je reçois votre lettre hier soir; je verrai Buloz. Mais Lèbre ne part pas encore, et il est ici pour un bon mois encore. Je verrai et presserai. J'ai peu de choses à vous dire de moi, c'est demain le jour définitif; l'issue est des plus douteuses. Mes *fonds*, qui étaient très bons, semblent baisser depuis quelques jours. Le chancelier, mon grand appui, est malade et ne pourra aller voter ni influencer par sa présence. J'ai contre moi Hugo, Thiers, très peu pour moi Lamartine; si j'arrive, ce sera laborieux; si je manque, ce sera, je le crains, définitif: il me faudra prendre quelque grand parti de travail et de plan de vie. Enfin, vous saurez tout cela demain, par les journaux de demain. Ne faites, en mentionnant le résultat dans la *Revue Suisse*, aucune réflexion.

(1) Sainte-Beuve pensait alors à écrire, sous le titre d'*Ambition*, un roman qui fit dans son œuvre le pendant de *Volupté*.

Ce dimanche 29 février 1844.

Merci, chère Madame, de vos aimables et bonnes paroles. J'en ai grandement besoin. Ce n'est pas cette simple brigue académique qui me tient et m'inquiète : c'est ma situation tout entière, de plus en plus insoutenable et ruineuse, moralement et physiquement. Oh ! qui me donnera un coin de terre où je puisse vivre ou plutôt végéter au soleil en paix et me reconnaître peu à peu ! Mon esprit lui-même est en train de baisser à travers tout cela, ou du moins mon cerveau y *crâquera* un de ces matins. Tout ceci est le résultat d'une situation fautive prolongée, attaché que je suis au centre de Paris, en butte à toutes les obsessions du monde ou autres, et envahi à la longue sans plus de défense.

Cette affaire académique serait trop longue et fastidieuse à vous écrire dans tous ses détails. Qu'il vous suffise de savoir qu'il ne m'eût fallu qu'une voix de plus pour réussir et que Victor Hugo m'a constamment et hautement refusé la sienne, en annonçant qu'il votait moins *pour* Vigny que *contre* moi. On me dit que je réussirai dans trois semaines ; je n'en crois rien ; et ne fais plus un mouvement pour cela. Si je manque, j'aurai à prendre une détermination très nécessaire et assez prompte de changement de vie, et de fuite de Paris, s'il est possible, pour me remettre un peu au travail. Si je réussis, cette détermination, non moins nécessaire, se trouvera ajournée.

— Voilà, chers amis, mes ennuis. A qui les confierai-je, sinon à vous ? — Je crois la résolution de Buloz très subsistante et puis vous rassurer tout à fait là-dessus. Vous le serez, au premier jour, par la publication même, sinon au 1<sup>er</sup>, du moins au 15 mars, j'espère. Adieu, chers amis, et chère Madame, vous pouvez juger si ma pensée se reporte avec une douloureuse tristesse en arrière à ces années, encore voisines pourtant, et où rien n'était désespéré encore.

S. B.

Cette lettre est écrite ; deux jours se sont passés ; je suis moins triste, moins désespéré, et je ne sais si je dois vous l'envoyer. J'ai peur de vous affliger ; je voudrais que vous n'y visiez plus qu'une effusion, un élan vers vous, une marque de confiance. A ce titre, je ne veux pas la supprimer. Qu'elle aille

done et vous dise que, dans le plus profond de mes ennuis, je me tourne et crie vers vous.

Soignez-vous, cher Olivier, M. Monnard m'a écrit que M. Gaullieur (1) m'a adressé des mémoires *de ou sur* Benjamin Constant : je vais voir ce que c'est. Fléchissez donc M. d'Hermentches, y puis-jé quelque chose directement? Adieu, à toujours.

Pourriez-vous me dire s'il y aurait moyen d'acquérir là-bas le livre que voici : *Diverses pensées sur le bien public*, par Bonstetten.

Ce jeudi (hiver 1844.)

Nos lettres, en effet, se sont croisées; peut-être celle-ci fera-t-elle de même? J'aurais dû répondre tout aussitôt à votre si aimable inquiétude et la rassurer deux fois. Je suis ici trop occupé par malheur; vie de métier, sans agrément, sans autre sensation que celle du harnais qui frotte et cuit, et qu'on finit par aimer en le maudissant. Je ne vois personne. Je suis en des torts si honteux avec tous mes meilleurs amis d'ici que je ne les compte plus, et cela va ressembler à une faillite universelle. En échange de vos jolis et mouvans tableaux, que vous offrir des nôtres? de la boue électorale, de la crotte électorale, et de la boue encore. Lamartine, à travers cela, publie des poésies: mais ces poésies données par échantillon d'avance, dans les *Débats* et dans la *Presse*, viennent encore à point pour aider le mouvement électoral et lui donner un coup de main: on n'en sort pas. A travers cela, M<sup>lle</sup> Rachel vogue toujours jeune, pure et applaudie, comme la conque d'Amphitrite sur le dos des Tritons. Elle seule tient tête aux élections, n'en est ni tuée, ni atteinte, et fait foule innocemment autour d'elle. Vrai miracle!

Je vois que votre hiver est très amusant, en somme: il y a les jours de foule et d'assemblée où, bon gré mal gré, vous triomphez sans trop d'ennui; il y a les petits jours où vous vous amusez prodigieusement, où du moins vous jouissez plus intimement. Ah çà! ce beau monsieur italien commence bien à m'ennuyer avec ses perfections, je suis un ami très jaloux, ne savez-vous pas? et il me sera, avant de l'avoir vu, aussi insoutenable, à force de louanges, que cet excellent M. Chatelanat.

(1) Littérateur de la Suisse romande, qui communiqua à Sainte-Beuve les lettres de Benjamin Constant à M<sup>me</sup> de Charrière.

Décidément, je ne ferai jamais la connaissance de ce beau monsieur italien et je vous en crois sur parole, car, si je le connaissais, à la première occasion et sur le premier vers de Boileau ou d'Alfieri qu'on citerait, je ferais une de ces sorties que vous savez et qui laissent tout le monde étonné, moi-même tout le premier. Vous voilà, Madame, bien avertie.

Mais, en femme que vous êtes malgré tout, vous saurez gré à ce beau monsieur italien de cette humeur qu'il nous donne ici. Et nous, si nous n'étions pas un sot, nous n'aurions dit mot de lui, et vous en auriez été pour vos louanges.

Je suis beaucoup plus charmé de vous savoir si bien avec M<sup>me</sup> Vinet; je me suis bien reproché de n'avoir pas donné un signe direct de vie à ce cœur d'or, sensible et tendre, de M. Vinet : je me suis tout dit; mais il vient une heure où l'enchantement de tout a si fort cessé qu'on se dit un *à quoi bon* perpétuel. Mon âme ressemble à une de ces nuits désertes et sereines où il gèle de plus en plus depuis le premier froid du soir jusqu'à l'amer frisson de l'aurore. Je me suis resserré de plus en plus et me regarde au dedans immobile et glacé dans une transparence. Hélas!

Et cela est nécessaire ici : on souffre tant à être sensible; à chaque sortie, on rapporte une blessure : le mot qu'on a entendu, le journal sur lequel on est tombé, le visage que l'angle de la rue vous garde à l'improviste, — tout enfin. Et, comme il faut être homme pourtant, force est de s'endurcir, d'accepter la ride et de ne la plus quitter. A quarante ans, les uns se font aigris, les autres fades : d'autres tournent au porc, moi je me fais loup. Je dis non, je rôde, et je me maintiens inattaquable dans les grands bois enneigés.

Mais tout ceci ne regarde jamais de votre côté, Madame et chère amie; chez vous, je me fais berger, c'est l'aspect de mon idylle. Gardez-la-moi toujours de l'âge d'or, et n'y mêlez l'argent que bien tard, et jamais rien au delà, les deux seuls beaux âges.

Adieu, embrassez pour moi Olivier, s'il vous plaît; mes amitiés à Lèbre, à M. Ruchet; respects à M<sup>lle</sup> Sylvie, baisers aux Billou-Billou et à vous, Madame et chère amie, toutes les habitudes du cœur.

Ce 24 mars 1844.

Chère Madame,

J'ai écrit une lettre bien maussade à Olivier, mais il me l'aura pardonné. Je suis tout occupé d'arranger ces lettres de Benjamin Constant. Je cherche depuis plusieurs heures dans la 4<sup>e</sup> édition de la *Chrestomathie* de M. Vinet la jolie lettre de Benjamin âgé de douze ans; je ne puis la trouver et j'en conclus que l'excellent M. Vinet, la jugeant trop agréable, l'aura retranchée. Comment faire pour l'avoir? S'il ne s'agissait que de payer un exemplaire où elle est, d'en déchirer le feuillet et de me l'envoyer, à la bonne heure! mais comment faire parvenir l'argent? Veuillez être assez bonne pour demander à M. Vinet où il a fourré cette charmante lettre dans sa 4<sup>e</sup> édition que j'avais achetée en partie pour cela? — Si elle est absente, pourriez-vous m'en faire avoir une copie bien exacte, car c'est urgent. — Mon Dieu! que de tracas! Je vous écrirai au premier jour notre chronique, je succombe ici sous les devoirs.

*O ubi Tempe!* (demandez à Olivier). A quand le calme et la vie paisible! Dans l'autre vie! ou dans je ne sais quel automne qui recule, passé auprès de vous!

A vous, chère Madame, chers amis,

S. B.

J'apprends avec effroi que Lèbre vient d'être transporté, très malade, dans une maison de santé : son exaltation lui aura donné une fièvre ardente. J'apprends cela en passant chez lui, par hasard; dès que j'aurai des nouvelles précises, je vous en dirai.

Ce 25 mars 1844.

Cher Olivier,

Je rouvre pour vous dire que je reçois votre mot. Merci de tout ce détail et pardon de tout ce tracas. En lisant la dernière partie de la correspondance, il me semble de plus en plus impossible que tout ceci soit publié en totalité (1). La Charlotte dont il s'agit à chaque page n'est autre que M<sup>me</sup> Benjamin Constant, encore très vivante. Ce serait un libelle diffamatoire de publier de

(1) C'est ce qui nous servira à nous-mêmes d'excuse et de justification pour les suppressions que nous avons cru devoir opérer dans cette *Correspondance* elle-même de Sainte-Beuve.;

telles choses. J'ai écrit hier un mot à M. Gaullieur où je n'ai fait que toucher ce point. Je vais faire tout le travail, préparer tout; puis je lui demanderai formellement son intention sur la publication totale et prochaine, auquel cas (entre nous) je renoncerais, ne pouvant servir de porte-voix, même anonyme, à ce qui serait un méfait social; mais je pense qu'il tombera d'accord; il n'avait pas l'air de savoir que cette Charlotte fût la même que M<sup>me</sup> Benjamin Constant.

C'est à mesure que j'avance dans la lecture que je me forme cette opinion sur les écueils : au début, cela paraissait moins.

En résumé, si toute la portion Charlotte se supprime, cela n'a d'autre inconvénient que de montrer Benjamin Constant sous son vrai jour, c'est-à-dire le plus pitoyable des hommes.

Je vais tâcher aujourd'hui de savoir où est ce pauvre Lèbre et comment il est : on n'a pu hier me donner d'autre détail, sinon que, très malade depuis cinq jours, il avait été transporté hier par ses amis dans une maison de santé pour être mieux soigné. — Inutile d'ajouter que, dans cet état, il n'a pu me rien transmettre de vous.

Pour Mickiewicz, c'est de la pure folie, à ce qui m'en revient de partout. Si j'étais ministre, je le suspendrais, demain; et si j'étais Académie de Lausanne, je ne le choisirais plus, car cela bouleverse les cervelles de la jeunesse : et je suis sûr que, sans son travail sur les Slaves, ce pauvre Lèbre se trouverait mieux. Son exaltation a été croissante depuis lors.

Voilà bien des choses tristes, mon cher Olivier.

Parlez un peu à M. Gaullieur et sondez-le sur l'article Charlotte : est-ce qu'il n'est pas de mon avis? — tout cela non officiellement. — Telle qu'elle reste, la chose sera la plus curieuse du monde (1).

Avril 1844, ce dimanche.

Cher Olivier,

En toute hâte, réparation à la princesse B..., il paraît que ce n'est pas à elle que le roman de Balzac est dédié, mais à une dame russe (Fille d'une terre esclave... Il est vrai que l'Italie l'est aussi), M<sup>me</sup> de S... (ne la nommez pas au long), qui est célèbre

(1) La correspondance de Benjamin Constant et de M<sup>me</sup> de Charrière parut, en effet, le 15 avril 1844, dans la *Revue des Deux Mondes*.

par sa beauté, et par l'étrangeté et les fantaisies d'une grande existence. Vous pourriez combiner les deux suppositions comme les faisant vous-même : « On se demande à qui une telle dédicace bizarre peut s'adresser... Serait-ce à la princesse B... ; mais non, le sigalement ne va que sur quelques points ; on nous assure que c'est plutôt à une dame russe célèbre. Dans tous les cas, la dédicace est bien peu française.

M<sup>me</sup> Benjamin Constant s'inquiète peu de son mari, perd ses papiers et ne réclamera sans doute rien : elle est toujours bergère à soixante-douze ans.

Je vous embrasse, chers amis, chère Madame.

Ce 20 juillet 1844.

Cher ami, chère Madame,

Voici une lettre de M<sup>me</sup> Valmore. Ils sont bien dans l'incertitude, sans rien ici et au risque de partir je ne sais où. C'est fort triste de voir encore une fois se disperser ce nid d'hirondelles.

Vous avez vu que la *Revue de Paris* est morte, mais Buloz triomphe des Bonnaire. Ceux-ci le voulaient mettre dehors pour exploiter leur Revue en gens d'argent, et sans souci des idées ni de l'équipage. Buloz a tenu bon, il était propriétaire d'un tiers ; il leur a acheté leurs deux tiers, et la *Revue des Deux Mondes* va prendre développement en s'appuyant aux gens politiques et littéraires qui auront des actions et une part à la surveillance. C'a été une rude crise, terminée depuis deux ou trois jours seulement.

J'ai diné avec M. Ducloux, lui ai fort parlé de la *Revue Suisse* et de tout : je l'ai trouvé très bon garçon et spirituel. Il va vous revenir bientôt. Voyez-le et causez à fond avec lui, je vous en prie. Un capitaliste qui a des idées ! mais c'est précieux.

Vous m'avez gâté, chère Madame, dans cette chronique, je vous en gronde ; je suis toujours bien obéré et cette *inquiétude* que vous savez n'a pas encore eu lieu de cesser. Que les choses vont lentement ! Le mal du moins est lent à passer !

A vous de cœur, chère Madame, chers amis.

Ce jeudi 28 juillet 1844.

Chère Madame,

J'aurais déjà dû vous répondre, mais je faisais un article. Celuid'Olivier est très bien et lui a fait ici beaucoup d'honneur :

sa place est prise, il faut la garder et l'étendre. Buloz a dû lui écrire: Olivier a bien fait de lui envoyer des détails sur l'affaire du Valais. S'il peut venir un jour passer quelques semaines ici, il assurerait de plus en plus sa relation, mais la voilà bien nouée. Son style si fier, si ingénieux, si artiste n'a besoin pour nous que d'une chose; un peu plus d'espace et un tissu moins *dru*, éluder et éclaircir. Il aura tout dès lors. — Qu'il pense vite à quelque autre chose. Les jugemens ne sont pas trop sévères, ils sont justes, et si bien tournés: et puis, là-bas, qu'on apprenne à compter un peu avec lui, il n'y a pas de mal. Cette collaboration, et sa *Revue Suisse*, le voilà inviolable.

M. Monnard a-t-il bien rapporté à M. Gaullieur tout ce dont je l'avais chargé? ce qui revient à demander simplement: est-il arrivé à bon port?

M. Vinet fait de très beaux articles sur Rancé. J'ai été, moi, dans une situation délicate. J'ai dû parler, étant dans la gueule même du lion. Bien que ce lion n'ait plus de dents, je n'étais pas moins à la gêne. Je crois m'en être tiré et m'être fait comprendre, sans manquer à la Majesté.

La *Revue de Paris* vous mâche de la brouille pour la *Revue Suisse*: pourtant il ne faudrait pas trop s'y fier en tout: elle est systématiquement hostile à M. Guizot, et du parti Thiers, centre gauche. En un mot, elle ne voit que d'un œil et n'entend que d'une oreille.

Je suis bien triste, chère Madame, de ne pas aller en Suisse cette année: cela ne m'est point permis ni possible pour toutes sortes de raisons. Je reste ici, travaillant, pensant à vous bien chèrement, chère Madame. Soignez-vous; pourquoi donc ne reviendriez-vous pas? il me semble que vous aimeriez mieux Paris cette fois prochaine. Soignez-vous avant tout et croyez que les meilleurs souvenirs vous sont fidèles.

A vous, chers amis, de tout cœur.

Le 30 juillet 1844.

Chère Madame,

Je n'ai pas répondu à votre si aimable dernière lettre: la *Revue* vous dira de quel gros travail j'étais en couches. Je relève. Merci de vos bonnes et tendres paroles qui sont aussi ma meilleure espérance. Que je voudrais pouvoir vous aller visiter!



Nous avons eu à la *Revue de Paris* le *tri?* d'Olivier, je crains qu'on ne lui ait gâté des endroits; il faut savoir, cher attique de Lausanne, que vous tombez avec Bonnaire en pleine Béotie. Il faut être le plus clair et le plus uni possible, jusqu'à ce que Olivier, par un séjour ici, soit convaincu qu'on le peut laisser aller sans dommage pour le goût du susdit excellent Bonnaire et Cie. Armand Marrast (notre républicain, vrai homme d'esprit et bon littérateur) a été charmé de cet article d'Olivier.

Je ferai un de ces jours régler le petit compte afin de vous dire ce à quoi vous avez droit.

Je ne sais encore ce que je vous écrirai pour la chronique, il n'y a rien, de moins en moins; — nous sommes dans un intervalle de générations, il n'en pousse aucune, et les nôtres sont à tout.

M<sup>me</sup> Valmore va bien et a près d'elle sa chère Ondine, assez bien portante, et toutes deux se souviennent fort de vous.

M<sup>me</sup> de Tascher est à la campagne où elle a été fort malade; elle a près d'elle sa fille, M<sup>me</sup> Narvaez. Tout cet accident mariage a mis, entre nous, non du froid, mais de la distance; car pendant des mois on ne la voyait plus.

Les Broglie sont allés chez nous. Olivier devrait, à l'occasion, revoir le duc de Broglie et Doudan; ce sont, l'un le plus sérieux, et l'autre le plus aimable des esprits d'ici.

M. Vinet m'a écrit, à propos de mon article *Pascal*, la plus aimable lettre: remerciez-le en attendant que je le fasse directement.

Nous avons un petit projet d'édition de *Lettres de Lausanne* (1) pour cet hiver; j'y mettrais en tout ou en partie votre notice, chère Madame.

Bonjour, chère Madame, chers amis (et vos enfans aussi), je vous embrasse.

Soignez-vous.

Nous avons eu les fêtes de Juillet; c'est la plus belle illumination qu'on ait eue depuis quatorze ans. Jamais dans une foule on n'a vu moins d'enthousiasme et plus de curiosité.

Ce 20 août.

Bonjour, chère Madame, cher Olivier; je vais mieux; il n'y

(1) Les lettres de M<sup>me</sup> de Charrière (voir les « Portraits de femmes »).

a rien de grave, ce n'est que délicatesse excessive, et fatigue; mais le médecin mandé m'a ri au nez, voilà de quoi vous raser.

Je ne vous ai pas remercié de toutes les communications excellentes, de ces lettres copiées. J'ai reçu le Bonstetten.

Les lettres de Benjamin Constant ont ici beaucoup de succès, et la manière dont j'ai coupé et encadré le tout a réussi. Est-ce de même là-bas? M. Gaullieur est-il content?

Vous avez dû, cher Olivier, recevoir les épreuves du *G. Tell* par la poste ou la diligence.

Le *Marot* n'a pu aller; la *Revue* se soucie peu d'érudition pure; mais la trouvaille est curieuse.

Je suis occupé de mon Éloge de Delavigne, on ne trouve plus de temps pour rien dans le flot du monde. Oh! tout cela me mènera-t-il à quelques années d'une vie cachée et solitaire avant la mort? Je me le figure par moment, mais je n'en prends guère le chemin direct.

Bien à vous de cœur, chers amis.

Châtenay, ce 22 septembre 1844.

« Chère Madame,

J'ai reçu avec un vrai bonheur votre bonne et affectueuse lettre : merci de ces doux et constans sentimens. Je ne vous ai pas dit assez quelle joie e'eût été pour moi de pouvoir aller cette année à Lausanne, ne fût-ce que huit jours. Mais cela m'a été complètement impossible, et d'une impossibilité positive et précise. Je ne puis vous expliquer cela par lettres, mais vous y croirez puisque je vous le dis. — Au lieu de cela, j'ai passé tous ces mois à Paris à travailler et sans guère voir personne; et puis mes vacances s'écoulaient, me voilà pour quelques jours à Châtenay chez M<sup>me</sup> de Boigne, et avec le chancelier. Je cause du temps passé et de souvenirs plus anciens, chère Madame, que ceux de Rovéréaz et aussi moins rians : mais j'ai toujours aimé ces conversations du vieux temps et qui touchent à la société et à la politique. Cela dispense d'avoir vécu le tous les jours de cette vie-là, et, avec un peu de sagacité, on la comprend dans son esprit.

Je loge dans la maison même où est né Voltaire et à deux pas de la chambre où sa mère, venue là par hasard, pour passer le dimanche chez son frère, fut prise de mal d'enfant et le mit au monde.

L'autre jour, en me promenant dans cette très jolie vallée et tout près d'un petit lac qui y est, je songeais aux vôtres et à celui de Nervaux et je traçais le cadre d'une petite épître à vous, qui sera rempli je ne sais quand. — Vous aurez reçu une série de questions de Veyne sur les yeux du petit. — Je ne me remettrai à *Port-Royal* qu'après ma réception et les ennuis de cet hiver. Je voudrais me faire tout à fait libre vers avril prochain. Pourquoi ne retrouverai-je pas alors les bons huit mois de Suisse, d'Eysins, de quelque chose comme cela? J'y vise de côté, je vous assure.

Soignez-vous, bien chère Madame, ne vous tourmentez pas, donnez du calme à ce front et à ces yeux, et retrouvez cette belle et puissante santé pour laquelle est faite votre organisation primitive.

J'embrasse Olivier et vous baise les mains.

1845

2 février.

Chère Madame,

Je reçois votre aimable mot, ne dites pas que je n'aurai pas le temps de vous lire. C'est mal. Je ne dois être reçu à l'Académie que le 27 février; Mérimée l'est dans quatre jours, le 6.

Tandis que M. Thomas, M. Charles Labitte, dans les *Revue de Paris* et des *Deux Mondes* soutenaient la cause de M. Saint-Marc Girardin, et celle du bon sens spirituel, M. Auguste Vacquerie, dans la *Presse* du 17 janvier, entonnait l'hymne pin-darique et célébrait en termes inouïs la clémence et la magnanimité du maître; les images de M. Victor Hugo sur la sérénité inaltérable et olympienne reviennent ici, mais avec un surcroît de pinceau; on sent que le disciple a besoin de renchérir, et l'on passe très sensiblement du tableau à la charge.

Certes il n'y a jamais eu de clémence et de générosité dont l'*incognito* ait été plus magnifiquement constaté. L'article se termine par ces incroyables paroles: « Les applaudissemens qui n'avaient pas manqué aux intentions de M. Saint-Marc Girardin ont accompagné d'un bout à l'autre l'admirable et noble réponse du poète. L'ovation a été complète, et le public a chaudement remercié M. Victor Hugo d'avoir replacé de hautes questions littéraires dans la sphère inaccessible où elles ne peuvent

*être coudoyées que par le poète qui monte ou le Dieu qui descend. »*

Nous autres Suisses, qui n'avons pas d'Académie française, nous avons peine à nous faire une idée de cet avant-goût d'apothéose et d'immortalité; il nous semble que le récipiendaire au moment où il entend de telles paroles de consécration tomber sur lui, doit se dire comme cet empereur romain près de mourir : *Je sens que je deviens Dieu.*

M. Michelet vient de publier un volume intitulé : *Du Prêtre, de la Femme, de la Famille*, dont M. Émile Saisset a porté un jugement très sensé dans la *Revue des Deux Mondes* du 1<sup>er</sup> février. De tels écrits obtiennent d'ailleurs un succès de passion auprès des esprits inexpérimentés; et, à la date du 1<sup>er</sup> février, 8000 exemplaires du livre étaient déjà en circulation. M. Michelet devient décidément un homme de parti, c'est-à-dire qu'il déchoit, ainsi que M. Quinet, de sa position première.

A bientôt. Je vous embrasse, chère Madame, chers amis.

Ce 4 février 1845.

Mon cher Olivier,

Je reçois vos lettres : mais vous êtes étrangement impatient. Votre article qu'on doit mettre dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 s'imprime, et l'on doit vous en envoyer l'épreuve. Je garde en conséquence vos lettres sans rien envoyer jusqu'à nouvel ordre, ou plutôt j'envoie la grosse lettre à M. Lutteroth et pas la petite. Est-ce bien? Écrivez-moi vos ordres définitifs. Écrivez directement et personnellement à Buloz.

5 mars 1845.

Chère Madame,

Quel coup que cette révolution que je ne prévoyais nullement si prochaine, ni dans cette forme! Croyez que je les ressens profondément moi aussi, je dis : Mon canton de Vaud a perdu sa virginité! Ma république idéale, mon *angulus ridet* (je vous parle comme à Olivier) vient de disparaître dans un tremblement. Enfin vous allez m'écrire, dès le lendemain de la crise, comment tout se termine : il me semble que M. Druey (1)

(1) Chef de la Révolution du canton de Vaud en 1845.

est un homme éclairé, mais, en pareil cas, c'est la queue qui mène la tête.

Je vais réfléchir à tout ce qui pourrait nous rapprocher : j'aurai à y penser longtemps peut-être, mais j'y penserai à fond. Je ne puis aujourd'hui que vous répondre par un accent, vous serrer la main à la hâte. Je suis dans tous les ennuis et tracas d'une corvée qui s'approche.

A vous de cœur, chers amis, cher Olivier. Ne pourrais-je donc avoir le discours de M. Ruchet. Serrez-lui bien la main de ma part et dites-lui combien de telles actions s'apprécient, mais sa conscience le lui dit mieux.

A vous encore.

Fin juillet 1845.

Cher Olivier,

Il n'y a rien absolument de neuf.

Les Chambres sont closes; le monde quitte Paris; on a jasé de la fuite de M<sup>lle</sup> P... et d'autres choses pareilles, puis l'on n'en jase plus. Les belles dames se demandent dans la vie de château ce qu'on peut lire de nouveau et d'un peu amusant; et quand on a cité *Antonio Perez*, on ne sait plus que demander. Les jeunes générations ne produisent pas ou bien celles qui ne se dissipent pas dans le futile donnent décidément dans l'extrême sérieux

Ainsi M. Jules Simon vient de donner son second volume de *l'Histoire de l'École philosophique d'Alexandrie*.

A vous de cœur, cher ami, chère Madame. Je crains d'être en retard et vous laisse aller ces lignes incomplètes.

S.-B.

M. Magnn vient de publier le théâtre de Krotsvitha ou Hrotsvitha, religieuse allemande du x<sup>e</sup> siècle (texte et traduction). Cousin publie avec corrections ses anciens cours de philosophie. Le second volume de *l'Abélard* de M. de Rémusat a paru.

Depuis l'agrandissement des journaux, les illustres romanciers-feuilletonistes se sont mis à l'enchère, et l'on en cite qui ne veulent plus écrire à moins de 1 000 francs par feuilleton.

1846

Ce 8 février 1846.

Cher Olivier,

Je reçois une très bonne lettre de vous : j'en reçois en même temps une par le canal de M<sup>me</sup> Olivier ; je suis allé pour la voir sans la trouver ; j'y retournerai bientôt. Je suis heureux si cet *orage* ne laisse aucune trace. J'ai dû souffrir, pour une simple vivacité qui n'avait pas plus de gravité que ce que je vous ai écrit cinquante fois au sujet de ces chroniques, de paraître avoir eu une dureté presque odieuse eu égard aux circonstances, et cela sans retrouver le moment de m'expliquer et de me justifier.

Voilà donc Berne elle-même entraînée dans la résistance et le point d'appui reporté à Zurich. Tout cela est bien capable de dégoûter des rêves d'idylle et de bonheur qu'on fait en cette humaine vie.

Il y a eu ici la réception de Vigny à l'Académie ; il s'y est montré (comme dans tout ce qui a précédé) ridicule, d'une sottise, d'une fatuité qui a donné sur les nerfs durant une heure et demie passée à toute une assemblée ; de sorte qu'on a été soulagé en entendant M. Molé retrouver des notes justes et simples. Les amis de Vigny lui-même n'ont pu résister à l'ennui et à l'impatience, et M. Guiraud disait après la séance : « Mon amitié a souffert, mais ma justice est satisfaite. »

Il était *séraphique*, comme disait quelqu'un en sortant.

Tout en débitant lentement son discours, il avait un crayon d'or avec lequel il marquait sur son cahier les applaudissemens quand il en venait.

Je suis occupé d'écrire sur Mignet qu'on range parmi nos historiens dans la série de la *Revue* ; j'abrège donc, mais je n'ai pas voulu tarder davantage à vous serrer la main.

Adieu, cher Olivier.

1847

Ce 1<sup>er</sup> janvier 1847.

Chère Madame,

Je ne veux pas laisser cette journée sans vous envoyer un *bonjour et bon an* que j'aimerais mieux pouvoir vous aller porter.

Je suis empêché par beaucoup de fatigue et par les devoirs officiels qui sont accumulés sur ce jour. Cette année m'a été mauvaise en finissant ; elle m'a laissé, à ce moment où l'autre année commence, dans un état de gêne et de pénurie qui va jusqu'à contrister les sentimens. Ne pas pouvoir réjouir comme on le voudrait ceux qu'on aime, ces aimables enfances qui s'essayent en jouant à la vie, c'est triste, quand on ne croit plus dans la vie qu'à l'enfance et à ce bonheur si court qu'il faut au moins procurer !

D'ici à quatre jours, je serai un peu mieux à cet égard, et j'oserai aller vers les vôtres : je voudrais donner à la petite Thérèse un tout petit manchon. Dites-moi si elle en a un. Je sais où trouver le mien qui est déjà tout choisi de l'œil. Seulement je ne voudrais pas qu'il fit double emploi.

Olivier m'a envoyé pour étrennes un charmant volume dont j'ai lu des pièces avec larmes : *Et in Arcadia ego!* Quels purs et profonds souvenirs ! et que de morts déjà, desquels on voudrait être resté digne pour au moins espérer de les rejoindre !

Je suis à vous et à lui, chère Madame, de tout mon cœur.

1848

Ce 17 avril 1848.

Cher ami,

Il y a encore de la poésie dans les choses. Imaginez-vous qu'hier en vous quittant après être allé faire une petite visite près de la place de la Bastille, je rabattais du côté de l'Hôtel de Ville, oubliant que le passage devait être encombré. Après avoir essayé de pousser jusqu'au pont d'Arcole et avoir perdu une demi-heure dans la foule, vers six heures un quart, je rebroussai du côté de l'église Saint-Gervais pour tourner derrière l'Hôtel de Ville et arriver chez moi par ce circuit. Je pris une ruelle qui longe la nef et le chevet de Saint-Gervais : deux hommes faisaient comme moi et marchaient devant moi. L'un d'eux se retourne, c'était Lamartine. Il sortait de l'Hôtel de Ville par une petite porte, et se déroba à son triomphe pour rentrer chez lui et rassurer sa femme. Je l'ai conduit jusqu'à une place de voitures près de l'Imprimerie royale. Dans ces cinq minutes je lui ai dit à brûle-pourpoint tout ce qu'on pouvait de plus énergique sur la situation, la nécessité de nous en tirer, de prendre sur soi, et

qu'on aurait une force encore plus grande qu'on ne pouvait soupçonner, en faisant appel à la population sur ce point d'ordre et de vraie liberté. Je vous conterai ce qu'il m'a dit, de très significatif. Il était au reste dans un grand contentement de cette manifestation qui passait ses espérances.

Voilà de ces hasards, qui font sourire et rêver. Échapper à une foule immense pour rencontrer à deux pas de là seul à seul dans une ruelle l'homme que toute cette foule défend et va chercher (1).

Voici le passage de la lettre de mon ami de Troyes.

Voici une petite note à tout hasard pour M. Clément ; il peut et vous pouvez me rendre là le plus signalé et le plus délicat service (2).

À vous, chers amis, de cœur.

Soyez assez bon pour adresser le plus tôt que vous pourrez cette petite note à M. Clément, cher Olivier.

Le 29 juin 1848.

Chère Madame,

Dès que vous le pourrez, tranquillisez-moi sur vous et les vôtres durant ces horribles heures ? Comment est Olivier ? Comment êtes-vous ? Comment votre place a-t-elle été respectée ? Et M. Ruchet qui est sous les armes ?

J'ai bien percé les espaces par la pensée pour être avec vous : c'est là une triste adoption que Paris a eu à vous offrir.

À vous de cœur.

(1) Sainte-Beuve a raconté plus tard tout au long cette scène de sa rencontre avec Lamartine, mais en la défigurant quelque peu. Si nous voulons avoir la vraie version de cet incident, nous n'avons qu'à nous reporter à la *Revue Suisse* où Olivier le rapporta d'après le récit que lui en avait fait Sainte-Beuve le surlendemain. « Dans ce jour, écrivait Olivier, Lamartine avait devant lui, comme il l'a dit dans une lettre rendue politique, *une mer de feu et de fer*; bien plus (et ce détail nous vient d'une personne qui le tenait de lui-même) il avait sur sa poitrine les sabres et les piques d'hommes furieux. Il les calme, il les apaise, il les gagne, il en est vainqueur. Et alors ces mêmes hommes qui, s'il n'avait pas triomphé de leur aveugle emportement, l'auraient peut-être assassiné, se sentent pris d'un tel amour pour lui qu'ils l'entourent, le pressent, le serrent dans leurs bras, lui baissent la figure et les mains; quelques-uns même, ajouta Lamartine, me mordaient. »

(2) Cette note, relative à la liste des fonds secrets où le nom de Sainte-Beuve figurait pour la somme dérisoire de 100 francs entre M. Eugène Veuillot et Charles Maurice, a été publiée dans le tome 1<sup>er</sup> de la *Correspondance de Sainte-Beuve*, p. 161.

M. Charles Clément était alors à Londres, où il voyait l'ancien ministre de l'Intérieur, M. Duchâtel, sous la gestion de qui l'erreur dont se plaignait si justement Sainte-Beuve avait été commise.



Ce juin (s. d.) 1848.

Chère Madame,

Vous pouvez croire que ce serait une fête pour moi d'aller à vous samedi, s'il est encore des fêtes.

Oui, il existe des volumes d'*Instructions chrétiennes* de M. Singlin, mais refroidis comme des sermons dont le sel et l'accent s'en est allé.

La meilleure vie de Saint-Cyran se trouve dans les *Mémoires* de Lancelot, 2 vol.

Maintenant voici pour Olivier. Je veux l'entendre à sa première lecture (1). J'ai à causer avec lui sur ces lectures. N'a-t-il pas un programme ou liste des *Cours* et des noms des professeurs? Pourrait-il me procurer une affiche ou m'indiquer la date du journal où je les trouverais? J'ai à faire là-dessus un article prochain, et c'est sur lui que je compte pour m'orienter. Je verrai aussi M. Souvestre. Quand Olivier fait-il sa première lecture?

A vous de tout cœur, chère Madame.

Ce 16 septembre.

Chère Madame,

Je trouve en arrivant votre petit billet. Mon embarras est celui-ci : Comment puis-je être de quelque autorité au ministère de l'Instruction publique? M. Génin, directeur de la division littéraire, est mon ennemi littéraire de tout temps. Je viens d'adresser ma démission au ministre qui, malgré une réponse polie qu'il m'a faite, ne saurait que ressentir la préférence que je donne à la Belgique sur la France républicaine (2). Il est vrai que je connais M. Halévy, mon voisin, et que je puis lui parler, mais voilà tout. M. Halévy, quand il a donné ce conseil, ne

(1) Après la révolution de 1848, on avait imaginé de faire pour les ouvriers des lectures du soir. Olivier fut nommé l'un des lecteurs titulaires et chargé en même temps d'un des cours de langue et de littérature qu'on avait adjoints à ces lectures. Mais cela ne dura pas plus que l'école dite d'administration dont il est question plus loin.

(2) Sainte-Beuve avait donné sa démission de bibliothécaire à la Mazarine pour cette ridicule histoire de fonds secrets qu'il a racontée dans la préface de *Chateaubriand et son groupe littéraire*, mais je crois bien qu'il se fût démis sans cela, car, dès l'année 1840, il écrivait à Olivier : « Quand il y aura la République, ce qui pourrait bien nous arriver, je m'en irai aussitôt d'ici, et m'enterrerai dans un clos du canton (de Vaud) où pourtant je n'ai pas été et ne serai point, hélas ! pasteur. »

connaissait pas bien la nouvelle position que j'ai prise et ne savait pas de plus mes rapports réels avec M. Génin.

Enfin, chère Madame, je lui parlerai et je vous verrai dès que j'aurai un seul instant.

A vous de cœur et à tous les vôtres.

Liège, ce 20 octobre.

Chère Madame,

Combien j'ai regretté de quitter Paris sans vous serrer la main à Olivier et à vous : mais mes derniers jours ont été des journées de manœuvre, d'emballer et de portefaix. Je succombais à la fatigue et j'étais pressé par le temps.

Me voilà enfin arrivé et transporté. Je repasse par toutes mes impressions de Lausanne, mais avec quelle différence, chère Madame ! et quel vide, quel isolement de plus ! J'ai trouvé ici un excellent ami et guide dans M. Lacordaire. Pourtant ce n'est pas comme à Lausanne. Il n'y a de pareil que ma tristesse accrue par les années et par la nature des circonstances. Mes collègues de l'Université sont bien pour moi et m'ont fait tout l'accueil que je pouvais désirer, mais ce n'est pas comme à Lausanne, c'est là mon refrain, le seul refrain que je chanterai.

Les étudiants ne sont peut-être pas si bienveillans : si cela était, mon séjour ici ne serait pas long, et je serai fier comme il convient. Pourtant rien ne m'autorise à craindre. Je travaille à force ; je prépare deux cours, trois leçons par semaine, à commencer à la fin de ce mois. Y pourrai-je suffire ?

Chère Madame, donnez-moi un peu de vos nouvelles, de celles de vos chers enfans et d'Olivier, et ne m'accusez pas si je suis inexact et rare en réponse. Je vais être si occupé !

Adieu, bien chère Madame. Je serre la main à Olivier et j'embrasse les enfans, nommément M<sup>lle</sup> Thérèse.

Liège, ce 27 novembre.

Cher ami,

J'ai reçu avec bien du plaisir votre bonne lettre et avec reconnaissance le numéro de la *Revue Suisse* où vous me rappelez au souvenir de mes anciens auditeurs. Je suis ici en plein cours. J'ai un peu trop à faire. Ce cours public, s'il était seul, m'amuserait, mais l'autre est bien immense. Enfin j'y suffis jusqu'ici et

n'ai qu'à me louer du public d'ici, même des dames qui viennent contre l'usage à l'Université. Je mène la vie sérieuse et austère que vous m'avez vu mener à Lausanne, — plus austère encore et sans la consolation des soirs. L'autre jour en me promenant une heure seul, sur les collines à demi dépouillées, je récitais cette stance qui contient la moralité sombre des dernières années :

Rien n'est profit à qui ne sacrifie, etc.

Je ne sais si j'aurai un moment à moi pour aller à Paris d'ici à la fin de l'année scolaire : le trajet est court, mais c'est fatigant, et je ne suis pas assez en avance pour pouvoir profiter des petites vacances que se ménage l'Université à Noël. Nous verrons à Pâques. Chers amis, ne m'oubliez pas : écrivez-moi quelquefois, cher Olivier. Si M<sup>me</sup> Olivier voit M<sup>me</sup> Valmore, qu'elle lui dise mes respectueuses tendresses ! J'écrirai à M<sup>lle</sup> Ondine : mais le temps manque.

Adieu, chers amis, je vous embrasse, ainsi que M<sup>lle</sup> Thérèse s'il lui plaît, et les enfants.

Où en est l'École administrative ?

Si Olivier voit M. Lutteroth, il serait bien bon de dire à ce dernier qu'il veuille bien presser l'insertion dans les *Débats* de l'article que j'ai fait imprimer avant de partir de Paris sur le *Pascal* de M. Vinet et qui court risque d'attendre indéfiniment si M. Lutteroth n'use de son influence. Mille amitiés encore.

1849

Liège, ce 5 février 1849.

Chère Madame,

Votre lettre est bien bonne, et la bienvenue. Je pense bien souvent à vous dans ma triste vie. Je n'ai plus pourtant, comme je l'avais encore à Lausanne, le don de souffrir et de jouir ; il semble que j'aie épuisé ma dose, et que la lampe ne se renouvelle plus. Je travaille, mais sans bonheur ; je n'ai d'autre désir que d'achever ce que j'ai entrepris. Je n'ai formé ici aucune liaison particulière. La tendresse est bien loin ; elle est pour les amis du passé, pour vous, pour les chers absents (1). Je ne forme aucun

(1) On venait d'adjoindre au Collège de France une école dite d'administration. La chaire de langue et de littérature française y fut confiée à Émile Souvestre qui prit Olivier pour auxiliaire, mais l'école d'administration ne dura pas.

projet bien arrêté pour l'avenir : tout est si incertain, de quelque côté qu'on se tourne à l'horizon. Mon cœur, quand j'y regarde, est toujours tourné vers Paris; pourrai-je lui obéir? — Nous en causerons à Pâques. Embrassez Olivier pour moi; remerciez-le des bons souvenirs qu'il m'envoie par la *Revue Suisse*. Amitiés à M. Bridel, à Clément, à Ch. Eynard, aux Valmore. Les bras sont trop courts, l'espace trop grand et les amis dispersés sont trop nombreux. Mais vous, vous êtes pour moi du petit nombre.

J'embrasse les chers enfans et vous tous. A vous de cœur, chère Madame.

Liège, ce 1<sup>er</sup> juin 1849.

Très chère Madame,

Votre bonne lettre m'a été bien douce; j'avais eu grand regret de ne pouvoir vous attendre ce dernier soir. ma pensée est souvent avec vous, avec *notre* passé. J'y vis très habituellement et, ce qui est bien certain, c'est que jamais je ne m'avise de vivre dans l'avenir. La suprême douceur désormais serait de causer ensemble avec une tristesse calme de ces jours heureux, qui ne le furent pas complètement eux-mêmes, mais qui le deviennent au prisme du souvenir. J'ai dit à Olivier que je ne désespère pas d'être bientôt rapproché de vous, — tout à fait libre, — pauvre et gueux comme à vingt ans. Et peut-être, qui sait? je ne sais quoi de cet âge me reviendra aussi en même temps que la condition extérieure qui me le rappellera. J'y compte un peu, en vertu de cette incurable faculté d'illusion que gardent tous ceux qui ont été une fois poètes.

Ce qui n'est pas une illusion, c'est le plaisir de se voir, de se retrouver, de jouir mieux de ce dont [on] a été sensiblement privé et d'apprécier désormais bien des choses simples et pures. Croyez bien, chère amie, à la fidélité de mes impressions, de mes pensées reconnaissantes, et à mon culte d'un passé qui ne peut que gagner en moi et se mieux graver chaque jour. Il n'est pas jusqu'à cette vie assez douce, mais si *dénuée* et que je mène ici, qui ne contribue à me faire mieux sentir ce qu'était pour moi Lausanne, grâce à vous, et combien de ce côté j'ai une secrète patrie. Écrivez-moi quand vous en aurez un mouvement et le loisir : vous êtes sûre de m'apporter une consolation et une joie.

Adieu, offrez mes tendres amitiés à Olivier, à tous les vôtres, et sachez-moi bien à vous de respect et de cœur.

Liège, ce 8 juillet 1849,

Chère Madame et amie,

J'ai bien pris part à toutes ces épreuves. J'étais inquiet de ce que devenaient vos santés au milieu de cette influence. Sans ma douleur nerveuse qui persiste, j'aurais écrit : mais ma plume ne court plus bride abattue. J'espère que la santé d'Olivier est remise et votre âme un peu calmée. Je vous reverrai bientôt. Après un court voyage à Utrecht (1), je reviens à Liège pour faire mes paquets et je compte être à Paris en août. Je reprendrai peu à peu des habitudes plus douces : je voudrais y faire rentrer le passé, passé de plus en plus. Adieu, chère amie, dites à Olivier toutes mes amitiés et dites-vous que vous serez pour beaucoup dans la douceur triste que je puis espérer encore aux futures saisons.

A vous.

1851

Ce 1<sup>er</sup> mai 1851.

Cher Olivier,

Vous avez été mille fois bon comme toujours dans la dernière *Revue Suisse* : ne me croyez pas ingrat. J'ai eu, depuis mon malheur (2), une suite de fatigues, de tracas, de déménagement, qui, surajoutée à mes études, ne m'a pas laissé un instant de trêve. Je commence à peine à m'organiser dans la petite maison de la rue Mont-Parnasse. Il faudra qu'un jour vous veniez en faire connaissance sous sa nouvelle forme. Cher Olivier, mon premier soin après la perte de ma mère a été de refaire mon papier testamentaire dans sa forme définitive et à vous destiné : c'est vous dire combien de loin comme de près, en silence comme en nous voyant, je vous suis de même si je suis le même.

A vous de cœur.

M<sup>me</sup> Olivier est de moitié dans tout ce que je vous dis.

(1) Et à Amersfoort où se trouvent le séminaire et les archives de l'église janséniste dont le conservateur était alors M. Karsten.

(2) La mort de sa mère.

Ce 2 juin 1851.

Cher ami,

Ne sauriez-vous et vous-même n'auriez-vous point fait quelque notice ou écrit quelque page sur M<sup>me</sup> Necker à Lausanne? Je fais un petit portrait où je la mets en pendant de M<sup>me</sup> de Lambert : je me souviens que vous m'en parlatés un jour en descendant du Signal, du côté de la maison de Vulliemin, vous me fîtes voir le petit monticule de verdure où elle rêvait, vous ou M. Manuel! Ces petits détails sur sa vie première et sur le lieu de sa naissance (Crassier, je crois) ne sont-ils pas écrits et à notre portée? Un petit mot par la poste, s'il vous plaît.

Tout à vous. et à M<sup>me</sup> Olivier et aux vôtres, cher ami,

1859

Ce 23 septembre 1859, vendredi 4 h. et demie.

Cher ami,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai vu depuis cette charmante visite, je ne prétends pas vous déranger, mais seulement vous dire que je l'ai remarqué et que le temps me compte et comme je n'aurais pas de plus vif regret que de vous savoir venu, moi n'y étant pas, je vous dirai que demain samedi je suis obligé de sortir dans l'après-midi. J'espère, cher Olivier, que vous et les vôtres allez bien : agréez pour vous et pour eux mes vieilles et tendres amitiés.

1860

Ce 16 août 1860.

Cher ami,

Je suis heureux de vous savoir de retour. Si je n'étais le plus lent à faire et à aller, je serais allé vous serrer la main ; je me le suis dit bien souvent. Je suis chez moi bien souvent à quatre heures les jours qui ne sont pas d'Académie, c'est-à-dire tous les jours hormis les mardi et jeudi. Mais ce qu'il faudrait, ce serait un petit dîner coudes sur table. Je vous le propose pour la semaine prochaine, le jour à votre choix.

A vous, chers amis, à M<sup>me</sup> Olivier et à tous les vôtres.

1864

26 février 1864.

Mon cher Olivier,

Je vous remercie de la note excellente et précise. — J'espère vous voir lundi. — Je gémiss sous le faix. — Fatigué très réellement.

Pourriez-vous me dire, en attendant, si Winkelried à Sempach a bien fait ceci : s'avancer contre le bataillon hérissé de piques qu'on ne pouvait entamer, étendre les bras, rassembler le plus de piques ennemies qu'il pût contre sa poitrine, et mourant transpercé, ménager ainsi dans la phalange allemande une trouée par où les Suisses pénétrèrent. J'en ai besoin pour une image. — Qu'était-il dans l'armée suisse? Était-ce un chef?

Amitiés autour de vous et tendresses.

1869

Ce 10 juillet 1869.

Cher ami,

Je suis bien touché de votre bonjour daté de ces lieux très chers et que je ne reverrai pas. Je me sens bien altéré de repos et plus souffrant depuis quelques jours. Il faudra essayer quelque chose. Mais ce que j'ai dit de Monnard (1), c'est vous-même qui

(1) Sainte-Beuve, au cours de ses articles sur Jomini, publiés dans le *Temps* et reproduits par le *Journal de Genève* et la *Revue militaire suisse*, avait parlé de M. Monnard en termes qui avaient paru excessifs au colonel Lecomte : « Vous dites dans un passage, écrivait cet officier au critique des *Lundis*, — il (M. Monnard) était resté le même à travers toutes les vicissitudes, les ingratitude des partis qui en dernier lieu l'avaient frappé d'ostracisme, inflexible et immuable sous ses cheveux blancs, etc. » Je vous engagerais à supprimer les mots : — qui en dernier lieu l'avaient frappé d'ostracisme. — Peut-être aussi le mot ingratitude pourrait-il être avantageusement remplacé par quelque équivalent adouci, *caprices*, *fluctuations*, par exemple, ou simplement retranché. Avec ces modifications... la part d'éloges à M. Monnard resterait encore exagérée à mon avis, mais ce n'est plus qu'une affaire d'appréciations très discutables. »

Sainte-Beuve, quelque peu piqué, avait répondu à M. Adert, directeur du *Journal de Genève*, que le colonel Lecomte avait également saisi de sa réclamation.

« Vous pensez bien que je n'ai qu'à me féliciter d'une correspondance si courtoise et si honorable pour moi. Je n'ai pas attendu la fin des articles pour remercier le colonel. Il a tenu à faire ses réserves sur M. Monnard. Je me garderai bien d'insister et de venir le contredire. Dans ma réimpression, le mot d'ostracisme disparaîtra, et je parlerai seulement de l'ingratitude des partis qui l'avait réduit à l'expatriation, à l'exil. Je ne suis que rigoureusement exact en parlant ainsi. Au moment où éclata dans le canton (de Vaud) la révolution de 1845, M. Monnard avait quitté la chaire de la littérature française à l'Académie de Lausanne, et y

l'avez dit; c'est de votre bouche que j'ai recueilli la figure et l'image.

A vous de tout cœur et à ceux qui se souviennent de moi.

SAINTE-BEUVE (1).

avait été remplacé par M. Vinet; il occupait lui-même la place de pasteur à Montreux. Lors de la proclamation de M. Druet pour l'acceptation de la Constitution, les pasteurs en masse se démirent; M. Monnard fut de ceux qui refusèrent la lecture en chaire et, dans l'assemblée des pasteurs à l'hôtel de ville de Lausanne, il se prononça avec énergie pour la résistance. Remplacé à Montreux comme pasteur officiel, il y restait le ministre de l'Église séparée. Cela déplut aux radicaux de Montreux, qui tracassèrent les réunions de cette église libre, et, un jour, le culte fut interrompu par un tumulte populaire. Le pasteur et son troupeau, et M<sup>me</sup> Monnard présente, se virent inondés par le jet d'une pompe à feu. Le séjour n'était plus tenable pour M. Monnard, qui accepta un appel de l'Université de Bonn. Voilà les faits dans leur exactitude. Je ne vous les raconte que pour que vous les sachiez au besoin, car je ne sais si à cette époque vous étiez déjà à Genève. Mais, encore une fois, gardons tout cela pour nous. Le colonel Lecomte est un homme de trop de mérite et qui en tout a agi avec trop de bon et cordial procédé pour qu'on le chicane sur un détail. » (Lettres inédites des 12 août et 4 septembre 1869, communiquées par la famille Adert.)

(1) Cette lettre est la dernière que Sainte-Beuve ait adressée à Juste Olivier. On sait qu'il mourut le 13 octobre 1869.



---

---

# LA CHINE

ET

## LES PUISSANCES EUROPÉENNES

1894-1904

---

Là où sont les grands intérêts, là aussi naissent les grands conflits. Autour de la Chine et à propos d'elle, depuis dix ans, les luttes sanglantes se succèdent et s'engendrent les unes les autres. En 1894, c'est la guerre sino-japonaise qui révèle la puissance de l'Empire Nippon, précipite la transformation de l'Empire du Milieu et l'ouverture de ses marchés : la question d'Extrême-Orient est posée. En 1900, c'est le mouvement Boxeur qui déchaîne, dans la Chine du Nord, les horreurs d'une jacquerie contre les étrangers et provoque l'intervention des armées européennes. Aujourd'hui enfin, le monde entier, les yeux fixés sur Port-Arthur et sur la Mandchourie, regarde avec angoisse les bataillons russes et japonais se ruer, héroïques et superbes, à la lutte grandiose qui décidera pour longtemps des destinées de l'Extrême-Asie. Ainsi, en dix ans, trois grandes guerres, sans parler des incidens moins retentissans, ont éclaté sur les rivages du Pe-Tchi-Li; encore conviendrait-il d'y ajouter la guerre des Philippines qui, dans le drame oriental, a introduit un acteur nouveau, les États-Unis. S'il était vrai que, dans l'histoire du monde, les grands heurts de peuples et les larges effusions de sang aient toujours précédé et préparé l'épanouissement des siècles de progrès et de brillante civilisation, il en faudrait

conclure que c'est en Extrême-Orient et sur les bords du Pacifique que s'élabore l'avenir de l'humanité et que la destinée fait grandir les nations qu'elle appellera à leur tour à tenir le flambeau de la vie.

Quel sera cet avenir et quel peuple y tiendra le premier rôle, l'heure trouble des grandes batailles n'est pas propice pour le prédire. Mais, il est un fait que nous pouvons constater : les conflits qui agitent l'Extrême-Orient, quels qu'en soient les apparens motifs ou les causes immédiates, ne sont en réalité que des épisodes de la lutte pour la suprématie de la Chine. C'est elle, avec ses millions d'habitans, avec ses immenses ressources, avec ses mines vierges et ses énergies inemployées, qui, d'Europe et d'Amérique, attire les voyageurs, les négocians et les soldats; c'est autour d'elle que les colonies européennes se sont installées; accrochées à ses flancs, elles s'y cramponnent avec l'énergie d'un appétit en éveil. L'Empire du Milieu justifie plus que jamais son nom; il est devenu le pivot de la politique en Extrême-Orient; ses richesses constituent un pôle d'attraction vers lequel les peuples modernes, enfiévrés de commerce, tourmentés du besoin de vendre, tournent leurs regards et leur activité. « La lutte pour le Pacifique » est en réalité une lutte pour la Chine, car, si l'immense solitude du Grand Océan s'anime, c'est que les peuples le traversent pour s'approcher du marché gigantesque qui s'ouvre à leur négoce. Qui, des Russes ou des Japonais, sera le directeur et l'éducateur de l'Empire du Milieu dans son évolution nécessaire; qui le guidera dans sa métamorphose; qui pénétrera sur ses marchés et mettra en valeur ses richesses? Sera-ce le Japonais, asiatique et « jaune, » ou bien sera-ce le Russe, à demi européen et à demi mongol, c'est le problème que vont résoudre dans le conflit actuel les armées et les flottes. Pour les Japonais et pour les Russes, la Mandchourie, la Corée, Port-Arthur, le chemin de fer, ont sans doute leur valeur et leur importance intrinsèques, mais leur possession ne vaudrait pas à elle seule les horreurs d'une longue et cruelle guerre; si on se les dispute avec tant d'acharnement, c'est parce qu'ils sont les avenues de la Chine, qu'ils permettent à qui les occupe de commercer avec elle et de la dominer. La Mandchourie et la Corée sont le champ de bataille, mais la Chine est l'enjeu.

Ainsi s'explique que le conflit actuel suscite dans le monde

entier un intérêt et provoque une anxiété que l'héroïsme même des combattans et la grandeur épique de la lutte ne suffisent pas à expliquer : plus que la bataille elle-même, c'est le lendemain de la bataille qui inquiète les peuples et préoccupe les gouvernemens ; ce n'est ni la question de Corée, ni celle de Mandchourie qui retiennent leur attention, c'est l'avenir de la Chine, la domination du Pacifique et l'empire de l'Asie.

Nous tentions ici même, en 1897, d'appeler l'attention sur les conséquences de la guerre sino-japonaise, et nous cherchions à montrer sous quelles influences les marchés de la Chine allaient s'ouvrir et quels seraient les résultats de cette mise en valeur des ressources de l'Empire du Milieu. L'examen des faits nous permettait alors de conclure que la Russie et, dans une moindre proportion, la France, intervenues d'un commun accord pour sauvegarder l'intégrité du Céleste-Empire, tout en provoquant l'ouverture progressive de ses marchés et la mise en circulation de ses richesses, recueilleraient les fruits de cette politique pacifique et prévoyante. Mais des crises successives ont profondément modifié la situation et compliqué le problème : au lieu de paroles de paix et d'espérances avantageuses, c'est le bruit du canon et la crainte des plus graves complications qui nous arrivent d'Extrême-Orient. Comment, par quelles imprudences et quelles déviations, la politique européenne en Chine a conduit les nations occidentales à une situation si déplorable et réduit leurs intérêts à une condition si précaire, c'est ce que nous voudrions aujourd'hui montrer (1).

## I

La guerre sino-japonaise a ouvert, en Extrême-Orient, l'ère des grands événemens ; il faut remonter jusqu'à elle si l'on veut comprendre l'origine, le sens et la portée des faits actuels ; elle a révélé, avec éclat, l'avènement à la vie politique d'une grande puissance nouvelle, le Japon, en même temps que, sous la bru-

(1) On trouvera l'exposé des faits, auxquels bien entendu nous ne pouvons faire que des allusions, avec tous les documens, dans l'ouvrage si utile de M. Henri Cordier : *Histoire des relations de la Chine avec les puissances européennes*, 1860-1902, 3 vol. in-8° (Paris, Alcan). — On nous permettra de rappeler nos articles parus ici les 15 septembre 1897, 4<sup>er</sup> septembre 1898, 1<sup>er</sup> novembre 1899, et l'ouvrage : *la Chine qui s'ouvre*, par René Pinon et Jean de Marcillac (Paris, 1 vol. in-16, Perrin), où l'on trouvera tous les faits essentiels jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1900.

talité du choc, elle éveillait la Chine du profond sommeil où, dans la contemplation de sa gloire passée, elle endormait ses énergies et berçait ses vieux rêves. La leçon de la défaite fit enfin comprendre, aux hommes qui gouvernaient l'Empire, que la Chine ne pouvait toujours demeurer immuable au milieu d'un monde qui sans cesse se transforme et se renouvelle et que, si elle voulait conserver intacte son âme et ses mœurs, il lui faudrait, au moins, comme le Japon lui en avait donné l'exemple, adopter les outils et les armes de la civilisation scientifique et industrielle de l'Occident. La Chine allait donc s'ouvrir aux machines, aux chemins de fer, aux capitaux étrangers. Quel peuple serait son guide, son inspirateur et, au besoin, son tuteur durant la période critique de cette mue où l'Empire du Milieu prendrait l'aspect extérieur d'un État moderne? Les Japonais avaient fait la guerre pour que ce rôle leur échût.

L'intervention des trois puissances, Russie, France, Allemagne, retourna complètement la situation. On sait comment le gouvernement du Mikado déféra au « conseil amical » que lui donnèrent collectivement les ministres des trois pays, de renoncer à occuper la Mandchourie et spécialement la péninsule du Liao-Toung avec Port-Arthur et Talién-Ouan que les armées nippones avaient conquises : le principe de l'intégrité de la Chine triomphait; il recevait une consécration éclatante et devenait l'un des fondemens essentiels du droit public en Extrême-Orient. Ainsi, cette fois, c'était au profit des Russes que s'exerçait le recours au principe dont l'application, faite à la Turquie, en 1879, par le Congrès de Berlin, les avait dépossédés de leurs conquêtes dans les Balkans : de même qu'alors, à Constantinople, l'influence prépondérante n'appartint pas aux Russes vainqueurs mais aux Allemands gardiens de l'intégrité de l'Empire Ottoman, ainsi, après le traité de Simonosaki, la puissance prépondérante, à Pékin, ne fut pas le Japon mais la Russie.

Si nous croyons nécessaire de revenir sur ces faits connus, c'est qu'à la lumière des événemens actuels, des critiques sévères ont été adressées à la politique suivie par la Russie, la France et l'Allemagne pendant la crise de 1895; on a voulu y voir la source d'où tous les malheurs présens ne pouvaient manquer de sortir. Une logique aussi simple et aussi inéluctable ne préside pas à la vie des peuples, pas plus qu'elle ne conduit celle des individus : ce n'est point la politique de 1895, fondée sur le

principe de l'intégrité de l'Empire chinois, qui a été l'origine des troubles de 1900 et de la guerre de 1904; c'est, au contraire, l'abandon de cette politique et l'oubli des principes qui l'avaient inspirée. Ce que les Japonais n'ont pu ni oublier, ni pardonner, c'est bien moins d'avoir été arrêtés dans leur marche victorieuse par l'intervention européenne que d'avoir vu ce même Port-Arthur et cette même Mandchourie, qu'ils s'étaient résignés à évacuer, tomber entre les mains des Russes qui, sous prétexte d'intégrité de la Chine, leur en avaient imposé l'abandon. Les Russes n'ont pas fait la guerre à l'Allemagne pour venger leur déconvenue de 1879; mais que serait-il arrivé si, deux ans après le Congrès de Berlin, les Allemands avaient eux-mêmes occupé Constantinople? Sans doute, dès 1895, les Japonais, dans le programme de leurs nouveaux armemens, prévirent l'éventualité d'une guerre avec la Russie et s'y préparèrent; mais qui dit armemens ne dit pas nécessairement conflit, et l'intervention de 1895 ne portait pas en elle, comme une conséquence fatale, la guerre de 1904. — Avant d'en montrer la déviation, arrêtons-nous un instant sur les avantages et l'opportunité de cette politique de 1895.

L'intervention des Russes pour sauvegarder l'intégrité de l'Empire du Milieu et arrêter l'invasion japonaise sur la route de Pékin, n'était pas un acte isolé et sans précédens, mais l'aboutissement naturel d'une politique conforme à leurs méthodes aussi bien qu'à leurs intérêts. Comment la Russie, grâce à ses affinités asiatiques, a depuis longtemps réussi à faire du commerce en Chine et à y exercer une influence politique sans éveiller les défiances des Célestes, qui ne considèrent pas ces voisins continentaux du même œil que les « barbares de la mer, » c'est un point sur lequel, l'ayant d'ailleurs traité ici même, nous n'insisterons pas davantage. Dans leurs relations avec la Chine, les Russes, au rebours des Occidentaux, dont les procédés violens ne pouvaient manquer de blesser le sentiment national, s'étaient toujours gardés de faire appel à la force. Déjà, en 1860, à Pékin, Ignatief, avec une poignée de Cosaques, avait su prendre une attitude amicale et presque protectrice qui lui avait valu, sur l'Amour, des concessions plus avantageuses que tout ce que lord Elgin et le baron Gros, appuyés par toute une armée, avaient pu obtenir; en 1881, le Tsar avait, par un traité, rendu à la Chine Kouldja et la vallée de l'Ili qu'il occupait depuis la

rébellion de Yakoub-Khan à Kachgar. Ainsi l'histoire des relations de la Russie avec l'Empire du Milieu faisait prévoir son intervention en 1895 : la politique d'intégrité était déjà, pour elle, à cette époque, une tradition.

La conséquence et le bénéfice de l'action diplomatique de 1895 fut la prépondérance de l'influence russe auprès du Tsongli-Yamen et la mise en pratique d'une politique de collaboration avec le gouvernement de Pékin. Avec leur intuition du caractère asiatique et leur expérience du monde jaune, les Russes avaient compris que la dynastie mandchoue, qui superpose son autorité étrangère à l'innombrable peuple chinois, a besoin, pour se maintenir, de s'appuyer sur une force extérieure qu'elle sait récompenser de son concours discret. L'Impératrice régente, tout spécialement en butte aux intrigues de cour, et toujours menacée de quelque soulèvement analogue à celui des Taï-Ping, sentait la nécessité de cette entente avec une puissance étrangère. Li-Hung-Chang fut l'homme qui donna une forme à ce besoin et mit en œuvre cette politique : lors de son voyage à Saint-Pétersbourg, pour le couronnement de Nicolas II, il signa avec le prince Lobanof une convention secrète, déjà ébauchée à Pékin par le comte Cassini, dont les clauses définissaient les bons offices réciproques que le gouvernement du Tsar et celui du Fils du Ciel attendaient l'un de l'autre. La Russie, qui avait su arracher Port-Arthur aux mains des Japonais vainqueurs, obtenait l'autorisation de se servir de ce port et de celui de Kiao-Tcheou, en cas de guerre en Extrême-Orient, pour y abriter et y ravitailler ses flottes; elle obtenait, en outre, pour ses chemins de fer, la faculté de traverser la Mandchourie. Il n'y avait rien, dans ces articles secrets, qui ressemblât à une prise de possession ou même à une cession à bail; le gouvernement chinois accordait aux Russes ces facultés parce qu'il attendait d'eux aide et protection, soit contre un ennemi extérieur, soit contre un soulèvement intérieur. Théoriquement et pratiquement, le principe de l'intégrité de la Chine ne recevait aucune atteinte, tandis que la politique d'entente et de collaboration s'affirmait et se précisait.

Sous la haute impulsion du prince Lobanof et sous la direction de M. Serge Witte et du prince Oukhtomsky, le système russo-chinois créait les organes grâce auxquels la pénétration pacifique de la Russie allait s'accomplir et son influence s'exercer. Avant tout, cette politique devait avoir un caractère écono-

mique : son ressort essentiel était la Banque russo-chinoise, qui, elle-même, subventionnait les grandes entreprises de travaux publics, et spécialement le chemin de fer de l'Est Chinois, qui devait continuer le Transsibérien et amener finalement les wagons russes à Pékin. En même temps, le prince Oukhtomsky traçait le programme des négociations et des démarches qui devaient mettre le Tsar en relations directes avec le Dalāi-lama de Lhassa et les chefs de la religion bouddhiste, donnant ainsi à la Russie un incomparable instrument d'influence non seulement sur les populations mongoles, mais sur les provinces chinoises du Nord et sur la dynastie elle-même. Politique économique, politique religieuse, rendues possibles par une entente avec la dynastie, tel était le programme de l'action russe : appliqué avec méthode et sans impatiences, il eût mis la Russie en état, tout en respectant la pleine indépendance de la Chine et l'intégrité de son territoire, de diriger avec prudence et sans danger pour le reste du monde, l'évolution nécessaire qui « moderniserait » l'Empire du Milieu.

Que sans doute il ait existé, dès cette époque, chez certains personnages russes, des arrière-pensées de domination, et l'ambition prématurée de planter le drapeau sur le golfe du Pe-Tchi-Li, rien n'est plus vraisemblable; mais leurs suggestions n'avaient pas alors l'audience des hommes d'État qui dirigeaient le gouvernement; ils savaient contenir une ardeur bien naturelle chez ceux qui ne portent pas les responsabilités du pouvoir; ils avaient la claire vision de toutes les complications et de tous les périls que ne manquerait pas de susciter l'abandon de la politique d'intégrité. Si d'ailleurs les ministres du Tsar avaient oublié les sages principes qui avaient servi de base à l'entente des trois puissances, il eût appartenu à leurs alliés de les leur rappeler et de ne pas leur permettre de violer une règle qu'ils avaient eux-mêmes établie. Déjà, lors de la crise de 1894-1895, nos hommes d'État, nos diplomates et notre amiral avaient exercé, entre le Japon et la Russie, une action pacificatrice et, avec une amitié qui n'excluait pas l'énergie, ils avaient su prévenir l'explosion imminente d'un conflit qui, des deux côtés, trouvait des partisans. Cette attitude convenait à la France : elle grandissait son autorité morale et montrait que, moins directement intéressée que la Russie dans les affaires d'Extrême-Orient, elle savait cependant y garder, à côté de son alliée, un rôle

de premier plan et y exercer une influence bien personnelle.

On a vivement reproché à la France d'avoir ainsi associé son action à celle de la Russie, avec laquelle l'Empire allemand marchait d'accord, pour écarter les Japonais du territoire chinois : nous aurions compromis l'amitié du Japon, avec lequel nous n'avions jamais cessé d'entretenir les meilleurs rapports, nous aurions favorisé des ambitions aventureuses susceptibles d'entraîner les Russes loin de l'Europe et des intérêts vitaux qui s'y débattent. Mais, d'une part, outre que les événemens ultérieurs, nous le verrons, n'ont pas eu pour cause le traité de Simonosaki lui-même, mais des dérogations au principe dont il était l'expression, et d'autre part qu'en fait les Japonais n'ont pas à notre égard le sentiment de rancune qu'on leur attribue, on oublie que les affaires d'Extrême-Orient ne peuvent être envisagées isolément ni résolues au point de vue strictement local ; que nous avons une alliée ; et que cette collaboration active qu'inaugurait notre action commune avec elle à Pékin, allait devenir le ressort principal de notre politique extérieure, permettre à M. Hanotaux de terminer successivement à notre avantage tous nos litiges coloniaux, de définir nos limites en Afrique et en Asie, et de faire reconnaître partout nos droits acquis. C'est en appliquant patiemment cette méthode que notre diplomatie a préparé la conquête de Madagascar ; opéré cette « revision des traités tunisiens » qui cache en réalité, sous la modestie de ce nom, une seconde conquête de la Tunisie ; puis, réglé la question du Niger, celle du Congo et abordé celle du Nil. En Chine même, notre intervention portait ses fruits : grâce à elle et à l'autorité qu'elle nous donnait à Pékin, nous assurions enfin la pacification définitive du Tonkin et la sécurité de nos frontières, et M. Gérard obtenait du Tsong-li-Yamen, par la convention du 5 juin 1896, la première concession de chemin de fer qui ait été accordée à des étrangers sur le territoire du Céleste-Empire. Enfin, le seul moyen de rendre au plus tôt l'attention et les forces de nos alliés libres de se tourner de nouveau du côté des Balkans et de l'Europe centrale, n'était-il pas de les aider à obtenir, en Extrême-Orient, les garanties dont ils pensaient avoir besoin ?

Quant au Japon, l'intervention européenne avait été cruelle à sa fierté de puissance militaire jeune et enivrée de ses victoires ; plus encore peut-être que l'obligation d'évacuer de belles provinces et une excellente position militaire, le fait d'avoir cédé



à la pression des nations occidentales avait été sensible à son légitime amour-propre. De ce moment datent les programmes militaires et navals dont l'exécution a coûté si cher au Japon mais qui lui ont donné un instrument de combat de premier ordre; de là aussi cet entraînement de tout un peuple en vue de la guerre nationale contre l'ennemi slave; de là ce redoublement de « nationalisme » et de « militarisme » dans les écoles, dans les journaux, dans l'opinion publique. Mais les guerres les plus attendues, par cela même qu'elles ont été plus fréquemment prédites, sont souvent celles qui n'éclatent pas. Si le parti militaire ne rêvait que revanche contre la Russie et préparait la reconquête des provinces mandchouriennes, les hommes d'État, plus sages, acceptaient le fait accompli et, pourvu que l'intégrité de la Chine fût réellement sauvegardée, se préparaient à engager, sur le terrain économique et politique, une lutte pacifique contre l'influence européenne. Développer la production industrielle du Japon et son activité commerciale, stimuler, en Chine, le mouvement de réformes et de progrès, devenir les éducateurs du monde jaune tout entier et diriger son évolution économique, supplanter peu à peu à Pékin toutes les influences étrangères, tel fut le programme du parti dont le marquis Ito était le chef. Son influence fit d'abord signer avec la Russie deux conventions (convention Lobanof-Yamagata amendée ensuite par la convention Nishi-Rosen), qui établissaient en Corée un *modus vivendi* sauvegardant les droits des deux parties. Ainsi se manifestait heureusement la vertu bienfaisante qui réside naturellement dans un principe juste : une politique respectueuse de l'intégrité de l'Empire du Milieu était la seule dont l'application ne dût pas fatalement conduire à des complications sans fin et peut-être à d'irréparables malheurs.

## II

La prise de possession de Kiao-Teheou par les Allemands marque, pour la Russie, l'heure précise où s'est produite la déviation qui, de conséquences en conséquences, l'a entraînée dans la voie fatale où elle a fini par rencontrer la guerre sans être sûre de trouver la victoire.

La politique forte, mais ostentatoire et violente, que l'empereur Guillaume II a appliquée en Chine, sans ces ménage-

mens et cet art des nuances que les Orientaux savent si bien apprécier, a été désastreuse dans ses conséquences générales; non seulement elle n'a pas abouti à donner à l'Allemagne une situation prépondérante dans le Céleste-Empire, mais elle y a compromis les entreprises et la sécurité de tous les étrangers. L'occupation violente de la baie de Kiao-Tcheou, dans une admirable position, à l'entrée du golfe du Pe-Tchi-Li (14 novembre 1897); le ton comminatoire de l'Empereur et de sa diplomatie pour obtenir la ratification du fait accompli et la cession à bail de la baie et d'un territoire de 50 kilomètres de diamètre, étaient en contradiction flagrante avec la politique d'intégrité que l'Allemagne avait, en 1895, défendue avec la Russie et la France. C'était l'inauguration d'une méthode nouvelle qui traitait l'empereur de Chine comme un roitelet africain et qui reniait les principes dont s'inspiraient, deux ans seulement auparavant, les notes diplomatiques dont on s'était servi pour obliger le Japon à lâcher la proie conquise par la force des armes. Le mouvement anti-étranger, la formation de la secte des *Boxeurs*, le siège des légations et les horreurs de 1900 sont le résultat direct de l'affaire de Kiao-Tcheou.

Il appartenait, en cette circonstance, à la Russie et à la France de rappeler leur associée de 1895 au respect des principes qu'elles avaient elles-mêmes définis et donnés pour fondement à leur action diplomatique. C'était l'instant critique : si la Russie ne saisissait pas cette occasion d'affirmer à nouveau, en face de l'Allemagne, la doctrine de l'intégrité de la Chine, elle paraîtrait n'avoir été guidée, en 1895, que par sa jalousie envers le Japon et, en semblant agir au nom d'un principe, n'avoir usé que d'un expédient. Ce fut, à Paris, l'impression première et cette impression fut communiquée à Saint-Petersbourg. Malheureusement le prince Lobanof était mort; la politique d'un nouveau venu aux affaires, le comte Mouravief, et surtout, peut-être, l'appât d'un profit immédiat, l'emportèrent sur des considérations moins avantageuses en apparence, beaucoup plus sages en réalité. Occuper Port-Arthur, obtenir la cession à bail de la péninsule du Liao-Toung, où viendrait se terminer le Transsibérien, trouver enfin ce « port libre sur une mer libre » dont les Russes recherchent depuis si longtemps la possession, c'était en apparence un coup de maître, qui semblait trancher définitivement en faveur de la Russie la question d'Extrême-Orient. La

diplomatie formée à l'école de Bismarck sut, avec une habileté qui n'était pas exempte d'arrière-pensées, faire miroiter ces avantages tentateurs : tout en paraissant favoriser les grands intérêts russes, l'Allemagne, en réalité, jouait son jeu à elle, puisqu'elle engageait de plus en plus la politique du Tsar en Extrême-Orient, la poussait vers une série de difficultés qu'elle n'était pas sans prévoir et détournait, pour de longues années, de l'Europe centrale et des Balkans, son attention et ses forces. Le traité qui cédait Kiao-Tcheou à bail à l'Allemagne fut signé le 6 mars 1898, celui qui cédait Port-Arthur et Talien-Ouan à bail à la Russie le fut le 27. Le lendemain les troupes russes occupaient la ville et les forts.

Ainsi la Russie s'établissait en maîtresse dans cette péninsule du Liao-Toung, dont, sous couleur de sauvegarder l'intégrité de l'Empire du Milieu, elle avait exigé des Japonais l'évacuation; bien plus, au cours des négociations de 1895, les représentans du Mikado avaient demandé à Li-Hung-Chang d'insérer, dans le traité de Simonosaki, un article par lequel la Chine s'engagerait à ne jamais céder Port-Arthur à une autre puissance quelle qu'elle fût, et c'est à l'instigation des diplomates russes que le vieux Li avait refusé, alléguant l'inutilité d'une pareille clause et la vanité d'une telle crainte. Et maintenant, c'était la Russie elle-même, poussée, il est vrai, par l'exemple de l'Allemagne, qui rompait à son profit l'intégrité de l'empire chinois! Sans doute elle représentait à Pékin que, si elle s'établissait dans le Liao-Toung, c'était pour être à portée de secourir en cas de besoin la capitale et la dynastie contre toute révolte ou toute tentative d'un coup de force analogue à celui de Kiao-Tcheou; « la face » était ainsi sauvée vis-à-vis de la Chine; mais la réalité des faits parlait plus haut que la subtilité des formules : le pavillon russe flottait à Port-Arthur et toutes les puissances se jetaient maintenant sur l'Empire du Milieu comme sur une proie à dépecer. Les Anglais exigeaient et obtenaient la cession à bail de Wei-Hai-Wei; l'amiral lord Charles Beresford parcourait les provinces du Yang-Tse, dénombant les forces et supputant les ressources des diverses contrées, et écrivait *The break-up of China*, où le partage de la Chine était envisagé comme une éventualité prochaine. Chaque grand État jetait son dévolu sur la province qui semblait le mieux convenir à ses appétits et réclamait une de ces étranges « déclarations d'inalié-

nabilité » par lesquelles la Chine s'engageait, au cas où elle se déciderait à s'amputer de telle ou telle province, à donner la préférence à telle ou telle puissance. Le gouvernement français lui-même suivit à contre-cœur l'exemple des autres puissances, mais du moins il choisit la baie de Kouang-Tcheou-Ouan qui, par sa situation méridionale, n'était pas un pistolet braqué en face de Pékin, dont l'occupation n'était pas une provocation vis-à-vis des Japonais et ne risquait pas de nous entraîner malgré nous dans les querelles qui ne pouvaient manquer de surgir dans la Chine du Nord. L'année suivante, les Italiens allaient réclamer, eux aussi, un territoire.

Ainsi, en dépit de la prudence des formules des « prises à bail, » et des « déclarations d'inaliénabilité, » il demeurait évident que l'intégrité du Céleste-Empire n'était plus qu'un mot vide de sens et que les Européens n'avaient obligé le Japon à lâcher prise que pour s'établir à sa place. Le patriotisme nippon ne pouvait qu'en être profondément ulcéré ; reprendre Port-Arthur apparut désormais au peuple tout entier comme le but suprême de l'activité nationale. Mais ces rancunes profondes ne se manifestèrent pas dans la conduite du gouvernement : les Européens abandonnaient la politique d'intégrité, il la reprit pour son compte ; tandis qu'Allemands, Russes, Anglais, Français, Italiens réclamaient des morceaux de Chine, les Japonais non seulement ne demandèrent rien pour eux, mais ils évacuèrent Weï-Hai-Weï, qu'ils gardaient en gage jusqu'au paiement complet de l'indemnité de guerre, et le livrèrent sans difficulté aux Anglais. Mais, à Pékin, ils eurent beau jeu pour dénoncer les ambitions européennes, pour faire entendre que l'on s'était laissé duper, que seul, l'événement le prouvait, un peuple jaune était capable de garantir efficacement l'intégrité du territoire et de rendre aux Chinois le service de les guider dans la réorganisation des armées, du gouvernement, en un mot, dans la « modernisation » indispensable de l'Empire du Milieu. Ainsi trois ans avaient suffi pour renverser complètement les rôles !

Le moment était favorable pour le succès de la mission que le marquis Ito vint remplir à Pékin dans l'été de 1898. L'affaire de Kiao-Tcheou et ses suites avaient révélé aux Chinois le danger des amitiés européennes. Parmi le peuple, le coup de force des Allemands avait réveillé la vieille haine contre les étrangers. Les missionnaires les premiers subirent les conséquences des impru-

dences de quelques-uns d'entre eux, les Pères allemands de Mgr Anzer qui, dès qu'ils avaient pu échapper à la tutelle et au contrôle du Protectorat français, s'étaient montrés si imprévoyans et avaient été l'occasion de l'intervention militaire : c'est au Chan-Toung que prit naissance et que se développa la secte des Boxeurs et que, dès 1898, elle se signala par des massacres de chrétiens. Parmi les Chinois plus éclairés, dans le monde des mandarins et des lettrés, la nécessité de mettre l'Empire en état de résister aux étrangers, en leur empruntant leurs procédés et leurs armes, et de rajeunir tout ce qu'avaient de suranné l'administration, le gouvernement et les examens, apparaissait de plus en plus; les uns, comme le vice-roi Tcheng-Tche-Toung et ses collègues du Yang-Tse, se mirent à tracer des plans de réformes progressives; d'autres, plus impatiens, rêvaient de lancer d'un bond, à coups de décrets, la Chine dans la vie moderne. Ces réformateurs, visiblement impressionnés par l'exemple de la révolution nippone, étaient ouvertement appuyés par les Japonais et par les Anglais: ils formaient, autour du jeune empereur Kouang-Sou, un petit clan révolutionnaire dont le fameux Kang-Yu-Wei était l'âme et dont le marquis Ito devint bientôt l'inspirateur. Sous leur influence parurent, au cours de l'été de 1898, les décrets qui réformaient les examens et l'administration et créaient, de toutes pièces, une Chine nouvelle. L'Impératrice, retirée à la campagne, laissait faire, dédaignant d'intervenir pour arrêter ce qu'elle considérait comme les amusemens d'un jeune homme débile et faible d'esprit. Mais un jour, le général qui commandait l'armée du Tche-Li, Yuan-Chi-Kai, fut mandé au palais pour coopérer à une révolution plus complète que préparaient, sous le couvert du fantôme impérial, Kang-Yu-Wei et ses partisans; effrayé, Yuan en référa à son supérieur, le gouverneur du Tche-Li, le Mandchou Jong-Lou, qui comprit toute l'importance des événemens qui se tramaient et avertit l'Impératrice. Tse-Hi n'hésita pas: impérieuse et adroite, elle résolut de prévenir la révolution qui menaçait de ruiner, en même temps que toute la vieille Chine, son propre pouvoir à elle, et, appuyée sur l'armée de Yuan et sur ses fidèles Mandchous, elle exécuta, avec une vigueur et une célérité extraordinaires, le coup d'État du 2 septembre 1898. L'Empereur fut déclaré incapable de régner et relégué au fond de son palais; l'Impératrice reprit la régence et exerça le pouvoir en son nom.

Les décrets de réforme furent rapportés ; Kang-Yu-Wei, condamné à mort, n'échappa qu'en se réfugiant sur un bateau anglais ; plusieurs de ses partisans furent exécutés. Le marquis Ito, déçu dans ses espérances, quitta précipitamment Pékin.

Le coup d'État de l'Impératrice prenait ainsi l'aspect d'une nouvelle victoire de l'influence russe ; la tentative de « japonisation » de la Chine échouait et l'énergique souveraine, obligée de chercher un appui pour affermir son gouvernement, se tournait tout naturellement vers la puissance qui s'était, plusieurs fois déjà, montrée la protectrice de la Chine menacée, vers la Russie. Ainsi, malgré les fautes commises, ce nouveau triomphe de la méthode de bonne entente et de collaboration entre l'empire du Tsar et celui du Fils du Ciel semblait faire oublier l'abandon du principe d'intégrité. Mais, en politique, il n'est pas de faute qui ne se paie ; les bons rapports du gouvernement de l'Impératrice avec la diplomatie russe ne devaient pas suffire à prévenir les deux graves périls dont l'occupation de Kiao-Teheou et ses suites avaient engendré le germe : d'un côté le mouvement « boxeur » se préparait dans toute la Chine du Nord ; de l'autre des trésors de rancune et de haine s'amassaient au Japon contre les maîtres de Port-Arthur.

### III

Dans la lutte dramatique qui se livre autour de la Chine, à cause d'elle, mais sans elle, voici maintenant que va intervenir un élément nouveau et inattendu : la Chine elle-même. Jusqu'alors passive et à peine consciente, elle réagit à son tour contre la pénétration étrangère ; enfin, réveillée par les brutalités et les fautes de tact des Européens qui assiègent de toutes parts ses richesses, elle a, pour la première fois, un soubresaut convulsif pour jeter bas ces parasites. Ce n'est plus, cette fois, à la Chine officielle, à la dynastie, aux mandarins, aux lettrés, que les étrangers vont avoir affaire, mais à la foule anonyme, à la masse populaire soulevée par un vent de révolution. Il en résulte une perturbation profonde dans le cours normal de la politique des grandes puissances en Chine et dans l'équilibre des influences rivales ; l'entrée en jeu de cette force énorme et d'autant plus inquiétante qu'elle est plus mystérieuse et qu'elle s'ignore davantage elle-même, produit dans le monde un senti-

ment d'angoisse comparable à celui qui précède l'apparition de l'un de ces phénomènes naturels que nul pouvoir humain ne saurait maîtriser; toutes les nations suivent avec anxiété le sort de leurs représentans enfermés dans Pékin et la marche lente de l'armée libératrice. Les tragiques événemens de 1900 ont été, pour les méthodes et les procédés de chacune des grandes puissances intéressées en Extrême-Orient, une épreuve décisive, qui a mis en lumière leur efficacité et qui permet de les juger. Sans raconter l'histoire du mouvement Boxeur et de l'intervention des armées coalisées, il est possible, aujourd'hui que l'intérêt dramatique et parfois épique de l'étrange lutte s'est éloigné de nous, de chercher, autant que la complexité des événemens le permet, à établir quelques responsabilités, à préciser quelques résultats, à caractériser les tendances des principaux acteurs.

Quand est née et comment s'est développée la grande société secrète des I-Ho-Kouan (Union de la justice par le poing) ou, pour l'appeler par le nom que l'histoire lui gardera, l'association des *Boxeurs*, il n'est guère possible de le dire avec précision et ce n'est point notre objet de le rechercher. Ce qui est certain, c'est que l'insurrection des Boxeurs a été un mouvement hostile aux étrangers. Les réformes hâtives et révolutionnaires de Kang-Yu-Wei, que l'opinion populaire attribuait, non sans raison, à des influences extérieures, surtout les événemens de Kiao-Tcheou, l'entrée des missionnaires allemands dans la ville sainte de Confucius, la brutale agression des marins et des soldats de l'empereur Guillaume II, enfin la présence d'Européens et de Japonais de plus en plus nombreux, sillonnant les routes, étudiant les ressources du pays et y traçant des chemins de fer, telles ont été évidemment les causes qui ont favorisé la propagande des Boxeurs. Mais en même temps qu'il a été « xénophobe, » le mouvement a été, à ses débuts au moins, antidynastique; il apparaît comme l'une des nombreuses protestations du « nationalisme » chinois contre la dynastie étrangère qui règne à Pékin. Laisse à lui-même, il est à croire qu'il aurait abouti à la déposition des souverains Ta-Tsing, accusés de pactiser avec l'étranger, et à un changement de dynastie. Peut-être les événemens de Kiao-Tcheou et les imprudences des Européens ont-ils eu seulement pour résultat de précipiter le mouvement et, en modifiant son caractère et son but, d'en faire l'épouvantable « Jacquerie » qui

ensanglanta les provinces du Nord et la terrible « Commune » qui assiégea les légations dans Pékin.

L'Impératrice fut certainement informée du caractère antidynastique qu'avait eu à son origine et que gardait le mouvement révolutionnaire; c'est là, sans doute, qu'il faut chercher l'une des explications de son attitude; craignant que la fureur des Boxeurs ne se tournât contre elle, elle n'osa pas s'opposer aux attaques contre les étrangers ni même refuser, à certains momens, ses encouragemens aux massacreurs. D'ailleurs les mêmes incidens, les mêmes imprudences qui avaient provoqué la rage des Boxeurs et surexcité, dans toute la Chine du Nord, les sentimens hostiles aux Européens, étaient aussi de nature à jeter le trouble dans l'esprit de l'Impératrice et de ses conseillers et à leur faire croire que les ambitions occidentales ne connaîtraient ni mesure ni frein et allaient aboutir à un démembrement de la Chine. Tse-Hi se crut abandonnée de ceux-là mêmes qui avaient sauvé son indépendance contre les Japonais et qui auraient pu être les défenseurs de son pouvoir en face des Boxeurs. Les suites de l'affaire de Kiao-Tcheou, l'attitude provocatrice du baron de Ketteler, ministre d'Allemagne, ses exigences impérieuses, la destitution du gouverneur du Chan-Toung accordée à ses réclamations, son intention avérée de forcer l'Impératrice à s'éloigner du pouvoir, mirent le comble aux angoisses de la souveraine, et plusieurs démarches inopportunes des ministres étrangers achevèrent de lui persuader que l'heure du partage de la Chine allait sonner. Un incident, qui fit peu de bruit en Europe, eut, à la Cour de Pékin, un retentissement considérable : ce fut la demande de cession à bail de la baie de San-Moun faite par le ministre d'Italie, M. de Martino, le 28 février 1899. Lorsqu'il se rendit au Tsong-li-Yamen, accompagné du ministre d'Angleterre, et formula sa requête, cette démarche parut aux ministres une suprême insolence et l'aveu que les Européens ne gardaient plus, vis-à-vis de la Chine, aucun ménagement : la demande fut tout simplement retournée sans réponse à ses auteurs. En même temps, les échecs des Anglais au Transvaal, amplifiés par la presse du monde entier, contribuaient à persuader à l'Impératrice et à ses ministres que l'Europe s'affaiblissait et que le moment était venu de résister à ses exigences et de se débarrasser de ses importunités. Trop faible pour s'opposer aux violences des Boxeurs et aux menées du



prince Tuan, désespérant de trouver auprès des puissances étrangères un appui sûr et désintéressé, croyant au contraire que les Boxeurs seraient peut-être de force à mettre à la raison les « Barbares, » l'Impératrice se laissa emporter par le courant révolutionnaire tout en cherchant à l'endiguer ; selon la formule fameuse et toujours vraie, elle suivit le mouvement pour continuer à le diriger. De là, dans sa conduite vis-à-vis des légations et des armées étrangères, ces hésitations et ces contradictions, de là ces alternatives d'attaques furieuses contre les légations et d'accalmies subites qui laissaient respirer les assiégés au moment même où ils désespéraient de leur salut ; elles correspondaient aux périodes où le gouvernement régulier était débordé par les révolutionnaires et à celles où, au contraire, il réussissait partiellement à contenir leurs excès. Ces alternatives d'encouragemens donnés aux Boxeurs et de tentatives pour négocier soit avec les ministres, soit directement avec les gouvernemens européens, explique seule qu'une poignée d'hommes ait pu résister si longtemps dans le quartier des légations et au Pe-Tang. Malgré leur héroïsme, il leur eût été impossible de tenir, si les troupes régulières et tous les canons dont elles disposaient eussent été sans cesse employés contre les Européens. La colonne Seymour passa à côté de bataillons de réguliers qui ne firent aucun acte hostile ; ce fut seulement après l'attaque et la prise des forts de Takou que l'Impératrice crut pouvoir alléguer l'état de guerre et que des soldats réguliers prirent part aux combats de Tien-Tsin et même, par intermittences, au siège des légations. Les forts de Takou sont pris le 17 juin : du 20 au 23, puis du 28 juin au 18 juillet, le feu contre les légations est violent ; il cesse presque complètement du 28 juillet au 2 août, puis du 4 au 14 (1) ; c'est qu'à ce moment l'Impératrice a reçu le télégramme si opportun de M. Delcassé (9 juillet) qui laisse entendre que, si les ministres et les étrangers sont sains et saufs, c'est elle qui sera considérée comme représentant le gouvernement légal de la Chine et avec elle par conséquent que l'on traitera. C'est ce télégramme, on peut le dire, qui a sauvé la vie aux Européens enfermés dans Pékin.

(1) Cf. l'article de sir Robert Hart dans la *Fortnightly Review* du 1<sup>er</sup> décembre 1900. Il reconnaît que, si les légations n'avaient pas été protégées par intermittence et si toutes les forces disponibles avaient donné contre elles, toute résistance eût été vaine.

Pékin délivré, l'épisode dramatique est terminé; et déjà l'opinion publique, en Europe, se passionne pour d'autres spectacles et cherche d'autres émotions. Tant qu'il s'agissait de sauver d'une mort cruelle leurs nationaux en danger, les gouvernemens marchaient à peu près d'accord; les soldats se battaient côte à côte, rivalisaient de bravoure et trouvaient souvent, après la camaraderie du combat, la fraternité de la tombe; mais, le péril passé, le désaccord des intérêts reparut et chacun, dans cette Babel de nations alliées, se mit à chercher son avantage particulier : le plus difficile cependant restait à faire!

Le 15 août au matin, douze heures après l'entrée des premières troupes dans Pékin, l'Empereur et l'Impératrice mère s'étaient enfuis par la porte de Si-Pien-Men, abandonnant aux étrangers leurs palais mystérieux et depuis tant de siècles inviolés; ils s'enfuyaient vers l'Est, en piètre équipage, suivis à distance par quelques dignitaires de la Cour, les eunuques, les femmes, les serviteurs, toute la suite d'un Empereur de Chine, effarée de se voir sur les grands chemins. Comme Louis XIV pendant la Fronde, le Fils du Ciel connut les logis improvisés et les lits de paille. On pensa d'abord que les voyageurs impériaux s'arrêteraient non loin de Pékin, au monastère bouddhiste de Ou Taï, mais l'Impératrice affolée, redoutant la vengeance des Européens, s'enfuit d'abord jusqu'à TaYuen-Fou, puis jusqu'à Si-Ngan-Fou, la grande ville de l'Est, aux confins des Ordos et de la Mongolie, aux frontières extrêmes de la Chine chinoise. Maîtres de Pékin, les alliés se trouvaient en présence d'une Chine sans tête et sans gouvernement. Les provinces du Nord étaient livrées à l'anarchie des Boxeurs, tandis que dans toutes les provinces du Centre et du Sud, les vice-rois avaient réussi à garantir une sécurité presque complète. La situation était inverse de ce qu'elle avait été au temps des Taï-Ping, où toute la Chine du Sud était en révolte contre la dynastie restée maîtresse de Pékin. Si les gouvernemens coalisés ne voulaient pas être entraînés à une poursuite indéfinie et probablement vaine, à travers les steppes de l'Est, pour rattraper l'Empereur et l'Impératrice fugitifs, il fallait trouver un gouvernement légal, reconnu par les vice-rois du Sud, avec qui l'on pût traiter et au nom duquel on pût rétablir l'ordre.

Ce pouvoir ne pouvait être que celui de l'Impératrice et de ceux de ses conseillers qui n'avaient pas ouvertement pactisé

avec les Boxeurs, le prince King, rival du prince Tuan, le vieux Li-Hung-Chang, qui, de Canton, tentait depuis longtemps, avec l'approbation de l'Impératrice, d'amorcer avec les Européens des négociations pacificatrices. Par une fiction nécessaire, on aurait pu considérer l'Impératrice comme une victime de l'insurrection et admettre que les encouragemens qu'elle avait elle-même donnés à la Révolution, lui avaient été extorqués par la terreur. La supposition était d'autant plus permise que, la veille même de l'entrée des alliés, deux membres du Tsongli-Yamen avaient été exécutés pour avoir désapprouvé les violences envers les ministres étrangers et que, d'autre part, toute la vraie Chine chinoise, celle du Yang-Tse et celle de Canton, n'avait pris aucune part au mouvement insurrectionnel. Cette fiction permettait, aussitôt les assiégés délivrés et la sécurité des étrangers assurée, d'arrêter tout envoi de troupes, d'évacuer la capitale, d'en faire sortir les ministres et les soldats, à l'exception du petit nombre nécessaire pour maintenir l'ordre dans la ville, et d'inviter formellement l'Empereur et l'Impératrice à rentrer dans leur capitale pacifiée et dans leur palais intact. Au lieu d'apparaître aux Chinois comme des ennemis altérés de vengeance, plus dangereux pour la Chine et son empereur que les Boxeurs eux-mêmes, les corps de troupes étrangères auraient pris le seul rôle qui leur convint, celui de défenseurs de l'ordre, de gardiens de l'intégrité de l'Empire et de protecteurs de la dynastie. Rassurés, l'Empereur et l'Impératrice seraient certainement revenus avant de s'enfuir à Si-Ngan-Fou et on se serait trouvé, quelques semaines après la prise de Pékin, en présence d'un pouvoir régulier, avec qui les négociations eussent été beaucoup plus aisées, et qui aurait tenu son autorité de la protection des alliés. La marche sur Pékin avait été une nécessité; la campagne internationale dirigée par le maréchal de Waldersee fut une faute.

La tradition de leur politique, si admirablement adaptée aux idées et aux habitudes asiatiques, ne permettait pas aux Russes de s'y méprendre. Sauveurs de la dynastie, protecteurs de la Chine ne l'avaient-ils pas été déjà à maintes reprises, soit contre les Japonais en 1895, soit contre Yakoub-Khan ou les Taï-Ping, soit même, au temps d'Ignatief, contre les « barbares de la mer? » Ils avaient toujours pratiqué, avec l'impératrice Tse-Hi et ses principaux conseillers, une politique de bon accord et de mu-

tuelle assistance qu'ils avaient le plus grand intérêt à continuer; ils tenaient d'ailleurs à maintenir à Pékin une dynastie boudhiste, sur qui leurs relations avec le Dalaï-lama thibétain leur permettait d'exercer une influence d'autant plus précieuse qu'elle était moins apparente. Le 12/25 août, le comte Lamsdorf rédigeait, sous forme de télégramme au prince Ouroussof, une note dans laquelle il exposait le point de vue russe et proposait des solutions (1) :

Dès le principe des complications qui se sont produites en Chine, le gouvernement impérial, ainsi qu'il l'a déclaré à plusieurs reprises, s'était proposé pour but : 1° de garantir l'existence du représentant et des sujets russes à Pékin et 2° de prêter son appui au gouvernement chinois dans sa lutte avec les rebelles, afin d'amener le rétablissement de l'ordre de choses légal dans le pays.

Enfin, lorsque les puissances intéressées eurent décidé d'envoyer leurs troupes en Chine, dans ces mêmes intentions, le gouvernement impérial a proposé d'accepter les principes suivans pour servir de base à l'action et de ligne de conduite dans les événemens de Chine : 1° conserver l'entente générale des puissances; 2° rétablir le *statu quo ante* du régime gouvernemental en Chine; 3° écarter tout ce qui pourrait conduire au démembrement de la Chine; 4° amener, par des efforts communs, le rétablissement d'un gouvernement qui soit à même de garantir au pays l'ordre et la paix...

Le gouvernement impérial, ne poursuivant aucun autre objet, est resté et se dispose à rester dorénavant fidèle au programme indiqué.

Puis, après avoir expliqué comme « une mesure toute temporaire » l'occupation par les troupes russes de la Mandchourie et de Niou-Tehouang, le comte Lamsdorf continuait :

Dans ces conditions, le gouvernement impérial ne voit aucune utilité à la présence à Pékin des légations étrangères, accréditées auprès d'un gouvernement qui se trouve actuellement absent. Aussi il compte rappeler à Tien-Tsin M. de Giers, son ministre en Chine, avec le personnel de la légation. Les troupes russes les accompagneront jusqu'à Tien-Tsin. La présence des troupes russes à Pékin ne semble plus avoir actuellement de but, considérant la résolution prise par la Russie et maintes fois proclamée par elle, de ne pas sortir des limites du programme qu'elle s'est précédemment fixé...

Cette note, présentée le 28 août par le prince Ouroussof à M. Delcassé, témoignait d'une connaissance approfondie du caractère chinois et d'une prévision surprenante de toutes les

(1) *Livre Jaune*, 1900, n° 260.

difficultés qui allaient surgir. Accepté sans réserves et immédiatement appliqué, ce programme eût hâté le retour de l'Impératrice; l'intervention européenne serait apparue avec son vrai caractère, et tant d'incidents déplorables, comme la longue occupation de Pékin et l'incendie du palais impérial, auraient été évités. Mais, soumise aux différens cabinets moins de quinze jours après la délivrance de Pékin, alors que les gouvernemens étaient encore tout animés de l'ardeur de la lutte et que les ministres à Pékin, encore sous le coup de leurs cruelles émotions, étaient tout naturellement portés à se préoccuper plutôt du châtiment immédiat qu'ils réclamaient pour les coupables que d'un avenir plus lointain, la note russe, dans sa rédaction, manquait peut-être un peu de souplesse, ne ménageait pas assez les transitions et ne spécifiait pas assez les précautions à prendre pour éviter le retour des scènes qui venaient à peine de prendre fin; elle devait surprendre et étonner les hommes d'État occidentaux, moins habitués que les Russes à manier les affaires chinoises. En outre, le gouvernement de Saint-Pétersbourg manqua peut-être de persévérance pour faire adopter par les autres cabinets la ligne de conduite qu'il avait si sagement proposée. Résolument présentée et soutenue par les deux gouvernemens « amis et alliés, » la solution préconisée par le comte Lamsdorf aurait rallié l'Europe tâtonnante et hésitante; c'était à la Russie et à la France qu'en cette circonstance il appartenait d'agir et de prendre l'initiative; leur passé, leurs intérêts en Extrême-Orient, leur attitude dans la guerre sino-japonaise devaient leur donner, dans le concert des puissances, voix prépondérante; l'occasion s'offrait à elles de continuer la politique si heureusement inaugurée en 1895, de montrer l'efficacité de leur entente pour obtenir une pacification rapide et complète, et pour préparer un règlement définitif de toutes les graves questions pendantes en Extrême-Orient. M. Delcassé se rangea en principe à la proposition de son collègue, mais il présenta des objections, posa des questions préalables qui retardèrent l'entente et montrèrent que la communauté de vues n'était pas complète. M. Pichon de son côté, souffrant, à peine remis des émotions et des fatigues du siège, suggéra des réflexions et montra peu de goût pour une solution qui ramènerait si vite à Pékin un gouvernement sur la duplicité et sur les responsabilités duquel il insistait volontiers dans ses dépêches.

Ainsi, même chez ses alliés, le comte Lamsdorf ne trouvait pas un concours sans réserves. Mais c'est de Berlin et de Londres que vint surtout l'opposition décisive, qui rendit manifeste le manque d'entente entre les puissances coopérantes et qui montra, derrière l'hypocrisie des formules humanitaires et des grands mots de « civilisation » et de « progrès, » l'ardeur intempérante des ambitions et l'âpreté des rivalités nationales. Il est nécessaire d'expliquer en quelques mots quelle fut l'attitude et quels étaient les mobiles de l'Allemagne et de l'Angleterre pour comprendre l'échec de la proposition russe et l'avortement final de cette croisade « civilisée. »

A Kiao-Tcheou, l'empereur Guillaume II avait, une première fois, montré sa méthode vis-à-vis de la Chine : fier de sa puissance et impatient d'en faire parade, regardant les Chinois comme un peuple « barbare, » il préconisait « la manière forte, » et il en encourageait l'emploi chez ses représentants. Le baron de Ketteler paya de sa vie son imprudence et ses provocations. Personnellement atteint par l'assassinat de son ministre, l'Empereur en profita pour prendre une attitude tragique; dans son imagination il se vit, nouveau Josué, combattant avec le peuple de Dieu contre les Amalécites (1) et, en même temps, — par ce curieux mélange de sens pratique et d'imagination romanesque qui est l'un des traits caractéristiques de sa nature, — il mettait en campagne sa diplomatie pour parvenir à faire accepter un maréchal allemand comme chef de l'armée internationale. Aux yeux du monde, le maréchal de Waldersee, représentant son maître, apparaîtrait comme le vivant symbole de l'hégémonie allemande, comme le chef des nations civilisées luttant contre le péril jaune, comme le héros chrétien terrassant le Bouddha; il réaliserait le fameux dessin où, dès 1895, l'empereur Guillaume évoquait le « péril jaune » et appelait les peuples européens à la défense de leurs biens les plus sacrés contre la barbarie menaçante. Mais, pour frapper « de son gantelet de fer » les Chinois « assassins, » pour les exterminer sans faire

(1) Dans un sermon, à bord du *Hohenzollern*, l'Empereur s'écriait : « Les Amalécites se sont de nouveau soulevés en Asie, cherchant à barrer la route au commerce européen et à l'intelligence européenne, cherchant, à enrayer les progrès triomphants de la moralité chrétienne. Et, une fois de plus la parole de Dieu a retenti : « Choisissons nos hommes et allons nous battre contre Amalec ! » Quelques-uns de nos frères sont partis; d'autres vont les suivre vers le rivage hostile et lointain .. »

de quartier, encore eût-il fallu que le maréchal de Waldersee trouvât, à son arrivée en Chine, des ennemis à combattre : il restait à peine quelques bandes de Boxeurs, insaisissables, disséminées sur un immense territoire. Pour découvrir un prétexte à batailles, la diplomatie de l'Empereur s'efforça tant qu'elle put de retarder la pacification.

L'empereur Kouang-Sou lui ayant adressé une lettre où il exprimait ses regrets pour la mort de M. de Ketteler, Guillaume II, au lieu de considérer cette démarche comme un premier pas vers la paix, répondit par un long télégramme où, sur un ton hautain et dur, il se posait en champion et en vengeur de la foi chrétienne, et réclamait le châtement « des conseillers du trône, des fonctionnaires sur la tête desquels pèse la sanglante faute du crime qui remplit d'horreur toutes les nations chrétiennes; » et il ajoutait en finissant : « Je saluerai volontiers dans ce but (de punition, d'expiation) le retour de Votre Majesté dans sa capitale de Pékin. Mon feld-maréchal comte de Waldersee recevra pour instructions de rendre à Votre Majesté les honneurs qui sont dus à sa dignité, mais aussi de l'assurer de la *protection militaire* qu'elle désirera recevoir et dont peut-être, d'ailleurs, elle a besoin contre les rebelles (1). » Le ton de ce télégramme est significatif : l'empereur allemand a rêvé de placer la Chine du Nord sous une sorte de protectorat allemand, peut-être même d'établir une nouvelle dynastie sous la protection des troupes du maréchal de Waldersee qui, installé dans le palais impérial, apparaissait déjà comme une sorte de vice-roi. Ainsi les tendances du gouvernement de Berlin étaient aux antipodes de celles qui se manifestaient à Saint-Pétersbourg. Le 16 octobre 1900, l'ambassadeur d'Allemagne à Londres, signait, avec lord Salisbury, un « arrangement » pour la commune garantie de leurs intérêts en Chine et le maintien de l'intégrité de l'Empire. A la politique franco-russe, Guillaume II opposait nettement la politique germano-anglaise et il s'efforçait de retarder la pacification générale en refusant d'adhérer au projet d'évacuation de Pékin; tantôt il insistait pour obtenir, avant toute négociation, « l'extradition » des auteurs du mouvement Boxeur, tantôt il discutait sur la validité des pouvoirs de Li-Hung-Chang; par tous les moyens il entravait les négociations.

(1) *Livre Jaune*, n° 331, 2 octobre 1900.

En même temps, on songeait, à Berlin, à organiser pour le printemps de 1901 une grande expédition destinée à aller chercher, à Si-Ngan-Fou, l'Empereur récalcitrant; on comptait que, remontant le Yang-Tse, les Anglais, par le Sud-Est, convergeraient vers le même but. Heureusement les puissances intéressées se montrèrent peu disposées à adopter un projet aussi aventureux et cherchèrent les moyens d'y couper court; ce fut l'une des causes qui les rallièrent autour de la note du 30 septembre (1), où M. Delcassé traçait le programme des satisfactions qu'exigeraient les puissances, et qui les engagèrent, en multipliant les concessions, à hâter le règlement final. Le gouvernement du Mikado, rencontrant déjà, dans la Chine du Nord, la rivalité des Russes, redoutait de voir s'y établir l'influence d'une puissance nouvelle; aussi, avec un esprit politique qui fait honneur à ses hommes d'État, sut-il surmonter ses défiances vis-à-vis de la Russie, pour accepter sans réserve la proposition du comte Lamsdorf; il connaissait d'ailleurs trop bien le caractère de la Chine et de son gouvernement pour ne pas comprendre que la solution russe était la seule qui fût une solution. Les États-Unis se rangèrent à la même opinion. De peur d'être entraîné dans une expédition, le gouvernement français de son côté donna, par télégramme du 10 octobre, au général Voyron, la pleine indépendance de son commandement; il n'avait d'ailleurs jamais été placé sous les ordres du feld-maréchal allemand; M. Delcassé, gêné par l'adhésion de la Russie à la demande de l'empereur Guillaume, s'était contenté de répondre que le chef du corps français « ne manquerait pas d'assurer ses relations » avec le maréchal de Waldersee. « quand celui-ci aurait pris, dans les conseils des commandans des corps internationaux, la place éminente que lui assurait la supériorité de son grade. » Malgré cette prudente réserve, l'événement n'en montrait pas moins combien l'acceptation, comme généralissime, par la plupart des puissances, d'un maréchal allemand, c'est-à-dire appartenant à la nation qui avait fait Kiaotcheou et provoqué par là le mouvement Boxeur, était impolitique et malhabile; il n'est pas douteux que la présence du maréchal ait été interprétée comme une menace par l'Impératrice et ses conseillers, et qu'elle ait formé un obstacle à son retour à Pékin et à la pacification.

(1) Voyez cette note au n° 327 du *Livre Jaune*, et, pour l'arrangement du 16 octobre, *Français et alliés au Pe-Tchi-Li*, par le général Frey.



Aux prises avec une rude guerre dans l'Afrique du Sud, l'Angleterre n'a été représentée dans l'armée internationale que par un faible contingent de troupes coloniales ; mais l'activité de sa diplomatie suppléa à cette infériorité militaire et fut à la hauteur de son rôle traditionnel en Chine. Parmi les velléités inopérantes des uns et les vaines agitations des autres, elle seule, fidèle aux directions constantes de sa politique, poursuivit sans hésiter le but qu'elle s'efforce depuis longtemps d'atteindre en Extrême-Orient : assurer sa prépondérance dans le bassin du Yang-Tse, en faire une nouvelle Égypte, et s'opposer au progrès de l'expansion russe (1). Elle fut d'accord avec l'Allemagne pour contrecarrer le programme du comte Lamsdorf et prolonger un état de trouble et d'anarchie dont elle espérait tirer bénéfice. Ce profit, c'est dans la vallée du Yang-Tse, qu'elle considère depuis longtemps comme sa sphère d'influence, qu'elle tenta de le trouver ; le 18 août, on apprit que, sous prétexte de protéger les concessions européennes à Shang-Hai, contre de problématiques Boxeurs, l'escadre anglaise avait débarqué 3 000 soldats et que d'autres allaient suivre ; le moment était bien choisi et la manœuvre habile. Heureusement la France intervint énergiquement ; M. Delcassé donna ordre à l'*Amiral-Charner* de mettre à terre immédiatement sa compagnie de débarquement ; un bataillon du Tonkin et une batterie d'artillerie arrivèrent quelques jours après ; les Allemands et les Japonais suivirent l'exemple de la France. Shang-Hai eut beaucoup plus de troupes qu'il n'en fallait pour le défendre contre les Chinois, mais du moins, la protection fut internationale, et les Anglais ne purent s'en prévaloir, comme d'une hypothèque prise sur les provinces du Yang-Tse pour y créer une zone d'influence britannique. Quelques mois plus tard, après de longs pourparlers, toutes les puissances retirèrent simultanément leurs troupes. L'Angleterre, cette fois, avait manqué son coup.

Les scrupules de M. Delcassé, les hésitations du gouvernement russe pour imposer ses vues aux autres puissances, l'opposition très nette des chancelleries de Berlin et de Londres ne permirent donc pas au comte Lamsdorf de prendre la direction du « concert européen » et d'appliquer sa politique ; c'en fut

(1) Cependant, par la convention du 28 avril 1899, l'Angleterre s'était engagée à se désintéresser de ce qui se passerait au nord de la Grande Muraille, tandis que la Russie renonçait à s'occuper du Yang-tse et de la Chine méridionale.

fait de l'unité d'action des grandes puissances; c'en fut fait aussi de l'espoir d'un règlement définitif des affaires chinoises. Le 17 septembre, M. de Giers, avec le personnel de sa légation, le général Linévitch et toutes les troupes qui n'étaient pas nécessaires à la police de Pékin et à la garde des légations recevaient l'ordre de se retirer à Tien-Tsiu et l'exécutaient le 29 septembre. A la même date du 17, M. Pichon et la général Frey, commandant du corps expéditionnaire français recevaient de leur gouvernement l'ordre d'évacuer Pékin dans les mêmes conditions. Pourquoi cet ordre ne fut-il point suivi d'exécution? Nous l'ignorons, mais le fait est que M. Pichon et tous les autres ministres restèrent à Pékin, semblant faire cortège au maréchal de Waldersee installé, comme en pays conquis, dans le palais impérial; et bientôt après, une expédition internationale marchait sur Paoting-Fou et sur les tombeaux impériaux et forçait l'Empereur et l'Impératrice à s'enfuir jusqu'à Si-Ngan-Fou. Alors commencèrent d'interminables pourparlers entre le prince King et Li-Hung-Chang d'une part et les ministres étrangers de l'autre, sur les bases de la note présentée, le 30 septembre, par M. Delcassé, comme résumant le programme des exigences européennes. Mais les plénipotentiaires chinois avaient pour eux deux alliés: le temps et la distance, qui allaient user la patience des gouvernements occidentaux, provoquer la lassitude des Parlemens, toujours nerveux dès qu'il s'agit d'expéditions lointaines, et faire naître enfin, entre les coalisés, des rivalités et des jalousies. De concessions en concessions, les diplomates européens finirent par abdiquer une bonne partie de leurs revendications; la plupart des grands coupables, dont ils avaient d'abord demandé la tête comme une condition indispensable à toute pacification, échappèrent au châtimeut: la « civilisation » n'eut que la stérile satisfaction de quelques têtes secondaires. Après s'être essoufflée pendant des mois à des négociations dilatoires, la diplomatie finit par arriver à un règlement à peu près satisfaisant de la question des indemnités, à la promesse de mesures peu efficaces pour prévenir le retour d'un nouveau mouvement Boxeur et à de platoniques engagements de prohiber le commerce des armes et de tenir libre la route de Pékin. Des négociations ainsi conduites avec une cour fugitive, établie au loin et contre laquelle on tenait, avant tout, à n'être pas obligé de faire une nouvelle expédition militaire, ne pouvaient aboutir qu'à d'illu-

soires satisfactions. Le protocole final, signé le 7 septembre 1901, laissait intacte et entière la question d'Extrême-Orient, aussi menaçante qu'avant la crise de 1900 et compliquée des haines que la longue occupation de Pékin, le pillage et l'incendie n'avaient pu manquer d'exciter.

#### IV

Ainsi, en dépit de l'accord apparent des grandes puissances, refait autour de la note de M. Delcassé et maintenu jusqu'à la signature du protocole final, en dépit de tout ce déploiement de forces, de cette dépense d'hommes et d'argent, rien de définitif n'était acquis : la question d'Extrême-Orient demeurait plus que jamais grosse de périls prochains; l'Europe, collectivement menacée dans ses intérêts, n'avait su trouver aucun remède préventif. Seuls, de tous les grands États qui avaient envoyé dans le Pe-Tchi-Li leurs escadres et leurs soldats, les deux rivaux, la Russie et le Japon, avaient tiré profit de la crise pour accroître leur prestige et fortifier leur influence dans l'Empire chinois; quand fut passée la tourmente où, au nom de la civilisation, leurs armées avaient marché côte à côte, ils allaient se retrouver face à face, plus engagés que jamais l'un et l'autre dans les affaires chinoises et mandchouriennes, et plus àprement décidés à l'emporter dans la lutte pour l'hégémonie de l'Empire du Milieu.

La crise de 1900 a trouvé les Russes fidèles aux traditions de leur politique, elle a été pour eux non pas une interruption dans l'accroissement continu de leur influence sur la Chine du Nord et sur le gouvernement de Pékin, mais, au contraire, l'occasion d'un nouveau pas en avant dans la direction où un sens merveilleux de la vie et du caractère asiatique les guida depuis si longtemps. Nous avons vu comment eux seuls, après la prise de Pékin, eurent conscience de ce qu'il fallait faire et comment, pour leur part, ils évacuèrent Pékin dès le mois d'octobre. Quand, les négociations terminées, l'Empereur et l'Impératrice revinrent enfin dans leur palais profané, ce furent les Russes encore qui surent leur ménager une entrée triomphale qui « sauva la face » aux yeux du monde jaune et qui montra, une fois de plus, dans les soldats et les représentants du Tsar, les protecteurs naturels de la dynastie. Entre les Allemands et

les Russes, les Chinois du Nord, après la campagne, savaient faire une différence. Les Allemands symbolisaient pour eux les « Barbares de la mer, » ceux qui viennent pour piller et massacrer, tandis que les autres étaient les soldats d'un peuple qui, depuis des siècles, vit en bon voisinage avec l'Empire du Milieu, qui respecte sa religion et son empereur. Grâce à cette tactique heureuse, l'influence russe se trouva, après la guerre de 1900, avoir fait d'énormes progrès.

Ce n'est point ici le lieu d'exposer en ses détails, d'ailleurs assez mal connus, les relations des Russes avec les autorités religieuses de Lhassa : ces relations s'établirent tout naturellement par l'entremise des Mongols Bouriates, de religion bouddhiste et loyaux sujets du Tsar, quand le prince Oukhtomsky, lui-même de race mongole par sa mère, eut fait comprendre au gouvernement du Tsar tous les avantages politiques qu'il pourrait obtenir en nouant des relations avec le Dalaï-lama. A Ourga, en Mongolie, vit un très puissant vicaire du Dalaï-lama thibétain, le Giton-lama ; il est lui-même une incarnation du Bouddha ou, comme on dit, « un Bouddha vivant, » et son influence s'étend sur toute la Mongolie et jusqu'en Chine. Les Russes entrèrent en rapports avec lui, par l'intermédiaire des lamas bouriates et de leur chef, le Khamba-lama qui, dans son palais du lac des Oies, entre le Baïkal et Kiakhta, reçoit un traitement du gouvernement russe et est considéré par lui comme le véritable chef de la tribu des Bouriates. Par ce canal, un Mongol bouriate, sujet russe, du nom de Dorjief, parvint à occuper une situation considérable parmi les conseillers les plus écoutés du Pape bouddhiste de Lhassa. Grâce à ses efforts, des relations s'établirent entre le Tsar et le Dalaï-lama ; le 30 septembre 1900, Dorjief, envoyé par lui, rendait officiellement visite au Tsar à Livadia, en Crimée ; il revenait encore en Russie, l'année suivante (juin 1901). — Ce fait unique, ces rapports réguliers établis entre Saint-Pétersbourg et Lhassa montrent qu'une entente est intervenue entre les chefs du bouddhisme et le Tsar ; nouveau Charlemagne, l'empereur de Russie devient le protecteur du bouddhisme, le vicaire temporel qui doit gouverner, au nom du Saint-Siège de Lhassa, les bouddhistes de la Sibérie et de la Mongolie.

Le premier résultat de cette entente fut de faire des Russes les vrais maîtres de toute la Mongolie. La Mongolie est une immense étendue de steppes et de déserts parcourue par des

nomades; là, sous des tentes de poil, vivent les descendants de ces terribles cavaliers qui firent trembler le monde sous Gengis-Khan et Timour; mais, au carrefour des routes de caravanes, une fumée légère monte du toit des lamaseries : au milieu des tribus vagabondes, cette fumée est sédentaire, elle marque la place immuable où les baguettes d'encens brûlent devant l'autel du Bouddha; celui-là est sûr de dominer tout le pays qui a pour lui les lamas, gardiens de l'antique foyer national. C'est la méthode que les Russes ont suivie et qui leur a réussi; leur influence est aujourd'hui prédominante dans cette Mongolie par où ils espèrent un jour faire passer la ligne directe qui reliera Pékin à l'Europe par Kalgan et Kiakhta; pendant les troubles de 1900, une troupe de cosaques s'avança jusqu'à Ourga, où réside un consul russe, et, dit-on, un détachement fit son apparition à la passe de Si-Ouan-Tse, la porte de la Chine. Les Russes ont su tirer, de leur politique religieuse, d'autres avantages encore : dans toute la Chine du Nord, à Pékin et à la cour de l'Empereur, l'influence bouddhiste, pour être difficile à saisir sur le vif, n'en est pas moins considérable. Le Chinois a peu de besoins religieux, mais nul n'a plus que lui le respect et la superstition des rites; le grand lama est le chef des rites et, comme tel, son autorité est nécessaire à la vie chinoise; au palais impérial, le sanctuaire le plus vénéré est celui de Bouddha. Pendant l'exode de la Cour à Si-Ngan-Fou, les Russes, grâce à leurs bonnes relations avec le Giton-lama d'Ourga, purent jouer, auprès de l'Impératrice, le rôle de protecteurs de la religion et exercer, par ce moyen, sur le gouvernement fugitif, une pression favorable à leurs intérêts. Aux yeux des bouddhistes de l'empire, le Tsar, grâce à ses rapports avec le Dalaï-lama, n'apparaît plus comme un étranger, encore moins comme un ennemi, et c'est là, pour la pénétration russe, un avantage qui, pour ne pas se mesurer avec des chiffres, n'en a pas moins sa valeur.

La révolte des Boxeurs fut, pour les Russes, l'occasion d'autres succès encore : dès le début des troubles, une bande de brigands chinois ayant attaqué la ville russe de Blagovestchensk, sur l'Amour, les troupes du Tsar en profitèrent pour passer immédiatement le fleuve et s'avancer en Mandchourie; bientôt elles occupaient Moukden, et s'avançaient sur Pékin, détruisant sur leur passage les tribus Khounkouses, et garnissant de troupes les abords du chemin de fer. Pékin délivré, les contingens inter-

nationaux partis, les troupes russes ne se retirèrent pas, et, sous prétexte de protéger la voie ferrée, elles occupèrent effectivement la Mandchourie. Ainsi, tout autour de la Chine, les Russes étendaient silencieusement le réseau de leur domination, tandis que, grâce à l'habileté de leur politique, ils exerçaient une influence prépondérante sur le gouvernement même du Fils du Ciel, réinstallé grâce à eux dans une capitale qu'il n'avait pas dépendu d'eux de préserver de la souillure d'une longue occupation étrangère.

De la crise de 1900, les Japonais, eux aussi, étaient sortis grands. Grâce à la situation géographique de leur pays, ce sont leurs troupes qui, avec les bataillons russes, ont pu, les premières, se trouver en force devant Tien-Tsin; sous les yeux des généraux européens, ils ont tenu à prouver non seulement la bravoure, éclatante jusqu'à la témérité, de leurs soldats, mais encore la bonne organisation de leur service de renseignements, de leur intendance, de leurs transports, de leurs ambulances; leur connaissance du pays et de la langue rendit les plus grands services au corps expéditionnaire; si bien qu'à certains momens on aurait pu croire leurs officiers chargés de faire aux Occidentaux les honneurs d'un pays encore peu civilisé, mais destiné à devenir un jour leur domaine. C'est grâce à l'insistance de leur chef et aux renseignements de ses espions que fut décidée la marche sur Pékin et c'est surtout grâce à leur énergie qu'elle fut poussée rapidement et que les légations furent délivrées. En somme, durant la campagne et les négociations qui suivirent, les généraux et les diplomates japonais, en prenant part, avec les représentans de la vieille Europe et de la jeune Amérique, aux conseils de guerre et aux délibérations des ministres, ont forcé les portes de ce cénacle peu accueillant que l'on appelle « le concert des puissances civilisées; » ils y ont pris séance; ils s'y sont conduits avec tact et loyauté et ils luttent aujourd'hui pour y conquérir l'une des premières places.

Vis-à-vis des Chinois, les Japonais ont eu l'attitude de frères aînés, beaucoup plus forts et beaucoup mieux élevés, qui châtient rudement une incartade par trop grossière de leur cadet, mais qui sont tout prêts à l'oublier s'il consent à se ranger à leurs conseils et reconnaît qu'il supporte la peine de les avoir écoutés trop tard. Pékin délivré, le gouvernement du Mikado a adhéré à la proposition du comte Lamsdorf; il a approuvé

l'évacuation de la capitale et il l'a effectuée, pour sa part, aussitôt qu'il l'a pu. Cette armée « jaune, » cette armée non chrétienne, organisée et outillée aussi bien et mieux que les troupes européennes et marchant avec elles contre la Chine anarchique et désorganisée, quelle leçon pour les Chinois, quel encouragement et quelle confirmation pour ceux qui, comme le vice-roi Tcheng-Tche-Tong, rêvent la « japonisation » de la Chine et sa transformation extérieure à l'exemple et sous la direction des Nippons ! Ce parti, déjà nombreux, surtout dans la Chine du Sud, dans les provinces du Si-Kiang et du Yang-Tse, a dû sortir de la crise de 1900 singulièrement renforcé, plein de confiance dans l'avenir, et plus que jamais décidé à ne confier qu'à des Japonais la réorganisation de l'Empire.

Ainsi, une fois calmée la tempête provoquée par les Boxeurs, la Chine se retrouvait elle-même, sans changement apparent dans son organisation et dans sa vie, proie toujours offerte aux ambitions rivales, toujours tentante et toujours désarmée. Mais autour d'elle, les deux rivaux qui cherchent à lui imposer leur suprématie et leur direction avaient grandi, s'étaient rapprochés de ses frontières, et voici que maintenant, éliminant leurs concurrents moins bien placés, ils se mesuraient de l'œil, prêts à en venir aux mains, si l'un d'eux, dans la lutte pour l'hégémonie de la Chine, venait à prendre sur son rival une avance trop marquée.

Pékin délivré, la question des indemnités réglée, les emprunts émis pour le plus grand profit des grandes banques, les puissances européennes se replongèrent dans leurs querelles intérieures et dans leurs rivalités nationales, heureuses d'oublier ce cauchemar d'Extrême-Orient, cette Chine qui, pendant quelques semaines, avait occupé le public en quête de nouvelles, et ce Japon, qui décidément faisait trop parler de lui. En ces années critiques où sa suprématie politique et économique est menacée et semble sur le point de passer à des puissances plus jeunes, l'Europe a manqué d'un homme d'État aux vues pénétrantes et aux vastes pensées, capable de dépasser l'étroit horizon des affaires quotidiennes, de voir de loin l'avenir et, comme un Richelieu ou un Bismarck, de lui faire son lit. Gouverner, dit-on, c'est prévoir : l'Europe, durant ces années décisives pour ses destinées futures, n'a pas été gouvernée. Un homme cependant vint, de cet Extrême-Orient si agité, pour tenter de secouer

l'apathie de l'Occident, pour lui signaler la nécessité de régler la question chinoise et de prévenir les conflits menaçans : ce fut le marquis Ito. Son voyage a été le moment décisif où la guerre aurait pu être évitée et les destins suspendus. Depuis longtemps, le marquis Ito se montrait partisan d'une entente du Japon avec la France et la Russie ; effrayé de l'engouement belliqueux qu'il voyait grandir dans la presse et dans l'opinion de son pays, persuadé que la guerre, même victorieuse, ne pourrait apporter à sa patrie que malheurs et révolutions, il venait chercher en Europe les moyens de résister à un si dangereux entraînement ; il souhaitait notamment de contracter un emprunt qui lui fournit les moyens de tenir tête au parti de la guerre en donnant l'essor à l'activité économique du Japon. A Paris, où il vint tout d'abord, (novembre 1901) le marquis Ito espérait trouver un concours efficace pour parvenir à cette entente avec la Russie, qui n'était pas impossible et qui était le seul espoir d'empêcher la guerre ; il appartenait à la France de prendre, comme elle l'avait fait en 1895, ce beau rôle de conciliatrice, de prêcher la paix aux deux rivaux et, au besoin, de l'imposer ; aux Japonais, nous aurions fait entendre que, s'ils attaquaient les Russes, ils auraient affaire aux deux alliés ; aux Russes d'autre part, nous aurions donné avec énergie des conseils de sagesse ; nous les aurions avertis que, en Extrême-Orient, nous n'étions pas solidaires de leurs imprudences. Mais, à Paris ; le marquis Ito ne trouva pas à qui parler ; le concours politique, sur lequel il croyait pouvoir compter, lui fit défaut ; il se mit en rapport avec les chefs de nos grands établissemens financiers, mais ceux-ci ne reçurent pas les hautes directions qu'ils devaient naturellement attendre. A Saint-Pétersbourg, le diplomate japonais ne fut pas plus heureux ; le comte Mouravief poursuivait alors, avec l'Angleterre, un rapprochement dont les hommes d'État et les publicistes britanniques (1) surent habilement faire miroiter l'appât devant le ministre russe. Découragé, le marquis partit pour Londres où, quelques jours après, le ministre du Japon signait, avec lord Salisbury, le fameux traité d'alliance anglo-japonaise (30 janvier 1902).

Après avoir affirmé la nécessité de l'indépendance de la Chine et de la Corée, les deux parties contractantes se promet-

(1) Voyez la campagne de *Catchas* dans la *Fortnightly Review*.



faient d'agir de concert si leurs intérêts dans ces deux pays étaient menacés, et, en cas de guerre, de se prêter un mutuel appui, mais seulement dans le cas où une tierce puissance, autre que la Chine, interviendrait dans le conflit. Au point de vue anglais, la conclusion de ce traité et les termes des articles pouvaient passer pour un chef-d'œuvre diplomatique. Comprenant qu'elle ne pouvait exercer seule l'hégémonie, qu'elle avait longtemps souhaitée, sur l'Empire du Milieu, et n'ayant réussi, ni à réorganiser la Chine comme l'avait demandé lord Charles Beresford, pour l'opposer aux progrès de la puissance russe, ni à en provoquer un partage où elle se serait réservé la vallée du Yang-Tse, la Grande-Bretagne prenait ses précautions pour empêcher les Russes d'y devenir les maîtres; elle créait un système de contrepoids qui lui permettrait de maintenir l'équilibre et, elle l'espérait du moins, d'entretenir, tout en conservant la paix, une rivalité armée qui paralyserait les deux adversaires et lui assurerait à elle-même le commerce et l'influence prépondérante dans l'Empire du Milieu. C'était le couronnement de la politique que le gouvernement britannique avait inaugurée en 1895, quand il avait refusé de se joindre aux trois puissances pour assurer l'intégrité de la Chine. L'Angleterre d'ailleurs ne courait aucun risque de guerre, puisque l'article 3, qui l'obligeait à intervenir, n'était exécutoire qu'au cas où, le Japon étant engagé dans un conflit avec une puissance, la Russie par exemple, une autre puissance se déclarerait contre lui : or la seule existence de l'article 3 devait évidemment empêcher ce cas de se produire. Ainsi, sans péril, l'Angleterre pourrait faire sonner haut son concours, se vanter d'être l'obstacle à une tierce intervention, à une extension de la guerre, et, les hostilités terminées, réclamer voix au chapitre lors du règlement final. Quant aux Japonais, signer un traité d'alliance avec une grande puissance européenne était pour eux un incontestable succès moral qui, ils l'espéraient, arrêterait les Russes dans leurs envahissemens en Mandchourie; leur confiance en leur propre force en fut augmentée et l'audace du parti de la guerre s'en accrut. Cette alliance, qui n'était au fond qu'un trompe-l'œil, puisque toutes les précautions étaient prises pour que le *casus fœderis* ne se réalisât pas, servit de thème aux journaux nippons pour réclamer la guerre, surexcita l'opinion publique, assura le triomphe du parti belliqueux et par suite l'explosion du conflit.

A la notification du traité anglo-japonais, qu'une politique plus alerte aurait peut-être réussi à prévenir, notre ministre des Affaires étrangères répondit par une affirmation nouvelle de l'existence de l'alliance franco-russe; cette affirmation n'était pas, le ministre s'en est défendu à la tribune, une extension de l'alliance aux affaires d'Extrême-Orient; elle n'était donc alors qu'une simple manifestation. L'existence de l'alliance anglo-japonaise empêchait en effet, par le texte de son article 3, la France de marcher au secours de la Russie sous peine d'entraîner l'Angleterre dans la lice. Mais, cette manifestation avait un inconvénient grave: elle soulignait la rivalité menaçante des deux groupes, Russie et France, Japon et Angleterre; elle accentuait l'antagonisme, elle poussait, au lieu de la retenir, la Russie dans la voie fatale à ses intérêts et aux nôtres où elle était engagée et où elle a trouvé la guerre.

Nous n'avons pas ici à faire par le menu l'historique des négociations russo-japonaises, à propos de la Mandchourie, jusqu'au moment où elles ont abouti au conflit armé. Il nous suffira de constater que les conceptions fausses ont, comme les principes justes, leur logique et leur fatalité. Le jour où les Russes, oubliant le principe de l'intégrité de la Chine, proclamé par eux-mêmes, occupèrent Port-Arthur, ils maîtrisaient l'entrée du Pe-Tchi-Li et pouvaient se croire les dominateurs de la Chine du Nord; mais la position de Port-Arthur, si elle commande les avenues de Pékin par mer, était, pour les Russes, singulièrement excentrique et « en l'air. » La possession de Port-Arthur, en face du Japon menaçant, exigeait impérieusement l'occupation de la Mandchourie et la présence d'une armée et d'une flotte capables d'en imposer aux Nippons. La crise de 1900, nous l'avons vu, fut pour les Russes l'occasion d'occuper les alentours de la ligne transmandchourienne, de s'établir en Mandchourie et, en dépit de promesses réitérées, d'y rester. Ainsi s'évanouissait de plus en plus la fiction de l'intégrité de l'Empire chinois; l'occupation de Port-Arthur, conséquence de celle de Kiao-Tcheou, l'avait à jamais dissipée; et c'est de là, finalement, que sortit la guerre.

Il est curieux de remarquer que les suites dangereuses de l'oubli de la politique d'intégrité étaient masquées aux Russes précisément par les heureuses conséquences de l'application patiente et habile de l'autre article essentiel de leur pro-

gramme, la pratique de la politique d'entente et de collaboration avec la dynastie. Le développement économique de l'Extrême-Orient, le trafic des chemins de fer, les affaires de la Banque russo-chinoise, les négociations avec le Dalaï-lama et le progrès de l'influence russe au Thibet et en Mongolie marchaient à souhait, et ces succès cachaient aux ministres du Tsar le péril qui grossissait et la nécessité de se prémunir par une forte organisation militaire. Les affaires de l'Extrême-Orient étaient alors sous la haute influence du ministre des Finances, M. Witte ; à ses attributions, il avait ajouté le département des chemins de fer et celui de l'Extrême-Orient, qui échappait au ministre des Affaires étrangères. Économiste et financier, M. Witte pratiquait en Asie une politique qui tendait avant tout à favoriser l'essor économique de l'Empire russe dans ces lointaines régions ; le succès de ses efforts l'empêchait de voir le danger japonais ; les Russes d'ailleurs, malgré les avertissemens de la guerre de 1894 et de celle de 1900, ne pouvaient s'accoutumer à l'idée que le Japon fût devenu une puissance capable de se mesurer avec eux : Leurs voyages successifs en Extrême-Orient ne purent détromper ni M. Witte, ni le ministre de la Guerre, le général Kouropatkine lui-même. Cependant l'imminence du péril, l'illogisme flagrant d'une politique envahissante qui gardait la Mandchourie tout en ne prenant pas les précautions nécessaires pour la défendre, ouvrirent les yeux à quelques hommes, parmi lesquels l'amiral Alexeïef et M. Bezobrazof ; ils convinquirent le Tsar de la nécessité de donner à ces provinces si lointaines et si menacées une organisation forte, un chef indépendant et responsable et toutes les ressources militaires et navales en rapport avec les grands intérêts économiques de l'Empire dans ces régions et avec le péril que le Japon, allié de l'Angleterre, pouvait leur faire courir. La nomination d'un chef, qui eût le même titre que le vice-roi des Indes et qui portât l'épée, fut décidée. Le 30 juillet 1903, un ukase conféra ce titre et ces fonctions à l'amiral Alexeïef. Quinze jours après M. Witte quittait le ministère des Finances. La politique russe, en même temps que d'hommes, allait changer de maximes : les conséquences dernières de l'occupation de Port-Arthur apparaissaient ; elles entraînaient fatalement la Russie vers une politique militaire. Malheureusement le changement ne fut ni assez rapide ni assez complet : la nomination de l'amiral Alexeïef comme vice-roi était

significative ; il eût fallu la faire suivre de l'envoi de forces assez imposantes soit pour ôter au Japon la tentation d'entamer la lutte, soit au moins pour être en état de la soutenir. Cette date du 30 juillet est décisive dans la genèse de la guerre actuelle : du moment où la Russie manifeste sa volonté d'agir en Extrême-Orient par la « manière forte » et d'accroître ses armemens, le ton des notes diplomatiques japonaises devient plus pressant ; ils rappellent aux Russes, avec plus d'insistance, leur promesse d'évacuer la Mandchourie ; et c'est à cette même date aussi que lord Curzon, vice-roi des Indes, inquiet depuis longtemps de l'influence croissante de la Russie au Thibet que les révélations sensationnelles de M. Alexandre Ular, reproduites avec complaisance dans la *Contemporary Review* et dans le *Pioneer* d'Allahabad, transformaient en un gigantesque complot pour faire de toute l'Asie centrale « un empire russo-chinois (1), » envoyait à Londres des rapports alarmans et sollicitait l'autorisation d'entreprendre l'expédition qui, à l'heure actuelle, escalade le plateau thibétain. Nomination de l'amiral Alexeïef, protestations japonaises au sujet de la Mandchourie, préliminaires d'une expédition anglaise au Thibet, la triple coïncidence est assez significative pour ne pas exiger de plus longs commentaires. A un certain point de vue, le duel engagé entre la Russie et le Japon n'est qu'un épisode de la lutte entre l'Angleterre et la Russie pour l'empire de l'Asie.

## V

Entre ces deux armées qui, en définitive, se battent pour elle et se disputent des territoires qui naguère lui appartenaient à elle, la Chine prendra-t-elle parti, jettera-t-elle dans la balance le poids de sa masse ; ou bien, comme une poule pour qui deux coqs se déchirent à coups de bec et d'ongles, assistera-t-elle impassible aux tragiques péripéties du duel ? C'est la question que l'on se pose volontiers, et c'est la suprême complication que l'on redoute. Nous ne croyons pas, pour notre part, à une intervention militaire pour laquelle le gouvernement chinois n'est

(1) C'est le titre du livre curieux, mais tendancieux, et dont il convient de contrôler soigneusement les affirmations, de M. Alexandre Ular (Paris, Juven, 1902, in-16). — Sur le Thibet et son organisation religieuse, voyez l'ouvrage de M. Grenard. *Le Thibet* (Paris, 1904, Armand Colin). — Cf. *Livre Bleu* Cd, 1920.

pas prêt et à laquelle il n'a pas intérêt. Mais quelle qu'en soit l'issue, cette guerre, que les puissances européennes se sont montrées impuissantes à prévenir et que peut-être certaines d'entre elles ont désirée, précipitera la transformation, maintenant inévitable, de la vieille Chine en un État d'aspect moderne, outillé et armé comme les nations occidentales. Quel que soit le vainqueur, que les batailles actuelles ne soient que le prélude d'une longue série de conflits ou qu'au contraire l'expérience qu'ils viennent de faire de leur courage et de leur valeur réciproques aboutisse finalement à une paix honorable et ensuite à cette bonne entente entre les deux rivaux que, depuis longtemps, les Japonais les plus éclairés et, depuis les derniers événemens, bon nombre de Russes prévoyans, appellent de leurs vœux comme la seule solution possible d'une rivalité qui épuise sans profit les forces vives des deux pays, le résultat de la lutte actuelle sera de fortifier en Chine le parti qui pousse à des réformes prudentes et à la prompt adoption de ce que les civilisations occidentales ont d'assimilable au génie chinois. Tchang-Tche-Tong, le très intelligent et très avisé vice-roi du Hou-Koang, est le chef et l'inspirateur de ce parti à la fois conservateur et réformiste qui voit s'accroître tous les jours le nombre de ses adhérens; c'est lui qui, dans ses curieuses *Exhortations à l'étude*, a tracé le programme de cette politique nouvelle (1). « Les conservateurs, écrit-il, ressemblent à ceux qui, par crainte d'avoir la gorge obstruée par un os, ne veulent plus rien manger; et les progressistes (il veut désigner les réformateurs de l'école de Kang-Yu-Wei) sont comme des brebis placées entre plusieurs chemins et qui, fatalement, s'égarant. » Conservateur pour tout ce qui touche à l'âme chinoise, à la morale et aux « trois relations » sociales, Tchang-Tche-Tong estime que, sur ce point, son pays n'a rien à apprendre de l'Occident et qu'il est au contraire fort en avance sur lui. Mais si « la science chinoise est la science du dedans, la science européenne est la science du dehors, » et il n'est pas contraire à la morale ni à la doctrine de Confucius d'adopter les méthodes et les instrumens étrangers, pourvu que l'on ne néglige pas la connaissance essentielle des « cinq canoniques et des quatre classiques. » Il faut réorganiser l'armée,

(1) Tchang-Tche-Tong, vice-roi du Hou-Koang : *Kien-Hio Pien. Exhortations à l'étude*. Traduit du chinois par Jérôme Tobar. — Shanghai, Imprimerie de la Presse orientale, 1898.

les écoles, traduire les livres étrangers, lire les revues et les journaux pour y voir notamment que les étrangers « comparent notre pays tantôt à un homme en état d'ivresse, tantôt même à un cadavre en putréfaction et discutent son partage, » il faut organiser l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'exploitation des mines, en un mot mettre en valeur les richesses de la Chine, avec des procédés européens, mais au profit des Chinois. Et, pour réussir plus rapidement à réaliser toutes ces réformes, c'est aux Japonais qu'il convient de s'adresser, aux Japonais voisins de la Chine, dont la langue et les mœurs ont beaucoup de rapports avec celles des Chinois et qui ont déjà fait pour leur usage, parmi les livres européens, une utile sélection.

La Chine se transformant en un État organisé à la moderne, armé à la japonaise, muni des outils perfectionnés qui lui permettront d'exploiter elle-même ses mines et ses ressources de toutes sortes, tel est le programme tracé par le vice-roi du Hou-Koang et qui bientôt se transformera en une réalité. Déjà certains symptômes, significatifs dans un tel pays, certaines réformes en apparence insignifiantes dans les coutumes et dans l'étiquette du Palais impérial, montrent que les temps sont proches et que l'aspect extérieur de l'Empire va changer (1). Dix ans seulement se sont écoulés et déjà, — nous avons vu par suite de quelles imprudences et de quelles fautes, — les éléments du problème extrême-oriental sont entièrement retournés. Il y a dix ans, les puissances européennes intervenaient pour sauvegarder l'intégrité de la Chine, maintenir, dans les parages des mers jaunes, un équilibre de nature à assurer la paix, et obtenir le bénéfice de la mise en valeur progressive et prudente des ressources de l'Empire du Milieu. Aujourd'hui, l'Europe, immobile et muette dans l'attente des nouvelles d'Orient, alarmée pour ses marchés, pour ses colonies, et peut-être bientôt pour l'avenir de sa civilisation, attend dans l'anxiété la fin de la plus terrible guerre qu'elle ait vue depuis longtemps.

Tel est l'aboutissement, peut-être inattendu, mais à coup sûr logique, d'une politique uniquement inspirée par la préoccupation matérielle des intérêts économiques. Des affaires, des affaires ! Des marchés, toujours des marchés nouveaux ! Et la fièvre mercantile des grandes nations de la houille et du fer, de la laine et

(1) Voyez, au point de vue de la réorganisation de l'armée chinoise : *l'Armée chinoise*, par le général H. Frey (Paris, 1904; Hachette, 1 vol. in-8°).

du coton, ébranle l'univers pour satisfaire son besoin toujours grandissant de vendre et d'exporter, d'absorber des matières premières et de dégorger ses produits manufacturés. Si le vieux monde se ferme, il faut ouvrir des pays encore neufs, il faut fonder des empires dans le continent noir, il faut éveiller les peuples jaunes de leur isolement tant de fois séculaire, dût-on trouver ensuite en eux les plus redoutables des concurrents; mais la faim n'attend pas, et, pour vivre, il faut exporter : c'est la loi de la vie économique moderne, la loi de l'organisation actuelle de la production. Dans cette course aux marchés, dans cette recherche hâtive des débouchés, la concurrence est âpre et tous les moyens sont bons : en quelques années, le partage du monde s'achève et, si rapide est la transformation, si universel le branle, que les nations mêmes dont la vie économique mieux équilibrée ne les oblige pas au perpétuel effort de trouver toujours des marchés nouveaux, ont suivi l'impulsion; et, pour ne pas rester les mains vides dans cette curée sans lendemain, elles ont taillé leur part dans l'allotissement du monde. Mais les conséquences de cette prodigieuse expansion du commerce ont dépassé les calculs des économistes et les prévisions des hommes d'État. « Il y a plus de choses au ciel et sur la terre, Horatio, dit Hamlet, qu'il n'en est rêvé dans votre philosophie; » il y a de même, dans les phénomènes de la vie, plus de choses que dans les lois de l'échange; la vie est plus compliquée que le négoce : derrière ces débouchés qu'il fallait découvrir, derrière ces marchés qu'il fallait conquérir, il s'est trouvé des organismes vivans, des peuples, qui avaient une âme, une histoire nationale, des traditions et des croyances; sous l'aiguillon des forces extérieures, ces peuples ont pris ou repris conscience d'eux-mêmes et, par une réaction naturelle, ils sont entrés à leur tour et ils entrent de plus en plus dans le tourbillon de la vie européenne; ils ont cherché à mettre en valeur leurs propres richesses, à se servir de nos outils perfectionnés pour se suffire à eux-mêmes et nous battre ensuite, avec nos propres armes, sur notre propre terrain. Le Japon, le premier, a donné l'exemple; mais qui sait, dans cinquante ans, combien le monde transformé comptera de Japans? C'est la logique fatale du développement économique et de l'expansion commerciale des races européennes qui les a conduites vers les marchés pleins de promesses de l'Empire du Milieu, qui y apporte toujours plus de capitaux, toujours plus d'intelligences,

un outillage toujours plus perfectionné et qui y précipite la révolution qui sera peut-être l'origine et la cause d'une prodigieuse transformation de la vie morale et d'une translation inattendue de la suprématie politique.

Plein de mépris pour la vaine agitation et pour l'activité inquiète des Européens, dont il ne voit chez lui que les représentans les plus actifs, mais aussi les plus aventureux, le Chinois, sans dédaigner les profits du commerce, estime, avec Confucius, que la vie ne vaut la peine d'être vécue que si elle a pour fin première la réalisation et la contemplation du beau et du vrai. L'Européen, de son côté (si l'on excepte, bien entendu, les missionnaires), n'a pas cherché à se montrer au Chinois autrement que comme un négociant âpre au gain ; il s'est laissé entraîner trop aisément à subordonner ses idées morales aux besoins de sa vie économique ; il a cru trop facilement à sa supériorité irréductible et à l'éternité de son règne ; préoccupé de vendre et de gagner, il a oublié que la vraie civilisation ne se mesure pas au progrès des sciences et au perfectionnement des machines, mais au progrès social et au perfectionnement moral. Et c'est pourquoi, aujourd'hui, le monde regarde avec tant d'angoisse la lutte gigantesque où les petits soldats nippons et les robustes enfans de la Sibérie et de la Moscovie se disputent l'Empire de l'Extrême-Orient, et pourquoi, malgré tout l'intérêt tragique de la bataille, c'est vers le troisième acteur du drame, vers le personnage muet et silencieux qui ne prend pas part au combat, mais qui ne saurait s'en désintéresser puisqu'il en est l'enjeu, vers la Chine, que va l'attention inquiète de ceux qui craignent de trop bien prévoir et qui redoutent la menace d'une Chine armée, productrice, exportatrice, guidée dans ces voies nouvelles par l'ambition audacieuse du Japon victorieux.

RENÉ PINON.



---

# LE TRAVAIL

DANS

## LA GRANDE INDUSTRIE

---

### V

#### LA FILATURE ET LE TISSAGE<sup>(1)</sup>

---

##### L'ORGANISATION ET LES CONDITIONS DU TRAVAIL

Dans la nomenclature des professions, les industries textiles sont de celles qui fournissent le plus grand nombre d'articles. On file et l'on tisse le lin, le chanvre, le jute, le coton, la laine et la soie. La manipulation et la transformation de ces six matières premières, qui sont sinon les seules, — car on fait encore des tissus de crin, d'amiante et d'alfa, — du moins les principales, donnent naissance, avec leurs dérivés ou leurs succédanés, avec leurs complémentaires : la teinture et l'apprêt, la bonneterie, les broderies et dentelles, la passementerie et les rubans, etc., à une centaine de spécialités reconnues par les statistiques officielles (2).

Ces spécialités peuvent du reste se ranger en quatre grands groupes, précisément selon la nature de la matière première : lin, chanvre ou jute ; — coton ; — laine ; — soie. Au premier

(1) Voyez la *Revue* des 1<sup>er</sup> juillet, 15 août, 15 septembre, 1<sup>er</sup> décembre 1902, 1<sup>er</sup> juin, 15 août et 1<sup>er</sup> novembre 1903.

(2) *Résultats statistiques du recensement des industries et professions* (dénombrement général de la population du 29 mars 1896), t. IV, *Résultats généraux*, p. XXXV-XXXVI.

groupe se rattachent le rouissage, le teillage, le peignage, l'épluchage, l'affinage de lin et de chanvre ; la filature d'étoupes et l'effilochage de chiffons ; la filature de chanvre ; la filature et le dévidage de lin ; la filature de ramie ; la filature de jute ; la corderie, la fabrication de cordages, de ficelles, de filets. Au second groupe appartiennent l'effilochage, le peignage, le cardage, la filature de coton ; la retorderie et le dévidage ; la fabrication de l'ouate, des mèches, des cotonnades, calicots, coutils, et tout ce que le coton apporte pour sa part de contribution à la riche et puissante industrie des toiles. La laine comporte le dégraissage, l'épauillage et le lavage, le battage, la draperie, le frisage et l'épluchage du drap ; l'effilochage, l'affinage, le cardage, le peignage, la filature et le tissage ; la fabrication et le vernissage du feutre, la foulerie d'étoffes et de bas (la bonneterie formant à elle seule un sous-groupe), la fabrication de tissus élastiques, de tissus d'ameublement, de nouveautés, de velours de laine, de peluche, de cachemires, de châles, de couvertures de laine, de molleton, de tapis. Enfin, le quatrième groupe, outre la filature, le dévidage, le cannetage, le pliage, le moulinage, le tirage et le polissage, le tissage de la soie, comporte le peignage ou le cardage et la filature de la bourre, la filature de déchets ou de soie artificielle, la fabrication du velours de soie, de soie à bluter, de couvertures de soie, de filoselle, de satin.

A tout cela, et pour les quatre groupes, séparément ou ensemble, il faut ajouter la teinture, l'apprêt, l'épuration, le glaçage, le lustrage, le décatissage, le blanchiment et l'impression. Encore abrégeons-nous ; mais c'est assez en dire pour que l'on voie que la filature et le tissage ne sont pas purement et simplement deux industries, mais font, déterminent ou alimentent plus de cent spécialités d'industrie.

Les cent spécialités de la filature et du tissage occupent en France environ 900 000 personnes, soit près d'un vingtième de la population active. — Comme, sauf peut-être le lin et le chanvre qui affectionnent certaines régions, — la matière première ou bien se trouve naturellement partout (la laine) ou ne se trouve naturellement nulle part et qu'il faut la tirer du dehors (le coton et le jute), l'industrie textile se répand et se répartit un peu partout sur le territoire national, en proportions très variables pourtant selon les départemens, et qui les classent sous ce rapport en ordre décroissant, depuis les Vosges où 4 282 personnes sur

10 000 habitans vivent des industries textiles, jusqu'à la Corse où la proportion tombe presque à rien : 3 personnes seulement sur 10 000. Entre ces extrêmes, les Vosges et la Corse, s'intercalent, dans la première moitié (plus de 600 personnes vivant des industries textiles sur 10 000 habitans), les départemens du Nord, de la Loire, de l'Aube, du Rhône, le territoire de Belfort, la Haute-Loire, la Somme, la Seine-Inférieure ; au-dessous, l'Isère, l'Aisne, l'Orne, la Marne, l'Ardèche, l'Eure, l'Ain, Maine-et-Loire, les Ardennes, la Mayenne, le Tarn, la Haute-Saône, le Calvados, la Drôme, le Gard, le Pas-de-Calais, l'Oise, Vaucluse, Meurthe-et-Moselle, la Meuse, Saône-et-Loire. Ici nous touchons le chiffre 100 ; et, à partir de là, la proportion va s'abaissant graduellement et lentement vers zéro. D'une manière générale, dans cette distribution géographique des industries textiles en France, prises en leur totalité, ce sont les régions de l'Est, du Nord, du Centre, qui tiennent la tête ; l'Ouest n'apparaît qu'au neuvième rang, avec la Seine-Inférieure ; le Midi, qu'au quatorzième rang, avec l'Ardèche, pour ne revenir ensuite qu'au vingtième, avec le Tarn, au vingt-troisième, avec la Drôme, et finir en queue, avec les Alpes-Maritimes, la Gironde et le Var, qui ne précèdent la Corse que d'une petite distance.

Si maintenant, au lieu de les additionner et de les confondre en un bloc, on considère ces industries chacune à part, l'une après l'autre, on remarquera que l'industrie linière, qui, avec ses annexes ou ses succédanés, le chanvre, le jute, etc., et en y comprenant la fabrique de toile, occupe plus de 100 000 personnes, est concentrée surtout dans le département du Nord. Il y existe de très grands établissemens, employant plus de 500 ouvriers, 12 dans la filature du lin et la corderie, 20 dans la fabrication de la toile ; grands établissemens par lesquels, même en nous tenant aux termes stricts de la définition que nous avons donnée de la grande industrie, l'industrie linière rentre bien dans le cadre de notre enquête.

Il en est de même pour le coton, qui occupe plus de 150 000 personnes, les trois quarts au tissage ; 7 filatures et 38 tissages comptant plus de 500 ouvriers. Trois centres régionaux nettement accusés : l'Est, le Nord, et la Normandie. Les industries de la laine sont en France les plus importantes des industries textiles : elles emploient près de 200 000 personnes ; plus de 10 000 dans les cardages, peignages et filatures ; le reste dans les tis-

sages ; environ 70 000 à la fabrication du drap et de ce qu'on nomme les « nouveautés. » Le Nord, terre privilégiée de toute industrie entre toutes les terres françaises, jouit, pour cette industrie encore, d'une sorte de privilège hérité des anciennes Flandres ; 3 filatures de laine, 7 peignages, 14 tissages, 21 fabriques de drap ou de tissus de nouveauté, 1 fabrique de peluche, 3 fabriques de couvertures, 1 fabrique de tapis, occupent plus de 500 ouvriers. Pareillement, la soie est l'apanage de la région lyonnaise. Elle occupe environ 136 000 personnes, dont plus de 80 000 au tissage et près de 20 000 au moulinage. 5 peigneries ou filatures de soie, 8 tissages, ont plus de 500 ouvriers.

Pour la teinture, l'apprêt, le blanchiment, l'impression, 10 établissemens occupent chacun plus de 500 ouvriers, sur les 50 000 qui vivent de ces travaux : ils sont à l'ordinaire voisins des filatures et des tissages, et l'on peut dire que, dans une certaine mesure, ils en dépendent, qu'ils ont partie et condition liées, que leur prospérité et leur existence même sont comme en fonction de la prospérité de l'industrie textile. Ainsi de toutes les branches latérales, de toutes les industries secondaires ou secondes ; des fabriques de bonneterie de l'Aube et de la Somme ; des fabriques de dentelles, guipures et broderies de la Haute-Loire, du Pas-de-Calais, des Vosges et de l'Aisne ; des fabriques de passementerie, lacets ou rubans de la Seine et de la Loire.

Mais, quoiqu'il ne soit pas une de ces industries diverses où l'on ne trouve quelque établissement de plus de 500 ouvriers, et qui par conséquent ne relève de la grande industrie, nous entendrons au sens le plus restreint, au sens propre, la filature et le tissage. Les monographies qui suivront seront donc celles de fileurs et de tisseurs, ou, pour être tout à fait exact, de filatures et de tissages, d'abord de lin, de jute, puis de coton, ensuite de laine et de soie. Telle est en effet, on se le rappelle, la méthode adoptée : dans le régime de la grande industrie, l'unité monographique, ce n'est ni l'individu, trop changeant et trop peu significatif, ni la famille, trop dissociée et d'ailleurs trop inégale ; la véritable unité, c'est l'usine.

## I. -- LE LIN ET LE JUTE

Je viens de dire « la grande industrie, » et je le pouvais, puisque l'on a vu que, soit pour le lin, soit pour le coton, soit pour la laine, soit pour la soie, plusieurs établissemens dans chaque catégorie occupent plus de 500 ouvriers ou ouvrières. J'aurais peut-être dû, me conformant rigoureusement à la règle jusqu'ici suivie, n'observer que des établissemens de cette importance, sans descendre au-dessous de 500. Les circonstances en ont décidé autrement ; mais, comme je ne me suis jamais condamné à ne pas ajouter à l'observation directe l'observation indirecte, lorsqu'il y aurait de bonnes raisons de la croire correcte et sûre ; comme, au contraire, je m'en suis formellement réservé le recours, et que, sur ce point, l'Office du Travail m'apporte, en même temps qu'un supplément de renseignemens, un élément de comparaison avec mes observations personnelles, il n'y a donc que demi-mal, si même il y a quelque mal, et l'erreur, si l'on veut qu'il y ait erreur, se trouve à l'avance réparée.

Au demeurant, la formule : « La grande industrie est celle où le travail se fait par établissemens de plus de 500 ouvriers » ne saurait être pourtant d'une rigidité également inflexible dans tous les cas. Ce qui est vrai des mines de houille, de la métallurgie, de la construction mécanique, ce qui est déjà moins vrai de la verrerie, peut ne plus l'être que très peu ou ne l'être plus du tout de l'industrie textile. Là où il y a des entreprises colossales occupant, comme le Creusot ou comme Anzin, plus de 10 000 ou près de 10 000 personnes, il est clair qu'un établissement qui n'en emploie pas 500 n'est point de la « grande industrie. » En revanche, un établissement de 250 ou 300 ouvriers passera à juste titre pour être de la « grande industrie » là où la plus grande industrie ne dépasse guère ou n'atteint presque pas, — et encore tout à fait exceptionnellement, — 1 000 ouvriers, comme dans la filature et le tissage du lin ; à peine 800, 700, et même 600, comme dans la filature et le tissage du coton (1).

Quoi qu'il en soit, les établissemens que nous avons personnellement observés et que nous allons décrire avoisinent tous

(1) D'après l'enquête de l'Office du Travail, *Salaires et durée du travail dans l'industrie française*, t. II, p. 292-344.

les 500. Tous aussi sont situés dans le département du Nord, et plus particulièrement au pays de la belle toile, aux alentours de Lille, à Armentières ou dans la banlieue d'Armentières. Deux font la filature du lin; une en fait à la fois la filature et le tissage; une fait la filature du jute; deux la filature du coton.

*Établissements A et B. — Filature de lin.*

Avant toute observation et toute description, une remarque est nécessaire. La culture et la préparation du lin ont subi, depuis l'avènement de la grande industrie et la multiplication des moyens de transport, des modifications qui ne sont pas loin d'équivaloir à une transformation radicale.

De la culture nous ne dirons qu'un mot, pour ne pas sortir de notre sujet. Elle couvrait autrefois en France une surface bien plus étendue : dans les pays liniers, chaque fermier avait son lot, qui variait avec la grandeur de la ferme. Comme cette culture exige une terre bien préparée et bien nette, elle demandait des sarclages nombreux et soignés, qui procuraient à beaucoup de femmes et de jeunes filles un salaire qu'elles auraient pu difficilement tirer d'ailleurs. La récolte, mûre en juillet, ouvrait en quelque sorte la série, qui continuait par le seigle, le blé, etc., sans que, par conséquent, il y eût double emploi ou manque à gagner d'un côté ce que l'on gagnait de l'autre. La concurrence des lins de Russie, leur bon marché fréquent, ont porté à la culture du lin français un coup assez rude pour aller presque jusqu'à la tuer.

La préparation s'en est elle-même ressentie. On sait en quoi consiste cette préparation. Le lin, aussitôt arraché, est séché sur place, mis en chaîne, c'est-à-dire en petits tas, et, dès que la dessiccation est suffisante, rentré, égrené, puis soumis au « rouissage » et au « teillage. » En cela encore, le progrès s'est affirmé par des effets qui n'ont pas d'abord été tous bienfaisants. Tant que l'usage des machines agricoles ne s'était point généralisé, les fermiers étaient obligés de garder pendant l'hiver quelques ouvriers. Les travaux de la ferme ne prenant pas tout leur temps, ces quelques ouvriers rouissaient le lin et le teillaient à petites journées. Certes, ils le faisaient dans des conditions d'hygiène déplorables, et il suffit de le constater pour regretter moins qu'il n'en soit plus ainsi. Mais alors, dans ce milieu simple et pauvre,

on n'y regardait pas de si près : le profit cachait, effaçait ou compensait les inconvéniens : la préparation, ainsi menée, ne coûtait rien ; le lin était prêt à être vendu après l'hiver, et la récolte rendait son prix plein, puisqu'il n'y avait même pas à en déduire le salaire, dans tous les cas forcé, des ouvriers.

C'était de l'industrie primitive et rudimentaire, l'enfance de l'art, si l'on veut, mais l'on avait le lin à très bon compte, et tout ouvrier pouvait le travailler. Plus tard, quand se répandit l'usage des machines, les bras furent moins employés, et bientôt l'importation acheva ce que la machine avait commencé : les ouvriers se virent congédier, l'hiver venu ; l'ancien mode d'opérer devint complètement impossible. A la forme familiale succéda, si l'on ose user de cette expression, la forme « industrielle » de l'industrie du lin. Le passage de l'une à l'autre se fit à ce moment, et se marqua premièrement par un partage. Il serait bien prétentieux, pour dire des choses qui peuvent être dites tout uniment, de faire appel au langage de la sociologie ; et pourtant, c'est cela : l'industrie du lin progresse en se différenciant, et parce qu'elle se différencie. Le rouissage se sépare du teillage. Le rouissage continue à se faire chez le fermier. Quant au teillage, il est, dans cette période intermédiaire, entrepris, tantôt « à façon, » tantôt à leur compte, par des maîtres teilleurs qui procèdent soit à la main, soit mécaniquement avec un outillage d'abord médiocre, mais qui va se perfectionnant.

Seulement la concurrence des lins de Russie redouble, celle du coton s'accroît formidablement : l'industrie des maîtres teilleurs n'est qu'une petite industrie ; et, trop faible pour résister, elle recule et cède devant la grande, qui peu à peu couvre tout et étouffe tout de son ombre. Plus d'ouvriers aptes par habitude à ce travail ; les fermiers, qui, alléchés par l'appât de la prime, n'ont pas absolument abandonné la culture du lin, mais qui ne peuvent cependant le faire rouir ni le teiller, conservent dans leurs granges la récolte de plusieurs années, en attendant qu'il plaise à l'un de ces entrepreneurs rouisseurs et teilleurs, à présent si rares, de les en débarrasser au prix que lui-même fixera, et qu'il cherchera, évidemment, le plus bas possible.

L'insuffisance de la culture du lin a peut-être, pendant un certain temps, arrêté le développement du teillage ; en retour, l'insuffisance du teillage arrête maintenant la reprise de la culture du lin. On s'en rend compte, et l'on y voudrait porter re

mède : diverses corporations s'efforcent d'exciter par des récompenses les inventions favorables au rouissage et au teillage, et divers essais ont été tentés, avec plus ou moins de succès, mais sans que rien de bien pratique ait encore été trouvé. L'installation d'un rouissage industriel est fort coûteuse, ses opérations non moins coûteuses, les chances d'un bon résultat, mesuré au rendement en fibre, toujours douteuses. Une matière première d'une valeur en elle-même minime a besoin de manipulations simples et ne la grevant point d'une surtaxe lourde. Mais, si le rendement est incertain, la fibre alors revient cher, et il faudrait qu'elle ne fût pas chère pour que le lin français pût lutter d'une part contre les lins étrangers et d'autre part contre le coton.

Cette explication préalable donnée, — et elle intéresse de tout près les ouvriers qui, même dans la filature et le tissage, vivent du travail du lin, — entrons, dans une de ces usines où, de France ou de Russie, de chez nous ou d'ailleurs, le lin arrive roui et teillé. C'est un vaste atelier, ou plutôt ce sont de vastes ateliers, comme Roland voulait que fussent, pour être des « usines, » les forges et les fonderies; et, dès le seuil, on a, comme dans les fonderies et les forges, l'impression de la grandeur. Mais l'on n'a pas au même degré l'impression de la puissance; ici, ce n'est pas la force, c'est l'adresse qui est reine : habileté précise et agilité; au lieu d'un poing énorme qui tombe, des milliers de doigts menus qui courent : toute la différence de la broche ou de l'aiguille au marteau-pilon. L'air est ou d'une humidité chaude et pesante, ainsi que dans les serres réservées à certaines plantes tropicales, ou chargé et comme embrumé de poussière, suivant qu'il s'agit de « filature au mouillé » ou de « filature au sec. »

Du reste, qu'il s'agisse de l'une ou de l'autre, l'organisation du travail est identique. Le travail est divisé entre les cinq catégories suivantes : peignage, cardage, préparation, filature (filage), dévidage. Les services accessoires sont représentés par l'atelier des mécaniciens, les magasins, etc. On distingue, au peignage : les *garçons de machines* ou *presseurs*, les *partageurs* et *émoucheurs*, les *repasseurs*, les *peigneurs*; à la préparation : les *étirageuses*, les *étalesuses*, les *banc-brocheuses*; à la filature, les *démonteuses*, les *metteuses en ordre*, les *fileuses*. Le personnel dirigeant se compose, — et c'est, dans les établissemens de ce genre, la composition ordinaire, — d'un directeur, d'un contre-



maître par catégorie, avec des chefs d'équipe pour adjoints, surtout au démontage et à la filature.

Ainsi est organisé le travail à l'usine A, et ainsi est-il encore organisé à l'usine B, filature de lin et d'étoupes au sec.

Au résumé, quatre spécialités au peignage et repassage, une ou deux à la carderie, quatre à la préparation, quatre encore au filage, et une au dévidage, sans compter les spécialités qui n'en sont pas ou qui en sont à peine, graisseurs, balayeurs, et même surveillans, quoique les surveillans doivent être, eux aussi, spécialisés par atelier : en tout une quinzaine de catégories.

Sur la manière dont ce personnel se distribue par âge, j'ai eu quelque difficulté à recueillir les renseignemens minutieux que je désirais. De l'usine B, mon questionnaire m'est revenu, quant à ce point, sans réponse, et, de l'usine A, on s'était contenté tout d'abord de me répondre, d'un mot, que l'on compte « en général, dans la filature de lin : »

Hommes au-dessus de 18 ans. . . . .	25 pour 100
— au-dessous — . . . . .	12 —
Femmes au-dessus de 18 ans. . . . .	47 pour 100
— au-dessous — . . . . .	16 —

Mais, au-dessus de 18 ans, jusqu'à la limite d'âge qu'impose la vieillesse, il y a une très longue échelle à monter, puis à redescendre; et il y en a une, d'autre part, bien que beaucoup plus courte, au-dessous de 18 ans, jusqu'à la limite inférieure qu'impose la loi. « Au-dessus de 18 ans, » et « au-dessous, » c'est vague. Les statistiques de l'Office du Travail n'apportent malheureusement pas, à cet égard, une bien grande précision. Elles se bornent à constater, sous la rubrique trop compréhensive et dans le cadre trop élastique d' « industrie linière, lin, chanvre, jute et succédanés, » que, sur 100 ouvriers, 17,84 ont moins de 18 ans, 16,43 de 18 à 24 ans, 21,54 de 25 à 34 ans, 17,43 de 35 à 44 ans, 13,26 de 45 à 54 ans, 9,36 de 55 à 64 ans, 4,14 plus de 64 ans.

Le point culminant est de 25 à 35 ans, après quoi la courbe s'abaisse par une inflexion constante et progressive. Jusqu'à 18 ans, l'afflux à la profession est très abondant : elle part, pour ainsi dire, à plein, pour ne subir, vers la vingtième année, à l'appel des conscrits, et vers la vingt-quatrième, à leur libération que le fléchissement dont le service militaire est la cause

au moins indirecte, par le déchet inévitable de ceux qui se casent dans quelque fonction et ne retournent plus au métier. Dans l'industrie textile, on vit, ou, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, on travaille plus vieux que dans les mines, dans la métallurgie, dans la construction mécanique, dans la verrerie. En cela encore se marque la variété du type industriel entre ces industries de force et cette industrie d'adresse ; et c'est enfin un de ses caractères, qu'elle occupe beaucoup de main-d'œuvre féminine et de main-d'œuvre jeune. Sur 100 femmes ou filles qui travaillent dans « l'industrie linière, » 24,32 ont moins de 18 ans, 32,26 de 18 à 24 ans, 21,86 de 25 à 34 ans, 10,83 de 35 à 44 ans, 5,65 de 45 à 54 ans, 3,18 de 55 à 64 ans, 1,90 seulement au-dessus de 64 ans.

Sans doute, je tiens à le répéter, ces chiffres eux-mêmes ne parlent pas aussi clairement qu'il le semble, parce que la formule, qui embrasse trop, étroit mal, confondant et mêlant, dans l'unique terme de « industrie linière, » outre le chanvre, le jute, et leurs succédanés avec le lin, à la fois la filature et le tissage. Ils prêtent cependant matière à quelques remarques intéressantes, dont l'une est que l'ouvrière, dans l'industrie textile, est plus jeune que l'ouvrier ; autrement dit, alors que, pour les hommes, la courbe ascendante n'atteint le sommet qu'à l'âge de 25 à 34 ans, pour les femmes, elle l'atteint dès l'âge de 18 à 24 ans : pour les hommes, elle ne commence à décroître, et assez lentement, qu'après 35 ans ; elle décroît déjà, pour les femmes, et beaucoup plus rapidement, par bonds qui, de dix ans en dix ans, font tomber la proportion de près de moitié, après la vingt-cinquième année. C'est justement à l'âge où le service militaire prend les hommes que les femmes se trouvent le plus nombreuses à la fabrique ; plus tard le mariage et surtout la maternité les reprennent, et je ne voudrais point affirmer témérairement, mais je crois qu'on pourrait expliquer en partie et presque mesurer leur diminution par l'augmentation de leurs enfans. Ajoutons à cette première raison la double fatigue de l'atelier et du foyer ; puis, au fur et à mesure que la vieillesse vient, les infirmités venues avec elle, ou un peu avant elle : voilà pourquoi, contre 17,43 pour 100 d'hommes de 35 à 44 ans et 13,26 pour 100 d'hommes de 45 à 54 ans, on ne trouve plus, dans l'industrie linière, que 10,83 pour 100 de femmes de 35 à 44 ans, et 5,65 pour 100 de femmes de 45 à 54 ans. Au delà de

55 ans, il y a encore, on vient de le voir, plus de 9 pour 100 d'hommes; mais, pour les femmes du même âge, la proportion est moins forte des deux tiers : à peine 3 pour 100; et, vers la limite, passé 64 ans, il reste plus de 4 pour 100 d'hommes, mais pas 2 pour 100 de femmes à l'usine.

Est-ce que le travail, dans la filature du lin, est très pénible; et, s'il l'est, pour quelle catégorie d'ouvriers ou d'ouvrières l'est-il plus particulièrement? Contre lui, on peut tout d'abord invoquer, — et l'on ne s'en est pas fait faute, — ses circonstances mêmes, les circonstances du milieu, ici la poussière, là l'humidité. Il est vrai que, dans la filature au mouillé, ou, pour ne rien dire qui ne soit rigoureusement exact, dans les filatures de lin où le filage se fait au mouillé, et dans l'atelier seul où ce filage s'opère (il n'y a pas d'autre différence entre la filature au mouillé et la filature au sec), la matière préparée pour le métier à filer passant à travers un bain d'eau chaude, il se produit des émanations de vapeur; comme une haute température est nécessaire, il n'y a point ou il n'y a que peu de ventilation; et comme les fils imprégnés d'eau en rejettent l'excédent, le pavé de la salle est toujours ruisselant. L'odeur du lin roui et trempé, jointe à cette humidité et à cette chaleur, accroit encore pour sa part et l'incommodité et l'insalubrité de l'atelier; aussi, — c'est l'expression même dont se sert un patron dans la réponse écrite qu'il a bien voulu m'adresser, — « la situation des ouvrières de cette catégorie laisse-t-elle beaucoup à désirer. »

Celle des « gamins » ou « garçons presseurs » ne vaut pas mieux, pour un autre motif. Leur besogne consiste à serrer avec des écrous des plaques de fer entre lesquelles on « presse » le lin pour l'assouplir; ces plaques pèsent environ quatre kilos; or, il faut que les garçons presseurs fassent le mouvement de les élever à cinquante centimètres au-dessus de leur tête, et répètent ce mouvement trois ou quatre fois par minute pendant toute une journée de travail continu, ininterrompu, ou qui le serait, si on ne leur donnait, pour souffler un peu, et se déroïdir les bras, quinze minutes de repos au déjeuner.

Puisque je vais cherchant la « peine » du travail, dans la filature du lin, la peine du travail est ici; il faut être juste, elle n'est, si l'on le veut, qu'ici; mais elle y est, personne ne le conteste, et on ne l'atténue pas en disant des garçons presseurs :

« L'habitude est une seconde nature, et le travail continu ne les fatigue guère. » L'habitude! mais si elle va jusqu'à les réduire à l'état de machines inconscientes, insensibles et inertes, si tout le travail n'est que de donner une certaine quantité de force et de porter, un certain nombre de fois en un certain temps, un certain poids à une certaine hauteur, pourquoi faire des hommes-machines; pourquoi ne pas recourir du premier coup à la machine qui n'est que cela, qui n'a été inventée que pour cela, qui ne peut servir qu'à cela; pourquoi ne pas substituer tout de suite au bras de chair le bras de fer? Il semble que ce soit l'affaire d'un levier coudé. Le mal s'aggrave de ce que ce sont des garçons, des gamins, que l'on embauche au sortir de l'école, à partir de 13 ans, parfois même de 12, par une tolérance de la loi, et dont les plus vieux ne dépassent pas 17 ans. Ne pourrait-on du moins, — si la machine ne se prête point à les remplacer, et s'il y faut absolument, jusqu'à ce que l'on ait trouvé l'engin possible et pratique, des muscles humains, — remettre à des hommes faits ce travail simple, mais qui exige une grande dépense de force?

Les deux solutions se présentent à l'esprit : l'une ou l'autre, mais pas la troisième; ou la machine, ou l'homme, mais pas l'enfant. Malheureusement, nous sommes dans le domaine des réalités, non sous l'empire de la logique ou sous le règne de la justice idéale. Et les choses ne vont pas si facilement. On n'a pas encore la machine; et quant à donner à des hommes faits le travail que fournissent aujourd'hui les garçons presseurs, il y a un obstacle, qui est platement et, au gré de certains, « bourgeoisement, » mais durement et inflexiblement tout de même, la question d'argent. Les gamins sont, en moyenne, payés 1 fr. 75 par jour. Un adulte, ou seulement un jeune homme au-dessus de 18 ans, se paierait le double, soit 3 fr. 50. Pour une filature qui occupe une vingtaine de garçons presseurs (c'est déjà sans doute une filature importante), l'augmentation, de ce seul chef, ressortirait au bout de l'année à une vingtaine de mille francs. Or, il paraît que l'état de l'industrie est si précaire et la concurrence si âpre, que c'est là un surcroît de charges que, dans les circonstances présentes, peu d'établissements supporteraient sans plier.

Telle est, quand on leur en parle, l'unanime réponse des patrons; et l'on ne nous fera pourtant pas croire qu'ils soient

de pierre, qu'ils n'aient ni yeux, ni oreilles, ni cœur, ni entrailles, et que le dieu Mammon les ait, en les touchant ou en se faisant toucher par eux, métamorphosés tous et comme métallisés en autant de coffres-forts! Voici ce que l'un d'eux m'écrivit, à propos, justement, des garçons presseurs : « *Garçons de machines*. Cette catégorie comprend les jeunes garçons de 12 à 13 ans jusqu'à 17 ans. C'est le travail le plus dur de la filature; pas une minute à perdre; maniant des presses de 4 kilos, dans lesquelles ils insèrent le lin, ces jeunes gens doivent à tout instant déployer une somme considérable de travail. Ce travail forcé est-il bon au développement du corps, il est presque permis d'en douter; les spécimens de cette catégorie n'offrent généralement pas de beaux sujets. Ce travail a été naturellement en butte aux attaques des chefs socialistes qui étaient venus apporter la bonne parole pendant la grève. Mais il semble n'y avoir jusqu'à présent aucun remède. D'autre part, l'atmosphère dans laquelle ces garçons travaillent est toujours chargée de poussière, malgré la ventilation. On ne pourra jamais chasser entièrement cette poussière; pourtant, il y a progrès dans la ventilation. » — A un patron qui voit avec ces yeux-là, on peut sans crainte demander d'aller jusqu'à l'extrême limite dans la voie des sacrifices nécessaires; et il est loin d'être le seul qui veuille voir, le seul qui sache consentir. Au surplus, combien de patrons sont ou d'anciens ouvriers ou des fils d'ouvriers? Et combien ne s'en souviennent pas?

Ainsi, la chaleur humide, la poussière, le trop grand effort imposé à des ouvriers trop jeunes : à cette triple cause, ou plutôt à l'une ou à l'autre de ces trois causes pour chaque catégorie ou spécialité, tient la « peine du travail » dans la filature du lin. La durée de la journée de travail est uniformément de dix heures, en vertu de la loi du 30 mars 1900, applicable aux établissemens qui emploient ensemble des hommes, des femmes et des enfans; loi qui arrivait à son second « palier, » selon le terme mis à la mode pour elle, au 1<sup>er</sup> avril dernier, et dont l'exécution a été la principale raison ou le principal prétexte des grèves récentes. Cependant le temps de travail effectif est souvent un peu moindre. Il est, pour les garçons presseurs, diminué d'un quart d'heure par le déjeuner; pour d'autres, en deux fois, d'une demi-heure et ramené de la sorte à neuf heures et demie.

Parmi ceux qui ne font que neuf heures et demie de travail

effectif, sont, à l'atelier de peignage, les *repasseurs*, tous hommes faits, qui achèvent l'ouvrage des machines à peigner, en ôtant, sur des peignes fixes, les étoupes, boutons et impuretés qui peuvent se trouver encore dans les cordons ou poignées de lin peigné; travail continu, et qui exige un effort plus ou moins grand suivant le genre de lin, mais constant, tel en somme que deux courts repos dans la journée, un le matin au déjeuner, l'autre au goûter vers quatre heures, paraissent indispensables. Non seulement l'effort est continu, et le bras, quoique plus vigoureux que celui des garçons presseurs, se lasse par la continuité même du mouvement indéfiniment répété, mais la position que l'ouvrier doit prendre, penché sur les cordons de lin et forcé par conséquent de respirer la poussière qui s'en échappe, cette posture au travail est déjà une gêne. Quoique l'on ait depuis quelque temps, en Angleterre, installé une ventilation spéciale pour les *repasseurs*, et qu'il soit reconnu que cette ventilation atténuée en grande partie les inconvénients de la poussière émise par le lin, cependant le système est peu ou n'est pas encore pratiqué en France, où, de l'aveu commun, il reste beaucoup à faire, surtout dans les anciennes filatures, et où sans doute on ferait plus volontiers ce qu'il faut faire, si les années n'étaient de plus en plus mauvaises et s'il n'y avait pas lieu de regarder autant à la dépense. Néanmoins, petit à petit, et à petits frais, pourraient être réalisées, en attendant mieux, des améliorations qui ne seraient pas à dédaigner.

On appelle *surveillans* les hommes qui « surveillent » les garçons de machines, et qui, tout en ayant charge de la bonne tenue et de l'entretien des machines, ne font personnellement que peu de travail manuel, et de travail peu fatigant : ils profitent des deux arrêts d'un quart d'heure, comme en profitent, au surplus, tous les ouvriers du peignage. Le *magasinier*, les *hommes de peine*, occupés à porter les balles de lin ou les balles d'étoupes, à placer et à ranger les marchandises, à préparer des mélanges d'étoupes, etc., doivent naturellement fournir un certain effort, mais cet effort n'est pas continu : il y a pour eux des intervalles où il est permis de *respirer*; ici, dans cette atmosphère poussiéreuse, « respirer » n'est nullement pris au figuré : ne pas respirer est la plus grande peine, et respirer est le plus grand besoin.

Les *partageurs* sont les hommes qui disposent le lin par

poignées régulières pour les machines à peigner ; ceux-là, leur travail, en lui-même, n'est pas très dur, mais il ne leur laisse presque pas de répit ; surtout, ils ne respirent pas : on ne peut pas, on ne pourra jamais peut-être les mettre tout à fait à l'abri de la poussière qui s'échappe du lin qu'ils partagent ; et l'on aura beau perfectionner la ventilation générale de l'atelier ; ils ont, en travaillant, les mains trop près du visage, ils sont, pour ainsi parler, trop collés sur ces paquets de lin qui sont aussi de vrais paquets de poussière, pour n'en pas avaler plus ou moins, au détriment de la gorge et des bronches. Et c'est d'autant plus regrettable, qu'il s'agit là de jeunes gens de 18 à 25 ans, dont le développement s'achève, et à qui il faudrait de meilleures conditions pour tirer dans la plénitude de sa force, de l'enfant qu'ils ont été, l'homme qu'ils promettaient d'être. Les mêmes observations s'appliquent aux *emballeurs* d'étoupes, *graisseurs*, etc., mais une autre observation les domine toutes ; dans cet atelier du *peignage*, nous n'avons vu que des hommes : dans l'atelier voisin, à la *préparation*, nous n'allons plus trouver que des femmes.

Le travail de la préparation est en effet un travail essentiellement féminin, qui demande de l'attention, du soin, et même de la minutie, mais point ou très peu d'effort musculaire. L'ennemi, c'est toujours la poussière. Une ventilation mécanique de l'atelier des préparations serait possible, mais coûteuse, et la même excuse revient : « Dans le mauvais état présent des affaires... » A cette ventilation parfaite, en attendant que des jours heureux permettent de l'introduire, on supplée tant bien que mal, plutôt mal ou pas assez bien, par des appels d'air et des courans d'air. De même à la *carderie*. *Cardeurs* et *cardeuses* n'ont pas non plus un travail bien pénible. Leur personnel, — et d'ailleurs, en partie, celui des préparations, — est à l'ordinaire recruté parmi les sujets les moins bien doués, soit intellectuellement, soit physiquement, et l'un des patrons que j'ai interrogés fait observer à ce propos, non sans raison, que, si les salaires sont faibles pour quelques catégories, au moins y a-t-il dans ces catégories des travaux qui permettent de vivre, petitement et pauvrement sans doute, mais enfin de ne pas mourir, à des gens que leur défaut d'aptitude condamnait à ne pas trouver mieux et exposait à ne gagner rien.

A la *filature*, quand « le travail est bon, » c'est à dire quand

la matière est bonne, le travail des fileuses est « léger » et, comme à la préparation, réclame plus de soin que d'effort. Si, au contraire, la qualité du lin ou des étoupes est médiocre, la besogne devient plus pénible, car alors il faut « être sur pied » et « se dégourdir. » Toutefois, comme il est de l'intérêt des patrons que le fil « tienne » et « donne de la production, » ils ne supportent pas que la matière soit trop mauvaise, et par conséquent la peine des fileuses n'est jamais extrême. Celle des *démonteuses* est moindre encore. Ce sont, il est vrai, de toutes jeunes filles, des apprenties; mais leur travail est intermittent : une demi-heure d'activité implique pour elles un quart d'heure d'arrêt ou de repos : que n'en peut-on dire autant de l'atelier des *préparations*, où la loi des *Dix heures* a eu cet effet imprévu, en tout cas non voulu, — péché du législateur ou d'un autre? — d'imposer à tant d'ouvrières un travail sans repos ni arrêt!

L'opération du dévidage se fait en général mécaniquement. Comme presque tous les travaux qui, dans la filature du lin, sont confiés à des femmes, elle exige surtout de l'attention, mais une attention soutenue, et même tendue, qui est, en ce genre d'ouvrage, la principale fatigue. L'hygiène des salles de filage et de dévidage, longtemps déficiente, s'améliore : elle est bonne, maintenant, ou tout près de l'être; l'hygiène des salles de *carderie* commence à l'être; partout on installe des ventilateurs, plus utiles là que nulle part, car nulle part davantage la poussière n'épaississait l'air et nulle part davantage on n'était forcé de respirer cet on ne sait quoi d'irrespirable, il faudrait presque dire de manger l'espèce de bouillie que fait, dans l'humidité chaude des filatures, le mélange de l'air trop avarement mesuré et de la poussière du lin.

Les ouvriers spéciaux compris dans la catégorie : *Divers*, — si l'on en peut former une catégorie, — ne sont pas à plaindre. En tant que la définition de la peine du travail : « une action rapide et continue à une haute température, » s'applique aux industries textiles, ils sont de ceux qui ont le moins de peine, puisqu'ils se reposent quand ils se sentent fatigués et qu'ainsi, lors même que les deux autres conditions, l'élévation de la température et la rapidité de l'action, seraient réunies, la troisième manque, qui n'est pas non plus négligeable, la continuité.

En regard de la peine, mettons à présent le prix du travail. Et d'abord portons pour ordre ou pour mémoire le *contremaitre*



du peignage, qui est un « seigneur » de la filature, un « demi-patron, » et qui touche 42 francs par semaine, — soit 7 francs par jour. A côté ou au-dessous de lui, toujours au peignage, les *repasseurs*, selon leur capacité et sans doute selon leur âge, reçoivent de 24 francs à 27 fr. 10; le *surveillant* a 10 centimes de plus par semaine, 27 fr. 20; le *magasinier*, 23 francs; les *hommes de peine*, 18 et 19 francs; les *partageurs*, tous uniformément, 16 francs; les *emballeurs*, 18, 16, et, quand ils n'ont que 17 ou 18 ans, 14 francs par semaine. Avec eux, nous entrons dans la classe des adolescents, garçons ou gamins, à salaires d'enfants. Le *graisseur*, âgé de 18 ans, gagne 16 francs : les *garçons de machine* (de 15 à 17 ans) en gagnent 12, s'ils sont de la première catégorie; 10 fr. 50 et 10 francs, s'ils sont de la deuxième; 9 fr. 50, s'ils sont de la troisième; apprentis, de l'âge de 13 ans et demi à l'âge de 15 ans (il y en a même un de 17 ans), ils gagnent, suivant la catégorie dont ils relèvent, 6 francs, 8 francs, 8 fr. 50, 9 francs, 9 fr. 50 et, au maximum, 10 francs par semaine.

Aux préparations, les *étaleuses*, presque toutes mineures, gagnent de 11 fr. 50 à 13 francs, la plupart 12 fr. 50; une apprentie majeure, 11 fr. 50, une apprentie de 15 ans, 10 francs; les *banc-brocheuses* touchent un salaire hebdomadaire qui va de 13 à 16 francs; elles sont toutes mineures; les *étirageuses* reçoivent de 11 à 13 francs; elles ont des apprenties de 14 à 17 ans, ou même majeures, qui gagnent 7 fr. 50, 8 francs, 8 fr. 50, 9 francs, 11 francs, et 12 francs. Quatre *soigneuses*, de 14 ans, touchent de 6 francs à 7 fr. 50.

A la carderie, les *cardeurs*, de 18 à 25 ans, gagnent de 12 fr. 50 à 15 francs; et voici, dans cet atelier encore, deux *étirageuses*, de 20 ans, qui touchent 11 francs et 12 francs. Les deux *graisseurs*, — hommes faits, — ont respectivement 15 francs et 19 francs par semaine.

A la filature, les *fileuses*, toutes mineures, gagnent 11 francs par semaine, si elles sont fileuses de lin, 15 francs et 15 fr. 50, si elles sont fileuses d'étoupes. Les *metteuses en ordre de lin* (de 15 à 17 ans) ont 10 francs; les *démonteuses de lin* (de 13 ans et demi à 17 ans) reçoivent 6 francs, 8 fr. 50, 9 francs et 9 fr. 50; les *metteuses en ordre d'étoupes* gagnent 11 francs (elles ont de 15 à 20 ans), et les *démonteuses d'étoupes*, qui ont de 14 à 18 ans, reçoivent, par semaine, 6 francs, 7 francs, 7 fr. 50,

9 francs, 10 francs au plus; la *porteuse de bobines*, âgée de 15 ans, a 10 francs.

Au *dévidage*, les ouvrières sont presque toutes majeures : elles gagnent de 13 fr. 10 à 18 fr. 50; cinq seulement ont de 14 ans et demi à 18 ans; elles gagnent de 12 fr. 10 à 16 fr. 45, plus encore d'après leurs aptitudes que d'après leur âge.

Par *ouvriers spéciaux* ou *divers*, on entend ce qu'en toute industrie on pourrait nommer les *services auxiliaires*, et quelques autres, plus véritablement spéciaux, dont l'industrie de la filature réclame le concours : *chef mécanicien* à 42 francs et *mécaniciens* à 30 et 24 francs par semaine; *conducteurs de machine* à 30 francs; *chauffeurs* à 27 et à 22 francs; *tourneur* à 28 fr. 50; *menuisier* à 30 francs; *peigneron* à 32 fr. 40; *démonteurs* à 32 fr. 50 et 30 francs; *aide-démonteur* à 17 francs; *contremaîtres à la préparation* à 25 et à 27; *contremaître à la carderie* à 22; *graisseur à la préparation* et *graisseur à la filature* à 22 et à 21 francs; *secoueur de déchets* à 17 francs; *chef paquetteur* à 30 francs et *paquetteur* à 23 francs; *couseur de rubans*, à 12 francs; et enfin, pour que l'usine ne soit pas trop triste, pour mettre un peu de vert dans ce noir et dans ce gris, *jardinier* à 16 fr. 50.

Tels sont les salaires à l'usine A; et, à la mesure que nous avons adoptée pour les hauts, moyens, et bas salaires, il n'y a pas à dissimuler que, sauf des exceptions très rares, ce sont à peu près tous de bas salaires. Ce sont pourtant ceux que l'on paie dans toute la filature; je me trompe : dans toutes les filatures du département du Nord, où ils sont encore plus élevés, ou moins bas qu'ailleurs, notamment dans la Somme. En résumé, et pour donner une sorte de prix courant, il est admis que, dans la filature du Nord, un *homme de peine* gagne 3 francs par jour; un *peigneur* ou un *repasseur*, hommes faits, majeurs et souvent mariés, 4 francs; parfois un peu plus, suivant la quantité ou la qualité du travail; un *partageur* ou un *émoucheteur*, au-dessus de 18 ans, 2 fr. 65; un *garçon de machine*, de 13 à 17 ans, 1 franc, 1 fr. 50, 1 fr. 60, 1 fr. 75 et 2 francs; un *emballeur* ou un *graisseur* de peignage (18 ans et au-dessous) de 2 fr. 35 à 2 fr. 65; une *apprentie* à l'atelier des préparations, à 13 ans, 0 fr. 75, à 16 ans, 1 fr. 85, salaire maximum pour la conduite d'un étirage, avec une gratification pour tout travail supplémentaire. Une *étaleuse* reçoit de 2 fr. 10 à 2 fr. 25; une *banc-brancheuse*, de 2 fr. 15 à 2 fr. 35; une fileuse, 2 fr. 50 sur un *metier* ordinaire quelques

centimes de plus sur un grand métier. Une *démonteuse* débute, vers 13 ans, à 0 fr. 75, pour arriver, par augmentations successives, à 1 fr. 50 et 1 fr. 65; à 16 ou 17 ans, elle passe *metteuse en ordre* et touche de 1 fr. 65 à 1 fr. 90; après quoi, elle passe *fileuse*, — ce qui comble et doit épuiser toute son ambition. La moyenne d'une *dévideuse* adulte, soit aux pièces, soit à la journée, est de 2 fr. 50; celle des *cardeurs* ou *cardeuses*, de 2 fr. 10 à 2 fr. 50. *Graisseurs*; *mécaniciens*, *ménusiers*, *tourneurs*, *contremaîtres*, les spécialistes d'une profession qui n'est pas le *unskilled labour*, et à la connaissance ou à la pratique de laquelle il ne peut suppléer, ont, de tous les ouvriers, les meilleurs salaires, variant de 3 à 7 francs par jour.

Pour avoir le gain annuel, il n'y a qu'à multiplier par 300 jours ces salaires quotidiens : on trouve alors des sommes qui vont de 225 francs à 2100, en passant par 300, 450, 480, 495, 540, 600, 645, 695, 700, 750, 795, 800, 900 et 1200; et en se fixant surtout aux environs de 500 à 800.

Encore une fois, ce n'est pas un gros budget de recettes; et il ne faut pas un gros budget de dépenses pour en venir à bout. Tout à l'heure, en copiant quelques-uns de ces chiffres, mon cœur battait et ma main tremblait, comme au temps où je recueillais, douloureusement tracés, de leurs doigts plus habiles à manier l'aiguille que la plume, sur des chiffons de papier graisseux, les budgets de misère des petites ouvrières parisiennes! Je sais bien que les mêmes salaires n'ont cependant point la même valeur en tous lieux; que 225 francs représentent plus ici que là; que ces 225 francs doivent se compter moins en espèces qu'en échanges, moins en pièces d'argent qu'en marchandises, qu'en objets d'utilité. Et je sais aussi que, pour beaucoup, femmes, filles et jeunes garçons, ce ne sont que des salaires d'appoint, qui viennent s'ajouter au gain du mari ou du père, et grossir le maigre trésor de la famille. Je sais enfin que la plupart de ces jeunes gens, de ces filles et de ces femmes n'ont pas le choix; que, s'ils ne gagnaient pas cela, ils ne gagneraient rien, ce qui fait qu'il s'en présente toujours plus qu'on n'en demande, pour gagner si peu... Et c'est le tranchant de la règle d'airain, c'est le mordant de la vis sans fin du *sweating system*...

Il en est ainsi, je le sais; mais que faire pour qu'il puisse en être autrement? Car, dans le Nord, pays de mines et de métallurgie, à salaires forts et à vie chère, 225 francs, peu de chose

en soi, demeurent peu de chose par ce qu'ils procurent; et, dans le Nord comme à Paris, dans les industries textiles comme dans la mode et dans la couture, comment ne pas songer avec angoisse à celles pour qui ce n'est pas un salaire d'appoint, mais tous les moyens d'existence; qui n'ont ni mari, ni père; qui sont seules; que le mal guette sous mille formes, dont la pire est peut-être qu'il leur faille plus que de l'héroïsme, de la sainteté, pour rester seules? Elles n'ont, aussi bien, créatures de chair chez qui l'on n'a pas eu le loisir de cultiver l'esprit et d'affermir la conscience, que trop de penchant à ne pas le rester. Combien de jeunes gens et de jeunes filles ne pensent qu'à s'affranchir du joug de leurs parens, à quitter la maison, à s'en aller en quelque chambre garnie fonder un faux ménage!

Ce n'est certes pas que le bon exemple manque, mais le mauvais abonde et éclate: les pères et les frères eux-mêmes ne se retiennent pas d'en donner le scandale. Trois jours de cabaret, le samedi, le dimanche et le lundi, sans compter, pour les hommes, les combats de coqs et les concours de pigeons, avec les paris qui s'y engagent et les ripailles qui les accompagnent; pour les femmes, la toilette, et, de temps à autre, des goûts ou des défauts moins innocens... L'extrême difficulté de la vie, l'extrême facilité de la tentation; et voilà comment s'ouvre et s'envenime une plaie sociale! Les démagogues du socialisme ont tort de dire que la faute en est tout entière aux patrons; mais les patrons auraient tort de se désintéresser de la question en disant simplement que « ces bons apôtres » ont, devant eux, s'ils le veulent « un beau champ d'évangélisation. » Il y a de la faute des uns et des autres; il y a à « évangéliser » chez les uns et chez les autres; et, sans prétendre refaire le monde, rien que pour l'empêcher de se défaire, il y a à faire pour tout le monde.

#### *Établissement C. — Filature de jute.*

Presque tout ce qu'on vient de dire de la filature du lin pourrait être dit également de la filature du jute. Cependant le jute a sur le lin un avantage: il ne dégage pas de poussière ou en dégage peu; et comme, pour être travaillé, il est arrosé au préalable d'eau et d'huile, sa poussière, humide et lourde, tombe au lieu de s'élever.

Cela posé, la condition des ouvriers est à peu près identique dans les deux branches d'industrie. Les *surveillans* sont, dans la filature du jute, ce qu'ils sont dans la filature du lin. Les *hommes de peine* font le travail de magasin, ils ont à manier des balles de 180 kilos, mais ne supportent point d'ailleurs de fatigue excessive. De même pour les ouvriers employés au *triage* et à l'*ensimage*. Le travail des *étaleses* consiste à ouvrir et à distribuer, d'une façon égale et régulière, les poignées de jute, sur une toile en mouvement; c'est une besogne continue, sans être trop précipitée. Les *soigneurs*, qui sont de jeunes garçons, veillent à ce que le ruban de jute qui sort de la cardé étaleuse aille bien s'empiler dans le pot en tôle où il doit être reçu; à changer ce pot dès qu'il est plein, et à aller le chercher ou le repousser à une distance de quelques mètres. Les *garçons de rouleaux* mettent ensuite, à l'aide d'une petite machine, ces rubans de matière dégrossie en rouleaux que les cardesuses prennent pour les passer à la cardé; ils se déroulent et se transforment en rouleaux de matière plus affinée, qu'à leur tour d'autres jeunes garçons empilent dans d'autres pots en tôle; ce sont, comme les autres, des *soigneurs* et, comme les autres, ils ont prêté plus d'attention que d'effort. Les travaux accessoires du moulin, de la *briseuse* ou *teaser*, le travail des *graisseurs*, sont eux aussi sans fatigue. Il en est des *étirageuses*, dans la filature du jute, ainsi que dans la filature du lin, avec plus de facilité peut-être, et moins ou pas du tout de poussière. De même encore des *banc-brocheuses* et *soigneuses à l'étirage*, des *cardesuses* et *étirageuses d'étoupes*. En revanche, les *fileuses* de jute ont, pour le même travail, plus de peine que les *fileuses* de lin, la matière étant plus cassante; et, comme elles, les *démonteuses* et *metteuses en ordre*, tandis que les *dévideuses*, *bobineuses* et *épeuleuses* n'ont que le même travail, et pas plus de peine.

Voici, en regard, les salaires. Un manœuvre gagne de 17 à 19 francs; un ouvrier à l'ensimage, de 24 à 28 francs; un surveillant aux préparations, de 18 à 27 francs par semaine. Tous, excepté deux ou trois, sont majeurs. Les *étaleses*, majeures et mineures, reçoivent de 12 à 14 francs; les *soigneurs*, gamins de 13 ans et demi à 16 ans, touchent 7 fr. 50; les *garçons de rouleaux*, entre 14 ans et 19, de 8 fr. 50 à 13 francs. Les *cardesuses*, tous mineurs aussi, entre 13 et 18 ans, gagnent de 8 fr. 50 à 11 fr. 50; au moulin, les deux extrêmes, un ouvrier, de 19 ans,

à 15 francs, un ouvrier de 65 ans, à 16 fr. 50; à la briseuse (entre 15 ans et 24), de 8 fr. 50 à 16 francs. Les *graisseurs* touchent l'un 14 francs, l'autre 19 fr. 50. Il y a des *étirageuses* de 13 ans et demi, et il y en a de 60 ans: elles gagnent 11 francs, et jamais, dans la maturité, elles ne gagnent davantage. Il semble du reste qu'avant 30 ans elles sortent de l'usine et qu'elles n'y rentrent qu'après 45 ans: sur 40 *étirageuses*, portées nominativement au tableau que je consulte, je n'en relève en effet aucune d'un âge intermédiaire; les *banc-brocheuses*, toutes en pleine force, de 20 à 30 ans, gagnent pour la plupart 13 francs, quelques-unes 17 francs; les *soigneuses* ou *filles derrière*, de 16 ans et demi à 24 ans, reçoivent 11 francs ou 11 fr. 50.

Aux étoupes, les *cardeurs*, presque tous mineurs, gagnent presque tous aussi 13 fr. 50; deux d'entre eux, cependant, ont 16 francs; un, 17 fr. 50; un, 22 fr. 50. Le *surveillant des préparations* touche 23 francs; les *banc-brocheuses*, 13 francs; les *étirageuses*, 9, 10 et 11 francs. A la filature, le *contremaître* a 25 francs par semaine; les *démonteurs*, 21 francs; les *fileuses*, quel que soit leur âge, — et il varie de 18 à 53 ans, avec la même lacune que pour les *étirageuses*, aux environs de la trentaine, — toutes uniformément 15 francs. Les *metteuses en ordre* gagnent 9 et 10 francs; les *démonteurs* 6 francs, 7 fr. 50 et 8 fr. 50, selon l'âge et l'aptitude au travail; les *graisseurs* ont 15 francs; les *couseurs de rubans*, 14 et 15; les *porteurs de bobines*, 15 et 16; les *garçons divers* (13 ans et demi et 14 ans et demi), 8 fr. 50 ou 9 fr. 50. Au dévidage, le *surveillant* touche 19 francs par semaine, à 55 ans; les *paqueteurs*, 33 et 36 francs, les *dévideuses*, de 12 francs à 16 fr. 25; les *bobineuses*, de 12 francs à 15 fr. 75; les *épeuleuses*, de 10 francs à 15 francs.

Laissons de côté, de peur d'allonger encore cette énumération déjà trop longue, les ouvriers dits spécialistes, de tous les métiers plutôt que du métier, mécanicien, chauffeur, conducteur, peigneron, menuisier; il n'y a pas de raison pour qu'ils soient payés à des prix différens dans la filature de jute et dans la filature de lin. En rapprochant, de part et d'autre, les salaires des catégories comparables, on verrait qu'ils sont tantôt un peu plus forts, tantôt un peu plus faibles pour le lin que pour le jute ou pour le jute que pour le lin, mais toujours à peu près les mêmes; de telle sorte que la seule cause de l'écart en plus ou en moins paraît bien être le plus ou moins de difficulté que pré-

sente la matière et le plus ou moins de peine qu'impose le travail.

*Établissement D. — Tissage de toile et blanchisserie.*

L'organisation du travail, dans un tissage mécanique, comporte en général six ateliers : 1° le *bobinage*, où sont occupées exclusivement des femmes et des filles, qui entrent à l'âge de treize ans et, jusqu'à quinze ou seize ans, sont considérées comme apprenties ; 2° l'*ourdisage*, qui n'emploie que des femmes au-dessus de vingt ans ; 3° le *parage* ou *encollage* ; tous les ouvriers de cet atelier sont des hommes faits ; 4° la *lamerie*, qui occupe à la fois des hommes et des gamins, ceux-ci à titre d'auxiliaires ; 5° le *cannetage*, dont le personnel se recrute comme le personnel du *bobinage* ; 6° le *tissage* proprement dit, où travaillent ensemble des hommes, des femmes et des enfans des deux sexes, en nombre et proportions très variables suivant les établissemens. (On pourrait citer telle fabrique où il y a maintenant fort peu de femmes et où l'on n'en embauche plus ; c'est là sans doute un des effets ou l'une des conséquences de la loi du 30 mars 1900 soumettant à une réglementation spéciale les établissemens à personnel mixte.) Cependant, certains tissages occupent encore autant de femmes que d'hommes. Les enfans sont admis au tissage à l'âge de treize ans, mais ne sont traités comme ouvriers qu'à dix-sept ou dix-huit ans. Auparavant ils travaillent pour le compte et à la solde d'un maître ouvrier qui surveille leur métier tout en conduisant le sien.

Les spécialités ou catégories par atelier sont : au bobinage, les *bobineuses* et apprentis ou apprenties, avec un surveillant ; à l'ourdisage, les *ourdisseuses* ; au parage, les *pareurs*, le *faiseur de colle*, le *caleur de rouleaux* ; à la lamerie, le *maître lamier*, les *passeurs de lames*, le *raccommodeur*, le *passeur au rot*, les *éplucheurs de lames*, l'*avanceur de fils* ; au cannetage, un surveillant, des *cannetières* et leurs apprentis, des *donneuses d'épeules* ; au tissage, outre des *contremaitres*, des *monteurs de rouleaux* et un *graisseur*, les *tisseurs* et leurs apprentis. Puis, les services accessoires ou annexes : à la salle de réception, des *visiteurs de toiles*, des *plieurs*, des *tondeurs*, un *calandreur*, un *aiguiseur* ; au magasin de fils, un *magasinier* ; à la machine-chaufferie, un *conducteur de machine*, un *chauffeur*, un *broueur de charbon* ; à

l'atelier des mécaniciens, un *mécanicien chef*, des *ajusteurs*, des *tourneurs*, un *zingueur*; enfin, des *menuisiers*, un *retordeur*, un *maçon*, un *veilleur de nuit*, des *hommes de peine*.

J'ai dit tout à l'heure que, dans le tissage, au moins dans certains tissages, depuis la loi du 30 mars 1900, le nombre des femmes tend à diminuer, mais que pourtant certains autres emploient encore autant de femmes que d'hommes: on s'en aperçoit au total. Le *Syndicat des fabricans de toile d'Armentières, Houplines et localités environnantes* groupe 6 808 métiers, occupant ensemble 7900 personnes, soit pour le tissage lui-même, soit pour les préparations. Par sexe et par âge, elles se répartissent comme il suit :

1° HOMMES. . . . .	{	De 13 à 18 ans. . . . .	767
		Au-dessus de 18 ans. . . . .	4 375
		Au-dessous de 60 ans. . . . .	494
2° FEMMES. . . . .	{	De 13 à 18 ans. . . . .	508
		Filles au-dessus de 18 ans. . . . .	798
		Femmes mariées. . . . .	1 258
		Total. . . . .	7 900
PROPORTION. . . . .	{	Femmes et enfans. . . . .	43,30 pour 100
		Hommes. . . . .	56,30 —

Antérieurement au 1<sup>er</sup> avril 1904, les ouvriers tisseurs travaillaient 60 heures et demie par semaine. Le *Syndicat des fabricans de toile d'Armentières*, examinant alors les salaires de 4 551 d'entre eux, estimait que, sur ce nombre :

234	gagnaient moins de 15 francs par semaine.
1 564	— de 15 à 20 francs —
1 691	— de 20 à 25 — —
797	— de 25 à 30 — —
83	— plus de 30 — —

Ensemble : 4 551 ouvriers.

Les jeunes gens de 13 à 16 ans, considérés comme apprentis, sont payés non par le patron, mais par le maître tisserand. C'est lui qui reçoit le prix du travail fourni par les deux métiers qu'il a sous la main, et qui fait à l'apprenti sa part; il ne la lui fait pas très large : environ 5 francs par semaine. Ces 5 francs payés, il reste au tisserand qui dirige ou surveille deux métiers un salaire personnel variant de 15 à 55 francs et même, pour quelques-



uns, un peu au-dessus : la majeure partie (547 sur 680) gagnerait plus de 30 francs. En somme, de cent ouvriers tisseurs de toute catégorie et non plus seulement maîtres tisserands à deux métiers, travaillant 60 heures et demie par semaine,

Environ	5	gagnent moins de	15 francs.
—	35	—	15 à 20 francs.
—	36	—	20 à 25 —
—	22	—	25 à 30 —
—	2	—	plus de 30 —

La grande majorité, — 61 pour 100, — gagnerait donc de 15 à 25 francs. De 15 à 25 francs en six jours, de 2 fr. 50 à 4 francs et quelques centimes par jour, c'est encore, — nul ne le nierait, — un assez bas salaire ; au-dessous de 15 francs par semaine, moins de 2 fr. 50 par jour, c'est un salaire très bas, et manifestement insuffisant.

On donne de cette extrême modicité plusieurs explications qui valent ce qu'elles valent. Premièrement, la proportion d'ouvriers âgés serait fort élevée (environ 4 et demi pour 100, dit-on, dans les tissages syndiqués de la région d'Armentières). Mais d'abord il conviendrait de préciser ce que l'on entend par « ouvriers âgés. » Si l'ouvrier âgé est l'homme de 55 ans et au-dessus, l'affirmation est exacte : il y a plus d'ouvriers âgés dans l'industrie textile que dans les mines, dans la métallurgie, dans la construction mécanique, dans la verrerie. Mais si l'on admet avec quelques-uns, — ce qui est peut-être excessif, — que, passé 45 ans et quand il touche à la cinquantaine, l'homme, lentement usé par le travail de l'usine, est déjà un vieil ouvrier, en ce cas, il y a dans l'industrie textile moins d'ouvriers âgés que dans les mines (12,22 contre 13,64 pour 100), que dans la métallurgie (15,06), que dans la construction mécanique (12,52) ; il n'y en a guère plus que dans la verrerie (12,18 pour 100).

Quant aux femmes, beaucoup plus nombreuses à coup sûr dans la filature et le tissage que dans les autres industries énumérées ci-dessus, un tableau en quatre ou cinq lignes montrera en quelle proportion les ouvrières âgées se rencontrent ici et là (1) :

(1) *Résultats statistiques du recensement des industries et professions*, t. IV, p. xcii et suivantes.

Ouvrières.	De 45 à 54 ans.	De 55 à 64 ans.	65 ans et au-dessus.
	Pour 100.	Pour 100.	Pour 100.
Industrie linière, lin, chanvre, jute et succédanés. . . . .	5,65	3,18	4,90
Mines et minières. . . . .	8,48	4,87	4,58
Métallurgie. . . . .	12,21	8,35	3,60
Construction mécanique. . . . .	11,31	6,19	2,75
Verrerie. . . . .	6,55	3,20	2,15

De ce tableau il résulterait que, loin d'être plus forte, la proportion des ouvrières âgées (sauf pour les femmes de 65 ans et au-dessus, et par comparaison seulement avec les mines) serait, au contraire, moins forte dans l'industrie textile que partout ailleurs. Aussi bien, n'est-ce pas ce que nous avait laissé entrevoir l'examen monographique des établissemens A et B?

La deuxième raison par laquelle on explique le taux inférieur des salaires est tirée de la proportion, dans l'industrie textile, « d'ouvriers infirmes ou maladifs; » proportion « plus élevée encore peut-être » que celle des ouvriers âgés. « Car le métier de tisseur, n'exigeant pas une grande dépense de force, est adopté de préférence par les ouvriers moins bien constitués et d'une santé débile. » En outre, parmi les ouvriers classés comme tisseurs, et travaillant sur leur métier, figurent un certain nombre de jeunes gens de 16 à 17 ans, qui n'ont pas encore acquis toute l'habileté voulue et auxquels on réserve en conséquence les travaux les plus ordinaires et les plus communs. Enfin, il y a bien, par surcroît, une catégorie d'ouvriers, « d'une capacité professionnelle très faible. » Ce sont les « ouvriers de passage, » qui exercent pendant la belle saison une autre profession et ne rentrent au tissage que pour l'hiver. Naturellement, le salaire de ces ouvriers, ou infirmes, ou maladifs, ou malhabiles, ou intermittens, s'abaisse, et, naturellement aussi, la moyenne générale des salaires en est abaissée.

Toute réserve faite sur la légitimité d'une moyenne de salaires, — dois-je répéter pour la vingtième fois qu'il n'y a pas de salaire moyen, parce qu'on ne touche ni ne mange une moyenne, et que vouloir dégager cette moyenne, c'est proprement se demander *utrum Chimæra bombinans in vacuo possit comedere secundas intentiones?* — sous cette réserve formelle et expresse, on peut dire, à titre d'indication, que la moyenne générale du salaire des apprentis est de 21 fr. 55. « La catégorie la moins

favorisée dans le tissage est celle des ouvriers conduisant un seul métier fil dans les laizes étroites jusqu'à 1<sup>m</sup>,59 de large. Dans d'autres centres de tissage, on a couplé les petits métiers de fil, partout où la nature du travail le permettait, de manière à placer deux métiers sous la conduite du même ouvrier. A Armentières, le tarif de 1889 l'interdit (1). » Aussi, dans le ressort du *Syndicat des fabricans de toiles*, la moyenne du salaire, pour 2 471 ouvriers, n'est-elle, par tête et par semaine, que de 18 francs. Pour les privilégiés, qui conduisent soit 2 métiers fil avec un apprenti, soit deux métiers coton sans apprenti, soit un métier de grande largeur (ils sont, les trois ordres réunis, 2 080), le salaire moyen par ouvrier et par semaine ressort à 25 francs. De sorte qu'au total, d'après le Syndicat d'Armentières et pour les 4 551 tisseurs dont il a analysé les salaires, 2 471 ouvriers, soit 55 pour 100, gagneraient chacun 18 francs, et 2 080 ouvriers, chacun 25 francs par semaine (2).

Après les *tisseurs* viennent les *pareurs* : chargés spécialement de l'encollage des chaînes en fil de lin : ce sont les « princes » du tissage : ils peuvent gagner, les moins adroits, de 30 à 35 francs, les fins ouvriers, plus de 50 ; la plupart, de 40 à 50 francs. « L'habileté de l'ouvrier, la souplesse du corps, le tour de main jouent dans ce métier un rôle important qui explique les variations du salaire. » De 30 à 50 francs, et plus, c'est le prix d'une semaine de 60 heures de travail ; mais, ordinairement, la semaine des pareurs n'atteint pas 60 heures ; elle ne dépasse pas 55. Or, la moyenne hebdomadaire, pour eux, est de 45 fr. 50 ; ils gagnent donc plus de 0 fr. 70 de l'heure : environ 7 francs par jour. Une

(1) *Rapport présenté à la Commission d'enquête parlementaire*, par M. Louis Colombier, p. 3. — Il n'est pas inutile de faire remarquer ici que les observations du Syndicat des fabricans de toiles s'appliquent à la filature de coton, en même temps qu'à la filature de lin.

(2) M. Louis Colombier ajoute : « Nous savons que ces chiffres s'écartent sensiblement de ceux fournis par les ouvriers. Ils sont en formelle contradiction avec tout ce qui a été publié et écrit depuis quelques mois sur Armentières. Malgré cela, nous en affirmons l'exactitude. La Commission d'enquête ne pouvait pas manquer d'être frappée de ces divergences. Elle a demandé à voir les livres de paye dans un tissage qu'elle a visité le lundi 18 janvier ; au grand étonnement des commissaires enquêteurs, la vérification de ces livres a prouvé l'exactitude de nos chiffres. » — De pareilles « divergences » ont pu, en effet, étonner la Commission d'enquête ; elles n'eussent étonné pas un de ceux qui savent, par expérience, combien il est difficile d'arriver à des précisions en une matière où il semble qu'il soit aussi facile d'être précis, — et presque aussi impossible de ne pas l'être, — qu'en matière de salaires : cependant on y arrive rarement, et un peu malgré tout le monde, les uns étant portés à dire plus, et les autres à dire moins.

fortune! Mais, sur 7900 ouvriers attachés aux 6 808 métiers du *Syndicat des fabricans de toiles d'Armentières*, ils sont en tout 154. — Je vois encore, au fond de l'échoppe où s'entassaient ses neuf enfans et sa femme, suivant attentivement, sur un petit poêle, la cuisson d'une chaudronnée de pommes de terre, les yeux blancs d'un pauvre cordonnier, à qui nous disions : « C'est dur, n'est-ce pas? Il faut *trimer*. Vous aimeriez mieux être pareur? » — S'il eût mieux aimé être pareur! L'idée même qu'il eût pu aspirer à une aussi brillante situation paraissait ne lui être jamais venue.

Pour 60 heures de travail, les *bobineuses*, dans le tissage, gagnent de 6 à 25 francs, la plupart entre 13 et 21 francs; les *ourdisseuses*, de 12 à 30 francs, la plupart entre 20 et 30; les *épeuleuses*, apprenties, de 6 à 12 francs, ouvrières faites, de 12 à 21; la plupart, entre 12 et 18 francs par semaine. Mais seules les *épeuleuses*, dont le travail marche de pair avec le travail du tissage, font régulièrement des semaines de 60 heures. La semaine de travail est plus courte, — et moins rétribuée, — pour les *ourdisseuses* et les *bobineuses*. Le rapport du *Syndicat des fabricans de toile* note à ce sujet : « La plupart des tissages étant largement outillés en préparation, les *bobineuses*... travaillent généralement moins de 60 heures par semaine. Ce défaut d'équilibre entre les préparations et le tissage est en quelque sorte forcé. La diversité des genres que l'on est obligé d'aborder dans la fabrication exige une préparation plus étendue afin de ne pas se trouver pris de court lorsque l'on fera beaucoup de gros. D'un autre côté, les ouvriers qui travaillent au tissage tiennent à avoir leurs enfans occupés aux préparations, et l'on est amené à remplir les salles de préparations de plus d'ouvrières qu'il n'est nécessaire, ce qui a pour effet de diminuer la quantité du travail à répartir entre elles. Il n'est pas d'usage ici de renvoyer des ouvriers parce que le travail diminue. Les ouvriers aiment mieux en général subir une réduction sur leurs heures de travail que de voir une partie d'entre eux quitter l'atelier. Du reste, les femmes et les jeunes filles occupées aux préparations s'accommodent bien de ce régime, qui leur permet de ne pas négliger les travaux du ménage. »

Point de contrat de travail particulier; rien que les prescriptions, si vagues, du Code civil concernant le louage de ser-

vices ; excepté en matière de tissage et de bobinage, matière qu'a voulu régler, il y a plus de cinquante ans déjà, la loi du 7 mars 1850, et qui, malgré cette loi, à écouter les plaintes qui s'élèvent, ne serait encore que mal réglée. La loi avait pour principal objet d'empêcher, dans un travail payé aux pièces, les fraudes sur la mesure même du travail. Il paraîtrait, si les récriminations que la Commission parlementaire a entendues sont bien fondées, qu'elle n'y a pas complètement réussi, et que certains entrepreneurs ou sous-entrepreneurs sans scrupules trouveraient, en leur conscience d'une élasticité rétrécissante, le moyen ingénieux, mais condamnable, et, à cette limite infime où il s'agit de pouvoir vivre ou de ne le pouvoir pas, presque criminel, de rogner encore le salaire de leurs ouvriers.

Ce salaire est pourtant assez maigre, et ce n'est pas avoir du superflu que de le toucher tout entier. Car les ouvriers se plaignent, d'autre part, que les amendes pour absence injustifiée, fautes contre le règlement de l'atelier, ou malfaçon, viennent trop souvent et trop durement mordre dessus. Peu leur importe que ces retenues pour malfaçon ne soient, comme elles peuvent l'être, qu'« une réparation inférieure au préjudice causé, » ou même que le produit des amendes fasse, plus tard et indirectement, « retour aux ouvriers sous forme de secours ou de gratifications ; » ils ne voient que le fait immédiat, qui pour eux est brutal et les blesse cruellement. Puis, d'une troisième part, enfin, il y a les mortes-saisons, les chômages, avec, dans l'industrie textile, cette espèce de chômage chronique qu'entraîne périodiquement tous les mois, tous les quinze jours pour les toiles fines, tous les trois ou quatre jours peut-être pour les grosses toiles, le remontage des métiers.

Certainement, le salaire, dans la filature et le tissage, pour de nombreuses catégories d'ouvriers et d'ouvrières, est bas, et les patrons qui, au bout de la semaine, payent 60 heures de travail 12 ou 15 francs, le reconnaissent les premiers. Il doit y avoir quelque chose à faire, mais quoi ? Il y a, en tout cas, quelque chose à ne pas faire ; et c'est d'abord de ne pas aller, à tort et à travers, par plaisir d'artiste ou calcul de démagogue, chanter à des malheureux pour qui la perte d'une heure de travail représente une privation et la perte de quelques jours, la faim, une de ces vieilles chansons qui, depuis un siècle ou un demi-siècle, fouettent l'envie et la colère humaines ! Ah ! il peut

être relativement facile, quand d'ailleurs on a le don d'éloquence, et l'esprit tourné à ces exercices, il est peut-être doux, du promontoire tranquille où l'on s'est hissé, de souffler des mots de tempête sur la foule frémissante, — et, jouissant de la voir s'agiter, comme une mer qui se creuse et s'enfle, à ce souffle, — d'arracher aux femmes des larmes de douleur, et aux hommes des cris de révolte : « **Pauvre tisserand**, c'est ton linceul que tu tisses ! » Mais, outre que c'est une chanson déjà vieille et que Thomas Hood, par exemple, avait déjà chantée, dans son *Chant de la Chemise* :

Couds, couds, couds toujours...

. . . . .

Tu couds avec un fil double

Un linceul en même temps qu'une chemise,

ce n'est ni avec des chansons, anciennes ou nouvelles, ni avec des larmes, ni avec des cris, qu'on résoudra le grand problème. On ne le résoudra pas par la guerre, mais par la paix. On ne le résoudra, ou l'on n'approchera de la solution, qu'en prenant une à une tant de petites questions dont il est fait, et en les étudiant une à une, dans la complexité de leurs données, les yeux fixés sur la justice, les mains posées sur la réalité.

CHARLES BENOIST

---

# REVUE SCIENTIFIQUE

---

## ÉTUDES NOUVELLES SUR LA GREFFE DES PLANTES

---

La pratique de la greffe est vieille comme les jardins eux-mêmes. Les horticulteurs de tous les temps y ont eu recours; et c'est à elle, en partie, qu'est due la beauté de nos parterres et l'excellence des fruits de nos vergers. Des livres chinois d'agriculture et d'horticulture, qui remontent au delà du xi<sup>e</sup> siècle avant notre ère, mentionnent le greffage des arbres fruitiers; Aristote en parle en divers endroits de ses ouvrages; le plus savant des Romains, Varron, en disserte; Caton en décrit les procédés; et Virgile, enfin, dans le deuxième chant des *Géorgiques*, en exalte les merveilleux effets. Les plus anciens jardiniers ont donc connu cet art; mais, apparemment, ils l'ont mal connu, puisque, de nos jours, il présente encore tant d'obscurités que l'Académie des Sciences décerne ses récompenses aux savans qui en éclairent quelque point. Au mois de décembre dernier, la savante compagnie, sur le rapport de M. Guignard, accordait le prix de physiologie de la fondation Philipeaux à M. Daniel, maître de conférences de botanique à la Faculté de Rennes, pour les travaux qu'il poursuit depuis une quinzaine d'années sur ce sujet. La science et la pratique sont également intéressées à ces recherches. Quelques-uns de nos lecteurs nous sauront peut-être gré d'en donner ici un bref exposé.

### I

La multiplication par greffe est considérée, depuis des siècles, comme un des moyens les plus sûrs de reproduire avec facilité et de

conserver sans altération une infinité de variétés de plantes qui contribuent à l'ornement de nos jardins ou à la richesse de nos vergers. La plupart des espèces comestibles ou ornementales que nous utilisons et que nous estimons davantage ne sont point sorties telles quelles des mains de la nature. Elles sont un produit de l'art, de la culture et de la sélection opérée par l'homme. Les fruits sauvages ne conviennent plus à notre goût affiné : la pomme qui séduisit nos premiers parens paraîtrait quelque peu rèche à leurs descendans. Ces produits spontanés et primitifs ont été amenés petit à petit au degré de perfection où nous les voyons aujourd'hui.

L'horticulture, par l'invention de la greffe, a été mise en mesure de capitaliser en quelque sorte toutes les améliorations survenues chez les plantes ; de thésauriser toutes les particularités favorables dues à des croisemens judicieux, à des efforts raisonnés des jardiniers, ou même à des circonstances accidentelles. La multiplication des plantes par semis ne permet point de conserver ces heureuses acquisitions. Les plantes qui lèvent de semis ne présentent plus les qualités spéciales, les particularités secondaires, mais avantageuses, qui avaient apparu dans la plante mère. La graine mise en terre ne reproduit pas servilement l'individu végétal d'où elle sort, avec les singularités qu'il a acquises et que l'on voudrait perpétuer. Elle ne résume pas l'être actuel avec toute sa complexité acquise, mais un type ancestral, plus fruste, irrégulier, inégal, où ne persistent que les caractères spécifiques, c'est-à-dire les traits généraux de l'espèce. L'arbre venu de semence, a dit Virgile, pousse lentement ; ses fruits dégénèrent et perdent leur saveur primitive : *pomaque degenerant, succos oblita priores*.

La plupart des variations, si utiles ou avantageuses qu'elles fussent, n'auraient donc qu'une existence éphémère et seraient perdues pour l'avenir, si l'agriculteur ou le jardinier se confinaient dans la reproduction par graines. Ils n'ont garde de le faire. Jusqu'à ce que la singularité apparue, saveur plus délicate, parfum plus pénétrant, couleur plus éclatante, ait été fixée par la durée et la longue possession, l'horticulteur n'a donc recours qu'aux procédés végétatifs de multiplication, de préférence au procédé sexuel par graine. Ces procédés sont le bouturage, le marcottage, la greffe. Les uns et les autres ont la même signification. Comme les deux autres, la greffe ne fait que continuer l'individu déjà existant : elle le perpétue avec ses caractères même accidentels.

Telle est l'idée classique que l'on s'est formée, depuis des siècles,



du rôle et de l'utilité de la greffe. Elle est considérée comme une garantie de conservation invariable. On admet que le rameau greffé se développe sur le sujet porte-greffe comme il l'aurait fait sur le pied auquel il appartenait. La greffe, disent la plupart des botanistes et des agriculteurs, ne produit pas de changement; elle ne crée point de variétés nouvelles.

Cette opinion est fondée sur une trop longue expérience pour ne point contenir une grande part de vérité; mais elle contient aussi une part d'erreur. Elle n'a point le caractère de rigueur dogmatique qu'on lui attribue. Les études nouvelles que nous examinons ici ont montré que le greffon éprouve des variations sensibles, qu'il se différencie sous certains rapports de la plante souche. Il est possible qu'il acquière quelques traits de la plante nourricière, et devienne ainsi, dans certains cas, une sorte de métis ou d'hybride des deux espèces composantes. Cette supposition a beau être contraire aux doctrines de Weismann, pour qui toute variation ne peut avoir qu'une origine sexuelle: elle a beau heurter le préjugé commun, elle n'en est pas moins fondée. Au lieu d'être un moyen de conservation, la greffe pourrait devenir un moyen de variation. Il y aurait des *hybrides de greffe* tout comme il y a des *hybrides de croisement*. C'est, comme on le voit, le contre-pied de l'opinion régnante. Tel est le point de vue auquel s'est placé M. Daniel: c'est cette thèse qu'il soutient.

## II

L'idée de la variation par greffe est présentée par l'auteur avec des exemples et des argumens nouveaux; mais la thèse, en elle-même, n'est pas nouvelle. Elle est, au contraire, très ancienne; elle est celle de Palladius, de Columelle, de Pline et de Virgile. Ce sont même ces vieux auteurs qui l'ont compromise et discréditée par l'exagération avec laquelle ils l'exprimèrent. Ils rêvaient de greffer la vigne sur l'olivier et de produire ainsi des raisins dont les grains seraient des barillets d'huile; ils croyaient aux roses vertes obtenues en greffant le rosier sur le houx. Leur imagination, en un mot, était lantée de la chimère des *greffes hétéroclites*.

La réaction contre ces excès de doctrine fut trop violente. Les praticiens expérimentateurs du xvii<sup>e</sup> siècle, l'abbé Legendre, La Quintinie, et plus tard, au milieu du xviii<sup>e</sup>, Duhamel du Monceau, en faisant justice de ces fables, barrèrent aussi la route à quelques vérités. Ils

réduisirent trop l'ampleur du rôle que peut jouer la greffe. Il fallut une longue suite de travaux et de recherches patientes dus à des savans de premier ordre pour remettre les choses au point et pour rendre manifeste l'influence modificatrice de cette opération horticole. L'Anglais Knight, en 1795, mit hors de doute l'action exercée par le sujet porte-greffe sur les qualités du fruit. Le célèbre professeur de culture du Museum, Thouin, constata l'influence qu'exercent l'une sur l'autre deux espèces telles que l'abricotier et le prunier greffés sur un même sujet. Gaeriner en 1849, Caspary en 1865, Darwin en 1868, le botaniste Strassburger en 1884, apportèrent des argumens irrésistibles à l'opinion que la greffe entre plantes appropriées était capable d'introduire dans leur constitution des modifications très étendues et de valeur spécifique et qu'on peut former, par ce procédé, des types intermédiaires, c'est-à-dire des hybrides véritables.

Il y a, en effet, des exemples célèbres d'hybrides obtenus par greffage. Tels sont, parmi d'autres, la fameuse espèce d'oranger de Florence, la *Bizarria*, le cytise d'Adam, et le néflier de Bronvaux. — Le jardinier qui a créé la *Bizarria* à Florence, en 1644, déclara l'avoir obtenue de greffe. Le jardinier eut l'idée de semer les graines du greffon et il en sortit un arbuste qu'on a propagé par bouture depuis lors. Cet arbuste bizarre participait à la fois du citronnier et de l'oranger. Il portait des rameaux de trois espèces, les uns, chargés de fruits analogues à l'orange amère, d'autres semblables au citron, d'autres enfin intermédiaires entre l'orange et le citron. Cette *disjonction des caractères* des deux espèces est un trait propre aux hybrides de greffe.

Le cytise d'Adam n'est pas moins fameux. Il a provoqué tout autant de discussions et de débats. Un habile horticulteur, Adam greffa, en 1825, un cytise pourpre (*C. purpureus*) sur le cytise ordinaire (*C. laburnum*). Ce sont là deux espèces naturelles et assez différentes. L'écusson, après avoir boudé un an, développa un rameau, entre autres, qui fut l'origine de l'arbrisseau célèbre qui a été nommé *Cytisus Adami*. Il offre un curieux spectacle. Il montre en effet, réunis sur un même pied, trois ordres de rameaux différens ayant respectivement les caractères de l'une des espèces parentes, de l'autre espèce, et des caractères intermédiaires et fusionnés; les premiers sont chargés de fleurs jaunes, les autres couronnés de fleurs pourpre, et les derniers portent des grappes et quelquefois des fleurs mi-partie jaunes et rouges. On retrouve ici la disjonction de caractères qui appartient à l'hybridité par greffes. Quelques personnes

ont mis en doute la déclaration de l'horticulteur qui est le père de cette curieuse espèce et ont prétendu que le cytise d'Adam était un hybride obtenu par semis. Mais il offre une seconde particularité qui paraît distinguer les hybrides de greffe des hybrides sexuels. Les fleurs de cet arbrisseau ont des ovules monstrueux et stériles, tandis que leur pollen est fertile. C'est l'inverse qui s'observe chez les hybrides obtenus par fécondation croisée (1).

Le néflier de Bronvaux, dont l'existence a été révélée pour la première fois en 1898, est un exemple non moins convaincant d'hybridation par la greffe. C'est un arbre très vieux, plus que centenaire, provenant d'un rameau de néflier greffé sur l'aubépine et qui présente une branche dont les caractères de feuillage, de floraison et de fructification sont intermédiaires entre ceux de l'épine et du néflier.

Ces exemples, entre beaucoup d'autres, peuvent servir d'illustration à la thèse que M. Daniel reprend aujourd'hui.

### III

La greffe est un procédé de symbiose, c'est-à-dire « de vie commune » de deux plantes. Et, comme la vie en commun comporte les degrés d'intimité les plus divers, de même, la greffe présente différents degrés, depuis la simple soudure locale des deux végétaux par un tissu de cicatrice, jusqu'à l'emprunt par celui-ci de l'un des appareils végétatifs de celui-là, de ses racines, par exemple, ou de sa ramure.

Il y a donc greffe et greffe. La pratique de la greffe, ou, pour mieux dire, du greffage comporte toutes sortes de procédés. Quelques-unes de ces opérations sont familières à tout le monde; telles sont celles qui s'exécutent communément sur les arbustes et les arbres de nos jardins, sur les rosiers et sur les arbres fruitiers. Il n'est personne qui n'en ait été témoin. Le jardinier transporte sur l'une de ces plantes un rameau détaché d'une autre; il décapite, par exemple, un cognassier bien venu, et, pratiquant une fente au bout de cette tige tronquée,

(1) Caspary, en 1865, avait déjà invoqué cette particularité contre la supposition que le cytise d'Adam proviendrait de semis. Elle n'est pas sans exemple dans les semis, puisque E. Bornet l'a rencontrée chez quelques hybrides des cistes; mais elle est très rare, et Guignard, qui fait autorité en la matière, déclare n'avoir jamais vu d'hybride obtenu par fécondation croisée qui, entièrement stérile par l'ovule, eût un pollen fertile.

il y insère une jeune branche de poirier. On ne peut se défendre, au moins les premières fois, d'un mouvement de surprise ou d'admiration en constatant, quelque temps après ce traitement apparemment aventureux, que la *reprise* a eu lieu, que le rameau greffé (*greffon*) a fait corps avec la tige porte-greffe (*sujet*), qu'il a grandi, qu'il s'est développé dans cette nouvelle situation, qu'il a fleuri, qu'il a fructifié, et qu'il est devenu entièrement pareil à l'arbre souche. Ce « greffage de rameaux » est un des procédés de greffe les plus usités.

Il y en a d'autres. Le « greffage des bourgeons » est un second type. Cette fois, ce n'est pas une branche tout entière que l'horticulteur dépayse et transpose d'une plante sur une autre; c'en est un fragment, une petite portion, un simple bourgeon ou œil.

De longs détails sur la variété des moyens par lesquels on opère ces greffages par bourgeons seraient oiseux. Il faut les laisser aux traités spéciaux d'agronomie. Nous rappellerons seulement l'existence d'un troisième procédé, celui du « greffage par rapprochement. » C'est l'opération par laquelle on soude sur une certaine étendue une plante à sa voisine sans leur faire subir d'autre changement. On laisse à chacune sa tige, ses branches et ses feuilles, c'est-à-dire son appareil d'assimilation; et on lui laisse aussi ses racines, c'est-à-dire son appareil d'absorption. La Nature nous en offre spontanément des exemples. Il n'est pas rare de rencontrer dans une forêt deux arbres contigus dont les frottemens ont entamé l'écorce; les tissus jeunes sous-jacens, dans lesquels réside la plus grande activité végétative, venant à s'affronter, la soudure se produit et la continuité de tissu s'établit entre les deux plantes. Les horticulteurs réalisent artificiellement des greffes de ce genre. Le moyen a servi pour former des haies impénétrables. — Chaque plante, dans ce mode de symbiose, vit par ses propres moyens, d'une vie presque complètement indépendante de celle de sa voisine: elle est donc dans une condition défavorable pour exercer sur son associée ou pour en recevoir une action modificatrice énergique. Cette disposition, qui est assez semblable à la condition de ces frères Siamois qu'une membrane unissait au niveau du tronc, a reçu le nom de « greffe siamoise. » Ce n'est point d'ailleurs une greffe proprement dite, ou, du moins, ce n'en est que le premier acte.

Pour qu'il y ait greffe proprement dite, il faut supprimer à l'une des plantes l'un de ses appareils végétatifs; il faut la séparer du sol en coupant sa tige au-dessous de la soudure ou sa tête au-dessus. Les jardiniers appellent cela le *sevrage*. On a alors un greffage réel,

que Thouin et ses successeurs ont appelé la « greffe par approche, » et qu'il ne faut pas confondre avec la « greffe par rapprochement, » qui n'en est que le préambule. On s'est servi de cette greffe par approche pour sauver des arbres en substituant de jeunes racines à de vieilles racines fonctionnant mal. On l'a encore utilisée pour faire passer la tête d'un arbre sur une autre tige, ou pour donner à une même tête plusieurs tiges et plusieurs racines. C'est le procédé de choix pour multiplier des espèces précieuses sans compromettre leur existence.

## IV

De quelle nature sont ces phénomènes à la fois si communs et si curieux? c'est-à-dire, de quels autres faits analogues de la vie végétale peut-on rapprocher la greffe? Les physiologistes botanistes du siècle dernier ont cru le deviner. Ils ont assimilé le greffage des rameaux à l'opération de la bouture, le greffage des bourgeons à une germination, et la greffe par approche au marcottage. Mais, bien longtemps avant les modernes, avant les Thouin et les Candolle, les botanistes de l'antiquité avaient aperçu les mêmes rapports et fait les mêmes rapprochemens. Le disciple et successeur d'Aristote, Théophraste, le moraliste des *Caractères* et aussi l'auteur d'une histoire des plantes, avait déjà comparé les greffes à une plantation ou à un bouturage.

De fait, le rameau greffé se comporte vis-à-vis de la plante nourricière comme une bouture vis-à-vis du sol où elle s'alimente. — Et, d'autre part, les bourgeons étant envisagés comme des individus végétaux complets, le développement individuel du bourgeon greffé ressemble singulièrement à la germination de la graine. C'est seulement le rôle de la terre humide. — Il y a quelque analogie, enfin, entre la greffe par approche et le mode de culture qui est connu sous le nom de « marcotte. » Celui-ci consiste, ainsi que l'on sait, à coucher dans le sol un rameau qui reste attaché au tronc qui le porte jusqu'à ce que, le nouvel enracinement étant obtenu, on puisse sans dommage séparer de la souche mère la branche maintenant émanicipée, c'est-à-dire, en un mot, *la severer*.

Les trois procédés dont il vient d'être question, les greffages par rameau, par bourgeon et par approche sont, comme nous l'avons dit, des greffes proprement dites. Dans ce cas, le greffon, — par exemple,

le poirier de nos jardins enté sur cognassier, — n'a pas de racines propres, il n'a plus d'attache en terre, il vit exclusivement aux dépens de l'appareil absorbant de son conjoint; il est un pur nourrisson. Et ce conjoint lui-même (le cognassier), réduit à une tige et à des racines, n'est plus qu'une pure nourrice.

Mais on peut faire autrement, et il y a une autre catégorie de greffes dans lesquelles on laisse aux deux plantes associées leur feuillage. La plante nourrice porte des feuilles, des fleurs et des fruits à côté des fruits et des feuilles du greffon. On appelle cela des « greffes mixtes : » la greffe par rapprochement en est un cas extrême. M. Daniel a eu largement recours à ce genre d'opérations. On conçoit que l'influence réciproque des deux plantes en soit facilitée, puisque les feuillages, c'est-à-dire les appareils assimilateurs de l'une et de l'autre subsistent côte à côte et peuvent mélanger leurs produits. C'est en application de la même idée que certains amateurs de jardinage se plaisent quelquefois à réunir sur un unique pied d'arbre fruitier des greffons de toutes les variétés de pommes ou de poires ou d'abricots et de pêches qu'ils possèdent, de manière à faire de cet arbre unique comme le catalogue ou le spécimen de toutes leurs richesses pomologiques. A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, le baron Tschudy avait fait une tentative plus originale encore. Cet agronome philanthrope voulant, comme il disait, doubler l'héritage du pauvre, s'était essayé à greffer la tomate sur la pomme de terre; de cette façon, à faire produire à la fois des tubercules au sujet et des fruits et au greffon.



La réussite de la greffe requiert des conditions diverses. Adanson a cru faire connaître la plus importante de toutes en formulant, vers 1763, son fameux *Principe de la parenté botanique*. Il faut, selon lui, opérer sur des plantes aussi voisines que possible, ayant « une parenté botanique étroite. » Deux plantes ne peuvent se greffer que si elles appartiennent au même genre. » Et, de fait, les essais de greffage entre végétaux éloignés, de familles différentes, avaient jusque-là toujours avorté. Duhamel du Monceau, le contemporain et le collaborateur de Buffon, avait montré toute la vanité des tentatives de greffes hétéroclites dont les anciens avaient vanté le caractère merveilleux, comme de faire porter des roses au houx, de faire pousser des châtaignes sur les chênes ou des pommes sur les framboisiers.

Et cependant, le principe de la parenté botanique dans le greffage n'est qu'à moitié vrai. Dans une même famille comme celle des rosacées, des genres voisins se greffent très difficilement ou point du tout entre eux, — et c'est le cas pour le pommier et le poirier, dont, en dépit de ce qu'a dit Virgile (1), les greffages réciproques ne persistent pas longtemps, — tandis que des genres plus éloignés, amandier et pêcher, prunier et abricotier se prêtent bien à l'opération. D'autre part, de Candolle a fixé l'olivier et le lilas sur le frêne, et ce sont là trois oléacées qui appartiennent non seulement à des genres différens, mais à des tribus différentes.

La parenté botanique règle seulement le résultat des croisemens sexuels. La doctrine classique enseigne que la fécondation croisée n'est possible qu'entre des plantes appartenant à des espèces voisines et qu'elle n'a d'effets durables qu'entre les variétés ou les races d'une même espèce. L'*affinité sexuelle* ne s'exerce donc que dans des limites très étroites. — Il en est tout autrement pour l'*affinité végétative* qui est mise en jeu dans la greffe. Son champ est beaucoup plus étendu : les limites de la reprise sont plus larges. On peut greffer ensemble des plantes que l'on ne pourrait pas croiser. Pour la réussite des greffes, l'analogie des appareils végétatifs prime l'analogie des appareils floraux, base de la classification botanique. C'est une vérité admise depuis longtemps ; elle ressort clairement du travail bien connu de Gaertner, publié en 1849 à Stuttgart. M. Daniel en apporte de nouveaux exemples. Il a réuni des plantes herbacées et ligneuses appartenant à des familles très différentes. Il est parvenu à conjoindre, par exemple, la morelle noire qui est une solanée avec le topinambour qui est une composée, ou encore, une oléacée, le lilas avec l'érable qui est une acérinée.

On peut donc unir par la greffe des plantes très éloignées. Les anciens avaient raison sur ce point. Mais il faut ajouter que, dans ces cas extrêmes, il ne s'agit pas de greffe proprement dite. M. Daniel ne s'aventurait pas à séparer les plantes ainsi soudées, et à *severer* l'une d'elles : il se contentait d'un greffage par rapprochement. La soudure, sans doute, est absolument complète ; mais elle est alors simplifiée. Elle est réalisée par l'intermédiaire du tissu végétal le plus simple, le tissu cellulaire ou parenchyme. Elle ne contient point les élémens anatomiques supérieurs, les vaisseaux et fibres qui forment, chez les plantes élevées en organisation, le véritable appareil conducteur de la sève.

(1)

... mutalunque insita mala  
ferre pirum...

## VI

Les observations des agronomes et des botanistes modernes ont donc établi que le greffage exerçait une action modificatrice sur les deux associés. Le greffon trouve sur la plante qui le porte autre chose qu'un sol nourricier ; il y trouve un agent de transformation. On avait tort, tout à l'heure, de comparer le greffage à la reproduction par bouture ou par marcotte, ces procédés n'altèrent pas le végétal : la greffe l'altère, elle le fait varier.

Ces altérations sont de deux espèces, ou pour mieux dire de deux degrés.

Les unes, minimales pour le botaniste, mais capitales pour le consommateur, sont de l'ordre de celles que produit la diversité des sols de culture ; ce sont des *variations nutritives*. Les changemens de cette catégorie portent sur la précocité du végétal, sur sa taille, sur son port, sur la caducité des feuilles, sur la grosseur du fruit et sur ses qualités de saveur. — L'entrée en sève de l'arbre greffé est plus précoce ; les observations du baron Tschudy sur les hêtres l'ont bien montré. Le développement est plus rapide. La taille de l'arbre fruitier greffé est plus faible, tandis que le fruit est plus gros. On peut dire que c'est là tout le principe de l'arboriculture potagère : obtenir de gros fruits sur de petits arbres. On greffe une plante plus vigoureuse, le poirier, sur une plante plus faible, le cognassier : par là on diminue sa taille et sa vigueur végétative, on affaiblit l'exubérance de sa verdure et, par compensation, on accroît sa floraison et sa production en fruits. La greffe affaiblit l'arbre fruitier et du même coup le pousse à fruit : elle le fait vivre en milieu plus sec.

Il peut y avoir un second degré de variation, plus profond, déterminé par le greffage et qui affecte les traits principaux de la plante, les caractères botaniques de l'espèce : c'est la *variation spécifique*.

M. Daniel a rassemblé un grand nombre d'exemples anciens de ces deux espèces de variations. Il a apporté lui-même à l'œuvre de ses prédécesseurs une large contribution de faits nouveaux. Il a obtenu de nombreuses modifications du sujet par le greffon et du greffon par le sujet chez les plantes herbacées, choux, navets, ail, haricots, tomates, soleils. Ces opérations étaient exécutées, comme on le voit, sur des espèces annuelles ou, en tout cas, à cycle de développement assez court ; elles ont eu cet avantage de permettre d'en suivre les



conséquences héréditaires. C'était une grave question, à la fois au point de vue théorique et au point de vue pratique, de savoir si ces variations qui atteignaient primitivement les cellules végétatives s'étendraient jusqu'aux cellules sexuelles et seraient capables de retentir sur la postérité du greffon. M. Daniel l'a résolue. La transmission n'a pas lieu toujours, mais elle est incontestable dans certains cas, et les produits de graines ont hérité de quelques particularités que la greffe avait introduites.

Par quel mécanisme peut s'exercer cette influence réciproque, désormais bien mise en lumière, des deux sujets associés? C'est là le dernier problème à résoudre; et voici ce que l'on en peut dire :

Les relations d'échange entre les deux plantes sont dominées par la structure du tissu commun qui les unit et qui forme le « bourrelet » de la greffe. M. Daniel a fait une étude attentive de ce tissu intermédiaire. Nous avons dit que les plantes éloignées sont greffables seulement par rapprochement, et qu'alors le bourrelet est uniquement composé de cellules. Il se complique davantage dans les greffes proprement dites qui s'opèrent entre plantes voisines. La masse cellulaire intermédiaire est alors traversée par un lacs de vaisseaux étroits, irréguliers, à trajet tourmenté. C'est par là que la sève et les principes élaborés passent d'un végétal à l'autre, et que le greffon, véritable parasite, s'alimente aux dépens de son hôte.

On sait l'influence déformatrice, en tous cas transformatrice, que la vie parasitaire exerce sur les êtres vivans. L'usage par le greffon des sucs élaborés par son hôte, usage réglé d'ailleurs par la structure du bourrelet unissant, peut donc expliquer les « variations nutritives » qui surviennent. Il pourrait expliquer des variations plus profondes. D'après les idées de M. Armand Gautier, ces influences alimentaires iraient jusqu'à atteindre les caractères de l'espèce. Les sèves et les sucs de chaque espèce seraient spécifiques; leurs caractères chimiques changeraient avec la variété et la race, comme les caractères anatomiques et physiologiques eux-mêmes; et leur changement, qui équivaut à une modification profonde du milieu, entraînerait une variation corrélative dans l'être vivant qui les utilise.

A côté de ce mécanisme de variation, il y en a un autre, mieux connu des botanistes. Dans le bourrelet de la greffe, il ne se fait pas seulement un échange de produits élaborés, il se fait un échange des protoplasmes eux-mêmes, c'est-à-dire de la matière vivante des deux plantes. Thuret et Bornet, en 1878, avaient déjà reconnu les communications protoplasmiques qui s'établissent d'une cellule à

l'autre à travers les membranes cellulaires. Dans ses belles études sur la greffe des solanées, le botaniste allemand Strassburger, en 1884, a retrouvé ces communications protoplasmiques entre les tissus du sujet et ceux du greffon. D'autres observateurs, depuis ce temps, les ont constatées chez les conifères, les loranthacées et récemment dans la vigne et les autres plantes. Il peut donc y avoir, et il y a réellement dans la greffe une fusion des protoplasmes cellulaires des deux plantes. Ce mélange entraîne la mixture de leurs caractères dans le greffon. Il se passe ici ce qui se passe dans la fécondation sexuelle en général et la fécondation croisée en particulier. Ces actes physiologiques, sources du mélange des caractères et de l'hybridité ne sont pas autre chose, en effet, qu'une fusion des protoplasmes.

Ces études offrent un intérêt évident pour la science biologique. Elles n'ont pas moins d'importance pratique. Nous n'en signalerons qu'une conséquence relative au vignoble français. Ce n'est rien moins que son avenir qui est en jeu. On a sauvé les vignes du phylloxera en les greffant sur plant américain ; et l'on a admis, comme un dogme, que les ceps et le vin qui en sort ne perdraient aucun des caractères qui ont fait leur réputation, et qu'ils n'en acquerraient aucun de fâcheux. On a cru, en d'autres termes, qu'il en serait de la vigne comme des arbres fruitiers. Mais, au point de vue biologique, la condition de ces deux espèces de greffages est toute contraire. Les arbres fruitiers sont des plantes vigoureuses greffées sur des espèces plus faibles, c'est-à-dire assujetties à vivre en milieu plus sec. La vigne française greffée sur plant américain est, à l'inverse, une plante végétativement faible greffée sur un sujet vigoureux et assujettie par là à vivre en milieu plus humide. De là une végétation différente plus riche, plus vulnérable et une résistance moindre aux changements du milieu et aux attaques des parasites cryptogamiques. Aussi quelques botanistes prétendent-ils, et M. Daniel est du nombre, que la vigne dégénère déjà, qu'elle dégénérera davantage, que les signes de cette altération se multiplient, et qu'il est grand temps d'y porter remède en créant des types de remplacement.

A. DASTRE.

---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

29 juillet.

Les Chambres étaient à peine séparées qu'un très gros nuage s'est formé à l'horizon ; et même, avant leur séparation, un journal du matin l'y avait déjà aperçu, probablement avec d'autres lunettes que les siennes, et en avait prédit les prochains développemens. Sommes-nous à la veille de la dénonciation du Concordat ? A lire les journaux radicaux-socialistes, on le croirait ; et, si le fait se produisait brusquement, ce n'est pas nous qui en serions surpris, car nous avons signalé plus d'une fois cette révolution comme imminente. Ce n'est pas que M. Combes en méconnaisse les dangers ; il les a, au contraire, plus d'une fois signalés ; mais il n'est pas son maître, il est le très humble serviteur de la partie la plus exigeante et la plus violente de la majorité. On lui crie : Marche ! Il marche, et même à pas de géant. Quel chemin parcouru depuis quelques jours ! Lorsque M. Waldeck-Rousseau a déposé son projet de loi sur les associations, il se proposait de supprimer quelques congrégations enseignantes : toutes y ont passé, et les congrégations charitables auront leur tour. On nous assurait du moins que le clergé régulier était seul menacé, et que le clergé séculier ne serait jamais inquiété. Nous n'en avons rien cru. Avions-nous tort ? On voit où nous en sommes. La séparation de l'Église et de l'État, faite par les hommes qui sont aujourd'hui au pouvoir et sous les influences auxquelles ils obéissent, nous conduira tout droit à la guerre religieuse : et c'est bien cela qu'on veut.

On a trouvé un prétexte : à défaut de celui-là, on en aurait trouvé un autre, et c'est ce qui diminue, dans une certaine mesure, la responsabilité des imprudences qui ont été peut-être commises à Rome.

Depuis quelque temps, personne n'ignorait dans le monde politique, ni dans le monde catholique, que la situation de deux évêques, ceux de Laval et de Dijon, était devenue très difficile. Des bruits très fâcheux ont couru sur eux, et on peut dire, sans crainte de porter un jugement téméraire, que tant de fumée ne va pas sans feu. Le trouble et l'anarchie règnent en ce moment dans leurs diocèses. Ceux qui s'intéressent à la paix des consciences, au bon ordre, aux convenances, le regrettent : il va sans dire que rien n'est plus indifférent à notre ministère, ou plutôt que rien ne lui paraît venir plus à propos pour apporter une preuve nouvelle de l'incompatibilité d'humeur qui existe entre l'Église et l'État. Que faut-il, en effet, pour que la démonstration devienne éclatante? Que l'État prenne le parti des deux évêques contre le Pape, et c'est ce qu'il n'a pas manqué de faire. Il avait d'ailleurs un autre motif pour prendre en mains la défense des évêques de Laval et de Dijon : c'est qu'il a toujours voulu et qu'il veut de plus en plus avoir dans les évêques des fonctionnaires à sa dévotion, dépendant de lui seul et par conséquent indépendants de Rome, plus enclins à regarder du côté de la place Beauvau que du côté du Vatican. Et, certes, nous croyons que les évêques, plus que personne, doivent rendre à César ce qui est à César, même lorsque César s'appelle M. Combes ; mais, plus que personne aussi, ils doivent rendre à Dieu ce qui est à Dieu. Les deux devoirs sont quelquefois difficiles à concilier : la grande majorité de nos évêques y réussit cependant. Mais, qu'on nous passe le mot, quelle bonne aubaine pour un gouvernement comme le nôtre ! et quelle plus admirable occasion pour lui de mettre deux évêques à sa discrétion que de les défendre contre le Pape ? Il ne pouvait pas manquer d'en profiter. Nous n'apprécierons pas en lui-même, au moins pour le moment, l'acte de ces prélats qui, menacés par Rome, se sont jetés, pour s'y réfugier, dans le giron de M. Combes. Ils y ont trouvé ce qu'ils attendaient ! Voilà donc la guerre allumée entre l'Église et l'État, et le Concordat en plus sérieux péril que jamais. On saura sans doute plus tard si Mgr Geay et Mgr Le Nordet méritaient que tant de choses délicates et importantes fussent compromises pour eux. Ce n'est pas pour eux, dira-t-on ; nous nous soucions fort peu de leurs personnes ; mais il y a des principes à sauvegarder ; il y a le Concordat qui a été violé et dont il faut assurer le respect ; il y a enfin, de la part de Rome, un empiètement intolérable sur le domaine de l'État : c'est contre tout cela qu'il a fallu protester.

Parlons en toute franchise. Bien que, suivant les vraisemblances, on ait raison à Rome sur le fond des choses, on ne l'a pas toujours eu

dans la forme. Nous ne doutons pas qu'on n'y soit partisan très ferme du maintien du Concordat ; mais peut-être ne s'y rend-on pas suffisamment compte des conditions dans lesquelles le pacte de 1802 peut être aujourd'hui maintenu ou prolongé. Il est attaqué de toutes parts, et assez mollement défendu par beaucoup de catholiques, qui commencent à se demander, sans une vue suffisamment claire du lendemain, s'il ne vaudrait pas mieux pour l'Église reprendre sa liberté que de rester exposée à toutes les avanies qu'on lui fait systématiquement subir. Il n'y a pas de question plus grave. Pour la résoudre, il faudrait d'abord s'assurer de ce que serait, en France, dans le temps où nous sommes, la « liberté de l'Église, » après la rupture. La plus décevante manière de la discuter serait de se placer au point de vue purement philosophique, et c'est ce que l'État pourrait être tenté de faire ; ou au point de vue purement religieux, et c'est à quoi l'Église, fatiguée de tant de vexations, pourrait se laisser entraîner. La vérité est qu'il faut se placer au point de vue politique. Est-ce bien là ce qu'on a toujours fait à Rome depuis quelque temps ? Lorsque Pie X a ceint, il y a un an, la tiare apostolique, bien des gens se sont écriés que nous allions avoir enfin un pape qui ne serait que religieux, et ils l'ont fait avec un soupir de soulagement et d'espérance. Les vertus du nouveau pontife et l'éloignement où il avait jusqu'alors vécu de toute politique étaient à leurs yeux des garanties précieuses qu'il s'élèverait au-dessus ou se tiendrait en dehors des affaires proprement dites. Il ne verrait que celles du royaume de Dieu, qui, comme on sait, n'est pas de ce monde. Ces intentions étaient-elles celles de Pie X ? en tout cas, on n'a rien négligé pour les lui suggérer ou pour l'y confirmer. Le règne de Léon XIII avait été très long, l'un des plus longs qu'il y ait eu ; il a été environné d'un grand éclat : il a laissé après lui une trace lumineuse. Mais les longs règnes, même lorsqu'on leur rend justice, amènent une certaine lassitude et produisent des tentatives de réaction presque inévitables. Dans toute œuvre politique, même la plus habile, la plus intelligente et la plus ferme, il y a d'ailleurs une part de déceptions, soit que les prévisions dans lesquelles elle a été conçue et poursuivie ne se soient pas pleinement réalisées, soit qu'on ne veuille plus leur laisser le temps de le faire. Le nouveau pape a donc reçu le conseil de ne pas s'occuper de politique, mais seulement de religion : il l'a suivi. En toutes choses, il n'a vu que l'intérêt religieux, et c'est le seul qu'il ait songé à servir. Qu'en est-il résulté ? Ceux-là mêmes qui l'avaient le plus encouragé à entrer dans cette voie ont poussé des clameurs dès les premiers pas

qu'il y a faits. On l'a rappelé durement à la réalité des choses. On a affecté d'établir avec son prédécesseur des comparaisons peu flatteuses pour lui. On a lourdement et quelquefois cruellement fait peser sur sa tête la responsabilité des événemens déjà accomplis et de ceux qui se préparaient. A notre avis, il serait prématuré de porter un jugement sur le Saint-Père. Il faut laisser à l'expérience le temps de produire ses fruits. Mais, si l'expérience est trop lente à venir, les fruits peuvent en être amers.

Revenons à l'affaire des évêques de Laval et de Dijon. Ces deux prélats ont paru au Saint-Père entachés d'indignité : après avoir ouvert une instruction contre eux, il a invité le premier à donner sa démission et le second à s'abstenir provisoirement de certains actes de son ministère ; enfin, il leur a intimé à l'un et à l'autre l'ordre de se rendre à Rome à une date déterminée. Il aurait eu incontestablement le droit d'agir ainsi dans un pays avec lequel il n'aurait pas eu de concordat ; mais celui qu'il a avec la France rend la situation plus complexe. Non pas que le Concordat, qui attribue à l'État la nomination des évêques et au Pape le soin de leur donner l'investiture apostolique, les soustraie à toute juridiction ecclésiastique ultérieure ; il y aurait quelque chose d'insensé à le soutenir ; mais si, en vertu de cette juridiction, un évêque doit être déposé, il semble que ce soit une question à régler avec le gouvernement laïque auquel on a reconnu le pouvoir de le nommer. Or, que s'est-il passé pour l'évêque de Laval ? Si le Pape, par un intermédiaire régulier, lui avait seulement intimé l'ordre de se soumettre à l'autorité de la congrégation du Saint-Office, il n'y aurait eu rien à dire, le Concordat ne pouvant pas soustraire les évêques aux censures ecclésiastiques, ni à leurs conséquences ; mais s'en est-on tenu là à Rome ? Les lettres qui ont été publiées, à supposer qu'elles soient authentiques, enjoignent formellement à Mgr Geay de donner sa démission. Reconnaître au Pape le droit d'obliger un évêque à donner sa démission, c'est lui reconnaître celui de le révoquer par un moyen indirect, et comment admettre qu'il puisse le révoquer puisqu'il ne l'a pas nommé ? Un accord est indispensable avec le pouvoir civil.

Mais pouvait-on l'établir ? Le Pape a probablement jugé que non, et probablement aussi il ne s'est pas trompé. C'est une question de fait. Étant donné les dispositions actuelles de notre gouvernement, la tendance qu'il a manifestée si souvent à soutenir partout ce qu'on nous permettra d'appeler les brebis galeuses, l'empressement qu'il devait mettre à défendre contre le Pape des évêques qui seraient double-

ment ses créatures, le désir de se créer une clientèle personnelle dans l'épiscopat sans se préoccuper beaucoup de la manière dont elle serait recrutée, et, qui sait? peut-être l'arrière-pensée de pousser à une sorte de schisme ou de constitution civile du clergé, — ce qui ne serait pas extraordinaire de la part d'un ancien séminariste comme M. Combes, — tout cela réuni laissait peu de doutes, ou même n'en laissait aucun, sur l'attitude qui serait prise à Paris. En s'adressant à M. Combes et en sollicitant sa protection contre le Pape, Mgr Geay savait fort bien que M. Combes ne permettrait pas qu'on touchât à sa mitre. Quant au Pape, comment s'y serait-il trompé? Ne savait-il pas que toute entente serait impossible pour la destitution d'un évêque, puisque, depuis de longs mois déjà, elle est impossible pour leur nomination? Sept ou huit de nos diocèses sont en ce moment sans évêques; ils sont administrés par des vicaires généraux. Pourquoi? parce que le gouvernement de la République a constamment nommé des prélats auxquels le Pape n'a pas cru pouvoir conférer l'investiture canonique. Le Pape a-t-il tort ou raison dans ses résistances? Nous ne l'examinons pas, mais il y a là un conflit de plus, et il en résulte une tension qui s'aggrave de jour en jour dans les rapports des deux pouvoirs. Il faudrait, pour ramener la concorde, que le Pape et M. Combes y missent également du leur et consentissent à ne pas pousser à l'extrême ce qu'ils considèrent comme leur droit. Nous ne savons pas quelles sont, à cet égard, les dispositions de Pie X : celles de M. Combes ne sont pas douteuses, elles se manifestent avec une évidence qui ne laisse rien à désirer. M. Combes prépare la rupture. Ne vient-il pas de dire, dans son discours de Carcassonne, que la séparation de l'Église et de l'État était « dans les vœux de tout le parti républicain. » Aussi n'avons-nous pas plus d'illusion que le Saint-Père, et sommes-nous convaincus comme lui que toute tentative d'accord aurait été vaine pour la destitution de l'évêque de Laval. Mais ce n'était pas une raison pour ne pas la faire, et, en la faisant, le Pape aurait mis le bon droit de son côté, dans la forme comme dans le fond, ce qui n'est pas négligeable dans un siècle et dans un pays où l'opinion est tout.

Quoi qu'il en soit, nous pourrions être avec notre gouvernement et reconnaître le bien fondé de quelques-unes de ses revendications si nous n'apercevions pas aussi nettement le but auquel il tend. Le Concordat, dit-il, a été violé ! et les journaux radicaux-socialistes répètent avec horreur : Le Concordat a été violé ! C'est là un bien grand mot pour un manquement dont on exagère singulièrement l'import-

tance. Il est possible que le Concordat n'ait pas été respecté dans son esprit, mais il n'a pas été violé dans son texte, car il ne contient rien de relatif à la destitution des évêques. Le cas n'a pas été prévu, et s'il ne s'est pas produit depuis un siècle, cela prouve que, jusqu'à ces derniers temps, les évêques ont été choisis et nommés avec discernement. Il n'y a pas de précédent. Aucune règle écrite ne trace la conduite à suivre, et le Pape, s'il voulait équivoquer, pourrait dire que, n'étant obligé à rien par le Concordat, il a cru pouvoir agir suivant les seules règles canoniques. Mais allons au fait : que veut notre gouvernement ? Faire observer le Concordat ? N'en croyez rien : il serait enchanté, au contraire, qu'on ne l'eût pas respecté, parce qu'il se propose de le dénoncer, et qu'il aurait un grief de plus à invoquer. Si le gouvernement de la République était encore partisan du Concordat, il proposerait au Pape de le compléter sur le point où il présente une lacune, et de se mettre d'accord sur la procédure à suivre pour la destitution d'un évêque. Dans un autre temps, et avec un autre esprit, une entente se serait certainement produite. Est-ce ainsi qu'a procédé M. Combes ? Non ! Maître du paquet de lettres que lui ont livrées les évêques de Laval et de Dijon, et dont nous ne connaissons pas encore le texte complet, — on nous sert ces lettres une à une par l'intermédiaire de journaux amis, comme si on voulait prolonger l'intérêt d'un roman-feuilleton ! — il a envoyé un ultimatum au Pape, en lui enjoignant de désavouer et de retirer en bloc toute cette correspondance ; faute de quoi, ce serait la rupture définitive des rapports diplomatiques, le rappel de ce qui reste de notre ambassade à Rome, la remise de ses passeports au nonce à Paris.

Nous n'insisterons pas sur ce qu'il y a d'offensant et de grossier dans cette alternative, qui place le Pape entre une humiliation pour lui ou un danger pour l'Église. Ces allures de M. Combes seraient peut-être héroïques s'il en usait quelquefois contre les forts ; mais il a soin de n'être arrogant qu'avec les faibles. L'âme de ce brave est ainsi faite ! si le Pape avait un territoire grand comme la main et un bataillon de fantassins ou un escadron de cavalerie, il le traiterait autrement. Il ne parlerait pas sur ce ton au prince de Monaco. Mais, avec le Pape, pourquoi se gêner ? N'est-ce pas une belle occasion, puisque d'ailleurs on n'en saisit point d'autres, de montrer la grandeur de la France, et de lui en faire sentir à elle-même la fierté ? Espérons du moins qu'elle n'est pas tombée assez bas pour l'éprouver ici, car, en vérité, il n'y a pas de quoi. Il serait téméraire de vouloir présenter ce que décidera le Pape, mais on a fait tout ce qu'on a pu



pour lui rendre le recul impossible, et, avec un pontife aussi soumis que Pie X aux seules inspirations religieuses, il est à craindre que nous n'aboutissions à un *non possumus* attristé, mais résolu. Alors on renverra le nonce ; on rappellera toute notre ambassade ; il n'y aura plus ni explication nouvelle, ni conversation d'aucune sorte. Avec un autre gouvernement, ce serait la guerre. Avec le Pape, que sera-ce ? Évidemment il ne fera pas la guerre, lui ; mais on la fera à tout ce qu'il représente, ou plutôt on la continuera avec un redoublement d'ardeur. Peut-être la dénonciation du Concordat, énergiquement voulue par les uns, faiblement combattue par les autres, sortira-t-elle de là comme une conséquence qui s'échappe toute seule des prémisses. Cependant on ne saurait se passer de l'intervention des Chambres. Le Concordat, en effet, n'est pas seulement un traité, il est une loi, et par conséquent il ne peut être défait que par une autre loi. Mais ce n'est pas une garantie bien rassurante. Les deux Chambres ont montré jusqu'ici qu'elles tenaient au maintien du régime concordataire. Malheureusement les Chambres, quelquefois, ne sont pas plus maîtresses d'elles-mêmes que le gouvernement n'est maître de lui ; il leur arrive, à elles aussi, d'obéir à une minorité violente ; leurs discussions ne sont pas sans surprises, même pour elles, et on les a vues souvent se laisser aller à des entraînemens ou à des emportemens dont elles sont les premières étonnées et effrayées le lendemain. Impressionnabilité et inconsistance des Chambres ; résolution de la part du gouvernement de pousser les choses à bout ; enfin, à Rome, appréciation insuffisante de notre situation intérieure et des ménagemens qu'elle exige : tels sont les périls de l'heure présente, et ils sont grands.

Nous ne sommes qu'au commencement des vacances parlementaires. Si l'on en juge par le langage de la presse radicale-socialiste, elles seront remplies par une active campagne en vue de préparer la Chambre à commettre, dès sa rentrée, l'acte décisif qu'on attend de sa faiblesse. Il est convenu que le Pape a déchiré lui-même le Concordat, qu'il a offensé la France, enfin qu'on ne saurait s'abstenir de relever le gant qu'il nous a jeté. Nous avons dit combien tout cela est dénaturé ; mais ce n'est ni des radicaux-socialistes, ni de M. Combes, dont ils disposent, qu'il faut attendre de la bonne foi. Leur parti pris est arrêté. On aurait étonné le plus grand nombre d'entre eux, et M. Combes lui-même, si on leur avait dit qu'ils en viendraient si vite au point où nous les voyons arrivés ; mais leurs succès passés les enivrent et ils ne savent plus où ils s'arrêteront. Ils avaient cru

rencontrer beaucoup plus de difficultés et de résistances dans la première partie de l'œuvre qu'ils ont accomplie. La facilité imprévue avec laquelle ils ont supprimé, dispersé, liquidé les congrégations enseignantes d'hommes et de femmes, sans parler de quelques autres, leur a fait perdre le sens des réalités. Ils croient aujourd'hui pouvoir tout faire, et nous craignons qu'ils ne puissent effectivement faire beaucoup de mal avant l'inévitable réaction qu'ils préparent. Il en est qui, dans leur hâte, demandent que la Chambre dénonce le Concordat et prononce la séparation de l'Église et de l'État avant même d'avoir pourvu aux conséquences de cette redoutable mesure et d'avoir pris législativement les dispositions nécessaires pour permettre à l'Église de vivre sans attache avec l'État. On verra après, disent-ils : commençons par rompre ! Ils admettent même, dans l'espoir que cette période transitoire ne saurait d'ailleurs être longue, que le *statu quo* actuel soit maintenu, c'est-à-dire le budget des cultes conservé, jusqu'au moment où la législation des cultes sera faite. Cette période pourrait bien, au contraire, durer longtemps, mais elle serait pleine de troubles dans le présent et d'incertitude pour l'avenir. Que dire au surplus d'une manière de procéder qui consisterait à se jeter d'abord dans le gouffre sans en avoir regardé le fond et sans même savoir sur quoi on tomberait ? Tout cela montre l'impatience fébrile qui s'est emparée de certains esprits, tandis que les autres se montrent de plus en plus déconcertés.

Nous espérons qu'à Rome on se rendra compte des nécessités qu'impose une situation aussi alarmante. La première est de soutenir les intérêts religieux par une sage et prudente politique, car ils ne sauraient s'en passer. Il est beau de toujours regarder le ciel ; mais nous vivons sur la terre, et cela nous impose certaines obligations. Il y a des choses qu'on peut faire dans un pays et non pas dans un autre, dans un temps et non pas dans un autre, avec telles personnes et non pas avec telles autres, et, pour atteindre le même but, on doit souvent suivre des voies différentes, parce que les points de départ et les accidens de la route sont différens. Il s'en faut de beaucoup que la même règle puisse toujours servir sans adaptation particulière aux circonstances du moment. Tout cela, sans doute, c'est de la politique et non pas de la religion ; mais la première est nécessaire à la seconde, et ceux mêmes qui croient que Dieu veille toujours sur son Église savent par l'histoire à quelles terribles épreuves il l'a parfois condamnée. Puisque ce sont des gouvernemens humains qui les lui ont imposées, c'est par des procédés humains qu'il faut s'efforcer de les détourner.

La Russie vient de donner un grand exemple de modération et de prudence. L'incident du *Malacca*, qui a produit une si vive émotion en Angleterre, émotion qui s'est rapidement communiquée à tout le monde parce qu'on a craint la suite, a été réglé et arrangé en peu de jours à la satisfaction générale. On connaît les faits. Deux navires russes qui croisaient dans la Mer-Rouge, le *Pétersbourg* et le *Smolensk*, avaient visité et saisi un paquebot anglais sur lequel ils avaient cru découvrir de la contrebande de guerre. Le *Malacca* portait, en effet, une quantité considérable de matières explosives, et il n'est pas douteux qu'une pareille cargaison aurait été de la contrebande de guerre si elle avait été destinée aux Japonais; mais elle était destinée à la flotte que le gouvernement anglais entretient dans les mers de l'Extrême-Orient.

Comment les livres de bord du *Malacca* ne faisaient-ils pas foi de cette destination; ou, s'ils en faisaient foi, comment les officiers russes qui ont présidé à la visite ne s'en sont-ils pas aperçus tout de suite, c'est ce qu'il est difficile de dire. Quoi qu'il en soit, le gouvernement anglais ayant déclaré officiellement que le chargement du *Malacca* était pour lui, l'affaire était réglée: la parole d'un gouvernement ne saurait être mise en doute. Il restait seulement à savoir si, à côté des ballots destinés aux autorités anglaises de Hong-Kong, il n'y en avait pas d'autres. Mais des navires anglais arrêtés, visités, saisis en pleine mer, on sait combien l'opinion britannique est susceptible pour les faits de ce genre! Elle l'est quelquefois sans mesure et toujours avec exaltation. Sur le premier moment, on n'a pas mis en doute, de l'autre côté de la Manche, qu'il y avait eu, de la part des officiers russes, une intention directement hostile dans l'acte qu'ils avaient accompli: le *Malacca* avait été traité comme il l'a été parce qu'il portait le pavillon britannique. Un autre motif encore a contribué à l'irritation, ou plutôt à la violence à laquelle les esprits se sont laissé entraîner. Les navires russes qui ont opéré dans la Mer-Rouge sont d'un caractère particulier. Ils appartiennent à cette flotte volontaire qui, constituée après la guerre de 1877-1878, se compose de navires à deux fins, paquebots de commerce pendant la paix, vaisseaux de guerre pendant la guerre. Ce sont là des manières d'être parfaitement légitimes, et personne en Angleterre ne le conteste. Mais on connaît la situation particulière de la Mer-Noire, telle qu'elle résulte de divers traités ou arrangemens internationaux. Le traité de Paris a interdit aux Russes d'y entretenir des navires de guerre, et, si cette interdiction a été levée, en 1870, à la conférence de Londres, celle qui s'applique au passage de ces mêmes

navires à travers les détroits a été maintenue. La Russie ne peut pas faire passer des vaisseaux de guerre à travers le Bosphore et les Dardanelles. Cette règle est très simple lorsqu'on a affaire à des navires d'un caractère parfaitement tranché, commercial ou militaire : elle l'est moins avec les navires hermaphrodites de la flotte volontaire. Le *Petersbourg* et le *Smolensk* ont traversé les détroits comme vaisseaux de commerce, avec le pavillon commercial, et c'est ensuite qu'ils se sont transformés en instrumens de combat. Est-ce admissible? Naturellement on ne le croit pas en Angleterre, et il faut bien reconnaître qu'il y a là une question épineuse. Les journaux anglais formulent un dilemme très serré. Si, disent-ils, le *Petersbourg* et le *Smolensk* sont des navires de guerre, ils n'avaient pas le droit de traverser les Dardanelles; et, s'ils sont des vaisseaux de commerce, ils n'avaient pas celui d'arrêter le *Malacca*. Certains journaux n'ont pas hésité à les traiter de corsaires, ou même de pirates, ce qui montre à quel point les esprits sont montés, ou plutôt étaient montés, car la tempête est aujourd'hui apaisée. Le gouvernement russe, comme nous l'avons dit, a proposé tout de suite une solution honorable pour les deux parties, en quoi il a rendu un véritable service à la paix du monde. Mais n'est-ce pas trop déjà que nous puissions nous servir de pareilles expressions, et que la paix du monde ait pu être mise en cause par un incident comme celui du *Malacca*. A quoi tient-elle donc?

Le gouvernement russe n'avait eu aucune des mauvaises intentions qu'on lui a prêtées. Toutes réserves faites sur la régularité de la situation des navires de sa flotte volontaire lorsqu'ils sortent de la Mer-Noire avec une qualité et qu'ils apparaissent dans la Mer-Rouge avec une autre, c'est le droit d'un belligérant de visiter les navires de commerce neutres pour s'assurer qu'ils ne portent pas de la contrebande de guerre, d'arrêter et de saisir les navires suspects, et de soumettre leur cas au tribunal des prises de sa propre nationalité. Il ferait beau voir qu'on le contestât à l'Angleterre! Elle aussi a commis des erreurs; il s'en commet dans toutes les guerres; le tribunal des prises est la juridiction compétente en pareil cas. Cependant la Russie n'a pas voulu pousser les choses à bout. Elle a fait savoir que le *Malacca*, qui avait déjà traversé le canal de Suez sous le pavillon russe, et qui était arrivé à Port-Saïd lorsque le conflit a pris un caractère aigu, serait conduit dans un port neutre de la Méditerranée, et que sa cargaison serait examinée en présence du consul britannique. Bientôt après, le *Malacca* a été relâché, et, tenant compte des contestations qui s'étaient élevées sur les vaisseaux de sa flotte volontaire,

la Russie a décidé qu'ils cesseraient d'exercer le droit de visite. Cette décision a été notifiée au gouvernement anglais, qui s'est déclaré satisfait. Souhaitons, comme on l'annonce déjà, qu'un nouvel incident, celui du *Knight Commander*, coulé par un croiseur russe, se termine ainsi à l'amiable.

Nous ignorons si, comme on l'a dit, d'autres puissances, et particulièrement la France, ont prêté leurs bons offices à la combinaison heureuse pour tous qui a prévalu. Quoi qu'il en soit, la Russie s'est montrée sage en s'y ralliant. L'état de l'opinion britannique permettait de tout craindre et la moindre maladresse commise ailleurs aurait mis le feu aux poudres. Nous pourrions rappeler ici des souvenirs que nous aimons mieux oublier. Ce n'est pas la première fois que l'Angleterre, sous le coup d'une émotion dont elle ne semble pas maîtresse, émet des exigences qui seraient de nature à troubler la paix générale, si elles ne rencontraient pas, de l'autre côté, une résolution encore plus ferme de la maintenir, ou du moins de ne pas la laisser à la merci d'un incident d'ordre secondaire. Mais, certes, nous ne sommes pas encore dans l'Arcadie rêvée par nos socialistes, où les conflits entre nations ne seront plus réglés que sous la houlette d'un arbitre, après le désarmement universel!

Nous ne parlerons que pour mémoire des dernières séances de la Chambre des députés; mais il faut bien dire quel a été le résultat des travaux de la commission d'enquête formée au moment où a éclaté pour la seconde fois le scandale du million des Chartreux. Ce scandale, on s'en souvient, a été porté à la tribune par M. Combes lui-même, et, cédant à sa première impression, qui a été vive, la Chambre s'est montrée disposée à prendre de grandes mesures. Mais elle s'est calmée très vite.

La commission, comme il fallait s'y attendre, n'a rien trouvé de ce qu'elle cherchait, ou du moins elle n'en a pas trouvé la preuve: la Chambre n'a pas voulu voir autre chose. Elle s'est empressée de jeter un voile sur les désordres qui étaient apparus dans plusieurs de nos administrations, et plus particulièrement dans l'administration judiciaire. Les mœurs inquiétantes de quelques-uns de nos magistrats, l'introduction trop évidente de la politique dans la justice, l'invocation de ce que M. le procureur général près la Cour d'appel a appelé lui-même « le fait du prince, » tout cela, après avoir frappé l'attention de la Chambre, ne l'a pas retenue. Quand la discussion s'est ouverte, on savait qu'elle avorterait. La commission avait rempli son devoir;

mais la Chambre a refusé d'accomplir le sien. Placée entre les propositions de la commission, qui faisaient équitablement la part de chacun, et l'ordre du jour des gauches, qui donnait l'absolution à tout le monde, sauf aux calomniateurs innomés qui n'avaient pas justifié leurs calomnies, la Chambre n'a pas hésité : elle a voté l'ordre du jour des gauches, et remis par là le Bloc sur sa base, où il avait paru ébranlé. Quelques membres de la majorité se préoccupaient cependant du sort de M. Lagrave, et ils ont fait un effort timide pour obtenir de M. Combes que l'absolution s'étendit jusqu'à lui. Il en avait besoin moins que personne : ce n'en est pas moins le seul qui ait été sacrifié. Les Chambres n'étaient pas plutôt parties en vacances que M. Lagrave a été destitué de ses fonctions de commissaire général à l'Exposition de Saint-Louis. Son seul crime était d'avoir déposé suivant sa conscience devant la commission d'enquête, et de ne s'être pas trouvé d'accord avec MM. Combes père et fils. M. Combes n'a pas songé un seul instant au trouble que la destitution de M. Lagrave apporterait dans les intérêts de nos exposans à Saint-Louis. Sa rancune personnelle a passé avant tout ; il a frappé la victime qu'il avait choisie. Mais, toujours brave et loyal, il a eu soin d'attendre pour cela le départ des Chambres, fidèle à un exemple que M. Pelletan lui avait déjà donné. C'est une autre manifestation du « fait du prince, » à qui tout est permis. M. Mascaraud lui-même, au nom des intérêts du commerce républicain qu'il a la prétention de représenter, n'a pas cru pouvoir se dispenser de blâmer la révocation de M. Lagrave : autant en emporte le vent ! On annonce, il est vrai, des interpellations pour la rentrée ; mais, dans trois mois, qui songera encore à M. Lagrave, si ce n'est en Amérique ? M. Combes n'aura pas de peine à détourner les esprits sur des sujets plus importants. Les questions religieuses qu'il amorce, sans parler de l'impôt sur le revenu, que la Chambre a mis en tête de son ordre du jour, ne leur laisseront aucun loisir. On ne peut, dès maintenant, penser sans inquiétude à ce que sera la session prochaine. Elle nous emportera tout de suite bien loin de la session qui vient de se clore et d'incidents qui ne se rouvriront pas.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

---

# LA PRINCESSE D'ERMINGE

---

## PREMIÈRE PARTIE

---

Jusqu'en 1880, le titre de prince d'Erminge a été revendiqué dans deux familles, l'une allemande, l'autre française, avec cette différence toutefois que, depuis la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, les actes paroissiaux, puis civils, de la seconde des deux familles ont francisé le nom : Erminge au lieu d'Ermingen. Ermingen est un bourg de l'Odenwald occidental, à quelques kilomètres de Darmstadt. Les six cents habitans ont bâti leurs maisons propres et pauvres le long d'une coupure verdoyante qu'ouvre entre les collines un ruisseau torrentueux : le Kaubach. Sur la plus haute des collines le touriste aperçoit les ruines d'un château féodal, et lit sans étonnement dans les chroniques qu'il fut détruit par les Français durant la guerre de Trente Ans comme tant d'autres du pays rhénan. Pourtant le chef de la principauté que constituaient alors autour du village quelques lieues carrées de forêts et de pâturages, — Otto d'Ermingen, dit le Borgne, — servit la France pendant la quatrième période de la lutte formidable, sous les ordres de Rantzau. L'incendie du château fut l'œuvre d'une de ces bandes d'aventuriers pillards qui suivaient le baron de Durlach, ruinant tour à tour amis et ennemis, selon les besoins de l'heure et les hasards de la campagne.

Après le traité de Westphalie, Otto, peu soucieux de revoir

sa maison éventrée par la mine, son village brûlé d'où les habitants s'étaient enfuis, ses forêts dévastées et ses champs retournés à la friche, suivit son chef en France et resta au service du roi, qui le fit comte de Calm, le dota richement et le maria à Françoise-Anne des Tachouères, laquelle lui apporta le domaine du même nom entre Orléans et Blois. Il s'appela désormais comte de Calm. Ses armoiries, décrites par d'Hozier, étaient : écartelé au 1 et 4 quartier à un soleil d'or, en pointe une mer d'argent, qui est de Calm ; au 2 et 3 de gueules, à la cigogne d'argent, qui est d'Ermingen.

Cependant, un frère cadet d'Otto, nommé Rupert, relevait en même temps en Allemagne les droits de l'aîné. Avec l'assentiment du landgrave de Hesse, il se bâtissait un château neuf non loin des ruines du burg détruit, ralliait les paysans qui se groupaient comme par le passé autour de ce nouveau protecteur. Mais ce qu'on n'aurait pu prévoir, c'est que les deux frères, et plus tard leurs familles, ne se perdirent pas de vue ; des courriers et des visites furent échangés ; quelques alliances scellèrent même cette bonne entente qui persista malgré deux siècles et demi de guerres et de révolutions. A Denain, un Ermingen fut tué par un boulet français. L'armée du duc de Richelieu comptait un comte de Calm, prince d'Erminge, parmi les commandans de compagnie qui débarquèrent à Port-Mahon. A Coblentz, sous Condé, un prince d'Ermingen combattit côte à côte avec un prince d'Erminge : aux moins physionomistes parmi leurs camarades s'affirmait une ressemblance dans la carrure massive, la forme comme pentagonale du visage, les rudes traits, les yeux bleuâtres, le poil blond des deux cousins. Tant de croisemens divers n'avaient aboli chez aucun des deux le type germanique initial.

La guerre de 1870, précipitant l'une contre l'autre les populations valides des deux pays, eût pu mettre aux prises un Calm avec un Ermingen : rencontre presque fratricide, car justement quelques années auparavant, la branche allemande et la branche française venaient d'unir encore une fois leurs rameaux. Charlotte-Wilhelmine d'Ermingen, fille du prince hessois, avait épousé le comte François de Calm. Mais le comte mourut en 1868 ; son fils, Christian avait cinq ans quand la guerre éclata. Le père de Charlotte-Wilhelmine fit la campagne de France avec Frédéric-Charles, fut blessé grièvement sous Metz, vécut



infirmes dix ans après la paix, et mourut en instituant sa fille, la comtesse de Calm, légataire universelle, à la condition qu'elle obtiendrait pour son fils et pour elle-même l'autorisation de relever le nom et le titre de prince et de princesse d'Erminge : condition acceptée sans difficulté par Charlotte-Wilhelmine qui demeurait très allemande, très attachée aux traditions d'Ermingen. C'est ainsi que Christian, alors élève de troisième, changea de nom vers sa quinzième année, tandis que la comtesse de Calm redevenait princesse Charlotte-Wilhelmine d'Erminge.

La jeunesse de Christian d'Erminge fut tumultueuse. Au lycée, où sa mère, ne pouvant garder chez elle ce gamin sensuel et violent, dut le soumettre à la discipline de l'internat, ses colères furieuses terrorisaient ses camarades. La nuit, il sautait du premier étage dans la rue pour rejoindre des filles galantes. Brave d'ailleurs jusqu'à épouvanter les plus hardis, le danger seul l'attirait autant que la volupté. Il se réservait, au manège, le cheval le plus vicieux ; dans ses excursions de montagne, pendant les vacances, les guides finissaient par lui refuser leur office, tant il les surmenait, et jouait leur vie à chaque heure en même temps que la sienne. Au cours de sa rhétorique, il força un de ses condisciples à se battre en duel avec lui dans la salle d'escrime du lycée, les fleurets secrètement démouchetés et aiguisés : un coup lui perforait l'avant-bras, et le blessé demeurait au lit trente jours, cachant stoïquement la vraie cause de sa blessure. Comme sa bravoure, sa prodigalité passait toute mesure : la princesse Charlotte-Wilhelmine dut par quatre fois payer des dettes de jeu très lourdes, outre le prix d'un chantage exercé par le père d'une jeune fille prétendue outragée. Or, depuis le *xix<sup>e</sup>* siècle, la fortune des Calm, comme celle des Ermingen, avait lentement décliné. La terre d'Ermingen valait peu ; le plus clair du patrimoine consistait en onze cent mille francs laissés par le dernier comte de Calm, accrus par la parcimonie de la princesse jusqu'à dix-huit cent mille environ, pendant la minorité de Christian. Le domaine des Tachouères était en outre demeuré dans la famille depuis le dou de Louis XIV : ample propriété de chasse, mais dont l'entretien, strictement réduit, dévorait encore quinze mille francs par an. Charlotte-Wilhelmine, qui vivait très retirée, s'effarait en voyant appro-

cher la majorité de son fils. A la suite du dernier esclandre, dont le chantage avait aggravé la rançon, elle exigea de Christian qu'il s'engageât : il obéit sans trop protester, respectueux comme un enfant des volontés maternelles : d'ailleurs la vie rude l'attirait. Durant ces cinq années de répit, la princesse continua son labeur de fourmi, vivant chichement dans un triste entresol de la rue Barbet-de-Jouy, où n'étaient guère admis que les amis de son mari défunt.

Soldat, Christian dut à la campagne du Tonkin, où il fut héroïque et gagna la médaille militaire, d'esquiver un peu plus tard le conseil de guerre et les compagnies de discipline. Il finit son congé soldat, ayant été maréchal des logis, puis cassé... Il rentra à Paris majeur, ses appétits déchainés après une si longue contrainte. De nouveau, Charlotte-Wilhelmine trembla. Toute son œuvre de lente restauration accomplie en tant d'années pour la gloire et la fortune d'Erminge, qu'allait en faire ce fou libertin ? Quand elle apprit par les rapports de quelques-uns de ses vieux amis, camarades de Christian au club, la liaison de son fils avec la comtesse de Guivre, sa rigueur de mœurs et de principes ne tint pas contre une sensation d'allègement. Si Madeleine de Buzet-Raincy, veuve à trente ans du comte de Guivre, avait la réputation d'une mondaine galante, du moins était-elle libre, assez riche et de bonne maison. Elle défendrait Christian de ce qui le menaçait le plus : les basses aventures et le jeu.

De fait, l'existence dévergondée du jeune homme parut s'ordonner. Il s'affina, dressé par une Parisienne experte, curieuse d'art et de lecture. M<sup>me</sup> de Guivre n'essaya certes pas de faire de lui son compagnon d'intelligence, mais du moins tourna-t-elle vers le sport et les plaisirs élégans l'excès de force de ce reître désarmé et policé. La princesse Charlotte-Wilhelmine respira. Le monde, bientôt averti, considéra le nouveau couple de passionnés avec son habituelle curiosité, amusée et malveillante. Leur tenue, d'ailleurs, s'imposait d'être strictement correcte : elle ne laissait voir que le jeu de rencontres arrangées, de publics rendez-vous que les mœurs faciles de la Ville tolèrent, favorisent. Le monde admettait Madeleine de Guivre à cause de sa beauté, de sa naissance, de ses alliances excellentes : d'ailleurs la comtesse, trop fière pour risquer une avanie, trop indépendante pour brider son instinct, avait spontanément cessé

de frapper aux portes qui peut-être eussent résisté à s'ouvrir pour elle. Ces portes sont peu nombreuses, et les salons qu'elles défendent n'offraient vraiment rien d'enviable à une Buzet-Raincy, alliée par son père aux Gaumont, aux Langeois, à ce marquis de Lestang, qui fut un des lions du second Empire. On supporta que cette femme libre et née choisit pour courtisan le descendant des Ermingen, le beau reître à barbe châtain roux dont la structure énorme s'accordait à sa taille haute et souple. Et, malgré les quatre années que Madeleine de Guivre avait de plus que Christian, on présagea qu'elle serait quelque jour princesse d'Erminge.

Mais ce que le monde voit et sait d'une telle liaison n'en est le plus souvent que la banale apparence. Le drame, le scandale, crèvent de temps à autre le voile qui l'enveloppe : alors une stupeur saisit les spectateurs indifférens, à surprendre tant d'angoisse et de souffrance humaines là où ils ne supposaient qu'une amusette libertine... Les jours, les mois, deux années passèrent. Madeleine ne devint pas princesse d'Erminge, et pourtant nulle rupture n'intervint. Les gens qui pour tout tiennent une explication prête déclarèrent que la princesse Charlotte s'opposait au mariage de son fils avec une femme qu'il n'avait pas compromise le premier. Il était vrai que la princesse commençait à juger trop durable la liaison protectrice, et à souhaiter que son fils s'en libérât par un bon mariage. Ce qu'on ignorait, c'est que Christian, asservi à Madeleine, eût peut-être passé outre l'opposition maternelle, tandis que Madeleine de Guivre ne voulait être à aucun prix princesse d'Erminge. Et voici le drame secret, entre les deux amans : foncièrement voluptueux l'un et l'autre, après deux années, ils n'étaient point las, et malgré cela, dans les yeux l'un de l'autre, ils lisaient souvent des sentimens très différens de l'amour.

Voluptueuse, Madeleine de Guivre l'était, cas en réalité assez rare chez les femmes de la société moderne, qui ont en général plus de nerfs que de sens. Élevée sans mère par le marquis de Buzet-Raincy, gentilhomme surtout soucieux de ses propres plaisirs, sa jeunesse fut à peu près celle d'un adolescent dont on ne surveille pas l'éducation. Heureusement elle se maria de bonne heure et selon son goût. Durant ses neuf années de mariage, elle donna au comte de Guivre beaucoup de caresses et la fidélité, sans plus, qu'un mari coureur, mais épris, donne à sa femme.

Le comte étant mort d'une consommation qui suggéra des épigrammes, Madeleine usa de la liberté de son veuvage avec assez d'imprudence, et se classa dès lors parmi les femmes du haut monde qu'on y désavoue, entre soi, et qui, dans la société immédiatement inférieure, mêlée d'artistes et de gens riches, acceptent le rôle de représenter le haut monde.

Elle allait atteindre trente ans quand elle rencontra le prince d'Erminge. Christian était beau, neuf aux intrigues mondaines : ce qu'il y avait d'impulsif et de violent dans cette nature attira la curiosité de M<sup>me</sup> de Guivre, lasse des intrigues fades. Pacifier et dominer cette force la tenta. La conquête de Christian fut d'ailleurs foudroyante, totale jusqu'à modifier les apparences de son caractère, et, du soudard brutal que le collègue ni le régiment n'avaient discipliné, faire un mondain semblable à tous les mondains, ayant pris jusqu'à des allures de nonchalance, qui, chez lui, par contraste, n'allaient pas sans grâce... Mais on ne change pas plus son cœur que la couleur de ses yeux. Christian s'était laissé river une chaîne, à la façon de ces chiens demi-fauves, aux allures parfaitement soumises, qui tout de même sont capables de mordre et de dévorer leur maître pour une caresse donnée à une bête rivale. Il voulait Madeleine à lui, à lui seul, et pour toujours. Or, il se méfiait d'elle d'instinct, lui devinant une ruse perverse, une aptitude à tromper infiniment plus aiguë que sa propre perspicacité. Cette infériorité l'exaspérait; aux heures de jalousie, le sentiment de son impuissance le rejetait à l'envie d'user de sa force, à la menace. Conscient qu'il ne surprendrait jamais Madeleine et que toujours elle se jouerait de ses soupçons, il menaçait seulement, contraignant ses envies de violence par la peur d'une rupture : mais la furieuse sincérité de son regard signifiait le meurtre comme suprême argument, et Madeleine n'en doutait pas.

Elle n'en doutait pas et, ce que Christian, à certaines heures, n'osait espérer, elle lui était fidèle, elle qui ne l'avait pas été au comte de Guivre. Elle tolérait les coquetteries de ses courtisans, s'amusant parfois à allumer la jalousie du prince : mais nul ne pouvait se vanter d'avoir gagné sur elle le plus mince avantage. Si parfois elle avait dû, pour résister, vaincre son propre désir, toujours la peur, une peur intense, instinctive à la fois et raisonnée, avait assuré sa résistance. Elle était certaine que Christian la surveillait, certaine qu'il découvrirait une trahison, cer-

taine que, si elle trahissait, l'aventure finirait par de la violence et du sang. Faut-il ajouter que, fétichiste et superstitieuse comme tant de Parisiennes intelligentes, Madeleine ne passait guère de semaine sans consulter des diseuses d'avenir? Comme celles-ci, les plus célèbres du moins, se lient merveilleusement au courant des aventures mondaines, on ne manquait jamais de la mettre en garde « contre le péril de mort dont la menaçait un personnage titré, très beau... très jaloux. » Et dans cette âme forte et volontaire, qui se jugeait affranchie de toute croyance au surnaturel, ces vaines prédictions s'ajoutaient pour leur part d'effroi aux craintes que lui suggérait sa connaissance du caractère de Christian.

Ainsi, des deux amans, l'un guettait et se défiait; l'autre avait peur et souvent supportait impatiemment le joug. De ces deux contraintes adverses était née entre eux une hostilité sourde assez pareille à de la haine... Pourtant ils ne pouvaient se passer l'un de l'autre, et, dans le sens brutal du mot, ils s'aimaient. Rançon de l'amour simplement voluptueux, cette dose de haine qu'il comporte infailliblement! Deux êtres unis pour la seule volupté, et, par là, excluant l'abnégation de soi, sont, hors la volupté, presque infailliblement des ennemis. Tous les crimes de passion confirment cette loi profonde de l'amour humain.

Ce drame intime se jouait et se nouait depuis quatre ans entre le prince d'Erminge et M<sup>me</sup> de Guivre quand celle-ci crut entrevoir un moyen d'affranchissement. La vieille princesse harcelait maintenant son fils de reproches pour sa vie déréglée, le sommant de se marier, le menaçant de lui couper toutes ressources s'il n'obéissait. Or, esclave de M<sup>me</sup> de Guivre, le prince restait, sinon docile à sa mère, du moins soumis à ses reproches, qu'il allait fidèlement recevoir chaque jour vers deux heures après midi, comme un écolier, dans les appartemens de Charlotte-Wilhelmine. Madeleine de Guivre fut assez adroite diplomate pour faire suggérer, sans paraître elle-même, un nom d'épouse possible à la vieille princesse. Ce nom était celui d'une de ses cousines éloignées, la fille d'un M. de Gudère, qui dirigeait à Bordeaux une puissante et prospère société financière à tendances légitimistes, la Banque du Sud-Ouest. M. de Gudère, avide d'une alliance princière, assurait à sa fille trois cent mille

francs de rente. Bien que de petite noblesse de Guyenne, des services rendus à la cause monarchique lui avaient valu dans la région et dans le parti une situation prépondérante et respectée. La vieille princesse, pressée de voir Christian rentrer dans la règle, hâta le mariage. Pour Christian, il céda quand Madeleine lui eut démontré que ce mariage était nécessaire, et lui eut promis qu'il ne les séparerait pas.

Celle qu'on ne consultait point, qu'une intrigue dont elle ne soupçonnait même pas les ressorts cachés prenait ainsi pour jouet, s'appelait Marthe-Marguerite-Arlette, avait dix-neuf ans, une beauté ravissante, une parfaite innocence de cœur. Sa mère, M<sup>me</sup> de Gudère, née de Bordeneuve, neurasthénique, maniaque de déplacemens, ne vivait guère à Bordeaux qui lui déplaisait, et où elle s'accordait mal avec son mari. Sans qu'on pût l'accuser d'inconduite, elle se rendait ridicule par une coquetterie maladroite, avide d'hommages, désespérée de vieillir. Dans ses perpétuels voyages, où chaque jour elle semblait fuir son image de la veille, elle traînait avec soi sa fille, confiée pour l'éducation à des institutrices étrangères, qui changeaient incessamment, comme les caprices de M<sup>me</sup> de Gudère. Arlette fut ainsi, pendant son enfance et sa première jeunesse, une poupée de plages et de villes d'eaux, montrée dans des parures coûteuses à Biarritz, à Ostende, à Rome, au Caire, — puis la jeune fille vêtue trop tard en gamine. Un physique enfantin aidait à dissimuler son âge. A dix-sept ans elle pouvait en accuser quatorze, et ses robes demilongues n'étaient pas choquantes. Instruite à la diable, point inintelligente mais paresseuse d'esprit, elle se laissa vivre ainsi, sans joie comme sans dégoût. La débilité morale de M<sup>me</sup> de Gudère, l'incompétence pédagogique de gouvernantes choisies exclusivement pour leur tournure et leur façon de s'habiller, laissèrent en pleine friche l'âme d'Arlette. Elle demeura pourtant une vraie jeune fille, malgré le hasard des compagnies cosmopolites : grâce d'état que lui valut la tranquillité de ses sens autant qu'une absence complète de curiosité. Elle était de celles dont les perverses disent : « Ne lui racontons rien ; elle est trop nigaude, elle nous vendrait par naïveté... » Enfin, malgré ce désarroi d'éducation, un hasard de parenté lui ménagea les occasions d'entrevoir qu'il y avait d'autres gens que les gens de villes d'eaux et de plage, et de passer annuellement quelques jours dans un milieu aussi différent que possible de l'entourage ma-

ternel. Trois semaines seulement chaque année : mais ces trois semaines furent pour la conscience de la jeune fille comme ces courtes saisons humides des climats chauds qui désaltèrent le sol pour le reste de l'année.

C'était en janvier que, tous les ans, Arlette venait s'installer durant trois semaines à Paris, chez sa tante, la baronne Julien de Péfaut, qui était aussi sa marraine : les trois semaines que M<sup>me</sup> de Gudère passait aux eaux de Dax. M<sup>me</sup> de Péfaut, sœur aînée de M. de Gudère, habitait, rue de l'Université, un vaste hôtel construit vers la fin du second Empire, et dont l'installation offrait un exemple assez curieux du goût brillant et lourd de cette époque : car la baronne, ayant perdu son mari en 1873, n'avait rien voulu changer aux choses qui lui rappelaient un mort passionnément regretté. Auprès d'elle habitait son fils Jérôme, docteur en médecine, qui n'exerçait pas, mais s'occupait avec ardeur et compétence de chimie biologique et de philosophie expérimentale. Quand Arlette atteignit quinze ans, Jérôme en avait trente-sept. M<sup>me</sup> de Péfaut en avait plus de soixante. Pourtant Arlette attendait impatiemment le mois de janvier, qui la ramenait rue de l'Université, dans la grave et calme demeure où elle se plaisait. On y menait une vie sérieuse, extrêmement disciplinée, Jérôme, encore plus que sa mère, ayant le goût de l'ordre jusqu'à la manie. Heures de lever et de coucher, heures des repas et des sorties, tout était réglé. La docile Arlette se pliait à cette règle aussi aisément qu'elle supportait les caprices de sa mère... D'ailleurs la baronne et son fils ne muraient nullement leur vie. Ils voyaient les gens de leur monde, les visitaient et les recevaient; la maison de la rue de l'Université n'était jugée ennuyeuse par personne. Mais entre la mère et le fils, Arlette acquit cette notion de la vie intérieure qui échappe à tant d'oisifs. Elle se rendit compte que les heures de solitude ne sont pas forcément des heures de désœuvrement, de bâillement. Elle entendit parler du bien et du mal, tandis que M<sup>me</sup> de Gudère et ses amis parlaient seulement de « ce qui se fait » et de « ce qui ne se fait pas. » La baronne était pieuse : Jérôme, ses croyances religieuses abolies, demeurait très sévère pour lui-même, et cherchait dans la science positive les bases d'une morale rationnelle. De ces graves problèmes il s'entretenait fréquemment avec sa mère... Les intelligences actives et les consciences sereines exercent une attraction à laquelle nul ne

résiste s'il n'est foncièrement pervers. Arlette dut reconnaître, non sans tristesse, que sa marraine valait mieux que sa mère, et que Jérôme valait mieux que les hommes dont M<sup>me</sup> de Gudère s'entourait. Elle goûta la noblesse et l'ordre de la maison. Elle fut reconnaissante de l'amitié qu'on lui témoignait. M<sup>me</sup> de Péfaut la gardait près d'elle à chaque heure, l'associait à ses lectures, à ses démarches, à sa pensée. Jérôme avait, pour la gâter, une façon attentive, ingénieuse qui la changeait des expansions factices et des banales prodigalités de M<sup>me</sup> de Gudère... Si Arlette eût vécu là plus longtemps, toutes les bonnes qualités de son cœur se fussent naturellement épanouies : elle fût devenue une de ces jeunes filles vraiment accomplies selon le type traditionnel, comme il s'en rencontre quelques-unes dans l'aristocratie française, et là seulement. Mais une si brève saison, naturellement, ne lui modifiait pas l'âme. Janvier achevé, il fallait reprendre le cours des interminables voyages, accidentés par la nervosité maternelle... Arlette, de nouveau, s'y résignait. Tout n'était pas perdu pour elle, cependant, de cette cure annuelle en un milieu plus harmonieux et plus sain. Cela empêchait, selon la profonde et elliptique expression de Joseph de Maistre, la force néfaste de devenir accélératrice. Et plus tard, aux heures de crise, Arlette devait se retourner vers ce coin de la Ville comme vers une Mecque salutaire.

Arlette atteignit ainsi sa dix-neuvième année. Vers cette époque, les bandeaux savamment décolorés de M<sup>me</sup> de Gudère, et les terribles coups d'ongle de la cinquantaine, aux deux coins de la bouche, commencèrent à ne plus s'accommoder d'un voisinage constant avec la triomphante chevelure blonde et la divine jeunesse d'Arlette. M<sup>me</sup> de Gudère perçut l'ironie de l'habituel : « On croirait voir deux sœurs... » Aussi fut-elle pour Madeleine de Guivre un auxiliaire passionné dans le projet de marier la jeune fille. Quant à celle-ci, elle s'amusa beaucoup de l'idée qu'elle allait être princesse, comme les héroïnes des contes de fées. Faut-il avouer qu'un mois avant son mariage, elle lisait des livres enfantins et promenait avec soi, par l'Europe, des poupées préférées? Elle y gagna d'être princesse d'Erminge. Madeleine de Guivre, — qui avait rencontré la mère et la fille à Pau, durant la saison récente, et qui avait noué connaissance avec elles en évoquant leur lointaine parenté, — Madeleine savait qu'une Arlette, même si jeune et si belle, ne



balancerait jamais sa propre influence auprès de Christian... Et voici une de ces contradictions psychologiques qui résument tout un cœur de femme : Madeleine voulait s'affranchir de Christian et que Christian ne s'affranchît pas d'elle. Sa raison, si lucide, lui commandait : « Ah ! libère-toi !... » L'instinct voluptueux, la tenace mémoire des sens, répondaient : « Oui... libérée... mais que, pourtant, le jour où je voudrai, il me revienne... » Ces faiblesses sont encore le prix de la sensualité : une force mystérieuse est installée dans l'âme à côté de la volonté, et la combat.

Christian, lui, qui ne discutait pas ses instincts, savait bien ce qu'il faisait et ce qu'il voulait. Il se mariait pour apaiser la princesse Charlotte-Wilhelmine et sortir d'embarras financiers de plus en plus gênans ; mais il était bien résolu à ne pas relâcher le lien qui l'unissait à M<sup>me</sup> de Guivre... Ce fut donc, à l'extrême, un mariage criminel contre l'esprit même du mariage. M. de Gudère s'y prêta, ayant, dès longtemps, abdiqué toute prétention à gouverner sa femme ou sa fille, fier d'ailleurs du titre qu'allait porter Arlette, escomptant aussi l'appoint que cette alliance éclatante vaudrait à son propre crédit, dont mieux que personne il savait la réelle instabilité. Seule M<sup>me</sup> de Péfaut protesta. Elle connaissait l'histoire de Christian et de Madeleine, et s'alarmait pour l'avenir d'Arlette. Mais, gravement atteinte depuis près de deux ans d'un cancer à l'estomac, elle ne sortait pas ; on la tint le plus possible à l'écart des pourparlers. Jérôme, qui risqua quelques objections, fut rudement écarté par M<sup>me</sup> de Gudère, laquelle finit par lui laisser entendre qu'il regrettait pour lui-même la dot d'Arlette...

Arlette innocente, inexperte, fut ainsi jetée comme une sacrifiée aux bras de cet homme qui ne l'aimait pas, ne voulait pas l'aimer, et d'ailleurs était naturellement brutal. A l'ordinaire, il faut l'avouer, les conséquences de la brutalité du mari n'ont guère d'importance ni de durée. Une fois le régime du mariage établi, d'optimisme merveilleux de la femme travaille à effacer jusqu'au souvenir des mauvais commencemens. Mais il est un cas où le temps ne peut rien corriger, rien effacer : c'est quand à la violence succède le délaissement. Alors l'épousée ne comprend plus. Le mal de son angoisse s'aggrave : il s'y met une lente gangrène de désespoir. Ce fut le cas d'Arlette. Il était convenu que Madeleine de Guivre, pendant l'hiver qui suivit le ma-

riage, s'installerait à San-Remo. Christian y mena sa femme au bout de dix jours. Madeleine, malgré tout jalouse, n'avait pas encore disposé de sa liberté reconquise : elle tressaillit d'aise en revoyant le prince, qu'elle n'attendait pas sitôt, et la force, plus forte que la raison, qui la maîtrisait à certaines heures, ressouda sur-le-champ la chaîne : c'est l'histoire invariable de tant de ruptures manquées.

La jeune princesse n'avait flairé aucun péril dans cette rencontre de M<sup>me</sup> de Guivre, à qui elle devait son mariage, qui l'attirait par son élégance et sa bonne grâce, et qui lui fit fête. Quand elle se trouva délaissée, comme veuve en pleines épousailles, elle ne comprit d'abord pas davantage ; bien plus, elle goûta presque un soulagement, la sensation d'une trêve, d'un répit... Elle était bien incapable de méditer sur l'étrange condition de son ménage : avait-elle jamais médité sur quoi que ce soit ? Son âme restait puérile et, pour tout dire, impubère. Être princesse la charmait, délivrée des caprices neurasthéniques de sa mère, mêlée à un monde plus brillant, plus amusant. Chose atroce : elle prit Madeleine en amitié. Madeleine s'était imposé la tâche facile de séduire Arlette ; elle gagna une influence prompte sur cet esprit d'enfant, éduqué à la diable. Arlette lui sut gré de la peine qu'elle prit de la former, de la diriger, de lui donner, à elle qui craignait de paraître insignifiante et sotte, des façons, des propos de Parisienne...

Mais, à mesure que cette transformation s'opérait, Arlette entrevit, puis comprit la vérité...

On était alors rentré à Paris, où la saison florissait. Le couple d'Erminge suivait cette course au divertissement que s'impose un certain monde entre avril et juillet. Les gens de plaisir auxquels ils s'associaient étaient dénommés familièrement : « la bande de Made. » On y rencontrait d'autres jeunes ménages : le vicomte et la vicomtesse d'Ars, désignés à la curiosité par un amour désordonné de la locomotion, qui avait valu à M<sup>me</sup> d'Ars le surnom de « petite bouffeuse de kilomètres ; » — M. et M<sup>me</sup> Destreux (de Saint-Clair), issus de riches industriels de l'Est, qui s'efforçaient d'atteindre au monde par le sport, tous deux joueurs de golf éminents pour ce côté-ci de la Manche ; un gros viveur joyeux, non sans esprit, Pierre de Campardon ; un peintre mondain très élégant, démesurément snob, nommé Jacques Apistol, qui courtisait M<sup>me</sup> d'Ars ; enfin Jérôme de Péfaut, qui se laissait

parfois entraîner aux moins extravagantes expéditions de la bande. Seul désormais dans la vie (M<sup>me</sup> de Péfaut avait succombé à son mal quelques mois après le mariage d'Arlette), il gardait à la jeune femme une amitié sérieuse, un peu ombrageuse, que celle-ci, au fond, goûtait tout en la redoutant. D'ailleurs Jérôme, dans le milieu frelaté dont s'entourait la princesse, n'apportait point la morgue d'un moraliste, mais la curiosité souriante d'un savant que le spectacle de toute activité humaine, même déséquilibrée, intéresse.

Madeleine de Guivre commandait sans conteste cet escadron volant. C'était elle qui arrangeait les parties, les diners, louait les villas à Deauville ou à Monte-Carlo ; décidait les fugues à Londres, à Florence, à Séville, sous prétexte de voir telle exposition de peinture, ou d'assister à telle solennité locale ; organisait les saisons de chasse. Même quand la « bande » se transportait au château des Tachouères pour les battues d'automne, Madeleine ne cédait pas le commandement, qu'Arlette évitait de lui disputer... Pourtant Arlette avait entrevu, puis peu à peu compris la réalité des choses, autour d'elle ; mais, à la vérité, elle n'en souffrit nullement par le cœur. De son unique semaine d'épouse, il lui restait l'effroi d'un retour de Christian. Elle souffrit peu dans sa dignité : M<sup>me</sup> de Guivre, et Christian pour lui obéir, respectaient les apparences. Seulement Arlette, ayant compris, perdit toute trace de foi conjugale. On ne lui avait jamais enseigné une doctrine bien nette : à connaître sa situation véritable, elle gagna une sorte de nihilisme inconscient. Son cas ne lui fit pas horreur, parce que, dans le coin spécial du monde où elle vivait, elle devina qu'il n'était pas exceptionnel : mais sa résignation fut acquise aux dépens de son sens moral.

Deux ans, trois ans passèrent ainsi dans l'effroyable monotonie du plaisir continu. On courtoisait Arlette, elle résistait sans lutte, sans vertu, pauvre âme meurtrie, courbaturée à ce point qu'elle était incapable d'un effort pour le mal ou pour le bien. La « bande de Made » s'était accrue récemment d'un très jeune homme introduit par M<sup>me</sup> Destreux (de Saint-Clair), Rémi de Lasserrade, dernier-né de trois fils précocement privés, par un tragique accident d'automobile, de leur père et de leur mère. Le vieux duc de Lasserrade, leur grand-oncle, les avait tous trois recueillis et élevés. Il avait été naguère l'un des membres les plus

influens du parti qu'à l'Assemblée nationale on appelait les cheveu-légers... Éloquent, l'esprit grave et le cœur ferme sous des apparences d'une grâce presque féminine, député de la Mayenne à trente ans, on lui eût alors présagé la plus haute fortune politique ou diplomatique : la tentative avortée de Restauration monarchique à laquelle il se dévoua anéantit prématurément ces vastes espoirs. En 1877, il ne fut même pas réélu. Lorsqu'il prit la charge des trois orphelins, depuis longtemps il avait renoncé à toute activité politique et ne s'occupait plus que de travaux historiques et d'œuvres charitables. Maurice et Jean, les deux aînés, étaient déjà des collégiens en plein âge ingrat : Rémi n'était qu'un gamin à boucles blondes ressemblant étonnamment aux portraits du duc enfant. Tous les enfans sont quelque peu égoïstes : leur personnalité absorbante se forme de ce qu'elle prend alentour, comme une jeune plante s'assimile avidement les sucs de la terre, les principes nourrissans de l'air. Le duc se persuada que Rémi avait seulement l'égoïsme de tous les enfans. Cependant, à mesure que son neveu préféré grandissait, il dut s'avouer qu'il retrouvait en lui les traits de son visage d'autrefois et la grâce de ses façons, mais rien de sa propre vertu. Rémi, d'ailleurs intelligent, paressa au collège. Ses frères avaient suivi l'un et l'autre, à trois ans de distance, la carrière à peu près unique qui s'ouvre devant les jeunes gens d'une certaine aristocratie : l'un était lieutenant de dragons à Libourne, l'autre capitaine d'artillerie à Bourges, — tous deux, excellens officiers, menaient dans leur garnison respective la rude vie que l'esprit militaire moderne impose, dans une démocratie inquiète, plus encore au chef qu'au soldat... Rémi, ses études finies tant bien que mal, se déroba devant les écoles. Il persuada à son oncle que le métier des armes ne lui convenait pas, qu'il était mieux doué pour la politique, destiné à reprendre dans la Mayenne le siège perdu depuis 1877. Très intelligent, parlant avec facilité, irrésistible quand il s'imposait la tâche de rallier une sympathie, on pouvait réellement présager qu'il réussirait dans un département où le parti conservateur restait puissant et où les Lasserrade gardaient des influences. En attendant, comme il avait vingt et un ans à peine et venait d'achever son service militaire, il se préparait à la carrière politique en menant la vie d'un oisif riche. Son entrée dans la société parisienne avait été remarquée. Enfant gâté par l'affection excessive d'un vieillard et

de précoces succès auprès des femmes, il avait la beauté et l'impudence d'un jeune page, avec un cœur sec, de la bravoure, et une paresse à tout effort laborieux qui n'excluait nullement l'ambition. Il professait cette thèse aujourd'hui vulgarisée, que les relations entre les sexes n'ont aucune importance, pourvu que l'on reste mondainement « propre. » D'ailleurs il se réservait de juger à sa guise du plus ou moins de « propreté, » et son extrême jeunesse rendait tolérables des procédés qu'un homme mûr eût payés de sa réputation. Spirituel, hardi, féroce avec politesse, il développa tout de suite un art extraordinaire de conquérir qui il souhaitait parmi le monde facile qu'il avait choisi pour champ d'expérience : et comme on eût dit quarante ans plus tôt, d'un mot qui nous manque aujourd'hui, parce que la chose est rare, il fut bientôt « lion, » courtoisé, imité, envié.

Il est du sort de certaines femmes, nullement perverses, d'être perpétuellement victimes en amour, comme certains honnêtes hommes sont perpétuellement victimes en affaires. Arlette d'Erminge, sur qui pesait déjà le crime conjugal de Madeleine et de Christian, était toute désignée à la curiosité de Rémi. Elle qui n'avait point de sens, qui avait jusque-là résisté sans aucune peine, se laissa glisser à l'intimité avec ce compagnon de son âge. Lui, devinant la réelle innocence de cette jeune femme mal réputée, s'en amusait, comme un précoce Valmont d'une Cécile Volanges... Alors qu'elle hésitait encore, son cousin Jérôme de Péfaut essaya bien de la mettre en garde ; mais comme elle repoussait ses conseils avec une mauvaise humeur puérile, il cessa d'en offrir et fit semblant de ne rien voir. Arlette aimait-elle donc Rémi de Lasserrade ? Du moins elle fut prête à l'aimer, prête à lui donner sa vie, prête à fuir avec lui, si seulement il l'avait souhaitée autrement que comme un jouet... Quelqu'un enfin lui murmurait des choses joliment tendres, la tenait dans ses bras, lui disait : « Je vous dois le bonheur !... » Elle n'était plus seule, enfin ! Mais ce que tout le monde avait prévu, sauf Arlette, arriva : cette amusette amoureuse lassa vite le jeune homme. Arlette était trop sincère, trop naturellement épouse. Une fois qu'il l'eut conquise, il comprit qu'il ne pourrait obtenir d'elle rien de plus qu'une tendresse passionnée dont il ne se souciait guère...

Arlette était impervertissable : le jeu finissait, pour un libertin, avec sa conquête. Après un temps d'illusions qui dara,

pour elle, plus qu'il n'eût duré pour tout autre, elle commença à ressentir, sans le comprendre, ce profond désaccord entre Rémi et elle-même. Pour la première fois son cœur connut la souffrance, moins une souffrance d'amante inquiète que d'enfant délaissée. Rémi distrait, indifférent, espaçant ses rencontres ou les oubliant, la tortura comme certaines femmes légères torturent les hommes de cœur assez faibles pour les chérir... Puis, un jour, sans nulle préparation, il lui apprit que son oncle, le duc de Lasserrade, le contraignait à un de ses prétendus voyages d'étude qui sont les arrêts de rigueur des fils de famille. Rémi avait fait récemment au jeu des différences que le vieux duc jugeait excessives. Le voyage, à la suite d'un membre d'une famille princière, comportait une absence de plusieurs mois dans l'Afrique Occidentale... Arlette, encore confiante, se résigna. Dix jours après le départ, elle reçut de Livourne une lettre assez froide; un mois après une carte postale de Djibouti; puis, plus rien... Elle comprit enfin qu'elle était abandonnée. Elle se retrouvait seule, plus seule que jamais, le cœur dévoré de secrètes anxiétés qu'elle n'osait confier à personne. Sa santé s'altéra. Elle fut nerveuse, refusa de plus en plus les divertissements de la « bande. » On jugea qu'elle prenait bien à cœur un incident sentimental fort ordinaire.

La destinée ne tarda pas à lui fournir une raison de mauvaise humeur plus plausible, plus excusable aux yeux du monde. Les trimestres de l'énorme rente dotale promise par M. de Gudère étaient, depuis un an environ, payés avec retard et difficulté. La banque du Sud-Ouest, engagée à fond, avec toute sa clientèle, dans d'aventureuses spéculations de crédit agricole, commençait de couler lentement, comme un navire dont on ne peut aveugler la voie d'eau. Le krach définitif éclata avant le retour en France de Rémi. M. de Gudère ne fut pas poursuivi : il s'expatria et trouva au Brésil une situation subalterne dans un établissement financier. Arlette fut entièrement ruinée : il ne lui resta pour toute fortune qu'une rente de deux mille francs, incessible et insaisissable, qui lui venait d'une grand'tante paternelle. Et certes sa ruine n'eût guère aggravé son désespoir actuel, — elle avait toujours été ignorante et indifférente en matière d'argent, — sans le désordre domestique que cette ruine provoqua. L'attitude du prince fut correcte, mais Charlotte-Wilhelmine considéra cette débâcle comme une trahison de sa bru. Les deux prin-

cesses se brouillèrent, et, vivant dans la même maison, cessèrent de se voir...

Voici donc, trois siècles après les temps héroïques où Otto le Borgne guerroyait en Souabe aux côtés de Rantzau, ce qui restait de la fortune, de la gloire et des mœurs des princes teutons et des comtes français qui, tour à tour alliés et ennemis, avaient défendu de leur glaive et fécondé de leur sang les deux arbres glorieux de la famille d'Erminge. Dans une de ces bâtisses neuves des Champs-Élysées, où quelques architectes modernes ont signé la preuve monstrueuse de leur impéritie, la princesse douairière Charlotte-Wilhelmine, le prince Christian et sa femme occupaient les deux appartemens du quatrième étage, qu'on avait fait communiquer. Chacun des trois habitans possédait son logis particulier : celui de Charlotte-Wilhelmine comprenait seulement un salon-bibliothèque, une chambre avec ses annexes, une petite pièce servant d'oratoire. Avec un mobilier sévère, Louis XIV allemand, des portraits d'aïeux, des livres anciens en grand nombre, c'était assurément le plus expressif des trois. Le reste, aménagé au goût d'un grand tapissier de la rue de la Paix, offrait cet amas coûteux et vulgaire que l'on rencontre chez ceux qui ne mettent rien de leur âme dans l'arrangement de leurs meubles et le décor de leur maison. Les salons développaient leurs panneaux stuqués de blanc, le faux goût d'une décoration Louis XV et d'un mobilier composite, où la puérile recherche du style se contrariait d'erreurs dont un amateur véritable eût souri. L'appartement du prince, meublé à l'anglaise, ressemblait assez à l'intérieur d'un yacht somptueux. Dans le petit salon particulier d'Arlette et dans sa chambre à coucher, reparaisait le déplorable « style tapissier » du temps présent. Seul, son cabinet de toilette, qu'elle avait voulu reconstituer d'après un tepidarium pompéien, en marbre d'Italie au pur grain rose, amusait l'œil par ce contraste : un décor antique et l'arsenal le plus perfectionné, le plus complet du confortable d'une Parisienne moderne.

Sauf la visite quotidienne que Christian faisait à la vieille princesse, les trois habitans de cette demeure menaient une vie indépendante. La princesse, brouillée avec sa belle-mère, ne la visitait plus ; elle ne dînait guère avec le prince qu'en ville, ou lorsqu'eux-mêmes avaient des hôtes. La vie du prince était au

club ou auprès de Madeleine de Guivre; Arlette se consumait d'ennui et d'angoisse, — tantôt renfermée chez elle, la journée entière, sans autre compagne qu'une femme de chambre, — tantôt s'essayant à reprendre, avec une frénésie vite lassée, la course aux divertissemens.

Et Charlotte-Wilhelmine, derrière ce décor de luxe, regardait avec épouvante la maison d'Erminge glisser aux tracas d'argent, aux désordres intimes, peut-être au drame.

Trois mois environ après cette absence de Rémi de Lasserrade que le monde avait interprétée comme une rupture avec Arlette, la princesse, par un matin d'octobre, s'éveilla tard... Une fois éveillée, elle lutta encore quelque temps contre les brusques assoupissemens qui lui faisaient perdre soudain connaissance, oppressaient un instant ses yeux et sa poitrine. Pour dissiper les dernières fumées de sommeil, elle se dressa sur son séant, demeura ainsi adossée aux oreillers, les genoux à demi pliés, les mains allongées dans le creux des couvertures, entre ses genoux, les yeux ouverts. Il devait faire grand soleil au dehors, car malgré l'épaisseur molletonnée des rideaux de damas jaune entrecroisés, qui masquaient les deux vastes fenêtres, une fumée lumineuse flottait sur les choses autour de la jeune femme, s'avivant aux triples glaces de l'armoire, aux verres des pastels pendus au mur, aux photographies disposées sur la cheminée et sur un étroit bureau. Un jour plus net, franchement doré, faisait irruption par l'entre-bâillement d'une porte, à gauche du lit : la porte de l'immense pièce qui servait à la fois de cabinet de toilette et de salle de bains. Toute la nuit cette porte restait ouverte, et aussi celle de la pièce voisine, où couchait la femme de chambre de la princesse. Car la sensation d'être seule angoissait Arlette. Il lui fallait pour s'assoupir la certitude qu'un être humain dévoué respirait à portée de sa voix, qu'elle pouvait aller le rejoindre d'un élan, rien qu'en poussant de ses mains effarées l'entre-bâillement des battans... Même, depuis les deux derniers mois, comme sa nervosité anxieuse s'était aggravée, elle ordonnait souvent à sa première femme de chambre, Martine Lebleu, qui était pour elle moins une domestique qu'une sorte de dame de compagnie, de dresser sa couchette dans la salle de bains, afin de la sentir plus proche.

Autour d'Arlette tristement immobile, les mains allongées



entre ses genoux, l'énorme édifice, bâti selon les rites modernes, avec ses planchers bourrés de liège et ses doubles cloisons assourdissantes, filtrait peu de bruit. Mais la rumeur d'activité fringante qui, jusqu'à midi, anime les Champs-Élysées gagnait cependant cette oasis d'ombre taciturne : les halètements d'automobile en formaient le motif incessant, coupé du meuglement bref des cornes d'alarme. Arlette observa un instant, aux deux points où la frise du plafond s'éclairait du reflet des fenêtres, le cinématographe des ombres qui passaient, tournaient, s'évanouissaient, semblaient renaître. Son regard parcourut les choses familières avec indifférence et lassitude. Enfin elle murmura :

— Martine !

Martine devait guetter cet éveil et cet appel, car la porte s'ouvrit aussitôt : une jeune silhouette mince entra, ses contours comme estompés par la lumière du dehors. Arlette en fut éblouie et ferma les paupières. Déjà Martine était au chevet du lit, penchant son visage intelligent où deux yeux noirs exprimaient une sincère anxiété :

— Ma princesse a bien reposé ?

Cette appellation un peu familière était sans doute habituelle, car elle ne parut pas choquer la princesse. Du reste, le ton, très respectueux, en sauvait la familiarité. Arlette répondit :

— Pas trop, Martine ; ouvrez les rideaux, voulez-vous ? Doucement.

Avec des précautions de garde-malade, la femme de chambre livra passage à la clarté, d'abord par les rideaux tirés, puis par les persiennes entre-bâillées. Elle revint vers sa maîtresse :

— Le temps est splendide. Un temps d'été, presque trop chaud.

La délicieuse figure d'Arlette, tellement jeune sous les masses débordantes de ses cheveux blonds qu'elle avait l'air d'une petite fille boudeuse, — tous ses traits, de la bouche tendre aux lèvres un peu lourdes, jusqu'aux yeux couleur d'eau et aux ailes du petit nez incorrect et charmant, descendus, attristés par une expression d'extrême fatigue à penser et à vivre, — apparaissait maintenant en pleine clarté. Un miroir en argent du style des artistes lorrains, placé sur un chiffonnier voisin du lit, refléta en même temps le visage intelligent et sérieux de Martine, sans beauté, non sans charme, avec un front étroit et poli, le dessin des contours assez réguliers, mais le teint brouillé

et les cheveux d'un châtain neutre, plus jolie en somme quand on n'apercevait que sa silhouette souple, fine, aux mouvemens précis et gracieux.

— Quelle heure est-il ? demanda Arlette.

— Tout près de onze heures.

— Déjà onze heures !... Oh ! je suis contente !

Onze heures !... La matinée déjà presque toute dévorée ! C'était un peu de vie disparue, un peu de cette vie trouvée trop lente, et trop pesante.

Arlette demanda encore :

— Vers le milieu de la nuit, je commençais à sommeiller quand un fracas de choses cassées m'a réveillée. Savez-vous ce que c'était ?

— Je crois que c'était le prince, murmura Martine.

— Une colère ?

Martine fit signe que oui.

— Contre qui ?

— Contre Jean, qui avait oublié de porter une lettre. Le prince l'a bousculé et Jean avait le verre d'eau dans les mains.

— J'avais cru qu'on cassait quelque chose de plus important qu'un verre d'eau, dit Arlette avec indifférence.

Une demi-heure plus tard, baignée et douchée, la princesse se reposait étendue sur une chaise longue dans un coin de la salle de bains.

— Si je m'écoutais, maintenant, dit-elle à Martine, j'irais me recoucher et je dormirais bien mieux que la nuit, parce que la nuit, j'ai peur... Rien n'est venu ce matin ? pas de lettres ? pas de dépêches ?

Martine répondit :

— Non, il n'y a pas de courrier. Mais on a porté une note de chez Jubillard... pour la zibeline de Madame la princesse.

Arlette fut un peu plus attentive.

— Et qu'est-ce qu'on a dit ?

— On a dit que c'était pressé. C'est le frère de Jubillard qui est venu, celui qu'on appelle M. Maxime, au magasin. Il parlait de porter la note au prince.

— Au prince ! s'écria Arlette qui se mit brusquement sur son séant.

— Alors j'ai pris la note, j'ai dit qu'on passerait.

— Comment le faire patienter ? murmura Arlette pensive.

— Que madame la princesse ne s'inquiète pas. J'irai moi-même aujourd'hui, et je trouverai bien quelque raison.

— Rouée que vous êtes, dit en riant Arlette. Vous auriez dû faire des affaires. Vous auriez roulé tout le monde,

Martine sourit. Elle continua de vaquer aux soins de son office, tout en s'ingéniant à rassurer, à égayer sa maîtresse. Dès que celle-ci se taisait et semblait retomber à sa bouderie, Martine parlait aussitôt, contait une histoire, risquait une réflexion sur la beauté d'Arlette. Elle s'exprimait avec une pureté de langage parfaite, presque avec élégance. Mais Arlette ne l'écoutait guère.

Comme Martine l'installait sur sa chaise en face de la table à coiffer, elle s'aperçut que les beaux yeux couleur d'aigue marine de la princesse s'étaient lentement remplis de pleurs. Sa figure sombrait dans cette marée de désolation, qui transforme en un instant la grâce des visages enfantins en une image de la douleur. Martine Lebleu, sérieuse, cessa de parler. Elle eut un air de compassion, et ses doigts se firent caressans autour de cette tête maintenant voilée par la retombée somptueuse de la chevelure... Arlette avait soudain repensé à Rémi de Lasserrade. Encore une fois le jour nouveau ne lui apportait aucune lettre du voyageur, et cependant elle savait, à n'en [pas douter, que depuis la veille, il devait être rentré à Paris. Elle pleura sur son délaissement, sur la misère de son cœur. A chaque sanglot, sa tête s'agitait de soubresauts sous son capuchon d'or fluide; des mots confus répétés, avec une obstination enfantine, tombaient de la bouche invisible.

— Je ne lui ai rien fait... rien fait... pourtant!

De nouveau séparés et ramassés en arrière par les doigts agiles de Martine, les beaux cheveux vermeils laissèrent voir un visage décomposé par le chagrin, où les larmes s'évaporaient. Martine, achevant la coiffure basse, qui rappelait celle de l'impératrice Eugénie dans le portrait de Winterhalter, questionna :

— J'apporte le thé?

— Je ne veux pas de thé.

— Alors?

Arletta réfléchit. Et tout d'un coup ses yeux s'allumèrent d'une convoitise.

— Est-ce qu'il y a de la soupe à l'office?... De la grosse soupe de chez nous, comme en fait Irma... du *tourin*, enfin?

— Irma en a fait ce matin pour nous autres... Il doit en rester...

— Faites-m'en servir... Une grande assiettée, bien chaude.

Martine installa près de la fenêtre une petite table qu'elle couvrit d'une nappe. Cette salle de bains, toute marbrée aux murs, était le séjour préféré d'Arlette. Elle n'en sortait guère, n'aimant pas sa chambre à coucher qui donnait sur les Champs-Élysées, dont le mouvement et la rumeur l'énervaient.

Martine était sortie pour chercher à l'office le tourin désiré par la princesse. Arlette, demeurée seule, rôda dans la vaste pièce fraîche, mirant aux glaces son visage où la trace des larmes s'effaçait aussi vite que sur un visage d'enfant. Proche de la porte qui donnait sur la chambre à coucher, elle remarqua le fauteuil où Martine s'asseyait, le matin, où elle s'était assise ce matin même, guettant le réveil de sa maîtresse. Une corbeille à ouvrage, soigneusement rangée, était posée sur une table volante, à côté du fauteuil. Elle contenait une « berthe » de batiste ancienne brodée au plumetis, que Martine, très adroite, était en train de réparer pour sa maîtresse.

Arlette prit distraitemment le lambeau de batiste fixé sur un carré de toile cirée verte, et examina la réparation commencée. Comme elle remettait la toile cirée dans la corbeille, elle aperçut au fond de celle-ci un petit livre relié de cuir noir. Elle l'ouvrit au hasard et lut :

« L'amour veille sans cesse. Dans le sommeil même il ne dort point.

« Aucune fatigue ne le lasse, aucuns liens ne l'appesantissent, aucunes frayeurs ne le troublent.

« Dilatez-moi dans l'amour, afin que j'apprenne à goûter combien il est doux d'aimer. »

Arlette ne reconnut pas les paroles célèbres, bien que sans doute elle les eût lues dans son enfance. Mais, livres pieux ou profanes, elle les avait toujours lus si distraitemment!... Quant à la culture religieuse que lui avaient dispensée tour à tour une théorie d'étrangères, Irlandaises, Badoises, Suissesses, Autrichiennes, dont M<sup>me</sup> de Gudère changeait aussi capricieusement que de cochers, la vie de Paris avait tôt fait d'en effacer jusqu'aux traces.

Elle regarda le titre : *Imitation de Jésus-Christ*... traduction de Lamennais. » Elle le replaça dans la corbeille et le recouvrit avec la toile cirée et la broderie, tel qu'il était tout à l'heure.

« L'étrange fille, pensa-t-elle. Voilà qu'à présent elle lit l'*Imi-*

tation!... Il paraît qu'elle est pieuse, en effet. Cela ne l'empêche pas de me demander trois heures de sortie tous les deux jours... et pas pour aller à l'église, je suppose. »

A un angle de la salle retentit un léger bruit, assez semblable à un roulement lointain sur un tambour voilé de crêpe. C'était la sonnerie du téléphone, amortie pour ménager les nerfs, jusqu'à n'être plus qu'un grésillement à peine perceptible. Arlette, indécise, hésitait à répondre, quand Martine rentra, portant sur un plateau le couvert et la soupière fumante.

— On téléphone, dit Arlette, voyez ce que c'est... Et dites que je dors.

Martine obéit. Arlette amusa son loisir à écouter la moitié perceptible de la conversation qui s'échangeait.

— Oui... c'est la femme de chambre... Ah! bien, Madame!... La princesse n'est pas levée, elle s'est endormie tard... Allo!... Elle ne va pas mal, merci, Madame... Je pense qu'elle pourra sortir... Dès qu'elle sera réveillée je le lui dirai... Chez Holtz, à cinq heures et demie?... C'est convenu... Bonjour, Madame.

Elle raccrocha les récepteurs.

— C'est Made? demanda Arlette.

— Oui... Elle prie la princesse de venir chez Holtz, dans la grande salle de l'hôtel, à cinq heures et demie.

— J'ai compris. Qui sera là?

— M. de Péfaut... M<sup>lle</sup> Rose et M<sup>lle</sup> Marguerite. M<sup>me</sup> de Guivre a aussi invité le prince. Enfin il y aura un jeune Italien que M<sup>me</sup> de Guivre veut faire connaître à ma princesse : Giuseppe Saraccioli.

— Qu'est-ce que c'est que cet Italien?

— Un poète qui a beaucoup de talent.

— Vous le connaissez?

— J'ai lu des choses sur lui, dans un livre sur la poésie italienne.

— Vous avez du temps de reste, Martine!

— La princesse ne déjeune pas?

— Ah! si, j'oubliais!...

Elle s'installa nonchalamment devant la table. Martine lui servit une assiettée pleine de la soupe crémeuse. Arlette sourit.

— Quand j'étais petite, dit-elle, et que nous passions le temps des vendanges à la Prade, en Lot-et-Garonne, je me sauvais du château pour courir à la métairie demander à Marceline, la mé-

tayère, du tourin comme celui-là. Ma mère ne voulait pas qu'on en servit sur la table du château : elle ne trouvait pas cela assez distingué.

Elle mangea avec avidité les premières cuillerées : Martine la veillait, l'aidait comme une convalescente à son premier repas. Mais l'assiette était encore presque pleine qu'elle la repoussa.

— La princesse a fini?

— Otez-moi cette assiette, Martine. Cela me dégoûte...

— La princesse voudrait des gâteaux?

— Vous en avez envoyé chercher?

— Oui... Comme la princesse en a désiré hier...

— Oh! C'est cela... Apportez-en vite.

Elle se bourra d'éclairs, de choux à la crème, de babas, comme une affamée. Redevenue gaie, elle bavardait avec Martine qui donnait la réplique, sans familiarité, gardant sa distance.

— Vous dites qu'il est Italien, le poète?

— Oui.

— Cette folle de Made! D'où a-t-elle encore sorti celui-là? Et elle le présente au prince!

L'attitude de Martine Lebleu, pendant que la princesse faisait une si tranquille allusion à la liaison de son mari avec M<sup>me</sup> de Guivre, était singulière. Son visage, si expressif à l'ordinaire, se figeait soudain, aucun muscle ne remuait plus, le regard, pour ainsi dire, s'absentait des yeux...

Arlette s'en aperçut et s'impatienta.

— Vous faites encore votre figure de bois, dit-elle. Dieu! que vous êtes insupportable, ma pauvre Martine. Je n'aime pas les gens qui n'ont pas le courage de dire leur opinion, et critiquent tout, en dessous. Vous, on ignore toujours ce que vous pensez.

Et s'excitant à sa propre voix, elle insista :

— Savez-vous que rien n'est plus désobligeant que cet air-là quand je vous fais l'honneur de vous traiter presque comme une égale? J'ai bien tort, du reste. Je me demande quelquefois si vous n'êtes pas d'accord avec le prince pour m'espionner.

— Oh! Madame... ne put s'empêcher de dire Martine, dont les yeux se gonflaient, malgré son effort pour rester calme.

— Non, je ne le crois pas, corrigea Arlette. Mais que vous êtes bizarre, ma pauvre fille!...

Il y eut un silence.

— Quel costume mettra la princesse? demanda doucement Martine.

— Le bleu de chez Emery. Avez-vous corrigé la ceinture?

— Oui...

Tandis que Martine préparait le costume et habillait sa maîtresse, celle-ci continuait de bouder, prenant prétexte de tout pour s'énerver, pour démontrer à Martine que son service était mal fait. A chaque instant elle affirmait qu'elle-même était « trop bonne » pour Martine.

— Je parie que vous allez encore vouloir sortir aujourd'hui pendant trois heures?

— Si la princesse me le permet... Mais je serai rentrée à temps...

— Non, de ma vie, déclara Arlette, je n'ai eu à mon service une fille comme vous. Il y a des moments où j'imagine que vous cachez des drames dans votre vie, qu'un beau jour je vais découvrir des choses énormes...

— Je jure bien, répliqua Martine d'un ton de bonne humeur, qu'il n'y a rien à découvrir.

Les yeux de Martine avaient une si douce sincérité que la princesse fut désarmée.

— Il n'y a qu'un petit ami? fit-elle.

Martine hésita un peu, puis répondit :

— Pas autre chose!

A ce moment, on frappa à la porte de la pièce voisine, qui servait à la fois de garde-robes et de vestibule à l'appartement, du côté de l'office. La seconde femme de chambre, chargée de tout ce qui n'était pas le service intime de la princesse, et qui ne l'approchait jamais, remit une lettre; on attendait la réponse : « Une espèce de bonne, » dit la fille avec dédain.

— Ouvrez... Lisez, fit Arlette.

Martine obéit et lut :

Madame la princesse,

Connaissant votre bon cœur, je m'adresse à vous dans les circonstances cruelles que je traverse. Je ne sais si Madame la princesse se rappelle qu'elle m'a vue chez Laurent, autrefois, ou j'étais première. J'ai été malade et on m'a remerciée. Depuis, toutes mes économies ont été mangées...

— Comment est-ce signé? interrompit Arlette.

— Joséphine Durand. Et entre parenthèses : « Joséphine de chez Laurent... »

— C'est vrai, dit Arlette. Je me souviens d'une première qui s'appelait comme cela. Faites-lui donner cent sous. Vous les avez sur vous? Non?... Vous n'avez jamais d'argent! Qu'est-ce que vous en faites?... Ouvrez la petite bourse de ma trousse.

— Il n'y a qu'un billet de cinquante francs.

— Tâchez de le changer à l'office... Ou bien, non, tenez!... Donnez-lui les cinquante francs, à cette Joséphine, et qu'elle me laisse en repos. Dépêchez-vous. Deux heures vont sonner, je ne suis pas habillée, et j'ai rendez-vous à deux heures et demie chez Émery, pour essayer.

Pendant les instans où elle fut seule, Arlette s'approcha de la grande baie double de la salle de bains, qui donnait sur la cour. Cour de palais, avec je ne sais quoi de vulgaire, d'à la douzaine, qui abaissait cette somptuosité de pierres, de fer forgé, de verdure surchauffées par l'engrais, au niveau d'une architecture et d'un luxe d'Exposition universelle. Une vasque de bronze, arrosée par un triton, émergeait d'un bouquet central, où des chrysanthèmes encadraient des lauriers d'Espagne, des rhododendrons, des troënes, des fusains, des aucubas artistement entrecroisés. Autour de ce bosquet une voie ovale, légèrement sablée par-dessus le pavé de bois, longeait les façades surchargées de colonnes, de pilastres, de cariatides. Un silence de bonne compagnie régnait dans cette enceinte, obliquement tranchée par un magnifique poudroisement de soleil. Quelques croisées entr'ouvertes laissaient apercevoir, alentour, des appartemens où dominait le décor habituel des intérieurs modernes, clair et contourné. Un landau attelé de deux chevaux isabelle, raides et hautains comme le cocher lui-même, attendait à l'est. Un coupé de remise assez élégant pénétrait à l'instant même dans la cour, et venait se ranger juste au-dessous de la fenêtre où se penchait Arlette.

Martine revenait.

— Le coupé est en bas, dit la princesse. Finissons vite de m'habiller.

Martine acheva de la vêtir, et la princesse d'Erminge, rentrée dans sa chambre à coucher, apparut enfin comme la vivante expression de ce luxe dispendieux à l'excès qui ne se trouve qu'à Paris et résume Paris. La très simple robe demi-tailleur, en



drap à longs poils, garnie de discrètes broderies à la main, valait neuf cents francs. Le chapeau, une toque avec une plume retombante, coutait quinze louis et ne ferait pas trois sorties. Les dessous de ce simple costume étaient de soie et de délicate mousseline de soie, plus chers et moins durables que le costume lui-même. Mais qu'Arlette était séduisante, ainsi parée, et qu'elle était bien la fleur naturelle de ce lieu unique au monde où, comme en un terreau spécial, l'histoire, l'art, l'argent, le climat se conjurent pour faire germer, pousser, s'épanouir la plus brillante, la plus coûteuse, la plus fragile plante de luxe : la femme !

Cette plante délicate fut transportée avec précaution du cabinet de toilette à l'ascenseur, puis de l'ascenseur au coupé, par les soins de Martine et du valet de pied. Dans la cour, avant de donner une adresse au cocher, la princesse consulta dans son carnet le memorandum que lui préparait quotidiennement Martine. Il ne contenait que trois indications : « Vente de charité, rue d'Aumale, 19 (jeunes ouvrières isolées). — Chez Émery vers deux heures, essayer costume beige et blouse de crêpe de Chine. — A cinq heures et demie, thé chez Holtz... » Il était deux heures et demie ; l'heure du rendez-vous chez Émery. Mais la fatigue de l'essayage effraya la princesse.

— 19, rue d'Aumale, dit-elle.

Dans le coupé, elle s'affaissa, comme si la lassitude de s'être habillée, d'avoir descendu quatre étages en ascenseur, d'être montée en voiture, avait usé toute sa force. Un air de souffrance aiguë contracta son joli visage ; de sa main gauche elle comprima son cœur qui se meurtrissait à heurter les parois de sa poitrine. Le coupé filait vers la place de la Concorde le long des Champs-Élysées illustrés de soleil, si vastes par la quasi-solitude de ces premières heures de l'après-midi. Des feuilles de marronniers voltigeaient paisiblement sur le pavé de bois... Au rond-point, la jeunesse persistante des pelouses, l'éclat savamment contrasté des chrysanthèmes fit sourire les yeux de la passante ; quelques instans elle sembla moins abattue. Puis elle retomba dans sa morne tristesse, dans sa réflexion désespérée. Son front se creusait d'une grosse ride entre les yeux ; les mains allongées entre ses genoux, elle méditait. Devant l'église de la Madeleine, elle se rappela — pourquoi ? — qu'une de ses institutrices l'avait un jour menée là, dans les sous-sols, devant une

petite image de Saint-Antoine de Padoue, et lui avait demandé de prier avec elle pour que son frère fût reçu à l'École polytechnique de Zurich... Arlette sourit à ce souvenir, et tout de suite elle évoqua Martine, le livre relié de cuir fané, les phrases de *l'Imitation* sur l'amour.

« Oui... Cette fille est indéchiffrable... Made dit qu'elle doit avoir un amant plus jeune qu'elle, qui la tourmente, et à qui elle donne de l'argent. Elle est intéressée. On ne la voit pas dépenser un sou pour elle... Sa toilette est fabriquée avec ce que je lui donne, et encore, elle doit en vendre les trois quarts. Pauvre fille!... »

Les prunelles sérieuses de Martine illuminèrent le chaos où se débattaient les soucis de la princesse : elle sentit soudain combien cette fille, dont elle s'avouait ne connaître rien, dont elle suspectait les mœurs, lui était devenue indispensable.

« Elle a un service excellent, en somme. Seulement elle est trop mystérieuse. Pourvu qu'elle ne me vende pas au prince! »

D'anciennes trahisons de servantes repassèrent dans sa mémoire. Par faiblesse d'âme, par nonchalance, par l'abandon aussi où la laissaient ceux qui avaient charge de la diriger, — son père, sa mère, puis son mari, — toujours Arlette avait eu un penchant à se livrer aux salariées de la maison. Les bonnes, d'abord, aux soins desquelles l'abandonnait sa mère, malade imaginaire, dévorée d'égoïsme. Ensuite les institutrices ; ensuite les femmes de chambre. Celles-ci apprenaient tout de suite les secrets de leur maîtresse. La dernière, celle qui avait précédé Martine, en avait profité pour infliger à Arlette un chantage, en la menaçant de porter au prince une dépêche de Rémi qu'elle avait interceptée. Arlette avait dû payer cinquante louis cette dépêche.

« Non, pensa-t-elle... Martine ne me ferait pas un pareil coup ; il me semble qu'elle m'aime bien... »

A cette idée qu'un être humain l'aimait, un seul être humain, et si distant d'elle, la princesse s'attendrit. Elle se rencoigna dans le fond du coupé, arrêté alors aux abords de la gare Saint-Lazare par les embarras de la circulation. Elle s'appesantit sur l'horreur de la solitude morale où elle vivait présentement : « Tout le monde m'a abandonnée... » Cette sensation de solitude, depuis quelque temps, lui devenait angoissante et douloureuse comme un mal physique. Elle regarda la foule qui s'agitait en remous

pressé autour de la voiture, des couples, des gens à l'air affairé, préoccupé, parfois joyeux. « Bien peu sont aussi seuls que moi, se dit-elle. Depuis toujours on m'a délaissée. Tous ces gens-là ont une famille, des amis; moi, je n'ai rien... Ma mère n'a pas été une mère pour moi, mon mari n'est pas un mari. J'en suis réduite à mendier le dévouement de ma femme de chambre... » Elle rit douloureusement, puis s'impacienta de l'arrêt prolongé : les omnibus s'entassaient en avant comme une barricade ; le cheval, énervé, dansait sur place... « Ah ! que ce Paris m'écœure ! » Elle rêva d'un lieu ignoré, loin de la Ville, loin de tous les gens qu'elle connaissait, où elle pourrait s'enfuir, se terrer, avec Martine pour la servir et la soigner. S'échapper, attendre l'avenir, ses menaces, ses incertitudes, même ses catastrophes, dans un coin où il frapperait en secret, à l'insu de tout le monde...

— Ou bien mourir ! murmura-t-elle, tout haut.

Elle fut effrayée de ce qu'elle avait dit, et sa pensée recula comme si elle venait d'apercevoir un trou noir béant devant elle... Le jeune désir de vivre, suscité par ce mot poignant — mourir, — l'envahit de nouveau. Elle repoussa l'anxiété qui la dévorait et dont elle ne voulait pas se préciser à elle-même la nature.

« Non, ce n'est pas possible !... »

Cependant l'embarras des voitures avait fini par se débrouiller. Le coupé de la princesse, franchissant les abords de la gare Saint-Lazare, gagna la place de la Trinité, puis la rue d'Aumale. La vente charitable au profit des « Jeunes ouvrières isolées » se faisait dans la salle des Horticulteurs Parisiens, louée pour la circonstance. Des voitures de maître et quelques fiacres s'alignaient déjà aux abords de la porte, quand Arlette descendit. Elle traversa les vestibules décorés de maigres plantes vertes, gagna le hall du fond. C'était l'arrangement banal de ces sortes de fêtes, des comptoirs fleuris derrière lesquels se tenaient des femmes du monde, les unes âgées et sévèrement mises, qui ralliaient peu de clientèle, les autres pimpantes de jeunesse et de parure, qui tenaient salon de flirt et de galanterie au profit de l'œuvre.

Vers un des comptoirs les plus fréquentés, Arlette, après un coup d'œil d'exploration, s'avança. Deux jeunes filles y siégeaient, si semblables de visage qu'on les devinait jumelles, impossibles à confondre cependant par cette seule différence caractéristique : l'une avait les cheveux d'un ton mat de paille

d'avoine ; l'autre, dont la chevelure était beaucoup plus abondante et striée d'ondes naturelles, était franchement rousse. Leurs costumes pareils, en drap beige, sans un ornement, cherchaient la simplicité : mais la coupe et l'arrangement décelaient le grand faiseur.

— Oh ! Arlette... Quelle gentille visite !

C'était Marguerite d'Avigre, — les cheveux paille d'avoine, — qui apercevait la première la princesse d'Erminge. Une dame âgée et deux jeunes gens qui causaient, leurs emplettes à la main, prirent congé ; il ne resta qu'un homme d'environ quarante-cinq ans, très soigneusement et même élégamment vêtu dans une mode un peu ancienne, jaquette courte, pantalon ample, haut de forme bas à larges ailes, guêtres blanches sur les souliers vernis. Il salua la princesse, découvrant un front bombé que les cheveux, d'un blond à peine gris, coupés en brosse, couronnaient drûment, carrément ; la barbe, du même ton blond veiné de gris, était aussi taillée courte et carrée, la moustache rognée démasquait une bouche d'un dessin très fin, aux lèvres et aux dents jeunes. Les yeux d'un bleu foncé regardaient obstinément droit sous les sourcils un peu trop fournis. Le nez, maigre, busqué, avec une arête blanche à la crête, ôtait la beauté à ce visage en lui gardant de la noblesse ; le teint se maculait de légères couperoses aux pommettes.

— Vous ici, Jérôme ? dit Arlette. Vous « faites » donc aussi les ventes de charité ?

— Je profite de toutes les occasions pour voir ces deux petites, dit Jérôme en montrant Marguerite et Rose d'Avigre, qui tendaient en riant leurs mains à la princesse. Sont-elles charmantes, hein ?

— Oui, vous êtes ravissantes, appuya Arlette. Il n'y en aura que pour vous dans cette vente. Qu'est-ce que vous vendez, au fait ? de la papeterie ?

— Du papier à lettres, des porte-plumes, des encriers, des bâtons de cire, des buvards, rien que des choses utiles...

— Allons, Arlette, décidez-vous, faites votre choix. Et vous aussi, monsieur de Péfaut.

— Voyez si elles sont pratiques ! reprit celui-ci ; au lieu d'entasser ici des bibelots inutilisables qui épouvantent l'acheteur, elles se sont tout bonnement mises à vendre des choses dont on a toujours besoin.

— Des timbres, par exemple, dit Rose. Seulement, soyez avertie : je vous vends quatre sous ceux de quinze centimes, et les autres à l'avenant. Mais vous êtes souffrante, Arlette?..

Toutes deux s'empressèrent, aidées par Jérôme de Péfaut. Arlette, tout à coup, avait pâli et s'était cramponnée au comptoir pour ne pas tomber par terre. On approcha un fauteuil où elle se glissa, portant vivement son mouchoir à sa bouche. Elle ne pouvait parler, mais, de sa main libre, faisait signe de ne pas s'inquiéter. Les gracieux visages pareils de Rose et de Marguerite d'Avigre se penchaient vers elle, tandis que la curiosité amicale de M. de Péfaut l'observait.

— Soignez-la, Jérôme, vous qui êtes médecin, dit Rose. Qu'est-ce qu'elle a ?

Jérôme haussa les épaules sans répondre. Arlette avait laissé retomber ses deux bras le long du fauteuil. Sur sa figure absolument blanche perlait une fine sueur.

— Cela va mieux, murmura-t-elle, s'efforçant de sourire. Ce n'est rien... Mon pauvre estomac...

Elle ajouta avec volubilité :

— J'ai des crampes brusques, quelques heures après mes repas.

— Des nausées? interrogea Jérôme.

— Oh! non... non... pas de nausées... des crampes... Le docteur Ingrand m'a dit que c'était une dilatation. Du reste, je vais bien, à présent. Voyez, cela passe... c'est fini.

Toute décomposée encore par la crise, elle se mit debout, cachant son émoi sous des feintes de gaieté : elle s'appuya gentiment au bras de Rose d'Avigre. Marguerite s'empressait aussi pour l'aider à marcher, craignant qu'elle ne retombât.

— Voulez-vous, demanda Jérôme en la regardant bien en face, vous promener un instant avec moi? L'air vous fera certainement du bien.

— Non, je vous remercie, répliqua la princesse, dérobant ses yeux à M. de Péfaut... Voyez, je suis maintenant tout à fait d'aplomb. Et je vais faire mes emplettes... Rose... Marguerite... Donnez-moi chacune un porte-plume : voici un louis pour chaque. Je suis sans le sou en ce moment.

— Mais vous nous gêtez, au contraire! Tenez... voilà ce que nous avons de mieux comme porte-plumes... Ce n'est pas brillant : je vous avoue que nous ne les avons pas payés un louis.

— Qu'est-ce que c'est, au juste, votre œuvre de Jeunes Ouvrières isolées? questionna Jérôme, tandis que les deux sœurs empaquetaient soigneusement dans deux longues boîtes de carton les porte-plumes choisis.

Marguerite expliqua avec clarté, sans bégueulerie, qu'il s'agissait de donner un toit et un lit honnêtes à des ouvrières parisiennes.

— Rue de Verneuil, où est installée la maison, on les reçoit pourvu qu'elles consentent à mener une vie nette. Il y a une chapelle dans la maison, naturellement, puisque la majorité des pensionnaires est catholique : mais elles sont admises sans distinction de culte, protestantes ou juives.

— Et celles qui n'ont pas de religion du tout?

— Les libres penseuses? fit Rose sans paraître effrayée du mot. Certainement on les accueille; voulez-vous qu'on les laisse à la rue?

— Et tout ce monde-là s'entend?

— Jusqu'à présent, du moins. Elles sont quatre-vingt-six s'accordant parfaitement entre elles.

— Comment! s'écria M. de Péfaut. Il y a à Paris une maison qui réunit des femmes d'opinions diverses, et les catholiques n'y honnissent pas les libres penseuses, et les libres penseuses n'ont pas d'accès d'hystérie quand elles aperçoivent un crucifix accroché au-dessus d'un lit? Mais je vais demander une chambre dans cette maison-là... Tenez, ajouta-t-il en déposant un billet de cent francs sur le comptoir : voilà pour votre œuvre. Donnez-moi ce calendrier à effeuiller.

La princesse d'Erminge, ayant glissé dans son manchon le paquet de porte-plumes, embrassa les deux jeunes filles. Elle tendit la main à M. de Péfaut.

— Vous savez, Jérôme, dit-elle, que nous nous revoyons tout à l'heure?

— Où cela?

— Chez Holtz... Made a téléphoné ce matin qu'elle donnait un petit cinq heures en l'honneur d'un certain Italien... Comment l'appellez-vous donc?

— Giuseppe Saraccioli? fit Jérôme. Vous appelez cela un certain Italien! Mais c'est un poète du plus beau talent, un poète à tendance chrétienne qu'on oppose déjà à d'Annunzio. L'homme est d'ailleurs aimable; je l'ai rencontré à Florence, chez la marquise della Venta.

— Et vous vous entendez avec lui, vous qui êtes un abominable athée ? questionna la princesse.

— J'aime mieux les gens qui ont une doctrine morale fondée sur la religion que les gens qui n'ont pas de morale du tout, fit M. de Péfaut assez sèchement. D'ailleurs, ce soi-disant poète chrétien s'abreuve largement aux sources païennes.

— Son *Ode à la Vierge* est une superbe chose, dit Marguerite.

— Vous avez lu Saraccioli ? Où trouvez-vous le temps de tout lire, petite ? s'écria la princesse d'Erminge.

Les jeunes filles souriaient, se regardaient sans répondre. Jérôme répondit à leur place :

— Elles sont d'une génération qui dédaigne moins la culture de l'esprit que la précédente. Vraiment, elles sont très bien... Surtout pour de jeunes demoiselles qui pourraient passer leur temps à flirter, à babiller et à s'habiller... Pour en revenir à Saraccioli, sachez qu'il a une autre qualité appréciable : il ressemble à l'Apollon de Canova.

— Est-ce pour moi que vous dites cela ? fit Arlette. Je me moque de la beauté de votre Italien bien plus que de sa poésie.

— Mais pas moi ! dit Rose en riant.

— Ni moi ! fit Marguerite. Si nous pouvons fermer boutique avant cinq heures et demie, nous irons vous rejoindre chez Holtz pour voir de près le bel auteur de l'*Ode à la Vierge*.

— Ces petites sont parfaites de vérité et d'intelligence, conclut M. de Péfaut. Elles aiment toute la beauté et osent le dire.

Arlette, l'esprit soudain absent, rêvait. A l'évocation de cette rencontre d'après-midi, chez Holtz, l'image de Rémi de Lasserade avait surgi dans sa mémoire, et la tristesse qui s'amassait dans son cœur manqua de jaillir en larmes.

— Au revoir, dit-elle, d'un ton si las que l'entrain des trois interlocuteurs tomba aussitôt. A cinq heures et demie !

Et, sans attendre qu'on lui répondît, elle s'éloigna précipitamment, gagna la rue, se jeta dans son coupé en disant :

— Rue Royale... chez Émery !

Dans la voiture qui s'ébranlait et, d'un trot posé, gagnait le boulevard, elles s'abandonna à l'émoi de douleur qui l'avait surprise tout à l'heure tandis qu'elle causait avec Jérôme et les jumelles. L'image qui avait passé devant ses yeux ne voulait plus s'évanouir. L'amertume de son aventure inachevée, où elle

avait sincèrement cherché un peu de tendresse et d'appui, lui remontait au cœur et le faisait déborder.

— Je ne lui ai rien fait,.. je ne lui ai rien fait,.. sanglotait-elle.

Tout à coup une angoisse physique, angoisse singulière, qui, depuis le matin, lui avait, à plusieurs reprises, crispé les entrailles, naquit en elle, grandit, devint atroce un instant, puis, par degrés insensibles, s'apaisa. Elle ne souffrait presque plus quand elle descendit devant la maison où Émery avait ses ateliers. Mais de monter au salon lui fut une fatigue : elle dut s'arrêter deux fois.

« Cela ne va pas du tout, du tout, aujourd'hui, pensa-t-elle. Il serait plus sage de rentrer. »

Un pas montait derrière elle : pour n'être pas vue ainsi hésitante sur l'escalier, cramponnée à la rampe, elle se décida à gravir les quelques marches qui la séparaient du salon.

— L'essayage de M<sup>me</sup> la princesse d'Erminge ! dit aussitôt à haute voix une belle jeune fille vêtue de noir, qui montrait des modèles.

Et ce titre de princesse fit lever les têtes des clientes, composer leurs attitudes, tandis qu'Arlette, redressée par cet effort instinctif de tenue qui permet à la mondaine, lorsqu'il le faut, de vaincre un instant les pires malaises, traversait la salle, sous la conduite d'une autre vendeuse, accourue à sa rencontre avec des manifestations de déférence.

Quand l'historien des mœurs veut comprendre la raison suprême de tant de défaillances d'honnêteté chez des hommes que leur âge, ou leur place dans la société, devrait préserver ; quand il veut découvrir et saisir la clé minuscule de tant de trafics honteux d'argent contre des consciences, — il faut qu'il s'astreigne à passer quelques heures d'après-midi dans un des laboratoires du luxe féminin à Paris ; il faut qu'il s'enquière du prix des objets légers qui s'y fabriquent, et de leur durée. Il faut qu'il étudie la ferveur des femmes à les posséder, qu'il épie dans leur œil la convoitise affolée. Il faut aussi qu'il regarde ces mêmes créatures féminines ; qu'il se rende compte de l'être spécial qu'elles deviennent, ainsi parées ; qu'il escompte la puissance de tels êtres sur l'imagination d'hommes que Paris surchauffe et détraque, dans un monde d'affaires où les idées



morales n'ont pour ainsi dire pas cours. Alors l'historien comprendra que le ressort secret de la plupart des spéculations hasardeuses qui mènent à la brusque fortune ou au suicide, que tous les bas marchandages politiques où la conscience s'échange contre de l'or, ce ressort secret joue là, — manœuvré par les longues mains souples des essayeuses.

Une demi-heure après son entrée chez Émery, Arlette attendait encore son essayage, le moment du rendez-vous fixé à l'avance étant depuis longtemps passé et d'autres clientes ayant pris son tour. Mais elle s'était divertie à commander, dans une rage de coquetterie où elle s'abandonnait de temps à autre comme pour tout y oublier, et qui vraiment la grisait, lui donnait le répit. Sans ressources personnelles, harcelée par des créanciers qui réclamaient des notes impayées depuis deux ans, connaissant les fureurs de Christian quand les fournisseurs s'adressaient à lui, elle venait de s'endetter de trois cents louis en trente minutes, d'ailleurs sans s'être renseignée sur aucun prix... Enfin, l'essayeuse attendue, M<sup>lle</sup> Armande, une brune élancée, aux prunelles noires intelligentes, entra ; elle s'excusa sans obséquiosité.

— Je suis bien désolée, Madame, de vous avoir fait attendre. J'essayais les toilettes de mariage de M<sup>lle</sup> de Cambry-Laurin, qui épouse le duc d'Épinière...

Elle jeta ce dernier nom négligemment, en femme qui possède son barème social, et sait que la future d'un duc français authentique peut bien faire attendre la femme d'un petit prince d'origine allemande. Une aide-essayeuse, maigre trottin aux mèches en vville, apportait en même temps une merveilleuse toilette, faite avec ces châles de crêpes dont les beaux exemplaires deviennent rares même en leur pays d'origine, en Espagne. L'ingénieuse couturière avait eu l'idée, par des découpages et des interpositions de dentelles, d'en composer des toilettes d'un luxe incomparable. Les yeux d'Arlette s'animèrent :

— Oh!... c'est bien! murmura-t-elle.

Elle défit les épingles de son chapeau, s'en débarrassa, puis se devêtit prestement, sans presque s'aider des mains des deux femmes, qui s'offraient. Les couleurs avaient reparu sur son visage, tant l'amusement de la toilette l'échauffait. On allait passer la jupe dont la traîne était portée par l'aide quand M<sup>lle</sup> Armande s'écria :

— Oh! Madame la princesse!... Qui a donc lacé votre corset ce matin?...

La princesse pâlit un peu :

— J'ai l'estomac assez capricieux tous ces temps-ci : dès que j'ai déjeuné, je me sens tout endolorie. Alors ma femme de chambre n'ose pas me serrer. Mais vous pouvez gagner deux centimètres. Voyez!

— Madame la princesse a une si jolie taille!... Émilie, serrez doucement les lacets de Madame la princesse.

Le mince chiffon de trottin aux cheveux en vaille, aux yeux impertinens, dénoua les cordons du corset, puis se mit en devoir de les tirer, comme on le lui commandait. Fut-elle brusque? Au premier effort, la princesse poussa un faible cri et chancela. Les bras d'Émilie et de M<sup>lle</sup> Armande la reçurent; on la porta sur une chaise longue contre la muraille.

— Petite sotte, petite brutale, grondait à demi-voix M<sup>lle</sup> Armande, bousculant le trottin épouvanté... Allez vite chercher des sels... Qu'est-ce que va dire la patronne?... Allez! courez!

L'évanouissement d'Arlette se prolongea assez longtemps. Ensuite, revenue à elle, elle fut saisie d'un violent malaise qui la secoua comme sur un paquebot. Elle ne se plaignit pas, n'accusa personne; elle montra plutôt un certain embarras de tout le désordre qu'elle causait.

— Décidément, fit-elle, je suis trop souffrante aujourd'hui pour essayer. Je préfère revenir demain, ma petite Armande, demain de bonne heure. Aujourd'hui, d'ailleurs, il est tard, nous n'y verrions plus rien. Merci pour vos bons soins; à demain...

Les ouvrières s'empressaient, heureuses qu'Arlette n'émit aucun reproche sur la maladresse du trottin. La princesse remonta dans son coupé en disant :

— A la maison!

Elle renonçait au thé chez Holtz.

« Je suis trop misérable aujourd'hui, décidément; je ne voudrais pas qu'une crise pareille me prit en public. Chez Émery, cela n'a pas d'importance. Ce ne sont pas les essayeuses qui s'en vanteront! »

La pendule, sous la glace d'avant, marquait cinq heures et demie passées. « Ils y sont déjà, » se dit Arlette... Elle imagina l'immense salle de l'hôtel, parée de fleurs, de femmes, de lumières, et la table où seraient assis Madeleine, Jérôme de Péfaut, le poète italien, les petites d'Avigre, Christian. Qu'elle était donc lasse de ce vain remuement mondain où elle dépensait sa vie

depuis tant d'années, jeune fille à la suite de M<sup>me</sup> de Gudère, jeune femme à la suite de Madeleine de Guivre ! Les gens qu'elle fréquentait lui apparurent, eux aussi, lamentablement vains. Non qu'ils fussent sots ou incivils : au contraire, leurs façons à tous étaient éminemment sociables, plusieurs avaient même de l'esprit : le gros Campardon, par exemple, boute-en-train de la bande. Mais dans son anxiété présente, l'agitation élégante, l'esprit des conversations même lui semblaient presque odieux. « Les petites d'Avigre et Jérôme, c'est encore ce qu'il y a de mieux dans le tas... » D'ailleurs Rose et Marguerite, à proprement parler, ne faisaient pas partie de la bande d'Arlette. Très sérieusement élevées par une mère née dans la Nouvelle-Angleterre, soucieuses d'intellectualité, occupées d'œuvres charitables, elles ne venaient qu'incidemment se mêler au milieu frelaté de la princesse, et seulement quand les y attirait une curiosité d'ordre un peu relevé comme, aujourd'hui, cette rencontre avec le poète Saraccioli. Jérôme, lui, fréquentait assez volontiers un monde dont il semblait s'amuser à étudier les désordres et les travers ; il n'avait pas cessé de témoigner une amitié fidèle à sa cousine Arlette, depuis le temps où, fillette, elle passait le mois de janvier rue de l'Université. Mais Arlette, au fond, avait un peu peur de lui. Elle sentait qu'il ne l'approuvait pas, qu'il l'eût voulue autre qu'elle n'était ; et cette sensation, parfois, lui rendait presque intolérable la présence de son cousin. « Oh ! que j'en ai assez, que j'en ai assez, de tous ces gens-là ! » murmura la jeune femme, l'œil sec, la fièvre aux mains, reprise par un accès de désespoir. « Ne plus les voir... jamais, jamais !... Madeleine surtout... la belle Madeleine aux yeux meurtris... Mon amie intime, et la maîtresse de mon mari !... quelle boue !... » Ce n'était pas la première fois qu'elle concevait l'ignominie de cette situation, mais c'était peut-être la première fois qu'aussi nettement elle se la formulait. L'arrêt surgit du fond d'elle-même, d'un fond si lointain, si mystérieux, jusque-là si inexploré, qu'elle n'osait pas y plonger sa pensée...

Mais le léger esprit d'Arlette ne se fixait jamais longtemps .. Les images s'y succédaient capricieusement, chacune provoquant une émotion passagère. Elle oublia M<sup>me</sup> de Guivre, et, tout d'un coup, imagina Rémi de Lasserrade entrant chez Holtz, sa jolie figure de page, les ondes brunes de ses cheveux, son élégance

précieuse, ses mains de femme. Elle se pencha à la portière :

— Jean!... Chez Holtz... Vite!

Le cocher, habitué aux lubies de la princesse, vira lestement, dans les Champs-Élysées, sillonnés de voitures, et redescendit vers la Place de la Concorde. Arlette, cependant, étonnée de la résolution qu'elle venait de prendre, déjà la regrettait, et se troublait.

« Tout à l'heure, quand je vais le rencontrer chez Holtz, s'il allait me dire qu'il est toujours à moi?... »

Céder?... Recommencer la vie des mois précédents, si douloureuse malgré la vapeur de joie qui, par instans, en éthérisait la douleur?... « Oh! bien sûr... s'il le veut encore, je ne saurai pas résister. Mais, c'est bizarre, j'ai envie de renouer, et j'ai peur. Il vaudrait mieux non!... » Un vœu confus vers le repos du cœur, vers une sorte de stable équilibre, de santé morale, se formait en elle, de toutes les angoisses subies... Vœu stérile, car elle continuait de courir vers la dangereuse rencontre, et sa hâte s'enflévrant à mesure que diminuait la distance.

Depuis quelques années, la place Vendôme tend à devenir, au cœur du Paris moderne, un centre somptuaire, quelque chose, dans ce musée du luxe parisien, comme le salon carré du Louvre ou la tribune des Offices. Les façades hautaines bâties par Mansard pour abriter d'aristocratiques familles se décorent d'enseignes variées : des hôteliers, des couturiers, des bijoutiers envahissent les immeubles sur lesquels la colonne, comme un gnomon gigantesque, fait tourner son ombre au cours des heures. Les larges cintres des rez-de-chaussée encadrent des vitrines. La rue de la Paix ne suffit plus à l'exposition permanente du luxe parisien : la glorieuse place Vendôme en devient l'aboutissement éclatant.

A l'heure où la princesse d'Erminge descendit devant le perron de l'hôtel Holtz, la pâleur de la claire journée finissante se mariait encore aux reflets des triples réverbères. Un encombrement d'équipages et d'automobiles, sans cohue, sans fracas, empêcha quelque temps le coupé d'Arlette de pénétrer sous la voûte. Tant de femmes aux pimpantes toilettes et de gentlemen corrects débarquaient coup sur coup dans le vestibule, qu'on eût dit d'une fête réunissant là, pour un divertissement annoncé, la société parisienne. Ce n'était cependant qu'une halte de la vie courante

pour ce monde désœuvré, halte un instant élue par la mode, dont le mot d'ordre est l'invitation la plus prompte et la mieux écoutée.

Arlette, dès l'entrée, serra la main d'un grand jeune homme qui sortait, échangea un bonjour avec une jolie personne blonde nonchalamment étendue dans un fauteuil du hall et gagna la longue salle du restaurant, où se servent les goûters. Une émotion presque joyeuse avait soudain balayé son angoisse; du même coup toute douleur physique se calmait. Cette venue chez Holtz où la « bande de Made » l'attendait, où elle allait rencontrer Rémi de Lasserrade, n'était-ce pas la reprise de la vie d'avant, folle et grisante, la vie tête lourde et cœur battant, sans souci de l'avenir?

La salle était agitée et bruissante, pleine d'une société assez mêlée, où les gens du vrai monde composaient assurément la minorité parmi beaucoup d'étrangers et d'étrangères, quelques bourgeois curieux, un peu du demi-monde aussi, du plus guindé, qui côtoie le vrai de si près que parfois celui-ci se laisse pénétrer. Cela avait un joli air de casino très élégant ou de salon très libre, l'air que Paris, envahi par les foules cosmopolites, a de plus en plus depuis quinze ans. Dans ce milieu mêlé, Arlette, comme toutes les femmes du vrai monde, voyait seulement les visages des gens de son monde, et, tout en cherchant « la bande de Made, » échangeait des signes d'intelligence et d'amitié.

Elle s'arrêta au milieu de la salle : son regard la parcourut, se fixa... A vingt pas, elle reconnaissait, sous la retombée du chignon sombre, la nuque mate de Madeleine. Penchée, le bras appuyé au dossier de la chaise voisine, la comtesse causait en confidence avec un homme d'une forte carrure, aux cheveux blonds abondants, à la lourde barbe blonde, qui l'écoutait d'un air soucieux : c'était Christian d'Erminge.

Madeleine, pour parler de plus près à Christian, changea de siège : Arlette les vit alors tous les deux de face. La renommée proclamait justement qu'ils formaient un beau couple. Le prince comptait alors trente-trois ans, la comtesse de Guivre plus de trente-sept. Il paraissait pourtant l'ainé, un peu voûté, un peu appesanti de graisse; l'or de son poil blond commençait à se nieller d'argent. Mais les traits gardaient de la finesse et de la noblesse; l'engraissement respectait le dessin pur, classique, du front, du nez, de la bouche. Christian d'Erminge ressemblait

aux clichés que les livres scolaires utilisent pour représenter tour à tour Bélisaire ou Charlemagne; les yeux relevaient la banale beauté de son visage. Ces yeux, très largement fendus, sous des sourcils très fournis, moins blonds que les cheveux et la barbe, étaient nettement bleus, et si brillants, si animés, si inquiets même qu'ils surprenaient dans cette figure calme, ou, par instans, eux seuls semblaient vivre... Tout vivait au contraire, tout frémissait d'action et de passion dans le visage et la personne de Madeleine de Guivre, tandis qu'elle lui parlait. Madeleine de Guivre était de ces femmes qui ne sont jugées belles qu'à Paris, mais qui sont, à Paris, reines de beauté. Grande et mince, la taille admirable, les extrémités longues, un visage un peu chevalin qui frappait surtout par le contraste du teint mat et des cheveux bruns luxuriants, parée avec un art consommé, il était impossible qu'elle passât inaperçue. De telles femmes, au théâtre, au cabaret, ou quand elles suivent en victoria l'avenue du Bois, enflamment de rancune jalouse le cœur des modestes passantes en les forçant à s'avouer qu'elles n'atteindront jamais à une certaine élégance... Même le visage, malgré la courbe disgracieuse du nez et le menton lourd, exerçait un attrait singulier, grâce à l'extrême pureté du teint, très uni, un peu « pêche, » un visage qui signifiait et promettait la volupté par les yeux châtains, si caressans, par la bouche mobile, aux lèvres comme veloutées, par cet air indéfinissable qui troublait les hommes auprès d'elle et irritait les femmes. Madeleine de Guivre était vêtue d'une robe en drap blanc, agrémentée de toute la complication moderne de broderies, de dentelles anciennes, de pampilles. Christian, en redingote gris foncé, un bouquet de bleuets à la boutonnière, avait, sans plus, l'élégance d'un sportsman du monde.

Tous deux causaient, un peu à l'écart de la table ronde où les tasses servies se dispersaient. Assis à cette table, un jeune homme complètement rasé, en complet à jaquette mousse, cravaté de faille verte, entre les mains un chapeau demi-haut de feutre mousse, conversait avec Jérôme de Péfaut. M<sup>me</sup> d'Ars, mignonne petite femme un peu grasse, vêtue d'un costume tailleur bleu-pastel, son visage de jolie grisette émergeant d'un boa de marabout bleuâtre, s'isolait avec le peintre Apistol, — dont la haute stature et le profil à la Henri IV requéraient l'attention des femmes.

« Rémi n'est pas là, » pensa la princesse, n'apercevant pas le seul convive qu'en réalité elle était venue chercher. Plus hardie, elle s'avança. Christian la vit le premier, la signala à M<sup>me</sup> de Guivre : toute la tablée, aussitôt, lui fit accueil.

— Arlette chérie!... Qu'elle est belle! s'écria Madeleine. Je ne t'embrasse pas à cause de nos chapeaux, mais tu m'en donnes envie... N'est-ce pas, Christian, qu'elle est délicieuse?... Arlette, que je te présente notre ami Giuseppe Saraccioli, le grand poète italien... La princesse d'Erminge...

L'Apollon de Canova s'inclina sur la main qu'Arlette lui tendait.

— Je ne sais pas l'italien, monsieur, dit celle-ci, et j'ai le vif regret de n'avoir pas lu dans l'original votre célèbre *Ode à la Vierge*.

— Oh! princesse, murmura l'étranger rougissant d'orgueil, vraiment? vous savez que j'ai écrit cette petite chose?...

Le nom de son œuvre ainsi jeté négligemment par une Parisienne du monde, lui valait autant de joie que les couronnes académiques prodiguées dans sa patrie. Madeleine surprit cette joie et, comme elle voulait l'hommage de tous les hommes, elle fut jalouse. Elle dit tout haut au prince, ironiquement :

— Saviez-vous votre femme si littéraire, Christian?

Il répondit par un sourire, un mouvement d'épaules. Mais la phrase de Madeleine et le geste de Christian échappèrent à Arlette : les yeux élargis, figée sur place comme par un courant de froid qui lui parcourait les os, elle regardait, à côté de M<sup>me</sup> de Guivre, une canne posée contre une chaise vide, une canne dont la poignée assez singulière figurait une tête de femme à coiffe de hennin, renversée en arrière, le tout traité en émail translucide et diverses nuances d'or, à la façon des novateurs de l'orfèvrerie moderne... La princesse reconnaissait un bijou qu'elle-même avait donné à Rémi de Lasserrade.

— Du thé, chérie? disait cependant Madeleine, qui la servait... Mais continuez, monsieur Saraccioli. Ma chère, il comparait pour nous les fresques de Lucca Signorelli et celles du Sodoma à Monte Oliveto. Il est si intéressant!

Arlette s'attabla, et le jeune Italien, dont l'éloquence française eût fait envie à bien des Français, ayant poursuivi sa conférence, elle eut le loisir de maîtriser ses nerfs et de fouiller des yeux le fond de l'ample salle : Rémi devait s'y trouver. Elle

l'aperçut enfin, debout, penché sur une petite table qu'occupaient deux comédiennes célèbres. Des tables voisines, les regards le visaient, regards discrets ou effrontés des femmes, regards malveillans des hommes : tous avaient souci de ce jeune homme mince dont le joli visage, les yeux bleu clair, les cheveux bruns naturellement frisés, la parure élégante étaient déjà célèbres à Paris. Les deux comédiennes, l'une mûre, l'autre à cet âge intermédiaire que la politesse parisienne appelle encore la jeunesse, haussaient vers lui des prunelles de grandes amoureuses, et faisaient palpiter leur sein comme à la scène décisive d'un troisième acte. Arlette, de loin, observait aussi Rémi de Lasserrade ; elle le voyait de profil, la jaquette serrant la taille moulée comme dans un corset, l'attitude gracieuse, la tête impérieuse, malgré la posture penchée, le sourire condescendant : elle oubliait tout et ne voyait plus que lui ! Pitoyable Arlette ! Ce n'était pas du désir qui échauffait son sang appauvri par des mois de souffrance. Même au temps de leur liaison, elle n'avait jamais goûté que la tendresse dans les caresses, et sans doute la prompte lassitude de son amant fut provoquée par cette passivité même. Aujourd'hui, en revoyant le seul être humain dont elle eût jamais espéré de l'amour, elle pensait : « Pourquoi m'a-t-il abandonnée ? que lui ai-je fait ?... » Aucune jalousie ne l'animait contre les comédiennes avec lesquelles il marivaudait, ni contre la femme inconnue, qui, sûrement, la remplaçait aujourd'hui. Ce qu'elle regrettait, c'était le compagnon de son cœur qu'elle avait cru un temps posséder, l'ami dont la tête légère, appuyée contre sa poitrine, lui donnait, un instant, l'illusion d'être enfin chérie, de n'être plus toute seule dans la vie, toute seule comme avant, comme à présent.

L'Italien, cependant, sans s'apercevoir que Christian, sombre, ne s'occupait que de Madeleine, que Madeleine à la dérobée suivait tous les gestes de Rémi, qu'Apistrol et la petite M<sup>me</sup> d'Ars, s'étreignaient nerveusement les doigts, continuait un brillant discours pour le seul Jérôme de Pèfant, qui l'écoutait. Infatigable, il parlait toujours de Monte-Oliveto.

— A force de vivre dans ce cloître une vie de cénobite, disait-il, j'étais arrivé à m'y refaire une âme du quatorzième... Toutes les figures de Signorelli ou du Sodoma m'étaient devenues plus familières, plus réelles que des gens de chair et d'os. Il y a certaine belle courtisane qui tente saint Benoit à l'angle



du cloître, dans une des fresques du Sodoma, que j'ai possédée : rarement maîtresse vivante m'a donné plus de joie.

Arlette pensait : « Si je pouvais seulement *le* voir comme avant, faire pour lui, comme avant, les courses qui l'ennuyaient, ses emplettes, le rencontrer dans le monde en sachant qu'il pense à moi, ah ! comme cela me serait égal qu'il ait des maîtresses !... »

Le brouhaha de la salle commençait à s'apaiser. Il était six heures et demie passées : des tables se vidaient. La chaleur devint moins pesante. Alors parurent Rose et Marguerite d'Avigre.

— Excusez-nous, dit Marguerite à la comtesse de Guivre, notre vente vient seulement de finir. Comme toujours, on est venu en masse à partir de cinq heures. Plutôt que de vous manquer de parole, nous avons préféré arriver ici à cette heure indue. Nous voici... Ne redemandez pas de thé, ce n'est pas la peine. Nous grignoterons n'importe quoi.

Arlette fut heureuse de la diversion qu'elles apportaient : car, là-bas, Rémi prenait congé des comédiennes. Le nombre accru des convives, l'empressement autour de M<sup>lles</sup> d'Avigre rendit moins difficile l'attitude de la princesse d'Erminge, quand, après avoir serré les mains des jumelles, M. de Lasserrade lui tendit la sienne, parfaitement à l'aise, avec un :

— Bonjour, princesse ? Vous allez bien ?

Tandis qu'elle répondait, sans trop balbutier : « Mais oui... très bien... Vous aussi ?... » il saluait à la ronde, puis entraînait M<sup>me</sup> de Guivre et lui disait de près quelques mots. Une chose alors frappa Arlette ; ce fut l'air de soupçon dont Christian guetta ce bref tête-à-tête, qui pourtant, aux façons du monde moderne, n'avait rien d'insolite. Un instant, le prince et la princesse se trouvèrent face à face, isolés : Rémi avec Made à leur droite ; à leur gauche, Jérôme et le poète auxquels s'étaient vite adjointes les deux petites d'Avigre.

— Vous dînez à la maison ce soir, Christian ? demanda Arlette, pour entendre sa propre voix prononcer des mots.

Christian répondit, avec une politesse distraite :

— Madeleine a arrangé un dîner à la Tour-d'Argent, puis d'aller au Cirque d'hiver, viendrez-vous ?

— Non, je suis un peu lasse.

— Ah ! dit le prince.

Il posa sur elle ses yeux d'un bleu si assombri qu'aux lumières des boules électriques, ils paraissaient noirs. Arlette sou-

tint ce regard avec une indifférence non jouée. Tout lui était tellement égal, à présent! On pouvait la tuer sur place, si l'on voulait. L'horreur du néant ne l'effrayait même plus.

D'instant en instant, le vide se faisait aux alentours. Les garçons rangeaient les tables pour l'apprêt du dîner. Madeleine quitta soudain Rémi pour Arlette qu'elle combla de caresses.

— Comment! tu ne viens pas avec nous?... En voilà une manière de fêter le retour de Rémi! Qu'est-ce que c'est que ces façons de nonne que tu adoptes depuis quelque temps? Est-ce que nous t'ennuyons, ou est-ce que tu es malade?

— Vous ne m'ennuyez aucunement, répliqua Arlette, en se contraignant à sourire. Je suis un peu patraque, voilà tout, et, si tu veux toute la vérité, mon estomac a peur des menus compliqués qui te plaisent.

— Tu mangeras à ton goût, on ne t'impose rien... Monsieur Saraccioli, — ajouta-t-elle impérieusement, s'adressant au poète que les jumelles et M. de Péfaut accaparaient, — dites à la princesse qu'elle vienne ce soir avec nous. Elle ne refusera pas cela à l'auteur de l'*Ode à la Vierge*.

— Oh! princesse, dit l'Italien, oui... vous devez, vous devez venir... Vous ne pouvez priver nos yeux du contraste que fait votre beauté avec celle de M<sup>me</sup> de Guivre.

Ce compliment direct déplut à Arlette. Pourtant, par fatigue de contredire et pour ne pas occuper les gens d'elle-même, elle consentit :

— Eh bien! si je le puis, j'irai vous rejoindre.

M<sup>lles</sup> d'Avigre, avec Jérôme de Péfaut et Saraccioli, continuaient à faire groupe à part. M<sup>me</sup> d'Ars et presque aussitôt Apistrol prirent congé. Le prince d'Erminge, qui n'avait pas bu de thé, se fit servir du porto. Il restait muet tandis que Madeleine, Rémi, et même Arlette parlaient chiffons avec l'admirable liberté d'esprit que les mondaines savent imposer à leur pires soucis. Mais l'attention de tous finit par se rallier autour de Jérôme et de Saraccioli qui discutaient.

— En somme, disait M. de Péfaut, vous représentez, dans la littérature italienne, la réaction catholique contre les tendances matérialistes?

— Mon rêve serait en effet, répliqua l'Italien avec sérénité, d'être le Chateaubriand de l'Italie.

Les deux petites d'Avigre échangeèrent un coup d'œil amusé, Jérôme objecta :

— Ce qui me dérouté un peu et ce qui vous différencie de notre Chateaubriand, c'est que, l'*Ode à la Vierge*, et quelques autres mises à part, vous êtes, en somme, un poète voluptueux et, assurément, très peu moral.

— Ce que vous appelez la morale m'est en effet entièrement indifférent, dit Saraccioli. J'ai la foi d'un homme du quatorzième, qui ne s'embarraitait guère de vos règles de mœurs. D'ailleurs, lisez attentivement les Évangiles, vous verrez que le Christ a toujours dépensé une grande indulgence pour les pécheurs de ma sorte.

Ceci était dit non sans ironie, avec une certaine désinvolture.

— Pour M. de Péfaut, qui est athée, dit Marguerite d'Avigre, dès que l'on croit en Dieu, on n'a plus droit à la plus légère imperfection. Il est vrai qu'il est parfait lui-même.

— Je n'ai nulle prétention à être parfait, répliqua Jérôme. Mais j'avoue mon peu de goût pour les croyances de convention. Voyez-vous, monsieur Saraccioli, poursuivit-il, notre pays est désolant pour les gens qui raisonnent leurs opinions. Libres penseurs et cléricaux s'y abominent, s'y déchirent; mais n'allez pas croire que ce soit au nom d'une doctrine morale quelconque. C'est au nom de pauvres intérêts politiques, pour la fortune d'un groupe ou d'un parti.

— Mais vous, Jérôme, vous qui nous condamnez, objecta Rémi, dites-nous quelle est votre « doctrine morale? »

— Vous voudriez bien, jeune Rémi, dit M. de Péfaut en se levant, me donner le ridicule de faire une conférence sur la morale, à six heures du soir, chez Holtz, devant de jolies femmes? N'y comptez pas, mon ami!

— Et si je vous la demande, moi, votre doctrine morale, insista Arlette.

— A vous, je la dirai, mais à l'oreille, comme un secret.

Elle s'approcha; M. de Péfaut lui dit à voix basse :

— Obéir à la vérité; par conséquent, la dire toujours, et toujours agir de façon à pouvoir la dire.

Arlette, qui attendait une plaisanterie, ne comprit pas, trouva la confidence banale. M. de Péfaut prit congé, emmenant Saraccioli. Rose et Marguerite d'Avigre quittèrent la table presque aussitôt. Arlette resta seule avec Christian, Rémi,

Madeleine. Rémi fumait une cigarette, le prince buvait lentement son verre de porto. Arlette, très lasse, avait la sensation d'être égarée dans un labyrinthe sans issue, et de s'abandonner au hasard, incapable de réagir. Sept heures sonnaient : des tables étaient servies pour le dîner : déjà s'installaient quelques dîneurs, pour la plupart étrangers. A travers sa prostration Arlette s'aperçut enfin que le prince semblait résolu à ne pas laisser Madeleine s'en aller avec Rémi de Lasserrade.

« Alors, pensa Arlette... Rémi courtiserait Madeleine?... »

Elle ne ressentit aucune morsure jalouse, mais seulement la peur, pour la vie de Rémi, des fureurs de Christian jaloux. Courtois et sombres, les deux hommes s'observaient. Madeleine affectait de l'indifférence et ne parlait guère qu'avec Arlette. Elle se leva enfin : elle considéra les yeux de Christian qui commençaient à briller d'alcool.

— Sept heures, fit-elle... je me sauve. Et toi aussi, Arlette, tu devrais te dépêcher de rentrer chez toi et de t'habiller. Jamais tu n'arriveras à temps pour dîner à la Tour-d'Argent... Où allez-vous en sortant d'ici, Christian?

— Je vais m'habiller au club.

— Moi aussi, dit Rémi.

— Eh bien ! conclut Madeleine, laissons-les ensemble. Ne vous mettez pas en retard. Vous avez bu assez de porto comme ça, Christian.

Sur le seuil de l'hôtel, la princesse d'Erminge prit congé de Madeleine de Guivre, en promettant d'être exacte au rendez-vous pour le dîner. Remontée dans son coupé, elle respira mieux, Elle ne souffrait pas comme elle aurait cru souffrir, d'avoir revu Rémi si distant, si indifférent, tel que si jamais rien ne se fût passé entre eux. Tout ce qu'elle appréhendait, ses propres défaillances, ses propres larmes, tout cela ne serait pas. « C'est fini, voilà... Je suis toute seule... » Il lui parut qu'elle était en traversée, quittant le pays où jusqu'alors elle avait vécu, pour aborder elle ne savait où. Était-ce étrange ? D'avoir tant pâti pendant les mois d'absence de Rémi, son cœur s'était comme transmué dans sa poitrine, puisque Rémi lui faisait presque peur aujourd'hui. Elle s'attendrissait au souvenir de l'affection qu'elle lui avait donnée, mais aussitôt le souvenir de son martyre sentimental fut le plus fort. « Comme j'ai eu mal ! » pensa-t-elle.

Maintenant de pareilles tortures ne recommenceraient plus,

puisqu'elle jamais elle n'appartiendrait plus à Rémi, qui ne voulait plus d'elle. Elle n'appartiendrait plus à Rémi, ni à personne. Oh! non, à personne!... Délivrée de cet imprévu qu'elle avait en même temps souhaité et redouté, une reprise de liaison avec Rémi, elle s'assoupissait dans une torpeur assez douce, au roulement amorti de la voiture.

Tout à coup elle songea, réveillée : « Mais non! Ce n'est pas fini de souffrir! » Au contraire, les angoisses les plus tragiques étaient devant elle : est-ce que son supplice ne germait pas en elle en ce moment même? Voilà trois ans qu'elle n'était pas la femme de son mari, de ce Christian aux yeux de meurtre... Alors? alors? Si c'était vrai, pourtant, ce dont elle voulait douter malgré tant d'avertissemens de la nature, répétés aujourd'hui même à plusieurs reprises, avec une violence inaccoutumée?...

Le coupé traversait le large trottoir des Champs-Élysées, puis s'engageait sous la voûte de la maison. Arlette se sentit secouée d'une révolte contre son destin.

« Non, cela ne peut pas être, pensa-t-elle. Ce serait trop horrible. Cela ne peut pas être... Cela ne sera pas!... »

MARCEL PRÉVOST.

*(La deuxième partie au prochain numéro.)*

---

# LE GOUVERNEMENT

DE LA

## DÉFENSE NATIONALE

---

LA CONQUÊTE DE LA FRANCE  
PAR LE PARTI RÉPUBLICAIN

---

### I

Au 4 septembre 1870, l'émeute d'une capitale avait renversé le gouvernement d'une nation. L'Empire finissait de la fin commune à nos monarchies et à nos républiques depuis 1789. Nos inconstances, en détruisant les traditions du pouvoir, ont créé une tradition révolutionnaire : à Paris est échu l'office public d'élever et d'abattre chaque régime. Aucun de ceux qui tombent là n'a été soutenu par la France.

Si elle avait accepté le fait accompli même quand les gouvernemens venaient de glisser sur un hasard imprévu, une faute unique, une impopularité factice, où demeuraient intacts leurs services et leur honneur, moins que jamais songeait-elle cette fois à arrêter un écroulement où déjà rien ne restait debout. En vain étaient encore en place les fonctionnaires du régime, en vain gardait-il des partisans, à qui un mois de désastres ne faisaient pas oublier vingt années de succès. Nulle voix ne dit qu'achever la défaite par la révolution était compromettre la résistance nationale.

La France était d'autant moins prête à défendre l'Empire

qu'elle se sentait plus responsable de l'avoir créé. Car le régime ne s'était pas imposé à elle comme une surprise de l'habileté ou comme une victoire de la force ; il s'était fait par l'initiative la plus spontanée, par l'énergie la plus persévérante du suffrage universel. C'est le peuple français qui, hors des partis et malgré eux, s'était donné à un Napoléon. Avoir, en 1848, par le premier usage du plébiscite (1), bâti contre les impuissances de l'anarchie parlementaire et les férocités des luttes sociales, une digue d'autorité et d'ordre ; avoir, en 1851, su gré au coup d'État qui, sous le nom d'Empire, remettait les affaires de tous à un seul et réduisait l'activité publique au soin des intérêts privés ; avoir approuvé tous les changemens apportés à la constitution par le maître, et accepté même les libertés par obéissance ; avoir trouvé dans le prestige restauré au dehors, dans la paix ininterrompue au dedans, dans la richesse partout croissante, la longue justification de cette confiance ; et tout à coup tomber de ces prospérités en un abîme où s'engloutissaient la gloire, la puissance, les épargnes, les hommes, surtout l'homme chargé de veiller sur tous les biens et impuissant à se sauver lui-même, c'était perdre plus que des batailles, plus que des armées, plus qu'un gouvernement. La France voyait condamnée sa propre sagesse, punie sa longue volonté de ne pas vouloir. Pour le salut, rien ne lui restait, sinon cette volonté inexercée, étrangère aux affaires publiques. Elle sentait qu'elle s'était méprise sur les conditions de l'ordre dans la société. Son malheur, où elle reconnaissait sa faute, pesait sur elle comme un remords, et lui enlevait toute confiance en elle-même. Ainsi timide au moment où il lui aurait fallu de l'initiative, elle n'était prête encore qu'à obéir.

## II

Les faits, au contraire, donnaient raison à la minorité, qui s'était montrée déliante au régime impérial. Cette minorité se divisait en trois partis.

Le plus nombreux se composait d'hommes qui, sans fanatisme de préférence pour une forme de gouvernement, sans complicité de doctrines avec la démagogie, voulaient, comme la cou-

(1) Le 10 décembre 1848, Louis-Napoléon Bonaparte fut nommé président de la République par 5 474 226 suffrages sur 7 327 325 votans.

dition et la garantie de l'ordre, la liberté. Ils refusaient d'abandonner l'avenir de tous à la garde hasardeuse d'un seul. Leurs idées avaient trouvé leur expression la plus lumineuse, la plus simple et la plus complète, quand reparut à la tribune relevée M. Thiers. Sa revendication des franchises intérieures, qu'il définit « les libertés nécessaires, » sa défiance contre les changemens de l'Europe et la témérité d'aimer la grandeur des voisins, son respect pour la foi catholique de la France et les droits de la papauté étaient leurs respects, leurs défiances et leurs revendications. La France, dès alors, savait n'être en désaccord avec eux que sur la meilleure manière de gérer un patrimoine également cher à eux et à elle. Elle avait repoussé leurs conseils sans suspecter leurs intentions, et, parce qu'ils ne passaient ni pour destructeurs de la société ni pour ennemis de l'Empire, elle leur avait prêté une oreille plus attentive à mesure que l'Empereur, en amoindrissant la dictature, semblait recommander lui-même leurs doctrines. Et malgré que, par ses candidatures officielles, il continuât à soutenir la politique de son passé contre la politique de son avenir, ils avaient, minorité toujours, mais minorité grandissante, fait entrer dans le Corps législatif, aux élections de 1869, quatre-vingts représentans. Or, sur l'unique désaccord entre eux et le pays, le malheur venait de prononcer. Les institutions vingt ans chères à la France semblaient, pour avoir sombré sur l'écueil, l'avoir fait surgir; le régime réclamé par eux, semblait, pour n'avoir pas été soumis à l'épreuve, celui qui eût tout sauvé. Conseillers naturels de l'anxiété publique, ils présentaient pour triompher de la mauvaise fortune le remède qu'ils avaient proposé pour la prévenir, le gouvernement du pays par le pays. Comme ils avaient voulu ce gouvernement sous l'Empire, ils le voulaient sous la République, plus pressans parce que les circonstances étaient plus urgentes. Ils avaient hâte de former par des élections libres une Assemblée qui se vouât à la défense, et ne doutaient pas qu'une adhésion générale ne composât cette fois cette Assemblée de leurs chefs.

La minorité de la minorité poursuivait de tout autres dessein, elle-même scindée en deux groupes aussi contraires l'un à l'autre qu'ils l'étaient ensemble aux hommes de liberté : c'étaient les bourgeois révolutionnaires et les ouvriers socialistes.



Les premiers s'honoraient d'être appelés « irréconciliables, » leur passion la plus forte était leur haine contre l'Empereur. Celui-ci avait, dès son avènement, consacré leurs chefs lorsque, par le coup d'État, il proscrivit les plus connus des députés, par les commissions mixtes, déporta ou interna les républicains les plus capables d'agir, et, par l'obligation du serment, contraignit les plus scrupuleux de ses adversaires à s'exclure eux-mêmes des fonctions publiques. Quand, après plusieurs années, il les crut assez impuissans pour leur pardonner sa rigueur, l'amnistie qui leur rendit la patrie et le foyer, les laissait exilés de leur ancienne existence. La place autrefois conquise par les uns dans l'armée, dans la magistrature, dans l'enseignement, demeurait perdue; la clientèle que les autres s'étaient faite comme avocats, médecins, industriels, s'était dispersée; et, jusqu'au jour imprévu où la presse devint libre, les lettres n'offraient guère aux plus capables de penser et d'écrire que la faim. Les difficultés, les dégoûts, les misères de cette vie brisée, et, par contraste, la carrière facile des obéissans à l'usurpateur, les honneurs, la fortune, le pouvoir des transfuges qui l'avaient servi, tout rouvrait sans cesse la blessure des victimes, aggravait de leurs malheurs privés leurs griefs politiques, et les confirmait dans l'impatience d'une représaille qui vengeât leur cause et eux-mêmes. Partout où ils étaient revenus, ils représentaient l'insoumission de la volonté. Ils s'y trouvaient affermis par l'amitié fidèlement gardée aux compagnons de lutttes et d'épreuves, par le culte voué aux victimes les plus illustres et les plus implacables de la cause commune. Car en quelques hommes l'horreur de Napoléon avait dominé l'amour du sol natal : Victor Hugo, Louis Blanc, Edgar-Quinet, Ledru-Rollin, étaient les plus célèbres de ceux qui, perpétuant leur exil comme la suprême protestation contre l'usurpateur, voulaient être le droit qui attend l'épuisement de la force.

La souffrance est le témoignage le plus sûr que l'homme puisse donner à ce qu'il croit et à ce qu'il aime. Elle revêtait d'une dignité commune le personnel assez mêlé du parti. Un certain nombre consumait des mérites certains en ingrates besognes, et pâtissait évidemment pour sa conscience politique : à d'autres la paresse, la médiocrité des aptitudes ou le débraillé des mœurs eussent suffi pour fermer l'avenir. Sans distinguer entre eux, on faisait honneur de leurs insuccès à leur vertu répu-

blicaine. Ces blessés du droit, si inégales que fussent leur destinée et leur action, poursuivaient la même œuvre, et elle formait un tout ordonné, hiérarchisé, comme une ascension de haine. A la base, sur le sol de la France, le patient effort des obscurs, qui, dans la région de leur influence, recrutaient une par une les inimitiés; au-dessus, une élite de soldats, de penseurs, d'écrivains, groupés dans la communion de l'exil volontaire, plus grands à l'horizon lointain, plus beaux dans leur immobilité théâtrale et héroïque; et, au faite de la pyramide humaine, le poète à l'air de prophète qui, des hauteurs où se forme la foudre, laissait tomber les éclairs et le retentissement de son verbe, et contre le crime d'un jour semblait amasser de l'immortalité.

Il y avait là de quoi plaire aux esprits absolus, aux imaginations ardentes, aux cœurs généreux. C'est dire que les revenans de Décembre trouvèrent surtout crédit dans la jeunesse. Loin que le manque de mesure offense son goût, l'outrance des sentimens comme celle des gestes est un besoin de cet âge, il songe à déployer ses forces plus qu'à les employer. Et comme, n'ayant pas souffert, cette jeunesse ne pouvait sentir les mêmes rancunes que les victimes de l'Empire, elle satisfait sa passion de l'extrême en s'attachant aux conséquences les plus hardies du régime républicain. Ainsi, par cette poussée des disciples qui transforme les doctrines des maîtres, les révolutionnaires modérés en tout, sauf en leur haine de Napoléon, virent diminuer leur importance, et une autorité croissante appartint aux révélateurs de vastes changemens. Lorsqu'en 1868 la presse et les réunions devinrent libres, ce parti était le plus impatient d'agir, le plus apte à soulever les passions. Les tribunes populaires qui se dressèrent dans les grandes villes furent en fait accaparées par lui. Il sut plus que tout autre fonder des journaux pour lesquels il trouva des ressources. Le prestige des vieilles renommées, l'audace des jeunes énergies, la complicité même de ses adversaires lui furent un secours. Le Français, téméraire d'imagination et timide d'actes, vit en conservateur et rêve en révolutionnaire. Rien ne refroidit son goût tout intellectuel du changement comme la crainte d'être troublé dans ses habitudes par le succès des réformes; il lui faut des agitations qui ne soient pas des ébranlemens. La solidité de l'Empire rassurait ces frondeurs, leur permettait de goûter à la fois les deux satisfactions entre

lesquelles ils auraient dû choisir sous un régime plus précaire, et d'être opposans avec sécurité.

Les docteurs en révolution trouvaient d'ailleurs une auxiliaire imprévue dans la magistrature : sa vigilance servait leur cause en les empêchant de professer trop haut les doctrines qui eussent effrayé le pays. L'indépendance absolue des opinions, l'émancipation du suffrage universel qui les transforme en votes, et l'avènement du régime républicain, qui soumet tout à la puissance élective, étaient leurs thèses préférées. Ils s'honoraient d'être ainsi les amis les plus sûrs, les plus vrais de la souveraineté populaire, et d'étendre sur toutes les institutions politiques l'unité d'un plan logique. Pour sauvegarder le pouvoir du peuple, il fallait supprimer les armées, qui protègent de loin en loin la nation contre l'étranger et sans cesse le gouvernement contre la nation, et, pour assurer la paix perpétuelle entre les races, confier la protection de l'ordre dans chacune à une milice formée de citoyens, par suite incapable d'opprimer la volonté générale. Pour sauvegarder les intérêts quotidiens du peuple, il fallait remplacer la magistrature inamovible et nommée par le gouvernement, donc deux fois tentée de préférer à la justice les ordres du pouvoir ou les préjugés de corps, et soumettre par le jury les citoyens à la justice des citoyens. Pour délivrer la conscience du peuple, il fallait combattre le catholicisme, l'invérifiable de ses dogmes, l'intolérance de ses préceptes, et la servitude d'esprit maintenue par la foi. C'était, disaient-ils, reprendre l'œuvre de la Révolution française. Mais de cette Révolution qu'ils proposaient déjà et comme un bloc, non à l'examen mais au culte de tous, eux choisissaient les actes, les dates et les héros. Comme leurs jugemens du passé obtenaient une immunité qu'on n'eût pas maintenue à leurs condamnations du présent, ils faisaient de la politique par l'histoire et avaient commencé leur propagande par une suite d'ouvrages sur leurs pères de 1792 et de 1793. Ces pères n'étaient pas les hommes de liberté, mais de tyrannie et de sang. Les audaces vieillies de Lamartine, qui, par l'apothéose des Girondins avait du moins condamné la Terreur, ne suffisaient plus : on amnistiait la Terreur elle-même. On plaçait sur des autels, comme les saints laïques de la patrie, non seulement ceux qui, fût-ce dans le crime, avaient été les premiers, Danton (1), Robes-

(1) *Danton*, par le docteur Robinet, in-8°, 1865. « Excellent fils, bon père et bon

Pierre(1), Saint-Just(2), non seulement tous les montagnards pour qui la tyrannie des assemblées par la populace, et la proscription des assemblées par elles-mêmes furent les moyens réguliers du gouvernement(3), mais les monomanes d'atrocité comme Marat(4),

époux, maître bienfaisant, ami et compatriote dévoué, citoyen intègre. » p. 35... « partout, Danton se montre avec ce caractère d'émancipation tolérante, d'initiative organique et de sollicitude conservatrice. » Introduction p. x. « Toutes les imputations d'immoralité, de vénalité et de dilapidation qui ont été portées contre lui sont démenties par les faits. » *Id.*, p. xx.

(1) *Histoire de Robespierre*, par Hamel, 3 vol. in-8°; 1867. « Robespierre, on l'a dit justement, c'était le principe fait homme. » p. 92. « Robespierre restera, non seulement comme un des fondateurs de la démocratie, dont il a donné la véritable formule dans la Déclaration des Droits de l'homme, mais ce qui vaut mieux encore, comme un des plus grands hommes de bien qui aient paru sur la terre. » t. III, 807.

(2) *Histoire de Saint-Just*, par Hamel. « Quel amour de l'humanité! Quelle affection pour les classes souffrantes! Quelle pitié pour les malheureux! Quelle science des rapports sociaux! Saint-Just fut une de ces puissances de la création que la nature enfante dans ses jours de prodigalités. » 621.

(3) *Les derniers Montagnards*, par J. Claretie, 1868, in-8°. Dans sa préface, l'auteur disait de ces ouvrages sur la Révolution : « De ce besoin de renseignements précis sont nées ces monographies intéressantes, curieuses, courageuses, que nous avons vues paraître dans ces dernières années, analyses exactes et profondes qui permettront à un écrivain futur de composer la synthèse définitive de cette grande histoire, » p. 11; Les conspirateurs de Prairial sont ainsi jugés : « Goujon est un sage en même temps qu'un énergique, » p. 109; Romme « un des hommes les plus intègres de la Révolution; » Soubrany « dans le procès de Louis XVI fut un des conventionnels les plus radicaux : point d'appel au peuple, point de sursis, la mort, il lui semblait que la Convention à cette heure était comme un immense Conseil de guerre... Il avait tout sacrifié à la République, noblesse et fortune, mais sans arrière-pensée avec une sainte et patriotique ardeur, » p. 117; Bourbotte « avait réclamé la mise en jugement de la reine après avoir voté la mort du roi sans appel ni sursis; c'est lui qui, avec Albitte et Chabot, s'opposa à ce qu'on recherchât les complices des massacres de Septembre et demanda le rapport du décret contre leurs auteurs. Peut-on blâmer l'excès du patriotisme? » p. 112: Contre Duquesnoy seul une apparence de sévérité. Il avait été moine. « Le moine fanatique subsiste sous le costume du conventionnel. On ne jette jamais tout d'une pièce le froc aux orties, des lambeaux en restent qui brûlent, robe d'inquisiteur, comme une robe de Nessus, » p. 128; L'auteur résume son opinion sur ces derniers montagnards par ces mots : « Ce groupe suprême suffirait pour le salut de la France. »

(4) *Marat*, par Bougeart, 1865, 2 vol. in-8°. — « Pauvre révolution! Elle aussi sera stigmatisée de l'épithète de sanguinaire, et, quand on voudra l'incarner sous ce rapport, ce sera dans la personne de Marat! Ingénieux rapprochement que nous acceptons et qui ne fut pas sans vraisemblance. Tous les deux en effet subirent les mêmes destinées. Après avoir marqué leur avènement par un appel solennel à la clémence, tous les deux furent forcés, car il ne leur était plus possible d'abandonner une cause devenue celle de l'humanité, tous les deux, pour se défendre, furent contraints d'opposer à la fureur de la contre-révolution la violence de la justice armée. Et tous les deux, pour prix du plus rare dévouement, furent assassinés : Marat par la réaction républicaine aristocratique; la Révolution par la réaction monarchique. » I, p. 98. A propos du plan de Constitution de Marat : « Comme il fait habilement ressortir dans son paragraphe « des forces de l'État, »

les subalternes de la scélératesse comme Hébert (1), les manœuvres de la guillotine comme Lebon (2), les utopistes sanguinaires comme Babeuf (3). Tous devenaient sacrés dès qu'ils avaient travaillé pour le peuple. Et le peuple qui purifiait ainsi ses serviteurs et leurs œuvres n'était pas toute la nation : ces historiens excluèrent du peuple la noblesse, traitaient en adversaire la bourgeoisie, méprisaient la multitude rurale. Leur respect était réservé aux foules urbaines, leur préférence au prolétariat des grandes villes, leur idolâtrie à la plèbe de la capitale. C'est cette plèbe seule qui avait été la sagesse dans ses caprices, le droit dans ses révoltes, la probité dans ses pillages, la clémence dans ses assassinats. La philosophie de cette école était la foi à l'infaillibilité de la canaille, et le parti tout entier, en célébrant avec une sorte de tendresse furieuse les anniversaires qui pesaient sur la mémoire de la France, semblait prendre à tâche de réhabiliter l'horrible dans l'histoire. Or ces hommages aux morts étaient des appels aux vivans. Paris était glorifié de ses attentats contre les pouvoirs afin qu'il exerçât encore sa puissance destructrice.

que la France est heureusement le pays qui par sa situation, le nombre de ses habitans et le caractère guerrier de ses citoyens, a le moins besoin d'armée disciplinée! On n'est pas assez revenu depuis sur cette observation : c'est que le pouvoir avait trop d'intérêt à conserver cent mille Janissaires à sa discrétion, » p. 173.

(1) *Les Hébertistes*, par Tridon, 1864, in-8°. « L'avènement des Hébertistes fut l'avènement de la science et de la raison sous la forme la plus énergique, la plus populaire, mais aussi sous la forme qui pouvait seule en assurer le triomphe définitif, » p. 16. « Ce qu'on veut flétrir du nom d'Hébertisme est la face la plus brillante de la Révolution. Obscurcie aujourd'hui par les insulteurs jurés, elle est destinée à resplendir toujours davantage. Certains docteurs espèrent que nous en sommes à jamais débarrassés. Les idées ne meurent pas lorsqu'elles sont la vie même de l'humanité, » p. 19. « Ce qui distingue ces âpres luttteurs de la cohorte des illustres, c'est qu'altérés de justice et de réparation, ils mettent sans hésiter la main à la besogne. » p. 14. « A leur voix, Bastille, monastères et parlemens s'écroulèrent, et dans Notre-Dame régénérée, sur l'autel des sacrifices, l'hérétique du moyen âge, l'amie de Voltaire et de Diderot, la Raison a trôné. » p. 16.

(2) *Joseph Le Bon*, par Émile Le Bon, 1861, in-8°. « Il en embrassa la cause (de la Révolution), et le fit dès lors résolument, avec l'abnégation personnelle, avec le dévouement qui caractérisaient tous ses actes, du moment qu'ils intéressaient le bien de ses semblables, » p. 2. « Quand la dictature était devenue la loi de la France, (il) avait sacrifié au patriotisme tous les autres sentimens de son cœur, il ne pouvait être accusé, s'il était coupable, que d'avoir, devant l'ennemi, subordonné sa raison elle-même à la raison publique, aux lois du temps et aux directions des chefs élus et applaudis chaque jour par la nation. » p. 91.

(3) *Gracchus Babeuf* de Buonarotti, réimprimé en 1868 par Ranc, avec préface. « C'est grâce aux Babouvistes que, pendant le premier Empire et la Restauration, la tradition révolutionnaire n'a pas été un seul instant interrompue, et que dès les premiers jours de 1830, le parti républicain s'est trouvé reconstitué. Ils ont affirmé, au prix de leur sang, la nécessité prochaine d'une constitution exclusivement fondée sur le travail et la justice. » Préface, XII.

C'est en lui que le parti révolutionnaire mettait son espoir, montrant par là ce que valait le respect promis à la souveraineté de la nation. Certains théoriciens, que la pente des audaces logiques entraînait aux franchises périlleuses ne dissimulaient même pas leur mépris de la volonté générale. Ils ne cherchaient que la force capable d'imposer leurs réformes. D'avance ils la justifiaient et se justifiaient en disant que la vérité est au-dessus du consentement; qu'une minorité a le droit d'établir les institutions bonnes à tous et de servir un peuple même malgré lui. A cette doctrine, qui leur permettait de prendre en tout avis d'eux seuls, ils avaient donné une formule : « la République est supérieure au suffrage universel. »

Par cela seul que les révolutionnaires attaquaient l'Empire, leur effort s'était brisé contre l'attachement de la France à ce régime. Résolument hostile à leur entreprise, elle n'avait pas pris au mot leurs condamnations contre l'ordre social. Elle excusait que dispersés par l'armée, condamnés par la magistrature, abandonnés par l'église, les vaincus du 2 décembre eussent le verbe et le cœur amers, elle les croyait meilleurs que leurs paroles. Néanmoins un sentiment confus, mais profond comme un instinct, la laissait défiante de doctrines où abondaient les contradictions. Elle pressentait en ces serviteurs les plus impérieux des maîtres; elle s'étonnait qu'au nom du peuple ils prétendissent détruire les institutions tenues pour les plus nécessaires par le consentement le plus universel; et elle refusait partout son aveu à ceux qui prétendaient n'en avoir pas besoin pour la rendre heureuse. Tandis que, sans l'intervention du gouvernement, elle eût volontiers voté pour des conservateurs libéraux, cette intervention était superflue pour liguer les amis du repos et les amis de la liberté contre les révolutionnaires. Ceux-ci n'avaient même pas eu, jusqu'aux dernières années de l'Empire, le concours des Français les plus étrangers aux timidités de la pensée ou des intérêts et les plus prêts aux actions violentes, les ouvriers.

A des hommes cultivés et assez riches pour donner leurs loisirs à la politique ou assez habiles pour trouver en elle une carrière, le plus important des problèmes sociaux paraît l'organi-

sation du pouvoir : à des hommes incultes et pauvres la plus importante des affaires paraît l'organisation du travail. Cette différence explique les mécomptes qui, depuis 1789, troublent l'orageuse union des bourgeois révolutionnaires et des ouvriers socialistes.

Après avoir, durant des siècles, assuré aux métiers un marché et aux artisans une condition proportionnée à leur mérite professionnel, le régime corporatif, peu à peu dépouillé de ses garanties en conservant ses contraintes, n'était plus, à la fin de l'ancien régime, qu'un moyen de fiscalité pour le trésor royal. Avec la certitude de ne pas s'élever dans sa caste par le travail, et avec l'incertitude de suffire par ce travail aux dépenses de sa vie, le prolétariat avait commencé pour l'ouvrier, et aussi l'impatience d'un changement. La liberté des professions proclamée par l'Assemblée Constituante rompit les liens où étouffait l'artisan : mais il avait seulement changé d'esclavage. Dans ce monde nouveau d'où avaient disparu les anciennes corporations et le droit d'en former de nouvelles, il était interdit à l'ouvrier de s'unir avec ses compagnons, même pour débattre ses salaires et opposer sa seule force, le nombre, à la puissance de l'argent. La loi émancipatrice le livrait au patronat. Puisqu'il ne pouvait compter sur lui-même pour la défense de sa vie, il lui restait, pour unique espoir, l'arbitrage et la protection de l'État. Ainsi le socialisme sortit, comme une conséquence naturelle, de la loi qui supprimait en France la liberté d'association. Puis, les souffrances du prolétariat le rendant hostile à ceux qui gouvernaient sans le soulager, il espéra davantage de leurs adversaires, aida aux violences des plus destructeurs, et fut le soldat de victoires toujours stériles pour lui, jusqu'au jour où, après six ans de patience déçue, il se tourna contre tous ces bourgeois qui tous s'accordaient à se servir de lui sans le servir. Avec Gracchus Babeuf, il opposa aux révolutionnaires politiques la révolution sociale, voulut mettre dans les fortunes l'égalité qu'ils s'étaient contentés d'introduire dans les formules, et exerça contre eux le droit à l'insurrection qu'ils avaient enseigné. Sa tentative fit si peur que la France pour le combattre se serra autour des terroristes ; il fut vaincu, enchaîné et, comme Samson aveugle, condamné à tourner la meule pour nourrir ses maîtres. Sa rancune fut dès lors toute son opinion, et Bonaparte, au Dix-huit Brumaire, put abattre à la fois tous les partis politiques sans qu'un ouvrier se

levât pour les défendre. Après un demi-siècle, le même cycle d'espoirs et de déceptions s'était rouvert. Enrôlé de nouveau par les bourgeois révolutionnaires, le prolétariat avait, par l'émeute, rétabli la République, obtenu sa part de souveraineté légale par le suffrage universel, et attendu de la réforme politique la réforme sociale, comme aux jours de la grande Révolution. Mais on put mesurer combien avait diminué sa patience. Elle durait depuis six ans lorsque le prolétariat de 1793 s'était révolté. En 1848, il avait dit : « Nous mettons six mois de misère au service de la République. » Avant qu'ils fussent écoulés, il exigeait, aux journées de Juin, un pouvoir où il eût porté, pour toutes doctrines, l'anarchie de ses haines. Sa défaite l'avait affermi dans la certitude qu'à jamais dupe de la bourgeoisie, il était destiné, auxiliaire à être oublié, adversaire à être mitraillé par elle. C'est pourquoi, le Deux décembre, il assista avec impassibilité comme à un fait indifférent, et même avec satisfaction comme à une revanche, à la ruine commune de tous les partis républicains.

C'est pour lui que, dans ce conflit auquel il ne se mêlait pas, se préparait la plus grande victoire. L'Empire était fait par le seul prince peut-être qui fût de cœur avec les prolétaires, eût cherché le raisonnable de leurs désirs et parfois ajouté à leurs rêves les siens. Au moment où il n'avait besoin de personne, il s'occupa de ceux pour qui personne ne travaillait, durant la période dictatoriale leur fit douce la dictature, et, quand il jugea l'heure venue de rendre au pays quelque liberté, il commença par leur donner ce que depuis la Révolution tout gouvernement leur avait refusé, le droit d'unir leurs intérêts, de concerter leur action, d'opposer à la puissance du patronat la puissance des grèves. Et par une de ces contradictions multiples où se plaît l'ironie de l'histoire, tandis qu'en 1789 les bourgeois de l'Assemblée Constituante, conservateurs de la propriété individuelle, avaient donné sa force au socialisme d'État, après 1852, un socialiste couronné, revenant à l'antique tradition de la France et rendant aux ouvriers le moyen de défendre par leur accord leur intérêt, les mettait en situation de compter moins sur l'État et plus sur eux-mêmes.

Dans ces groupemens formés par l'intérêt professionnel, les anciens meneurs du peuple n'avaient pas de place : révolutionnaires politiques, ils n'avaient pas compétence dans les questions de métier. Tous les ouvriers étaient aptes au contraire à



comprendre les questions professionnelles et par suite à distinguer, parmi leurs compagnons, les plus capables de servir la cause commune. Le premier résultat de la réforme impériale fut de donner à la classe ouvrière une direction autonome, et, ces premiers élus de leurs pairs considéraient pour essentiel de tenir séparées leur œuvre et la politique. Autres et plus vastes étaient les alliances qu'aussitôt ils conçurent et préparèrent. Si dans chaque nation l'entente se faisait entre les ouvriers des divers métiers, si dans le monde entier elle s'étendait entre les ouvriers des diverses nations, la puissance du prolétariat deviendrait infinie, et sa volonté, maîtresse de régler et de suspendre toutes les productions, suffirait, sans qu'il fût besoin de recourir aux gouvernements, à changer le sort des ouvriers. *L'Association internationale des Travailleurs* commença, conçue par des Français, française par l'étendue rationnelle et audacieuse du plan. Et ce plan était à la fois une œuvre de courage et de patience : de courage, parce que, pour améliorer le sort de leur classe, les novateurs ne comptaient ni sur l'émeute ni sur le pouvoir, mais seulement sur l'initiative individuelle et la discipline volontaire ; de patience, puisqu'ils demandaient aux privations et à la solidarité de leurs pairs toute la semence des récoltes lointaines.

Mais en ne cédant rien aux colères, à la cupidité, à la paresse, cette méthode blessait les haineux incapables de reconnaître la justice où ne seraient pas les vengeance, les impatiens résolus à ne consentir aucuns délais aux accapareurs de la richesse, les paresseux pour qui le bonheur finit où l'effort commence. Ceux-là rêvaient d'un changement plus complet et plus prompt. Pour eux, qu'était la société ? La spoliation héréditaire. Le commencement de l'ordre ? Le partage égal de la richesse. La durée de l'ordre ? Le maintien de l'égalité rétablie. L'instrument de l'ordre ? Des lois assez réparatrices pour imposer la justice aux hommes. La garantie de l'ordre ? La vertu révolutionnaire d'un prolétariat assez fort pour imposer la justice aux lois. Qui pouvait remettre en un fonds commun les richesses offertes à tous par la nature et accaparées par quelques-uns ? L'État seul. Qui pouvait, après le nouveau partage, mettre obstacle à la reconstitution de l'inégalité ancienne ? L'État seul. Quel était donc pour chaque prolétaire l'unique moyen de changer son sort ? Conquérir l'État. Plus les hommes étaient incultes,

faibles et avides, plus leur devenait tentatrice cette doctrine, qui épargnait à leur ignorance les incertitudes et les peines de l'effort individuel, faisait de leur avenir non leur propre affaire, mais l'affaire du gouvernement, transformait le pauvre dénué de tout en copropriétaire de la richesse universelle, l'ouvrier, incertain chaque jour de son salaire, en un créancier perpétuel de la société, le bonheur en un changement facile à improviser comme une émeute et simple à libeller comme un décret. C'est pourquoi les fondateurs de l'Internationale eurent aussitôt pour adversaires les socialistes d'État.

Les deux doctrines ne différaient pas seulement par leurs résultats à venir. Selon qu'il opérerait pour l'une ou pour l'autre, le prolétariat allait choisir entre deux emplois contraires de sa force immédiate. S'il tenait sa cause distincte des partis politiques, et poursuivait uniquement, par l'union volontaire des travailleurs, ses griefs contre le capital, le prolétariat ne pouvait être conseillé que par des hommes vivant de son existence, sortis de lui, il demeurerait son maître. S'il prétendait changer son sort par la puissance de l'État, il lui fallait, pour conquérir cette puissance, prendre parti dans les luttes politiques, et, comme il ne possédait encore ni hommes de parole experts aux stratégies de la légalité, ni conspirateurs de profession habiles aux surprises opportunes de la violence, il était obligé d'obéir à ces hommes d'une autre origine que lui, il ne pouvait que marcher derrière ces chefs à la bataille, entrer par personnes interposées au Parlement. Décider si les ouvriers amélioreraient leur sort par leur propre force ou par la force de l'État c'était donc décider si le prolétariat se gouvernerait lui-même ou retomberait sous la direction de la bourgeoisie révolutionnaire.

Si elle perdait son influence sur les ouvriers, la bourgeoisie révolutionnaire n'était plus qu'un état-major sans soldats. Au moment où ils s'organisaient pour s'unir dans le monde entier, elle, depuis longtemps internationale par ses sociétés secrètes, comprit l'importance de la tentative et plus que jamais voulut tenir dans sa main un levier fait pour soulever le monde. Elle se mêla partout au conflit d'idées qui divisait les artisans, partout soutint, contre les modérés, les haineux, et à la transformation du prolétariat par le travail opposa la revanche du prolétariat par la politique. Les Congrès annuels où les fondateurs de l'Internationale conviaient les mandataires du prolétariat per-

mirent de mesurer les progrès faits par cette propagande. Partout, dès 1868, la masse des ouvriers se prononçait pour la lutte politique et l'alliance avec les révolutionnaires.

Nul plus que les révolutionnaires de France n'avait travaillé à ce résultat. Pour eux surtout, persuadés que la nation sans mœurs publiques et sans autorités sociales était à prendre, que le nom de Napoléon était toute la charte de l'Empire, et que, s'ils abattaient un homme, ils devenaient maîtres d'un peuple, avoir ou perdre l'armée des émeutes, était être ou n'être pas. Et si les prolétaires français, comme ceux de tous les pays, étaient attirés vers le socialisme d'État par leur pauvreté fatiguée d'épreuves et lasse d'incertitudes, ils étaient accessibles à la violence par des particularités d'instincts et d'intelligence. En France, il ne suffit pas, pour gagner le peuple, de servir ses intérêts, il faut satisfaire son imagination. La République restait chère aux ouvriers, et dans les ateliers parisiens se conservaient, comme une légende d'héroïsme, les souvenirs des barricades. Les nouveaux chefs qui voulaient détacher leur cause des causes politiques, et cherchaient, par un effort lent, consciencieux, obscur, à affranchir leur classe, ne donnaient rien à cette imagination. Trop impassibles, ils laissaient froide la multitude, et par suite n'avaient pas attiré des adhésions assez nombreuses et recueilli des fonds assez considérables pour se donner le prestige d'aides immédiates et efficaces aux grévistes dans les conflits avec les patrons. A défaut d'amis aussi sûrs, la masse ouvrière trouva des amuseurs plus entraînants, lorsque les chefs « irréconciliables » jouèrent pour elle, sur les tréteaux des réunions publiques, la parade de la liberté. Autour des prolétaires le silence ne fut plus seulement celui de l'étude, mais celui de l'abandon. Trop sages, ils devenaient suspects ; pour ne pas se déclarer ennemis de l'Empire, il fallait qu'ils fussent ses agens. Ces calomnies finirent par avoir raison de leur courage. Enfants de Paris, ils ne purent résister au mot de République. Enfin entre la bourgeoisie révolutionnaire et eux, il y avait une communauté de passion incroyante : ce lien avait été le premier, resta le plus fort, et la complicité des haines religieuses prépara la complicité des haines politiques.

Dès qu'elles eurent ensemble été proclamées par les congrès de l'Internationale, les ouvriers français, comme par un plébiscite ratificatif, se firent inscrire nombreux dans la société. Fermée

d'abord à tous ceux qui n'étaient pas les travailleurs des métiers, elle s'ouvrit dès lors aux travailleurs de la politique. Adversaire de l'Empire, traitée par l'Empire en ennemie, elle devint en France l'énergie active du prolétariat. A la fin de l'Empire, plus de 200 000 internationaux étaient groupés dans les centres industriels, les grandes villes, et Paris en comptait 70 000.

Ce n'est pas que cette alliance des ouvriers socialistes et des bourgeois révolutionnaires eût rétabli l'ancienne et naïve foi du peuple dans la bourgeoisie. Une rancune profonde de tous les mécomptes subis comme autant de trahisons, un jaloux esprit de caste étaient communs à tous les prolétaires. A l'exemple de la bourgeoisie, ils ne poursuivaient que le triomphe de leur classe et savaient que, dans la lutte sociale où était engagé leur avenir, ils seraient seuls contre tous. Mais, résolu à changer de condition par la puissance de l'État, ils avaient intérêt à avoir en face d'eux le gouvernement le plus disposé à céder ou le plus facile à détruire. L'Empire ne leur donnerait pas au delà de ce qu'ils jugeaient maintenant dérisoire, et, à leurs premières tentatives pour obtenir plus, contre eux César s'armerait, acclamé et invincible. La meilleure chance de le renverser était qu'ils intervinsent dans cette querelle sur la liberté, où l'Empereur avait contre lui une partie de la France, et saisissent l'occasion de faire avec la bourgeoisie la République. La République apporterait le régime parlementaire, c'est-à-dire l'instabilité des doctrines et des partis. Dès lors, il n'y aurait plus dans l'État une autorité perpétuelle pour assigner des limites au socialisme. Tandis qu'il réclamerait ses droits comme doctrine, il trouverait comme parti maintes opportunités de rapports et de marchés avec les factions soucieuses de se trouver des alliés, et prêtes à payer les concours. Il pourrait, en échange de ses votes, obtenir pour quelques-unes de ses réformes la sanction des lois, accoutumer l'opinion à ce rôle de l'État, et, le jour où il n'aurait plus rien à attendre de ses alliés, serait fort pour la rupture inévitable, prêt à abattre à son tour la bourgeoisie, à achever sans elle et contre elle la révolution sociale.

Pas plus que les révolutionnaires bourgeois, les ouvriers socialistes ne subordonnaient d'ailleurs la poursuite de leurs plans à l'adhésion générale. Ils avaient moins de scrupules encore, parce qu'ils croyaient réclamer leur part de biens soustraits au

prolétariat par les autres classes. Jamais le consentement de l'usurpateur n'a été indispensable pour légitimer la revendication du propriétaire. Pour reprendre ce qui leur appartenait, toute occasion, tout moyen leur seraient bons.

#### IV

Malgré leur alliance, révolutionnaires et socialistes avaient échoué devant le suffrage universel aux élections de 1869. Dans la défaite commune des opposans à l'Empire, ils avaient été les plus vaincus. Tandis qu'une vingtaine de députés venait accroître le groupe des conservateurs libéraux, les révolutionnaires avaient à peine triomphé dans six collèges, soit avec des hommes tout à fait à eux comme Rochefort, Esquiros, Raspail, Bancel, soit avec des habiles comme Gambetta et Ferry, qui s'étaient avancés par leur programme à la rencontre des contingens démagogiques.

Mais ces votes avaient aussi permis de reconnaître que le parti le plus faible en nombre occupait en France des positions fortes et comme des places de sûreté. Tandis que ses adversaires étaient répandus sur toute la surface du pays, lui se trouvait rassemblé presque tout entier dans les villes ; dans les plus grandes cités, il avait ses réserves, assez fortes pour qu'en tout temps, il fallût compter avec lui et qu'aux jours de violence, il n'eût à compter avec personne ; à Paris enfin, où étaient concentrés à portée de sa main tous les ressorts de l'autorité, il était le plus prêt à les saisir, le jour où la crainte inspirée à tous par l'Empereur ne tiendrait plus chacun en sa place.

En 1870, le plébiscite était venu accroître cette puissance révolutionnaire. Il avait uni plus intimement les socialistes et les jacobins, puisque, au lieu de chercher des gages les uns contre les autres, dans des combinaisons de candidatures, ils s'étaient trouvés unanimes à exprimer de même, en trois lettres, les mêmes haines. Il avait désuni les hommes de liberté. Le plus grand nombre s'était résolu à accepter par un même vote la dynastie et les réformes qui semblaient solliciter, inséparables désormais, l'aveu de la France. D'autres, voyant se perpétuer avec le plébiscite une pratique artificieuse, et, fût-ce au profit de mesures émancipatrices, un instrument de dictature, s'étaient abstenus, ou avaient voté : « Non. » Il s'était fait ainsi un cer-

tain mélange de libéraux et de révolutionnaires. Leur coalition accidentelle n'avait pas eu le temps de se rompre, et l'entente naturelle entre les libéraux le temps de se renouer, quand la guerre succéda au plébiscite, et que le 10 août, au lendemain de nos premières défaites, la France renouvela ses conseils municipaux. Dans le désaccord survenu entre des hommes qui jusque-là pensaient de même, et dans le rapprochement opéré entre ceux qui jusque-là poursuivaient des desseins contraires, le parti avancé avait trouvé son avantage. Nombre de villes, surtout les grandes, votèrent des listes où les amis de la liberté réglée se trouvaient unis à des amis de la violence politique et à des partisans de la liquidation sociale.

A mesure que s'aggravaient les malheurs de la campagne, les Français qui s'étaient dits amis de l'Empire devenaient plus timides dans leur fidélité, ceux qui s'étaient déclarés ses adversaires s'affermis dans leur opposition. Enfin, quand le suprême désastre détruisit à Sedan la dernière armée de la France, il parut donner irrémédiablement tort à tous les libéraux qui avaient cru assurer les destinées de la nation par un pacte avec la dynastie impériale. Il ne justifiait, triste victoire, lamentable triomphe, que les prophètes de malheur : les révolutionnaires seuls paraissaient les amis clairvoyans de la France. La justification de leur haine était faite pour accroître tout d'un coup leur crédit dans le pays, leur dédain du sentiment général, leur certitude qu'ils devaient, dans l'intérêt public, consulter seulement eux-mêmes, et leur audace à saisir tout le pouvoir que leur offrirait l'occasion.

Or toutes les barrières qui avaient contenu dix-huit ans la rébellion de leur volonté contre la volonté générale tombaient devant eux. Ils avaient cédé aux contraintes matérielles dont la force première est la police et la force dernière l'armée : cette armée était tout entière devant l'ennemi ou prisonnière chez l'ennemi, et, sans armée pour la soutenir, la police n'est plus redoutable. La puissance du mot Napoléon, contre lequel s'était brisé si longtemps leur effort, était brisée elle-même, et le prestige passait à un autre mot, la République, au régime qu'ils n'avaient cessé de vouloir et qu'ils venaient d'établir. Si, plus d'une fois adoptée et confisquée dès son avènement par ses adversaires de la veille, la République avait traité en ennemis ses fondateurs les révolutionnaires, c'était toujours à l'aide de l'armée

et de la police aujourd'hui impuissantes. Maintenant les diverses opinions étaient obligées de se servir elles-mêmes, n'avaient plus que leur énergie personnelle pour influer sur les événements. Rien ne pouvait être plus favorable au parti qui recrutait ses troupes parmi les masses les plus prêtes à agir, et, pur de cette complicité impériale où étaient compromis tous les autres, semblait, au lieu de leur égal, presque leur juge. Les malheurs publics préparaient donc au parti révolutionnaire des chances qu'il n'avait jamais rencontrées depuis l'invasion de 1792, qu'il ne retrouverait jamais plus favorables.

Ce serait les perdre toutes que demander à la France sa volonté. Sans doute des élections générales consacrerait la République : mais le suffrage universel engloiterait dans sa foule paysanne la coalition des révolutionnaires ouvriers ou bourgeois, et, malgré qu'une popularité d'accident les portât en plus grand nombre à la Chambre, le pouvoir n'appartiendrait ni à leurs personnes, ni à leurs doctrines. Pour garder et accroître leur influence, il leur fallait prévenir cette réponse nationale, se substituer à sa volonté, empêcher qu'elle les désavouât. S'ils ne sont qu'une minorité infime dans la France, ils sont groupés dans les villes d'où le gouvernement s'exerce sur tout le pays. Il leur est facile de se faire forcer la main par quelques mouvemens de la rue, et de saisir les fonctions publiques : le salut du pays, l'urgence de défendre l'autorité contre les vengeances populaires, et la foule contre ses propres excès, légitimeront leurs entreprises. La résistance locale n'est pas à craindre : les chefs des conservateurs restent ensevelis sous l'éroulement de l'Empire, et, pour opposer manifestations à manifestations, les libéraux manquent d'habitude et de temps. Ces timides, si la peur les gagne, seront les premiers à appeler au secours les révolutionnaires qui auront déchainé la foule et paraîtront la contenir.

La place prise, la désapprobation du gouvernement n'est pas plus à redouter : blâmerait-il en province les initiatives qui lui ont donné le pouvoir à Paris, et chicanerait-il sur une procédure de légalité ses amis d'hier, ses partisans d'aujourd'hui, ses défenseurs de demain, plus maîtres que lui de la contrée ou ils dominant? Nantis de leur gage, ils pourront mieux obtenir l'investiture des fonctions déjà prises, et, moitié soumis, moitié menaçans, les assurer, sinon à eux-mêmes, tout au moins à des hommes sûrs. Cela fait, tout sera gagné. Pour ajourner les

élections nouvelles, on affirmera qu'elles retarderaient l'œuvre de la défense; les dépositaires provisoires du gouvernement seront libres de supprimer, avec les Conseils généraux et les Conseils municipaux, toutes représentations de la volonté générale, sous prétexte qu'elles ont été faussées par la pression du régime déchu; et, toujours sous prétexte d'épargner du temps, ils les remplaceront par leurs amis. De cette sorte, sans que la France ait parlé ni protesté, toutes les autorités seront occupées par ceux qui avaient le moins à compter sur ses suffrages. Alors, mesurant leurs audaces à la passivité des multitudes rurales et aux sommations des minorités urbaines, ces détenteurs révolutionnaires du pouvoir commenceront à satisfaire leurs griefs contre l'armée, la magistrature, l'église, la richesse. Si le régime dure assez, ils dompteront par les nouvelles habitudes la seule résistance qu'ils aient à craindre, la révolte silencieuse des traditions, opposeront au sentiment public la puissance des faits accomplis, et, par l'audace d'un jour, auront pris pour longtemps hypothèque sur l'avenir.

Cette minorité faible par le nombre, mais résolue, va partout en France, après le 4 septembre, prétendre au pouvoir, partout réussir, et substituer, à la défense de la France, l'avènement d'une faction.

## V

Les premières proclamations du gouvernement apprirent, dès le 4 septembre, à la France, qu'elle avait par une volonté unanime détruit la tyrannie impériale. Pour connaître combien différent la vérité officielle et la vérité vraie, il suffisait à chaque Français de voir autour de lui et en lui. Mieux encore le regard apaisé de l'histoire discerne-t-il que la France n'eut alors de volonté ni pour faire, ni pour empêcher, et qu'elle fut absente de l'œuvre accomplie en son nom. Les différences de caractère qui distinguent chaque province et l'inégalité des périls que la guerre apportait aux diverses régions mettent seulement une variété de détail dans l'ensemble des faits, partout semblable, et tout prouve combien il faut peu d'hommes pour mener les hommes.

Dans l'Alsace et la Lorraine, le changement du régime fut presque inaperçu. Où la défaite était l'invasion de la province, de la cité, du foyer, les épreuves devenaient si proches



et si rudes qu'elles envahissaient à leur tour toutes les pensées. Changer de gouvernement n'importe guère à qui se demande s'il lui faudra changer de patrie. L'angoisse encore règne, et règne seule dans les régions qu'atteindra demain la marche déjà commencée des vainqueurs en Champagne et dans l'Île-de-France. Qu'importent les rivalités politiques entre Français et le remplacement des uns par les autres, si demain doit se substituer à tous, comme l'expulseur dernier et le maître durable, l'étranger? On laisse Paris nommer les nouveaux fonctionnaires, dont plusieurs seront devancés par l'ennemi dans leurs postes : les regards ne se détachent pas du chemin par où est attendu l'envahisseur. Si les Français interviennent, c'est pour rendre justice au patriotisme des autorités qu'ils ont vues tout occupées comme eux de la défense, et souhaiter qu'elles soient maintenues. Ils pensent que si l'on révoque à cette heure et sur ce sol tragiques, les agens familiers avec le pays, ses habitans, ses ressources, on prive les populations envahies et la France même de l'aide la plus précieuse, soit pour obtenir de l'ennemi une occupation moins dure, soit pour aider d'avis sûrs les retours offensifs de notre armée (1). La passion politique est importée par quelques administrateurs, qui ont obtenu un département en récompense de leur hostilité à l'Empire; mais ceux-là ont conscience de n'être pas d'accord avec le sentiment général, puisqu'ils demandent à destituer dans toutes les municipalités les élus des communes et à choisir seuls les remplaçans (2). La plupart des préfets au contraire, plus intelligemment répu-

(1) La commission municipale de Troyes propose le 5 septembre à Paris un préfet « pour le cas où le gouvernement croirait devoir apporter des modifications dans le personnel de l'administration départementale de l'Aube, » mais ajoute que « cette démarche ne saurait être interprétée dans aucun cas comme un acte de défiance contre l'administration préfectorale actuelle, dont le chef a jusqu'au dernier moment rempli consciencieusement son devoir. » *Enquête sur les actes du gouvernement de la Défense nationale. Dépêches. Annales de l'Assemblée nationale*, t. 25, p. 789.

(2) Le préfet de la Haute-Marne : « Chaumont, 6 septembre. A Langres, à Chaumont et autres communes importantes, il n'y a aucun secours à espérer pour la guerre, des autorités municipales. » — « 15 septembre. Tout se passe bien dans le département. Nous remanions presque toutes les administrations municipales. » — « 16 septembre. J'ai remplacé presque tous les maires et j'ai constitué des commissions au lieu des conseils municipaux hostiles. » — « 17 septembre. La magistrature est l'ennemie la plus naturelle de la régénération qui s'opère. Donc destitution des procureurs, mise à l'ordre du jour. Confiez aussi aux préfets le droit de destituer les présidens de Sociétés de secours mutuels. Spuller. » *Id.*, 1174-1176.

blicains, comprennent que le nouveau gouvernement doit être fort, non contre la nation, mais contre l'envahisseur, et travaillent, au lieu de diviser les Français par la politique, à les unir par le patriotisme (1).

Autour de ces régions, d'autres moins immédiatement menacées, la Flandre, la Picardie, la Beauce, l'Anjou, le Maine, la Normandie, la Bretagne, se partagent la vaste plaine qui forme la France du Nord. Sur elle encore passe le frisson de la guerre comme un de ces souffles qui courent sans obstacle du Rhin à l'Océan; aux armées aussi elle se fait ouverte. Les bataillons de mobiles où est assemblée sa jeunesse font dans Paris ou autour de la capitale face à l'ennemi. Le cœur de ceux qui restent est avec ces absents. Il n'a jamais battu pour la politique. Matelots et paysans de ces races sérieuses ont un instinct commun de défiance contre cette puissance, pour eux occulte, décevante, hors de portée. Ceux du littoral n'attendent pas que nul gouvernement transforme le ciel rude, la terre pauvre et l'océan redoutable. Ils savent les élémens dont ils dépendent inaccessibles aux lois des hommes. C'est à l'auteur de la nature qu'ils se sentent soumis eux-mêmes : la conscience de l'infini qui sépare sa force et leur faiblesse leur a appris non la révolte, mais la prière. Et, comme si l'indigence de leur condition s'étendait à leurs espoirs, ces pauvres d'esprit, satisfaits pourvu qu'à risquer chaque jour leur vie ils trouvent le pain quotidien, sont les plus étrangers des hommes à l'orgueil et à l'envie révolutionnaires. Cette modestie de désirs dépose en leurs âmes, avec le courage et la patience, une richesse incorruptible comme

(1) M. Tirman, préfet des Ardennes : « Les préoccupations politiques s'effacent devant les désastres dont notre pays est le théâtre... Je ne crois pas qu'il soit utile de faire beaucoup de modifications dans le personnel des maires. L'ancien préfet M. Froy avait pour principe de se laisser guider par le choix des populations. » *Id.* 786. Le préfet de l'Aube, Lignier-Pougny, ancien représentant de 4848 : « Troyes, 12 septembre. Pas un seul des maires actuels n'entrave et n'entravera les travaux de la défense nationale. S'il n'est pas permis d'en attendre un concours ardent, ceux qui les remplaceront ne feront pas mieux. Ce qu'il y a, selon moi, de plus utile et de plus praticable à faire aujourd'hui dans mon département, c'est de nommer maire provisoire le premier inscrit au tableau du Conseil municipal, et, à son refus, de laisser au Conseil lui-même le soin de le choisir dans son sein. » — « 17 septembre. La présence de l'ennemi, la durée et les charges de la guerre sont aujourd'hui la seule préoccupation des populations dans mon département. Le gouvernement n'y rencontre aucune hostilité : les hommes les plus connus par leur hostilité contre la République s'effacent et se taisent. Mais, d'un autre côté, il ne se manifeste en sa faveur ni enthousiasme ni ardeur de la part même du parti démocratique. C'est un affaiblissement général. » *Id.* 790.

le sel que l'Océan laisse sur leurs rivages. Et de même que la saine amertume est portée au loin dans l'intérieur des terres par les souffles nés sur les eaux, de même les vertus de la race maritime se répandent par les alliances, le voisinage et l'exemple, dans les populations rurales, et fortifient la sagesse que celles-ci apprennent du sol. En Bretagne, les landes maigres, qui s'étendent, comme une houle, et de la mer ont les brumes tristes et les tempêtes hurlantes; dans les plaines flamandes et picardes, l'horizon bas, gris, pluvieux, la terre plate où la variété et le charme de l'existence rurale sont chassés par la monotonie mécanique et laide des exploitations industrielles; dans la Beauce, l'uniformité d'une étendue sans abri contre les courans glacés de l'hiver, sans ombre contre les brûlures de l'été, déconseillent l'homme de vivre au dehors, où se prend la fièvre des nouvelles et des discussions. Cette nature lui rend plus cher le chez soi où, la porte close, règne la famille, où le calme sain du foyer fait saines et calmes les pensées.

Dans les herbages normands et les jardins de l'Anjou, autre est l'existence, grasse comme le sol. Là le calme des populations n'est plus, comme dans les régions rudes, une énergie qui, malgré les besoins, dompte les désirs, mais un bon sens calculateur qui tient conseil avec ses intérêts. Là le plus long entretien de l'homme est avec la terre. Elle le persuade que s'enrichir en la soignant est s'assurer presque tous les avantages de la vie; que, pour cette gestion, il n'a pas besoin de tiers, et que plus ces tiers, fussent-ils députés ou ministres, s'occuperont de lui, plus sera envahie par des étrangers, souvent spoliateurs, cette indépendance où est la garantie la plus sûre de son avenir. C'est pourquoi il n'aime pas la politique, il se sent amoindri même par ce qu'elle promet. Son sens pratique goûte les biens acquis plus que son imagination n'est éprise des biens annoncés par les novateurs, surtout socialistes. Il ne veut pas cesser d'être le maître qui travaille à son heure, mange à sa table et dort sous son toit, pour devenir le valet qui ne choisit plus ni sa tâche, ni sa destinée, ni son repos. Il calcule enfin que toute solution de continuité dans le pouvoir est une brèche ouverte à l'inconnu. C'est pourquoi il n'aime pas la révolution. Cette méfiance instinctive avait été fortifiée dans le populaire par les classes plus aptes à se former une opinion réfléchie sur les affaires d'État : par la bourgeoisie active et riche, qui dominait dans les

régions du Nord et ressentait dans ses intérêts tout amoindrissement de l'ordre; par la noblesse qui, surtout en Bretagne et en Anjou, gardait encore un prestige de tradition et abhorrait dans la République les souvenirs de la Terreur. Ainsi rudesses et faveurs de la nature ont formé à l'équilibre stable du caractère ces populations si différentes. En toutes la raison est froide, le sang calme, l'action lente. Entourées de cette atmosphère, les grandes cités elles-mêmes, Lille, Amiens, Rouen, Le Havre, Nantes, Angers, demeurent en ordre. En vain parmi leurs masses ouvrières les doctrines explosives ont été répandues : dans la sagesse ambiante, la poudre fuse sans éclater. La révolution n'a pas été faite, mais supportée, par cette France silencieuse et réfléchie (1).

(1) Le préfet du Nord, chef du parti républicain, télégraphie au gouvernement. Lille, 15 septembre. — « L'état politique de mon département est très facile à caractériser brièvement. Anxiété extrême sur ce qui va se passer à Paris. Tout est là. Si vous résistez avec succès aux Prussiens, ici tout ira bien. Testelin. » *Id.* p. 1189. — Le préfet du Pas-de-Calais annonce le 7 septembre : « Proclamation de la République bien accueillie. » Mais, le 9, il n'est pas sûr que les maires du département affichent les circulaires du gouvernement. *Id.*, p. 1289. — Dans l'Aisne, le préfet de l'Empire, M. Ferrand, a reçu du gouvernement cette dépêche le 6 septembre : « Restez à votre poste, vous avez toute notre confiance. Le gouvernement vous est reconnaissant de votre noble attitude devant l'ennemi. » Après avoir répondu le 7 : « Je perdrais l'estime des honnêtes gens, la vôtre, toute autorité morale s'il n'était constaté que j'ai donné ma démission, » M. Ferrand ajoute : « Angoisses extrêmes au sujet de l'invasion. Malheureusement, surtout dans les campagnes, plus d'abattement que de ressort. Partout ordre complet. A Saint-Quentin, le Conseil municipal a voté une adresse d'adhésion au nouveau gouvernement, dans les autres chefs-lieux, généralement attitude expectante. » *L'Explosion de la citadelle de Laon*, par Gustave Dupont, conseiller à la Cour d'Appel de Caen. Caen, 1877, p. 164 et 175 à 179. — Le préfet de la Seine-Inférieure, le républicain Dessault écrit : « Rouen, 14 septembre. Le calme continue à régner dans tout le département. Préoccupation des événements. Dessault. » *Dépêches*, p. 1355. Le Havre cherche dans la Révolution la chance de devenir chef-lieu du département. — Le Havre, 12 septembre. « Pas d'entente avec Rouen. Nous voulons nous défendre. Rouen ne se défendra pas. Tous nos patriotes demandent à grands cris la création d'une préfecture au Havre; notre salut en dépend, celui de la République en dépend aussi. Le maire, Guillemard. » *Id.*, 1835. — Le préfet impérial de la Loire-Inférieure, pour calmer quelques effervescences de Nantes, télégraphie : « J'ai pensé qu'il était convenable de m'adjointre deux membres de l'administration municipale. » En même temps, les deux membres Guepin et Lauriol, qui d'adjoints veulent devenir successeurs, télégraphient que la voix populaire les a « désignés pour remplir les fonctions de préfet par intérim. » Mais Guepin qui va devenir le préfet définitif qualifie lui-même ces mouvemens de « petites agitations. » *Id.*, 1116. — Le préfet de la Sarthe : « Le Mans, 8 septembre. Département et villes calmes. » *Id.*, 1337. — Le préfet de l'Eure : « Évreux, 11 septembre. Le département parfaitement tranquille. » *Id.*, 981. — Le préfet d'Eure-et-Loir : « Chartres, 15 septembre. Le département accepte et obéit parfaitement. » *Id.* — Le préfet de l'Orne : « Alençon, 17 septembre. La République est acceptée, sauf,

## VI

Protégée au Nord contre l'invasion par le cours de la Loire, les halliers de la Bourgogne, le plateau de Langres, les Faucilles et Belfort, limitée au Sud par l'estuaire de la Gironde, le cours de la Dordogne, les sommets méridionaux de l'Auvergne et des Alpes, s'étend, de l'Océan à la Suisse et à l'Italie, une autre France. Le sol monte d'un mouvement général vers le Sud-Est. Depuis les régions à demi submergées du marais Vendéen et les plaines de la Sologne aux eaux stagnantes, il s'élève aux collines du Poitou, du Berry, du Nivernais; celles-ci contournent de leurs assises les plateaux tourmentés du Limousin, de la Marche, du Bourbonnais, eux-mêmes contreforts du plateau central qui domine par ses plus hauts remparts les plaines du Midi. Ces altitudes, coupées d'une longue et large brèche, s'abaissent par les pentes brusques des Cévennes jusque dans la vallée du Rhône, mais pour se relever sur l'autre rive du fleuve et monter plus haut encore, aux plus grands sommets de l'Europe. C'est aussi de l'Europe la région qui rapproche et étage dans le plus étroit espace les variétés les plus diverses de relief, de nature et de produits : là se touchent et se superposent toutes les sortes de travail, depuis les prisons souterraines des mines jusqu'au parcours pastoral des montagnes. Cette diversité de la nature et des existences marque sa trace dans le caractère des populations.

Sur les rivages de la Vendée et de la Saintonge, les pêcheurs et les paysans connaissent les mêmes périls de la mer et la même ingratitude de la terre que ceux de Bretagne, demandent aussi peu à la vie et attendent aussi peu du pouvoir. La résistance à l'étranger occupe tout leur courage, mais le souvenir de la guerre civile que leurs pères soutinrent sur le sol natal, contre « les Bleus » proteste encore contre la République (1). Plus étrangers

bien entendu, par les meneurs du parti bonapartiste; on se rendra maître des campagnes, qui ici font les élections, en agissant avec modération. Allert Christophe. » *Id.*, 1227.

(1) Les préfets de ces départemens ne s'illusionnent pas sur ces dispositions. Aucun ne dit que la Révolution fut désirée où il l'apporte. Ils constatent les répugnances qui les attendent, et n'espèrent pas plus qu'être acceptés. Le préfet de la Vendée rend témoignage au patriotisme des mobiles « peu équipés, peu exercés, mais très ardents. » « Les hommes sont superbes, pleins de force et d'enthousiasme. » Mais « on s'était fort effrayé de la proclamation de la République. » Dépêches des 12 et 13 septembre, *id.*, p. 1418. — Le préfet de la Vienne « Poitiers.

à ces passions, les paysans de la Sologne, soitaires des étangs et des bois, non seulement n'ont pas de prise sur les affaires générales, mais le plus souvent les ignorent. Dans le jardin de la Touraine c'est la libéralité plénière de la nature, l'air apaisé, le ciel doux, la terre féconde d'aspects comme de produits, une beauté faite de richesses et une richesse faite de beautés : là, comme le dit la langue populaire « la plaisance du pays » a poli depuis des siècles le caractère des hommes à la douceur des choses. Le calme des volontés, au lieu d'être une énergie dominante de ses épreuves, est une mollesse assise en ses satisfactions et peu disposée à les troubler d'un effort, fût-ce pour les défendre. Entre ces populations et les plus semblables à elles dans le Nord, la différence est comme l'inégalité de la lumière, là-bas plus voilée et plus rare, ici plus active et rayonnante, qui là-bas éclaire seulement, ici colore et à sa clarté mêle de la chaleur. Ici les hommes se recherchent davantage pour échanger des impressions et des nouvelles. Mais, tempérés comme leur climat, ils ont à la fois de la curiosité et de l'indifférence, plus soucieux de connaître les événements que de les dominer : la révolution ne trouve parmi eux ni amis ni opposans.

Elle a un parti plus nombreux et plus actif dans la région voisine qui, du Périgord à la Franche-Comté, décrit par le Limousin, le Berry, le Nivernais, la Bourgogne et le Bourbonnais son grand arc de cercle autour du plateau central. La Franche-Comté, plus proche de l'invasion, est le moins occupée de politique. Dans la Haute-Saône, un seul désir se formule, inspiré par le souci de la défense : Vesoul demande qu'elle ne soit pas interrompue par des changemens de personnes (1). La province n'a qu'une grande ville, Besançon où l'horlogerie emploie beaucoup d'ouvriers et qui est représentée au Corps législatif par un républicain, Ordinaire. Même là, le patriotisme impose silence à la révolution. Jusqu'au 8 septembre, aucune violence n'est tentée contre le préfet, et il

8 septembre. Installé à la Préfecture de la Vienne sans difficulté. Département paraît paisible. » *Id.*, p. 1423. — Le préfet de la Corrèze : « Tulle, 8 septembre. L'esprit de la population est excellent à Tulle comme à Brive, où j'ai passé la journée d'hier, à Ussel et dans tous les centres un peu importans. L'esprit s'améliore dans les campagnes. » *Id.*, p. 913. — Le préfet de l'Indre : « Châteauroux, 11 septembre. Les bourgeois sont rassurés, c'était là le premier point... » *Id.*, p. 1065.

(1) Le 7 septembre, le maire et les adjoints télégraphient au Gouvernement : « Demain vous recevrez par courrier une pétition couverte de signatures d'habitans de Vesoul demandant le maintien de M. Larribe comme préfet de la Haute-Saône. » *Id.*, 1316.

offre de mettre à la raison « la minorité turbulente, » grâce à la garde nationale « dont il est sûr (1). » La réponse est un décret qui nomme Ordinaire préfet du Doubs. Il était naturel que le gouvernement ne risquât pas un conflit pour maintenir le préfet de l'Empire : mais le calme de la ville attendait la décision de Paris.

La Bourgogne, dans ses trois départemens, a trois expressions politiques, et partout les villes y pensent autrement que les campagnes. Dans l'Yonne, aux nouvelles de Paris, le conseil municipal d'Auxerre, composé de républicains, répond par une adhésion publique, ardente, et c'est parmi ses membres que le gouvernement choisit le préfet : mais celui-ci pour gouverner comme le souhaite la ville, réclame « plein pouvoir » de changer les maires dans tout le département (2). Dijon était une capitale de bourgeoisie à l'humeur aimable et aux mœurs policées, assez exaltée d'esprit pour être frondeuse, trop douce de goûts pour être révolutionnaire. Elle avait accommodé ces dispositions en portant au conseil municipal des hommes de professions libérales, de bonne compagnie et se croyait garantie par la correction des allures contre l'outrance des doctrines. De même elle avait choisi pour député Magnin, comme un libéral de belle humeur et non comme un chef de démagogues. Mais le 4 septembre, Magnin devenant ministre, mettait ses amis en demeure de manifester leur confiance à leur élu par leur ardeur républicaine. Toute ville de 50 000 habitans compte assez de déclassés et de badauds pour accueillir, par quelque tumulte de rues, un changement de gouvernement ; grâce à eux le conseil municipal pouvait se montrer dur aux représentans du pouvoir vaincu : chasser de Dijon les hauts fonctionnaires de l'Empire, était rendre vacans des emplois que les principaux du conseil municipal se croyaient aptes à occuper, que le ministre les aiderait à obtenir ; et pour s'assurer honneurs, influence et gain, il n'est guère de modérés qui ne devinssent violens. Le conseil télégraphique, dès le 4 septembre au soir, que « composé de démocrates et ayant la confiance de la population » il s'est « emparé des fonctions publiques » et « installé par délégation à la préfecture, » d'où il lance ses ordres aux fonctionnaires et met le procureur général

(1) *Id.*, 970.

(2) *Id.*, 1431.

« à la porte de son parquet (1). » Le gouvernement confie aussitôt à l'un de ces délégués l'administration de la Côte-d'Or. Mais celui-ci, en déclarant que « la République a été acclamée avec enthousiasme par la population des villes, » ajoute : « les campagnes sont plus froides (2). »

Mâcon était, moins encore que Dijon, une ville révolutionnaire. Mais tandis que la population de la Côte-d'Or était toute agricole, en Saône-et-Loire prospéraient les plus importantes des industries métallurgiques et minières qui, de plus en plus pressées, forment, du Cher et de la Loire aux portes de Lyon, « la région noire. » La principale cité du département était le Creuzot, une usine devenue une ville. Des centres ouvriers comme Montceau grandissaient, plus importants que les sous-préfectures. De même les idées et surtout le tempérament des prolétaires tendaient à dominer de leur violence brutale la modération des bourgeois libéraux, et l'audace des démagogues était excitée par les influences de Lyon. Ils mirent à profit la première heure pour s'imposer, et partout la similitude de leurs procédés et de leur langage prouva un concert établi d'avance. Le conseil municipal de Mâcon était composé de libéraux ; dès qu'il apprit les nouvelles de Paris, il proclama dans la soirée du 4 septembre la République. Le préfet aussitôt donne sa démission et disparaît. Il n'y a donc nulle résistance à vaincre, quand un groupe de meneurs entraîne la foule vers la préfecture qu'il veut envahir. Le poste de garde, fourni par le 73<sup>e</sup> de ligne, croise la bayonnette. La poussée de ceux qui suivent jette ceux qui précèdent sur la pointe des armes, dans la bagarre quelques-uns sont blessés, un mobile mortellement. La surprise de ce malheur et la crainte de la foule livrent le conseil à ceux qui soufflent la violence populaire. Ils obtiennent de lui qu'il réclame du gouvernement le départ immédiat du 73<sup>e</sup>. Le général, ainsi désavoué par la municipalité, donne sa démission. Et comme la force militaire, faute de chef et d'ordres, demeure inerte, les démagogues pénètrent enfin dans cette préfecture qu'ils ont voulu envahir pour y rester maîtres. Une vingtaine d'hommes à qui personne n'a donné mandat, s'y transforme en « comité départemental provisoire » et se superpose ainsi au conseil municipal qui se laisse annuler. A Autun, de même, les révolutionnaires, écartés par les

(1) *Id.*, 931.

(2) *Id.*, 932.



élections dernières, se substituent à la municipalité choisie par la ville, et celle-ci, pour toute résistance, demande au gouvernement si les élus de la population « doivent céder la place à ceux qui veulent la prendre. » Au Creuzot le conseil est démocrate, mais pas assez pour la minorité la plus ardente. Elle forme un « comité républicain » qui d'abord a « délégué deux de ses membres pour assister à la réception de toutes les dépêches » et qui ensuite annule le conseil municipal, en n'agréant que six des conseillers élus et en leur adjoignant quatorze ouvriers ou négocians que le suffrage universel n'a pas nommés, que le « comité » désigne seul (1). Et la masse des ouvriers accepte comme une victoire cette élimination des hommes qu'elle a choisis il y a moins d'un mois, et le remplacement de ses élus par des non-élus qui s'imposent au nom d'un comité non élu. Or, ces mandataires du parti avancé ont pris possession de l'autorité provisoire pour s'accréditer auprès du gouvernement, lui donner des avis qui aient l'apparence de la volonté publique, et obtenir un préfet qui, devant son pouvoir à leur initiative, consacre leur usurpation. Dès le 6 septembre, « les membres composant la commission départementale provisoire demandent que le citoyen Boysset, ancien représentant de Saône-et-Loire, qui jouit d'une grande considération et peut exercer une grande autorité morale soit immédiatement nommé préfet de Saône-et-Loire. » Le 8, ils renouvellent l'instance impérieuse, tandis que, sans plus de pouvoirs et avec la même unanimité, des groupes semblables transmettent, des villes secondaires à Paris, « le vœu du département. » Même hors du département ils agissent : les « délégués » du Creuzot se rendent à Dijon et, après les avoir entendus, le préfet de la Côte-d'Or avertit le gouvernement qu'au Creuzot la question devient « sociale, » le péril « grave » et propose Boysset comme le modérateur nécessaire (2).

Mais le gouvernement se souciait peu d'être représenté par des

(1) *Id.*, 1318-1319.

(2) Dijon. Administration provisoire à l'intérieur. « La situation du Creuzot, ville industrielle avec une population de 26 000 habitans dont 10 000 ouvriers est très grave. La municipalité existante est républicaine, mais elle est dépassée par un groupe considérable d'ouvriers qui demandent des représentans. Je crois qu'une question sociale se présentera et que le péril est grave... Mon avis est le suivant : nommer Boysset chargé de l'administration du Creuzot, lui dire de s'y rendre immédiatement et faire nommer dans les quarante-huit heures par élection une commission municipale. » *Id.*, 923.

hommes capables de s'appuyer sur leur propre force pour le servir ou pour lui résister. Il préférerait qu'ils eussent son choix pour titre unique auprès des populations, et qu'ainsi leur docilité fût sans réserve ou leur destitution sans embarras. Moins qu'ailleurs, dans une contrée où la menace de la guerre sociale aggravait les difficultés politiques, voulait-il remettre le pouvoir à un favori des prolétaires, à un mandataire qui prétendrait l'indépendance d'un arbitre, et qu'on ne pourrait déposséder sans en faire un adversaire dangereux. C'est pourquoi le préfet nommé fut un professeur d'opinions violentes, mais étranger au pays, Frédéric Morin. L'accueil fait à ce choix prouva combien, même où les révolutionnaires étaient le plus disciplinés et le plus ardents, il y avait de l'artifice dans leurs agitations et de la faiblesse derrière leurs audaces. Nulle part, pas même au Creuzot, ils ne se sentirent capables de lutter contre la passivité obéissante qui partout les submergeait, et leur chef, Boyssset, ne fut, au lieu d'un séditieux, qu'un mécontent.

La force de la révolution était plus redoutable dans la Loire, la contrée de France où les usines, drues comme les épis d'un champ, paraissent le principal fruit de la terre. Là n'étaient guère d'habitans qui ne dépendissent plus ou moins de ces industries. échappassent tout à fait à la propagande prolétaire, et les ouvriers, surtout nombreux à Saint-Étienne, se trouvaient bien placés pour faire la loi aux autorités qui de cette ville gouvernaient le département. Les élections municipales venaient de porter aux affaires un conseil acquis à la république de l'Internationale. Le soir du 4 septembre, les représentans de Saint-Étienne marquèrent ce qu'ils espéraient du nouveau régime, en arborant sur l'Hôtel de Ville le drapeau rouge. Ni le préfet impérial qui déclarait lui-même « sa situation intolérable » et demandait un successeur, ni le général qui n'osait hasarder un conflit entre ses quelques soldats et la multitude ne s'opposèrent à rien. Sauf que les couleurs nationales furent respectées, à Roanne le Conseil municipal, mandataire du même parti, se trouva poussé par les mêmes passions : tenant les fonctionnaires comme destitués, il désigna trois membres pour gouverner l'arrondissement. Ce pouvait être l'anarchie pour peu que l'exemple se propagât. Le député de Saint-Étienne, Dorian, était ministre. Le préfet nommé dès la matinée du 5 septembre fut de sa main et habilement choisi, si donner le change aux passions était

les dompter. Pour obtenir l'obéissance des révolutionnaires dans une de leurs places fortes, il fallait que le préfet fût lui-même un homme de révolution. La seule qui intéressât vraiment les prolétaires était la révolution sociale. Mais c'était celle que les bourgeois du 4 septembre voulaient le moins favoriser. M. Dorian, maître de forges, était, par son avenir de patron, attaché à la vieille organisation de la propriété, autant que, pour son avenir de politique, il devait se montrer impatient de grandes réformes. Sous l'Empire, son journal, *l'Éclaireur*, avait distraît les ouvriers de leurs intérêts par des colères, et dénoncé comme ennemis, au lieu du patron, le soldat et le prêtre. Le rédacteur, César Bertholon, franc-maçon et sectaire, satisfaisait ses propres rancunes à exciter celles du peuple. Bien qu'il n'offrît rien aux pauvres sinon de la haine, il leur avait donné la soif de ce poison amer et passait pour leur ami. C'est cet homme qui fut nommé préfet. Sa première dépêche annonça que, dès le 5 septembre, il a « dissous conseil général dont l'esprit était hostile à la République et antipathique à la population. Le nouveau conseil départemental composé d'hommes sûrs et dévoués. Présence jésuites irrite population et peut causer désordre. Consulter Dorian. On demande expulsion, que faut-il faire? » Moins pressé d'enlever le drapeau rouge, il promet de s'en occuper « demain. » Ainsi s'annonce la série de dérivatifs violents qui, pour éviter les agitations sociales, va précipiter les représailles politiques, et livrer tout le pouvoir aux républicains demagogues. Mais ce n'est pas que, même dans la Loire, ceux-ci lui semblent être la majorité. « L'esprit des campagnes est ce qu'il était avant le 4 septembre. Elles ignorent tout et sont entretenues dans l'erreur par les cléricaux et les fonctionnaires impérialistes. Pour obtenir l'ordre, il a fallu suspendre beaucoup de maires. Les paysans croient sur parole quiconque représente le gouvernement. Tant qu'ils seront sous l'influence des ennemis de la République, ils seront un obstacle. Ils ne croiront au changement de régime qu'en voyant un changement de fonctionnaires... En résumé : Arrondissement de Saint-Étienne esprit excellent, — Roanne divisé, — Montbrison tout clérical (1). » Donc il ne s'agit pas d'obéir à l'opinion générale, il s'agit de la soumettre à la minorité maîtresse de Saint-Étienne et de sou-

(1) *Id.*, p. 1095 et 1096.

mettre cette minorité socialiste à une oligarchie républicaine et bourgeoise.

Dans le Berry, le Nivernais et le Bourbonnais, la révolution n'a pas de capitale, mais elle est semée jusque dans les sillons des laboureurs. Les usines, moins juxtaposées, sont encore nombreuses, répandues à travers la campagne et mêlent les travaux et les desirs des ouvriers aux habitudes et aux passions des paysans. Ceux-ci n'ont pas l'âme patiente de leur race. Dans leur pays, plus qu'ailleurs, les grandes propriétés se sont maintenues, le plus souvent prises à bail par des fermiers, qui les sous-louent en détail aux habitans devenus des colons. Ce régime tient inconnus l'un à l'autre le maître et le cultivateur de la terre, prend à l'un et à l'autre, en faveur d'un tiers qui ne la possède ni ne la travaille, une part de ce qu'elle produit, et, tout en donnant moins au propriétaire lointain, excite dans l'âme des ouvriers agricoles, quand ils comparent leurs difficultés de vivre à la valeur des immenses domaines, une envie facile à transformer en désir de partage. Ouvrière et rurale, les deux populations voyaient ensemble, dans la différence de leurs conditions, l'égalité de leurs misères, et s'apprenaient l'une l'autre à détester davantage l'injustice universelle. Elles y étaient encore instruites, depuis la Révolution française, par plusieurs familles de bourgeoisie, transfuges de leur classe, et qui avaient employé le prestige de leur fortune, faite parfois de biens nationaux, et les ressources d'une intelligence cultivée à détruire dans le peuple la résignation à son sort. Dès le milieu du siècle, ces instituteurs héréditaires des haines sociales, les Massé, les Turigny, les Gambon, avaient assez d'influence pour envoyer, pour représentans aux Assemblées, Michel de Bourges tribun parfois superbe, Félix Pyat rhéteur sanguinaire et prudent, Gambon courageux et fanatique. Domptées sans être détruites par l'Empire, les passions s'étaient enhardies dès qu'il sembla moins fort. D'exil, Pyat gardait son influence à Vierzon; en 1869, Bourges avait élu le meunier Girault; le 24 avril 1870, Gambon avait à Argenais près Cosne donné exemple d'une révolte rurale et était poursuivi pour « attentat à main armée contre un gouvernement établi. » Le 4 septembre, les révolutionnaires, s'ils ne sont pas groupés dans une grande ville, sont répandus dans les petites cités de la province et jusque dans les villages. Dans le Cher, Girault apparaît dès le 5 septembre envoyé comme

commissaire par le Gouvernement : sa nomination semble une garantie pour les démagogues et les tient en repos. Dans la Nièvre ils agissent : à Cosne, Gambon saisit l'autorité et « décrète à tort et à travers (1) ; » à Château-Chinon, le premier conseiller municipal prétend que le sous-préfet lui eède la place ; à Clamecy, une commission municipale qui s'est élue destitue de sa propre autorité le maire et le sous-préfet (2). Dans l'Allier, Mathé tente l'invasion de la préfecture. A Moulins sa liste, il n'y a pas un mois, réunissait 250 voix contre 2 200 obtenues par des candidats modérés : qu'importe ? Un vrai révolutionnaire ne se soumet pas à la volonté publique, il la soumet. Mais ces tentatives ne recrutent et ne meuvent que quelques groupes. Elles échouent contre l'inertie générale. Même ces populations gardent la prudence paysanne, se dérobent aux risques, et attendent : le gouvernement du 4 septembre n'a rien à craindre d'elles. Libre, il ne remet l'autorité à aucun des socialistes agraires qui ont voulu la prendre : Mathé n'entre pas plus à la préfecture de Moulins, que Massé à celle de Nevers ; Gambon obtient pour toute faveur qu'on arrête l'instruction commencée contre lui ; Girault lui-même, impuissant à empêcher que le seul candidat dont il ne veuille pas devienne préfet du Cher, donne sa démission. Ces disgrâces de ceux qui semblaient les maîtres du peuple n'excitent pas même une rumeur de ce peuple. Il n'a vraiment qu'un maître, l'État. L'État lui donne pour conducteurs à Moulins un médecin de Paris, à Nevers et à Bourges deux avocats du pays, Girerd et Louriou, républicains déclarés, et qui, sous le nom de la République, veulent assurer le pouvoir à leurs amis, mais non appeler au partage des biens les multitudes. Semblables aux grands troupeaux qui ne choisissent pas leurs bergers et, en quelques mains que soit le bâton du pâtre, se laissent conduire, ces multitudes suivirent dociles les chefs désignés par le gouvernement.

L'anarchie morale qui, sous l'obéissance, germe dans ces provinces ne s'étend pas au Limousin. Là, presque toute la population est paysanne, attachée à son sol, à son existence bien que dure, et ne se soulève ni contre son sort ni contre le pouvoir. Elle a constamment nommé des mandataires dévoués à l'Empire. Mais une industrie est concentrée à Limoges avec la fabrication

(1) Dépêche du préfet républicain. *Id.*, 1199.

(2) *Id.*, 1198.

de la porcelaine, et l'importance des ateliers qui donnent à la ville sa population et sa richesse font de Limoges une cité ouvrière. Ces travailleurs étaient sous l'influence de la société internationale, le conseil municipal était leur élu. Ses propres passions et celles de la foule éclatent ensemble : le 4 septembre, il saisit tous les pouvoirs. Trois de ses membres sont délégués à la mairie, cinq à la préfecture. Ces cinq désignent aussitôt le préfet qu'ils veulent, et, symbole de la facilité avec laquelle ce parti parle au nom du peuple, le délégué qui notifie ce vœu à Paris signe « pour le Conseil municipal tout entier » et, en proposant le candidat, le déclare attendu par « l'unanimité de la population (1). » Ce candidat, Georges Perrin, est un journaliste qui a quelque temps rédigé à Limoges *le Libéral du Centre* et qui a grossi à Paris le groupe des jeunes « irréconciliables. » Le gouvernement, trop heureux que là, comme à Saint-Étienne, une population socialiste se contente d'un préfet ardemment républicain, nomme le jour même préfet Georges Perrin, qui obéira à la ville et fera obéir les campagnes.

Agricole comme le Limousin, et sans grandes villes, la Dordogne a toutes les raisons d'être paisible, et le serait partout, si elle ne formait les confins où la moyenne France touche la France méridionale et où commence une autre race. Périgueux avait, aux élections du 10 août, nommé une municipalité d'opposans, et, sans s'arrêter à la fadeur des nuances moyennes, s'était ralliée aux couleurs violentes. Le premier élu avait été le docteur Gilbert, partisan et ami de Rochefort. La même fortune qui, le 4 septembre, a porté le pamphlétaire au gouvernement porte, dès le 5, le médecin à la préfecture de la Dordogne. La première dépêche du nouvel administrateur est pour envoyer « une poignée de main » au nouveau maître de la France, puis il résume sa politique par ces mots au ministre de l'Intérieur : « Ne faites rien dans la Dordogne sans consulter Rochefort (2). » Il semble qu'il ait dès le début poussé l'audace des opinions assez loin pour être en avant des plus purs. Mais qui jamais fut pardonné par ses rivaux de leur prendre leur place, même en y portant leurs idées ? Or, à Périgueux, un ancien représentant de 1848, le « citoyen » Chavoix, s'est mis par dépêche à la disposition du

(1) *Id.*, 1428-1429.

(2) *Id.*, 951.

« citoyen ministre, » il « attend » (1) et un avocat, Louis Mie, s'agite, dont la parole échauffe depuis plusieurs années la démagogie locale. Une seule ville est trop petite pour contenir ces trois importances. Avant la fin d'une semaine, les deux républicains sans emploi sont unis contre celui qu'on leur a préféré et Chavoix transmet au gouvernement, comme « votée en réunion publique et aux acclamations unanimes de plus de 6 000 citoyens » la demande que le docteur Guilbert et Louis Mie « partagent l'honneur et le fardeau de l'administration, à pouvoir égal, dans le département de la Dordogne (2). » Deux consuls, c'est presque Rome; une assemblée de six mille citoyens à Périgueux, c'est déjà la Gascogne. Le gouvernement n'accorde rien à leur unanimité, et des six mille pas un ne se lève pour réclamer à Gilbert la part de Mie.

Plus à l'Est commence, avec la région des moyennes et des grandes montagnes, la sérénité des hauteurs. Les villes elles-mêmes, enveloppées de cette atmosphère, n'ont pas de tumulte. Les élections du 10 août viennent d'y donner le pouvoir à des municipalités libérales et modérées. A Clermont, capitale de l'Auvergne, l'avocat Bardoux, le premier élu, nommé maire par l'Empire, transmet, le 5 septembre, au nouveau gouvernement le désir des plus audacieux : dans le pays de M. Rouher, le conseil général est bonapartiste, eux souhaitent « une commission départementale républicaine (3), » mais ils ne le veulent qu'avec la permission de Paris. A Aurillac, les retards du préfet impérial à annoncer la révolution, ses refus de contresigner les actes du nouveau régime n'excitent aucun désordre dans la rue. Le conseil municipal, suppléant à cette passivité, proclame et affiche, sans réclamer la destitution de ce fonctionnaire. C'est seulement après cinq jours qu'il « adjoint trois de ses membres à l'administration départementale pour aviser aux mesures de salut public et de défense nationale (4). » A Mende, c'est le chef du parti libéral, le docteur Th. Roussel qui télégraphie : « Si le préfet de la Lozère n'est pas nommé, prière d'attendre l'arrivée d'une lettre adressée par cercle patriotique pour motiver, dans intérêt de défense nationale, le maintien du préfet

(1) *Id.*(2) *Id.*, 953.(3) *Id.*, 1241.(4) *Id.*, 891.

actuel (1). » A Privas, la municipalité a nommé une commission départementale que préside un ancien député de 1848, Gleizal : lui-même atteste la tranquillité universelle, sollicite un préfet étranger au département et conclut par ces mots « Armez le pays (2). » Au Puy, où la municipalité est bonapartiste (3), c'est le préfet impérial qui prend l'initiative des mesures révolutionnaires, s'adjoit, pour l'administration du département, « un comité d'hommes connus pour leurs opinions libérales et républicaines » et, d'accord avec eux, propose « d'adjoindre pareillement au conseil municipal du Puy un comité consultatif de huit membres (4). » Ce préfet impérial, plus républicain que son département, ne semble pas assez républicain à Paris. Il est remplacé par un homme que l'on envoie de la capitale convertir la contrée. Dès l'arrivée de ce nouveau venu, Béhaguel, la municipalité conservatrice fait, le 12 septembre, « adhésion au gouvernement de la République (5), » et, grâce à lui, les progrès coûtent si peu que, dès le 17, « le comité républicain et un grand nombre d'habitans » jugent cette adhésion insuffisante et « demandent la dissolution du conseil municipal et la révocation du maire (6). » Le préfet continue son œuvre républicaine jusqu'au jour où les papiers des Tuileries apportent la preuve qu'il a été lui aussi un agent de l'Empire. Le gouvernement le révoque et, pour n'être plus trompé, le remplace par Henri Lefort, républicain jusqu'au socialisme. Sous le socialiste éprouvé, comme sous le faux républicain, comme sous le bonapartiste, le département obéit toujours et ne change pas.

Cette placidité de l'Auvergne se retrouve dans les Alpes. Elle règne en Savoie, pays d'agriculture, aux villes de vieille bourgeoisie, et qui s'était donnée dix années auparavant à l'Empire autant qu'à la France. A peine à Saint-Julien et à Bonneville, sous l'influence des révolutionnaires genevois, trouve-t-on l'avocat, le docteur et le pharmacien nécessaires pour constituer des commissions provisoires et tenter quelques tumultes (7). A Annecy,

(1) *Id.*, 1144.

(2) *Id.* 780.

(3) Le parti républicain n'a aucun représentant dans ce corps. « Dépêche du Préfet impérial, 5 septembre, *Id.*, 1106.

(4) *Id.*

(5) *Id.*, 1107.

(6) *Id.*, 1107.

(7) *Id.*, 1347-1348.



personne ne descend dans la rue que les curieux de nouvelles, rien ne se meut que le clavier du télégraphe, pour les sollicitateurs de places. La passivité est telle que le gouvernement la peut mettre à l'épreuve. Il a, dans la confusion des premiers jours, donné à la fois la préfecture d'Annecy à deux républicains, l'un Philippe réside dans le département, l'autre Louis Jousserandot arrive de Paris. Celui-ci trouve l'autre installé déjà et, pendant deux jours, les deux préfets, qui ne songent pas comme en Dordogne à gouverner ensemble, se disputent la place. Un conflit qui laissait incertaine l'autorité eût offert une rare facilité de troubles aux factions d'une ville ardente. Annecy supporte l'épreuve sans connaître même la tentation, entre les deux rivaux demeure patiemment neutre jusqu'au moment où Jousserandot, nommé ailleurs, rétablit par son départ l'unité des pouvoirs (1). A Chambéry, capitale de la province, la République compte en si petit nombre ses amis de la veille que le Conseil municipal ne proclame pas, le soir du 4 septembre, le nouveau gouvernement. Il faut que des particuliers prennent, au milieu de l'abstention générale, l'initiative de le reconnaître. Leur comité compte un seul élu du suffrage universel, un conseiller général : tous les autres membres n'ont mandat que d'eux-mêmes. Et d'autre part la population est si inerte que cette poignée d'hommes, sans opposition de personne, s'installe à la préfecture, se déclare Commission départementale, demande à Paris des instructions, en attendant, requiert le concours de l'autorité militaire, envoie dans les sous-préfectures des délégués pour prendre la place des sous-préfets, et réclame la destitution des magistrats (2). Elle a à sa tête un ancien préfet de la République, Guiter. Nommé préfet de la Savoie, il est le seul préfet de France qui ait l'expérience de ses fonctions, il sait donc obéir; chef des démocrates savoisiens, il les satisfera en les faisant obéir eux-mêmes; eux et lui enfin sont assez peu nombreux pour tirer toute leur force de celle que le gouvernement leur donne. De même dans les Hautes-Alpes, où le chef des démocrates Cyprien Chaix, nommé préfet, reconnaît que « le parti républicain est peu nombreux (3). » Dans les Basses-Alpes, jusqu'au 10 septembre, le préfet impérial reste, oublié par le gouvernement, supporté sans aucune impatience par la population. A son départ seulement, un avocat

(1) *Id.*, 1348. — (2) *Id.*, 1339-1341.

(3) *Id.*, 751.

de Digne, Paul Cotte, sent s'éveiller en lui l'énergie républicaine : il s'empare de la demeure vide, escorté de sept personnes, un conseiller général, un propriétaire, un conducteur de trains, un vétérinaire, un ouvrier tisseur, un serrurier, un charron ; les institue « commission départementale » pour administrer le département ; convoque les fonctionnaires ; leur signifie qu'il « se constitue révolutionnairement préfet provisoire, » et les menace de révocation immédiate s'ils ne reconnaissent, séance tenante, cette « dictature révolutionnaire, » comme il la qualifie lui-même. Les fonctionnaires déclarent reconnaître le gouvernement du 4 septembre, mais demandent s'il a lui-même reconnu ce dictateur bas-alpin, faute de cette preuve résistent, en appelant au conseil municipal comme au représentant régulier de l'opinion. Celui-ci, soutenu par eux, essaie de contenir la commission départementale, qui persiste à siéger au nom d'un peuple toujours absent, soit pour la soutenir, soit pour la chasser. C'est au dehors qu'elle trouve des partisans : le 13 septembre, Paul Cotte fait afficher une dépêche envoyée par « l'administration supérieure de Marseille au Président de la commission révolutionnaire à Digne. — Votre devoir est d'imposer la République. Tout citoyen qui transgresse vos volontés sera traité en ennemi de la République. » Les fonctionnaires continuent à ne pas reconnaître le dictateur, et protestent par dépêches auprès de leurs ministres, le secrétaire général de la préfecture, qui est resté à son poste, télégraphie à l'Intérieur : « La soi-disant commission départementale, réduite à trois ou quatre hommes, par le départ du peu d'hommes raisonnables qu'elle renfermait, entrave de la façon la plus absolue tous les services publics, et en particulier le service de la guerre et le service financier. Toutes les patiences sont à bout. Envoyez un préfet de suite. » Le préfet n'arrive que plusieurs jours après, et se trouve, dès son arrivée, « seul maître dans le département (1). » Malgré les provocations, les conflits et le langage incendiaire, le feu ne prend pas dans ces neiges.

Le Dauphiné est moins calme. Grenoble avait envoyé au Corps législatif un député d'opposition et le conseil municipal était républicain. Ce n'était pas assez pour une partie des habitants, prolétaires avec les ouvriers gantiers qu'employait la principale industrie de la ville. Vogeli, ancien vétérinaire de l'armée,

(1) *Id.*, 737-741.

homme d'intelligence et de commandement, qui enseignait par son journal *le Réveil* la guerre au gouvernement et la discipline contre l'ordre, Aristide Rey, propagateur de libre pensée, d'enterremens civils, et qui faisait de l'irrégion une religion, étaient les plus connus des meneurs révolutionnaires. Quand ils apprirent la révolution de Paris, ils voulurent qu'à Grenoble elle mit en leurs mains le pouvoir. Le conseil municipal venait de proclamer la République, ils l'entourent de bandes hurlantes, lui signifient qu'à une ère nouvelle, il faut des hommes nouveaux ; que ces hommes nouveaux sont eux-mêmes, ils se font un titre de ce que le suffrage universel, asservi par l'Empire, ne les a jamais élus. Le conseil s'intimide et cède à une « commission municipale » que les meneurs ont choisie. Le même procédé est employé contre la préfecture et avec un égal succès : le préfet se retire devant une « commission départementale » où les meneurs se nomment eux-mêmes. Tels sont les pouvoirs qui se disent « spontanément constitués par la population (1). » Aussitôt ils révoquent les sous-préfets, donnent des ordres à tous les fonctionnaires, et instituent comme un service public « l'association républicaine, » qui ouvre des clubs permanens dans plusieurs quartiers de Grenoble : elle tient sous pression la foule, de sorte que celle-ci soit toujours prête quand les meneurs auront besoin d'invoquer la volonté générale (2). La machine révolutionnaire joue si bien que le gouvernement de Paris juge qu'il y aurait imprudence de choisir pour le représenter un de ceux qui la manœuvrent. Ils seraient plus maîtres que lui. Pour les contenir sans rompre avec eux, et subordonner à sa puissance leur autorité locale, il leur envoie de Paris un préfet.

## VII

Dans cette région centrale entre le Nord et le Midi, où, par la rencontre des climats et le mélange des races, se forme l'expression moyenne de la France, toutes les diversités de la politique semblent répandues à l'aventure et juxtaposées par hasard. Dans le désordre apparent de ses contradictions est néanmoins caché un certain ordre. D'abord la politique ne fait que

(1) *Id.*, 1069.

(2) Rapport du préfet de l'Isère sur l'insurrection du 18 mars 1871. *Annales de l'Assemblée nationale*, t. 9, p. 284.

de loin en loin quelques petites taches de fermentation parmi les vastes étendues d'inertie. Ensuite elle n'émeut guère que les villes et, dans les villes, les populations ouvrières. Enfin, au-dessus d'une certaine altitude, elle n'agite même pas les villes, elle est une plante de plaine qui meurt dans les montagnes.

La raison de ces faits apparaît aussi visible qu'eux. Dans les plaines, sur les bords des fleuves, aux croisemens des vallées, sont les chemins des peuples et les marchés des échanges et, avec les facilités de la vie, les vastes sociétés des hommes. Où ils vivent réunis, toute nouvelle a des curieux, tout événement une assemblée, chaque émotion frémit en tous, et la politique est une forme de cette vie générale où l'individu devient l'atome d'une puissance collective. Dans les cités, gloire de l'homme, où tout parle de lui seul, où l'œuvre de ses mains dompte et cache l'œuvre de la nature, l'orgueil de l'intelligence crée la foi que cette intelligence par ses combinaisons peut créer tout, même le bonheur. La confiance dans cette efficacité illimitée et soudaine obsède surtout les imaginations dans les cités où le travail attire et entasse les ouvriers, où la matière, soumise à la pensée, prend toutes les formes et tous les usages prévus et ordonnés par le calcul. Les témoins et les acteurs de ces métamorphoses continues s'accoutument à adorer la toute-puissance de la raison, s'attendent qu'elle dompte les misères et les iniquités sociales comme les résistances des corps inertes. La certitude qu'elles peuvent être réformées sans délai, par la volonté, révolte les prolétaires contre les épreuves de la vie, comme si la patience était une lâcheté. Et dans leurs multitudes, que leur travail même tient toujours assemblées, toute étincelle tombe sur un foyer d'incendie : espérances et colères s'allument les unes aux autres et grandissent en confondant leurs flammes.

Au contraire, dès que l'homme est hors des cités, des ateliers et des usines, il retrouve la nature que lui cachaient les œuvres de pierre et de fer. Les paysans sont, par les nécessités de l'œuvre agricole, dispersés sur la surface du sol qu'ils cultivent : dans cette solitude où s'éteignent les rumeurs des villes et le souffle haletant des usines, l'homme entend moins la voix des hommes et mieux celle de la terre. Elle lui enseigne la sagesse de peu compter sur autrui, la collaboration nécessaire du temps dans toute fécondité et la philosophie de la patience. A mesure qu'il vit plus haut dans les montagnes, la fertilité

décroissante du sol l'oblige à occuper plus de ce sol pour vivre. Il est défendu par l'espace contre la contagion de fièvres intellectuelles qui sévissent dans les masses populaires, il voit mieux, dans les étendues qu'il domine et que son regard parcourt, la petitesse de la place occupée par les plus puissantes industries, par les plus vastes villes, quelle trace grêle et peu profonde les mains humaines impriment sur la masse énorme de la nature, et combien, malgré elles, demeure immuable la face du monde. Il contemple sans cesse les victoires des choses sur l'homme, et il ne compte pas sur la plus incertaine et la plus fragile de ses œuvres, la politique, pour vaincre la puissance d'inertie que les lois permanentes de la vie opposent aux lois improvisées des foules.

Voilà pourquoi les régions du Limousin, du Berry, du Nivernais, du Forez, de la Bourgogne, où le trésor souterrain des mines s'ajoute à la fertilité du sol, où un filon de richesse, divers dans sa nature mais ininterrompu dans sa fécondité, attire, emploie et fixe, par masses épaisses, les travailleurs du kaolin, de la houille, du fer, de l'acier, du verre, de la soie, connaissent à la fois la fièvre industrielle et politique. Voilà pourquoi, au sud de ces régions agitées, les pentes agricoles et les hauteurs pastorales de l'Auvergne et des Alpes portent jusqu'aux frontières du Midi le climat, le silence et la gravité du Nord. Ainsi dans la moyenne France, qui sépare les deux autres et que leur influence se dispute, le Nord se continue encore par les montagnes, et par les plaines s'annonce déjà le Midi.

ÉTIENNE LAMY.

---

# HERBERT SPENCER

ET

## LA PHILOSOPHIE DE LA VIE

---

Le 14 décembre dernier, au Crematorium de Golden Green, on a incinéré la dépouille d'Herbert Spencer : des éloges convenus lui ont été décernés dans des discours nécessaires; un Hindou a offert vingt-cinq mille francs pour créer à l'Université d'Oxford, où Herbert Spencer n'avait jamais enseigné, une chaire portant le nom de « chaire Herbert Spencer; » des articles nécrologiques, souvent sévères, ont été publiés dans quelques grands journaux de tous les pays; puis on a annoncé son Autobiographie, on l'a attendue, on en a été surpris et déçu; et enfin l'on a cessé de parler de l'illustre mort, qui n'appartient plus aujourd'hui qu'à la morne actualité de l'histoire.

La vérité, c'est que Herbert Spencer avait perdu l'oreille de l'Europe et que sa renommée, très étendue par le monde, avait toujours été inégale et diverse.

En Angleterre, Herbert Spencer était resté fort longtemps inconnu, et il est mort discuté. On sait qu'il a publié à ses frais la plupart de ses livres et les chiffres qu'il fournit sur l'état de ses affaires philosophiques ont une éloquence, mêlée de bravade : son premier ouvrage, la *Statique sociale*, a été tiré à sept cent cinquante exemplaires; il n'a pas fallu moins de quatorze années pour les écouler; il en a fallu douze autres pour six cent cinquante exemplaires des *Principes de Psychologie*, et plus de dix encore pour cinq cents exemplaires seulement des *Essais*. En

1860, Spencer s'avisa même de procéder par souscription pour éditer toute sa *Philosophie synthétique*; dès les *Premiers Principes*, il perdait de l'argent; il s'enfonçait à la publication suivante, si bien qu'au bout de quinze ans, il avait réalisé avec l'Évolution une perte de quinze mille livres : heureux les philosophes ! C'est seulement vers 1874, après dix ans, qu'il put espérer de rentrer dans ses débours.

Et quand l'opinion si rétive s'avisa de s'occuper de lui, elle le combattit. Tout de suite on usa contre lui de l'arme si dangereuse et particulièrement commode dans l'Angleterre d'alors, le matérialisme. On lui reprocha d'abuser de la collaboration et de faire écrire ses livres par ses disciples. Huxley lui-même, qui avait revu les épreuves des *Principes de Biologie*, entre en polémique avec lui, et leurs premières relations sont mal interprétées. Dans toutes les Revues du Royaume-Uni, les articles consacrés au nouveau système sont incompréhensifs : hostiles ou agressifs : l'*Edinburgh Review* ne voit en lui qu'une « philosophie d'épithètes et de phrases ; » *The catholic World* affirme qu'il manque à Spencer tout génie philosophique ; la *Princeton Review* hésite à prononcer « s'il donne une preuve plus décidée d'ignorance, d'étroitesse d'esprit, d'extravagance d'idées ou de virulence ; » la *Quarterly Review* conclut que la doctrine est « absolument fatale à tout germe de moralité, qu'elle exclut entièrement toute forme de religion ; » le professeur Jowett le qualifie de « demi-savant vide » et, à la fin de sa vie, quand Herbert Spencer entreprend de reviser ses ouvrages, il lui faut encore se défendre contre l'école hégélienne d'Oxford et de Glasgow. Sans compter que sa lutte contre l'Impérialisme et son attitude dans la guerre des Boers avaient achevé de lui aliéner la foule anglaise. Non seulement il ne fut pas prophète en son pays, mais il n'y fut ni savant, ni philosophe, ni professeur, ni chef d'école, ni quoi que ce soit d'officiel ou d'influent.

En Allemagne, son succès ne fut pas beaucoup plus général ni plus solide, comme on le voit à la rareté même des traductions allemandes de ses œuvres. Au moment de sa mort, des articles retentissans ont marqué avec force que rien ne pouvait être en effet plus antipathique à la Germanie hégélienne, à son collectivisme instinctif et rêveur, que l'individualisme intransigeant et précis de la sociologie spencérienne.

C'est donc de très loin que la réputation est venue d'abord à

Herbert Spencer, de l'Amérique, de l'Inde, du Japon; c'est en France surtout qu'elle s'est maintenue et accréditée.

Chez nous, Spencer a réussi à la fois par le détail et par l'ensemble : sa psychologie a suscité une école qui le respecte encore et qui se borne le plus souvent à vérifier dans les laboratoires quelques-unes de ses vues les plus ingénieuses; les sociologues de la nouvelle manière discutent toujours ses idées avant de les écarter, cependant que les économistes réputés s'inspirent plus ou moins explicitement des faits qu'il a recueillis; surtout sa biologie est encore prise très au sérieux par ceux qui la connaissent. Enfin sa doctrine du progrès est d'origine française : elle parle à notre imagination, à nos instincts humanitaires. Herbert Spencer nous apparaît à la fois dans une gloire de savant comme Darwin, dont nous le distinguons mal, et avec un prestige de philosophe comme Auguste Comte, dont nous le croyons volontiers un disciple. Son renom, en définitive, est surtout français.

C'est que le génie anglais n'est point généralisateur : « le fait seul importe, » disait l'idéaliste Carlyle. Et l'empirisme anglais, de Locke à Stuart Mill, n'avait en effet cessé de tourner le dos à la spéculation. Dans cette suite rigoureuse dont Spencer est l'aboutissement, dans ce mouvement ininterrompu et régulier de l'utilitarisme social, il n'y avait pas eu de place pour une vue d'ensemble, pour une philosophie véritable. Or Spencer a débordé de tout son génie constructeur le cadre étroit de cet empirisme : sur toutes les questions qui avaient été posées, morale, origine des idées, valeur de la science, il a trouvé insuffisantes les réponses de ses devanciers et, surtout, il a jugé que les plus importantes et les plus générales avaient été négligées ou ignorées par eux. Ni plus ni moins qu'un Français ou un Allemand, il a conçu son œuvre entière, œuvre de quarante années, dont il traça à vingt-six ans le programme définitif, sous la forme d'une « philosophie synthétique » qui serait comme la Métaphysique de l'expérience.

Il a donc emprunté à la tradition historique de son pays les données de sa spéculation : il prolonge et termine un mouvement. Mais son originalité, à la fois comme Anglais et comme penseur, c'est justement d'avoir approprié la méthode de son école à des questions qui ne venaient pas d'elle, c'est d'avoir abordé le problème théorique du monde avec l'esprit de l'utili-



tarisme. Il a renoué l'une à l'autre deux grandes traditions modernes.

## I

Spencer avait été formé dès sa petite enfance à la recherche du fait. Il avait reçu de son père une éducation excellente de savant, d'observateur, et où les livres n'avaient point de place en regard de la vie.

Herbert ne savait pas lire à sept ans et, à l'école, il devient tout de suite, nous disent ses biographes, un très médiocre élève. Il ne peut apprendre la grammaire ni les langues, il répugne aux exercices de mémoire et ses jeux d'enfant, ses travaux, sont les études vivantes de la botanique, de l'entomologie; il a la vive curiosité des plantes, des insectes, des êtres. A treize ans, il se trouve confié aux soins pédagogiques d'un brave homme d'oncle, le révérend père Thomas Spencer, lauréat de Cambridge, lequel destine tout naïvement son neveu aux gloires universitaires. Mais déjà Spencer dédaigne l'éducation de l'Université, comme plus tard il en dédaignera les fonctions. Il n'est pas passé par Cambridge, lui, ni par Oxford; il n'a pris aucun titre, sollicité aucun poste. Il a toujours considéré, par instinct d'abord, par réflexion et expérience ensuite, que l'enseignement officiel était incapable de donner une idée réelle de la nature et surtout de la société. « Dans la conscience d'un homme qui a passé par le curriculum d'études universellement à la mode, écrira-t-il à la fin de sa vie, il n'y a pas de place pour la causalité naturelle. Au contraire, il y existe seulement l'idée de ce qui en un sens relatif est une causalité artificielle, la causalité par influences établies... »

Vers la fin de son adolescence, s'étant appliqué aux mathématiques, il entre dans les chemins de fer et, pendant huit ans, collabore au *Journal des Ingénieurs civils*, traite des questions spéciales, rédige des rapports professionnels, fait des découvertes techniques. Il s'affermir par son métier même dans cette attitude scientifique dont il avait eu de si bonne heure l'instinct et qui demeurera, dans tout ordre de réflexion ou d'expérience, la marque propre de son esprit. Son Autobiographie foisonne en petites inventions; il les énumère et les détaille avec une complaisance infinie. Non seulement Spencer ne s'est pas formé par les

livres, mais il aura toujours le dédain des livres, peu de culture, beaucoup d'ignorance, et avec cela l'horreur des papiers, des *fiches*, de tout ce qui n'est pas le document, l'information personnelle et directe, la leçon de la pratique. On a noté souvent combien ses ouvrages étaient pauvres en bibliographie; il n'indique point ses sources, ni ses références, disant que c'est à dessein, pour ne pas distraire l'attention du lecteur. En vérité, il n'a jamais travaillé dans aucune bibliothèque; il n'a jamais eu autour de lui d'autres volumes que les siens, remplissant de ses seuls écrits les casiers de son cabinet. Sa pensée se suffit, de plus en plus, à elle-même. Spencer s'est toujours montré absolument rebelle et impénétrable à la critique, impatient de l'objection, étonnamment entier et autoritaire. Il n'aimait guère non plus les voyages, ayant fait seulement un tour en Égypte pour raisons de santé et traversé deux fois Paris en baragouinant dans les banquets un français bien anglais. — Sa santé, répétait-il volontiers, l'obligeait à suivre un « régiment. »

C'est ainsi que, fermé à peu près à toute influence, uniquement pénétré de lui-même et de sa vie, il a pu échapper aux redoutables effets de la philosophie critique qu'il ignora profondément. Il est venu naïvement, d'un esprit jeune et frais, à la spéculation. Il fut, à la lettre, le fils intellectuel de ses œuvres.

De là, sans doute, l'extrême rapidité de sa réflexion, la promptitude de sa maturité. A vingt-six ans, il est prêt à se recueillir. Après le krach des chemins de fer, qui le laisse sans position, il se retire un moment chez lui, commence à philosopher, entrevoit le problème, le dessin de son œuvre. Il devient l'ami et bientôt l'obligé de Stuart Mill : la politique l'attire et le journalisme va le nourrir. Il y entre avec ferveur, élargissant à cette nouvelle école, si profitable pour ceux qu'elle n'asservit point, sa connaissance des hommes; il y contracte surtout l'habitude précieuse qui fera de lui le plus grand vulgarisateur du XIX<sup>e</sup> siècle, celle de la « mise au point » et le sens de l'« actualité. » Il s'exerce là à deviner les théories du moment, la doctrine qui est « dans l'air : » il s'initie à l'intelligence de l'esprit public qu'il suivra toujours avec tant de justesse et d'autorité; il devient même directeur de l'*Economist* et écrit son premier grand ouvrage.

Déjà connu, sinon populaire, bien placé pour observer et pour comprendre, il peut arrêter définitivement le plan de sa Philo-

sophie synthétique, de 1850 à 1860. Cette philosophie sera donc bien anglaise, bien empirique, bien concrète, bien uniquement fondée sur l'expérience de la pratique humaine; ce sera le fruit naturel de la pensée d'un homme qui eut comme premiers joujoux des plantes et des insectes, qui fut un habile artisan et un adroit journaliste.

Seulement, Herbert Spencer a été élevé dans une famille en partie méthodiste, de mœurs sévères, tout à la fois très pieuse et très divisée. La religion y était présente et active; la critique n'y était pas moins vive. Le dimanche, le jeune Spencer allait avec son père chez les quakers et avec sa mère chez les méthodistes. Il sentit de bonne heure et comprit du même coup la nécessité humaine de la religion et la relativité des croyances religieuses. Toutes les croyances sans doute devaient s'équivaloir comme expressions également incomplètes et indispensables d'une réalité inconnue, comme ayant toutes « une âme de bonté et de vérité. » Il se détacha donc de la pratique, ce qui trompa l'opinion anglaise et le fit passer pour un sceptique ou un indifférent; mais il resta fidèle au sentiment et soucieux du principe.

Lui aussi, comme Kant, comme Leibniz, il concevra le problème philosophique dernier précisément sous la forme d'une réconciliation de la science et de la religion. Par suite encore, et tout comme Descartes ou Spinoza, comme les Sages de l'antiquité, il pensera que la philosophie doit aboutir à la morale, à la loi de la vie humaine. Il faudra donc faire sa place au sentiment et à son objet, l'Inconnaissable; il faudra révéler à l'humanité sa destinée qui est de s'améliorer, — et voilà bien marquée, et comme d'elle-même, la place de Spencer dans l'histoire philosophique. Seulement, ces questions nécessaires ne se sont pas posées à Spencer d'une manière critique, abstraite, par la culture et la tradition. Il les a trouvées ouvertes dans la vie, autour de lui, dans sa famille, chez ses amis; il ignore les systèmes, regarde les hommes, les choses, le spectacle du monde, — et voilà bien marquée d'autre part son attitude originale à l'égard de la philosophie éternelle, *philosophia perennis*!

Herbert Spencer avait dans toute sa personne une allure de noble tranquillité, un peu impérieuse, à peine égoïste, très britannique. Célibataire et sans parens, il vivait à l'ordinaire dans une *boarding-house*, et il n'a jamais connu d'autre intérieur que

la pension et le cercle. Ses mœurs étaient simples, son caractère accueillant et plutôt doux, sauf dans la dispute et la polémique, où il devenait irritable, cassant, injuste. A Londres, on l'a vu pendant des années, avec ses longues jambes, parcourir tous les jours le chemin du quartier de Bayswater où il habitait à l'Athe-neum Club où il fréquentait assidument. Là il jouait au billard, s'entretenait avec Huxley, Darwin, présentait aimablement des amis étrangers qui venaient l'admirer, de France ou d'ailleurs, et trouvait au cercle tout ce dont avait besoin son cœur de vieux garçon, de philosophe et d'Anglais. Parmi ces sympathies faciles, quasi professionnelles et malgré tout un peu distantes, précaires même, un seul sentiment paraît avoir été chez lui plus attendri, plus pénétrant, plus mystérieux aussi, — son amitié pour George Eliot.

C'est la *Statique sociale*, le premier ouvrage de Spencer, qui a commencé de les rapprocher par l'admiration. George Eliot collaborait alors à la *Westminster Review* et, pour Spencer, en vérité, la revue ne fut pas moins précieuse que George Eliot : il lui fallut toujours se hâter pour satisfaire à ses engagements et cette nécessité explique en partie la régularité de sa production. Au bout d'un an de relations philosophiques et littéraires, nous les retrouvons déjà très amis. Ils vont ensemble assez régulièrement à l'Opéra italien, Spencer y ayant une entrée pour deux personnes. Ils disputent d'esthétique, s'entretiennent de la musique qu'ils aiment pareillement et où il ne faut voir qu'une exaltation des sentimens joyeux, et enfin ils tombent d'accord de se fréquenter aussi librement qu'il leur plaira. George Eliot se trouve toujours meilleure en la compagnie de son philosophe et le ton de sa correspondance est assez exalté, lorsqu'elle parle de leur « délicieuse camaraderie. » Elle avoue que, sans Spencer, sa vie, à elle, lui paraîtrait désolée et vide. Elle est au courant de ses travaux, de ses projets, de la composition des *Essais*. La calomnie n'est pas sans effleurer une amitié si spéculative. George Eliot s'en irrite vivement ; elle se révolte et cette révolte suffit peut-être à expliquer sa liaison moins abstraite avec Lewes, que Spencer lui avait présenté et qui était devenu leur ami commun. Elle avait tenu à justifier avec l'un ce dont on la soupçonnait avec l'autre. Spencer en souffrit-il ?

Il aimait la jeunesse, il fut sensible à la grâce ; il recherchait volontiers la conversation des femmes, se plaisant égale-

ment à les faire parler et à les faire taire, ou même à les faire réfléchir. Sans aucun pédantisme, le plus naturellement du monde, en promenade, en voiture, aux belles heures de la campagne, il posait à ses interlocutrices, jeunes ou vieilles et plutôt jeunes, des questions de morale ou de science, des problèmes délicats : Comment une alouette peut-elle chanter en volant ? Pourquoi un canard se dandine-t-il en marchant ?

Il était gai très souvent : il fut sans doute heureux. Le manque de ressources, une santé délabrée dont les défaillances vinrent sans cesse se mettre en travers de ses efforts et de ses travaux, l'insomnie, la souffrance, la solitude, n'ont pu triompher de sa volonté ni de sa confiance en lui-même. Tardivement mis à l'aise par les traductions de ses œuvres, il a pu achever son existence, dans sa retraite de Brighton, avec quelque agrément, un luxe tranquille et une gloire presque satisfaite. Il avait trop aimé la vie, il l'avait trop longtemps observée et étudiée sous ses formes multiples, il en avait aussi trop pâti pour ne pas chercher en elle seule le secret de toutes choses.

Il a été le philosophe de la vie.

## II

Descartes, ayant aperçu, par la géométrie analytique qui lui permettait d'exprimer une figure de l'étendue en une formule du calcul, une première généralisation de la méthode algébrique, se demanda si cette méthode mathématique à son tour ne pouvait pas être universalisée, et si son application au reste du monde ne devait pas résoudre le problème philosophique tout entier : Leibniz, ayant fait usage du calcul intégral et différentiel et ayant conçu par là une nouvelle notion de la continuité, tenta tout aussitôt d'embrasser dans cette notion la réalité de l'univers : Kant, ébloui par la découverte de la gravitation, et ayant cru voir dans la toute-puissance du génie d'un homme la preuve que c'est l'esprit humain qui dicte à la nature ses lois logiques, édifia précisément sa philosophie théorique pour rendre compte de cet apparent paradoxe et expliquer qu'une science de la nature fût possible sans l'intervention de l'expérience. Ainsi toute philosophie n'est jamais qu'une généralisation de la découverte scientifique la plus récente et comme une transposition métaphysique du savoir qui vient de naître. Il semble, par un prestige

éternel, que le dernier résultat de l'analyse doit devenir le principe immédiat de la synthèse; l'esprit humain croit toujours trouver dans les secrets entrevus du fait qu'il ignorait hier l'explication définitive de tous les autres.

La pensée n'est-elle pas une, en effet? Percevoir, connaître, philosopher, sont des opérations également destinées à mettre de l'ordre dans les sensations de nos sens, de l'unité dans notre expérience et dans notre pensée. Or, le premier moment de ce progrès vers l'ordre et l'harmonie est représenté par la science, laquelle aboutit ainsi à des idées qui la dépassent elle-même, — espace, temps, mouvement, force, — et dont elle ne peut rien dire, sinon qu'elles lui sont nécessaires et qu'elle ne saurait se constituer sans elles. La philosophie est le second moment, l'unité définitive : à elle d'embrasser l'ensemble et de trouver l'idée qui soit la « dernière des idées dernières. » La philosophie, malgré tout, ne peut s'appuyer que sur la science : ce sont les conquêtes de l'une qui, dans l'histoire, ont diversifié les systèmes de l'autre en leur fournissant des principes nouveaux de spéculation. — De quelle science donc Spencer a-t-il été le philosophe comme Descartes avait été le philosophe des mathématiques?

La physique est la mère de toutes les sciences, a dit Bacon. Et l'on pourrait croire, comme on l'a cru en effet, que Spencer s'est surtout inspiré des données de la physique nouvelle.

Dans les *Premiers Principes*, ayant passé en revue les vérités fondamentales des sciences, les notions qui leur sont communes, — telles que l'indestructibilité de la matière, la continuité du mouvement, la persistance de la force, — et jugeant que ces vérités sont en étroite relation les unes avec les autres, Spencer ajoute : « Après avoir vu que toutes nos expériences de matière et de mouvement pouvaient se résoudre en expériences de force, nous avons vu que ces autres vérités que la matière et le mouvement ne peuvent pas changer comme quantité sont impliquées dans le principe que la force est invariable en quantité. Nous avons conclu que cette vérité est celle par laquelle on peut prouver toutes les autres, qui en dérivent toutes. »

Il était donc bien naturel, sinon nécessaire, que l'on adoptât d'abord les propres affirmations de Spencer sur sa philosophie, qui ne serait ainsi qu'une combinaison de la loi de gravitation avec le principe de la persistance de la force. Et il est vrai, — comme nous allons voir, — qu'il a fait un très grand usage de ce

principe; mais il est plus vrai encore qu'il est arrivé à ce principe par voie de conséquence, l'ayant rencontré sur sa route comme un problème posé, comme un fait qu'il fallait expliquer, alors que la première curiosité de son esprit s'était portée ailleurs, à l'autre bout de la réalité, et qu'il avait dû, avant d'atteindre la physique, traverser toute la nature vivante. C'est de quoi l'on ne s'avise guère, si l'on s'en remet à l'exposé synthétique des *Premiers Principes*, où Spencer a justement enchaîné ses découvertes dans un ordre inverse à celui selon lequel il les avait faites.

Lorsque Spencer, alors journaliste, héritier du radicalisme politique et du libéralisme religieux, commença d'écrire pour gagner sa vie, il se préoccupa d'abord, et uniquement, de la discipline de l'État, cherchant à déterminer dans ses articles la *Sphère propre du gouvernement*.

Son premier grand ouvrage, — la *Statique sociale*, — reprend cette question, qui l'intéresse entre toutes, du fondement théorique du gouvernement. Et cet ouvrage contient tous les autres; il en est la source et la clarté, ébauche heureuse de toute la doctrine. Déjà il semble à Spencer que « les évolutions organiques sociales obéissent à la même loi, » et si avec l'âge, la réflexion, et les déboires de l'expérience, il doit en venir à modifier le détail de sa pensée et surtout à atténuer sa tendance radicale, il ne fera que fortifier cette « croyance dominante aux évolutions de l'homme et de la société, » qui fut sa première inspiration. Dans les *Essais* qui suivent, il étudie les *Manières et la Mode* (1854), puis le *Progrès, ses causes* (1857).

A l'ordinaire, on rapproche le progrès du bonheur, l'un servant à évaluer l'autre, le fait seul que le bonheur s'accroît constituant le progrès. Pour Spencer, — comme pour les sociologues d'aujourd'hui, — le progrès n'a point de rapport avec le bonheur, qui n'en est ni la cause ni la fin; on n'entendra bien le progrès qu'à la condition de rechercher seulement la nature des changemens qui le constituent, « abstraction faite de nos intérêts. » Mais, si le progrès n'est plus qu'une espèce déterminée de changement, il cesse d'être un phénomène simplement social; il peut être rapproché d'une évolution organique, et, avec la nouvelle physiologie, on le définira comme « un changement de l'homogène à l'hétérogène. » Un État qui multiplie ses institutions, un organisme qui diversifie ses fonctions, progressent

pareillement, parce qu'ils s'élèvent de l'uniformité à la multiformité. Dès cet Essai, la question pour Spencer est simplement de généraliser l'usage de ce progrès dont la société lui a suggéré l'idée et l'organisme la formule ; de montrer que « cette loi du progrès organique est la loi de tout progrès. »

On voit comment Spencer, qui était parti dans son observation personnelle de la statique sociale, s'est aussitôt rencontré avec les jeunes sciences de la vie : il construira son système du monde sur l'union de ces deux disciplines naissantes, l'une qui venait de lui et l'autre qui venait à lui. On a dit de Descartes qu'il avait été un métaphysicien mathématicien ; on pourrait dire de Kant qu'il a été un métaphysicien physicien ; il faut certainement dire de Spencer qu'il a été un métaphysicien sociologue. Il a lui-même précisé à bien des reprises ce mouvement de sa pensée ; il en a fait confiance à ses biographes et aux pages de son *Autobiographie*, à la dernière édition de ses *Principes*, il a ajouté un appendice où il confesse que, si sa doctrine s'était développée uniquement dans le sens de la *Statique sociale*, elle aurait pris une autre forme. Mais il arriva que cette inspiration du début « fut changée par la généralisation de von Baër, » par la loi du passage de l'homogène à l'hétérogène. — Le journaliste avait posé la question ; le biologiste l'a résolue.

Il est utile de bien fixer cette filiation historique pour la gloire même de Spencer. Si l'on s'en tient à la date des *Premiers Principes*, il semble que Spencer n'est qu'un imitateur : il aurait uniquement généralisé la théorie du transformisme darwinien. Si l'on songe à l'*Essai sur le Progrès*, aux *Principes de Psychologie* aussi bien qu'aux *Lois dernières de la Physiologie*, dont les dates sont antérieures, non seulement à l'ouvrage de Darwin, mais aux relations de Spencer avec Darwin, on en juge tout autrement : Spencer n'est pas darwinien, mais la philosophie de Spencer embrasse la science de Darwin, comme elle embrassera tout à l'heure la nouvelle physique avec laquelle on la confondait. Précisons en quelques mots, et sans nous égarer dans des spécialités.

L'hypothèse de Darwin sur la formation des espèces est purement *mécaniste*, puisqu'elle ne fait aucune place à l'idée de fonction et d'activité. Il y faut supposer, comme principe de toute transformation, un accident heureux, un hasard favorable de naissance et de structure, armant ainsi d'une défense nouvelle,



dans la lutte pour la vie, certains individus, mystérieusement privilégiés. Ces individus triompheront de tous ceux de leur espèce qui n'ont pas eu la même chance congénitale, et la sélection, par la survivance des plus forts, assurera et maintiendra la perpétuité de la variation.

Cette variation, comme on le voit, est toujours posée d'avance, jamais expliquée; elle est cet au delà de quoi il n'y a pas à remonter, le postulat de la théorie. Or, Spencer reconnaît bien avec Darwin l'importance de la structure chez les êtres vivans et l'influence de cette structure sur la fonction; mais il est convaincu, d'autre part, en vertu de la loi de l'homogène, que la « correspondance » est une loi des choses et des êtres, qu'il y a réciprocité d'action entre le dehors et le dedans, le milieu et l'organisme; il faut donc que la fonction elle-même, l'effort pour s'adapter aux circonstances, puisse devenir à son tour une cause de changement chez l'être vivant. — Pourquoi, selon l'exemple familier, les girafes ont-elles un long cou? Parce que, dira Darwin, les individus de cette espèce qui sont nés avec un cou long, s'étant trouvés par cette circonstance plus capables de se nourrir des feuilles des arbres, ont seuls survécu et, par suite, ont été seuls à se reproduire. Parce que, dira Spencer, non seulement ces individus sont venus au monde avec un long cou, mais, dans leur effort pour atteindre les feuilles des arbres, ils se sont fait allonger le cou.

Il ne semble pas que Spencer ait beaucoup plus connu Lamarck, que Darwin n'avait lui-même pratiqué notre grand naturaliste. Mais il est vrai que Spencer a été porté par sa philosophie générale à compléter Darwin par Lamarck, alors qu'il ignorait encore l'un et qu'il n'avait pas lu l'autre, comme s'il avait pourtant emprunté à l'un l'hérédité et à l'autre l'adaptation fonctionnelle. L'évolutionnisme déborde de tous côtés le transformisme.

Il est donc certain que, pour formuler dans ses *Premiers Principes* la loi d'évolution, Spencer n'a eu qu'à se souvenir de lui-même, avec cette seule réserve que l'inspiration biologique a fini par prévaloir chez lui sur la tendance sociologique et qu'elle a dû elle-même aller sans cesse en se simplifiant.

Ainsi, dans le premier moment, il a semblé à Spencer qu'il y avait en sociologie « une explication suffisant à tout, la division du travail, c'est-à-dire la multiplication de parties de plus en

plus dissemblables remplissant des fonctions de plus en plus nombreuses et de plus en plus dissemblables » : et les sociologues d'aujourd'hui considèrent encore cette loi comme fondamentale dans le développement de la société où apparaissent successivement des gouvernans et des gouvernés, des rois, des prêtres, des soldats, des magistrats, etc.

Or, en biologie, ce principe reste concevable précisément sous la forme d'un passage de l'homogène à l'hétérogène, passage par lequel succède à la masse confuse de l'embryon la diversité des tissus, des structures, des fonctions.

Seulement est-il applicable encore au monde physique ?

Donc, — et c'est là tout ce que nous avons voulu montrer, — mettre au point la première loi du progrès, ç'a été justement la plier, comme loi abstraite de l'évolution, aux phénomènes inférieurs. L'évolution a été obtenue, non pas par *progression* et en montant vers les réalités plus complexes de la vie et de la pensée, mais par *régression* et en descendant vers les formes élémentaires de l'existence. Spencer n'a pas conçu la vie d'après les phénomènes physiques et chimiques, mais les phénomènes physiques et chimiques d'après une loi de la vie, et cette loi de la vie, c'est la spéculation politique qui lui en a suggéré la formule.

### III

Nous voilà donc installés au centre même de sa pensée.

Le changement étant le fait le plus constant de l'univers, la loi de l'univers ne peut être qu'une loi de changement. Et la philosophie sera la découverte de cette loi. Or, tous les changemens, ceux qui altèrent lentement la structure de notre ciel étoilé ou ceux qui constituent une décomposition chimique, sont « des changemens dans les positions relatives des parties composantes, et ces changemens impliquent nécessairement partout qu'en même temps qu'un nouvel arrangement de la matière est apparu un nouvel arrangement du mouvement. D'où suit qu'il doit y avoir une loi de redistribution concomitante de la matière et du mouvement qui s'applique à tous les changemens et qui, les unissant ainsi tous, doit être la base de la philosophie. »

Vers 1860, Spencer en est arrivé, comme on le voit, à s'exprimer dans le pur langage du mécanisme classique. Avec la ma-

tière et le mouvement, avec le rythme de leur concentration ou de leur diffusion, Spencer ne fait appel pour composer les choses qu'aux seuls élémens de la physique mathématique : de là l'illusion des commentateurs qui ont fait de lui un physicien. « L'évolution, nous dit-il avec une fausse précision, sous sa forme la plus simple et la plus générale, c'est l'intégration de la matière et la dissipation concomitante du mouvement, tandis que la dissolution, c'est l'absorption du mouvement et la dissipation concomitante de la matière. » Seulement Spencer s'avise aussitôt d'une réflexion qui n'est plus guère d'un physicien. « Savoir quels sont les élémens d'une opération n'est pas savoir comment ces élémens se combinent pour l'effectuer ; ce qui peut seulement unifier la connaissance, ce doit être la loi de coopération des facteurs. » Dès lors le problème est tout autre : « il s'agit de découvrir le principe *dynamique* qui exprime ces relations constamment changeantes. » N'est-ce pas à dire que, si les données de Spencer sont physiques, leur mise en œuvre et l'interprétation de leur loi de composition sont uniquement biologiques ? — et nous retrouvons justement dans la doctrine ce que nous avons découvert dans l'histoire de sa formation.

Au surplus, cette manière de comprendre l'évolution de Spencer se trouve bien confirmée par l'absence chez lui d'une théorie propre de la vie ; — et les biologistes, soucieux de leur spécialité, n'ont pas manqué de lui reprocher cette apparente lacune. Il est impossible en effet de trouver chez Spencer, soit dans les *Principes*, soit dans les *Principes de Biologie*, une notion spécifique de la vie, une formule qui la caractérise et la distingue parmi tous les autres faits de la nature. Il la définit « la coordination des actions. » C'est la formule même qu'il va donner de l'évolution. La vie est, par excellence, l'évolution ; c'est l'évolution même, et il n'est pas surprenant que Spencer définisse l'une par l'autre, s'il a d'abord conçu l'une à l'image de l'autre. En effet, dès que la matière « s'intègre, » elle ne s'agglomère pas seulement ; elle se différencie dans ses parties, s'adapte à des fonctions diverses et multiples : « par conséquent la redistribution de la matière et du mouvement qu'elle retient va d'un arrangement diffus, uniforme et indéterminé, à un arrangement relativement concentré, multiforme et déterminé. » Cette dernière définition est-elle donc autre chose qu'une paraphrase de la loi de Von Baër, transposée en termes physiques et plus abstraits ?

D'ailleurs, à défaut du reste, la destinée historique de la loi nouvelle aurait suffi à en révéler le sens; l'évolution de Spencer a obtenu dans le monde philosophique et savant le même succès que le transformisme de Darwin, augmenté de celui qu'aurait dû recueillir l'adaptation de Lamarck. Elle eut tout de suite le prestige d'expliquer, semblait-il, les faits les plus à la mode d'alors, les plus embarrassans aussi, et qui étaient justement du domaine de la vie, tels que la transformation des faunes et des flores, l'apparition tardive d'espèces nouvelles, la présence dans certains organismes d'organes inutiles, l'hérédité, les premières difficultés à peine entrevues de l'embryologie. Et il est bien vrai aussi que, encore aujourd'hui, la biologie de Spencer reste, comme savoir particulier, la partie la plus solide et la plus estimable de son œuvre, — de l'aveu même des biologistes.

En résumé, les utilitaristes avaient légué à Spencer l'idée de progrès comme une suite de notre xviii<sup>e</sup> siècle où persistaient des élémens de croyance et d'optimisme instinctif : il a gardé l'une et éliminé les autres. Les théories de Lamarck ou de Darwin avaient dégagé la notion nouvelle et plus précise de variation, comme conséquence de la structure ou de l'adaptation : Spencer a combiné les deux hypothèses par sa théorie des correspondances que fixe l'hérédité. La physique mathématique lui avait livré le principe de la conservation de l'énergie : de cette loi de persistance il a tiré la formule même du changement et enveloppé par là toute son inspiration vivante d'une armature mécanique.

C'est ainsi que, de 1850 à 1859, la première conception de Spencer est allée, pour s'universaliser, en se dépouillant peu à peu de tous ses caractères vivans et qu'elle s'est vidée de son contenu initial. — Que vaut-elle sous cette forme théorique où nous l'avons vue parvenir avec l'Évolution ?

#### IV

D'abord la loi de l'évolution a entraîné chez Spencer une philosophie de l'évolution.

Outre les faits astronomiques, géologiques, biologiques, psychologiques, sociologiques, que résume la loi, il y a en effet comme donnée de l'expérience l'ensemble de ces faits, le monde,

considéré comme la somme des choses existantes, le « cosmos, » qui est un être et une synthèse. La loi d'évolution s'applique donc aussi bien à lui qu'à son détail; il y a une seule évolution, emportant l'univers, ensemble et parties, dans un même mouvement de différenciation.

Or, relativement à cette marche des choses que suppose Spencer, est-il possible de constater historiquement une hétérogénéité croissante dans ce coin de terre que nous habitons et entrevoyons? Un savant (1) l'a remarqué récemment; comment démontrer que le monde actuel soit plus varié que le monde tertiaire? L'homme même, dont l'action pour approprier la nature à ses besoins uniformes devient souveraine, ne contribue-t-il pas à y introduire de plus en plus de monotonie et de banalité? Cette nature elle-même, ne tend-elle pas à revenir en arrière, à se répéter indéfiniment? La mer ronge les rivages que les fleuves reconstituent, et la compensation, l'équilibre, le balancement des effets et des causes, le mouvement cyclique qui avait frappé les anciens expriment également ce que nous pouvons entrevoir de la marche des choses. Il faudrait, par des méthodes plus précises que celles de Spencer, être en mesure de suivre cette évolution historique du monde avant de se prononcer sur son sens et sa direction. Faute de quoi, et malgré notre déduction rigoureuse, nous tomberons seulement dans un automorphisme ingénu, puisque, en vérité, c'est toujours de ce que l'humanité évolue, que nous concluons à l'universelle évolution.

Il y a donc un étrange prestige, presque esthétique, quasi sentimental, une grande force d'illusion dans la théorie de Spencer : elle fait impression, par son ampleur même, sur l'imagination. Pour nous y reconnaître, dégageons-en par l'analyse les fragiles élémens qui, réduits à eux-mêmes, imposeront moins.

Un animal vivant, parvenu au terme de sa vie qui est la mort, ne revient pas en arrière, cela ne souffre aucun doute, et ne recommence pas à vivre en sens inverse toute son existence : nous dirons que la suite des phénomènes qui ont constitué le cours de son âge est une suite ou une série *irréversible*. Est-ce donc que la nature ne se répète jamais, et faut-il en conclure qu'il y ait impossibilité à remonter la chaîne des causes? Il le paraît

(1) Frédéric Houssay.

bien, dès que nous considérons une bête morte. Voici maintenant une pierre qui tombe ; il résulte de sa chute un ensemble de modifications dans cette pierre et autour d'elle, notamment une production de chaleur correspondant à un état nouveau d'équilibre entre ses molécules ; or, on aura beau reproduire la même température, on ne verra pas la pierre s'élever de nouveau dans les airs. Donc, semble-t-il, il n'y a pas plus de série *réversible* de phénomènes en physique qu'en biologie ; les corps tombés ne remontent pas davantage à leur point de départ que les animaux morts ne reviennent à la vie.

Cependant réfléchissons : pour faire un livre, comme le remarque le grand physicien Maxwel à qui nous empruntons cette analyse de la chute, il ne suffit pas de réunir dans un ordre quelconque le million de lettres dont il se compose ; or, à une même température correspond dans un corps donné une infinité d'états vibratoires : par suite, il ne suffira pas non plus de restituer au corps tombé la température de sa chute pour qu'il quitte terre ; « il faudrait, dit le physicien, entre tous les états vibratoires en nombre infini qui correspondent à la même distribution de la température, choisir exactement l'état inverse de celui qui a produit le choc ; » et, dans ce cas, il n'est pas douteux que nous assisterions en effet à l'ascension spontanée du corps. L'apparente irréversibilité du phénomène marque donc simplement ici l'insuffisance de notre information, la faiblesse de nos moyens expérimentaux. Dans l'avenir, la science plus précise réduira peut-être singulièrement ou dissipera même cette notion provisoire d'irréversibilité ; dès aujourd'hui, nous apercevons sur quelle contradiction repose toute la doctrine de Spencer. L'évolution, c'est la diversité forcée ; la mécanique, c'est la réversibilité nécessaire : « un monde limité, soumis aux seules lois de la mécanique, repasse toujours, dit la science actuelle, par un état très voisin de son état initial(1). » L'idée d'une *évolution mécanique*, qui est précisément le premier postulat de Spencer, est donc en opposition directe avec toutes les données positives.

La seconde supposition de Spencer, c'est que tout ce mécanisme de la vie peut être déduit du principe de la persistance de la force : ainsi l'inégale exposition des parties d'un tout aux forces incidentes suffit, prétend-il, à les différencier, d'où l'in-

(1) Poincaré.

stabilité de l'homogène ; en second lieu, les parties de ce tout, une fois différenciées, deviennent une cause nouvelle de différenciation, puisque, en conséquence de leurs fonctions différentes, elles réagissent diversement à l'égard des mêmes forces incidentes, d'où la multiplication des effets. Spencer, en réalité, considère comme un fait la physique énergétique, laquelle est elle-même une simple interprétation des faits et déjà une théorie, une hypothèse. Bien plus, dans cette conception scientifique, telle que nous la trouvons chez Helmholtz, interviennent au moins deux principes et il faut joindre à la loi de la conservation de l'énergie celle de la moindre action, la première, de l'aveu des physiciens, étant impuissante sans la seconde à rendre compte des phénomènes mécaniques. Spencer commence ainsi par opérer sur les hypothèses de la physique une simplification qu'il n'a point justifiée. La raison en est qu'il a précisément méconnu toutes les difficultés en présence desquelles la science se trouve et se trouvera peut-être toujours, soit pour distinguer simplement l'énergie cinétique ou force vive de l'énergie potentielle, soit pour définir l'énergie elle-même. La mécanique recule devant cette définition ; pour elle, connaître une force, c'est en évaluer approximativement les effets, et la seule notion positive qu'elle en puisse avoir, la seule d'ailleurs dont elle ait besoin, c'est celle de mesure. Et il se trouve ainsi que Spencer n'a fait à la science physique que des emprunts ruineux.

Enfin, logiquement, qu'est-ce que ce principe ?

Spencer avoue qu'il dépasse l'expérience, puisque nous n'avons pu expérimenter dans la totalité du « cosmos » comme si c'était un système fermé ou un phénomène isolé. Est-ce donc une notion *a priori*, une idée qui vienne de l'esprit et qui lui soit nécessaire ? Alors nous voilà rejetés à la philosophie classique, nous retombons dans le formalisme de Kant, dans la catégorie vide, et nous offensoons par là, non seulement tout le génie anglais et son empirisme traditionnel, mais l'inspiration même du positivisme spencérien : ce prétendu principe ne peut être que la plus haute des généralisations, le résumé de toutes les expériences humaines. De quel droit donc l'appliquer à la totalité du temps et de l'espace ? L'origine et l'usage de ce principe sont ici en opposition, puisqu'on ne saurait dire à la fois d'une même chose qu'elle vient de l'expérience et qu'elle la dépasse. Si Spencer n'a pas vu cette nouvelle contradiction sur laquelle

repose son édifice, c'est qu'il n'a pas échappé, lui non plus, à cette métaphysique honteuse, inconsciente, ingénue, de tous les faiseurs de systèmes qui ne sentent plus le moment où ils perdent pied.

Et nous découvrons là, chez Spencer, ni plus ni moins qu'une loi de l'esprit, moderne. Il a éprouvé devant la science de son temps un éblouissement, l'émerveillement inévitable qui fut celui de tous les grands esprits depuis Galilée. Il a cru que la science pouvait lui fournir d'emblée une connaissance assez sûre et assez compréhensive pour supporter la philosophie ; il a traité la loi de Von Baër avec le même enthousiasme que Kant, par exemple, avait éprouvé devant le génie de Newton. Il n'a pas douté que la science ne fût une, également incontestable dans ses interprétations théoriques et dans ses résultats expérimentaux, ni que la connaissance des phénomènes n'appartint totalement à l'esprit humain. Conception dangereuse, relativisme trop absolu ! La science, à la vérité, n'est ni aussi certaine ni aussi précise dans la détermination même du phénomène. Ce n'est pas à dire qu'elle soit négligeable ou illusoire : elle exige seulement que l'on entende bien ses ambitions et ne se méprenne pas sur ses promesses : ses seuls résultats utiles sont des mesures, au delà desquelles commencent les théories et les hypothèses, simples artifices de mémoire dont nous usons à l'égard de la réalité fuyante, attitudes provisoires et toujours modifiables. La physique a été la physique de Descartes, de Newton, de Fresnel, de Maxwell ; elle est indifféremment mathématique ou cinétique ; et les mathématiques elles-mêmes, après avoir joui si longtemps de cette certitude qui sembla aux grands Cartésiens capable de supporter toute la spéculation, sont aujourd'hui considérées le plus souvent comme des symboles, uniquement justifiés par leur usage, comme des conventions heureuses.

Quel fragile point d'appui offre donc à la philosophie l'hypothèse la plus accréditée d'une science si mouvante !

## V

Une fois en possession de sa doctrine, Spencer voulut en faire, dans toutes les sciences, son fil conducteur. Nous n'aurions qu'à feuilleter quelques chapitres des *Premiers Principes* pour apercevoir, comme d'un sommet, tout le panorama de l'œuvre,



dont les horizons s'étendent et se multiplient à travers tant de volumes. Dans cet ouvrage en effet, la doctrine, résumée et condensée, se trouve présentée sous son aspect philosophique; dans tous les autres, elle est utilisée et mise en œuvre, soit par voie d'induction et de telle sorte que chaque science particulière, — biologie, psychologie, sociologie, morale, — l'éclaire d'un exemple et la confirme de tous ses faits; soit par voie déductive et de façon que dans chacune de ces mêmes sciences, elle puisse devenir à son tour clarté nouvelle et source de découverte.

Ce serait une erreur et une injustice que de chercher dans ces applications de l'évolutionnisme des vérités de détail aujourd'hui survivantes. Nous avons tenté de marquer quels aperçus nouveaux Spencer avait indiqués en biologie; aurait-on l'idée de lui demander maintenant les lois de l'embryologie ou de la transmission héréditaire? Il en est de même pour les autres sciences; en psychologie, par exemple, il faut lui savoir un grand gré d'avoir initié cette jeune discipline à la méthode qui, en la rattachant aux faits naturels, lui a marqué sa place parmi les autres sciences; conçoit-on un jeune psychologue frais émoulu des laboratoires et des cliniques qui s'en irait chercher dans les *Principes de Psychologie* une explication de la mémoire ou de l'association des idées? Il est même possible que, dans le bilan scientifique du XIX<sup>e</sup> siècle, le nom de Spencer se trouve oublié.

Seulement, l'évolution est aussi une attitude: elle est par excellence une attitude sociale; elle implique une pratique. Cherchons donc, en manière de contre-épreuve, quelle a pu être comme méthode la valeur de l'évolution et notamment quels services elle a rendus, ou aurait pu rendre, à Spencer dans le domaine même où elle était née, et qui était le plus nouveau, la vie humaine.

Car, bien qu'il cheminât à travers les rues de Londres sans rien voir de ce qui s'y passait, Spencer resta toujours curieux des mœurs, des attitudes, des caractères, du sens des existences, comme on aime à dire aujourd'hui. L'effort d'abstraction qu'il avait fait pour rendre sa pensée philosophique n'en avait point altéré la première curiosité morale. Beaucoup de ses écrits, simples Essais, peuvent être lus par tous, et le dernier ouvrage qu'il ait publié lui-même nous révèle avec quelle attention mélancolique il suivait la vie de son pays et de son temps.

Il a été stupéfait par l'Impérialisme, où il ne voyait qu'une résurrection barbare de l'esprit militaire, et indigné par la guerre des Boers. Il semble que sa longue expérience l'a de jour en jour désabusé, et c'est assurément dans cette amertume, dans le découragement profond de son cœur d'Anglais, qu'il faut chercher la raison de ses oscillations politiques, si souvent signalées. Il est naturel qu'il ait changé d'opinion sur beaucoup de points, comme sur la propriété, au cours d'une vie si diverse et si remplie d'observations. Mais, ce qui est curieux, c'est le sens même de ses variations. La réalité qui frappait ses yeux et qui les attristait a fini par l'emporter sur la logique de son esprit : il a abouti à une conclusion pratique directement en opposition avec sa doctrine générale.

Ainsi *L'Individu contre l'État* est, comme le titre l'indique, un procès fait à l'État au nom de l'individu. Mais, en réalité, l'état dont parle ici Spencer est bien particulier ; c'est le Parle-mentarisme anglais des alentours de 1880, au moment où l'influence latente ou visible du communisme va grandissant en Europe et en Angleterre ; c'est le trade-unionisme, le mouvement coopératif et syndical, la popularité croissante d'Owen. Spencer est agacé. A l'exaltation interventionniste, à cette agitation idéaliste et attendrie qu'avait déchaînée Carlyle et de laquelle était née la législation industrielle destinée à supprimer la misère, Spencer prétend opposer l'impassibilité scientifique, la prudence positive, l'expérience réfléchie. Il n'a pas de « pitié » sociale, lui, parce qu'il sait que la société ne peut aller à l'encontre de la nature ni de cette loi générale d'après laquelle « une créature qui n'est pas assez énergique pour se suffire doit périr. »

Il sait aussi, par l'évolution qui lui a enseigné la continuité des choses et la complexité suprême de la vie sociale, tous les dangers de la législation. Dès qu'on légifère, on ne sait plus où l'on s'arrête ; la mesure prise dépasse toujours dans ses effets le terme prévu ; l'illusion de supprimer les maux vient seulement de ce qu'on en change la place et l'apparence. L'Administration, comme un organe qui se différencie, doit aller en se spécialisant dans son rôle négatif de surveillance et de justice, car à mesure qu'elle devient représentative, elle devient aussi plus impropre à toute action positive.

Spencer, affirmant qu'il n'est pas anarchiste comme Proudhon, se défend d'être un « nihiliste administratif, » mais il

n'est pas moins éloigné de tout « gouvernement policier; » il appelle donc « torysme nouveau » cette politique tracassière de l'intervention gouvernementale, et il en considère avec le même anxieux dédain toutes les tentatives, toutes les formes, telles que la réglementation du travail ou l'obligation gratuite de l'instruction; il frémit, lorsqu'on « propose de charger de la production des armées agricoles et industrielles, sous le contrôle de l'État! » Comme si toute réglementation n'avait pas pour effet d'alourdir l'impôt en accroissant le fonctionnarisme; comme si « l'armée, » ce n'était pas la hiérarchie, la discipline, l'obéissance! Et il voit avec un effroi croissant que dans la politique moderne, toutes les mesures prises ou proposées, depuis le régime des maisons ouvrières jusqu'au rachat des chemins de fer, tendent à augmenter l'action collective et à diminuer l'action individuelle, ce qui marque proprement un retour au despotisme. Et si les « péchés des législateurs » préparent ainsi « l'esclavage futur, » c'est que tout cet âge, au fond, est victime d'un dernier fétichisme, le fétichisme de l'État, et d'une superstition suprême, « la superstition politique. » On a inventé le « droit divin des Parlemens. »

Spencer est donc bien un adversaire déclaré du *Socialisme*: il n'a cessé de le combattre, d'en dénoncer le danger et d'en proclamer les progrès. Mais il l'a repoussé pour des raisons historiques et particulières, beaucoup plus que pour des motifs logiques et généraux. Comme son maître Stuart Mill, il appartient en effet à ce radicalisme utilitariste qui n'avait cessé de lutter, en vue d'affranchir l'individu de la servitude politique, et d'arracher la liberté du citoyen aux tyrannies de l'histoire: faudrait-il donc, par une législation du travail, rétablir, sous une forme plus dure, cette tutelle de l'État? Le libéralisme anglais n'avait jamais eu qu'une notion confuse d'une liberté qui lui coûtait si cher, et c'est pour l'avoir transposée telle quelle du régime politique au régime économique que ce parti de combat a paru soudainement rétrograder en face des faits nouveaux. A la vérité, son évolutionnisme offrait à Spencer de quoi briser cette tradition, et il est bien clair qu'en restant fidèle à son parti, Spencer s'écartait de sa propre doctrine.

Huxley, le premier, a signalé cette contradiction sur laquelle repose l'évolutionnisme politique de Spencer. Spencer, en effet, a d'abord conçu la société par analogie avec l'organisme;

mais qu'est-ce qu'un organisme, sinon une communauté, et la forme la plus centralisée de la centralisation? Conçoit-on que, dans un organisme qui se développe, l'action centrale, le pouvoir étatiste du cerveau n'aille pas sans cesse en s'étendant et en se multipliant? Comment donc tirer de là la nécessité de restreindre de plus en plus les fonctions du cerveau social, l'État, qui ne serait plus qu'un magistrat chargé d'administrer la justice?

En outre, l'application de sa méthode historique à la sociologie aurait dû conduire Spencer à constater dans le développement réel des sociétés précisément le contraire de ce qu'il a cru observer. Pour lui, les sociétés de type inférieur, caractérisées par le despotisme, se caractériseraient également par l'extrême étendue de l'action de l'État; les sociétés de haut développement, au contraire, élimineraient de plus en plus de la vie individuelle ce contrôle de l'État.

L'observation manque de nuances : dans une société élémentaire, les actes de l'individu sont très durement réglementés, c'est exact, et les moindres infractions à ces règles sont punies de sanctions très sévères; le système pénal, le droit répressif existe à peu près seul. Dans les sociétés supérieures, les actes des individus sont moins sévèrement réglés, cela est vrai encore, mais ils le sont en bien plus grand nombre et bien plus minutieusement : le droit répressif, en rétrogradant, a fait place à un système infiniment plus compliqué de droit civil, politique, administratif, commercial, industriel, littéraire.

Spencer a donc bien vu que l'action de l'État perdait de son intensité, — et c'est là le sens le plus précis de sa distinction fameuse entre les sociétés *militaires* et les sociétés *industrielles*, — mais il a méconnu qu'elle croissait du même coup en étendue, et c'est par une défaillance de sa propre méthode qu'il est arrivé à cette conception très fausse du gouvernement, l'ayant toujours et exclusivement conçu sous sa forme primitive de pénalité et de répression : « Toute espèce de gouvernement, dit-il, a pour raison d'être l'impuissance de l'homme primitif à vivre en société; aussi perd-elle de sa force coercitive dès que diminue cette impuissance. »

Enfin Spencer usait assez volontiers contre les interventionnistes d'un argument qui ne paraît avoir aucun sens dans sa philosophie de la vie. Il objectait à leur tentative la nature humaine

et les vices ou les défauts qui en doivent découler, quel que soit le régime de l'État. Or, non seulement Spencer admet un progrès nécessaire de l'individu, mais il a supposé une « correspondance » entre l'être vivant et le milieu, une adaptation de l'individu à la société, une action et une réaction perpétuelles entre ces deux termes : pourquoi la législation, en modifiant les conditions de sa vie et de son activité, n'aiderait-elle pas précisément le progrès moral de cet individu qui change avec son milieu ?

La vérité, c'est que, devant la littérature des Carlyle et des Ruskin, en présence de cette charité déclamatoire et bavarde qui avait déjà exaspéré Stuart Mill vers 1840, Spencer n'a pu demeurer un savant, ni même un évolutionniste. Singulière survivance de la politique dans la sociologie !

En physique, en effet, on observe d'abord les phénomènes et, dès l'instant qu'on en connaît les lois, on tâche à en déduire des applications qui transforment la vie en modifiant la nature : l'art suit la science, comme la pratique la théorie. De même, en sociologie, faudrait-il commencer par rechercher et découvrir les lois naturelles ou historiques de la société ; alors, n'en doutons point, un temps viendra où ces lois seront assez nombreuses, assez précises et assez certaines pour qu'il soit possible d'utiliser pratiquement une telle discipline et de tirer, sous forme de règles juridiques et d'institutions, les applications qu'elles comporteront : la politique suivra la science sociale comme l'industrie a suivi la physique. Les impatiens qui voudraient faire les réformes à coups d'État ou à coups de fusil sont des enfans qui jouent avec le feu sans savoir s'il brûle ; il faut les rappeler à l'étude. Mais il ne faut pas engager l'avenir et affirmer, sans le savoir non plus, que la politique devra rester toujours une « superstition, » qu'elle ne deviendra jamais un art, quand la science sociale sera faite.

Inquiet de sa santé, sentant de jour en jour diminuer sa puissance de travail et décliner son activité, tres gravement atteint aux environs de 1886 et n'ayant pu se remettre à sa *Philosophie synthétique* qu'aux premiers jours de 1890, Spencer a pu douter de l'achèvement de son œuvre. Il a résolu alors de ne pas suivre l'ordre même de son plan, de courir au plus presse, en commençant de suite la dernière partie de sa tâche, qui était « l'affiliation de la morale à la doctrine de l'évolution. »

La morale se trouve ainsi, dans le système de Spencer, à la place éminente qu'elle a toujours occupée chez les grands métaphysiciens : elle est la partie « pour laquelle toutes les autres parties ne sont qu'une préparation, » de même que la physique de Descartes était subordonnée à un autre but que la connaissance des lois du mouvement et qui était l'amélioration de la vie humaine par la médecine d'abord, par la morale ensuite.

De Bentham à Stuart Mill, l'empirisme anglais avait tenté de traiter la morale comme une science inductive, empirique, historique, non plus comme un ensemble de préceptes ou de maximes décrétés par la volonté de Dieu ou déduits d'un idéal rationnel. Seulement, il ne pouvait fonder le devoir ou justifier les sentimens moraux qu'en faisant appel à l'artifice de la vie sociale, à la législation, à l'éducation, et les prescriptions auxquelles il parvenait ressemblaient toujours à des préjugés. Si l'unique fin de la vie humaine est l'utilité et si la vertu consiste pour moi à confondre, par l'effet de l'habitude et d'une association d'idées invétérée, mon intérêt propre avec l'intérêt de la communauté, ne me suffira-t-il pas d'un peu de réflexion, d'un léger effort d'analyse, pour m'affranchir de toute vertu en dissipant les prestiges factices de mon éducation? Les premiers utilitaristes rattachaient la conduite individuelle à la vie collective : c'était bien. Mais la vie collective, la pression sociale, ils n'avaient rien à en dire, et Stuart Mill, le plus sincère et le plus clairvoyant de l'École, finissait par avouer que, s'il y avait dans la nature humaine quelque chose de mystérieux, c'était la sympathie. Le principe de l'utilitarisme en était venu à se nier lui-même dans le domaine où il s'était cantonné.

Il fallait donc replacer à son tour la société dans la nature, la rattacher aux lois mêmes de la vie. De social, l'utilitarisme devenait biologique. S'il ne la levait pas, Spencer reculait au moins la difficulté de la morale. Car la morale sera la science de la conduite, rien de plus. Et la conduite est l'ensemble des actes qu'accomplit un être vivant, quel qu'il soit, pour assurer sa vie dans les conditions où il se trouve. La conduite, dans tous les domaines de l'activité, présente une évolution qui est corrélative à celle des structures et des fonctions. Elle n'est qu'un aspect de l'adaptation des moyens à des fins de plus en plus nombreuses et plus exactes, tellement que la vie se trouve prolongée, d'abord individuellement, puis spécifiquement, enfin socialement. La

science morale étudiera cette évolution ininterrompue de la conduite à travers la vie et il y a une morale animale qui esquisse la morale humaine, elle-même toujours mobile et perfectible. La moralité, tout ensemble objet et but de la morale, devra se définir comme la vie, par la vie, dont elle n'est que l'achèvement, la forme la plus tardive et la plus élevée, la perfection consciente. La vertu sera le plus haut degré de l'adaptation, l'équilibre vital le plus complexe et le plus stable, la conquête définitive de l'hétérogénéité nécessaire.

On ne peut nier la nouveauté de cet esprit évolutionniste en morale, non plus que son audace apparente, qui en a écarté à peu près toute l'Angleterre. Comme ses prédécesseurs immédiats, comme ces utilitaristes dont l'analyse et la réflexion dissolvaient les dogmes et desséchaient les cœurs, Spencer s'est efforcé de « séculariser » le devoir et de lui assurer un fondement qui ne fût que positif. Il a noté avec une précision singulière que c'était là le terrain sur lequel l'esprit moderne devait rencontrer le plus de résistance, en même temps qu'il indiquait les raisons principales de ce fait. Il a posé le problème d'une étude scientifique des mœurs humaines comme on ne le pose pas mieux aujourd'hui dans les écoles les plus avancées : — seulement l'évolution était-elle une méthode ? Et la seule idée d'une *morale évolutionniste* offre-t-elle un sens scientifiquement acceptable ?

Il faut choisir : ou bien, admettant les morales traditionnelles de la religion ou de la métaphysique, vous vous bornerez à déduire d'un idéal donné, sous la forme impérative du *devoir*, les préceptes nécessaires de la conduite humaine qui demeure ainsi, à l'égard du reste du monde, comme « un empire dans un empire ; » ou bien, écartant toute idée qui ne soit pas positive, vous vous déciderez à traiter les faits moraux comme tous les autres faits de la nature, à considérer la justice du même regard que la pesanteur, non seulement en dehors de tout idéal, mais encore en dehors de toute hypothèse ou de toute analogie empruntée à quelque autre science, elle-même en formation. Bien plus, essayant de l'observer avec précision, dans ses caractères, non pas intérieurs comme l'obligation, mais extérieurs, comme la contrainte, vous jugerez que le fait moral n'est qu'un aspect particulier du fait social, et qu'il se révèle lui-même dans le mouvement des mœurs, la marche du droit, le progrès de la législation :

vous ne chercherez plus « le fondement de la morale, » mais la marche historique de la moralité, et vous cesserez ainsi de formuler des préceptes pour constater simplement des faits. Alors seulement, au-dessus de la physique et de la chimie, vous aurez fait à la science des mœurs sa place, à côté de la sociologie.

Or, Spencer n'a pas choisi : il a rejeté l'idéal des métaphysiciens pour justifier le devoir, mais il a gardé, avec l'hypothèse préalable de l'évolution, un principe étranger à la morale pour expliquer la moralité, rendant compte de l'obligation par l'hérédité; au seuil de la science nouvelle, il a d'abord décrété qu'il fallait « l'affilier » à sa philosophie. Et c'est pourquoi, chez lui aussi, le sentiment a pu faire brèche à la logique; c'est pourquoi, ses impressions de vieillesse l'obligeant à maintenir une inexplicable opposition pratique entre l'individu et l'État, il a conservé, non moins arbitrairement, une distinction théorique entre le fait moral et le fait social, entre la conduite et le droit, entre l'agent moral et le milieu social, éléments qu'il faut nécessairement rapprocher et même confondre, dès qu'on prétend faire appel à la méthode historique toute nue.

Il est donc à craindre que dans toutes les sciences supérieures où elle devait servir de guide, l'idée d'évolution ne puisse assurer bien fermement la marche de l'esprit. Nous savons quel a été le premier effort de Spencer pour déponiller le progrès social de toutes ses déterminations trop humaines en l'élevant à la hauteur abstraite de l'évolution : nous assistons maintenant à son effort inverse pour redescendre vers la réalité en faisant rentrer à leur tour ces mêmes faits humains sous la loi générale de l'évolution : tel fut, aller et retour, le mouvement de sa pensée.

## VI

Et non seulement cette philosophie généralisée de la vie rendait ainsi compte du « connaissable; » mais elle était en mesure d'en marquer les limites; elle devenait capable d'offrir aux hommes ce dont, à aucune époque, semble-t-il, ils ne pourront se passer, une attitude devant l'infini, une pensée religieuse. Et, par là encore, aussi bien que par son inspiration morale, la doctrine scientifique de Spencer rejoignait la tradition des grandes philosophies qui ont toujours essayé d'expliquer le



même fait, la contrariété du cœur et de la raison, suprême mystère de l'existence.

Émerveillé par la science du XVIII<sup>e</sup> siècle, désabusé par la philosophie des cartésiens, inquiet par le scepticisme de l'empirisme anglais, incliné par une éducation piétiste aussi bien que par sa nature allemande vers la morale et la religion, Emmanuel Kant, entreprenant tout à la fois de justifier la science, de ruiner la métaphysique, de détruire le scepticisme, d'assurer la morale et de sauvegarder la religion, avait tenté de résoudre toutes ces « antinomies » par sa distinction scolastique entre nos facultés, sensibilité, entendement, raison.

La sensibilité nous présente, sous l'aspect de phénomènes, les manifestations de choses inconnues dont nous ne saisissons jamais rien de plus que ces apparences. L'entendement nous donne les lois logiques, telles que le principe de causalité, selon lesquelles nous pensons et sans lesquelles nous ne saurions penser. La science étant simplement l'application de ces lois de l'entendement à ces données de la sensibilité, l'organisation de l'une par l'autre est certaine et solide, puisque les lois constitutives de notre entendement ne sauraient changer sans que nous cessions aussitôt d'être des hommes : je suis homme, donc je sais ce que je sais. Seulement la métaphysique étant la connaissance des choses indépendamment de ce qu'elles sont dans ma pensée et telles qu'elles sont *en soi*, est impossible, puisque je ne sais que ce que je pense. Et pourtant cette métaphysique est un besoin de la raison humaine, qui poursuit partout et sans fin l'unité. Elle est aussi essentielle à notre nature qu'irréalisable, puisque nous n'avons aucun moyen de connaître les choses en soi. Seulement de ces choses en soi, si nous ne pouvons dire qu'elles soient ceci, nous ne pouvons nier non plus qu'elles soient cela ; et c'est tout ce qui importe à l'humanité. La raison spéculative ayant perdu ses droits, la raison pratique reprend les siens, et avec elle, l'aspiration du cœur, le besoin moral, la croyance et la foi, — toute la vie. Aucun philosophe ne parviendra à me démontrer l'existence de Dieu ? D'accord ; mais je mets également au défi qui que ce soit de me prouver que Dieu n'existe pas, non plus que l'âme n'est pas immortelle ou que la liberté est une illusion, et il me suffit que j'aie besoin pour vivre de croire à mon devoir, à ma liberté, à l'immortalité de mon âme, à Dieu, pour que toutes ces croyances se justifient par ma

vie même comme des vérités. Ainsi, par l'élimination de la vieille métaphysique, s'étaient trouvées restaurées du même coup la connaissance certaine et la croyance légitime.

Spencer, naturellement, n'avait pas lu Kant, et il ne découvrit pas sans surprise par des articles de critique qu'il avait dit quelquefois la même chose que le philosophe allemand.

Lui aussi, il n'a voulu qu'expliquer pourquoi la science avait pu s'établir aussi solidement sur les ruines de la métaphysique. Car la loi de changement peut rendre compte, non seulement des choses, mais encore de la connaissance que nous avons des choses. Spencer a dressé contre la débilité historique de la science absolue la souveraineté toute nouvelle de la science relative. Au rebours de Kant, et pour aboutir au même résultat, il est parti, non pas de l'esprit, mais de la réalité elle-même, non de la pensée, mais de la vie; il a trouvé les limites de la science, non pas dans les lois logiques de l'entendement, mais dans les caractères mêmes des phénomènes. Et ainsi, son système, tout en continuant de marquer l'influence kantienne par l'attitude prise à l'égard de la vérité humaine, représente pourtant le plus complet effort qui ait été fait pour constituer à la réflexion moderne son assise véritable, non plus sur la survivance dans l'Allemagne abstraite des formes scolastiques, mais sur l'usage dans l'Angleterre concrète des méthodes précises, sur la prise immédiate des choses.

Spencer empruntera donc ce qu'il appelle « les données de la philosophie » à la filiation empirique dont il est le dernier né. Notre connaissance de l'existence se réduit aux manifestations que nous en saisissons; la science, au fond, est la conscience, puisque l'élément primitif et exclusif de toute représentation est le phénomène de la perception : les choses n'existent pour moi qu'autant qu'elles m'apparaissent, le monde est ce que je vois. Posons donc comme point de départ de toute philosophie ce fait fondamental qui est « le produit de la conscience élaborant des matériaux d'après les lois de son action normale. »

En d'autres termes, c'est la psychologie qui, comme science particulière, se trouve être chez Spencer la première condition d'une théorie générale de la connaissance : point de vue très nouveau et très précis, si l'on songe que toute philosophie critique a d'abord été inspirée par la logique, par l'analyse du raisonnement.

Or la psychologie de Spencer est naturellement gouvernée par l'évolution, la continuité, par l'adaptation au milieu, par la grande loi des correspondances entre les relations internes et les relations externes. La vie est un équilibre entre les actions du milieu et les réactions de l'organisme, la souffrance suivant la blessure, la vision, l'excitation. A travers toute l'étendue de la vie, de l'irritabilité de la matière contractile au raisonnement du mathématicien, on ne pourrait constater autre chose qu'une différence de degré. Les systèmes établis de correspondances sont plus ou moins complexes, plus ou moins étendus dans le temps, dans l'espace, plus ou moins spéciaux, voilà tout. Qu'on la considère du dedans ou du dehors, la conscience est changement, passage d'un état à un autre état : dès que se prolonge un sentiment, une sensation, il y a diminution de leur intensité, effacement. Je me console très vite d'un chagrin qui dure. Ce que je sens et remarque, c'est le passage de l'état d'où je sors à l'état où j'entre, la soudaine transition de la joie à la tristesse ; une conscience immobile est une contradiction et une impossibilité. Et il devient évident que les formes diverses de cette conscience soumise à une nécessité unique ne sont que des distinctions conventionnelles. Instinct, raison, mémoire, perception, conception, imagination, sentiment, volonté, tout cela ne peut être que des groupemens particuliers de relations et d'harmonies, jalonnant la suite ininterrompue d'un même mouvement.

De toutes parts, la psychologie bien entendue aboutit donc à la même conclusion : la conscience, en elle-même, est relation, parce qu'elle est changement ; la conscience, par rapport aux choses du dehors, est relation, parce qu'elle est correspondance : la conscience n'est jamais que relation. Le caractère de la pensée se trouve ainsi défini chez Spencer par la place qu'elle occupe dans l'évolution générale, par la science naturelle. Il est l'auteur très original d'un relativisme *biologique*.

D'ailleurs il n'a pas méconnu la nécessité de confirmer cette vue génétique par un contrôle logique et, dans cette nouvelle démarche, il semble se rapprocher un moment des disciples de Kant, d'Hamilton, par exemple, qu'il cite abondamment. Mais il ne peut s'en tenir à une analyse formelle de la pensée abstraite, et, si Spencer mentionne Hamilton, c'est pour ne négliger aucun argument. En réalité, on ne peut juger l'esprit qu'à son œuvre : examinons donc, non la pensée, mais le pro-

duit de la pensée tel qu'il se présente dans les généralisations scientifiques; déterminons ce que c'est qu'une loi positive, qui constitue tout le savoir de cet esprit. « Quand on dit, remarque Spencer, que l'absorption des liquides à travers l'intestin est un cas de l'action osmotique, que les changemens subis par les alimens pendant la digestion sont semblables aux changemens artificiels qu'on peut produire dans les laboratoires, nous nous considérons comme connaissant quelque chose de la nature de ces phénomènes. » Qu'avons-nous gagné? Nous sommes partis de faits très particuliers et concrets; nous les avons rapprochés de faits plus généraux, la digestion, par exemple, rappelant une combinaison chimique: un tel rapprochement s'appelle, dans les sciences, une *explication*.

Cette explication est-elle une *connaissance*? Nullement, elle est une réduction, une régression, une simplification, si l'on veut; rien de plus. Ainsi, conclut Spencer, « la connaissance des phénomènes des combinaisons chimiques, de la chaleur, de l'électricité, etc., suppose que ces phénomènes ont une raison qui, découverte, nous apparaîtra comme un fait très général, relatif à la constitution de la matière, dont les faits chimiques, thermiques, électriques, ne sont que des manifestations différentes. » Or il est évident que cette régression ne peut être illimitée: outre qu'il faudrait un temps infini pour l'achever, on aboutira toujours à une notion qui, étant la plus générale, ne pourra plus être rapprochée d'aucune autre, ni par conséquent expliquée: le terme nécessaire de nos explications est l'inexplicable, la nature du connaissable démontre la relativité de la connaissance. La science fixe elle-même ses limites.

Et pourtant la nature humaine et l'histoire témoignent également que l'affirmation du relatif implique cette autre croyance qu'il existe un non-relatif. Nous ne pouvons pas plus nous défaire de cette notion de l'absolu ou de « l'inconditionné » que nous ne pouvons parvenir à le déterminer; il nous échappe avec la même force qu'il s'impose à nous et nous tente. Dans la célèbre démonstration de la « dialectique transcendantale » Kant établissait l'illégitime nécessité des « idées de la raison. » Spencer proclame pareillement que « l'élément mental dernier est à la fois nécessairement indéfini et nécessairement indestructible. »

Le jeune Herbert, on s'en souvient, avait vécu dans un milieu pieux et divisé où il s'était assez vite affranchi de l'inquié-

tude religieuse. Le philosophe a été ramené à cette question troublante par la logique de sa doctrine, et aussi par l'effet de sa curiosité sociale, au spectacle de la vie anglaise, si formaliste, si timorée. On lui a toujours reproché dans son pays son indifférence de cœur à l'égard de la religion et son scepticisme confessionnel. On ne se trompait en effet qu'à moitié : la doctrine de l'évolution ne permettait pas de négliger les faits religieux ; elle défendait également de leur faire une place à part, de leur conférer un prestige privilégié, et, surtout, de reconnaître à telle religion particulière d'autre mérite que son action historique. Ce n'est donc pas en méthodiste, ni en quaker, ni même en croyant, que Spencer aborde la religion, et lorsque nous le voyons entreprendre de faire, à côté de la science, sa place à la religion, il faut entendre au sentiment religieux, envisagé comme principe naturel des formes historiques, et indéfiniment mobile au cours de la marche humaine.

Il ne saurait donc exister de conflit réel entre deux expressions également naturelles et nécessaires de l'âme humaine : la science nouvelle et la religion ancienne. Spencer estime que ce conflit, s'il y en a un, est transitoire, presque accidentel : il vient du passé, il disparaîtra dans l'avenir. Il signifie simplement que la science et la religion n'ont pas toujours rempli leur mission véritable, et les réconcilier l'une et l'autre sera simplement les rappeler à elles-mêmes.

Il est arrivé que la religion, d'abord dominante, a été *irreligieuse* : elle a tenté d'expliquer ce qu'il est précisément dans son rôle d'envelopper de mystère parmi les hommes. Mais elle n'accepte pas l'ignorance et se hasarde volontiers à figurer dans ses dogmes des forces inconnues. Aussi, dès que paraît la science, est-elle contrainte de lui céder en effet le terrain qu'elle avait indûment occupé par ses mythes ou ses légendes ; elle s'irrite et se croit mutilée quand elle est obligée de se purifier. « Tous les degrés de développement parcourus par la religion, depuis sa conception primitive et la plus grossière, jusqu'aux idées relativement élevées qu'elle professe aujourd'hui, elle les a parcourus grâce à la science, ou plutôt forcée par la science. De nos jours la science ne la force-t-elle pas de s'avancer dans le même sens ? » Et c'est cette influence de la science sur la religion qui a pu sembler parfois irreligieuse, alors qu'elle a seulement pour effet de restituer à la foi son vrai caractère et de l'élever au-dessus

des grossiers symboles ou des théories enfantines qui ne peuvent que la déprécier au regard des esprits positifs. Elle a pour elle l'infini du mystère; qu'elle s'y tienne!

Mais la science n'a pas davantage été *scientifique* : aux divinités éparses dans la nature, a-t-elle d'abord substitué autre chose que des forces occultes, des puissances abstraites et vaines, puis des hypothèses, des raisonnemens, des explications fictives et ambitieuses? N'a-t-elle pas voulu d'emblée rendre compte de tout? De telles fautes, à vrai dire, sont naturelles; elles étaient nécessaires; il arrive à la science d'y retomber encore et de se méconnaître; elle y tombera de moins en moins par son progrès même, qui la rend plus modeste à mesure qu'elle devient plus précise et plus consciente. Elle a pour elle la clarté de ses lois; qu'elle s'en contente!

La tolérance est le propre de l'évolutionniste; car elle est le sentiment profond de la continuité dans la marche humaine, dans la vie collective; elle est surtout la croyance instinctive et raisonnée que rien n'est définitif, ni de la religion ni du reste, que tout change, — par là elle est désir et volonté de l'avenir, — et que le changement n'est pas brusque, — elle est par là respect du passé et prudence. Un vaste et libre esprit, averti de l'histoire, comprendra toujours que la croyance n'est pas dans l'existence des hommes l'accessoire; elle fait partie de l'ordre établi; elle est par excellence la force active. Et il n'est pas à craindre qu'une telle sagesse dégénère en inertie, en indifférence ou en scepticisme. Tout individu est une des mille forces par lesquelles opère la cause inconnue : il faut qu'il le sache et ne l'oublie jamais. « L'homme sage, dit Spencer avec un large accent, ne regarde pas la foi qu'il porte en lui-même comme un accident sans importance; il manifeste sans crainte la vérité qu'il aperçoit. » Il veut jouer son rôle dans l'évolution.

## VII

Tel est, pris à sa source même, le vivant esprit d'une œuvre immense. Elle était venue à son heure, à l'instant aigu du « Conflit. » La science, tâtonnante et éblouie, encore incertaine de sa destinée et de ses ambitions, se grisait de sa jeunesse; l'esprit religieux, inquiet de toutes parts, craignant surtout les empiétemens d'une morale nouvelle dans la direction de la

conduite humaine, s'alarmait. Il y avait à prendre une place aussi magnifique que précaire.

Spencer n'a pas été un spécialiste, à peine un savant; sur presque tous les points, il est déjà dépassé, vieilli. Seulement il a été un génie vraiment philosophique, un puissant esprit de généralisation, le plus grand de l'Angleterre, le seul presque, et aussi le plus grand de ce temps, le dernier peut-être. Sa longue existence a été remplie par une ambition qui ne renaîtra plus guère parmi les hommes. La ferveur de ses disciples, l'enthousiasme de ses biographes l'a qualifié de « héros. » Malgré toutes les difficultés, quand l'indifférence ou l'hostilité aurait dû le rebuter, alors qu'il sentait ses facultés peu à peu compromises par la maladie, en dépit de tout, en dépit de lui-même, il est parvenu à mener jusqu'au terme qu'il lui avait fixé trente ans auparavant la plus vaste entreprise de logique vivante et de déduction morale qu'ait tentée l'esprit du XIX<sup>e</sup> siècle. Il fut en effet comme le dernier « héros » de la spéculation, le suprême et ingénu défenseur de la métaphysique, le penseur nécessaire qui, pour l'équilibre de l'esprit philosophique au siècle dernier, devait servir de contrepoids à l'influence, devenue excessive et excédente, de la dialectique allemande.

Il y a, en effet, la philosophie de l'idée, de l'esprit, l'analyse de l'intelligence, considérée comme un instrument tout fait et qu'il faut connaître d'abord avant d'en étudier le produit. Une telle méthode ne peut conduire qu'à la loi logique absolument rigoureuse, constitutive, à la forme inerte, à la *catégorie* vide, à l'immobilité de la pensée qui pense toujours de la même manière, et à la fixité des choses qui sont toujours pensées selon les mêmes lois : ainsi Cuvier concevait les espèces vivantes comme des casiers rigides où la nature monotone disposait indéfiniment les mêmes êtres. Il y a au contraire la philosophie du fait, de l'expérience, l'analyse de la réalité et de la vie, celle qui, pour connaître l'intelligence, en étudie d'abord les produits et le développement. Cette méthode aboutit à la mobilité, au mouvement, à une représentation génétique du monde opposée à la représentation logique, à la fluidité des choses : la nature et l'esprit sont là deux termes solidaires et contemporains. Ainsi Darwin avait ranimé les espèces cristallisées.

Cette philosophie du phénomène contraire à celle du concept, cette philosophie du *devenir*, c'est celle de Spencer, celle qu'il a

non pas inventée, mais répandue. Il est le premier qui soit parti de la vie, et il ne faut pas chercher plus loin la raison de son succès. La doctrine était vague, incertaine, mais elle était souple, compréhensive, volontiers esthétique et impressionnante, infiniment commode, exceptionnellement propre à concilier la tradition et le progrès, à satisfaire également l'esprit critique, comme en morale, et l'esprit conservateur, comme en politique. Elle marquait dans toutes choses, et surtout dans celles qui attirèrent le plus vivement l'intérêt des hommes, les institutions, les arts, la littérature, l'étroite solidarité du présent timide et du passé vénérable, montrant comment s'enchaînent les états sociaux et leurs transformations, comment les artistes nouveaux dépendent des œuvres anciennes : introduisant partout de l'ordre et de la logique avec la grande lumière de la continuité.

Surtout, par le moment même où elle a été rajeunie, cette idée, vieille comme le monde, a paru toute neuve; elle s'accordait avec les dernières données des sciences contemporaines; elle semblait en résumer l'inspiration même, alors qu'apparaissait en physique la théorie électro-magnétique, alors que les sciences de l'homme, psychologie, sociologie, morale, ne faisaient appel à d'autre guide que la méthode historique et qu'ainsi tous les domaines du savoir se trouvaient cultivés par un procédé génétique unique et souverain.

J'ai été initié à la philosophie de Spencer dans un petit lycée de Normandie, par un vieux maître tout plein de sagesse et d'ignorance. Il avait passé sa vie provinciale et réfléchi à annoter les *Premiers Principes*. Toutes les fois qu'il nous avait entretenus, pour satisfaire au programme, de quelque illustre philosophe qui n'était pas Spencer, il concluait par un parallèle en l'honneur de Spencer. Il répétait volontiers à la fin de ses leçons : « Je viens de vous dire beaucoup de choses incompréhensibles, non seulement pour des jeunes gens qui ont de l'imagination, mais pour tout le monde. Je vous ai parlé de causalité, de contradiction, de principes directeurs, de l'entendement, de la raison, etc. Où loger toutes ces choses? vous demandez-vous, beaucoup plus ingénieux en cela et plus philosophes que les Descartes ou que les plus fameux des Allemands. Et Spencer vous répond simplement : dans le cerveau, dans le vôtre, dans le mien, dans cet encéphale merveilleux et malléable, où nos an-



cêtres ont déposé, avec leur ressemblance, leur pensée vivante et le fruit organique de leur expérience. Peu à peu, par le travail et l'effort, ils ont façonné nos doigts aux usages humains de même, par la pensée accumulée des générations, chaque âge inscrivant dans la structure changeante et fidèle du système nerveux les acquisitions les plus heureuses de son savoir tâtonnant, nous nous sommes trouvés mis en possession de cette raison fameuse. Nous en sommes aisément éblouis, pareils à ces fils de leurs pères à qui l'héritage d'une fortune trop grande fait perdre la tête. Relisez donc toujours Spencer, chez qui tout est clair, vivant, tout proche de la réalité sensible, concevable à vos jeunes esprits et si largement symbolique! » Et ainsi, chaque année, ce vieux maître, qui passait pour révolutionnaire, répandait par la ville deux ou trois jeunes évolutionnistes.

GASTON RAGEOT.

---

# LA GRANDE MADemoISELLE

---

IV<sup>(1)</sup>

VERS L'AMOUR

---

I

Ce n'était point par compassion, ni davantage par amitié, que Louis XIV avait rappelé d'exil, une seconde fois, sa cousine de Montpensier, Il avait renoncé à lui faire épouser Alphonse VI, puisqu'elle s'opiniâtrait dans son refus, mais il suivait son idée de la marier « où il serait utile pour son service, » et il avait besoin de l'entretenir d'un autre projet. Pendant qu'elle était en pénitence à Eu, l'une de ses petites sœurs, M<sup>lle</sup> de Valois, avait épousé le duc de Savoie, Charles-Emmanuel II, et était morte (14 janvier 1664) au bout de quelques mois de mariage. Les veuages de princes étaient rarement longs. Le Roi avait arrangé tout de suite d'offrir les millions de la Grande Mademoiselle au duc de Savoie, qu'il importait de rattacher à la France, et de dédommager le roi de Portugal en lui donnant l'une des princesses de Nemours (2). La nouvelle combinaison était connue du monde politique. On lit dans le *Journal* d'Olivier d'Ormesson, à la date du 4 juin 1664 : « M. Le Pelletier (3) me dit encore

(1) Voyez la *Revue* du 4<sup>r</sup> mars 1904.

(2) M<sup>lles</sup> de Nemours étaient filles d'Élisabeth de Vendôme, sœur du duc de Beaufort, et d'Henri de Savoie, duc de Nemours, qui fut tué en duel par son beau-frère (30 juillet 1652). La cadette épousa Alphonse VI le 28 juin 1666.

(3) Claude Le Pelletier, alors président aux enquêtes. Il fut depuis ministre d'État et contrôleur général des finances.

le retour de M<sup>lle</sup> d'Orléans, et que le Roi lui avait écrit de sa main pour lui permettre de revenir, sans en avoir rien dit à la Reine mère : que c'était en vue du mariage de Savoie. »

Louis XIV ne s'était pas résigné sans effort à procurer un si bel établissement à une ancienne Frondeuse. On voit par une lettre du grand Condé à la reine de Pologne que la rancune royale avait dû céder à la raison d'État :

Fontainebleau, 3 juin 1664.

« Mademoiselle aiant escrit au Roy sur la grosseste de la reyne sa majesté lui a faict response qui est une marque qu'il est fort adoucy pour elle tout le monde même croit qu'elle reviendra et que sa maiesté consentira à son mariage avec M. de Savoie qu'il n'avoit pas voulu jusques à cette heure à cause qu'il aimoit mieux celui de M<sup>lle</sup> dalanson (1) mais comme elle est fort laide et que pour lui doner un nouvel agrément elle a la plus furieuse petite vérole du monde et que le roy croit que M. de Savoie ne se résoudra pas volontiers à l'espouser, il appréhende qu'il ne songe à espouser une de la maison d'Autriche et ainsy je croy qu'il se résoudra plus tôt à faire le mariage de M<sup>lle</sup> quelque aversion d'ailleurs qu'il y ait ce qui n'est pas pourtant encore assuré mais iy vois beaucoup d'apparence (2)... »

Il n'y avait pas de danger que Mademoiselle fit la petite bouche pour ce mari-là; le Roi le savait bien. Elle arriva à Fontainebleau dans la première quinzaine de juin 1664. Toute la Cour était allée à sa rencontre sur la grande route. Mademoiselle était la première personne qui eût fait céder le Roi depuis qu'il avait pris le gouvernement. C'était une gloire. Elle le sentait bien, et rentrait la tête haute. Louis XIV eut le bon goût de ne pas lui en vouloir. Il l'accueillit gracieusement, et borna sa vengeance à la taquiner pendant les quelques jours qu'elle passa auprès de lui. « Avouez, lui disait-il, que vous vous êtes fort ennuyée? » Elle se récriait : « Je vous assure que non, et que je pensais souvent : *on est bien attrapé à la Cour si l'on croit me mortifier, car je ne m'ennuie pas un moment.* » Il en croyait ce qu'il voulait. Un soir, après la comédie, il la mena sur une petite terrasse, et prit la parole en ces termes : « Il faut oublier le passé; soyez

(1) M<sup>lle</sup> d'Alençon, la seconde des demi-sœurs de Mademoiselle.

(2) *Archives de Chantilly.*

persuadée que vous recevrez toutes sortes de bons traitemens de moi à l'avenir, et que je vais songer à votre établissement. M. de Savoie est un bien meilleur parti qu'il n'était : sa mère est morte. Il connaîtra la différence qu'il y a de votre sœur à vous. Ainsi vous serez fort heureuse et j'y travaillerai sérieusement. » Ce discours fut suivi d'un échange d'effusions. « Nous venons de nous embrasser, ma cousine et moi, » dit le Roi en reparaissant devant sa Cour, et le mot d'ordre fut saisi au vol. La Grande Mademoiselle eut à Fontainebleau une semaine quasi triomphale. Rentrée dans sa province, elle ne sut malheureusement pas s'y tenir en repos.

Le Roi, ses ministres et ses ambassadeurs travaillaient à son mariage. Il n'y avait qu'à les laisser faire. Mademoiselle voulut les aider. Pour commencer, elle entreprit de réduire au silence la vieille Madame, qui était outrée de son empressement à remplacer sa cadette. Il en résulta de telles criailleries, que Louis XIV dut intervenir pour faire taire toutes ces femmes. Il écrivit à Mademoiselle :

*A ma Cousine.*

« Ma cousine, je ne puis pas empêcher que les gens de ma tante ne parlent, mais je ne crois pas qu'elle dise que je lui aie promis ma protection contre vous. Je vous aime et vous considère, autant que les plus pressans motifs qui passent dans votre esprit sont capables de m'y convier. Et assurément mon intention est de vous faire plaisir en tout ce qui se pourra. Je vous avoue seulement que vous m'en ferez beaucoup, si vous voulez de votre part faciliter les choses un peu; c'est en cela que consiste toute ma partialité : Et n'ayant rien à ajouter à une explication si sincère de mes sentimens, je finis cette lettre, priant Dieu, etc.

« Écrit à Fontainebleau le 12<sup>e</sup> juillet 1664.

« *Signé* : LOÛIS (1). »

Il était au-dessus des forces de Mademoiselle de ne pas s'en mêler. Sa persévérance à faire la mouche du coche lui attira une

(1) *Œuvres de Louis XIV. — Lettres particulières*, Paris, 1806.

nouvelle lettre du Roi. Le ton en est d'un homme tout à fait impatienté.

*A ma Cousine.*

« Ma cousine, je vois clairement par votre dernière lettre, qu'on ne vous informe point au vrai de ce qui se passe en Piémont; car si j'avois à être mal satisfait de mon ambassadeur, ce seroit de ce qu'il a exécuté mes ordres avec tant de chaleur, que le duc de Savoie s'est plaint par ses dépêches au comte Carroccio, qu'il sembloit qu'on l'ait voulu forcer en une chose qui a toujours été entièrement libre, même au plus misérable particulier. Jugez par cette circonstance que la conduite, qu'on vous propose, et que vous me suggérés, seroit fort bonne : je remarque même beaucoup de malice en ceux qui vous donnent de pareils avis : car leur but est de vous mettre dans l'esprit, que si l'affaire ne réussit pas, c'est que je ne l'aurois pas voulu. Et je vois que vous êtes déjà persuadée qu'elle dépend purement de ma simple volonté, en la portant plutôt d'une manière que d'une autre, mais je ne suis pas résolu de me conduire par le caprice de ces gens-là. Je vous ai dit que je souhaite sincèrement votre satisfaction, et je vous le confirme encore; la seule amitié que j'ai pour vous me donneroit ce sentiment, et je connois de plus que c'est mon service. Vous ne devez donc pas douter que je ne fasse tout ce qui sera effectivement plus utile pour faire réussir la chose; et pour les moyens, je ne tirerai pas grand avantage de dire, que je vois mieux ce qui se doit faire, que ceux qui vous parlent ou qui vous écrivent; cependant je prie Dieu, etc.

« A Vincennes, le 2<sup>e</sup> septembre 1664.

« *Signé* : Louïs. »

Le Roi disoit la vérité; le duc de Savoie ne vouloit pas de la Grande Mademoiselle. Charles-Emmanuel n'avoit jamais digéré « l'affront du voyage de Lyon, d'où il avoit vu sa sœur revenir duchesse de Parme, quand il s'imaginait la voir reine de France (1). » Il n'étoit pas fâché de rendre à Louis XIV la monnaie de sa pièce en lui refusant à son tour une princesse

(1) *L'ambassadeur de la Fuente au roi d'Espagne*; Paris, 27 janvier 1664 (*Archives de la Bastille*). La princesse de Savoie refusée par Louis XIV s'étoit dé-cidée à épouser le duc de Parme.

de sa famille, dont les années, au surplus, « lui faisaient peur, car il désirait avoir des enfans (1). » Il avait aussi un compte d'amour-propre à régler avec Mademoiselle, qui l'avait dédaigné du temps où elle était jeune et belle. A cette époque lointaine, Charles-Emmanuel, bien que de sept ans son cadet, n'avait pas caché qu'il ne se ferait pas prier pour l'épouser, « tant par quelque estime de sa personne que par le désir de son grand bien (2). » Mais il en avait été du duc de Savoie comme du prince de Galles, et, plus tard, du prince de Lorraine :

Quoi? moi! quoi? ces gens-là! l'on radote, je pense,  
A moi les proposer! hélas! ils font pitié :  
Voyez un peu la belle espèce (3).

Devenue moins exigeante avec les années, Mademoiselle trouvait un homme qui n'entendait pas jouer le rôle de pis aller.

Il tint bon, et ce fut encore une Nemours (4), sœur de la reine de Portugal, qui hérita du mari destiné à la Grande Mademoiselle. A force d'avoir fait la difficile, il arrivait à cette princesse la même aventure qu'à la fille à marier de La Fontaine : elle allait en être réduite à épouser un cadet de Gascogne, le « malotru » de la fable.

Je crois du reste que La Fontaine avait pensé à elle en écrivant *la Fille*. On s'est demandé s'il n'aurait pas emprunté son sujet à une épigramme de Martial. Il n'avait pas eu besoin d'aller chercher si loin. Le 8 juillet 1664, La Fontaine avait été nommé « gentilhomme servant de la duchesse douairière d'Orléans (5) ; » c'est dire s'il était au courant des mariages manqués et des petits ridicules de la belle-fille de la maison. Nous possédons ses confidences sur le Luxembourg, côté Madame et côté Mademoiselle, dans une *Épître* dédiée à Mignon, le petit chien de sa maîtresse.

Pour La Fontaine, le Luxembourg était le palais où l'on n'avait pas le droit d'être amoureux. C'était défendu chez Madame, où il fallait se contenter des « dévots sourires » de

(1) *Mémoires* de M<sup>me</sup> de Motteville.

(2) L'archevêque d'Embrun à Brienne père; Turin, le 4<sup>o</sup> août 1659.

(3) La Fontaine : *la Fille*, fable publiée pour la première fois dans l'édition de 1678 et 1679.

(4) Marie-Jeanne-Baptiste de Nemours épousa Charles-Emmanuel II le 11 mai 1665.

(5) Et non de Madame Henriette, comme il a été dit par erreur.

M<sup>me</sup> de Crissé, l'original de la comtesse de Pimbesche, et se défier d'un ancien capucin, devenu évêque de Bethléem en Nivernais (1), et qui avait la surveillance des conversations : « Parle bas, » dit l'épître *Pour Mignon* :

Si l'évêque de Bethléem  
Nous entendait, Dieu sait la vie.

On n'avait pas même la ressource de se réfugier chez « la divinité » d'en face. Les amoureux y étaient plus mal vus d'année en année, et La Fontaine avait deviné pourquoi; l'antipathie que leur avait toujours témoignée Mademoiselle était à présent doublée d'envie.

L'échec du mariage de Savoie avait déterminé une crise pénible dans la vie de cette pauvre héroïne en disponibilité. Pour la première fois, on lui avait fait sentir qu'elle était hors d'âge pour le mariage, et elle était de celles qui ont le terrible malheur de ne pas pouvoir se résigner à leur déchéance de femmes. Leur révolte dégénère souvent en bizarrerie. C'est une terrible injustice de la nature envers ces créatures douloureuses qui n'auraient souvent pas demandé mieux que d'obéir à ses lois en devenant épouses et mères. Des troubles nerveux donnent à la tragédie de leur âme des dehors burlesques, et le monde rit sans comprendre. Mademoiselle a été de ces infortunées. La Fontaine l'avait bien pénétrée lorsqu'il écrivait :

Son miroir lui disait : « Prenez vite un mari. »  
Je ne sais quel désir le lui disait aussi :  
Le désir peut loger chez une précieuse.

Il est très difficile de raconter le déclin de la Grande Mademoiselle sans provoquer tout au moins le sourire, et il serait pourtant dommage que cette fière figure prit sur la fin, si peu que ce fût, une ressemblance avec Bélise.

Elle restait désemparé, sans but, au moment même où les femmes se voyaient exclues de l'action, après s'en être grisées sous la régence d'Anne d'Autriche. Les hommes d'alors les avaient encouragées à entrer avec eux dans la vie publique. Grâce à leur complicité, les femmes étaient montées au faite de la puissance et de la domination, et avaient vécu l'un des mo-

(1) Ce Bethléem-là était un faubourg de Clamecy.

mens les plus romanesques de leur histoire. L'habitude était prise d'être traitées en égales par les hommes, quand la volonté d'un monarque qui se défiait d'elles les précipita brusquement de ces sommets.

On a vu à propos de La Vallière avec quel mépris Louis XIV parle des femmes dans ses *Mémoires*. Il avait sur leur sexe des idées orientales, se rapprochant de celles que ses ancêtres espagnols avaient héritées des Maures. Il ne pouvait point se passer d'elles, mais il ne leur demandait que du plaisir. Au fond, il ne les croyait pas capables de donner plus; il les jugeait inférieures et dangereuses, peut-être en souvenir de Marie Mancini, qui avait failli l'entraîner à un crime contre la royauté. A peine eut-il le pouvoir, toutes celles qui étaient sorties du rang durent se hâter d'y rentrer : il n'était plus permis aux femmes d'avoir de l'importance qu'en amour. Louis XIV ne faisait pas d'exception pour ses maîtresses; elles ne furent jamais admises, y compris l'ambitieuse Montespan, à être autre chose que belles et amusantes. Quand M<sup>me</sup> de Maintenon, sur la fin du règne, eut la gloire de relever son sexe dans l'estime du Roi, elle n'en bénéficia que pour son compte personnel. La généralité n'y gagna rien; le pli était trop bien pris.

Réduites tout d'un coup à une existence où l'horizon s'était refermé, les femmes la trouvèrent pâle et mesquine. Elles demandèrent à l'amour, puisqu'on ne leur laissait que cela, de leur rendre les émotions violentes dont elles avaient pris l'habitude dans les camps et dans les conseils. Il sortit de là des choses étranges, qui se remarquèrent peu tant que la Reine mère fut de ce monde; Anne d'Autriche obtenait, faute de mieux, que l'on sauvât les apparences. Elle morte, on eut la débâcle, et les choses étranges devinrent des choses effroyables.

## II

Ce fut à Versailles, parmi les feux de Bengale de *l'Île enchantée*, que la Reine mère sentit la première morsure du cancer qui devait l'emporter. Paris suivit avec chagrin la marche de son mal. Anne d'Autriche était redevenue populaire depuis qu'elle n'était plus rien. « Elle conserve l'union, écrivait d'Ormesson, et quoiqu'elle n'ait aucun crédit pour faire du bien, elle empêche à ce qu'on croit beaucoup de mal (5 juin 1665). »



On savait que la cour de France lui devait d'avoir gardé une certaine décence; que, sans elle, Louis XIV et sa belle-sœur Henriette ne se seraient peut-être pas aperçus à temps qu'ils allaient s'aimer trop, qu'ils s'aimaient déjà trop et que cela faisait « beaucoup de bruit à la Cour (1). » La Reine mère avait forcé de s'ouvrir des yeux qui voulaient rester fermés. Elle avait parlé sans ménagement, et sa rudesse avait peut-être épargné à la royauté française une souillure ineffaçable; ce sont de ces services que les honnêtes gens n'oublient point. A la reconnaissance venait s'ajouter une admiration sincère pour son courage devant la souffrance. Elle endura sans une plainte, avec une tranquillité incroyable, neuf mois de douleurs aiguës, avivées encore par les remèdes barbares d'un défilé d'empiriques.

Dans la famille royale, les sentimens étaient mélangés. Louis XIV, — M<sup>me</sup> de Motteville l'avait bien remarqué, — était un homme plein de « contrariétés. » Il chérissait sa mère. Pendant une première maladie, un peu avant le cancer, il l'avait soignée jour et nuit avec un dévouement, et aussi une adresse, dont les assistans s'étaient émerveillés. L'idée de la perdre lui donnait à présent des crises de sanglots à l'étouffer. En même temps, sa mère devenait de trop. Elle le gênait par sa clairvoyance. Il éprouvait un soulagement dont il ne se rendait sûrement pas compte, mais qui n'échappait pas aux observateurs, en voyant approcher le moment où elle ne serait plus là pour le regarder vivre. Lorsqu'elle fut à l'agonie, l'affection emporta tout et le Roi faillit s'évanouir. Elle était à peine enterrée, que le plaisir de se sentir libre prenait le dessus.

L'attachement de Monsieur pour sa mère était ce qu'il y avait de meilleur en lui. Son chagrin fut sans arrière-pensée, et se traduisit par le besoin d'être toujours avec elle; — « C'était une telle puanteur, rapporte Mademoiselle, que l'on ne pouvait quasi souper..., après l'avoir vu panser : » Monsieur passait son temps dans cette chambre, et ne savait qu'inventer pour montrer sa tendresse. Il tombait quelquefois sur des idées ridicules; mais il était touchant quand même, par sa sincérité et ses larmes intarissables. Anne d'Autriche finissait par le renvoyer. Monsieur retournait alors à ses plaisirs et s'y oubliait; il n'aurait pas été lui, s'il avait agi autrement. A l'approche de la fin, il ne se laissa

(1) M<sup>me</sup> de La Fayette : *Histoire de Madame Henriette.*

plus renvoyer, par personne, tout craintif et tout soumis qu'il fût. Le Roi s'était retiré, obéissant à l'usage qui interdisait aux princes, comme jadis aux dieux, de voir mourir. Il fit dire par deux fois à son frère de ne pas rester là, et en reçut pour réponse « qu'il ne lui pouvait obéir en cela, mais qu'il lui promettait que c'était la seule chose en quoi il lui désobéirait de sa vie (1). » Ce fut par un cri de Monsieur, qui perça les murailles, que Louis XIV apprit que sa mère était morte.

La jeune reine Marie-Thérèse, qui perdait tout, justifia la réputation de « bêtise » que la Cour lui avait faite. Elle se laissa persuader que son rôle allait grandir de tout celui de la Reine mère, et fut plus qu'à demi consolée par cette chimère.

Mademoiselle observa scrupuleusement les bienséances; c'est tout ce que l'on peut dire. Anne d'Autriche avait souligné de son côté dans une heure solennelle la ténacité de sa rancune contre sa nièce. La veille de sa mort, elle fit ses adieux aux siens. Deux seulement parurent oubliés : « Je fus étonnée, raconte Mademoiselle, qu'elle ne dit pas un mot à M. le Prince ni à moi, qui étions là, après tout ce qui s'était passé, et particulièrement à moi, qui ai toujours été nourrie auprès d'elle. » C'était justement à cause de « tout ce qui s'était passé. » Anne d'Autriche donnait le bon exemple au Roi : elle expirait sans avoir pardonné aux Frondeurs.

De grands changemens suivirent sa mort. Louis XIV avait perdu sa mère le 20 janvier 1666. Le 27, une députation du Parlement vint « faire les complimens au Roi. » D'Ormesson en était. — « Je fus après, dit son *Journal*, à la messe du Roi, où étaient la Reine, M. le Dauphin, Monsieur et M<sup>lle</sup> de La Vallière, que la Reine a prise auprès d'elle par complaisance pour le Roi. En quoi elle est fort sage. » Louis XIV présentait officiellement sa maîtresse à son peuple et lui assignait son rang dans l'État, immédiatement au-dessous de l'épouse légitime. Il n'aurait pas osé du vivant de sa mère.

Deux mois plus tard, il était délivré de la « Cabale des Dévots, » et de ses observations importunes, par la disparition de la Compagnie du Saint-Sacrement. Il ne paraît pas impossible que la mort de la Reine mère ait à tout le moins hâté cet événement. Anne d'Autriche connaissait la société de longue date (2)

(1) *Mémoires* de M<sup>me</sup> de Motteville.

(2) Voyez Raoul Allier, *la Cabale des Dévots*.

et lui avait témoigné pendant bien des années un dévouement absolu. Elle lui avait gardé le secret, même avec Mazarin. Elle avait fait plus ; on a la preuve qu'elle trompait son ministre pour la Compagnie. La situation changea avec la mort du cardinal. Soit crainte de son fils, soit scrupule, rien n'autorise à penser qu'Anne d'Autriche ait trompé Louis XIV, après Mazarin, pour une société secrète. Recherchée activement par Colbert, qui devinait une puissance occulte derrière les adversaires de son pouvoir, la Compagnie recourut à sa protectrice habituelle, et eut l'amère déception de la solliciter en vain. Le dévouement d'Anne d'Autriche n'allait plus qu'à se taire.

Aussi longtemps qu'elle fut de ce monde, tout espoir ne fut pas perdu : on pouvait la ramener, et réussir mieux une autre fois. Sa mort compléta le désarroi. Depuis quelque temps, la société n'osait déjà presque plus se réunir. Privée de la mère du Roi, on dirait qu'elle s'abandonne. Elle se dissout, ou elle en a l'air ; ses registres s'arrêtent au 8 avril 1666. La suite des procès-verbaux a-t-elle été détruite ou égarée ? Avait-on renoncé, par prudence, à toutes les écritures ? Les suppositions sont libres. Il en est jusqu'à nouvel ordre de la mystérieuse confrérie comme de ces cours d'eau qui disparaissent sous terre. On perd leurs traces. Il arrive même qu'on ne les reconnaît plus et qu'on leur donne un autre nom, lorsqu'ils ressortent à la surface. Tel, sans doute, a été le sort de la Compagnie du Saint-Sacrement, car l'esprit sectaire, qui était sa marque, ne perd jamais ses droits dans notre pays ; nous le voyons, de nos jours encore, se mettre en France au service des idées les plus diverses.

Dans ce même commencement d'avril (1666) où la Cabale des Dévots s'était avouée vaincue, la Cour fut frappée de l'animation du Roi : — « On fit, écrivait Mademoiselle, un voyage à Mouchy, où on fut trois jours pour une revue. Le Roi y fit venir quantité de troupes. Il y vint beaucoup de dames. On était en justaucorps de deuil. On se divertit fort bien ; le Roi était d'une grande gaieté ; il fit des chansons pendant le chemin... » Louis XIV n'a pas fait beaucoup de chansons dans sa vie, bien que celles-là n'aient pas été les seules.

Il jouissait de se sentir débarrassé des ennuyeux qui avaient abusé du patronage de sa mère pour s'ériger en censeurs de leur souverain. Personne ne s'occupait plus de ses péchés en dehors

de son confesseur et de ses prédicateurs. Quand les prédicateurs s'appelaient Bossuet ou Bourdaloue, ils ne le ménageaient guère; mais Louis XIV le supportait : c'était leur métier, et les chrétiens d'alors, même les mauvais, connaissaient leurs devoirs de chrétiens et baissaient le front devant la chaire. Bossuet s'écriait en présence de toute la Cour que « les mauvaises mœurs » sont toujours les mauvaises mœurs, et qu'il y a un Dieu dans le ciel qui venge les péchés des peuples, « mais surtout qui venge les péchés des rois (1). » Il lançait des apostrophes à l'adresse de M<sup>me</sup> de La Vallière : « — O créatures, idoles honteuses, retirez-vous de ce cœur. Ombres, fantômes, dissipez-vous en présence de la vérité! Voici l'amour véritable qui veut entrer dans ce cœur : amour faux, amour trompeur, veux-tu tenir devant lui? » Bourdaloue, qui trouva M<sup>me</sup> de Montespan à la place de La Vallière, reprochait au Roi ses « débauches » et lui demandait en plein sermon s'il avait tenu ses promesses de rupture : « — N'avez-vous plus revu cette personne, écueil de votre fermeté et de votre constance? N'avez-vous plus recherché des occasions si dangereuses pour vous? » M<sup>me</sup> de Sévigné alla un jour l'entendre à Saint-Germain, où il prêchait un carême devant le Roi et la Reine. Elle en revint confondue et transportée de sa hardiesse : « — Nous entendimes, après dîner, le sermon du Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue, parlant contre l'adultère à tort et à travers : sauve qui peut, il va toujours son chemin (2). » Louis XIV acceptait ces reproches publics : il n'en était ensuite ni plus ni moins.

La mort de la Reine mère avait encore eu pour effet, en suscitant vingt rivales à La Vallière, de grossir la clientèle aristocratique des charlatans et alchimistes, devineresses, sorcières et empoisonneuses qui jouaient un si grand rôle dans la vie amoureuse de la société la plus polie du monde. La magie comptait alors parmi les industries parisiennes les plus florissantes. Les habitans des rues écartées, ou des faubourgs, étaient accoutumés au mouvement qui se produisait de grand matin, ou le soir à la brune, autour de certaines maisons isolées (3). Des gens de toutes mines, à pied, en carrosse ou en chaise, les

(1) Sermons pour le carême de 1662.

(2) Lettre du 29 mars 1680.

(3) *Archives de la Bastille*, par François Ravaisson, tomes IV, V et VI, *passim*.

femmes masquées ou emmitoullées, se succédaient devant une porte close, qui ne s'ouvrait que sur un signal particulier. L'état d'esprit qui amenait cette foule chez la devineresse était répandu dans toutes les classes de la société, des plus basses aux plus hautes. La crédulité publique traversait une période d'épanouissement qui jurait avec la splendeur intellectuelle de la France d'alors, et dont ne s'étonneront pourtant que ceux qui croient aux formules simples en histoire. Deux de nos grands classiques ont laissé des pages qui témoignent de la grandeur du mal, dans ce même moment où notre pays prenait la tête de l'Europe. Molière s'est moqué des sciences occultes et de leurs adeptes tout au long d'une pièce, ou plutôt d'un « livre de ballet (1), » qu'il écrivit pour le Roi en 1670, et qui s'appelle, comme on sait, *les Amans magnifiques*. Les personnages y sont divisés en deux camps d'après une règle de sa façon, fort impertinente pour les grands de ce monde : Molière les avantage quant à la bêtise. Il lui suffit que ses héros soient illustres par le rang et la naissance pour les doter d'une foi aveugle à tous les grimoires. « — La vérité de l'astrologie, dit le prince Iphicrate, est une chose incontestable, et il n'y a personne qui puisse disputer contre la certitude de ses prédictions. » C'est aussi l'avis du prince Timoclès : « — Je suis assez incrédule pour quantité de choses; mais, pour ce qui est de l'astrologie, il n'y a rien de plus sûr et de plus constant que le succès des horoscopes qu'elle tire. » La princesse Aristione est de la même opinion et s'inquiète de trouver sa fille moins convaincue. C'est un commencement de libertinage d'esprit, et l'on ne sait pas où cela peut vous mener : « — Ma fille, lui dit-elle, vous avez une petite incrédulité qui ne vous quitte point. »

L'athéisme en astrologie et en sorcellerie est représenté dans la pièce par Molière, qui s'est mis en scène sous le nom de « Clitidas, plaisant de Cour, » et par un autre personnage de naissance obscure, « Sostrate, général d'armée, » qui prend le parti de Clitidas contre les prophètes en chambre et autres exploités de la sottise humaine. — « Il n'est rien de plus agréable, dit-il, que toutes les grandes promesses de ces connaissances sublimes. Transformer tout en or, faire vivre éternellement, guérir par des paroles, se faire aimer de qui l'on veut,

(1) Voyez la *Notice* sur la pièce dans le *Molière des Grands écrivains de la France* (Hachette).

savoir tous les secrets de l'avenir, faire descendre, comme on veut, du ciel sur des métaux des impressions de bonheur (1), commander aux démons, se faire des armées invisibles et des soldats invulnérables : tout cela est charmant, sans doute, et il y a des gens qui n'ont aucune peine à en comprendre la possibilité : cela leur est le plus aisé du monde à concevoir. Mais pour moi, je vous avoue que mon esprit grossier a quelque peine à le comprendre et à le croire... »

La Fontaine a traité le même sujet dans trois de ses fables. Il en est une, *les Devineresses*, publiée en 1678, avant le fameux « drame des poisons (2), » par conséquent, où il se montre très renseigné sur ce que la police n'avait pas encore su voir. Il connaissait à merveille l'existence de la « poudre de succession » et de la « poudre pour l'amour. »

Une femme, à Paris, faisait la pythonisse.  
 On l'allait consulter sur chaque événement ;  
 Perdait-on un chiffon, avait-on un amant,  
*Un mari vivant trop, au gré de son épouse,*  
*Une mère fâcheuse, une femme jalouse,*  
 Chez la Devineuse on courait,  
 Pour se faire annoncer ce que l'on désirait.

L'avertissement ne fut pas remarqué, et il fallut la Chambre ardente de 1680 pour faire comprendre aux honnêtes gens que « la Devineuse » se doublait le plus souvent d'une marchande de poison ; mais La Fontaine n'avait rien appris à personne sur la confiance qu'elle savait inspirer. La chose était bien connue. Cette dangereuse engeance, que l'on a déjà entrevue à l'occasion des premières poursuites contre Lesage et Mariette, mérite quelques détails. Elle fut mêlée à Paris, pendant une vingtaine d'années, à tant d'intrigues et à tant de crimes, qu'elle exerça une réelle influence sur la moralité du monde parisien et, par là, sur les affaires de la Cour.

### III

Ce fut comme un vent de folie, qui souffla plus particulièrement sur les femmes. Beaucoup d'entre elles étaient à l'état de révolte, inconsolables d'avoir perdu le surcroît d'importance

(1) Allusions à certains talismans.

(2) Voir le volume publié sous ce titre, par M. Frantz Funck-Brentano.

acquis durant les troubles civils à celles-là mêmes qui ne se mêlaient point à la politique. La force des choses avait alors émancipé les femmes. Dans le désordre général, et pendant que les hommes étaient à se battre, elles avaient perdu l'habitude de rester dans l'ombre et d'obéir, ou de n'être que les premiers objets de luxe de leur maison. Louis XIV avait entrepris de les ramener à un rôle décoratif, ou utilitaire : c'était à peu près comme si nous demandions aujourd'hui à nos filles, si libres et si mêlées au mouvement général, de revenir tout d'un coup à l'effacement et aux mille contraintes de notre propre jeunesse. Elles se cabraient. En 1666, la plupart des clientes de la nécromancienne sollicitaient, avant tout, un secret pour secouer le joug retombé sur leurs épaules.

Le mari était l'incarnation naturelle de ce joug. Aussi était-ce à lui que les révoltées s'en prenaient d'habitude. Elles s'adressaient à une devineresse. La première consultation était presque toujours innocente. La devineresse conseillait des neuvaines au bon saint Denis, très secourable aux femmes malheureuses en ménage, ou à l'infatigable saint Antoine de Padoue. Elle réservait pour plus tard, ne les donnant qu'à bon escient, des « poudres » dont le secret avait été apporté d'Italie, et que l'on venait chercher à Paris de toute la province et des pays étrangers. On sait par des documens contemporains qu'il y entrait de l'arsenic, et que tant de personnes s'accusaient en confession d'avoir « empoisonné quelqu'un » que le clergé de Notre-Dame finit par avertir la justice (1673). Les pénitens, et surtout les pénitentes, disaient-ils toujours vrai ? L'imagination populaire est si prompte à prendre le galop dès qu'il s'agit d'empoisonnemens, que l'on peut se demander si une partie de ces malheureuses n'étaient pas plutôt des hystériques et des hallucinées ? Il est probable qu'on l'ignorera toujours. Les médecins d'alors étaient les médecins de Molière, et la chimie n'existait pas.

Le mari adouci, ou supprimé, les femmes demandaient à l'amour de remettre des émotions dans leurs existences rétrécies et affadies. La tâche de la nécromancienne consistait alors à intéresser Dieu ou le diable aux peines de cœur de sa cliente et à la faire aimer, bon gré mal gré, de l'homme qu'elle désignait. On commençait par les neuvaines, on finissait par la messe noire, avec ses rites obscènes, ou par la messe sanglante, pour laquelle on égorgait un petit enfant. Toutes les formes de con-

juration avaient place dans l'entre-deux, tous les charmes, tous les talismans, et plusieurs sortes de « poudres, » qui n'étaient pas toujours inoffensives. Les consultations se payaient suivant le rang et la fortune des clientes. A défaut d'argent, on donnait un bijou, ou bien l'on signait un billet, ressource dont il n'est pas besoin de signaler l'imprudence.

L'année où mourut Anne d'Autriche, l'une des devineresses les mieux achalandées de la capitale était la femme d'un bonnetier appelé Antoine Montvoisin, dont la boutique était située sur le pont Marie, le même qui, aujourd'hui encore, relie la rive droite de la Seine avec l'île Saint-Louis. Le pont Marie, comme presque tous ceux du Paris d'alors, portait une double rangée de maisons à boutiques qui en faisaient une rue très animée. Les affaires de Montvoisin n'avaient pourtant pas prospéré. Il avait essayé de plusieurs commerces sans réussir dans aucun. Il avait été mercier, joaillier, et toujours il avait « perdu ses boutiques, » suivant l'expression de sa femme, Catherine Montvoisin, familièrement « la Voisin. » C'est sous ce dernier nom qu'elle est devenue célèbre dans les annales du crime. La Voisin diseuse de bonne aventure est la même que la Voisin l'empoisonneuse.

Au temps du magasin de bonneterie, elle n'avait pas encore éveillé l'attention de la justice, malgré son installation mal sûre du pont Marie, qui l'obligeait à avoir double domicile ou à donner ses rendez-vous chez des compères. Elle gagnait énormément d'argent. Le prix de ses consultations variait d'une pièce de monnaie à plusieurs milliers de livres, ou d'une vieille nippe à un collier de pierres précieuses, et elle faisait encore des bénéfices sur les acolytes des deux sexes qui l'assistaient dans ses œuvres scélérates. On sait par elle-même qu'elle s'était séparée de biens d'avec son mari, toujours malheureux en affaires. Malgré cette précaution, l'argent lui fondait entre les doigts. Il est vrai qu'elle avait des charges, enfans à élever et parens à soutenir. Elle disait : « J'ai dix personnes à nourrir ; » mais elle était économe pour les autres. La Voisin donnait un écu par semaine à sa mère et élevait sa fille en très petite bourgeoise. C'était elle qui dépensait follement, en compagnie de misérables de son espèce.

La position de mari d'empoisonneuse semble avoir été précaire. Antoine Montvoisin était au courant de l'industrie de sa femme, et sa conscience ne lui interdisait pas d'en profiter pour



se donner du bien-être. Sa conscience lui permettait aussi de s'approprier l'argent que sa femme lui confiait pour faire exécuter les commandes de neuvaines ; il était libertin, tout comme les Vardes et les Guiche, et convaincu que les neuvaines ne servaient absolument à rien. Quant à aller plus loin, et à mettre franchement la main à la pâte, serviteur ! Sa prudence lui réussit : il ne fut jamais inquiété ; mais elle l'exposait tous les jours de sa vie à être empoisonné dans son potage, car la Voisin ne pouvait souffrir ce poltron. Elle aurait voulu le remplacer par un véritable associé, et c'était entre eux un perpétuel assaut de ruses. Le bonhomme Antoine aurait certainement fini, malgré tout, par y passer, s'il n'avait eu l'idée ingénieuse de se lier avec un bourreau, auquel il confia sa situation. Il fut convenu entre eux que, si Montvoisin mourait avant sa femme, le bourreau parlerait et provoquerait l'ouverture du corps. La Voisin prit peur. Elle essaya de faire empoisonner son mari en voyage, n'y réussit point et, finalement, le garda.

Elle avait bénéficié, comme toute la corporation, des espérances éveillées chez nombre de jolies femmes de l'aristocratie par la disparition de la Reine mère. Anne d'Autriche avait si mal pris les premiers écarts de son fils, que les aspirantes à la succession de La Vallière en avaient conservé une certaine discrétion. Lorsqu'on n'eut plus à craindre les rebuffades de la vieille reine, les passions se déchaînèrent, et un essaim de jeunes ambitieuses s'adressèrent aux devineresses en vogue « pour parvenir aux bonnes grâces du Roi (1). » Les plus hardies demandaient en même temps « quelque chose contre M<sup>me</sup> de La Vallière. » Parmi ces jeunes femmes se trouvait la marquise de Montespan, qui n'aimait ni son mari ni le Roi, mais qui était harcelée par ses créanciers, consciente de sa valeur, et déterminée à être « maîtresse reconnue, » puisque aussi bien c'était une position classée et admise.

Elle était « belle comme le jour, » dit Saint-Simon, sans être « parfaitement agréable ; » le correctif est de M<sup>me</sup> de La Fayette. Elle avait tout l'esprit que l'on peut avoir, et délicieux de singularité et de politesse. Malgré tant d'éclat, le Roi l'évitait plutôt et elle en était réduite à amuser Marie-Thérèse, qui la voyait volontiers, ayant une confiance absolue en sa vertu. La Reine

(1) *Archives de la Bastille* : Rapport de la Reynie, lieutenant général de police, à Louvois (1680; pas d'autre date).

s'était laissé prendre aux pieuses austérités de la jeune marquise, à ses fréquentes communions, à tout un appareil de pratiques et d'observances, qui partait du reste d'un sentiment sincère, et dont M<sup>me</sup> de Montespan conserva toujours le plus qu'elle put à travers les scandales de son existence. Ainsi entendue, la religion n'empêche pas d'aller chez la sorcière. Elle y mènerait plutôt, en donnant à l'âme perverse « la vague conscience du *plus outre* (1). »

M<sup>me</sup> de Montespan devint l'une des meilleures pratiques de la Voisin, de celles qui ne regardaient pas aux frais, ni à la décence des cérémonies, pourvu que le diable la fit aimer de Louis XIV. A la différence de ses rivales, elle en eut pour son argent. Elle s'était mise en campagne dans le courant de 1666. Les *Mémoires* de Mademoiselle, très abondans sur ce sujet, et confirmés par ailleurs, nous apprennent qu'au printemps de 1667, M<sup>me</sup> de Montespan avait supplanté La Vallière ; il n'y avait plus que la jeune Reine à en douter.

Moins d'un an après, la Voisin eut l'imprudence de faire du bruit parce que deux de ses auxiliaires n'en avaient pas agi honnêtement avec elle. L'un d'eux s'appelait Mariette et était prêtre, attaché à l'église de Saint-Séverin ; la Voisin s'en servait pour les sacrilèges. L'autre, Lesage, était une espèce d'homme à tout faire, qui ne reculait devant aucune abomination. La Voisin les accusait de lui avoir soufflé l'une de ses clientes, M<sup>me</sup> de Montespan, ce qui était vrai, mais inutile à crier sur les toits. Leurs démêlés « ayant fait quelque éclat, rapporte La Reynie (2), et le Roi ayant eu avis que ces gens faisaient des impiétés et des sacrilèges, et les ayant fait observer, » Mariette et Lesage furent arrêtés. Leurs interrogatoires nous ont été conservés. En voici le passage essentiel.

Mariette avoua sans difficulté avoir « dit des Évangiles » sur la tête de diverses personnes, forme de conjuration relativement innocente. On lui demanda les noms ? — « Sur la tête de la dame de Bougy, sur M<sup>me</sup> de Montespan, à la Duverger, à M. de Ravetot, toutes lesquelles personnes Lesage a menées chez lui (3). »

(1) *La Magie dans l'Inde antique*, par Victor Henry.

(2) Il avait été nommé lieutenant de police en 1667. Pour ce procès, voir les *Archives de la Bastille*.

(3) Interrogatoire du 30 juin 1668. M<sup>me</sup> de Bougy était la veuve du marquis de ce nom, lieutenant général. La Duverger s'occupait de magie. Le marquis de Ravetot avait épousé Catherine de Grammont, fille du maréchal.

Mis au courant, Louis XIV ordonna de poursuivre : « — *Saint-Germain*, 16 août 1668. — Je vous écris cette lettre pour vous dire que mon intention est que vous ayez à faire conduire lesdits Mariette et Dubuisson (1) de mon château au Châtelet de la ville de Paris, à l'effet de l'instruction de leur procès. » On peut tenir pour certain que le Roi ne perdit pas l'enquête de vue. Louis XIV était friand de détails policiers, et cette affaire-là le touchait de trop près pour l'oublier.

L'instruction commencée, il se découvrit que Mariette était cousin germain de la femme d'un juge. Le Châtelet estima qu'il y allait de l'honneur de la magistrature d'étouffer l'affaire. Il y apporta tous ses soins et rencontra évidemment d'utiles approbations parmi les puissans de ce monde, car la suite de l'histoire laisse entrevoir de nombreuses irrégularités. On y distingue que la Voisin, revenue à son bon sens, seconda le Châtelet en faisant agir de hautes protections, et que Mariette et Lesage, après une période d'épreuves et de difficultés, reprirent en paix leur métier louche. Ils figurèrent l'un et l'autre au procès monstre de 1680, où ils furent de ceux qui se répandirent en détails sur les pratiques abominables auxquelles M<sup>me</sup> de Montespan aurait été mêlée pendant de longues années. Qu'ils en aient ajouté ou non, la chose n'importe pas ici, car c'est le seul Louis XIV qui nous intéresse, ce n'est pas M<sup>me</sup> de Montespan. La lettre citée plus haut prouve, et c'est tout ce qu'il nous faut, que le Roi avait su dès 1668 que sa nouvelle maîtresse avait des accointances dans le monde de la criminalité; qu'elle s'abouchait avec des individus ignobles, subissait leur contact dégradant et s'adonnait en leur compagnie à des rites sacrilèges. Ce monarque, qui passe pour si délicat en matière de correction, s'en montra singulièrement peu ému.

Entouré de libertins sans préjugés, à demi libertin lui-même, il ressemblait si peu, dans sa jeunesse, au Louis XIV de la fin du règne et des *Mémoires* de Saint-Simon, emperruqué au moral comme au physique, qu'il semble voir un autre homme. La correction, les bienséances, comme il en faisait bon marche, quand la passion était en jeu ! Et comme il est plus vivant ainsi, plus naturel, que le personnage compassé des portraits officiels de Versailles ! Louis XIV est décidément un méconnu.

(1) Autre nom de Lesage.

## IV

Il serait inexact de dire que les passions étaient devenues plus vives que sous la Fronde, époque ardente entre toutes, mais elles avaient certainement changé de caractère, comme les goûts et les idées, la littérature, les modes en général. C'est le cours naturel des choses, et l'on a vu que le mouvement s'était précipité sous l'influence d'un monarque tout-puissant, déterminé à effacer le passé. Un événement artistique que l'on ne saurait négliger avait favorisé les desseins de Louis XIV, en ouvrant des perspectives ignorées aux curieux de sensations nouvelles, déjà nombreux au xvii<sup>e</sup> siècle. La musique dramatique avait fait son entrée dans le monde moderne. Elle lui apportait, selon le mot de l'un de ses historiens, M. Romain Rolland (1), son « pouvoir illimité » pour exprimer les passions, et, dans les passions, ce qui en demeure incommunicable avec le seul secours du langage. Que l'on aime ou non la musique, on doit comprendre qu'une découverte de cette nature exerce forcément une action sur la partie raffinée d'une nation. La société française n'y avait pas échappé. L'art nouveau était en train de modifier l'état nerveux, si j'ose ainsi parler, du monde où grandissaient, sous la protection royale, des idées plutôt périlleuses sur les droits de la nature et la fatalité de la passion. Il rendait de jour en jour ce milieu plus impressionnable.

La musique dramatique est née en Italie; cela va de soi. En 1597, un soir de carnaval, un riche Florentin fit jouer dans sa maison, devant un auditoire de choix, une tragédie en musique appelée *Dafne*, dont la partition est perdue. D'après l'un des invités, « le plaisir et la stupeur qui saisirent l'âme des auditeurs devant un spectacle si nouveau ne se peuvent exprimer. » M. Romain Rolland confirme ce témoignage : — « Ce fut un coup de foudre... Il n'y eut personne qui ne sentît qu'on était en présence d'un art nouveau. » En dix ans, l'opéra italien eut pris toute son ampleur, grâce à un compositeur de génie, Monteverde, dont l'*Ariane* fit éclater en sanglots, le soir de la première, un auditoire de plus de six mille personnes. L'art du

(1) *Histoire de l'Opéra en Europe*, par M. Romain Rolland. — Cf. *Histoire de la musique dramatique en France*, par Chouquet et les *Origines de l'opéra français*, par Nutter et Thoinan.

chant avait marché du même pas et atteint son apogée du premier coup. Un sopraniste fameux, Vittori, « jetait le public dans des transports que nous avons peine à concevoir... Beaucoup de personnes étaient obligées d'ouvrir brusquement leurs vêtemens pour respirer, suffoquées d'émotion. » Des théâtres de musique surgissaient de toutes parts. Les grandes villes en avaient plusieurs, — cinq à Venise, — et cela ne suffisait pas encore. On jouait l'opéra dans les palais et les maisons particulières; Bologne possédait « plus de soixante théâtres privés, sans parler des couvens et des collèges. » Le clergé s'était laissé prendre dans le tourbillon; moines et nonnes chantaient l'opéra, des cardinaux se faisaient metteurs en scène, un futur pape écrivait des livrets. C'était une épidémie, une folie, et l'Italie ne délirait pas impunément. Pour ses débuts, l'opéra eut à son acquis de graves désordres, nerveux et moraux; on l'aima trop.

Mazarin en avait pris le goût avant de s'établir en France. Il voulut initier son pays d'adoption aux jouissances, presque redoutables, dont s'était brusquement enrichie la condition humaine, et fit venir l'une après l'autre quatre troupes italiennes, la première en 1643, la dernière peu de temps avant sa mort. L'issue était aisée à prévoir : un spectacle patronné par le cardinal devenait une question politique. Applaudi par les partisans du ministre, dénigré par ses adversaires, l'opéra italien rencontra une telle opposition qu'il fallut y renoncer; toutefois la leçon n'avait pas été perdue. Nos compositeurs, voués jusqu'ici aux ballets et aux « mascarades, » n'avaient pas eu en vain la révélation du style dramatique; l'ambition leur était venue d'exprimer, eux aussi, les orages de l'âme, et ils s'étaient mis à tâtonner dans la voie nouvelle.

Ils ne réussirent pas tout de suite; mais leurs essais familiarisaient le public avec l'idée d'un langage musical de la passion. En 1664, on en était venu à considérer le chant comme le truchement naturel de l'amour. C'est Molière qui fixe la date dans sa *Princesse d'Elide*, où Moron ne parvient pas à se faire écouter de Philis parce qu'il parle sa déclaration au lieu de la chanter. Philis s'enfuit, et Moron s'écrie : « Voilà ce que c'est : si je savais chanter, j'en ferais bien mieux mes affaires. Le plupart des femmes aujourd'hui se laissent prendre par les oreilles; elles sont cause que tout le monde se mêle de musique, et l'on ne réussit auprès d'elles que par les petites chansons et les petits

vers qu'on leur fait entendre. Il faut que j'apprenne à chanter pour faire comme les autres. »

Ce fut bien autre chose quand l'opéra français (1) eut réussi à venir au monde (1674). A peine né, il dut à l'association de Quinault avec Lulli d'être un conseiller de volupté. Tandis que les décors et les danses charmaient les yeux, que les « machines » amusaient par leurs complications ingénieuses, les vers et la musique murmuraient inlassablement, avec la même langueur caressante, que nul être jeune n'a le droit, pour aucun motif, de se refuser au devoir d'amour. — « Cédez, rendez-vous, » chante un chœur d'*Amadis*. Les treize « tragédies lyriques » données de 1673 à 1686 par Quinault et Lulli sont toutes construites sur ce thème unique. Elles n'expriment que cette seule idée : « Cédez, rendez-vous, » et finissent par tirer une certaine éloquence de leur monotonie. Lorsqu'on les joue au piano (2), faute d'un meilleur moyen de les connaître, on se rend compte qu'en dépit de leur fadeur, cet appel continuels aux sens pouvait produire à la longue, dans l'atmosphère particulière d'une salle de théâtre, une espèce d'entraînement.

Les moralistes s'en étaient aperçus. La violente sortie de Boileau contre l'opéra est dans toutes les mémoires. Nous la trouvons aujourd'hui par trop vertueuse ; elle en est ridicule. Elle s'explique cependant si l'on considère combien il était nouveau de pleurer et d'avoir des attaques de nerfs en écoutant chanter. Était-ce la « morale lubrique » de Quinault qui agissait ? Était-ce la nouvelle musique ? Dans les deux cas, l'honnête Boileau était excusable de prendre l'alarme.

La France n'en était pas au degré d'excitation de l'Italie ; nous ne sommes pas assez musiciens pour cela. Dans une mesure moindre, le pays subissait pourtant l'extraordinaire pouvoir du style dramatique. On sait par M<sup>me</sup> de Sévigné que, si les salles françaises n'allaient pas jusqu'à « éclater en sanglots, » ou à « suffoquer d'émotion, » plus d'un auditeur, à commencer par elle-même, pleurerait silencieusement aux beaux endroits. La mode s'en mêlait, et nous savons de quoi la mode est capable en

(1) Le premier digne de ce nom fut *Pomone*, de Cambert. On trouvera dans les ouvrages spéciaux en quoi l'opéra français diffèrait de l'opéra italien, et par quel enchaînement de circonstances un Florentin, Baptiste Lulli, en a été le véritable fondateur.

(2) Il a paru un choix des opéras de Lulli, pour piano et chant, dans la collection Michaelis.

France. Saint-Évremond a fait une comédie intitulée *Les Opéra*. On lit dans la liste des personnages : « — M<sup>lle</sup> Crisotine, devenue folle par la lecture des Opéra. — Tirsolet, jeune homme de Lyon, devenu fou par les Opéra comme elle. » Un troisième personnage raconte que l'on ne parle d'autre chose à Paris : « — Les femmes et les jeunes gens savent les Opéra par cœur, et il n'y a presque pas une maison où l'on n'en chante des scènes entières. » Voilà qui nous rapproche de l'Italie.

La mode était partie du Louvre, où le courtisan se hâtait d'imiter le Roi, grand admirateur de Lulli. Il était arrivé à Louis XIV de dire, pendant les répétitions d'*Alceste*, que, « s'il était à Paris quand on jouerait l'opéra, il irait tous les jours. Ce mot, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné (1), vaudra cent mille francs à Baptiste. » Ce n'était pas affectation de la part du Roi; il aimait réellement la musique; on le reconnaît à des signes qui ne trompent point. Louis XIV eut toute sa vie le goût, et plus que le goût, le besoin de celle que l'on fait soi-même, à son heure, à son choix, à sa manière, et que ne remplacent jamais les plus belles exécutions des gens du métier. Adolescent, il jouait de la guitare et tenait sa place dans les ensembles. Devenu homme, il se trouva une bonne voix, et sut s'en servir dans les réunions d'amateurs. On peut même dire qu'il chantait à propos et hors de propos; le lendemain de la mort de son fils, le grand Dauphin, les dames du palais eurent la surprise d'entendre le Roi chanter des prologues d'opéra. Dans ses toutes dernières années, alors qu'il était devenu « inamusable, » M<sup>me</sup> de Maintenon lui organisait de la musique chez elle, et il y prenait toujours plaisir. Un soir qu'elle avait substitué les vêpres aux partitions de Lulli, Louis XIV se laissa faire et psalmodia les vêpres (2). Pourvu que ce fût de la musique, tous les genres lui étaient bons.

Avec une prédilection, toutefois, pour celui qu'il avait vu naître, qui était déjà si riche en émotions neuves, et que l'on devinait chargé de promesses pour l'avenir. Le Roi avait tout ce qu'il fallait pour en jouir profondément. Le lecteur n'a pas été sans s'apercevoir à ses crises de larmes que Louis XIV était un nerveux, sous les dehors froids et calmes qu'il s'était imposé. En avançant en âge, la disposition aux larmes prit chez lui un

(1) Lettre du 1<sup>er</sup> décembre 1673.

(2) *Introduction*, par M. le comte d'Haussonville, aux *Souvenirs sur M<sup>me</sup> de Maintenon* : — *Mémoires de M<sup>lle</sup> d'Aumale*.

caractère maladif. M<sup>me</sup> de Maintenon, parlant à une amie, dans une lettre de 1705, des « vapeurs » du Roi et de son humeur sombre, fait la remarque « qu'il lui prend quelquefois des pleurs dont il n'était pas le maître. » C'était aussi un sensuel, à qui les thèmes amoureux n'étaient pas pour déplaire. — « Cédez, rendez-vous ; » le Roi ne cessait de le répéter, pour son compte personnel, aux jolies femmes de sa cour. Du reste, Quinault et Lulli lui faisaient choisir leurs sujets d'opéras; il était donc pour quelque chose dans la mollesse qui s'exhalait de leur œuvre.

La musique dramatique s'est bien réhabilitée depuis. L'univers civilisé a éprouvé avec ravissement qu'elle disposait vraiment d'un « pouvoir illimité » pour exprimer les passions, et toutes les passions, les plus hautes, les plus héroïques, les plus pures (et j'y comprends l'amour). On s'est aperçu aussi que son langage pouvait fort bien se parler en dehors du théâtre, dans une symphonie, dans une simple sonate, et qu'il n'existait pas d'art aussi bienfaisant pour reposer et rasséréner les âmes troublées ou harassées. Malgré cela, malgré tout, les moralistes n'ont jamais désarmé devant la musique. Emmanuel Kant lui était nettement hostile. Il disait : « — Elle amollit l'homme, » et il en détournait ses disciples (1). Tolstoï lui a été inclément dans *La sonate à Kreutzer*.

Toutes les forces peuvent devenir dangereuses; cela dépend de « l'usage qu'on en fait (2). » Et aussi des âmes qui reçoivent le choc; il faut qu'elles soient de taille à le supporter. L'action de la musique sur la société française n'a jamais, que je sache, été étudiée méthodiquement dans ses effets physiques et moraux. Si elle trouve quelque jour son historien, il devra sortir des nouveaux laboratoires de psychologie, à installation scientifique, où l'observateur se double d'un médecin. A cette seule condition, il pourra parler avec autorité.

## V

La Grande Mademoiselle aimait peu la musique. Elle vante néanmoins Lulli dans ses *Mémoires* : « — Il fait les plus beaux airs du monde. » La gloire de « Baptiste » la touchait parce qu'il

(1) *Kant als Mensch*, par Erich Adickes.

(2) Romain Rolland, *loc. cit.*



avait été « à elle » en arrivant d'Italie, bien avant la Fronde : « Il était venu en France avec feu mon oncle le chevalier de Guise... je l'avais prié de m'amener un Italien pour que je pusse parler avec lui, l'apprenant lors. » Lulli n'avait que treize ans. Dans l'intervalle des leçons d'italien, il était marmiton. Admis plus tard dans les violons de Mademoiselle, on raconta qu'il s'était fait chasser pour avoir chansonné sa maîtresse. Celle-ci rapporte les choses autrement : « — Je fus exilée ; il ne voulut pas demeurer à la campagne ; il me demanda son congé ; je le lui donnai, et depuis, il a fait fortune : car c'est un grand baladin. » Lulli resta toujours un « baladin » pour Mademoiselle, qui avait assisté à ses triomphes et qui lui survécut. Elle avait été frappée, plus encore que de ses « beaux airs, » de ses talens de mime, de danseur et de bouffon de comédie. Ils étaient, à la vérité, remarquables.

Mademoiselle s'en tenait au goût qu'elle avait pris à Saint-Fargeau pour les lettres. Son nom est demeuré associé à plusieurs incidens, gros ou petits, de l'histoire littéraire du temps. En 1669, lorsque *Tartuffe* fut autorisé de façon définitive, elle voulut en avoir le régal chez elle. Cela se remarquait, à cause des défenses de l'Église. Le 21 août, Mademoiselle donna une fête. Quand le gros des invités fut parti, « on joua *Tartuffe*, qui était la pièce à la mode, » devant « vingt » femmes et « force hommes (1). » Faut-il voir une manière d'excuse dans le bout de phrase : « qui était la pièce à la mode ? » Quoi qu'il en soit, Mademoiselle put faire valoir à son confesseur qu'elle avait été économe avec Molière. La « visite de *Tartuffe* à Luxembourg (2) » fut payée aux acteurs 300 livres. Le prix courant était 550 livres. C'est ainsi que l'on fait les bonnes maisons.

Une autre fois, Mademoiselle eut l'honneur, s'il faut en croire l'abbé d'Olivet (3), de fournir à Molière une scène toute faite, et quelle scène ! Parmi les habitués de son salon figurait l'une des victimes de Boileau, l'imprudent abbé Cotin, qui, ne se trouvant pas encore assez étrillé, avait provoqué de nouvelles représailles en bavardant sur Molière. Un jour qu'il avait fait des vers, et qu'il en était très content, selon son habitude, l'abbé vint au Luxembourg les lire à Mademoiselle. Pendant qu'elle

(1) *Mémoires* de Mademoiselle.

(2) *Registre de La Grange*.

(3) Dans l'*Histoire de l'Académie française*.

admirait, entre un autre écrivain, que l'on croit être Ménage. Mademoiselle commit la faute de lui montrer les vers et de lui en demander son avis sans lui nommer l'auteur. Il en sortit la scène de Vadius et Trissotin (d'abord « Tricotin, » de peur qu'on ne s'y trompât). Molière n'eut qu'à lui donner le coup de pouce du génie. Quant au sonnet à la princesse Uranie et aux vers sur le carrosse amarante, on sait qu'il les copia mot pour mot dans un volume (1) de l'abbé Cotin.

Il y eut encore les échos, très nombreux au Luxembourg, de la grande bataille littéraire du siècle (2), alors que le succès des premières tragédies de Racine irritait la portion du public, toujours nombreuse, qui a horreur d'être dérangée dans ses habitudes d'esprit par d'importunes nouveautés. C'est un supplice pour beaucoup de personnes, qu'il s'agisse de littérature, de science, ou de n'importe quel art. Les exemples n'en ont pas manqué dans le siècle qui vient de finir ; il suffira de rappeler ici les luttes à peine refroidies d'un Pasteur ou d'un Wagner. Racine arrivait en révolutionnaire. Il apportait, avec Molière et soutenu comme lui par leur ami Boileau, un art dramatique absolument neuf, séparé par un abîme de celui de Corneille, et auquel rien n'avait frayé les voies. Corneille avait derrière lui les Mairet, les du Ryer, et combien d'autres. Racine, personne. Il a été le premier, et le seul, à faire de la tragédie réaliste, où le sujet était simple, les caractères scrupuleusement vrais, la langue souvent audacieuse de familiarité. Louis XIV applaudissait. Racine et lui étaient faits pour se comprendre ; Henri Heine en a donné la raison dans l'un de ces mots qui éclairent toute une époque : — « Racine est le premier poète moderne, comme Louis XIV fut le premier roi moderne. » La jeune cour applaudissait avec le Roi, et sincèrement ; elle aussi appartenait aux temps nouveaux. Mais pour la vieille Cour, pour les survivans de l'hôtel Rambouillet, la tragédie de Racine était aussi choquante, aussi déplaisante, que le parurent les premiers romans naturalistes aux fidèles du romantisme.

Et par les mêmes raisons. Malgré la peine qu'ont aujourd'hui

(1) *Oeuvres galantes en vers et en prose de M. Cotin.*

(2) Pour cette partie, cf. *Les ennemis de Racine*, par F. Deltour ; *Les époques du Théâtre français*, et les *Études critiques sur l'histoire de la littérature française*, par M. F. Brunetière ; les *Mémoires et Correspondances* du temps ; la collection du *Mercur Galant* ; les préfaces de Racine, etc.

tant de personnes à entrer dans ces idées-là, celui qu'elles appellent, un peu dédaigneusement, le « doux » Racine, l'« élégant » Racine, ne paraissait justement ni doux, ni élégant, aux trois quarts du salon très « vieille cour » de la Grande Mademoiselle. Son Pyrrhus leur faisait l'effet d'un « brutal, » sa Phèdre d'une « forcenée. » La « noirceur » de son Néron, ou de son Narcisse, dépassait à leurs yeux ce que l'on peut supporter à la scène. Non pas que les personnages de Corneille ou de ses prédécesseurs n'en eussent fait autant et davantage; mais leurs brutes et leurs scélérats étaient quand même des « héros, » et cela sauve tout; ceux de Racine n'étaient que des hommes, de simples hommes qui se servaient de mots « bas et rampans, » d'expressions bourgeoises telles que *quoi qu'il en soit, que fais-je, que dis-je* (1), et qui ne savaient même pas le sens des mots; on avait compté dans *Andromaque* près de trois cents termes impropres.

Racine s'en serait tiré si sa nouvelle poétique n'avait pas été une critique à l'adresse de Corneille. C'était le grand grief; il obligeait les fervens du vieux poète à condamner quand même l'insolent. M<sup>me</sup> de Sévigné, qui ne pouvait pas toujours s'empêcher, quoique « folle de Corneille, » d'admirer Racine et de le laisser voir, se hâtait de se reprendre quand cela lui arrivait. Elle écrivait à sa fille : « *Bajazet* est beau, » et ajoutait six lignes plus bas, en personne qui a un reproche à se faire : « Croyez que jamais rien n'approchera (je ne dis pas surpassera) des divins endroits de Corneille. » S'étant ainsi mise en règle avec sa conscience, elle revenait à *Bajazet* pour avouer qu'elle y avait « pleuré plus de vingt larmes (*Lettre* du 13 janvier 1672), » mais sa lettre lui laissait une sorte de malaise. Deux mois après, elle atténuait encore son éloge de la pièce nouvelle, à qui elle n'accordait plus que « des choses agréables, » et déclarait que Corneille était d'un autre ordre : « Ma fille, gardons-nous de lui comparer Racine, sentons-en la différence. »

La génération de Mademoiselle, presque tout entière, se montrait aussi jalouse que M<sup>me</sup> de Sévigné de la gloire de Corneille. A l'admiration inspirée par son génie s'ajoutait la tendresse reconnaissante que nous gardons aux œuvres où survit l'idéal de notre jeunesse. C'est nous que nous aimons en elles,

(1) La critique est de Boursault.

ce sont nos beaux rêves d'autrefois. La tragédie de Racine ne signifiait pas seulement que celle de Corneille avait fait son temps. Elle indiquait le passage à d'autres idées, et reléguait du coup les fidèles de l'ancien culte parmi les ancêtres. Cela n'est jamais agréable lorsqu'on est encore bien vivant et que l'on ne se fait pas l'effet d'être vieux.

Les gens de lettres sont les premiers à souffrir de ces révolutions du goût qui ne laissent debout que les œuvres supérieures et rejettent le reste dans le néant. Ceux d'entre eux que l'on sait avoir fréquenté chez Mademoiselle furent tous des ennemis de Racine, moitié à cause de Corneille, moitié à cause d'eux-mêmes, et par instinct de conservation. Outre Ménage et l'abbé Cotin, que l'on vient d'y rencontrer se disant leurs vérités; outre l'aimable Segrais, dont le bagage littéraire était trop léger pour le mener bien loin, c'était l'abbé Boyer, à qui Segrais voulait que l'on pardonnât ses tragédies parce qu'il était « assez bon académicien, » et le vieux brave homme de Chapelain, illustre jusqu'au jour où il s'était fait imprimer (1). Il y avait de quoi faire accuser Mademoiselle d'avoir été « le centre de l'opposition à la nouvelle poésie (2). » C'est cependant exagérer son rôle. On verra tout à l'heure qu'elle était dès lors trop occupée à vivre sa propre tragédie pour s'intéresser activement à celles qui se jouaient sur les planches.

Criblé d'injures et de calomnies par les Vadius et les Trissotin, menacé de coups de bâton par les protecteurs aristocratiques de ces grands hommes de salon, Racine risquait fort d'être accablé sans la faveur éclatante du Roi. Il n'aurait peut-être pas fait son œuvre, et Molière certainement pas, si Louis XIV ne les avait soutenus envers et contre tous. C'est un service pour lequel nous ne devons pas lui marchander notre gratitude. Quand l'on y songe, on se sent pris de tendresse pour ce prince que l'on n'avait pas toujours trouvé sympathique. Il est possible qu'il y eût un peu de politique dans son affaire; le succès d'écrivains aussi neufs cadrerait avec son dessein de faire table rase d'un passé détesté; mais la grande raison pour laquelle il les protégeait, c'est qu'il les aimait. Quand Louis XIV riait

(1) Les douze premiers chants de sa *Pucelle* avaient paru en 1656. Le public les admirait de confiance depuis vingt ans. La chute fut si profonde, que la suite en est restée manuscrite jusqu'à nos jours.

(2) Deltour, *Les ennemis de Racine*.

« jusqu'à s'en tenir les côtés (1) » à *l'École des femmes*, dont s'indignaient les dévotes et les prudes, ou qu'il sauvait *les Pluicides*, presque sifflés à l'hôtel de Bourgogne, en faisant « des éclats de rire si grands que la Cour en fut étonnée (2), » il n'y mettait pas de calcul; il s'amusait bonnement, comme vous et moi. De même, lorsqu'il s'essuyait les yeux à *Iphigénie*, ou qu'il se faisait jouer et rejouer *Mithridate* sans pouvoir s'en lasser, c'était émotion vraie et franche admiration.

Il aimait les « jeunes » pour deux raisons : parce qu'il avait le goût bon, et parce que leurs héros étaient ceux qu'il fallait à sa génération. Pour Molière, on a vu combien merveilleusement le Roi et lui s'entendaient, et, sur Racine, on n'a pas oublié le mot profond d'Henri Heine. Racine s'était révélé « le premier poète moderne » dès *Andromaque*. Hermione et Oreste n'ont déjà plus qu'une parenté éloignée avec les amoureux de Corneille. Ils sont déjà « les possédés de l'amour, les grands passionnés qui aiment comme on est malade, qui aiment jusqu'au crime et jusqu'à la mort. Avec eux, on peut dire que l'amour moderne, plus profond, plus mélancolique, plus tendre, plus imprégné d'âme et en même temps plus troublé par les obscures influences de la vie nerveuse, fait son entrée dans notre littérature... Oreste a en lui une tristesse, une désespérance et une folie qui, cent cinquante ans après lui, éclateront dans nos romans d'amour (3). »

Louis XIV n'avait pas attendu Racine pour faire son éducation passionnelle. Au temps où Marie Mancini l'affolait, il avait été l'une des premières ébauches du type moderne des « possédés de l'amour, » et il n'avait rien oublié de cette crise; il n'oubliait jamais rien. C'était un bon apprentissage pour comprendre que l'amour d'Oreste ou de Phèdre, l'amour-maladie, est une fatalité contre laquelle notre seule volonté n'est qu'une pauvre arme. Autour du Roi, Madame Henriette, M<sup>me</sup> de Montespan, toute la jeune Cour et quelques esprits aigus de la vieille, Condé en tête, rendaient justice à la vérité des « anatomies » du cœur dans la tragédie de Racine. Mademoiselle en était incapable; elle croyait trop fermement au surhomme de Corneille, dont la volonté se rit des résistances, qu'elles viennent de son âme ou du monde extérieur, pour pouvoir admettre la fa-

(1) *Gazette de Loret*, 13 janvier 1663.

(2) *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Jean Racine*, par Louis Racine.

(3) Jules Lemaitre, *Impressions de théâtre*.

talité de la passion. Et c'était justement elle qui allait prouver par son exemple, à la stupéfaction de la France entière, que nul, fût-ce une Grande Mademoiselle, n'échappe à son sort quand son sort est d'aimer. Ce fut le grand malheur de sa vie.

## VI

Il n'est pas sain pour une vieille fille amoureuse de l'amour, et à cent lieues de s'en douter, de vivre dans l'intimité de personnes dont l'unique occupation est de se faire aimer. Mademoiselle avait eu l'idée singulière, et qui devait lui coûter cher, de se lier avec M<sup>me</sup> de Montespan et d'en faire à la Cour sa société préférée. Elle la recherchait, lui rendait des services et en acceptait. M<sup>me</sup> de Montespan était son truchement pour arriver à l'oreille du Roi; Mademoiselle tâchait à calmer M. de Montespan, qui, pour des raisons bonnes ou mauvaises (1), se « déchainait » en « fou » et en « extravagant » contre Madame sa femme : « — Il est mon parent, et je le grondais, » disent les *Mémoires* de Mademoiselle.

En bonne connaissance, Mademoiselle goûtait infiniment l'esprit original de M<sup>me</sup> de Montespan. Le plaisir de lui renvoyer la balle avait commencé leur familiarité : personne, de plus en plus, ne résistait à la séduction de l'esprit. Dans le désœuvrement accablant de la Cour, c'était la seule ressource contre l'ennui. On la prenait où on la trouvait. La sage et prudente M<sup>me</sup> de Maintenon succomba comme Mademoiselle, quand son tour fut venu, au charme irrésistible d'une conversation qui « rendait agréables les matières les plus sérieuses et ennoblissait les plus triviales (2). » Au plus aigre de sa lutte avec M<sup>me</sup> de Montespan, l'une et l'autre se happaient au passage, si l'on ne passe l'expression, pour avoir le régal de s'écouter, et c'était des deux parts une jouissance si vive, qu'elles avaient peine à se quitter. « — M<sup>me</sup> de Montespan et moi, écrivait M<sup>me</sup> de Maintenon en 1681 (3), nous avons fait aujourd'hui un chemin en-

(1) Sur ce sujet délicat voir le volume de MM. Jean Lemoine et André Lichtenberger : *De La Vallière à Montespan*.

(2) *Souvenirs sur M<sup>me</sup> de Maintenon*. — *Les Cahiers de M<sup>lle</sup> d'Aumale*, avec une Introduction de M. G. Hanotaux.

(3) Le 27 mai, à M. de Montchevreuil.

semble nous tenant sous le bras, et riant beaucoup : nous n'en sommes pas mieux pour cela. »

On n'a jamais trop d'esprit ; mais il y a un inconvénient à n'avoir que de l'esprit, et c'est l'un des écueils vers lesquels Louis XIV était en train de pousser la noblesse française. Il lui avait rendu impossible, en la parquant dans ses antichambres, tout autre effort intellectuel que de chercher de jolis mots pour distraire la galerie. Un homme de qualité commençait sa journée à huit heures du matin par faire le pied de grue devant la porte du Roi. On se saluait, les élégans se peignaient avec leur peigne de poche, et chacun guettait du coin de l'œil le moment d'entrer. Molière nous fait assister dans des vers peu connus à l'assaut final :

Grattez du peigne à la porte (1)  
 De la chambre du Roi ;  
 Ou si, comme je prévoi,  
 La presse s'y trouve forte,  
 Montrez de loin votre chapeau,  
 Ou montez sur quelque chose  
 Pour faire voir votre museau,  
 Et criez sans aucune pause,  
 D'un ton rien moins que naturel :  
 « Monsieur l'huissier, pour le marquis un tel. »  
 Jetez-vous dans la foule, et tranchez du notable :  
 Coudoyez un chacun, point du tout de quartier,  
 Pressez, poussez, faites le diable  
 Pour vous mettre le premier... (2).

M. le marquis est entré. La chambre est déjà comble. Il gagne « le terrain pas à pas, » réussit à voir le Roi mettre ses souliers (3), car il les mettait lui-même, et voilà l'emploi de sa première heure. Il recommencera le soir pour voir le Roi ôter ses souliers. Il avait déjà recommencé à une heure de l'après-midi pour le voir manger son potage, et deux ou trois autres fois, dans le courant de la journée, pour se trouver sur son passage à l'aller ou au retour de la messe et de la promenade. Dans les intervalles, il a eu les occupations puérides des charges de Cour, la tournée des hommages aux membres de la famille royale et aux

(1) Frapper eût été d'un malappris.

(2) *Remerciement au Roi* (1663).

(3) Cf. les *Mémoires* de Saint-Simon, édition de MM. Chéruel et Ad. Régnier fils, vol. XII, ch. IX.

puissances du jour, le jeu et les autres plaisirs officiels. Point d'autre soulagement à son oisiveté que les mois de campagne, lorsqu'il y a guerre. Admirons-le d'avoir gardé l'esprit en éveil, alerte à l'attaque et à la parade, et de retrouver, le jour où il part pour l'armée, les vertus militaires devenues à ceux de sa caste une seconde nature. Ce n'est point de sa faute si les autres facultés, qu'il n'exerçait jamais, que le Roi ne voulait pas qu'il exerçât, s'appauvrirent chez beaucoup de ses descendants avec la prolongation du régime que l'on vient de voir. Quatre ou cinq générations de cette vie absurde aboutirent aux émigrés de la grande Révolution, tous braves, presque tous spirituels — ou en ayant l'air, — et dont un si grand nombre n'avaient absolument que de l'esprit. Jamais monarque n'a travaillé avec plus d'art et de méthode que Louis XIV à annuler sa noblesse et à la ruiner dans l'opinion. Le tout en souvenir de la Fronde.

Il en était des femmes comme des hommes. Même assujettissement, et même vide, d'où l'on a vu naître le faible de Mademoiselle pour M<sup>me</sup> de Montespan. La situation de « maîtresse reconnue » n'arrêta rien; Mademoiselle avait toujours eu pour règle de conduite que la vertu des autres ne la regardait pas. Les nouveautés de cette même situation firent le reste. Ses prérogatives inattendues, les habitudes qui en découlaient, et qui sont l'une des curiosités du règne, achevèrent de resserrer une intimité qui survécut ensuite aux plus rudes secousses.

Il avait bien fallu, puisque Louis XIV tenait ses maîtresses à la Cour, établir pour elles une façon d'étiquette. Il se forma des règles tacites, que personne ne formula jamais, que l'on démêle pourtant à travers les écrits contemporains. Ce furent ces règles qui firent le scandale, bien plus que des faiblesses ordinaires aux hommes de tous les temps. Le peuple avait trouvé le mot juste lorsqu'il courait voir « les trois reines » dans un même carrosse. M<sup>me</sup> de La Vallière et M<sup>me</sup> de Montespan, toutes les deux à la fois, en étaient venues à occuper publiquement le rang d'épouses en second du Roi. Lors des visites solennelles de la famille royale à celui de ses membres qui allait mourir, elles arrivaient ensemble, après le Roi et la Reine. Mademoiselle les vit au lit de mort de Madame Henriette : « M<sup>me</sup> de Montespan et La Vallière vinrent. » Elle les rencontra devant le berceau d'une fille de Louis XIV et de Marie-Thérèse, morte en bas âge : « Je la trouvai à l'extrémité... On y fut quasi toute la



nuit à la voir agoniser. M<sup>me</sup> de Montespan et M<sup>me</sup> de La Vallière y étaient. »

Cette dernière se dérobaît le plus qu'elle pouvait aux honneurs. M<sup>me</sup> de Montespan s'y complaisait et s'en ajoutait. Elle s'était mise sur le même pied que la Reine pour les visites ordinaires, qu'elle ne rendait « jamais, — dit Saint-Simon, — non pas même à Monsieur, ni à Madame, ni à la Grande Mademoiselle, ni à l'hôtel de Condé. » Même hauteur dans la manière de recevoir chez elle les princes et princesses du sang, et cet « extérieur de Reine » la suivit plus tard dans la retraite. « Il n'y avait personne qui n'y fût si accoutumé, ... qu'on en conserva l'habitude sans murmure, » dit encore Saint-Simon, qui avait connu M<sup>me</sup> de Montespan, disgraciée et occupée à faire pénitence, continuant néanmoins à tenir sa cour, dans son couvent (1), avec une étiquette aussi « royale » qu'à Saint-Germain ou à Versailles : « Son fauteuil avait le dos joignant le pied de son lit; il n'en fallait point chercher d'autre dans la chambre... Monsieur et la Grande Mademoiselle l'avaient toujours aimée, et l'allaient voir assez souvent; à ceux-là on apportait des fauteuils, et à Madame la Princesse; mais elle ne songeait pas à se déranger du sien, ni à les conduire... On peut juger par là comme elle recevait tout le monde. » Le « tout le monde, » qui comprenait les plus grands, se contentait de « petites chaises à dos » ou de simples « ployans. » Personne ne s'en offusquait : « Toute la France y allait; je ne sais par quelle fantaisie cela s'était tourné de temps en temps en devoir... Elle parlait à chacun comme une reine qui tient sa cour, et qui honore en adressant la parole. »

Marie-Thérèse elle-même, au temps où M<sup>me</sup> de Montespan était la vraie souveraine, avait subi à la longue l'empire de l'habitude. En 1675, quatrième année de la guerre de Hollande, Louis XIV étant à l'armée, M<sup>me</sup> de Montespan à son château de Clagny, et l'un de leurs fils se trouvant « un peu malade (2), » la Reine se fit une obligation d'aller voir l'enfant et de distraire la mère. Elle passait prendre M<sup>me</sup> de Montespan, l'emmenait un jour se promener à Trianon, un autre jour dîner dans quelque couvent favori; exemple qui amena la foule à Clagny et détruisit les dernières hésitations : « La femme de son ami solide, écrivait

(1) Le couvent de Saint-Joseph, rue Saint-Dominique; M<sup>me</sup> de Montespan s'y était construit un logis.

(2) Le comte de Vexin, mort jeune. — M<sup>me</sup> de Sévigné, lettre du 15 juin 1675.

M<sup>me</sup> de Sévigné, lui fait des visites, et toute la famille tour à tour. *Elle passe nettement devant toutes les duchesses* (3 juillet 1675). »

Il y avait eu un temps où cette façon de faire litière des rangs aurait indigné la Grande Mademoiselle. Mais ce temps était loin, plus loin qu'elle-même ne se le figurait. En 1667, elle avait encore crié très haut parce que sa seconde sœur, M<sup>lle</sup> d'Alençon, s'était mésalliée en épousant un simple grand seigneur, le duc de Guise, et elle avait fait grise mine aux mariés. Mademoiselle n'avait plus le droit d'être si fière, car elle-même était mûre pour les mésalliances. Sa patience était à bout. On n'a pas oublié son agitation pendant que Louis XIV négociait son mariage avec le Duc de Savoie. Aucun prince n'avait pensé à elle depuis cet affront. Ils la trouvaient tous trop vieille. Elle ne se l'avouait pas, elle le sentait, et une tempête s'amassait au fond de son cœur.

La crise éclata en 1669. Il est impossible de dire dans quelle mesure la nature en fut responsable, et ce qui en revenait à l'atmosphère de désordre moral et d'éléments voluptueux que Mademoiselle respirait maintenant à la Cour, dans la compagnie habituelle de la favorite. Une seule chose est certaine : la Grande Mademoiselle n'essaya pas de lutter contre la passion ; son attitude fut plutôt celle d'une personne qui la cherchait.

ARVÈDE BARINE.

---

# HISTOIRE D'UN COLLIER

---

## I

On nous a souvent proposé de méditer l'histoire d'un grain de blé ou d'une bouchée de pain. Mais ne pourrait-on pas méditer de même sur tout ce qui sert à la satisfaction de nos besoins ou de nos plaisirs? Que de choses, pourvu qu'on sache les y voir, dans la fumée d'une cigarette, et quelle quantité d'ouvriers et d'ouvrières vivent de la fabrication de ce petit feuillet qu'on détache de son cahier, et du tabac qu'on y roule, et de l'allumette qui l'allume! Combien de milliers d'hommes et de femmes, dont toutes ces petites fumées sont le pain, et qui ne sauraient plus de quoi subsister, si par hasard on ne fumait plus! Songez de même aux populations de travailleurs, aux scènes et aux tumultes d'usines, dont la vision ou le bruit pourrait nous arriver par la bouche de chaleur qui chauffe notre bureau! Voyez encore s'il se donne un diner où la tiédeur de la salle, le vin qu'on boit, la chair ou le poisson qu'on mange, le linge, les fleurs, l'argenterie, les toilettes, les cristaux, ne vous raconteraient pas, si vous les écoutiez, des infinités de drames ou d'efforts, de fortunes ou de misères, et ne vous ouvriraient pas sur le monde, et sur tous les mondes, des infinités d'horizons! L'invité qui prêterait seulement l'oreille à la millième partie de ce que lui diraient ainsi son assiette ou sa fourchette, le verre où il se verse de l'eau, ou même le morceau qu'il mange, ne pourrait plus que rester plongé dans le plus profond des silences, et s'il revenait à lui, vers la fin du diner, ce serait sans avoir entendu un mot de ce qu'auraient dit les convives. Un dictionnaire économique, pittoresque, anecdotique, de tous les objets

d'usage, d'ornement ou de consommation, serait donc, en réalité, la plus étendue, la plus touffue, la plus définitive des encyclopédies. Ce qui semble le plus excentrique à la solidarité générale s'y révélerait peut-être même au contraire, malgré son caractère exceptionnel ou futile, comme se rattachant de la façon la plus étroite à l'intérêt collectif. C'est de ce point de vue que je voudrais esquisser l'histoire d'un de ces objets de grand luxe que certaines écoles socialistes dénoncent comme la forme la plus insolemment inutile du capital. Un collier de 100 000 francs, de 500 000 francs, d'un million, ou de plus encore, est-il bien réellement une richesse inutile? Manque-t-on bien toujours, en le portant ou en l'acquérant, à ce devoir naturel et social en vertu duquel la vie des uns doit toujours plus ou moins contribuer à la vie des autres, et lui rendre ce qu'elle en reçoit? Ou bien, lorsque le collier sort de chez le joaillier, prêt à parer la grande dame, et la moins grande, ou l'actrice à la mode, n'a-t-il pas déjà contribué, et souvent même pour une large part, à l'existence collective?

## II

Un homme toujours un peu surpris, c'est le joaillier à qui l'on demande la genèse industrielle et économique d'une de ces parures de haut prix. Il demeure d'abord dans le plus profond embarras, comme devant une question qui est tout un monde. Puis, avant toute autre réponse, il commence par distinguer entre le collier de perles et le collier de diamans. D'histoire proprement dite, ou tout au moins d'histoire industrielle, le collier de perles n'en a pas. On monte la perle comme on la pêche, fût-elle assez grosse, d'une forme assez régulière et d'un assez bel orient, pour que la parure valût un million. En valût-elle deux, elle ne représenterait encore qu'une main-d'œuvre insignifiante, celle que peut représenter le travail d'un pêcheur, d'un perceur et d'une enfileuse. On pourrait, il est vrai, essayer de suivre les chemins par lesquels cent ou deux cents perles aussi rares ont bien pu arriver à se rencontrer sur le même fil. Chacune d'elles est déjà un objet de choix, et, assez fréquemment, ne vient pas d'où vient sa voisine. Par quelles mains de revendeurs, de courtiers ou de propriétaires ont-elles donc passé? Et le collier ne passera-t-il pas lui-même d'héritier en héritier? Ne

paiera-t-il pas en conséquence les plus gros droits de succession ? Restera-t-il même bien toujours entier ? Ne pourra-t-il pas être volé, débité, revendu par parties, se retransformer en bagues ou en bracelets, et se disperser, de nouveau, en cent ou deux cents autres mains ? Ce serait moins là, toutefois, une genèse qu'un itinéraire, et la véritable genèse de ce collier-là est une genèse naturelle. Le secret en est dans la mer. Mais tout autre est l'histoire du collier de diamans, et si le joaillier hésite, quand on le questionne sur celle-là, c'est qu'elle montre en mouvement tant d'industries, se rattache par tant de côtés à la vie de tous, et pourrait évoquer tant d'aperçus, de tableaux et de visions, qu'il ne sait comment la prendre et par où commencer.

Voici donc, dans le magasin, la parure sous sa vitrine, étalée dans les feux de ses quatre ou cinq cents pierres, qui scintillent en quintuple ou sextuple rangée, et l'inapparente ossature où elles étincellent. Tout inapparente que soit cette armature, et si peu d'importance qu'ait relativement la joaillerie dans un collier de grande valeur, elle exige déjà, cependant, plusieurs sortes de métiers. Le magasin a généralement un atelier, et là, si nous y faisons une visite, nous voyons, assis à de longues tables, où chaque place s'échancre en demi-lune, une vingtaine ou une trentaine d'ouvriers absorbés par un travail minutieux. Tous en blouse blanche, et presque tous avec un binocle, dans la pose de travailleurs à vue fatiguée, ils taillent des morceaux de métal, tordent des laitons, ou disposent des pierreries sur de petites mottes de gomme laque fixées au bout d'une poignée, devant un modèle à l'aquarelle, ou un fragment du modèle. Ils parlent peu, et s'occupent activement, le lorgnon sur le nez, et le nez sur leur ouvrage, chacun d'eux entouré de la tablette en demi-cercle formée par la table échancrée, sur laquelle se trouve, sous la main de l'ouvrier, tout un attirail de petites pinces, de petites scies, de petites cisailles, de poinçons, de compas, de sébiles, de petites lampes, de petits réchauds. Dans un coin de la salle, un laminoir à main, pour les matières que n'assoupliraient pas les pinces. En face, un sécateur mécanique, pour celles que ne couperaient pas les cisailles. Puis, allant et venant d'une place à l'autre, comme un professeur dans un cours de dessin, le chef d'atelier. Celui-là dirige l'ouvrage, donne un conseil à l'un, indique à un second le meilleur procédé pour reproduire le modèle colorié, répare l'erreur d'un troisième,

corrige le travail d'un quatrième, ou délivre, à d'autres momens, par un guichet donnant dans l'atelier, les plaques ou les laitons de platine ou d'or conservés dans le coffre-fort d'un petit bureau grillagé. Le travail, le matin, commence à huit heures, et finit le soir à six. Pour ménager la vue des ouvriers, des globes pleins d'un liquide vert, comme ceux des pharmaciens, interceptent et tamisent, quand on doit les allumer, la lumière des becs de gaz. Il ne règne plus alors qu'une clarté légèrement glauque, où l'équipe tord ses laitons, coupe ses plaques, ou sertit ses pierres. Tout l'atelier vous apparaît comme à travers une vitre verte.

Combien donc, uniquement chez le joaillier, d'après la physionomie même de cet atelier, et rien que pour monter la parure, ces vingt ou trente ouvriers exercent-ils de métiers? Combien d'heures ou de journées passent-ils à façonner l'armature et à l'assembler? Combien de pierres y incrustent-ils, et combien gagnent-ils à l'heure, à la pierre ou à la journée? A combien de travailleurs, à quels travailleurs, et pendant combien de temps, la monture seule du collier assure-t-elle ainsi l'existence, et quelle existence leur assure-t-elle?

En premier lieu, d'abord, on voit que les ouvriers reproduisent des modèles, et ces modèles, nécessairement, impliquent des dessinateurs. Parmi les ouvriers, ensuite, les uns façonnent l'ossature au moyen de plaques ou de laitons : ce sont les joailliers proprement dits. D'autres disposent les pierres, et les fixent dans leurs alvéoles : ce sont les sertisseurs. En outre, comme on a encore dû le remarquer, l'ossature est faite de fragmens rapportés, et n'est remise aux sertisseurs qu'après avoir passé par le polissage. Tout le collier, enfin, une fois monté, est de nouveau repoli. On lui fait une dernière toilette. Un quatrième métier, la polisseuse, qui travaille dans un atelier à part, s'ajoute ainsi encore aux autres, et voilà déjà des dessinateurs, des joailliers, des sertisseurs, des polisseuses, qui vivent, non de la parure elle-même, mais d'un accessoire de la parure. Et dans quelle mesure? On en peut juger par le devis d'un collier dit « tapisserie, » établi dans une grande maison de Paris, et d'une valeur de 70 000 francs. La confection même de l'ossature y représente 1 277 heures de travail à 1 fr. 50 l'heure, c'est-à-dire 1 915 fr. 50, l'assemblage 100 francs, le polissage 73 journées de polisseuse à 5 francs la journée, c'est-à-dire 365 francs, et le

sertissage 986 fr. 95, en comptant une moyenne de 0 fr. 40 par pierre, à savoir, en chiffres ronds, 2000 pierres incrustées dans 2000 trous. Sans même tenir compte des dessinateurs, appointés au mois, vous arrivez ainsi à une main-d'œuvre de 3367 fr. 45 autrement dit, d'une façon générale, à la vie d'une famille moyenne d'ouvrier ou de petit employé pendant un an, ou, spécialement, et en fait, à celle d'un ouvrier joaillier pendant quatre mois, d'un monteur pendant deux mois et demi, et d'un sertisseur pendant trois mois.

## 111

Et quelle est l'existence de ces joailliers, de ces sertisseurs, de ces polisseuses et de ces dessinateurs?

Le joaillier et le sertisseur gagnent en moyenne 12 francs par jour, et leur tenue, leur vie, leurs habitudes, leur physionomie sont du petit employé plutôt que de l'ouvrier. Voyez-les dans la rue, avec leur chapeau rond, leur pardessus boutonné, leur air de petits bourgeois corrects, et vous les prendrez facilement pour des bureaucrates. Ils travaillent dans une blouse blanche, mais la laissent à l'atelier, comme le bureaucrate laisse ses manches et son veston de travail à son bureau. Comme le bureaucrate, également, l'ouvrier sertisseur ou joaillier est plutôt homme de famille. Sa femme est dans les modes ou la couture, mais n'exerce que ces états-là, ou des états analogues quand elle exerce un état. Enfin, et toujours comme le bureaucrate, il habite volontiers la banlieue. Il y lône, ou quelquefois même y achète, une de ces maisonnettes qui fourmillent autour de Paris. Quatre murs, un petit toit de tuiles, un petit sous-sol deux petites pièces au rez-de-chaussée, et deux autres au-dessus, le tout en face d'un de ces horizons pseudo-rustiques qu'interrompent des réclames de tailleurs, de liquoristes ou de pépiniéristes, plantées au milieu des champs. C'est peu, mais c'est cependant une maison, avec un jardinet, de l'air, des fleurs et du gazon. Il part de là le matin, y revient le soir, s'y repose le dimanche, y respire en été, y élève ses enfans, et y fait des projets pour eux.

Le métier de la polisseuse est à la fois salissant et délicat. Assise à sa table, dans son long tablier-fourreau, au milieu de son attirail de chiffons, d'écheveaux, de petites baguettes de

saule ou de buis, de rouge et de tripoli délayés dans des godets, les mains noires comme celles d'une charbonnière, elle frotte ou ponce le morceau d'ossature, l'use, le polit, le fait reluire. Elle travaille quelquefois dans l'atelier même du joaillier, mais en général en appartement, dans un atelier spécial dirigé par une patronne. Tout le monde connaît ces grandes et grouillantes ruches à commerce qui trafiquent et bourdonnent dans tant de vieilles maisons de certains vieux quartiers centraux, comme ceux du Mail et des rues Montmartre ou Gaillon. Un escalier usé par le continuel va-et-vient, et des paliers où donnent cinq ou six portes, avec une plaque de cuivre ou une carte indiquant, sur chacune, une spécialité ou une industrie : *Modes, Robes, Fourrures, Bijouterie, Commission...* C'est dans ces maisons-là, derrière une de ces portes, que fonctionne l'atelier de polisseuses en appartement. Elles sont, au plus, une dizaine, le plus souvent deux ou trois, et la physionomie d'ouvrière qui résulte de leur métier est sans grossièreté en même temps que sans coquetterie. La polisseuse est ce que doit la rendre logiquement le maniement d'objets précieux et de matières qui souillent, et n'exerce pas, d'ailleurs, une profession misérable. Apprentie à quatorze ans, elle peut, dès seize ans, gagner deux ou trois francs par jour, et cinq ou six dès dix-huit ans. La patronne polisseuse, quand son atelier va bien, s'y fait une moyenne de cinq à six mille francs par an.

Quant au dessinateur employé chez le grand joaillier, il y travaille à l'année. Il y fera, tous les jours, pendant trois mois, des croquis de diadèmes ou de colliers qu'on n'enverra jamais à l'atelier, puis, en une seule semaine, il en présentera trois ou quatre qui seront immédiatement exécutés. Un grand joaillier occupe ordinairement quatre dessinateurs, deux dessinateurs principaux, et deux aides-dessinateurs. Assez généralement sortis comme apprentis des ateliers de la maison, et envoyés par elle, pour les dispositions qu'ils montrent, aux cours des écoles professionnelles, ils se sont élevés, sur place, du rang d'ouvrier à celui d'employé, et gagnent, selon leur talent, de 300 à 800 francs par mois. On les voit, au magasin même, dans cette tenue de commis-gentlemen que les maisons élégantes exigent de leurs employés, achever, à une table, un projet d'orfèvrerie, jeter un motif de parure sur le papier, ou laver, avec un verre d'eau devant eux, et une petite boîte d'aquarelle, des feuillages ou des rinceaux.



Ainsi nous apparaissent, chez eux, au travail, ou au dehors, joailliers, sertisseurs, polisseuses et dessinateurs, tout un monde qui ne vit encore que pour une faible part du collier de grand luxe, mais qui, cependant, en vit déjà.

#### IV

La joaillerie, en effet, n'est entrée que pour 3000 francs dans un collier de 70 000, et entre même pour beaucoup moins dans un objet de 100 000 ou de 500 000 francs. Elle est, presque toujours, d'autant moins importante que la valeur des pierres l'est davantage, et ne dépassera généralement pas 1500 francs dans une parure d'un million. Il reste donc 998 500 francs de pierres, et c'est seulement avec ces pierres, en réalité, que la véritable histoire du collier commence. Elles y valent presque le million à elles seules, et non d'une façon fictive, comme des perles ou des billets, mais aussi positive, aussi industrielle, qu'un immeuble du même prix. Le collier d'un million vaut exactement le million, par les matériaux et le temps des ouvriers, comme le valent une maison ou un palais.

Ici, nous pénétrons chez le tailleur de diamans, et la taille des diamans est une grosse industrie. Il y a des tailleries à Paris, dans le Jura, à Londres, à Anvers, à Amsterdam. Elles occupent, à Paris, environ 200 lapidaires, 600 dans le Jura, 150 à Londres, 3 000 à Anvers, 15 000 à Amsterdam... Nous voici donc dans un atelier de taille, dans l'un de ceux d'où sortent les belles pierres, et nous y sommes bien dans une usine. Soit à des tables hautes, sur de grands tabourets, soit à de longs établis où tournent des petites meules, voilà 50 ou 60 lapidaires en pleine besogne, et à leurs besognes diverses. Les pierres ont fréquemment des tannes intérieures, des points noirs placés à leur centre, et qu'on fait disparaître en les fendant en deux. De là, la nécessité d'un « cliveur, » qui fend les pierres tarées, et en fendrait, à la rigueur, par la rapidité du procédé, un si grand nombre dans la même journée, qu'un seul cliveur suffit pour tout un atelier. Matériellement, à tant le diamant fendu, il pourrait gagner jusqu'à 300 et 400 francs par jour, mais ne travaillerait, à ce régime, que pendant un mois par an, et préfère un traitement de 600 francs par mois. Le cliveur examine le diamant brut, le coupe ou n'y touche pas selon le cas, puis le remet aux bruteurs

qui dégrossissent d'abord la pierre, en l'ébauchant en losange, en navette ou en poire. Ceux-là amollissent, au feu d'une lampe, deux petites mottes de gomme laque, et fixent une pierre dans chacune d'elles. Ensuite, les mains garnies de demi-gants de cuir rembourrés d'ouate, les pouces butés aux bords d'un petit bac en cuivre de la taille d'une tabatière, ils frottent les deux pierres l'une contre l'autre, pour arriver, peu à peu, en les usant l'une par l'autre, à leur donner leur forme. Mais elles ne s'usent qu'à force de violence, et l'effort du bruteur est toujours dur. Ses doigts, rien qu'en s'y appuyant, finissent par creuser le cuivre du petit bac comme les câbles d'amarrage creusent les arrêts de bois des pontons, et ses mains, à la longue, sont toutes déformées d'exostoses, d'oignons, de bosses enflammées. Il travaille cramponné et congestionné à sa table, la nuque gonflée et rouge, les coudes secoués de saccades. Ces bruteurs sont une dizaine, font des journées de 12 à 15 francs, mettent deux ou trois jours à dégrossir un beau diamant, puis le passent aux polisseurs installés devant les petites meules qui tournent sur les établis, sous les courroies filantes, et qui ressemblent à ces toupies que fabriquent eux-mêmes les enfans avec une petite rondelle de bois traversée par une allumette.

Ici, seulement, la toupie est en fonte polie, de la grandeur d'une assiette, et tourne, le pied en l'air, à l'effrayante vitesse de 2 800 tours à la minute. L'ouvrier lapidaire, en une heure de travail, la voit repasser 148 000 fois, et c'est sur cette rondelle tournante, ou, comme on dit dans le métier, sur ce « plateau de polisseur, » qu'on va maintenant faire les facettes, leur donner leur éclat, les allumer. Comme le bruteur, d'abord, le polisseur fixe la pierre dans une motte, mais dans une motte de soudure, pose la pierre sur le plateau tournant, et l'y laisse crier et s'user jusqu'à la formation de la facette. Il ôte alors la motte de la meule, la remet au feu pour l'amollir, en retire le diamant, l'y refixe dans un autre sens pour y faire une autre facette, et l'y déplace et remplace ainsi, assez souvent, plus d'une centaine de fois, dans plus d'une centaine de sens différens, pour y pratiquer plus d'une centaine de facettes. Et combien de temps faut-il pour qu'une seule facette brille? Généralement plusieurs heures, et quelquefois plusieurs jours. Le polisseur met la pierre sur la meule, la reprend, la regarde, voit si la facette s'annonce, la suit, la guette, la surveille à la loupe, y finit sa journée, y recommence

la journée suivante, s'y remet encore le lendemain, gagne à ce métier de quinze à vingt francs par jour, et peut passer ainsi, jusqu'à ce que les facettes soient toutes exécutées, bien géométriques, bien étincelantes, trois et quatre mois sur une pierre!

Prenons donc le collier dont nous faisons l'histoire, et supposons-lui trois cents pierres, toutes belles, et représentant, chacune, trois journées de bruteur et trois mois de polisseur, ou trois journées de quinze francs, et quatre-vingt-dix journées de vingt francs. Chaque diamant vaudra 1 845 francs. Or, le collier en compte trois cents, et vaut, par conséquent, uniquement comme travail, en dehors des pierres elles-mêmes, de leur extraction de la mine, du clivage et de la joaillerie, 533 500 francs. Uniquement comme façon, par ses facettes, il a donc fait vivre, avec des salaires exceptionnellement élevés, trois cents familles d'ouvriers pendant trois mois, ou cent familles d'ouvriers pendant neuf mois, soit une moyenne de trois ou quatre cents personnes, hommes, femmes et enfans, pendant près d'une année. Est-ce qu'il ne représente pas, à la lettre, ce que représente un immeuble? Est-ce qu'il n'est pas, comme l'immeuble, la vie de toute une partie de la collectivité? De même que le châtelain, rien qu'en construisant son château, paye le droit de l'habiter de toute la vie répandue par sa construction, est-ce que la femme qui se pare de trois ou quatre cents belles pierres ne paye pas de même le droit de s'en parer de toute la vie rayonnée par leurs scintillemens? Ne porte-t-elle pas vraiment, dans le sens économique et productif du mot, un domaine à son cou? Trois ou quatre cents âmes en auraient-elles subsisté, si elle n'avait eu ni l'idée, ni le goût, ni le pouvoir de s'en parer?

## V

Des quinze ou vingt tailleries de Paris, la maison Eknayan est la plus considérable. Dans une des rues nouvellement reconstruites de Neuilly, sur une cour égayée par un parterre central, entre les quatre corps de bâtiment d'un vaste et bel immeuble, elle comprend, avec les chambres de taille, les machines et les bureaux, une trentaine de logemens d'ouvriers. Installés au premier, sur trois côtés de la cour, derrière de grands vitrages qui laissent voir l'intérieur et le mouvement de l'usine, les ateliers peuvent mettre cinquante meules en branle. De longs

établis, où tourbillonnent les plateaux, vont d'un bout à l'autre des salles, et de grands arbres de couche, d'où partent les courroies de transmission, tournent parallèlement au pied des établis. Une vingtaine de plateaux fonctionnent généralement en même temps, surveillés par les lapidaires à qui rien ne manque, dans les galeries, pour la commodité, l'aisance et la perfection du travail : planchettes et étagères pour tous les accessoires, becs de gaz pour chauffer et amollir la soudure, becs électriques, lavabos, pleine et large clarté tombant par les vitrages. Sur les quarante ou cinquante ouvriers de l'établissement, une trentaine seulement sont là, et ce qui frappe le plus, dans leurs physionomies, c'est leur caractère étranger. Quelques-uns sont Hollandais, d'autres Grecs, et l'employé même qui me pilote est Arménien.

— Tenez, me dit-il devant un polisseur, voilà le premier lapidaire de la maison.

Le polisseur, qui est Français, a un sourire de remerciement, puis retire du plateau la petite boule de soudure emmanchée au bout de sa poignée, et nous y montre l'étincelle que jette déjà, dans le gris de l'étain, la facette d'un diamant gros comme un noyau de pruneau. C'est une briolette, et on doit y faire deux cents facettes.

Je demande alors :

— Combien de temps faudra-t-il pour les faire toutes ?

L'employé me répond, après avoir consulté l'ouvrier :

— Cela dépend... Deux mois... Trois mois... Il en faudra peut-être même quatre ou cinq.

— Et combien l'ouvrier gagne-t-il par jour ?

— Celui-là gagne vingt-cinq francs.

— Et combien la « briolette » vaudra-t-elle ?

— Environ dix mille francs...

Plus loin, un autre polisseur nous présente également la petite boule de soudure en train de crier sur le plateau, et nous y fait remarquer, à la loupe, un imperceptible point lumineux. C'est un brillant à peu près trois fois gros comme une tête d'épingle, où sont déjà pratiquées une cinquantaine de facettes. Il en aura soixante, mais elles pourront se faire en deux journées, et le diamant ne vaudra plus qu'une soixantaine de francs.

L'employé, en même temps, tire un tiroir, y prend un petit paquet de papier exactement semblable à un paquet de

graines, le déplie, et m'y montre seulement, au lieu de pavot ou de réséda, trois ou quatre pierres taillées, un brillant, une briolette et des roses, provenant du même diamant brut. Le brillant vaut cinq mille francs, la briolette trois mille, les roses deux ou trois cents francs, et toute une série de chiffres, inscrits sur le paquet, indiquent, pour chacune des pierres, l'origine, le poids, les transformations. Puis, l'employé replie le petit paquet, et le rejette, parmi d'autres, dans le tiroir de l'établi.

Nous montons ensuite aux logemens, placés dans les étages supérieurs, et où les ouvriers trouvent à bon compte, non seulement la salubrité, mais un confort relatif. Le lapidaire qui gagne 95 francs par semaine peut louer dans la maison un logement de quatre pièces pour 360 francs par an. D'autres, dont la semaine est de 70 francs, louent des logemens de trois pièces, pour 300 francs, 280 et 250 francs. Tout cela est petit, mais clair, propre, bien tapissé, sainement et largement aéré. Jolis papiers, bon air, grand jour. Chaque locataire a sa cuisine et ses cabinets, et chaque famille est bien chez elle. Le mobilier, chez quelques-uns, a une tendance bourgeoise. Une vieille femme, dans l'un des logemens, est assise sur un divan, dans une chambre arrangée en petit salon. Elle a l'air d'une vieille Levantine, et le caractère levantin ou étranger reparait encore ici. Il marque la plupart de ces petits intérieurs, les figures de leurs locataires, et la façon dont ils sont quelquefois ornés. Même à Paris, tout ce monde du diamant porte sensiblement deux signes, celui du Nord et celui de l'Orient. Nous retraversons, en redescendant, les galeries de polissage, et l'employé m'y montre, à son travail, un apprenti dont on peut remarquer le teint mat et pâle. C'est un jeune Arménien dont le père et la mère ont été massacrés dans les derniers massacres, et que le directeur de la taillerie, Arménien lui-même, mais naturalisé Français depuis longtemps, a fait venir de son pays, pris dans ses ateliers, et adopté.

## VI

Avant de quitter la maison Eknayan, j'éprouve une curiosité... Le cliveur y est jeune, y semble particulièrement intelligent, et certains caractères de sa physionomie, sa barbe et ses cheveux d'un certain blond, ses yeux d'une certaine forme et d'une cer-

faine clarté, annoncent également un étranger. Effectivement, il est Luxembourgeois. Marié, gagnant 600 francs par mois, il demeure dans la banlieue, et je lui exprime le désir d'aller le voir. Loin de s'en formaliser, il en semble plutôt content, et me donne rendez-vous pour le dimanche suivant. Puis, il prend une de ses cartes dans une poche de sa blouse blanche, y crayonne des indications de tramways, me la remet, et j'y lis, au-dessous de ce qu'il y a écrit : *Paul G..., Diamantaire, rue D..., Neuilly-Plaisance.*

Le dimanche, à l'heure convenue, j'arrive à Neuilly-Plaisance, et là, à une centaine de mètres de la Marne, dans la rue et au numéro indiqués, au fond d'un jardinet précédé d'une petite grille encadrée de pilastres de briques, je vois une étroite maisonnette blanche, avec un petit balcon et un petit perron. Dans le même enclos, au pied même de la maisonnette, il y en a même une autre, mais encore beaucoup plus petite, vieille, basse, de la dimension d'une cabane, et d'où une vieille femme se dépêche de sortir en m'apercevant. Elle se précipite à ma rencontre, me demande si je ne viens pas « pour Monsieur Paul, » et, sur ma réponse affirmative, disparaît du jardinet, où elle ne tarde pas à revenir avec « Monsieur Paul » lui-même.

— Voulez-vous m'excuser? me dit alors le cliveur en me demandant pardon du négligé dans lequel il se présente...

Nous sommes en été, et il est en chapeau-cloche, sans cravate, avec sa pipe à la main.

Puis, avec une figure rayonnante :

— Eh bien ! voilà ma maison !

Et il m'apprend qu'il en est propriétaire. Pour quelques centaines de francs, il a d'abord acheté le terrain, et habité, les premiers temps, la petite mesure qu'on voit près de la maison neuve. Ensuite, et petit à petit, il a lui-même bâti celle-là, en a lui-même fait le plan, lui-même gâché le mortier, et lui-même élevé les murs. Il a été son propre maçon, son propre couvreur et son propre charpentier. Quant à la vieille maisonnette, à celle où il a habité pendant qu'il bâtissait l'autre, il y loge maintenant un vieux ménage, et le vieux ménage, en retour, garde la petite propriété, que ne peut pas surveiller M<sup>me</sup> G..., infirme, et condamnée à ne pas quitter sa chambre. Quelquefois, quand il fait très beau, elle descend seulement s'asseoir au petit jardin, ou prend l'air au petit balcon.

— Entrez, me dit en même temps l'ouvrier diamantaire, en reprenant tout de suite son air heureux.

Et il me répète, tout au plaisir d'être propriétaire :

— Entrez, vous pouvez visiter...

Un petit sous-sol sert de cave et de débarras, et le petit escalier extérieur, qui aboutit au perron, vous mène ensuite au rez-de-chaussée, composé d'une toute petite entrée, d'une toute petite cuisine et d'une toute petite salle à manger. Au premier, toujours toutes petites, il y a deux chambres, dont l'une est celle de l'infirmes, et au-dessus, sous la toiture, on trouve encore deux toutes petites mansardes. Tout est ainsi tout petit, d'une exigüité de petites boîtes, mais très propre, très clair, gaiement tapissé, avec un parquet luisant, et toujours construit, confectionné, posé, peint ou collé par l'heureux cliveur lui-même, ou quelquefois « par des amis. »

— Ça, dit-il, en me faisant remarquer une porte ou une commode, c'est d'un de mes amis... Ça, c'est de moi... Ça, c'est d'un de mes amis... Ça, c'est de moi...

Enfin, il me ramène sur le perron, où il me laisse regarder, pendant une minute ou deux, les petits parterres d'héliotropes du jardinet. Puis, il me montre les murs blancs de la maisonnette, et m'explique, avec joie, qu'ils ne resteront pas toujours blancs. Il a un ami peintre, et son ami lui a promis d'y peindre un jour, en trompe-l'œil, des naïades et des cornes d'abondance...

## VII

Amsterdam est la capitale de la taille, et les tailleries de l'île de Bieker et de la rue du Bourg-aux-Hiboux vous laissent, par leur cadre comme par elles-mêmes, une vision de haut pittoresque.

On ressent déjà, d'abord, une sensation assez rare, en débarquant dans cette ville de clair-obscur et de brouillard traversé de soleil, perchée sur des milliers de pilotis, comme une cité de nids sur des cimes. A travers la brume déchirée d'éclaircies, vous voyez remuer, dans les canaux, le fourmillement des cordages et le vague reflet des tours et des ailes de moulins. C'est ensuite le Dam, où passe, sans discontinuer, cette foule où persiste encore, malgré les progrès désolans de l'unification du costume, quelque chose du coloris d'autrefois : ouvriers en che-

mises jaunes, pêcheurs en vestes bariolées, élèves des orphelinats habillées moitié de noir et moitié de rouge, ou moitié de marron et moitié de bleu, servantes attifées de rose ou de bonnets blancs, gros négociants d'un air de santé rubiconde, figures éclatantes d'alcool ou brûlées par les colonies. Puis, c'est la Kalver-straat, ses étalages de bijoux, et vous arrivez enfin au quartier Juif, fouillis de ruelles et d'îlots où grouille, sur l'eau noire, sous des pignons de travers, toute une population de petits marchands qui nasillent, agitent des crécelles, tapent sur des chaudrons, ou vous annoncent ce qu'ils vendent par des enseignes comme celle-ci : *On raccommode les horloges, on coupe la queue aux chiens, on vend des bonbons, on pose les sangsues, et on lit les correspondances* (1)... C'est là, dans ce quartier même, et comme de son pullulement, que s'élèvent, sur l'eau huileuse, les hautes murailles de briques des grandes taileries de Coster.

Sous le jour de vastes baies cintrées, dans des salles où les ouvriers, assis à leurs établis, sont en partie cachés par de longues lignes de portans, d'énormes disques, placés horizontalement, tournent autour de piliers mobiles actionnés par des machines, et qui actionnent eux-mêmes, par tout un fourmille-ment de cordelettes, les plateaux où les lapidaires polissent ou taillent les diamans. Chaque maître-ouvrier, dans cette immense ruche bourdonnante, loue, pour son propre compte, un emplacement de laboratoire. Il y choisit, dirige, paye lui-même ses aides, et quelques-uns, parmi ces maîtres-lapidaires, gagnent jusqu'à cinq cents francs par semaine. Ils possèdent des maisons, deviennent des personnages, et tout ouvrier, quel qu'il soit, peut ainsi espérer leur sort. La seule île du Bourg-aux-Hiboux contient plusieurs de ces grands phalanstères, il s'en est encore installé dans d'autres parties de la ville, et chacun d'eux met en mouvement des milliers de meules, fait tourner des centaines de disques...

## VIII

Comme industrie, main-d'œuvre, mouvement économique et contribution à l'existence générale, voilà donc la « taille, » après

(1) *Le Tour du Monde*, de Coster.



la joaillerie. Mais la « taille » même n'est pas tout, elle est précédée de l'extraction du minerai, et le champ, ici, va encore s'élargir.

Aux seules mines du Cap, dont l'exploitation et la découverte sont plus spécialement de l'histoire actuelle, nous voyons, à l'heure qu'il est, la fameuse et colossale compagnie des Beers, concessionnaire unique de toute l'Afrique du Sud. Dans l'espace de vaste gouffre, sillonné de petits sentiers suspendus et d'innombrables fils de transmission, dont une mine offre le coup d'œil, on abat d'abord le minerai à la dynamite, puis on l'amène, par wagonnets, aux appareils élévatoires qui le déversent, en haut, sur des grilles où il se trie en gros et en fin. On lave tout de suite le fin, et le gros est transporté sur de grands terrains, divisé au pic, cassé, arrosé, et fréquemment retourné, pour mieux subir l'action de l'air. En dernier lieu, enfin, on le met sous les machines à laver. Pour toutes ces opérations, les quatre mines de Kimberley, de Dutoitspan et de Blœmfontein occupent 10 000 ouvriers Cafres et 1 500 surveillans blancs, dépensent quinze millions de bois et de charbon par an, et payent, au prix du vin, l'eau nécessaire aux machines et aux lavages (1). Tout ce qui est ainsi extrait ou trouvé de pierres, sur toute la concession, est réservé, par contrat, au Syndicat des Importateurs de Londres. Le contrat, en retour, oblige le Syndicat à prendre toutes les pierres des Beers, et une sévérité exceptionnelle, une législation d'une dureté inouïe, réglementent, dans toute la région, la recherche et le commerce des minerais. On ne peut, ni en extraire, ni en acheter, ni en vendre, sans une licence, et aucun noir, en aucune espèce de cas, n'a droit à la licence. Toute contravention à l'une ou l'autre de ces règles est punie des travaux forcés à temps. Toute personne soupçonnée de pouvoir y contrevenir est soumise, dans des maisons de fouille, à des visites d'une minutie comme d'une indiscretion impossibles à préciser, et les délits, cependant, malgré toutes ces menaces et toutes ces précautions, n'en sont pas moins continuels. La fièvre du diamant brave tous les risques, et les tribunaux établis pour en réprimer les effets ont à prononcer de fréquentes condamnations (2).

Quel foyer de vie et de trafic, quel rayonnement de production, indiquent certains de ces détails, et toute cette organisation !

(1) Reunert, De Launay.

(2) De Launay, Reunert, Lobstein.

Combien de milliers et de milliers de travailleurs, de mineurs, de mécaniciens, de surveillans, de voituriers, de comptables, de correspondans, d'agens, de praticiens et d'employés de toutes sortes, de tout ordre, de toute race, trouvent là leur subsistance ! Les millions dépensés pour le combustible ; les millions dépensés pour l'eau ; l'étendue d'activité, de richesse et de vitalité impliquée par ces dépenses ; l'énormité des intérêts engagés, la violence de la lutte et des espérances, l'explosion et l'expansion laborieuses auxquelles ils donnent lieu, prouvées par la dureté même des lois et le peu d'intimidation qu'elles exercent ; tout cela révèle déjà une formidable course à la vie, et nous allons même la voir prendre, sous certains rapports, des proportions qui touchent au fantastique !

## IX

En 1867, des enfans Boërs trouvaient, au bord du Waal, un diamant qui était vendu 500 livres, et un nègre, un peu plus tard, y découvrait une grosse pierre qui était achetée, non plus 500, mais 11 500 livres, 287 500 francs...

Immédiatement, le bruit se répand partout que les rivières du Cap roulent des pierreries, qu'on les y pêche comme du poisson, que leurs sables en sont pailletés, et un extraordinaire exode, un exode de légende, se produit dans le monde entier. De tous les côtés, sur tous les points du globe, des émigrations se lèvent, pour se précipiter vers ce grand miroir à alouettes qui s'est mis à tourner au bout de l'Afrique. Le Karao, un désert de mille kilomètres, précède ces régions de conte bleu, qu'on baptise tout de suite les « Champs-de-Diamant, » mais rien n'arrête les émigrans, dont l'invasion s'avance, au milieu des sables, en interminables files de piétons et de charrettes, où se mêle tout ce que l'ancien et le nouveau Continent dégorge et épandent d'aventuriers de tous les sangs et de tous les genres, blancs, noirs, métis, marins, soldats, pionniers, forbans, faillis, déserteurs, chercheurs de chimères, évadés de tous les bagnes, échappés de tous les métiers et de toutes les civilisations ! Les plus dépenaillés vont à pied, et une bonne partie meurt en route, de faim, de soif, mangés ou piqués par les bêtes. Toutes ces bandes disparates forment, là où elles s'arrêtent, comme des villages volans ; et ne repartent jamais sans laisser un cimetière.

Plus riches, ou moins misérables, d'autres pèlerins, de ceux que les historiens spéciaux de cette conquête appellent des « seigneurs, » se font traîner dans des carrioles qui les emportent, à petites journées, dans les cahots et la vermine, et toutes ces prodigieuses processions, caravanes et théories, toujours décimées par la soif, la famine, l'épuisement, les fauves, les serpens ou les épidémies, fondent toujours, pendant le trajet, dans des proportions effrayantes ! Mais les bandes ne cessent pas de suivre les bandes, les charrettes de suivre les charrettes, et le fleuve des arrivans continue, sans diminuer, à passer sur les sépultures ! Malgré tout, à travers tout, la marche au Diamant se poursuit, et, au bout de trois ou quatre ans, trente mille « diggers, » c'est-à-dire trente mille concessionnaires libres, accourus de tous les climats et tombés de toutes les banqueroutes, campent victorieux à Kimberley. Ce qu'est alors ce camp paraît une vision de l'Enfer. Imaginez une véritable ville, avec des rues, des places, des hôtelleries, des carrefours, des églises, des théâtres, et même des journaux, mais une ville en chiffons et en épaves, en mottes de terre et en boîtes de conserve, une ville de tentes rapiécées et de cahutes en fer-blanc. On n'a pas de lits, et on couche sur des nattes, mais il y a déjà des cafés-concerts, et des pianos fêlés, qui ont traversé le Karao, accompagnent, derrière de vieux pans de toile ou de boîtes de sardines, des chanteuses expédiées par les agences d'Europe. Le jour, en traversant la rue, vous êtes foudroyé d'insolation, ou vous enfoncez tout à coup dans le sable, subitement étouffé par la poussière et les tourbillons ! Le soir, sauf la petite raie de lumière qui peut filtrer d'une baraque, ou la vague lueur de bougie qu'on voit pâlir sous une tente, aucune lumière, aucun falot, aucun lumignon n'éclaire le camp, et tous les crimes se commettent, tous les vices se soulagent dans cette obscurité où crient et s'enrouent les querelles, les discussions d'affaires et les musiques de bastringues !

A peu près vers ces commencemens, une dame P... s'était rendue, par le Cap, à l'un de ces grouillemens de « diggers, » au camp de Dutoitspan, et le récit de son voyage, publié dans *le Tour du Monde*, ressemble au récit d'un rêve. A son arrivée au Cap, une pluie diluvienne noie la ville, et la transforme en un lac de boue rouge. La voyageuse y reste à peine une heure, mais n'en apprend pas moins les nouvelles du pays. La police a arrêté un nommé Hopkins, qui emportait pour deux millions

de diamans cachés dans les canons de son fusil, et on ne parle pas d'autre chose... Mais M<sup>me</sup> P... quitte la ville, et, avec d'autres voyageurs, notamment avec deux Juifs, monte dans un long chariot couvert d'une toile en voûte, trainé par quatorze chevaux. La pluie tombe toujours, mais le chariot part quand même, conduit par deux conducteurs, dont l'un tient les guides, et l'autre un fouet qui a huit mètres de long... Première halte dans une ferme, où le déluge continue, et tombe même, comme dans un cauchemar, à l'intérieur de la maison. Les meubles, un peu plus, flotteraient comme autant de bateaux. On repart, et une éclaircie permet de voir le paysage, une plaine immense, nue, qui monte, insensiblement, vers un horizon de montagnes noires. De rares arbustes, quelques cotonniers sauvages. Puis, on rencontre une mule en liberté, puis deux mules, puis dix mules, puis tout un troupeau de mules. On finit par apprendre qu'il y en a six mille, et qu'elles appartiennent toutes à un M. Van Renen. Un peu plus loin, la route borde un ravin, et la campagne, toute couverte de grandes roches géométriques, simule comme un chaos de gigantesques diamans bruts... Puis, le déluge reprend, et ne cesse plus pendant sept jours. Le soir, on s'arrête aux auberges, mais il y pleut comme en plein « veld, » on y couche par terre, et on n'y a rien à manger. Dans l'une d'elles, il y a bien un repas servi, mais il est commandé pour de mystérieux personnages, qu'on attend, et qui ne viennent pas. Interdiction aux voyageurs d'y toucher... Enfin, voilà Dutoitspan, et la voyageuse s'y trouve comme dans un immense champ de foire. Partout des tentes, des baraques, et sous ces tentes et ces baraques, des salles de bal, des cafés-concerts, des théâtres. Voici l'« Alhambra, » le « Old-Cock-Jim, » et le « Saint-James-Hall, » qui annonce, sur son affiche, *Victorien ou la Fille de l'Avare*. Quant aux cahutes ou aux tentes, impossible d'y dormir ! Elles communiquent toutes à des cantines, à des tapis-francs et à des mauvais lieux où l'on se querelle et où l'on crie toute la nuit. Les coqs chantent, les ânes braient, les pianos font rage, on entend se battre les ivrognes... Le lendemain, M<sup>me</sup> P... voit de plus près tous ces « diggers, » dont chacun exploite un « claym, » un carré de terre de trente pieds, qu'il fait fouiller et retourner par des nègres, et beaucoup de ces concessionnaires sont de la plus bizarre étrangeté, comme par exemple un certain ménage de saltimbanques qui ont quitté, tous les

deux, la peau de tigre et le maillot, pour venir, eux aussi, piocher leur « claym. » La femme, à la table d'hôte, « disparaît sous les plumes et les rubans, » avec des chapelets de bagues à ses gros doigts, et le mari pique à sa chemise, en guise d'épingle, un diamant de la largeur d'une pièce de cinquante centimes... Et la vie, au milieu de ce monde, dans ces maisons de vieille toile à voiles ou de morceaux de fer-blanc, est épouvantable. A l'« hôtel » où est M<sup>me</sup> P..., il y a, dans un coin, pour la toilette commune, une barrique d'eau sale, où tout le monde puise et barbote. On passe, en trois heures, d'une « chaleur de feu » à un « froid de glace. » Et toutes les maladies, toutes les épidémies sévissent. Les concessionnaires tombent comme des mouches. Mais l'exploitation et le trafic ne se ralentissent pas. De plus en plus demandés, les « clayms » augmentent toujours de valeur, et tout un « kopje, » aux environs du camp, à « New-Rusch, » la Nouvelle Ruche, fourmille de gens qui fouillent, piochent, lavent ou tamisent ce qu'ils trouvent. La mine, sous leur multitude, s'est déjà tout évidée, et on vient du camp, en voiture, voir la Nouvelle Ruche travailler, creuser la terre, remplir les seaux de peau de bœuf et les hisser des fonds. C'est la promenade à la mode et la distraction des touristes !...

## X

A la suite de transformations, d'une rapidité en quelque sorte électrique, le système du mineur libre, exploitant lui-même son lot et conduisant lui-même sa petite troupe de nègres, a fait place, aujourd'hui, à une grande entreprise unique, à ces Beers, maîtres et rois de la région. Le petit concessionnaire, au début, avait payé son « claym » 12 fr. 50 par mois au propriétaire du terrain. Il trouvait ensuite, presque instantanément, à le rétrocéder à 2 500 francs, et ce prix même était bientôt plus de cent fois dépassé ! Ce « claym » de 12 fr. 50, délivré aux premiers pionniers échappés aux horreurs du Karao, et revendu ensuite 2 500 francs, valait, au bout de dix ans, 250 000 et 325 000 francs !... C'est alors que l'Angleterre paraissait, et mettait la main, par les Beers, sur cette contrée de féerie. Mais n'est-elle pas ainsi, par l'implantation même de son empire dans ce pays, la valeur réelle du diamant dans l'économie du monde ? Et là où ne s'étendait encore, il y a quarante ans,

qu'un désert boursoufflé de vagues protubérances jaunes ou rougeâtres, s'ouvrent, à l'heure actuelle, d'énormes et profonds gouffres où besognent des populations entières, où descendent et montent d'innombrables machines ! Où l'on ne voyait que des camps lugubres, malgré les refrains des « bouibouis » et les accords tapés sur les pianos cassés, s'élèvent et vivent des capitales ! « C'est un spectacle inoubliable, écrit l'un des historio-graphes du pays (1), celui qui s'offre à l'œil du visiteur à son arrivée à Kimberley, lorsque, à l'extrémité d'une rue, en pleine ville, il rencontre, sous ses pas, le gouffre béant de la mine dans lequel les deux tours de Notre-Dame, placées l'une au-dessus de l'autre, n'affleuraient pas les bords, et qu'il aperçoit, dans ce trou immense, animé par le va-et-vient des bennes qui descendent et remontent le minerai, plusieurs milliers de Cafres au travail... »

Le lecteur a-t-il jamais aperçu tant de choses dans les reflets du collier qui pare la belle millionnaire ? C'est assez douteux. Et comment, cependant, ne pas au moins les y entrevoir ? Comment ne pas penser à toutes les vies, à tous les métiers, à toutes les industries qu'il représente ? De combien d'existences humaines, à tous les rangs de la société et dans tous les pays du monde, n'est-il pas comme le signe et comme la lueur symboliques ? On peut assurément distinguer dans ses feux les drames et les cimetières du Karao. Mais au-dessus de combien de maisons, depuis les tonnelles de la banlieue de Paris jusqu'aux brumes d'Amsterdam et aux faubourgs de Kimberley, ne fait-il pas aussi flotter les petites fumées qui sont comme l'âme d'une famille et comme le souffle d'un foyer ? De combien de manières, et sous combien de climats, ne nous rappelle-t-il pas que le luxe, tout en pouvant être un principe d'ébranlement et d'aberration, n'est pas cependant toujours un tort fait à l'humanité, et qu'il est souvent le pain des pauvres ?

MAURICE TALMEYR.

1) Lobstein.

---

---

# UNE BANQUE ALLEMANDE

---

## DAVID HANSEMANN ET LA SOCIÉTÉ D'ESCOMPTE

---

### I

L'un des principaux établissemens de crédit allemands, la Société d'Escompte, célébrait, il n'y a pas longtemps, son cinquantième anniversaire. Elle doit sa création à l'initiative d'un homme remarquable, David Hansemann, qui fut ministre des Finances dans le Cabinet libéral en 1848, gouverneur de la Banque de Prusse et qui avait fait ses débuts dans la vie, comme apprenti dans un magasin de détail, puis comme voyageur de commerce.

Avant de résumer l'histoire de la *Diskontogesellschaft*, il vaut la peine d'esquisser la carrière de son fondateur. David Hansemann a marqué d'une empreinte particulière l'entreprise qui s'est développée avec tant d'éclat et de prospérité, il y a apporté l'expérience pratique d'un *self made man*, qui connaissait par lui-même tous les services que le commerçant et l'industriel peuvent demander à une institution financière; il a créé sa Société d'Escompte en dépit du gouvernement, au milieu des entraves d'une législation surannée. Renonçant à toute faveur de l'État, obligé de se passer de la reconnaissance par l'État, il a trouvé une forme d'association légale en dehors de toute immixtion et de toute surveillance gênantes.

David Hansemann a été une individualité indépendante et forte, comme on n'en rencontre plus souvent aujourd'hui.

(1) *David Hansemann*, par Alexandre Bergengrün, 1901. — *Die Diskontogesellschaft 1851 bis 1901*. Denkschrift zum 50 jährigen Jubiläum.

Il naquit en 1790, dans le presbytère de Fenkenverder (électorat de Hanovre), fils d'un pauvre pasteur protestant. Ses parens avaient un grand mépris pour l'argent; généreux, charitables, ils traversèrent la vie dans un état voisin de la gêne; David Hansemann adoucit l'existence de sa mère, dès qu'il fut en mesure de le faire. Il fréquenta l'école du village, reçut les leçons de son père et de son frère aîné, n'alla dans aucune université, mais, à quatorze ans, on l'envoya apprendre le commerce dans la petite ville de Rheda. Son chef était à la fois négociant et maire de la localité : l'apprenti servit donc également de secrétaire au maire, qu'il aidait dans sa correspondance en français, avec le préfet du département et dans l'établissement des rôles des contributions. Le futur ministre des Finances eut l'occasion de saisir sur le vif le fonctionnement des rouages inférieurs de l'administration. A Rheda, il put aussi compléter en partie son instruction, grâce à son frère Charles, qui était précepteur dans la famille du comte Bentheim-Tecklenburg. Les deux frères travaillaient ensemble de quatre à six heures du matin, la journée étant prise par leurs occupations professionnelles. David Hansemann recevait une trentaine de thalers de sa famille, son patron lui donnait comme étrennes un louis d'or; il y ajoutait les bénéfices d'un petit commerce en plumes d'acier, qui étaient une rareté au début du siècle. En 1809, après avoir fait quelques économies modestes, et pourvu d'un certificat attestant qu'il avait servi avec fidélité et avec zèle, qu'il connaissait l'anglais, le français et qu'il comprenait l'italien, il se mit en quête d'une autre situation. Il entra comme commis et voyageur dans la fabrique de drap de J. H. Elbers, à Montjoie; nourri et logé, il recevait 250 thalers d'appointement. L'engagement, conclu pour quatre ans, dura de 1810 jusqu'en 1815. David Hansemann, qui s'était fait de nombreux amis et qui avait acquis une véritable compétence dans quelques articles, comme la laine, la garance, les huiles et les bois de teinture, ouvrit une maison de commission en septembre 1817, à Aix-la-Chapelle.

La province du Rhin avait traversé sous la domination française une période de prospérité matérielle, que troubla son incorporation dans la monarchie prussienne; l'industrie et le commerce perdirent une partie des débouchés que le régime napoléonien leur avait assurés en Europe et il en résulta une crise prolongée. Les sympathies pour la Prusse s'en ressentirent.



sans qu'on souhaitât cependant le retour de l'état de choses aboli en 1815.

Hansemann avait un capital de mille thalers, provenant de ses économies, et ses proches lui avaient confié un peu d'argent. Il dut se borner d'abord à des affaires de commission, peu à peu il entreprit quelques opérations pour son compte personnel. En 1818, il eut un mouvement d'affaires s'élevant à un million de francs : au bout de cinq ans, il avait une fortune de cent mille francs. En 1821, il épousa Fanny Fremerey, fille d'un fabricant d'Eupen, qui descendait des huguenots expatriés. Sa maison devint vite un lieu de réunion pour les hommes intelligens et libéraux ; parmi ses amis les plus intimes, figurait Aders, chef de la maison J. H. Brink, d'Elberfeld, qui a rendu, comme bourgmestre, de signalés services et qui, malgré de grosses pertes résultant de la confiscation de marchandises anglaises en 1813, facilita la conclusion de l'emprunt décrété par Blücher en 1815. Aders était un libéral, qui, dès 1820, demandait la liberté des échanges, sans représailles ni guerre de tarif. Hansemann était moins avancé que son ami, il s'en tenait au tarif prussien de 1818, en demandant l'abolition des douanes intérieures. Aders et Hansemann engagèrent une polémique dans la revue *Rheinisch Westfälischer Anzeiger*, polémique qui eut un certain retentissement.

La première entreprise d'intérêt général, créée par David Hansemann, est la Compagnie d'assurances d'Aix-la-Chapelle, qui obtint la sanction royale en 1825. Une des originalités de la fondation consista dans l'attribution de la moitié des bénéfices à une institution philanthropique, qui s'appelait « Association pour favoriser le développement du travail. » Au bout des dix premières années d'exercice, le capital assuré s'éleva à 116 millions de thalers. Le dividende des actionnaires et le bénéfice attribué à l'Association ne commencèrent à devenir disponibles qu'en 1834, lorsque le fonds de réserve eut atteint 200 000 thalers. La somme dépensée pour l'institution philanthropique jusqu'en 1899 dépasse trente millions de marks ; c'est avec 1 400 000 marks, provenant de cette source, qu'a pu être établie en 1870 l'école technique supérieure d'Aix-la-Chapelle. Hansemann a fait partie de la direction, comme président, vice-président ou membre, jusqu'en 1848. A côté des progrès de l'enseignement professionnel, Aix-la-Chapelle doit à Hansemann et à l'institution philan-

thropique, l'organisation de caisses d'épargne. Membre de la Chambre de commerce en 1827, conseiller municipal en 1828, Hansemann s'occupait des affaires publiques, élaborait des projets de réforme et se trouvait en lutte à peu près constante avec la bureaucratie, qui avait beaucoup perdu du caractère éclairé et libéral qui l'avait distinguée sous l'influence de Stein et de Hardenberg. Une petite mésaventure personnelle, qui lui arriva en 1825, lorsqu'il négociait à Berlin l'autorisation nécessaire à la Compagnie d'assurances contre l'incendie, montre les tracasseries auxquelles on était exposé à cette époque. Lorsqu'il voulut revenir à Aix-la-Chapelle, la police refusa de lui rendre son passeport, avant qu'il eût fourni la preuve qu'il avait acquitté ses impôts à Aix-la-Chapelle et qu'il n'avait pas fait à Berlin d'affaires défendues. Il n'avait pas emporté la quittance de sa patente de négociant et il dut remettre son départ de quelques jours, jusqu'à ce que la pièce réclamée lui eût été envoyée de la maison. Il se plaignit vertement au directeur général des contributions, et du traitement personnel qu'il avait subi de la part du Bureau des Étrangers et du tort fait en général aux affaires. Il reçut satisfaction : le règlement fut modifié.

Il se trouva en conflit avec la bureaucratie sur d'autres questions, d'une tout autre importance, comme lorsqu'il proposa la fondation d'une banque d'émission pour la province du Rhin, afin de venir en aide au commerce, à l'agriculture, à l'industrie. Une démarche qu'il fit auprès du roi de Prusse, en lui adressant, après la Révolution de Juillet, un mémoire sur les réformes nécessaires, n'était pas de nature à lui gagner les sympathies des hommes du gouvernement. Le Roi le fit remercier et transmit le mémoire au ministre de l'Intérieur, mais lorsqu'il s'agit d'accorder une dispense concernant la durée minimum de séjour à Hansemann, élu député suppléant d'Aix-la-Chapelle aux États provinciaux, cette dispense fut refusée. La perspective d'entrer dans l'Assemblée rhénane avait amené Hansemann à étudier de près la situation administrative et financière de la province : ne pouvant la discuter publiquement, il en fit l'objet d'un livre : *La France et la Prusse, au point de vue politique et économique*. Il y expose l'organisation fiscale et financière, en fait la critique raisonnée et ajoute le plan de réformes qu'il a soumis au Roi. Modéré et circonspect dans la forme, il examine les causes de mécontentement, les griefs des contribuables; il con-

clut à la nécessité d'octroyer une constitution. Il insiste sur les inconvéniens d'une gestion occulte des finances de l'État : le budget doit être discuté publiquement. Il croit possible de faire 16 400 000 thalers d'économie dans certains départemens de l'État, dont 9 millions sur l'armée, il demande qu'on s'en serve pour améliorer les communications et opérer des dégrèvements, surtout en faveur des contribuables les moins aisés. Le livre, dont la première édition avait paru sans nom d'auteur, fit sensation. Lorsque la seconde édition fut mise en vente, le nom de Hansemann, simple marchand de laine, fut presque une déception pour beaucoup de gens. Les organes libéraux en dirent du bien, les feuilles réactionnaires lui firent subir un éreintement en règle. Le professeur Dieterici, qui a été directeur du bureau prussien de statistique, combattit plusieurs des assertions de l'auteur de *Prusse et France*.

Le livre était fait pour déplaire aux ministres et aux bureaucrates. Au commencement de l'année 1834, un anonyme dénonça à Berlin les fonctionnaires supérieurs de Cologne et d'Aix-la-Chapelle comme complices de Hansemann, auquel ils auraient communiqué des documens confidentiels. Un policier, Schnabel, fut chargé d'une enquête : il découvrit que le livre était dû aux manœuvres d'une association, connue sous le nom de parti français, qui préparait quelque chose sur le terrain de l'impôt et qui avait décidé de se servir, comme moyen d'agitation, d'un ouvrage de statistique. Hansemann n'avait fait que prêter son nom ; le véritable auteur était le conseiller de gouvernement, Ritz, aidé de quelques fonctionnaires, ralliés au parti français. Lorsque le ministre de l'Intérieur eut reçu le rapport de Schnabel, il demanda des explications au président Reimann, d'Aix-la-Chapelle, qui n'eut pas de peine à se disculper ainsi que ses subordonnés ; malgré cela, peu de temps après, Reimann fut remplacé par le comte d'Arnim-Boitzenburg. Hansemann fut réélu juge au tribunal de commerce, avec deux autres négocians de la ville : un arrêté royal confirma l'élection de ceux-ci, mais non pas la sienne.

La nécessité de moyens rapides et économiques de communication et de transport était comprise dans les provinces occidentales de la Prusse : dès 1825, le Westphalien F. Harkort avait fait ressortir les avantages qu'on pouvait attendre des voies ferrées ; en 1828 il avait créé une Compagnie modeste par actions — la première en Allemagne — pour construire, et exploiter

d'abord avec traction de chevaux, trois petites lignes. Après la révolution qui avait séparé la Belgique de la Hollande, les villes industrielles du Rhin sollicitèrent du gouvernement prussien la construction d'un chemin de fer allant jusqu'à la frontière belge, de façon à profiter du port d'Anvers. Cologne prit l'initiative et fonda une Compagnie, à la tête de laquelle fut placée Ludolf Camphausen. Aix-la-Chapelle, craignant pour ses intérêts, créa, sur le conseil et avec la participation de Hansemann, une société rivale qui demanda la concession souhaitée par les gens de Cologne. Une entente intervint, après de longues négociations dans lesquelles Hansemann eut naturellement un rôle prépondérant : lors de la constitution définitive du chemin de fer rhénan (1837), il fut nommé vice-président de la direction. Peu de temps auparavant il avait publié un volume intitulé : *Les chemins de fer et leurs actionnaires dans leurs relations avec l'État*. Cette étude venait d'autant plus à son heure que l'on discutait la question de savoir dans quelle mesure l'État devait s'intéresser aux chemins de fer, s'il devait construire et exploiter lui-même, et que les chemins de fer eux-mêmes comptaient encore des adversaires. Le problème envisagé par l'auteur était de trouver la justification de la construction par l'État ou, à défaut, de déterminer les conditions dans lesquelles l'industrie privée est appelée à établir et à exploiter les chemins de fer, en tenant compte des intérêts généraux de l'État et des intérêts particuliers des actionnaires. Plus d'un demi-siècle s'est écoulé, l'ouvrage présente surtout un intérêt rétrospectif, comme exprimant les vues d'un homme prudent et réfléchi : l'idéal pour lui, c'est que l'État construise et exploite, en se contentant de rémunérer les capitaux dépensés, sans faire de bénéfices qui pourraient être absorbés par les besoins généraux du budget; l'industrie privée ne construira que les lignes avantageuses. Mais, au moment où il écrivait, des obstacles presque insurmontables s'opposaient à l'exécution de ce programme, et il fallait accepter le concours des particuliers, qui donnait les moyens d'arriver au but; il fallait accorder aux actionnaires une rémunération du capital engagé, supérieure au revenu des fonds d'État, afin d'attirer les capitaux; il était nécessaire de prescrire l'amortissement du capital et de réserver les droits de rachat par l'État; enfin, il était indispensable d'arrêter à l'avance le plan du réseau prussien et le programme des travaux. Hansemann eut la satisfaction

de rencontrer des approbateurs nombreux, notamment le Kronprinz (1) de Prusse, et bien que toutes ses indications n'aient pas été suivies, il a exercé une incontestable influence sur la législation. Il eut l'occasion, en 1838, de publier une critique de la loi des chemins de fer.

La construction du chemin de fer rhénan ne se fit pas sans difficulté : une augmentation du capital eut lieu, 6 000 actions furent cédées avec une légère prime à un syndicat de banquiers de Cologne ; une baisse survint ; le Conseil d'administration reprit 4 000 actions, moyennant une indemnité de 200 000 thalers, et, ne pouvant déterminer le gouvernement prussien à les acheter, il finit par les vendre au gouvernement belge : il s'exposait ainsi à des attaques en Allemagne d'autant plus qu'il n'assurait pas l'achèvement des travaux. Quelques années plus tard, Hansemann dut négocier avec le gouvernement prussien une avance d'argent et une garantie d'intérêt sur un emprunt : grâce à cela, en 1843, on put inaugurer la ligne Cologne-Aix-la-Chapelle-Herbesthal-Verviers, qui ouvrait au trafic une route jusqu'à Anvers. Peu de temps après, à la suite d'un conflit avec le chef de la maison Oppenheim, de Cologne, conflit dans lequel la majorité des actionnaires se prononça pour Oppenheim, Hansemann donna sa démission de vice-président : il avait voulu faire sortir du Conseil Oppenheim qui, administrateur et banquier, lui paraissait sacrifier les intérêts de la compagnie à ses intérêts particuliers.

Il s'intéressa ensuite à diverses entreprises de chemin de fer, qui ne furent pas heureuses ; il y eut un engouement de la spéculation pour les actions de chemins de fer, qui aboutit à une crise : le gouvernement l'aggrava en interdisant de négocier les titres non libérés à la Bourse.

En 1844, David Hansemann céda sa maison de commerce à son associé Stoltenhoff, tout en restant son commanditaire pour 70 000 thalers ; il plaça le reste de sa fortune, 50 000 thalers, dans une fabrique de draps à Eupen, dont son fils aîné Adolphe prit la direction. Libre de la sorte, il se donna tout entier à la politique, bien qu'il continuât de payer patente comme négociant afin d'avoir le droit, le cas échéant, de faire des affaires. Il s'occupa surtout des affaires publiques, des questions économiques

(1) Plus tard Frédéric-Guillaume IV.

et commerciales, de la réforme de la Banque de Prusse et il développa ses idées dans des brochures. Il commença son activité parlementaire comme député suppléant pour Aix-la-Chapelle à la diète provinciale rhénane, en 1845. On a conservé la liste des livres que Hansemann emporta avec lui à Coblenz : 121 volumes traitant de questions politiques et économiques. Un décret royal convoqua pour le 11 avril 1847 les membres des diverses assemblées provinciales à Berlin pour former la diète commune de Prusse, à laquelle étaient concédés divers droits financiers, en temps de paix, et le droit de pétition pour les affaires d'ordre général.

Hansemann, qui avait alors cinquante-sept ans, combattait depuis dix-sept ans pour l'octroi d'une constitution ; il était connu pour ses idées libérales et sa compétence financière. Il prit une part considérable à la discussion, prononça de nombreux discours, dans lesquels il parla de l'avenir réservé à la nation allemande et de ses intérêts maritimes, dans lesquels il traita les principaux sujets du jour (1). Son biographe fait remarquer qu'il se montra tacticien consommé.

Il n'était pas un opposant systématique et intransigeant : il défendit le projet du gouvernement abolissant l'octroi municipal sur la farine et la viande, établissant un impôt sur le revenu supérieur à 400 thalers, avec déclaration obligatoire. Le projet fut d'ailleurs rejeté.

L'attitude de l'opposition, notamment dans différentes questions auxquelles le Roi attachait de l'importance, avait produit un très mauvais effet sur le monarque : pour marquer son mécontentement, il s'abstint de paraître à la clôture de la session et fit exclure des fêtes de Cour 137 députés qui avaient signé une déclaration des droits. En province, les députés libéraux furent reçus avec enthousiasme. Hansemann et son collègue Mevissen, de Cologne, entrèrent en contact avec les libéraux modérés du Sud de l'Allemagne, en vue d'élaborer un programme commun de réforme.

Lorsque, après les événemens de mars 1848, Frédéric-Guil-

(1) « L'administration financière n'est pas pour moi seulement l'exécution du budget des dépenses et des recettes, mais l'administration de toutes les ressources, de tous les moyens de l'Etat, l'harmonie de toutes les branches. » Discours contre l'emprunt du chemin de fer de l'Est. C'est alors que Hansemann dit que le premier devoir d'une assemblée parlementaire est d'être très exacte en matière de finances. « *Bei Geldfragen hört die Gemütlichkeit auf.* » « Dans les affaires d'argent cesse toute sentimentalité, la raison seule doit nous conduire. » Cette phrase eut un succès de fou rire en sa prud'homie.

laume se fut séparé de ses anciens conseillers, qu'il eut essayé d'un ministère Arnim, il dut se décider à prendre un ministère bourgeois, présidé par Camphausen et dans lequel David Hansemann reçut le département des Finances : ce ministère devait guider les premiers pas de la Prusse dans la voie de la liberté constitutionnelle ; il l'eût fait aisément dans des temps calmes, il ne fut pas à la hauteur de la situation dans une période troublée, au milieu des intrigues de la Cour, des réactionnaires et des revendications tumultueuses du radicalisme. Les démocrates qui s'étaient réjouis de l'arrivée de Camphausen et de Hansemann au pouvoir et qui les considéraient comme les sentinelles de la révolution, eurent vite une déception. La tâche du cabinet était double : d'une part rétablir l'ordre, le respect de l'autorité et de la loi, de l'autre, exécuter les réformes libérales.

Pour le ministre des Finances, la situation était particulièrement difficile : à des travaux de réorganisation dans son propre département (1), vint se joindre le souci de la crise qui avait éclaté à peu près partout et qui était surtout menaçante dans la province rhénane. Dès le 29 mars, la maison de banque Abraham Schaaffhausen, de Cologne, suspendit ses paiemens ; le nouveau ministère venait de se constituer, lorsque Hansemann reçut une dépêche du président de gouvernement, lui demandant une avance de 300 000 thalers pour empêcher un désastre ; le même jour, les trois principales maisons de Cologne, Oppenheim, Herstatt et Stein s'adressèrent à Hansemann pour qu'il fit transférer 2 millions de thalers à la succursale de la Banque de Prusse. Dès le 31 mars, des sommes considérables furent envoyées. Sur le conseil du ministre, la maison Schaaffhausen fut transformée en société par actions, les créanciers reçurent des actions pour le montant de leurs créances, l'État garantit l'intérêt pendant quelques années sur 2 150 000 thalers. Les statuts du « Schaaffhausensche Bankverein » furent confirmés par arrêté royal, le 28 avril 1848 : cet établissement existe encore aujourd'hui et il est au nombre des plus considérés et des plus puissans de l'Allemagne. La crise sévit principalement encore à Berlin et en Silésie : le commerce et l'industrie réclamaient du crédit et plus

(1) Il s'agissait de mettre sous la direction du ministre des Finances l'administration de la dette, celle de la Trésorerie, qui étaient demeurées indépendantes jusque-là et de détacher de son Ministère, le commerce, l'industrie, les travaux publics.

de moyens de paiement. Hansemann mit 3 millions de thalers à la disposition de la Banque de Prusse, favorisa la création d'une banque municipale d'émission à Breslau. Il fut lui-même une victime de la tourmente : son ancien associé Stoltenhoff, auquel il avait confié 70 000 thalers de commandite, s'était lancé dans des spéculations en céréales et en actions non libérées, malgré les avertissemens réitérés qu'il lui avait donnés. Dès sa nomination comme ministre, Hansemann intima à la maison Stoltenhoff d'avoir à liquider tous les engagements de spéculation ; il en résulta la ruine. Hansemann y perdit son capital ; il chargea de ses intérêts son fils aîné Adolphe, alors âgé de vingt-deux ans, dans la fabrique de drap duquel il était intéressé et, qui, en quelques années, reconstitua le capital perdu chez Stoltenhoff.

Le ministre des Finances avait trouvé 15 millions de thalers dans les caisses du Trésor : il en fit largement usage pour combattre la crise, mais il demanda en même temps au Landtag des crédits extraordinaires afin de tenir au moins en partie les promesses faites. Le nouveau cabinet abolit l'impôt sur la farine (octroi municipal) ; ce dégrèvement dura jusqu'en 1851 ; l'abolition complète n'eut lieu qu'en 1875.

Le 4 avril 1848, Hansemann soumit au Landtag ses projets financiers : il demandait le droit de procéder à des relèvemens d'impôt ou à un emprunt pour assurer les ressources nécessaires à l'administration, au rétablissement du crédit public, et pour venir en aide au commerce et à l'industrie. La commission à laquelle les projets furent renvoyés ne voulut pas accorder des pouvoirs illimités : Hansemann se restreignit à demander l'autorisation d'emprunter 15 millions et de garantir jusqu'à 25 millions de thalers sur des avances à faire par l'État. Parmi les adversaires du projet, l'un des plus véhémens fut M. de Bismarck, qui était plein de prévention et d'antipathie contre le bourgeois, venu des bords du Rhin pour diriger les affaires de l'État, et dont la conception politique était l'abandon de toutes les idées conservatrices, auxquelles lui, Bismarck, était dévoué. L'attaque fut chaude ; Bismarck reprocha à son adversaire de voir les choses de la patrie à travers les lunettes de l'industrialisme, non pas avec les yeux de l'homme d'État qui embrasse d'un regard les intérêts généraux. La projet était tout en faveur des grandes villes, les charges retomberaient sur les petites villes et les campagnes, qui étaient sacrifiées. Bismarck se déclara disposé à



voter l'emprunt, si on lui indiquait le plan de l'opération, mais il rejetait la garantie de 25 millions pour les entreprises commerciales et industrielles. Malgré cette critique qui se traduisit en un langage passionné, le Landtag vota les crédits demandés (1). Hansemann consacra un million de thalers à fonder des caisses d'escompte dans différentes localités, afin de faire des avances aux industriels et aux artisans; il créa, dans les villes pourvues de succursales de la Banque de Prusse, des caisses de prêts, dirigées par un comité composé de fonctionnaires de la Banque, de représentans du commerce, auxquels un commissaire royal fut adjoint. Les caisses de prêts avançaient, contre nantissement de marchandises et de titres, à trois mois, sous forme d'un nouveau papier-monnaie que les caisses de l'État étaient tenues d'accepter; ce papier-monnaie, dont la couverture consistait dans les gages fournis par les emprunteurs et qui avait le garantie de l'État, était limité à 10 millions de thalers. Il devait être retiré dans un délai de trois ans. Il a été fondé 13 caisses de prêts, avec 10 agences (2).

Quant à l'emprunt de 45 millions, il fut émis le 25 avril 1848, en bons décennaux 5 pour 100 en coupures de 10, 20, 50 et 100 thalers. Les souscriptions furent peu nombreuses. Les adversaires du ministre triomphèrent: leurs prédictions se réalisaient. Un emprunt volontaire ne pouvait réussir dans les circonstances présentes; ce qu'il fallait, c'était un emprunt forcé, qui fut décrété en effet trois mois plus tard et qui amena des demandes de l'emprunt 5 pour 100. A ces ressources extraordinaires, Hansemann essaya d'ajouter des économies de diverse nature.

Mais les jours du cabinet Camphausen étaient comptés: les ministres étaient désunis; le président du Conseil lui-même songeait à échanger son poste contre celui de représentant plénipotentiaire de la Prusse à Francfort. Un replâtrage fut essayé. Le 22 mai avait eu lieu la réunion de l'Assemblée constituante, chargée de voter la nouvelle constitution. Le 14 juin, une émeute éclata à Berlin, l'arsenal fut pillé, 2000 fusils furent emportés, il y eut des morts et des blessés. Cet incident

(1) L'idée de Hansemann était, afin d'augmenter la circulation monétaire, d'accorder la garantie de l'État aux bons émis par les associations de crédit privées et de les recevoir jusqu'à concurrence d'un montant déterminé en paiement des impôts.

(2) Au commencement de 1850, il y avait 7 millions et demi de bons en circulation.

précipita la crise ministérielle. A la surprise générale, le Roi chargea Hansemann de constituer un nouveau cabinet : ce n'est pas qu'il eût de la sympathie personnelle à son égard, mais il le considérait comme un adversaire déterminé de l'anarchie, comme le seul qui ne se fût pas découragé, qui ne fût pas dégoûté par les ennuis du pouvoir, enfin comme un homme populaire. Frédéric-Guillaume indiquait comme collègues Schreckenstein, Schleinitz, qui faisaient partie du cabinet, et Auerswald, frère d'un des ministres démissionnaires. Ce fut un changement de personnes plus que de principes. Hansemann essaya de se renforcer, en complétant le ministère par l'adjonction de membres du parlement, à l'exception de la gauche. Ce n'était pas commode. Hansemann réussit à gagner Kuhlwetter, Milde, Rodbertus et Garke. C'était un ministère de compromis, hâtivement mis sur pied. Le programme ministériel annonça le dépôt de divers projets de loi (garde nationale, rachat des charges rurales, organisation communale, etc.); sur le terrain économique et financier, il se référa au programme du cabinet précédent. Une phrase vague et diplomatique constatait l'évolution faite en Prusse depuis le mois de mars, sur le terrain constitutionnel.

Au bout de huit jours, le cabinet, qui s'était divisé en deux camps, l'un de droite, l'autre de gauche, perdit l'un de ses membres : le rural Rodbertus, ministre de l'Instruction publique, donna sa démission. C'était d'ailleurs une idée assez étrange d'avoir choisi Rodbertus, avec lequel on se trouvait en désaccord sur presque toutes les questions. Kuhlwetter se montra plein d'énergie pour rétablir l'ordre dans la rue, l'effectif des sergens de ville fut porté à 2000 hommes. Les mesures financières prises par Hansemann commençaient à porter leurs fruits; la confiance renaissait; le gouvernement fit reprendre les travaux de chemins de fer. Un projet de loi réformant l'administration locale fut déposé, un autre supprimant le droit de chasse sur les terres d'autrui, un troisième abolissant l'exemption de l'impôt foncier. La situation financière était difficile : Hansemann prévoyait pour l'exercice en cours une plus-value de dépenses de 22 millions, une moins-value de recettes de 8 millions, soit un déficit de 30 millions. Les rapports des agents à l'étranger montraient qu'il était impossible de songer à faire appel au crédit sur les places étrangères. L'emprunt 5 pour 100, émis le 25 avril, avait donné 1 million et demi. Hansemann, à contre-

cœur, déposa un projet d'emprunt forcé le 10 juillet. Toute personne ayant une fortune de 4 000 à 400 000 thalers serait tenue d'avancer à l'État entre 1/2 et 2 pour 100 de son capital contre une rente de 3 1/3 pour 100. Hansemann expliqua qu'il n'y aurait pas lieu sans doute de recourir à cette mesure : la menace seule suffisait. L'événement lui a donné raison : finalement les souscriptions volontaires ont fourni 14 millions en 1848, 1 million en 1849. Le ministre des Finances proposa en même temps de relever l'impôt sur la betterave, sur l'alcool, et de supprimer toute exemption de l'impôt de classe ; il élabora même un projet de rachat des chemins de fer, pour lequel il fallait une centaine de millions ; il demandait un crédit de vingt millions pour commencer et, en outre, 30 millions en vue de lignes nouvelles. Il comptait y faire face en émettant des obligations de chemins de fer 4 pour 100, des obligations gagées sur les domaines, pour 92 millions 1/2. Tous ces projets furent combattus par la camarilla qui entourait le Roi et qui sympathisait avec les grands propriétaires, pour qui les plans du ministre constituaient la continuation de la révolution. Le cabinet Hansemann Auerswald tomba au mois de septembre, sur une question dans laquelle il lui fallut défendre l'armée contre les attaques de la gauche. A la suite d'un conflit entre les troupes et la garde nationale, dans une petite ville de province, deux députés assez obscurs avaient fait adopter une résolution demandant une enquête, invitant le ministre de la Guerre à prémunir les officiers contre les manœuvres réactionnaires et à persuader ceux qui ne pourraient accommoder leurs convictions à un régime constitutionnel, de faire de leur démission un devoir d'honneur (9 août). Un mois plus tard, le gouvernement informa le Président de l'assemblée que les troupes engagées dans l'incident de Schwerdnitz en avaient été retirées, et qu'ainsi les désirs de la Chambre avaient reçu satisfaction ; le ministre de la Guerre avait invité les commandans de l'armée à combattre toutes les manœuvres réactionnaires et républicaines parmi les troupes, mais le cabinet était convaincu qu'on ne pouvait aller plus loin sous peine de compromettre la discipline et l'ordre. Cette lettre fut communiquée par le Président le 4 septembre, elle donna lieu à des débats passionnés. Behnsch et Waldeck, au nom de la gauche, protestèrent contre ce qui leur semblait une rébellion ministérielle. Les ministres se défendirent assez mal, bien que leur cause fût

excellente : ils furent battus par 219 contre 143 voix. Leur défaite fut saluée par des cris de joie, la populace cherchait les ministres pour les jeter à l'eau. Hansemann, qui avait quitté la salle avant la fin du vote et qui n'avait pas été reconnu, acheta en route des placards illustrés, où l'on représentait les sept ministres à la potence. Les ministres donnèrent leur démission au Roi, qui se débattit pendant longtemps, qui rédigea un message que les ministres refusèrent de contresigner. Il dut se décider à les remplacer par le général de Pfuël, Bonin, Erchmann. C'était le commencement de la réaction.

Le 21 septembre, un arrêté royal nomma Hansemann chef de la Banque de Prusse, avec 5000 thalers d'appointement et 1000 thalers d'indemnité de logement; Frédéric-Guillaume IV tenait à reconnaître les services et la compétence de son ministre; il s'élevait au-dessus des préventions et des antipathies de son entourage. Le chef de la Banque était un fonctionnaire représentant l'État, nommé par le Roi, le directoire de la Banque lui était subordonné. Ce poste avait été créé durant la période de gouvernement absolu, il avait été confié à des ministres et comme ceux-ci avaient laissé pleine liberté d'action au président et à ses collègues du directoire, on avait évité les conflits qui allaient surgir. Hansemann ne considéra point les fonctions de chef de la Banque comme purement honorifiques, bien que la *Kreuzzeitung*, qui le traitait de charlatan politique, l'accusât de s'être découpé dans la chair des contribuables une grasse sinécure. Il porta son attention sur deux points : assurer la solidité absolue de la Banque et accorder au public toutes les facilités compatibles avec une bonne gestion. La politique extérieure, la crainte d'une guerre européenne (1849-1850) pesaient sur les affaires et empêchaient la reprise de se faire. Hansemann, dans les deux ans et demi qu'il fut à la tête de la Banque, élaborait plusieurs projets qu'il ne put mettre à exécution. Il était convaincu qu'un établissement privé valait mieux qu'une institution purement gouvernementale ou qu'une institution mixte comme l'était la *Preussische Bank*; il redoutait l'absorption des ressources de la Banque par l'État dans les momens de crise, absorption qui était nuisible au commerce et à l'industrie; il craignait aussi qu'en cas de guerre malheureuse, les capitaux se trouvant à la Banque ne fussent considérés comme propriété de l'État et confisqués par l'ennemi.

Les relations entre Hansemann et Lamprecht, président du « Bankdirektorium, » avaient commencé par être bonnes ; elles ne le restèrent pas longtemps ; Lamprecht avait été habitué à une indépendance complète, lorsque Rother était chef de la Banque, et il ressentit comme des empiétements sur son autorité toutes les mesures prises par Hansemann, dont il était d'ailleurs l'adversaire politique. C'était de plus un bureaucrate de carrière, tandis que son supérieur était un commerçant. Hansemann entreprit des voyages d'inspection, la gestion de certaines succursales lui parut défectueuse, notamment en ce qui touchait les escomptes et les avances. Le conflit éclata à l'occasion d'un arrêté du chef de la Banque (19 avril 1850) prescrivant de lui soumettre, sans aucune exception, toutes les affaires importantes. Lamprecht et ses collègues répondirent par une plainte formelle concernant la façon dont Hansemann comprenait et remplissait ses fonctions, plainte remise le 2 mai au ministère. Hansemann répliqua par un rapport détaillé, expliquant qu'il avait non seulement le droit, mais le devoir d'exercer un contrôle et une surveillance sévères. Le ministère lui donna raison, au point de vue de la forme, mais refusa d'entrer dans le fond du débat.

La retraite de Hansemann fut amenée par une voie indirecte, que ses ennemis surent choisir avec habileté ; ils portèrent l'attaque sur un point de droit constitutionnel, les relations du chef de la Banque avec le souverain et les ministres ; le chef de la Banque devait être subordonné à un ministre qui aurait à contresigner ses rapports. Au commencement de 1850, la commission du budget de la seconde Chambre s'occupa de la question, sans arriver à une décision ; elle y revint en mars 1851. Une motion fut présentée demandant au gouvernement d'indiquer le ministre qui aurait la responsabilité de la direction de la Banque, et après quelques explications fournies par Hansemann, il fut résolu de remettre au ministère la solution du problème. Le rapport de la commission fut rédigé par Bismarck, qui s'était fait nommer rapporteur, bien qu'il ne fit pas partie de la commission, aux séances de laquelle il assistait comme député. Bismarck insinua que l'avis de la commission avait été de confier le poste de chef de la Banque à un ministre ; dans le débat qui eut lieu le 20 mars, il attaqua Hansemann et se prononça en faveur de l'administration par un collège de directeurs responsables ; la prépondérance du chef actuel réduisait les directeurs à

n'être que de simples chefs de bureau. Il était préférable de confier la fonction de chef de la Banque à un ministre, qui n'aurait pas le temps de s'occuper des détails (1). Bismarck eut cependant assez d'impartialité pour rendre hommage aux talents et aux services de Hansemann. La Chambre approuva le texte du rapport sans passer à un vote. Quelques jours plus tard, le chef de la Banque de Prusse apprit que le Ministère avait résolu de le destituer, afin de donner satisfaction à ses adversaires, et que l'on s'appuyait sur l'opinion exprimée par le comité central des actionnaires en 1850. Il prépara un mémoire, dans lequel il faisait ressortir l'illégalité de l'avis des actionnaires et montrait tout ce qu'il avait fait pendant deux ans et demi. Il n'eut pas le temps d'expédier son mémoire. Le 6 avril, il reçut communication d'un arrêté royal daté du 2 avril, qui nommait à sa place le ministre du Commerce van der Heydt, « afin d'écartier la contradiction entre la Constitution et l'article 48 des statuts de la Banque, » et le mettait en disponibilité avec un traitement de 2 000 thalers.

Hansemann écrivit au ministre du Commerce d'Autriche, von Bruck : « Le fait que moi, constitutionnel gouvernemental et conservateur, ai pu être destitué pour des motifs politiques, vous fait voir notre situation. Jamais le parti des hobereaux n'a eu plus d'influence, jamais il n'a conçu de projets plus audacieux. » Il était étrange, en effet, que les adversaires du régime constitutionnel eussent employé contre lui de prétendus scrupules constitutionnels. Sa carrière de fonctionnaire était finie : il allait consacrer les années qui lui restaient à fonder une institution privée qui a été très utile au développement financier et économique de son pays et qui est aujourd'hui parmi les plus puissantes de l'Allemagne

## II

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'organisation du crédit était bien incomplète ; on ne connaissait pas ce réseau serré d'établissements, d'associations, de maisons qui mettent des capitaux à la disposition non seulement du grand commerce et de la grande industrie, mais encore des producteurs et des négocians de petite

(1) C'est la solution que Bismarck a fait prévaloir plus tard ; le chef de la Banque d'Allemagne est le chancelier de l'Empire.

envergure. Cette absence de facilités auxquelles nous nous sommes habitués, et sans lesquelles nous ne comprenons pas l'existence journalière, était particulièrement sensible dans les heures de crise, de méfiance, lorsque les capitaux se cachaient et qu'on faisait rentrer les créances. La Révolution de 1848 amena des perturbations politiques, qui eurent leur répercussion, dans presque tous les pays, sur le développement normal des affaires. Presque partout le gouvernement intervint pour apporter des soulagemens et des remèdes : en France, il aida à la fondation de comptoirs d'escompte. En Prusse nous avons vu les mesures que Hansemann, durant son ministère assez court, fit prendre, notamment la création de caisses de prêts, l'émission de bons garantis par des nantissements. En Belgique, une tentative originale, qui s'appuyait sur l'initiative privée et l'association, avait été faite sous le patronage du roi Léopold, en 1848 : du moins, à cette époque, la fondation d'une société de crédit mutuel avait paru une nouveauté. L'objet de l'association était de procurer aux participans, qui étaient pour la plupart des petits commerçans et des artisans, un crédit plus considérable et dans de meilleures conditions qu'ils ne l'auraient obtenu individuellement : la Société de crédit bruxelloise escomptait des effets de chaque membre jusqu'à concurrence du montant d'actions qu'il avait souscrit. Elle trouva un concours empressé et bienveillant auprès des banques et des banquiers belges. L'attention de David Hansemann avait été attirée sur la nouvelle institution que son beau-frère Weise décrivit dans une brochure. Il en entrevit toute l'utilité pour Berlin, qui était mal pourvu dans cet ordre d'idées, et il conçut un projet qui assurait la coopération de la Banque de Prusse ; celle-ci aurait pris le papier de l'association de crédit à un taux de faveur. Lorsqu'il fut mis à la tête de la Banque de Prusse, il commença une véritable propagande, allant voir lui-même beaucoup de commerçans et d'industriels. En 1850, il publia l'exposé du plan d'une société de crédit, et peu de temps après, il convoqua une réunion de 300 membres qui se tint au siège même de la Banque de Prusse et qui approuva les statuts élaborés par lui. Il ne s'agissait pas de faire concurrence aux banquiers particuliers ; la nouvelle institution se bornerait à escompter le papier de ses membres et à recevoir des dépôts, sur lesquels elle bonifierait un intérêt modéré, elle s'abstiendrait de toute opération pouvant entraîner des risques. Elle aurait à sa tête

trois directeurs qui devraient se consacrer entièrement à elle.

Le gouvernement ne montra pas de dispositions bienveillantes; il demanda, pour accorder les droits de personnalité juridique, de grandes modifications dans les statuts. Les pourparlers durèrent une année entière. Le comité présidé par Hansemann fit des concessions, sauf sur deux points : limitation de la durée de la société à dix ans, au lieu de vingt-cinq ans, et interdiction de bonifier des intérêts aux déposans. Les ministres du Commerce et des Finances maintinrent leur point de vue étroit, bien qu'une commission parlementaire, qui faisait une enquête sur les institutions financières de la Prusse, se fût prononcée dans un rapport spécial en faveur du projet élaboré par Hansemann; la commission déclara que les objections du gouvernement n'étaient pas fondées.

La disgrâce de Hansemann lui permit de mettre à exécution le projet qu'il aurait dû abandonner, s'il était resté à la tête de la Banque de Prusse et s'il était demeuré fonctionnaire. Il découvrit un moyen de se passer de l'autorisation du gouvernement, de renoncer au prestige de la reconnaissance de la société par l'État : il proposa de transformer la société de crédit en société commerciale, en se soumettant aux dispositions ordinaires de la loi. Le 2 juin 1851 eut lieu l'assemblée constitutive; le contrat est daté du 6 juin : il ne devait avoir force exécutive que si le gouvernement ne modifiait pas son attitude avant le 15 septembre : le gouvernement s'en garda bien. La nouvelle société reçut le nom de *Société d'Escompte*, et les deux tiers des adhérens de la Société de crédit notifièrent leur adoption des conditions nouvelles. Hansemann fut élu comme gérant responsable et propriétaire unique de la raison sociale, « Direction de la Société d'Escompte. » Celle-ci ouvrit ses bureaux, le 15 octobre 1851, dans la *Kleine Präsidentenstrasse*. L'organisation nous semble aujourd'hui compliquée et bien différente de ce que sont les grandes banques par actions; il ne faut pas oublier le point de départ : il s'était agi d'accommoder une Association de crédit mutuel aux formes légales des sociétés commerciales, n'exigeant pas l'intervention de l'État. C'était une véritable société en commandite, comprenant d'une part les gérans responsables et de l'autre les simples associés, auxquels un crédit était ouvert. Les gérans responsables solidairement étaient propriétaires de la raison sociale, ils avaient droit à un prélèvement sur le bénéfice en leur faveur; de



plus, ils étaient intéressés dans l'affaire pour leur mise, leur part tout comme les simples associés qui n'avaient pas de responsabilité vis-à-vis des tiers, mais qui pouvaient être tenus de participer aux pertes dans la proportion de leur intérêt. Les parts étaient libérées de 10 pour 100, les versements effectués rapportaient 4 pour 100 d'intérêt; les associés participaient également au bénéfice net.

La forme choisie par Hansemann le dispensait de toute relation avec l'État; elle était conforme à la législation et cependant elle sortait du cadre habituel; c'était une innovation qui a exercé plus tard une véritable influence sur l'élaboration du Code de commerce. L'objet de la société ne fut pas modifié; une plus grande liberté fut donnée pour recevoir des dépôts à intérêt de membres et de personnes étrangères à la société; les sommes, qui n'étaient pas absorbées par les crédits ouverts aux associés, ne pouvaient être employées qu'en escomptes ou en avances sur effets de commerce; toutes les opérations de spéculation étaient interdites.

La Société d'Escompte entra en activité avec 236 membres, qui avaient souscrit des parts représentant environ 500 000 thalers; au bout de dix-huit mois, elle en comptait 1 400 avec 5 millions de thalers (1). Le développement était satisfaisant, mais on se heurtait toujours encore à la mauvaise volonté du gouvernement prussien, notamment au manque de sympathie de la Banque de Prusse. Hansemann ne trouvait personne qui voulût partager les responsabilités de la gérance, ce qui l'empêcha de prendre la direction de la Banque de commerce et d'industrie que Mevissen et Abraham Oppenheim fondaient à Darmstadt: ils offraient cependant 30 000 florins et une participation de 5 pour 100 dans les bénéfices. Hansemann avait réservé à son fils Adolphe le droit d'entrer comme gérant, mais celui-ci ne voulait pas encore abandonner sa fabrique d'Eupen.

Les statuts avaient fixé à trois au minimum, à neuf au maximum le nombre des gérants; la dictature du fondateur ne devait constituer qu'un stage temporaire. Un des obstacles qui rendaient si difficile l'obtention de concours nouveaux provenait de la mo-

(1) L'admission de nouveaux membres était prononcée après examen par une commission spéciale, le Conseil d'administration et la direction. Dès le début, le fonctionnement de la Société d'escompte différa de celui de l'Association de crédit de Bruxelles. Les crédits ouverts aux membres ne dépassèrent jamais 45 pour 100 du montant souscrit.

dicité relative des bénéfiques. Au bout de quelques années, l'expérience montra qu'il fallait doter la société d'un capital stable, au lieu du capital variable, et modifier les statuts afin de permettre de faire toutes les affaires de banque. Le 28 avril 1855, l'assemblée générale adopta les propositions de la direction : à l'avenir, il serait permis de faire des avances non seulement sur effets de commerce, mais sur fonds publics, actions, obligations, et d'étendre le champ des opérations, sans se départir de la prudence et de la circonspection indispensables. Le 9 janvier 1856, il fut décidé, — tout en maintenant l'organisation primitive des parts à capital variable, — de doter la société d'un capital en commandite de 10 millions de thalers, en parts de 200 thalers chacune.

On créait une seconde catégorie d'associés, détenteurs de parts de commandite, qui ont fini par éliminer peu à peu ceux qui étaient membres de la Société d'Escompte avec des participations variables; les commanditaires, dont la mise de fonds était fixe et qui répondait en premier lieu des pertes, reçurent 1 pour 100 de dividende de plus que les autres associés, dont la mise répondait seulement des pertes leur incombant personnellement. Les deux catégories d'intéressés avaient chacune leurs représentans dans le Conseil d'administration; toute distinction a disparu en 1884; les comptes des anciens associés ont été transférés peu à peu dans la division de banque proprement dite. Le maximum d'activité de la branche primitive a été atteint en 1857, avec 2400 adhérens et 15 millions et demi de thalers de capital nominal.

L'assemblée générale avait autorisé l'émission de 10 millions de thalers de parts de commandite; l'émission eut un très grand succès. David Hanseman, qui imposait volontiers le sacrifice d'une part de bénéfice à des objets d'utilité générale, fit accepter des actionnaires l'application de la prime sur les nouvelles actions à la constitution d'un fonds de retraite pour les employés. Ce fonds, qui porte aujourd'hui le nom de « Caisse de pension David Hanseman, » s'élève à plus de 3 millions de marks.

La fin de la guerre de Crimée avait été le signal d'une véritable fièvre de spéculation, de création d'entreprises nouvelles; c'était la période de splendeur du Crédit mobilier que les Pereire avaient fondé en 1852. L'exemple est contagieux : il ne manqua pas de propositions de doter l'Allemagne d'une ou plusieurs

institutions similaires; les *promoters*, comme on dit aujourd'hui, cherchaient à obtenir le concours de la Société d'Escompte; les fonctionnaires du ministère des Finances recommandèrent même l'idée d'une institution prussienne de crédit pour favoriser le commerce, l'industrie et l'agriculture. Hansemann se tint sur la défensive; dans une lettre qu'il écrivit à la direction de sa société le 17 février 1856, il fit ressortir les dangers de la manie du jour pour les actions, manie qui était la principale source de bénéfices du Crédit mobilier français et de la Banque de Darmstadt: « Ces sociétés sont exposées à un double péril: tout d'abord, les actions peuvent être poussées à des cours qui correspondent aux bénéfices extraordinaires du moment, mais non pas au développement normal des affaires; ces cours exagérés peuvent entraîner à des entreprises très risquées; en second lieu, les membres de l'administration peuvent être tentés de conserver pour eux-mêmes la majeure part dans les affaires qui semblent bonnes et lucratives; d'autre part, lorsque d'autres opérations doivent être faites par leurs compagnies, bien qu'elles ne soient pas commercialement avantageuses, il y a le danger que les administrateurs ne se montrent philanthropes aux dépens de leurs actionnaires. » C'était indiquer avec beaucoup de clarté et de netteté, à une époque où l'on ne possédait pas l'expérience qui a été acquise depuis lors, deux des vices inhérens aux sociétés financières. Que de désastres sont dus aux aventures courues par les directeurs, afin de maintenir le bénéfice, le dividende, le cours des actions au niveau des années de prospérité! et combien de fois n'a-t-on pas essayé de passer aux actionnaires les entreprises de moindre qualité alors qu'on se réservait les meilleures!

Hansemann mettait ses collègues en garde contre le revirement inévitable, contre la crise, dont il signalait les prodromes. Il indiquait la passion du jeu dans toutes les classes de la société, les achats de valeurs faits uniquement en vue du bénéfice sur la revente. Le capital existant en Prusse ne suffisait pas pour absorber toutes ces valeurs nouvelles, qui venaient sur le marché. La conclusion à laquelle arrivait le gérant de la Société d'Escompte, c'est qu'il fallait redoubler de prudence, surveiller les affaires de ceux dont on prenait le papier ou auxquels on ouvrait des crédits, limiter le chiffre des avances, ne pas craindre de donner des avertissemens aux cliens qui étaient sur le point de

se laisser séduire par l'emballement général; avoir soin de munir la Société d'Escompte de ressources disponibles pour parer à toutes les éventualités, et néanmoins éviter toute anxiété exagérée notamment avec ceux dont les affaires sont solidement conduites.

La crise de 1857 qui, partie des États-Unis, s'était abattue sur l'Angleterre et avait fait des ravages en Allemagne, notamment à Hambourg, prouva la justesse des prévisions et des conseils de Hansemann. La situation était compliquée à Hambourg, qui avait une monnaie de compte spéciale; on y redoutait une véritable disette de numéraire, tandis qu'en Prusse on craignait la répercussion des faillites hambourgeoises. Le ministre du Commerce von der Heydt en conféra avec le gérant de la Société d'Escompte, qui lui soumit un projet permettant d'escompter les effets sur Hambourg à un change fixe et pour lequel il promettait le concours de son établissement. Le Sénat de Hambourg refusa d'accepter les propositions de Hansemann, parce qu'elles portaient atteinte à l'autonomie du régime monétaire; il demanda à la Prusse de lui prêter de l'argent non monnayé, qui pût servir de contre-partie à la *Mark Banko*. La Prusse refusa; le secours nécessaire fut obtenu à Vienne, où l'on était au régime du papiermonnaie, et où l'on avait un gros stock de lingots d'argent; la Banque nationale autrichienne prêta 40 millions *Mark Banko* à 6 pour 100 à l'État de Hambourg, jusqu'au 31 décembre 1858. Un train spécial, parti de Vienne, amena le métal le 15 décembre 1857 à Hambourg: la situation était sauvée, l'Autriche y gagna en popularité, tandis qu'on se plaignit de l'égoïsme et de l'étroitesse de vues de la Prusse.

Depuis 1857, Hansemann avait acquis un collaborateur; son fils aîné Adolphe céda sa fabrique de draps à son frère cadet et entra comme gérant dans la Société d'Escompte. Il est étonnant que, jusqu'à sa mort en 1864, il n'ait pas été possible de trouver le troisième gérant, et de compléter ainsi le nombre minimum, prévu par les statuts.

Parmi les principales affaires de la Société d'Escompte, jusqu'en 1864, il faut placer la participation aux emprunts de l'État: en 1859, la Prusse dut contracter un emprunt de 30 millions de thalers pour couvrir les frais de la mobilisation; le ministre des Finances chargea Hansemann de constituer un syndicat des premières maisons de Berlin, qui prendraient ferme

une partie de l'emprunt et participeraient à l'émission, qui fut un succès. Ce syndicat, avec des modifications amenées par le temps, fonctionne toujours; il compte aujourd'hui, parmi les participants, les grandes banques d'Allemagne, qui n'existaient pas, il y a quarante ans. C'est lui qui sert ordinairement d'intermédiaire aux emprunts de l'Empire et de la Prusse, comme en 1901 et en 1902; la commission qu'il reçoit varie aujourd'hui de 60 à 70 pfennigs par cent marks. Hansemann n'a pu mettre à exécution un de ses projets, la création d'une compagnie qui achèterait des propriétés aux Polonais, les morcellerait et les vendrait à des colons allemands; son petit-fils, avec le concours de S. Bleichröder et de quelques propriétaires allemands des provinces orientales a mieux réussi, il a créé en 1895 la *Landbank*. Le gérant de la *Diskontogesellschaft* fit en 1863 un assez long séjour à Saint-Pétersbourg, il était venu entretenir le ministre des Finances du rachat des chemins de fer russes et de l'achèvement du réseau. Il n'aboutit pas avec M. de Reutern, mais il réussit à conclure avec la Société du chemin de fer de Moscou-Rjazan un contrat pour la cession de 5375 000 thalers d'obligations garanties par l'État, qui furent placées en Allemagne; c'était une affaire intéressante, en ce qu'elle a ouvert le marché allemand aux obligations des chemins de fer russes, qui sont un des placemens favoris du public et qui, par suite des exigences onéreuses des lois fiscales françaises, ne trouvent pas de débouché en France. Cette ouverture du marché de Berlin a eu pour conséquence indirecte de procurer à l'industrie allemande des commandes de matériel, jusqu'au jour où la Russie a été suffisamment bien outillée elle-même pour fabriquer chez elle les rails, les wagons, les locomotives dont elle a besoin. Citons encore la fondation de la première banque hypothécaire par actions en Prusse, en 1864, qui s'est fusionnée en 1870 avec la compagnie centrale de Crédit foncier, la plus considérée et la plus considérable de l'Allemagne, une société immobilière qui a transformé plusieurs quartiers de Berlin.

M. Adolphe de Hansemann, après la mort de son père, en 1864, se donna un cogérant dans la personne de Meyer Goldschmidt, et lorsque celui-ci prit sa retraite en 1869, il trouva des collaborateurs comme J. Miquel, ancien bourgmestre d'Osnabrück, qui a dirigé pendant une dizaine d'années les finances prussiennes avec un éclat tout particulier. M. Adolphe de Han-

semann est demeuré jusqu'à sa mort (1903) (1) à la tête de la Société d'Escompte, tandis qu'autour de lui le personnel des gérans s'est modifié à différentes reprises; les collègues qu'il a ou qu'il a eus ont généralement été des personnages considérables, des hommes compétens. Il en est de même des membres du Conseil d'administration. Le développement a été graduel; les étapes ont été franchies avec prudence. Le fait que la Société d'Escompte a conservé la forme de société en commandite par actions avec des gérans solidairement responsables a eu pour conséquence une plus forte concentration que celle qui existe dans les grandes institutions financières, qui sont de simples Compagnies par actions. La *Diskontogesellschaft* n'a pas *essaimé* au dehors par un grand nombre de succursales comme la *Deutsche Bank*; en 1900, elle a rompu avec cette tradition rigide, en établissant une succursale à Londres et une seconde à Francfort-sur-le-Mein, où elle a pris en quelque sorte la succession de la maison M. A. de Rothschild, avec laquelle elle avait toujours été étroitement alliée.

Le capital est resté sans changement jusqu'en 1872; à cette époque, il a été porté de 30 millions à 60 millions de marks, en 1889 à 75 millions, en 1895 à l'occasion de l'absorption de la Banque d'Allemagne du Nord (*Norddeutsche Bank*) de Hambourg, à 114 millions, en 1898 à 130 millions, en 1901 à 150 millions, à la fin de 1903 à 170 millions. En 1900, les réserves s'élevaient à 384 millions, elles étaient supérieures au tiers du capital social; le total des opérations représentait un mouvement de 24 729 millions; le chiffre des escomptes dépasse 2 milliards, celui des commissions 42 millions (2). Les frais généraux qui étaient de 25 000 marks en 1852 dépassent 2 millions et demi en 1900, les impôts directs qui frappent la Société en Prusse ont progressé de 167 000 marks à 1 330 000 marks. Le chiffre des lettres reçues et expédiées annuellement est de 1 159 000 en 1900, de 12 434 en 1852. La *Diskontogesellschaft* a un personnel

(1) M. de Hansemann était né à Aix-la-Chapelle en 1826, il entra à l'âge de seize ans dans la fabrique de draps de son cousin Peters à Eupen, dont il dirigea la partie commerciale. En 1857, il devint le second gérant de la Société d'Escompte à côté de son père, il en devint le senior en 1884 à la mort de celui-ci et le resta pendant trente-neuf ans. Il fut anobli en 1872.

(2) En 1900, il a été dépensé 69 000 marks en pensions de retraite à 35 employés, 27 721 marks à 34 veuves. Il existe une caisse d'épargne qui bonifie 5 pour 100 jusqu'à 30 000 marks. 4 pour 100 au delà; en 1900, les dépôts des employés s'élevaient à 2 658 000 marks.

de 573 employés à Berlin, 43 à Londres, 63 à Francfort. Elle est dirigée par 6 gérans responsables, elle a 6 directeurs suppléans, 3 avocats conseils, 22 fondés de pouvoir; le Conseil d'administration se compose de 21 membres, parmi lesquels M. Ballin, directeur de la Compagnie de navigation Hambourg-Amérique, Herzog, secrétaire d'État en retraite, etc.

Si l'on embrasse l'ensemble des opérations auxquelles la Société d'Escompte consacre aujourd'hui son activité, on trouvera qu'il ressemble bien peu au programme esquissé par le fondateur. A côté des affaires de banque proprement dites, escompte, avances sur nantissement, encaissemens, commissions, ouvertures de crédit, la *Diskontogesellschaft* participe à la fondation d'entreprises de toutes sortes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, elle s'intéresse à des mines, à des usines, dont elle facilite la transformation en sociétés par actions et dont elle se charge de placer les actions et les obligations sur le marché; elle offre ses services aux États, aux villes, aux provinces qui ont besoin de faire appel au crédit; ensemble avec d'autres institutions ou maisons de banque, elle prend ferme l'emprunt; la différence entre le cours d'achat et le cours d'émission représente le bénéfice, qu'augmente parfois une commission supplémentaire; elle élabore des projets de conversion dont elle facilite l'exécution, en un mot, à côté de la banque ordinaire, terre à terre, elle fait de la haute finance. Lorsqu'elle ouvre aux pays étrangers des débouchés sur le marché des capitaux en Allemagne, elle rend service à l'emprunteur, mais aussi au prêteur, car elle assure des relations commerciales entre l'Allemagne et les États, les particuliers étrangers. Mais toutes ces entreprises ne sont pas également heureuses. Malgré toute la routine que donne une longue pratique, malgré toute l'habileté, toute la prévoyance d'hommes rompus aux affaires, généralement bien renseignés, les gérans de la *Diskontogesellschaft* ne sont pas à l'abri d'erreurs et de fautes de jugement. Insuffisamment renseignés par les agens qu'ils envoient au dehors, ils apprécient d'une façon trop optimiste les chances d'avenir d'une entreprise ancienne qu'il s'agit de mettre en actions, la fortune d'un établissement nouveau, la solidité des finances d'un État ou d'une corporation publique, le coût et le rendement d'une ligne de chemin de fer.

Parmi les affaires malheureuses, à côté d'entreprises industrielles en très petit nombre, il faut citer la fondation d'une

Société d'escompte provinciale, créée en 1872, afin d'étendre l'action de la *Diskontogesellschaft* d'une façon indirecte dans l'intérieur du pays ; on avait absorbé plusieurs vieilles maisons de banque, mais l'heure était mal choisie ; c'était à la veille du krach : il y eut une gestion insuffisante dans plusieurs endroits et la société provinciale dut liquider. Plus récemment, on a subi des mésaventures avec la République Argentine, avec le Venezuela (1), avec le Brésil ; si fâcheux qu'aient été ces accidens, ils forment l'exception et grâce aux réserves cachées de la Société d'Escompte, les pertes ont pu être amorties sans laisser de traces durables. A côté d'échecs en somme assez rares, les annales de la *Diskontogesellschaft* comptent un plus grand nombre d'opérations brillantes et fructueuses. L'institution fondée par David Hansemann a fait de grandes affaires avec l'empire d'Allemagne, avec la Prusse, avec la Russie, avec l'Autriche, avec la Hongrie, avec la Roumanie ; elle a coopéré à la fondation de chemins de fer en Allemagne et à l'étranger jusqu'en Chine, elle a aidé à établir des banques au Chili, dans l'Argentine, à créer une banque asiatique. Elle n'a pas été atteinte dans son prestige par la crise qui a sévi avec tant d'acuité en Allemagne en 1900 et en 1901 : elle a contribué avec les grandes institutions financières, au premier rang desquelles s'était mise résolument la *Reichsbank*, à atténuer les difficultés et à soutenir ce qui méritait de rester debout.

ARTHUR RAFFALOVICH.

(1) La plus importante des réclamations financières allemandes vis-à-vis du Venezuela a été celle de la *Diskontogesellschaft* ayant trait au chemin de fer de Caracas à Valencia. Les frais de construction de ce chemin de fer, qui fut achevé en 1894, s'élevèrent finalement à plus de 60 millions de marks au lieu de la somme de 27 millions de marks que l'on avait prévue. On a dû procéder à la construction de 89 tunnels et de 215 viaducs et ponts ; l'entrepreneur rencontra tant de difficultés et eut à faire face à tant de dépenses qu'une compagnie anglaise qui avait eu l'intention de construire une ligne concurrente entre Capna et Valencia, abandonna ce projet. La ligne a un parcours total de 180 kilomètres entre Caracas et Valencia. Comme le fait observer l'auteur d'un article intéressant, paru dans le *Zukunft*, on aurait de la peine, même dans un pays très peuplé, à tirer des bénéfices d'une voie ferrée ayant un parcours total de 180 kilomètres et dont les frais de construction se seraient chiffrés à plus de 62 millions de marks. Or, le chiffre de la population du Venezuela ne dépasse guère 2 millions de personnes. Dans le dernier rapport de la *Diskontogesellschaft*, au sujet du chemin de fer, on se borne à annoncer que les frais d'exploitation dévorent la plus grande partie des recettes brutes. Le gouvernement vénézuélien avait garanti 7 pour 100 sur le capital qui fut dépensé dans cette entreprise. Le chemin de fer était à peine construit quand la révolution interrompit les paiemens du gouvernement vénézuélien.



---

---

# REVUE LITTÉRAIRE

---

## LA RENAISSANCE DU ROMAN SOCIAL

---

Les romans au sujet desquels nous voudrions présenter aujourd'hui quelques réflexions ont été d'abord publiés dans cette *Revue* : est-ce une raison pour que nous paraissions les ignorer ? Nous n'éprouverons pour notre part aucun embarras à en parler, et nous ne nous sentons nullement gênés pour le faire en toute simplicité et liberté d'esprit. Il y a plus : nous croirions commettre à leur endroit une espèce de déni de justice en les écartant systématiquement. D'où viendrait en effet que nous eussions le droit de nous entretenir avec le lecteur de toutes les œuvres, hors celles qu'on a jugées dignes de lui être offertes ici ? Et tandis qu'il n'est aucun recueil littéraire et presque aucun journal où celles-ci n'aient été louées, blâmées, discutées, attaquées, défendues, pourquoi serions-nous seuls à n'en pouvoir donner notre opinion ? Une partie de notre tâche consiste à suivre le développement de la « littérature qui se fait, » à en noter les directions et en éprouver à mesure les tendances : nous ne saurions donc négliger un mouvement qui a déjà fait plus que de se dessiner, et qui est dès maintenant assez fortement accentué, pour qu'il y ait lieu d'en rechercher les origines et d'en marquer le sens et la portée. Considérons d'ensemble les dernières œuvres de MM. E.-M. de Vogüé, Paul Bourget, Édouard Rod, rapprochons des *Morts qui parlent*, *l'Étape*, *le Maître de la mer*, *Un Divorce* ou *Un Vainqueur* (1), nous

(1) V<sup>o</sup> E.-M. de Vogüé, *les Morts qui parlent*, 4 vol. in-12 (Plon) ; *Le Maître de la mer*, 4 vol. (*ibid.*) ; Paul Bourget, *l'Étape*, 4 vol. in-12 (Plon) ; *Un Divorce*, 4 vol. (*ibid.*) ; Édouard Rod, *Un Vainqueur*, 4 vol. in-12 (Fasquelle).

verrons s'en dégager une forme de roman qui, si elle n'est pas sans attaches dans le passé de notre littérature, avait été pour le moins négligée pendant un long espace de temps. A travers toutes ces œuvres, d'ailleurs si diverses, se continue un même effort pour réconcilier les idées avec le roman et pour renouveler le type du roman social.

Qu'il fût devenu nécessaire de réconcilier la littérature romanesque avec la littérature d'idées, et que l'une eût été violemment séparée de l'autre, c'est ce que nul ne contestera, pour peu qu'on se rappelle ce qu'était devenu le roman, il y a une trentaine d'années, entre les mains des écrivains naturalistes. Transformant en système les indications de leur propre tempérament et se faisant une vertu de leur impuissance à penser, ils exigeaient d'abord du romancier qu'il fût le plus inintelligent des hommes. Il devait abandonner à la controverse des spécialistes les questions essentielles qui se posent à chaque époque et lui font son atmosphère morale. Artiste, il ne pouvait l'être complètement qu'à condition de vider son art de tout contenu intellectuel, et cet art, devenant chaque jour plus superficiel, ne devait consister qu'à peindre les figures, les attitudes, les gestes, dans le décor de la vie contemporaine, attendu que ce sont les seules réalités que puisse atteindre le regard de l'observateur. Plus l'école allait exagérant son principe, plus ces réalités, auxquelles elle se restreignait, devenaient mesquines, indifférentes ou niaises, pour ne rien dire ici de leur grossièreté. Et, dans le moment même où les romanciers célébraient avec le plus d'emphase la souveraineté du genre où ils s'exerçaient, celui-ci, par leur faute même, retombait à n'être qu'une œuvre frivole et vaine. Aussi toute la partie du public qui souhaite avant tout de trouver dans ses lectures quelque intérêt d'humanité, se détournait-elle du roman français et passait-elle à l'étranger pour en rapporter des livres, d'une forme moins artiste peut-être, mais plus riches de substance. — C'est pour reconquérir cette catégorie de lecteurs qu'on s'avisa de lui rendre le genre du roman d'analyse, le premier qui ait été conçu en dehors de l'esthétique naturaliste et en réaction contre elle. Il n'en est pas qui soit davantage en accord avec notre tradition; et c'est bien un des traits de notre caractère national que cette curiosité à connaître le détail exact et les mouvemens les plus secrets de la vie intérieure. Une fois de plus, le roman a retrouvé dans cet emploi de l'analyse un regain de vitalité : il lui a dû des œuvres délicates, pénétrantes, et dont tiendront compte quelque jour ceux qui voudront étudier un certain moment de notre sensibilité. Mais on sait que dans la voie du raffinement, l'analyse ne s'arrête pas et qu'elle

glisse par une pente rapide à la subtilité et à la mièvrerie. Surtout il y a dans ces perpétuels reploiemens sur nous-mêmes un plaisir d'égoïsme. Peu à peu le public se lassait de voir le romancier s'absorber avec tant de complaisance dans la contemplation du moi. Il estimait que cette enquête sans cesse recommencée sur des langueurs, des défaillances et des scrupules parfois morbides perdait de son intérêt en se prolongeant ; surtout, beaucoup de bons esprits étaient d'avis que de tant regarder en soi est le sûr moyen pour ne pas apercevoir ce qui se passe autour de nous. Or nous sommes à un moment où il se passe autour de nous des événemens d'une extraordinaire gravité. Dans le silence de certaines époques régulières et apaisées rien n'empêche qu'on prête l'oreille à chacun des battemens du cœur ; nous sommes à une heure où le fracas qui vient du dehors couvre ces voix intimes : nous percevons le bruit d'un ne sait quel bouleversement ; et nous ne sommes, nous-mêmes et ceux qui naîtront de nous, que trop menacés par les changemens qui se font dans la maison où nous nous sommes longtemps abrités ! Ainsi de psychologique qu'il a pu être, l'intérêt du drame que nous vivons tous, est devenu social.

C'est de questions sociales qu'est saturée l'atmosphère d'aujourd'hui ; c'est des problèmes intéressant la constitution même de notre société que les cerveaux sont hantés. Cela date de l'instant précis où nous avons été brusquement mis en présence des résultats d'un travail qui, pendant longtemps, s'était poursuivi par des voies souterraines et obscures. Il semble qu'une fois encore notre vieux monde soit secoué sur ses bases. Allons-nous assister à de profondes transformations, est-ce une révolution qui se fait sous nos yeux, verra-t-on prochainement se lever un nouvel ordre de choses ? Quelques-uns le souhaitent et d'autres le redoutent, mais on peut bien dire que tous s'en inquiètent. Nous ne faisons pas même d'exception pour ceux parmi lesquels se recrute en grande partie le public des romans. Les femmes passaient jadis pour faire du roman leur lecture à peu près exclusive ; nous les voyons aujourd'hui se porter avec l'ardeur, la bonne volonté et la bonne foi dont elles sont coutumières vers l'étude des questions sociales. Celles d'entre elles qui par hasard ne seraient ni présidentes d'un groupe, ni secrétaires d'un comité, ni trésorières d'une œuvre, sont du moins les auditrices assidues de ces conférences innombrables où s'épanche la prédication laïque. Pour ce qui est des jeunes gens, c'est dès le collège qu'ils se passionnent pour des problèmes dont le souci était autrefois le privilège de l'âge mur. Et

s'ils ont donc cessé de parier aux courses et de s'attarder dans les cafés, pour se consacrer à instruire le peuple et hâter l'avènement du bonheur universel, ce n'est pas moi qui les en blâmerai. Mais comment cette nouvelle espèce de curiosité ne créerait-elle pas des obligations nouvelles au romancier dont le premier souci est de se mettre au goût du jour? Comment le public ne chercherait-il pas le reflet de ces préoccupations dans des livres destinés justement à lui présenter sa propre image?

Aucun genre, non pas même le théâtre, ne subit, autant que le roman, l'influence de l'atmosphère et du milieu. Nous en aurions aisément la preuve en constatant que les époques où on a vu le roman social apparaître dans notre littérature, sont précisément celles où la société a présenté des conditions analogues à celles d'aujourd'hui. Dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que la société craque de toutes parts, c'est dans les salons que se propage la doctrine qui en prépare la ruine définitive; on a cessé de s'y passionner, comme au siècle précédent, pour un sonnet ou pour une tragédie; mais on fait cercle autour des philosophes, on fait fête à chacun des dogmes d'une religion qui commence de s'opposer à l'ancienne. Aussi bien le roman, qui jusqu'alors ne s'était proposé comme objet que d'analyser la passion ou de peindre les caractères, s'adjoint la discussion des questions de morale sociale. Le livre qui obtient alors le plus prodigieux succès, et qui non seulement défraie toutes les conversations mais bouleverse les âmes, c'est *la Nouvelle Héloïse*; et dans les pages de son fameux roman, Jean-Jacques Rousseau n'a pas mis moins de philosophie, de morale, de politique et d'utopie que dans ses discours ou dans ses traités. Au surplus, ce qui en a fait alors la vogue et qui lui a assuré une valeur durable, c'est la somme de pensée que son auteur y a fait tenir, assignant, lui le premier, au roman un rôle auquel on ne l'avait pas encore employé, et le rendant, autant qu'aucune autre forme littéraire, propre à l'expression des idées. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la période qui va de 1840 à 1848 est également marquée par une abondante fermentation des esprits. Des Salentes s'édifient en vingt cerveaux chimériques. Le socialisme, si éloigné qu'il pût être des doctrines où nous le voyons se figer aujourd'hui, hante déjà les imaginations et sert de thème à d'ardentes discussions. C'est alors qu'on voit le roman quitter le mode analytique ou lyrique pour faire concurrence à ces autres romans que composaient les bâtisseurs de cités idéales. C'est entre ces années que George Sand écrit ses *Compagnon du tour de France* et ses *Meunier d'Angibault*, et que Victor

Hugo ébauche ses *Misérables*. Aujourd'hui, la façon dont se posent les problèmes s'est modifiée, les esprits ont subi une autre discipline, le roman lui-même s'est approprié des méthodes plus précises. Il est donc aisé de deviner que le roman social nous apparaîtra assez différent de ce qu'il a pu être jadis. Mais sa renaissance, elle-même, est déterminée par des conditions très voisines de celles qui jadis l'ont aidé à naître.

Chacun des écrivains que nous verrons s'y essayer y portera, comme il est naturel, son tour d'esprit ordinaire, et le fera servir à l'examen des problèmes dont il est le plus tourmenté ou à l'expression des idées que son expérience lui a signalées comme essentielles. Formé à l'école de Taine, M. de Vogüé s'est efforcé de tout temps à jeter sur l'histoire contemporaine des regards de philosophe. Par delà les incidens de la mêlée quotidienne, il a cherché à distinguer les élémens profonds et permanens. A mesure que les événemens se produisaient, ce qui lui a semblé le plus intéressant, ç'a été de les rattacher à leurs causes lointaines, et de prévoir les conséquences qu'elles pourraient entraîner un jour par l'effet de cette logique qui veut que dans la vie publique, comme dans l'autre, tout se paie. Calculateurs à courte vue, nous n'apercevons dans les spectacles qui se déroulent sous nos yeux que le résultat de nos combinaisons particulières, de nos efforts, de notre habileté ou de nos fautes. Nous oublions que la partie était engagée bien avant l'heure où nous y sommes entrés, et qu'il n'a pas même toujours dépendu de nous d'y choisir notre place. La grande difficulté est de trouver le juste point de perspective et de percer le brouillard d'apparences que font les réalités actuelles.

Cette idée du passé qui pèse de tout son poids sur le présent, de l'histoire antérieure continuant à façonner l'histoire que nous vivons, c'est celle que M. de Vogüé mettait en œuvre dans son roman *Les Morts qui parlent*. Lui-même il avait été, pendant une législature, mêlé à la vie parlementaire. Et il n'avait pas eu de peine à constater que beaucoup de ces représentans de la souveraineté nationale ne sont que des fantoches. Ils font les gestes, ils miment les attitudes, ils disent les mots; mais qui tient les ficelles de ces marionnettes, qui a réglé la pièce où elles figurent, quelle voix parle par leur bouche? Car en vérité ce qui achève de nous rendre inintelligible la parade politique, — drame ou comédie, — c'est que nous en connaissons les acteurs. Nous les connaissons pour être le plus souvent des indifférens, médiocres même dans l'ambition et même dans la haine. D'où vient donc la violence avec laquelle ils mènent la bataille pour des

idées dont ils sont détachés; d'où vient l'âpreté avec laquelle ils se heurtent dans le choc de passions auxquelles ils sont étrangers? C'est que derrière eux il y a des générations et des générations d'hommes qui ont réellement porté en eux le poids de ces idées et brûlé du feu de ces passions. Rien ne meurt du passé et dans un pays qui compte des siècles d'existence, sur un vieux sol témoin de tant de luttes, aucune trace n'a tout à fait disparu, aucun souvenir n'est complètement aboli. Guerres civiles, persécutions religieuses, luttes des classes, souffrances longtemps accumulées ont laissé après elles la semence de haines inexpiables. C'est pourquoi nous sommes condamnés à poursuivre longtemps encore le rêve inutile de cette paix et de cette union où notre lassitude aimerait à se reposer. Comme dans les vieilles chansons de geste, les fils reprennent la lutte où l'ont laissée les pères. Ou encore on songe à ces récits légendaires où l'on voit à une heure fatidique les ombres des guerriers se lever de leur couche et recommencer dans l'éternité les combats où ils s'étaient plu de leur vivant. Ces morts d'autrefois peuplent notre monde d'aujourd'hui et ils ont continué d'y jouer un rôle de maîtres. Mais discerner ainsi et noter dans l'incohérence et l'inconsistance de nos discordes contemporaines, l'influence agissante, persistante et précise du passé, c'est faire briller la lueur de vérité qui éclaire les ténèbres où nous nous battons.

Dépassons cet horizon de nos frontières où s'emprisonne aussi bien l'imagination des plus enragés de nos internationalistes. Est-il vrai que la question de savoir à qui appartiendra l'empire du monde se soit à nouveau posée, et que l'humanité soit près de renier l'idéal sur lequel elle avait tenu jusqu'alors ses yeux fixés? Cet idéal séculaire était fait justement de la foi dans certaines idées très nobles, très pures, très désintéressées. Il s'accompagnait de tout un cortège de sentimens chevaleresques. C'était lui qui triomphait sur les champs de bataille; mais il mettait la force au service des causes justes, des droits méconnus et de la faiblesse opprimée. Longtemps nous en avons été, nous autres Français, les champions attitrés, et quand on voulait se représenter sous une forme concrète cet esprit d'héroïsme et d'abnégation et lui donner le visage d'une personne vivante, on l'imaginait sous les traits de la France. Mais dans ce dernier siècle, et par le simple jeu des forces économiques, une révolution s'est faite auprès de laquelle les changemens de régimes politiques ou les réformes des Codes ne sont que des incidens négligeables. C'est la conception même de la vie qui s'est trouvée changée dans l'humanité, et c'est l'axe lui-même de la morale qui a été déplacé. Les principes qui paraissaient le plus solide-

ment établis par le consentement des peuples et l'accord des âges, se sont évaporés en fumée de chimères et de billevesées. Ce qui avait été honni a été glorifié. Au règne des idées s'est substitué le règne des faits, au pouvoir de l'opinion la toute-puissance de l'argent. La voix de la pitié s'est tue. Il a fallu être du côté du plus fort. Et ce qui jusqu'alors avait été tenu pour barbare s'est appelé la civilisation. Cet idéal nouveau devait s'incarner dans le peuple le dernier éclos à la vie moderne : c'est celui que nous prêtons à tout Américain suffisamment représentatif. Ce heurt de deux conceptions de la vie, cette lutte entre l'idéal ancien et celui qui se croit appelé à le remplacer, c'est dans *Le Maître de la mer* le fond même de la rivalité qui met aux prises l'officier français Tournoël et le milliardaire Robinson.

Ce roman est de beaucoup l'effort le plus vigoureux et le plus neuf que M. de Vogüé ait encore fait dans le roman. On voit tout de suite ce que ce roman social emprunte au roman traditionnel, tel qu'il est constitué chez nous depuis un temps immémorial. Il en conserve l'armature ; et le lecteur qui ne s'attacherait qu'au matériel des faits risquerait d'y voir tout uniment la dispute pour l'amour d'une femme, un épisode de la bataille sans cesse recommencée ou la victoire marquée d'avance restera au plus jeune et au plus beau. Il en conserve le personnage de la femme aux séductions irrésistibles, qui range à ses lois les plus puissans souverains de la terre comme les plus braves des héros, change ses adversaires mêmes en serviteurs et guérit d'un sourire les blessures qu'elle a faites. Mais il est aisé de voir que le véritable sujet n'est pas dans cette histoire d'amour, qu'il la déborde de toutes parts, et que le principal intérêt en est fourni par cette continuelle évocation que fait le moraliste des problèmes du temps présent. Au surplus, tandis que le roman promène notre imagination de la France d'hier à la France de demain, du vieux monde à la jeune Amérique, des rues de nos villes aux routes de la mer, tantôt s'encadrant dans le décor d'un château de la Renaissance et tantôt réveillant en Égypte les morts endormis depuis des siècles et des siècles, ce tableau dont l'horizon s'élargit sans cesse prend un incomparable caractère de grandeur et de poésie mélancolique.

Entre toutes ces questions du temps présent, celles qui ont trait à « la famille » et à son avenir dans la société de demain inquiètent tout particulièrement M. Paul Bourget ; c'est sur elles qu'il concentre toute son attention de romancier épris de sociologie ; car dans l'organisme social, n'est-ce pas la famille qui est la molécule initiale ; et l'erreur moderne, celle qui menace de décomposition et de mort notre

société, n'est-elle pas qu'on ait transféré à l'individu les droits qui n'appartiennent qu'au groupe naturel? L'individu ne fait que passer; la famille qui vient du temps et qui va vers lui constitue l'effort le plus puissant que l'homme ait réalisé contre la mort. Mais puisque la vertu même de la famille réside dans sa durée, il faut donc qu'elle se conforme à la loi de tout ce [qui dure, c'est-à-dire qu'elle se développe progressivement et lentement. La nature ne fait pas de sauts, et l'être vivant doit passer par toutes les étapes de son développement. La famille a-t-elle brûlé une étape, a-t-elle accompli d'un seul coup le travail qui aurait voulu le labeur patient et mesuré de plusieurs générations? il est impossible qu'elle ne souffre pas de cette transformation trop rapide, comme toute crise de l'organisme se résout en souffrances et comme tout surmenage produit une fatigue qui peut entraîner la mort. C'est la thèse de *l'Étape*. Est-elle d'ailleurs juste ou fausse? je n'ai garde de le rechercher, et à propos d'aucune des œuvres dont il s'agit ici, je ne songe à transformer en discussion de morale sociale une étude uniquement littéraire. Je me borne à constater, par l'âpreté même des débats qu'il a soulevés et par l'intensité de colères où la littérature n'était pas seule en cause, que ce roman prenait donc son sujet dans le vif des conditions de notre société. De l'enquête à laquelle il s'est livré, l'auteur a su nous rapporter un tableau de mœurs et une étude de caractères qui sont en soi des morceaux achevés et c'est ce que nous avons surtout à y considérer. Car, quelques critiques qu'on puisse adresser à l'ensemble de la composition, les chapitres où nous est décrite l'existence de cette chimérique et tumultueuse *Union Tolstoï* contiennent sans doute la peinture la plus significative et la plus ressemblante qu'on eût encore faite de toute une partie de notre jeunesse actuelle, si différente de ses aînés, et travaillée de souffles si contradictoires. Et sans doute plusieurs des types du roman avaient été déjà rencontrés dans les romans de M. Bourget lui-même ou ailleurs, mais une des créations les plus fortes du roman contemporain me semble bien être le type de ce père Monneron, si instruit et si ignorant, si honnête et si coupable, et qu'une longue habitude de se cantonner dans l'abstraction a rendu à jamais incapable de rien comprendre aux réalités de la vie.

Tout l'édifice de la famille est édifié sur la pierre du foyer conjugal : ébranlez celle-ci, l'édifice croulera. Cette idée était déjà fortement indiquée dans *l'Étape* : le mariage de Monneron n'y avait été que l'effet d'un hasard, la rencontre de deux êtres qui se plaisent et s'unissent pour la vie, sans s'être souciés de tout ce que la diffé-



rence de race, de milieu, d'éducation peut avoir élevé entre eux d'incompatibilités irréductibles; inversement il s'agissait de savoir si entre le fils de l'athée Monneron et la fille du catholique Ferrand disparaîtrait cet abîme que creuse l'opposition des croyances religieuses et se ferait cette complète union des âmes sans laquelle il n'y a pas de mariage au sens complet du mot. Elle va devenir toute la thèse de *Un divorce*. En effet tous les argumens qu'on peut invoquer en faveur du divorce ne procèdent que de la considération des individus; ils tombent si on envisage la famille, son intégrité et sa perpétuité. Darras, en épousant une femme divorcée, et donnant au fils de celle-ci les soins les plus dévoués, a cru fonder une famille: il s'est trompé, et un beau jour se sont dressées devant lui ces deux forces avec lesquelles il n'avait pas compté, celle de la nature et celle de la religion. Il se peut que ce dernier roman de M. Bourget n'ait pas la variété et le fourmillement de vie du précédent; et il arrive que les parties de raisonnement y empiètent sur l'action. Mais il vaut par d'autres mérites, par une simplicité, un naturel, et si l'on veut par un réalisme qu'on n'a pas assez remarqué. Il y avait dans *l'Étape* un recours à des moyens d'espèce toute romanesque, et il n'avait fallu rien de moins à l'auteur qu'un faux, une tentative de chantage, un avortement et des coups de revolver pour mener à bout sa démonstration. Ce sont des argumens voyans et bruyans. Dans *Un divorce* on ne trouve rien qui tranche sur les incidens ordinaires et je dirais sur la médiocrité de la vie courante. Deux époux qui n'ont l'un à l'autre aucun reproche à se faire, se sentent pourtant devenir comme étrangers; sans qu'ils s'en doutent, d'anciennes influences se sont réveillées, le fond de l'âme affleure. Un jeune homme va faire un sot mariage: le second mari de sa mère essaie de l'en dissuader: il échoue parce qu'il n'a pas l'autorité qui n'appartient qu'au vrai père. Ce sont de ces drames intimes qui se jouent tous les jours dans la vie familiale et dont la rumeur assourdie parvient à peine à l'oreille distraite du public. Au point de vue de l'art, cette absence de tout élément romanesque et de tout moyen artificiel est peut-être ce qu'il y a dans l'œuvre de M. Bourget de plus remarquable et de très nouveau.

Reste à nous introduire dans le monde ouvrier, à soulever devant nous cette question du capital et du travail, dont l'antagonisme savamment entretenu va chaque jour en s'exaspérant. Quel peut être l'état d'esprit d'un industriel d'aujourd'hui et n'est-il pas sur certains points semblable à celui où se trouvèrent aux approches de la Révolution des aristocrates attachés au régime qui avait tout fait pour eux?

Il y en avait peu de cette sorte, mais il y en avait. Ceux-ci vivaient tranquilles dans le respect des privilèges qu'ils possédaient par longue transmission héréditaire, et voilà que tout d'un coup cette possession authentique, consacrée par l'usage et par la loi, leur était reprochée comme un vol fait à la nation ! L'industriel a été élevé dans cette idée que la seule richesse dont on soit vraiment propriétaire, est celle qu'on a fabriquée de ses mains ; mais celle-là, cette fortune dont on a été l'unique artisan, cette affaire qu'on a créée, cette usine qu'on a fait sortir du sol, comment n'en aurait-on pas la propriété ? Or voici que des idées nouvelles se font jour, et le chef d'usine apprend avec stupéfaction que son usine appartient à tout le monde, sauf à lui : à l'État, qui vient contrôler ses registres et qui régleme chez lui les heures de travail, aux ouvriers qui, le jour où l'envie leur en prendra, sont libres de laisser s'éteindre les fours et de ruiner l'entreprise. Cet homme, qui était patron à l'usine, a cru qu'il était également un maître dans sa famille. Et voici qu'il n'a plus le pouvoir de gérer la fortune de sa femme pour le plus grand bien des intérêts communs, de marier sa fille suivant les convenances de son monde, et d'imposer silence à son gamin de fils qui lui fait la leçon devant que d'avoir de la barbe au menton ! C'est là le nouveau train des choses ; c'est la société où il lui est réservé de vieillir comme une espèce de paria... Ce désarroi du monde capitaliste en présence des exigences chaque jour plus envahissantes et des injonctions chaque jour plus impérieuses du monde ouvrier, ressort fortement du roman de M. Rod : *Un Vainqueur*. M. Rod n'y prend certes pas parti pour les politiciens : le portrait qu'il en a tracé dans le type nullement caricatural de l'ineffable Romanèche est la figure la plus vivante du livre. Mais il est également hors de doute que toute sa sympathie va aux misérables, à ceux qui ont été les opprimés et les souffrans d'hier, à ceux qu'on a dans ces derniers temps rendus plus conscients de leur souffrance, sans d'ailleurs y apporter aucun remède efficace. C'est un livre de pitié. La pitié y est parfois un peu indiscreète. Certes, c'est un scandale que l'exploitation des enfans, et toutes les fois que nous voyons des enfans martyrs suppliciés par une besogne trop rude pour eux, tout notre être s'en émeut. Mais, justement parce que l'effet en est sûr, ce sont des moyens qu'il ne faut employer qu'avec infiniment de sobriété. Je ne refuse pas de pleurer sur les petits Italiens dont M. Rod nous conte l'odyssée lamentable et nous détaille la lente agonie ; mais quelque chose en moi proteste contre cet appel trop direct à l'émotion. D'ailleurs il serait prématuré de porter un juge-

ment sur la valeur complète et le sens dernier d'un récit dont nous ne possédons encore que le commencement. On nous y présentait aux premières pages un orphelin, le petit Valentin, dont l'usinier a voulu faire d'abord un ouvrier, et qu'une irrésistible vocation a poussé à devenir un intellectuel. Qu'arrivera-t-il de cet enfant? De quel drame deviendra-t-il le héros? Quoi qu'il en soit, il reste que ce livre est tout imprégné de sympathie, de pitié pour les humbles, de révolte contre l'injustice inhérente à nos sociétés et qu'on y retrouve la même inspiration morale qui se marquait déjà, et avec une si noble sincérité, dans les premiers romans de l'auteur.

Influence du passé sur le présent, action continue de l'histoire sur les destinées d'un pays, opposition des races, conflit entre l'idéal d'hier et celui de demain, lutte entre les intérêts de l'individu et ceux de la famille, ruine progressive du mariage, soudaine éclosion d'un état d'esprit anarchique, haine des classes, ce sont quelques-uns des éléments qui rendent si inquiète notre vie moderne, et des problèmes que se posent avec tant d'angoisse ceux qui regardent vers l'avenir. Ils font aussi bien le sujet des livres d'après lesquels nous avons essayé d'esquisser le type du nouveau « roman social. » Dira-t-on que ces questions dépassent la portée du roman, et que la solution n'en appartient pas plus aux fictions du récit qu'à celles de la scène? C'est une objection qui de tout temps a été faite au roman social comme aux pièces à thèse; et nous ne méconnaissons pas qu'elle enferme une part de vérité. Par exemple on pourrait dans chacun de ces romans prendre le personnage auquel l'auteur est plus ou moins défavorable, et on constaterait que nous lui devenons à mesure plus indulgens. Tel est en nous l'esprit de contradiction. Voici l'usinier de M. Rod, l'infortuné Délémont. Cet homme est actif, laborieux, intègre et bon. C'est lui qui recueille son neveu, et qui prend effectivement soin de l'élever, tandis que ce phraseur de Romanèche ne saura jamais que l'étourdir de ses bonimens. Il cherche à marier sa fille à un brave homme qu'il prend dans son monde, sans souci de fortune, ni prétention de vanité. Pour le récompenser, tous les malheurs vont fondre sur lui. Sa femme devient folle, on lui tue une de ses filles, ses affaires périclitent, et c'est tout juste si on ne le met pas en prison. Trop est trop; et nous sommes tentés de prendre parti pour cet oppresseur.. Voici le malheureux Darras. Il aimait une jeune fille : on la marie à un autre, d'ailleurs parfaitement indigne; et quand celui-ci a saccagé la vie de celle qu'on lui a livrée, Darras toujours épris, toujours fidèle, revient avec le seul espoir de refaire la destinée de la

femme qu'on lui avait jadis refusée. Il triomphe de l'espèce d'hostilité instinctive que peut lui inspirer le fils qui n'est pas né de lui ; il fait cette concession de laisser élever sa fille dans des croyances qui ne sont pas les siennes ; il exécute scrupuleusement le pacte auquel il s'est engagé ; toute sa conduite est celle d'un homme de conscience droit et d'âme délicate. Donc le fils auquel il s'est dévoué l'injurie et l'humilie ; la femme dont il a refait l'existence, non seulement échappe à l'influence de ses idées et à la domination de son esprit, mais en vient même à lui déclarer qu'ils ne sont pas mariés et que leur union vaut tout juste une union libre ; un beau jour, elle emmène sa fille et fuit le domicile conjugal. Nous sommes pour Darras. J'en dirais presque autant au sujet du déplorable Monneron, qui nous semble châtié au delà de ses mérites et de ce pauvre richard de M. Robinson, à qui reste en somme le beau rôle. Mais il en est ainsi chaque fois qu'un auteur a dirigé contre l'un de ses personnages tout l'effort de son argumentation. Nous sommes d'instinct pour les vaincus. La remarque peut être amusante : elle ne prouve rien. Il n'est pas davantage à propos d'objecter qu'une œuvre d'art ne fait pas avancer la solution des questions sociales : car il ne s'agit pas de résoudre de telles questions ; et le fait est que ni les philosophes, ni les législateurs ne semblent y réussir beaucoup mieux que les romanciers. Il s'agit d'attirer sur elles l'attention des hommes qui réfléchissent, et d'y intéresser leur imagination et leur sensibilité en même temps que leur intelligence. Il s'agit de jeter des idées dans la circulation. L'exemple est en train de prouver que la forme du roman peut y servir ; le mouvement qui se fait dans ce sens, et qui ira en s'accroissant est doublement légitime, puisqu'il aide à se renouveler la littérature romanesque fatiguée par tout un siècle de production ininterrompue, et puisqu'il est en accord avec les désirs et la tournure d'esprit de l'élite des lecteurs. Et quand bien même la sociologie ne devrait recevoir d'avancement que du fait des sociologues, nous nous réjouissons encore de cette mainmise des romanciers sur les questions sociales, en constatant ce que le roman y gagne en dignité.

RENÉ DOUMIC.

---

# REVUES ÉTRANGÈRES

---

## A PROPOS D'UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE TITIEN

---

*Titian*, par Georg Gronau, 1 vol. Londres, 1904.

« Le 1<sup>er</sup> août passé, — écrivait l'érudit vénitien Francesco Priscianese dans une lettre servant de préface à sa *Grammaire Latine*, — j'ai été invité à une fête, dans un charmant jardin appartenant à Messire Titien, peintre excellent et fameux. Comme le pareil attire son pareil, quelques-uns des hommes les plus remarquables de notre ville étaient là présents, à savoir, Pierre l'Arétin, Jacques Tatti dit le Sansovino, Jacques Nardi, et moi, quatrième, heureux d'être admis en cet illustre cercle. La chaleur du soleil était encore grande, bien que l'endroit lui-même soit ombragé : de telle sorte que nous occupâmes notre temps, avant que les tables fussent portées dehors, à regarder ces peintures, quasi vivantes, qui remplissent la maison ; après quoi nous jouîmes de la beauté et du charme du jardin, qui s'étend le long de la mer, à l'extrême limite de Venise. On peut voir de là l'île gentille de Murano, et d'autres lieux encore. Et à peine le soleil s'était-il couché, que l'eau essaima d'innombrables gondoles, toutes remplies de gracieuses jeunes femmes. Chants et musiques flottaient vers nous, qui accompagnèrent notre joyeux souper jusqu'à minuit, dans ce magnifique jardin grandement admiré. Le souper fut très bon, riche en mets délicats comme en vins de prix, et relevé des plaisirs que la saison, les hôtes, et la fête elle-même y ajoutaient pour nous. Nous venions tout juste d'arriver aux fruits lorsqu'on m'a apporté votre lettre : et

quand j'ai dit comment vous y chantiez les louanges de la langue latine, aux dépens de l'italienne, l'Arétin s'est mis si fort en colère, que nous avons eu grand'peine à l'empêcher de proférer une des invectives les plus cruelles du monde. Il a réclamé du papier et de l'encre, bien qu'il se fût déjà suffisamment épanché en paroles. Et, après cela, le souper s'est terminé aussi gaiement qu'il avait commencé. »

Cet aimable récit, et maints passages des lettres de l'Arétin nous permettent de nous représenter assez exactement la vie menée, vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, par le vieux peintre et ses amis, dans la somptueuse maison du Biri Grande, où Titien s'était installé depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1531 et qu'il ne devait plus cesser d'occuper jusqu'à sa mort, quarante-cinq ans plus tard. Nous le voyons assis au travail dans son atelier, droit et solide sous son éternelle calotte de velours noir, tandis que, debout près de lui, l'énorme Arétin, avec son visage de taureau, « profère des invectives » ou raconte des anecdotes grivoises. Parfois un des élèves du maître va se mettre à l'orgue, — instrument magnifique, construit naguère pour Titien, en échange d'un portrait, par l'illustre facteur Alessandro degli Organi, et qui vit à jamais pour nous dans la *Vénus au Joueur d'Orgue* du musée de Madrid. Ou parfois l'Arétin et Sansovino, que les années n'ont pas assagis, appellent et amènent dans l'atelier quelques-unes de ces « gracieuses jeunes femmes » qui passent en gondoles, chantant et riant, au fond du jardin; et Titien est ravi de les accueillir. Mais le plaisir qu'il prend à les regarder est de tout autre sorte que celui qu'y prennent ses deux « compères » toscans. « Il les embrasse et plaisante volontiers avec elles, — écrit l'Arétin à Sansovino, — mais jamais il ne va plus loin. Nous devrions en vérité, vous et moi, prendre exemple de lui ! »

Nous connaissons aussi, d'autre part, la vie publique, officielle, de Titien, par la série de ses lettres aux princes et seigneurs dont il a peint les portraits, ou orné les palais de ses « poésies. » Hélas ! l'homme que nous révèlent ces lettres ne ressemble guère à celui que nous font aimer les récits de Priscianese, de Lodovico Dolce, et de l'Arétin ! D'un bout à l'autre, elles ne sont pleines que de basses flatteries et de marchandages. « Ce vieux peintre est bien l'homme le plus rapace que la nature ait jamais créé, — écrivait, en 1564, l'agent à Venise du duc d'Urbin, — et, pour avoir de l'argent, il vendrait jusqu'à sa peau. » Le fait est que son unique préoccupation paraît être d'avoir de l'argent, et qu'il n'y a pas de moyen qui lui coûte, pour en obtenir,

depuis l'adulation la plus éhontée jusqu'aux doléances sur sa misère, jusqu'à la menace de détruire ou de livrer ailleurs l'ouvrage commandé.

Et nous avons enfin, pour nous renseigner sur l'homme que fut Titien, les deux admirables portraits où il s'est peint lui-même, l'un, d'environ 1560, au musée de Berlin, l'autre, de dix ans plus tard, au Prado de Madrid. Tout y affirme cette santé parfaite du corps et de l'âme qui est la vertu que loue le plus en lui son confrère Vasari, au sortir d'une visite qu'il lui a faite à Venise en 1566. *E stato Tiziano sanissimo* : c'est ce que nous affirmeraient, à défaut de Vasari, les deux portraits de Berlin et de Madrid. Dans le port résolu de la tête, dans l'énergique mouvement des mains, dans le regard franchement ouvert des yeux sous le vaste front dégarni, nous sentons un merveilleux équilibre de toutes les forces vitales, un mélange extraordinaire de vigueur physique et de ferme, limpide, puissante raison. Cet homme-là, certainement, n'a pas été un malade, comme on veut à présent que l'aient été tous les hommes de génie : et cependant le génie rayonne, non moins que la santé, de toute sa figure, sans compter que ce serait assez de la maîtrise vivante de ces deux portraits pour placer l'artiste qui les a peints au niveau des plus hauts génies de son art, au niveau des Rembrandt et des Velasquez. *E stato Tiziano sanissimo*. Mais pourquoi ces portraits ne s'accordent-ils pas de la même façon avec la seconde partie du jugement porté par Vasari sur son grand confrère vénitien ? « Et il a été, aussi, parfaitement heureux, autant que jamais encore aucun autre de ses pairs ne l'a été ; et jamais il n'a eu du ciel rien que faveurs et félicité. » Pourquoi donc le portrait du Prado, et même celui de Berlin, nous disent-ils au contraire une profonde et poignante tristesse, la tristesse d'une âme ravagée par quelque grande angoisse, ou plutôt encore désireuse de quelque plaisir impossible à atteindre ? Quel drame peut bien s'être caché sous l'apparente félicité de cette vie, « plus favorisée du ciel que ne l'a jamais été celle d'aucun peintre ? »

A cette question la biographie de Titien n'est pas sans apporter une réponse possible : je veux dire sa biographie intime, telle que l'ont transformée et enrichie plusieurs découvertes ou hypothèses récentes. Et, parmi les hypothèses il y en a une que je ne puis m'empêcher de signaler au passage, tant je serais heureux qu'elle fût vérifiée, et détruisît enfin la légende qu'elle révoque en doute. D'après elle, Titien ne serait pas mort à cent ans, mais à quatre-vingt dix, étant né dix ans

plus tard qu'on ne l'a cru jusqu'ici (1) : de telle sorte que nous aurions moins à craindre d'être dupes d'une illusion en prenant pour des trouvailles méditées et voulues dans les dernières œuvres du maître ce qui n'aurait été que la maladresse impotente d'un nonagénaire. Le fait est que, pour nous en tenir à deux témoignages de contemporains, Dolce et Vasari s'accordent à placer la naissance du maître vers 1485. Dolce, le compagnon familier de Titien, écrivant en 1557, nous raconte de lui qu'il avait « à peine vingt ans » quand il a reçu la commande de décorer la façade du Fondaco dei Tedeschi (c'est-à-dire aux environs de 1507), et qu'il était encore « tout jeune », *giovannotto*, quand il a peint son *Assomption* de l'église des Frari (c'est-à-dire aux environs de 1517). Vasari, qui vient de passer plusieurs semaines à Venise avec Titien, — et qui déjà l'a connu intimement à Rome et à Florence, — écrit de lui, en 1566, « qu'il a au delà de soixante-seize ans : » tandis qu'il aurait dû en avoir tout près de quatre-vingt-dix s'il était né à la date, généralement admise, de 1477. Par malheur, contre ces affirmations, et contre toute sorte d'arguments historiques et critiques qui les viennent renforcer (2), un autre témoignage s'élève, qui mérite bien, lui aussi, d'être considéré : celui de Titien lui-même, écrivant à Philippe II, en 1571, qu'il est « âgé de quatre-vingt-quinze ans. » Le problème en est là, sans qu'on puisse encore se décider formellement pour l'une ou pour l'autre de ses deux solutions. La prodigieuse verdeur du vieillard aurait-elle trompé jusqu'à ses plus proches amis sur son âge véritable ? Ou bien est-ce lui qui aura oublié son âge, à la longue, et se sera trop vite cru parvenu au terme ordinaire de la vie humaine ? Ou bien peut-être se sera-t-il simplement vieilli à dessein, pour apitoyer son auguste client ?

Et j'ajoute que nous savons à présent pourquoi il avait si fort à cœur d'amener ses cliens à « lui payer son prix fort. » L'âpreté au gain, suivant toute vraisemblance, n'aura été chez lui que l'effet d'une sollicitude passionnée pour l'avenir de ses enfans et de toute sa famille : car jamais père ni mari n'eut un cœur plus tendre, ne travailla plus assidûment au bien-être des siens. Des documens retrouvés, l'année passée, par M. G. Ludwig, explorateur infatigable des archives véni-

(1) Cette hypothèse a été émise, et très ingénieusement soutenue, par M. Herbert Cook, dans la *Nineteenth Century* de janvier 1902 et dans le volume XXV du *Repertorium für Kunstwissenschaft*.

(2) C'est chose certaine que Véronèse, par exemple, dans le superbe portrait de Titien qu'il a peint, en 1562, au premier plan de ses *Noces de Cana*, ne lui a nullement donné l'apparence d'un vieillard de quatre-vingt-cinq ans.



tiennes (1), nous révèlent qu'en novembre 1525, Titien s'est marié : il a épousé une certaine Cecilia, fille d'un barbier du district de Cadore. Il l'avait depuis longtemps pour maîtresse, et déjà elle lui avait donné deux fils, lorsque, la voyant malade, il résolut de légitimer son union avec elle. Puis elle guérit, lui donna encore une fille, sa chère Lavinia; et quand elle mourut, cinq ans après leur mariage, il en eut un chagrin si profond que, pour l'unique fois de sa vie, il interrompit un temps tous ses ouvrages en train. Du moins sa fille restait près de lui, pour le consoler : les portraits qu'il nous a laissés d'elle suffirent à nous apprendre combien fièrement, ardemment, il l'aimait. Et un jour vint où il dut la céder à un mari, la voir s'éloigner de Venise : et un jour vint, peu de temps après, où il la vit mourir, probablement en couches, comme était morte sa mère. Encore, si chère qu'elle lui fût, semble-t-il ne l'avoir pas aimée autant que son fils aîné, Pomponio, celui-là même dont Musset, dans un de ses contes, a revêtu la paresse d'une grâce immortelle. Pas un moment, durant les quarante dernières années de sa vie, Titien n'a cessé de solliciter pour ce fils, ni non plus de se désoler et de trembler pour lui : car Pomponio, qu'il avait fait entrer dans les ordres, était un prêtre détestable et un vilain homme, débauché, ivrogne, de cœur dur, ne songeant qu'à exploiter l'affection de son père. Pendant que le vieillard implorait la charité de Philippe II, son fils, avec non moins d'instance, implorait la sienne; et l'on comprend que tant de deuils, et de soucis, et d'alarmes, s'aggravant sous l'influence de l'inquiétude fiévreuse qu'engendre assez communément la vieillesse dans les âmes passionnées, aient prêté au visage de l'octogénaire l'étrange et infinie tristesse qui s'y traduit à nous.

Mais le véritable drame de la vie de Titien n'est point là : et la lecture de tous les documens recueillis sur lui par les érudits, ni même de la très consciencieuse et très intelligente étude biographique que lui a consacrée M. Georges Gronau, ne vaut, pour nous faire connaître ce drame tel qu'il a été, quelques heures passées à regarder de page en page l'inappréciable recueil où une maison d'édition allemande vient de reproduire, dans un ordre chronologique aussi rigoureux que possible, l'œuvre tout entière du maître de Cadore (2). Recueil qui,

(1) Ces documens viennent d'être publiés dans le volume XXV du *Jahrbuch der preussischen Kunstsammlungen*.

(2) *Tizian, des Meisters Gemälde in 250 Abbildungen*, 1 vol. Stuttgart, *Deutsche Verlags-Anstalt*.

toutefois, n'est pas sans défaut : car cinq ou six pièces y manquent qu'on aimerait à y voir, tel portrait de *l'Arétin* d'une collection romaine, la *Vénus* de Dresde (dont on ne peut nier que Titien en ait peint au moins une partie), et les belles gravures qui nous gardent le souvenir d'ouvrages perdus, comme le *Triomphe de la Foi* de 1508, les *Onze Césars* de 1538, ou ce touchant portrait, gravé par Van Dyck, qui montrait le vieux Titien serrant contre lui sa chère Lavinia, avec une tête de mort au premier plan du tableau ; et, en revanche, bien des pièces y figurent qui sont probablement des copies, ou des travaux d'atelier, ou peut-être des faux. Le recueil n'est point parfait, et, certes, c'est grand dommage ; mais, sur les 200 peintures qu'il reproduit, 150 pour le moins sont d'une authenticité absolue, et on nous les offre à la suite, par rang de dates, depuis les joyeuses et vibrantes *Conversations* de l'adolescent jusqu'à la tragique *Pieta*, laissée inachevée. Soixante-dix années d'un travail ininterrompu se déroulent devant nous, nous initiant mieux que tous les discours à ce qu'a été l'œuvre de Titien ; et, du même coup, nous y découvrons ce qu'ont été son âme et sa vie ; et nous comprenons pourquoi son regard, dans ses portraits, est à la fois si inquiet et si triste, comme s'il s'obstinait à vouloir saisir une ombre insaisissable.

Ce qui frappe au premier coup d'œil, dans cette revue d'ensemble de l'œuvre de Titien, c'est que le style du maître se transforme de proche en proche, par une évolution presque continue, et, en conséquence, à peine sensible. Qu'au Louvre, par exemple, on considère tour à tour la *Vierge avec les trois saints*, l'*Allégorie d'Avalos*, et la *Flagellation* : on croirait voir l'œuvre de trois maîtres différents, — tous trois, en vérité, d'un égal génie ; et cette impression sera ressentie plus vivement encore en présence d'œuvres de dates plus diverses, à Vienne, notamment, ou à Madrid, ou à la Villa Borghèse, qui nous montre côte à côte l'*Amour sacré et l'Amour profane*, l'*Éducation de l'Amour*, et le *Saint Dominique*. Mais dans la suite complète de l'œuvre de Titien ces styles différents s'engendrent l'un l'autre par des degrés si lents et si réguliers qu'on ne saurait dire au juste où s'arrête l'un et commence l'autre. De jour en jour, à travers les soixante-dix ans de sa carrière de peintre, Titien a poursuivi un idéal toujours en formation, ou plutôt toujours en transformation, se modifiant sous ses yeux au fur et à mesure qu'il pensait l'atteindre.

Et ce n'est pas tout. Si l'on essaie ensuite de se rappeler d'autres œuvres de maîtres italiens de la Renaissance, on s'aperçoit qu'une dizaine au moins d'entre eux, successivement, ont exercé sur Titien une

action assez forte pour faire naître chez lui le désir, je ne dirai pas de les imiter, mais d'introduire dans son art quelque chose du leur. La transformation continue de son style, on devine qu'elle lui a toujours été suggérée du dehors, sous l'influence d'autres styles qu'il a eu tour à tour l'occasion de connaître. Bellini et Giorgione, del Piombo et Palma, Mantegna et Corrège, Raphaël et Michel-Ange, et Dürer et Holbein (dont on sait qu'il a copié un portrait), sans compter tels de ses propres élèves, comme Tintoret ou Paris Bordone, son mobile génie s'est un jour ému de la beauté nouvelle qu'ils lui révélaient; et, dès ce jour, son style s'est enrichi d'éléments nouveaux.

De même que Raphaël, de même que Mozart, Titien a toujours appartenu à l'espèce des génies « imitateurs, » qui sont du reste les plus grands de tous, et ceux aussi qui finissent par nous apparaître les plus personnels. Leur objet n'est point la nouveauté, ni la force, ni tel ou tel mode de l'émotion artistique pouvant être produit indéfiniment par les mêmes moyens : l'unique objet où ils aspirent est la perfection. Ils rêvent de réaliser au dehors une beauté dont ils croient avoir l'image toute prête, dans leurs cœurs; et à peine ont-ils essayé de la réaliser que l'image qu'ils en ont s'altère, se transforme, sous l'influence de leur propre goût et de l'œuvre d'autrui. Ayant l'âme plus haute que leurs confrères même les mieux doués, ils visent plus haut, et animent leurs œuvres d'une beauté supérieure : pour celui à qui s'est enfin ouvert le génie de Titien, combien pâlit le prestige d'un Palma le Vieux ou d'un Tintoret! Mais, du fait même de la supériorité de leur génie, les hommes de cette sorte sont plus exposés que d'autres à souffrir de leur génie. L'idéal d'un Michel-Ange ou d'un Véronèse, dès qu'une fois il s'est fixé, rien ne l'empêche plus de se développer librement, et de répandre au cœur de l'artiste l'orgueilleuse joie de la création. L'idéal d'un Titien, ou d'un Raphaël, se dérobe sans cesse devant leur étreinte, et toute œuvre qu'ils viennent d'achever perd aussitôt le pouvoir de les satisfaire. Encore Raphaël et Mozart sont-ils morts trop jeunes pour que cette poursuite acharnée de la perfection ait eu le temps de ne plus leur apparaître comme un jeu, une belle course avec l'espoir de parvenir au but. Pour Titien, cette poursuite a duré soixante-dix ans; et quand le vieillard a senti sa main trembler, ses yeux se voiler, tandis que toujours de nouvelles images de la beauté surgissaient en lui, on s'explique qu'avec la merveilleuse lucidité de son esprit il se soit trouvé las, et que le découragement l'ait pris, et qu'une immense tristesse se soit gravée sur ses traits. Aussi bien rencontrons-nous la même tristesse sur un autre

visage, plus familier encore pour nous, et plus touchant, que celui de Titien : sur le visage ravagé du vieux Rembrandt, cet autre pour-suiveur obstiné d'un idéal de perfection sans cesse en mouvement. Et il n'y a pas jusqu'aux styles des deux maîtres qui, au terme de leur longue lutte, ne soient miraculeusement arrivés à se ressembler : si bien que la *Transfiguration* de San Salvatore, le *Portrait* de Madrid, la *Nymphe* de Vienne, toute l'extraordinaire série des dernières œuvres de Titien, évoque aussitôt le souvenir de la *Vénus* du vieux Rembrandt au Louvre et de la *Fiancée juive*.

L'exemple de Titien suffirait à prouver qu'un artiste de génie n'a pas absolument besoin d'être un malade, ni un fou : mais il prouve aussi qu'un artiste de génie, si tendre amant qu'il soit ou si excellent père, si attaché que nous le voyions aux réalités de la vie quotidienne, ne vit en réalité que dans son art et pour son art ; à tel point que, pour le connaître, nous pourrions le mieux du monde nous dispenser de savoir la moitié au moins de ce que ses biographes nous apprennent de lui. Son génie est en lui comme une seconde personne, ayant une vie propre, à côté de celle de l'homme privé et du citoyen. Ainsi toute l'avidité d'argent de Titien ne l'empêchait pas de travailler pendant sept ans à un même tableau, pas plus que les angoisses et les deuils de ses dernières années ne l'ont empêché de peindre un jeune corps de nymphe d'une joie triomphante, ni d'égayer son *Annonciation* de San Salvatore en y introduisant une troupe rieuse de petits anges. Et quand l'Arétin nous raconte que son ami, dans son atelier, se contente d'embrasser les belles Vénitiennes et de plaisanter avec elles, « mais ne va pas plus loin, » ce n'est point, chez le peintre, pruderie, ni sagesse : c'est simplement que, dans son atelier, Titien ne voit plus les femmes que « sous la catégorie » de la peinture, et ne désire de leurs corps que ce que ses pinceaux en peuvent reproduire. De son art lui viennent ses vrais plaisirs comme ses vraies souffrances ; et tandis que le bourgeois vénitien qu'il est se marie, élève ses enfans, achète des terrains ou intrigue pour se faire allouer des pensions, toujours il y a près de lui son *double*, le peintre-né, qui frémit de bonheur devant une draperie rose qu'il vient d'esquisser, ou qui, ayant aperçu par hasard la dernière œuvre de quelque jeune confrère, se demande douloureusement s'il n'a pas fait fausse route, se désole de son âge et de sa faiblesse, s'élançe tout entier à la poursuite de la beauté nouvelle que cette rencontre lui a révélée.

C'est précisément cette biographie *artistique* de Titien qu'a essayé

de nous offrir M. Georges Gronau. Reléguant dans un chapitre spécial tous les faits qui constituent la vie privée du maître, il s'est attaché à nous raconter surtout sa vie en tant que peintre, ses études, ses voyages, les commandes qu'il a reçues et la manière dont il les a remplies. Au lieu de s'amuser, comme font aujourd'hui la plupart de ses confrères, à bouleverser arbitrairement le catalogue traditionnel de l'œuvre de Titien, il s'est attaché de préférence, dans cette œuvre, aux pièces de l'authenticité la plus établie, pour nous en expliquer l'intérêt et la portée (1). Historien érudit et critique délicat, avec cela évidemment accoutumé depuis longtemps à vivre dans la familiarité du génie de Titien, il réussit à nous donner de ce noble artiste l'image à la fois la plus exacte et la plus complète que peut nous en donner une biographie ainsi entendue. Mais peut-être l'image aurait-elle été plus complète encore si M. Gronau s'était efforcé de reconstituer plus entièrement toutes les phases successives de cette vie de peintre que nous raconte l'œuvre de Titien, pour peu que nous l'examinions dans son ensemble historique. Car s'il n'y a sans doute pas un seul grand artiste que l'on puisse isoler du reste de l'art de son temps, Titien, lui, a subi l'influence de son temps d'une façon continue et au plus haut degré. Et M. Gronau, d'ailleurs, le reconnaît bien, quand, à propos de tel tableau de Madrid ou de Rome, il évoque la mémoire de Michel-Ange, de Raphaël, ou du sculpteur ancien du *Laocoon* : comment donc n'a-t-il pas cherché à fixer, dans la vie de son héros, le moment précis où ces influences diverses ont commencé d'agir ? Il nous montre le génie de Titien évoluant et se développant, en quelque sorte, à vide, du moins depuis le jour où il s'est émancipé de l'imitation de Giorgione et de Palma le Vieux : comment donc l'idée ne lui est-elle pas venue de confronter plutôt, de proche en proche,

(1) M. Gronau, cependant, n'a pas résisté à la tentation de dresser, Inj aussi, en appendice de son livre, un catalogue des seules œuvres de Titien qu'il croit authentiques : catalogue d'ailleurs incomplet, puisqu'il omet de citer, par exemple, le *Portrait de Titien par lui-même* du Prado, qui se trouve reproduit en tête du livre. Et plus fâcheuse encore me semble l'idée qu'a eue l'auteur, en dressant ce catalogue, d'y passer expressément sous silence maintes œuvres célèbres que, de tout temps, on a eu coutume d'attribuer à Titien. Il y a ainsi au Louvre une *Vierge avec sainte Agnès* qui pourrait fort bien, en vérité, n'être pas de la main du maître : mais nous aimerions au moins que M. Gronau nous dit pourquoi il la lui refuse, et de quelle autre main il suppose qu'elle est. J'adinets qu'il ne se donne pas cette peine pour des œuvres qui sont évidemment des répliques ou des imitations, ou qui, comme le très curieux *Concile de Trente* du Louvre, n'ont en effet aucun droit à porter le nom de Titien : mais est-ce que le *Moro* de Berlin, le *Philippe Strozzi* de Vienne, la *Tête de Vieillard* de Milan, le *Soranzo* de Venise, n'auraient pas valu, tout au moins, de n'être congédiés qu'avec un mot d'adieu ?

l'œuvre de Titien avec celle du groupe nombreux d'artistes de valeur qui ont fait de Venise, vers le milieu du xvi<sup>e</sup> siècle, un foyer d'art d'une intensité et d'une variété merveilleuses? Ou bien, ayant à nous raconter les voyages de Titien, à Ferrare, à Mantoue, à Milan, à Rome, voire même à Augsbourg, comment n'a-t-il pas été tenté de découvrir ce que ces villes avaient alors à montrer au peintre vénitien, et quelles leçons nouvelles celui-ci en avait pu rapporter?

Toute l'histoire de cette période de maturité de Titien reste malheureusement à écrire : elle restera à écrire aussi longtemps que les biographes n'auront pas renoncé à leur fâcheuse habitude de concevoir les artistes de génie comme ne se nourrissant que de leur propre fonds, et créant leurs œuvres, si je puis ainsi dire, « en loge, » à la façon des jeunes concurrents pour le prix de Rome. Il n'y a point d'idée plus parfaitement fautive. Qu'on ait affaire à Raphaël ou à Titien, à Mozart ou à Beethoven, chaque pas que l'on fait dans l'étude de leurs ouvrages les révèle plus profondément plongés dans le courant artistique de leur temps. Ayant mieux à faire, avec leur génie, que d'*inventer* eux-mêmes des procédés ou des sujets nouveaux, sans cesse ils empruntent au dehors sujets et procédés, sauf à les transfigurer aussitôt en y mettant la main. Bien des « hardiesses » que l'on admire dans les sonates ou les symphonies de Beethoven étonneraient moins, et seraient mieux comprises, si l'on savait qu'elles se trouvent déjà, — tout à fait les mêmes, à la beauté près, — dans des œuvres antérieures de Clementi, de Rust, ou de l'abbé Vogler. Et pareillement, pour intéressantes que soient les explications que nous offre M. Gronau de l'*Homme au gant*, de la *Vénus des Offices*, ou de l'*Éducation de l'Amour* de la villa Borghese, nous comprendrions mieux le caractère véritable de ces chefs-d'œuvre si nous connaissions, en regard d'eux, ce que produisaient au même moment les sept ou huit grands rivaux de Titien à Venise : à Venise et à Ferrare, à Milan et à Rome, dans toutes les villes où le maître est allé porter, tour à tour, son insatiable soif d'argent et de beauté.

M. Gronau, au reste, se charge lui-même de nous apprendre combien sa biographie aurait été meilleure s'il y avait tenu un compte plus grand des relations artistiques de Titien avec ses prédécesseurs et ses contemporains. Car le fait est que, à partir des pages où il isole Titien de l'art de son temps, tout ce qu'il nous en dit nous laisse une impression incertaine et confuse. Nous sentons bien toujours que ses éloges sont justes, ses descriptions fidèles : mais nous avons peine à voir en quoi la manière du maître a varié, d'une époque à l'autre, et ce

qu'elle a gagné, et ce qu'elle a perdu. Tandis que nous ne saurions souhaiter un récit plus clair, ni plus décisif, que celui que nous fait le même historien de ce qu'il tient pour la période de formation du peintre de Cadore, c'est-à-dire des années où il a subi l'influence de son maître Giovanni Bellini et des deux plus fameux de ses disciples, Giorgione et Palma. Là, vraiment, M. Grenau n'a pas une seule phrase qui ne porte : soit qu'il nous montre la longue survivance, chez Titien, de quelques-unes des traditions *quattrocentistes* de l'école des Bellini, ou qu'il nous fasse voir le jeune homme rivalisant avec Giorgione, le dépassant dans les voies nouvelles où il l'a suivi, et mêlant ensuite au lyrisme de l'auteur du *Concert* du Louvre l'harmonie plus sensuelle du style de Palma. Nous assistons, grâce à lui, presque jour par jour, à la naissance et au développement de cette peinture vénitienne du début du xvi<sup>e</sup> siècle que Vasari déjà avait essayé de définir en disant que, « mécontente des façons de l'ancienne école, elle avait entrepris de donner à ses œuvres plus de morbidesse, et un plus grand relief avec une belle manière. » Placé dans son milieu, en regard des modèles dont il s'est inspiré, Titien nous apparaît infiniment plus réel qu'il ne nous apparaîtra plus tard, lorsque son biographe nous le présentera seul, et toujours changeant et se renouvelant, sans que nous devinions les motifs qui dirigent sa mobilité. Et combien aussi, plus réel, le jeune peintre nous apparaît plus grand, à être ainsi confronté devant nous avec les rivaux qu'il imite ! Combien mieux nous apercevons ce qu'il y a dans son génie de plus simple et de plus fort que dans celui de ses deux compagnons, et qui, avec moins de charme au premier coup d'œil, va durer davantage, pénétrer plus à fond, ouvrir aux cœurs une source plus féconde d'émotion vivante !

A honorer le magnifique génie de Titien toutes les générations se sont trouvées d'accord, depuis quatre siècles. C'est comme si chacun, tout en préférant peut-être d'abord un art plus naïf, ou plus raffiné, avait clairement l'impression que l'art de Titien est la peinture même, se réalisant tout entière, dans toute sa richesse et sa variété, par un miracle dont l'histoire des arts n'a jamais connu d'autre exemple. Et je ne serais pas surpris que pour chacun, tôt ou tard, l'art de Titien finit par apparaître non seulement le plus fort de tous, mais aussi le plus beau : car il a en lui une vie et un charme éternels, de telle sorte qu'on peut bien se fatiguer des autres, mais non pas de lui. C'est déjà ce que constatait, au terme de sa propre carrière, l'admirable artiste Eugène Delacroix : et la série des passages de son *Journal* où il parle

de Titien est peut-être le plus parfait hommage que celui-ci ait jamais reçu d'aucun de ses pairs. Le 7 mars 1847, par exemple, Delacroix s'étonne de « l'espèce de froideur qu'il a toujours sentie pour le Titien. » Un peu plus tard, il admire Paul Véronèse de « ne pas afficher, comme Titien, la prétention de faire un chef-d'œuvre à chaque tableau. » Une autre fois, dans un accès de mauvaise humeur, il proclame « l'insignifiance et la platitude » de la *Mise au Tombeau*. Et puis, peu à peu, à mesure que le peintre français, — alors préoccupé d'un projet de dictionnaire des arts, — a davantage l'occasion de reprendre contact avec le Musée, nous voyons Titien s'élever, à ses yeux, égal et dépasser les maîtres que naguère il lui préférait : jusqu'à ce qu'enfin il résume son sentiment nouveau en deux pages qu'on voudrait citer tout au long, tant la critique y est juste, et la langue même belle d'émotion contenue et profonde. « Titien est un de ceux qui se rapprochent le plus de l'esprit de l'antique. Il sait faire d'après nature : c'est ce qui ramène toujours dans ses tableaux un type vrai, par conséquent non passager, comme ce qui sort de l'imagination d'un homme, lequel, ayant des imitateurs, en donne plus vite le dégoût. On dirait qu'il y a un grain de folie dans tous les autres ; lui seul est de bon sens, maître de lui, de sa facilité et de son exécution, qui ne le domine jamais, et dont il ne fait point parade... Ceux qui ne voient dans Titien que le plus grand des coloristes sont dans une grande erreur : il l'est effectivement, mais il est en même temps le premier des dessinateurs, si on entend par dessin *celui de la nature*, et non celui où l'imagination du peintre a plus de part, intervient plus que l'imitation. » (*Journal de l'année 1857.*) C'est pour définir l'*antique*, dans son dictionnaire, que Delacroix évoque ainsi l'œuvre de Titien : et en effet il n'y a peut-être pas d'œuvre moderne qui, autant que celle-là, partage avec les marbres du Parthénon, le privilège de pouvoir nous ravir et nous toucher éternellement.

T. DE WYZEWA.



---

# CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

---

14 août.

Il y a quinze jours, au moment où paraissait notre chronique, les événemens s'étaient déjà précipités dans le sens que nous avons indiqué comme le plus probable, et, après notre ambassadeur auprès du Vatican, notre ambassade elle-même avait été rappelée. Était-il possible, avec plus de prudence de la part du Saint-Siège, de détourner le coup qui le menaçait ? C'est sur quoi on peut discuter, on a discuté et on discutera sans doute longtemps encore. Nous croyons, quant à nous, après avoir lu tous les documens qui ont été publiés à Paris et à Rome, qu'il y avait un parti pris de la part du gouvernement de la République, et que, tout au plus, pouvait-on ajourner un dénouement devenu inévitable. A défaut du prétexte dont il s'est servi, M. Combes en aurait trouvé un autre. La façon dont il pratiquait le Concordat devait inévitablement amener une rupture plus ou moins prochaine, mais certaine. Il aurait été habile de sa part d'en faire retomber la responsabilité sur le Vatican d'une manière plus directe, plus évidente, plus incontestable ; mais il a jugé inutile de s'en donner la peine ; et il a espéré, non sans raison peut-être, qu'il lui suffirait d'énoncer une affirmation pour faire croire à la majorité qui le soutient que tous les torts étaient du côté du Pape. L'histoire, plus impartiale, dira que s'il y a eu à Rome des torts de forme, les torts de fond ont été à Paris. La correspondance publiée par le Saint-Siège montre qu'il n'aurait pas été impossible de transiger et de s'entendre, si on avait eu à Paris le désir de le faire. Mais M. Combes, ayant débuté par envoyer un ultimatum, s'est placé lui-même, comme il y avait placé le Saint-Siège, dans une situation sans issue : ou plutôt il n'y ne

avait pas d'autre que la rupture. On la voulait ; on l'a provoquée ; elle a eu lieu.

Si les Chambres avaient aujourd'hui un sentiment plus éclairé, ou seulement plus jaloux de leurs droits, elles auraient, au début de la session prochaine, des comptes sévères à demander au gouvernement : mais celui-ci est bien tranquille, il sait qu'il peut tout se permettre. Nous marchons à grands pas à la dénonciation du Concordat et à la séparation de l'Église et de l'État. Le gouvernement la prépare et y pousse. Sa politique consiste à la rendre inévitable, afin de pouvoir constater qu'elle l'est devenue, et de laisser entendre que ce n'est pas sa faute, ce en quoi il fait preuve d'une véritable hypocrisie. Il faut se dégager de l'équivoque et voir les choses comme elles sont. M. Combes qui, il y a quelques mois à peine, disait à la Chambre que la réforme n'était pas mûre, et que le pays n'en voulait pas, M. Combes a changé d'avis. En butte aux obsessions continuelles du parti radical-socialiste auquel il a pris l'habitude d'obéir, il lui a obéi une fois de plus. Si c'est son droit de le faire, on nous permettra de dire qu'il a mal choisi le moment d'en user.

Les Chambres sont en vacances et ne peuvent pas faire connaître leur opinion. Le pays est sans voix. De tous les pouvoirs publics, le ministère est le seul qui fonctionne. Lui appartient-il d'engager dans un sens déterminé la solution d'un problème aussi important et même aussi redoutable ? Le gouvernement parlementaire est, dit-on, celui du pays par le pays ; et, s'il n'était pas cela, que serait-il autre chose qu'une mystification et une duperie ? Il faut donc, avant de trancher certaines questions qui touchent aux fondemens mêmes de l'institution politique et sociale, que le pays ait été mis en mesure de faire connaître son sentiment et sa volonté. Que les Chambres s'en inspirent ensuite, ou plutôt qu'elles s'y conforment en ménageant tous les intérêts, et en conciliant tous les droits, c'est leur devoir, certes, et nous serions les premiers à leur conseiller de le remplir. Mais, dans le cas actuel, le pays s'est-il prononcé ? Lui en a-t-on donné le moyen ? Lui en a-t-on laissé la liberté ? On s'est bien gardé de le faire. On a commencé par préparer divers projets relatifs à la séparation de l'Église et de l'État, tous mauvais, tous partant du principe jacobin que l'État seul a des droits et que l'Église n'en a aucun : après quoi on a provoqué un conflit avec le Saint-Siège et on l'a poussé résolument à la rupture. Nous comprendrions, nous admettrions qu'on provoquât une agitation politique en vue de soumettre au pays, aux élections prochaines, la question des rapports de l'Église et de l'État. La Chambre future arrive-

rait au Palais-Bourbon avec un mandat défini. Mais où est le mandat de la Chambre actuelle ? Personne ne [niera que, sauf dans un très petit nombre de circonscriptions, la question concordataire n'a joué aucun rôle aux élections dernières, et les déclarations répétées de M. Combes à la Chambre constituent sur ce point un aveu très précieux. Le pays ne s'est pas prononcé. La Chambre, toutes les fois que l'occasion s'en est offerte à elle, l'a fait dans le sens du Concordat. Le gouvernement aussi. Et c'est dans des conditions pareilles que M. Combes, sortant des obscurités où il s'est enfermé jusqu'ici, viendrait dicter au pays et aux Chambres un *Sic volo, sic jubeo*, dictatorial ! Si les Chambres l'acceptent, ce sera de leur part une véritable abdication. Mais qu'en pensera le pays ? Abdiquera-t-il lui aussi ? Endossera-t-il toute faite la solution qu'on lui apportera ? M. Combes l'a pensé, sans doute, puisqu'il a attendu les vacances pour rompre avec le Vatican et rappeler notre ambassade, et que, dans son dernier discours de Carcassonne, il a déclaré que la séparation de l'Église et de l'État était dans les vœux de tout le parti républicain. Qu'en sait-il ? Il n'a consulté personne. Il n'a entendu d'autre voix que celle des radicaux et des socialistes les plus avancés.

A-t-il du moins loyalement éclairé l'opinion pour la convaincre ? Non ; il a mieux aimé la [surprendre. Aussitôt après le rappel de notre ambassade, il a publié les pièces de la négociation, si on peut appeler cela une négociation ; seulement il a supprimé la principale, à savoir la dépêche que, en date du 10 juin, Mgr Merry del Val avait adressée au nonce apostolique à Paris. Nous ne prenons pas à notre compte la thèse contenue dans cette dépêche. Nous avons fait, il y a quinze jours, à ce sujet des réserves que nous maintenons. Mais enfin, les explications fournies par Mgr Merry del Val indiquaient de sa part une tendance à la conciliation qui aurait pu aboutir si, dès la première minute, le gouvernement de la République n'avait pas posé un impérieux dilemme. Quelle était la thèse pontificale ? Elle consistait à dire que, les évêques français n'étant pas soustraits par le Concordat à la juridiction de l'Église, le Pape avait le droit de les appeler à Rome pour fournir des explications sur leur conduite. Or le Pape n'avait pas fait autre chose que d'user de ce droit. Quant à savoir si, à la suite des explications qu'ils auraient données, les évêques auraient été absous, ou soumis à des peines disciplinaires, ou formellement condamnés, c'est une autre question. Pour le moment elle n'était pas posée ; elle ne pouvait l'être que plus tard. Donc, le gouvernement pontifical n'avait à faire au gouvernement de la République aucune

communication immédiate, et c'est seulement dans le cas où les évêques auraient encouru des peines graves, sous le poids desquelles leur caractère épiscopal aurait succombé, qu'il aurait eu à se mettre d'accord avec lui sur les dispositions à prendre.

Cette thèse, soutenable dans ses élémens essentiels, paraît avoir été présentée avec une entière bonne foi. En fait et dans sa conduite, le Saint-Siège ne l'a peut-être pas appliquée de la manière la correcte, ni la plus opportune; mais ce sont là des détails sur lesquels on aurait pu s'entendre, et qui n'auraient pas amené une rupture si la rupture n'avait pas été décidée d'avance. Sur le fond des choses, le Pape avait raison. Le Concordat ne l'a nullement privé et ne pouvait pas le priver de son droit de juridiction sur les évêques. Poussons les choses à l'extrême : qui pourrait lui contester ce droit s'il se trouvait en présence d'un évêque formellement hérétique, ou encore d'un évêque dont la conduite serait devenue un scandale public? Le droit est indéniable, et toute la question est de savoir dans quelles conditions le Pape peut l'exercer. Qu'y a-t-il de sa part de plus naturel, de plus légitime, de plus indispensable même, que d'appeler l'évêque suspect à Rome pour qu'il puisse s'y défendre? Mais ici on se heurte à un des articles organiques qui, en imposant aux évêques la résidence, leur interdit de sortir de leur diocèse sans une autorisation du gouvernement de la République. Les articles organiques sont une loi de l'État et on leur doit le même respect qu'aux autres lois de l'État; mais un grand nombre d'entre eux sont tombés en désuétude, et il y en a même qui n'ont jamais été appliqués. Si les articles organiques sont des lois de police, comme cela résulte de l'article 1<sup>er</sup> du Concordat auquel on les rattache, nous dirons que les lois de police sont contingentes de leur nature, et que le gouvernement reste juge de leur opportunité et maître de leur exécution. En fait, et depuis longtemps, les évêques se rendent à Rome lorsqu'ils le jugent à propos, et le gouvernement a rarement songé à les en empêcher. On peut faire, non seulement des articles organiques, mais du Concordat lui-même, un instrument de persécution : il suffit de le vouloir. Peut-être même n'y a-t-il pas de lois dont on ne puisse faire un usage abusif : mais cela est vrai surtout de celles qui consacrent un contrat. Rien ne dispense d'une bonne volonté réciproque dans la manière de les appliquer. Le Concordat a pu maintenir la paix intérieure pendant tout le cours du siècle dernier, ou peu s'en faut, par ce qu'il a été appliqué dans cet esprit. A partir du jour où il l'a été dans un esprit différent, ses effets n'ont plus été les mêmes. On lit dans le préambule de ce traité fameux

que la religion catholique, apostolique et romaine est celle de la majorité des Français, et que les consuls de la République en font une « profession particulière. » Nous n'en demandons pas tout à fait autant à nos consuls d'aujourd'hui : encore faudrait-il qu'ils fissent profession de respecter une religion à laquelle ils sont libres de ne plus croire, et cela suffirait pour maintenir entre les représentans de cette religion et eux des rapports tolérables. Nous n'en sommes plus là ! Il y a, de la part de notre gouvernement, un parti pris, sinon de persécution, — cela viendra sans doute et se prépare, — au moins de vexations continuelles et d'humiliations imposées à l'Église qui ont pour objet évident de l'amener à sortir des gonds et à rompre elle-même un contrat dont on fait pour elle une servitude. Les preuves de ce dessein se multiplient tous les jours.

Ainsi, pour en revenir aux faits qui ont donné naissance à la situation actuelle, quoi de plus déplacé, quoi de plus arbitraire et, à quelques égards, de plus ridicule, que l'interdiction faite par M. Combes à deux évêques de répondre à la convocation pontificale et de se rendre à Rome ? C'est là, à coup sûr, de la bien petite guerre ! L'attitude de M. Combes se comprendrait s'il croyait, s'il pouvait croire qu'il y a eu, de la part du Pape, une intention mesquine, taquine et systématiquement guerroyante contre les deux évêques en cause. Mais il n'en croit rien et n'en peut rien croire. Il sait parfaitement que, pour le moins dans les apparences, la conduite des deux prélats en cause prête à la critique. Quoi de plus naturel que le Pape veuille exercer avec eux son ministère ? Quoi de plus singulier que M. Combes veuille l'en empêcher ?

De ces deux évêques, l'un, celui de Dijon, a fini par se dégager de l'étreinte toute laïque de M. Combes : il est parti pour Rome. Mais l'autre, moins sûr de lui peut-être, après être venu à Paris où il a reçu les instructions de M. le directeur des Cultes, est retourné à Laval, bravant de loin les foudres pontificales auxquelles il y a lieu de croire qu'il n'échappera pas. Cette lutte entre un évêque et le Pape, même lorsque le premier est soutenu par M. Combes, est tout à fait inégale. Que fera l'évêque, que pourra-t-il faire s'il est interdit *a divinis*, ou même frappé d'excommunication ? Sans doute il pourra rester dans son palais épiscopal et continuer d'y jouir de son traitement ; mais il ne pourra plus entrer dans sa cathédrale, à moins qu'il n'y soit accompagné par la force armée, et dans ce cas, il n'y trouvera aucun catholique. Se consolera-t-il par la présence des libres penseurs, et peut-être des fonctionnaires que M. Combes enverra l'as-

sister ? « Pour la beauté du fait, » comme dit Alceste, nous serions curieux de jouir de ce spectacle ! Mais enfin, quel en sera le dénouement, car en toute chose c'est ce qu'il faut voir ? M. Combes prépare-t-il un schisme ? M. Combes a-t-il la prétention, conformément à l'exemple des grands hommes de la Convention et du Directoire, de créer une religion nouvelle dont il serait lui-même le pape laïque ? Peut-être : qui peut savoir ce qui se passe dans son âme ecclésiastique ? Mais alors il ne faut plus parler de séparation de l'Église et de l'État : il faut parler, au contraire, d'un accord encore plus intime, ou plutôt d'une confusion complète entre les deux puissances qui n'en feront qu'une. Il y aura une religion d'État, payée par lui, soutenue par lui au détriment de toutes les autres. Est-ce là ce que se propose M. Combes ? On hésite, tout de même, à le croire. C'est ce qu'il devrait vouloir s'il était logique avec ses actes ; mais la marche de l'humanité est en sens contraire de ces solutions d'un autre âge, qui d'ailleurs n'ont jamais pu réussir en France. M. Combes ne fera donc pas un schisme ; il ne fera pas une religion nouvelle ; il fera tout simplement la séparation de l'Église et de l'État. Quelle sera, le lendemain, la situation de l'évêque qu'il aura compromis avec lui ? Mgr Geay peut, qu'on nous pardonne le mot, jouir de son reste. Après avoir contribué à ébranler le Concordat, si l'édifice s'écroule, la première pierre en retombera sur sa tête. Les évêques, alors, n'auront plus de recours qu'auprès du Pape qui aura repris sur eux, comme sur les fidèles, le plein exercice de sa souveraineté spirituelle. Désormais, plus de ministre pour les défendre et les protéger. Ils n'obéiront plus, du moins en tant qu'évêques, à deux pouvoirs, mais à un seul. Tel sera l'avenir ; on l'aperçoit déjà. Si le gouvernement de la République voulait, en ce moment, rallier tous les évêques autour du Pape, il ne prendrait pas d'autres moyens que ceux qu'il emploie. Nous voyons d'ailleurs, pour d'autres motifs plus profonds, plus sérieux, plus honnêtes, ce mouvement d'adhésion se produire aujourd'hui. Tout porte à croire qu'il ira encore en s'accroissant, à mesure que M. Combes découvrira tous ses projets et que l'exécution en apparaîtra plus prochaine.

Sa conduite, ou du moins son langage, n'est pas sans témoigner de quelques hésitations : il se laisse entraîner à la dénonciation du Concordat plutôt qu'il n'y entraîne les autres. Évidemment, lorsqu'il a pris le pouvoir, il était très loin de croire qu'il en viendrait là, et il ne le désirait pas. Il aimait mieux continuer de vexer et de brimer l'Église que de se séparer d'elle avec éclat et de lui rendre sa liberté.

Mais, encore aujourd'hui, entend-il la lui rendre? Il y a des manières bien différentes de comprendre et d'appliquer la séparation de l'Église et de l'État. Si quelques radicaux, comme M. Maujan, disent que la loi nouvelle doit être « libérale » et même « généreuse. » d'autres, comme M. Ranc, disent que la vieille formule . L'Église libre dans l'État libre, est « une bêtise, » entendant par là que l'Église, même dans la séparation, doit rester dépendante. Entre tant de projets divers, lequel l'emportera? Nous ne savons même pas si, bien qu'il soit l'œuvre d'une commission parlementaire, il faut attacher plus d'importance à celui de M. Aristide Briand qu'à tel autre, par exemple à celui de M. de Pressensé. Le premier est sans doute moins mauvais que le second, car tout est relatif; mais c'est ce qu'on peut en dire de mieux. S'il est adopté tel quel, il donnera beaucoup plus de satisfactions à M. Ranc qu'à M. Maujan, à supposer que celui-ci reste fidèle à ses intentions actuelles, ou que nous ne les ayons pas prises trop au pied de la lettre. On peut donc s'attendre à ce qu'il y ait de nombreuses et peut-être d'inextricables difficultés entre les partisans de la séparation avant qu'ils se soient mis d'accord sur la réalisation de leur réforme. Et à toutes ces causes d'incertitude qui planent sur l'avenir, s'en ajoute une dernière, à savoir le parti pris de ne tenir aucun compte des convenances de l'Église elle-même, de ne pas la consulter, de ne pas même l'interroger, de n'avoir aucun rapport, aucune conversation avec elle pour le règlement d'une question où les intérêts qu'elle représente sont si profondément engagés. Si on veut absolument séparer l'Église de l'État, ne devrait-on pas chercher à le faire avec le moins de dommage possible pour les deux parties, c'est-à-dire à l'amiable: et qui sait si ce serait impossible? Mais, pour cela, il n'aurait pas fallu commencer par rompre tout rapport avec le chef de l'Église; il n'aurait pas fallu rappeler l'ambassadeur que nous avons auprès de lui; il n'aurait pas fallu enfin débiter par un acte de guerre, pour préparer finalement un régime de paix.

Nous reconnaitrons, si l'on veut, qu'il n'y a pas de traités éternels, et que, étant donné les transformations qui se sont produites dans nos idées et dans nos mœurs, peut-être que, bon gré, mal gré, la marche du temps nous emporte-t-elle vers la séparation de l'Église et de l'État. Nous pensons, comme le faisait naguère M. Combes, que la réforme n'est pas mûre, et que rien ne serait plus dangereux que d'en brusquer imprudemment l'exécution. Mais enfin ce n'est pas une conception qu'on puisse repousser et condamner *a priori*, et il

y a eu dans les actes violens et brutaux dont nous avons été depuis quelques années les témoins attristés, des choses qui nous ont beaucoup plus révoltés. Notre crainte, malheureusement, est que les mêmes violences et les mêmes brutalités n'accompagnent la séparation des deux puissances, et on conviendra qu'à voir les hommes qui se se disposent aujourd'hui à effectuer l'opération, notre crainte n'est pas tout à fait chimérique. En soi, la séparation peut se défendre. En fait, que sera-t-elle? Nul ne peut le dire; cela dépendra de l'esprit qu'on y apportera; mais ce qu'on peut dire comme une vérité de bon sens, c'est que, si elle est faite en dehors de toute participation de l'Église, elle sera faite contre elle et que ce n'est pas l'apaisement qu'on aura préparé.

Et sans même parler de la question de fait, il y a la question de droit. Nous savons bien qu'on fait si volontiers, en ce moment, des questions de ce genre : cependant il est des esprits qui y tiennent, et nous en sommes. A-t-on le droit de dénoncer par un acte unilatéral un traité synallagmatique, où les deux parties se sont fait autrefois des concessions mutuelles et ne sont arrivées à se mettre d'accord que par ce moyen? Si, en rompant le contrat, chacune des parties pouvait du moins reprendre la totalité de son apport, la réponse serait douteuse; mais le peut-elle? Il y a dans le Concordat un article 13 qui est ainsi conçu : « Sa Sainteté, pour le bien de la paix et l'heureux rétablissement de la religion catholique, déclare que ni elle ni ses successeurs ne troubleront en aucune manière les acquéreurs des biens ecclésiastiques aliénés, et qu'en conséquence la propriété de ces mêmes biens, les droits et revenus y attachés, demeureront incommutables entre leurs mains, ou celles de leur ayans cause. » Serait-on bien venu à dire aujourd'hui : — « Eh bien! nous déliions le Pape de son engagement; qu'il conteste tant qu'il voudra la validité de l'acquisition des biens du clergé; il en est libre? » — Un pareil langage ne serait-il pas une hypocrisie et un manque de foi? Après avoir bénéficié de la concession faite par Pie VII en 1801 à tel point que le souvenir de la dette est lui-même oublié, contesterait-on cette dette? Cependant le Premier Consul, il y a cent ans, la reconnaissait d'une manière implicite. Il savait, en tout cas, que l'engagement pris par le Pape donnerait tout de suite, *ipso facto*, une plus-value considérable à des propriétés qu'on regardait auparavant comme peu sûres entre les mains de leurs détenteurs; et, si l'on songe que, plus de vingt ans après, il a fallu le milliard des émigrés pour rendre toute leur sécurité et par conséquent toute leur valeur à des propriétés du même genre,



on est bien obligé de convenir que la concession faite par Rome n'était pas vaine. Le Premier Consul avait l'esprit trop pratique pour s'y tromper ; il y tenait essentiellement ; il savait bien ce qu'il faisait en la demandant. Mais cette concession n'était pas sans contrepartie. L'article 12 du Concordat disait : « Toutes les églises métropolitaines, cathédrales, paroissiales et autres non aliénées, nécessaires au culte, seront mises à la disposition des évêques. » L'article 14 disait : « Le gouvernement assurera un traitement convenable aux évêques et aux curés dont les diocèses et les paroisses seront compris dans la circonscription nouvelle. » L'article 15 disait : « Le gouvernement prendra également des mesures pour que les catholiques français puissent, s'ils le veulent, faire en faveur des églises des fondations. » Tous ces engagements pris par le Pape et par le gouvernement de la République, ou pour mieux dire échangés entre eux, étaient solidaires les uns des autres, et l'on ne saurait dès lors en bonne logique, ou plutôt en bonne morale, les dénoncer qu'en vertu d'un accord nouveau. Qu'on ne s'y méprenne pas ! Nous n'avons garde de demander, qu'après avoir dénoncé le Concordat on en fasse un autre. Non : c'est tout un régime nouveau à substituer à un régime ancien, et qui procède d'autres principes. Mais encore l'Église doit-elle être entendue. Elle a son mot à dire dans une question qui est pour elle une affaire de vie ou de mort. Dénoncer le Concordat sans aucun aveu de sa part, et lui imposer d'autorité de prétendues conditions d'existence qui seront peut-être pour elle des impossibilités de vivre, n'est autre chose qu'un abus de la force contre le droit éternel.

Nous admirons nos radicaux et nos socialistes qui font si bon marché des traités, et qui affirment que chacun des deux contractans est libre de les dénoncer lorsqu'il en a assez. C'est une règle commode. Il est fâcheux qu'on ne puisse l'appliquer qu'au Pape : sans cela nous aurions bien encore un certain nombre de traités à dénoncer. Malheureusement la partie adverse ne s'y prêterait peut-être pas, préoccupation au-dessus de laquelle on se place fièrement lorsqu'il s'agit du Pape, mais qu'on continue d'éprouver modestement lorsqu'il s'agit du plus petit souverain temporel. L'arrogance envers les faibles, la platitude envers les forts, ne le fussent-ils même pas beaucoup, seraient-elles devenues les élémens de notre caractère national ? Nous n'en croyons rien de la part du pays, mais il faut bien le croire de la part de ceux qui le gouvernement. Il n'est pas vrai, quoi qu'en disent les docteurs de la nouvelle école, que les traités perdent de leur vertu

en vieillissant, ni qu'on ait le droit d'y manquer parce que le monde a marché et que les conditions ambiantes se sont transformées, ni qu'on ait celui de les dénoncer sans tenir aucun compte des intérêts de l'autre contractant. En veut-on une preuve, et veut-on aussi un exemple de la manière dont les traités qui ont vieilli au milieu d'un monde qui a rajeuni, se dénoncent entre deux puissances civilisées? Nous n'irons pas chercher bien loin : nous trouverons tout cela dans l'arrangement que nous venons de faire avec l'Angleterre, et dont l'objet principal est précisément d'en modifier plusieurs autres.

Presque sur tous les points, en Égypte, au Maroc, les deux pays se sont fait des concessions réciproques sur des droits antérieurs qu'ils n'ont contestés ni l'un ni l'autre. Mais c'est surtout à Terre-Neuve que se manifeste avec évidence le respect qu'une nation soucieuse de ses engagements ne cesse pas de leur conserver, même lorsque de longues années se sont écoulées, que le temps a fait son œuvre, et que les conditions dans lesquelles le contrat a été conclu sont complètement modifiées. Nos droits de pêche à Terre-Neuve datent du traité d'Utrecht en 1713, à la fin du règne de Louis XIV. L'île était presque déserte alors, et l'exercice de notre privilège ne causait de préjudice, ni même de gêne à personne. On sait combien tout cela est aujourd'hui changé. Nos droits sur le French Shore, il faut bien le dire, ont contre eux la nature des choses, et leur maintien intégral entraverait le développement d'une colonie intéressante, laborieuse, pleine d'avenir. Le parlement terre-neuvien ne cessait pas de protester contre eux, et il n'y a pas un parlement au monde qui n'eût fait la même chose à sa place. Le gouvernement anglais a-t-il jamais eu l'idée de nous dire : — « Le traité d'Utrecht est vieux ; vos droits sont périmés ; vous en avez d'ailleurs joui assez longtemps ? » — Il s'est bien gardé de tenir ce langage. Quelles que fussent ses préoccupations, il a toujours maintenu la colonie de Terre-Neuve dans son devoir strict à notre égard, et c'est une justice à lui rendre qu'il a lui-même rempli son devoir tout entier. Mais il a négocié à diverses reprises avec nous pour nous amener à renoncer, moyennant compensations, à nos titres sur le French Shore, et, après plusieurs tentatives avortées, il a fini par aboutir. Nous nous sommes mis d'accord avec lui sur les compensations qu'il devait nous donner pour l'abandon de nos droits, ou seulement de quelques-uns de ces droits, et c'est ainsi qu'il a obtenu notre consentement. Oui, nous le répétons, il n'y a pas de traités éternels ; mais, si on veut savoir comment un traité prend fin, on vient de le voir.

Il y a une autre manière, sans doute : c'est la guerre. M. Combes dira peut-être qu'il fait la guerre au Vatican. Il a un merveilleux courage contre les canons de l'Église. Nous nous attendons à le voir passer bientôt la tête haute sous l'Arc de Triomphe. Toutefois, en vue de la paix que nous voudrions voir régner dans les consciences, nous regrettons et réprouvons cette guerre misérable. Nous voudrions, si le lien qui les unit doit disparaître entre l'Église et l'État, qu'il fût plutôt dénoué que rompu, et que, le lendemain, il y eût dans les cœurs le moins d'amertume possible. Certains radicaux, et non des moindres, ont eu par moments l'intuition que les choses seraient mieux ainsi. M. Clemenceau, dans son journal, a traité à diverses reprises avec le dédain, avec le mépris qu'elles méritent, les pitoyables arguties qu'on a mises en œuvre pour amener la rupture. Ce sont là pour lui de très petites choses, et même assez basses. À ses yeux la question est plus haute. Il y a, dit-il, incompatibilité de nature entre l'Église et l'État moderne : voilà pourquoi il faut rompre. Mais il faut le faire au nom des principes, et non pas en invoquant le prétexte d'égratignures mutuelles qu'on a pu se donner dans des heures de colère. La situation, alors, se réglera dans la liberté. Nous ne sommes pas absolument sûr que M. Clemenceau s'inspirera jusqu'au bout de ce sentiment élevé. Nous l'avons vu, après s'être déclaré partisan irréductible de la liberté de l'enseignement, supprimer, parmi ceux qui en profitaient, les adversaires qui lui déplaisaient le plus : peut-être trouvera-t-il, cette fois encore, un expédient du même genre. Mais, sur les principes du moins, il ne transige pas, et ce sont des principes que nous invoquons en ce moment, pour y rester fidèles.

Depuis quelques jours, un silence relatif s'est fait autour de ces questions. Les élections aux conseils généraux ont fait diversion. On se demandait si elles manifesteraient quelque changement dans l'esprit du pays, et si la boussole électorale indiquerait une orientation nouvelle. Il n'en a rien été. Le gouvernement a triomphé bruyamment de quelques avantages qu'il a obtenus sur certains points, et s'est efforcé de dissimuler ou d'atténuer les pertes qu'il a faites sur d'autres. C'est surtout en pareille matière qu'on doit se défier des statistiques officielles. Mais nous devons aussi nous garder des illusions. Les élections municipales avaient été un demi-succès pour l'opposition libérale; il n'en a pas été de même des élections départementales. Il serait difficile de dire pourquoi, puisque ce sont les mêmes électeurs qui ont voté; mais, dans les élections de ce

genre, soit municipales, soit départementales, les situations locales et les considérations de personnes ont une influence si prépondérante, qu'on ne peut pas considérer les résultats du scrutin comme ayant une signification politique décisive. Il faut un courant d'opinion d'une violence extrême pour emporter ces obstacles, et pour permettre à la pensée du pays de se manifester. Ce mouvement d'opinion ne s'est pas produit avec une intensité suffisante, et les choses vont rester à peu près en l'état, ce qui, avouons-le, n'a rien de rassurant.

Ce qui caractérise le suffrage universel, c'est l'absence de toute prévision. Il ne voit les choses que lorsqu'elles sont réalisées. Il ne les sent que lorsqu'il commence sérieusement à en souffrir. L'habileté des radicaux-socialistes est de lui annoncer sans cesse des réformes dont ils lui montrent les côtés séduisants, mais chimériques, et de se garder de les faire parce que les autres côtés apparaîtraient aussitôt. Que pensera-t-on du service de deux ans lorsqu'on en fera l'épreuve, si on la fait dans les conditions où la loi a été votée? Que pensera-t-on de l'impôt sur le revenu, lorsqu'on en jouira? Que pensera-t-on de la séparation de l'Église et de l'État? Le Parlement votera peut-être toutes ces grandes réformes avant les élections prochaines, mais trop tard pour qu'on ait eu le temps de les appliquer, et de manière que le pays n'en ait encore que l'espérance. Est-ce très loyal? non; c'est adroit. Pour le moment, le pays est encore dans la lune de miel du radicalisme et du socialisme : il n'en connaît que les promesses, et c'est à peine s'il commence à s'apercevoir qu'on les renouvelle sans cesse sans les réaliser jamais. Nous ne savons pas combien de temps ces choses pourront durer ainsi : lorsqu'elles ne le pourront plus, les véritables difficultés commenceront. Jusqu'ici le gouvernement n'a troublé que des intérêts moraux, et nous avons le regret de dire que c'est chose dont on s'accommode. Mais la matière commence à s'épuiser.

FRANCIS CHARMES.

*Le Directeur-Gérant,*

F. BRUNETIÈRE.

---

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIV<sup>e</sup> ANNÉE

---

# TABLE DES MATIÈRES

DU

## VINGT-DEUXIÈME VOLUME

---

JUILLET — AOUT

---

### Livraison du 1<sup>er</sup> Juillet.

	Pages.
UN DIVORCE, dernière partie, par M. PAUL BOURGET, de l'Académie française. . . . .	5
LES ALLIÉS ET LA PAIX EN 1813. — I. LE TRAITÉ DE KALISCH, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. . . . .	53
LE DRAME DANS L'ÉPOPÉE CELTIQUE, par M. ANATOLE LE BRAZ. . . . .	85
FINANCES DE GUERRE. — RUSSIE ET JAPON, par M. RAPHAËL-GEORGES LÉVY. . . . .	113
UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINTE-BEUVE. — LETTRES A M. ET M <sup>me</sup> JUSTE OLIVIER, quatrième partie. . . . .	139
LA PHYSIOLOGIE DE LA TERRE, par M. STANISLAS MEUNIER. . . . .	173
UNE BIBLIOGRAPHIE ANGLAISE DU ROMAN HISTORIQUE, par M. FIRMIN ROZ. . . . .	209
REVUE MUSICALE. — <i>Le Fils de l'Étoile</i> A L'OPÉRA. — <i>Le Jongleur de Notre-Dame</i> A L'OPÉRA-COMIQUE. — REPRISE DE <i>L'Alceste</i> DE GLUCK, par M. CAMILLE BELLAIGUE. . . . .	219
CHRONIQUE DE LA QUINZAINE, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	229

### Livraison du 15 Juillet.

RÉFLEXIONS HISTORIQUES SUR MARIE-ANTOINETTE, par le roi LOUIS XVIII. . . . .	241
AU-DESSUS DE L'ABÎME, première partie, par TH. BENTZON. . . . .	264
LES ALLIÉS ET LA PAIX EN 1813. — II. REICHENEACH ET TOEPLITZ, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. . . . .	312

COMMENT RENDRE ACCEPTABLE LE SERVICE DE DEUX ANS, par M. le Lieutenant-colonel F. DE BROGLIE. . . . .	344
UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINTE-BEUVE. — LETTRES A M. ET M <sup>me</sup> JUSTE OLIVIER, cinquième partie. . . . .	375
LORENZACCIO, d'après un livre récent, par M. DAUPHIN MEUNIER. . . . .	411
POÉSIES, par M <sup>lle</sup> ANTONINE COULLET. . . . .	437
REVUE LITTÉRAIRE. — LES RELIGIONS CIVILES SOUS LE DIRECTOIRE, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	445
REVUES ÉTRANGÈRES. — UNE TRAGÉDIE NOUVELLE DE M. D'ANNUNZIO, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	458
CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	469

### Livraison du 1<sup>er</sup> Août.

AU-DESSUS DE L'ÂBÎME, dernière partie, par Th. BENTZON. . . . .	481
L'ÉLOQUENCE DE BOURDALOUE, par M. FERDINAND BRUNETIÈRE, de l'Académie française. . . . .	525
LES ALLIÉS ET LA PAIX EN 1813. — III. LES BASES DE FRANCFORT, par M. ALBERT SOREL, de l'Académie française. . . . .	566
UNE CORRESPONDANCE INÉDITE DE SAINTE-BEUVE. — LETTRE A M. ET M <sup>me</sup> JUSTE OLIVIER (1843-1869, dernière partie. . . . .	593
LA CHINE ET LES PUISSANCES EUROPÉENNES (1894-1904), par M. RENÉ PINON. . . . .	627
LE TRAVAIL DANS LA GRANDE INDUSTRIE. — V. LA FILATURE ET LE TISSAGE. — I. LE LIN ET LE JUTE, par M. CHARLES BENOIST. . . . .	667
REVUE SCIENTIFIQUE. — ÉTUDES NOUVELLES SUR LA GREFFE DES PLANTES, par M. A. DASTRE. . . . .	697
CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	709

### Livraison du 15 Août.

LA PRINCESSE D'ERMINGE, première partie, par M. MARCEL PRÉVOST. . . . .	721
LE GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE. — LA CONQUÊTE DE LA FRANCE PAR LE PARTI RÉPUBLICAIN, première partie, par M. ÉTIENNE LAMY. . . . .	768
HERBERT SPENCER ET LA PHILOSOPHIE DE LA VIE, par M. GASTON RAGEOT. . . . .	808
LA GRANDE MADemoisELLE. — IV. VERS L'AMOUR, par M. ARVÈDE BARINE. . . . .	844
HISTOIRE D'UN COLLIER, par M. MAURICE TALMEYR. . . . .	877
UNE BANQUE ALLEMANDE. — DAVID HANSEMAN ET LA SOCIÉTÉ D'ESCOMPTE, par M. ARTHUR RAFFALOVICH. . . . .	897
REVUE LITTÉRAIRE. — LA RENAISSANCE DU ROMAN SOCIAL, par M. RENÉ DOUMIC. . . . .	923
REVUES ÉTRANGÈRES. — A PROPOS D'UNE NOUVELLE BIOGRAPHIE DE TITIEN, par M. T. DE WYZEWA. . . . .	935
CHRONIQUE DE LA QUINZAINÉ, HISTOIRE POLITIQUE, par M. FRANCIS CHARMES. . . . .	947











AP                   Revue des deux mondes  
20  
R5  
pér.5  
t.22

PLEASE DO NOT REMOVE  
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

---

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

---

